





NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE.

II.

187
• V44x
val. 2
pt. 1

NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE,

PAR

M. DE VEGIANO, S^r D'HÖVEL,

ET

NEUF DE SES SUPPLÉMENTS,

RÉDIGÉS ET CLASSÉS EN UN SEUL OUVRAGE, PAR FAMILLES ET D'APRÈS UN SYSTÈME
ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE,

PAR

LE BARON J. S. F. J. L. DE HERCKENRODE,

AUTEUR DE LA COLLECTION DE TOMBES, ÉPITAPHES ET BLASONS DES ÉGLISES ET COUVENTS DE LA HESBAYE, —
DE LA GÉNÉALOGIE HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE DES ANCIENS PATRIARCHES, DEPUIS LA
CRÉATION DU MONDE JUSQU'À LA NAISSANCE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, — DE LA VIE DE LA COMTESSE MARIE
D'OYENBRUGGHE, DITE DE DURAS, PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU CÉLÈBRE COUVENT DE BERLAIMONT, A BRUXELLES,
ET DE CELLE DE LA COMTESSE DE BERLAIMONT, NÉE DE LALAING, FONDATRICE DUDIT COUVENT, ETC., ETC.

—
Deuxième Volume.
—

GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE F. ET E. GYSELYNCK,

RUE DES PEIGNES, 36.

—
1865.

MOBILE

THE UNIVERSITY OF ALABAMA

LIBRARY

1911

1911

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY.

IMBERT.

Nicolas Imbert, seigneur de Falesque, natif d'Arras et domicilié à Lille, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 17 mars 1608, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 13 février 1609. Il portait pour armes : *d'azur à la bande d'argent, accotée de 2 molettes d'éperons du même* (Fig. 1199).

Voir notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 89.

(*Nob.*, p. 149.)

IMMELOOT.

I. Nicolas Immeloot épousa Claire HAGEBART, fille de Daniel, et en eut :

II. Jean Immeloot, lequel partagea les fiefs de sœur Françoise HAGHEBAERTS, religieuse aux Sœurs grises d'Ypres, morte le 8 août 1539. — On trouve qu'il avait une rente viagère à charge de la ville d'Ypres. Il épousa Marie KNUTS, de laquelle naquit :

III. Nicolas Immeloot, décédé le 5 avril 1507, époux de Marie DE GRAVE, alias LE COMTE, décédée le 8 juillet 1511, laquelle portait pour armes : *de à un chevron de, chargé de trois croissants de* (Fig. 1200), fille de Jean et de Catherine LAUWERINS, *de gueules à une sirène au naturel, au premier canton* DE CRECQUIER. — Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° Pierre Immeloot, rapporté après la postérité de son frère Jean.

3° Nicolas Immeloot, chanoine de S^{te}-Walburge à Furnes, lequel reçut la prêtrise le 9 novembre 1528.

4° Jacques Immeloot, décédé le 14 février 1541, ayant épousé Marie VAN DER STICHELE, fille de Guillaume, laquelle se remaria ensuite à Renaut DONTLOCKE. — De ce mariage vint :

A. Jacqueline Immeloot, morte, sans alliance, le 3 décembre 1517.

Et B. Anastasie Immeloot, morte aussi sans avoir été mariée.

5° François Immeloot, allié, le 8 juin 1527, à Marie DE CLERCQ, fille de George, de Bruges.

Et 6° Marie Immeloot, laquelle fut mariée, le 16 juin 1517, au château des Trois-Tours, au village de Brielen : 1° avec Omar VAN EDINGHEN, fils de François, de Termonde, seigneur d'Asselt, greffier du conseil de Flandres; et 2° avec messire Pierre DE RYCKE, fils de messire François, laissant de son premier mari : Messire Pierre d'EDINGHEN, seigneur d'Asselt, époux de Jossine DE L'ESCURIE, fille de Jean; et Agnès d'EDINGHEN, alliée, à Waesmunster, avec Philippe VAN STEELANT, fils de Philippe.

IV. Jean Immeloot, seigneur des Trois-Tours, épousa, au village de Nieuwerkercke, le 8 mai 1509, Marie TAYSPIL, fille de Jacques, et mourut le 16 août 1539. Il gît, avec sa femme, dans l'église de St-Martin, à Ypres. — De cette alliance vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° George Immeloot, curé de Nieukercke, puis chanoine et écolâtre de S^t-Pierre à Lille.

3° Jacques Immeloot, mort sans postérité.

4° Catherine Immeloot, alliée à Michel DE CORTE, fils de Nicolas.

5° Marie Immeloot, morte sans alliance.

Et 6° Pierre Immeloot, lequel épousa : 1°, le 25 octobre 1540, Catherine KINDT, fille de Nicolas, morte le 12 octobre 1544, et enterrée à S^t-Pierre de Lille; et 2° Jeanne VOET, fille d'Antoine, seigneur de Vormezele, morte sans enfants. Il fut père par sa première femme de :

A. Olivier Immeloot, époux de Jeanne FRUTIER, fille d'Alphonse, et sœur de Gérard FRUTIER. De ce mariage vint :

Marie Immeloot, fille unique, morte, en 1641, ayant épousé Jacques BULTEEL, seigneur de Coxide, mort en 1619.

B. Nicolas Immeloot, mari d'Anne CHEVALIER, fille de Baudouin et de Marguerite L'ESPINOY. Dont :

George Immeloot, seigneur de Moerbeke, mort sans enfants d'Anne DE CORTEWILLE, son épouse, fille de Jacques, enterrée à S^t-Nicolas.

Et C. Marie Immeloot, morte sans alliance.

V. Jean Immeloot, seigneur des Trois-Tours, épousa : 1°, le 21 juin 1554, Marie QUESTROY, fille de Jean; et 2° Isabeau SANDERS, fille de Josse et de Catherine MAES. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marie Immeloot, alliée à Jean VAN ROODE, fils de Jean, mort en 1617.

2° Nicolas Immeloot, seigneur de Hellacker, Coutiack, etc., mort le 26 juillet 1617, ayant épousé Cornélie VAN DER CAMERE, fille de Guillaume, morte le dernier mars 1646, avec laquelle il git dans l'église de S^t-Nicolas, à Ypres, et de laquelle il eut :

a. Jean Immeloot, seigneur de Hellacker, Coudiacq ou Coutiack, etc., à marier en 1633.

b. Cornélie Immeloot, morte sans alliance.

Et c. Catherine Immeloot, épouse d'Eustache DE THIENNES, seigneur de Lassus.

(Du 2^a Lit.)

3° Josse, qui suit.

Et 4° Catherine Immeloot, alliée à Pierre VAN DE CASTEELE, seigneur de Tryoles, mort en 1624, sans enfants, et inhumé à S^t-Martin.

VI. Josse Immeloot, seigneur des Trois-Tours, épousa, en premières noces, Anne DE MOL, fille de Jérôme, chevalier, morte en 1605; et, en secondes noces, Catherine LANSÆM, fille de Henri, et de Susanne DE Vos. — Du premier mariage naquirent :

1° Olivier, qui suit.

2° Jean Immeloot, mort sans alliance dans la guerre d'Espagne.

3° Anne Immeloot, épouse de Lamoral DE PROVIN, seigneur de Jonckershove.

4° Une fille, alliée à Jean ZANNEKIN, seigneur de Mont-St-Eloy.

5° Une fille, religieuse aux Riches-Clares, à Ypres.

Et 6° Un fils, mort sans alliance.

VII. Olivier Immeloot, seigneur des Trois-Tours, etc., épousa Marie-Marguerite LANZAEM, sœur de sa belle-mère, et en eut :

1° Jean-Baptiste, qui suit.

2° Charles-François.

Et 3° Louise-Françoise Immeloot.

VIII. Jean-Baptiste Immeloot épousa Marie-Marguerite BULTEEL, morte le 26 septembre 1676, fille de Josse et de Marie CRIVELLI, et en eut :

IX. Jean-Baptiste Immeloot ou Immelot, que Marie-Elisabeth DE REVEL, son épouse, fille de Jean-Baptiste et de N... VAN LILLE, fit père de :

X. Marie-Jeanne Immeloot, alliée à Pierre-Marie SCHYNCKELE, seigneur de Ronshove, fils de Pierre et de Claire-Jeanne DE HARDEVUST.

IV. Pierre Immeloot, seigneur de Leghere (fils puîné de Nicolas et de Marie DE GRAVE, alias LE COMTE), mourut le 29 novembre 1553, ayant épousé :
1° Jeanne, fille de Philippe VAN DEN STEENE, morte le 7 octobre 1517;
et 2° Ghelyne DE SCHILDERE, fille de Robert, morte le 16 décembre 1565, et enterrée, avec son mari, à St-Martin, à Ypres. — Du second mariage vinrent :

1° Catherine Immeloot, alliée à Nicolas DE WULF, fils de Nicolas et de Catherine HOUPLINES.

2° Pierre, qui suit.

3° Nicolas Immeloot, mort sans enfants de son épouse Isabeau MAES, laquelle se remaria à Louis seigneur DE BUGNY, chevalier.

Et 4° Susanne Immeloot, alliée à Josse JACQUELOOT, conseiller de Flandres.
Dont :

A. Hélène JACQUELOOT, épouse de Jean DE LA TORRE, conseiller de Flandres.

Et B. Anne JACQUELOOT, alliée à Pierre DE GRIBOVAL, seigneur de Bacquelroot, qu'elle rendit père de :

Isabeau DE GRIBOVAL, mariée à Charles DE MARIVORDE.

V. Pierre Immeloot, seigneur de Leghere, Cruystraete, quitta la bourgeoisie d'Ypres le 12 juin 1546. Il épousa Anne SPIERINCK, de laquelle il eut :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Jacques Immeloot, seigneur de Steenbrug, époux de Jeanne RYCKEWAERT, fille de Walrave, sans enfants.

- VI.** Pierre Immeloot, seigneur de Leghere, épousa Louise DE LA TORRE, et en eut :
- 1° Pierre, qui suit.
 - 2° Adrienne Immeloot, alliée à Henri DE CROONENDAELE, seigneur de Vlieringhe, greffier des finances. Dont :
Paul DE CROONENDAELE.
 - 3° Antoinette Immeloot, religieuse à Marquette.
 - 4° Anne Immeloot, religieuse à St-Elisabeth, à Bruxelles.
- Et 5° Guillelmine Immeloot, aussi religieuse au même couvent.

- VII.** Pierre Immeloot, seigneur de Leghere, Vlamertinghe, etc., commissaire des montres aux Pays-Bas, créé chevalier par lettres du 23 décembre 1642, mort en 1647, ayant épousé Jeanne SCHOLIERS, dont il eut :
- 1° Jacques Immeloot, capitaine, mort sans alliance.
 - 2° David Immeloot, seigneur de Leghere et de Cruystraete, époux de Catherine VAN HEETVELDE.
 - 3° Henri Immeloot, marié avec Angeline VAN SULPUT.
 - 4° François Immeloot.
 - 5° Christine Immeloot, alliée à François-Charles DE CERF, seigneur de Wintershove.
- Et 6° Jeanne Immeloot.

Armes de la famille IMMELOOT : *échiqueté d'or et d'azur; cimier : un griffon d'or, armé et lampassé de gueules, issant entre un vol d'or, couronné du même au lieu de bourlet* (Fig. 1201).

(*Nob.*, p. 275; *Vrai Suppl.*, p. 137; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 102; *Fragm. généal.*, t. VI, p. 224; *Mélang. de Généal.*, p. 90.)

D'INCHY. — Voyez **DU BOIS D'INCHY.**

INGLOIS.

François Inglois, seigneur de Champrougier, conseiller et premier maître de la chambre des comptes à Dôle, fut anobli par le roi Philippe II, par lettres du 20 mars 1584, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 73.)

ISENBERGHE. — Voyez **SCHINKELE.**

ISQUE. — Voyez **YSQUE.**

ITTETOT. — Voyez **DE LANDAS.**

D'ITTRE DE CASTRE. — Voyez ci-devant, p. 370, article **DE CAESTRE.**

JACOB.

André Jacob fut déclaré noble et maintenu dans sa noblesse, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1660.

(*Nob.*, p. 596.)

JACOBS OU JACOBSEN.

Un Pierre Jacobsen eut deux fils, savoir :

1° Jacques Jacobs, haut-échevin du pays de Termonde, lequel épousa Anne SWEEMS et mourut avec sa femme au mois de février 1585, laissant pour enfants :

A. Jean Jacobs, aîné, licencié ès-lois, greffier du conseil en Flandres, mort le 13 février 1631, ayant épousé Jeanne ou Anne REYLOF, laquelle le fit père d'Anne-Marie Jacobs, alliée à Sébastien D'HANE, greffier du conseil en Flandres, et auparavant notaire signant dudit conseil, — et de N.... Jacobs, mariée à N.... VAN DER HEYDEN, avocat du même conseil.

Et B. Pierre Jacobs.

Et 2° Jean Jacobs, qui suit.

Jean Jacobsen épousa N...., de laquelle naquirent :

1° Jacqueline Jacobs, épouse de Liévin VAN HOORENBEKE, licencié ès-lois, fils d'Antoine.

2° Lucas Jacobs, évêque de Sarepten et suffragant de Tournai, mort en 1575.

3° George, qui suit.

Et 4° Barbe Jacobs, alliée à Laurent ROSSEELS (1).

George Jacobs épousa Catherine DE HOOGHE, fille de Jean et de Jacquemine KEMPA, et en eut :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Susanne Jacobs, femme de Laurent DE STROOPERE, receveur des domaines à Termonde.

Guillaume Jacobs, conseiller du conseil en Flandres, épousa Barbe DE SPIRA. De cette alliance vinrent :

1° Susanne Jacobs, épouse de François BLANCKAERT, fils de Louis et de Jeanne VAN HAMME. Dont :

Marie ou Isabelle-Antoinette BLANCKAERT, morte le 10 mai 1698, ayant été mariée à Paul-Louis DE CLERCQ, seigneur de Hurtebiese, haut-échevin du pays de Waes, mort le 3 septembre 1710.

Et 2° Marie-Thérèse Jacobs, alliée avec Antoine VAN DEN BROUCKE, seigneur de Terbeke, receveur-général de la châtellenie d'Audenarde, anobli le 11 fév. 1668.

On trouve la généalogie ci-dessus écrite de la manière suivante :

Jean Jacobs épousa N.... MUYSCHOT, et en eut :

(1) Ce Laurent ROSSEELS était un richissime fermier de Zeller, près de Termonde, au pays de Waes. Sa fille unique, Jossine-Justine ROSSEELS, fut mariée à Adrien DE MARSELAER. — Les armes de ROSSEELS sont : d'azur à la rencontre de bœuf d'argent, accompagnée de trois étoiles du même.

Jacques Jacobs, mari de Catherine VYTVANGHE, laquelle le rendit père de :
Jean Jacobs, qui épousa : 1^o Elisabeth RUYSSCHEN, et 2^o Anne REYLOF. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o George, qui suit.

2^o Barbe Jacobs, alliée à Laurent ROSSEEL.

3^o Jacqueline Jacobs, épouse de Liévin VAN HOORENBEKE.

(Du 2^d Lit.)

4^o Anne-Marie Jacobs, mariée à Sébastien D'HANE, greffier du conseil de Flandres, anobli en 1648, créé chevalier en 1657.

George Jacobs, greffier de Zele, épousa Catherine D'HOOGHE, fille de Jean et de Jacomine KEMPE, et en eut :

Guillaume Jacobs, procureur-général du conseil en Flandres, mari de Barbe DE SPIRE. Dont :

Susanne Jacobs, alliée à François BLANCKAERT.

Un Nicolas Jacobs, natif de Lille, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 29 mai 1652.

Thérèse-Emmanuelle PEELLAERT, veuve de George-Emmanuel Jacobs, seigneur de West-Walle, obtint réhabilitation de noblesse avec anoblissement de nouveau, en tant que besoin serait, par lettres du 28 août 1743.

Armes : *d'or au chevron accompagné de 3 coquilles, le tout d'azur; cimier : un griffon naissant d'or, langué de gueules* (Fig. 1202).

(*Nob.*, p. 520; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 255; *Vrai Suppl.*, p. 156; *Fragm. généal.*, t. III, p. 96, *Mélang. de Généal.*, p. 101; *Etat armor.*, p. 20.)

JACOBS.

Voyez ci-devant, p. 328, article **DU BOIS**, dit **VAN DEN BOSSCHE**.

Jérôme-Ignace Jacobs, conseiller et receveur-général de l'artillerie des Pays-Bas, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 16 décembre 1674. Il portait pour armes : *d'or à une coquille oreillée de sable; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un griffon de sable* (Fig. 1203).

(*Nob.*, p. 471.)

JACOBS.

Une famille de ce nom, à Bruxelles, porte : *d'or à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent. Cimier : une cuvette d'or, cerclée de gueules* (Fig. 1204).

Jean Jacobs épousa Anne PARYS, de laquelle il eut :

Josse Jacobs, qui eut pour femme Jeanne-Catherine VERHEYILLEWEGEN, qui le fit père de :

Anne-Françoise Jacobs, née le 15 janvier 1687, morte le 6 septembre 1735, ayant été mariée avec Léonard DE HARTMAN, directeur de l'académie militaire de S. M. I. et C., mort le 12 octobre 1754, fils de Gisbert de Hartman et de Jeanne-Marie MERLAIN.

(*Vrai Suppl.*, p. 136.)

JACQMAIN-D'ORTHO.

Jean-Mathias Jacqmain-d'Ortho, avocat au grand conseil à Malines, fut anobli par lettres du 5 août 1744. Il portait pour armes : *coupé, au 1 d'azur à 3 étoiles à 6 rais d'or, parti de sable à une merlette d'argent; au 2 d'or au lion léopardé de gueules* (Fig. 1205).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 238; *Etat armorial*, p. 20.)

JACQUART.

Martin Jacquart, dit Gigot, fut anobli en considération de ses services militaires, par lettres de janvier 1518, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à une épée d'argent en bande, emmanchée de sable, les pommeaux percés d'or; aux 2 et 3 d'argent à une macle de gueules, remplie d'argent* (Fig. 1206).

(*Nob.*, p. 24; *Vrai Suppl.*, p. 17; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 15; *Mélang. de Généal.*, p. 12.)

JACQUES.

Lambert Jacques, possesseur du fief et des forges du Grandvoire au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 15 juin 1727. Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à un cerf debout sur ses pattes de derrière d'or, posé sur une terrasse de sinople, tenant de la gueule une croisette de sable; celui du 1^{er} quartier contourné; aux 2 et 3 d'or à la cigogne au naturel, posé sur un gazon de sinople, et tenant dans son bec un poisson au naturel* (Fig. 1207).

(*Nob.*, p. 716; *Vrai Suppl.*, p. 240; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 252.)

JACQUESSE.

Charles Jacquesse, natif du pays de Luxembourg, fut anobli par lettres datées de Madrid du 2 mai 1687.

(*Nob.*, p. 548.)

JACQUET.

Ferdinand Jacquet, archer de la garde du corps du roi Philippe IV, fut anobli par lettres de ce prince du 28 février 1628.

(*Nob.*, p. 227.)

JACQUIER.

Laurent Jacquier, seigneur de la baronnie de Gesves, de Rosée, d'Emptines et de Gofchenée, domicilié en Hainaut, fut anobli par lettres datées de Madrid du 13 mai 1705. Ses armes étaient : *de sinople à deux lions adossés et posés en sautoir d'argent, accompagnés en chef d'une étoile à 6 rais d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sinople, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'argent. Supports : deux griffons d'or* (Fig. 1208).

Jacques-Gabriel de Jacquier, seigneur de Rosée, Fontaine, Banc, d'Anthée, etc., domicilié à Namur, fut créé *baron* par lettres du 16 janvier 1726, avec permission pour lui et ses descendants d'appliquer ce titre et le nom de *Jacquier* sur telle seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas autrichiens. — Il portait comme ci-dessus, mais l'écu timbré d'une couronne de comte, par concession du dit jour 16 janvier 1726.

(*Nob.*, pp. 625 et 711.)

JADOT.

Jean-Nicolas Jadot, inspecteur et contrôleur-général des bâtiments de l'impératrice-reine, et directeur-général des bâtiments de l'empereur François I^{er}, en Toscane, fut confirmé en sa noblesse pour en jouir avec sa postérité, par lettres du 29 décembre 1751. Ses armes étaient : *d'argent à la tour ouverte, crénelée de trois pièces et deux demies, et donjonnée de gueules* (Fig. 1209).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 255; *État armorial*, p. 20.)

JAERENS.

- I.** Marcel Jaerens, écuyer, épousa Marie BERREWOUTS, de laquelle il eut :
- II.** Michel Jaerens, écuyer, capitaine d'infanterie au service d'Espagne, marié, le 20 février 1634, à Catherine LE MIRE, nièce de Jean LE MIRE, évêque d'Anvers, et fille de Thomas et de sa première femme Catherine SICHERANT, morte le 20 septembre 1605, à 36 ans. De cette alliance vint :
- III.** Antoine-Ignace Jaerens, écuyer, capitaine d'infanterie, puis roi et héraut-d'armes de S. M. C., à titre du duché de Luxembourg et comté de Chiny, par patentes du 3 juillet 1698, né le 12 février 1635, et mort à Bruxelles le 6 mai 1711. — Il avait été marié, le 17 mars 1663, à Catherine VAN

DEN BEMDEN, née le 4 avril 1642, morte le 20 janvier 1729. — De ce mariage naquirent :

1° Antoine-Ignace, qui suit.

2° Charles-François Jaerens, chanoine et écolâtre du chapitre de St-Pierre à Anderlecht, né le 15 juillet 1671, mort le 21 juin 1744.

3° Barthélemi-Joseph, dont il sera parlé après la postérité de son frère aîné.

4° Jean-Baptiste Jaerens, lieutenant au régiment de Salablanca, mort sans alliance en 1708.

Et 5° André-François Jaerens, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Barthélemi-Joseph.

IV. Antoine-Ignace Jaerens, écuyer, lieutenant-colonel au service de l'empereur Charles VI, mort le 28 novembre 1740. Il avait épousé, en premières noces, le 27 février 1706, Marie-Sara-Madeleine VAN DER AA, morte le 14 janvier 1712, fille de Melchior et de Sara VAN BREUSEGHEM; — et en secondes noces, le 26 juin 1712, Anne-Catherine LOTH, alias L'HOST, née le 15 avril 1683, morte le 26 avril 1739, fille de Simon et de Françoise SITTAERT. — Les enfants nés de ces deux mariages sont :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Antoine-Ignace-Marianus Jaerens, écuyer, échevin de la ville d'Alost en 1757, 1758 et 1759, marié, le 7 octobre 1749, à Barbe-Françoise VAN DEN BROECKE, de laquelle il n'eut point d'enfants.

2° Charles-Léopold-Dominique-Jean-Baptiste Jaerens, écuyer, marié à Nivelles, le 25 mars 1734, avec Marie-Madeleine-Josèphe-Sophie DE LAU, fille de Jean-François et d'Anne-Marie DE CHARLEZ, de laquelle il eut une fille unique, nommée Marie Jaerens.

(Du 2^d Lit).

3° Pierre-François Jaerens, écuyer.

4° Thérèse-Françoise Jaerens, mariée, le 2 mai 1736, à Gilles-Jean MOORS, seigneur de la baronnie d'Arquennes. Dont plusieurs enfants.

5° Anne-Marie Jaerens, non mariée en 1759.

6° Isabelle-Catherine Jaerens, non mariée en 1759.

Et 7° Régine-Thérèse-Josèphe Jaerens, morte sans alliance le 29 oct. 1754, et inhumée à Vilvorde, dans l'église du monastère des religieuses de Sion.

IV. Barthélemi-Joseph Jaerens (troisième fils d'Antoine-Ignace et de Catherine VAN DEN BEMDEN) naquit le 12 juillet 1681, et fut élevé à la dignité de baron, pour lui, ses hoirs et successeurs, avec permission de porter et relever le nom et les armes de la noble et ancienne famille VAN DEN HEETVELDE, par lettres de l'empereur Charles VI du 25 février 1739. Il était alors lieutenant-colonel, et sergent-major de la ville de Tenremonde, fut fait lieutenant-gouverneur de la même ville par patentes du 3 juillet 1749, colonel

le 20 octobre 1751, et général-major des armées de l'impératrice-reine au mois d'août 1759. — Il épousa, le 1 novembre 1710, Marie-Caroline-Cornélie VAN DEN HEETVELDE, née le 26 mai 1689, morte le 24 janvier 1722, fille unique de Jean-Edouard VAN DEN HEETVELDE, écuyer, seigneur d'Heetgoet, Uytberghen, etc., et de Marie-Pétronille TERLINDEN. De ce mariage vinrent :

1° Barthélemi-Joseph-Charles VAN DEN HEETVELDE, dit JAERENS, écuyer, seigneur d'Heetgoet, Uytberghen, etc., haut-échevin du pays de Tenremonde, qui n'était pas marié en 1760.

2° Marie-Anne VAN DEN HEETVELDE, dite JAERENS, dame de Schoonendael, morte, le 19 mars 1758, sans avoir été mariée.

3° Pétronille-Thérèse-Caroline VAN DEN HEETVELDE, dite JAERENS, dame de Rooversberghe, non mariée en 1759.

4° Barbe-Françoise-Caroline van den Heetvelde, dite Jaerens, dame de Roosendael, non mariée en 1759.

Et 5° Marie-Angélique-Caroline VAN DEN HEETVELDE, dite JAERENS, non mariée en 1759.

(Voyez ci-devant l'article VAN DEN HEETVELDE.)

IV. André-François Jaerens (5^e fils d'Antoine-Ignace et de Catherine VAN DEN BEMPDEN, ci-devant) fut créé chevalier le 2 juin 1734. Il était alors roi et héraut-d'armes de S. M. I. et C., à titre du duché de Luxembourg et comté de Chiny, et conseiller et premier roi-d'armes des Pays-Bas en survivance. Il mourut à Bruxelles le 2 mars 1750, âgé de 65 ans, 11 mois et 16 jours, ayant épousé, le 7 septembre 1709, Caroline-Jeanne VAN DEN LEENE, née le 29 août 1690, morte le 18 avril 1752, fille aînée de Joseph VAN DEN LEENE, écuyer, seigneur de Lodelinsart et Castillon, conseiller et premier roi-d'armes de S. M. I. et C. aux Pays-Bas, mort le 16 fév. 1742, et de sa première femme, Catherine BORRENS, décédée le 17 février 1697. — De ce mariage sont sortis :

1° Antoine-François-de-Paul Jaerens, écuyer, premier page du comte de Daun, prince de Thiano, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, puis enseigne au régiment du jeune comte de Daun, son frère, qui s'est signalé aux combats de Colorno et de Parme, et qui est mort à Mantoue le 26 décembre 1734, sans avoir pris d'alliance.

2° André-François-Joseph Jaerens, écuyer, conseiller et premier roi-d'armes de S. M. I., R. et A. aux Pays-Bas, par patentes du 15 août 1750, admis dans la noble famille de T'SERHUYGHS, une des sept patriciennes de Bruxelles, le 13 juin 1731. Il n'était pas marié en 1760.

3° Barthélemi-Joseph Jaerens, écuyer, roi et héraut-d'armes de S. M. I., R. et A., à titre du duché de Luxembourg et comté de Chiny, admis dans la noble famille de T'SERHUYGHS le 13 juin 1738.

4° Charles-Léopold-Eugène-Ferdinand Jaerens, chanoine et écolâtre du chapitre de St-Pierre, à Anderlecht.

5° Joseph-Antoine-Albert Jaerens, écuyer, admis dans la noble famille de T'SERHUYGHS, le 21 décembre 1747, non marié en 1759.

6° Henri-Michel Jaerens, écuyer, mort, le 8 juillet 1740, sans alliance.

Et 7° Marie-Angélique-Josèphe Jaerens, mariée, en premières noces, à François-Louis DE BRETTEL, écuyer, seigneur de la Coquerie; et, en secondes noces, à Pierre-François CORE, greffier de la chambre suprême à Bruxelles.

Les armes de JAERENS sont : *d'argent à la bande bretessée et contre-bretessée de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un serpent qui forme un cercle, d'azur, couronné d'or, surmonté d'une étoile à 6 rais de même et accoté de deux demivols d'argent, chargés chacun d'une bande bretessée et contre-bretessée de gueules. Devise : ÆTERNITAS (Fig. 1210).*

(Nob., p. 746.)

J A M E Z.

Un membre de cette famille obtint anoblissement avec décoration d'armoiries par lettres patentes du 8 septembre 1774. — Il portait pour armes : *d'azur au chevron accompagné de 3 ruches, le tout d'or (Fig. 1211).*

(État armorial, p. 20.)

J A N S S E N S D E B I S T H O V E N.

Alexandre Janssens de Bisthoven, seigneur de Westusalle et Breedevelde, gentilhomme de l'artillerie des Pays-Bas, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 10 décembre 1688. Il portait pour armes : *d'or à 3 arbres de sinople; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sinople, et au-dessus, en cimier, un arbre de sinople (Fig. 1212).*

(Nob., p. 534.)

J A Q U I E R.

Nicolas-Joseph Jaquier, seigneur de Lomporet, Boutonville et Virelles, avocat de la cour de Mons, et ci-devant prévôt de la ville de Chimay, en Hainaut, fut anobli pour diplôme de l'empereur Charles VI du 7 avril 1718, enregistré dans la matricule de l'empire.

Pierre-Jacques-Joseph Jaquier, seigneur de Virelles, obtint le titre de chevalier, des supports, une couronne au lieu de bourlet, et confirmation de noblesse avec rétroaction au 7 avril 1718, ci-dessus, par lettres du 19 octobre 1735.

Armes : *d'azur à une voile en poupe, attachée à une antenne posée en fasce, le tout d'or (Fig. 1213).*

(Nob., pp. 661 et 766.)

J A R D I N.

Jean-Henri Jardin, grand-bailli du comté de Manderscheid, obtint confirmation de noblesse et d'armes, avec rétroaction au 4 février 1721, par lettres du 8 juillet 1739.

Il portait pour armes : *parti d'argent, à un œillet au naturel sur une terrasse de sinople; et d'azur à deux poissons d'argent passés en sautoir; au chef d'or brochant sur le parti, chargé de 3 roses de gueules* (Fig. 1214).

(*Nob.*, p. 791.)

DU JARDIN.

Nicolas du Jardin, écuyer, seigneur de Hemsrode, natif de Hollande, obtint confirmation de noblesse, supports et titre de chevalier, par lettres du roi Philippe IV du 14 février 1659. Il portait pour armes : *de sable à 4 étoiles à 6 rais d'or, 2 et 2* (Fig. 1215).

(*Nob.*, p. 363.)

DU JARDIN.

Ignace du Jardin fut créé chevalier par lettres du roi Charles II de l'an 1667.

(*Nob.*, p. 445.)

DU JARDIN.

Jacques du Jardin épousa Marguerite DE SEMERPONT, de laquelle il eut :

Philippe du Jardin, seigneur de Mosschere, de Tenhove et de Terlinden, qui épousa Marie VAN LANSBERGHE. De ce mariage vint :

Jean-Baptiste du Jardin, seigneur des dits lieux, natif de Courtrai, anobli par lettres du 30 mai 1705. Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même. Cimier : un cygne d'argent* (Fig. 1216).

(*Nob.*, p. 625; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 191.)

JARDON.

Sébastien-François Jardon, de Limbourg, obtint confirmation de noblesse, anoblissement en tant que besoin serait, chevalier héréditaire du S^t-Empire, confirmation, approbation et concession d'armes, et permission de porter pour timbre deux casques affrontés et couronnés d'or, par diplôme de l'empereur Charles VI du 8 janvier 1712, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 654.)

DE JAUCHE.

I. Regnier, seigneur de Jauche, le premier de cette maison qui soit connu, vivait en 1160 et 1168. Ide DE MONS est dite, en 1189, veuve de lui, et fille de Gosuin DE MONS, seigneur de Baudour, pair de Hainaut, et de Béatrix DE RUMIGNY. Leur fils Gérard suit.

II. Gérard, seigneur de Jauche et de Baudour, pair de Hainaut, fonda en 1216 l'abbaye de la Ramée, en Brabant, de l'ordre de Citeaux, et fut aïeul de Gérard II, qui suit.

- III.** N...., seigneur de Jauche, épousa N...., de laquelle il eut :
- IV.** Gérard, II^e de ce nom, seigneur de Jauche et de Mastaing, fait chevalier par le duc de Brabant en 1288. Il eut de sa première femme, Marguerite de Hornes :
- 1^o Gérard III, seigneur de Jauche et de Hierges, qui continua la branche aînée.
- Et 2^o Guillaume de Jauche, qui suit.
- V.** Guillaume de Jauche, seigneur de Mastaing et de Gomignies, mort en 1374 et enterré à Mastaing, épousa Marguerite d'ANTOING, dite DE BRIFEUL, de laquelle naquit :
- VI.** Jean-Guillaume de Jauche, seigneur de Mastaing et de Sassignies, mort en 1388. Sa femme, Isabeau DE TRAZEGNIES, le rendit père de :
- VII.** Jean de Jauche, seigneur de Mastaing et de Sassignies, mort à la Terre-Sainte en 1398, ayant épousé Isabeau DE ROCHEFORT, dame de Hérimez et de Brugelette, en Hainaut. — De cette alliance vint :
- VIII.** André de Jauche, seigneur de Mastaing, Sassignies, Hérimez et Brugelette, qui suivit, en 1421, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lequel passa en France pour venger la mort du duc Jean, son père. Il épousa Marguerite dame de Masmines, Berleghem, Hemelveerdeghem et Uytberghen, fille de Robert, seigneur de Masmines, Berleghem, etc., chevalier de la Toison d'or, et mourut en 1456. Leur fils aîné, Jacques, suit.
- IX.** Jacques de Jauche, seigneur de Mastaing, St-Martin-Lierde, Hérimez, Brugelette, etc., fut fait prisonnier près de Merville, avec le duc de Gueldres, en 1487, et mourut en 1499. Il avait été marié : 1^o avec Philippote DE LANNOY, fille de Baudouin DE LANNOY, dit LE BEGUE, seigneur de Molembais, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Lille, et d'Adrienne DE BERLAIMONT, sa seconde femme, dame de Solre-le-Château, en Hainaut; et 2^o avec Jeanne DE BARBANÇON, de laquelle il n'eut point d'enfants. Du premier lit sortirent :
- 1^o Antoine, qui suit.
- Et 2^o Adrien de Jauche, fils cadet, auteur de la branche de Sassignies, qui s'est éteinte au XVII^e siècle.
- X.** Antoine de Jauche, seigneur de Mastaing, Hérimez, Brugelette, etc., mourut en 1535, ayant épousé Jossine DE FLANDRES, dame de Drinckam, de laquelle il eut :
- XI.** Gabriel de Jauche, comte de Lierde, baron de Heyne et de Poucques, seigneur de Mastaing, Hérimez, Masmines, etc., capitaine d'une compagnie d'ordonnance sous l'empereur Charles-Quint, marié : 1^o à Catherine DE LANNOY, fille de Philippe, seigneur de Molembais, Solre-le-Château, Tourcoing, la Clite et Cauroy, pair du Cambresis, chevalier de la Toison d'or, et de sa seconde

femme Françoise DE BARBANÇON; et 2^o à Jeanne DE MONTMORENCY, fille de Baudouin, seigneur de Croisilles, et de sa première femme Isabelle DE STAVELE. De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Philippote de Jauche, dite de Mastaing, dame de Masmines, mariée, en 1559, à Maximilien DE GAND, dit VILAIN, créé premier comte d'Isenghien, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, conseiller d'état et chef des finances aux Pays-Bas.

2^o Françoise de Jauche, dite de Mastaing, alliée à George DE MONTMORENCY, baron de Croisilles et de Chaumont, seigneur de Wancourt, Glajon, Signy-le-Petit, Fontenelles, Houplines, Nieuwcapelle, Steenkercke, etc., grand-veneur de Flandre et grand-bailli de Bruges.

3^o Adrienne de Jauche, mariée à Jean de Bergues-S^t-Winoc, seigneur de le Befvre, en Artois.

(Du 2^d Lit.)

4^o Jean, dont l'article suit.

5^o Anne de Jauche, mariée à Jean ou Philippe D'ANDELOT, seigneur de Hove, de Reusmes et de l'Esclatière.

6^o Jossine de Jauche, chanoinesse de Mons.

Et 7^o Marguerite de Jauche, aussi chanoinesse à Mons.

XII. Jean de Jauche, comte de Lierde, baron de Heyne, beer de Flandres, seigneur de Mastaing, Hérimez, Hemelveerdeghem, etc., mort en 1622, ayant épousé Anne DE SAINTE-ALDEGONDE, fille de Philippe, seigneur de Sainte-Aldegonde, Noircarmes, Wisque, Genets, etc., chevalier-commandeur de l'ordre militaire d'Alcantara, général des armées, gouverneur et grand-bailli de Hainaut, conseiller d'état, gouverneur de Valenciennes et de Tournai, et de Bonne DE LANNOY, dame de Maingoval, Bugnicourt, Rieulay, Hordain, Iwyr, Brebières et autres lieux, sénéchale d'Ostrevant. Leurs enfants furent :

1^o Philippe, qui suit.

2^o Charles-Robert de Jauche, auteur de la *branche de Cruyshautem*, rapportée ci-après.

Et 3^o Anne de Jauche, mariée, en 1611, à Jean DE HAMAL, baron de Vierfves.

XIII. Philippe de Jauche, comte de Lierde, seigneur de Mastaing, Hérimez, Brugelette, etc., capitaine d'une compagnie de cuirassiers au service d'Espagne, obtint l'érection en comté de sa terre et seigneurie de Mastaing, en Hainaut, par lettres du roi Philippe IV du 28 mai 1626. Il avait épousé, en 1617, Marie DE MÉRODE, morte en 1621, troisième fille de Philippe, baron de Mérode et du Saint-Empire, comte de Middelbourg, vicomte d'Ypres, seigneur de Frenzt et Chastelniau, maître-d'hôtel de l'archiduc Albert, grand-veneur de Flandres et grand-bailli de Bruges, et de Jeanne DE MONTMORENCY, dame de Croisilles, Chaumont, Wancourt et Glajon. Leurs enfants furent :

1° Jean-François, qui suit.

2° Philippine-Marguerite de Jauche, chanoinesse de Mons.

Et 3° Marie-Madeleine de Jauche, chanoinesse à Maubeuge, en 1681.

XIV. Jean-François de Jauche, comte de Mastaing et de Lierde, seigneur de Hérimez, Brugelette, etc., général des armées de S. M. C., gouverneur de Binche et de Courtrai. Il testa en 1670, et avait épousé, en 1638, Marie-Françoise d'ESTOURMEL, chanoinesse de Nivelles, dame de Mamez et de Marthes, fille de Robert, baron de Douxlieu, seigneur de Vendeuille, et de Florence-Marguerite DE NOYELLES-DE MARLE. De cette alliance sont issus les cinq enfants qui suivent, savoir :

1° Charles-Philippe de Jauche, comte de Mastaing, mort l'an 1679, sans postérité (1).

2° Charles-Joseph de Jauche, comte de Mastaing, après son frère, baron de Hérimez, seigneur de Brugelette, général-major et gouverneur de Courtrai, puis (par intérim) de Hainaut, dès le 17 décembre 1697, marié : 1° à Marie-Françoise DU CHASTELER, chanoinesse de Maubeuge, vicomtesse de Bavay, fille aînée de Pierre-Philippe DU CHASTELER, vicomte de Bavay, et d'Anne-Marie d'ESTOURMEL, sa seconde femme (Voir ci-devant, p. 432); 2° à Eléonore DE GAND, dite VILAIN, fille de Balthazar-Philippe DE GAND, dit VILAIN, prince de Masmines, comte d'Isenghien et de Middelbourg, vicomte d'Ypres, baron de Rassenghien et d'autres terres, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres et comté de Zutphen, et de dona Louise HENRIQUEZ-SARMIENTO. — Il n'a eu de ce second mariage qu'une fille unique, savoir :

Marie-Pauline-Josèphe de Jauche, comtesse de Mastaing et de Mersicourt, dame de l'ordre de la Croix étoilée, mariée : 1° à Chrétien comte DE MELUN, brigadier des armées du roi catholique, dont elle n'eut point d'enfants; et 2° à Antoine-Henri d'ONGNIES, cadet de la branche DE COUPIGNY (Voyez d'ONGNIES, *famille*, et COUPIGNY, *comté*).

3° Philippe-Eugène suit.

4° George de Jauche, dit le baron de Jauche, tué au siège de Mons en 1691, avait épousé Anne-Ferdinandine LE POIVRE, fille de Melchior, seigneur de Vrechem, capitaine d'une compagnie de cuirassiers au service d'Espagne, puis bourgmestre d'Audenarde, et d'Angéline-Catherine-Huberte DE GRASS. La dite Anne-Ferdinandine se remaria, par contrat du 7 juin 1706, à Nicolas-Gilles CHARLEZ, bourgmestre de la ville d'Ath, dont elle fut la seconde femme, et dont elle n'eut point d'enfants. Elle mourut le 18 nov. 1742 à la noble abbaye de Ghilenghien, près de sa fille Florence, abbesse de ce

(1) Le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, par 212, dit, par erreur, que Charles-Philippe de Jauche épousa Eléonore DE GAND, dite Vilain, dont il n'eut qu'une fille, laquelle, par mariage, transporta le comté de Mastaing dans la famille d'ONGNIES.

monastère (Voyez ci-devant, p. 422). Ses enfants, nés de son premier mariage, furent :

A. Charlotte-Louise de Jauche, morte sans avoir pris d'alliance.

B. Anne-Justine de Jauche, religieuse à l'abbaye de Beaupré, lez-Grandmont, en Flandre, ordre de Cîteaux, morte en 1755 ou 1756.

Et C. Florence de Jauche, abbesse de Ghilenghien, morte le 27 mai 1760.

Et 5° Eléonore-Emilie de Jauche, mariée à Philippe-Eugène DE THIENNES, seigneur de Warelles et de Lombise, dont elle a eu des enfants.

XV. Philippe-Eugène de Jauche, seigneur de Marthes et de Mamez, décéda en son château de Mamez, près d'Aire, en Artois, le 5 mai 1702. Il avait épousé, par contrat du 4 janvier 1692, Isabelle-Claire-Thérèse DE CROIX (Voir ci-devant, p. 560, ligne 13), morte à Mamez le 5 mars 1739. De ce mariage vinrent :

1° Philippe-Eugène-Albert de Jauche, dit le comte de Mastaing, mort sans alliance en 1724.

2° Balthazar-François de Jauche, dit le comte de Jauche, chevalier, commandeur de l'ordre militaire de Calatrava, commandant des gardes wallonnes, brigadier des armées du roi d'Espagne, puis maréchal-de-camp en 1739, tué à la bataille de Campo-Santo le 8 février 1743, sans avoir pris d'alliance.

3° Philippe-Benoît-Bertin de Jauche, mort en Hongrie au service de l'empereur en 1616, sans avoir été marié.

Et 4° Marie-Félicité de Jauche, chanoinesse de Maubeuge, héritière de ses frères, dame de Mamez et de Marthes, mariée, par contrat du 21 juillet 1728, à Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe comte DE MÉRODE, de Montfort et du St-Empire, marquis de Deynze, veuf de Thérèse-Jeanne-Philippine, née comtesse DE MÉRODE et DE GROESBEECK. Elle mourut à Mamez le 15 août 1762, âgée d'environ 64 ans.

Comtes de Cruyshautem.

XIII. Charles-Robert de Jauche (fils cadet de Jean et d'Anne DE S^{te}-ALDEGONDE, mentionnés ci-devant), fut seigneur de Cruyshautem, de Heyshove et de Helesmes. Il épousa Marie BOGAERT, dame de Moerkercke, fille de François, seigneur de Moerkercke, bourgmestre de la ville de Bruges en 1611 et 1612, et d'Isabeau DE CRASSEY. De cette alliance naquirent :

1° Philippe-François, qui suit.

Et 2° Marie-Michelle de Jauche-de Cruyshautem, morte en 1665, ayant été femme de Nicolas-Ferdinand BASTA, comte d'Hulst, de Mouscron et du Saint-Empire, baron de Heule, grand-bailli de Courtrai, mort en 1682.

XIV. Philippe-François de Jauche, dit Mastaing, fut qualifié comte de Cruyshautem et baron de Moerkercke. Il fut fait grand-bailli du Pays de Waes par lettres du 9 mars 1678, et décéda le 23 février 1683. Il épousa : 1° Marie

DE CLERCQUE-DE WISSOCQ, morte sans postérité, et enterrée dans l'abbaye d'Oost-Eecloo, de l'ordre de Citeaux, à Gand; et 2^o Anne-Thérèse DE HARCHIES-DE VILLE, dite D'ESTREPY, fille de Jean, chevalier, seigneur de Millomez, Hallennes, Arquinghem-le-Secq, Dasinghem, Caethem et Rodes, et de Marie-Antoinette-Florence DE GRIBOVAL, dame de Quevaucamp. Du second mariage sont nés :

1^o Claude-Albert-Florent de Jauche-de Mastaing, comte de Cruyshautem, marié, en 1716, à Marie-Catherine CHARLIER, et mort sans enfants en 1734.

2^o Charles-Joseph de Jauche.

3^o Louis-Ernest de Jauche.

Et 4^o Marie-Françoise de Jauche-de Mastaing, prieure de l'hôpital d'Oudenarde, morte le 11 novembre 1740, à 67 ans.

Armes : *de gueules à la fasce d'or* (Fig. 144) (1).

(Nob., p. 214; Suite du Suppl. au Nob., 1614-1650, pp. 66 et 78.)

JAUPAIN.

François Jaupain fut anobli par lettres de l'empereur Charles VI, du 1 juin 1712. Il portait pour armes : *d'argent à 3 chevrons de gueules, au chef de sinople, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même* (Fig. 1217).

(Nob., p. 635.)

JEKERMANS.

Le roi Charles III, proclamé empereur le 12 octobre 1711 sous le nom de Charles VI, accorda, par ses lettres du 5 septembre 1711, à Corneille de Jekermans, major titulaire au service des États-Généraux des Provinces-Unies, la dignité de baron, applicable, pour lui et ses successeurs, sur quelque terre et seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas catholiques. Ses armes sont : *d'argent à 3 cerfs élanés et mal ordonnés de sable* (Fig. 1218).

(Nob., p. 634.)

LE JEUNE D'ALLEQUERSHEECKE.

François-Bernard le Jeune d'Allequersheecke, résidant à Gand, obtint augmentation d'armes le 20 mai 1770. Il portait : *burelé d'argent et d'azur de huit pièces, la première pièce d'azur chargée d'une étoile à 6 rais d'argent* (Fig. 1219).

(État armorial, pp. 20 et 46.)

JOBERT.

Henri Jobert fut anobli par lettres de l'an 1660.

(Nob., p. 594.)

(1) Les armoiries que nous avons blasonnées ci-devant, p. 95, d'après les *Fragm. généal.*, t. III, p. 144, diffèrent de celles-ci, en ce sens, que la fasce d'or est surmontée d'une autre fasce vivrée du même.

DE LA OU DE JONCHIÈRE.

Robert de la Jonchière, seigneur du dit lieu, dont la mère était une DE BOSSUT (fille de Robert seigneur de Bossut, et d'Anne BOSSUT), épousa Catherine DE MAROTTE, et en eut :

Denis de Jonchière, seigneur de Lerne, la Jonchière, qui épousa Marie DE HERTOGHE, dame de Heyhoeck, fille de Corneille, seigneur du dit lieu, échevin de Gand, et d'Anne D'EXAERDE. — Elle mourut le 13 mai 1659, ayant eu de son dit mari :

1° Jean-Alexandre, qui suit.

Et 2° Winand de la Jonchière, seigneur du dit lieu, époux de Cornélie-Bernardine VAN DRIEL, fille de Schrevel, natif de Dortrecht, conseiller du conseil en Flandres, et de Marie DELLA FAILLE. De ce mariage vinrent :

A. Caroline-Sibille, dame de la Jonchière, alliée à Jean DE MÉAN.

Et B. Marie-Jeanne de la Jonchière, femme de Jean-Charles DE HELLIN, vicomte d'Angest.

Jean-Alexandre de Jonchière, seigneur de Heyhoeck, fut créé chevalier le 8 avril 1652. Il épousa Catherine DE BOUDRY et en eut :

Daniel-Joseph de Jonchière, mort en 1710, ayant épousé Marie-Josèphe DELTENRE, laquelle se remaria, en secondes noces, avec Louis-Joseph DE MONTFLIN, fils de François-Louis, seigneur de Bondorf, colonel de cavalerie, et de Marie-Caroline SPRUYT. — Ces époux demeurèrent à Lessines, en Hainaut. Leurs enfants furent :

1° Jean-Joseph de Jonchière, conseiller du conseil à Mons, mort sans alliance (1).

Et 2° Charles-Procope de Jonchière, aussi mort sans alliance, en Espagne, au service de S. M. C.

Armes : *d'or à la fasce de gueules, chargée de 3 roues à 6 rayons d'argent* (Fig. 1220).

(Fragm. généal., t. IV, p. 12.)

LE JOEUNE.

Laurent le Jœune, seigneur de la cour et du ban de Lulange, au duché de Luxembourg, — Jean-Baptiste le Jœune, avocat au grand-conseil à Malines, — et Joseph le Jœune, seigneur propriétaire de la cour foncière de Fanzel, furent anoblis par lettres du 30 octobre 1733.

Armes : *d'azur au chevron d'or, chargé de 3 œillets au naturel, feuillés et tigés de sinople, accompagnés de 3 étoiles à 6 rais d'or, 2 en chef et 1 en pointe* (Fig. 1221).

(Nob., p. 745.)

(1) Il avait épousé N. HUBLET, de laquelle il n'eut que deux filles, dont l'une fut mariée à N. DU MONT DU MÉNAGE, et l'autre à N. DESMANET, fils de Joseph-Onuphre DESMANET, seigneur de Saines. écuyer par lettres patentes de l'empereur Charles VI, et père, entr'autres, par ce mariage, d'Albert-Xavier-Joseph DESMANET DE GRIGNARD, admis dans la noblesse du royaume des Pays-Bas en 1822.

DE JOIGNY DE PAMELE.

Josse de Joigny, dit de Pamele, chevalier, sire d'Audenaerde, beer de Flandre, baron de Pamele, etc., eut de Catherine DE LA CHAPELLE un fils naturel, nommé François, qui suit.

François de Joigny, dit de Pamele, bailli de la prévôté de Bruges, etc., mourut le 25 janvier 1525, ayant épousé Catherine BREYDEL, laquelle décéda le 8 avril 1537, enterrée à St-Donat à Bruges. De ce mariage vint :

Adolphe de Joigny, dit de Pamele, seigneur de Caestre, conseiller du conseil privé des Pays-Bas, mort le 29 juillet 1547, ayant été marié avec Madeleine VAN DEN HEEDE, laquelle mourut le 12 août 1573. — De cette alliance :

1^o Guillaume de Pamele, chef et président du conseil privé des Pays-Bas, par patentes données à Elvas le 20 février 1581, créé chevalier par lettres signées à Lisbonne le 20 septembre de la même année, mourut sans lignée le 21 janvier 1592.

2^o Adolphe de Joigny de Pamele, créé chevalier par lettres du roi Philippe II, du 9 décembre 1588.

Cette famille fut honorée du titre de baron et obtint décoration d'armoiries par diplôme du 5 août 1773.

Armes : écartelé; aux 1 et 4 fascé de gueules et d'or de 6 pièces; aux 2 et 3 de gueules à l'aigle éployée d'argent. Cimier : une tête et col de lièvre au naturel, entre un vol adossé par ses ailerons, dont une partie, à droite, est de gueules, et l'autre, à sénestre d'or (Fig. 1222).

(Nob., p. 79; Vrai Suppl., p. 39; Nouv. vrai Suppl., p. 31; Mélang. de Généal., p. 25; Etat armorial, p. 20).

JOLLIOT.

Ferdinand Jolliot, natif de Lunéville, en Lorraine, secrétaire honoraire et official jubilaire à la chancellerie du ci-devant conseil suprême aux Pays-Bas, après avoir servi depuis l'année 1741, en qualité d'official, jusqu'à l'année 1755, fut anobli le 30 mai 1761. Il portait : d'azur à la fasce d'or, chargée d'un oiseau de, tenant dans son bec une branche de; la dite fasce accompagnée de 3 croisettes recroisettées, au pied fiché d'argent (Fig. 1223).

(Etat armorial, p. 20).

JONART.

François Jonart, domicilié en Hainaut, fut anobli par lettres du 7 décembre 1706, non enregistrées par le conseiller et premier roi-d'armes.

(Nob., p. 625).

François Jonart (1), domicilié à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 15 mai 1719. Il portait pour armes : *d'azur à la quintefeuille d'or, boutonnée d'argent* (Fig. 1224).

(*Nob.*, p. 675).

DE JONGHE.

Antoine de Jonghe, mort le 9 janvier 1651, et enterré à Nieuwkercke, au Pays de Waes, en la chapelle de Notre-Dame, avec Anne VAN LAMBROUCK, son épouse (2), décédée le 4 janvier 1649, eut pour fils :

Baudouin de Jonghe, seigneur de Walbourg, Bueren et Waerden, haut-échevin du Pays de Waes, lequel mourut en 1673, et fut inhumé dans la dite chapelle, d'où il fut ensuite transporté à St-Nicolas devant le grand autel des pères Récollets, en 1696. Il avait épousé Marie DE HAZE, laquelle obtint déclaration et confirmation que son mari était de la noble famille des DE JONGHE, et que ses enfants nés en légitime mariage pourront continuer le port des armoiries d'icelle, par lettres du roi Charles II du 5 janvier 1690. — Du dit mariage naquirent :

1° Antoine de Jonghe.

2° Justus de Jonghe, haut-échevin du Pays de Waes en 1676, puis conseiller du conseil en Flandres et ensuite du conseil d'Etat, lequel mourut le 3 mars 1714, et gît à St-Nicolas. Il avait épousé N... DE CONINCK, de laquelle il eut :

N... de Jonghe, dame héritière de Bouchoute, qui fut mariée avec Léonard-Mathias VAN DER NOOT, baron de Kiesekum.

3° Melchior de Jonghe.

4° Guillaume de Jonghe, qui suit.

5° Baudouin de Jonghe.

6° Théodore de Jonghe, seigneur de Mandekens et de Waerde, 1684, haut-échevin du Pays de Waes, 1718, trésorier de Gand, époux de N... VAN LANDEGHEM. Leurs enfants furent :

A. Marie de Jonghe.

B. Pétronille de Jonghe.

C. Théodore de Jonghe.

D. Charles de Jonghe.

Et E. Catherine-Thérèse de Jonghe, morte en 1718.

7° Marie-Isabelle de Jonghe.

8° Catherine de Jonghe, alliée à Jean DE LANFRANCHY, mort le 3 février 1689, et inhumé dans l'église de Nieukercke.

9° François de Jonghe.

Et 10° Jeanne de Jonghe.

(1) Probablement le même que François, anobli en 1706.

(2) ANNE VAN LAMBROUCK fut sa seconde femme. Sa première avait été Elisabeth BAERT, fille de Sébastien, clerc de la trésorerie de la ville de Gand, et de Marie SNELLINCKX, petite-fille de Jacques BAERT, échevin de Belcele, et de Marie VAN HAVRE. Baudouin de Jonghe ci-dessus ne naquit pas de la dite ANNE VAN LAMBROUCK, laquelle mourut sans avoir eu d'enfants, mais d'Elisabeth BAERT, qui eut en outre cinq autres enfants, tous nés à Nieuwerkerken.

Guillaume de Jonghe épousa Marie-Thérèse ARENTS, fille de Jean et d'Anne DE COSTERE, et en eut :

Jean-Théodore de Jonghe, seigneur de Somerghem, Walbourg, etc., qui épousa N... DE LANFRANCHY, fille de Jean, sa cousine germaine. Dont un fils et quatre filles.

Mathieu de Jonghe épousa N...., de laquelle il eut :

Mathieu de Jonghe, qui épousa Catherine VAN DER HAEGHEN, fille de Christophe. De ce mariage :

1° Jean de Jonghe, allié à Marie VAN DER HAEGHEN, fille de Pierre et de Marie DE MEYERE. Leur fille, Marie de Jonghe, fut femme de Jean-Baptiste D'HANE.

2° Elisabeth de Jonghe, mariée à Mathieu MAELCAMP, fils d'Adrien et de Catherine VAN DER PLASSCHEN.

Et 3° Mathieu de Jonghe, lequel épousa Florence VAN DER MACHELE. — De ce mariage vint :

Bernard de Jonghe, époux de Marie VAN HOUWEGHEM, laquelle le rendit père de :

1° Regnier de Jonghe.

2° N... de Jonghe, femme de Jean-Baptiste VAN DE VYVERE, qui portait pour armes : *d'azur à 3 poissons rangés en fasce d'argent* (Fig. 1225).

Et 3° N... de Jonghe, alliée avec Antoine VAN DE WOESTYNE, dont les armes étaient : *de sable, au chevron et trois coquilles d'argent* (Fig. 1226).

Maximilien de Jonghe, prêtre, à Gand, obtint réhabilitation de noblesse et anoblissement de nouveau, en tant que besoin serait, par lettres du 5 oct. 1712.

Théodore-Joseph de Jonghe, conseiller-procureur-général du conseil de Flandres, à Gand, fut créé vicomte et obtint décoration d'armes, par lettres patentes du 22 décembre 1772, et mourut le 4 juin 1776. Il épousa Agnès-Josèphe MAELCAMP. De ce mariage naquit :

Théodore-Jean-Joseph-Ghislain vicomte de Jonghe, fils unique, qui épousa, le 22 août 1773, Isabelle-Marie-Colette-Ghislaine VILAIN, née le 22 février 1755, fille de Jean-Jacques-Philippe vicomte DE VILAIN, chevalier de l'ordre royal de St-Louis, grand-bailli de la ville de Gand, et de sa seconde femme Marie-Angélique-Françoise DU BOIS.

Armes : *fascé d'argent et d'azur de 8 pièces; l'écu sommé d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un buste vêtu, fascé d'argent et d'azur de 8 pièces, la tête de carnation posée en fasce, virolée d'argent, ayant au col un rabat du même* (Fig. 1227).

(*Nob.*, pp. 561 et 655; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 298; *Vrai Suppl.*, p. 209; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 198; *Fragm. général.*, t. IV, pp. 41 et 77; *Etat armorial*, p. 21.)

DE JOUX. — VOYEZ DE GRAMMONT.

DE JURMANOWITSCH-DE MAZINCA.

N.... de Jurmanowitsch-de Mazinca, originaire de la Croatie, immatriculé dans le cercle de la noblesse de la Haute et Basse-Autriche, épousa une comtesse DE FIEGER, de laquelle il eut :

Jean-Joseph de Jurmanowitsch-de Mazinca, qui épousa Louise DE SCHORLEMMER-OBERHAGEN. De ce mariage vint :

Otton, dit le baron de Jurmanowitsch-de Mazinca, officier d'infanterie, pensionné au service de leurs hautes puissances, les Etats-Généraux des Provinces-Unies, qui eut pour femme Jeanne-Claire-Eugénie DE GOETHEM, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Brigitte-Jacobe VAN HOECKE (Voyez DE GOETHEM, *famille*). — Ces époux moururent sans postérité.

(*Nouv. vrai Suppl.*, pp. 199 et 200).

KEERLE.

Pierre de Keerle, natif d'Ypres, fut anobli par lettres du 31 janvier 1645, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'argent à 3 quilles d'azur, 2 et 1, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur; cimier : une quille de l'écu* (Fig. 1228).

(*Nob.*, p. 284; *Vrai Suppl.*, p. 141; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 106.)

DE KEMPENEER OU KEMPENERE.

Philippe de Kempeneere épousa Claire VAN OVERSTRAETEN, de laquelle il eut :

Charles de Kempeneere, commissaire extraordinaire des montres des gens de guerre, anobli par lettres datées de Madrid du 9 juillet 1679. Il épousa Anne-Catherine REYNEN, fille de Godefroid et de Catherine VAN HEYMBEKE. De ce mariage vinrent :

1^o Philippe de Kempeneere, capitaine de cavalerie au régiment de don Martin de Cordua, pour le service de S. M. C., mort sans alliance.

2^o Catherine de Kempeneere, mariée, le 17 décembre 1669, à François VAN HEYMBEKE, fils de Jacques et de Jeanne VAN NEVELE, dont elle eut deux fils et une fille, morts sans alliance.

Armes : *de sinople au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sinople, et au-dessus, en cimier, un sauvage naissant de carnation, couvert et couronné de feuilles de lierre de sinople, tenant de chaque main une faucille d'argent, emmanchée d'or* (Fig. 1229).

(*Nob.*, p. 501; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 218.)

VAN, VAN DEN OU DE KERCHOVE.

- I.** Guillaume van Kerchove, bourgmestre de Nieuport et ruwaerd (gouverneur) de Dixmude, mort le 27 février 1538, épousa : 1° Anne-Marie KNIBBE; et 2° Jossine VAN DER GRACHT, veuve de Jacques DE BERCH, et fille de Romain VAN DER GRACHT et d'Isabeau HELLYNCK. Du premier mariage vint :
- II.** Josse de Kerchove épousa, en 1522, Adrienne DE BERCH, fille de Jacques et de Jossine VAN DER GRACHT, mentionnés ci-dessus. Leurs enfants furent :
- 1° Guillaume, qui suit.
 - 2° Jacques van den Kerchove, gentilhomme de la maison du duc d'Arschot, mort à Augsbourg, sans avoir été marié.
 - 5° Jérôme van den Kerchove, échevin du Franc de Bruges, qui, par sa femme Jeanne HEURLEBOUT, fut père de :
Jacques van den Kerchove, mort le 23 janvier 1607, après avoir épousé Catherine DE MALDEGHEM, morte en février 1605, d'où vinrent :
A. Isabelle de Kerchove, mariée à son cousin, issu de germain, Nicolas VAN DEN KERCHOVE, seigneur de Mediepe.
Et B. Jossine de Kerchove, morte sans alliance.
- III.** Guillaume van den Kerchove, seigneur de Vaulx, épousa, en 1543, Isabelle DE L'ESPINOY, née le 29 mai 1525, fille d'Etienne, seigneur de l'Espinoy et de Linges, et de Catherine LE NOIR. Il fut premier échevin de la ville d'Ypres en 1571, 1575 et 1577. Ses enfants furent :
- 1° Guillaume van den Kerchove, seigneur de Mediepe et de Steenwaersvelde, premier échevin de la ville d'Ypres en 1586, 1588 et 1590, allié à Claire PENEL-DE LALAING, fille de Léon, seigneur de la Barre, et de Marie DE ZINNEGHEM. — De cette alliance vinrent :
A. Guillaume van den Kerchove, prêtre.
B. Nicolas van den Kerchove, seigneur de Mediepe, mort le 14 juin 1630, ayant épousé sa cousine, issue de germain, Isabelle DE KERCHOVE, ci-dessus nommée, de laquelle tous les enfants sont morts sans postérité légitime.
Et C. Pierre van den Kerchove, seigneur de Steenwaersvelde, premier échevin de la ville d'Ypres en 1625, 1628, 1631 et 1652, puis chanoine de l'église cathédrale de St-Martin de la même ville.
 - 2° Josse, qui suit.
 - 3° Charles, auteur de la *Branche des seigneurs de Swaenenborch*, rapportée plus loin.
 - 4° Antoine van den Kerchove, mort sans alliance.
Et 5° Adrienne van den Kerchove, mariée à Gilles LOISIR, fils de Léon, et d'Isabeau DE POLINCHOVE.
- IV.** Josse de Kerchove, seigneur de Vaulx, fut pourvu de la charge de premier secrétaire de la ville de Gand, par lettres du roi Philippe II du 22 juin 1581. Il mourut le 11 mai 1624, ayant épousé Jeanne DE HEURNE, laquelle décéda

sa veuve le 19 juillet 1637. — Elle était fille unique de Jacques DE HEURNE, mort en janvier 1580, le dernier mâle de sa famille, et de Marguerite DE MOOR. — De cette alliance vinrent :

1° Martin de Kerchove, capucin.

2° Josse de Kerchove, augustin à Gand.

3° Jean de Kerchove, qui suit.

4° Catherine de Kerchove, religieuse à l'hôpital d'Audenarde.

5° Jeanne de Kerchove, religieuse carmélite à Louvain.

6° Claire de Kerchove, mariée à Jean DE GRUUTERE, seigneur d'Anvaing, créé chevalier le 8 avril 1642, échevin de la ville de Gand en 1651 et 1654, fils de Josse DE GRUUTERE, seigneur d'Anvaing, et de Jeanne DE HEMBIESE.

7° Philippotte de Kerchove, morte à Bruges le 12 août 1668. Elle avait épousé, en premières noces, Louis LE POYVRE, seigneur d'Emaus, et, en secondes noces, Claude-Philippe DE BRUNE, seigneur de la cour de Gendtbrugge et de Volandere, dont elle fut la seconde femme.

V. Jean de Kerchove, seigneur de Vaulx et de Champagne, échevin de la ville de Gand, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 23 octobre 1640. Il avait épousé, le 23 octobre 1635, Jacqueline DE LA DEUZE, fille de François, seigneur d'Etichove, et d'Agnès DE LA HAMAIDE, dite D'ANVAING. Leurs enfants furent :

1° Josse, qui suit.

2° Jean van den Kerchove, seigneur de Vaulx, échevin de la keure de Gand en 1678, mort sans enfants le 20 août 1706. Il avait été marié, le 24 mai 1689, à Hélène-Thérèse DE NIEUWMUNSTER, veuve de Jean-Baptiste DE STOPPELAERE, seigneur de Portes, décédée en octobre 1708, et fille de Pierre-Charles seigneur de Nieuwmunster et d'Hélène DE CROMBRUGGHE.

3° Jeanne de Kerchove, mariée à Henri GAGE, chevalier, seigneur de Ryhove et Van der Woestyne, colonel d'un régiment écossais au service d'Espagne et colonel d'infanterie pour le service de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne.

Et 4° Marie de Kerchove, religieuse au cloître dit de Deynze, à Gand.

VI. Josse de Kerchove, seigneur d'Etichove et de la Deuze, prit pour femme, le 15 avril 1671, Marie-Jeanne DELLA FAILLE (selon d'autres Jeanne-Marie), fille de Jean-Baptiste, chevalier, seigneur d'Huyse et d'Audegoede, grand-bailli de la ville de Gand et de la châtellenie du Vieux-Bourg, et de Barbe TRIEST, dame d'Overacker. Elle se remaria, en secondes noces, à François Louis-Balthazar D'ONGNIES, baron de Courières et d'Ourges, gouverneur et grand-bailli d'Audenarde, et mourut le 14 septembre 1733, ayant eu de son premier mariage :

VII. Jean-François de Kerchove, mentionné ci-dessus, seigneur d'Etichove, de la Deuze et de Vaulx, mort le 29 juillet 1733, ayant été marié avec Anne-

Isabelle LANCHALS, baronne d'Exaerde, dame d'Olsene, Denterghem, Oesselghem, Gotthem, Straeten et Ghelubroeck, laquelle lui survécut jusqu'au 13 août 1735. — Il laissa de ce mariage quatre enfants, savoir :

1^o Engelbert-Martin-Joseph, qui suit.

2^o Jean-François de Kerchove, seign^r de Denterghem, mort le 21 déc. 1756, ayant épousé Thérèse-Isabelle VAN DE VYVERE. Leurs enfants, au nombre de trois, furent :

A. Engelbert-Martin-Joseph de Kerchove, mort le 7 juin 1749, âgé de 6 ans.

B. Jean-François-Joseph de Kerchove, seigneur de Denterghem, Steenkercke et Vault, né le 31 juillet 1747, marié, le 23 août 1773, à Sabine-Jeanne-Ghislaine DELLA FAILLE, fille aînée d'Emmanuel-Jean-Joseph comte DELLA FAILLE, seigneur d'Ecloo, Assenede, etc., et de Sabine-Jacqueline-Josèphe DE GHELLINCK. — De ce mariage naquirent : a. Emmanuel-Jean-François-Ghislain de Kerchove, né le 7 juillet 1774; et b. Jean-François-Désiré-Joseph-Ghislain de Kerchove, né le 11 septembre 1775 (1).

Et C. Charlotte-Maximilienne-Josèphe de Kerchove, née le 18 mai 1745, alliée, le 26 juin 1774, à Jean-Baptiste-Pierre-Joseph DE GHELLINCK, fils cadet d'Adrien-Xavier, seign^r d'Elseghem, Langeraege, Halle, Colmont, etc., et de Thérèse-Françoise-Pétronille NIEULANT.

3^o Gérard-Joseph de Kerchove, seigneur d'Oesselghem, de Gotthem, Mullem, etc., homme de fief de la châtellenie du Vieux-Bourg, à Gand, en 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757 et 1758, mort le 3 mai 1763, ayant épousé Marie-Anne-Colette DELLA FAILLE, dame de Ter-Elst, née le 13 mars 1701, fille de Guillaume-Albert, conseiller au conseil de Flandres, et de Jeanne-Françoise DE MEY DE TER-ELST. — Dont deux fils, savoir :

a. Emmanuel-Jean-Baudouin de Kerchove, seigneur d'Oesselghem, de Gotthem, etc., marié : 1^o, le 25 juin 1760, à Constance-Antoinette DE TASSIS, morte, sans hoirs, d'une suite de couches le 14 février 1762, fille d'Ignace-François, seigneur de Ballegem, et de Marie-Louise-Colette-Scholastique VAN DER HAGHEN, baronne de Herderssem, dame du pays de Rosselaer, de Meere et de Wulfsberghe; 2^o, le 11 avril 1763, à Marie-Françoise DE HEEMS, fille de Jean-Baptiste-François baron DE HEEMS, seigneur de Luchteren et Van den Buysere, sous-bailli de la ville de Gand, et de Marie-Elisabeth STAPPENS, sa première femme. — De cette alliance vinrent : 1^o Emmanuel-Philippe-Marie-Colette de Kerchove, né le 4 janvier 1767;

(1) c. Eugène-Jean-Baptiste-Joseph-Ghislain de Kerchove, né le 17 janvier 1780.

d. Constant-Ghislain comte de Kerchove de Dentergem, né le 31 décembre 1790, époux de Pauline-Colette-Ghislaine DE LOOSE, dont :

1^o Stéphanie-Pauline-Colette-Ghislaine, mariée à Isidore comte DE BUEREN.

2^o Charles-Constant-Colette-Ghislain, marié à Eugénie-Thérèse-Marie-Ghislaine DE LIMON DE STEENBRÜGGHE.

3^o Ida-Caroline-Eugénie-Ghislaine, douairière d'Edouard-Edmond-Jacques-Marie baron DE CROMBRUGGHE DE LOORINGHE

4^o Ernest-Ghislain, marié à Léonie-Marie-Ghislaine marquise RODRIGUEZ D'EVORA Y VEGA.

2^o Jeanne-Adrienne-Colette de Kerchove, née le 26 février 1765; et 3^o Marie-Josèphe-Thérèse-Colette de Kerchove, née le 4 mars 1772.

Et *b.* Jérôme-François de Kerchove, seigneur de Ter-Elst, qui épousa, le 9 juillet 1763, Marie-Florence-Alexie ROBERT, fille aînée de Léger-Charles-Maximilien, seigneur de Grand-Maurepas, et d'Angélique-Françoise DE SAINT-GENOIS. — Leurs enfants furent : 1^o Charles-Marie-Jérôme-Ghislain de Kerchove, né le 17 juin 1766, baptisé à St-Michel, à Gand; — 2^o Louis-Amand-Fidèle de Kerchove, baptisé en la même église, le 11 août 1768; — 3^o Henri-Ghislain, aussi baptisé en la même église, le 23 janvier 1774; — Et 4^o Thérèse-Philippine-Colette de Kerchove, baptisée le 28 mars 1771, en ladite église de St-Michel.

Et 4^o Marie-Charlotte de Kerchove, morte le 17 avril 1749, ayant été mariée à Jérôme-Olivier LIMNANDER, seigneur de Zulte, lequel lui survécut jusqu'au 12 juin 1768. Il était fils de Jérôme-Sébastien LIMNANDER, seigneur de Zulte, mort le 13 octobre 1742, et de Jeanne-Marie REKENAERE, morte le 20 août 1714. Ces époux eurent postérité.

VIII. Engelbert-Martin-Joseph de Kerchove, baron d'Exaerde, seigneur d'Etichove, de la Deuze, d'Olsene, etc., obtint des lettres patentes du 31 mars 1742, portant confirmation de la terre d'Exaerde en titre de baronnie pour lui et ses descendants mâles et femelles, avec décoration des supports, — *l'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron, et supporté à droite d'un griffon d'or, armé et langué de gueules, à sénestre d'un lion aussi d'or, armé et lampassé de gueules.* Il mourut à Gand le 21 février 1748, ayant épousé Marie-Isabelle-Baldine DE ZINZERLING, laquelle lui survécut jusqu'au 24 novembre 1756. — Cette dame était fille de François-Adolphe baron DE ZINZERLING et du St-Empire, envoyé de l'empereur Charles VI auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, et de Cornélie-Adrienne-Baldine COSTENBURG. — Ils eurent deux enfants, savoir :

1^o Albert-Désiré, qui suit.

Et 2^o Marie-Charlotte-Adrienne-Ghislaine de Kerchove, mariée, le 29 décembre 1765, à Charles-François-Joseph PIERS, seigneur de Walle, fils aîné de Jean-Charles, seigneur de Walle, haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, et de Marie-Théodore TRIEST.

IX. Albert-Désiré-Xavier de Kerchove, baron d'Exaerde, seigneur d'Etichove, la Deuze, d'Olsene, etc., né le 2 octobre 1736, épousa à Gand, le 29 septembre 1761, Camille-Josèphe-Ghislaine DE LENS, fille aînée de Nicolas-François, seigneur d'Oyeghem, de Ponches, de Gros, de Ter-Beken et Bavichove, maréchal héréditaire de West-Flandre (Flandre-Occidentale), et de Liévine-Hippolyte DE BEER, dame de Morsele. De ce mariage naquirent :

1^o Louis-Robert-François-Désiré de Kerchove, fils aîné, né à Gand le 23 août 1762, y fut baptisé en l'église paroissiale de St-Michel.

2^o Alexandre-Ghislain-Marie-Désiré de Kerchove, second fils, né à Gand le 8 mars 1764, et baptisé en la dite église.

3° Henri-Charles-François-Ghislain de Kerchove, troisième fils, né à Gand le 29 mai 1767, y baptisé en l'église de St-Nicolas.

4° Ferdinand-Engelbert-Marie-Joseph de Kerchove, quatrième fils, né à Gand le 14 septembre 1773, et baptisé en la même église.

5° Marie-Camille-Josèphe-Adélaïde-Ghislaine de Kerchove, fille aînée, née au château d'Etichove le 7 juillet 1765.

6° Marie-Charlotte-Josèphe-Ghislaine de Kerchove, seconde fille, née à Gand le 29 janvier 1769, et baptisée à St-Nicolas.

Et 7° Marie-Henriette-Josèphe-Baldine de Kerchove, troisième fille, née à Gand le 27 mars 1776, et y baptisée en la dite église.

Branche des Seigneurs de Swaenenborch.

IV. Charles van den Kerchove (troisième fils de Guillaume et d'Isabelle DE L'ESPINOY, mentionnés ci-devant), fut allié à Antoinette DE MARBAIS. Il eut de cette alliance :

1° Guillaume van den Kerchove, seigneur de Swaenenborch, capitaine d'infanterie, mort sans alliance.

2° Josse van den Kerchove, mort en célibat.

3° Charles, qui suit.

4° Alexandre van den Kerchove, cornette de la compagnie du comte de Mouscron, mort sans avoir été marié.

Et 5° Marie van den Kerchove, mariée à Nicolas DES MARTIN, à Tournai.

V. Charles van den Kerchove, seigneur de Swaenenborch, haut-échevin du Pays de Waes, mort en 1660, avait épousé Pauline DE STEELANT, morte en 1653, fille de Paul, haut-échevin du Pays de Waes, et de Jacqueline DE CORTEWYLE. De cette alliance vinrent :

1° Charles, qui suit.

2° Philippe van den Kerchove, mort jeune.

Et 3° Jean-Ferdinand van den Kerchove, aussi décédé jeune.

VI. Charles de Kerchove, seigneur de Swaenenborch, haut-échevin du Pays de Waes, mourut le 16 décembre 1691 et fut inhumé à Waesmunster. Il avait épousé, le 2 août 1673, Florence DE CORDES, dite DE WADRIPONT, fille de Charles, seigneur de Basseghem, et d'Anne VAN DER BEKE, de laquelle sont nées deux filles, savoir :

1° Anne-Caroline de Kerchove, qui suit.

Et 2° Angéline de Kerchove, mariée en décembre 1705 à Hyacinthe-François baron DE GODIN, seigneur de Beaumez, Merlicourt et Ter-Borch, capitaine d'infanterie au service d'Espagne.

VII. Anne-Caroline de Kerchove, fille aînée, dame de Swaenenborch et de Basseghem, fut mariée, en premières noces, le 8 janvier 1699, à Charles-François

LE GILLON, seigneur de Wulfsberghe, mort en octobre 1720; et, en secondes noces, en 1721, à Paul-François baron DE SPRONCKHOLF, duquel elle n'eut point d'enfants.

Armes : échiqueté d'argent et d'azur, au chef d'or, à un pigeon volant d'azur, becqué et membré de gueules, tenant par le bec une branche d'olive au naturel. Cimier : une tête et col d'aigle d'or entre un vol du même (Fig. 1230).

(Nob., pp. 238 et 282; Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas, 1630-1661, p. 71; Vrai Suppl., p. 155; Nouv. vrai Suppl., pp. 99, 103, 106 et 265; Mélanges de Généal., pp. 16 et 92; Etat armorial, p. 21.)

VAN DEN KERCKHOVE.

Charles van den Kerckhove, bailli de la ville, keure et franchise d'Eecloo, fut anobli par lettres du 8 juin 1676. Ses armes étaient : coupé, au 1^{er} d'azur à 6 besants d'or en pal, 3 et 3, et une étoile du même en abîme; au 2^e d'or plein. Cimier : l'étoile de l'écu (Fig. 1231).

(Nob., p. 484; Nouv. Vrai Suppl., p. 165.)

DE KERCKHOVE.

Guillaume de Kerckhove, seigneur de Crayenhof, depuis interprété Crayencourt, épousa, l'an 1528, Joachime DE LA CORNHUUSE, fille de Nicolas, et de Joachime DE GUISELIN. De ce mariage :

Nicolas de Kerckhove, seigneur de Crayencourt, allié à Marie DE BAILLES, de laquelle il eut :

1^o François, qui suit.

Et 2^o Jossine de Kerckhove, femme de Jean PEUSSIN.

François de Kerckhove, seigneur de Crayencourt, épousa Marguerite DE ZWEENE, fille de Jean et de Léonore DE MALEGHER, et en procréa :

1^o Jean, qui suit.

2^o François de Kerckhove, écuyer, seigneur du Fael, créé chevalier par lettres du 20 octobre 1632, enregistrées à Lille, marié à Marie VAN DER GRACHT.

Et 3^o Adrienne de Kerckhove, marié avec N... KINDT.

Jean de Kerckhove, seigneur de Crayencourt, lieutenant de Hesdin, épousa Marie DE COLOMBY.

Armes : d'argent à 3 griffons de sable, armés et lampassés de gueules. Cimier : un griffon naissant de l'écu (Fig. 1232).

(Nob., p. 247; Vrai Suppl., p. 117; Nouv. Vrai Suppl., p. 92; Fragm. généal., t. III, p. 119; Mélang. de Généal., p. 81.)

VAN DEN KERCKHOVE, DIT VAN DER VARENT.

Jean van den Kerckhove, dit van der Varent, bourgmestre d'Alost, fut créé chevalier par lettres de l'an 1664. — Il portait pour armes : d'argent à la bande fuselée de sable. Cimier : un buste de maure, lié d'argent et vêtu de même (Fig. 114).

(Nob., p. 435; Nouv. vrai Suppl., p. 147.)

DE KERPEN.

Dominique de Kerpen épousa Catherine BOSCH, dame de Vertryck, Quabeeck, etc. Leur fils Dominique-Pierre de Kerpen, seigneur de Vertryck, Quabeeck, etc., natif de Bruxelles, fut anobli par lettres datées de Madrid du 29 juillet 1699.

Jacques de Kerpen, directeur-général des postes des Pays-Bas, obtint des supports avec bannières et le titre de baron, applicable sur telle seigneurie qu'il choisirait sous le nom de Kerpen, par lettres du 19 septembre 1739.

Armes : *d'argent à 5 fusées de gueules, posées en fasce* (Fig. 1233).

(*Nob.*, pp. 610 et 792; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 268.)

VAN KERRENBROECK.

André van Kerrenbroeck, avocat au conseil de Brabant, fut anobli par lettres de l'an 1666. Ces lettres ne furent point levées à cause de son décès.

(*Nob.*, p. 444; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 152.)

André van Kerrenbroeck, avocat au conseil de Brabant, mort en 1666 (probablement le même que ci-dessus), avait épousé Jeanne-Marie VAN HOVE, dame de Bouchout, laquelle, étant sa veuve, obtint anoblissement pour lui, ses enfants, sa postérité et lignée tant mâles que femelles, nés et à naître en légitime mariage, par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 15 juillet 1700. — Du dit mariage vinrent :

1^o Henri de Kerrenbroeck, seigneur de Tertommen, Borcht, Oyck et Haute-Croix, conseiller du conseil de Brabant, auquel le roi Charles II permit pour lui et ses descendants en ligne directe et collatérale, mâles et femelles, de porter le titre de vicomte de Grimberghe, par acte du 13 avril 1694. Il mourut en 1699, sans laisser de postérité d'Angélique-Thérèse DE MARSELAER, son épouse, et eut pour héritier son frère cadet Ignace-Henri.

Et 2^o Ignace-Henri de Kerrenbroeck, secrétaire du grand-conseil à Malines, qui épousa Anne-Catherine SANTES, veuve de Jean VAN DEN BRANDE, chevalier, et en eut :

Catherine-Thérèse de Kerrenbroeck, vicomtesse de Grimberghe, dame de Borcht, Tertommen, etc., mariée avec son cousin germain Jean-François VAN DEN DYCKE, créé vicomte de Grimberghe le 29 août 1722 (Voyez p. 695, article VAN DEN DYCKE).

Armes : *d'or à 3 coqs de sable, crévés, barbés et membrés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une tête et col de coq de sable, crévée et barbée de gueules, entre un vol d'or* (Fig. 1234).

(*Nob.* pp. 444, 586 et 613; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 152.)

KERREMANS, KEREMAN, KEREMANS OU KEEREMANS.

- I.** Jean Keremans, échevin à Malines, épousa Elisabeth VLEMINCKX, et en eut :
- 1° Catherine Keremans, alliée à Nicolas VAN DEN STEENE, fils de Godefroid, et d'Elisabeth STOOVERS, laquelle était sa veuve en 1344.
 - 2° Henri Keremans, curé de la paroisse de S^t-Nieldes-en-Putte l'an 1343.
 - 3° Jean, qui suit.
- Et 4° Guillaume, rapporté après la postérité de son frère Jean.
- II.** Jean Keremans épousa Agnès DE HELT, sœur de Jean DE HELT, décédé en 1349.
- De ce mariage :
- 1° Guillaume, qui suit.
 - 2° Jean Keremans, rapporté après la postérité de Guillaume.
- III.** Guillaume Keremans, échevin de Malines en 1359, écoutête en 1366, communimaitre en 1375, et encore écoutête en 1377, épousa Catherine VAN DUFFEL, sœur de Jacques, chevalier, et en eut :
- 1° Jean Keremans, communimaitre, échevin, chef-doyen, receveur de Malines et conseiller du comte de Flandres en 1374 et 1394, époux de Catherine VAN ADEGHEM, fille de Roland et d'Elisabeth VAN HEFFENE. De cette alliance vinrent :
- A. Guillaume Keremans, junior, allié à Marguerite VAN ADEGHEM, ex-mâtre Marguerite VAN DER HEYDEN.
 - Et B. Catherine Keremans, mariée : 1° à Jean MYS; et 2° à Henri VAN HOFSTADEN, fils de Gérard. — Du 1^{er} lit naquit Jeanne MYS, femme de Gérard VAN DER AA.
- Et 2° Guillaume, qui suit.
- IV.** Guillaume Keremans, échevin de Malines et conseiller du comte de Flandres en 1390 et 1394, épousa Marie VAN RANST, dame de Vryssele-sous-Cumptich, fille de Henri et de Marguerite VAN VRYSSLE. — De cette alliance vinrent :
- 1° Jacques, qui suit :
 - 2° Jean Keremans, communimaitre, échevin et conseiller de Malines de l'an 1405 jusqu'en 1415.
- Et 3° Catherine Keremans, laquelle épousa Wauthier BAU, communimaitre de Malines, mort en mai 1380, fils de Wauthier et de Sapientia VAN EXAERDE. — Dont :
- Wauthier BAU, seigneur d'Eeckhoven et de Vryssele, époux d'Elisabeth VAN RANST, fille d'Henri, seigneur de Kessel, et d'Elisabeth VAN MORSEN, dame de Boxel, par laquelle il fut père de :
- a. Henri BAU, seigneur d'Eeckhoven, lequel épousa Jeanne D'ENGHIEN, et en eut Elisabeth BAU, dame d'Eeckhoven, alliée à Jean VAN CORTEMBAGHE, seigneur de Keerberghe.
 - b. Charles BAU, chevalier de Jérusalem, qui testa en 1452.
 - Et c. Agnès BAU, mariée, le 3 février 1476, à Jean VAN BERCHEM, chevalier.

- V.** Jacques Keremans, *alias* van Ranst, seigneur de Vryssele, épousa Marguerite SCHAVAERT, à Bruxelles, et en eut :
- VI.** Hosten Keremans, *alias* van Ranst, seigneur de Vryssele, mort sans alliance.

Postérité de Jean Keremans, second fils de Jean et d'Agnès DE HELT, mentionnés ci-devant.

- III.** Jean Keremans, communimaitre et échevin de Malines dès l'an 1343 jusqu'en 1369, mourut communimaitre le 2 février de la même année, ayant épousé Catherine VAN AERSCHOT, les armes de laquelle sa postérité a portées au premier canton. De ce mariage vinrent :
- 1° Jean Keremans, communimaitre, échevin et juré de la ville de Malines dès l'an 1366 jusqu'en 1382, lorsqu'il mourut. Il avait épousé, en 1378, Marguerite VAN SWYVEGHEM, fille de Wauthier et de Marguerite VAN LATHEM, laquelle se remaria ensuite avec Wauthier BAU en 1401, et mourut en 1404, à Rodecluisen.
- Et 2° Guillaume, qui suit :
- IV.** Guillaume Keremans, communimaitre, échevin, doyen et receveur de Malines dès l'an 1382 jusqu'en 1395, épousa Catherine NOELS, dont la mère était une VAN INGELMUNSTER. Leurs enfants furent :
- 1° Jean, mort sans alliance.
- Et 2° Guillaume Keremans, qui suit :
- V.** Guillaume Keremans de Bersele épousa Catherine VAN DELBROUCK, fille de Henri, chevalier, et de Catherine VAN BERINGHE, fille de Wauthier VAN BERINGHE et d'Elisabeth dame DE HOLLAKEN. Leur fils Jean suit.
- VI.** Jean Keremans de Bersele, épousa Catherine DE NEVE, fille de Guillaume et d'Elisabeth COLIBRANTS. — Il mourut au mois de mars 1472, elle au mois de mai 1484, et gisent à Bersele sous une belle pierre sépulcrale avec leurs quartiers. — Du dit mariage vinrent :
- 1° Jean Keremans, 1491, 1499, qui épousa Selia CALUWAERT, et fonda la chapelle du Nom de Jésus dans l'église de St-Pierre à Malines. Il mourut sans postérité.
- 2° Henri, qui suit.
- Et 3° Guillaume Keremans.
- VII.** Henri Keremans de Bersele épousa Catherine VINCX, fille d'Art et de Catherine VAN LANGHERODE, fille d'Antoine et de Catherine T' SAS. Il mourut en 1486. Leur fils Antoine suit :
- VIII.** Antoine Keremans, seigneur de Pelgrim, échevin de Malines en 1537, 1539, 1540, 1541 et 1542, épousa Anne CALUAERTS (CALUWAERT), seconde

filles de Pierre et de Madeleine ROELANDTS. — Il mourut en 1543, et gît dans la dite chapelle du Nom de Jésus. — Leurs enfants furent :

1° Lucie Keremans ou Keeremans.

2° Anne Keeremans.

3° Jean-Baptiste, qui suit.

4° Henri Keeremans.

Et 5° Regnier Keeremans, échevin à Malines, qui épousa, en 1575, Claire PEETERS, fille de Jean, seigneur de Vossmar, stadthouder des fiefs de Malines, et d'Elisabeth DE CORDES. — De cette alliance naquirent :

A. Jean-Regnier Keeremans, échevin de la ville de Malines, mort sans alliance.

B. Lucrèce Keeremans, alliée à Jean ROBERTI, échevin et trésorier de Bruxelles.

C. Claire Keeremans, à mariée Jean BAUWENS VAN DER BOYEN, conseiller et maître de la chambre des comptes en Gueldres.

Et D. Jeanne Keeremans, femme de Jean VAN HOOFS, fils de Robert, seigneur de Patinenberg, et d'Anne DE CARNYN.

IX. Jean-Baptiste Keeremans de Bersele, échevin et trésorier dès l'an 1561, mort en 1582, ayant épousé Catherine COLYNS, fille de Jean, conseiller au grand-conseil de Malines, et de Madeleine VAN DEN EEDE. Dont :

X. Jean Keeremans, chevalier, seigneur de Hoogbergen, lequel épousa : 1° Marguerite DE GRYSERRE, et 2° Marie VAN DER DILFT. — Il mourut en 1615, et gît dans l'église de St-Jean, à Malines. — Du 1^{er} lit vinrent :

1° Anne Keeremans, alliée à Philippe D'HOROSCO, vicomte de Bergues-St-Winoc, seigneur de Haudeghem.

Et 2° Marguerite Keeremans, mariée à Philippe DE MASSIET, seigneur de Beveren, Pelgrim, etc.

Postérité de Guillaume Kereman, fils cadet de Jean et d'Elisabeth VLEMINCKX, mentionnés ci-devant.

II. Guillaume Kereman fut communimaître de la ville de Malines, et mourut premier échevin en 1359, la veille de St^e-Gertrude. Il avait épousé Elisabeth VAN STALLE, dont les biens nommés *het Steenken*, à Hombeeck, près de Leliendaël, et le moulin près du *Peerdekerckhof*, furent l'héritage. — De cette alliance naquirent :

1° Henri Kereman, 1349.

2° Gilles, qui suit.

3° Catherine Kereman, alliée à François, fils de Gérard RADEVAERT et de Sophie VAN ROGBROECK. Elle était morte en 1363.

Et 4° Rombaut Kereman, six fois communimaître de Malines de 1383 jusqu'à 1394, lequel épousa, en premières noces, Catherine VAN BERINGEN,

filles de Henri et de Catherine VAN EPPEGEM, — et, en secondes noces, Barbe VAN ZICHELEN. — Du lit naquit :

Elisabeth Kereman, alliée à Gabriel TRIAPIN, seigneur de Berthoutsdam, communimaitre de Malines, mort en 1429, fils de Jean et de Catherine RADEVAERT. Dont deux fils, savoir : 1° Gabriel TRIAPIN, seigneur de Berthoutsdam, communimaitre de Malines en 1436, époux de Catherine VAN ZICHELEN, fille de Pierre et d'Agnès VAN IMMERSELE, et 2° Christophe TRIAPIN, communimaitre de Malines en 1457 et 1467.

III. Gilles Kereman, échevin et chef-doyen de Malines, seigneur de Steen, près de Leliendael, fonda la chapelle de St-Christophe. Il épousa Jeanne VAN HEYMBEKE, fille de Jean et d'Elisabeth DE WINTER, et en procréa :

1° Elisabeth Kereman, religieuse à Herckenrode.

2° Henri, qui suit.

Et 3° Catherine Kereman, alliée à Eustache RAIT, 1387. Dont Peregrin RAIT, 1414.

IV. Henri Kereman, seigneur de Steen, échevin de Malines en 1417 et 1429, épousa Elisabeth VAN VOOSDONCK, fille de Wauthier et d'Elisabeth VETTEKENS. Il mourut en 1431, et elle était remariée, en 1442, à Antoine BRABANT. — De ce mariage naquirent :

1° Philippe, qui suit.

2° Henri Kereman.

3° Gilles Kereman, chevalier de Jérusalem, enterré au chœur à Put, sous une pierre sépulcrale, sculptée avec les décorations de chevalier, 1438.

4° Jean Kereman, drossard du pays de Malines, mort sans enfants, 1477, de Marguerite VAN HOFFSTADEN, qu'il avait épousée en 1438, fille de Pierre et de Marguerite CONINX.

5° Elisabeth Keremans, religieuse à Béthanie.

6° Agnès Keremans, religieuse au Calvaire, près de Bruxelles, en 1433.

Et 7° Jeanne Keremans, aussi religieuse au Calvaire.

V. Philippe Kereman, chevalier, en 1488, seigneur de Waesbeke, dans le magistrat de Malines depuis 1466 jusqu'en 1500. Il épousa Marguerite RADEVAERTS, dame de Berdigem, fille de Jean, et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Barbe Kereman, alliée à Jean VAN DER AA, chevalier, seigneur de Schiplaeken, communimaitre de Malines, fils d'Antoine, chevalier, écoutète de Malines, et de Catherine CUYCK, dame de Schiplaeken.

N. B. Le dit Philippe Kereman laissa un bâtard d'Helwige STIVENS, 1474, 1501, nommé Jean Kereman.

VI. Jean Kereman, créé chevalier par l'empereur Frédéric, seigneur de Waesbeke, drossard du pays de Malines, 1504, était mort en 1513. — Il avait épousé Elisabeth VAN OESTENRYCK, alias VLEMINCKX, dont la mère était une

COLIBRANT, laquelle mourut en 1514. — Six enfants naquirent de cette alliance, savoir :

1° Philippe Kereman, mort à marier.

2° Jean Kereman, aussi décédé en célibat.

3° Anne Kereman, religieuse à Leliendael, 1524.

4° Marguerite Kereman, béguine.

5° Guillaume, qui suit.

Et 6° Jeanne Kerremans, alliée à Adrien SCHOYTE ou SCHUYT, en 1530, laquelle était morte en 1549.

VII. Guillaume Kerreman, chevalier, seigneur de Waesbeke, en 1548, communi-maître de Malines, épousa Barbe D'AZINARI, fille d'Alexandre et de Marguerite VAN HEFFEN, fille de Louis VAN HEFFEN et d'Elisabeth VAN DEN BOSCH. — Elle était sa veuve en 1557. — Leurs enfants furent :

1° Aert Kereman, seigneur de Waesbeke, dont nous ignorons l'alliance.

2° Marguerite Kereman, allié à Louis VAN OYENBRUGGE, fils de François et de Marguerite QUARRÉ.

3° Philippe, qui suit.

4° Elisabeth Kereman, laquelle épousa Guillaume QUARRÉ, seigneur de Heetvelde. — Dont : Marie QUARRÉ, jeune fille en 1582.

5° Antoine Kereman, mari de Barbe DE LA DOUVE, alias VAN NIEUWERKERCKE, avec laquelle il testa le 24 janvier 1569.

Et 6° Anne Kereman, épouse de Jean DE PLEINES, seign^r de Noorderwyck.

VIII. Philippe Kereman, seigneur de Waesbeke, épousa Jeanne VAN DER HERT, fille d'Antoine et de Barbe QUARRÉ, et en eut :

IX. Anne Kereman, laquelle se maria avec Robert DE LA TOUR, seigneur de Moriancourt et d'Ophombeke. Dont :

A. Arnould DE LA TOUR.

B. Charles KEREMAN, dit DE LA TOUR.

Et C. Marie-Marguerite DE LA TOUR, dame d'Ophombeke, épouse de Jules BOCCABELLA, greffier de la chambre mi-partie au grand-conseil de Malines le 16 mars 1656.

Un Jacques Kerremans épousa Jeanne-Marie APPELMANS, par laquelle il fut père de Paul Kerremans, commissaire ordinaire des montres des gens de guerre, qui fut anobli par lettres du roi Charles II du 11 février 1684, avec permission de relever et de porter les armes de la famille de son nom, éteinte en la personne d'Arnould Kerremans, écuyer, mort le 2 mai 1621.

Les armes de KERREMANS sont : *d'or à 3 merlettes de sable; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un buste manchot d'un homme vêtu de sable, boutoné et colleté d'or, coiffé d'un bonnet de sable rebrassé d'or* (Fig. 1235).

(Nob., p. 526; *Fragm. géneal.*, t. III, p. 152.)

KERVYN.

Jean-François Kervyn, prêtre, licencié ès-droits; Guillaume-Luc Kervyn et Jean-Baptiste Kervyn, licenciés ès-lois et avocats au conseil de Flandres, frères, furent anoblis par lettres du 4 juillet 1766 (1). — Leurs armes étaient : *de sable au chevron d'or accompagné en chef à dextre d'un gland sur sa branche à deux feuilles d'or, à sénestre d'une étoile de même, et en pointe d'un membre d'aigle d'argent* (Fig. 1236).

(*État armorial*, p. 21.)

DE KESSEL.

Guillaume de Kessel, seigneur de ce lieu, chevalier, fut tué à la bataille de Woeringen le 5 juin 1288. Il avait épousé Machtilde DE GEFFEN, laquelle lui survécut jusqu'en 1299. De ce mariage vint :

Guillaume de Kessel, chevalier, seigneur dudit lieu, épousa Odilia D'EYL, du pays de Gueldres, et en eut :

Jean de Kessel, chevalier, mentionné entre les nobles vassaux du Brabant, sous la duchesse Jeanne, selon le témoignage de Christophe Butkens, en ses *Trophées de Brabant*, t. I, p. 450. Il épousa Christine ou Agathe DE BOXMEER, et en procréa :

Jean de Kessel, pareillement vassal de la dite duchesse Jeanne, allié à Marie-Marguerite DE STACKENBORGH, fille de Guillaume et de Machtilde DE HERTOGHE, comme appert par le registre de la ville de Bruxelles de l'an 1382. — Leur fils Jean suit :

Jean de Kessel, tenait sa demeure à Zomeren, ainsi qu'il appert par le registre de la même ville, ès années 1413, 1422, 1426, 1429 et 1442. et épousa Gillette DE WINGAERDE, fille de Guillaume et d'Elisabeth DE DINTER, laquelle le rendit père, entr'autres, de :

Jean de Kessel (selon les *Fragments généalogiques*, t. II, p. 110; mais Guillaume de Kessel, selon la *Suite du Supplément au Nobiliaire*, 1686-1762, p. 252), chevalier, qui demeurait à Someren, où il fut inhumé en la principale église, dans le chœur, nommé de temps immémorial *Joncker-Kessels-Choorken* (2), sous une sépulture ornée

(1) Jean-François Kervyn, prêtre, naquit à Gand en 1719; Guillaume-Luc Kervyn naquit en la même ville en 1713, et fut seigneur d'Oudt-Mooreghem et de Grootenhaege; et Jean-Baptiste Kervyn, né à Gand en 1722, fut seigneur de Lettenhove, d'Hunots et d'Emstroe. — Tous trois étaient fils de Jacques Kervyn, seigneur d'Oudt-Mooreghem et de Groetenhaege, et de Françoise-Lucie DE MAHEU, petits-fils de François Kervyn, avocat au conseil de Flandres, et de Marie D'HERCKER, et arrière-petit-fils de Jean Kervyn, né à Gand en 1594, et y décédé en 1628, et de Catherine DE SMET. — Le dit Jean Kervyn était fils de Jacques Kervyn, dit *le Vieux*, né en 1553, bourgmestre d'Eecloo depuis 1588 jusqu'en 1594, et de sa seconde femme Anne SANDERS, petit-fils de George Kervyn et de Anne PARASIS, et arrière-petit-fils de Pierre Kervyn, mort à Eecloo en 1537, et de Jossine PYLS. Le dit George, fils de Jacques Kervyn, qui vivait en 1489.

De Guillaume-Luc-Kervyn, mentionné ci-dessus, et de ses deux femmes Anne-Marie DE BISSCHOP et Isabelle-Françoise VAN DEN KERCHOVE, sont issues les branches actuelles des Kervyn de Volkaersbeke, des Kervyn d'Oudt-Mooreghem et des Kervyn de Lettenhove, dont plusieurs membres occupent un rang très distingué dans les sciences, dans les belles-lettres et dans les fonctions publiques.

(2) Petit chœur de messire de Kessel.

de quatre quartiers, avec l'épithaphe suivante, gravée à l'entour de la pierre :

*Hier leyt begraven
die Edelen ende welgeborhnen
WILLEM VAN KESSEL,
die starff in 't jaer Ons Heeren 1534,
den 27 December (1).*

Le dit Guillaume de Kessel était fils aîné, 1479 et 1487, et avait épousé Théodore DE BACK, de laquelle naquit :

Thierry de Kessel (d'après les *Fragments généalogiques*, t. II, p. 110; mais Guillaume de Kessel d'après la *Suite du Supplément au Nobiliaire*, 1686-1762, p. 251), 1493 et 1524, allié à Béatrix DE GERWEN. — De ce mariage vint :

Jean de Kessel, 1538, qui avait épousé, par contrat du 17 juin 1532, Jeanne Jeanne DE HENRY. Leur fils Jean suit :

Jean de Kessel (d'après les *Fragments généalogiques*, t. II, p. 110; mais Mathias de Kessel, d'après la *Suite du Supplément au Nobiliaire*, 1686-1762, p. 251), mort le 4 novembre 1578, avait épousé Catherine-Elisabeth DE GREVENBROECK, de laquelle il était veuf depuis le 4 mai 1563. — Dont :

Jean de Kessel, seigneur de Blamont, par achat du 23 septembre 1611, époux de Marguerite (ou, selon la généalogie DE CORSWAREM, Slacie) DE LA BRICQUE, dame de Bommerée, laquelle mourut le 26 octobre 1611, et fut enterrée, ainsi que son mari, dans l'église de Montigny-le-Tigneux, sous une sépulture ornée de leurs huit quartiers. — De cette alliance naquirent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marie de Kessel, mariée à Jean DE CORSWAREM, seigneur de ce lieu, de Landelis, etc.

Jean de Kessel, né le 13 juin 1597, seigneur de Blamont le 22 juin 1619, épousa, par contrat du 12 mai 1618, Jeanne DE BOURLERS, laquelle était sa veuve en 1623. Leur fils Guillaume suit :

Guillaume de Kessel, né le 16 mai 1619, seigneur de Blamont, mourut le 27 septembre 1678. Il avait épousé, par contrat du 18 avril 1649, Anne DE ROLY ou ROLLY, fille de Charles, seigneur de Conroy-le-Grand, et de Jeanne DE CROY. Elle lui survécut jusqu'au 28 avril 1704, et fut mère de :

1° Guillaume-Gabriel, qui suit.

Et 2° Nicolas-Joseph de Kessel, seigneur de Blamont, allié à Marie-Thérèse CUPIS, dit CAMARGO, fille de Théodore, seigneur de Baillerlé, et de Dorothee LE GROS. — De ce mariage.

Sébastien-Joseph de Kessel, capitaine au régiment de Ligne, infanterie, époux de Caroline-Isabelle FLOREZ DE SIERRA Y VALDEZ, laquelle le rendit père de :

Thomas-Joseph de Kessel, capitaine au régiment d'Arberg, au service de S. M. I. R.,

(1) Ici est enterré le noble et bien né Guillaume van Kessel, lequel mourut en l'année de Notre Seigneur 1534, le 27 décembre.

lequel fut créé baron de son nom, et obtint deux lévriers blancs au naturel, colletés de gueules, bordés et annelés d'or, pour supports, et la permission d'affecter ce titre sur quelque terre ou seigneurie sous la domination des Pays-Bas autrichiens, par diplôme du 24 avril 1751; — l'écu sommé d'un bonnet ou couronne de baron.

Guillaume-Gabriel de Kessel, d'abord capitaine au service d'Espagne, dans le régiment d'infanterie allemande du colonel Alexandre Colins, vicomte d'Aherée, puis capitaine de cavalerie au service de la république des Provinces-Unies dans le régiment du baron de Chauviré, major de brigade, et major du régiment de cavalerie du général-major de Bay, pour le même service, par commission du 22 mars 1701. Il épousa, le 27 janvier 1695, Marie-Thérèse-Agnès DE MAN, dame de Watermael, Ouwerghem, Schoonenberghe, etc., morte le 1^{er} juillet 1704. Leurs enfants furent :

1^o Jean-Guillaume, qui suit.

2^o Anne-Cornélie-Barbe de Kessel.

Et 3^o Anne-Marie de Kessel.

Jean-Guillaume de Kessel (selon les *Fragm. généal.*, t. II, p. 111, mais Joseph-Guillaume de Kessel selon la *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 250), seigneur de Blamont, de Watermael, Ouwerghem et Schoonenberghe, obtint le titre de baron avec concession d'une couronne à neuf perles, et décoration de deux sauvages ceintrés et couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun dans la main une massue sur l'épaule, pour supports; et faculté d'appliquer le même titre sur quelque terre ou seigneurie aux Pays-Bas autrichiens, pour lui et ses descendants; par diplôme donné à Vienne le 20 janvier 1751. Il mourut en 1769, ayant épousé, par contrat de mariage du 15 mars 1732, Marie-Thérèse-Josèphe-Hyacinthe VAN UFFELS, née le 7 mars 1711, morte le 25 janvier 1779, fille de Jacques-Jean-Baptiste VAN UFFELS, baron d'Over-Heembeke, conseiller-receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas, et de Ludgarde-Antoinette-Elisabeth LE ROY, sa première femme. — De cette alliance naquirent deux fils et deux filles, savoir :

1^o Joseph-Benoit-Casimir-Hyacinthe baron de Kessel et de Blamont, né le 29 novembre 1739, qui était, en 1764, lieutenant d'infanterie dans le régiment d'Arberg.

2^o Joseph-Jacques-Hyacinthe-Guislain de Kessel, colonel à la suite du régiment de Calatrava, cavalerie, au service d'Espagne, encore célibataire en 1779.

3^o Marie-Constance-Josèphe-Ludgarde de Kessel, mariée à Pierre-Bruno PETIT, seigneur de Gerverez, dont elle fut veuve.

Et 4^o Thérèse-Isabelle-Hyacinthe-Guislaine de Kessel, mariée à Pierre-Félix-Maur comte DE VINCHANT-DE MILFORT, seigneur de la Haye et de la Motterie, dont elle fut la deuxième femme, étant veuf sans enfants de Cécile-Charlotte-Josèphe D'OLMEN.

Autre fragment généalogique de la famille DE KESSEL.

Théodore-André de Kessel, natif de Bois-le-Duc, bourgmestre et échevin d'Anvers, se retira, après la perte de la ville de Bois-le-Duc, dans la ville d'Anvers,

et mourut le 24 mars 1694, ayant épousé Anne-Catherine REDEQUER (1), dont il était veuf depuis le 9 octobre 1679. — Ces époux gisent aux Récollets. — Leur fils André-Melchior suit.

André-Melchior van Kessel, conseiller-pensionnaire et premier secrétaire d'Anvers. Il obtint réhabilitation de noblesse le 7 août 1725, et mourut le 2 mars 1743, étant veuf, depuis le 20 juillet 1726, de Marie-Anne VAN DEN BERGHE, laquelle portait pour armes : *d'argent à trois fasces vivrées de gueules* (Fig. 1237). — De cette alliance naquirent :

1° Adrienne-Marie-Anne van Kessel, fille dévôte, morte le 30 septembre 1735.

2° N.... van Kessel, drossard de Hooghstraeten, mort en 174:...

Et 3° François-Paul, qui suit.

François-Paul van Kessel, premier pensionnaire de la ville d'Anvers, fut fait et créé baron de son nom, avec concession d'une couronne à neuf perles, et décorations de deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, pour supports, lui et ses descendants, nés et à naître de mariage légitime, et par ordre de primogéniture, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque terre ou seigneurie déjà acquise ou à acquérir sous la domination des Pays-Bas autrichiens, par lettres patentes du 5 février 1744. — Sa femme, Jeanne-Isabelle Goos, était veuve de Robert LE CANDELE, fille de Pierre Goos et d'Anne-Isabelle VECQUEMANS, et mère de :

André-François baron van Kessel, fils unique, échevin d'Anvers en 1759, conseiller-receveur-général des domaines de S. M. au quartier d'Anvers, épousa Marie-Cornélie-Jacqueline-Josèphe VAN HEURCK, dont :

1° Pierre-André van Kessel, né le 14 juillet 1776.

2° Marie-Thérèse-Françoise van Kessel, née le 15 juin 1775.

André-Melchior van Kessel, mentionné ci-devant, lequel obtint des lettres de réhabilitation de noblesse en 1725, portait pour armes : *d'argent à 5 losanges de gueules formant une croix; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un vol dont une partie, à dextre, est de gueules, et l'autre, à sénestre, est d'argent* (Fig. 1238).

(Nob., p. 710; Suite du Suppl., 1686-1762, pp. 190, 236, 250 et 255; Vrai Suppl., p. 237 ter; Nouv. Vrai Suppl., pp. 229 et 250; Fragm. généal., t. II, p. 109; Etat armor., p. 21.)

VAN KESSEL.

Guillaume van Kessel mourut le 23 février 1653, ayant épousé Gertrude ULLENS, et gît avec elle à Notre-Dame à Anvers. De ce mariage vint :

Jacques van Kessel, né le 8 mars 1635, et fut baptisé à Notre-Dame susdite. Sa femme Catherine VAN CRAESBEECK, née le 21 novembre 1649, fille de Pierre et de Catherine DE CONINCK, le rendit père de :

1° Pierre-Ignace, qui suit.

(1) Lisez : REDINGHER, originaire de Silésie.

Et 2^o Marie-Catherine van Kessel, morte le 9 juin 1736, étant veuve, depuis le 5 décembre 1729, de Charles DE WITTE, échevin d'Anvers.

Pierre-Ignace van Kessel (Pierre-Jacques, d'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par DE VEGIANO, p. 767; mais les *Fragm. généal.*, par DUMONT, t. II, p. 49, le nomment Pierre-Ignace van Kessel) naquit le 13 août 1681. Il fut franc-maitre héréditaire de la monnaie d'Anvers, et anobli par lettres du 26 octobre 1735. Sa femme, Susanne-Louise DE HEUVEL, était fille de Jean-François et de Marie-Thérèse LAMBERTI. — De cette alliance sont sortis :

1^o Pierre-François van Kessel, prélat domestique du pape Benoit XIV, mort à Rome.

2^o Louis-Joseph van Kessel, chanoine de St-Bavon, à Gand.

Et 3^o Jean van Kessel.

Armes : *d'argent à 3 cailles au naturel, posées chacune sur un petit monticule de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, une caille au naturel* (Fig. 1239).

(*Nob.*, p. 767; *Fragm. généal.*, t. II, p. 48.)

DE LA KETHULLE.

Artus de la Kethulle, écuyer, seigneur de Noort-Assche, issu d'une noble et ancienne famille de Flandres, fut créé chevalier par lettres du 10 avril 1646, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il portait pour armes : *de sable au pal retrait d'argent, soutenu d'une fasce du même et accompagnée de trois molettes d'éperons d'or, brisé d'une bordure engrêlée du même. Cimier : un cygne issant d'argent, entre un vol du même* (Fig. 1240).

(*Nob.*, p. 288; *Vrai Suppl.*, p. 145; *Mélang. de Généal.*, p. 94.)

VAN OU DE KETS (1).

« Guy, comte de Flandres et marquis de Namur, donna, l'an 1280, en fiefs les paroisses de Burcht et Swyndrecht, au pays de Waes, à Nicolas de Kets, chevalier, qui de Béatrix, sa femme, eut 1^o Nicolas, qui suit, et 2^o Catherine van Kets, dame d'Alberande. Ladite Béatrix fonda le jour de Saint-Mathieu, en 1296, un chapelain à Burcht, qui devoit dire deux messes par semaine à l'honneur de Notre-Dame.

» Nicolas de Kets, chevalier, seigneur de Burcht et de Swyndrecht, 1296, épousa : 1^o dame Isabelle, et 2^o dame Pétronelle. Ils fondèrent un obiit à Burcht. Du lit sortirent : Wautier Kets, seigneur de Burcht et Swyndrecht, et Otthe van Kets. Le susdit messire Nicolas fut desaisi de sa dite terre par le roi de France, et rétabli par Jean, comte de Namur, fils de Guy, comte de Flandre en 1302.

» On trouve en 1437 un Hector de Kets, qui épousa Marguerite DE HOFSTADEN,

(1) Cet article est la copie littérale de ce qui se trouve aux *Fragm. généal.*, t. III, p. 50 et suivantes.

filles de Henri, chevalier, et d'Elisabeth VAN LIERE; elle étoit morte en 1437. Du susdit mariage vint Henri de Kets, seigneur de Ter-Laecke, 1437, mari d'Isabeau DE HERBAIS, dame de Golaer, laquelle se remaria avec Jean DE RANST, chevalier, seigneur de Cantecroy, marckgrave d'Anvers et chambellan de l'empereur Maximilien. Leurs enfants furent : Henri, qui suit, et Jean van Kets, 1474, époux de Catherine VAN DER DILFT. Henri van Kets, 1474, seigneur de Laecke, épousa, en premières noces, Isabeau VAN EYCK; et, en secondes noces, Cornélie VAN DE WERVE. Du premier lit naquit Henri van Kets, seigneur de Laecken, allié à Jossine VAN SOMBECKE, fille de Michel et de Catherine VAN HULSELE, dont Adrienne van Kets, dame de Laeken, femme de Paul SCHOYTE, morte en 1500 ou 1501, fils de Jean, échevin d'Anvers.

„ On trouve aussi un Costen van Kets, fils de Wautier, que N... VAN BORSSELE, fille de Floris, son épouse, fit père de Guillaume, qui suit, et de Marie van Kets. Guillaume van Kets, 1440, 1446, 1450, épousa Isabelle SCHOOFFS, fille de Jean et d'Isabelle SCHOONJANS; elle étoit morte en 1460. Leurs enfants furent Catherine de Kets, mariée, en 1466, à Pierre VAN DAELE, laquelle étoit veuve en 1484, 1491; et Marie de Kets, 1450.

„ Item encore un Costen Kets, mari d'Elisabeth VAN WINGENE, dont Barbe van Kets, allié à Jean VAN DER NOOT.

„ J'ai vu dans un manuscrit un Floris van Kets, père de Wautier van Kets, seigneur de Ter-Laecken, par sa femme N.... VAN HOFSTADEN, fille de Henri, chevalier, seigneur en Laerne, et d'Elisabeth VAN LIERE, dont Henri van Kets, seigneur de Ter-Laecke, époux d'Isabeau HERBUYS.

„ Dans les archives de Malines et dans Butkens, tome II, page 43, il est parlé d'un Hector van Kets, qui épousa Marguerite VAN HOFSTADEN, et en eut Henri van Kets, allié à Isabeau HERBEYS, etc. (*Vide* BUTKENS, tome II, page 247).

„ Dans les archives d'Anvers, 1459, on trouve Lancelot van Kets b. van Hector.

„ Je trouve dans de vieux registres ce qui suit :

„ 1411. Aechte Kets épousa : 1^o Laureys SPINNAGEL, *unde* Joannes; 2^o Andries VAN STEELANT.

„ 1493. Aert VAN STEELANT, getrouwt met Achte van Kets.

„ 1421. Willem COLINZONE Joanna van Kets, *ejus uxor*.

„ Bete VAN DE PERRE Joanna van Kets, *ejus uxor*.

„ Wolfart van Kets, haut-échevin du Pays de Waes, 1407 jusqu'en l'an 1417.

„ Barbe van Kets épousa Jean VAN DER NOOT, mort en 1479, fille de Costen et d'Elisabeth VAN WINGENE.

„ Anne van Kets, femme de Lambrecht VERHEYEN, 1554.

„ Adrienne van Kets épousa, 1414, Arnou DE LIERE, sire d'Ameyde, chevalier, margrave d'Anvers, etc. (*Vide* BUTKENS, tome II, page 43).

„ Jean van Kets épousa, vers l'an 1359, Catherine VAN DER DILFT, fille de Godefroy, chevalier, seigneur de Borchvliet. „

Extrait hors de l'original reposant ci-devant ès-mains de messire Engelbert Maes, président du conseil privé.

„ A° 1280. Guy comte de Flan. marquis de Namur at donné en un entier francq
„ fief à messire Nicolas van Kets, chr., les deux paroisses de Borcht et Zwyndrecht
„ avec toutes les appartenances, haulte, moyenne et basse justice, avec tout ce que
„ led^t comte y avoit, excepté les remissions de ceulx qui auront fourfait de corps
„ et biens, à les tenir en fief de la seign^{rie} de Melsele et à charge de servir le
„ comte de Flan. à trois chevaulx en ses guerres, actum ut supra le lundi avant
„ Pasques, au château de Maele. ”

Extrait dont l'original fut entre les mains de M. Laurette, échevin de Bruxelles.

„ A° 1270. *Nobilis vir Arnoldus de Lovanio dnus de Breda et Elisabetha ejus conjux*
„ *contulerunt dilecto et fideli suo dno Nicolao de Kets militi et ejus heredibus omnia*
„ *bona de Ossendrecht quæ obtinuerat ab Arnolde de Ossendrecht et Margta sorore sua,*
„ *salva majori justitia tenanda ab eo et successoribus in fædum, datum ad Montem*
„ *S^{te}-Gertrudis a° 1270 feria 4 post octavam Assumptionis Beatæ Mariæ.*

„ A° 1289. Geerard van Wesemale, heere van Berghen-op-den-Zoom, wy maecken
„ aen allen condit met deze I^{ren} dat wettelick voor ons bekent es en van onsen
„ mannen, dat heer Clāus van Kets en Claus synen sone, naer hem besaeten
„ gheheelick eenen derden deel van Ossendrecht, ome dat dese dinck aldus bekent
„ es en was blyve en ghestade, soo hebben wy dese dinck en dese I^{ren} ghezegelt
„ met onsen zeghele ghemeene met onser broeder zegel Cervrancx s'ridders,
„ Hendrick van Kets en meer andere leenmannen ghegeven, in tjaer ons
„ Heeren 1289, des woonsdaeghs naer St-Jacobsdach en St-Christoffe. En segelt
„ den voors. Geerard van Wesemale, heer van Berghe, te peerde sittende in syn
„ volle harnas, hebbende een sweert in syn rechte handt en in d'ander eenen
„ schilt daer het wapen van Wesemael op staet, en is het peert bekleet met
„ wapenen van Wesemael, Cervrancx van Wesemael, ridder, synen broeder voorst,
„ zegelt met Wesemael, gechargeert met een lambel met dry pendants, sonder
„ eenigh geschrifte rondom het wapen, maer in plaetse van geschrifte een loof-
„ werck, sonder contrezeghel.

„ A° 1450. Wouter Berthoult, geheeten van Duffle, leenman van hertogh van
„ Bourgogne en van Brabant, zeghelt seker brief van vertynghe en overghevinghe
„ van erfftocht van zeker landt ghelegen t'Ossendrecht, ghedaen by Willem van
„ Kets, Costens sone, en syne dochters jouffrauwen Cathelyne en Marie, a° 1450,
„ op den 29 augusti, en seghelt met dry palen sonder canton, getimbreert met
„ drie hoendre vleugels, timbre van die van Duffle. ”

Extrait de l'indiciel des lettres gardées au château de Rupelmonde.

“ 1287. Une lettre de Guy, comte de Flandre, par laquelle il donne à messire Nicolas Kets toute haute justice et tout ce que le dit comte avait retenu ès villes de Zwindrecht et de Borcht, en accroissement de son fief qu'il tenait du comte, le mardy après le jour de Pâques 1287. ”

Armes de la famille DE KETS : *d'or au chat effarouché de sable* (Fig. 1241).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 50.)

VAN KIELDONCK.

L'ancienne famille noble van Kieldonck est originaire du quartier de Ruremonde, au duché de Gueldres. Elle y est connue avant l'année 1255, et vint s'établir en la ville et province de Malines vers l'année 1590.

I. N... van Kieldonck, né en Gueldres, vers l'an 1520, fut l'un des conseillers nobles de ce duché, dits conseillers d'épée, et eut de son épouse N..., entr'autres enfants, Frédéric, qui suit :

II. Frédéric van Kieldonck, richter (premier juge) de S. M. de la ville de Nimègue, capitale de la Gueldre, écuyer, seigneur, de Borghgravenbroeck, par relief du 16 avril 1605, par achat de dame Anne Staes, fille de Jean, en son vivant drossard du pays de Rumpst, légitime épouse de Jean Proost, conseiller ordinaire et maître des requêtes du grand-conseil à Malines, et ensuite président du conseil provincial de Namur, ci-devant veuve de Remi Everaerts, conseiller du conseil provincial de Flandres, et seigneur de Heynsbroeck, par relief du 17 février 1627, par achat de la ci-dessus nommée Anne Staes, veuve du dit Jean Proost, mort le 15 septembre 1640, et enterré en la métropolitaine de St-Rombaut, à Malines, dans la chapelle du Vénérable. Il épousa Jeanne CUERENS, laquelle mourut le 26 nov. 1633, et fut inhumée en la dite chapelle du Vénérable. Cette dame était fille de Guillaume CUERENS, pensionnaire de l'empereur Charles-Quint, et de Philip-potte STAES, morte le 3 septembre 1593, et enterrée comme dessus. Elle était aussi nièce de messire Jean LE MIRE, élu, le 30 mai 1604, évêque d'Anvers, fils de Humbert LE MIRE et de Marie CUERENS. — De la dite alliance vinrent, entr'autres enfants :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Anne-Marie VAN KIELDONCK, née à Malines le 15 juin 1595, mariée à Octave MANGARDA, dont la mère était une MORONA, tous deux d'extraction très-noble; de laquelle alliance tirent sang les familles nobles DE HAZE, PIMENTEL, CADRON-DE GUEVARRA, DE BAERT-BERENTRODE, COQUIEL, COENDERS, EIMERS, etc.

III. Guillaume, 1^{er} du nom, van Kieldonck, né à Malines et y baptisé à Saint-Rombaut le 9 avril 1593, seigneur de Borghgravenbroeck, et de Heynsbroeck, par relief du 15 juin 1641, et avocat au grand-conseil de Malines, ne vivait plus le 29 septembre 1643. Il avait épousé Anne DE LATEUR, née en 1598, fille de Philippe, seigneur de Cooleghem, Solacker et de Tenberghe, et de Marie VERREYCKEN, et sœur de Jean DE LATEUR, seigneur des dits lieux, bailli héréditaire du pays de Beveren, qui avait épousé Anne DE RYCKER, mort vers l'an 1681. Il fut enterré en l'église de St-Nicolas, au Pays de Waes, où divers blasons de cette famille ont été exposés. — Le dit Guillaume van Kieldonck fut, entr'autres, père des deux fils qui suivent :

1^o Jean van Kieldonck, capitaine au service d'Espagne, où il s'établit, et où il eut des descendants de son mariage, qui subsistaient encore en 1740, comme officiers audit service.

Et 2^o Guillaume, qui suit.

IV. Guillaume van Kieldonck d'Hoynsbroeck, capitaine d'infanterie au service de S. M. C., épousa Marie-Anne VAN KALCKEN, fille de Jean, aussi officier au service de Sa dite Majesté, et d'Anne VAN ARCKEL, dont la mère était une STEELANT, et petite-fille de François VAN KALCKEN *le Vieil*, mort avant l'an 1639, et d'Anne VAN BOONEEM. — Ces époux eurent entr'autres enfants :

V. Guillaume van Kieldonck, capitaine des bourgeois de la ville d'Anvers, mort en 1703, inhumé en la cathédrale de Notre-Dame, qui épousa Anne-Barbe VAN ZOUTELANDE, laquelle portait pour armes : *d'or au lion de gueules, armé, lampassé d'azur, brisé d'un lambel du même* (Fig. 1242). Cette dame était née à Malines et y avait été baptisée en la métropolitaine le 18 janvier 1658. — Elle y mourut en 1715, et y fut enterrée en ladite église, dans la chapelle du Vénéral, en la sépulture de VAN KIELDONCK. — Elle était fille d'Idsaert VAN ZOUTELANDE, capitaine au service de Sa Majesté, et de Marie-Anne VAN KIELDONCK, mourut en 1705 et fut inhumée auprès de son mari, en la sépulture DE ZOUTELANDE, à l'église de St-Rombaut, au dit Malines. — Ces dits époux procrèèrent trois fils et une fille, savoir :

1^o Guillaume-François van Kieldonck, seigneur de Heynsbroeck, capitaine-lieutenant au régiment de Deynse, et quitta le service après la bataille d'Eeckeren, parce que le dit régiment devait partir pour l'Espagne. Il résuma ensuite ses études, devint avocat au grand-conseil de Malines et épousa Isabelle DE CLUTS, fille du bourgmestre de Tongres, morte à Malines, et enterrée en la chapelle de la Portioncule aux Récollets, dans la sépulture de la famille de VAN KIELDONCK, délaissant de son mariage un fils, mort prêtre, et deux filles devôtes, dont l'une mourut au dit Malines, le 28 novembre 1777. Elle avait une sœur qui s'était mariée avec N.... CHARLES, dont la mère était une demoiselle VAN DE WERVE, et dont postérité.

2^o Jean-Philippe, qui suit.

3^o Pierre-François van Kieldonck, fils cadet, qui fut premièrement officier

des dragons, au régiment de Pailliotti, ensuite secrétaire de Borlo et de Bevingen (près de St-Trond). Il avait épousé Jeanne-Marguerite VAN WINDE, fille de Trudo-Hubert, bourgmestre de la ville de St-Trond, de laquelle naquirent quatre enfants, savoir :

A. Jean-François van Kieldonck, curé de Bevingen.

B. Regnier-François van Kieldonck, prêtre séculier.

C. Marie-Louise van Kieldonck, célibataire.

Et D. Anne-Isabelle van Kieldonck, mariée à Pierre HOEBARS, drossard de Vellem et de Bouchout, mort l'an 17..., sur sa terre à Vellem, inhumé en l'église paroissiale du dit lieu, délaissant quatre enfants, savoir :

a. Pierre-François HOEBARS, étudiant en théologie en 1780.

b. Jean-Henri HOEBARS.

c. René-François HOEBARS, étudiant aux humanités avec son frère Jean-Henri, en 1780.

Et d. Jeanne-Catherine HOEBARS, jeune fille en 1780, demeurant alors auprès de son oncle, le curé de Bevingen.

Et 4° Marie-Josèphe van Kieldonck, morte en célibat.

Ses 16 quartiers, ainsi que ceux de ses frères, sont :

<i>Kieldonck.</i>	<i>Zoutelande.</i>
<i>Cuerens.</i>	<i>St^e Pieters.</i>
<i>de Lateur.</i>	<i>Sickingha.</i>
<i>Verreycken.</i>	<i>van den Tymple.</i>
<i>Kalcken.</i>	<i>Kieldonck.</i>
<i>Boonem.</i>	<i>Cuerens.</i>
<i>Arckel.</i>	<i>de Lateur.</i>
<i>Steelant.</i>	<i>Verreycken.</i>

Quant aux quartiers maternels qui concernent ZOUTELANDE, voyez le fragment généalogique de cette famille entre la généalogie de VAN DER NOOT, fol. 141, par le chanoine Azevedo-y Bernal; les quartiers de cette famille, peints en 1610, comme elles se trouvaient en la maison mortuaire de Jean-Philippe van Kieldonck, à Gand, sont :

<i>Zoutelande.</i>	<i>Sickingha.</i>
<i>van der Gracht.</i>	<i>Anama.</i>
<i>Ruméon.</i>	<i>Abbama.</i>
<i>de Bruyne.</i>	<i>Gruyters.</i>
<i>St^e Pieters.</i>	<i>van den Tymple.</i>
<i>van der Noot.</i>	<i>de Kersmaecker.</i>
<i>Nicolai.</i>	<i>Hubrechts.</i>
<i>Blayde.</i>	<i>Schutteputs.</i>

et pour devise : *Virtute et vestuta coruscat.*

VI. Jean-Philippe van Kieldonck (second fils de Guillaume et de Anne-Barbe VAN ZOUTELANDE) naquit à Anvers en 1694. Il fut receveur de S. M., mourut

le 9 septembre 1776 et fut inhumé dans l'église paroissiale de St-Pierre, lez-Gand. Il obtint des supports et des banderolles pour lui et sa postérité légitime, en considération tant de ses services rendus, aussi longs que fidèles, l'espace de quarante années consécutives, ainsi que de ses ancêtres, et eu regard à son ancienne extraction originaire de la Gueldre, par diplôme de S. M. I. et R. A., dépêché à Vienne, le 20 avril 1775, signé Marie-Thérèse. Le dit diplôme fut enregistré à la chambre héraldique et en la province de Brabant le 17 juin 1775, entériné en la chambre des comptes de S. M. le 20 du même mois, et vérifié au conseil des domaines et finances de Sa dite Majesté le 5 juillet de la même année. — Le dit Jean-Philippe van Kieldonck avait épousé Jeanne-Catherine MEYERS, fille de Jacques-Robert, seigneur de Gothem, et de Catherine-Marie DE CLUTS, dame de Gothem, décédée à Gand le 20 octobre 1767 et enterrée auprès de son dit mari. — La dite Jeanne-Catherine MEYERS était la cousine de Laurent MEYERS, évêque de Têlamary-Gaetta, en Espagne. De cette alliance naquirent les six enfants qui suivent :

1^o Pierre-François-Emmanuel est rapporté ci-après.

2^o Egide-François-Joseph van Kieldonck, capitaine de la garde bourgeoise de la ville d'Anvers et substitut-drossard de Wilryck, épousa Colette-Josèphe VAN DEN BERGHE, fille de Jean-Baptiste, de laquelle il procréa :

A. Jean-Philippe-Guillaume van Kieldonck.

Et B. Jeanne-Catherine-Colette van Kieldonck.

3^o Emmanuel-Gérard van Kieldonck, L. E. L., et drossard de Wilryck, Bouchout et Borsbeeck, épousa Henriette-Isabelle-Josèphe DE CRABBÉ, dame de Wolfshaeghe et de Donck, fille de Henri-Josèphe DE CRABBÉ, chevalier, et de Marie-Thérèse ABSALONS, fille de François ABSALONS, écuyer, seigneur d'Oplinter, Baslinter, etc., et d'Isabelle VAN RANST, dame de Donck, etc. — La susdite Henriette-Isabelle-Josèphe DE CRABBÉ était sœur de Norbert-Joseph-Benoît DE CRABBÉ, seigneur d'Oplinter, Baslinter et autres lieux, échevin de la ville de Louvain, époux de N... DE LA HAMAIDE, dame de Marquette, etc.

4^o Jacques-André-Guillaume van Kieldonck, receveur de S. M.

5^o Marie-Josèphe van Kieldonck.

Et 6^o Anne-Elisabeth van Kieldonck, femme de Jacques-Bernard VAN DE VIVERE, avocat au conseil ordonné en Flandres, fils de François-Corneille-Joseph VAN DE VIVERE, seigneur de Darupt, aussi avocat au dit conseil, et de Lucie-Reine DE MERLIER. — De ce mariage provint :

a. Jean-Baptiste-Bernard VAN DE VIVERE, étudiant en droit à Louvain, en 1780.

b. Marie-Anne-Jeanne VAN DE VIVERE.

Et c. Anselme-François-Joseph VAN DE VYVERE.

VII. Pierre-François-Emmanuel van Kieldonck (fils aîné de Jean-Philippe et de Jeanne-Catherine MEYERS), fut drossard de Wytvliet et secrétaire de Sta-

broeck. Il épousa Anne-Marie CANT, fille de Jacques, de laquelle il procréa dix enfants, parmi lesquels cinq fils vivaient encore en 1780, savoir :

1^o Jean-Philippe van Kieldonck.

2^o Jacques-Emmanuel.

3^o Emmanuel-Gérard-Nicolas.

4^o François-Bernard.

Et 5^o Jean-Baptiste van Kieldonck.

Notes à l'appui de la généalogie qui précède (1).

« Concernant les conseillers d'épée du conseil de Gueldres, entr'autres auteurs qui ont écrit sur ce sujet, la *Description de tous les Pays-Bas*, autrement appelés la Basse-Allemande, par M. Louis Guicciardin, gentilhomme florentin, qui dit que « le conseil souverain de Gueldres est composé d'un chancelier, de six juris-
» consultes et de quatre conseillers nobles, lesquels doivent être choisis hors les
» plus anciennes et plus nobles familles des quatre quartiers de Gueldres. » — Quant aux *richters* ou premier juge de Nimègue, ils ont aussi la qualité de *Borghgrave* ou vicomte du dit endroit, qui est une des plus importantes et des plus honorables charges de Gueldres, desservi de tous temps par la plus haute et première noblesse du dit pays, confirmé par les auteurs les plus respectables, entr'autres PONTANI, *Historia Geldrica*, qui dit : « Burggravii Neamagenses in comitiis
» primum locum occupant, cancellarium præcedunt, etc., » lesquels vicomtes de tous temps ont occupé pour leur respective demeure et résidence le château de Nimègue.

» Il conste d'ailleurs par divers actes authentiques que la famille van Kieldonck est d'ancienne extraction chevaleresque, comme ayant été membre du dit Etat noble, ayant possédé, l'an 1255, la seigneurie et château de Kieldonck, située au village d'Asperden, proche de la ville de Goch, comme on peut encore le voir dans les anciennes cartes géographiques du pays, comme aussi de ses lettres de fondation, en date de la même année, de la très noble et renommée abbaye de Gravendael, aussi située au dit village Van Asperden, laquelle, vers l'an 1474, fut par la guerre entièrement détruite et ensuite rebâtie de nouveau, pour lors connue sous le nom de Nieuclooster, nom qu'elle a retenu jusqu'au jour d'aujourd'hui que la dite famille de Kieldonck, en considération de ses services rendus, ont été gratifiés par les ducs de Gueldres, entr'autres de la seigneurie de Wierhorst, avec toutes ses appendances et dépendances, situées au village de Nieukercke, près de la ville de Gueldres, au quartier de Ruremonde, appert par les extraits de relief des années 1469, 1473 et 1480, comme aussi par des vieux registres du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, concernant le quartier de Ruremonde, lesquels vieux registres sont reposans en la ville d'Arnhem, en la cour et chambre féodale de Guelderland.

(1) Copie presque littérale de ce qui se trouve aux *Corrections intéressantes au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 172 et suivantes.

» Laquelle famille s'expatria volontairement et abandonna ses biens et emplois, pour rester fidèlement attachée à la religion catholique et apostolique romaine, de même qu'à leur légitime souverain, et vinrent s'établir à Malines vers l'an 1590, comme il a été dit ci-dessus; d'où provint que tous leurs documents de famille ont été égarés et perdus; de façon qu'on n'a pu remonter plus haut la filiation généalogique, qu'à N..., père de Frédéric van Kieldonck, le Richter, et qu'il n'est pas possible de trouver de plus anciens registres à Ruremonde que de l'an 1665, d'autant qu'un terrible incendie, arrivé pour lors en cette ville, consuma généralement toutes les archives.

» De plus, la famille de van Kieldonck, outre les alliances ci-dessus mentionnées, a été alliée avec plusieurs familles chevaleureuses et d'ancienne extraction noble, comme avec celles de DE WYENHORST, VAN EYLL, VAN ERP, BREDERODE, NAELEWYCK, DE CLERCQ, VAN DEN VENNE, DE LA RUË, D'HULPHANCE, VAN HORNE, DE VROY, VAN DER NOOT-DE PAPE, DE SOBRINO, DE RUSSELL, DE HOLLEBER-D'ASCOW, DE BOUDIER, DE THYSBAERT, et autres.

» La sépulture ci-jointe de la famille de van Kieldonck se trouve exposée en l'église métropolitaine de S^t-Rombaut à Malines, dans la chapelle du Vénérable, avec les blasons van Kieldonck, Curens et de Haes, et inscription suivante :

» *Hier onder leet begraven jouffrouwe PHILIPPOTE STAES, weduwe wylen heer*
» *GUILLIAME CURENS, pensionnaris van Syne Keyserlycke Ma. Karolus den V. sterff*
» *den 3 7^{bris} 1593, ende noch jouffrouwe JOHANNA CUERENS, huys^we was van FREDERIC*
» *VAN KIELDONCK, richter van Syne Ma. de stadt Nimmeghen, ende heere van Borch,*
» *Gravenbroeck ende Heinsbroeck, sterff den 26 N^{bre} 1633. Bidt voor de zielen (1).*

» Dans la susdite chapelle du Vénérable ont aussi été attachés à la muraille les blasons de la dite famille des années 1593, 1633, 1640, 1680 et 1715, conjointement avec d'autres de leurs alliés, lesquels, avec nombre d'autres, ont été ôtés de la dite chapelle, à cause des embellissements et ornements qu'on y a faits pour la célébration du grand jubilé millénaire de S^t-Rombaut en 1775. Au chœur de l'église des R. P. Récollets, au dit Malines, se trouve la sépulture suivante, avec le blason van Kieldonck et cette inscription :

» *D. O. M.*

» *Memoriæ piæ Domicellæ Constantiæ de Kieldoncq, quam sibi morituræ etiamnum vivens erexit, loco sepulturæ electo in sacello Portiunculæ, et ubi initiata tertii ordinis SS. P. Francisci Spiritum accepit gratiæ, ibi expectans Spiritum vitæ et Resurrectionis æternæ : ita Lector precare. Moritur anno 16.., die ætatis*

» D'ailleurs on trouve encore dans la dite ville de Malines, en diverses églises, les sépultures de plusieurs de ses alliés, savoir : DE STAES, DE CLERCQ, VAN ERP, VAN ZOUTELANDE, NICOLAI, SLINGELANT, etc., lesquels on peut voir dans un ouvrage

(1) Ci-dessous est enterrée dame PHILIPPOTE STAES, veuve de feu messire GUILLAUME CURENS, pensionnaire de S. M. I. Charles V, décédée le 3 septembre 1593, et aussi dame JEANNE CUERENS, femme de FRÉDÉRIC VAN KIELDONCK, premier juge de S. M. en la ville de Nimègue, et seigneur de Borch, Gravenbroeck et Heinsbroeck, décédée le 26 novembre 1633. Priez pour les âmes.

in-4^o, composé par le comte de Cuypers, intitulé : *Provincie, stad ende district van Mechelen, etc., raeckende de sepulturen aldaer. Gedrukt tot Brussel, in 1770.*

„ A l'entrée du chœur en l'église paroissiale de Notre-Dame-sur-S^t-Pierre, lez-Gand, se trouve une sépulture de la dite famille de Kieldonck, sur laquelle se trouve l'inscription suivante, avec les armes en tête, écartelées de Zoutelande et parties de Meyers :

„ *D. O. M.*

„ *Hic jacet nobilis domina JOANNA-CATHARINA MEYERS, fa. JACOBI-ROBERTI, toparchæ de Gotham, uxor domini JOANNIS-PHILIPPI VAN KIELDONCK, è nobili ac antiquo apud Geldrienses stemmate orti, ætatis suæ 75, obiit 20 octobris 1767.*

„ *R. I. P.*

„ Et dans la dite église se voient aussi deux blasons, attachés à la muraille, l'un de Jeanne-Catherine MEYERS, de l'an 1767, et l'autre de Jean-Philippe DE KIELDONCK, son époux, de l'an 1776. „

Armes de la famille VAN KIELDONCK : *d'argent à 5 fasces ondées d'azur, au chef chargé de 3 feuilles de nénuphar au naturel ou de sinople; pour supports deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une banderolle, à dextre aux armes de l'écu, et à sénestre aux armes de ZOUTELANDE, sa mère; le dit écu surmonté d'un heaume d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, fourré de gueules, aux hâchements d'argent et d'azur, et au-dessus, pour cimier, un lion issant d'argent, tenant dans sa gueule une feuille de l'écu (Fig. 1243).*

(*Corr. intér. au Nob. des B.-P., p. 461.*)

KIEFVELT.

Joris Kiefvelt, seigneur de Crainhem, de Woluwe-Saint-Pierre, secrétaire de la ville d'Anvers, mort en 1640, âgé de 82 ans, et gît au dit Woluwe-Saint-Pierre. Il avait épousé Anne ASSELIERS, fille de Jean, secrétaire d'Anvers, et de Marie DE BOURGOGNE, laquelle mourut à Utrecht en 1587, laissant un fils nommé Joris, qui suit.

Joris Kiefvelt, seigneur de Crainhem, Woluwe-Saint-Pierre, épousa : 1^o N... VAN DER BURCHT; et 2^o N.... EDELHEER. — Du premier lit vinrent :

1^o Anne Kiefvelt, mariée à N.... DE BIE, écuyer, greffier des finances.

2^o Joris, qui suit.

Et 3^o Clémence Kiefvelt, alliée à Jean-Baptiste DE HERTOEGHE, seigneur de Frasnoy, fils de messire Josse, chevalier.

Joris ou George Kiefvelt, seigneur de Crainhem, Woluwe-Saint-Pierre, épousa N.... VAN DER BURCHT, sa cousine, et en eut :

Agathe-Clémence Kiefvelt, dame de Crainhem, etc., laquelle fut mariée, en 1674, à Henri-Antoine DE BERCHEM, seigneur de Tongerlaer, etc.

Armes : *d'or à la fasce d'azur, chargée de 3 cuvelles d'or, rangées l'une à côté de l'autre (Fig. 1244).*

(*Fragm. généal., t. II, p. 64.*)

DE KIÉVRAIN, DIT DES PRETS.

- I.** Gérard de Kiévrain, dit des Prets, chevalier, mourut en 1342 et fut enterré à Quiévrechin avec épitaphe. (Voyez A. SANDERUS, *Flandr. illustr.*, t. III, p. 199.) Nous ignorons son alliance. Il fut père de :
- II.** Gilles de Kiévrain, dit des Prets, seigneur de Bois-de-Lessines, de l'Estreverie et du tiers de Kiévrain, mourut en 1378 et gît à Basieu, près de Kiévrain. Il avait épousé Marie, fille de Gérard seigneur de L'ESTREVERIE, dont les armes étaient : *d'argent à 3 coquilles de gueules* (Fig. 1245). De ce mariage vint :
- III.** Guillaume de Kiévrain, dit des Prets, seigneur de Bois-de-Lessines, l'Estreverie, etc., lequel mourut en 1423 et gît sous une tombe relevée de trois pieds à Basieu, avec ses deux femmes : la première était N...., fille du seigneur DE REMONT, dont les armes étaient : *bandé d'argent et de gueules de six pièces, au lambel d'azur* (Fig. 1246). Nous ignorons le nom de la seconde. Du premier lit vinrent :
- 1° Wauthier, qui suit.
Et 2° Simon de Kiévrain, dit des Prets, duquel sont descendus ceux de Valenciennes et de Mons, en Hainaut.
- IV.** Wauthier de Kiévrain, dit des Prets, seigneur de Bois-de-Lessines, l'Estreverie, mourut en 1455, et gît à Saint-Nicolas à Valenciennes. Il avait épousé, 1428, Jeanne BOUGIER, et en procréa :
- 1° Guillaume, qui suit.
2° Thierry des Prets, dit Kiévrain, mort sans hoirs.
3° Pétronille des Prets, dite Kiévrain, épouse de Héri DE PENNELS, et, selon Sanderus, Henri LE POYVRE.
(N. B. On trouve une Marguerite GREBERT, fille d'Aimery, laquelle épousa : 1° Pierre LE POYVRE, et 2° Thierry DES PRETS, mourut veuve le 31 déc. 1497, et gît à Notre-Dame de la Cauchie, à Valenciennes.)
- V.** Guillaume des Prets, dit Kiévrain, seigneur de Bois-de-Lessines, de l'Estreverie et en Quiévrechain, mourut le 16 mars 1491. Il épousa, en 1460, Béatrix DE VOORDE, fille de Jacques, veuve de Philippe DE BLAESVELT, seigneur de Liemale et de Bierges, morte en 1506, avec laquelle il gît au chœur de l'église de Bois-de-Lessines, avec épitaphe. Leurs enfants furent :
- 1° Jeanne des Prets, dite de Kiévrain, dame de Bois-de-Lessines, laquelle épousa Jacques (Carpentier, dit Ivoy) DE COTTRELLES, fils de Pierre et de Marie BERNARD. Dont :
- Pierre DE COTTRELLES ou COTTREL, seigneur de Bois-de-Lessines, mort le 1 octobre 1524, époux de Jacqueline DE BEAUDRENGHIEN, fille de Jacques et d'Antoinette DE LUXEMBOURG, bât., par laquelle il fut père de :
- Nicolas DE COTTRELLES, chevalier, seigneur de Bois-de-Lessines et de Tronchiennes, mort le 23 octobre 1562, allié à Louise DE RUBEMPRÉ, dame de Saint-Martin, morte le 10 décembre 1587, et enterrée auprès de son mari

à Bois-de-Lessines, dans la chapelle de Notre-Dame, sous une haute tombe avec ces quartiers : *de Cottrel, Beaudrenghien, Rubempré, Bousies*. — De ce mariage vint :

Charles DE COTTERELLES, seigneur de Bois-de-Lessines et Tronchiennes, épousa Isabeau DE BOURGOGNE, fille d'Antoine, seigneur de Wacken, etc., et d'Anne DE LUMMENE, dite DE MARCKE, par laquelle il fut père de :

Jean-François DE COTTERELLES, seigneur de Bois-de-Lessines et de Tronchiennes, époux d'Adrienne DE HAVRECH, fille de Charles, seigneur de Malmaison, et de Philippine DE GRUUTERE. Leur fils Charles suit.

Charles DE COTTERELLES, seigneur de Bois-de-Lessines, Tronchiennes, Ville, etc., épousa Marie-Florence SCHETS, fille d'Antoine, comte de Grobben-donck, et de Marie MALSEN. Sans postérité.

2° Christine des Prets, dite de Kiévrain, dame en Kiévreachain, épouse de Gilles VAN HEETVELDE, qu'elle rendit père :

A. D'André VAN HEETVELDE, mort sans alliance en 1518, et enterré à Saint-Paul.

Et B. De Racine VAN HEETVELDE, fille aînée, dame de Voorde et de Kiévreachin, morte en 1506, et inhumée à Saint-Paul, avec son époux Baudouin DE NEVE, grand-bailli du Pays de Waes, mort le 8 février 1536. Leur fils Jean DE NEVE, seigneur de Voorde, haut-échevin du Pays de Waes, etc., mort le 30 décembre 1568, ayant épousé : 1°, le 30 juillet 1520, Marguerite VAN LATHEN, morte en 1540, fille de Jean et de Marguerite UTERSWAENE, de laquelle il procréa Josse DE NEVE, lieutenant-grand-bailli du Pays de Waes, mort en 1584, ayant été marié, en 1552, à Marie SANDERS. De ce dernier mariage vint : Pierre DE NEVE, lieutenant-grand-bailli du dit Pays de Waes, décédé le 29 mars 1620, marié, en 1597, avec Barbe DE STROOPERE.

Et 3° Thierry des Prets, dit de Kiévrain, lequel, après avoir fait la guerre, se fit dominicain.

ARMES DE KIÉVRAIN, dit DES PRETS : *d'or au chef bandé de gueules et d'argent de six pièces, au lambel à trois pendants d'azur, brochant sur le dit chef* (Fig. 1247).

(Voyez DE MAROTTE, dit DE KIÉVRAIN.)

(*Nouv. vrai Suppl. au Nob.*, p. 232; *Fragm. géneal.*, t. III, p. 232.)

DE KINSCHOT.

Henri de Kinschot, mort le 21 avril 1537, épousa Barbe DE MELDAU, morte en 1553, de laquelle est né :

Ambroise de Kinschot, receveur de la reine-douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, qui épousa Anne GEVAERTS. Leur fils Henri suit.

Henri de Kinschot, avocat au conseil de Brabant, mort en septembre 1608, à 67 ans, fut, par sa femme Marguerite SCHOT, père de François, qui suit :

François de Kinschot, seigneur de Rivière, Ganshorn, St-Pierre-Yette, successivement greffier des domaines et finances des Pays-Bas en 1606, et conseiller et

commis en 1618, fut créé chevalier par lettres du 15 juillet 1628. Il fut ensuite trésorier-général en 1630, conseiller d'état le 2 mars 1643, et acquit, vers l'année suivante, la seigneurie de St-Pierre-Yette, en Brabant. Nommé chancelier de Brabant en 1650, il mourut le 3 mai 1651, ayant épousé Marguerite ROOTE, dame de Clercamp. — Le dit François de Kinschot porta d'abord pour armes : *d'or à la fasce breteessée et contre-breteessée de sable, accompagnée de 3 abeilles au naturel. L'écu tenu par une dame vêtue de gueules et timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un faucon essorant au naturel entre un vol à l'antique, chaque aile chargée des émaux de son blason* (Fig. 1248). — Il obtint du roi Philippe IV, par acte dépêché à Madrid le 30 septembre 1647, la faculté de porter dorénavant : *un écu d'or, à la fasce breteessée et contre-breteessée de sable; cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, orné de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un vol à l'antique d'or, chaque aile chargée d'une fasce breteessée et contre-breteessée de sable; le dit écu tenu, à droite, par une dame vêtue de gueules, ayant la main gauche sur l'écu et tenant de la droite un cœur de carnation, posé sur un voile d'azur, semé d'étoiles d'or et couronné d'une couronne royale de même, et supporté à gauche par une licorne d'argent, accornée, onglée, accolée et crinée d'or.* — De son dit mariage naquit :

François de Kinschot, chevalier de l'ordre de St-Jacques, seigneur de Rivière, Ganshorn, Bever, Ham, Relegem et St-Pierre-Yette, fut créé baron de Rivière, en Brabant, par lettres du roi Philippe IV du 7 octobre 1654, et, par autres lettres, en date du 18 novembre 1659, il obtint en sa faveur érection en comté de la seigneurie de St-Pierre-Yette, en Brabant. — Il mourut conseiller d'état et du conseil des finances en 1700, ayant été marié deux fois : 1° à Marie-Gertrude LANCHALS, dont il n'eut point d'enfants; et 2° à Angéline-Hélène D'OYENBRUGGE, de laquelle il eut :

Anne-Thérèse-Hyacinthe de Kinschot, mariée à Paul-Philippe DE VILLEGAS, seigneur de Luttre, fils de Paul-Melchior, premier baron d'Hovorst. (Voyez leur postérité à l'article DE VILLEGAS, famille.)

(Nob., pp. 229, 295, 532 et 572; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 192.)

T'KINT.

Josse-Laurent et Jacques T'Kint, frères, domiciliés à Bruxelles, furent anoblis par lettres du 23 janvier 1754. Ils portaient pour armes : *d'argent à la bande ondée de gueules, accompagnée de 9 billettes du même, 4 en chef et 5 en pointe* (Fig. 1249).

(Suite du *Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 264; *Etat armorial*, p. 40.)

KNOPFF.

Albert Knopff, aide de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, fut anobli, en tant que besoin serait, par lettres de LL. AA. SS., données à Bruxelles le

2 mars 1621. — Ses armes étaient : *taillé de sable et d'or, au griffon de l'un à l'autre, langué et onglé de gueules* (Fig. 1250).

(Nob., p. 179.)

KNYFF (1).

Jacques-Gérard Knyff, bourgmestre de la ville d'Anvers en 1711, 1712, 1722, 1723 et 1724, puis chanoine gradué de la cathédrale de la même ville, fut maintenu dans sa noblesse en tant que besoin serait, et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 1 sept. 1719, enregistré dans la matricule de l'empire. Puis, par autres lettres du 28 sept. 1734, il obtint des supports avec bannières, et confirmation de noblesse et anoblissement de nouveau, en tant que besoin serait, avec rétroaction à la dite date de 1719. — Ses fils, Jean-François Knyff, bourgmestre de la ville d'Anvers, et Jean-Antoine Knyff, furent faits et créés chevaliers par lettres patentes de S. M. l'impératrice et reine du 6 juillet 1743.

Armes : *de gueules au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à 6 rais d'or, et en pointe d'une tour du même; au chef aussi d'or, chargé d'une aigle éployée de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins de gueules et d'argent, et au-dessus, en cimier, une tour de l'écu. Supports : deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de KNYFF, et à sénestre d'or à 3 fers de cheval renversés de sable* (Fig. 1251).

(Nob., pp. 674 et 751; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 290; Vrai Suppl., p. 259; Nouv. vrai Suppl., p. 249; Etat armorial, p. 22.)

DE KOCH.

Herman-Louis et Jean-Baptiste Koch, frères, natifs de Dringenberg, en Westphalie, officiaux de la secrétairerie du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, furent anoblis avec pouvoir d'ajouter au nom KOCH la particule DE, par lettres du 9 janvier 1740. Leurs armes étaient : *d'argent à la bande de gueules, chargée de trois chasnes ou marmites à trois pieds avec anses d'or; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée et naissante de sable* (Fig. 1252).

(Nob., p. 806.)

DE KÖNIGSEGG-ROTENFELS.

Léopold-Guillaume comte de Königsegg-Rotenfels et du Saint-Empire, chevalier de la Toison d'or, conseiller d'état de l'empereur et vice-chancelier de l'empire, mort à Vienne le 5 février 1694, était veuf, depuis le 9 septembre 1683, de Marie-

(1) Voyez l'article que nous avons consacré à cette famille, dans notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*, page 75.

Polixène, fille de Jean-Guillaume seigneur DE SCHARFFENBERG. De cette alliance vint :

Albert-Eusèbe comte de Königsegg-Rotenfels, de Roussi, au pays de Luxembourg, et du Saint-Empire, seigneur d'Aulendorff, Stauffen et Cronenbourg, qui épousa Claire-Félicité, née comtesse DE MANDERSCHEID-BLANCKENHEIM, fille de Salentin-Ernest comte DE MANDERSCHEID-BLANCKENHEIM. Leurs huit enfants suivent :

1° Charles-Ferdinand, rapporté ci-après.

2° François-Hugues comte de Königsegg-Rotenfels et du Saint-Empire, conseiller intime d'état actuel de LL. MM. II., né le 28 octobre 1698, marié, le 29 juin 1720, à Marie-Françoise DE HOHENZOLLERN-HAIGERLOCH, née le 17 janvier 1697, fille de François-Antoine comte DE HOHENZOLLERN-HAIGERLOCH, général des troupes du cercle de Souabe, tué à la bataille de Friedlingen le 14 octobre 1702, et de Marie-Anne DE KÖNIGSEGG-AULENDORF. Leur postérité suivra après celle de Charles-Ferdinand ci-dessus.

3° Joseph-Marie-Sigismond comte de Königsegg-Rotenfels, né le 10 juillet 1700, grand-doyen de l'église métropolitaine de Cologne, chanoine capitulaire et camerier de la cathédrale de Strasbourg, mort le 7 février 1756.

4° Chrétien-Maurice-Eugène-François comte de Königsegg-Rotenfels, né le 24 novembre 1705, chevalier de l'ordre teutonique, grand-commandeur du bailliage d'Alsace et de Bourgogne, commandeur à Alshausen, en Souabe, chambellan actuel de LL. MM. II., feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande et envoyé plénipotentiaire à la cour de Cologne jusqu'en 1751.

5° Maximilien-Frédéric comte de Königsegg-Rotenfels, né à Cologne le 13 mai 1708, archevêque de Cologne, prince-électeur et archi-chancelier du Saint-Empire Romain en Italie, évêque et prince de Munster, fut d'abord chanoine capitulaire et camerier de la cathédrale de Strasbourg, grand-doyen de la métropolitaine de Cologne le 22 avril 1756, et coadjuteur de la prévôté de l'illustre chapitre de Saint-Géréon de Cologne. Il fut élu archevêque de Cologne le 6 avril 1761, et évêque de Munster le 16 septembre 1762.

6° Marie-Christine-Josèphe de Königsegg, née le 1 avril 1703, doyenne d'Elten et chanoinesse de Thorn, dame de l'ordre de la Croix étoilée, morte le 12 juin 1762.

7° Anne-Wilhelmine-Marie de Königsegg, née le 13 août 1704, abbesse de Sainte-Ursule de Cologne, chanoinesse de Vreden et d'Elten, dame de l'ordre de la Croix étoilée, morte le 16 mai 1752.

Et 8° Marie-Eléonore de Königsegg, née le 4 juillet 1711, mariée, le 26 fév. 1729, à François-Ernest-Joseph-Antoine comte du S. E. R. et de Truschses-Waldbourg-Würzach. Dont postérité.

Charles-Ferdinand comte de Königsegg-Rotenfels (fils aîné d'Albert-Eusèbe et de Claire-Félicité comtesse DE MANDERSCHEID-BLANCKENHEIM, mentionnés ci-devant), fut comte du S^t-Empire, chevalier de la Toison d'or le 6 janvier 1744, conseiller d'état privé actuel, président de la chambre aulique des finances et conseiller d'épée du conseil d'état des Pays-Bas, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, grand-maître de la maison de l'impératrice Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel.

Il mourut à Vienne le 19 décembre 1759, dans sa 64^e année. Il avait épousé, le 3 avril 1720, Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèse DE BOISSCHOT, comtesse d'Erps, baronne de Saventhem, dame de Nosseghem, Sterrebeke, Quarebbe, S^t-Etienne-Woluwe et Grande-Bygaerde, dame de l'ordre de la Croix étoilée, laquelle mourut à Vienne le 26 mai 1776. En conséquence de ce mariage, l'empereur Charles VI accorda, par acte du 2 octobre 1720, au dit Charles-Ferdinand comte de Königsegg-Rotenfels et du S^t-Empire la permission de relever le nom et les armes DE BOISSCHOT, en se nommant dorénavant Charles-Ferdinand DE BOISSCHOT, comte de Königsegg-Rotenfels et Erps, et en portant ses armes écartelées avec celles DE BOISSCHOT, l'écu timbré de la couronne dont la maison DE KÖNIGSEGG se sert en qualité de comte du S^t-Empire, et supporté par deux lions d'or, comme la famille DE BOISSCHOT les a portés, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes DE BOISSCHOT, et à sénestre à celles DE KÖNIGSEGG (Voyez ci-devant à la page 239). — Charles-Ferdinand de Boisschot, comte de Königsegg-Rotenfels, fut ensuite créé marquis de Boisschot par lettres du 11 novembre 1741, avec faculté d'appliquer ce titre sur sa terre et seigneurie de Grande-Bygaerde, en Brabant. Ces lettres portent aussi dispense de l'obligation de quitter le nom de Königsegg pour prendre celui de Boisschot, et de porter les armes de Boisschot comme il voudra, soit dans son écu, soit dans ses bannières, soit enfin sur le replis de son manteau comtal. Le comte Charles-Ferdinand de Königsegg a eu pour enfants :

1^o Frédéric-Auguste-Joseph comte de Königsegg, né le 29 août 1722, mort à l'âge de 14 ou 15 mois.

2^o Adrienne-Albertine-Catherine-Dominique de Königsegg, morte à l'âge de 4 ans et 2 mois.

3^o Marie-Josèphe-Thérèse-Wernere de Königsegg, dame de l'ordre de la Croix étoilée, née à Bruxelles le 25 novembre 1724, mariée, le 26 août 1744, à Jean comte de SCHEROTIN.

Et 4^o Françoise-Eugénie de Königsegg, dame de l'ordre de la Croix étoilée, née le 9 février 1731, morte le 25 septembre 1752. Elle avait été mariée, le 24 novembre 1751, à Léopold-Joseph-Jean-Népomucène comte DE NEIPPERG, chambellan actuel de LL. MM. II., et leur ministre plénipotentiaire à la cour d'Espagne. Elle en eut Thérèse-Wilhelmine DE NEIPPERG, née le 17 septembre 1752, morte le 23 décembre 1753.

François-Hugues comte de Königsegg-Rotenfels et du S^t-Empire et son épouse Marie-Françoise DE HOHENZOLLERN-HAIGERLOCH, mentionnés ci-devant, eurent quatre enfants, savoir :

1^o Joseph-Lothaire, qui suit.

2^o Chrétien-François-Fidèle comte de Königsegg-Rotenfels, né en 1734, chanoine-capitulaire de Cologne et de Strasbourg depuis 1763.

3^o Marie-Eléonore de Königsegg-Rotenfels, née le 20 décembre 1728, mariée, le 22 novembre 1750, à Herman-Frédéric comte DE KÖNISEGG-AULENDORF, chambellan actuel de LL. MM. II., né le 28 juin 1723, fils aîné de Charles-Sifride-Ferdinand

comte de KÖNIGSEGG-AULENDORF et de Marie-Frédérique-Rosalie-Caroline D'OETTINGEN-SPIELBERG, mentionnés ci-après.

Et 4° Marie-Josèphe de Königsegg-Rotenfels, née en 1731, chanoinesse de Thorn, d'Elten, de Buchau, et de S^{te}-Ursule de Cologne.

Joseph-Lothaire comte de Königsegg-Rotenfels, chambellan actuel de LL. MM. II., naquit le 7 juillet 1722, et mourut le 7 mars 1761, ayant épousé, le 2 oct. 1747, Marie-Amélie DE KÖNIGSEGG-AULENDORF, née le 13 avril 1729, fille de Charles-Sifride-Ferdinand comte DE KÖNIGSEGG-AULENDORF, grand'croix de l'ordre de S^t-George, et de Marie-Frédéricque-Rosalie-Caroline D'OETTINGEN-SPIELBERG, dame de l'ordre de la Croix étoilée. — De ce mariage sont sortis :

1° François-Fidèle-Antoine, né le 19 février 1750.

2° Joseph-Jules-François-Xavier, né le 22 avril 1751, chanoine domicellaire de Cologne depuis 1761.

3° Ernest-Adrien-Jude-Thadée-Ferdinand-Marie, né le 10 mars 1754, chanoine domicellaire de Cologne depuis 1764.

4° Maximilien-Jean-Jules-Marie, né le 1 janvier 1757, aussi chanoine domicellaire de Cologne depuis 1768.

5° Aloyse-Herman-Blaise, né le 3 février 1758.

6° Marie-Josèphe-Antoinette, née le 21 septembre 1755.

Et 7° Marie-Caroline-Crescence comtesse de Königsegg-Rotenfels, née le 15 août 1759.

Les armes de KÖNIGSEGG sont : *fuselé en bande de gueules et d'or* (Fig. 1253).

(*Nob.*, pp. 280 et 683; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 98; *Vrai Suppl.*, p. 140; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 103 et 218; *Mélang. de Généal.*, p. 91; *Etat armorial*, p. 22).

K R U I S E OU C R E U S E R.

Egbert Kruise ou Creuser, en Overissel, épousa Gheese N...., et en eut :

Henri Kruise, bourgmestre de la ville de Campen, qui épousa Catherine VAN WERDEN, et mourut en 1518, le samedi après le jour de S^t-Simon et Judas. Dont :

Nicolas Kruise, seigneur du château de Versen, au village d'Ommen, lequel mourut le 22 juin 1537, ayant épousé Loderike ou Louise Kruise, décédée en 1538, dans la semaine de Judica, fille de Nicolas, écoutète de Campen, et de Geese Kruise ou Creuser. De cette alliance vint :

Metta Kruise, laquelle fut mariée, en 1549, à Egbert MORRHE, dont la mère était une VAN DER ECKT.

REMARQUE. — Ce fragment est extrait d'une déclaration de noblesse donnée par M. de Harsolte, seigneur d'Yrst, au pays d'Overyssel, au mois d'octobre 1760, pour prouver en partie les 16 quartiers de feuë Madame la baronne DE MEULEBEKE, qui sont :

<i>Morrhe.</i>	<i>Baerl.</i>	<i>Harsolte.</i>	<i>Twickelo.</i>
<i>Kruise.</i>	<i>Gruter.</i>	<i>Tweehuysen.</i>	<i>Doetinchem.</i>
<i>Bockop.</i>	<i>Bockop.</i>	<i>Ostendorp.</i>	<i>Kreuser.</i>
<i>Voerne.</i>	<i>Wynberghen.</i>	<i>Polman.</i>	<i>Van der Vecht.</i>

Les armes de KRUISE ou CREUSER sont : *de sable à trois crampons d'argent, au chef d'argent* (Fig. 1254).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 208.)

DE KURZ. — VOYEZ **SCHMIDTBORGER.**

LABBÉ.

Charles-François Labbé, baron de Beaufremont, conseiller d'état et chef des finances, premier président de la chambre des comptes de Lorraine, depuis 1698 jusqu'en 1720, épousa Marie-Charlotte DE LAVALX, fille de Claude-Henri, baron et seigneur de la Hasnaut et d'Attigneville, lieutenant du roi au gouvernement de Bassigni, et de Catherine de l'Escamousier. — De ce mariage :

Claude-Antoine Labbé, baron de Beaufremont, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles, qui épousa, en 1724, Charlotte-Robertine-Joséphine-Alexandrine DE COUDENHOVE, dite DU QUESNOY, marquise de Castiaux, baronne de la Loire, dame de Bellefourrière, Sailly-aux-Bois, etc., morte en 1757 (Voyez ci-devant l'article DE COUDENHOVE). — Il obtint l'érection de la terre de Morvilliers en comté, par lettres du 21 septembre 1725, enregistrées en la chambre des comptes de Bar, le 21 janvier 1726.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1535-1614, p. 59.)

DE LABBEYE.

Cassin de Labbeye, bailli de la ville de Hannut et ensuite conseiller et receveur-général des aides et domaines du pays et duché de Limbourg, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du 1^{er} juillet 1652.

(*Nob.*, p. 521.)

LABOREY.

Léon Laborey fut créé chevalier par lettres de l'an 1663.

(*Nob.*, p. 429.)

L A D E U S E.

André Ladeuse fut anobli par lettres de l'an 1663.

(*Nob.*, p. 429.)

DE LADOS.

Antoine-François-André de Lados, seigneur de Dampremy, greffier du conseil des domaines et finances des Pays-Bas, fut créé baron de son nom, avec faculté d'appliquer ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 12 mai 1736. Il portait pour armes : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une autre fasce vivrée*

d'or. L'écu timbré d'une couronne à perles posée à rez du cercle sans étaies et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, par concession du dit jour, 12 mai 1736 (Fig. 1255). — Ce sont les armes de l'ancienne et noble famille DE LA DEUZE, en Flandres, fondue dans la maison DE KERCKHOVE, en 1635, par l'alliance que fit Jean VAN KERCKHOVE, chevalier, seigneur de Vaux, avec Jacqueline DE LA DEUZE, dame du dit lieu et d'Etichove.

Isidore-Jean-Marie de Lados-de Beaulaincourt, seigneur d'Orp-le-Grand et d'Orp-le-Petit, résidant à Bruxelles, fut créé comte avec permission d'ajouter le nom DE BEAULAINCOURT au sien, et avec décoration d'armes, par lettres patentes du 20 juillet 1771. — Il épousa, le 23 mai 1771, Jeanne-Louise VAN DER STEGHEN, née le 24 septembre 1745, veuve, en premières noces, depuis le 5 août 1770, de François-Honoré-Philippe-Ghislain DE RUYSSCHEN, comte d'Elissem-de-Neuville. Il était fils d'Isidore-Marie DE LADOS, seigneur des dits lieux, conseiller au conseil de Brabant, mort le 25 mars 1769, et d'Angélique HEUBENS. (Voyez les familles VAN DER MEERE et DE RUYSSCHEN.)

(*Nob. des P.-B.*, p. 775; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, pp. 99, 215; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 265; *État armorial*, p. 22.)

LADRON DE GUEVARRA.

Voyez ci-devant, page 24, article **ALEGAMBE**.

VAN DER LAEN.

- I.** Baudouin van der Laen, écoutête de Lierre, épousa Barbe VAN DER LIST, et en eut :
- II.** Henri van der Laen, aussi écoutête de Lierre, mari d'Ementia DE HILLEGOM, fille de Bonaventure et de Lucrèce VAN LAETHEM. De cette alliance vint :
- III.** Nicolas van der Laen, chevalier, et en 1599 seigneur de Berendyck, épousa Catherine VAN ASSENDELFT, fille d'Albert, seigneur de Veenhuysen, et d'Anne PERSYN, sa seconde femme, par laquelle il fut père de :
- IV.** Nicolas van der Laen, seign^r de Haegelstein, Schrieck et Grootloo, trésorier-général d'Eléonore d'Autriche, reine de France, lequel testa le 5 janv. 1564 et mourut peu après la même année. Il avait épousé Agathe DE HUYTER, fille de Jean, chevalier, écoutête de Delft, et de Pétronille VAN DIEPENHORST. De cette alliance vinrent :
 - 1^o Nicolas van der Laen, qui suit.
 - 2^o Jean van der Laen, dont la postérité sera rapportée.
 - 3^o Marie van der Laen, alliée à Adrien DASSA, fils de Ferdinand et de Barbe Rockox.

4° Pétronille van der Laen, morte en 1600, ayant été mariée à Gérard DE RANDENRODE, dit VAN DER AA, seigneur de Steenwinckel, mort à La Haye, le 16 octobre 1604. De ce mariage naquit :

Anne DE RANDENRODE, dite VAN DER AA, mariée, en 1603, à Jacques DE WASSENAER, seigneur d'Opdam, amiral de Hollande.

5° Anne van der Laen, morte le 21 juin 1617. Elle avait épousé, par contrat du 27 juillet 1563, Lancelot DE GOTTIGNIES, seigneur de La Haye, en Gottignies, mort le 12 mai 1620. Il était fils de Gilles DE GOTTIGNIES, V^e du nom, chevalier, seigneur de la Haye, de Rogeri et Queni, et de Pétronille VAN THIENWINCKEL, dame de S^{te}-Gertrude-Machelen, près de Vilvorde.

Et 6° Jeanne van der Laen, mariée à Jean VAN THEMSEKE, écoutète de Bruges en 1572.

REMARQUE. — Nicolas van der Laen eut encore une fille naturelle nommée Marie van der Laen, dont on ignore la destinée.

V. Nicolas van der Laen, seigneur de Hagelstein, fut armé chevalier le 4 déc. 1599, comme il a été dit ci-dessus. Il était, en 1597, chef et surintendant du guet et garde de la ville de Malines et des forts adjacents, et mourut le 17 mai 1629. Il avait épousé Marguerite PEETERS-VAN CATS, dame de Lassus et d'Onezies, décédée le 6 mai 1630, fille de Jérôme, bourgmestre de Malines en 1561, 1568, 1571 et 1572, mort le 8 octobre 1574, et de Marguerite FAVREL, dame de Lassus et d'Onezies, morte le 31 août 1558; et petite-fille de Jean PEETERS, chevalier, président du grand-conseil à Malines, et de Marguerite VAN CATS. — De ce mariage sortirent :

1° Nicolas van der Laen, qui suit.

2° Jean-Baptiste van der Laen, dont il sera parlé ensuite.

3° Lucie van der Laen, mariée à Philippe SNOY, chevalier, seig^r d'Oppuers, dont elle fut la troisième femme. Elle resta veuve de lui le 9 juin 1637, et mourut le 14 mars 1670, âgée de 82 ans.

Et 4° Anne van der Laen, mariée à Charles-Guillaume DE RANST, dont elle resta veuve sans enfants en 1640, et mourut le 8 janvier 1647.

VI. Nicolas van der Laen, seigneur de Hagelstein et d'Onezies, fut bourgmestre de Malines en 1635, 1638, 1641, et mourut le 12 mai 1642. Il avait épousé, le 26 novembre 1634, Eléonore DE GOTTIGNIES, dame de Neer-Yssche et de S^{te}-Geertruy-Machelen, morte le 26 août 1666. Elle était sœur et héritière de Gilles DE GOTTIGNIES, seigneur de Neer-Yssche et S^{te}-Gertrude-Machelen, gentilhomme de la maison des archiducs Albert et Isabelle, et fille d'Antoine DE GOTTIGNIES, chevalier, seigneur de Neer-Yssche et S^{te}-Gertrude-Machelen, et d'Anne VAN WINGHENE. De ce mariage naquirent :

1° Nicolas-Antoine van der Laen.

2° Anne-Marguerite van der Laen, née le 28 mai 1637, morte fille.

3° Jean-Baptiste van der Laen, né le 30 mai 1638, mort le 19 septembre 1639.

4° Alexandre van der Laen, né le 26 juin 1639, capitaine au service d'Espagne.

Et 5° Henri van der Laen, né le 3 septembre 1640, d'abord chanoine à Cambray, ensuite chanoine-gradué-noble de la métropolitaine de Malines, mort en 1693.

VII. Nicolas-Antoine van der Laen, seigneur de Haegelstein et dans Neer-Yssche, naquit le 22 octobre 1635. Il fut bourgmestre de Malines en 1670, 1671, 1672, 1676, 1677, 1678, 1679, 1683, 1685 et 1689. Il avait épousé, le 27 septembre 1672, Jeanne-Marie BOCCABELLA, fille de Jules, seigneur d'Op-Hombeke, par achat absolu du 18 février 1649, lieutenant de la cour féodale du pays de Malines, et de Marie-Marguerite DE LA TOUR (Voir f° 209). — Leurs enfants furent :

1° Nicolas-Alexandre-Joseph, qui suit.

Et 2° Anne-Claire van der Laen, née le 31 janvier 1678, morte le 5 avril 1761, sans avoir pris d'alliance.

VIII. Nicolas-Alexandre-Joseph van der Laen, naquit le 10 août 1675, et fut bourgmestre de Malines en 1706. Il épousa Anne-Marie DE BOLSTEIN, morte le 18 juin 1701 et laissa, entr'autres enfants :

IX. François-Charles van der Laen, baptisé à Malines dans l'église de St-Pierre le 3 juin 1699, bourgmestre de Malines en 1743, 1744, 1750, 1751, et trésorier de la même ville depuis 1756 jusqu'en 1768. Il mourut au dit Malines, le 12 décembre 1778, sans avoir pris d'alliance.

SECONDE BRANCHE.

Postérité de Jean-Baptiste van der Laen, fils cadet de Nicolas et de Marguerite PEETERS-VAN CATS, mentionnés ci-devant, au degré V.

VI^{BIS}. Jean-Baptiste van der Laen, seigneur de Lassus, capitaine d'infanterie en la garnison de Maestricht, lorsque cette ville fut assiégée en 1632, sergent-major le 25 octobre de la même année, et colonel d'un régiment d'infanterie wallonne le 6 janv. 1647, fut créé chevalier par une lettre du roi Philippe IV, datée de Madrid le 15 janvier 1633, et s'allia, par contrat passé à Bruges, le 13 avril 1639, à Barbe-Philippotte DE CAMARGO, baronne du St-Empire, lors veuve de Jacques DE VICQ, seigneur de Warnau et d'Oosthove, capitaine d'infanterie au service d'Espagne; et fille de Jean-Baptiste DE CAMARGO, baron du St-Empire, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, gouverneur de Damme, et d'Alexandrine BODDENS, dame de Helsfeldt, sa première femme. De ce mariage naquirent:

1° Jean-Baptiste-Hyacinthe van der Laen, qui suit.

2° Ghislain-Nicolas van der Laen, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné.

3° Paul-François-Charles van der Laen, jésuite, né à Malines le 7 juin 1655.

4° Jérôme-Théodore van der Laen, né à Malines le 30 septembre 1658, mort à Louvain le 30 août 1724, sans laisser d'enfants d'Anne-Catherine SAVERNEEL, dite WAERSEGGER, son épouse.

5° Anne-Marguerite van der Laen, née à Bruges le 29 août 1640, morte religieuse-ursuline à Rome.

6° Barbe-Thérèse van der Laen, née à Bruges le 30 septembre 1641, morte le 28 novembre 1702, sans enfants. Elle avait été mariée : 1° à Jean VECQUEMANS, seigneur de Bodeghem, conseiller au conseil de Brabant; et 2° à Philippe-François baron DE COLINS, seigneur de Wavre et de Wayennesse, conseiller et avocat fiscal au grand-conseil à Malines, dont elle fut la seconde femme.

7° Marie-Théodore van der Laen, religieuse au couvent de Blyenberch à Malines, née le 20 novembre 1646, morte le 4 avril 1679.

8° Agathe-Henriette van der Laen, dame de Bresende, née le 5 mars 1648, morte le 16 mars 1721, sans avoir pris d'alliance.

Et 9° Isabelle-Jeanne van der Laen, née le 11 juin 1652, aussi morte, sans avoir été mariée, le 28 janvier 1697, et inhumée aux Récollets à Malines.

VII. Jean-Baptiste-Hyacinthe van der Laen, seigneur de Lassus, naquit à Malines le 6 octobre 1642, et fut capitaine d'infanterie, puis échevin de Malines, en 1690, ensuite bourgmestre depuis 1707 jusqu'en 1710. Il mourut en 1711, et s'était allié à Isabelle-Charlotte DE JALLET, morte à Malines le 14 nov. 1693, fille de Pierre DE JALLET, mestre-de-camp au service de S. M. C. et gouverneur de Dixmude, mort le 20 août 1689, et d'Isabelle DE BAVELAER. Il eut de cette alliance, entr'autres enfants :

1° Nicolas-Jean-Baptiste van der Laen, mort sans avoir été marié.

2° Henri-Jean-Baptiste, qui suit.

3° Barbe-Thérèse-Alexandrine van der Laen, religieuse au monastère de St-George, à Gand, morte le 5 octobre 1760.

Et 4° Charlotte-Philippine van der Laen, morte sans alliance.

VIII. Henri-Jean-Baptiste van der Laen, seigneur de Lassus et de Hagelstein, fut pourvu le 7 août 1743 de la charge d'écoute de la ville et province de Malines, et mourut la nuit du 16 au 17 janvier 1767. Il avait épousé, le 16 janvier 1719, Françoise-Josèphe DE ROBIANO, morte, le 24 octobre 1737, à 42 ans, sœur consanguine de Jean-Antoine DE ROBIANO, évêque de Ruremonde, et de Louis-François comte DE ROBIANO, chancelier de Brabant, et fille de Balthazar-François DE ROBIANO et d'Isabelle-Françoise DE SADELER, sa seconde femme. De ce mariage sont sortis quatre enfants, savoir :

1° Gérard-Norbert-Hyacinthe-Joseph van der Laen, seigneur de Lassus, né en juillet 1735.

2° Agathe-Josèphe van der Laen, née le 11 avril 1720, mariée, le 2 mars 1745,

à Pierre-Alphonse-Liévin comte DE COLOMA, seigneur d'Emaus, morte en couches le 16 février 1754.

3^o Louise-Eustachienne-Josèphe van der Laen, dame de Haegelstein, née vers le 7 février 1723, mariée, le 4 septembre 1763, à Pierre-François-Engelbert COLOMA, baron de Moriensart, membre de l'état noble de Brabant.

Et 4^o Marie-Isabelle-Josèphe van der Laen, baptisée le 30 janvier 1725, non mariée en 1779.

TROISIÈME BRANCHE.

Postérité de Ghislain-Nicolas van der Laen, fils de Jean-Baptiste van der Laen et de Barbe-Philippotte DE CAMARGO, mentionnés ci-devant à la deuxième Branche, degré VI^{bis}.

VII^{BIS}. Ghislain Nicolas van der Laen, naquit le 28 mars 1651, et fut seigneur de Ter-Meersche. Il épousa Marie-Anne VAN HEURNE, de laquelle il eut :

VIII. Philippe-Louis-Théodore van der Laen, seigneur de Bresende par donation de sa tante, né le 2 avril 1698, mort à Gand le 28 décembre 1763. Il avait épousé : 1^o, le 19 mai 1722, Marguerite-Françoise-Josèphe YSEBRANT, fille de Jean-Charles, seigneur de Rilland et Lendonck, et d'Isabelle-Florentine-Yolende DE BERNEMICOURT ; 2^o, le 9 juin 1736, Anne-Catherine TROCH, morte à Gand en février 1775. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Isabelle-Marguerite-Théodore-Josèphe van der Laen, dame de la Thieu-loye, née le 10 avril 1723, mariée, le 30 avril 1752, à Gaspard-Bernard-Jean-Dominique DE VILLEGAS, comte de St-Pierre-Yette, baron de Rivière, seigneur de Kinschot, Ham, Bever, Releghem et Ganshorn.

2^o Marie-Thérèse-Josèphe van der Laen, religieuse ursuline à Tournai, née le 27 avril 1725.

(Du 2^a Lit.)

3^o Philippe-Théodore van der Laen, qui suit.

4^o Jean-Baptiste-Pierre van der Laen, marié, le 23 mars 1772, à Colette-Charlotte D'HANE, fille de François-Bernard et de Marie-Josèphe DE L'ÉPÉE. Leur fille Eugénie-Charlotte-Anne-Françoise naquit le 4 décembre 1772.

5^o Colette-Thérèse-Adrienne-Théodore van der Laen, née le 1^{er} février 1739, mariée, en mars 1773, à Sébastien-Joseph-Guillaume D'HANE, frère de Colette-Charlotte, ci-dessus nommée.

IX. Philippe-Théodore van der Laen, seign^r de Ter-Meersche, naquit le 12 juin 1737. Il épousa, le 4 janvier 1761, Marie-Jeanne-Françoise DE SCHEPPERÉ, de laquelle il eut :

1^o Sophie-Marie-Thérèse, née le 6 mai 1762.

2^o Hyacinthe-Théodore, né le 28 février 1764.

3^o Anne-Marie-Françoise, née en juin 1765.

Et 4^o Françoise-Josèphe-Marie van der Laen, née le 28 juillet 1766.

QUATRIÈME BRANCHE.

Postérité de Jean van der Laen, second fils de Nicolas et d'Agathe DE HUYTER, mentionnés ci-devant au degré IV.

- V.** Jean van der Laen, seigneur de Schrieck et de Grootloo, bourgmestre de Malines, mourut le 10 juillet 1633, âgé de 87 ans, ayant épousé Anne CYMON. De cette alliance vint :
- VI.** Thierry van der Laen, seigneur de Schrieck et de Grootloo, bourgmestre de Malines et surintendant du guet et garde de la dite ville et des forts adjacents, créé chevalier par lettres du 7 septembre 1623, qui mourut le 13 septembre 1644. Sa femme, Catherine DE LIAUKAMA, dame dans Merchtem, le rendit père de :
- VII.** Erard-Théodore van der Laen, seigneur de Merchtem, alliée à Claire-Marie DE BARGAS, fille de Barnabé DE BARGAS-MACHUCA, sergent-général de bataille et gouverneur d'Ostende, et d'Isabelle-Claire DE PASTRANA. — De ce mariage vint :
- VIII.** Alexandre-Joseph van der Laen, seigneur de Liaukama, mort en 1724, lequel avait épousé, le 28 juillet 1717, Marie-Walburge DE COUDENHOVE, morte le 19 février 1721, fille de Charles-Edouard, seigneur de Tongerle, et de Marie-Chrétienne SNOY. Dont :
- 1^o Marie-Claire-Chrétienne van der Laen, dame de Liaukama, née en 1718, mariée : 1^o à Mathias-Victor VAN CANNART-DE HAMALE, écoutète des pays et ville de Sichem; 2^o à Ernest-Herman VAN EWSSUM, capitaine d'infanterie au service des états généraux des Provinces-Unies dans le régiment d'Orange-Frise, mort le 26 novembre 1748, à 36 ans; et 3^o, en septembre 1750, à Bernard-Alard baron DE HACKFORT, aussi capitaine au même service dans le régiment de Brakel, infanterie.
- Et 2^o Wilhelmine-Marie-Thérèse van der Laen, dame de Tongerle, morte le 19 décembre 1773, ayant été mariée, en décembre 1751, à Barnabé-Emanuel-Joseph DE VILLEGAS, mort le 13 janvier 1776, fils de Jacques-Ignace DE VILLEGAS, seigneur de Veltwyck, et d'Isabelle-Claire KEYNOOGHE.

Les armes de VAN DER LAEN sont : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 barillets couchés du même, cerclés d'or, et sommés d'un entonnoir aussi d'or* (Fig. 1256).

(Nob , pp. 117 et 191; Suite du Suppl. au Nob , 1555-1614, pp. 56 et 100; *Fragm. géneal.*, t. II, p. 65.)

VAN DER LAEN DE BISECQ.

Philippe-Jacques van der Laen, seigneur de Bisecq, natif de Flandres et domicilié à Bruxelles, fut anobli en tant que besoin serait, et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec faculté d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 28 oc-

tobre 1716, enregistré dans la matricule de l'empire. — Il épousa Jeanne-Françoise VAN AERDENBODEGHEM, par laquelle il fut père de Marie-Madeleine VAN DER LAEN, dame de Melin, Bisecq, Giebertrange, Schrinplée, Diesenpont, etc., mariée à Gérard-François-Xavier DE HERCKENRODE, voué héréditaire de Racour, seigneur de Tendaël et de Roost, échevin de la ville de Louvain, etc.

Philippe van der Laen, seigneur de Bisecq, natif de Flandres, domicilié à Bruxelles, obtint confirmation de noblesse et du titre de chevalier, avec rétroaction au 28 octobre 1716, ci-dessus, par lettres du 29 août 1736.

Armes de la famille VAN DER LAEN DE BISECQ : comme celles de VAN DER LAEN de Malines, mentionnées ci-devant, avec cette différence que le champ est de sinople. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins de sinople et d'or; au-dessus, en cimier, un baril de l'écu entre un vol adossé, dont une partie, à dextre, est de sinople, et l'autre, à sénestre, d'or.*

(Nob., pp. 559, 634 et 777; *Vrai Suppl.*, p. 278; *Nouv. Vrai Suppl.*, pp. 210 et 265; *Correct. intèrès.*, p. 55.)

VAN LAETHEM, OU LATHÈM.

Gaspard van Laethem épousa Marie GYSBRECHTS, de laquelle il eut :

Jean van Laethem, qui s'allia à Catherine D'UDEKEM, fille de Léon et de Catherine DE LIEFKENRODE (1). De cette alliance vint :

Jean van Laethem, seigneur de Liefkenrode, écoutète de Malines, qui fut armé chevalier par l'archiduc Albert, à la joyeuse entrée de ce prince en la ville de Malines, le 4 décembre 1599 (et non pas le 6 décembre), et mourut le 20 décembre 1618. — Il avait épousé Madeleine DE HAYNIN, dame de la Cocquerie, morte le 26 juillet 1624, fille de Gilles, seigneur de Legies, de la Tour et de la Cocquerie, et d'Elisabeth PEETERS. — Leurs enfants furent :

1^o Philippe, qui suit.

2^o Chrétien van Laethem, seigneur de Legies, bourgmestre de Malines en 1639, 1645, 1651, etc., lequel mourut le dernier de sa famille en l'an 1671, âgé de 83 ans. — Il avait épousé : en premières noces, Barbe MONTSIMA; en secondes noces, Isabelle LE COCQ; en troisièmes noces, Marie VAN ACHELEN, et en quatrièmes noces, Catherine EGELS, desquelles il n'avait point eu d'enfants.

3^o Jeanne van Laethem, abbesse de Roosendaël.

4^o Catherine van Laethem, religieuse au monastère de Blyenbergh, à Malines.

(1) Le dit Léon D'UDEKEM, nommé aussi Nicolas, était seigneur de Meerbeeck, dit T'Vdekem, en Corbeck-Overloo, de Nil-Pirreux, Nil-S'-Vincent, Vaux, etc., conseiller de la ville de Louvain, mort en 1511. Sa femme, Catherine VAN LIEFKENRODE, lui survécut et épousa, en secondes noces, Josse VAN MÉRÉNDE. — Leur fille, Catherine D'UDEKEM, femme de Jean de Laethem, ci-dessus, était veuve, en premières noces, de Jacques ou Gaspard VAN DER LINDEN, fils de Rasse, bourgmestre de Louvain, et de Barbe ABSOLONS.

5° Madeleine van Laethem, morte en novembre 1618, ayant été mariée à Adrien VAN DER BURCH.

Philippe van Laethem, seigneur de Liefkenrode, fut bourgmestre de Malines en 1619, et mourut le 20 septembre 1623. — Il avait été marié : 1° à Jeanne BAERT, morte en 1606; et 2° à Marie VAN DER BURCH, laquelle lui survécut jusqu'en décembre 1641. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Françoise van Laethem, dame de Liefkenrode, morte le 24 septembre 1652, ayant été mariée à Baudouin LE COCQ, seigneur de Wulverghem, Humbeke, Groenhoven, Waerde et Schilthove, mort le 18 novembre 1655.

(Du 2^d Lit.)

2° Charles van Laethem, mort sans alliance.

Et 3° Adrienne van Laethem, morte en mai 1641, sans enfants. Elle avait épousé : 1° Louis DE CARDEVACQUE, seigneur des Hautbois, fils aîné de Ferdinand, seigneur d'Oppy, *alias* Beaumont, et de Marie BLONDEL, dame des Hautbois et d'Avrincourt, sa seconde femme; et 2° Pierre IMMELOOT, seigneur de Vlamertinghe et de la Legre, commissaire des montres aux Pays-Bas, créé chevalier par lettres du 23 décembre 1642.

Un Charles van Laethem, seigneur de Court-St-Etienne et de Bouchout, bourgmestre de Bruxelles en 1600, 1601, 1605 et 1609, fut créé chevalier par lettres du 24 mars 1592.

Armes : *d'hermines à la fasce d'azur. Le timbre couronné de gueules. Cimier : deux cornes de bœuf d'hermines* (Fig. 1257).

(*Nob.*, pp. 89 et 117; *Suite au Nob.*, 1553-1619, p. 98; *Mélang. de Généal.*, p. 42.)

VAN LAETHEM.

Les enfants de Jean van Laethem, commissaire-général des logements des gens de guerre et conseiller de la jointe suprême des monts de piété aux Pays-Bas, furent anoblis, sur la requête d'Anne VAN LANGENHOVE, sa veuve, avec pouvoir de porter les armes de la noble famille éteinte de van Laethem, par lettres du 10 novembre 1726.

Joseph van Laethem, conseiller-assesseur du mont de piété de Bruxelles et commissaire-général des logements des gens de guerre, obtint des supports et le titre de chevalier, par lettres du 30 janvier 1734.

François et Gabriel-Joseph van Laethem, frères du précédent, obtinrent également des supports et le titre de chevalier, par lettres de la même date, 30 janv. 1734.

(*Nob.*, pp. 714 et 745 bis.)

DE LALAING.

Cette maison illustre tire son nom de la baronnie et ancienne bannerette de Lalaing, en Hainaut. Elle florissait déjà dès le douzième siècle et a fourni douze chevaliers de la Toison d'or, trois stadhouders de Hollande et sept grands baillis de Hainaut.

- I.** Simon III, sire de Lalaing (qui avait pour aïeul Simon I, sire de Lalaing, vivant en 1184), assista au tournoi qui se fit à Compiègne au mois de février 1238, et prit alliance avec Hermengarde DE LENS. Leur fils aîné, Nicolas I, sire de Lalaing, suit.
- II.** Nicolas I, sire de Lalaing, chevalier, paraît dans une charte de l'abbaye de St-Aubert de Cambrai de l'an 1284. Sa femme, Havoise DE MARQUE, le rendit père d'Othon I, qui suit.
- III.** Othon I, sire de Lalaing, dont le nom se trouve dans différentes chartes, épousa Isabeau DE SAARBRÜCK. De ce mariage vint :
- IV.** Simon IV, sire de Lalaing, qui épousa Mahaud D'ASPREMONT, dame de Quiévrain, fille de Godefroid III, sire d'Aspremont, et d'Isabelle, dame de Quiévrain et d'Amblise. Dont :
 - 1° Nicolas II, qui suit.
 - Et 2° Simon de Lalaing, qui forma la *Branche des seigneurs de Quiévrain*, rapportée après la postérité de Nicolas II.
- V.** Nicolas II, sire de Lalaing, fut grand-bailli de Hainaut en 1352 et 1353, et mourut en 1380, ayant épousé Marie DE MONTIGNY EN OSTREVANT, de laquelle naquit :
- VI.** Othon II, sire de Lalaing, grand-bailli de Hainaut en 1398, 1399 et 1400, qui épousa Yolande DE BARBANÇON, dame de Montigny-St-Christophe, fille cadette de Jean seigneur DE BARBANÇON, de la Buissière et de Merbe, pair de Hainaut, et de Yolande DE GAVRE, dite DE LENS. Leurs enfants furent :
 - 1° Guillaume, qui suit.
 - 2° Sanche de Lalaing, seigneur d'Opperbais, grand-bailli de Cambrai, où il épousa Catherine DE ROBERSART, dame d'Escaillon et de Bruille.
 - Et 3° Simon de Lalaing, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Guillaume.
- VII.** Guillaume de Lalaing, sire de ce lieu, fut grand-bailli de Hainaut en 1427, 1428, 1429, 1430, 1431 et 1432, puis stadhouder de Hollande en 1440, 1441, 1442, 1443 et 1444. — Il se trouva à la prise et au sac de la ville de Liège en 1468, et mourut en 1475. — Il avait épousé Jeanne DE CRÉQUY, dame de Bugnicourt, veuve de Robert, sire de Waurin, sénéchal des Flandres, et fille de Jean IV, sire de Créquy, de Canaples et de Fressin, et de Jeanne DE ROYE. — De cette alliance naquirent :

1° Jacques de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui mérita le surnom de *bon chevalier*. Ce fut lui qui tint, en 1441, à l'exemple des anciens preux, un *Pas* près de Châlons-sur-Saone un an entier, qui fut nommé le *Pas de la fontaine de Plours*. Il était doué d'une force singulière, et donna des preuves éclatantes de sa valeur en diverses occasions, comme le relate le Père Delewarde, en son *Histoire du Hainaut*. Ce seigneur, digne d'une plus longue vie, fut tué au siège de Poucques, à l'âge de 32 ans, le 3 juillet 1453, sans avoir été marié. — Sa vie a été écrite par George Chastelain et par Jean Dennetières.

2° Jean baron de Lalaing, qui suit.

3° Philippe de Lalaing, chevalier, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, tué à la bataille de Montléheri, donnée contre les Français, le 16 juillet 1465.

4° Antoine de Lalaing, tué à la bataille de Granson, donnée contre les Suisses, le 2 mars (d'autres disent le 5 avril) 1476.

5° Yolende de Lalaing, mariée à Renaud seigneur DE BREDERODE et de Vyanen, vicomte d'Utrecht, chevalier de la Toison d'or, dont elle a eu des enfants.

Et 6° Isabelle de Lalaing, alliée à Pierre DE HENNIN, seigneur de Boussu, Gamarage, etc., chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Bouchain en 1478, mort en 1490.

VIII. Jean baron de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, fut d'abord prévôt de Liège et de Saint-Amé à Douai. Il quitta ensuite l'état ecclésiastique, épousa Catherine DE WITTE et mourut en 1498, après avoir vendu la baronnie de Lalaing à Josse de Lalaing, seigneur de Montigny, son cousin-germain. Il eut de son mariage Artus, qui suit.

IX. Artus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, Hordain, Villers, Fressin, Aubrecicourt et Brebières, se trouva au siège d'Utrecht en 1483. Il épousa Jeanne DE HABART, dame de Noyelle-Wion, de laquelle il eut :

1° Ponce de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, Hordain, Noyelle-Wion, etc., chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois, qui commanda l'armée impériale, après la mort du comte de Rœux, au siège de Téroouanne, en 1553. Il mourut sans postérité de Bonne DE WASSENAER et d'Eléonore DE MONTMORENCY, ses femmes.

2° Anne de Lalaing, mariée à Nicolas DE LANNOY, seigneur de Maingoval et de Rieulay.

3° Bonne de Lalaing, alliée à Adam D'ESNE, chevalier, seigneur de Bethencourt.

4° Jacqueline de Lalaing, abbesse de Flines.

Et 5° Yolande de Lalaing, femme de Jean DE LA PORTE, seigneur de Moorslede.

Postérité de Simon de Lalaing, troisième fils d'Othon II, sire de Lalaing, et de Yolende DE BARBANÇON.

VII. Simon de Lalaing fut seigneur de Montigny et de Hantes, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de Philippe et Charles, ducs de Bourgogne, Prévôt-le-Comte en Valenciennes, gouverneur de Beaumont, de Fumay et de Revin, bailli d'Amiens, amiral et grand-veneur de Flandres, commissaire au renouvellement des magistrats de la même province, capitaine du Franc, des deux châteaux et ville de l'Ecluse, dont il soutint le siège en 1435, puis capitaine de la ville d'Audenarde, qu'il défendit en 1452, et ensuite conseiller d'épée au parlement, établi à Malines en décembre 1473. Ce seigneur mourut le 15 mars 1476. C'était un des plus braves capitaines de son temps, avait assisté à huit batailles et à plusieurs furieuses rencontres. — De Jeanne DE GAVRE, dite D'ESCORNAIX, dame de Bracle et de Salardinghe, son épouse, morte le 29 mai 1478, il eut :

1° Josse, qui suit.

Et 2° Philippotte de Lalaing, mariée à Jean DE LANNOY, seigneur de Maingoval, Rieulay, Iwyr, Audregnies et autres lieux, dont elle fut la seconde femme.

VIII. Josse de Lalaing, seigneur de Montigny, Hantes, Bracle et Salardinghe, acheta la baronnie de Lalaing de son cousin-germain Jean baron de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, mentionné ci-devant. Il fut chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, puis de Maximilien, archiduc d'Autriche, et de Marie duchesse de Bourgogne, sa femme; capitaine de la ville de Péronne et d'une compagnie de cent lances, amiral, grand-veneur et souverain bailli de Flandres, commissaire au renouvellement des magistrats de la même province, capitaine du château et de la ville de l'Ecluse, chevalier d'honneur de Madame la duchesse de Bourgogne, premier chambellan et gouverneur de l'archiduc Philippe-le-Bel, son fils, et stadhouder de Hollande, Zélande et Frise, en 1480. Il eut la conduite de l'arrière-garde de l'armée du duc de Bourgogne à la funeste journée de Nancy, en 1477, où il fut blessé de plusieurs coups et pris prisonnier. — Deux ans après, il combattit à la bataille de Guînegate, gagnée par l'archiduc Maximilien sur les Français. Depuis, il eut ordre de passer en Hollande, où il prit quelques places sur les rebelles, et les contraignit de rentrer dans leur devoir. Il emporta d'assaut la ville de Hoorn, en West-Frise, et reçut deux coups d'arquebuse au siège d'Utrecht le 4 août 1483, dont il mourut le lendemain. — C'était un seigneur d'un mérite si éminent et d'une valeur si distinguée, que Jean de Molinet dit, que depuis cent ans la famille de Lalaing, si féconde en grands hommes et en personnes de mérite, n'en avait pas produit de plus illustres. — Il avait épousé Bonne DE LA VIEFVILLE, de laquelle il eut deux fils et deux filles, savoir :

1° Charles, qui suit.

2° Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, d'Estrées et de Merbe, puis de Hooghstraeten, de Borsselen, de Zuylen, d'Eeckeren, de Brecht et de Sombrefte, par la donation que lui en fit sa femme, Isabeau DE CULEMBOURG, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et châtelain d'Ath en 1514, chef des finances aux Pays-Bas et second chambellan de Charles, roi de Castille, duquel il obtint, par lettres de juin 1518, l'érection de Hooghstraeten en comté. Il fut fait stadhouder de Hollande et de Zélande en février 1522, et mourut sans postérité légitime le 2 avril 1540, à 60 ans, ayant institué pour son héritier son neveu Philippe de Lalaing, mentionné ci-après. Il eut, selon quelques-uns, de MARIE D'AUTRICHE, reine douairière de Hongrie, sœur de l'empereur Charles-Quint, un fils bâtard, nommé Philippe de Lalaing, dont nous donnerons la postérité. Selon d'autres, ce fut de la fille bâtarde du seigneur DE HAUTBOURDIN, près de Lille, ainsi que selon les lettres de légitimation de Philippe IV, roi d'Espagne, qui se trouvent à la chambre des comptes à Lille.

3° Antoinette de Lalaing, femme de Philippe DE HABART, chevalier.

Et 4° Marguerite de Lalaing, mariée, en premières noces, à Philippe LE JOSNE, seigneur de Contay et de Forest; et, en secondes noces, à Louis DE LONGUEVAL, seigneur de Verneuil.

IX. Charles baron de Lalaing et d'Escornaix, seigneur de Bracle et de St-Aubin, fut fait chevalier par l'empereur Maximilien, roi des Romains, après le couronnement de ce monarque, fait à Aix-la-Chapelle, le 9 avril 1486, avec Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, Hugues de Melun, seigneur de Caumont, et autres seigneurs. Il fut aussi chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de l'empereur Maximilien I^{er}, de Philippe-le-Bel, roi de Castille, et de l'empereur Charles V, gouverneur et capitaine de la ville et du château d'Audenarde, obtint en sa faveur l'érection de la baronnie de Lalaing en comté par lettres de l'an 1522. Il mourut au château d'Audenarde le 18 juillet 1525, à 59 ans, et fut enterré dans l'église de St-Aubin de Douay, d'après le *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 97, où il est néanmoins dit au bas de la même page, en note, que « l'on voit » son tombeau dans le chœur des Dames de l'abbaye des Prez, près de » Douay, avec cette épitaphe : *Cy gist Messire CHARLES premier COMTE DE » LALAING, baron d'Escornay, seigneur de Bracle et de St-Aubin, en Douay, » en son temps conseiller et chambellan de très haut et très puissant Prince » Maximilien Roy des Romains, de don Philippe de Castille, et de l'empereur » Charles, V^e du nom, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, gouverneur et » capitaine du chasteau et ville d'Audenarde, fit plusieurs voyages tant en guerre » qu'en paix, et eust à femme JACQUELINE DE LUXEMBOURG, eurent plusieurs » beaux enfants ensemble, et ayant toute sa vie vécut catholicquement comme vray » amateur de noblesse, trespassa chevalier sans reproche, à l'âge de 59 ans, audit » chasteau d'Audenarde le 18 juillet 1525. »*

La susdite Jacqueline DE LUXEMBOURG, femme de Charles comte de Lalaing, était fille aînée de Jacques DE LUXEMBOURG, premier du nom, seigneur de Fiennes, Sottenghien et Arquinghem, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Douay, et de Marie DE BERLAYMONT, dame de Ville, de la Hamaide, de Pomereul, Hauterange et Vasières. — Ses enfants furent :

1^o Charles, II^e comte de Lalaing, qui suit.

2^o Philippe de Lalaing, qui a formé la *Branche des comtes d'Hoochstraeten*, qui sera rapportée.

3^o Anne de Lalaing, d'abord chanoinesse de Mons, puis mariée à Everard baron DE PALLANT, seigneur de Culembourg et de Witthem, et morte en 1602, âgée de 95 ans.

Et 4^o Marguerite de Lalaing, femme de Jean vicomte DE MONTFORT-SUR-L'YSEL.

X. Charles II, comte de Lalaing, baron d'Escornaix et de Montigny, seigneur de Bracle, St-Aubin et autres lieux, fut chevalier de la Toison d'or, capitaine d'une compagnie d'hommes-d'armes des ordonnances, chambellan de l'empereur Charles-Quint et du roi Philippe II, conseiller en leurs conseils d'état et privé, chef des finances, gouverneur d'Utrecht, puis du duché de Luxembourg et comté de Chiny, enfin grand-bailli, gouverneur et capitaine-général de Hainaut, Cambrai et Cambresis. — En 1543, il était à la bataille de Sittart, où il servit, à la tête de la cavalerie légère, avec une grande bravoure, et eut son cheval tué sous lui. Il continua les années suivantes à rendre des services importants, et fut envoyé comme ambassadeur en Angleterre l'an 1553, pour faire en cérémonie la demande de la reine Marie pour don Philippe, prince d'Espagne. Il fut ensuite envoyé pour traiter avec Gaspard de Coligny, amiral de France, député du roi Henri II, et il conclut à Vaucelles, près de Cambrai, le 5 février 1556, une trêve de cinq ans, qui fut rompue l'année suivante. L'an 1557, il se trouva à la bataille de St-Quentin, et contribua beaucoup par sa valeur à la grande victoire qui y fut remportée. — Il mourut à Bruxelles le 22 novembre 1558, à 52 ans, et fut enterré dans l'église de Ste-Aldegonde, à Lalaing. — Il avait épousé, en premières noces, Marguerite DE CROY, dame de Waurin et d'Escaussines, sénéchale des Flandres, fille cadette de Charles DE CROY, prince de Chimay et du St-Empire, baron de Quiévrain et d'Estrun, seigneur d'Escaussines et autres terres, chevalier de la Toison d'or, et de Louise D'ALBRET, dame d'Avesnes et de Landrecies, St-Venant et autres lieux. Elle mourut le 11 juillet 1540. — Charles II, comte de Lalaing, convola ensuite, en secondes noces, avec Marie DE MONTMORENCY, fille aînée de Joseph DE MONTMORENCY, seigneur de Nevele, et d'Anne D'EGMONT-BUREN. La dite Marie DE MONTMORENCY acquit la seigneurie de Condé, et après le décès de son mari se remaria, en secondes noces, avec Pierre-Ernest comte DE MANSFELD, prince du Saint-Empire, chevalier de la Toison d'or, veuf de Marguerite DE BREDERODE.

Ce comte DE MANSFELD se distingua et fut employé par le duc d'Albe en diverses affaires. Il était gouverneur de la province de Luxembourg et commandait dans Ivoy, lorsque cette place fut prise par les Français en 1552. Dans la suite il fut général de l'infanterie espagnole sous le prince de Parme, commanda son armée près d'Anvers, devint gouverneur-général des Pays-Bas, et mourut en son gouvernement de Luxembourg le 25 mai 1604, âgé de 87 ans, selon M. de Thou, ou de 103 ans selon d'autres.

De Charles II, comte de Lalaing, et de ses deux femmes naquirent :

(Du 1^{er} Lit, savoir de Marguerite de Croy.)

1^o Philippe, qui suit.

(Du 2^d Lit, savoir de Marie de Montmorency.)

2^o Hugués de Lalaing, seigneur de Condé, mort sans laisser de postérité.

3^o Emmanuel-Philibert de Lalaing, baron de Montigny, seigneur de Condé et de Leuze, chevalier de la Toison d'or, amiral de la mer, gouverneur, capitaine-général et grand-bailli de Hainaut en 1582, mort le 27 déc. 1590, à l'âge de 33 ans. Il fut enterré dans le chœur de l'église collégiale de Notre-Dame de Condé (1), dans un tombeau portant cette épitaphe latine :

D. EMANUEL DE LALAING,
Equiti Ordinis Aurei Velleris,
Marchioni de Renty,
Domino de Condé,
Gubernator capitaneo generali,
Ac supremo Hannoniæ Præfecto,
Maris Belgici Admirali.
Obiit 27 Decembris anno 1590.
Ætatis suæ 33.

Le dit Emmanuel-Philibert de Lalaing avait épousé Anne DE CROY, marquise de Renty, vicomtesse de Bourbourg, dame de Chièvres, laquelle se remaria à Philippe DE CROY, créé premier comte de Solre, ayant eu de son premier mariage :

Jeanne de Lalaing, unique héritière, femme de Jean DE CROY, comte de Solre.

Et 3^o Philippotte-Christine de Lalaing, mariée à Pierre DE MELUN, prince d'Espinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing, dont elle fut la première femme (2).

(1) Nous trouvons ailleurs que ce fut dans l'église collégiale de Ste-Wandru, à Mons, qu'il fut enterré, au milieu du chœur, sous un tombeau artistement taillé, portant une épitaphe en vers.

Il est à noter ici que Hugues de Lalaing, ci-dessus, n'était pas fils de Charles II, comte de Lalaing, et de Marie DE MONTMORENCY, sa seconde femme, mais bien de Charles II et de Marguerite DE CROY, sa première femme.

(2) Ce Pierre DE MELUN, prince d'Espinoy, était gouverneur de Tournay et du Tournaisis et sénéchal héréditaire de Hainaut. Sa femme, Philippotte-Christine DE LALAING, défendit Tournay en l'absence de

IX. Philippe comte de Lalaing, baron d'Escornaix, seigneur de Waurin, sénéchal de Flandres, fut grand-bailli de Hainaut et gouverneur de Valenciennes en 1574, général de l'infanterie des États en 1577 et 1578, conseiller d'état aux Pays-Bas en 1580, et mourut à Valenciennes le 14 mai 1582. — Sa femme, Marguerite DE LIGNE, était fille aînée de Jean DE LIGNE, prince d'Arenberg et du S^t-Empire, baron de Barbançon, etc., chevalier de la Toison d'or, et de Marguerite DE LA MARCK, comtesse souveraine d'Arenberg. — De cette alliance vinrent :

1^o N...., mort jeune.

2^o Marguerite de Lalaing, mariée à Florent comte DE BERLAIMONT, chevalier de la Toison d'or, auquel elle porta le comté de Lalaing, la baronnie d'Escornaix et la seigneurie de Waurin, à laquelle était attachée la dignité de sénéchal héréditaire de Flandres (Voyez ci-devant, article DE BERLAIMONT, page 163, degré III). — Du dit mariage naquirent :

A. Un fils, mort jeune.

B. Un fils, également décédé en bas-âge.

C. Marie-Marguerite DE BERLAIMONT, laquelle eut le comté de Berlaimont et la baronnie d'Escornaix, et fut mariée : 1^o, en janvier 1610, à Antoine DE LALAING, comte de Hooghstraeten et de Rennebourg, duquel elle n'eut point d'enfants; et 2^o, l'an 1621, à Louis comte D'EGMONT, prince de Gavre, chevalier de la Toison d'or. — Elle mourut le 17 mars 1654.

Et D. Isabelle-Claire DE BERLAIMONT, comtesse de Lalaing, mariée à Philippe prince D'ARENBERG et du S^t-Empire, duc d'Arschot et de Croy, chevalier de la Toison d'or.

Et 3^o Christine de Lalaing, femme de Maximilien, seigneur, puis comte DE BAILLEUL, baron de Lesdaing et de S^t-Martin.

COMTES DE HOOCHSTRAETEN.

Postérité de Philippe de Lalaing, second fils de Charles I^{er}, comte de Lalaing, et de Jacqueline de Luxembourg, mentionnés ci-devant, au degré IX.

X. Philippe de Lalaing hérita du comté de Hooghstraeten et des terres de Borsselen, d'Eeckeren, de Zuylen, etc., par testament d'Antoine de Lalaing, son oncle. — Il fut chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres, et mourut en 1555. Il avait épousé, en 1532, Anne comtesse DE RENNEBOURG, fille et héritière de Guillaume comte DE RENNEBOURG et de Cornélie DE CULEMBOURG. — De ce mariage vinrent, entr'autres enfants :

son mari, lorsque cette place fut assiégée par le Duc de Parme, à qui elle fut obligée de se rendre, malgré une vigoureuse résistance, pendant laquelle elle reçut une blessure au bras, en 1581, le jour de S^t-André.

1° Antoine, qui suit.

2° George de Lalaing, comte de Rennebourg, gouverneur de Frise, qui se distingua par sa valeur pendant les troubles des Pays-Bas, et mourut, sans avoir été marié, le 22 juillet (selon Van Metteren le 23) 1581. « Il fut presque également regretté, » dit M. de Thoux, « des deux partis : c'était un homme doux, poli, zélé pour la discipline militaire, brave, libéral, magnifique, même au-delà de ses forces; ennemi de la violence, de la cruauté et de l'ivrognerie. »

3° Marguerite de Lalaing, mariée à Philippe comte DE LIGNE et de Fauquemberghe, baron de Wassenaer et de Belœil, vicomte de Leyde, seigneur de Montreuil et autres terres, chevalier de la Toison d'or.

4° Barbe de Lalaing, mariée à Maximilien, comte d'Oost-Frise, seigneur de Durbuy, chevalier de la Toison d'or, qu'elle fit père de trois filles, mariées dans les maisons DE BRABANÇON, de 'T SERCLAES-TILLY et de BRONCHORST-BATTENBOURG-GRONSFELD.

Et 5° Cornélie de Lalaing, mariée avec Guillaume DE HAMAL, baron de Monceau, et morte le 15 novembre 1610.

XI. Antoine de Lalaing, comte de Hooghstraeten, seigneur de Borssele et autres lieux, chevalier de la Toison d'or, embrassa le parti des confédérés, et mourut en décembre 1568 d'une blessure reçue au combat de Tongres. — Il avait épousé Eléonore DE MONTMORENCY, veuve de Ponce de Lalaing et fille de Joseph DE MONTMORENCY, seigneur de Nevele, et d'Anne D'EGMONT-DE BUREN, fille de Florent D'EGMONT, comte de Buren et de Leerdam. De cette alliance sortirent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Philippe-Herman de Lalaing, prévôt de Nivelles et chanoine de Liège.

3° Charles de Lalaing, dont il sera parlé ensuite.

4° Anne de Lalaing, seconde femme de Guillaume DE MONTMORENCY, seigneur de Thoré, Dangu, Savoisy, Macy et Gandelus, baron de Montberon, chevalier de l'ordre de S^t-Michel, colonel-général de cavalerie légère de Piémont. — Il mourut en 1592, et eut pour fille unique de ce mariage Madeleine DE MONTMORENCY, mariée, en 1597, à Henri DE LUXEMBOURG, duc de Piney, qui n'en eut que des filles.

Et 5° Marguerite de Lalaing, mariée à George, seigneur de Châteaubrehan, en Lorraine.

XII. Guillaume de Lalaing, comte de Hooghstraeten et de Rennebourg, baron de Borssele, Zuylen, etc., mourut en 1590. — Il avait épousé Marie-Christine D'EGMONT, créée duchesse de Bournonville en France, et grande en Espagne, fille de Lamoral comte D'EGMONT, prince de Gavre et de Steenhuysen, chevalier de la Toison d'or, et de Sabine DE BAVIÈRE. Cette dame était veuve d'Oudard DE BOURNONVILLE, comte de Hennin-Liétard. Elle prit une troisième alliance avec le fameux Charles comte DE MANSFELD, prince du S^t-Empire, général

de l'armée chrétienne et impériale de Hongrie contre les Turcs, duquel elle mourut veuve en 1622, et sans avoir eu d'enfants. — De son second mariage elle eut :

XIII. Antoine de Lalaing, comte de Hooghstraeten et de Rennebourg, baron de Borsselen, Zuylen et Leuze, chevalier de la Toison d'or. Il vendit, en 1612, la baronnie de Zuylen, près d'Utrecht, au sieur Quinetti, et mourut le 26 septembre 1613, à 25 ans, sans avoir eu d'enfants de Marie-Marguerite comtesse DE BERLAYMONT, qu'il avait épousée en janvier 1610. — Cette dame convola en 2^{es} noces, en 1621, avec Louis comte D'EGMONT, prince de Gavre, et était fille aînée de Florent comte DE BERLAYMONT et de Marguerite comtesse DE LALAING, mentionnés ci-devant.

**Postérité de Charles de Lalaing, fils cadet d'Antoine et d'Eléonore
DE MONTMORENCY, mentionnés ci-devant au degré XI.**

XII^{BIS}. Charles de Lalaing, baron de Hachicourt, succéda à son neveu dans les terres de Hooghstraeten, Rennebourg, Borsselen et Leuze. Il fut chevalier de la Toison d'or, conseiller d'état d'épée, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois. En 1615, il vendit la baronnie de Borsselen à la ville de Ter-Goes, et mourut le 3 octobre 1626. Il avait épousé, en 1607, Alexandrine DE LANGLÉE (voyez ce nom), dite DE WAURIN, fille et héritière de Jacques, chevalier, baron de Heyne et de Pecq, conseiller et chambellan de l'archiduc Albert, grand-bailli de Gand, beer et souverain bailli de Flandres, et de Jacqueline DE RECOURT, dite DE LICQUES. — De cette alliance sont nés, entr'autres :

1^o Albert-François, qui suit.

2^o Pierre-Jacques-Procope de Lalaing, comte de Rennebourg, baron de Gaesbeke et de Hachicourt, seigneur de Cantaing et Montigny, gouverneur de Bruxelles, qui mourut en 1698, sans enfants mâles. — Il avait épousé Florence DE RENESSE, de laquelle il avait eu une fille unique, savoir : Marie-Jacqueline de Lalaing, comtesse de Rennebourg, mariée, en 1674, à Philippe-François prince DE BERGHES, comte de Grimberghe, chevalier de la Toison d'or, grand-bailli et officier souverain de Hainaut le 8 juillet 1690, et gouverneur de Bruxelles en 1698, mort le 12 septembre 1704.

Et 3^o Jacqueline de Lalaing, mariée : 1^o à Philippe baron DE MÉRODE, de Frenzt et du St-Empire, comte de Middelbourg, tué en duel par François de Croy, fils naturel du duc d'Arschot, en mars 1629; 2^o à Gillon-Othon marquis DE TRAZEGNIES, baron de Silli, pair de Hainaut, sénéchal héréditaire de Liège, gouverneur de Tournai, puis de la province d'Artois.

XIII. Albert-François de Lalaing, comte de Hooghstraeten et de Hornes, baron de Leuze, de Pecq et de Heyne, seigneur d'Eeckeren et autres lieux, épousa : 1^o Marie-Claire comtesse DE BAILLEUL, fille aînée de Maximilien comte DE

BAILLEUL, baron de Lesdaing et de St-Martin, et de Christine DE LALAING; 2^o Isabelle-Marie-Madeleine DE LIGNE-ARENBERG, laquelle étant veuve de lui, se remaria, le 4 mai 1651, avec Ulric duc DE WURTEMBERG, qui, après avoir passé une partie de sa vie à la guerre, perdit la vue, et mourut d'épilepsie le 14 décembre 1671. — Isabelle-Marie-Madeleine DE LIGNE-ARENBERG se retira ensuite à Paris, où elle mourut le 17 août 1678, à 55 ans; elle était fille d'Albert DE LIGNE-ARENBERG, prince de Barbençon, comte d'Aigremont et de la Roche, en Ardennes, chevalier de la Toison d'or, et de Marie DE BARBENÇON, vicomtesse de Dave, dame de Soye, au pays de Luxembourg. Des dits deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o François-Paul, qui suit.

(Du 2^a Lit.)

Et 2^o Marie-Gabrielle de Lalaing, héritière de son frère, comtesse de Hooghstraeten, baronne de Leuze, Heyne et Pecq, dame d'Eeckeren, de Hoeve, Capellen et autres lieux, mariée à Charles-Florentin WILD et RHEINGRAF DE DAUN ET DE KIRBOURG, comte de Salm, baron de Tournebu, seigneur de Neufville, gouverneur de Breda, dont il y eut postérité.

XIV. François-Paul de Lalaing, comte de Hooghstraeten, baron de Leuze, Heyne et Pecq, seigneur d'Eeckeren, etc., mourut en 1691, sans avoir été marié.

SEIGNEURS DE QUIÉVRAIN.

Postérité de Simon de Lalaing, second fils de Simon IV, sire de Lalaing, et de Mahaud d'ASPREMONT, mentionnés ci-devant au degré IV.

V. Simon de Lalaing, seigneur de Quiévrain, épousa Jeanne DE RŒUX, dame d'Escaussines, de laquelle il eut :

VI. Simon de Lalaing, seigneur de Quiévrain et d'Escaussines, grand-bailli de Hainaut depuis 1377 jusqu'en 1385, qui épousa Jeanne DE LIGNE, laquelle fut sa première femme. — De cette alliance vint :

VII. Simon de Lalaing, seigneur de Quiévrain et d'Escaussines, allié à Jeanne DE BRABANÇON, de laquelle il eut :

1^o Jeanne de Lalaing, dame de Quiévrain et d'Escaussines, seconde femme d'Olivier DE BRETAGNE, comte de Penthièvre, seigneur d'Avesnes, morte sans postérité.

Et 2^o Marie de Lalaing, qui fut héritière de sa sœur et porta les terres de Quiévrain et d'Escaussines à son mari Jean DE CROY, créé premier comte de Chimay. (Voyez l'article DE CROY, p. 576, degré V.)

BRANCHE BATARDE.

Postérité de Philippe de Lalaing, fils naturel d'Antoine de Lalaing, comte d'Hooghstraeten, en 1518, et de MARIE D'AUTRICHE, reine douairière de Hongrie, sœur de l'empereur Charles-Quint, ou, selon d'autres, de la fille bâtarde du seigneur de Hautbourdin, mentionnés ci-devant au degré VIII (1).

IX^{BIS}. Philippe bâtard de Lalaing, ensuite légitimé, seigneur de la Moillerie et maître-d'hôtel de la princesse Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, régente des Pays-Bas, fut commissaire au renouvellement des magistrats de Flandres en 1528, 1529, 1535, 1536 et 1538, et ambassadeur de l'empereur Charles-Quint vers le roi de France. Il épousa Florence DE RECHEM, fille héritière de Josse, chevalier, vicomte d'Audenarde, seigneur de Kerchove et de Boulancy, et de Barbe STOMMELINS. — De ce mariage vinrent :

1^o Jacques, qui suit.

Et 2^o Isabelle de Lalaing, vicomtesse d'Audenarde, alliée à Louis LE POYVRE, seigneur de Hoissye, fille de Jean, seigneur de Hellibus, et d'Agnès DE HEURNE. (Voyez Grammaye, *In Vicomt. Aldenard.*, fol. 53.)

X. Jacques de Lalaing, seigneur de la Moillerie, Maffle, etc., épousa Marie D'ENGHIEN, dame de Santbergen, fille de Philippe, seigneur du dit lieu, et d'Agnès VAN BERCHEM. — De ce mariage vinrent :

1^o Charles, qui suit :

2^o Louis de Lalaing, seigneur de la Moillerie, époux de Françoise GUISELIN, laquelle le fit père de :

Pierre-Hippolyte de Lalaing, seigneur de la Moillerie, échevin de la ville de Bruxelles, allié : 1^o à Anne D'IMMERSEEL, et 2^o à Catherine TRAYE. — Du premier mariage vint :

Agnès de Lalaing, femme de George PAULI, licencié en médecine.

3^o Jacques de Lalaing, mari de Charlotte HINCKAERT, dame d'Ohain.

Et 4^o Chrétienne de Lalaing, mariée avec Philippe DU CHASTEL.

XI. Charles de Lalaing, vicomte d'Audenarde, seigneur de Santbergen, de la Moillerie, etc., épousa Catherine DE FOURNEAU, fille de Charles, seigneur de Cruyckenbourg, etc., et de Marie DE GHYN, dame de Ternath et Cruyckenbourg, et en eut :

1^o Ferry-Servais, qui suit.

(1) M. Félix-Victor Goethals, dans son savant ouvrage : *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, t. III, fait remarquer que la première de ces maternités ne repose nullement sur la chronologie, et que l'on ne peut invoquer en sa faveur rien, absolument rien, pas même la probabilité. Selon cet auteur, Philippe bâtard DE LALAING, fut légitimé par lettres octroyées par Charles-Quint, au mois de mars 1525, et MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie, naquit à Bruxelles en 1505, et il donne, d'après un vieux tableau funèbre et d'après de vieux manuscrits, pour mère au dit Philippe, Isabeau DE LUXEMBOURG, fille bâtarde de Ferdinand DE LUXEMBOURG, seigneur de Hautbourdin, et de Jacqueline DE BRUAEN, ce qui s'accorde avec ce qui précède.

2^o Florence de Lalaing, alliée : 1^o à Michel SERAERTS, seigneur de Ramelo ;
et 2^o à Philippe DE PLAINES, seigneur de Maffle et Terbrugge.

3^o Marguerite de Lalaing, alliée à N... RUYCHROCK-VAN DE WERVE.

4^o Marie, religieuse à Ghilenghien.

5^o Anne, abbesse au dit Ghilenghien.

6^o Catherine, fille retirée.

7^o Françoise de Lalaing, épouse de N... HINCKAERT, seigneur de Lille.

Et 8^o Françoise de Lalaing, femme de Thomas EDWARD, capitaine anglais.

XII. Ferry-Servais de Lalaing, vicomte d'Audenarde, seigneur de Santbergen, épousa Anne VAN DER NOOT, fille de Jacques, seigneur de Kieseghem. Leurs enfants furent :

1^o Jacques, qui suit.

2^o Catherine de Lalaing, alliée à Viglius DE GRUTERE, seign^r d'Ideghem, l'an 1657.

3^o Charlotte-Agnès de Lalaing, morte le 11 octobre 1695, et enterrée dans l'église de Notre-Dame, à Termonde, avec Paul-Alexandre WYNSON, son époux, décédé le 5 mai de la même année.

Et 4^o Florence-Barbe de Lalaing.

XIII. Jacques de Lalaing, vicomte d'Audenarde, seigneur de Santbergen, épousa Marie-Thérèse RYM, fille de Charles, baron de Bellem, et de Marie RODRIGUEZ-D'EVORA ET VÉGA, et en procréa :

1^o Caroline-Françoise de Lalaing, alliée à Ferdinand-Hippolyte DELLA FAILLE, seigneur de Huysse, Audegoede, etc., grand-bailli de Gand, colonel d'infanterie.

2^o Maximilien-Joseph, qui suit.

Et 3^o N... de Lalaing, épouse de Jacques VAN DER MEERE, seign^r de Voorde.

XIV. Maximilien-Joseph de Lalaing, vicomte d'Audenarde, etc., fut admis à l'état noble du duché de Brabant, en qualité de comte de Thildoncq, le 6 octobre 1707, et élu député ordinaire du corps de la noblesse, le 13 janvier 1711. Il fut créé comte de Lalaing le 7 avril 1719, fut aussi général des armées de S. M. C., et mourut à Bruxelles le 19 avril 1756, étant alors conseiller d'état intime actuel de LL. MM. II. et RR., général d'artillerie et conseil d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas. Il avait épousé : 1^o Marie-Catherine L'ARCHIER, comtesse héritière de Thildoncq, laquelle mourut le 25 juin 1709. — Elle était fille héritière de Charles I, comte de Thildoncq, et de Marie-Françoise DENNETIÈRES ; et 2^o, en mars 1726, Digne VAN HOVE, veuve d'Ernest comte DE WINTERFELT, et fille de Jean-Charles VAN HOVE, bourgmestre d'Anvers, et d'Anne-Marie ROOSE.

Le dit Maximilien-Joseph de Lalaing eut une fille bâtarde, nommée Bonne de Lalaing, religieuse à Beaupré. — De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Charles-Joseph, qui suit.

2° Hélène-Jacqueline de Lalaing.

3° Charlotte de Lalaing.

(Du 2^d Lit.)

Et 4° Eugène de Lalaing, vicomte d'Audenarde, chambellan actuel de LL. MM. II. et RR., allié à N.... DE LA COSTE, fille de Jean, écuyer, seigneur de Terstraeten et Watermaele, bourgmestre de la ville de Bruges et député des États de Flandres.

XV. Charles-Joseph comte de Lalaing et de Thildoncq, seign^r de Santberghe, etc., fut chambellan de S. M. I., et épousa, en premières noces, le 13 sept. 1734, Marie-Camille DE BEER, dame d'Ingoyghem, de Zichele et de Strype, morte le 29 décembre 1743. De cette alliance naquit :

XVI. Maximilien-Charles-Joseph-Antoine comte de Lalaing et de Thildoncq, vicomte d'Audenarde, seigneur de Santberghe, Wannehain, Merlin, Ingoyghem, Humbeke, Moorsele, Louverie, etc., chambellan actuel de LL. MM. II. depuis le 4 octobre 1760, major du régiment de S^t-Ignon, dragons. Il épousa, le 15 novembre 1764, à Gand, Anne-Marie-Philippine-Ghislaine DE DRAECK, née le 21 mars 1747, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1768. (Voyez ci-devant DE DRAECK, p. 684, 3^e note.)

Armes de la maison DE LALAING : *de gueules à dix losanges d'argent, 3, 3, 3 et 1. L'écu timbré d'une couronne de comte, sommé d'un casque d'or, couronné du même, et posé sur un manteau comtal doublé d'hermines et armoyé sur le replis des pièces du blason. Cimier : une tête et col d'aigle d'or, entre un vol banneret d'argent. Supports : deux griffons d'or* (Fig. 129).

(Nob., pp. 24, 154, 612 et 670; *Suppl. au Nob.*, pp. 55 et 90; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 18 et 236; 1614-1630, p. 24; 1686-1762, pp. 281 et 245; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 58; et *Etat armorial*, p. 25).

LALEMAND.

Claude-François Lalemand obtint érection de baronnie, par lettres de l'an 1663.

(Nob., p. 427.)

LALEMAND.

Gérard Lalemand fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1664. Il portait : *d'or à deux lions affrontés de gueules* (Fig. 1258).

(Nob., p. 437; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 150.)

LALEMAND-DE VAITTES.

Guillaume Lalemand, seigneur de Vaittes, fut créé chevalier par lettres du 15 septembre 1597. Il portait pour armes : *d'argent à la fasce de sable, accompagnée de 3 trèfles de gueules* (Fig. 1259).

(Nob., p. 107.)

LA LEMAND.

Pierre Lalemand, seigneur de Montigny, fut créé chevalier par lettres du 22 sept. 1597.

(*Nob.*, p. 107).

LAMBERTI, PUIS LAMBERTINI.

Gilles Lamberti, mort le 28 février 1585, épousa Marie POLLAERTS, laquelle lui survécut jusqu'au 13 avril 1622. De ce mariage vint :

Jean-Baptiste Lamberti, seigneur de Gruyshove, mayeur de la ville de Halen, en Brabant, qui épousa Jeanne d'ITTRE, de laquelle il eut :

Jean-Baptiste-Corneille Lamberti, qui obtint, par lettres du roi Philippe IV, en date du 13 août 1654, réhabilitation de noblesse en la famille Lambertini, originaire de Bologne, en Italie, avec anoblissement de nouveau si besoin était, et permission de porter pour armes : *un écu d'or, à 4 pals de gueules* (Fig. 1260). — Il épousa Marie-Catherine FRÉDERICX, fille de Henri et de Béatrix-Catherine MECHELMANS. — De ce mariage naquirent :

1° Jean-Henri Lambertini, mort sans postérité.

Et 2° Marie-Thérèse Lambertini, femme de Jean-François DE HEUVEL.

(*Nob.*, p. 331; *Vrai Suppl.*, p. 159; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 125; *Mélang. de Généal.*, p. 103.)

LAMBERTI, DIT LAMBERTINI, JADIS LAMBRECHTS.

Remacle Lamberti, dit Lambertini, fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1662. — Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 de gueules à quatre pals d'or; aux 2 et 3 d'argent au sautoir échiqueté d'or et de gueules de deux tires; sur le tout de gueules à une croix péronnée par ses extrémités, de trois marches d'argent, au chef du même, chargé de quatre losanges de sable* (Fig. 1261).

(*Nob.*, p. 416; *Vrai Suppl.*, p. 177; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 142.)

LAMBRECHTS.

Philippe Lambrechts fut anobli par lettres de l'an 1660.

(*Nob.*, p. 396.)

LAMBRECHTS.

Jean Lambrechts obtint augmentation d'armes par lettres de l'an 1677. — Il portait : *d'or au lion de sable, armé, lampassé de gueules; une bande échiquetée d'argent et de gueules, de deux tires, brochante sur le tout* (Fig. 1262).

(*Nob.* p. 492; *Vrai Suppl.*, p. 192; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 163.)

LAMBERTS.

Lambert Lamberts, natif de Limbourg, demeurant à Bruxelles, fut anobli avec décoration d'armoiries, par lettres patentes du 27 février 1769. — Il portait : *coupé, en chef de gueules à un mouton passant d'argent; en pointe d'argent à trois feuilles de trèfle de sinople, 2 et 1* (Fig. 1263).

(*Etat armorial*, p. 23).

LAMBILLON.

Jean-Gérard Lambillon, conseiller du conseil de Namur, fut anobli par lettres datées de Madrid du 18 juin 1697. — Ses armes étaient : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 3 merlettes de sable* (Fig. 1264).

(*Nob.*, p. 602.)

LAMS.

Jean-François Lams, conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers, fut anobli et créé chevalier du S^t-Empire, lui et tous ses descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI du 19 novembre 1715, enregistré dans la matricule de l'empire. — Après son décès, sa fille unique, Marie-Isabelle Lams, épousa de Robert SWARTS, colonel au service de l'empereur Charles VI, et obtint confirmation de noblesse et anoblissement de nouveau, avec rétroaction au 19 novembre 1715, par lettres du 25 mai 1735.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois cygnes d'argent, becqués et membrés de gueules; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée d'azur*. (Le *Nouv. vrai Suppl. au Nob.* dit : *au chef d'or chargé d'une aigle éployée de l'empire*) (Fig. 1265).

(*Nob.*, pp. 647 et 764; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 262.)

DE LANCHALS OU LANCKHALS.

Pierre Lanchals ou Lanckhals, seigneur d'Olsene, de la Potterie, etc., épousa Jeanne D'OCOCHÉ, dite DE MANCHICOURT, dame de la Voute, de laquelle il n'eut qu'un fils unique, savoir :

Philippe Lanchals, seigneur d'Olsene, de Denterghem, de Gotthem, de Straeten, de Manchicourt, de la Potterie et de Ghelubroeck, échevin de la ville de Gand en 1610, 1612, 1614, 1616, 1619, 1622, 1623, 1629 et 1631. Il fut créé chevalier par lettres du 29 septembre 1618, et mourut haut-échevin du pays de Waes le 17 octobre 1637. Il avait épousé, le 19 juillet 1606, Marie, *aliis* Florence DE GRUUTERE, dame héritière d'Exaerde, Swavenaerde, Oesselghem, Voorde, morte le 8 avril 1632. Cette dame était fille de Philippe DE GRUUTERE, seigneur des dits lieux, haut-échevin du pays de Waes, et de Jeanne RYM (Voyez ci-devant l'article DE GRUUTERE). — De cette alliance vinrent :

1^o Pierre Lanchals.

2° Jeanne-Philippine Lanchals, alliée à Gaspard D'AMMAN, vicomte d'Oomberghe seigneur de Vlaines, Essche, etc.

3° Marie-Gertrude Lanchals, épouse de François VAN KINSCHOT, chevalier d'ordre militaire de St-Jacques, comte de St-Pierre-Yette, baron de Rivière, seigneur de Ganshorn, Ham, Releghem, Bever, etc., du conseil du roi et le plus ancien conseiller et commis de ses domaines et finances, mort en 1700. Elle mourut sans postérité.

Et 4° Maximilien-Antoine, qui suit.

Maximilien-Antoine Lanchals obtint du roi Philippe IV l'érection de sa terre d'Exaerde en baronnie, par lettres du 10 janvier 1645. Il fut aussi seigneur d'Olsene, Denterghem, Oesselghem, Gotthem, Swavenaerde, Poitryn, Gaymare, Manchicourt, haut-échevin du pays de Waes, et mourut le 19 août 1650. Il avait épousé Jeanne-Philippote VAN DER GRACHT, sa cousine-germaine, qu'il laissa veuve, et laquelle se remaria, en secondes noces, le 22 novembre 1653, avec Donato ALLEMANI, colonel d'un régiment d'infanterie et du conseil de guerre de S. M. C., dont elle fut la seconde femme, étant veuf de Marguerite DE ROBLES-D'ANNAPES. — Elle était fille de Maximilien VAN DER GRACHT, seigneur de Vremde, etc., et de Gertrude DE GRUTERE. — Leur fils François-Philippe suit :

François-Philippe Lanchals, baron d'Exaerde, seigneur d'Olsene, de Denterghem, d'Oesselghem, de Gotthem, de Swavenaerde, Poitryn, de Gaymare, de Manchicourt, d'Audenackere, etc., naquit le 23 mai 1644, et mourut le 29 oct. 1677, à 33 ans. Il avait épousé, le 30 mai 1658, Victoire-Désirée ALLEMANI, fille unique de Donato ALLEMANI, son beau-père, et de Marguerite DE ROBLES-D'ANNAPES, sa première femme. — De ce mariage sont issus :

1° Donato-Maximilien-François, qui suit.

2° Anne-Aurélien Lanchals, dame de la Potterie, de Swavenaerde et de Voorde, morte au mois de novembre 1722, ayant été mariée avec Artus-Joseph-Hyacinthe VAN POTTELSBERGHE, seigneur de Herleghem, lequel mourut le 14 août 1735.

3° Marguerite-Françoise Lanchals, mariée avec Jean PIERS, seigneur de Nieuwenhuyse.

4° N... Lanchals, laquelle fut femme de N... CHATELLEU.

5° Anne-Isabelle Lanchals, baronne d'Exaerde, dame d'Olsene, de Denterghem, d'Oesselghem, de Gotthem, de Straeten et de Ghelubroeck, décédée le 13 août 1735, étant veuve, depuis le 29 juillet 1733, de Jean-François VAN DEN KERCKHOVE, seigneur d'Etichove, de la Deuze et de Vaulx.

Et 6° encore une fille, morte, sans alliance, en 1716.

Donato-Maximilien-François Lanchals, baron d'Exaerde, seigneur d'Olsene, Denterghem, Oesselghem, Gotthem, mourut à la fin de juin 1727, et fut inhumé à Exaerde. Il avait épousé Marguerite HANGOVART, et fut le dernier hoir mâle de son nom, ayant eu un garçon et une fille morts jeunes.

La famille LANCHALS porte : *de gueules, coupé sur une rivière d'argent ombrée d'azur, sur laquelle nage un cygne d'argent, le col et la tête sur le gueules.*

(Suite du Suppl. au Nob., 1650-1661, p. 69; Nouv. vrai Suppl., p. 106; et Fragm. géneal., t. V, p. 206.)

DE LANDAS.

Lamoral de Landas, chevalier, seigneur de Louvignies et de Josne, obtint, le 2 août 1603, des archiducs Albert et Isabelle, des lettres par lesquelles le château de Fleurival, lez-Tournai, fut érigé en fief et vicomté en sa faveur.

Othon de Landas fut honoré du titre de chevalier, par lettres de l'an 1662.

Les enfants de feu Jacques de Landas obtinrent confirmation de noblesse et d'armes, sur la requête de Marie ITTETOT, sa veuve, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1662.

Armes : *parti et émanché d'argent et de gueules de dix pièces* (Fig. 1266).

(Nob., p. 142, 416 et 417.)

DE LANDEGHEM.

Paul de Landeghem, greffier du vicomté de Zillebeke au Pays de Waes, épousa Marie COLMANS, de laquelle il eut :

Jean de Landeghem, anobli, avec permission de porter les armes de la noble famille DE LANDEGHEM, par lettres du roi Charles II du 13 août 1698.

Jean de Landeghem fut créé chevalier par lettres de l'empereur Charles VI du 3 octobre 1736, et ce prince lui permit de porter pour armes : *un écu d'argent à 3 coquilles de gueules; cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une coquille de gueules entre un vol, dont une partie est d'argent et l'autre de gueules* (Fig. 1267).

(Nob., pp. 502, 608 et 778; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 187.)

DE LANDEQUIN.

Philippe de Landequin, écuyer, seigneur d'Allincourt, fut créé chevalier par lettres de l'an 1630, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 245.)

VAN DEN LANGENBERCH.

André van den Langenbergh épousa Anne ZEGERS, de laquelle il eut :

Rodolphe ZEGERS VAN DEN LANGENBERGH, échevin d'Anvers en 1673, qui fut anobli par lettres de l'an 1666, et créé chevalier par d'autres du 9 janvier 1669. Ses armes étaient : *d'or, au sanglier rampant de sable, posé sur une terrasse de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un sanglier naissant de sable* (Fig. 1268).

(Nob., p. 445.)

DE LANGHE.

Un membre de cette famille fut anobli par lettres du 7 février 1773, aux armes : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 6 étoiles à 6 rais du même, 3 en chef et 3 en pointe* (Fig. 1269).

(*Etat armorial*, p. 23.)

DE LANGLÉE.

Gérard de Langlée, mort en 1523, épousa Eléonore DE WULFSBERGHE, dame de Pecq et de Pumbeke, laquelle lui survécut jusqu'en 1555. De ce mariage vint :

Jacques de Langlée, seigneur de Pecq et de Pumbeke, qui épousa Gabrielle d'OGNIES-D'ESTRÉES, de laquelle il eut :

Jacques de Langlée, seigneur de Pecq, baron de Heyne, créé chevalier par le roi Philippe II, en considération de ses services et de ceux de ses ancêtres, par lettres données à Monçon le 20 septembre 1585, et baron de Pecq, en Flandres, par lettres du 30 juillet 1612, enregistrées à Lille. Il fut aussi grand-bailli de Gand, beer et souverain-bailli de Flandres. — Il épousa Jacqueline DE RECOURT, dite DE LICQUES, fille de Philippe, chevalier, baron de Licques et de Boninghe, châtelain-héréditaire de Lens, et de Jeanne DE WITTHEM. De cette alliance vint :

Alexandrine de Langlée, fille unique, baronne de Heyne et de Pecq, mariée à Charles DE LALAING, comte de Hoogstraeten, Hornes et Rennebourg, chevalier de la Toison d'or. Dont postérité. (Voyez ci-devant DE LALAING, *famille*).

Armes : *d'argent au sautoir de gueules, accompagnée en chef d'un écusson d'azur, chargé d'un autre écusson d'argent, qui est WAURIN; cimier : la tête d'un lion d'argent, entre un vol, dont une partie, à droite, est de gueules, et l'autre à sénestre d'argent* (Fig. 1270).

(*Nob.*, pp. 75, 154; *Vrai Suppl.*, p. 41; et *Nouv. vrai Suppl.*, p. 53.)

DE LANNOY.

I. La maison de Lannoy a pour auteur un chevalier, nommé Jean d'ALLERY, cadet de sa maison, venu de Picardie à un tournoi en Flandres, au commencement du XIV^e siècle, et qui portait : *d'argent à 3 lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules*. Il y épousa, en 1312, Mahaud dame DE LANNOY ET DE LYS, laquelle tirait son nom de la petite ville de Lannoy, dans la châtellenie de Lille, en Flandres. — De cette alliance vint un fils, Hugues, qui suit, lequel a continué, ainsi que toute sa postérité, à porter le nom DE LANNOY, en se réservant les armes de son père. — La dite Mahaud était la dernière de la maison DE LANNOY, et fille héritière de Jean DE LANNOY, chevalier, seigneur du dit lieu. Elle fut conservée au droit qu'elle avait, de xx livres parisis de rente, sur le travers de Lille, par lettres du bailli de Lille, Douai, Orchies, du ... juin 1311, dont furent témoins : Gilles, châtelain de Douai, Jean de Croix et autres. En l'an 1325, la dite Mahaud et Jean

d'Allery, chevalier, son mari, vendirent les dites xx livres de rente au profit de Charles IV, dit le Bel, roi de France, par lettres passées à Lille. Ces deux chartes se trouvaient au-dessus de la S^{te}-Chapelle, à Paris, où était le trésor des chartres de la couronne de France, comme se voit par l'inventaire, côté Picardie, pièces 25 et 26.

II. Hugues, fils de Jean qui précède, fut seigneur de Lannoy et de Lys, et mourut en 1349. Il avait épousé Marguerite dame DE MAINGOVAL, en Artois, et en eut :

1^o Robert, seigneur de Lannoy et de Lys, mort sans postérité.

2^o Hugues II, qui suit.

3^o Guilbert de Lannoy, seigneur de Santes, dont la postérité sera rapportée.

Et 4^o Marguerite de Lannoy, mariée, en 1370, à Roger seigneur DE LE VAL EN WARNETON, chevalier.

III. Hugues II, héritier de son frère aîné, fut seigneur de Lannoy, de Lys et de Maingoval, et vivait en 1373. Il épousa Marie DE BERLAYMONT, par laquelle il fut père de :

IV. Jean II, seigneur de Lannoy, de Lys et de Maingoval, allié à Jeanne DE CROY, laquelle convola, en secondes noces, avec Jacques sire DE SOMBREFFE, ayant eu de son premier mariage :

1^o Jean III, seigneur de Lannoy, qui suit.

Et 2^o Antoine de Lannoy, seigneur de Maingoval, dont il sera parlé.

V. Jean III, seigneur de Lannoy, de Lys et de Sebourg, chevalier de la Toison d'or, stadthouder de Hollande en 1448, puis gouverneur de Lille, de Douai et d'Orchies, bailli et capitaine d'Amiens, et ambassadeur en Angleterre, mourut le 18 mars 1492. Il avait épousé : 1^o Jeanne DE POIX, dame de Brimeu ; et 2^o Jeanne DE LIGNE. — De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jeanne de Lannoy, dame de Brimeu, femme de Philippe DE HORNES, sire de Gaesbeke, Baucignies et autres terres.

(Du 2^d Lit, entr'autres.)

2^o Bonne, dame de Lannoy et de Sebourg, femme de son cousin Philippe DE LANNOY, seigneur de Santes, baron de Rollencourt, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint, gouverneur et capitaine de Tournai et du Tournaisis.

Postérité d'Antoine de Lannoy, fils puîné de Jean II et de Jeanne DE CROY, mentionnés ci-devant au degré IV.

V^{BIS}. Antoine de Lannoy, seigneur de Maingoval et de Locron, fut premier maître-d'hôtel de l'empereur Maximilien I^{er}, prévôt-le-comte en Valenciennes en 1457, 1460, 1462 et 1467, et épousa Marie, que d'autres nomment Jeanne, DE VILLE,

filles et héritières de Quentin DE VILLE, chevalier, seigneur d'Audregnies, d'Ywyr, et de Rieulay, et de Jeanne DE SANZELLES, dame d'Erquelines. De ce mariage vint :

VI. Jean de Lannoy, seign^r de Maingoval, de Rieulay, d'Ywyr, d'Audregnies, etc., prévôt-le-comte en Valenciennes en 1491 et 1494, mort en 1498, ayant été marié deux fois : 1^o avec Catherine DE NEUFVILLE; et 2^o avec Philipotte DE LALAING. Il mourut le 6 novembre 1527, et fut enterré à Naples. Ce fut lui qui gagna la fameuse bataille de Pavie en 1525, où François I^{er}, roi de France, et Henri d'Albret, roi de Navarre, furent faits prisonniers. L'empereur Charles-Quint lui donna, par reconnaissance, la principauté de Sulmone, le comté d'Ast et celui de la Roche, en Ardenne. Ce fut aussi Antoine de Lannoy qui conclut le traité de paix entre Charles-Quint et François I^{er}, et qui conduisit le roi près de Fontarabie, sur le bord de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne. — Ses enfants furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

Et 2^o Charles de Lannoy, seigneur de Sanzelles, chevalier de la Toison d'or, vice-roi de Naples, lieutenant et capitaine-général de S. M. I. et de la Sainte-Ligue, en Italie, ambassadeur à la paix conclue à Madrid le 14 janvier 1526. Il fut créé comte de Lannoy et du S^t-Empire, par diplôme de l'empereur Charles V, donné à Tolède le 10 février de la même année 1526.

VII. Jean de Lannoy, seigneur de Maingoval et d'Audregnies, épousa : 1^o Marguerite DE FLANDRES, dite DE PRAET; et 2^o Philippine DE PLAINES. — De ces deux alliances naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Louise de Lannoy, dame d'Audregnies, mariée avec Louis seign^r DE REVEL.

(Du 2^d Lit, entr'autres.)

Et 2^o Nicolas, qui suit.

VIII. Nicolas de Lannoy, seigneur de Maingoval et de Rieulay, épousa Anne DE LALAING, fille aînée d'Artus, seigneur de Bugnicourt, Hordain, Villers, Fressin, Aubrecicourt et Brebières, et de Jeanne DE HABART, dame de Noyelles-Wion. — De ce mariage vint :

IX. Bonne de Lannoy, dame de Maingoval, Rieulay, Bugnicourt, Hordain et autres lieux, laquelle fut femme de Philippe seigneur DE SAINTE-ALDEGONDE, Noircarmes, Wisque, Genetz, etc., chevalier commandeur de l'ordre militaire d'Alcantara, gouverneur et grand-bailli de Hainaut, gouverneur de Valenciennes et de Tournai, mort à Tournai en mars 1574.

Postérité de Guilbert de Lannoy, 3^e fils de Hugues, seigneur de Lannoy et de Lys, et de Marguerite dame DE MAINGOVAL, mentionnés ci-devant au degré II.

III^{BIS}. Guilbert de Lannoy, seigneur de Santes et de Beaumont, épousa Catherine dame DE MOLEMBAIS, de laquelle il eut cinq enfants, savoir :

1^o Hugues de Lannoy, seigneur de Santes, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan du roi et du duc de Bourgogne, gouverneur de Lille en 1418, grand-maître des arbalétriers de France en 1421, ambassadeur en Espagne et à Rome, mort le 1 mai 1456, à 72 ans. Il avait épousé Marguerite DE BONCOURT, laquelle mourut, sans avoir eu des enfants, le 21 août 1461.

2^o Guilbert de Lannoy, seigneur de Willerval et de Tronchiennes, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et son ambassadeur en Angleterre. Il mourut le 22 avril 1462, et fut trisaïeul de Françoise de Lannoy, laquelle porta les terres de Lannoy, Santes, Rollencourt, Tronchiennes et Boulers, à son mari Maximilien D'EGMONT, comte de Buren et de Leerdam (Voyez ci-devant p. 715).

3^o Baudouin de Lannoy, dit *le Bègue*, seigneur de Molembais, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Lille, mort en 1474. Il fut trisaïeul de Marie de Lannoy, dame de Molembais et de Solre-le-Château, alliée à Jean marquis DE BERGHES, comte de Walhain, duquel, n'ayant point eu d'enfants, les terres de Molembais et de Solre échurent à Yolande de Lannoy, sœur consanguine de son père, et 3^e femme de Jacques DE CROY, seigneur de Sempy, Tours-sur-Marne et l'Ecluse, qui les transmet à sa postérité.

4^o Jean de Lannoy, dit Percheval, qui suit.

Et 5^o Agnès de Lannoy, morte le 8 juillet 1464. Elle avait été femme de Jean seigneur DE ROUBAIX et de Herzelles, chevalier de la Toison d'or, conseiller et premier chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et son ambassadeur en Portugal, mort le 7 juin 1449, à 80 ans.

IV. Jean de Lannoy, dit Percheval, fut seigneur de la Motterie, et épousa Marie DE CORDES-WATRIPONT, dame d'Ogimont. Elle fut mère de :

V. Jean de Lannoy, seigneur de la Motterie et d'Ogimont, allié à Isabelle DU MEZ, dite DE CROIX, fille de Jean DU MEZ, chevalier, seigneur de Croix, de Flers et du Mez, et d'Isabelle LE PRÉVOST, dite DE CAMPINGHEM. De cette alliance vinrent :

1^o Robert de Lannoy, dont la postérité n'existe plus.

2^o Antoine de Lannoy, qui suit.

Et 3^o Pierre de Lannoy, seigneur de Lesdaing, tige des branches de Lesdaing, des Maretz, du Hautpont, d'Herpinghien et d'Hardiplancque, qui, toutes, sont éteintes.

VI. Antoine de Lannoy, seigneur de la Motterie, épousa Philippote ABBONNEL,

filles de Jean ABBONNEL, dit LE GROS, seigneur de Wasnes, du Pré et du Moulin, conseiller au grand-conseil de Bourgogne, receveur-général des finances et contrôleur-général de l'hôtel de Monseigneur le Duc, puis maître des comptes à Lille, et de Marguerite DE TROYE. Il eut pour fils :

VII. Antoine de Lannoy, seigneur de la Motterie, de Wasnes et du Moulin, qui épousa Jacqueline DU BOIS, dite DE HOVE, fille de Séger DU BOIS, seigneur de Hove, et de Jeanne DE SAILLY. — De cette alliance sortit :

VIII. Louis de Lannoy, seigneur de la Motterie, de Wasnes et du Moulin, marié à Michelle D'ONGNIES, fille de Jacques D'ONGNIES, seigneur d'Estrées, bailli d'Aire, et d'Anne DE PRANT-DE BLAESVELT. — Leurs enfants furent :

1^o Jacques, qui suit.

2^o Claude de Lannoy, seigneur du Moulin, armé chevalier à Lille, par l'archiduc Albert, le 7 février 1600. Il épousa Hélène DE BONNIÈRES, dite DE SOUASTRE, dame de Loz et de Fresne. Elle était fille de Jacques DE BONNIÈRES, seigneur de Fresne, et de Barbe DE LANDAS. Leur fille Hélène DE LANNOY, dame de Loz, du Moulin et de Fresne, fut mariée, en 1608, avec Jean-Baptiste DE THIENNES, baron de Montigny, seigneur de Willerzies, Neufville et Sars.

Et 3^o Marie de Lannoy, femme de Jean DE HENNIN, baron de Fosseux, seigneur de Cuvillers, pair de Cambresis, dont elle fut la deuxième femme.

IX. Jacques de Lannoy, seigneur de la Motterie, Wasnes, Outrebecq et Carnoy, mourut en 1587, ayant épousé Suzanne DE NOYELLES, dame du Ponchel, laquelle lui survécut jusqu'en 1590. Cette dame était fille d'Adrien DE NOYELLES, seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et Boncourt, et de Françoise DE LILLE. — De ce mariage naquirent :

1^o Adrien, qui suit.

2^o Claude de Lannoy, tige de la *Branche des comtes de la Motterie*, qui sera rapportée.

3^o Valentyn de Lannoy, gouverneur d'Hulst et du conseil de guerre de S. M. C., qui épousa Isabelle DE LA LOO, dame de la baronnie de Leeuwergem, en Flandres. Leur postérité est éteinte.

Et 4^o Adrienne de Lannoy, abbesse de Nivelles en 1636.

X. Adrien de Lannoy, seigneur de Wasnes, Toufflers, Outrebecq et du Ponchel, épousa : 1^o Honorine LE BAUDAIN-DE MAUVILLE, morte le 11 août 1617, fille de Jacques LE BAUDAIN, seigneur de Mauville, Villers, Cagnicourt, Revelon et Wagnonville, et d'Anne DE LONGUEVAL; et 2^o Catherine DU MEZ, dite DE CROIX, fille de Jean, seigneur de Dadizeele et Blauwentorre, et de Marie DU PRETZ. — Du premier mariage vint François, qui suit.

XI. François de Lannoy, baron de Wasnes, seigneur de Toufflers et d'Outrebecq, gouverneur de Bourbourg, mort le 12 janvier 1693, à 84 ans, avait été marié avec Mechtilde DE BERCH, dit TRIPS, chanoinesse de Munsterbilsen. Cette dame était fille de Jérôme DE BERCH, baron de Trips, et d'Anne DE PALLANT. — Leurs enfants furent :

1° Charles-François, qui suit.

2° Adrienne-Philippine-Thérèse de Lannoy, chanoinesse de Nivelles, fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, morte à Paris le 29 mars 1710. Elle avait épousé, par contrat du 11 mai 1675, Jacques-Marie DE LA BAUME, marquis de St-Martin, comte de Montrevel et de Brancion, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie et brigadier des armées du roi, tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693.

Et 3° Marc-Joseph comte de Lannoy et du St-Empire, gentilhomme de la chambre de l'empereur Léopold, qui épousa Claire-Hippolyte DE STAHRMBERG, de laquelle il n'eut que deux filles, savoir :

A. Marie-Françoise de Lannoy, née en 1685, mariée à Maximilien-Adam-François comte DE STAHRMBERG, général-feld-maréchal des armées de l'empereur, et commandant de Vienne.

Et B. Ernestine-Catherine de Lannoy, dame de l'ordre de la croix étoilée, alliée à N... comte DE HERBERSTEIN.

XII. Charles-François comte de Lannoy, baron de Wasnes, seigneur d'Outrebecq, de Maufait et autres lieux, mort dans son château de Wasnes le 31 juillet 1726, âgé de 83 ans, avait été marié trois fois, savoir : 1° Marie DU FIEF, dame d'Espierres; 2°, par contrat du 13 septembre 1682, Marie-Catherine-Alexie DU BOIS, dite DE FIENNES, fille de Gilles DU BOIS, dit DE FIENNES, seigneur de Regnauville, d'Estrée de Cappel et de Rond, député général et ordinaire pour le corps de la noblesse des états d'Artois, et de Marie-Anne VAN DEN HOUTE, dame de Zuuthove, de Ghistede, de la Pré, de Wardrecq et de Lannoy; et 3° Isabelle PETIT-PAS, de laquelle il n'eut point d'enfants; elle était fille de Jacques PETIT-PAS, seigneur de Walle et de Belleghem, et d'Isabelle DE VOS-DE STEENWYCK. — Des deux premiers mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Joseph, comte de Lannoy, tué au siège de Gibraltar, sans avoir pris d'alliance.

2° Robert-Lamoral, comte de Lannoy, baron de Wasnes, seign^r d'Espierres, d'Outrebecq, etc., brigadier des armées du roi d'Espagne et major de ses gardes wallonnes, marié, en 1727, à Marie-Antoinette DE ROBLES, comtesse d'Annapes, veuve de Michel-Maximilien DE GAND, marquis de Hem, dont il n'eut point d'enfants. Elle lui fit don de la terre d'Annapes, située dans la châtellenie de Lille, et mourut en 1731. On ignore l'époque de la mort de Robert-Lamoral, qui eut pour héritier son frère consanguin, Pierre-Maximilien, comte de Lannoy, rapporté ci-après.

3° Marie-Charlotte de Lannoy, mariée à Philippe DE KESSEL, comte de Wattignies, dans la châtellenie de Lille, seigneur de Flers, Lesquin et autres lieux, mort le 9 avril 1742. Elle en eut :

Philippe-Charles DE KESSEL, comte de Wattignies, marié à Adrienne-Alexandrine DE LA BUISSIÈRE, dame de Lugy, et mort, sans postérité, le

24 décembre 1747, après avoir fait donation, en 1746, de la terre de Wattignies à son oncle maternel, Charles-François comte de Lannoy. Sa veuve se remaria, en secondes noces, en 1751, avec Maximilien-Chrétien-Charles DE THIENNES, dit le comte DE S^t-MAUR.

4^o Anne-Françoise de Lannoy, morte le 10 février 1725, à 50 ans, sans alliance.

5^o Charlotte de Lannoy, aussi morte sans alliance.

(Du 2^d Lit.)

6^o Gilles comte de Lannoy, mort capitaine au régiment d'Isenghien, sans avoir été marié.

7^o Pierre-Maximilien comte de Lannoy et d'Anappes, baron de Wasnes, seigneur d'Estrée, d'Espierres, de Maufait, d'Outrebecq, de Regnauville, Wardrecq, Ghistede, Lannoy, Cappel, Guigny, Rond, la Pré et Zuuthove, capitaine aux gardes wallonnes et brigadier des armées du roi d'Espagne, mort à Anappes le 10 septembre 1749. Il avait épousé, en 1728, Marie-Françoise-Eléonore D'ANGEVILLE, fille de Nazaire-Joseph comte D'ANGEVILLE et de Marie-Anne-Antoinette-Josèphe HANGOUART-D'AVELIN, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

A. François-Ferdinand comte de Lannoy et d'Anappes, baron de Wasnes et d'Espierres, seigneur d'Estrée, de Regnauville, de Wardrecq, de Quinquempoix, de Guigny, de Cappel, de Rond, de Ghistede, de Lannoy, de Maufait, etc., lieutenant au régiment du roi, infanterie, en 1750, et colonel dans le régiment de France en 1758. Il épousa, le 4 novembre 1756, Marie-Françoise-Constance-Antoinette D'ASSIGNIES, fille unique et héritière de Charles-François-Florent marquis D'ASSIGNIES, seigneur d'Annequin, d'Allouaigne, de Werquin, de Vermeilles et de Noyelles, avoué de Théroouanne, mort en 1753; et de Marie-Madeleine-Josèphe-Alexandrine DE TRAMECOURT. Dont postérité.

B. Marie-Thérèse-Robertine de Lannoy, née le 22 novembre 1729, mariée, par contrat du 20 décembre 1754, à son cousin Ignace-Godefroid DE LANNOY, comte de Beaurepaire, seigneur de Caucourt, chevalier de l'ordre royal et militaire de S^t-Louis, ci-devant capitaine au régiment du roi, infanterie, né en juin 1723.

C. Marie-Françoise de Lannoy, religieuse ursuline à Tournai, morte en avril 1761.

Et D. Marie-Albertine de Lannoy, née en 1737, mariée, en mai 1763, à Albéric-Albert-François-Eugène-Joseph DU CHASTEL, comte de Pétrieu, seigneur de Beaumanoir.

8^o Charles-François comte de Lannoy et de Wattignies, seigneur de Raineval, capitaine dans le régiment de Solre, infanterie, décédé à Wattignies en août 1758. — Il avait épousé : 1^o Honorine-Charlotte LE PRINCE, dite DU CHASTEL, dame de Raineval, morte sans enfants; — et 2^o, par contrat du 13 juin 1740, Marie-Caroline-Françoise CLÉMENT-DU WAULT, fille de Gédéon,

seigneur de l'Heraulte, et de Françoise-Albertine BERNARD, dite DU BOIS. — De cette dernière alliance naquirent :

(Du 2^d Lit.)

a. Charles-François comte de Lannoy et de Wattignies, lieutenant au régiment du roi, infanterie, né en 1741, marié, en mars 1762, à Alexandrine-Charlotte-Marie HANGOUART, fille aînée d'Antoine-François-Joseph HANGOUART, comte d'Avelin, baron d'Oppuers, seigneur de Seclin, et de Marie-Anne-Françoise DE PREUD'HOMME-D'HAILLY, dame du Bus.

b. Augustin-François-Joseph, dit *le chevalier*, puis *le comte de Lannoy*, aussi lieutenant au régiment du roi, infanterie, né en 1742, marié à Tournai, le 24 avril 1768, à Ferdinandine-Dorothée DE FRANEAU-D'HYON, fille de Jacques-Adrien-Joseph, vicomte de Canteleur, chevalier de St-Louis, et de Marie-Josèphe-Placide-Camille VAN DER BURCH.

Et c. Marie-Charlotte-Josèphe de Lannoy, née le 14 septembre 1744, reçue chanoinesse à Denain le 3 juillet 1753, morte en octobre 1768.

Et 9^o Marie-Françoise-Alexie de Lannoy, mariée : 1^o, en 1706, à Charles-Alexandre BERNARD, comte de Bailleul, seigneur d'Esquelmes et de Bettignies; et 2^o, le 27 mai 1716, à Charles-Joseph DE SCHINCKELE, seign^r de Westbroeck.

BRANCHE DES COMTES DE LA MOTTERIE.

Postérité de Claude de Lannoy, second fils de Jacques et de Suzanne DE NOYELLES, mentionnés ci-devant, degré IX.

X^{BIS}. Claude de Lannoy, seigneur, puis comte de la Motterie, chevalier de la Toison d'or, du conseil suprême de guerre de S. M. C., mestre-de-camp-général de ses armées aux Pays-Bas, gouverneur de Maestricht, puis de Namur. — Sa terre de la Motterie fut érigée en comté, en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1628. — Ce seigneur mourut en 1643. Il avait épousé : 1^o, le 22 novembre 1611, Marie-Françoise LE VASSEUR, dite DE GUERNONVAL, dame de Conteville, fille de Philippe, chevalier, seigneur de Guernonval, baron d'Ekelsbecque, et de Liévine DE NIEUWENHUYSE, dame de Hansbeke; — et 2^o Claudine baronne D'ELTZ et de Clervaux, au pays de Luxembourg, fille et héritière de Godefroid baron D'ELTZ et d'Elisabeth DE HEU, baronne de Clervaux. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Philippe, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

2^o Albert-Eugène de Lannoy, *tige des comtes de Clervaux*, qui sera rapportée.

Et 3^o Madeleine-Thérèse de Lannoy, femme d'Albert (1) DE MÉRODE, comte de Waroux et de Thiant, baron de Harchies.

(1) Lisez : Albert-Eugène-Joseph comte DE MÉRODE et de Waroux.

XI. Philippe de Lannoy, comte de la Motterie, seign^r de Conteville et d'Espierres, du conseil de guerre de S. M. C., général de bataille, mestre-de-camp d'un terce d'infanterie wallonne, maître-d'hôtel de l'archiduc Léopold et de don Juan d'Autriche, tué au combat des Dunes, près de Dunkerque, en 1658. Il avait épousé : 1^o Anne-Jeanne DE DAVRE, baronne de Hauteville, fille cadette de Warnier DE DAVRE, seigneur de Miremont, Bois-Seigneur-Isaac et autres terres, et de Renée DE LA DOUVE, dame de Hauteville, Saint-Ghin et Rivière, — cette dame n'eut point d'enfants; — et 2^o Louise-Michelle D'ONGNIES, comtesse de Beaurepaire, baronne de Sombreffe et d'Aix, chanoinesse de Mons, fille de Maximilien D'ONGNIES, créé premier comte de Beaurepaire, seign^r d'Espierres et de Sombreffe, et de Marie DE LIGNE. De cette seconde alliance naquirent :

1^o Claude-Maximilien de Lannoy, comte de la Motterie, baron d'Aix et de Sombreffe, chevalier de l'ordre militaire d'Alcantara, commandeur d'Heliche et de Castiliega, capitaine d'une compagnie de cavalerie et d'une compagnie libre d'infanterie. Il mourut sans postérité.

2^o Adrien-Albert de Lannoy, seign^r de Conteville, chanoine de la cathédrale de Tournai.

3^o François-Hyacinthe, qui suit.

Et 4^o Ignace-Philippe de Lannoy, estoc de la *Branche des comtes de Beaurepaire*, qui sera rapportée.

XII. François-Hyacinthe de Lannoy, comte de la Motterie, baron d'Aix et de Sombreffe, seigneur d'Espierres, de Mons-St-Géry, d'Archiel-le-Grand et de la Hussière, envoyé extraordinaire de Charles II, roi d'Espagne, à la cour de l'électeur Palatin, et plusieurs fois député de l'état noble de Brabant, mourut à Nivelles, en février 1725, à 77 ans. — Il avait épousé Anne-Françoise DE GAVRE, chanoinesse de Mons, dame de l'ordre de la Croix étoilée, fille de Pierre-Eugène-Ernest DE GAVRE, marquis d'Ayseaux, comte de Beurieu et du St-Empire, et d'Anne-Florence DE HAMAL. — De cette alliance sortirent :

1^o Eugène-Hyacinthe (1), qui suit.

2^o Albert-Ernest-Ghislain-Joseph-Ferdinand comte de Lannoy, chambellan de l'empereur Charles VI, puis de l'impératrice-reine, qui obtint la permission, lui et son frère Charles-Antoine, de porter le manteau et la couronne de comte de l'empire, par acte du 4 décembre 1743. Il mourut, sans enfants, l'an 1752, ayant épousé Cornélie-Jeanne-Thérèse DE LEEFDAEL, dame de Waelwyck et Beeck, veuve de Jean DE COTREAU, marquis d'Assche, fille de Jean-Philippe baron DE LEEFDAEL, seign^r de Waelwyck et Beeck, et de Florence DE VLADERACKEN.

3^o Charles-Antoine de Lannoy, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine.

4^o François-Xavier comte de Lannoy, capitaine de dragons au régiment du prince Eugène de Savoye, puis colonel-commandant le régiment de cuirassiers de Hohenzollern.

(1) Lisez : Eugène-Hyacinthe-Marie-Joseph-Ignace de Lannoy.

Et 5^o Marie-Thérèse-Isidore-Florence-Josèphe de Lannoy, dame de l'ordre de la croix étoilée, née le 19 décembre 1692, morte le 6 juin 1750. Elle avait été mariée à Bruxelles, le 5 mars 1716, avec Joseph-Lothaire-Dominique comte DE KÖNIGSEGG-ROTFELS, né le 17 mars 1673. Ce seigneur fut successivement chambellan de l'empereur Joseph I, son commissaire en Italie en 1711, chambellan de l'empereur Charles VI, lieutenant-feld-maréchal de ses armées, son commissaire plénipotentiaire pour régler la barrière des États-Généraux des Provinces-Unies en 1714 et 1715, gouverneur (par intérim) des Pays-Bas en 1716, ambassadeur en France, en Saxe, en Espagne et en Angleterre, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie de son nom, ci-devant Wachtendonck, conseiller du conseil aulique de guerre, général d'artillerie, gouverneur de Transilvanie en 1722, chevalier de la Toison d'or le 29 novembre 1731, vice-président du conseil aulique de guerre, ministre d'état et de conférence, général en chef des armées en Italie en 1734 et 1735, général-feld-maréchal et président du conseil aulique de guerre en 1736, général commandant l'armée de Hongrie sous les ordres de S. A. R. le grand-duc de Toscane en 1738; créé grand-maître de la maison de l'impératrice la même année 1738; enfin grand-maître de la maison de l'impératrice-reine, et commandant de Vienne. Il se démit de la charge de président du conseil de guerre en décembre 1738, commanda les troupes autrichiennes à la bataille de Fontenoy, donnée contre les Français, le 11 mai 1745, et mourut à Vienne le 8 décembre 1751, à 78 ans, sans postérité.

XIII. Eugène-Hyacinthe-Marie-Joseph-Ignace de Lannoy, comte de la Motterie, baron d'Aix et de Sombreffe, obtint la permission d'ajouter à ses armes le manteau et la couronne de comte de l'empire, par acte du 28 août 1743. Il fut conseiller intime d'état actuel de LL. MM. II., conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, général d'artillerie des armées de l'impératrice-reine (de la promotion de 1754), et grand-maréchal de la cour de Bruxelles, où il mourut gouverneur le 10 septembre 1755, à 71 ans, et le seizième de sa maison chevalier de la Toison d'or. — (Le *Supplément au Nobilliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, fait remarquer en note, au bas de la page 126, qu'il avait été auparavant gouverneur de Tenremonde, et qu'il avait été déclaré gouverneur de Bruxelles le 19 novembre 1737). Il avait épousé, le 17 avril 1727 (ou 1721), Lambertine-Lamoraldine-Thérèse DU FAING, comtesse d'Hasselt, baronne de Jamoigne, née le 6 juillet 1708, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1733, fille et héritière d'Alexandre-George DU FAING, comte d'Hasselt, baron de Jamoigne, seigneur de Hauterive, Marckeghem, Tangry et autres lieux, et de Marie-Isabelle-Ernestine DE GAND, dite VILAIN, comtesse de Liberchies (Voyez ci-devant l'article DU FAING. — Du dit mariage sortit un fils unique, savoir :

XIV. Chrétien-Joseph-Grégoire-Ernest comte de Lannoy, de la Motterie et de Liberchies, par donation de sa grand'mère baron d'Aix et de Sombreffe,

chambellan actuel de LL. MM. II. (de la création de 1754), admis à l'état noble du duché de Brabant, en qualité de comte de Liberchies, le 6 nov. 1759, ci-devant capitaine d'infanterie au service de l'impératrice-reine dans le régiment de Charles-Lorraine, et député de l'état noble de Brabant en 1767, 1768, 1769, etc. Il n'était pas marié en 1775 (1).

BRANCHE DES COMTES DE BEAUREPAIRE.

Postérité d'Ignace-Philippe de Lannoy, 4^e fils de Philippe comte DE LA MOTTERIE et de Louise-Michelle D'ONGNIES, mentionnés ci-devant au degré XI.

XII. Ignace-Philippe de Lannoy fut comte de Beaurepaire et mourut le 26 janvier 1715, ayant épousé Marie-Françoise COLOMA, fille aînée de Jean-François comte DE BORNHEM et de Marie-Thérèse D'ONGNIES-DE COUPIGNY. — De cette alliance vinrent :

1^o François-Joseph-Louis de Lannoy, comte de Beaurepaire, seigneur de Caucourt en Artois, mort le 23 mars 1726, sans enfants de Marguerite-Madeleine DE CLERMONT-TONNERRE-DE THOURY, qu'il avait épousée en mai 1720, et qui vivait encore en 1762. Elle était fille de Louis DE CLERMONT-TONNERRE, comte de Thoury, en Sologne, et de Marie-Madeleine LE BOUCHER.

2^o Charles-François-Ignace, qui suit.

3^o Claude-François de Lannoy, seigneur d'Hendecordel, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazarre le 27 juin 1717.

4^o Adrien-François-Joseph de Lannoy, dit le chevalier de Lannoy, aussi reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazarre le 27 juin 1717; vivant encore en 1772.

Et 2^o Aldegonde-Eléonore de Lannoy, mariée, en 1718, à Baudry-Adelbert DE MARNIX, dit le comte de Marnix, baron de Rollencourt et de Crillia.

XIII. Charles-François-Ignace de Lannoy, comte de Beaurepaire, seigneur de Caucourt, député général et ordinaire du corps de la noblesse des états d'Artois, mourut à Arras le 10 octobre 1752, à 65 ans. Il avait épousé, en 1719, Alix-Barbe-Guy-Françoise DE SAINT-VAAST, fille et héritière de Gaston-François, baron et marquis d'Honnecourt, seigneur de Courchelle, etc., et de Marie-Madeleine DE BEAUFFORT-DE LASSUS, dame du Pouchel. — De ce mariage sont nés :

1^o Ignace-Godefroid, qui suit.

(1) Lisez : Il épousa, le 22 mars 1774, Marie-Catherine-Josèphe comtesse DE MÉRODE, veuve de Philippe-Maximilien-Werner-Mathieu comte DE MÉRODE, et fille de Maximilien-Léopold-Ghislain-Léon-Antoine-Joseph DE MÉRODE, prince de Rubempré. Le dit comte Chrétien de Lannoy fut aussi membre du sénat en France, chevalier, puis grand'croix de l'ordre royal du Lion Belgique, et mourut à Bruxelles en 1822. Il avait eu de son dit mariage une fille, mariée à Antoine-Raymond comte DE BERENGER, pair de France en 1819.

2° N... de Lannoy, lieutenant au régiment des gardes wallonnes en Espagne, né en 1724.

3° Emmanuel-Joseph de Lannoy, prévôt de l'église de St-Géri à Cambrai, puis chanoine, depuis 1762, de la métropole de la même ville.

4° Alexis-Bon-Henri de Lannoy, capitaine au service de France dans le régiment du roi, infanterie, en 1762.

5°, 6° et 7° Trois filles religieuses de la Visitation de S^{te}-Marie, à Amiens.

8° Marie-Josèphe-Claude de Lannoy, religieuse à l'abbaye d'Estrun, près d'Arras, ordre de St-Benoît, née le 2 avril 1731.

Et 9° Ferdinande-Eléonore de Lannoy, reçue chanoinesse à Denain le 10 juillet 1752.

XIV. Ignace-Godefroid de Lannoy, comte de Beaurepaire, seigneur de Caucourt, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, ci-devant capitaine au régiment du roi, infanterie, naquit en juin 1723, et épousa, par contrat du 20 décembre 1754, Marie-Thérèse-Robertine de Lannoy, sa cousine, née le 22 novembre 1729, fille aînée de Pierre-Maximilien comte de Lannoy et d'Anappes, baron de Wasnes, et de Marie-Françoise-Eléonore D'ANGEVILLE.

— De cette alliance vinrent :

1° Un fils vivant en 1772 (1).

2° Un fils vivant en 1772 (2).

3° Marie-Josèphe-Adrienne de Lannoy, née le 15 janvier 1757, chanoinesse à Moustier en 1768.

Et 4° Marie-Alix-Françoise-Claude de Lannoy, née le 2 février 1761, aussi chanoinesse à Moustier en 1768.

BRANCHE DES COMTES DE CLERVAUX.

Postérité d'Albert-Eugène de Lannoy, fils de Claude, comte de la Motterie, et de sa seconde femme Claudine baronne d'ELTZ, mentionnés ci-devant au degré X.

XI^{BIS}. Albert-Eugène de Lannoy, baron de Clervaux, seigneur de Wenerange, ambassadeur de Charles II, en différentes cours, épousa Anne-Marguerite DE RHEEDE-DE SASFELD, dame de Bouland, Julemont et Trembleur, veuve de Robert d'ARGENTEAU, seigneur d'Ochain. — Leurs enfants furent :

1° Marie-Théodore-Alberte de Lannoy, reçue chanoinesse à Maubeuge le 24 août 1663.

2° Adrien-Gérard de Lannoy, comte de Clervaux, seigneur de Bouland,

(1) Charles-Hubert-Marie comte de Lannoy-de Beaurepaire, né à Arras en 1764, d'abord élève-pensionnaire de l'école militaire de France en 1779, — puis, en 1781, sous-lieutenant dans le régiment de Béarn. Il épousa Marie-Gabrielle DE HAMEL-BELLANGLISE, morte à Bruxelles en 1793. Ils eurent un fils, Adolphe-Philippe-Eugène de Lannoy-de Beaurepaire, né à Tournay en 1792.

(2) Charles-Albert-Emmanuel comte de Lannoy-de Beaurepaire, né en 1768.

lieutenant-maréchal-général de camp, créé chevalier par lettres de l'empereur Charles VI du 10 février 1720, et mort le 19 décembre 1730, gouverneur et capitaine-général de la ville et province de Namur. Il avait épousé Thérèse-Claire DE BOCHOLT, de laquelle il n'eut point d'enfants.

3° Marie de Lannoy, chanoinesse de Nivelles.

4° François-Ferdinand, dit le comte de Lannoy, qui suit.

Et 5° Maximilien de Lannoy, chevalier de l'ordre teutonique.

XII. François-Ferdinand, dit le comte de Lannoy, seigneur de Trembleur et autres lieux, s'allia à Anne-Apolline baronne VAN DER HORST, dame de Ham, fille de Gérard baron VAN DER HORST, seigneur de Ham, de la Deuze et de Tongres-Notre-Dame, grand-prévôt d'Echternach, et de Marguerite-Isabelle baronne DE METTERNICH. — De ce mariage vinrent :

1° Adrien-Damien-Gérard-Ernest, qui suit.

2° Thérèse comtesse de Lannoy-de Ham, chanoinesse de Nivelles, vivante en 1760

Et 3° Cornélie comtesse de Lannoy-de Ham, aussi chanoinesse de Nivelles, vivante en 1760.

XIII. Adrien-Damien-Gérard-Ernest de Lannoy, héritier de son oncle, fut comte de Clervaux et du St-Empire, seign^r de Ham, de Bouland, de Trembleur, etc., de l'état noble de Namur. — Il épousa Aldegonde-Louise-Françoise DE WARNANT, fille et héritière de Dieudonné-Nicolas baron DE WARNANT, seigneur de la Neufville en Condros, Septeaux, Goesne et Fillée, et d'Anne-Florence D'OULTREMONT. — Leurs enfants furent :

1° N.... comte de Lannoy, de Clermont et du St-Empire, qui suit.

2° Adrienne-Thérèse-Françoise de Lannoy, chanoinesse à Nivelles en 1750, vivante en 1760.

3° N.... (1) de Lannoy, chanoinesse à Maubeuge, puis mariée à Louis-Albert comte D'OULTREMONT, son oncle à la mode de Bretagne, frère de Charles-Nicolas-Alexandre, élu évêque et prince de Liège le 20 avril 1763, et mort le 22 octobre 1771, ayant régné 8 ans, 6 mois et 2 jours.

Et 4° N.... de Lannoy, chanoinesse à Maubeuge.

XIV. N.... (2) comte de Lannoy, de Clermont et du St-Empire, seigneur de la

(1) Anne-Louise-Florence de Lannoy.

(2) Adrien-Jan-Baptiste comte de Lannoy. Sa femme fut Constance-Polixène-Reine-Stanislas DE WIGNACOURT; il l'épousa par contrat du 17 août 1753. — De ce mariage vinrent :

1° Félix-Balthazar-Pierre-Adrien comte de Lannoy-Clervaux, né à Liège en 1757, mort en 1827, ayant épousé au château de Malèves, en 1782, Marie-Ferdinande-Madeleine-Antoinette-Josèphe-Louise-Ignace-Walburge comtesse DE BERLO, née au château d'Asnoy en 1762. — Dont un fils et une fille, décédés en célibat, et un autre fils, Adrien, comte de Lannoy-Clervaux, membre de l'ordre équestre de la province de Liège, époux d'Emilie DE TORNACO.

2° Adrien-Florent comte de Lannoy, chanoine de St-Lambert.

Et 5° Florent-Stanislas-Amour comte de Lannoy-de Clervaux, mort en 1856, étant veuf, depuis 1820, de Clémentine-Joséphine-Thérèse DE LOOZ-CORSWAREM, née en 1764. — De ce mariage sont issus les comtes de Lannoy-de Clervaux, princes de Rheina-Wolbeck.

Neufville, Boulaud, Trembleur, etc., grand-mayeur et souverain officier de Liège, grand-bailli de Moha, conseiller privé de S. A. C. le prince-évêque de Liège, gentilhomme de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz. — Il épousa N.... DE WIGNACOURT, chanoinesse de Maubeuge, fille de Balthazar-Pierre-Félix DE WIGNACOURT, comte de Vleteren, seigneur de Herlies, de la Bassée, de Marquillies, grand-bailli de Cassel, et de Constance-Charlotte DE GHISTELLES-S^t-FLORIS.

Un Jean de Lannoy, écuyer, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du 24 mars 1629, tant en considération de ses services que de ceux rendus par son père, en qualité de capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne et de gouverneur de la ville de Damme.

Armes : *d'argent à 3 lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1271).

(*Nob.*, pp. 50, 121, 185, 230, 233, 403, 529 et 678; *Suppl. au Nob.*, p. 108; *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1555-1614, pp. 13, 50, 155, 173 et 255; 1614-1650, p. 77; *Vrai Suppl.*, p. 155; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 22; *Mélanges de Généal.*, p. 14; *Etat armorial*, p. 23.)

DE LANNOY.

Jean-Augustin de Lannoy, bourgmestre d'Anvers en 1687, 1690 et 1694, fut anobli par lettres du roi Charles II du 1 août 1689. — Ses armes étaient : *d'argent à 3 lions d'azur, armés, lampassés et couronnés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules. Supports : deux lions léopardés d'or* (Fig. 1272).

(*Nob.*, p. 556.)

DE LANNOY.

Michel de Lannoy, seigneur de Carnoy, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 16 mai 1642, qui lui donna les armes de Lannoy, au chef cousu d'or, à l'homme sauvage, naissant de carnation, cintré de feuilles de lierre, et couronné de même, tenant une rondache de la main droite, et une massue de la gauche; cimier : l'homme sauvage de l'écu qui est un gaucher.

L'an 1672, Marie-Marguerite DE CROIX, sa douairière, a obtenu du roi Louis XIV la permission de porter d'argent à 3 lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules, et d'abandonner le chef ci-dessus mentionné, alléguant que c'étaient les armes de feu son mari; que, le 19 avril 1656, il avait été fait chevalier par le dit roi Philippe IV, pour services rendus et grosses sommes prêtées à S. M., dont lui, ni ses co-héritiers, n'étaient encore remboursés. — Son fils, Pierre-Alard de Lannoy, seigneur de Fertin et de Bersé, fut déclaré issu de Jean bâtard de Lannoy, par sentence de la gouvernance de Lille du 7 août 1699.

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 101.)

DE LANNOY-DE PRONVILLE.

Hugues-Wasselin de Lannoy, seigneur de Pronville, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II du 23 décembre 1596.

(*Nob.*, p. 105.)

DE LANSER.

Jean de Lanser, conseiller et procureur-général du conseil de Luxembourg, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 19 octobre 1717, enregistré dans la matricule de l'empire. Par autres lettres du 3 octobre 1736, il obtint confirmation du titre de chevalier, avec rétroaction à la dite date du 19 octobre 1717.

Jean-Henri de Lanser, fils du précédent, obtint confirmation d'armes et du titre de chevalier, avec rétroaction au 25 novembre 1721, par lettres du 3 octobre 1736.

Armes : *d'azur à la bande d'argent, chargée de 3 ancres à leurs traves de sable, posées dans le sens de la bande* (Fig. 1273).

(*Nob.*, pp. 659, 778bis; *Vrai Suppl.*, p. 218; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 212.)

DE LARDENOIS DE VILLE.

Jean-Baptiste de Lardenois de Ville, seigneur de Villers, Croix-à-Lens, Lens-St-Remy, etc., obtint le titre de vicomte, avec supports et banderolles, le 14 juin 1741.

Il portait pour armes : *d'azur à deux triangles ondées et se croisant d'argent, accompagnées de deux cotices du même* (Fig. 1274).

DE LATTRE.

Il appert, par titres de 1458, 1466, 1467 et 1473, que Bocquet de Lattre, conseiller du duc de Bourgogne et maître-d'hôtel du comte de Charolois, mourut le 5 avril 1462, et fut inhumé aux Cordeliers, à Lille, avec sa femme, Michelle BATAILLE, dite DE LOTHEVILLE, dame de Tombe, morte le 14 mars 1473, laissant pour enfants :

1° Antoine de Lattre, écuyer-tranchant du duc de Bourgogne, selon titre de 1467.

2° Marguerite de Lattre, demeurant à l'hôtel du duc de Bourgogne, à Gand, veuve de messire Simon DU CHASTELLE, par titre de 1466 et 1473. Dont : Isabelle et Yolente DU CHASTELLE.

Et 3° Charles, qui suit.

Messire Charles de Lattre, conseiller et maître-d'hôtel de Charles, archiduc d'Autriche, depuis empereur Charles-Quint, seigneur d'Estombe (ou de Tombes), fut armé chevalier par ce prince aux obsèques de Philippe-le-Bel, roi de Castille, célébrées dans l'église de St-Rombaut, à Malines, le 10 août 1507. Il mourut le jour de la Ste-Croix, et fut enterré à Malines, en l'église de St-Pierre. Il écartelait

ses armes : de gueules à deux faces d'argent. — Sa femme, Marie DE CROIX, était fille de Jean seigneur DE CROIX et de Madeleine D'ONGNIES, comme conste par titres de 1458, 1494 et 1508. De ce mariage naquirent :

1° Charles, qui suit.

2° Claude de Lattre, seigneur de Muzembois, mort le 16 octobre 1522 et inhumé aux Cordeliers, à Lille.

3° Antoine de Lattre, seigneur de Carnoye, écuyer, échanson de l'empereur Charles-Quint et son bailli de Lille, aussi conseiller et maître-d'hôtel de la reine de France, dame Eléonore, sœur du dit empereur, lequel mourut en 1534, et gît aux Cordeliers, à Lille.

4° Richard de Lattre.

5° Henri de Lattre.

6° Baudouine de Lattre, épouse de Jean DE MARTIGNY, chevalier, seigneur de Herinsart, lesquels étaient morts, tous deux, en 1558. Dont postérité.

Et 7° Jeanne de Lattre, dame de la chambre de la reine de France, mariée : 1° à Bon D'AINÉ, chevalier, seigneur de Beauvoir; 2°, en 1534, à Jean SERCUS, chevalier, seigneur du dit lieu et de Beaufort; et 3° à Charles, chevalier, seigneur DE HARPENCON, sans enfants.

Charles de Lattre, seign^r d'Estombes, mourut en 1558, ayant eu de son épouse N... :

Marie, *aliiiis* Catherine de Lattre, morte sans génération avant son père, épouse de Jean DE BONNIÈRES, seigneur de la Vichte, par contrat du 22 avril 1551.

N. B. Le dit Charles de Lattre laissa aussi une fille naturelle, nommée Charlotte de Lattre, qui fut mariée à Jean DE NOYELLES.

Armes : *d'azur à trois d'or, couronnés du même* (Fig. 1275).

(*Suppl. au Nob. des P.-B.*, p. 79; *Fragm. généol.*, t. I, p. 120.)

DE LATTRE.

Jacques de Lattre, seigneur de Willerval et de Rollencourt, ancien échevin d'Arras, fut anobli par le roi Philippe II, par lettres données à Madrid le 7 janvier 1589, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

Ses armes étaient : *d'or à 3 écussons d'azur, l'un au côté sénestre du chef et l'autre en pointe; au franc quartier de gueules, chargé d'une molette d'éperon d'or* (Fig. 1276) (1).

(*Nob.*, p. 80.)

DE LAU.

Warnand de Lau, écuyer, seigneur de Davion et de Bettenbourg, en partie, capitaine-lieutenant d'une compagnie libre d'infanterie allemande au service d'Espagne, fut tué en 1658. Il avait épousé Elisabeth DE HOULLARD, de laquelle il eut :

(1) Ou plutôt d'or à 3 écussons d'azur, dont le 1^{er} est couvert par un franc canton de gueules à une molette d'éperon d'or. Cette famille de Lattre, aujourd'hui de Latre, existe encore dans le Hainaut.

Baudouin de Lau, écuyer, seigneur de Davion et de Bettenbourg, en partie, agent de l'ordre de Malte, obtint la permission de faire soutenir l'écu de ses armes par deux sauvages de carnation couverts et couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun à la main une bannière aux émaux de son blason, par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 5 décembre 1696.

Armes : écartelé; aux 1 et 4 d'azur à 5 fleurs-de-lis d'or posées en sautoir; aux 2 et 3 de gueules à deux lévriers d'argent, courants l'un sur l'autre. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une tête et col de lévrier d'argent (Fig. 1277).

(Nob., p. 601.)

LAUREYNS.

Jacques Laureyns, au Pays de Waes, fut anobli par lettres du roi Charles II du 20 mai 1693.

(Nob., p. 579.)

LAURYN OU LAURIN.

Jean Lauryn, écuyer, seigneur de Leeskens et de Schoondyck, échevin du Franc de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 23 octobre 1640, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

Il portait : de gueules à la fasce ondée d'argent et d'azur de quatre pièces, accompagnée en chef d'une étoile à 6 rais, à dextre, et d'un croissant à sénestre d'or, et en pointe d'une fleur-de-lis du même; l'écu sommé d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins aux émaux de l'écu. Cimier : une sirène de carnation, la chevelure et la queue de poisson, dont elle est terminée, d'or, tenant de la main droite un miroir à l'antique, et de la sénestre une peigne, avec lequel elle se peigne, aussi d'or (Fig. 1278).

(Nob., p. 257; *Vrai Suppl.*, p. 152; *Mélang. de Généal.*, p. 85.)

DE LAVAL.

Othon de Laval, seigneur du Mesnil, en partie, lieutenant-prévôt et contrôleur du comté de Chiny, résidant à Izel, au pays de Luxembourg, obtint réhabilitation et confirmation de noblesse, par lettres du 30 octobre 1727. — Il portait : parti, d'or à une demi-aigle de l'empire de sable, mouvante de la partition à dextre, et de sable au croissant d'argent, tourné à sénestre; au chef d'azur brochant sur le parti, chargé de deux étoiles à 6 rais d'or; sur le tout un écusson haussé d'or, chargé de quatre fasces de sable (Fig. 1279).

(Nob., p. 717.)

DE LAVERNE-DE RODES.

Bénigne de Laverne, chevalier, seigneur d'Athée, de la Chapelle-d'Auvillers, d'Arnans, etc., épousa Claudine DE RODES. De ce mariage vint :

Denis de Laverne-de Rodes, seigneur d'Arnans, qui épousa Claudine DU PERRON, de laquelle il eut :

Denis de Laverne-de Rodes, mestre-de-camp d'une terce d'infanterie bourguignone et gouverneur des forts de St-Philippe et d'Austreel, mort le 18 octobre 1677. Il épousa Barbe DE GARGANT, morte en 1680, par laquelle il fut père de Ferdinand, qui suit.

Ferdinand de Laverne-de Rodes, sergent-général de bataille des armées du roi Charles II et lieutenant-général de celles de l'empereur Léopold. Il obtint le titre de marquis de Laverne-de Rodes, applicable à quelque terre et seigneurie dans les Pays-Bas, par lettres datées de Madrid du 14 septembre 1686, enregistrées en la chambre des comptes à Bruxelles le 9 septembre 1687. Il épousa Madeleine DE STEENBERGHE, fille de Jean-Baptiste, chevalier, et d'Isabelle DE RUDDERE. — Leur fille unique, Anne-Françoise, suit.

Anne-Françoise marquise de Laverne-de Rodes fut mariée à Philippe-Louis DE CLARIS, comte de Clairmont, libre baron d'Argenteau et de Hermalle, membre du conseil de guerre et premier audencier du roi aux Pays-Bas (Voyez ci-devant, page 147).

(Nob., p. 542.)

DE LEDERER.

Auguste-Gotlob de Lederer, secrétaire et auditeur de la chambre des comptes des Pays-Bas, ci-devant secrétaire aux conférences de paix à Hubertsbourg, en Saxe, fut anobli le 3 septembre 1763, aux armes *d'azur à la grue armée de sa vigilance d'argent et posée sur un monticule de sinople, accompagnée en chef de deux étoiles à 6 rais d'or* (Fig. 1280).

(État armorial, p. 24.)

DE LEEFDAEL. — Voyez la famille **DE HAUTERIVE.**

VAN DEN LEEMPUTTE.

Dominique van den Leemputte obtint deux griffons d'or pour supports, par lettres dépêchées à Madrid le 1 janvier 1667. — Ses armes sont : *d'azur à deux étoiles à 6 rais d'or, rangées en fasce; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une tête et col de griffon d'or* (Fig. 1281).

(Nob., p. 444)

VAN DEN LEENE.

Gérard van den Leene, écuyer, épousa Jeanne KERNAERTS, de laquelle il eut :
Jean van den Leene, écuyer, mari d'Isabeau DE RIVIEREN. De ce mariage vint :
Jean van den Leene, écuyer, qui épousa Elisabeth VAN WINTERBEKE. Dont :
Vérone van den Leene, écuyer, seigneur de Huyseghem, mort le 27 sept. 1600,

ayant épousé Anne VAN OBBERGHEN, laquelle lui survécut jusqu'au 3 août 1603. Leur fils Marcel suit.

Marcel van den Leene, écuyer, archer de la garde du corps du roi Philippe II, mourut le 6 septembre 1594, ayant épousé dona Caprasia DEL BUSQUETE, morte le 29 juin 1605. — De cette alliance vint un fils posthume, savoir :

Marcel van den Leene, écuyer, né le 12 juin 1595 (1), seigneur de Lodelinsart, Castillon et Huyseghem, grand-bailli et châtelain de Montaigle, còtre de Namur et trésorier de l'église de Notre-Dame, à Walcourt. Il fut admis dans la noble famille de T'SERHUYGHS, une des sept patriciennes de Bruxelles, le 13 juin 1642, obtint une couronne au lieu de bourlet, et deux lions, tenant chacun une bannière aux émaux de son blason pour supports, par lettres datées de Madrid du 4 septembre 1660, fut créé chevalier par lettres du 5 juillet 1661, et mourut le 26 septembre suivant. — Il avait épousé, le 26 décembre 1628 (2), Aldegonde VAN HORENBEKE, fille de George et de Jeanne VAN DEN WOUWERE. De ce mariage vint :

Joseph van den Leene, écuyer, seigneur de Lodelinsart, Castillon et Huyseghem, conseiller et premier roi-d'armes de S. M. C. aux Pays-Bas, grand-bailli et châtelain de Montaigle, còtre de Namur et trésorier de l'église de Notre-Dame à Walcourt, né le 8 juin 1631, admis dans la famille de T'SERHUYGHS le 13 juin 1655, créé chevalier en 1665 et mort à Séville le 10 mars 1680. Il avait été marié, le 11 octobre 1653, à Marie VAN DER SOPPEN, morte le 11 octobre 1694, fille de David et de Marie VAN DAM (3). — Il eut de ce mariage :

Joseph van den Leene, écuyer, seigneur de Lodelinsart et de Castillon, conseiller et premier roi-d'armes de S. M. C. aux Pays-Bas, par patentes du 20 juin 1680, còtre de Namur et trésorier de l'église de Notre-Dame à Walcourt, né le 12 août 1654, admis dans la famille de T'SERHUYGHS le 13 juin 1678, et mort le 16 février 1742. Il avait épousé : 1^o, le 2 octobre 1688, Catherine BORRENS, morte le 17 février 1697; et 2^o, le 23 octobre 1697, Catherine-Françoise-Martine VAN DEN HORICKE, morte le 20 février 1710. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Caroline-Jeanne van den Leene, née le 29 août 1690, et morte le 18 avril 1752. Elle avait été mariée, le 7 septembre 1709, avec André-François JAERENS, écuyer, roi et heraut-d'armes de S. M. I. et C., à titre du duché de Luxembourg et comté de Chiny, né le 14 mars 1684, pourvu, le 1 décembre 1729, de l'état et office de conseiller et premier roi-d'armes en survivance de son beau-père, à la mort duquel il est entré en exercice, créé chevalier le 2 juin 1734 et mort le 2 mars 1750.

2^o Marie-Josèphe van den Leene, née le 19 mars 1692.

(Du 2^a Lit.)

3^o Josèphe-Marie-Jean van den Leene, écuyer, né la nuit du 1 au 2 déc. 1700,

(1) En la ville d'Odon, en Espagne. Il vint à Madrid et de là à Bruxelles, après la mort de son père, en 1610.

(2) A Bruxelles.

(3) Ce David VAN DER SOPPEN était secrétaire de la ville d'Anvers, où il mourut le 13 octobre 1657. Sa femme, Marie VAN DAM, mourut le 15 novembre 1615.

admis dans la famille T'SERHUYGHS le 13 juin 1723, et mort, sans avoir été marié, le 22 avril 1744. — Il était le dernier hoir mâle de sa famille.

Armes : *d'argent à la croix ancrée de sable* (Fig. 1282).

(*Nob.*, p. 589.)

VAN DER LEEPE.

Jean van der Leepe, natif de Bruges, fut anobli par lettres du 5 septembre 1663.

(*Nob.*, p. 424.)

DE LELOZ.

Ernest de Leloz, natif de Mons, en Hainaut, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 23 juin 1718, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 662.)

LEM.

Martin Lem, chevalier, épousa Jeanne DE PORTUGAL, et en eut :

Martin Lem, écuyer, époux d'Adrienne DE NIEUWENHOVE. De ce mariage vinrent :

1° Martin, qui suit.

2° Charles Lem, mari de Corneille VEYSE, dame de Meulenbeke, par laquelle il fut père d'Adrienne Lem, alliée à Jean DE LICHTERVELDE, seign^r de Beureward.

3° Marie Lem, épouse de Guillaume DE HUGENOT, seigneur de Saillant et de Middelbourg, vicomte d'Ypres, fils de Guillaume et de Louise DE LAYE, vicomtesse d'Ypres.

4° Catherine de Lem, mariée à Pierre VAN DER BURCHT, échevin du Franc.

5° Martine Lem, femme de Roland DE MOERKERCKE, bâtard de Jacques, qui mourut le 9 novembre 1512; elle mourut en 1515 et fut inhumée avec son mari à Thourhout.

Et 6° Léonore de Lem, épouse de Charles LE CLERCQ, chevalier, seigneur de Bouvekercke, etc., enterrée à Tamise.

Martin Lem, épousa Jeanne, fille du seigneur DE WIESE, morte le 4 octobre 1545.

— De ce mariage vint :

Martin Lem, bourgmestre de Bruges, mort en 1597, ayant épousé Barbe DE BOODT, fille de Simon, veuve de Pierre VAN DOORNE, morte le 23 juillet 1615.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à 3 merlettes de gueules; aux 2 et 3 de gueules à 5 coquilles d'or, posées en sautoir* (Fig. 1283).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 165.)

LEMMENS.

Gérard-François Lemmens, écoutête de Santhoven, natif de Bois-le-Duc et domicilié à Anvers, fut anobli par lettres datées de Madrid du 11 décembre 1658. Il portait pour armes : *de sable au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une étoile d'argent* (Fig. 1284).

(*Nob.*, p. 565.)

DE LEMQUESEN.

Jean-Baptiste de Lemquesen fut anobli par lettres de l'an 1660.

(*Nob.*, p. 596.)

DE LENS.

- I.** Philippe de Lens, seigneur de Blendecques et de Hallines, épousa Claire D'AUDENFORT, de laquelle il eut :
- II.** Louis de Lens, dit de Rebecque, seigneur de Blendecques et de Hallines, épousa Françoise DU MEZ. Il portait pour armes : *écartelé, au 1 contre-écartelé d'or et de sable, qui est DE LENS; au 2 d'or à 3 aiglettes de sable, becquées et membrées de gueules; au 3 vairé d'or et de gueules; au 4 bandé d'argent et d'azur de 6 pièces à la bordure de gueules, qui est DE LICQUES.* — Oudart de Lens, son fils, suit.
- III.** Oudart de Lens, seigneur de Blendecques, de Hallines et d'Allouaigne, mourut en 1613, ayant épousé Marguerite DE NEDONCHEL, morte en 1616, fille de François, seigneur d'Yberghe, et d'Isabeau DU BIES. — De cette alliance vinrent :
- 1° Robert, qui suit.
Et 2° Antoine de Lens, auteur de la *Branche d'Oyeghem*, ci-après.
- IV.** Robert de Lens, chevalier, seigneur de Blendecques et de Hallines, gouverneur de St-Omer, portait pour armes : *DE LENS, et sur le tout d'argent à 3 tourteaux de gueules, qui est D'OLHAIN.* Il épousa, par contrat du 24 oct. 1622, Madeleine DE BELLEFOURIÈRE, sa cousine-germaine, fille de Jean, chevalier, seigneur de Bellefouillère, de Rots, Warendin et Courcelles-au-Bois, et d'Anne DE NEDONCHEL. — De ce mariage naquit :
- V.** François de Lens, né le 9 août 1625, seigneur de Blendecques et de Hallines, fut créé comte de Blendecques, à une demie lieue de St-Omer, par lettres du roi Philippe IV de 1664. Il avait épousé, le 6 février 1649, Eléonore-Philippine DE HOUCHIN, fille de Philippe, seigneur de Longastre, Mory et Annezin, et de Françoise-Ernestine DE GAVRE-DE FREZIN. — De cette alliance naquirent :
- 1° Gilles-Othon-François, qui suit.
2° Antoine-Gosuin de Lens, seigneur de Hallines, mort sans alliance.
3° Maximilien de Lens, chanoine de la cathédrale de St-Omer.
4° Françoise-Robertine de Lens, mariée à Gilles-François D'OSTREL, dit DE LIÈRES, baron de Berneville, fils unique de Charles, baron de Berneville, et d'Anne-Marguerite DE BRANDT, sa première femme.
5° Anne-Adrienne-Thérèse de Lens, femme de Jacques-Philippe DE HAYNIN, marquis de Querenaing.
6° Marie-Charlotte de Lens, religieuse à l'abbaye noble de Bourbourg.
7° Marie-Madeleine-Eugénie de Lens, chanoinesse de Denain, vivante en 1679.

8° Marie-Jeanne-Albertine, morte jeune.

9° Antoinette, aussi morte jeune.

Et 10° Ernestine-Philippine de Lens, chanoinesse de Nivelles, morte le 16 février 1736, à 70 ans.

VI. Gilles-Othon-François de Lens, comte et sénéchal de Blendecques, mourut en 1748, fort âgé, étant veuf, depuis 1691, d'Eugénie-Françoise SPINOLA, sœur de Jean-Baptiste SPINOLA, prince de Vergagne. — Leurs enfants furent :

1° Charles-Portia de Lens, dit le baron de Lens, marié à Louise-Alphonsine DE BERGH-SAINT-WINNOC, princesse de Rache, fille aînée de Philippe-Ignace DE BERGH-SAINT-WINNOC, prince de Rache, et de Marie-Françoise DE BERGH-SAINT-WINNOC, princesse héritière de Rache. Elle demeura veuve de lui sans enfants, se remaria, le 4 février 1713, avec Louis DE MONTESQUIOU, dit *le chevalier d'Artagnan*, et mourut au mois de septembre suivant, sans laisser de postérité.

2° Jean-Joseph de Lens, comte et sénéchal de Blendecques, seigneur de Hallines, qui mourut en son château de Hallines le 12 novembre 1767, sans avoir été marié. En lui s'éteignit la branche des comtes de Blendecques.

3° Isabelle-Hyacinthe de Lens, religieuse à l'abbaye noble de Bourbourg.

4° Marie-Françoise-Charlotte de Lens, morte après l'an 1750, sans avoir été mariée.

BRANCHE D'OYEGHEM.

Postérité d'Antoine de Lens, fils puîné d'Oudart, seign^r de Blendecques, et de Marguerite DE NEDONCHEL, mentionnés ci-devant au degré III.

IV^{BIS}. Antoine de Lens fut seigneur de Nielles, d'Allouaigne et de Ponches et mourut en 1672. Il avait été allié à Agnès DE GROS, dame d'Oyeghem et de Nieulande, maréchale-héréditaire de West-Flandre, fille de Jean DE GROS, seigneur de Nieulande, d'Oyeghem et de Schoppeghem, et d'Eléonore DE BRYARDE. — De cette alliance vint :

V. Nicolas-François de Lens, seigneur d'Oyeghem, de Ponches et de Nieulande, maréchal-héréditaire de West-Flandre, allié, en 1646, à Marie TACQUET, morte en 1672, fille de Charles-Antoine TACQUET, seigneur de van der Helst, capitaine de cavalerie, et de Marie-Louise DE RUGELEY. Leur fils Joseph suit.

VI. Joseph de Lens, seigneur d'Oyeghem, de Ponches et de Nieulande, maréchal-héréditaire de West-Flandre, mourut en 1703. Il avait épousé Barbe DEL RIO, fille d'Antoine-Gabriel, seigneur d'Eeghem, et de Françoise BORLUUT. — De ce mariage vint :

VII. Nicolas-François de Lens, seigneur d'Oyeghem, de Ponches, de Gros, de Ter-Beken et de Bavichove, maréchal-héréditaire de West-Flandre, qui décéda en septembre 1758. Il s'était allié avec Liévine-Hippolyte DE BEER, dame de Morssele, morte en 1751, fille de Gaspard-Robert-François DE BEER,

baron de Meulebeke, et de Camille-Michelle-Françoise DENNETIÈRES. Leurs enfants furent :

1° Robert-François, qui suit.

2° Camille-Josèphe-Ghislaine de Lens, mariée à Gand, le 29 sept. 1761, à Albert-Désiré-Xavier DE KERCKHOVE, baron d'Exaerde, seigneur d'Etichove, de la Deuze, d'Olsene, etc., né le 2 octobre 1736. Dont postérité.

3° Marie-Josèphe-Ghislaine de Lens, morte le 31 mars 1767, ayant été mariée, le 3 mai 1766, avec Charles-Joseph-François-Xavier-Hyacinthe comte DE LICHTERVELDE, baron de Herzelles et de Heyne, beer de Flandres, seigneur d'Eecke-sur-l'Escaut, de Heurne, etc., chambellan actuel de LL. MM. II., puis remarié, le 22 janvier 1769, avec Albertine-Théodore-Josèphe DE CASSINA. — Du premier mariage vint une fille unique, Marie-Charlotte-Alexandrine-Josèphe-Ghislaine DE LICHTERVELDE, née le 17 mars 1767.

Et 4° Une fille, non mariée en 1758.

VIII. Robert-François de Lens, seigneur d'Oyeghem, de Ponches, etc., maréchal-héréditaire de West-Flandre, épousa, le 23 avril 1763, Marie-Thérèse DE ZINZERLING, fille aînée de René-Joseph baron DE ZINZERLING et du St-Empire, mort le 4 janvier 1761, et d'Isabelle-Maximilienne-Philippotte-Josèphe VAN REYNEGOM, morte le 28 mars 1755. — De cette alliance vinrent :

1° Philippe-Balthazar-Marie-Ghislain de Lens, fils aîné, né à Gand le 6 janvier 1765, et baptisé, en l'église cathédrale de St-Bavon en la dite ville, le même jour.

2° Louis-Joseph-Marie-Ghislain de Lens, né le 21 juillet 1773, et baptisé en la même église.

3° François-Ferdinand-Ghislain de Lens, né le 30 août 1774, et baptisé en la même église.

4° Marie-Julie-Ghislaine-Victoire de Lens, née à Gand le 27 février 1766, aussi baptisée en l'église de St-Bavon de la dite ville.

5° Marie-Josèphe-Colette-Ghislaine de Lens, née à Gand le 25 déc. 1767, et baptisée en l'église paroissiale de St-Martin de la dite ville.

6° Marie-Charlotte-Ghislaine de Lens, née à Gand le 30 janvier 1769, et baptisée en la même église.

Et 7° Marie-Rosalie-Ghislaine de Lens, née à Gand le 25 décembre 1770, et baptisée en l'église de St-Bavon de cette ville.

Armes : *écartelé d'or et de sable* (Fig. 320).

(*Nob.*, p. 457; *Suite du Suppl.*, 1661-1686, p. 104; *Vrai Suppl.*, p. 181; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 105.)

DE LEPINE.

Nicolas-Louis de Lepine, seigneur de Clerau, de Beaufort, d'Etthe, de Villette, etc., fut créé comte par lettres du 17 mai 1759. Ses armes étaient : *d'or à l'arbre d'épines arraché et sec de sable* (Fig. 1285).

(*Etat armorial*, p. 24.)

LESCOT.

Jacques Lescot, natif de Pont-Arlier, en Franche-Comté, fut anobli par lettres du 12 janvier 1598.

(Nob., p. 107.)

LESPERON.

Jean-Baptiste Lesperon, directeur-général des postes de l'armée de France, en Espagne, fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres du roi Philippe V du 31 mai 1711, non enregistrées par le conseiller et premier roi-d'armes.

(Nob., p. 652.)

LETTIN.

Voyez les armoiries de cette famille à l'article LE GODIN, *famille*.

VAN LEUGHENHAGHE.

Corneille van Leughenhaghe fut anobli et créé comte du Sacré Palais-Latran, avec plusieurs beaux privilèges, par lettres de l'empereur Charles V, données à Gênes le 20 octobre 1536, et ce prince lui donna pour armes : *un écu écartelé, aux 1 et 4 d'argent au chevron de sable, accompagné de trois feuilles de mûrier de sinople; aux 2 et 3 d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1286).

Nonobstant le blasonnement des armes ainsi spécifiées dans les lettres patentes, cette famille a porté : *écartelé, aux 1 et 4 d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules; aux 2 et 3 d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de mûrier de sinople*.

(Nob., p. 40.)

DE LEUSE OU DE LEUZE.

Les enfants de Jacques-François de Leuze ont obtenu des décorations d'armes sur la requête de Jeanne-Marie PATTEY, sa veuve, par lettres du 23 avril 1722 (1).

Athanase-Ghislain de Leuze, seigneur d'Irchowelle (Irchonwelle), fut fait et créé baron avec faculté d'affecter ce titre sur quelque terre ou seigneurie, déjà acquise ou à acquérir sous la domination des Pays-Bas autrichiens, pour lui et ses descendants, nés ou à naître de mariage légitime, selon l'ordre de primogéniture, par

(1) Ce Jacques-François de Leuze était conseiller-pensionnaire du clergé de la province et comté de Hainaut. Son père, François de Leuze, avait été mayor de la ville de Mons pendant 55 ans, de 1659 à 1694, et son fils, N.... de Leuze, fit partie de différentes campagnes en Italie, en Espagne et en Hongrie, en qualité de capitaine des dragons au régiment de PATTEY.

Jeanne-Marie PATTEY, femme du dit Jacques-François de Leuze, était sœur de N.... PATTEY, général de cavalerie.

lettres patentes du 18 novembre 1750. Son écusson était sommé d'une couronne à perles.

Armes de la famille DE LEUZE : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de gueules, aliis trois pensées au naturel, tigées et feuillées de sinople; cimier : une tête et col de licorne de l'écu* (Fig. 1287).

Armes de la famille PATTEY : *d'azur à une tour d'argent, surmontée d'une tête et col de licorne du même, la corne et la crinière d'or, accompagné en chef de deux étoiles à 6 rais, aussi d'argent* (Fig. 1288).

(*Nob.*, p. 690; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 250; *Vrai Suppl.*, p. 225; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 220; *Etat armor.*, p. 24.)

VAN LEUVEN.

Jean van Leuven obtint confirmation de noblesse et anoblissement de nouveau pour autant que besoin serait, ainsi que nouvelle concession d'armoiries, par patentes données à Bruxelles le 28 juin 1556.

Les armoiries sont : *coupé d'argent et de gueules, au lion armé et lampassé du même, naissant du coupé, tenant de ses pattes un besant d'or. L'écu sommé d'un casque de tournoi. Pour cimier : un lion naissant de l'écu, entre deux plumes d'autruche, celle à dextre d'argent, et l'autre à sénestre de gueules* (Fig. 1289).

La postérité masculine du dit van Leuven est éteinte et fondue dans la famille DE BACKERS, qui en porte les armoiries.

(*Vrai Suppl.*, p. 36; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 29; *Mélang. de Généal.*, p. 123.)

DE LIBOTTE.

Jacques de Libotte, seigneur du Petit-Rechain, au pays de Limbourg, obtint des supports et le titre de baron, applicable à quelque terre qu'il possède dans les Pays-Bas ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, par lettres du 29 décembre 1744.

Henri baron de Libotte, seigneur du Petit-Rechain, au pays de Limbourg, obtint des bannières et une couronne de comte, par lettres du 14 janvier 1756.

Armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coqs du même, barbés et crévés d'or* (Fig. 1290).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, pp. 258 et 278; *État armorial*, pp. 24 bis.)

DE LICHTERVELDE.

La famille de Lichtervelde doit être comptée à juste titre au nombre des plus anciennes maisons nobles des Pays-Bas. — Sandérous, dans son ouvrage *Flandria illustrata*, t. II, liv. IV, p. 237 et suivantes, dit qu'on voit dans le chœur de l'abbaye d'Eechoutte, à Bruges, des monuments du XI^e siècle, portant l'écusson de cette

famille, en tout des familles PRAEL, BERLAIMONT, VAN DER STRATE, AXELE, etc. Le même auteur ajoute : « On lit qu'en l'an 1205, Waultier de Lichtervelde partit pour la guerre de Constantinople, avec le comte Baudouin, et fut de l'action donnée près d'Andrinople, où cet empereur d'Orient et comte de Flandre périt malheureusement.

M. de Vegiano, en sa *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas et comté de Bourgogne*, années 1630-1661, p. 34, dit qu'un Guillaume de Lichtervelde, chevalier, grand-veneur de Flandres, accompagna le dit Baudouin, comte de Flandres et de Hainaut, à la 5^e croisade, en 1202 (1).

Un très ancien registre ou cartulaire en parchemin des archives de St-Amand, dit le *livre blanc*, côté A, N^{is} CXXVIII et CXXIX, dit que la famille de Lichtervelde, outre plusieurs autres terres, possédait la terre d'Ardoye en 1247. — Ce fut à Ardoye qu'un Roger de Lichtervelde, chevalier, seigneur de Beernem, mort le 25 mars 1300, fut enterré avec épitaphe.

Un autre Roger de Lichtervelde, seigneur de Croix, conseiller de Louis, dit de Male, comte de Flandres, et grand-bailli en 1352, signala sa valeur à la défense de la ville d'Audenarde, assiégée par les Gantois en 1372.

Un Louis de Lichtervelde, chevalier, seigneur de Coolscamp, mort le 10 janvier 1375, fut enterré au dit Coolscamp, dans la chapelle dite de Notre-Dame, avec sa femme Béatrix DE TOLLENAERE, de laquelle il était veuf depuis le 6 décembre de l'année précédente.

Un autre Louis de Lichtervelde, chevalier, grand-bailli de Tenremonde, fut tué par les Gantois le lendemain de la prise de la ville de Bruges, en 1382.

Meyer, en son livre *Annales sive Historiæ Rerum Belgicarum*, p. 191, dit qu'un Jacques de Lichtervelde, seigneur de Coolscamp, fut fait grand-bailli de Flandres l'an 1396, qu'il exerça cet emploi jusqu'à l'an 1401, qu'il partit alors pour Jérusalem et que, de retour de la Terre-Sainte, il fut revêtu de la même charge.

De Vegiano, *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1630-1661, p. 25, cite un Jacques de Lichtervelde, peut-être le même que le précédent, chevalier, seigneur de Coolscamp, Hardoye et Assenbroek, d'abord grand-bailli de Courtray, puis écoutète et châtelain d'Anvers en 1396, ensuite souverain-bailli de Flandres, et un des tuteurs, en 1404, de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, troisième fils de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, mort en un voyage qu'il entreprit outre-mer contre les infidèles, le 31 mars 1431, et enterré à Coolscamp, en la chapelle de St-Jean.

Le dit Meyer, p. 212, cite deux autres membres de cette famille, messire Thille et Eloi de Lichtervelde, frères, aussi tués à Bruges, par les Gantois, l'an 1382, au grand regret de tout le monde.

De l'Espinoy, dans son livre des *Recherches des Antiquitez et Noblesse de Flandre*, p. 127, dit que, par un titre de l'an 1222, on trouve qu'un Jacques de Lichtervelde assista, avec d'autres nobles de Flandre, à un don que fit Baudouin de Ronsloo

(1) En 1203, à la 4^e croisade ?

et Badagole, sa femme, de leur dime gisante à Wevelghem, aux chanoines de Harlebeke.

Le même de l'Espinoy, p. 226, cite un Rogier de Lichtervelde, fils de Thierry, conseiller de Louis comte de Flandre et de Nevers, qui fut fait grand-bailli d'Ypres, l'an 1352. — Ailleurs, à la p. 84, le même auteur dit : « Fut fait grand-bailli de Gand, un très prudent et vaillant chevalier, nommé messire Jacques de Lichtervelde, seigneur de Coolscamp et d'Arsembrouke, et mourut en un voiage qu'il fit outre-mer, contre les infidèles, en l'an 1431, etc. » (C'est le même que nous citons plus haut d'après de Vegiano.

I. Victor de Lichtervelde, par lequel nous commençons la présente notice généalogique, seigneur de Staden et de Roosebeke, fut fait chevalier de l'ordre de Cosse de Genette, par lettres de Charles VI, roi de France, données à Paris sous son scel secret, semé de fleurs-de-lis, le dix-huitième de son règne, l'an 1398, mourut chambellan du dit roi le 16 août 1407, et fut enterré à Roosebeke, près d'Ypres, où on voit sa sépulture. Il avait épousé : 1° Marguerite VAN LOO, dame de Vormizeele; et 2°, par contrat du 17 nov. 1399, Christine BELLE, veuve de Nicolas SCHAECK, écoutète de Bruges, morte le 5 oct. 1457, et fille de Jacques BELLE, chevalier, grand-bailli d'Ypres, mort le 23 avril 1426, et de Marie S'BLONDEN, morte le 22 avril 1420. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Catherine de Lichtervelde, dame de Vormizeele, Croix et Brunincks-Casteele, morte le 1^{er} juillet 1470, ayant été mariée à Jean D'OGIERLANDE, chevalier.

2° Anastasie de Lichtervelde.

(Du 2^d Lit.)

3° Louis de Lichtervelde, seigneur de Staden, qui accompagna, avec ses frères Victor et Jean de Lichtervelde, en 1421, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lorsque ce prince passa en France pour venger la mort de son père. Il mourut le 9 mai 1457, et fut enterré à Staden.

4° Victor de Lichtervelde, qui suit.

5° Jean de Lichtervelde, seigneur de Staden, conseiller et chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, et grand-bailli d'Ypres en 1467, mort le 2 novembre 1487, et enterré à l'hôpital de Belle, à Ypres.

Et 6° Catherine de Lichtervelde, mariée à Wulfard seign^r DE HOLLEBEKE, et morte en 1476.

II. Victor de Lichtervelde, acquit, en 1449, la seigneurie de Beaurewart, de Montfrand BELLE, seigneur de Boesinghe. Il mourut en 1484 et fut inhumé à St-Jacques, à Ypres. — De son mariage avec Catherine DE BRUNE, fille de Josse, chevalier, morte le 7 avril 1469, il eut Jean, qui suit :

III. Jean de Lichtervelde, chevalier, seigneur de Beurewart, Croix et Vellenaere, conseiller et chambellan de l'archiduc Philippe-le-Bel, en 1488, mort le 28 août 1492, avait épousé, en premières noces, Catherine DE BRIEVERE, fille de Jacques, mort le 3 mai 1475, et d'Isabelle BELLE, morte le 18 oct. 1470; et, en secondes noces, Adrienne VAN DER GRACHT, dame de Westoutre, fille de Jean, chevalier, seigneur de Westoutre, et de Marguerite BOUDENS. — De son premier mariage vint :

IV. Jean de Lichtervelde, chevalier, seigneur de Beurewart, Croix et Vellenaere, qui mourut le 26 mai 1530. — Il avait épousé : 1^o, par contrat du 5 juin 1501, Barbe DE HALEWYN, fille de Jacques, seigneur de Roosebeke, Merckem et Sweveghem, et de Marguerite D'ONGNIES; et 2^o, par contrat du 9 nov. 1516, Adrienne LEM, laquelle lui survécut jusqu'au 7 juillet 1559. Cette dernière était fille unique de Charles LEM et de Cornélie DE VEYSE, dame de Meulebeke et de Nieuwkercke. De cette seconde alliance vinrent :

1^o Jean, qui suit.

2^o Adrienne de Lichtervelde, femme d'Adolphe DE GRUUTERE.

Et 3^o Colart de Lichtervelde, seigneur de Mettinaen, époux de Marie DE LA PORTE, bâtarde, dame de Retteghem. Il n'eut point d'enfants légitimes, mais il laissa un fils naturel, nommé Henri de Lichtervelde, qui épousa Hélène DE WASQUAL, fille du seigneur de Lassus, et en eut Nicolas de Lichtervelde, seigneur de Tilloye-lez-Bapalmes, époux de Marguerite DE LONGUEVAL, dont génération. Le dit Henri eut aussi un fils bâtard, nommé Michel de Lichtervelde, dont plusieurs enfants.

V. Jean de Lichtervelde, seigneur de Beurewart, Croix et Vellenaere, conseiller et chambellan du roi Philippe II, obtint, le 18 septembre 1575, des provisions pour l'état et office du souverain-bailli de Flandres, et mourut en 1586. Il avait épousé, par contrat de 1544, Marguerite DE GROS, veuve de Jean DE TOLLENAERE, fille de Ferry, seigneur de Nieulande et d'Oyeghem, gentilhomme de la bouche de Philippe-le-Bel, roi de Castille, et de Philippotte WIELANT, sa seconde femme. Leur fils Ferdinand suit :

VI. Ferdinand de Lichtervelde, seigneur de Beurewart, Croix et Vellenaere, avoué d'Ypres en 1598, fut créé chevalier, par l'archiduc Albert, par lettres dépêchées à Gand, le 1^{er} février 1600. Il mourut en 1618, ayant épousé Catherine DE PREUD'HOMME, fille de Jean, baron de Poucques, seigneur de Neuville, Halewyn et la Oultre, et d'Antoinette DE GRENET, vicomtesse de Nieuport, dame de Lobes. De ce mariage sortirent, entr'autres :

1^o Ferdinand de Lichtervelde, seigneur de Beurewart et de Croix, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'an 1626, et mort sans enfants.

2^o Jean de Lichtervelde, seigneur de Vellenaere, qui porta la bannière de Groninghe à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622, et mourut la même année sans avoir été marié.

Et 3^o Pierre, qui suit.

VII. Pierre de Lichtervelde, seigneur de Beaurewart, Croix, Vellenaere, Caeskercke et Vrylande, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 22 août 1639. Il fut grand-bailli d'Ypres en 1648, et mourut le 18 janvier 1678, ayant épousé, le 3 mai 1628, Anne DE RENESSE, fille de René, baron d'Elderen, seigneur d'Oostmael, Masny et Roucourt, et de Catherine VAN ARCKEL-D'AMELROY. — De cette alliance vinrent :

1^o Jean-Ferdinand, qui suit.

Et 2^o Pierre-François baron de Lichtervelde, rapporté après la postérité de son frère.

VIII. Jean-Ferdinand de Lichtervelde, baron d'Amelroy et de Wel, seigneur de Beaurewart, Croix, etc., épousa, en 1690, Marie-Catherine-Françoise DE BELVER, dame d'Elverdinghe, fille de Jacques DE BELVER, seigneur de Ramshove et de Woesten, et de Marie-Isabelle VAN DER BORCHT, dame d'Elverdinghe. Il n'eut que des filles, savoir :

1^o Marie-Isabelle-Catherine de Lichtervelde, baronne d'Amelroy, morte le 21 juin 1739, ayant été mariée, en 1715, à Jacques-Joseph VAN VILSTEREN, baron de Laerne, mort le 25 juin 1730.

Et 2^o Anne-Isabelle de Lichtervelde, mariée, en 1711, à Guillaume-François-Joseph DE STEENHUYS, baron de Hernen, seigneur de Capelle, de Bekensteyn et de Schervelduyn, et morte le 16 juin 1716. — De ce mariage vint : Jacques-Ferdinand-Antoine DE STEENHUYS, baron de Hernen, seigneur de Schervelduyn, Capelle et Bekensteyn, qui épousa, le 16 juillet 1741, Marie-Catherine-Thérèse DE SCHINKELE.

Postérité de Pierre-François de Lichtervelde, second fils de Pierre et d'Anne DE RENESSE, mentionnés ci-devant au degré VII.

VIII. Pierre-François baron de Lichtervelde, seigneur de Vrylande, mourut le 14 septembre 1701. Il avait épousé Barbe-Jacqueline STALINS, dame de Laethem et de Gheluwe, laquelle lui survécut jusqu'au 15 janvier 1714. Elle était fille de Gilles STALINS, seigneur de Moesscher-Ambacht et d'Oosthove, conseiller et receveur-général de la Flandre-Occidentale, mort le 26 octobre 1681, et d'Anne-Marie DE SCHEPPER, morte le 26 octobre 1652. — Leurs enfants furent :

1^o Gilles-François, qui suit,

Et 2^o Marie-Barbe de Lichtervelde, morte le 12 avril 1734, ayant été mariée avec Joseph-Albert CABELIAU, seigneur de Trisponsau, mort le 3 janvier 1739.

IX. Gilles-François baron de Lichtervelde, seigneur de Vrylande, Laethem, Gheluwe et autres lieux, devint chef de sa maison à la mort de son oncle, et fut créé comte de Lichtervelde par lettres du 22 mai 1745. Il mourut le 14 janvier 1750, à 82 ans. Il avait épousé, en 1705, Marie-Anne-Nicole

DE PREUD'HOMME-D'HAILLY, fille de Marc-Antoine, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, seigneur de Neufville, la Carnoye, Langlé, Cocquignies, etc., et d'Anne-Maximilienne DAMMAN, sa seconde femme. — De ce mariage sont nés :

1° Charles-François-Joseph, qui suit.

2° Charles-Joseph comte de Lichtervelde, seigneur de Laethem et de Ludick, né le 6 juillet 1713, qui obtint la permission de porter sur ses armes une couronne de marquis, par lettres de l'impératrice-reine du 20 octobre 1751. — Il fut échevin de la keure de Gand en 1756, 1757, 1758 et 1759. Il épousa : 1°, le 27 mai 1764, Isabelle-Thérèse-Josèphe LIMNANDER, née le 27 mai 1743, morte de la petite-vérole le 2 sept. 1764, fille de Jérôme-Olivier LIMNANDER, seigneur de Zulte, et de Marie-Charlotte DE KERCKHOVE D'EXAERDE ; 2°, le 8 octobre 1765, Marie-Françoise-Josèphe-Thérèse DE JOIGNY-DE PAMELE, née le 28 juin 1738, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 14 septembre 1766, fille d'Adolphe-Guillaume-Antoine DE JOIGNY-DE PAMELE, seigneur de Linde, Chesnecourt, Gruutersaele et Bieselinghe, et de Marie-Catherine-Claire WYNCKELMAN-DE WALHOVE. — De ce second mariage sont issus :

A. Charles-Marie de Lichtervelde, né le 2 mars 1771.

B. Joseph-François de Lichtervelde, né le 26 juin 1772.

C. Marie-Louise de Lichtervelde, née le 8 septembre 1767.

D. Marie-Colette-Thérèse DE LICHTERVELDE, née le 12 avril 1769.

Et E. Thérèse-Pélagie de Lichtervelde, née le 27 juillet 1775.

3° Albert-Louis comte de Lichtervelde, né le 16 août 1715, prévôt de la cathédrale de Gand, par lettres patentes données à Vienne le 16 juillet 1772.

X 4° Marie-Anne-Colette de Lichtervelde, née le 10 septembre 1708, dame de Cocquignies, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1733. Elle fut mariée, le 6 octobre 1731, avec Michel-Wenceslas comte d'ALTHANN, chambellan actuel de l'empereur Charles VI et lieutenant-colonel de cavalerie, né le 13 mai 1701, mort le 30 novembre 1766. — Il était fils aîné de Michel-Ferdinand comte d'ALTHANN et de sa première femme Marie-Eléonore-Eve, fille de Charles-Maximilien comte DE LASCHANSKY-DE BUKOWE ; petit-fils de Michel-Wenceslas-François comte d'ALTHANN, gouverneur de Glatz, conseiller intime d'état et ambassadeur de l'empereur en Suède, et d'Anne-Marie, fille de Ferdinand DE LYNDEN, comte du S. E. R. de Reckheim, d'Aspremont et de Dhun ; et arrière-petit-fils de Michel-Adolphe comte d'ALTHANN, baron de Goldberg et de Murstetten, feld-maréchal des armées de l'empereur, et de Marie-Eve DE STERNBERG, sa seconde femme. — De cette alliance il y eut postérité.

X. Charles-François-Joseph comte de Lichtervelde, baron de Herzelles, seigneur d'Eecke-sur-l'Escaut, etc., chambellan actuel de LL. MM. II., mourut le 13 février 1767. Il avait épousé, le 24 septembre 1732, Marie-Anne-Colette (ou Marie-Anne-France) VAN DEN MEERSCHE, morte le 13 décembre 1757,

filles d'Alexandre-Augustin VAN DEN MEERSCHE, seigneur de Baereldonck, Berlaere, etc., premier échevin des parchons de Gand, en 1744, mort le 9 décembre 1770, et de Marie-Anne-Colette VAN DER MEERSCHE. — De ce mariage vinrent :

- 1° Charles-Joseph-François-Xavier-Hyacinthe comte de Lichtervelde, qui suit.
- 2° Emmanuel-Marie-Félix-Hyacinthe de Lichtervelde appelé baron de Herzelles, né le 23 mai 1750, créé comte de Lichtervelde, par lettres du 7 août 1775.
- 3° Anne-Marie-Françoise-Colette de Lichtervelde, née le 24 janv. 1736, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1770. Elle épousa, en premières noces, par contrat du 16 février 1758, Charles-Louis-Albert DE THIENNES, comte de Rumbek, baron d'Ere, seigneur de Caestere, d'Oudenen, du pays de Hazel, de la cour d'Iseghem, de Rosières, St-Maur, Passchendael et Termainsnil, mort le 2 novembre de la même année 1758; et, en secondes noces, le 26 janvier 1765, Joseph comte DE MURRAY, baron de Melgun, en Ecosse, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan-actuel de LL. MM. II., RR. et AA., général, feld-maréchal-lieutenant des armées de l'impératrice-reine, inspecteur-général d'infanterie et colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne de S. M. I. A. Il était fils de Robert DE MURRAY, lieutenant-général, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie écossaise de son nom, et gouverneur de la ville et citadelle de Tournay, au service de LL. HH. PP., issu de la très illustre et ancienne maison de ce nom en Ecosse, dont, en 1776, le duc D'ATHOLL était le chef, et qui compte parmi ses ancêtres André MURRAY, comte de Bothwel, qui, au XIII^e siècle, épousa Isabelle BRUCE, sœur de Robert, roi d'Ecosse, et fut ensuite régent du royaume; — selon Moreri, dans le *Supplément* de son *Grand-Dictionnaire*, t. II, fol. 247 et 248, et nombre d'autres auteurs cités, et comme conste d'ailleurs par l'arbre généalogique expédié à Edimbourg, et signé par les seigneurs rois-d'armes du royaume d'Ecosse, Jean Campbell, Ro. Roswel et Jacques Cummyng, et confirmée par Jean duc D'ATHOLL, chef de cette illustre maison, en date du 5 mars 1772, que le comte Joseph, fils de Robert DE MURRAY, mort en 1719, descend exactement de Guillaume MURRAY DE TULLIBARDIN, mort en 1482, et qui délaissa quatre fils : l'aîné, Jean, mort sans hoirs; le second, Guillaume, qui forma la chef-branche du duc D'ATHOLL; le troisième, André MURRAY-D'ARNGOSK, qui a formé la branche de Milord STORMONT, plus tard, vers 1776, ambassadeur auprès de S. M. T. C., ci-devant à la cour impériale; le quatrième, David MURRAY DE STRATHGEITH, qui a formé la branche du comte DE MURRAY dont s'agit, lequel porte : *écartelé, au 1 d'argent à trois écussons de gueules, qui est HAY; au 2 parti d'argent et de gueules, qui est MAULE; au 3 d'or à trois fasces ondées de gueules, qui est DRUMMONT; au 4 de gueules au bélier courant d'argent, qui est WINDRAM; sur le tout d'argent à la trompe de sable, suspendue à un ruban de gueules, noué en lacs, au chef de MURRAY qui est d'azur à trois étoiles d'argent; — l'écu sommé d'une couronne de comte, surmonté d'un heaume d'argent, grillé et liseré d'or,*

aux hachements d'argent et d'azur, bourlet d'argent et de gueules. Pour cimier : un chasseur naissant, sonnante de la trompe. Supports : deux sauvages de carnation, couronnés et ceintrés de lauriers, chacun armé d'une massue sur laquelle ils se reposent, et pour devise : HINC USQUE SUPERNA VENABOR; la croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse attachée au bas de l'écu par un ruban d'Autriche; le tout posé sur un trophée d'armes, qui sont les attributs de sa charge (Fig. 1291).

4° Marie-Thérèse-Alexandrine-Josèphe de Lichtervelde, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1770. Elle fut mariée, le 17 avril 1768, à Chrétien-Henri-George comte DE RINDSMAUL, chambellan actuel de LL. MM. impériales, colonel du régiment de Modène, cuirassiers, général-major des armées de l'impératrice-reine, en 1773, inspecteur-général de cavalerie et commandant de la ville de Gand.

Et 5° Marie-Colette-Jeanne-Baptiste de Lichtervelde, née le 2 sept. 1743, mariée, le 23 avril 1769, à François-Théodore-Laurent comte DE THIENNES, chambellan actuel de LL. MM. impériales, ci-devant capitaine dans le régiment de Murray.

XI. Charles-Joseph-François-Xavier-Hyacinthe comte de Lichtervelde, baron de Herzelles et de Heyne, beer de Flandres, seigneur d'Eecke-sur-l'Escaut, de Heurne, etc., chambellan actuel de LL. MM. impériales, épousa : 1°, le 3 mai 1766, Marie-Josèphe-Ghislaine DE LENS, morte le 31 mars 1767, fille de Nicolas-François DE LENS, seigneur d'Oyeghem, de Ponches, de Gros, de Ter-Becken et de Bavichove, maréchal-héréditaire de West-Flandre, et de Liévine-Hippolyte DE BEER; et 2°, le 22 janvier 1769, Albertine-Théodore-Josèphe DE CASSINA, née le 24 juillet 1749, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1770, fille de Pierre-Philippe-François DE CASSINA, des comtes della Martesana, chevalier du St-Empire romain, comte de Wonsheim, baron de Boulers, beer de Flandres, seigneur banneret du pays d'Alost, seigneur de Schendelbeke, Promelles, Vieux-Genappe, Glabbais, Assche, etc., capitaine au régiment des chevaux-gris de la garde de S. A. E. de Bavière, pour le service d'Espagne, et de Marie-Louise-Josèphe DE PLOTHO. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marie-Charlotte-Alexandrine-Josèphe-Ghislaine de Lichtervelde, née le 17 mars 1767.

(Du 2^d Lit.)

2° Marie-Reine-Louise-Josèphe-Ghislaine de Lichtervelde, née le 28 fév. 1770.

3° Marie-Colette-Ghislaine de Lichtervelde, née le 26 avril 1772.

Et 4° François-Joseph-Ghislain de Lichtervelde, né le 4 septembre 1775.

Les armes de la maison DE LICHTERVELDE sont : d'azur au chef d'argent, chargé de sept mouchetures d'hermines de sable, posées 4 et 3 (Fig. 1292).

(Nob., pp. 120, 220, 253; Suite du Suppl. au Nob., 1650-1661, p. 54; Vrai Suppl., pp. 120, 125; Nouv. vrai Suppl., p. 94; Fragm. géneal., t. III, p. 166; Corr. intér. au Nob. des B.-P., p. 150; État armorial, p. 24 bis.)

LIÉBART.

Jean Liébart, seigneur de la Curquièrre et de Colibrandry, natif de Tournay, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 29 août 1646. — Il portait pour armes : *de gueules à trois têtes d'hommes de carnation, liées d'argent* (Fig. 1293).

(*Nob.*, p. 288; *Vrai Suppl.*, p. 145; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 107; *Mélang. de Généal.*, p. 91.)

LIÉBAUT.

Jean-Antoine Liébaut, seigneur de Gasborre du chef de sa femme, Catherine VAN ELEN, fut anobli par lettres datées de Madrid du 17 janvier 1679.

Ses armes sont : *d'azur au chevron d'or, chargé de trois fleurs-de-lis de gueules et accompagné de trois étoiles d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liséré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une fleur-de-lis de gueules, entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre d'azur* (Fig. 1294).

(*Nob.*, p. 499.)

DE LIEDEKERCKE.

Etienne de Liedekercke, Philippe de Gruutere, Nicolas Triest, Jean de Coudenhove, Philippe van der Gracht, et autres gens de mérite et de naissance, furent armés chevaliers, à Gand, par l'archiduc Charles, depuis empereur Charles V, le lendemain de son inauguration comme comte de Flandre, célébrée en la ville de Gand le 4 mars 1515.

Rasse de Gavre, dit de Liedekercke, souverain-bailli d'Alost en 1477, épousa Jeanne DE SAINT-OMER, dite DE MOERBEECK, dame de Heestert et de Zulte. — De ce mariage vint :

Etienne de Gavre, dit de Liedekercke, seigneur de Heestert et de Zulte, qui épousa Florence WIELANDT, dame d'Eversbeke et de Landeghem. Leur fils Philippe suit :

Philippe de Liedekercke, chevalier, seigneur de Heestert, Zulte et Eversbeke, fut, par sa femme, Marie VAN DER GRACHT, dame de Heule et de Morselle, père de :

Antoine de Liedekercke, baron de Heule, mort le 24 décembre 1614, qui avait épousé, en 1562, Louise DE LA BARRE, fille de Ferdinand et de Marie DE THIENNES. Cette dame lui apporta en mariage la seigneurie de Mouscron, en Flandres, avec la vicomté de Bailleul. (Voyez ci-devant, p. 106.)

Armes : *de gueules à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur* (Fig. 1295).

(*Nob.*, p. 224; *Vrai Suppl.*, p. 17; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 14.)

DE LIEFKENRODE.

I. Renier van Liefkenrode, seigneur de ce lieu, eut trois fils, savoir :

1^o Henri, qui suit.

2° Renier.

Et 3° Wauthier van Liefkenrode, seigneur à Hélène, époux de Catherine, fille d'Olivier VILTERS.

II. Henri van Liefkenrode épousa Marie VAN LIMMINGHEN, fille du seigneur de Bexhem. Ils testèrent en 1337. De ce mariage naquirent :

1° Jean van Liefkenrode, doyen de St-Léonard à Leeuw (Léau).

2° Renier, qui suit.

3° Groele van Liefkenrode, épouse de Robert VAN STEENE.

4° Isabeau van Liefkenrode, alliée à Gérard VAN HALLE.

5° Ide van Liefkenrode, femme de Jean VAN HALLE (1), le 10 avril 1335.

Et 6° Aleyde van Liefkenrode, religieuse à Linter.

Le dit Henri van Liefkenrode, laissa aussi deux enfants bâtards, nommés Pierre van Liefkenrode et Elisabeth van Liefkenrode, alliée à N... MUTSHOVEN.

III. Renier de Liefkenrode épousa Catherine PINNOCK, et en eut :

1° Henri, qui suit.

2° Gertrude van Liefkenrode, mariée, en premières nocés, à N... (2) VAN HALLE, et, en secondes nocés, à Corneille DE BERGIS VAN BAUTERSEM (DE BERGUES DE BAUTERSEM).

3° Catherine van Liefkenrode, alliée à Jean VAN DER BORCH, seigneur de Smeyersberghe et de Neder-Yssche.

4° Ide van Liefkenrode, religieuse à Linter.

Et 5° Clémentine van Liefkenrode, religieuse à Herckenrode.

IV. Henri, seigneur de Liefkenrode, épousa Catherine ABSELONS, fille de Josse et de Marguerite ROELANTS, et en procréa :

1° Renier, qui suit.

2° Catherine van Liefkenrode, alliée : 1° à Jean VAN LIMMINGHEN; et 2° à Jacques HALLERT.

Et 3° Marguerite van Liefkenrode, épouse de Daniel VAN BOXHOREN, fils de Daniel.

V. Renier, seigneur de Liefkenrode, bourgmestre de Louvain en 1498, épousa Gertrude VAN BOXHORN. De ce mariage :

1° Jean, seigneur de Liefkenrode, échevin de Louvain en 1518.

2° Jean van Liefkenrode.

3° Marguerite van Liefkenrode, alliée à Jacques DE FLORINES.

Et 4° Catherine van Liefkenrode, femme de Colas VAN UDEKEM, seigneur de Melpirron (3), fils de Léon et de Jeanne WALHYN (4). Dont :

(1) Ce Jean VAN HALLE était fils de Franco DE HALLE et de Reydom DE RAETSHOVEN. Il portait pour armes : d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gucules.

(2) Lisez : Ameil VAN HALLE. Il eut, de son mariage avec Gertrude VAN LIEFKENRODE, Renier VAN HALLE, qui, de sa femme, Marie VAN PEYLINCKPEERT, eut une fille, Marie VAN HALLE, mariée avec Guillaume DE CROY.

(3) Lisez : Nil-Pierreux, Corbeek-over-Loo, Gempe, etc.

(4) Lisez : DE WALHAIN.

Léon van Udekem, époux de N... DE MARBAYS (1).

Armes : *de gueules à 3 quintefeuilles d'or, au chef émanché de trois pointes d'argent* (Fig. 1296).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 82.)

VAN LIERDT.

Antoine van Lierdt, natif de Tournay, obtint confirmation d'armes par lettres du 15 juin 1690.

(*Nob.*, p. 564.)

DE LIERE D'IMMERSEELE.

Jean de Liere, seigneur d'Immerseele, etc., épousa Marie DE LANNOY, de laquelle il eut :

Philippe de Liere, qui épousa Marie VAN DAELE, dame DE WILRE. — De ce mariage vint :

Engelbert de Liere, seigneur d'Immerseele, de Wommelghem et d'Ameyde, vicomte d'Alost, qui épousa Jossine VAN GREVENBROECK, dame de Loon, laquelle lui apporta en mariage la terre et baronnie de Boeckhoven. Ces époux eurent, entr'autres enfants :

Thierry de Liere, seigneur d'Immerseele, mort avant son père, en 1610, ayant été marié à Marie DE RENESSE, fille de Guillaume et d'Anne DE RUBEMPRÉ. De cette alliance sortit :

Engelbert de Liere, seigneur d'Immerseele, de Wommelghem, de Loon, etc., vicomte d'Alost, en faveur duquel la baronnie de Boeckhoven fut érigée en comté, par diplôme de l'empereur Ferdinand III du 17 février 1640. Il mourut le 26 sept. 1652, et avait épousé Hélène DE MONTMORENCY, dont il était veuf depuis le 13 juillet 1648. Leur deuxième fils, Thomas, suit :

Thomas de Liere, seigneur d'Immerseele, Wommelghem, etc., comte de Boeckhoven et vicomte d'Alost, s'allia à Madeleine T'SERCLAES-DE TILLY, sa cousine-germaine, et en eut Eugène, qui suit.

Eugène de Liere, seigneur d'Immerseele, comte de Boeckhoven, maréchal-de-camp, commandant-général des troupes et gouverneur de Cadix, mourut, sans enfants, en 1716. Il avait été marié avec Marie-Thérèse COLOMA, marquise de Canales, sa cousine-germaine, fille unique de don Emmanuel COLOMA, marquis de Canales, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, mort à Madrid le 3 novembre 1713, et de Maximilienne-Dorothee T'SERCLAES-DE TILLY, chanoinesse de Maubeuge.

Armes : *d'argent à 3 fleurs-de-lis au pied coupé de sable* (Fig. 1297).

(*Nob.*, p. 255.)

(1) Lisez : Anne DE MARBAIS, dame de Winghe, laquelle se remaria, en secondes nocces, avec Antoine DE JUPPLEU, seigneur de Blaumont, et, en troisièmes nocces, avec Paul DE CARONDELET, chevalier, capitaine de cent cuirassiers, tué, en 1590, en défendant le château de Cassel.

DE LIEU.

Jean-Baptiste de Lieu, docteur en médecine, natif de Bruxelles, fut anobli par lettres datées de Madrid du 6 juillet 1682. Il portait pour armes : *d'or à 3 têtes et cols de chiens-braques de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de gueules* (Fig. 1298).

(*Nob.*, p. 522.)

LE LIÈVRE.

Jean le Lièvre, dit *le Vieil*, bailli de Linghem, épousa Jeanne ROLAND, dame de Carne au dit Linghem, vivant en 1531, et en eut :

Jean le Lièvre, dit *le Jeune*, seigneur de Carne, lequel fut anobli en 1556. Il épousa : 1^o Cécile DU CROCQ; et 2^o, l'an 1562, Marie DE WALTE, dame de Neuville. De ces deux alliances vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Marie le Lièvre, alliée, en 1570, à Baudouin DE MALFIANCE, seigneur de Founicourt.

(*Du 2^d Lit.*)

2^o Jacques, qui suit.

Et 3^o Jean le Lièvre, aîné, seigneur de Neuville et du Carne, gentilhomme du duc d'Arschot, et puis du seigneur DE RECOURT, lequel épousa, en premières noces, Isabelle DE WALONCAPELLE, fille de Nicolas, seigneur du dit lieu, veuve de François seigneur DE RECOURT, Licques, etc., et, en secondes noces, Isabelle DE POLLINCHOVE, de laquelle il eut :

Marie le Lièvre, alliée à Nicolas DE LE CAMBE, dit GANTHOIS, seign^r de Templeuve.

Jacques le Lièvre, seigneur de Neulette, la Falecq, épousa, en 1601, Isabelle DU VAL-DU NATOY, fille de Nicolas, seigneur du Natoy, mayeur d'Arras, et d'Isabeau COURONEL. — De ce mariage vint :

Jacques le Lièvre, seigneur de Neulette, la Falecq, du Carne, lequel épousa, en 1659, Isabelle DENIS. — De cette alliance naquirent :

1^o Louis-Bernard, qui suit.

Et 2^o N.... le Lièvre, religieux de S^t-Vaast

Louis-Bernard le Lièvre, seigneur de Neulette, du Carne, la Falecq, etc., épousa, en 1694 : 1^o Isabelle-Charlotte HANNEDOUCHE, fille de Jean-Robert, seigneur de Rebecque, et de Marie-Marguerite DE WAVRANS; et 2^o N.... MAGOVIR, irlandaise.

— Du premier lit vinrent.

1^o N.... le Lièvre, seigneur de Neulette, du Carne, la Falecq, etc., à marier en 1754.

2^o N.... le Lièvre, seigneur du Val, lieutenant au régiment d'Auxerrois, mort en 1735.

3^o et 4^o Deux filles, dont une qui était mariée en 1776.

(*Fragm. géneal.*, t. V, p. 17.)

DE LIGNE.

La maison de Ligne, également illustre par ses alliances et dont les plus anciens cartulaires conservent les monuments, tire son origine de la petite ville et baronnie de Ligne, en Hainaut.

- I.** Fastré D'ALSACE, premier seigneur de Ligne, par qui nous commençons cette notice généalogique, épousa dame Cunégonde N...., et vivait en 1022. — Fastré, son fils, suit.
- II.** Fastré, II^e seigneur de Ligne, l'an 1064, épousa dame Machtilde N..., et en eut :
- 1^o Thierry, qui suit.
 - 2^o Charles, intitulé, ainsi que ses frères, baron de Ligne, par lettres de Baudouin, comte de Hainaut, datées de l'an 1123, qui se voient aux gardes des archives de l'église collégiale de Soignies, et par d'autres qui sont aux archives de Cambron.
- Et 3^o Louis baron de Ligne.
- III.** Thierry baron de Ligne, ès dites lettres, épousa Marguerite, fille du seigneur DE FONTAINE, dit L'EVÊQUE, lequel portait pour armes : *d'azur à l'aigle d'or, becquée et membrée de gueules* (Fig. 1299). — De ce mariage naquirent :
- 1^o Wauthier, qui suit.
 - 2^o Mathieu de Ligne, duquel appert à Cambron par une donation qu'il fit à cette abbaye en 1210, avec son frère.
 - 3^o Oudine de Ligne, alliée à N.... DE MAULDE, dont les armes étaient : *d'or à une bande de sable, frettée d'argent* (Fig. 1300), comme appert par lettres.
- Et 4^o Fastré de Ligne, chevalier.
- IV.** Wauthier, 1^r du nom, baron de Ligne, épousa Mahaud DE MONS, fille de Gossuin, pair du château de Mons, de Beaumont et de Valenciennes, comme appert par les Annales du Hainaut, liv. III, fol. 14. Il mourut en 1229, et gît à Cambron dans le cloître, où se voyait, en 1776, une fort ancienne pierre sépulcrale, probablement la sienne. — De cette alliance vinrent :
- 1^o Wauthier, qui suit.
- Et 2^o Fastré de Ligne, chevalier, duquel il est fait mention dans des lettres données à Bailleul, en date des années 1234 et 1245.
- V.** Wauthier, II^e du nom, baron de Ligne, chevalier, épousa, en premières noces, Marguerite DE FONTAINES, dit L'EVÊQUE, laquelle portait comme ci-devant. Cela conste par lettres de l'an 1234; — et, en secondes noces, Alix DE FLO-RINES, selon Pontus Heuterus. Il mourut en 1245, et gît à Cambron (1). — De ces deux mariages vinrent :

(1) Ces alliances sont établies d'après les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. IV, p. 15; mais d'après le *Supplément au Nob. des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 202, le dit Wauthier II épousa Marguerite DE FONTAINES, dit L'EVÊQUE, en premières nocces, et en eut Wauthier III, mort en 1290, — et en secondes nocces, Alix D'ASPREMONT, de laquelle il eut Jean 1^{er}, baron de Ligne, qui épousa Marie DE STRYEN, fille de Guillaume seigneur DE STRYEN et de Sevenberghe. — L'on voit que le dit *Suppl. au Nob.* omet une génération.

(Du ... Lit.)

1^o Wauthier, qui suit.

Et 2^o Hugues de Ligne, chevalier.

VI. Wauthier III, baron de Ligne, chevalier, épousa, en premières noces, Juliane DE ROSOY, dont les armes étaient : *d'or aux billettes et lion de sinople, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1301). Elle était dame héritière de Bassignies, Plomion, et est mentionnée à Bailleul dans des lettres de l'année 1244. Il épousa, en secondes noces, Alix, fille du comte D'ASPREMONT, laquelle portait : *de gueules à la croix d'argent* (Fig. 1302). De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Marie de Ligne, dame de Bassignies, Plomion, mariée avec Godefroid DE BRABANT, qui portait : *de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1303), fils puîné de Henri duc DE BRABANT et de Machtilde DE FLANDRES.

(Du 2^d Lit.)

2^o Jean, qui suit.

Et 3^o Arnoud de Ligne, chevalier.

VII. Jean baron de Ligne, seigneur d'Ollignies, épousa N... (Marie), fille du seigneur de Zevenberghe (fille de Guillaume DE STRYEN, seigneur de Stryen et de Zevenberghe), dont les armes étaient : *d'or à trois sautoirs de gueules* (Fig. 1304). Il mourut vers l'an 1300, laissant de son mariage :

1^o Mathieu de Ligne, maréchal de Hainaut, tué à la bataille de Courtray, en 1302.

2^o Jean de Ligne, chanoine de Soignies et de Bonne, en 1302.

3^o Fastré, qui suit.

Et 4^o Catherine de Ligne, mariée à Antoine D'ANTOING, seigneur de Briffœul, qui portait pour armes : *de gueules au lion d'argent, armé et lampassé d'azur* (Fig. 1305).

VIII. Fastré de Ligne succéda à son frère Mathieu et fut baron de Ligne, seigneur d'Ollignies, de Florines, de Montreuil, de Tumaide et de Mauldesur-l'Escaut. Il fut aussi maréchal du Hainaut, assista au tournoi qui se fit à Mons en 1310, fit le voyage de la Terre-Sainte, et mourut au retour, à Venise, en 1337. Il avait épousé, en premières noces, Jeanne DE CONDÉ, fille de Jean, seigneur de Condé, de Baillœul et Moriamez, et de Marie DE LUXEMBOURG-LIGNI, sa seconde femme. La dite Jeanne DE CONDÉ portait pour armes : *de vair, barré, parti, bandé, à deux chevrons de gueules sur le tout* (Fig. 1306). — Fastré de Ligne épousa, en secondes noces, Marguerite DE GAVRE-HÉRIMEZ, fille du seigneur de Hérimez, dont les armes étaient : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, à la bordure engrêlée de onze pointes de sable* (Fig. 309). Il mourut, en 1337, laissant de son premier mariage :

1^o Michel baron de Ligne, maréchal de Hainaut par lettres de Philippe-

le-Bel, roi de France, l'an 1317, lequel épousa Agnès d'ANTOING, dont les armes étaient comme ci-devant, fille de Wery, seigneur d'Antoing et de Briffœul. — Il mourut en 1368, laissant de sa dite femme un fils, nommé Michel baron de Ligne, lequel mourut, sans hoirs, en 1387, ayant été marié à Léonore DE COUCY, laquelle portait pour armes : *fascé de vair et de gueules de six pièces* (Fig. 1307). — Son oncle Guillaume lui succéda.

2° Guillaume, qui suit.

3° Nicolas de Ligne, seigneur d'Ollignies, grand-maître des arbalétriers de France en 1364.

4° Robert de Ligne, prévôt de Condé et chanoine de Cambrai en 1332, lequel gît à Condé.

5° Alix de Ligne, chanoinesse de Nivelles, alliée à Gilles seigneur DE RŒUX, dont les armes étaient : *d'or à trois lions de gueules, armés et lampassés d'azur* (Fig. 1308).

6° Marie de Ligne, chanoinesse de Nivelles.

7° Catherine de Ligne, mariée : 1° à Jean seigneur DE RUÉMONT, qui portait : *bandé d'or et de gueules de 6 pièces* (Fig. 1309); et 2° à Louis d'ORGIMONT, seigneur de Piennes en 1390, dont les armes étaient : *d'azur à trois épis d'or* (Fig. 1310).

8° Jeanne de Ligne, épouse de Gérard d'ENGHIEN, seigneur de Havrech, châtelain de Mons, qui portait : *gironné d'or et de gueules de 10 pièces, le gueules chargé de trois croisettes recroisettées, au pied fiché d'argent* (Fig. 123).

9° Une autre Jeanne de Ligne, mariée à Gérard DE LA HAMAIDE, qui portait : *d'or à 3 hamaines de gueules* (Fig. 1069).

Et 10° Catherine de Ligne, chanoinesse de Maubeuge.

IX. Guillaume de Ligne, baron de Ligne, comme héritier de son neveu Michel, seigneur de Monstreul, Tumayde, Rumegny, etc., épousa Berthe DE SCHLEIDEN, ou plutôt Berthe DE SCELLANDE, fille du baron de Seleden ou Schleiden, laquelle portait pour armes : *d'azur au lion d'argent* (Fig. 1311). — De cette alliance naquirent, entr'autres enfants :

1° Guillaume baron de Ligne, etc., époux de Marie LALAING, qui portait : *de gueules à 10 losanges accolées d'argent, 3, 3, 3 et 1* (Fig. 129).

2° Jean, qui suit.

3° Michel de Ligne, seigneur d'Estambruges, par don de sa tante, etc., grand-bailli de Hainaut, allié à Marguerite DE CANTAING, dont les armes étaient : *de sinople, billeté d'argent, au lion du même, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1312).

Et 4° Jeanne de Ligne, épouse de Simon DE LALAING, mort en 1388.

X. Jean, II^e du nom, baron de Ligne, après son frère, seigneur de Bailloëul ou Belœil, par don de sa tante Catherine, d'Ollignies et de Faucquenberghes, en Artois, chevalier de l'ordre militaire de Notre-Dame et de Saint-Antoine, fit un voyage en Afrique contre les infidèles en 1390. A son retour, il fut

fait maréchal des gendarmes du Hainaut, et eut très grande part à la victoire remportée sur les Frisons, en 1395, par Albert de Bavière, comte de Hainaut. Il acquit aussi beaucoup de gloire et de réputation à la bataille d'Othey, donnée contre les Liégeois l'an 1408, et mourut en 1442. — Il avait épousé, en premières noces, Eustachie dame DE BARBANÇON, de la Buissière et de Merbe, laquelle portait : *d'argent à trois lions de gueules* (Fig. 161.). — De ce mariage vinrent :

1^o Guillaume de Ligne, seigneur de Maulde, etc., maréchal de Hainaut, mort, avant son père, en 1511.

2^o Jean, III^e de ce nom, baron de Ligne, seigneur de Roubaix, pair de Hainaut, prévôt de St-Lambert, à Liège, lequel donna ses biens à Jean, son neveu, et fit plusieurs fondations pieuses.

3^o Michel, qui suit.

4^o Guillaume de Ligne, seigneur de Maulde, maréchal de Hainaut, mort sans hoirs.

5^o Jeanne de Ligne, mariée avec Jacques DE HORNES, dont les armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 3 cors de chasse de gueules, virolés d'argent; — au 2 de sable au lion d'argent, et au 3^e d'hermines à la bande de gueules, chargée de 3 coquilles d'or* (Fig. 1168 et 1313).

6^o Sibille de Ligne, épouse d'Arnould DE GAVRE, seigneur d'Escornaix, lequel portait : *d'or au double trescheur fleuroné et contre-fleuronné de sinople; au chevron de gueules brochant sur le tout* (Fig. 1314) (1).

Et 7^o Marie de Ligne, alliée à Gilles seigneur DE BERLAYMONT, qui portait : *fascé de vair et de gueules de six pièces* (Fig. 134).

XI. Michel baron de Ligne et Barbançon, seigneur de la Buissière, pair et maréchal de Hainaut, accompagna Charles de Bourgogne, comte de Charolois, en France, et combattit près de ce prince à la bataille de Mont-le-Héri, en 1465 (2). Il mourut en 1468 (3), ayant épousé Bonne D'ABBEVILLE, dont les armes étaient : *d'argent à 3 écussons de gueules* (Fig. 1315). Cette dame était fille puînée d'Aimon D'ABBEVILLE, seigneur de Boubers et de Dompust, en Ponthieu, et de Jeanne dame DE RELY, de Caumont, de Frencq et de Blequin. De cette alliance naquirent :

1^o Jean IV, baron de Ligne, qui suit.

(1) Ce sont les armes de la bannière de la terre d'Escornaix, qui ont été portées par les descendants de Jean DE GAVRE, dit DE LIEDEKERCKE, seigneur d'Escornaix, fils de Rasse DE GAVRE, seigneur de Liedekercke, et de Marguerite, dame d'Escornaix. — Le dit Jean était quarteil d'Arnould DE GAVRE, dit D'ESCORNAIX, seigneur d'Escornaix, mort en 1476, mentionné ci-dessus, et qui épousa Sibille DE LIGNE, laquelle trépassa en 1468. Ces époux eurent une fille, nommée Jacqueline DE GAVRE, qui fut femme de Jean DE LUXEMBOURG, seigneur de Sotteghem. — Jean-Arnould laissa aussi un bâtard, nommé Arnould DE SCHOORISSE (traduction flamande d'ESCORNAIX).

(2) Les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. IV, p. 49, disent, par erreur, en 1460. — La bataille de Mont-le-Héri, près de Versailles, fut livrée le 16 juillet 1465.

(3) Le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 44, dit en 1474.

2° Guillaume, qui a formé la *Branche des ducs d'Arenberg*, mentionnée plus loin.

3° Michel de Ligne, seigneur de Maulde, chevalier, maréchal de Hainaut, lequel gît à St-Ghislain.

4° Pierre de Ligne, qui gît à la Buisnière.

5° Sibille de Ligne, mariée à Jean baron DE TRAZEGNIES et de Silly, dont les armes étaient : *bandé d'or et d'azur de 6 pièces; à l'ombre de lion brochant sur le tout; à la bordure engrêlée de gueules* (Fig. 1316). — Il était pair de Hainaut, conseiller et chambellan de l'empereur Maximilien I^{er} et de Philippe-le-Bel, son fils.

6° Jeanne de Ligne, seconde femme de Jean seigneur DE LANNOY, Lys, Sebourg et autres terres, chevalier de la Toison d'or, stadhouder de Hollande de 1448 à 1465, puis gouverneur de Lille, de Douai et d'Orchies, capitaine et bailli d'Amiens, et ambassadeur en Angleterre, mort le 18 mars 1492. — Il portait pour armes : *d'argent à 3 lions de sinople, armés, lampassés de gueules (couronnés d'or)* (Fig. 1271).

7° Marie de Ligne.

Et 8° Isabeau de Ligne, alliée, en premières noces, à Jean seigneur DE NŒUFVILLE, qui portait *d'or, fretté de gueules* (Fig. 1317); et, en secondes noces, à Jean DE MAILLY, seigneur de Monchy, dont les armes étaient : *de gueules à 3 maillets d'or* (Fig. 344) (1).

XII. Jean, IV^e de ce nom, baron de Ligne, par la mort de son oncle Jean, — seigneur de Roubaix, de Bellœil et d'Ollignies, chevalier de la Toison d'or, maréchal de Hainaut, conseiller et chambellan de Maximilien, roi des Romains, se signala à l'assaut et à la prise de Liège en 1468, fut fait prisonnier, en 1479, à la bataille de Guinegate (2), et donna deux mille écus pour sa rançon, à quel effet il avait vendu sa seigneurie d'Ollignies à Godefroid de Gavre, seigneur de Fresin. — En 1485, il se trouva à la prise d'Audenarde, remporta divers avantages sur les rebelles de Gand, et mourut en 1491. Il épousa Jacqueline DE CROY, laquelle portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à 3 fasces de gueules; aux 2 et 3 d'argent à 3 doloires de gueules, les deux en chef adossés* (Fig. 673). Cette dame était fille d'Antoine sire DE CROY, surnommé *le Grand*, comte de Château-Porcéan et de Guines, baron de Renty, Seneghem, Araines, Beaumont et Montcornet, seigneur de Chièvres et de Rœux, pair de Hainaut, chevalier de la Toison d'or, grand-maître de France, et de Marguerite DE LORRAINE, dame d'Arschot et de Bierbeke, sa seconde femme. — De ce mariage sortit :

XIII. Antoine, I^{er} du nom, comte de Fauquemberghe, baron de Ligne et de

(1) Ces armes ne diffèrent de celles que nous avons données ci-devant, page 250, que sous le rapport des émaux.

(2) La bataille de Guinegate, en Artois, fut gagnée, le 7 août 1479, par l'archiduc Maximilien sur les Français.

Baillœil, surnommé *le Grand Diable*, à cause de sa valeur, auquel Henri VIII, roi d'Angleterre, donna, en 1513, la ville de Mortagne en Tournesis, et l'érigea en titre de *principauté* en sa faveur, en reconnaissance des grands services qu'il avait reçus de lui, et surtout de ceux qu'il avait rendus à la prise de Tournay sur les Français. — Il fut aussi créé comte de Fauquemberghe, et se signala dans les occasions les plus périlleuses de la guerre sous l'empereur Charles V. Il s'empara de S^t-Amand et de Mortagne en 1521, et mourut en 1532. — Sa femme, Philippotte DE LUXEMBOURG, portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules, la queue passée en sautoir; aux 2 et 3 de gueules à une étoile à 16 rais d'argent* (Fig. 305 et 1318). — Elle mourut en 1525, et était fille cadette de Jacques DE LUXEMBOURG, I^{er} du nom, seigneur de Fiennes, Sottenghien et Arquinghem, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Douai, et de Marie DE BERLAYMONT, dame de Ville, la Hamayde, Pomerœil et autres terres. — De cette alliance vint :

XIV. Jacques baron de Ligne, prince de Mortagne, comte de Fauquemberghe, en faveur duquel l'empereur Charles-Quint érigea Ligne en comté l'an 1545, fut aussi seigneur de Belœil, de Monstreuil, etc., chevalier de la Toison d'or, pair et maréchal de Hainaut, et ambassadeur de l'empereur près le pape Clément VII, et mourut en 1552. — Il était veuf, en premières noces, depuis 1544, de Marie DE WASSENAER, qu'il avait épousée en 1525, et qui était vicomtesse de Leyde, fille aînée et principale héritière de Jean baron DE WASSENAER, vicomte de Leyde, seigneur haut et bas-justicier de Voorburg, Voorschoten, Valckenburg, Catwyck, Oestgeest et Barendrecht, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Frise, et qui portait : *écartelé; aux 1 et 4 de gueules à 3 croissants d'argent; aux 2 et 3 d'azur à la fasce d'or* (Fig. 1319), — et de Jossine D'EGMONT. — Le dit Jacques comte de Ligne avait épousé, en secondes noces, Jeanne DE HALLEWYN, qui portait : *d'argent à trois lions de sable* (Fig. 314), dont il ne paraît pas qu'il y ait eu de postérité. — De son premier mariage naquirent :

1^o Jean de Ligne, mort jeune en 1532.

2^o Philippe, qui suit.

3^o et 4^o Louis et Hélène de Ligne, jumeaux, morts jeunes.

Et 5^o George de Ligne, comte de Fauquemberghe, seigneur d'Estambruges et de Montreuil, qui écartelait ses armes *d'azur à la fasce d'or*, et qui épousa Marie DE RENTY, dont les armes étaient : *d'argent à trois doloires de gueules, les deux en chef adossés* (Fig. 1320). Il mourut à Liège en 1579, sans laisser de postérité de ce mariage. — La dite dame était fille d'Oudard DE RENTY et de Marie DE LICQUES, et hérita depuis des seigneuries d'Embry et de Bruhay. Elle se remaria, en secondes noces, avec François, nommé par d'autres Eustache DE RAVENEL, seigneur de Rentigny; puis, en troisièmes noces, avec Gaston-Ambroise SPINOLA, gouverneur de Tournai.

XV. Philippe comte de Ligne et de Fauquemberghe, baron de Wassenaer et de

Belœil, vicomte de Leyde, seigneur de Montreuil, Ollignies, Estambruges, Lestrem, Maulde-sur-l'Escaut, Herzelles et autres terres, chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan de Philippe II, roi d'Espagne, se trouva aux batailles de Renty, de St-Quentin et de Gravelines, et mourut en 1583. — Il avait épousé Marguerite DE LALAING, fille de Philippe, comte de Hooghstraeten, seigneur de Borsselen, d'Eeckeren, de Zuylen, etc., chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres, et d'Anne comtesse DE RENNEBOURG. — Ladite dame mourut en 1598, ayant eu les quatre enfants qui suivent :

1° Lamoral, qui suit.

2° George de Ligne, seigneur de Monstreuil, mort sans postérité.

3° Anne de Ligne, mariée à Adrien DE GAVRE, chevalier, comte de Beaurieu et du St-Empire, seigneur d'Ayseaux, gouverneur et châtelain d'Ath, dont les armes étaient comme il a été dit ci-devant.

Et 4° Marie de Ligne, alliée à Maximilien D'ONGNIES, comte de Beurepaire, seigneur d'Espierres et de Sombreffe. — Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 de sinople à la fasce d'hermines; aux 2 et 3 d'argent à 3 jumelles de gueules* (Fig. 32, 158 et 1321).

XVI. Lamoral I, prince de Ligne et du St-Empire, comte de Fauquemberghe, baron de Wassenaere, de Belœil et de Ville, vicomte de Leyde, seigneur de Valckenburg, Catwyck, etc., fut chevalier de la Toison d'or, du conseil d'état et gentilhomme de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois. — Il obtint de LL. AA. SS. l'érection du comté de Ligne en principauté, par lettres du 2 août 1602. — Ce seigneur, que l'empereur Rodolphe II éleva la même année, avec tous ses descendants, à la dignité de prince du St-Empire, fut aussi fait grand d'Espagne de la première classe, pour lui et sa postérité. — Il mourut en janvier 1624, ayant épousé, en 1582, Marie DE MELUN, qui hérita en 1585, par la mort de Robert DE MELUN, son frère, le marquisat de Roubaix. — Cette dame était fille de Hugues DE MELUN, prince d'Espinoix, vicomte de Gand, baron d'Antoing, de Bohain, Richebourg et Boubers, seigneur de Wingle, connétable héréditaire de Flandres, qui portait : *d'azur à sept besants d'or, 3, 3 et 1, au chef du même* (Fig. 309), et d'Yolande dame DE WERCHIN, Wallincourt, Cisoing, Roubaix et autres terres, sénéchale de Hainaut. De la dite alliance naquirent :

1° Alexandre de Ligne, mort jeune.

2° Florent de Ligne, qui suit.

3° Yolande de Ligne, dame de Thye, mariée, le 9 janvier 1601, à Charles-Alexandre duc DE CROY, qui portait *d'argent à trois faces de gueules* (Fig. 673), marquis d'Havré, prince du St-Empire, grand d'Espagne de la première classe, comte de Fontenoy-le-Château, seigneur de Bièvres, châtelain héréditaire de Mons, chevalier de la Toison d'or et gentilhomme de la chambre de

l'archiduc Albert. — Elle mourut le 23 août 1611, et son mari se remaria, en 1617, avec Geneviève D'URSÉ.

4° Anne de Ligne, mariée à Philippe FOLCH DE CARDONA Y BORJA LANZOL IV, marquis de Guadaleste, chevalier, commandeur de l'ordre d'Alcantara, ambassadeur d'Espagne auprès des archiducs Albert et Isabelle. — Dont postérité. — Le dit seigneur portait pour armes : *coupé, le chef tiercé en pal, au 1 d'or à 5 feuilles de figuier de sinople mises en sautoir, pour FIGUEROA; au 2 d'or à trois faces de gueules, qui est CORDUA; au 3 écartelé de MANUEL et de LÉON; la pointe parti de LÉON et d'ARRAGON; la bordure de la pointe d'azur, aliis d'argent, chargée de huit écussons d'or, à la fasce d'azur.*

5° Lamberte de Ligne, alliée, en premières noces, à Philippe DE LA BAUME, qui portait : *d'or à la bande vivrée d'azur* (Fig. 195), marquis de St-Martin-le-Châtel, fait chevalier au siège d'Ostende, en 1602, et mort d'une chute en courant le cerf, en 1613. De ce mariage naquit une fille unique, Albertine-Marie DE LA BAUME, marquise de St-Martin, mariée, en premières noces, à Ernest-Christophe comte et seigneur d'OOST-FRISE et de Rittberg; et, en secondes noces, le 29 novembre 1642, à son cousin Charles DE LA BAUME, baron de Pesmes et de Caromb, mestre-de-camp d'un terce bourguignon, infanterie, premier chevalier de la cour souveraine de Dole et gouverneur du dit Dole en 1658. Depuis, la dite Lamberte de Ligne fut mariée en 1615, en secondes noces, avec Christophe comte et seigneur d'OOST-FRISE et d'Embden, chevalier de la Toison d'or et gouverneur de Luxembourg, mort le 19 mars 1636. Ce comte d'OOST-FRISE portait pour armes : *de sable à la harpie couronnée d'or, la tête et le sein d'argent, accompagnée de quatre étoiles d'or* (Fig. 159). — Etant encore veuve, Lamberte de Ligne se remaria, en troisièmes noces, l'an 1640, à Jean-Baptiste DE LA BAUME, marquis de St-Martin, d'après les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. IV, p. 22, mais baron de Mont-Martin, frère de son premier mari, dont elle n'eut point d'enfants, d'après le *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 209. — La dite Lamberte de Ligne mourut le 14 février 1651, et fut enterrée, près de son second mari, dans l'église paroissiale de Spontin, au comté de Namur.

Et 6° Ernestine de Ligne, mariée à Jean comte DE NASSAU, chevalier de la Toison d'or, capitaine-général de la cavalerie du roi d'Espagne aux Pays-Bas, mort le 27 juillet 1638. — Ses armes étaient : *écartelé; au 1 d'azur billeté d'or, au lion de même brochant sur le tout; au 2 d'or au lion de gueules; au 3 de gueules à la fasce d'argent; et au 4 de gueules à deux lions d'or, l'un sur l'autre* (Fig. 1322).

XVII. Florent de Ligne, marquis de Roubaix, prince du St-Empire, comte de Fauquemberghe, prince d'Amblise, en Hainaut, qu'il acheta de Claude d'Anglure, fut aussi seigneur de Bourlemont. — Il mourut en 1619, avant son père, ou, selon d'autres, en avril 1622, ayant épousé, le 19 mars 1608, Nicole-Louise DE LORRAINE, laquelle portait pour armes : *coupé, en chef quatre*

royaumes, HONGRIE, NAPLES, JÉRUSALEM et ARRAGON; et en pointe quatre duchés, ANJOU, GUELDRÉ, JULIERS et BAR; sur le tout l'écusson de LORRAINE. — Cette dame lui survécut et se fit ensuite religieuse aux Capucines pénitentes à Mons, où elle mourut le 1 décembre 1667. Elle était fille de Henri DE LORRAINE, comte de Chaligny, et de Claudine marquise DE MOUY. — Cette princesse était aussi nièce de la reine de France, Louise DE LORRAINE, et arrière-petite-fille d'Antoine duc DE LORRAINE et DE BAR; septième aïeul direct de l'empereur Joseph II. — De la dite alliance sortirent :

1^o Albert-Henri prince de Ligne, allié à sa cousine-germaine Claire-Marie DE NASSAU-SIEGEN, et mort sans lignée en 1641.

Et 2^o Claude-Lamoral, qui suit.

XVIII. Claude-Lamoral, 1^{er} du nom, prince de Ligne, d'Amblise et du S^t-Empire, marquis de Roubaix et de Ville, comte de Fauquemberghe et de Nechin, vicomte de Leyde, baron de Werchin, de Bailleul, etc., grand d'Espagne de la première classe, fut chevalier de la Toison d'or, capitaine-général de la cavalerie de S. M. C. aux Pays-Bas en 1663, vice-roi de Sicile en 1669. — La mémoire de cette vice-royauté a été conservée sur une médaille, dont l'une face représente le buste de ce prince, orné du collier de la Toison d'or et entouré de cette légende : *Claudius, princeps à Ligne, et S. R. I. Siciliae Prorex*; sur l'autre face se trouve un vaisseau de guerre à la voile, ayant sur la poupe et sur le pavillon les armes de Ligne, qui sont d'or à la bande de gueules. La dite bande partage aussi la médaille en deux parties égales, et sur le tour on lit ces mots pour âme : *Quo res cumque cadunt, semper linea recta.*

Le prince Claude-Lamoral de Ligne fut aussi gouverneur du Milanais et membre du conseil d'état du roi à Madrid, où il mourut le 21 décembre 1679. Son corps fut transporté en l'église de Belœil, en Hainaut, où il fut enterré. Il avait épousé Claire-Marie DE NASSAU-SIEGEN, veuve d'Albert-Henri prince de Ligne, son frère aîné, et fille de Jean comte DE NASSAU-SIEGEN, et d'Ernestine de Ligne, mentionnés ci-devant. Cette dame mourut le 2 sept. 1695, ayant eu les quatre enfants qui suivent :

1^o Henri-Louis-Ernest, rapporté ci-après :

2^o Procopé-Hyacinthe-Joseph de Ligne, prince du S^t-Empire, qui forma la *Branche des marquis de Mouy.*

3^o Charles-Joseph-Procopé de Ligne, prince du S^t-Empire, marquis d'Aronches, grand de Portugal, ambassadeur de Portugal à la cour de Vienne en 1696, mort en 1709. Il avait épousé, en 1684, dona Marie-Anne-Louise-Françoise DE SOUSA TAVARES SILVA Y MASCARENHAS, marquise d'Aronches, comtesse de Miranda. — De ce mariage vint :

Louise-Casimire de Ligne-Sousa, héritière d'Aronches, morte le 16 mars 1729, étant veuve, depuis le 13 janvier 1724, de don Michel, légitimé DE PORTUGAL,

fil naturel du roi Pierre II, et de dona Anne-Armande DE VERGA. — Leurs enfants sont :

A. Don Pedro-Henri DE BRAGANCE Y SOUSA, né le 19 janvier 1718, créé duc de Lafoens le 5 novembre suivant.

B. Don Jean DE BRAGANCE SOUSA Y LIGNE, né le 6 mars 1719.

Et C. Dona J.-Françoise-Antoinette-Perpétue DE BRAGANCE SOUSA Y LIGNE, née le 11 novembre 1716, mariée à don Louis-Alvare DE CASTRO, IV, marquis de Cascaës.

Et 4^o Claire-Louise de Ligné, mariée : 1^o, le 1 avril 1664, à don Raymond DE PORTUGAL-ALENCASTRO, duc d'Aveiro et de Torres-Novas, mort sans lignée sur la fin d'octobre 1665, âgé de 38 ans; et 2^o à don Inigo-Emmanuel VELEZ-LADRON DE GUEVARRA, X, comte d'Onate, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, mort le 5 novembre 1699.

XIX. Henri-Louis-Ernest prince de Ligne, d'Amblise et du St-Empire, marquis de Roubaix, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin et autres terres, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, gouverneur et capitaine-général de la province de Limbourg, mourut le 8 fév. 1702. Il était veuf, depuis le 18 janvier 1691, de dona Jeanne-Monique DE ARAGON Y BENAVIDES, qu'il avait épousée à Madrid en 1677. Elle était fille de don Louis-Ferdinand-Raymond DE CORDOVA-ARAGON Y FOLCH DE CARDONA, VI, duc de Cardona et de Segorbe, marquis de Comares et de Pallars, comte de Pradas et d'Ampurias, chevalier de la Toison d'or, mort le 13 janvier 1670, et de sa seconde femme dona Marie-Thérèse DE BENAVIDES, des comtes de Santistevan. — De cette alliance sont nés, entr'autres :

1^o Antoine-Joseph-Ghislain prince de Ligne, d'Amblise et du St-Empire, né le 10 mars 1682, mort à Belœil en 1710, ou, selon d'autres, le 10 septembre 1707, sans avoir été marié.

2^o Claude-Lamoral, II^e du nom, prince de Ligne, qui suit.

3^o Ferdinand de Ligne, prince du St-Empire, feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, et colonel-propriétaire d'un régiment de dragons de son nom, né le 7 août 1686, mort le 9 mai 1757, sans avoir été marié.

4^o Marie-Anne-Antoinette de Ligne, née le 14 janvier 1680, morte le 27 août 1720. Elle avait été mariée, le 27 septembre 1694, avec Philippe-Emmanuel prince DE HORNES, comte de Baucignies, de Bailleul, de Houterkercke, baron de Boxtel et d'autres terres, grand d'Espagne de la première classe, grand-veneur héréditaire de l'empire, lieutenant-général des armées de S. M. C., gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres, mort le 9 octobre 1718.

XX. Claude-Lamoral, II^e du nom, prince de Ligne, d'Amblise et du St-Empire, marquis de Roubaix et de Dormans, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin, Belœil, Antoing, Cisoing, Villers, Silly et Herzelles, souverain de Fagneulles, seigneur de Baudour, Wallincourt et autres terres, chevalier

de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, premier beer de Flandres, pair, sénéchal et maréchal de Hainaut, feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne, conseiller intime d'état actuel de LL. MM. II., et conseiller d'état d'épée aux Pays-Bas. — Il naquit le 7 août 1685 et mourut le 7 avril 1766. — Il avait épousé, le 17 avril 1721, Elisabeth-Alexandrine-Charlotte Wild et Rheingräfin, née le 21 janvier 1704, morte le 27 décembre 1739, fille de Louis-Othon prince DE SALM et du St-Empire, Wildgraf de Daun et de Kirbourg, Rheingraf de Stein, seigneur souverain de Fenestrange, baron d'Anholt, de Baer et de Latum, seigneur de Pulnier et autres terres, et d'Albertine-Jeanne-Catherine-Françoise DE NASSAU-HADAMAR. — De cette alliance sont sortis :

1^o Charles-Joseph prince de Ligne, qui suit.

2^o Louise-Marie-Christine de Ligne, née le 17 février 1728, chanoinesse et comtesse de Remiremont en 1748.

Et 3^o Marie-Josèphe-Thérèse de Ligne, née le 7 janvier 1730, chanoinesse d'Essen.

XXI. Charles-Joseph prince de Ligne, d'Amblise et du St-Empire, marquis de Roubaix et de Dormans, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin, Belœil, Antoing, Cisoing, Villers, Silly et Herzelles, souverain de Fagneuilles, seigneur de Baudour, Wallincourt et autres terres, chevalier de la Toison d'or, de la promotion du 30 novembre 1772, grand d'Espagne de la première classe, premier beer de Flandres, pair, sénéchal et maréchal de Hainaut, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie-wallonne, ci-devant Saxe-Gotha, et chambellan actuel de LL. MM. II. — Il naquit le 29 mai 1735, et épousa, le 7 août 1755, Françoise-Xavière DE LICHTENSTEIN, née le 27 novembre 1740, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1757, fille d'Emmanuel prince DE LICHTENSTEIN, chevalier de la Toison d'or, conseiller intime d'état actuel de LL. MM. II., et de Marie-Antoinette DE DIETRICHSTEIN-WEICHELSTADT, dame de l'ordre de la Croix étoilée. — Leurs enfants furent :

1^o Charles-Joseph de Ligne, née le 25 septembre 1759.

2^o François-Léopold de Ligne, né le 3 novembre 1762.

3^o Louis-Eugène de Ligne, né le 7 mai 1766 (1).

(1) Lisez : Louis-Lamoral prince de Ligne, né le 7 mai 1766, colonel au service de l'empereur d'Autriche, décédé à Bruxelles en 1815. Il avait épousé, en 1803, Louise-Joséphine comtesse VAN DER NOOT-DE DURAS, baronne de Carloo, laquelle est décédée en 1865, étant veuve, en secondes noces, depuis le 11 mars 1852, du comte Charles-Ferdinand-Joseph d'OUTREMONT. — Elle a été inhumée à Wilderen, près de St-Trond. — Du premier mariage est né :

Eugène-François-Joseph-Lamoral prince de Ligne, grand d'Espagne de la première classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en disponibilité de S. M. Léopold I^{er}, président du Sénat de Belgique, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, grand-croix de la Légion d'honneur, grand cordon de l'ordre de Léopold, etc., etc. Il est veuf, depuis 1855, d'Amélie-Constance-Marie-Mélanie DE CONFLANS; en secondes noces, depuis 1855, de Nathalie-Charlotte-Auguste DE TRAZEGNIES, et s'est remarié, en 1856, à Hedwige-Julia-Wanda princesse LUBOMIRSKA. — Sept enfants sont nés de ces trois mariages.

4° Adelbert de Ligne, née le 25 août 1767.

Et 5° Marie-Christine-Claude-Philippine-Ghislaine de Ligne, née à Bruxelles et baptisée le 26 mai 1757.

BRANCHE DES MARQUIS DE MOUY.

Descendance de Procope-Hyacinthe-Joseph de Ligne, prince du Saint-Empire, second fils de Claude-Lamoral, I^{er} du nom, et de Claire-Marie DE NASSAU-SIEGEN, mentionnés ci-devant au degré XVIII.

XIX^{BIS}. Procope-Hyacinthe-Joseph de Ligne, prince du S^t-Empire, fut institué héritier par son grand-oncle, Henri de Lorraine, comte de Chaligny et marquis de Mouy. Il fut capitaine-lieutenant des gendarmes écossais et commandant la gendarmerie de France. — Il vendit sa terre de Mouy à M. Crozat, et fut trouvé mort dans son lit, à Paris, le 31 décembre 1723. — Il avait épousé, le 8 avril 1682, Anne-Catherine DE BROGLIA, morte le 4 décembre 1701, fille unique de Charles DE BROGLIA, comte de Santona, marquis de Dormans, en Champagne, lieutenant-général des armées de France, gouverneur des villes de la Bassée et d'Avesnes, mort le 17 mai 1702, et d'Anne-Elisabeth D'AUMONT, morte, le 27 janvier 1716, à 77 ans. — De ce mariage vint :

XX. Claude-Lamoral-Hyacinthe-Ferdinand de Ligne, prince du S^t-Empire, marquis de Dormans, baron de Trêlon, vicomte de Vincelles et de Solly, seigneur de Cassin, Haute-Vergue, Vassy, Vassieux, Savigny, Champaye, Chavenay et Banefroy, appelé marquis de Mouy, chevalier de l'ordre de S^t-Hubert, qui, en 1749, fit donation entre vifs du marquisat de Dormans à son cousin-germain, Claude-Lamoral, II^e du nom, prince de Ligne, ci-dessus nommé. — Il mourut le 30 août 1755, sans laisser de postérité. — Il avait épousé, le 29 décembre 1729, Anne DE BÉTHISY, fille d'Eugène-Marie DE BÉTHISY, seigneur de Mézières, Cavernont et autres lieux, appelé marquis de Mezières, lieutenant-général des armées de France, gouverneur des villes et citadelles d'Amiens et de Corbie, grand-bailli d'épée d'Amiens, mort le 24 avril 1721, et d'Eléonore SUTON-D'OGLETHORP.

BRANCHE DES DUCS D'ARENBERG.

Postérité de Guillaume de Ligne, fils puîné de Michel et de Bonne D'ABBEVILLE, mentionnés ci-dessus au degré XI.

XII^{BIS}. Guillaume de Ligne, succédant aux biens de sa grand'mère, fut baron de Barbançon, seigneur de la Buissière et de Gouy. — Il épousa Adrienne DE HALLEWYN-PIENNES, laquelle portait : *d'argent à trois lions de sable* (Fig. 314), et en eut, entr'autres, les cinq enfants qui suivent :

1° Louis, rapporté ci-après.

2° Jacqueline de Ligne (qui écartelait ses armes de Barbançon, de même

que ses frères et sœurs), épouse de Jacques DE LILLE, seigneur de Frasne, qui portait : *de gueules au chef d'or* (Fig. 1323).

3° Jeanne de Ligne, mariée, en premières noces, à Louis DE BLOIS, chevalier, seigneur de Trêlon, dont les armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or; aux 2 et 3 de gueules à deux fascés bretessées et contre-bretessées d'argent* (Fig. 1324); et, en secondes noces, à Josse D'ESTAVELLE, seigneur de Glazon, qui portait : *d'hermines à la bande de vair* (Fig. 1325).

4° Catherine de Ligne, alliée à Philippe DE HENNIN, seigneur de Bossu, né à Bossu au mois de juin 1464. Ses armes étaient : *de gueules à la bande d'or* (Fig. 150).

XIII. Louis [de Ligne, baron de Barbançon, seigneur de la Buissière, pair de Hainaut, épousa Marie DE BERGHES, sœur de Corneille DE BERGHES, prince-évêque de Liège, et fille aînée de Corneille DE BERGHES, seigneur de Grevenbroeck, chevalier de la Toison d'or, qui portait : *de sinople, à trois macles d'argent, au chef d'or, chargé de trois pals de gueules, au franc quartier de Brabant* (Fig. 244) (1), et de Madeleine DE STRYEN, dame de Sevenbergen, Noordeloos et de Heemskerck. — De ce mariage sont sortis :

1° Jean de Ligne, qui suit.

2° Jeanne de Ligne, mariée à Jean DE LANNOY, chevalier de la Toison d'or, seigneur de Molembais et de Solre-le-Château, gouverneur et grand-bailli de Hainaut.

3° Adrienne de Ligne, épouse de Charles comte DE BERLAYMONT, seigneur de Floyon, Hierges, Hautepeppe, etc., chevalier de la Toison d'or, grand-veneur de Brabant, chef des finances aux Pays-Bas, gouverneur et souverain-bailli de la province et ville de Namur.

4° Marie de Ligne, alliée à Gauthier VAN DER GRACHT, qui portait pour armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable* (Fig. 1022).

Et 5° Catherine de Ligne, chanoinesse de Mons, puis abbesse à la Thure.

XIV. Jean de Ligne, baron de Barbançon, seigneur de Buissière, pair du Hainaut, seigneur de Sevenbergen, Noordeloos, Heemskerck et Polsbroeck, se signala par son mérite et par son courage. Il servit dans les armées avec beaucoup de distinction et rendit de grands services à la maison d'Autriche. L'empereur Charles V, pour le récompenser, le fit chevalier de la Toison d'or; — Philippe II, roi d'Espagne, lui donna le gouvernement des provinces de Frise, de Groninghe et d'Over-Yssel; — et l'empereur Maximilien II érigea en sa faveur le comté d'Arenberg en principauté de l'empire, et le créa prince du St-Empire, lui et sa postérité, par diplôme de l'an 1565. — En 1567, il fut envoyé, à la tête de quinze cents chevaux et deux mille

(1) Voyez ci-devant à la page 133, où ces armoiries sont autrement blasonnées.

fantassins, au secours du roi de France contre les Huguenots. Depuis, il commanda seul un corps d'armée en Frise, donna bataille à Louis comte de Nassau, près de Windschoten, et y fut tué le 24 mai 1568. Son corps fut enterré dans le monastère de Hilligerlée, au pays de Groninghe. — (Un historien du siècle dernier dit, qu'il fut tué, au commencement de l'action, de la main du comte Adolphe de Nassau, frère cadet du comte Louis et du prince d'Orange, et qu'il vengea lui-même sa mort, en rendant à l'instant au comte Adolphe de Nassau le coup que celui-ci venait de lui porter).

Le prince d'Arenberg avait épousé, en 1547, Marguerite DE LA MARCK, comtesse souveraine d'Arenberg, sœur et héritière de Robert III DE LA MARCK, créé premier comte d'Arenberg. — Elle était fille de Robert II DE LA MARCK, qui portait : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de 3 traits; aux 2 et 3 de gueules à 3 quintefeuilles d'or* (Fig. 1326), seigneur d'Arenberg, et de Walburge D'EGMONT-BUREN. — La dite Marguerite DE LA MARCK hérita depuis la baronnie de Naeltwyck et les seigneuries de Wateringen et de Capelle-sur-l'Yssel, fut nommée dame d'atour d'Elisabeth d'Autriche, reine de France, en 1570, et mourut en 1597. — Leurs enfants furent :

1° Charles prince d'Arenberg, qui suit.

2° Robert, rapporté après la postérité de son frère.

3° Marguerite de Ligne, laquelle *écartelait* ses armes, au 1 DE LIGNE, au 2 DE LA MARCK, au 3 DE BARBANÇON et au 4 D'ARENBERG, et fut mariée avec Philippe comte DE LALAING, baron d'Escornaix, grand-bailli de Hainaut, chevalier de la Toison d'or, dont les armes étaient comme ci-devant.

Et 4° Antoinette-Guillelmine de Ligne, dite d'Arenberg, femme de Salentin comte du St-Empire romain, D'ISEMBOURG et de Grensau.

XV. Charles prince et comte d'Arenberg, prince du St-Empire, baron de Zevenbergen, maréchal héréditaire de Hollande, seigneur d'Enghien, de Noordeloos, Heemskerck, Polsbroeck, Vlaerdingen, Wateringen, Capelle-sur-l'Yssel, Honselaerdyck, Ter-Schelling, Mierewart, Vorsselaer, Lichtaert, Kastel et Rethy. Il fut chevalier de la Toison d'or, capitaine de cinquante hommes d'armes, colonel d'un régiment d'infanterie allemande, amiral et capitaine-général de la mer, conseiller d'état d'épée et chef des finances aux Pays-Bas, et ambassadeur de l'archiduc Albert en Angleterre en 1603. Il vendit Heemskerck à Daniel de Hertaing; — Noordeloos à Walraven, seigneur de Brederode; — Naeltwyck à Frédéric-Henri comte de Nassau; — Capelle-sur-l'Yssel à Jean van der Veken; — Vlaerdingen au sieur van Ruytenburg, — et Ter-Schelling aux États de Hollande. — Le prince Charles fut désigné, en 1587, pour succéder au gouvernement général des Pays-Bas, en cas de mort du comte de Mansfeld, qui en était en possession. Il acquit la terre d'Enghien de Henri IV, roi de France, et le roi Philippe II lui donna le gouvernement du duché de Gueldres en 1592. Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 D'ARENBERG, aux*

2 et 3 DE LA MARCK, et sur le tout, écartelé DE LIGNE et DE BARBANÇON. Il mourut en son château d'Enghien le 18 juin 1616, à l'âge de 64 ans, et fut enterré dans l'église des Capucins de ce même lieu, qu'il a fondée. Il avait épousé, le 4 janvier 1587, Anne DE CROY, laquelle hérita de son frère Charles duc de Croy, duc d'Arschot, prince de Château-Porcéan, de Chimay et du St-Empire, comte de Beaumont et de Seneghem, baron d'Araines, Montcornet, Bierbeke, Rotselaer, Héverlé, Quiévrain et autres terres, chevalier de la Toison d'or, et de Jeanne dame DE HALEWYN et de Comines, sa première femme. Elle mourut le 26 février 1635, et fut enterrée près de son mari dans l'église des Capucins d'Enghien. La dite Anne DE CROY portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 fasces de gueules; aux 2 et 3 d'argent à 3 doloires de gueules, les deux du chef adossées* (Fig. 673). De la dite alliance vinrent les onze enfants, savoir :

1° Philippe prince d'Arenberg, qui suit.

2° Charles d'Arenberg, prévôt des églises de Mons en 1604.

3° Ernestine d'Arenberg (laquelle portait : *de gueules à 3 quintefeilles d'or*, de même que ses sœurs), mariée, le 13 novembre 1615, à Guillaume DE MELUN, prince d'Espinoy, chevalier de la Toison d'or, marquis de Richebourg, comte de Beusart, vicomte de Gand, connétable de Flandres, gouverneur et grand-bailli de Hainaut, dont elle a eu des enfants. Il portait : *d'azur à 7 besants d'or, 3, 3 et 1, au chef du même* (Fig. 309).

4° Alexandre de Ligne-Croy, qui a formé la *Branche des princes de Chimay*, rapportée ci-après.

5° Salentin d'Arenberg, mort en bas-âge.

6° Antoine d'Arenberg, capucin, en religion appelé père Charles.

7° Claire d'Arenberg, mariée : 1° avec Bertin-Oudard SPINOLA, comte de Bruary, baron d'André, dont les armes étaient : *d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits, à une fleur-de-lis de gueules naissant sur la fasce* (Fig. 1327); et 2° avec Octavio VISCOMTI, comte de Gamalerio, chevalier de la Toison d'or, du conseil secret de S. M. C. en l'état de Milan, gentilhomme de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, et gouverneur de Côme, dont elle fut la seconde femme, et qui portait pour armes : *d'argent à la guivre d'azur, halissante de gueules* (Fig. 1328).

8° Albertine-Alexandrine d'Arenberg, mariée, en 1617, à Herman-Philippe DE MÉRODE, créé premier marquis de Trêlon, comte de Beaucarmez. Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'or à quatre pals de gueules, à la bordure engrélée d'azur; aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur de 10 pièces, au lion de gueules, la queue passée en sautoir, brochant sur le tout; sur le tout un écusson gironné d'argent et de sable de dix pièces, les girons de sable chargés de trois croisettes recroisettées au pied fiché d'or* (Fig. 551).

9° Eugène d'Arenberg, prévôt des églises de Mons en 1613, puis capucin, et appelé en religion père Didier.

10° Dorothee d'Arenberg, mariée avec Philippe-Lamoral DE HORNES, comte

de Houtekercke et de Herlies, vicomte de Furnes, mort le 28 février 1654. Il portait : *d'or à trois cors de chasse de gueules, virolés d'or* (Fig. 1313).

11° Caroline-Ernestine d'Arenberg, mariée à son cousin-germain Ernest comte d'ISEMBOURG, du St-Empire romain et de Grensau, chevalier de la Toison d'or, chef des finances aux Pays-Bas, général de l'artillerie de S. M., gouverneur des provinces d'Artois et de Namur. Il portait pour armes : *d'argent à 2 fasces de sable* (Fig. 1329). — Le dit comte d'ISEMBOURG convola, en secondes noces, avec Marie-Anne DE HOHENZOLLERN, et mourut sans enfants le 30 mai 1664; son corps fut enterré dans l'église collégiale de Ste-Gudule, à Bruxelles, dans la chapelle de Notre-Dame, sous une tombe de marbre, portant cette inscription :

Viam peregit Viator Illust. Excell.
D. ERNESTUS, COMES ISENBURGI,
Grensaviæ, &ª. Aurei Velleris eques,
pro Philippo IV, rege Catholico Rei
tormentariæ prefectus, provinciarum Namurci,
et Artesiæ Gubernator generalis, Exercitus
Regii in Germaniâ inferiore Archistrategus,
Supremus demum Ærarii Regii Præpositus,
Aram hanc Assumptæ Matri et Virgini
Triumphalem arcum erexit, ut sibi per eam
unâ cum Charâ uxore Excell. D. CAROLINA,
PRINCIPISSA AREMBERGIÆ, *felix Cæli Porta pateret.*
Ejus ingressum precare defuncto anno
1664, die 30 Maii.

XVI. Philippe prince d'Arenberg et du St-Empire, duc d'Arschot et de Croy, marquis de Montcornet, baron de Sevenbergen, comte de Zenneghem, seigneur d'Enghien, etc., portait ses armoiries pleines, ainsi que ses sœurs. Il fut aussi chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, gouverneur et capitaine-général de la province de Namur, conseiller d'état d'épée, et grand-fauconnier des Pays-Bas. Il naquit le 18 octobre 1587, et mourut à Madrid le 25 septembre 1640. Son corps fut porté à Enghien, où il fut inhumé en l'église des Capucins. — Il avait été marié trois fois, savoir : 1° à Hippolyte-Anne DE MELUN (laquelle portait comme ci-devant), fille de Pierre DE MELUN, prince d'Espinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing, Werchin et autres terres, sénéchal de Hainaut, gouverneur de Tournai, et de sa seconde femme Hippolyte DE MONTMORENCY-BOURS; 2° à Isabelle-Claire DE BERLAYMONT, comtesse de Lalaing, morte le 9 août 1630 (dont les armes étaient comme ci-devant), fille cadette de Florent comte DE BERLAYMONT, seigneur de Floyon, Hierges, Hautepenne et Peruwez, chevalier de la Toison d'or, bouteiller et chambellan héréditaire de Hainaut, gouverneur de Luxembourg, et de Marguerite comtesse DE LALAING, baronne d'Es-

cornaix, dame de Waurin, sénéchale héréditaire de Flandres; et 3^o à Marie-Cléophe DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, laquelle portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelé d'argent et de sable; aux 2 et 3 d'or au cerf passant de sable; sur le tout un écusson de sable à deux sceptres d'or, passés en sautoir* (Fig. 1330). Elle était veuve de Jean-Jacques comte DE BRONCHORST et d'Anholt, chevalier de la Toison d'or, et fille de Charles DE HOHENZOLLERN, comte du S. E. R. et de Hohenzollern-Sigmaringen, et d'Elisabeth DE PALLANT, comtesse de Culembourg, sa deuxième femme. — De ces trois alliances sont issus :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Une fille.

2^o Claire-Eugénie d'Arenberg, laquelle portait ses armes comme son père et comme ses frères et sœurs. Elle fut dame de Caumont, en Artois, et de Buvray, etc., et se maria avec son cousin-germain, Albert DE LIGNE-CROY et d'Arenberg, prince de Chimay, duquel elle n'eut point d'enfants. Il portait : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 fascés de gueules; aux 2 et 3 contre-écartelé d'azur à 3 fleurs-de-lis d'or et de gueules; — sur le tout de cette écartelure un écusson d'hermines; — et sur le tout du tout de gueules à 3 quintefeuilles d'or* (Fig. 1331).

(Du 2^a Lit.)

3^o Philippe-François duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, prince du St-Empire et de Rebecque, marquis de Montcornet, comte de Lalaing et de Seneghem, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, capitaine de la garde bourguignone de S. M., amiral et capitaine-général de la mer, gouverneur de la Franche-Comté en 1668, gouverneur et grand-bailli de Hainaut et gouverneur de Valenciennes. — Il fut créé duc d'Arenberg par l'empereur Ferdinand III, en 1644, et mourut à Bruxelles le 5 décembre 1674 (d'autres disent le 17 octobre). — Il avait été marié à Marie-Madeleine DE BORGIA, fille de François DE BORGIA et de Centellas, duc de Gandie, comte d'Oliva, marquis de Lombay, dont les armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 de sinople à l'agneau passant d'argent; aux 2 et 3 fascé d'or et de gueules de 6 pièces* (Fig. 1332), et d'Artenise DORIA.

Le duc Philippe-François d'Arenberg avait eu de son dit mariage avec Marie-Madeleine DE BORGIA deux enfants : François duc d'Arenberg, mort jeune, et Isabelle-Claire-Eugénie d'Arenberg, laquelle paraît aussi être morte avant son père.

4^o Marie-Désirée d'Arenberg, morte jeune.

5^o Marguerite-Alexandrine d'Arenberg, femme d'Eugène DE MONTMORENCY, prince de Robecque, marquis de Moerbeek, comte d'Estaires, vicomte d'Aires, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois.

6^o Jeanne-Ernestine-Françoise d'Arenberg, morte en couches le 20 octobre 1663, ayant été mariée, en 1656, à Alexandre-Hippolyte-Balthazar duc et prince DE BOURNONVILLE, comte de Hennin-Liétard, baron de Caumont,

seigneur de Tamise, chevalier de la Toison d'or, vice-roi de Catalogne, ensuite vice-roi de Navarre. Il survécut à sa femme jusqu'au 20 août 1690, et mourut à Pampelune, âgé de 74 ans.

7° Isabelle-Claire d'Arenberg, femme de Maximilien-Wilibald comte du St-Empire romain et DE TRUCHSES-WALDBOURG-WALDSÉE, gouverneur du Haut-Palatinat.

(Du 3^e Lit.)

8° Charles-Eugène d'Arenberg, qui suit.

Et 9° Marie-Thérèse d'Arenberg, épouse de François-Christophe comte du St-Empire romain et DE FÜRSTENBERG-MÖSKIRCH, mariée en 1658, et morte à Paris le 25 janvier 1705.

XVII. Charles-Eugène d'Arenberg fut d'abord chanoine de Cologne et de Strasbourg, ensuite il épousa Marie-Henriette DE CUSANCE, veuve et héritière de Ferdinand-François-Juste DE RYE, marquis de Varambon, et fille de Claude-François DE CUSANCE, baron de Belvoir, et d'Ernestine DE WITTHEM, vicomtesse de Sebourg, dame de Boesinghe. — Il fut premier commissaire du roi au renouvellement du magistrat de Gand, le 13 nov. 1672, devint duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, après la mort de son frère aîné, fut fait gouverneur et grand-bailli de Hainaut le 12 juillet 1675, et chevalier de la Toison d'or en 1678. — Il mourut le 26 juin 1681, et sa femme lui survécut jusqu'au 21 juin 1700. Leurs enfants furent :

1° Philippe-Charles-François duc d'Arenberg, qui suit.

2° Alexandre-Joseph, dit le prince d'Arenberg, né le 20 mai 1664, tué, pour le service de l'empereur contre les Turcs, le 7 juillet 1683, sans avoir été marié.

Et 3° Marie-Thérèse d'Arenberg, dame de l'ordre de la Croix étoilée, née le 25 septembre 1667, morte le 28 mai 1716. — Elle avait été mariée, en premières noces, le 15 mai 1683, à Othon-Henri marquis DE CARETTO SAVONA Y GRANA, comte de Millesimo, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, dont elle fut la seconde femme. — Elle se remaria en secondes noces, le 10 février 1687, à Louis-Ernest comte D'EGMONT et de Berlaymont, prince de Gavre, marquis de Renty, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, général de cavalerie de S. M. C. aux Pays-Bas, mort à Bruxelles le 17 septembre 1693, sans hoirs.

XVIII. Philippe-Charles-François duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, prince du St-Empire et de Rebecque, marquis de Montcornet, comte de Lalaing et de Seneghem, baron de Péruwez et autres terres, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, général-major des armées de l'empereur Léopold, naquit le 10 mai 1663. Il fit son premier testament le 28 juin 1690, son second testament le 2 mai 1691, et mourut à Peterwaradin le 25 août suivant, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Salankemen contre les Turcs. Il avait été marié, par contrat du 21 février 1684, à Marie-Henriette DE

CARETTO SAVONA Y GRANA, dame de l'ordre de la Croix étoilée, morte au château de Droogenbosch, près de Bruxelles, la nuit du 21 au 22 février 1744, à 72 ans, fille d'Othon-Henri marquis DE CARETTO SAVONA Y GRANA, comte de Millesimo, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, mort au château-royal de Mariemont le 15 juin 1685, et de Marie-Thérèse DE HERBERSTEIN, sa première femme. — Il a eu de ce mariage :

1^o Léopold-Philippe-Charles-Joseph duc d'Arenberg, qui suit.

2^o Marie-Anne d'Arenberg, née le 31 août 1689, morte en avril 1736, ayant été mariée, le 20 novembre 1707, à François-Egon DE LA TOUR-D'AUVERGNE, nommé *le prince d'Auvergne*, marquis de Berghes-sur-Zoom, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, et lieutenant-général de cavalerie au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, mort de la petite-vérole à Douai le 26 juillet 1710. — De cette alliance est sortie :

Marie-Henriette, nommée par d'autres Marie-Anne DE LA TOUR-D'AUVERGNE, marquise de Berghes-sur-Zoom, femme de Jean-Chrétien-Joseph prince-palatin DE SULTZBACH, et mère de :

Charles-Philippe-Théodore électeur-palatin DE SULTZBACH, le 31 déc. 1742.

XIX. Léopold-Philippe-Charles-Joseph duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, prince du S^t-Empire et de Rebecque, marquis de Montcornet, comte de Lalaing, etc., soutint très bien la grande réputation que ses ancêtres s'étaient acquise. Il naquit le 14 octobre 1690, et était encore au berceau lorsqu'il reçut le collier de l'ordre de la Toison d'or du roi Charles II. Il fit fort jeune sa première campagne sous le prince Eugène de Savoye, et s'acquitta l'estime et l'amitié de ce fameux général. Il se trouva aux sièges de Lille, en 1708, et de Tournay, en 1709, et fut blessé le 11 septembre de la même année à la sanglante bataille de Malplaquet. Depuis, il se signala dans toutes les occasions, et entr'autres à la fameuse bataille de Belgrade le 16 août 1717, où deux cent mille Turcs furent défaits et où plus de vingt mille des infidèles restèrent sur le champ de bataille. L'empereur Charles VI, qui connaissait le mérite et la fidélité du duc (cette fidélité était une espèce de succession qu'il tenait de ses aïeux, dont aucun n'avait jamais porté les armes contre la maison d'Autriche), l'honora d'une bienveillance particulière, et le fit colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande, capitaine des trabans de sa garde, gouverneur, capitaine-général, grand-bailli et officier-souverain du pays et comté de Hainaut, conseiller intime d'état actuel, conseiller d'état d'épée aux Pays-Bas, feld-maréchal de ses armées, en 1737, et commandant en chef de ses troupes aux Pays-Bas. Il commanda, en 1743, les troupes autrichiennes sur le Mein; fut blessé d'un coup de fusil à la poitrine le 27 juin de la même année à la bataille de Dettingen, donnée contre les Français; commanda les mêmes troupes en Flandres, en 1744; et mourut au château de Héverlé, près de Louvain, le 4 mars 1754. Il avait épousé, à Bruxelles, le 29 mars 1711, Marie-Françoise PIGNATELLI, née le 4 juin 1696, reçue dame de l'ordre de

la Croix étoilée le 14 septembre 1731, morte le 3 mai 1766, fille de Nicolas PIGNATELLI, duc de Bisaccia, et de Marie-Claire-Angélique D'EGMONT. — De cette alliance sont issus :

1° Charles-Léopold, qui suit.

2° Marie-Victoire d'Arenberg, née le 26 octobre 1714, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1736, mariée le 7 décembre 1735, et veuve sans enfants, le 21 octobre 1771, d'Auguste-Guillaume-George-Simpert marggraf DE BADE-BADE, chevalier de la Toison d'or, fils de Louis-Guillaume marggraf DE BADE-BADE, généralissime des armées de l'empereur et de l'empire, et l'un des plus grands capitaines de son siècle, mort à Rastadt le 4 janvier 1707, et de Françoise-Sibylle-Auguste DE SAXE-LAUWENBOURG, morte le 11 juillet 1733.

3° Josèphe-Anne d'Arenberg, née le 20 septembre 1719, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1744, mariée au château de Héverlé le 12 janvier 1744, et veuve sans enfants, depuis le 10 août 1774, de Jean-Charles-Joseph comte DE MÉRODE, de Montfort, de Groesbeeck et du Saint-Empire, marquis de Deynze, baron de Duffel, Wavre-S^{te}-Catherine et Waelhem, vicomte de Wavremont, seigneur de Ham-sur-Heure, Rocquignies, Santhout, Asten, Crupet, Peteghem, Ossogne, etc., haut-voué héréditaire de Fosse, chevalier de la Toison d'or de la promotion du 30 novembre 1765, membre des états nobles du duché de Brabant et pays de Liège, lieutenant-feld-maréchal et colonel-proprétaire d'un régiment d'infanterie wallonne de S. M. I. A., capitaine de ses gardes du corps, dits archers, et chambellan actuel de LL. MM. Impériales.

4° Victoire-Louise d'Arenberg, née le 7 juin 1722.

5° Adélaïde d'Arenberg, née le 30 octobre 1726, chanoinesse de Château-Châlons, en Bourgogne, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1744, morte en 1745.

Et 6° Eulalie d'Arenberg, morte de la petite-vérole à Vienne, en Autriche, le 14 décembre 1745, âgée de quatorze ans.

XX. Charles-Léopold (1), né à Enghien le 29 juillet 1721, duc d'Arenberg, d'Ar-schot et de Croy; prince du St-Empire romain et de Rebecque, marquis de Montcornet, comte de Lalaing, de Seneghem, de Kerpen et de Kasselbourg; baron de Commeren, Rotselaer, Bierbeke, Héverlé, Wallers, Quiévrain, Péruwez et Beerselle; seigneur des villes, terres et seigneuries d'Enghien, de Halle, Braine-le-Comte, Naast, Petit-Quevy, Prouvy, Neuf-Château, Beveren et autres lieux; chevalier de la Toison d'or par création du 27 février 1757; grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, de la création du 4 décembre 1758; grand d'Espagne de la première classe, pair et chambellan héréditaire du Hainaut, sénéchal et chambellan héréditaire de Brabant, mem-

(1) Lisez Charles-Léopold-Marie-Raymond.

bre de l'état noble du même duché, grand-maître de l'artillerie du St-Empire romain, de la part des catholiques, chambellan et conseiller intime d'état actuel de LL. MM. Impériales, feld-maréchal et colonel-proprétaire d'un régiment d'infanterie allemande de S. M. I. Apostolique; gouverneur, capitaine-général, grand-bailli et officier-souverain du pays et comté de Hainaut. — Il fut blessé dangereusement, le 3 novembre 1760, à la bataille de Siplitz, donnée contre les Prussiens. — Il épousa, le 10 juin 1748. Louise-Marguerite DE LA MARCK, née le 10 juillet 1730, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 14 septembre 1749, fille unique de Louis-Engelbert comte du S. E. R. DE LA MARCK et de Schleiden, baron de Lumain et de Seraing-le-Château, seigneur et marquis de Vardes, haut-voué héréditaire du marquisat de Franchimont, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées de France, colonel du régiment d'infanterie de la Marck, allemand; gouverneur de Cambrai et du Cambresis; et de Marie-Anne-Hyacinthe DE VISDELOU, dame de Bien-Assis, en Bretagne, sa première femme. — De ce mariage sont sortis :

1° François-Marie-Thérèse d'Arenberg, né le 2 juillet 1749, mort le 30 mars 1751.

2° Louis-Pierre-Engelbert, qui suit.

3° Auguste-Marie-Raymond d'Arenberg, né le 30 août 1753, comte de la Marck, grand d'Espagne de la première classe, colonel d'un régiment allemand de son nom au service de France, marié, le 23 novembre 1774, au château de Raismes, près de Valenciennes, à Marie-Françoise-Ursule-Augustine LE DANOIS, fille unique de François-Joseph LE DANOIS, marquis de Geoffreville, vicomte de Ronchères, seigneur de Novion, Sery, Provisy, Fussigny et Macheromesnil, colonel dans les grenadiers de France, et de Marie-Françoise-Colette LE DANOIS-DE CERNAY, marquise de Bousies, baronne de Wiège, Faty, le Sourd, Hautreppe et Effry, dame de Forest et d'Hemelveerdeghem.

4° Charles-Joseph d'Arenberg, né le 18 avril 1755.

5° Louis-Marie d'Arenberg, né le 20 février 1757.

6° Marie-Françoise d'Arenberg, née le 30 juillet 1751.

7° Marie-Flore d'Arenberg, née le 24 juin 1752, mariée, le 18 avril 1771, au comte D'URSEL, ensuite duc d'Ursul et de Hoboken, depuis le 11 janv. 1775.

Et 8° Marie-Louise d'Arenberg, née le 29 janvier 1764.

XXI. Louis-Pierre-Engelbert prince héréditaire d'Arenberg (1), naquit le

(1) Lisez : Louis-Pierre-Engelbert duc d'Arenberg, surnommé *l'aveugle*, parce qu'il perdit la vue à la chasse étant jeune encore. Il fut aussi chevalier de la Toison d'or, et mourut en 1820. Il eut, entr'autres enfants, de son susdit mariage :

Prosper-Louis duc d'Arenberg, prince du St-Empire avec voix virile, en 1824, marié, en premières noces, avec Stéphanie DE TASCHER. Ce mariage ayant été déclaré nul par le tribunal civil du département de la Seine, en 1816, par l'officialité de Paris, en 1817, et enfin par bulle du Saint-Siège, en 1818, il épousa, en secondes noces, en 1817, Marie-Ludomille-Rose princesse DE LOBKOWITS, dont le fils aîné est Son Altesse Sérénissime Engelbert-Auguste-Antoine duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, duc de Meppen, prince de Recklinghausen, né en 1824.

3 août 1750. Il fut promu chambellan actuel de LL. MM. Impériales le 22 septembre 1771, et épousa, à Paris, le 19 janvier 1773, Antoinette-Candide-Pauline DE BRANCAS-DE LAURAGUAIS.

BRANCHE DES PRINCES DE CHIMAY.

Postérité d'Alexandre de Ligne-Croy et d'Arenberg, quatrième fils de Charles prince d'Arenberg et d'Anne DE CROY, mentionnés ci-devant au degré XV.

XVI^{BIS}. Alexandre de Ligne-Croy et d'Arenberg, prince d'Arenberg et de Chimay, comte de Beaumont, seigneur d'Avesnes, souverain de Fumay et de Revin, pair de Hainaut, baron de Commines et chevalier de la Toison d'or, porta l'épée de souveraineté à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622, et fut tué, à la surprise de Wesel, le 16 août 1629. — Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 cantons d'argent à 3 fasces de gueules; aux 2 et 3 contre-écartelé d'azur à 3 fleurs-de-lis d'or et de gueules; sur le tout de cette écartelure un écusson d'hermines; et sur le tout du tout, de gueules à 3 quintefeilles d'or.* Il avait épousé, en 1613, Madeleine D'EGMONT, fille de Charles D'EGMONT, comte d'Egmont, prince de Gavre, chevalier de la Toison d'or, gouverneur, souverain bailli, capitaine-général et grand-veneur de la province de Namur, et de Marie DE LENS, dite D'AIX, baronne des Deux-Aubignies, dame de Habart, Longueville, etc. — De ce mariage naquirent :

1^o Albert de Croy-Chimay-d'Arenberg (portait comme son père), prince de Chimay et du S^t-Empire, seigneur d'Avesnes, mort sans enfants, en 1648, de son mariage avec Claire-Eugénie D'ARENBERG (portait plein), sa cousine-germaine.

2^o Philippe, qui suit.

3^o Isabelle d'Arenberg (portait comme son père), née en 1615, alliée à Louis marquis DE GONSAGUES, des comtes de S^t-Martin, dont les armes étaient : *d'argent à la croix pattée de gueules, cantonnée de cinq aigles de sable, les queues appointées, la croix chargée en cœur d'un écusson écartelé d'or et de gueules* (Fig. 1333) (*Fragm. géneal.*, t. IV, p. 28).

Et 4^o Marie-Charlotte de Croy-Chimay-d'Arenberg, mariée à Eugène DE HENNIN, comte de Boussu, chevalier de la Toison d'or, mort à Bruxelles le 18 décembre 1656 (*Suppl. au Nob.*, p. 234).

XVII. Philippe de Croy-Chimay-d'Arenberg, comte de Beaumont, baron de Commines, puis prince de Chimay et seigneur d'Avesnes, après la mort de son frère aîné, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général de la province de Namur et ensuite de la province de Luxembourg, mourut le 12 janvier 1675. Il avait épousé, au mois de mars 1642, Théodore-Maximilienne-Jossine DE GAVRE, comtesse de Frezin, laquelle mourut en 1676.

Cette dame portait : *d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, à la bordure engrêlée de onze pointes de sable* (Fig. 308). Elle était fille de Pierre-Ernest DE GAVRE, comte de Frezin, et de Catherine-Isabelle DE LA MARCK.
— De cette alliance sortit :

XVIII. Ernest-Alexandre-Dominique (selon d'autres François-Dominique-Ernest) de Croy-Chimay-d'Arenberg, prince de Chimay, comte de Beaumont, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général de la province de Luxembourg, vice-roi de Navarre, mourut à Pampelune le 3 juin 1686, sans enfants, et le dernier de cette branche. Il avait épousé, par contrat du 27 oct. 1675, Marie-Antoinette DE CARDENAS ULLOA BALDA ZUNIGA Y VELASCO, morte le 28 août 1691, et enterrée aux Récollets à Malines, où se voit sa sépulture. Ses biens passèrent à Philippe-Louis DE HENNIN, comte de Boussu, son cousin-germain, fils d'Anne-Charlotte de Croy-Chimay-d'Arenberg, sa tante, et d'Eugène DE HENNIN, comte de Boussu, mentionné ci-dessus.

BRANCHE DES PRINCES DE BARBANÇON.

Postérité de Robert de Ligne, second fils de Jean de Ligne, prince d'Arenberg, et de Marguerite DE LA MARCK, au degré XIV.

XV^{BIS}. Robert de Ligne, né prince et comte d'Arenberg, baron de Barbançon, comte d'Aigremont, seigneur de la Buissière et de Merbe. Il portait ses armes : *écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelé DE LIGNE et DE BARBANÇON; aux 2 et 3 DE LA MARCK, et sur le tout D'ARENBERG*. Sa terre de Barbançon fut érigée en principauté en sa faveur, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 8 février 1614. Il mourut le 3 mars suivant, ayant épousé Claudine comtesse DE SALM, wild et rheingräfîn, fille unique de Jean-Philippe comte DE SALM, wild et rheingraf de Daun et de Kirbourg, et de Diane DE DOMMARTIN. Cette dame portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 de sable au lion d'argent, aux 2 et 3 d'or au lion de gueules; sur le tout de gueules, à trois poissons d'argent, parti de gueules à trois lions d'or* (Fig. 1334). — Du dit mariage vint :

XVI. Albert de Ligne-d'Arenberg, prince de Barbançon, comte d'Aigremont et de la Roche, en Ardenne, chevalier de la Toison d'or, porta le sceptre à la pompe funèbre de l'archiduc Albert le 12 mars 1622, et mourut à Madrid en avril 1674. Il avait épousé Marie (et non pas Anne) DE BARBANÇON, dernière du nom, vicomtesse de Dave, dame de Soye, au pays de Luxembourg, fille aînée et principale héritière d'Everard DE BARBANÇON, vicomte de Dave, seigneur de Villemont et de Montjardin, et de Louise d'OOSTFRISE. — Leurs enfants furent :

1° Octave-Ignace (ou Estavio-Ignace) de Ligne-d'Arenberg, qui suit.

2° Isabelle-Marie-Madeleine de Ligne-d'Arenberg, morte à Paris le 17 août 1678, âgée de 55 ans, ayant été mariée : 1° avec Albert-François DE LALAING, comte d'Hooghstraeten, chevalier de la Toison d'or, dont postérité; et 2° le

4 mai 1651, avec Ulric duc DE WURTEMBERG, qui, après avoir passé une partie de sa vie à la guerre, perdit la vue, et mourut d'épilepsie le 14 décembre 1671. De ce second mariage vint : Marie-Anne-Ignace princesse DE WURTEMBERG, née le 6 janvier 1653, élevée à Paris dans la religion catholique, par les soins de la reine-mère Anne d'Autriche, et morte chez les Ursulines de Lyon; sur la fin de l'année 1693.

Et 3^o Jacques duc d'Arenberg (porte comme son père, ainsi que ses frères), prince d'Aigremont, mort, sans alliance, il périt dans la Meuse, où il fut noyé.

XVII. Octave-Ignace (ou Estavio-Ignace) de Ligne-d'Arenberg, duc d'Arenberg, prince de Barbançon, comte d'Aigremont et de la Roche, vicomte de Dave, etc., chevalier de la Toison d'or, pair de Hainaut, grand-fauconnier des Pays-Bas, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, général de bataille des armées de S. M. C., gouverneur et capitaine-général de la province de Namur, fut tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693, à 53 ans. Il avait épousé, à Madrid, le 7 janvier 1672, Marie-Thérèse MANRIQUEZ DE LARA, sœur du marquis D'AGUILAR. — De cette alliance naquirent :

1^o Charles-Joseph de Ligne-d'Arenberg, né en 1680, mort à Namur en 1682, à l'âge d'un an et deux mois.

2^o Marie-Thérèse de Ligne-d'Arenberg, qui suit.

Et 3^o Emmanuelle de Ligne-d'Arenberg, née le 26 décembre 1675, mariée, à Madrid, le 28 octobre 1696, à Augustin DE MENDOZA GUZMAN ET ROJAS, VII^e comte d'Orgaz, mestre-de-camp-général de la frontière d'Estramadure.

XVIII. Marie-Thérèse de Ligne-d'Arenberg, princesse de Barbançon, comtesse de la Roche, vicomtesse de Dave, etc., naquit le 19 (ou 12) novembre 1673, et fut mariée, en premières noces, le 6 octobre 1695, à Isidore-Thomas FOLCH DE CARDONA Y SOTOMAJOR, VII^e marquis de Guadaleste, amiral d'Arragon, vice-roi de Galice, dont elle resta veuve sans enfants, le 4 août 1699; et, en secondes noces, l'an 1700, à don Gaspard DE ZUNIGA, aussi vice-roi de Galice; et, en troisièmes noces, par contrat, du 14 décembre 1714, à Henri-Anne-Auguste DE WIGNACOURT, comte de la Roche et de Lannoy, baron de Haneffe, qui décéda en mai 1760, lequel prit le nom et les armes de sa femme, et fut nommé *le prince de Barbançon*. Leur fille unique, Marie-Auguste-Thérèse-Gabrielle DE WIGNACOURT, qualifiée *princesse de Ligne-Barbançon*, comtesse de Frigiliana, fut mariée, en 1737, à l'abbaye de Roncevaux, dans les Pyrénées, avec don Alonso DE SOLIS, comte de Salduena, grand d'Espagne, duc de Montellano, vice-roi de Navare, avec lequel elle vivait encore le 4 mai 1770. (Voyez l'article DE WIGNACOURT, *famille*.)

Armes des princes DE LIGNE : *d'or à la bande de gueules. L'écu timbré de la couronne de prince, et posé sur un manteau semé ou chargé des émaux des armes et doublé d'hermines.*

Armes des ducs D'ARENBERG : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à 3 fleurs de néfliers*

d'or, qui est D'ARENBERG; aux 2 et 3 d'or à une fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits, qui est LA MARCK; sur le tout contre-écartelé, aux 1 et 4 d'or à la bande de gueules, qui est DE LIGNE; aux 2 et 3 d'argent à 3 lions de gueules, couronnés et armés d'or, qui est BARBANÇON. Ces armes sont timbrées de trois casques ouverts et couronnés. Le premier casque, au milieu, pour ARENBERG, est surmonté d'une queue de paon. Le second, pour LA MARCK, est surmonté de deux cornes de buffle, dont l'une est échiquetée d'argent et de gueules et l'autre d'or. Le troisième casque, pour LIGNE et BARBANÇON, est surmonté de huit pals aiguisés alternativement de gueules et d'or qui se joignent en manière d'éventail déployé (Fig. 160 et 1335).

Les princes DE CHIMAY portaient : écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 fascas de gueules, qui est CROY; aux 2 et 3 contre-écartelé D'ALBRET, et sur le tout DE BRETAGNE; sur le tout des écartelures, de gueules à 3 fleurs de néflier d'or (Fig. 1336).

Les princes DE BARBANÇON portaient : écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelé DE LIGNE et DE BARBANÇON; aux 2 et 3 DE LA MARCK; et sur le tout des écartelures de gueules, à 3 fleurs de néflier d'or (Fig. 161 et 1337).

(Nob., pp. 57, 45, 59, 64 et 163; Suppl. au Nob., pp. 50 et 201; Fragm. généal., p. 14.)

LIMBOURG.

Philippe Limbourg, domicilié à Limbourg, fut maintenu dans sa noblesse, anobli en tant que besoin serait, créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 3 février 1716, enregistré dans la matricule de l'empire.

(Nob., p. 648.)

DE LIMBOURG-STYRUM-BRONCHORST.

Voyez ci-devant à l'article **DE CLARIS**, p. 447.

DE LIMMINGHE.

Voyez ci-devant, p. 145, article **VAN DEN BERGHE-DE LIMMINGHE**.

LIMNANDER.

Olivier Limnander, avocat au conseil de Flandre et fiscal de la cour spirituelle de l'évêché de Gand, fut anobli par lettres du 12 février 1683. Il portait pour armes : écartelé, au 1 de sinople à 3 rencontres de cerf d'or; aux 2 et 3 d'or à un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules; au 4 de sinople à un bouc naissant d'argent; cimier : un lion et bouc naissant de l'écu, affrontés (Fig. 1338) (1).

(Nob., p. 525; Nouv. vrai Suppl., p. 174.)

(1) La famille Limnander, aujourd'hui établie à Gand, est originaire d'Alost. Olivier Limnander ci-dessus était fils de Romain Limnander, échevin d'Alost, et d'Elisabeth VAN DEN HAUWE, et petit-

DE LINDEMAN-DE NEVELSTEYN.

Jérôme-Albert de Lindeman-de Nevelsteyn, seigneur de Vordesteyn, fut créé baron par lettres patentes de l'empereur Charles VI du 28 février 1728, avec pouvoir de transférer ce titre à un de ses plus proches héritiers à dénommer. Il portait pour armes : *d'argent à 3 feuilles de sinople, mal ordonnées et aboutées en cœur par leurs tiges; — l'écu sommé d'une couronne à perles, et supporté par deux grenadiers en uniforme, d'azur boutonnés d'or, parements et rebords de gueules, les bas du même, chaussés de sable, tenant chacun un fusil, celui de droite, sur l'épaule dextre, et l'autre sur l'épaule sénestre, la tête couverte d'un bonnet de grenadier, de sable* (Fig. 1339).

(*Nob.*, p. 719; *Vrai Suppl.*, p. 242; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 255.)

LINDEN.

Henri Linden, conseiller de l'électeur de Trêves, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 19 avril 1660.

(*Nob.*, p. 582.)

VAN DER LINDEN.

I. Rasse van der Linden épousa Catherine DE HULDENBERGHE, dite VAN DER BORCHT, de laquelle il eut :

II. Jean van der Linden, marié à Christine HERMEYS. — De ce mariage vint :

III. Jean van der Linden, bourgmestre de Louvain en 1557 et 1561, qui fut créé chevalier par l'empereur Charles V en 1544. Il épousa Catherine dame DE MARNEFFE, de Seraing et de Bommelettes, fille de Louis seigneur DE MARNEFFE, chevalier, et de Jeanne ABSOLONS, dame de Seraing et de Bommelettes. — Dont, entr'autres :

1° Philippe, qui suit.

2° Jean van der Linden, abbé de S^{te}-Gertrude, à Louvain.

IV. Philippe van der Linden, seigneur de Marneffe, grand-forestier de Brabant,

fils de Jacques Limnander, docteur en médecine et aussi échevin d'Alost, et de Marie WILS. — Le dit Olivier Limnander était aussi seigneur de Damas et de Salas, et épousa Pétronille-Isabelle DE BUNDELE, morte en 1710. Il survécut à sa femme jusqu'au 7 mars 1713, et fut enterré auprès d'elle dans l'église des Carmes-Chaussés à Gand, sous une belle tombe, portant les huit quartiers. Ces époux furent les quartaïeux :

1° De Auguste-Charles Limnander de Zulte, né en 1805, marié, à Gand, en 1829, à Coralie-Marie-Constance-Françoise (selon d'autres à Cornélie-Marie-Françoise-Isabelle) HAMELINCK, née à Gand en 1809. Dont un fils, décédé en 1855, sans avoir été marié, et une fille, qui épousa, en 1852, Auguste DE MAERE, échevin de la ville de Gand.

Et 2° de Armand-Marie-Ghislain Limnander de Nieuwenhove, né, en 1814, à Gand, compositeur de très grand mérite, auteur d'un grand nombre de chants, de chœurs, de romances, d'hymnes d'une haute valeur artistique. Il s'est établi à Paris en 1847, et y a fait représenter quatre opéras : *les Monténégrins*, *le Château de la Barbe-Bleue*, *Maximilien* et *Yvonne*. Il a été nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1850. Il a épousé, en premières noces, au château de Raemsdonck, près de Malines, en 1855, Eléonore-Euphémie-Antoinette-Ghislaine DE MEESTER, décédée à Malines en 1848; et, en secondes noces, à Paris, en 1850, Rose-Caroline BLIN, d'une ancienne famille noble. — Huit enfants sont issus de ces deux alliances.

qui épousa Anne CYMON, dite *la belle héritière de Diepensteyn*, laquelle le rendit père de :

V. Ferdinand van der Linden, seigneur de Marneffe, grand-forestier de Brabant par patentes du 29 juillet 1570 et du 20 novembre 1600, créé chevalier le 7 décembre 1627. Il épousa : 1° Anne VAN DER NOOT, fille de Corneille, seigneur de Kieseghem, et d'Antoinette DE MOL; 2° Christine DE BOURGOIS. De ces deux alliances vinrent :

1° Philippe, qui suit. (Du 1^{er} Lit.)

(Du 2^d Lit.)

2° Charlotte van der Linden, mariée à Jean DE LOCQUENGHEN, baron de Melsbroeck.

VI. Philippe van der Linden, seigneur de Marneffe, grand-forestier de Brabant, par patentes du 24 décembre 1629, fut créé chevalier le 9 décembre 1643, et baron d'Hooghevorst, en Brabant, par lettres patentes du 27 sept. 1663. — Il mourut le 23 octobre suivant, et avait épousé Marie-Françoise VAN DER EYCKEN, sa cousine, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

VII. Jean-Philippe-Emmanuel van der Linden, baron d'Hooghvorst, qui, d'Anne-Hélène-Albertine D'ONGNIES-DE COURIÈRES, eut les deux enfants qui suivent :

1° N..., femme du duc DE MONTDRAGON.

Et 2° Jean-François-Joseph-Ignace, qui suit.

VIII. Jean-François-Joseph-Ignace van der Linden, baron d'Hooghvorst, mourut en 1734, ayant été marié à Constance-Théodore-Françoise LE VASSEUR, dite DE GUERNOVAL (1), chanoinesse de Moustier, fille de François, baron d'Ekelsbeke, et de Marie-Françoise DE GHISTELLES-S^t-FLORIS. — De cette alliance sont sortis :

1° Ignace-François, qui suit.

2° Jean-Joseph van der Linden, chevalier de Malte, vicomte de Hombeeck depuis le 23 juin 1751, par succession de son oncle à la mode de Bretagne, Jean-François comte DE LOCQUET, vicomte de Hombeeck, mort sans postérité le 23 juin 1751, dernier mâle de sa famille. Il fut aussi chambellan actuel du prince de Liège en 1756.

3° Pétronille-Françoise van der Linden, alliée à Guillaume-Adrien-Joseph DE NASSAU, comte de Conroy et de Sweveghem, baron de Warcoing et Petit-Rœux, membre de l'état noble du duché de Brabant, chambellan-actuel de LL. MM. II. et RR.

4° Marie-Françoise van der Linden, mariée à Melchior-François-Joseph ROOSE, héritier de la baronnie de Bouchout, mort en 1745.

Et 5° N... van der Linden, chanoinesse de Moustier.

(1) Lisez : LEQUIEU DE GUERNOVAL DE LA COMTÉ.

IX. Ignace-François van der Linden, baron d'Hooghvorst (1), membre de l'état noble du duché de Brabant, marié : 1^o, en 1746, à sa cousine Ernestine-Françoise-Josèphe DE BERGH-S^t-WINOC, chanoinesse de Nivelles, morte sans enfants; et 2^o, en 1755, à Marie-Catherine-Philippine-Ghislaine DE BRUNE-DE WILLECOMME, chanoinesse de Moustier.

Armes : *de gueules au chef d'argent, chargé de trois maillets de sable, penchés vers la droite de l'écu et posés en fasce. — L'écu timbré d'une couronne, ou bonnet de baron, et supporté à dextre d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant une bannière aux armes de l'écu, et à sénestre d'un tigre au naturel, accolé d'azur, bordé et annelé d'or, tenant une bannière d'or à la fasce d'azur, accompagnée de 3 maillets penchés en bande, de gueules, deux en chef et un en pointe* (Fig. 1340).

(Nob., pp. 43, 226, 277, 424 et 515; *Vrai Suppl.*, p. 178; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 144; *Correct. intéress.*, p. 150.)

LINDICK.

Baudouin Lindick, secrétaire et premier official de l'audience du roi aux Pays-Bas, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 19 avril 1660. Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperons d'or; aux 2 et 3 de gueules, semé de billettes d'or, au lion d'argent brochant sur le tout. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent, d'azur, d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'argent entre un vol d'argent et d'azur* (Fig. 1341.)

Albert Lindick fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661. On croit qu'il portait ses armes comme ci-dessus.

Pierre-Albert Lindick fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1662. Il était probablement de la même famille que les deux précédents.

(Nob., pp. 385, 408 et 416; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 141.)

DES LIONS.

Hector des Lions, greffier des états d'Artois, fut anobli par lettres du 19 fév. 1634, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 251.)

DES LIONS.

Alard des Lions fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1673.

(Nob., p. 466.)

(1) Lisez : Joseph-Ignace-Antoine van der Linden, baron d'Hooghvorst. Il eut de sa seconde femme, Marie-Catherine-Philippine-Ghislaine DE BRUNE, un fils unique, Jean-Joseph-Ghislain van der Linden, qui épousa Angéline-Philippine-Marie-Colette GAGE, et obtint, en 1783, permission de porter le titre de baron d'Hooghvorst du vivant de son père.

LIPPENS-DE ROSENDAEL.

Paul Lippens-de Rosendael, aide-de-camp et colonel de cavalerie, obtint le titre de baron de son nom, applicable sur terre ou seigneurie qu'il choisirait, par lettres du roi Charles III du 6 janvier 1709.

Armes : *parti; d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de 4 croisettes du même, qui est DE JÉRUSALEM; — et de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 dragons ailés et sans pattes du même, qui est LIPPENS-DE ROSENDAEL (Fig. 1342).*

(*Nob.*, p. 627).

LISON.

André-Jacques Lison, natif de Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 12 septembre 1682.

(*Nob.*, p. 525.)

DE LISQUES.

Thierry de Lisques, écuyer, seigneur de Tofflet, épousa Marguerite LE VASSEUR, laquelle portait : *d'argent à la bande d'azur, accompagnée de 6 billettes de gueules (Fig. 1343).* — De ce mariage :

Nicolas de Lisques, allié à Marie DE BOUBERS, dont les armes étaient : *d'or à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'argent (Fig. 1344).* — Le fils Oudart suit :

Oudart de Lisques, seigneur de Tofflet, épousa Anne DE GOVY. — Elle portait : *d'or à 4 fasces d'azur (Fig. 1345), et fut mère de :*

Nicolas de Lisques, seigneur de Tofflet, lequel s'allia : 1° à N...; et 2°, par contrat du 13 janvier 1637, à Marie LE FOURNIER, qui portait : *d'argent à 3 roses de gueules (Fig. 1346), fille d'Antoine LE FOURNIER, chevalier, seigneur de Grincourt, et de Marie DE BOUBERS.* — De ce second mariage vint :

François de Lisques, seigneur de Tofflet et de la Motte, époux, par contrat du 12 février 1675, de Louise DE MONTEJAN, dont les armes étaient : *de gueules à la croix d'argent, chargée en cœur d'une coquille de sable (Fig. 1347).* — Elle était fille de Philibert DE MONTEJAN, chevalier, seigneur de Montauban, Deniecourt, Estrées, Wallin, la Neufville, etc., et de Claudine DE LA PORTE. — Dont :

Joseph-François de Lisques, chevalier, seign^r de Tofflet, Nouarville, Molinaux, etc., lequel épousa, par contrat du 24 septembre 1701, Marie-Jeanne-Angélique LE ROY, dont les armes étaient : *coupé, en chef d'or, au lion de gueules; en pointe d'hermines à une fasce de sinople brochant sur le coupé (Fig. 1348).* — Cette dame était fille de François LE ROY, seigneur de Moyenneville et d'Antoinette LE FORT, qu'il avait épousée par contrat du 16 juillet 1668. — Du susdit mariage vinrent :

1° Joseph-François de Lisques, âgé, en 1707, de 5 ans.

2° André de Lisques, connu sous le nom de comte de Lisques, chevalier, grand'croix de l'ordre de St-Michel de Cologne, chambellan actuel de LL. MM. II. et RR., colonel d'infanterie au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, mort à Malines, le 8 octobre 1752, sans postérité de son épouse Marie-Thérèse

DE BROUCKHOVEN, veuve de Philippe-Théodore-François DE FOURNEAU, comte de Cruyckenbourg.

3° Anne-Françoise de Lisques.

Et 4° Marie-Catherine de Lisques.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 37.)

L I T A R T.

N... Litart, natif du pays de Luxembourg, capitaine au service de S. M., fut anobli par lettres du 18 août 1643.

(*Nob.*, p. 277.)

D E L L A N O - V E L A S C O.

I. Ortun-Sanchez de Velasco épousa la fille du seigneur Portal DE LLANO. — De ce mariage :

II. Don N... de Llano-Velasco, qui, de sa femme dona N... ANGULO, eut les deux fils qui suivent :

1° Don Francisco, rapporté ci-après.

Et 2° Diégo-Sanz de Llano-Velasco.

III. Don Francisco de Llano-Velasco, licencié es lois, épousa dona Maria DE MENDIETA-CAMPO, et en eut Julian, qui suit :

IV. Don Julian de Llano-Velasco, chevalier de l'ordre de Calatrava, pagador et dépositaire-général pour S. M. C. de l'armée navale de ses états, trésorier-général et maître de la chambre de S. A. S. l'archiduc Léopold, épousa dona Maria-Margarita DE ALLOZ, fille de don Juan, commissaire ordinaire des montres de l'armée de S. M. C. aux Pays-Bas, et de Marguerite Lootz. Il mourut le 24 mai 1666, et sa femme le 22 juin 1656. De la dite alliance vinrent :

1° Dona Maria-Clara de Llano-Velasco, mariée à don Emmanuel DE SOTO-GUEVARA Y BUSTAMENTE, secrétaire de S. M. et second official de sa secrétairerie de guerre.

2° Don Juan, qui suit.

3° Don Julian, rapporté après la postérité de son frère.

Et 4° Dona Anna de Llano-Velasco, béguine au grand béguinage à Bruxelles.

V. Don Juan de Llano-Velasco, président de la chambre des comptes du pays de Gueldres, mourut le 24 janvier 1712, et gît aux Récollets à Bruxelles. Il avait épousé, en premières noces, dona Mariana DE CASTRO Y TOLEDO, fille de don Diégo-Sanchez DE CASTRO, chevalier, seigneur de Berlaere et de Baereldonck, gouverneur du Sas-de-Gand, etc., et de dona Joanna LOPES-DE TOLEDO, laquelle mourut le 9 novembre 1665, et gît aux Récollets à Ruremonde; en secondes noces, N... ZOETLANT; et, en troisièmes noces,

Marie-Aldegonde VAN DER GHEEST, morte le 18 décembre 1722. — De ces trois mariages sortirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Marie-Anna de Llano-Velasco, dame du tiers de Berlaere, mariée à Jean-François D'HENSLIN, grand-majeur de la ville de Namur. — Leur fils unique, Jean-Baptiste D'HENSLIN, fut seigneur de St Germain et de Monceaux.

2^o Don Julian de Llano-Velasco, chanoine de St-Pierre à Louvain, mourut en 1734.

3^o Dona Maria-Ludovice de Llano-Velasco, chanoinesse régulière du St-Sépulcre à Turnhout.

4^o Dona Ludovice de Llano-Velasco, bénite abbesse de la Cambre le 15 mai 1718, morte le 22 septembre 1735.

(Du 2^d Lit.)

5^o Une fille.

(Du 3^e Lit.)

Et 6^o Aussi une fille.

V. Don Julian de Llano-Velasco, fils puiné de don Julian et de dona Maria-Margarita DE ALLOZ, mourut au mois de mars 1715, ayant épousé Marie-Anne LE FEBURE, décédée en avril 1715. — Leurs enfants furent :

1^o Don Henrico, qui suit.

2^o Marie-Thérèse de Llano-Velasco, épouse de don Francisco DE LUNA.

3^o Anne-Catherine de Llano-Velasco, alliée à Jean-François DE WILST, chevalier héréditaire du St-Empire.

4^o Anne-Joséphine de Llano-Velasco, mariée à Arras à N.... DU BOIS-DE LASSUS.

5^o Jeanne-Marguerite de Llano-Velasco.

6^o Don Alexandre de Llano-Velasco, chanoine.

Et 7^o Une religieuse à Nazareth.

VI. Don Henrico de Llano-Velasco, commissaire ordinaire des finances de Sa Majesté, capitaine et adjudant-major de la ville de Bruxelles, épousa Anne-Marie DE ROOVERE, morte le 18 décembre 1722. — De cette alliance :

1^o Jean-François, mort jeune.

Et 2^o Jeanne de Llano-Velasco.

REMARQUES. — La famille de DE LLANO-VELASCO est une très noble et ancienne famille, originaire du royaume de Biscaye, de la ville d'Orduna.

La famille D'ANGULO est fort noble et ancienne dans les montagnes de Burgos.

Celle DE MARIACA est descendue d'un prince d'Arragon, comme appert par lettres patentes en espagnol, données en la ville de Bruxelles le 10 décembre 1651.

La famille D'ALLOZ est très ancienne et très noble, et originaire du royaume de Navarre.

Celle DE LOOTZ est originaire du Brabant, comme conste par autres lettres patentes en espagnol, données en la susdite ville de Bruxelles le 5 janvier 1652, dont les originaux ont été entre les mains de M. d'Henslin et de M. de Llano-Velasco, major à Bruxelles.

La famille DE LLANO-VELASCO porte pour armes : *écartelé, au 1 quinze points équipolés d'or et de vair; au 2 d'or à cinq . . . posés en sautoir; au 3 d'argent à deux loups passant l'un sur l'autre d'azur; à la bordure de gueules chargée de huit sautoirs d'or; et au 4 de . . .* (Fig. 1349).

(Fragm. géneal., t. II, p. 180.)

DE LOCQUENGHEN.

- I.** Pierre de Locquenghien, chevalier, premier écuyer-tranchant de Maximilien I et de Philippe-le-Bel, puis maître-d'hôtel et conseiller de l'empereur Charles V, mourut le 28 octobre 1539. — Il avait épousé Marie VAN NIEUWENHOVE, dame de Coeckelberghe. — De ce mariage vint :
- II.** Jean de Locquenghien, chevalier, seigneur de Berchem et de Coeckelberghe, auteur et directeur du canal royal de Bruxelles, amman de la ville de Bruxelles en 1545 et 1565, décédé le 12 avril 1574. Il acquit en 1564, du roi Philippe II, la terre et seigneurie de Melsbroeck, en Brabant, dans le bailliage de Campenhout. — Sa femme, Anne VAN DER GRACHT, baronne de Pamele, dame d'Audenarde, le rendit père de :
 - 1° Philippe, qui suit.
 - Et 2° Antoine de Locquenghien, dont la postérité sera rapportée.
- III.** Philippe de Locquenghien, baron de Pamele, sire d'Audenarde, beer de Flandres, etc., épousa Valérie DE COUTEREAU, fille de Jean, baron de Jauche. — De ce mariage :
- IV.** Guillaume de Locquenghien, baron de Pamele, qui s'allia à Madeleine DE TENREMONDE, dame de Diestvelt, fille de Pierre, seigneur de Bachy, et d'Eléonore DE GRUTERE, dame de Diestvelt. — Il en eut :
 - 1° Philippe-François, qui suit.
 - Et 2° Marie-Valérie de Locquenghien, qui fut mariée à Jacques-Renaud baron DE ROUVEROIT, seigneur de Lavaulx (Voyez l'article DE ROUVEROIT, famille).
- V.** Philippe-François de Locquenghien, mourut sans enfants de son mariage avec Anne D'YVE, après avoir vendu une partie de ses biens.

III. Antoine de Locquenghien (second fils de Jean et d'Anne VAN DER GRACHT, mentionnés ci-devant), fut seigneur de Melsbroeck et de Peuthi, et surintendant du canal royal de Bruxelles en 1589, 1590, 1591, 1592, 1598, 1599, 1618 et 1625. Il fut armé chevalier par l'archiduc Albert le 30 novembre 1599.

Sa femme, Catherine MEPSCHE (ou DE MESSCHE), était fille de Jean, dernier gouverneur catholique de Groningue. — De cette alliance vinrent :

1^o Jean-Chrétien de Locquenghien, qui épousa Marguerite COQUILET (ou COQUELET).

2^o Guillaume, rapporté ci-après.

Et 3^o Charles, dont l'article suivra après la postérité de son frère Guillaume.

IV. Guillaume de Locquenghien épousa, en 1^{es} noces, Thérèse DE CRUYNINGHE; et, en 2^{es} noces, Jeanne-Marie DE PREZ DE BARCENAL (ou DES PRETZ). — De ces deux alliances naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean-François, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

2^o Jacques de Locquenghien, lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne et depuis capitaine au régiment d'Utrecht, époux de Philippine D'ESCOLAR, fille de Didace et de Marie DE PREZ. Leur fils Jean-Etienne de Locquenghien fut lieutenant-colonel au service de S. M. C., et aide-major aux gardes wallonnes en Espagne, et mourut sans hoirs.

Et 3^o Guillaume de Locquenghien, qui fut officier au service de S. M. T. C., et épousa Chrétienne-Pétronille COENE. — Leurs enfants furent :

A. Guillaume de Locquenghien.

B. Jacques de Locquenghien, religieux à la noble abbaye d'Eenaeme, près d'Audenarde.

C. Jean-Charles de Locquenghien, prêtre et chanoine à Tournai.

D. Justine-Marie-Elisabeth de Locquenghien, religieuse au noble monastère de Ter-Banck, près de Louvain.

Et E. Henri-Ferdinand-Joseph de Locquenghien, docteur ès-lois de l'université de Boulogne, échevin de Bruxelles.

V. Jean-François de Locquenghien épousa Thérèse DE CRUYNINGHE, sa parente, de laquelle il eut :

VI. Jacques-Joseph de Locquenghien, échevin de Bruxelles, qui épousa Henriette-Marie-Josèphe PAPEJANS-DE MORCHOVEN, dite VAN DER STREPEN, et mourut sans postérité en 1770.

IV. Charles de Locquenghien (fils cadet d'Antoine et de Catherine DE MESSCHE, mentionnés ci-devant au degré III), fut chevalier, baron de Melsbroeck par lettres du roi Philippe IV en date du 17 mars 1659. Il mourut le 14 oct. 1670, ayant épousé, en premières noces, Marie DE MIDDELTON, laquelle décéda le 18 septembre 1664. — Il épousa, en secondes noces, Gisberte DE LOEN, de l'ancienne maison des barons DE LOEN, originaires de Westphalie, douairière de Rodolphe DE NOVARRA, seigneur de Roosbeeck, Nederbutzel, etc., con-

seiller, quartier-maître-général des armées de S. M. C. aux Pays-Bas, gouverneur du château et de la châtellenie de Courtray, etc. — Du premier mariage vint :

V. Jean de Locquenghien, baron de Melsbroeck, qui épousa Charlotte VAN DER LINDEN-D'HOCHVORST, de laquelle il eut :

VI. Marie-Gilberte de Locquenghien, qui porta la baronnie de Melsbroeck, etc., à son mari Louis-Conrad comte D'ARGENTEAU et d'Esseneux, seigneur de Linsemeau. — De cette alliance naquit Charlotte comtesse D'ARGENTEAU, baronne de Melsbroeck, etc., mariée avec Thomas BRUCE, lord, comte d'Aillesbury, pair d'Angleterre, et en eut milady Marie BRUCE, comtesse d'Aillesbury, baronne de Melsbroeck, etc., première femme de Maximilien-Emmanuel prince DE HORNES, chevalier de la Toison d'or.

(*Nob.*, pp. 117 et 367; *Vrai Suppl.*, p. 64; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 50; *Mélanges de Général.*, p. 127; *Correct. intéres.*, p. 143.)

Autre fragment, qui ne s'accorde pas avec le précédent.

IV. Jean-Chrétien de Locquenghien épousa Marguerite COCQUELET, et en eut :

V. Guillaume de Locquenghien, mari de Thérèse-Cécile DE CRUYNINGHE, fille de Gérard, échevin de Bruxelles, et de Jacqueline WELLY. De ce mariage vint :

VI. Charles de Locquenghien, seigneur de Kersbecke, près de Tirlemont, qui épousa, en premières noces, N... DE CRUYNINGHE, fille de Nicolas, seigneur de Witthem et de Sweveghem, et de Catherine VAN HEYST; et, en secondes noces, N... DES PRETZ, native de Namur. — De ces deux mariages vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Jean-François, qui suit.

(*Du 2^d Lit.*)

2^o Guillaume de Locquenghien, enseigne au régiment de Holstein, et ensuite échevin du village de Hollede, au quartier de Tirlemont, lequel épousa Christine DE COENEN, de laquelle il eut :

A. Guillaume de Locquenghien.

B. Philippe-Jacques de Locquenghien, religieux à l'abbaye d'Eename, près d'Audenarde.

C. Jean-Charles de Locquenghien, prêtre et receveur de l'hôpital à Bruxelles.

D. Henri-Ferdinand-Joseph de Locquenghien, avocat du conseil de Brabant et échevin de la chambre de commerce à Bruxelles.

E. Marie-Thérèse de Locquenghien, alliée à Joseph DE COENEN, fils de N... DE COENEN, greffier de la ville de Zoutleeuw (Léau, en Brabant).

Et F. Christine de Locquenghien, religieuse à Terbancq, près de Louvain.

Et 3^o N... de Locquenghien, qui fut au service du roi d'Espagne en la garde wallonne, et eut, de sa femme, dont on ignore le nom, un fils, qui fut chevalier de l'ordre de St-Jacques et capitaine aux gardes wallonnes, en Espagne.

VII. Jean-François de Locquenghien, seigneur de Meurenhove, mourut en 1714, ayant épousé Thècle-Marie-Thérèse, fille de Théodore-Nicolas DE CRUYNINGHE, seigneur de Witthem, de Sweveghem, etc., et de Marie DE GREVE, par laquelle il fut père de :

1^o N... de Locquenghien, religieux en la noble abbaye de S^{te}-Gertrude, à Louvain.

Et 2^o Jacques-Joseph, qui suit.

VIII. Jacques-Joseph de Locquenghien, avocat au conseil de Brabant et échevin de la ville de Bruxelles, épousa N... PAPEJANS-DE MORCHOVEN, fille de Jean-Baptiste, conseiller et commis des finances, et de Thérèse-Suzanne VAN DER ZÉE.

Armes de la famille DE LOCQUENGHEN : *d'or semé d'hermines de sable, au lion de sinople, armé et lampassé de gueules; cimier : un cerf d'or semé de mouchetures d'hermines de sable, naissant d'un timbre couronné entre un vol à l'antique d'or* (Fig. 1350).

(Fragm. généal., t. V, p. 85.)

LOCQUERELLE, DIT LE RICHE.

François Locquerelle, dit le Riche, domicilié à Tournay, fut anobli par lettres du 20 juin 1726, avec clause qu'au défaut de sa postérité mâle, ce titre de noble passerait, avec le surnom de *Marlière*, au fils de son frère et à ses descendants mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage.

Armes : *d'azur au chevron, accompagné en chef de deux coquilles renversées, et en pointe d'une tête et col de loup, le tout d'argent* (Fig. 1351).

(Nob., p. 715.)

LOCQUET.

Guillaume Locquet épousa Pétronille TAEDTS, fille de Balthazar TAEDTS, qui portait : *d'argent à la fasce de gueules* (Fig. 1352), et de Marie COCQUIEL. — Leur fils Jean-Antoine suit.

Jean-Antoine Locquet, seigneur d'Impel et de Hombeek, conseiller d'état et président du grand-conseil à Malines, par patentes du 28 octobre 1669, puis chancelier de Brabant en 1686, fut créé chevalier et obtint la permission de faire supporter ses armes par deux lions d'or, tenant chacun une bannière, à droite aux armes DE LOCQUET, et à gauche à celles de TAEDTS, par lettres datées de Madrid du 7 janvier 1676. — Il fut créé vicomte de Hombeek, par lettres du roi Charles II, en date du 20 septembre 1681, et mourut chancelier de Brabant le 22 mars 1687. — Il avait épousé Marie-Christine CÆSAR, de laquelle il eut pour fils unique Jean-Michel, qui suit.

Jean-Michel Locquet, vicomte de Lombeek, seigneur d'Impel et van den Broeck,

colonel au service de S. M. C., écoutète, commandant et surintendant de la ville et province de Malines. L'empereur Charles VI lui accorda le titre de comte, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, par ses lettres du 22 septembre 1722, enregistrées en la chambre des comptes le 28 novembre, et en la chambre héraldique à Bruxelles le 19 décembre suivant. — Il mourut le 5 avril 1726, et avait été allié avec Anne-Françoise VAN DER LINDEN-D'HOOGHVORST, de laquelle il avait laissé pour fils unique :

Jean-François de Locquet, vicomte de Hombeeck, mort sans postérité le 23 juin 1751. Il était le dernier hoir mâle de sa famille, et eut pour héritier Jean-Joseph VAN DER LINDEN, chevalier de Malte, son neveu à la mode de Bretagne (Voyez l'article VAN DER LINDEN).

Armes de la famille LOCQUET : *d'azur à trois fusées d'or, rangées en fasce* (Fig. 1353).

(*Nob.*, pp. 482 et 514.)

LOEN-D'ENSCHEDÉ.

Paul-François-Joseph-Louis Loen-d'Enschede, seigneur de Roosbeeck, de Bunsbeke, de Vissenaeken et de Houthem, en Brabant, obtint des supports et le titre de baron, avec faculté d'appliquer ce titre sur sa terre et seigneurie de Roosbeeck, par lettres du 5 mars 1757.

Armes : *d'argent à la fasce de sable, bastillée de deux pièces, accompagnée en chef de trois oiseaux du même, becqués et membrés de gueules* (Fig. 1354).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 291 ; *Etat armorial*, p. 25.)

LOETS.

Emmanuel Loets, écuyer, seigneur de Braempt, fut créé chevalier, en considération des services rendus par ses ancêtres, par lettres du 10 janvier 1632, enregistrées à Lille.

Adrien Loets, seigneur de Haren, né en Flandres, fut créé chevalier par lettres du 20 janvier 1607.

Armes : *d'or à la bande d'azur, chargée de trois losanges d'or dans le sens de la bande. Cimier : un cygne issant au naturel, entre un vol adossé par ses ailerons aux armes de l'écu* (Fig. 1355).

(*Nob.* pp. 146 et 246 ; *Vrai Suppl.*, p. 75 ; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 59 ; *Mélang. de Généal.*, p. 55.)

DE LONGIN.

Roland de Longin, seigneur de la Chapelle-St-Ulric, président de la chambre des comptes en Brabant, par lettres du 17 août 1550, fut armé chevalier à Anvers par don Philippe, prince d'Espagne, le 23 janvier 1555. Il avait épousé Elisabeth DE MONS, de laquelle il eut, entr'autres, Adrienne de Longin, mariée, en 1550, à

François ABSOLONS, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, fils de Roland et de Catherine VAN DER NOOT.

Armes : écartelé, aux 1 et 4 de gueules à cinq billettes d'or posées en sautoir ; aux 2 et 3 d'or à 3 bandes d'azur (Fig. 1356).

Alexandre de Longin, seign^r de Bygaerde, fut créé chevalier par lettres patentes du roi Philippe IV du 1^{er} août 1630.

(Nob., pp. 50 et 244.)

DE LONGIN. — Voyez RYCQUIER.

DE LONGUEVAL.

I. Adrien de Longueval, chevalier, seigneur de Vault, en Artois, gouverneur de Bapaume, épousa Anne DE CORTEWYLE, dame de Reninghelst, de Warlaing et de la Tour, fille aînée de Josse DE CORTEWYLE, chevalier, seigneur de Reninghelst, grand-bailli d'Ypres, en 1478, et d'Isabeau DE LANDAS, dame de Warlaing et de la Tour. — De cette alliance vinrent :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Robert de Longueval, seigneur de la Tour et de Warlaing, marié à Marguerite DE MONTMORENCY, fille de Philippe, seigneur de Nevele, et de Marie DE HORNES. — Dont :

Robert de Longueval, seigneur de la Tour et de Warlaing, qui, de sa femme, Louise DE LA FOSSE-DE GIVENCHY, eut :

Hélène de Longueval, mariée à Philippe DE BERGH-S^t-WINOC, seigneur de Boubers, Vachar, Rache, et gouverneur de Lillers.

II. Jean de Longueval, seigneur de Vault et de Rheninghelst, maître-d'hôtel de l'empereur Charles-Quint, fut créé chevalier par lettres données à Burgos le 9 septembre 1592. Il épousa Anne ou Jeanne DE ROSIMBOS, fille d'Antoine, seigneur de Rosimbos, et de Gertrude DE LICHTERVELDE. De ce mariage il eut :

1^o Maximilien, qui suit.

Et 2^o Eléonore de Longueval, mariée à Charles DE HOUCHIN, seigneur de Longastre, de Mory et d'Annezin, dont elle a eu des enfants.

III. Maximilien de Longueval, premier comte de Buquoy, seigneur de Vault, conseiller d'état d'épée et chef des finances aux Pays-Bas, fut tué au siège de Tournay, en 1581. — Il avait été marié à Marguerite DE L'ISLE ou DE LILLE, dame de Fresne, Gueulesin, Haucourt, Ruaucourt, Marets, Bellone et Thimogies, fille unique d'Adrien DE LILLE, seigneur de Fresne, près de Condé, de Gueulesin, en Artois, de Haucourt, en Cambresis, etc., et de Hélène DE BOURGOGNE. — Leurs enfants furent :

1^o Charles-Bonaventure, qui suit.

2^o Jeanne de Longueval, mariée à Ghislain de Fiennes, chevalier, comte

de Chaumont, vicomte de Fruges, baron d'Ésnes, en Artois, seigneur d'Esquerdes, Lumbres, Annequin, Vermeilles, Rumilly, Wauvrans et Heuchin.

Et 3^o Yolande de Longueval, alliée à Herman DE BOURGOGNE, créé premier comte de Fallais.

IV. Charles-Bonaventure de Longueval, comte de Buquoy et de Gratzen, baron de Vaulx et de Rosenberg, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et grand-bailli du Hainaut, du conseil d'état de S. M. aux Pays-Bas et de son conseil de guerre, général de son artillerie, commandeur de Caneba en l'ordre de Calatrava, conseiller intime, chambellan et maréchal-de-camp-général des armées de l'empereur. Il réduisit, en 1619, plusieurs villes rebelles du royaume de Bohême, et défit Mansfeld en diverses rencontres. En 1620, il contribua par sa valeur à la victoire de Prague; puis, étant passé en Hongrie en 1621, il se signala contre Bethlem Gabor, prit Presbourg, Tirnau et Altenbourg, et fut tué dans un combat, près de Neuhausel, le 10 juillet de la même année 1621. Il était né en 1571. Son corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Vienne, en Autriche, avec grande pompe et cérémonie. — De son mariage avec Madeleine DE BIGLIA, fille de Jean comte DE BIGLIA, il laissa Charles-Albert, qui suit.

V. Charles-Albert de Longueval, comte de Buquoy et de Gratzen, baron de Vaulx et de Rosenberg, seigneur de Farchiennes, de Gueulesin et d'Assiel-le-Petit, en Artois, chevalier de la Toison d'or, général de la cavalerie espagnole aux Pays-Bas, gouverneur et grand-bailli du Hainaut, gouverneur de Valenciennes, du conseil d'état de S. M. C., gentilhomme de sa chambre, chambellan de l'empereur et capitaine d'une bande d'ordonnance. Il porta le heaume de parure à la pompe funèbre de l'archiduc Albert le 12 mars 1622, et prit possession de sa charge de grand-bailli du Hainaut en avril 1632. Il mourut le 29 mars 1663, et fut enterré dans l'église du couvent de Saint-François à Farchiennes. Il avait été allié, le 5 février 1634, à Marie-Guillemette DE CROY-SOLRE, fille de Jean DE CROY, comte de Solre, baron de Beaufort et de Molembais, seigneur de Cauroy et autres terres, chevalier de la Toison d'or, conseiller d'épée au conseil suprême de Flandres, gentilhomme de la chambre du roi et capitaine de la garde bourguignonne de S. M., et de Jeanne DE LALAING. — De cette alliance il a eu pour enfants :

1^o Ferdinand de Longueval, comte de Buquoy, qui épousa Marguerite D'ABENSPERG, fille d'Ernest comte D'ABENSPERG et de Traun, de laquelle il eut :

Charles-Joseph de Longueval, comte de Buquoy, mort peu de temps après son père.

2^o Charles-Philippe, qui suit.

3^o Landelin de Longueval, colonel de cavalerie au service de l'empereur, tué à la bataille de Salankemen, donnée contre les Turcs, le 19 août 1691. Il avait épousé Madeleine-Liévine DE LA PIERRE-DU FAY, laquelle, après sa mort, se remaria à Gotthard-Henri comte DE SALBOURG et Falckenstein,

chambellan de l'empereur, et de son conseil aulique, dont elle fut la troisième femme, étant veuf : 1° de Marie-Polyxène D'ALTHANN; et 2° de Marie-Françoise DE PAAR. Elle mourut à Vienne le 29 mars 1694, sans enfants. Elle était fille de Jacques-Ferdinand DE LA PIERRE, baron du Fay, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne au service du roi d'Espagne, et de Marie-Thérèse DE KESSELER, dame de Lippeloo, Maldere et Liesele.

4° Albert de Longueval, dont la postérité sera rapportée.

5° Marie-Célestine de Longueval, morte en 1681, ayant été mariée, le 25 septembre 1661, à Ferdinand comte DE MÉRODE, de Montfort et du Saint-Empire, marquis de Deynze, mort en 1679.

6° Isabelle-Marguerite de Longueval, mariée, en 1668, à Guillaume DE MAILLY, marquis du Quesnoy, vicomte d'Eps, dont elle fut la seconde femme, étant veuf d'Isabelle-Marguerite-Caroline DE CROY.

7° Marie-Brigitte-Eugénie de Longueval, chanoinesse de Mons, alliée à Guillaume-François comte D'ARGENTEAU, seigneur d'Ochain.

Et 8° Marie-Madeleine de Longueval, mariée à Albert-Octave prince DE T'SERCLAES, comte du St-Empire, seigneur de Montigny, Neufville et Presle, gentilhomme de la chambre du roi Charles II, sergent-général de bataille de ses armées aux Pays-Bas, et général des troupes du prince-évêque de Liège, remarié depuis à Marie-Françoise T'SERCLAES, sa nièce, et mort à Barcelone le 5 avril 1715, étant alors grand d'Espagne de la première classe, chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de S. M. C. en exercice, capitaine-général de ses armées, et capitaine de la compagnie flamande des gardes-du-corps.

VI. Charles-Philippe de Longueval, comte de Buquoy et de Gratzen, baron de Vaulx et de Rosenberg, fut élevé à la dignité de prince du St-Empire, par diplôme de l'empereur Léopold du 1 juin 1688. Il fut marié deux fois : 1° à Marguerite DE HORNES, chanoinesse de Mons, fille de Philippe-Lamoral, comte de Houtekercke et de Herlies, et de Dorothee D'ARENBERG; 2° à Marie-Madeleine DE LA PIERRE-DE BOUSIES. — Il a eu pour enfants :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marie-Philippine princesse de Longueval, dame de l'ordre de la Croix étoilée, mariée : 1° à Octave-Wenceslas comte du St-Empire romain et DE WALDSTEIN; et 2° à Charles-Joseph comte DE STUBECK, duquel elle n'a point eu d'enfants. — Elle ne laissa de son premier mari qu'une fille unique, nommée Anne DE WALDSTEIN, héritière de Buquoy et de Gratzen, laquelle n'eut point d'enfants de son mariage avec Charles-Joseph comte DE BATHIANI.

2° Marie-Emmanuelle princesse de Longueval, comtesse de Buquoy et de Gratzen, baronne de Vaulx, etc. (après la mort de sa nièce), mariée à Albert-Maximilien comte DE FOURS, dont elle a eu des enfants.

(Du 2^a Lit.)

3^o Charles-Emmanuel, qui suit.

Et 4^o Landeline de Longueval, mariée à Gotthard-Henri comte DE SALBOURG et Falckenstein, chambellan de l'empereur et de son conseil aulique, dont elle fut la cinquième femme, et dont elle n'eut point d'enfants.

VII. Charles-Emmanuel prince de Longueval, comte de Buquoy et de Gratzen, baron de Vaulx, etc., gentilhomme de la clef d'or, général-major et colonel d'un régiment d'infanterie, fut créé prince du S^t-Empire, en 1688, par l'empereur Léopold, et mourut le 3 mars 1701, sans enfants. — Il avait épousé, le 18 juillet 1700, Rose-Ange DE HARRACH, dame de l'ordre de la Croix étoilée, née le 23 février 1674, morte le 30 août 1742, à 68 ans, fille de Ferdinand-Bonaventure comte DE HARRACH, chevalier de la Toison d'or, grand-écuyer héréditaire de la haute et basse Autriche, grand-maitre de la maison de l'empereur Léopold, son ministre d'état et de conférence, et son ambassadeur en Espagne en 1698, mort le 15 juin 1706, à 69 ans, et de Jeanne-Thérèse DE LAMBERG.

SECONDE BRANCHE.

Postérité d'Albert de Longueval, 4^o fils de Charles-Albert, comte de Buquoy, et de Marie-Guillemette DE CROY, mentionnés ci-devant au degré V.

VI^{BIS}. Albert de Longueval, chevalier de l'ordre militaire de Calatrava, chambellan et conseiller intime de l'empereur et de son conseil aulique. Il mourut en 1714, à 78 ans, et avait épousé Elisabeth-Polyxène DE CAVRIANI, veuve de Sifride-Léonard comte DE BREUNER, de laquelle il eut :

1^o Charles-Cajétan, qui suit.

2^o Albertine de Longueval, mariée à Michel-Ehrenreich-Chrétien comte D'ALTHANN, remarié depuis à Anne-Elisabeth, fille de Guillaume-Jean-Antoine comte DE DAUN, et mort en 1715. Il était fils de Michel-Adolphe comte D'ALTHANN, seigneur de Groschbach, chambellan de l'empereur, et de Maximilienne VON ENENCKEL, sa première femme.

VII. Charles-Cajétan comte de Longueval, chambellan de l'empereur, épousa : en premières noces, Antoinette DE PALFY; et, en secondes noces, Antoinette-Renée DE TSCHERNIN, dame de l'ordre de la Croix étoilée, qui était veuve de lui en 1729. — Il a eu pour enfants :

1^o François, qui suit.

2^o Marie-Catherine de Longueval, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1720, morte le 22 avril 1768, dans la 68^e année de son âge. Elle avait épousé, le 25 avril 1719, Charles-Antoine comte DE HARRACH, maréchal d'Autriche, chambellan et conseiller intime d'état actuel de LL.

MM. II., lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine, mort le 21 mai 1758, dont elle a eu des enfants.

Et 3^o Renée de Longueval, mariée avec Joseph-Léopold comte DE WALSEGG, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 14 septembre 1731.

VIII. François comte de Longueval, grand-maréchal de Bohême, mariée à N.... DE ROGGENBORFF. — Dont un fils.

Un Philippe de Longueval, seigneur de Rouge-Fontaine, baron de Florimont, épousa Catherine DE NOYELLES. — Leurs enfants ont pris le nom DE NOYELLES, et cette dame mourut le 2 juillet 1753. — La dite Catherine DE NOYELLES était fille unique et héritière de Balthazar DE NOYELLES, comte de Marle, et de Marie-Thérèse-Eléonore DE NOYELLES (Voyez l'article DE NOYELLES, *famille.*)

Armes de la famille DE LONGUEVAL : *bandé de gueules et de vair de six pièces* (Fig. 180).

(*Nob.*, pp. 91 et 551; *Suite du Suppl.*, 1614-1630, p. 14; 1686-1762, p. 60; *Vrai Suppl.*, p. 55; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 45; *Mélang. de Généal.*, p. 53.)

DE LONGUEVAL (Bâtard).

I. Jean, dit Alain, seigneur de Longueval, chevalier, épousa Marie DE BÉAUMES, dite DE BRETAGNE, fille de Gilles, seigneur de Tenelles ou Tenailles, près de St-Quintin, en Vermandois, et de Guémené GOUGEN, en Bretagne. — De ce mariage vint :

II. Allain de Longueval, seigneur de Fauconvillers et Bienvillers, tué à la bataille d'Azincourt. — Il laissa plusieurs enfants naturels de Jacqueline BAUDRELICQUE, fille de Charon DE BIENVILLERS, entr'autres :

1^o Baudouin, qui suit.

2^o Floridas, bâtard de Longueval.

3^o Aubelo, bâtard de Longueval.

Et 4^o Segnele, bâtard de Longueval.

III. Baudouin, bâtard de Longueval, épousa Marie PINCHON, dite BIGNICOURT, dame d'Escovie, fille de Ricard PINCHON, conseiller de la ville d'Arras, et en eut :

1^o Jean, qui suit.

2^o Guillaume de Longueval, seigneur de la Haye, époux de Marie DE RICQUELIN. — Ils eurent une fille, dame de la Haye, laquelle fut mariée à Guillaume HANNON, seigneur de Cohen.

Et 3^o Philippotte de Longueval, épouse de Jean DE LA TRAMERIE.

IV. Jean de Longueval, seigneur d'Escoivre, épousa Jeanne CHUCQUET, dame de Plancque et d'Arbre, veuve de Guy DU PAICHE, appelé Antoine, en 1454,

et fille de Jean CHUCQUET, seigneur de Planque près de Douay, et de Jeanne DE SAPIGNIES. (On trouve ailleurs que la dite Jeanne DE CHUCQUET était veuve d'Antoine DE PAYAGE, chevalier, seigneur du dit lieu; dont Guy.) — Du susdit mariage vint :

V. François de Longueval (il porte Longueval écartelé de Sapigny, ainsi que sa postérité), seigneur d'Escoivre, de Planque et d'Esquerchin, lequel épousa Jacqueline BOURNEL, chanoinesse à Mons, fille de Louis, chevalier, seigneur de Thiembronne, et en eut :

1° Gédéon de Longueval.

2° Abel de Longueval.

3° Regnaud, qui suit.

4° Jonas de Longueval.

5° Madeleine de Longueval, mariée, en premières noces, à Raoul DE FLECHIN, seigneur de Cours, de Journay et de Cerny; en secondes noces à Balthazar DE SOYECOURT, seigneur d'Espaux, de Coutres et de Belleuse; et, en troisièmes noces, à Antoine D'ABONEL, seigneur de Marets, etc., chevalier de l'ordre du roi. Elle n'eut point d'enfants de ses deux derniers époux. — De son premier mariage naquit :

Marie DE FLECHIN, dame de Journay, Cerny, Amerscourt, Desprets, Eufrenex et Vallinghem. Elle fut mariée : 1° par contrat du 15 janvier 1561, à Jean DE BOURNONVILLE, seigneur du Quesnoy, de Franjou, de Plovick, mort en 1569, dont postérité; et 2° le 18 février 1574, à François DE MOREUL, seigneur du Fresnoy, de Bethencourt, de Caumesnil et Teneque, dont il ne paraît pas qu'il y ait eu d'enfants.

Et 6° Anne de Longueval, mariée à Jacques BAUDAIN, chevalier, seigneur de Mauville.

VI. Regnaud de Longueval, seigneur d'Escoivre et de Planque, épousa Françoise DE HERIN, dame de ce lieu et de Bruse, fille d'Antoine, seigneur du dit lieu, et de Françoise DE LA FOSSE. — De ce mariage naquit :

VII. Louis de Longueval, seigneur d'Escoivre et de Planque, lequel épousa Anne DE CROY, fille d'Eustache, seigneur de Creseques et de Clarques, et d'Anne DE NORTHOUT, dame du dit lieu et de Melisant, etc., et en eut un fils unique, nommé Louis, mort jeune, de sorte qu'il mourut sans postérité vers l'an 1600, et ses terres de Planque et d'Escoivre passèrent au seigneur de Caumesnil, petit-fils, dit-on, de Madeleine de Longueval, sa tante. La dite Anne DE CROY se remaria à Philippe DE RUBEMPRÉ, comte de Vertaing, etc., chevalier de l'ordre de la Toison d'or, etc.

Armes : comme à l'article précédent, mais barrées d'une cotice de sable.

(*Fragm. géneal.*, t. I, p. 142.)

DE LA LOO.

Alphonse de la Loo, seigneur de Leeuwerghem, secrétaire des conseils d'état

et privé des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du 1 février 1590. Il portait pour armes : *de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre tours d'or et chargée en abîme d'un écusson d'argent, à trois fasces d'azur. Cimier : un lion naissant d'or, armé, lampassé de gueules, entre un vol à l'antique du même* (Fig. 1357).

(*Nob.*, p. 85; *Vrai Suppl.*, p. 51; *Mélang. de Généal.*, p. 51.)

VAN DER LOO.

Jean van der Loo, conseiller et receveur général de l'artillerie des Pays-Bas et ensuite conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, obtint du roi Philippe IV, par lettres dépêchées à Madrid le 6 mars 1651, réhabilitation de noblesse en la famille DE POTTER-VAN DER LOO, originaire de Hollande, avec anoblissement de nouveau en tant que besoin serait, et permission de continuer à porter pour armes : *un écu d'argent, au chef de gueules chargé de trois tours d'or, chaque tour donjonnée d'une petite tour du même; cet écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, une tête et col de coq de sable, semé d'hermines d'argent, beccué d'or, crété et barbé de gueules* (Fig. 1358).

(*Nob.*, p. 512.)

DE LOS RIOS. — Voyez RIOS.

LOPEZ.

I. Martin Lopez épousa Ursule (aliis Marie) DE VILLANOVA, laquelle portait : *d'azur au ciboire d'or*, et en eut :

1° Martin, qui suit.

2° Ursule Lopez de Villanova, épouse de Marc PEREZ, fils de Louis et de Louise SEGURA.

Et 3° Isabelle Lopez de Villanova, morte en 1620, étant veuve depuis 1578 de Guillaume HINCKAERT, chevalier, fils de Philippe HINCKAERT, chevalier, seigneur de Lille, et d'Hedwige VAN OS.

II. Martin Lopez, parrain de Martin L'HERMITE, 1550, épousa, en premières noces, Quintine DE SPLYTERE ou SPLINTER, ex matre VAN BERCHEM, et, en secondes noces, Barbe BERWOUTS, fille de Jean et d'Isabelle T'SERCLAES. — De ces deux alliances sortirent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1° Pierre Lopez, époux de Jossine DE MATANCA, laquelle fut marraine de Nicolas L'HERMITE, en 1553.

2° Anne Lopez, alliée à Jean DE MOL.

3° Marie Lopez, épouse d'Antoine DE DIELBECKE.

4° Eléonore Lopez de Villanova, morte le 21 avril 1602, ayant été mariée

avec Antoine DEL RIO, seigneur de Cleydael et d'Aertselaer, mort à Lisbonne le 17 février 1586.

(Du 2^d Lit.)

5^o Martin, qui suit.

Et 6^o Un fils qu'on croit être Ferdinand Lopez de Villanova, gouverneur, au nom de S. M. C., de la citadelle et des seigneuries de Kerpen et de Lommerson, et capitaine de cavalerie et d'infanterie, qui, vers l'année 1590, fit présent à Pedro COLOMA, premier baron de Bornhem, d'un morceau de la croix de Notre Sauveur.

III. Martin Lopez de Villanova épousa Sara DE LANDAS, fille de Hermès, seigneur d'Estrum, et de Catherine DENNETIÈRES, et en eut :

1^o Elisabeth Lopez de Villanova, laquelle fut mariée à Jean-Zacharie DE ROCHAU ou ROCHAW. — Ils eurent un fils, nommé Othon-Egmond DE ROCHAW.

Et 2^o Jeanne Lopez de Villanova, morte le 27 février 1673, ayant été femme de Jacques SWEERTZ, conseiller des États-Généraux des Provinces-Unies et receveur-général du Brabant hollandais, mort le 1 mai 1658. De ce mariage vinrent :

A. Jean-Jacques SWEERTZ-DE LANDAS, seigneur d'Oyen, décédé le 11 mars 1677, époux de N.... DE KETHLER, ex matre ROCKELFING, fille de Louis, seigneur de Nazareth, et de Catherine VAN UTENHOVE.

Et B. Martin-Chrétien SWEERTZ-DE LANDAS, seigneur d'Oorschot, conseiller et échevin de Bolduc en 1656, 1660, 1661, 1673 et 1674, mort le 25 juin 1704.

Armes : *de gueules à la tour d'argent, surmontée de trois tourrillons du même, celui du milieu plus grand que les deux autres, et fermée de sable* (Fig. 1359).

(Fragm. géneal., t. I, p. 240.)

LOUTCHE, DIT DE MERCK.

Jean Paul Loutche, dit de Merck, gouverneur du prince Joseph-Adam de Schwartzenberg, fut anobli, conjointement avec son frère François-Sébastien Loutche, seigneur d'Aresdorff, au pays de Luxembourg, et son cousin-germain Jean-Henri Loutche, gouverneur des pages de l'empereur Charles VI, par lettres du 17 mai 1738.

Armes : *parti, au 1 parti et émanché de sable et d'argent de 3 pointes, les deux pointes d'argent chargées chacune d'une croisette de gueules; au 2 fascé d'azur et d'argent de 6 pièces* (Fig. 1360).

(Nob., p. 784.)

LOUYS.

Un membre de cette famille fut anobli par lettres patentes du 2 mai 1765, aux armes de *gueules à une ancre avec sa trabe d'argent, accompagnée de deux croissants d'or, et surmontée d'un casque de* (Fig. 1361).

(État armorial, p. 25.)

LOVEUSE.

Jean seigneur de Loveuse épousa N... LE JOSNE, dite CONTAY, et en eut :

Jean de Loveuse, chevalier, seigneur du dit lieu, mayeur d'Arras, député ordinaire des villes aux états d'Artois en 1551 et 1553, lequel épousa Catherine VAN DER GRACHT, fille de Jean, seigneur de Sonnebeke. — De ce mariage naquirent :

1^o Jacques de Loveuse, chevalier, seigneur du dit lieu, mort sans postérité d'Antoinette DE WIGNACOURT, son épouse, laquelle se remaria avec Louis DE CRÉQUY, seigneur de Roitteleu, dont postérité, et ensuite avec Antoine DE GOURLAY, seigneur de Berlette, Villers-Brulin, sans postérité.

2^o Anne de Loveuse, dame de ce lieu, morte en 1619, ayant été femme de Jean DE LA KETHULLE, chevalier, seigneur d'Havery et Terloone, décédé en 1611.

Et 3^o Antoine de Loveuse, seigneur de Cromerlet et Mericourt, mort le 10 novembre 1586, et enterré dans l'église de St-Jean, à Arras, avec Claire DE BAYART, dite GANTAU, son épouse, fille de Jean, chevalier, seigneur de Gantau, Marbais, etc., laquelle vivait encore en 1612.

Armes : *d'argent à la bande d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, mises en orle* (Fig. 1362).

(Fragm. généal., t. II, p. 5.)

LUDOVISI, DIT LIEBER-DE CLARENTZ.

Jean-Mathias Ludovisi, dit Lieber-de Clarentz, gouverneur des pages de l'empereur Charles VI, puis conseiller actuel de la chambre aulique des finances à Vienne, et secrétaire intime de S. A. S. l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens, remplissant aussi la fonction de secrétaire d'état au département de l'Allemagne, — et Pierre Ludovisi, dit Lieber-de Clarentz, son frère, tous deux Patrices-Romains, furent naturalisés Hongrois et admis dans le corps de la noblesse de l'ancienne chevalerie de Hongrie, par lettres du même empereur données à Presbourg, où ce prince tenait la diète le 15 juillet 1722. Ces lettres furent confirmées et ratifiées par d'autres du 23 octobre 1734, enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes le 15 décembre suivant, et en la chambre des comptes à Bruxelles le 7 octobre 1735, par lesquelles il créa ces deux frères chevaliers, et leur accorda la confirmation de l'adoption faite en leur faveur, le 4 novembre 1724, par l'ancienne et noble famille luxembourgeoise D'ORLEY, leur permettant d'en porter le nom et les armes, et de les faire supporter par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.

Armes de la famille D'ORLEY et de LUDOVISI, dit LIEBER-DE CLARENTZ, moderne : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à deux pals de gueules, qui est D'ORLEY; aux 2 et 3 burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir, brochant sur le tout, qui est DE LUXEMBOURG. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre d'argent et de gueules, et à sénestre d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'or, accoté de deux demi-vols de sable et de deux branches d'olivier de sinople* (Fig. 1363).

Les armes de LUDOVISI, ancien, sont : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à une croix pattée et alesée de gueules, cantonnée de quatre tourteaux du même; au chef de gueules chargé de trois bandes d'or, qui est LUDOVISI; aux 2 et 3 d'azur à l'aigle d'argent, couronnée, becquée et membrée d'or, qui est une concession. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lumbrequins d'or, de gueules, d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un vol d'or, chaque aile chargée d'une croix pattée et alesée de gueules, cantonnée de quatre tourteaux du même. Supports : deux jeunes hommes de carnation, vêtus de gueules à doublure et parements d'or, bottés et ceints d'une ceinture du même, la tête couverte d'un bonnet à la dragonne de gueules, rebrassé d'or, tenant chacun en main une espèce de banderole fendue par le bout, beaucoup plus longue que large qu'ils passent en sautoir derrière l'écu, — la première de gueules à deux aigles, l'une sur l'autre éployées d'or, et une croix du même brochante sur le tout, — la deuxième d'azur à l'aigle d'argent, couronnée, becquée et membrée d'or (Fig. 1364).*

(Nob., p. 692.)

DE LUNA. — Voyez SERSANDERS.

VAN LUMENE, DIT VAN MARCKE.

On trouve que N..... van Lumene, dit van Marcke, épousa une dame de la famille D'ESCORNAIX, de laquelle il eut Guillaume qui suit.

Guillaume de Lumene, mort le 28 avril 1451, ayant épousé : 1^o Agnès SERANEN, morte en 1442, et 2^o Claire VAN DER MOTEN, laquelle lui survécut jusqu'au 18 août 1474. Il fut inhumé auprès de sa première femme à Audenarde. — De son second mariage vinrent :

1^o Jacques de Lumene, qui épousa N.... VAN DER HEYDEN, et en eut Jacques de Lumene, lequel trépassa en 1548 sans postérité, et fut enterré à Audenarde, sous une lame de cuivre.

Et 2^o Gertrude de Lumene, alliée à Guillaume VAN DER MEERE, fils de Jean et de Marguerite CABELIAU (1).

On trouve aussi un Arnould van Marcke, père de Jean van Marcke, dit Lumene, chevalier, 1398, allié à Gertrude VAN HOLE, fille de François, et tante de Quintine VAN HOLE. — On croit que le dit Arnould fut aussi père d'Arnould van Marcke, dit Lumene, mort en 1429, lequel avait épousé Béatrix VAN HEULE, décédée le 24 octobre 1418, avec laquelle il gît aux Récollets à Audenarde.

On trouve encore un N.... Lumene, dit van Marcke, qui épousa N.... VAN DER MEERE, fille d'André et de Claire DE LA HAMAYDE, et en procréa :

George de Lumene, dit van Marcke, époux de N.... BROCCAERT, de laquelle il eut :
François de Lumene, dit van Marcke, seigneur de Ghyseghem, Wilsbeke, capi-

(1) Leur fille Marguerite VAN DER MEERE mourut le 1 juin 1515, ayant été femme de Josse CABELIAU, seigneur de Mullem, mort le 20 septembre 1515.

taine des archers de Marguerite archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, lequel mourut sans alliance le 10 avril 1537, et git près du maître-autel de l'église paroissiale d'Audenarde.

Un George de Lumene, dit van Marcke, mort le 2 octobre 1555, avait épousé Catherine ILLORIS, morte le 13 mai 1523, fille de Daniel et de Marguerite VAN DER BRUGGHEN, et petite-fille de Roger ILLORIS et de Catherine DE LA MOTTE.

— Du dit mariage naquirent :

1^o François, qui suit.

Et 2^o Daniel de Lumene, dit van Marcke, mort le 13 décembre 1555, sans postérité de ses deux femmes Anne CLESSENARE, dame de Bruaen, fille de Jean, et Catherine VAN DER MEEREN.

François de Lumene, dit van Marcke, seigneur de Ghyseghem, Hemsrode, Baveghem, Triest, etc., épousa, en premières noces, Marie DE WARIGNY, dame de Ranquières, fille de Jacques et de Marguerite DE LA MOTTE; et, en secondes noces, Catherine DE HEMBYSE, fille de Jean. Il mourut en 1580; sa seconde femme lui survécut jusqu'au 8 février 1596, et tous deux gisent à Audenarde à sépulture.

— Des dites alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Josse de Lumene, dit van Marcke.

(Du 2^d Lit.)

2^o Gérard, qui suit.

Et 3^o Marguerite de Lumene, dite van Marcke, abbesse à Nonnenbossche.

Gérard de Lumene, dit van Marcke, seigneur de Hemsrode, Ghyseghem, Baveghem, Triest, etc., mourut le 27 mai 1620, ayant épousé Jeanne DE VREMDE, fille de François, chevalier, de laquelle il eut :

François-Gérard de Lumene, dit van Marcke, fils unique, mort jeune le 13 juillet 1621, *dernier de cette famille*, selon son épitaphe en l'église de S^{te}-Walburge, à Audenarde.

La famille VAN LUMENE, dit VAN MARCKE, portait pour armes : *de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or* (Fig. 1365).

(Fragm. généal., t. IV, p. 54.)

LUNDEN.

Guillaume Lunden, natif d'Anvers, fut anobli par lettres du roi Charles II du 4 décembre 1679. — Ses armes sont : *tranché d'argent à une rose de gueules, boutonnée d'or et feuillée et soutenue de sinople, et de gueules à deux roses d'argent, boutonnées, feuillées d'or et soutenues de sinople, les roses mouvantes d'un bâton, péri en bande d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un panache de trois plumes, une de gueules et deux d'argent* (Fig. 1366).

Jean-Baptiste de Lunden, natif d'Anvers, fut anobli et obtint la permission de

porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres du roi Charles II du 8 novembre 1682. — Les dites armes sont comme ci-dessus (1).

(*Nob.*, pp. 502 et 524; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 174.)

DE LUXEMBOURG.

I. Pierre de Luxembourg, I^{er} du nom, comte de Saint-Pol, Brienne et Conversano, seigneur d'Enghien et autres terres, châtelain de Lille, chevalier de la Toison d'or, épousa Marguerite DE BAUX, fille aînée de François, duc d'Andria, au royaume de Naples. — Leur fils puîné Thibaut suit.

II. Thibaut de Luxembourg, seigneur de Fiennes et d'Arquinghem-sur la Lys, épousa Philippote DE MELUN, dame de Sottenghien, fille de Jean, seigneur d'Antoing et autres lieux, chevalier de la Toison d'or, et de Jeanne d'ABBEVILLE, sa seconde femme. — Il se fit religieux de Citeaux, après le décès de sa femme, fut évêque de Mans, et mourut le 1 septembre 1477. — Ses enfants furent :

1^o Jacques de Luxembourg, I^{er} du nom, qui suit.

2^o Philippe de Luxembourg, cardinal, évêque du Mans.

3^o François de Luxembourg, vicomte de Martigues, dont la postérité sera rapportée.

4^o Guillemette de Luxembourg, mariée, en 1463, à Amé DE SAARBRUCK, comte de Brenne en Champagne, seigneur de Commercy, puis à Gilles seigneur DE BELLEVILLE et Montagu.

5^o Madeleine de Luxembourg, mariée, le 15 septembre 1485, à Jacques CHABOT, seigneur de Jarnac, de Brion et d'Aspremont. — Elle eut de cette alliance :

Charles CHABOT, seigneur de Jarnac, père de Guy CHABOT, qui soutint, le 10 juillet 1547, ce fameux combat en champ clos, dans le parc de Saint-Germain en Laye, contre François de Vivonne-de la Chastaigneraye, seigneur d'Ardelay.

III. Jacques de Luxembourg, I^{er} du nom, seigneur de Fiennes, Sottenghien et Arquinghem, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Douay, épousa Marie DE BERLAYMONT, fille et héritière de Gérard DE BERLAYMONT, seigneur de Ville, Hauterange, Pomerœil, et de Marie dame DE LA HAMAYDE et de Vazières. — De cette alliance vinrent :

1^o Jacques, II^e du nom, qui suit.

2^o Jean de Luxembourg, seigneur de Ville et de la Hamayde, chevalier de la Toison d'or, premier chambellan et conseiller de Philippe-le-Bel, roi de Castille, mort à Bruxelles en 1508, sans enfants. Il avait été allié à Isabeau DE CULEMBOURG, dame de Hoochstraeten, laquelle, après sa mort,

(1) La famille de Lunden est originaire de la ville de Hanovre.

se remaria à Antoine DE LALAING, seigneur de Montigny, d'Estrée et de Merbe.

3^o François de Luxembourg, évêque du Mans.

4^o Jacqueline de Luxembourg, mariée à Charles comte DE LALAING, baron d'Escornaix, seigneur de Bracle et de S^t-Aubin, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine de la ville et du château d'Audenarde.

5^o Marie de Luxembourg, mariée : 1^o à Robert DE BÉTHUNE; et 2^o à Daniel DE BOUCHOUT, seigneur de Boulers.

Et 6^o Philippotte de Luxembourg, morte en 1545, ayant été mariée à Antoine baron DE LIGNE, créé premier comte de Fauquemberghe et prince de Mortagne.

IV. Jacques de Luxembourg, II^e du nom, seigneur de Fiennes, Gavre, Sottenghien, Armentières, Arquinghem, chevalier de la Toison d'or, obtint en sa faveur érection de la baronnie de Gavre (sur l'Escaut, au comté d'Alost) en comté, par lettres de l'empereur Charles V de l'an 1519. — Il épousa Marguerite DE BRUGES-DE GRUUTHUYSE, dame d'Auxi et Flavy. — De ce mariage naquirent les trois enfants qui suivent.

1^o Jacques, III^e du nom, qui suit.

2^o Françoise de Luxembourg, femme de Jean IV comte D'EGMONT, laquelle devint héritière du comté de Gavre, et en obtint l'érection en principauté par lettres du 12 octobre 1540.

Et 3^o Marguerite de Luxembourg, mariée, en premières noces, à Antoine seigneur DE WERCHIN, sénéchal de Hainaut; et, en secondes noces, à Martin DE HORNES, comte de Houtekerkke, seigneur de Gaesbeke, Honschote, Braine-le-Château et autres lieux, dont elle fut la première femme.

V. Jacques de Luxembourg, III^e du nom, comte de Gavre, seigneur de Fiennes, Sottenghien, Armentières, la Hamayde et Vierves, chevalier de la Toison d'or, mourut en 1530, sans postérité de sa femme Hélène DE CROY.

Postérité de François de Luxembourg, fils cadet de Thibaut, seigneur de Fiennes, et de Philippotte DE MELUN, mentionnés ci-devant au degré II.

III^{BIS}. François de Luxembourg, vicomte de Martigues, épousa Louise DE SAVOYE, fille unique de Janus DE SAVOYE, comte de Genève, et de sa première femme Hélène DE LUXEMBOURG. — Elle était alors veuve de Jacques-Louis DE SAVOYE, marquis de Gex, son cousin, qui mourut sans enfants le 27 juillet 1485, et qui était fils d'Amé *le Bienheureux*, duc DE SAVOYE, et de Yolende DE FRANCE. — Charles d'Anjou, IV^e du nom, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, donna, par son testament du 10 décembre 1481, le vicomté de Martigues, en Provence, à François de Luxembourg, son cousin, car ce prince était fils de Charles d'Anjou, I^{er} du nom, comte de Maine, et d'Isabeau de Luxem-

bourg, sœur de Thibaut, seigneur de Fiennes. — Ce vicomte mourut après l'année 1495, et fut père de François qui suit.

IV. François de Luxembourg, II^e du nom, vicomte de Martigues, épousa Charlotte DE BROSSE, dite DE BRETAGNE, sœur et héritière de Jean, duc d'Estampes, et fille aînée de René DE BROSSE, dit DE BRETAGNE, comte de Penthhièvre, vicomte de Bridiers, seigneur de l'Aigle, de Boussac, Sainte-Sevère et autres lieux, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525, et de Jeanne DE COMINES, sa première femme. — De ce mariage sont issus les quatre enfants qui suivent.

1^o Charles de Luxembourg, vicomte de Martigues, tué au siège de Hesdin en 1553, sans laisser de postérité de Claude DE FOIX, sa femme, qui était morte en couches d'un fils, nommé Henri, et mort en même temps. Elle était veuve de Claude, dit Guy, XVII^e du nom, comte DE LAVAL, et fille d'Odet DE FOIX, seigneur de Lautrec, chevalier de l'ordre de St-Michel, maréchal de France, gouverneur de Guienne et lieutenant pour le roi en Italie, et de Charlotte D'ALBRET.

2^o Sébastien, qui suit.

3^o Philippe, mort jeune.

4^o Madeleine de Luxembourg, dame d'Aspremont, mariée, le 13 nov. 1563, à George DE LA TRÉMOILLE, baron de Royan et d'Olonne, seigneur de Saujon et autres lieux, chevalier de l'ordre de St-Michel, sénéchal de Poitou, et capitaine du château de Poitiers, mort en décembre 1584.

V. Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, duc de Penthhièvre, pair de France, chevalier de l'ordre de St-Michel, colonel-général de l'infanterie française et gouverneur de Bretagne, surnommé le *chevalier Sans Peur*, servit utilement les rois Henri II, François II et Charles IX. Il se trouva en divers sièges et combats, et eut le commandement de l'avant-garde de l'armée au combat de Messignac en 1568. François II le fit chevalier de son ordre de St-Michel en 1560, et Charles IX érigea pour lui le comté de Penthhièvre en Duché-Pairie, par lettres données au Plessis-lez-Tours en septembre 1569, vérifiées au parlement le 15 du même mois. — Ce duc fut tué au siège de Saint-Jean d'Angely le 19 novembre suivant. « *C'était un grand général, dit M. de Thou, également illustre, et par sa valeur et par l'éclat de sa naissance.* » De son épouse Marie DE BEUCAIRE, fille de Jean, seigneur de Puiguillon, sénéchal de Poitou, il eut :

1^o Jeanne de Luxembourg, morte en bas-âge.

2^o Marie de Luxembourg, duchesse de Penthhièvre, vicomtesse de Martigues, née à Lambale le 15 février 1562, et mariée à Paris, le 12 juillet 1579, à Philippe-Emmanuel DE LORRAINE, duc de Mercœur. Elle mourut le 6 sept. 1623, et fut enterrée au couvent des Capucins de Paris. — De ce mariage vinrent :

A. Philippe DE LORRAINE, mort jeune le 11 décembre 1590.

Et B. Françoise DE LORRAINE, duchesse de Mercœur et de Penthhièvre, prin-

cesse de Martigues, morte à Paris le 8 septembre 1669, âgée de 77 ans. Elle avait été mariée à Fontainebleau, au mois de juillet 1609, à César duc DE VENDÔME, d'Estampes et de Beaufort, pair, grand-maître chef surintendant-général de la navigation et commerce de France, fils naturel et légitimé de Henri IV, roi de France, et de Gabrielle D'ESTRÉES, duchesse de Beaufort.

(*Nob.*, p. 28; *Suppl. au Nob.*, p. 84.)

DE LUXEMBOURG (Bâtard).

Jean bâtard de Luxembourg, seigneur de Hautbourdin, eut deux fils bâtards, dont l'un fut :

Simon de Luxembourg, prévôt d'Aire, dont il fit l'acquêt, et chanoine de Saint-Omer, lequel eut de sa maîtresse :

Etienne de Luxembourg, seigneur de Rebecque, qui épousa Isabeau DE CROIX, dame de Croix et de Flers, après la mort de ses frères, fille de Jean, seigneur de Croix, et de Madeleine D'ONGNIES. Leur traité de mariage fut passé au château de Beyne le 5 novembre 1484; présents : Pierre de Souastre, Sohier de Leval, messire Jean le Febure, licencié et procureur du roi à Amiens. — De ce mariage vint :

Isabeau de Luxembourg, dame de Croix, Flers, etc., morte en 1514, ayant été mariée à Philippe DE NOYELLES, chevalier, seigneur de Marez.

Selon d'autres, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et chanoine de Saint-Omer, eut de Louise DE GROMENY, laquelle portait : *d'argent à un pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent, l'écu brisé d'une bordure dentelée d'azur* (Fig. 1367) :

1^o Jeanne ou Louise bâtarde de Luxembourg, alliée à Antoine D'AILLY, seigneur de Varennes.

Et 2^o Jacques bâtard de Luxembourg, de Saint-Pol, chevalier, seigneur de la Boutellerie, conseiller et chambellan de l'empereur Maximilien, de Philippe, roi de Castille, et de Charles V, mort le 21 juin 1528, enterré aux Récollets à Lille, avec Catherine DE WERQUIGNEUL, décédée le 2 octobre 1522. Ils eurent un fils, nommé Charles de Luxembourg.

Extrait d'un vieux manuscrit appartenant à Madame la comtesse douairière DE LANNOY, à Gand (1776).

Les noms des bâtards et bâtardes de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connestable de France :

Quintin, B. de Luxembourg.

Jean, B. de Luxembourg, seigneur de Hautbourdin, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, mort en 1466.

Christophe, B. de Luxembourg, mort à Rome de la courance.

Jacques, B. de Luxembourg, seigneur de la Boutellerie. Il eut un fils, nommé Charles.

Gilles, B. de Luxembourg, évêque et comte de Châlons, pair de France.

Jeanne, B. de Luxembourg, mariée à Antoine D'AILLY, seigneur de Varennes.

Anne, B. de Luxembourg, religieuse à Averschot.

Marguerite, B. de Luxembourg, mariée à M^r D'INCHY, dont M^r FRETINX s'allia à la fille.

Jolente, B. de Luxembourg, abbesse du Pont-Maxence.

Marguerite, B. de Luxembourg, abbesse de Notre-Dame de Soissons.

NOTA. Que Jeanne, bâtarde de Luxembourg ci-dessus, alliée au seigneur DE VARENNES, eut cinq enfants, savoir :

1^o Antoine de Luxembourg, seigneur de Varennes, allié à la fille du seigneur DE LA VALLÉE.

2^o Jean de Luxembourg, qui épousa la fille du bâtard DE CARDOSNE.

3^o François de Luxembourg, chanoine de Notre-Dame de Laon.

4^o Louis de Luxembourg, marié à Soissons.

Et 5^o Louise de Luxembourg, alliée au seigneur DE RUBEMPRÉ.

Armes : *d'argent au lion de gueules, armé, lampassé d'azur, couronné d'or, une cotice posée en barre brochant sur le tout* (Fig. 1368). (Voyez fig. 305 et 1318.)

(Fragm. généal., t. III, p. 27.)

DE LUYNES. — Voyez l'article d'ALBERT.

LUYTENS.

Jean Luytens, seigneur Desparqueaux, domicilié à Tournai, fut anobli par lettres données à Madrid le 24 mars 1627, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. — Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois fasces d'argent; aux 2 et 3 d'azur à trois fasces d'or. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or, d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'or, lampassé de gueules* (Fig. 1369).

(Nob., p. 222.)

Maximilien-François-Joseph LUYTENS, seigneur de Bossut-sur-l'Escaut, d'Esparqueaux (ou Desparqueaux) et d'Estournins, obtint des supports avec bannières, et le titre de vicomte, par lettres de l'impératrice-reine du 25 février 1750. — Il portait pour armes : *de gueules à trois fers de moulin d'or en sautoir, alesés, parés, anchés et ouverts en losange* (Fig. 1370).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 247; Etat armorial, p. 23.)

MAC DONNEL.

Jacques Mac Donnel, lieutenant-colonel au service de S. M. I. et C., fut créé, avec ses descendants mâles et femelles, comte de Mac Donnel, avec faculté d'affecter ce titre sur telle terre et seigneurie qu'il acquerrait dans les Pays-Bas autrichiens par lettres du 12 avril 1738.

Armes : écartelé, au 1 d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur; au 2 d'or à un dextrochère vêtu d'argent, sortant d'une nuée au naturel, mouvant du flanc sénestre de l'écu, le poing et la main de carnation, tenant une croix trèflée au pied fiché d'azur; au 3 d'argent à un vaisseau à trois mâts, tout équipé, de sable; au 4 d'azur au dauphin d'argent, la queue haute. L'écu timbré d'une couronne de comte à l'anglaise, qui est un cercle d'or, enrichi de pierreries, rehaussé de 8 rayons d'or, chaque rayon sommé d'une grosse perle, et entresemé de 8 petits fleurons d'or; supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules (Fig. 1371).

(Nob., p. 785; *Vrai Suppl.*, p. 280; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 267.)

MAC NENY.

Patrice Mac Neny, avocat au conseil de Brabant, et son frère Corneille Mac Neny obtinrent le titre de chevalier et une couronne d'or au lieu de bourlet par deux diplômes différents signés le 2 novembre 1737.

Leurs armes étaient : de gueules au chevron d'or, chargé de deux quintefeuilles tigées de sinople et accompagné de trois mains droites levées et apaumées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un blaireau naissant d'or, accolé et bouclé d'argent (Fig. 1372).

(Nob., p. 782 bis.)

MACON.

Nicolas Macon, seigneur de Bomal, natif du comté de Namur, fut anobli par lettres du 19 septembre 1609, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : d'or à trois flammes de gueules (Fig. 1373).

(Nob., p. 150.)

VAN MAEL.

Pierre-René van Mael, domicilié à Anvers, fut anobli par lettres du 15 mars 1755. — Ses armes sont : d'or à la tour d'azur, portillée d'or et surmontée de trois corneilles de sable (Fig. 1374).

(Suite du *Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 266; *Etat armorial*, p. 25).

(Voyez VAN MALE).

MAELCAMP.

Jean-Baptiste Maelcamp, domicilié à Gand, fut anobli par lettres du 20 janv. 1702 (1).

(1) Ce Jean-Baptiste Maelcamp était fils de Mathieu Maelcamp, né en 1590, mort en 1657, et de sa seconde femme, Elisabeth DE WILDE, décédée en 1674. Il mourut en 1702, ayant épousé, à Séville, Agnès-Françoise DONCKERS, née à Anvers en 1646, décédée, à Gand, en 1690, fille de Gaspard DONCKERS et de Suzanne JANSSENS. Leur postérité existe.

Etienne Maelcamp, de Gand, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 1^{er} juillet 1720, enregistré dans la matricule de l'empire. Ses enfants obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction au 1^{er} juillet ci-dessus par lettres du 14 juillet 1736.

Charles-Robert-Jean Maelcamp, seigneur de Schoonberghe, qui, le 27 avril 1769, épousa Françoise-Charlotte-Collette-Hubertine DE NIEULANT, fut créé comte de Maelcamp par lettres de l'impératrice-reine du 14 mars 1776 (1).

Jean-Baptiste et Etienne Maelcamp ci-dessus portaient pour armes : *coupé, au 1 de gueules à un cerf passant d'argent, le col percé d'une flèche d'or en barre, la pointe en haut; au 2 d'or à la bande d'azur, chargée de trois montagnes de six coupeaux d'or dans le sens de la bande. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un griffon issant d'or, entre deux plumes d'autruche d'azur. Supports : deux griffons d'or.*

Les descendants de Jean-Baptiste MAELCAMP ont porté depuis : *de gueules au cerf passant d'argent, le col percé d'une flèche d'or en barre, etc.* (Fig. 1375).

(Nob., pp. 616, 685 et 775; Suite du Suppl., 1650-1661, p. 29; Nouv. Vrai Suppl., p. 189.)

DE MAERE.

Nicolas de Maere, mayeur de St-Nicolas en 1390, épousa N...., dont il eut :

Jean de Maere, marguillier de St-Nicolas en 1393, qui, de sa femme N...., eut Alexandre qui suit.

Alexandre de Maere, marguillier en 1419 et en 1428, et maître des pauvres de St-Nicolas. Il épousa Marguerite N...., avec laquelle il fonda un anniversaire de quinze gros par an à St-Nicolas en 1426. — De ce mariage vinrent :

1^o Jean de Maere.

2^o Nicolas de Maere.

3^o Pierre, qui suit.

4^o Philippe de Maere.

Et 5^o Isabelle de Maere.

Pierre de Maere, échevin de St-Nicolas en 1459 et 1464, épousa Catherine S'VREEN, avec laquelle il fonda, en 1485, en l'église de St-Nicolas, un anniversaire de vingt-deux gros et trois mesures de seigle par an. — Leurs enfants furent :

1^o Antoine de Maere.

2^o Mathieu de Maere.

3^o Martin, qui suit.

Et 4^o Masyne de Maere.

(1) Le dit Charles-Robert-Jean comte de Maelcamp fut créé marquis par lettres patentes du 21 décembre 1785. Dont un fils et une fille, morts sans laisser de postérité.

Martin de Maere, échevin de St-Nicolas en 1494, 1499, 1501, 1503, 1504, 1505 et 1511, maître des pauvres en 1504, épousa Isabelle HELLEGIERS, et en eut :

Pierre de Maere, marguillier et maître des pauvres de St-Nicolas en 1546 et 1554, échevin en 1542, 1546, 1547, 1552, 1553, 1555, 1556, 1565 et 1566. Il fut hoofdman du serment de St-Nicolas et de St-Sébastien, auquel il donna un petit livre de parchemin (?) en 1599. — Il épousa Isabelle STROOBANTS, fille de Jacques. De cette alliance vinrent :

1^o Jean de Maere, qui épousa N....

Et 2^o Marguerite de Maere, mariée à Jean VAN DER ELST.

Armes : *d'azur à une étoile à six rais d'or* (Fig. 1376).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 93.)

MAES.

I. Pierre Maes épousa Aleyde BLOEME, de laquelle il eut :

II. Jean Maes, qui épousa Gommerine DE MERLE, qui portait : *d'azur à trois merlettes d'or, aliis d'argent à trois merlettes de sable* (Fig. 1377), fille de Paul et de Gertrude DE PALME. — De cette alliance vint :

III. Jacques Maes, pensionnaire de la ville d'Anvers, puis conseiller du conseil de Brabant, qui épousa Aleyde DE LA TOUR-TASSIS, fille de Jean-Baptiste, chevalier, seigneur de Hemessen, général des postes de l'empire et de la monarchie d'Espagne, et de Christine (selon d'autres Catherine) DE WACHTENDONCK. — De ce mariage vinrent les huit enfants qui suivent :

1^o Engelbert Maes, rapporté ci-après.

2^o Charles Maes, doyen de la cathédrale d'Anvers en 1590, puis évêque d'Ypres en 1607, et ensuite évêque de Gand 1610. Il mourut le 21 mai 1612, à l'âge de 53 ans.

3^o Marie Maes (1), mariée à Pierre VAN DEN BOSCH, président du conseil de Namur, ensuite chancelier de Gueldres, mort en 1614. Leur fils Charles VAN DEN BOSCH fut évêque de Bruges, puis de Gand en 1660, et mourut le 6 avril 1665, après avoir testé le 4 novembre 1660.

4^o Marie Maes (2), alliée à Théodore DU FOURNEAU, chevalier, seigneur de Chapelle-St-Ulric, conseiller du conseil de Brabant.

5^o Jean-Baptiste Maes, rapporté après la postérité de son frère Engelbert.

6^o Jacques Maes, époux de Marie VAN BRECHT, fille de Gosuin et de Ger-

(1) D'après la *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1614-1630, par de Vegiano, p. 105; mais les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. V, p. 59, ne donnent pas le nom de baptême de cette dame.

(2) Cette Marie Maes, mentionnée dans les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. V, p. 39, ne se trouve pas dans le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 105. Sa place n'est pas ici, attendu qu'elle était fille de Philippe Maes, seigneur de Bodeghem et d'Ophem, et de sa première femme Françoise DE FOCCANT, mentionnés plus loin. (Voyez aussi ci-devant, p. 758, première ligne.)

trude DE BOCHOVEN. — De cette alliance vint Jossine Maes, alliée à Jacques BOISOT, capitaine, fils de Charles, conseiller du conseil privé.

7° Gommerine Maes, femme de Guillaume DE SALMIER.

Et 8° Philippe Maes, rapporté après la postérité de son frère Jean-Baptiste.

IV. Engelbert Maes, chevalier, pensionnaire de la ville d'Anvers, chef et président du conseil privé des Pays-Bas, mourut le 9 octobre 1630, à 85 ans, et gît dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, avec Pauline SCHOYTE, dame de Laecken, son épouse, décédée le 2 octobre 1618, à 65 ans (fille de Paul et d'Adrienne VAN KETS, dame de Laecken). — Les dits époux furent enterrés dans une chapelle, dédiée à S^{te}-Madeleine, dans le circuit du grand chœur de l'église de S^{te}-Gudule à Bruxelles (Voyez *le Théâtre Sacré de Brabant*, t. I, part. II, page 190), avec cette épitaphe :

Monumentum

D. ENGELBERTI MAES, *Equitis*
Sanctioris Regii Senatus Præsidis,

A Consiliis Status

Obiit 9 octobris 1630, ætatis 85,

et PAULINÆ SCHOYTÆ,

Ejus conjugis,

Obiit 2 octobris 1618, ætatis 65.

D'Engelbert Maes et de Pauline SCHOYTE naquirent les trois enfants qui suivent :

1° Jean-Baptiste Maes, seigneur de Steenkercke, Laecken, Diependael, etc., chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas, gentilhomme de la chambre des archiducs, mort le 27 juin 1667, à 81 ans, et fut enterré dans la dite chapelle de S^{te}-Madeleine, en l'église de S^{te}-Gudule à Bruxelles. Son inscription sépulcrale est ainsi conçue :

D. O. M.

Æternæ memoriæ

JOANNIS BAPTISTÆ MAES,

Equitis Ord. Militaris Sti Jacobi,

Toparchæ de Steenkercke, etc.,

Engelberti Equitis, Sanctioris Regii

Senatus Præsidis a Consilio

Status, etc.

Dominæ PAULINE SCHOYTE, filii,

Qui sacellum hoc extrui mandavit,

Et munificentissime dotavit,

Sibi, suisque ex sorore

Nepotibus et hæredibus

Monumentum,

Ac quotidie Sanctum Missæ

*Sacrificium, in animæ suæ
Parentumque solatium
In perpetuum hic offerri,
Ac tria Anniversaria
Celebrari voluit, et fundavit.
Obiit 27 Junii Ao. 1667.
Ætatis 81.
Requiescat in pace.*

Quartiers :

<i>Maes.</i>	<i>Schoyte.</i>
<i>Merle.</i>	<i>van Mechelen.</i>
<i>Tassis.</i>	<i>Kest.</i>
<i>Wachtendonck.</i>	<i>Sompeke.</i>

NOTA. La dite chapelle de S^{te}-Madeleine était très ancienne. Ce fut par Jean-Baptiste Maes ci-dessus qu'elle fut entièrement et somptueusement rebâtie, et ce seigneur lui laissa par testament plusieurs revenus annuels, ce qui fut continué par ses héritiers (Voyez le susdit *Théâtre Sacré de Brabant*, t. I, part. II, p. 190).

Jean-Baptiste Maes avait épousé, le 21 octobre 1615, Anne DE BLASERE, fille de Gérard et de Florence LE POYVRE, de laquelle il avait eu un fils unique, mort sans alliance le 9 novembre 1636.

2^o Adrienne Maes, laquelle fut mariée à Jean DELLA FAILLE, chevalier, seigneur de Nevele, et mourut le 22 janvier 1645, laissant postérité.

Et 3^o Hélène Maes, mariée : 1^o à Charles DELLA FAILLE, secrétaire des conseils d'état et privé; et 2^o, le 13 octobre 1637, à François DE HAVESKERCKE, seigneur de Watervliet, grand-bailli de Bruges, mort le 19 juillet 1650.

Postérité de Jean-Baptiste Maes, 3^o fils de Jacques et d'Aleyde DE LA TOUR-TASSIS, mentionnés ci-devant degré III, 5^o.

IV^{BIS}. Jean-Baptiste Maes, seigneur de Bouval et de la Loux, conseiller et avocat fiscal au conseil de Brabant, épousa Marie DE BOISSCHOT, sœur de Ferdinand DE BOISSCHOT, comte d'Erps, chancelier de Brabant, et fille de Jean-Baptiste DE BOISSCHOT, conseiller du dit conseil, puis du conseil privé, et de Catherine TRONCKE. Ces époux testèrent par acte passé devant Jacques van den Kerckhove, notaire à Bruxelles, le 19 mai 1618. — Leurs enfants furent :

1^o Jean Maes, qui suit.

2^o Louis Maes, légataire de son père et de sa mère en 1618, lequel ne vivait plus en 1628, et mourut sans avoir été marié.

3^o Guillaume Maes, aussi légataire de son père et de sa mère en 1618, mort sans alliance.

4^o Catherine Maes, laquelle testa le 25 septembre 1658, et mourut le 2 novembre 1660. Elle avait été mariée, par contrat du 13 mai 1617, à Gérard

DE BROUCKHOVEN, chevalier, seigneur de Bergeyck, Westerhoven et Rythoven, conseiller, receveur-général des aides au quartier de Bois-le-Duc, mort le 7 février 1638, et inhumé dans le chœur de l'église de St-Gomar de Lierre, où l'on voit son épitaphe.

5° Marie Maes, femme de Mathieu DE LA TOUR, commissaire des vivres, dont elle était veuve lors du testament de son père et de sa mère. Elle se remaria, avant le 9 juin 1628, à Robert TUCHER, chevalier, bourgmestre d'Anvers, veuf de Marie-Catherine DE BERCHEM, et ne vivait plus le 20 fév. 1658.

6° Jacqueline Maes, mariée, avant le 19 mai 1618, à Henri CLOCKMAN ou CLOCMAN, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, et veuve de lui avant le 10 septembre 1624.

7° Marguerite Maes, fille le 19 mai 1618, et femme, avant le 19 sept. 1624, de Conrard BODDENS, seigneur de Strazeele, mort bourgmestre du Franc de Bruges en 1638.

Et 8° Jeanne-Marie Maes, qui vivait encore sans alliance les 19 mai 1618 et 10 septembre 1624, et se maria depuis, sans enfants; 1° avec Philippe DE HAYNIN, seigneur de Legies; et 2° avec Philippe VAN DER STEGHEN, échevin de Bruxelles en 1635. Elle mourut avant le 8 octobre 1663.

V. Jean Maes, chevalier, seigneur de Bousval, de Longchamps et de la Loux, conseiller du conseil de Brabant, épousa Adrienne ASSELIERS, fille de Guillaume, conseiller du conseil de Brabant, et sœur de Robert, chancelier de Brabant. — De cette alliance vinrent :

1° Barbe Maes, dame de Longchamps, alliée à Philippe DE HERZELLES, chevalier, seigneur de Moensbroeck, Werchin, Facuwez et Boiselle, capitaine d'infanterie, puis drossard de Brabant.

Et 2° Anne-Marie (ou Marie-Anne) Maes, mariée à Gilles-Albert VAN MALE, chevalier, seigneur de Stockel, conseiller du conseil de Brabant, puis conseiller-commis aux causes fiscales du conseil privé, mort le 4 février 1671.

Postérité de Philippe Maes, fils cadet de Jacques et d'Aleyde DE TASSIS, mentionnés ci-devant, degré III, 8°.

IV^{TER}. Philippe Maes, chevalier, seigneur de Bodeghem et d'Ophem, président de la chambre des comptes du roi à Lille en 1618, mourut à Bruxelles le 18 octobre 1627. Il fut enterré dans l'église collégiale de St-Pierre de Lille, où l'on voit son tombeau, orné de huit quartiers. Il avait épousé, en premières noces, Françoise FOCCANT, morte le 17 février 1602; en secondes noces, Jacqueline VAN DER BEKEN, morte le 29 mars 1603, fille de Thierry, seigneur de Neuf-Ruë et d'Ophem, conseiller et receveur-général des Etats de Brabant, et de Marie DE GILBERT, et veuve de Michel WOUTERS, greffier des finances; et, en troisièmes noces, Anne PIERMONT, veuve de Louis BODDENS,

seigneur de Strazeele, et mère de Conrard BODDENS, dont nous avons parlé ci-devant. — Des deux premiers mariages vinrent (1) :

1° Nicolas Maes, qui suit.

2° Jean-Baptiste Maes, chevalier de l'ordre de Malte, par réception du 10 mars 1618.

3° Jacques Maes, chevalier, pensionnaire des Etats de Brabant, mort le 24 mai 1649 et enterré aux Dominicains à Bruxelles. Il avait épousé, en premières noces, Marie DE CRONENDAEL, et, en secondes noces, Marie BOURGEOIS, laquelle lui survécut jusqu'au 16 janvier 1665. Il fut inhumé, ainsi que cette dernière femme, dans le chœur de l'église des Dominicains, à Bruxelles, devant l'autel de Notre-Dame, sous une pierre sépulcrale de marbre blanc, avec cette épitaphe :

D. O. M.

JACOBUS MAES, *Eques, ordinis Brabantie
a Conciliis et Secretis.*

Et MARIA BOURGEOIS conjuges.

Obierunt ille XXIV Maii M.DC.XLIX.

Hæc XVI Januarii M.DC.LXV.

Et CAROLINA DE CORTE, uxor NICOLAI MAES,

Equitis, Toparchæ d'Ophem, Regi a

Consiliis Finantiarum, Obiit XXX

Decembris M.DC.LXXIX.

Requiescant in pace.

Dans la même église se remarque encore cette inscription :

Monumentum

D. JACOBI MAES, Equitis, Consiliarii et

Graphiarii D.D. Statuum Brabantie.

Et

MARIÆ DE BOURGOIS conjugis.

Qui fundarunt duo anniversaria et

tres Missas per hebdomadam perpetuas.

Obiit ille 1649. hæc vero 1665.

4° Lancelot Maes, doyen de Beaupré.

5° Marie Maes, mariée, par contrat passé à Bruxelles le 25 septembre 1598, à Théodore DE FOURNEAU, chevalier, seigneur de Wildere et de la Chapelle-S^t-Ulric, conseiller du conseil de Brabant, dont elle fut la première femme.

Et 6° Catherine Maes, mariée, en premières noces, à Pierre DE LA TORRE Y QUINTANADUENAS, et, en secondes noces, à Henri DE SMET, bourgmestre d'Alost.

(1) La *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1614-1650, p. 107, dit que du 1^{er} lit naquirent : Jacques, Nicolas, Jean-Baptiste, Lancelot, Marie et Catherine Maes, tandis que les *Fragments généalogiques*, t. V, p. 40, donnent pour enfants du 1^{er} lit Nicolas et Jean-Baptiste Maes, et du 2^d lit Jacques Maes.

V. Nicolas Maes, seigneur d'Ophem, gentilhomme de la maison de l'archiduc Albert en 1621, puis conseiller et maître extraordinaire (ordinaire?) de la chambre des comptes à Lille, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'an 1626. Il épousa Claudine DE SEVERY (SIVORI), fille d'Everard, seigneur de St-Amand, capitaine et lieutenant-gouverneur de Namur, et de Marie D'ARGENTEAU. — De cette alliance naquirent :

1° Nicolas, qui suit.

2° Claude Maes, lieutenant-bailli de la ville de Gand en 1677. Il épousa Jeanne ROMMEL, mais on ignore s'il en eut des enfants.

3° Charles Maes, chevalier, seigneur de Noortvelde, premier échevin de la ville de Gand, fut créé chevalier par lettres du 23 mai 1678, mourut le dernier hoir mâle de sa famille le 9 décembre 1706, et fut enterré à Notre-Dame-lez-St-Pierre, à Gand. Il avait épousé, sans enfants, Anne VAN CALOEN, fille de chrétien, chevalier, bourgmestre du Franc de Bruges, et de Jeanne ROMMEL. Elle mourut le 24 octobre 1694, et fut également enterrée dans l'église de Notre-Dame-lez-St-Pierre, à Gand. Leur pierre tombale en marbre blanc, devant le grand-autel, porte l'épitaphe et les huit quartiers suivants :

*Chy gist messire CHARLES MAES, chlr.,
seigr. de Noortvelde, par différentes fois
premier eschevin de cette ville, trespasa dernier
hoir masle du nom et armes de sa maison le
neuf décembre M.DCC.VI. et dame ANNE DE
CALOEN sa compne. trespasa le XXIIII octobre
M.DC.XCIIII de leur vivant et après leur
mort ont bénéficié cette église et ordonné
un de profundis journalier.
Requiescant in pace.*

Quartiers :

<i>Maes.</i>	<i>de Severy.</i>
<i>Tassis.</i>	<i>Blanchedames.</i>
<i>Focant.</i>	<i>Argenteau.</i>
<i>de Wesele.</i>	<i>Groesbeck.</i>

Et 4° Marie-Jacqueline-Antoinette Maes, mariée à Henri-François DE MARESCHAL, colonel au service d'Espagne.

VI. Nicolas Maes, seign^r d'Ophem, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas et intendant des fortifications de Flandres, épousa Caroline DE CORTE, qui mourut le 30 décembre 1679. Cette dame était fille de Louis DE CORTE, chevalier, seigneur d'Oostkercke, d'Ogierlande, de Jonckershove et de Ter-Vesten, conseiller de l'amirauté suprême, mort le 18 novembre 1675, et d'Adrienne BOOT, sa première femme. — Du dit mariage vinrent :

1° Jeanne-Marie Maes, mariée à Pierre-Martin DE PAEPE, conseiller du conseil de Brabant.

Et 2^o Barbe-Caroline Maes, mariée à Henri-François Boot, seigneur de Velthem et de Sombeke, son oncle à la mode de Bretagne.

On trouve encore :

Une Isabelle Maes, épouse de Jacques VAN BUEREN.

Une Isabelle Maes, épouse de Joseph DE BOUSIES, seigneur d'Escarmaing, Préau, etc.

Et un Arnould Maes, qui épousa Claire VAN DER LINDEN, et en eut Aleyde Maes, alliée, en premières noces, à François VAN LEUGENAGHE, et, en secondes noces, à messire Olivier DE NIEULANT.

Epitaphe qui se trouve dans l'église de St-George, à Anvers :

D. O. M.

*Monumentum D. GUILIELMI MAES,
Domini de Sevenberghen, Ranst et Milleghem,
qui obiit XII novemb. MDC.XVI. ejusque
conjugis d. Margaritæ de Nieuwenhuisen,
quæ obiit X octob. M.DC.X. optimis parentibus
p. c. mæstissimus filius d. JOANNES MAES,
dominus prædictorum locorum nec non comitatus
de Cantecroy, Mortsel et Edelghem.*

R. I. P.

Dans l'église de St-Jacques, à Anvers, au circuit derrière le grand-autel, sur une pierre sépulcrale, se trouve l'inscription suivante :

*Et memoriæ clarissimi viri D. Laurentii
VAN DEN EYNDE, J. U. L. quem Embrica genuit,
Hollandiæ Australis, Thila, Bommelium, etc.
pro Rege Quæstorem habuit, Antverpia
morientem excepit VI. kal. Octobris M.DC.XL.*

et

*D. ANNÆ MAES conjugis ejus, Matronæ
lectissimæ, cui Sylvaducis vitam, Antverpia
Sepulchrum dedit.*

Quartiers :

*van den Eynde.
Outshoren.*

*Maes.
Grouwers.*

Dans l'église de St-George, à Anvers, se trouve, sur un monument sépulcral de marbre, magnifiquement taillé, l'építaphe suivante :

D. O. M.

*Memoriæ præclari viri D. FRANCISCI DE RAET
è nobili antiquo stemmate apud Gelros oriundi,
hic vero ut Egenos juvaret mortuus,
qui eis succurerat vivus, X. florenorum millia
pauperibus hoc loco alendis pia munificentia legavit.
D. MARGARETA MAES, quæ mariti benemerentis
suæque, ac suorum animæ salut. Sacrum
perpetuum hac in œde fundavit, hoc monumentum P. C.
Decessit ille Ao. salut. M.DC.XXXIII.XI kal. Augusti.
Uxor ejus vixit LXII. migravit ex hac vita Ao.
Salut. M.DC.XLV.XIX. kal. Februarii.*

Dans l'église des Dominicains, à Anvers, se trouve, sur une pierre sépulcrale, à la grande nef, l'építaphe suivante :

*Hier leet begraeven den
Eersaemen CHRISTOFFEL SPEECKBOUWER,
sterft 17 september 1622,
ende jouffrouw REICH MAES,
syne huysvrouwe,
sterft 23 december 1633.*

Dans l'église de St-Gommar, à Lierre, se trouve, sur une pierre sépulcrale, au milieu du grand-chœur, cette építaphe :

*Hier leet begraeven Joncker GEERARD
VAN BROECKHOVEN,
in zyne leven Heere van Bergeyck,
Westerhoven, Riethoven, etc., sterft den
7 February 1638.
Ende Jouffrouw CATHARINA MAES
syne huysvrouwe, sterft den ...*

Quartiers :

Broeckhoven.

Maes.

van Doorne.

Tassis.

van Woert.

Boisschot.

van den Oever.

van den Tronck.

La famille Maes porte pour armes : de sable à deux quintefeuilles d'argent, l'une en chef sur le second quartier, et l'autre sur la pointe de l'écu; au franc canton d'or, chargé d'un double roc d'échiquier de gueules. Cimier : un vol de sable, chaque aile chargée d'une quintefeuille d'argent (Fig. 1378).

(*Nob.*, pp. 217 et 493; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 104; *Fragm. géneal.*, t. V, p. 38.)

MAES.

Luc Maes, avocat au conseil de Flandres, épousa Anne BAERT, de laquelle il eut : Jean-Baptiste Maes, domicilié à Gand, anobli par lettres du roi Philippe IV du 19 décembre 1664. Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, et d'une doloire, posée en fasce du même, en pointe. Cimier : une étoile d'or, entre un vol d'azur et d'or* (Fig. 1379).

(Nob., p. 432; Nouv. vrai Suppl., p. 146.)

DE MAHIEU.

I. Pierre-Jacques de Mahieu épousa à Anvers, en 1505, Livine VAN SANTVOORT, et en eut :

1° Léon, qui suit.

2° Jean de Mahieu, récollet, nommé évêque de Deventer, lequel fut cruellement traité par les Huguenots à Audenarde au mois d'octobre 1572, et mourut le 10 mai 1577.

3° Jacques de Mahieu, qui épousa Barbe DE HAENA ou D'HAEVA, et en eut : Nicolas de Mahieu, lequel, par Marguerite DE SANTVOORT, son épouse, fut père de :

A. Nicolas de Mahieu, mort à Anvers en 1615.

Et B. Catherine de Mahieu, mariée à Vincent VAN HOVE, seigneur féodal d'Altena, fils de Jean, seigneur du dit lieu, et de Marie VAN DEN CRUYCE, dont postérité.

Et 4° Pierre de Mahieu, qui épousa à Anvers Elisabeth DE HERTOGHE, fille de Jean, et d'Elisabeth VAN HUYS, et gît avec elle aux Dominicains.

II. Léon de Mahieu, qui épousa, en 1555, Marie DE METZ, fille de Jean et de Catherine ou Marguerite VAN DEN BROECKE, par laquelle il fut père de :

1° Jean, qui suit.

2° Michel de Mahieu, fondateur de la chapelle de Notre-Dame des Anges.

3° Louis de Mahieu, premier collateur de Notre-Dame des Anges.

4° Barbe de Mahieu, mariée à N...., dont viennent ceux D'AMAIDE ou HAMAIDE.

Et 5° George de Mahieu, rapporté après la postérité de son frère Jean.

III. Jean de Mahieu, qui épousa, en 1592, Claire STALINS, fille de George et d'Anne-Marie DELVAEL. — Leurs enfants furent :

1° Léon, qui suit.

2° Marie de Mahieu, épouse de Lucas DE WINDELE, laquelle portait : *d'or à 3 quintefeuilles ou roses de gueules, percées du champ*.

3° George de Mahieu, à Ath, lequel, par Catherine VAN RHODE, ex-mâtre DE LATRE, son épouse, qui portait : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même* (Fig. 1380), fut père de :

A. Marie-Claire de Mahieu, alliée à Pierre DE BERLAERE, amman de la ville de Gand, fils de Charles, mort en 1620, et d'Isabelle NEYT.

B. Jean-François de Mahieu, époux de Françoise DE WINDELE. — De ce mariage vinrent : *a.* Ignace de Mahieu, mort sans alliance; *b.* Pierre de Mahieu, aussi décédé en célibat; *c.* Marie-Catherine de Mahieu, morte fille dévote en 1742; et *d.* Marie-Françoise de Mahieu, fille dévote à Gand.

Et C. Barbe-Catherine de Mahieu, femme de Catherine VALCKE, seigneur de Hoetzeele, qu'elle rendit père de Pierre VALCKE, seigneur du dit Hoetzeele, mort sans alliance en 1710; de Marie VALCKE, dame de Hoetzeele, mariée, en 1701, à Philippe-Dominique PAPEJANS-DE MORCHOVEN, dit VAN DER STREPEN, anobli et créé chevalier en 1718, conseiller du conseil en Flandre, et d'Anne VALCKE, morte en 1711, ayant été mariée, en 1709, à Charles-Philippe MAELCAMP.

Et 4° Jean de Mahieu, mari de Jossine STALINS, morte le 17 sept. 1695, âgée de 93 ans, fille de Luc et de Marie DE WINDELE. — De cette alliance :

A. Marie-Barbe de Mahieu, alliée, en 1672, à George ROMBAUT, avocat du conseil en Flandres.

Et B. Jean-Baptiste de Mahieu, avocat du dit conseil, mort le 3 mars 1719, et enterré à Saint-Bavon à Gand, ayant épousé Jeanne-Marie ROMBAUT, fille de George et de Jeanne VAN DER GOES, et sœur du susdit George. — Des dits époux eurent dix enfants, savoir :

a. Marie-Barbe de Mahieu, née le 10 janvier 1672.

b. Jeanne-Marie de Mahieu, jumelle de Marie-Barbe, née le 10 janv. 1672.

c. Claire-Thérèse de Mahieu, née le 12 août 1675.

d. Françoise-Lucie de Mahieu, née le 5 février 1677, mariée à Jacques KERVYN, avocat, fils de François.

e. Jean-Baptiste de Mahieu, prêtre, mort en 1743, enterré dans l'église de St-Bavon à Gand.

f. George-Dominique de Mahieu, mort, peu de temps après sa naissance, en 1678.

g. Catherine de Mahieu, née le 7 septembre 1679.

h. George-Dominique de Mahieu, né le 25 avril 1681.

i. Michel de Mahieu, né le 16 mars 1684.

Et *j.* Marie-Anne de Mahieu, née le 30 janvier 1685.

IV. Léon de Mahieu, conseiller et lieutenant civil à Gand, épousa, en 1621, Isabelle VAN RHODE, sœur de la dite Catherine, femme de son frère George. — De ce mariage naquirent :

1° Léon-François, qui suit.

2° Marie de Mahieu, mariée à Jean DE MAHIEU, fils de Louis, morte en 1715.

3° Hubert de Mahieu, prêtre.

4° Agnès de Mahieu, qui fonda les Ursulines à Gand, en 1669, sous le nom de mère Angèle.

Et 5^o Michel de Mahieu, qui de Marie DE MAHIEU, fille de Louis, son épouse, eut trois enfants, savoir :

A. N.... de Mahieu, morte sans alliance.

B. N.... de Mahieu, aussi morte sans avoir été mariée.

Et C. Michel de Mahieu, maître des postes à Gand. Il épousa Hélène-Marie VAN DEN CRUYCE, fille de Passchier-Ignace, bourgmestre d'Anvers, et d'Isabelle-Marie VAN DEN CRUYCE, sa cousine. — De cette alliance vinrent quatre filles, savoir :

a. N.... de Mahieu, fille.

b. N.... de Mahieu, directrice de la posterie à Gand, morte sans alliance.

c. N.... de Mahieu, morte à marier en 1759, enterrée à Willebroeck.

Et d. N.... de Mahieu, religieuse thérésienne à Willebroeck.

V. Léon-François de Mahieu, conseiller et lieutenant civil de la ville de Gand, épousa, en 1661, Catherine-Françoise VAN DEN BROECKE, fille d'Antoine, seigneur de Terbeken, receveur-général de la châtellenie d'Audenarde, anobli en 1668, et de Wilhelmine DELVAEL. Il fut enterré dans l'église de St-Bavon à Gand, — Ses enfants furent :

1^o Antoine-Léon, qui suit.

2^o Léon-François de Mahieu, prieur de Waerschoot, en 1719.

3^o Léon-Dieudonné de Mahieu, religieux de St-Pierre-lez-Gand.

Et 4^o Marie-Eléonore de Mahieu, fille dévote à Audenarde.

VI. Antoine-Léon de Mahieu, seigneur de Warelles, bourgmestre d'Ath, fut créé chevalier du St-Empire et obtint des supports, pour lui et toute sa posterité mâle, par diplôme de l'empereur Charles VI du 18 octobre 1715, enregistré dans la matricule de l'empire. Il fut le premier de sa famille, qui porta : *d'or à trois roses de gueules, boutonnées et feuillées d'argent*, qui sont les armes DE WINDELE, à Audenarde (Fig. 1381). Il épousa, en 1686, Marie-Jeanne DE MARTIN, morte en 1737, et en eut :

1^o Jean-Baptiste-Florentin de Mahieu, qui suit.

2^o Marie-Jeanne-Catherine-Charlotte de Mahieu, morte le 5 septembre 1733, ayant épousé, le 18 septembre 1725, Jean-Albert DE BEELEN, chevalier, seign^r de Bertholff, conseiller de l'empereur Charles VI, et auditeur-général des troupes aux Pays-Bas.

3^o Michel-Louis de Mahieu fut créé chevalier, et obtint des supports par lettres du 15 juin 1740. Il fut aussi capitaine et adjudant-général de la cour à Bruxelles, marié, en 1726, avec Marie-Anne-Rose L'ALLEMAND, fille de Ferdinand et d'Agnès TACQUENIER. Leur fils unique, Jean-Ferdinand-Louis-Antoine de Mahieu, fut créé chevalier.

4^o Eugénie-Thérèse de Mahieu, épouse de Frédéric DE BEELEN, échevin et bourgmestre d'Aix-la-Chapelle.

5^o Léon de Mahieu, récollet.

6^o Albert de Mahieu, mort à marier.

7° Antoine-Léon de Mahieu, mort aussi sans hoirs.

8° Léonore-Véronique de Mahieu, morte sans alliance.

9° Marie-Anne-Florence-Louise de Mahieu, aussi décédée sans avoir été mariée.

Et 10° Christine de Mahieu, morte également en célibat.

VII. Jean-Baptiste-Florentin de Mahieu, mayeur de la ville d'Ath, mourut le 31 décembre 1765, ayant épousé, en premières noces, en 1713, Marie-Thérèse BERNARD, décédée sans postérité, et, en secondes noces, Anne-Marie-Josèphe BILOCZ, de laquelle sont nés.

1° Antoine-Joseph de Mahieu, seigneur de Diestvelt.

Et 2° Florent-Jean-Marie, qui suit :

VIII. Florent-Jean-Marie de Mahieu, épousa Jeanne-Isabelle-Florence CHARLEZ.

De ce mariage vint :

1° Nicolas-Florentin-Joseph de Mahieu.

2° Agnès-Catherine-Josèphe de Mahieu.

Et 3° Pierre-Antoine-Joseph de Mahieu.

Postérité de George de Mahieu, fils cadet de Léon et de Marie DE METZ, mentionnés ci-devant, au degré II, 5°.

III^{BIS}. George de Mahieu épousa Jeanne STALINS, fille de Luc et de Marie DE WINDELE, de laquelle il eut :

IV^{BIS}. Louis de Mahieu, mari de Barbe STALINS, fille de George et d'Anne-Marie DELVAEL. De cette alliance :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marie de Mahieu, épouse de Michel de Mahieu, fils de Léon, mentionné ci-devant.

V^{BIS}. Jean de Mahieu épousa Marie DE MAHIEU, morte en 1715, fille de Léon et d'Isabelle VAN RHODE. Cette dame, étant veuve, fut anoblie avec son fils unique, Léon de Mahieu, par lettres du roi Charles II du 6 juin 1690. Le dit Léon suit :

VI^{BIS}. Léon de Mahieu, seigneur de Mortières, Westacker, Mullewalle, Ter-Assel, etc., mourut le 4 avril 1743, et gît à St-Bavon à Gand, avec Marie-Catherine COLINS, son épouse, morte le 29 décembre 1725. Leurs enfants furent :

1° Marie-Justine de Mahieu, femme de Jean-George VAN HAMME, bailli de la prévôté de Bruges.

2° François-Raymond, qui suit.

3° Angéline de Mahieu, mariée : 1° à N... D'HEYNE, dont un fils, mort sans alliance; et 2° à Joseph DE GHELLINCX, seigneur de Tollenaere.

4° N... de Mahieu.

5° Thérèse de Mahieu.

Et 6° Marie-Louise de Mahieu, sans alliance.

VII^{BIS}. François-Raymond de Mahieu, seigneur de Mortières, Westaker, Mulletwalle, Ter-Assel, etc., mourut en 1761, et git à St-Géri, avec Françoise VAN DER MEEREN, son épouse, morte en 1760, fille de N... VAN DER MEEREN, seigneur d'Oudenhoven, avocat au conseil en Flandres. — De cette alliance vinrent :

1^o Marie-Eléonore de Mahieu, dame de Mortières, etc., qui épousa, le 20 janv. 1756, André-Charles-Emmanuel ODEMAERE, fils de Bernard-François et de Marie-Anne-Josèphe ROMBOUT.

2^o Marie-Lucie de Mahieu.

Et 3^o Angéline de Mahieu, laquelle a épousé, en 1760, Jean-Baptiste WOUTERS, seigneur de Terweerde, échevin de Gand.

REMARQUES. On trouve que Jean de Mahieu, bourgmestre d'Ath (Voyez ci-devant au degré III), époux de Claire STALINS, était fils de George et de N...., et non de Léon de Mahieu et de Marie DE METZ.

Un Josse de Mahieu épousa Jeanne STALINS, fille de Luc et de N...., morte le 23 septembre 1667, âgée de 73 ans. — De ce mariage naquit :

Françoise Mahieu, morte le 3 mai 1707, étant veuve, depuis le 20 juin 1688, de Corneille d'HULST, échevin de Gand, comme conste par deux sépultures qui se trouvent aux Dominicains à Gand. — La première devant l'autel de St-Dominique, avec l'épitaphe suivante :

Vrye sepulture van
Joff. JOANNA STALINS, f^a d'heer Lucas,
weduwe van wylent d'heer JOOS MAHIEU,
overleden den 23 september 1667, oud 73 jaeren,
mitsgaders voor haerlieder kinderen en descendenten.
Gy Leser die hier passeert, bidt voor de ziele (1).

La deuxième, devant le banc de communion, porte cette inscription :

Vrye sepulture
van d'heer CORNELIS D'HULST, in syn leven
schepenen van beede de bancken deser stede
van Gendt, die overleet den 20 juny 1688,
ende Jo^e FRANÇOISE MAHIEU, f^a d'heer Joos,
syne huysvrouwe, overleden den 3 mey 1707.
Bidt voor de zielen (2).

La famille DE MAHIEU porte pour armes : écartelé, aux 1 et 4 d'or à trois merlettes

(1) Franche sépulture de dame Jeanne Stalins, fille du seigneur Lucas, veuve de feu le sieur Josse Mahieu, décédée le 23 septembre 1667, âgée de 73 ans, ainsi que de leurs enfants et descendants. Vous lecteur qui passez ici, priez pour l'âme.

(2) Franche sépulture du sieur Corneille d'Hulst, en son vivant échevin de deux bancs de cette ville de Gand, qui mourut le 20 juin 1688, et dame Françoise Mahieu, fille du sieur Josse, son épouse, morte le 5 mai 1707. Priez pour les âmes.

de sable; aux 2 et 3 de gueules à trois maillets d'argent. Cimier : une merlette de l'écu entre un vol d'or et de sable (Fig. 1382).

Antoine-Léon de Mahieu, mentionné ci-devant au degré VI, fut, comme il a été dit, le premier de sa famille qui porta d'or à trois roses de gueules, boutonnées et feuillées d'argent, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or. Lambrequins d'or et de gueules. Cimier : un vol d'or.

(Nob., pp. 564, 646 et 807; *Vrai Suppl.*, p. 215; *Nouv. Vrai Suppl.*, pp. 177 et 206; *Fragm. généal.*, t. 1, p. 212.)

DE MAHY.

Nicolas-Corneille-François de Mahy, avocat au conseil de Namur et fiscal des bois et forêts de la même province, fut anobli par lettres du 6 juin 1744. Il portait pour armes : d'or au chevron d'azur, accompagné de trois branches de de sinople (Fig. 1383).

(Suite du *Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1686-1762, p. 257; *État armorial*, p. 25.)

DE MAIGRET.

François-Servais-Joseph de Maigret, ancien capitaine au régiment de Ligne, infanterie, obtint des supports et le titre de comte, applicable sur telle terre qu'il choisirait, sous le nom de Maigret, par lettres du 6 décembre 1756.

Armes : écartelé, au 1 d'or à la double aigle éployée de sable, au 2 d'or au lion de sable, au 3 d'argent au lion de gueules, au 4 de gueules aux deux bâtons nouveaux passés en sautoir; sur le tout, d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 besants du même (Fig. 1384).

(Suite du *Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 291; *Etat arm.*, p. 26.)

DE MAILLERY.

Pierre de Maillery, né en Artois, fut anobli par lettres du 27 mai 1607, entérinées à Lille le 31 mai 1608. Il portait pour armes : d'argent à un merle de sable, membré d'or (Fig. 1385).

(Nob., p. 146.)

DE MAILLY.

Adrien de Mailly, seigneur de Ravensberghe, Bours, etc., fut qualifié, par le roi de France François I, son chevalier et bien aimé cousin, dans un acte du 24 fév. 1519. Il épousa Françoise DE BAILLÆUL, laquelle lui apporta en mariage, le 19 oct. 1503, la seigneurie de le Quesnoy, en Flandres, sur la Deule près de Lille, avec celle de Grigneuseville. — De ce mariage vint :

Edme de Mailly, seigneur de Haucourt et de St-Léger, gouverneur d'Yvoy et capitaine de mille hommes de pied. Il épousa, en secondes noces, Gabrielle d'ONGNIÉS, dame du Quesnoy et du Pan en Boulonnois, de laquelle il eut :

Louis de Mailly, seigneur du Quesnoy, créé chevalier par lettres du roi Philippe II du 15 mai 1596, et décédé le 25 mars 1624. Il laissa de sa femme, Anne DE MELUN-DE COTTES, Philippe qui suit.

Philippe de Mailly, vicomte d'Eps, seigneur du Quesnoy, Blangis et Biures-au-Bois, obtint en sa faveur l'érection en marquisat de la terre du Quesnoy, par lettres du roi Philippe IV du 25 avril 1661. Il avait épousé, le 14 octobre 1619, Alberte DE GAND, dite VILAIN, morte le 4 juillet 1637, fille de Jacques-Philippe, comte d'Isenghien, et d'Elisabeth DE BERGHES, sa deuxième femme. — De cette alliance naquit :

Guillaume de Mailly, marquis du Quesnoy, vicomte d'Eps, etc., marié : 1^o, le 7 février 1661, à Isabelle-Marguerite-Caroline DE CROY, fille de Philippe-Emmanuel, comte de Solre, chevalier de la Toison d'or, et d'Isabelle-Claire DE GAND-VILAIN ; 2^o à Isabelle-Marguerite DE LONGUEVAL-BUQUOY. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Isabelle-Philippe-Thérèse de Mailly, mariée à Louis-Herman-François comte DE MILLENDONCK et du St-Empire, qu'elle fit père de Marie-Marguerite-Louise DE MILLENDONCK, qui fut mariée, le 15 juillet 1716, à Philippe-Alexandre-Emmanuel DE CROY, prince de Solre (Voyez ce nom).

(Du 2^d Lit.)

Et 2^o Isabelle-Marguerite-Ruffine de Mailly, mariée, le 5 mai 1689, à Charles-Antoine DE LA HAYE, comte de Heseque. De ce mariage vint : Isabelle-Marguerite DE LA HAYE, comtesse de Heseque, dame de Radinghen, etc., mariée à Charles-Alexandre DE FRANCE, baron de Vaux, père de Charles-Alexandre-Antoine-Joseph DE FRANCE, et de Marie-Thérèse-Gertrude DE FRANCE, femme de Charles-Alexandre DU RIETZ, comte de Willerval, seigneur de Barâtre, Frevillers, etc.

Armes : *d'or à trois maillets de sinople* (Fig. 1386).

Un Ferry de Mailly, seigneur de Talmas, Buire-au-Bois et Saint-Quin, fut armé chevalier par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, au siège de Compiègne en 1430.

(*Nob.*, pp. 105 597 ; *Suppl. au Nob.*, p. 5 ; *Vrai Suppl.*, p. 57 ; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 45 et 158 ; *Mélang. de Généal.*, p. 56.)

LE MAIRE.

Thomas le Maire, conseiller et lieutenant de la gouvernance et souverain bailliage de Douay et Orchies, fut anobli avec Jacques et Françoise le Maire, ses enfants légitimes, procréés de Catherine DE TENREMONDE, son épouse, par lettres du 12 août 1592, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'argent à un merle de sable* (Fig. 1387).

(*Nob.*, p. 90.)

LE MAIRE.

Martin le Maire fut anobli par lettres de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 497.)

LE MAIRE.

Robert le Maire (le *Nob. des P.-B.*, par de Vegiano, dit par erreur le Marié), argentier de la ville d'Arras, fut anobli par lettres du 12 juin 1596. Il portait : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné de 3 étoiles mal ordonnées du même* (Fig. 1388).

(*Nob.*, p. 105; *Vrai Suppl.*, p. 57; *Mélang. de Généal.*, p. 56.)

LE MAIRE.

N... le Maire, qui portait pour armes : *d'or au chef de gueules, chargé de 3 coquilles d'argent, rangées en fasce* (Fig. 1389), obtint décoration d'armes par lettres du 25 août 1770.

(*Etat armorial*, p. 25.)

LE MAIRE.

Une famille de ce nom, en la Franche-Comté, porte : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même, deux en chef et une en pointe; au chef du même chargé de 3 roses de gueules* (Fig. 1390).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 164.)

DE MAISIÈRES.

Jacques de Maisières, chevalier, prévôt de Valenciennes, épousa Anne DE VOERY, d'une illustre maison du duché de Milan. — De ce mariage vint Jacques-François de Maisières, écuyer, seigneur de Trit, natif de Valenciennes, lequel fut créé chevalier par lettres datées de Madrid du 13 avril 1672. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules; aux 2 et 3 d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1391).

(*Nob.*, p. 460; *Vrai Suppl.*, p. 185.)

LE MAITRE.

François le Maître fut créé chevalier par lettres de l'an 1665.

(*Nob.*, p. 442.)

MAITRE-DE BAY.

Louis Maître, seigneur de Sornai, Ugier et Bay, d'une famille de Salins, titré chevalier par le roi d'Espagne, mort gouverneur des forts de Salins, épousa Jeanne POURTIER-D'AIGLE-PIERRE, de laquelle il eut :

1° Jean-François, qui suit.

2° Ferdinand Maître, major du régiment du marquis de Bay, son frère. Il a laissé un fils, qui était, en 1737, gouverneur de Fraga.

Et 3° Alexandre Maître-de Bay, seigneur de Laer, lieutenant-général des armées et premier lieutenant des gardes du corps du roi Philippe V, qui, en récompense

de ses services, l'éleva à la dignité de marquis de Bay, applicable à quelque terre et seigneurie qu'il choisirait, tant pour lui que pour ses descendants mâles et femelles, par lettres données à Madrid le 23 juillet 1704. Il mourut chevalier de la Toison d'or et vice-roi d'Estramadure le 14 novembre 1715, ayant épousé Cécile DE WISSENKERCKE, née à Louvain le 7 septembre 1670. De ce mariage vint une fille, qui fut mariée au marquis DE TEXALA, et un fils, Isidore marquis de Bay, seigneur de Laer, lieutenant-général des armées de S. M. C., inspecteur d'infanterie et colonel du régiment de Flandres, marié à la fille du marquis DE LA QUINTANA.

Jean-François Maître, seigneur de Sornai et d'Ugier, épousa Claudine DE PILLOT-DE CHENECEY, de laquelle il eut :

Louis Maître, seigneur de Sornai et d'Ugier, qui épousa N... BAINARD. — De cette alliance naquit :

Bénigne Maître, seigneur de Sornai et d'Ugier, capitaine au service d'Espagne dans le régiment de Flandres.

(*Nob.*, p. 620.)

MALAPERT.

Philippe-Ignace Malapert fut anobli par lettres de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 498.)

DE LE MALAYSE.

Arnould de le Malayse eut pour fils :

Henri de le Malayse, seigneur de Lavoir, chevalier, lequel épousa, en 1438, Jeanne DE DONGELBERGHE. De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Alyt de le Malayse, mariée à Baudouin-Smale DE BROSBERGE, seigneur de Rouxmiroir, fils de Baudouin.

Jean de le Malayse, chevalier, fit le relief de la terre de Dongelberghe par le trépas de messire Louis seigneur DE DONGELBERGHE, son oncle, le 21 sept. 1470. Il épousa Marie DE BROSBERGE. Ses biens furent confisqués de la part de Maximilien, roi des Romains, pour avoir tenu le parti des Français avec les Liégeois; ils furent depuis rendus à ses enfants. De la dite alliance naquirent :

1° Jean, qui suit.

2° Catherine de le Malayse, alliée à Rasse DE CORSWAREM, seigneur de Niel et de Malewe, environ l'an 1499.

3° Marie de le Malayse, femme de Jean-Waldoir DE MODALE.

Et 4° Jeanne de le Malayse, épouse de Melchior DE VOS.

Jean de le Malayse, chevalier, seigneur de Dongelberghe et de Fay, épousa Madeleine, fille de Rasse DE DONGELBERGHE, seigneur de Longchamps, et mourut en 1518. Elle se remaria avec Guillaume D'ARGENTEAU, seigneur d'Esseneux, veuf de Marie D'ALSTEREN, dite DE HAMAL. Du dit mariage vinrent :

1° Françoise de le Malayse, dame de Dongelberghe, épousa Guillaume D'ARGENTEAU,

fils de son beau-père. Elle releva le bien de Nouvelle par la mère de sa mère le 18 mai 1543, et mourut en 1571.

Et 2° Anne de le Malayse, laquelle fut mariée à Jean DE HOSDEIN (DE HOSDAIN?), sans enfants. Elle possédait le bien de Lavoir, qu'elle donna à sa sœur.

La famille DE LE MALAYSE, porte : *d'argent à trois chaperons de gueules, accompagnés en abîme d'un écusson d'or à 3 fasces de gueules* (Fig. 1392).

(Fragm. généal., t. IV, p. 80.)

DE MALDEGHEM.

La très noble et ancienne maison DE MALDEGHEM est citée parmi les plus nobles du comté de Flandres dès le XIII^e siècle. La terre de ce nom est tombée dans la famille DE HALEWYN.

Philippe, III^e du nom, seigneur de Maldeghem, etc., épousa : 1° Marguerite DE HALEWYN, et 2° Marguerite DE GISTELLES (DE GHISTELLES). Il eut un fils bâtard, nommé Roeland, qui suit :

Roeland bâtard de Maldeghem, seigneur de Rar, épousa Elisabeth DE STOPPELAER, de laquelle il eut :

Roeland de Maldeghem, échevin du Franc de Bruges, mari, en premières noces, de Catherine LAMBRECHTS, morte en 1506, fille de Jean et de Jossine HAUWEEL, dame de Lettebrouck, et, en secondes noces, de Jeanne D'OSTREELS. — Du 1^{er} lit naquit :

Josse de Maldeghem (1), bailli de Maldeghem, qui acheta la seigneurie de Leyschot à Philippe, V^e du nom et dernier hoir mâle légitime de la maison DE MALDEGHEM, lequel légua ses biens au seigneur de Houtkercke, de la maison DE HALEWYN, n'ayant plus personne de sa famille, comme conste par la dite donation et par les lettres d'achat de Leyschot, où il est dit qu'il vend la dite terre de Leyschot à Josse, petit-fils de Roeland, bâtard. Le dit Josse de Maldeghem fut gentilhomme de la bouche de l'empereur Charles-Quint, et mourut en 1543, étant veuf, depuis 1521, de Jeanne DE HALEWYN, bâtarde du seigneur d'Uutkercke. De cette alliance vint :

Josse de Maldeghem, seigneur de Leyschot et d'Oetsel, maître-d'hôtel et gentilhomme de la chambre du duc de Bavière, mort en 1573. Il avait épousé Anne DE JOIGNY-DE PAMELE, laquelle lui survécut jusqu'en 1584. Cette dame était fille de George bâtard DE JOIGNY-DE PAMELE et de Marguerite GOMMER. De ce mariage naquit un fils unique, savoir :

Philippe de Maldeghem, seigneur de Leyschot et d'Oetsel, créé chevalier par lettres des archiducs Albert et Isabelle, en date du 21 mai 1605, décédé en 1611. Il avait épousé, en 1567, Martine DE BONEEM, dame d'Avelghem, morte en 1607. De cette alliance vinrent, entr'autres enfants, les deux fils qui suivent :

1° Adolphe, rapporté ci-après.

Et 2° Robert de Maldeghem, troisième fils, seigneur de Grimarès, capitaine entretenu au service de S. M. C., puis lieutenant-colonel du régiment de Meghem

(1) Le *Nobiliaire des Pays-Pas*, par de Vegiano, le nomme Jean.

et commandant de la garnison de Bruges, créé chevalier par lettres du 15 août 1610.

Adolphe de Maldeghem, seigneur de Leyschot, Oetsel et Avelghem, premier bourgmestre de Bruges en 1611, 1612, 1615 et 1618, fut créé chevalier par lettres du 30 mars 1617. et mourut en 1623. Il avait épousé : 1^o, en 1605, Marie CASEMBROOT, dame d'Oostwinckel, morte en 1614; et 2^o Anne VAN DEN HECKE. Du premier mariage naquit :

Philippe de Maldeghem, seigneur de Leyschot, d'Oostwinckel, etc., qui épousa, en 1626, Marie-Sébastienne DE BARÉA ou BARRÉA Y DAVIDA, morte en couches en 1627. Il se fit ensuite capucin, fut nommé *Père Didacus de Bruges*, et mourut en 1682. Il laissa un fils, qui suit :

Eugène-Ambroise de Maldeghem, fils de Philippe, qui précède, fut chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, seigneur de Leyschot en Flandres, laquelle seigneurie fut érigée en baronnie en sa faveur par lettres du roi Philippe IV du 13 juillet 1648, enregistrées à Lille. Il fut aussi lieutenant des archers, et obtint en sa faveur, et en considération de ses services et de son ancienne extraction, des lettres du roi Charles II du 25 avril 1685, par lesquelles la seigneurie de Steenuffel, en Brabant, fut érigée en comté, sous le nom de Maldeghem. Il épousa Isabelle-Claire-Eugénie DES CHAMPS, dite DE KESSELER (ou KESSELERE), dame de Marquette, Haybes, Diepensteyn, Steenuffel, Indevelde, Nederheym, etc., fille de Jean et de Madeleine-Liévine MICAULT. Il eut de ce mariage :

Jean-Dominique comte de Maldeghem, baron de Leyschot, seigneur de Diepenstein, Indevelde, Marquette, etc., conseiller d'état d'épée de S. M. I. et C., général de bataille de ses armées, capitaine de sa garde impériale et royale des hallebardiers à Bruxelles, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, capitaine-châtelain du château et de la ville de Vilvorde et député de l'état noble du duché de Brabant. Il mourut lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine le 15 déc. 1747. Il avait été marié deux fois : 1^o en 1690, à Marie-Thérèse DE GAND, dite VILAIN, veuve de François-Philippe DE MELUN, marquis de Richebourg, et fille de Balthazar-Philippe DE GAND, dit VILAIN, premier prince de Masmines, et de dona Louise HENRIQUEZ SARMIENTO; et 2^o, en 1715, à Anne-Amour DE HAUDION, fille de Charles, comte de Wyneghem, et de Madeleine-Françoise D'OYENBRUGGE. — L'inscription suivante sous ses armes, placées entre celles de ses deux femmes, fut peinte sur une vitre du cloître des Pères Dominicains à Vilvorde :

Loyal

Messire Jean Dominique comte DE MALDEGHEM et de Steenuffele, baron de Leysschot, seigneur de Diepenstein, de Haibes, de Marquette, d'Indevelde, de Nederhinden et de Leckschot, du conseil d'état de Sa Majesté impériale aux Pays-Bas, lieutenant de la noble garde du corps de Sa dite Majesté, commandant de la garde royale des Hallebardiers, capitaine et châtelain du château et ville de Vilvorde, député ordinaire de la part de la noblesse des seigneurs-états de Brabant, et colonel du régiment d'infanterie au service de Sa dite Majesté impériale et catholique.

Epousa, en premières noces, l'année 1690, N....-THÉRÈSE DE GAND et VILAIN, veuve

de N....-FRANÇOIS DE MELUN, *marquis de Risbourgh, chevalier de la Toison d'or, maréchal-de-camp des armées de Sa Majesté cathol. Charles II, capitaine et gouverneur-général de la province d'Hainaut, et, en secondes noces, épousa, l'année 1715, ANNE-AMOUR, née comtesse D'HAUDION et de Wineghem.*

Du susdit Jean-Dominique comte de Maldeghem et de sa seconde femme Anne-AMOUR DE HAUDION sont issus :

1° Eugène-Otton-Joseph de Maldeghem, capitaine d'infanterie au régiment de Ligne, mort à Bruxelles le 5 décembre 1743, sans alliance.

2° Charles-Florent-Joseph comte de Maldeghem, baron de Leysschot, etc., page de l'archiduchesse Marie-Elisabeth en 1737, puis capitaine d'infanterie au régiment de Ligne en 1743, chambellan de LL. MM. II. et RR. en 1745, et lieutenant des archers gardes du corps de l'impératrice-reine aux Pays-Bas en 1750, marié à N.... DE STEIN, morte en Souabe en 1758, fille de N.... baron DE STEIN et d'Anne-Désirée DE WATTEVILLE-DE CONFLANS, dame de l'ordre de la Croix étoilée.

3° Joseph-François-Ambroise de Maldeghem, chevalier de Malte, major du régiment de Ligne depuis 1759.

Dionisius Harduinus, dans son *Recueil d'Epitaphes M. S.*, parlant de l'église de Maldeghem, dit :

« *In den zelven choor op de rechte zyde licht Hooge ende Mogende Heere Mer Philips, Ruddere, die was den laetsten Heere van Maldeghem van der Naeme die starf te Brugge 1483, den 29 in Maerte. Maer daer en is van hem geene tombe nog sepulture* » (1).

La maison DE MALDEGHEM porte pour armes : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de douze merlettes du même, 3 à chaque canton du chef, mises 2 et 1, et 3 à chaque canton de la pointe posées en orle. L'écu timbré d'une couronne de marquis* (Fig. 1393).

Philippe de Maldeghem, créé chevalier en 1605, époux de Martine DE BONEEM (mentionnée ci-devant), *brisa ses armes d'une losange d'argent, posée en abîme sur la croix; cimier : deux faucilles d'argent, les manches d'or.*

(*Nob.* pp. 143, 151, 170, 296 et 551; *Vrai Suppl.*, pp. 74 et 76; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 58 et 60; *Fragm. généal.*, t. 1, p. 20, d'après de l'abbaye de St-Pierre à Gand et d'après un vieux manuscrit qui appartenait à Madame la comtesse douairière de Lannoy; et *Mélang. de Généal.*, pp. 52 et 54.)

VAN MALE.

Silvestre van Male, surintendant des fortifications du duché de Brabant, fut père :

1° De Jean-Baptiste van Male, seigneur de Bautershem, secrétaire d'ambassade en Angleterre en 1608, et ensuite conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas en 1622, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 24 mars 1627.

Et 2° Charles van Male, conseiller du conseil de Brabant, créé chevalier par lettres du 22 mai 1640. Il épousa Claire HOUWAERT, de laquelle il eut :

(1) TRADUCTION : Au même cœur, au côté droit, est enterré haut et puissant seigneur messire Philippe, chevalier, lequel fut le dernier seigneur de Maldeghem, du nom, lequel trépassa à Bruges 1485, le 29 en mars; mais il n'existe de lui ni tombe ni sépulture.

Gilles-Albert van Male, seigneur de Stockel, d'abord échevin de Bruxelles en 1638, 1646 et 1647, puis conseiller du conseil de Brabant et ensuite du conseil privé par commission du mois de décembre 1662. Il fut créé chevalier et obtint *deux léopards lionnés d'or, tenant chacun une bannière aux émaux de son blason, pour supports, et une couronne au lieu de bourlet*, par lettres datées de Madrid du 12 mars 1657. Il mourut le 4 février 1671.

La noble maison VAN MALE porte : *d'argent à la tour crénelée de sable, portillée du champ, surmontée de trois corneilles volantes en bande du même. L'écu sommé d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or. Cimier : une corneille de l'écu entre un vol d'argent. Lambrequins : d'argent et de sable. Supports : deux léopards lionnés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une banderolle aux armes de l'écu* (Fig. 1394).

N. B. Il est à remarquer ici que les armoiries qui précèdent ne diffèrent que sous le rapport des émaux avec celles de Pierre-René VAN MAEL, anobli en 1755. (Voyez cet article ci-devant.)

(*Nob.*, pp. 225, 256 et 546; *Vrai Suppl.*, p. 151; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 98 et 125.)

MALEF.

Jean-Nicolas Malef, clerc-juré et contrôleur de la ville de Thionville, fut anobli par lettres du 10 août 1619.

(*Nob.*, p. 176.)

DE MALINGRAU OU MALINGREAU.

Jean-François de Malingrau et Nicolas-François de Malingrau, son frère, obtinrent le titre de chevalier, des supports et une couronne au lieu de bourlet par lettres du 27 novembre 1723.

François de Malingreau, conseiller-pensionnaire des Etats de Hainaut, obtint le titre de chevalier, des supports et une couronne au lieu de bourlet par lettres du 27 novembre 1723.

Siméon-Florent de Malingrau, conseiller au conseil provincial de Mons fut fait et créé baron de son nom par lettres du 18 octobre 1749, avec permission pour lui et ses descendants légitimes, d'appliquer ce titre sur telles de leurs terres ou seigneuries, acquises ou à acquérir dans les Pays-Bas autrichiens, selon l'ordre de la primogéniture.

La famille DE MALINGRAU OU MALINGREAU porte pour armes : *de gueules au chevron d'argent, au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules. — L'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron, et surmonté d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de l'écu. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées* (Fig. 1395).

(*Nob.*, p. 699bis; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 246; *Vrai Suppl.*, p. 229; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 225.)

MALLET, DIT DE COUPIGNY ET DE HOCRON.

- I.** Eustache Mallet, seigneur des Pretz, dit de Coupigny, Fournez-les-Fontaines, épousa N..., et en eut :
- 1° Grignart, qui suit.
 - Et 2° Enguerrand Mallet, rapporté après la postérité de son frère.
- II.** Grignart Mallet, seigneur de Coupigny, des Pretz, Maisnil, épousa N..., fille héritière du seigneur de Coupigny-lez-Béthune. — Leurs enfants furent :
- 1° Robert, qui suit.
 - 2° Tassart Mallet, dont l'alliance nous est inconnue.
 - Et 3° Jean Mallet, seigneur des Pretz, depuis dit de Coupigny, lequel épousa N... D'AIX, fille d'Anselme, 1370.
- III.** Robert, dit Grignart, seigneur de Coupigny, des Pretz, Maisnil, eut de sa femme, dont nous ignorons le nom :
- 1° Jean, qui suit.
 - 2° Pierre Mallet, mort à la bataille d'Azincourt, en 1415.
 - 3° Jacques Mallet, rapporté après la postérité de son frère Pierre.
 - Et 4° N... Mallet, femme de Pierre DES LOBES.
- IV.** Jean Mallet, seigneur de Coupigny, fut tué à la bataille de Roosebeke, en 1382. Il avait épousé la fille du seigneur DE CAPINGHEM, de laquelle il procréa :
- 1° Jean, qui suit.
 - 2° Jacqueline de Coupigny, épouse de Baudouin de Noyelle-Wion, dit Blan, chevalier, seigneur de Govy, qui fut tué à Azincourt, en 1415.
 - Et 3° Pierre de Coupigny.
- V.** Jean Mallet, seigneur de Coupigny, fut créé chevalier à la bataille de Liége. Il épousa N..., dame d'Avion et de Salau, et en eut :
- 1° Jean de Coupigny, dit *le Jeune*.
 - 2° Gilles, dit Hutin, qui épousa Sainte DE ROSE.
 - Et 3° Jean, qui suit.
- VI.** Jean seigneur de Coupigny, Avion, Salau, 1436, épousa Antoinette DE BRIMEU, sœur de Jean, seigneur de Humbercourt, avec laquelle il vivait en 1441. De cette alliance vinrent :
- 1° Antoine de Coupigny, mort en France.
 - 2° David, qui suit.
 - Et 3° Jeanne de Coupigny, alliée à Jacques DE WIGNACOURT, 1541.
- VII.** David, seigneur de Coupigny, Avion, Salau, épousa Isabelle DE CORNILLE. Leurs enfants furent :
- 1° Antoine de Coupigny, abbé de Mont-S^t-Eloy en 1486, mort en 1520.
 - 2° Jacques, qui suit.
 - Et 3° Jean Mallet, dit Coupigny, seigneur d'Avion, qui épousa, en 1483,

Jeanne DU BOS, fille de Jean, seigneur d'Ennequin, Vermelle, Bienque et Esquerdes, et de Catherine DE CAUMENIL.

VIII. Jacques Mallet, seigneur de Coupigny-lez-Béthune, Avion, Salau, épousa Marguerite bâtarde DE BOURGOGNE, et en procréa :

1° Antoine de Coupigny, abbé de Mont-St-Eloy.

2° Adolphe seigneur de Coupigny, époux de Ghislaine DE NOYELLE-SOUS-LENS, fille de Ghislain, par laquelle il fut père de :

Anne dame de Coupigny, Avion, Salau, Biache, etc., alliée à Julien DE WISSOCQ, chevalier, seigneur de Monchy, Tannay, etc.

Et 3° Jean, qui suit.

IX. Jean, seigneur de Coupigny, en partie, épousa Marie TORQUE, dite HERPIN, et en eut quatre enfants, savoir :

1° Adolphe Mallet, époux de Marie CHEVALIER.

2° Jean, qui suit.

3° Un autre Jean Mallet, chanoine de Tournai.

Et 4° Anne Mallet, alliée à Antoine DE WIGNACOURT, seigneur de Benette, laquelle mourut le 7 mai 1741, et git à Béthune.

X. Jean Mallet, seigneur de Coupigny, Avion, Salau, et bailly de Cunchy, épousa Jacqueline ROUCK. — De cette alliance vinrent :

1° Philippe, seigneur de Coupigny, Belleforière, Avion, allié à Madeleine DE FLECHIN, fille d'Adrien, seigneur de Flechinel, et de Marguerite DE HERIN. Dont trois filles.

2° Antoine de Coupigny, seigneur de Foucquières, puis de Coupigny-lez-Béthune, etc., après son frère, lequel épousa : 1° Anne DE LA HAYE, fille de Jean, seigneur d'Escaillevant, et de Philippine DE LA FOLIE; et 2° N.... — Du premier lit vinrent trois filles, savoir :

A. Jacqueline de Coupigny, alliée à Charles DE LONGUEVAL, chevalier, seigneur de Croix en Escaillon, Héronlieu, etc., sans postérité.

B. Catherine de Coupigny, dame héritière de Coupigny-lez-Béthune, de Hersin, de Belleforière et de Burbure, en partie, alliée, en 1628, à Charles DE BERGUES, chevalier, seigneur d'Ollehain, Verdret et Guinemont.

Et C. Marie de Coupigny, religieuse à Flines.

3° Marie de Coupigny, laquelle fut mariée : 1° à N.... DU MONT-SAINT-ELOY, seigneur de Wendin; et 2° à Charles DE HAVRECH, seigneur de Malmaison, Rosilly, etc.

4° Catherine de Coupigny, abbesse de Flines, morte en 1632.

5° N... de Coupigny, seigneur de Crèvecœur, chanoine de Tournay.

6° N... de Coupigny, seigneur de la Vieville, époux de Susanne LE BORGNE, dame de Blaerville, par laquelle il fut père de :

Jean de Coupigny, seigneur de Blaerville, allié : 1° à N... DU PLOYCH, fille du seigneur de Bretagne, sans postérité; et 2° à Marie DE COUPIGNY, fille de Louis, seigneur de Diesfelt, dont postérité.

7° Jeanne de Coupigny, abbesse de Sausoy.

Et 8° Charles, qui suit :

XI. Charles de Coupigny, seigneur de Salau, épousa, en premières noces, Honorine DE BERNEMICOURT, fille de Charles, seigneur d'Ochinel, et d'Honorine DE HORNES-CUINGHEM; en secondes noces, Marie DE HÉRICOURT; et, en troisièmes noces, Anne, fille de Renon seigneur DE MAUVILLE, Villers, etc. — Nous ignorons les noms des enfants de ce troisième lit; ceux des deux premiers mariages furent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Philippe, qui suit.

2° Antoine de Coupigny, seign^r de Forestel, qui épousa Anne DE BOUFFLERS, fille du seigneur de St-Amand, par laquelle il fut père de :

Charles de Coupigny, seigneur de Barques, allié à Robertine BLOCQUEL, fille de François-Allard, seigneur de Wismes, et d'Isabelle-Thérèse DE VOS-DE STEENWYCK.

3° Charles de Coupigny, seigneur d'Ercele, qui épousa N... DE CARONDELET.

(Du 2^d Lit.)

4° Catherine de Coupigny, dame de La Haye, mariée à N... DU BOSQUEL, seigneur de Planques.

XII. Philippe de Coupigny, seigneur de Fouquier et de Salau, épousa : 1° Anne LAURINS, dame de Wingarde, fille d'Antoine, seigneur du dit lieu, et d'Anne VAN DER STOCK; et 2° N... — Du (*credo*) 1^{er} lit vint :

XIII. Charles de Coupigny, seigneur de Fouquier, Salau, lequel épousa Marie-Anne DE VARICK, fille de Sasbaut, chevalier, seigneur de Carnin, etc., et de Lucrece DE CAMPONEMOSO. — De cette alliance naquit :

XIV. Philippe-Constant-François de Coupigny, chevalier, seigneur de Fouquier, Salau, etc., député ordinaire des Etats d'Artois pour la noblesse, marié, en 1692, à Marie-Josèphe DU PONT, fille de Philippe-François, seigneur de Tenneville, et de Marie-Florence DE CROIX-QUIERET. — Leur fille, Marie-Florence, suit :

XV. Marie-Florence de Coupigny fut mariée, le 13 avril 1722, à François-Joseph DE BEAUFORT, seigneur de Cauroy, Lassus, du Saulchoy, Beaurains, en partie, Hannescamp, la Brayelle, Fresillers, baron de Nedonchel, etc.

Postérité de Jacques Mallet, troisième fils de Robert, dit Grignart, mentionné ci-devant au III^e degré.

IV^{BIS}. Jacques Mallet, dit l'*Etourdi*, seigneur des Pretz, dit Coupigny, épousa N... DE ROUVEROY, fille de Gilles, et en eut :

V. Jean, dit Hutin de Mallet, seigneur des Pretz-Coupigny, lequel épousa Marguerite DE CANDELE. Il fut anobli par le moyen de son fils Thomas, et *brisa ses*

armes d'une molette d'argent au canton dextre. Il mourut en 1438, et sa femme en 1461. — Du dit mariage vinrent :

1° Marguerite Mallet, alliée : 1° à Michel DES PLANCQUES, seign^r de Wendin ; 2° à N... DE ROQUES, seigneur de Hauteval ; et 3° à Pierre seigneur DE SAUTOY.

2° Jean Mallet, lequel fut, en 1416, commis-greffier, et, en 1423, auditeur de la chambre des comptes à Lille, il laissa, de son épouse, dont nous ignorons le nom, deux fils, savoir :

A. Baudehan Mallet, lequel fut décapité en 1457.

Et B. N... Mallet, lequel fut aussi décapité en 1459.

Et 3° Thomas Mallet, qui suit :

VI. Thomas Mallet, chevalier, seigneur de Berlettes, Coupignies et Tourmignies, châtelain d'Ath, en Hainaut. Il fut, en 1450, commis maître de la chambre des comptes à Lille, jusqu'en 1482, lorsqu'il fut déporté. Il épousa Jeanne DE LANNOY, fille de Jean, seigneur de la Motterie, qui mourut en 1487, et gît aux Jacobins à Lille. — De cette alliance vinrent :

1° Antoine, qui suit.

2° Isabeau Mallet, alliée à Jacques DE ROISIN, seigneur de Rongy.

3° Gertrude Mallet, épouse de Jean DE BAENST, seigneur de St-George, etc.

Et 4° Jeanne Mallet, morte le 27 janvier 1483, ayant été mariée à Gérard DE CUINGHEM, chevalier, seign^r d'Allennes et de Rhodes, mort le 11 nov. 1494.

VII. Antoine Mallet, seigneur de Berlettes, Coupigny, Anstain, Tourmignies, épousa Agnès DE CUINGHEM, dite DE HEM, fille de Luc, seigneur de Fourquereulles, et de Jeanne DE BOSQUIEL. Elle se remaria avec Adrien DE JAUCHE, seigneur de Sassignies. — Ils eurent pour enfants :

1° Josse, qui suit.

Et 2° Eustache Mallet, seigneur de Fourmignies, 1513, 1518, mort sans alliance, en Italie.

VIII. Josse Mallet, seigneur de Berlettes, Austain, Coupigny-lez-Fournes, épousa N... DU BOIS, dite DE HOVES, fille de Jean, seigneur du Bois-lez-Enghien, et de Marie DE THIENNES, et en eut :

IX. Jacqueline Mallet, dame de Berlettes, Coupigny, Anstain, etc., vivant en 1532 et 1535, épouse de Claude D'ONGNIES, chevalier, seigneur d'Estrées, etc., fils de Jacques, seigneur du dit lieu, et d'Anne DE PRANDT.

Postérité d'Enguerrand Mallet, fils cadet d'Eustache, seigneur des Pretz, dit de Coupigny, etc., mentionné ci-devant, au degré I.

II^{BIS}. Enguerrand Mallet, seigneur de Hocron, épousa Jeanne, fille de ROBOT, seigneur de Beaufremez, et de Marguerite DU MAISNIL. — Les seigneurs de Hocron portent : *d'azur à un écusson d'argent, à 3 fermeaux du même en chef* (Fig. 1396). — Du dit mariage vinrent :

- 1° Jean, dit Percheval, qui suit.
- 2° Enguerrand Mallet, dit de Hocron.
- Et 3° Mahaud Mallet, dit de Hocron.

III. Jean, dit Percheval, seign^r de Hocron, chevalier, épousa Sainte DE COURTRAY, fille de Barthélemy. Elle était veuve en 1402. — Leurs enfants furent :

- 1° Gérard, qui suit.
- 2° Marie Mallet, dite de Hocron, alliée à Daniel ALLAERT, secrétaire de Jean duc de Bourgogne, 1401.
- 3° Agnès Mallet, dite de Hocron.
- 4° Isabelle Mallet, dite de Hocron.
- Et 5° Jeanne Mallet, dite de Hocron.

IV. Gérard seigneur de Hocron, épousa Marie DU MEZ, dite DE CROIX, fille de Jean seigneur DE CROIX, chevalier, et d'Isabelle PREVOST, dite DE CAPINGHEM ou CAMPINGHEM. Il donna à l'église de Ste-Catherine, à Lille, une vitre, ornée de ses armes et celles de deux femmes. La première (?) porte *de sable à 3 aigles d'or*, et la seconde de DU MEZ, dite DE CROIX. De la susdite alliance naquit :

V. Jean seigneur de Hocron, lequel épousa Philippotte VAN DER MEERSCH, dite DES PRETZ DE HALLEWYN, et en eut :

- 1° Antoine, qui suit.
- 2° François de Hocron, lieutenant du château de Tournai, allié à Jeanne DE GHISELIN, fille de Gilles.
- Et 3° Pierre de Hocron, lequel mourut le 14 août 1524, et gît aux Récollets, à Lille, avec épitaphe et ces quatre quartiers :

<i>Hocron.</i>	<i>des Pretz.</i>
<i>du Mez, dit de Croix.</i>	<i>Cotterelles.</i>

VI. Antoine seigneur de Hocron épousa Jeanne DE HARCHIES. On la croit fille de Jean, seigneur de Millomez, et d'Alix DE CUINGHEM. — Ils eurent pour enfants :

- 1° Agnès de Hocron, alliée, en 1517, à Baudouin DE MASSIET, seigneur de Staple, Wandosme, etc.
- 2° Antoine Mallet, seigneur de Hocron, mort sans enfants de Jeanne LE MONNOYER, dame de Sache, son épouse.
- 3° Jean, qui suit :

VII. Jean seigneur de Hocron, chevalier, épousa Jeanne DE ROSIMBOS, fille d'Antoine seigneur DE ROSIMBOS et d'Anne DE WILLERVAL, et en eut :

VIII. Guilbert seigneur de Hocron, lequel donna une vitre dans l'église de Ste-Catherine, à Lille, avec armes et les quatre quartiers suivants :

<i>Hocron.</i>	<i>Rosimbos.</i>
<i>Harchies.</i>	<i>Willerval.</i>

Le dit Guilbert épousa Marguerite DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE, fille de Simon, seigneur de Cavrines, et de Marguerite DE CARONDELET. — De cette alliance vint :

IX. Charles seigneur de Hocron.

(Fragm. généal., t. V, p. 1.)

DE MAN.

Pierre de Man, échevin et aumônier de la ville d'Anvers, épousa Anne-Catherine BROECKMANS, laquelle, étant sa veuve, obtint avec ses enfants, par requête, des lettres d'anoblissement en date du 20 août 1740.

Jean de Man, licencié ès lois, ancien échevin et ensuite conseiller et premier-secrétaire de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres du 1^{er} avril 1744.

La famille DE MAN porte pour armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de maures de sable, tortillées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1397).

Les enfants des susdits Pierre DE MAN et Anne-Catherine BROECKMANS portaient comme ci-dessus, mais *l'écu entouré d'une bordure engrêlée de gueules, et parti aux armes DE BROECKMANS, qui sont : d'azur à un homme armé de toutes pièces, la visière levée, le visage de carnation, tenant de la main droite un marteau d'argent.*

Quant à Jean DE MAN, anobli en 1744, il *brisait ses armes d'un lambel de gueules posé au-dessus des têtes de maures.*

(Nob., p. 808; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 236; Nouv. vrai Suppl., p. 269; Etat arm., p. 25.)

MANCHETTE DE ROUELLE.

Charles de Manchette de Rouelle, du pays de Luxembourg, obtint confirmation de noblesse par lettres du roi Charles II, du 16 décembre 1699.

(Nob., p. 612.)

VAN DER MANDERE.

Corneille van der Mandere épousa Barbe DE MOOR, et en eut :

Corneille van der Mandere, secrétaire de la keure à Gand, allié à Marie LEETREBURNE, de laquelle il eut :

1^o Juste, qui suit.

Et 2^o Adrien van der Mandere, secrétaire de la ville de Gand, époux d'Adrienne CROESENS, fille de Charles.

Juste van der Mandere mourut le 1^{er} novembre 1676, et gît dans l'église de St-Bavon, à Gand, avec son épouse, Marie VERNIERS, fille de Josse, morte le 12 avril 1695. — De cette alliance vinrent :

1° Aldegonde van der Mandere, alliée : 1° à Jean VAN DER BRUGGHEN, avocat à Gand; et 2° à Gaspard DANSAERT, sans enfants.

2° Jean-Baptiste van der Mandere, religieux augustin jubilaire.

Et 3° Philippe-François, qui suit :

Philippe-François van der Mandere, conseiller du conseil de Flandres, fut créé chevalier, et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 4 juin 1716. Il épousa Jeanne-Jacqueline DE VRIESE, fille de Jean et d'Anne-Thérèse DE BERLAERE, et en eut :

1° Marie-Caroline van der Mandere, épouse de Bernard VAN DER VYNCKT, ou VAN DER VINCKT, conseiller au conseil en Flandres.

2° Jean-Baptiste van der Mandere, chevalier par lettres du 4 juin 1716, en même temps que son père. — Il fut receveur-général des confiscations en Flandres. — Il épousa : 1° Jeanne-Marguerite LE BLON, fille de Nicolas, dont un fils et des filles; et 2° Anne-Marie d'OGNATE, veuve d'André-François DEL MARMOL, fille de Mathieu-Augustin ARAZOLA D'OGNATE, seigneur de Peuteghem, et d'Anne-Ernestine DE REAEL, sans enfants.

3° Léopold-Guillaume, échevin de la ville de Gand.

4° Colette-Béatrice van der Mandere, religieuse à St-George, à Gand.

5° Aldegonde, femme de Joseph AMEYE, fils de Jean-François, conseiller du conseil en Flandres.

Et 6° Antoine van der Mandere, époux de Catherine-Thérèse TRIEST-DE CASTILLE, fille de Liévin-Ignace, morte sans enfants.

La famille VAN DER MANDERE, porte : *de sable au cygne d'argent nageant sur une rivière au naturel, le col passé dans une couronne d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins de sable et d'argent, et au-dessus, en cimier, un cygne naissant de l'écu, et supporté de deux chiens d'argent, ou blancs, colletés de gueules, bordés et annelés d'or* (Fig. 1398).

(*Nob.*, pp. 652; *Vrai Suppl.*, p. 217; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 208; *Fragm. géncal.*, t. V, p. 196.)

M A N G I N.

François-Blaise Mangin, capitaine de grenadiers au régiment des dragons du général comte de Jorger, natif de St-Médard, en Lorraine, fut élevé à la dignité de baron, pour lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres de l'empereur Charles VI du 10 juin 1730, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles terres qu'il trouverait convenables. — Il portait pour armes : *écartelé, au 1 d'or à trois canards au naturel; au 2 d'azur à la bande d'or, accompagnée de trois étoiles du même, 1 en chef et 2 en pointe; au 3 d'azur à un lion contourné d'or; au 4 d'or à une plante sur une terrasse de sinople, de laquelle sortent deux quintefeuilles ou roses de gueules, accostée de deux cigognes au naturel* (Fig. 1399).

(*Nob.*, p. 750; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 242.)

MANGIN.

Jean Mangin, prévôt de Remich et Greven-Macheren, puis secrétaire et greffier en chef du conseil de Luxembourg, fut anobli par lettres du 1^{er} juillet 1730. — Il portait pour armes : *d'azur à la rencontre de buffle d'argent, accornée et bouclée d'or, accompagnée de 3 trèfles du même, 2 en chef, 1 en pointe* (Fig. 1400).

(*Nob.*, p. 750.)

MANTELS.

Jean Mantels, official de la secrétairerie du conseil suprême aux Pays-Bas et de Bourgogne, de celle d'Etat de la monarchie et de celle de la dépêche universelle, obtint du roi Charles II, par lettres données à Madrid sans finances, le 14 mai 1668, anoblissement pour feu son père, Théodore Mantels, en son vivant drossard d'Arschot, ainsi que pour ses enfants, postérité et lignée, née en légitime mariage pour autant qu'il en pourrait avoir eu besoin, et ce sans préjudice de l'opinion de noble en laquelle le dit Jean Mantels a vécu en Espagne. — Il portait pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois doloires d'argent, emmanchées d'or. Le cimier est un homme naissant, habillé de gueules, la moitié des bras d'or, tenant de la droite une massue d'argent reposant sur l'épaule, la tête couverte d'un bonnet de gueules, rebrassé d'or* (Fig. 1401).

(*Nob.*, p. 446; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 153.)

MARB AIS.

Bonaventure Marbais, seigneur de Hoves, directeur et proveedor (providiateur) des fourrages des troupes de la république des Provinces-Unies, fut anobli par lettres du 11 juillet 1750, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne au lieu de bourlet. — Il portait pour armes : *d'or à une ruche à miel de sable, accompagnée de huit abeilles du même, 3 de chaque côté et 2 en pointe. Cimier : un vol d'or et de sable* (Fig. 1402).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 248; *Etat armorial*, p. 26.)

DE MARCHANT D'ANSEMBOURG.

Thomas de Marchant, seigneur d'Ansembourg, Sept-Fontaines et autres lieux, fut créé baron et obtint des supports avec bannières, avec faculté d'affecter le dit titre sur quelqu'une des terres qu'il possédait dans les Pays-Bas ou qu'il aurait pu y posséder dans la suite, par lettres patentes du 10 décembre 1728.

Lambert-Joseph baron de Marchant et d'Ansembourg, seigneur d'Ansembourg, de Kœurich et autres lieux dans la province de Luxembourg, fut élevé à la dignité de comte par lettres du 1 octobre 1749, avec permission, pour lui et ses descen-

dants, d'appliquer ce titre sur telle seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas autrichiens (1).

La maison DE MARCHANT D'ANSEMBOURG porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent au lion de sable, couronné d'or; aux 2 et 3 d'argent à une herse triangulaire de sable* (Fig. 1403).

(*Nob*, p. 725; *Suite du Suppl. au Nob*, 1686-1762, p. 243; *Etat arm.*, p. 25.)

MARCHANT.

Guillaume Marchant, seigneur de Launoy, Haveau et Drochette, au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du roi Charles II du 17 août 1676.

Thomas Marchant, de Luxembourg, fut anobli par lettres de l'an 1681.

(*Nob*, pp. 485 et 518.)

LE MARCHANT.

Jacques le Marchant, seigneur de La Haye, échevin d'Arras, fut anobli par lettres du 25 juin 1607, entérinées à Lille le 5 mai 1608.

Pierre le Marchant, seigneur de la Broyelle et de Lohette, natif d'Arras, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 23 août 1620, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

Armes : *d'azur à un écusson d'argent, chargé d'une patte de griffon de sable et surmonté de trois merlettes d'or, rangées en fasce* (Fig. 1404).

(*Nob.*, pp. 147 et 179.)

DE MARCHES.

André de Marches, seigneur de Girsch, député de l'état noble du duché de Luxembourg, obtint des supports, une couronne rehaussée de perles et le titre de baron de son nom, applicable pour lui et ses descendants mâles et femelles sur quelque terre dans les Pays-Bas, par lettres du 17 juillet 1751.

Il portait pour armes : *d'argent à deux lions affrontés de sable, armés et lampassés de gueules, accompagnés en chef d'un croissant d'azur* (Fig. 1405).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 254; *Etat armorial*, p. 26).

DE MARCHIN.

Jean de Marchin, seigneur de Modave et de Chanteraine, épousa Jeanne DEL VAUX, d'une illustre maison du pays de Stavelot. — De cette alliance vint :

(1) Le dit Lambert-Joseph de Marchant était fils de Thomas ci-dessus (créé baron en 1728). Il épousa Anne-Catherine comtesse DE WELBRUCK, nièce du baron DE WACHTENDONCK, en son vivant feld-maréchal des armées de S. M. I. et C.

Jean-Gaspard-Ferdinand de Marchin, seigneur de Modave, Mézières et Vieux-Waleffe, chevalier de l'ordre de la Jarrettière, membre de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz, conseiller du conseil suprême de guerre de S. M. C. et capitaine-général de ses armées aux Pays-Bas. Il fut élevé à la dignité de comte de Marchin et du St-Empire par diplôme de l'empereur Léopold du mois d'août 1658, et mourut le 9 août 1673. Il avait épousé, à Paris, le 28 mai 1651, Marie DE BALZAC, fille de Henri, marquis de Clermont-d'Entragues, comte de Graville, etc., et de Louise LUILLIER-DE BOULENCOURT. — Cette dame devint, en 1682, héritière de tous les biens de sa maison par la mort de sa sœur aînée, Louise DE BALZAC, seconde femme de Louis DE BRETAGNE, marquis d'Avaugour, mort, sans postérité, le 2 oct. 1669. — Elle mourut à Paris le 9 novembre 1691, à 74 ans, ayant eu pour enfants Ferdinand, qui suit, et Louise-Henriette-Agnès de Marchin, morte jeune.

Ferdinand comte de Marchin, de Graville et du St-Empire, marquis de Clermont-d'Entragues, baron de Dunes, etc., naquit à Malines, au mois de février 1656. Il passa en France après la mort du comte de Marchin, son père, étant âgé de 17 ans, et fut pourvu, en avril 1673, de la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes en Flandres. Après quelques campagnes, il fut fait brigadier de cavalerie en août 1688; commanda la gendarmerie en 1689, dans l'armée d'Allemagne; servit en Flandres en 1690, sous le maréchal de Luxembourg; et se trouva, le 1^{er} juillet de la même année, à la sanglante bataille de Fleurus, où il fut blessé. Il fut fait maréchal-de-camp, en mai 1693; se distingua, le 29 juillet de la même année, à la bataille de Neerwinde et le 11 octobre suivant à la prise de Charleroi. Le roi lui donna l'ordre de St-Louis en 1694, et, au mois de novembre 1695, la charge de directeur-général de cavalerie de l'armée. Il fut envoyé la même année en Italie, où il servit toute l'année 1696 et au commencement de la suivante, sur la fin de laquelle il alla visiter la cavalerie et les dragons qui avaient leurs quartiers d'hiver dans les provinces de Normandie, de Tourraine et de Bretagne. Il fut nommé lieutenant-général des armées en juin 1701, et ambassadeur extraordinaire en Espagne le mois d'août suivant. Il fit des prodiges de valeur, le 15 août 1702, à la bataille de Luzara, où il eut deux chevaux tués sous lui, près de la personne du roi d'Espagne. Ayant été rappelé en France sur la fin de la même année, le roi lui donna le collier de ses ordres le 2 février 1703, le nomma le même mois pour servir en Allemagne, et le gratifia le mois suivant du gouvernement de la ville d'Aire, en Artois, avec permission d'en disposer. Il servit, la même année, sous monseigneur le dauphin, alors duc de Bourgogne, à la prise de Brisac, et contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 novembre 1703, qui fut suivie de la prise de Landau. Il passa ensuite le Rhin pour prendre la place du maréchal de Villars, qui commandait sous l'électeur de Bavière, et fut agréablement surpris lorsque ce prince lui dit que le roi, dans sa lettre, le déclarait maréchal de France. Il en fit la première fonction au siège d'Augsbourg, qui fut pris par capitulation, après six jours d'attaque. Au commencement de l'année 1704, il remporta quelques avantages sur les impériaux, se trouva à la fameuse bataille de Hochstet le 13 août, et y fit une très belle retraite. Il fut quelques temps

après nommé pour aller en Italie, et y servit sous le duc d'Orléans. Il se trouva au combat donné près de Turin le 7 septembre 1706, y fut pris et blessé à mort et mourut peu d'heures après sans alliance et sans postérité.

La maison DE MARCHIN porte pour armes : *d'argent à un barbeau de gueules mis en pal* (Fig. 1406).

(*Nob.*, p. 360.)

VAN MARCKE. — Voyez l'article **DE LUMMENE**, ci-devant.

M A R E S C H A L.

Etienne Mareschal, d'une famille originaire de Namur, fut anobli par lettres de l'an 1659. — Il portait pour armes : *d'or à trois tourteaux d'azur, bordés d'argent, et chargés d'une étoile du même, aliés d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fers de cheval d'or, cloués d'azur, et posés selon le sens de la bande. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur; pour cimier : deux demi-vols à l'antique, à dextre d'or, et à sénestre d'azur* (Fig. 1407).

Ferdinand Mareschal fut anobli par lettres de l'an 1665.

(*Nob.*, pp. 576 et 442; *Vrai Suppl.*, p. 170; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 153.)

D E M A R E S.

Martin de Mares fut anobli par lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, p. 577.)

D E S M A R E S.

Jacques des Mares, seigneur de Walle, grand-bailli du Pays de Waes en 1665, fut créé baron par lettres de l'an 1663. — Il avait épousé : 1^o Marie-Ferdinande DU QUESNOY, morte le 1^{er} décembre 1673; et 2^o Marie-Charlotte LE POYVRE. Il mourut sans enfants le 18 octobre 1678, et gît à Belsele avec sa première femme. — Il portait pour armes : *d'argent à la bande de sable, accotée de deux bouquets de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople* (Fig. 1408).

(*Nob.*, p. 427; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 36; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 144; *Etat arm.*, p. 26.)

L E M A R I É.

Jacques-Louis le Marié, du pays de Hainaut, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe V du 10 novembre 1703.

(*Nob.*, p. 617.)

M A R I N.

François Marin fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1675.

(*Nob.*, p. 481.)

MARIN.

Adrien-François Marin, lieutenant de dragons au service de S. M. I. et C., fut anobli par lettres du 12 mai 1726.

François-Louis Marin, seigneur de Thieusies, en Hainaut, fut anobli par lettres du 12 mai 1726.

Denis-Joseph Marin, seigneur de la Motte, receveur-général de la province du Hainaut, obtint rétroaction de noblesse, avec supports et bannières par lettres du 10 septembre 1732.

Armes : *d'azur au chevron, accompagné de trois trèfles, le tout d'or* (Fig. 1409).

(*Nob.*, pp. 713 bis et 740.)

MARINGH.

Pierre Maringh, ancien conseiller et fermier-général des droits d'entrées et de sorties du duché de Luxembourg et comté de Chiny, fut anobli par lettres du 16 juin 1724.

Pierre-François Maringh, conseiller, receveur-général des domaines de la province de Luxembourg, et gruyer particulier des domaines et bois au quartier de la même province, fut anobli par lettres du 24 janvier 1742.

La famille MARINGH porte pour armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux épis de froment au naturel, tigés et feuillés du même, et en pointe d'une rose renversée de gueules, tigée et feuillée de sinople. L'écu surmonté d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, trois plumes d'autruche à droite, et à sénestre d'azur, et celle du milieu d'or* (Fig. 1410).

(*Nob.*, p. 700; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 216; *Vrai Suppl.*, p. 250; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 224.)

MARLIÈRE.

Voyez ci-devant l'article **LOCQUERELLE**, DIT **LE RICHE**.

DE MARNIX (1).

I. Jean de Marnix, seigneur de Toulouse (2), épousa Jeanne DE CERF. — De ce mariage vint :

(1) Cette famille est savoyarde d'origine et tire son nom de la seigneurie de Marnix dans la châtellenie d'Yenne.

(2) Ou plutôt Thoulouse. Ce Jean de Marnix était fils de Claude de Marnix, dit *le Vieil*, et de Marie DE VAUDAN, d'une famille noble de Savoie. Il fut secrétaire de Marguerite duchesse de Savoie; sa femme, Jeanne DE CERF, était fille de Jean, seigneur de Hagedoorne, et de Marguerite VAN HAZEBROUCK.

1° Jean de Marnix, chevalier, seigneur de Toulouse en 1517, trésorier-général du bureau des finances.

Et 2° Jacques, qui suit.

II. Jacques de Marnix, seigneur de Marnix de Toulouse, baron de Pottes, commissaire-général des montres des Pays-Bas, créé chevalier en 1543, épousa : 1°, par contrat du 3 avril 1535, Marie DE HEMRICOURT; et 2° Marie DE BONNIÈRES (Voyez le *Théâtre de la Noblesse de Flandres*, etc., p. 103), dame d'Ogimont et des deux Treilles. — Du 1^{er} lit sortirent (1) :

1° Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, époux de Catherine DE GHOOR DE CULZDEMBROECK, laquelle le fit père de :

Ursule de Marnix, dame de Toulouse, alliée à Bernard (2) DE LONTZENRADT.

2° Isabelle-Hélène de Marnix, mariée, en 1547, à Charles-Jacques DE WIGNACOURT, seigneur de Wignacourt et d'Ourton.

3° Gérard, qui suit.

Et 4° Philippe de Marnix, seigneur du Mont-S^{te}-Aldegonde, etc., lequel tint le parti du prince d'Orange (3). Il épousa : 1° Philippine DE BAILLÆUL; 2° Catherine VAN ECKEREN, veuve de Jean VAN STRAELEN; et 3° N... (4). Des deux premiers mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Jacques de Marnix, seigneur de S^{te}-Aldegonde, époux de Véronique HOEN VAN LIPPE, dont N... de Marnix, dame de Soubourg, alliée à Guillaume VAN OLDEN BARNEVELT, gouverneur de Berghen-sur-le-Zoom.

B. Marie de Marnix, mariée avec Louis DE FLANDRES, seigneur de Praet.

C. Amélie de Marnix, femme de Wessel DE BOETZELAER, seigneur d'Asperen, de Merwede, etc.

D. Elisabeth de Marnix, alliée à Charles DE MORGANG.

(Du 2^d Lit.)

Et E. Louise de Marnix, épouse de Philippe DE LEVIN, seign^r de Famars.

III. Gérard de Marnix, seigneur d'Ogimont, 1590, et Deux-Treilles, baron de Pottes, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II du 21 juin 1590.

(1) D'après les *Fragments généalogiques*, par Dumont, p. 72, t. IV; mais ceci est une erreur, car Jacques de Marnix eut des enfants de ses deux mariages, savoir : du 1^{er} lit, Isabelle-Hélène, Jean, Philippe et Marie de Marnix, et du 2^d lit, Jean et Gérard de Marnix.

(2) Lisez : Bertrand DE LONTZENRADT, sénéchal de Clèves.

(3) Ce Philippe de Marnix, l'un des plus grands hommes de son siècle, fut conseiller de l'électeur palatin Frédéric III, gouverneur de Delft, de Rotterdam et de Schiedam, fait prisonnier en 1575, retenu au château de Vreedenburg jusqu'à l'année suivante, membre du congrès de Breda, conseiller d'Etat en 1577, député à la diète de Worms en 1578, ambassadeur de France, bourgmestre d'Anvers en 1583, etc., etc. Il fut l'un des confédérés les plus influents contre le gouvernement espagnol aux Pays-Bas, et mourut à Leyde, en 1598. On lui doit quatorze ouvrages très remarquables.

(4) Philippe de Marnix eut pour troisième femme Jossine DE LANNOY, veuve d'Adrien DE BAILLOEUL, gouverneur de Landreecies.

— Il épousa Salomé GILLARD ou plutôt GAILLARD, dame de Crillat, en Franche-Comté, fille de Claude, seigneur de Crillat, et de Marguerite DE GILLEY. — De cette alliance naquit :

IV. Jean de Marnix, baron de Pottes, seigneur d'Ogimont, fut créé chevalier par lettres du 30 mars 1617, et obtint, en sa faveur, érection en vicomté de sa terre et seigneurie d'Ogimont, en Hainaut, par lettres du roi Philippe IV du 28 septembre 1629, enregistrées à Lille. — Il écrivit un ouvrage, intitulé *Résolutions politiques ou Maximes d'Etat*, qu'il dédia à l'archiduc Albert, en 1612, et un autre, en 1622, auquel il donna le titre de *Représentations*. — Le vicomte d'Ogimont épousa, en 1612, Marguerite DE HAUDION, fille de Pierre, seigneur de Guiberchies, et de Florence DE BERNEMICOURT. — De ce mariage vint :

V. Nicolas-François de Marnix, vicomte d'Ogimont, baron de Pottes, seigneur de Germinies, lequel épousa, en premières noces, en 1642, Isabelle-Claire D'OGNIES D'ESTRÉES, dame de Santes; et, en secondes noces, Isabelle DE VOS-DE POLLAER, morte, sans enfants, le 15 janvier 1680. — Du premier mariage vint :

VI. Claude-François-Dominique de Marnix, vicomte d'Ogimont, baron de Pottes et de Rollencourt, par retrait lignager. Il épousa, en 1670, Antoinette-Agnès DE HAUDION, fille de Pierre-Ulric, seigneur de Guiberchies, et de Jeanne DE TENREMONDE, dame de Bachy. — Il en eut, entr'autres enfants :

1° Baudry-Adelbert de Marnix, qui suit.

2° Nicolas-François-Liévin de Marnix.

3° Jean-Marie-Joseph de Marnix, page de l'électeur de Cologne.

4° Marie-Françoise-Agnès de Marnix, chanoinesse à Denain.

5° Hubertine-Adrienne de Marnix, chanoinesse à Maubeuge.

6° Jeanne-Madeleine-Françoise de Marnix, aussi chanoinesse à Maubeuge.

Et 7° Léonore-Hippolyte de Marnix, chanoinesse à Mons.

VII. Baudry-Adelbert de Marnix, dit le comte de Marnix, baron de Rollencourt et de Crillia, épousa Aldegonde-Eléonore DE LANNOY, fille d'Ignace-Philippe, comte de Beaurepaire, et de Marie-Françoise DE COLOMA DE BORNHEM. — Leurs enfants furent :

1° Claude-François-Joseph, qui suit.

2° Pierre-Marie-Joseph, dit le chevalier de Marnix.

3° Charlotte-Josèphe, dite mademoiselle de Marnix, chanoinesse aînée du chapitre de Denain.

4° Anne-Antoinette-Agnès de Marnix, dite mademoiselle de Rollencourt, aussi chanoinesse à Denain.

Et 5° Marie-Louise-Hubertine de Marnix, dite mademoiselle de Maisoncelle, aussi chanoinesse à Denain.

VIII. Claude-François-Joseph de Marnix, dit le baron de Rollencourt (1).

La maison DE MARNIX porte pour armes : *d'azur à la bande d'argent, accostée de deux étoiles à 6 rais d'or; cimier : une licorne issante d'argent, la corne et le crin d'or* (Fig. 1411).

(*Nob.*, pp. 84, 170 et 257; *Vrai Suppl.*, p. 55; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 41; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 72; *Mélang. de Généal.*, p. 51.)

DE MAROTTE.

Jean de Marotte, seigneur d'Acoz, premier échevin de Namur, fut créé chevalier par lettres du 26 mars 1628, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. — Il épousa Catherine D'OFFIGNIES, dame de Callenelle. — De cette alliance vint : Jean-François de Marotte, seigneur d'Acoz et de Callenelle, créé chevalier par lettres du 24 juillet 1647.

Ils portaient pour armes : *d'argent au double trescheur fleuré et contre-fleuré de sinople; un sautoir de gueules brochant sur le tout, chargé en abîme d'un écu d'argent à 3 marmites de sable, qui est DE MAROTTE ancien. Cimier : une cigogne au naturel* (Fig. 1412).

(*Nob.*, pp. 227 et 292; *Vrai Suppl.*, p. 103; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 81; *Mélang.*, p. 75).

Jean-Michel-Valentin de Marotte, dit Kuiévrain, tiers-seigneur et prévôt-héréditaire de la ville de Couvin, seigneur de Boussu-en-Faigne, S^{te}-Monegonde, Acoz, Villers-Potterie, Lassus, Opdorp, Callenelle, Tergnies, Loxem, etc., obtint, par lettres de l'empereur Charles VI, en date du 22 mars 1727, la dignité de comte pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom de Kuiévrain sur quelqueune des terres qu'il possède dans les Pays-Bas ou qu'il pourra y acquérir dans la suite. — Ses armes sont : *d'or, au chef bandé de gueules et d'argent de six pièces. L'écu timbré d'une couronne de marquis*, par concession du dit jour, 22 mars 1727 (Fig. 1413).

(*Nob.*, p. 715.)

DE MARSELAER.

Gilles de Marselaer, seigneur d'Opdorp, qui se trouva à la malheureuse bataille de Nancy, en 1477, épousa Zégérine DE GROESDONCQ, laquelle fut sa seconde femme. De ce mariage vint :

Adrien de Marselaer, chambellan et secrétaire du pape Adrien VI en 1523, puis échevin de la ville d'Anvers en 1549. Il épousa, en secondes noces, Catherine SCHOYTE, par laquelle il fut père de :

(1) Claude-François-Joseph comte de Marnix, baron de Rollencourt, comte de Bornhem, etc., naquit à Rollencourt en 1723, et mourut en 1780. Il avait épousé Marie-Ghislaine-Ernestine-Josèphe-Sophie DE CUNCHY-DE POMMERAS. On remarque au nombre de ses petits-fils, M. Louis-Joseph-Ghislain-Marie comte de Marnix, membre du Sénat de Belgique, etc., et M. Charles-Gustave-Ghislain-Marie comte de Marnix, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, maréchal de la cour de S. M. le roi des Belges.

Frédéric de Marselaer (troisième fils), seigneur de Parcq, Elewyt, Opdorp, Borre, Herseaux, Oycke, St-Hubert et Loxem, bourgmestre de Bruxelles en 1623, 1625, 1630, 1640 et 1643, honoré de la dignité de chevalier par lettres du roi Philippe III du 5 juin 1617, confirmées et ratifiées par les archiducs Albert et Isabelle, par acte donné à Mariemont le 27 juin 1618. Il obtint, par lettres du roi Philippe IV du 5 mai 1659, érection en baronnie de la seigneurie de Parcq ou Percq, en Brabant. — Il mourut le 7 novembre 1670, ayant épousé, le 7 avril 1619, Marguerite DE BARONNAIGE, dame (après le trépas de Guillaume, son frère) de Parcq, Elewyt, Herseaux, Oycke, etc., morte le 20 juillet 1646, fille de Jean DE BARONNAIGE, seigneur des dits lieux, et de Catherine DE CLERC-BOUVEKERCKE, dame de Loxem. — De cette alliance vint (Voir l'article DE STEELAND) :

Gilles-Frédéric de Marselaer, baron de Parcq et d'Elewyt, libre seigneur de la terre et franchise d'Opdorp, Herseaux, Oycke, Borre, Loxem, etc., bourgmestre de Bruxelles, député de l'état noble du duché de Brabant, et depuis conseiller de son souverain conseil. Il s'allia à Pétronelle DE CALDENBOURG, fille du grand drossard du pays et duché de Limbourg et de Daelem, et seigneur de la franchise de Herve. — De ce mariage naquit :

Frédéric-Ignace de Marselaer, baron et seigneur des dits lieux, colonel au service du roi catholique, qui, par Caroline DE DONGELBERGHE, vicomtesse de Zillebeke, fut père de :

Philippe-Joseph de Marselaer, baron et seigneur des dits lieux et vicomte de Zillebeke, allié à N... DE HELMAN, fille du baron de Willebroeck et Ruysbroeck, décédé, sans enfants, en 1718. Après lui succéda dans la dite baronnie de Parcq et seigneuries d'Elewyt, Herseaux, Opdorp, etc., son oncle paternel, Michel-François-Hyacinthe de Marselaer, seigneur de Beauvrecq, qui mourut, en 1722, sans alliance, et fit sa tante, Angeline-Thérèse de Marselaer, vicomtesse-douairière de Grimberghe, héritière universelle de la baronnie de Parcq et Elewyt, terre et seigneurie de Herseaux, Opdorp, etc., aussi morte sans enfants, dernière du nom et des armes; laquelle baronnie, terre et seigneurie de Herseaux; elle donna à sa cousine, Marie-Josèphe-Ghislaine VAN DE VELDE, épouse de Louis-Joseph DE STEELANT, seigneur de Berg, etc., continué baron de Parcq par diplôme du 22 mai 1728.

La maison DE MARSELAER portait pour armes : *d'argent à une bande fuselée de cinq pièces de gueules* (Fig. 1414).

(*Nob.*, pp. 172 et 569; *Vrai Suppl.*, p. 166; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 150 et 235; *Mélang. de Généal.*, p. 108.)

VAN MARTENS. — Voyez **DES MARTIN** ou **DE MARTIN**

MARTENS.

Grégoire Martens, conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers, sa patrie, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 7 septembre 1676.

Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la rose de gueules, boutonnée d'o*

et feuillée de sinople; aux 2 et 3 d'argent à 3 bandes de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un dextrochère vêtu des couleurs et pièces des 2 et 3 quartiers, tenant un bouquet de 3 roses de gueules, tigées et feuillées de sinople (Fig. 1415).

(Nob., p. 485.)

DE MARTIGNY.

Jean de Martigny, chevalier, seigneur de Herinsart, épousa Bauduine DE LATTRE, selon titres de 1508, 1539, 1558, 1567. — Ils étaient morts tous deux en 1558, laissant pour enfants :

1° Frédéric de Martigny, chevalier, seigneur de Tombes, par titres de 1561.

2° Philibert, qui suit.

3° Jacqueline de Martigny, mariée à Louis D'ARESTELLES, chevalier, seigneur de Pousroy, Mongeffon, laquelle était veuve en 1567, selon titres de 1558, 1567, 1570 et 1582. — De cette alliance vinrent :

A. Bauduine D'ARESTELLES, épouse de François DE GRENET, seigneur de Garimez, par titres de 1582, 1594 et 1624.

Et B. Anne D'ARESTELLES, alliée à Charles D'ARMSTORF, seigneur de Perrez, en Franche-Comté, selon titre de 1619.

4° Marguerite de Martigny, laquelle épousa : 1° Jean DE HUN, chevalier, seigneur de Beauvoir, par titres de 1561; et 2° George D'EVE, dit MALNUY, selon titres de 1561 et 1567.

Et 5° Marie de Martigny, épouse de Jacques BROCCART, chevalier, seigneur du dit lieu, selon titres de 1567.

Philibert de Martigny, seigneur de Herinsart, Erqueline, etc., rendit Mariembourg aux Français en 1554, et pour cette cause fut expatrié. Il épousa Antoinette DE HUN, selon titres de 1561, 1567 et 1569, et en eut :

1° Philibert, qui suit.

2° Pierre de Martigny, seigneur de Tombes et Teve, gouverneur de Philippeville, mari de Jeanne DE COUPLET, selon titres de 1569 et 1589. — De ce mariage naquirent :

A. Catherine, religieuse à Grand-Bygaerde.

B. Jacqueline.

C. Marie.

D. Alexandrine.

E. Gilles.

F. Philippe.

Et G. Jean de Martigny.

3° Thierry de Martigny.

4° Jeanne de Martigny.

5° Marie de Martigny.

Et 6° Catherine de Martigny, selon partage de 1569.

Philibert de Martigny, seigneur de Herinsart, Beaurieu, Erquelines, prit le parti du duc d'Alençon contre le roi d'Espagne, pendant les troubles, et mourut expatrié. Il avait épousé Claudine DE HOUCHIN, fille d'Isembard, seigneur de Longastre, et d'Antoinette DE LENS, dite DE REBECQUE, selon titres de 1569 et 1589, et en eut :

1° Chistophe de Martigny, seigneur de Herinsart.

Et 2° Une fille.

On trouve un Philibert de Martigny, seigneur de Herinsart, premier mari d'Anne BODIN, fille de Jacques et d'Anne DE LONGUEVAL-ESCOUAVRE, sa seconde femme; et elle se remaria, en 1628, à Charles DE HAVRECH, seigneur de Malmaison.

Au Grand-Bygaerde, sur une vitre, se trouvent les huit quartiers suivants :

<i>Hun.</i>	<i>Martigny.</i>
<i>Mortagne.</i>	<i>Lattre.</i>
<i>Roisin.</i>	<i>Barbançon.</i>
<i>Launais.</i>	<i>de Croix.</i>

La famille DE MARTIGNY porte pour armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules* (Fig. 186).

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 122.)

DES MARTIN OU DE MARTIN.

Une famille de ce nom, originaire de Hollande, dite VAN MARTENS, porte pour armes : *d'azur à la tour d'argent, accompagnée de 3 besants d'or* (Fig. 1416).

(*Vrai Suppl.*, p. 175; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 157.)

LE MARTIN.

Jean le Martin épousa une dame dont le nom nous est inconnu, et de laquelle il eut :

Nicaise le Martin, bailli de Quircant, père, par sa femme N...., de :

Jean le Martin, greffier de la ville de Béthune, époux de Marie NOEUPORT, fille du maître-d'hôtel de madame DE BETHUNE, et en eut :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Jeanne le Martin, femme de Jean GRENET, seigneur de Bufres.

Pierre le Martin, seigneur de Mesplau, épousa Jacqueline D'ESMENAUT, fille de Guillaume et d'Anne DES PLANQUES. Ils gisent aux Cordeliers à Béthune. — Leurs enfants furent :

1° Antoine, qui suit.

Et 2° Jeanne le Martin, alliée à Jeanne DE WIGNACOURT, seigneur de Bellefuses. Antoine le Martin, seigneur de Mesplau et d'Hellissart, épousa Catherine-Mar-

guerite DE LA FOSSE, fille de Pierre, seigneur du Quint de la Fosse, et de Marie BAILLEUL. De cette alliance vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Antoine, rapporté plus loin.

2° Ghislaine le Martin, morte le 20 juillet 1604, ayant été mariée, en 1556, avec Gérard DE Vos, seigneur de Beaupré, député de l'état noble d'Artois, mort vers 1590.

3° Marie le Martin, épouse d'Antoine DE VIGNACOURT, seigneur de Brunette, etc., enterrée avec son mari à Foucquières, près de Béthune.

Et 4° Jean le Martin, seigneur de Cambrie, que Catherine DE MAUBUS, son épouse, fille de Hugues, grand-bailli de Commines, et de Catherine DU MORTIER, rendit père de :

A. Jules.

B. Adrien.

Et C. Walburge le Martin, dame de Cambrin et d'Helissart, alliée à Pontus DE VILERS-AU-TERTRE, seigneur de la Clitte, fils d'Adrien. Leur fils Jean-Baptiste DE VILERS, seigneur de Cambrin, épousa Marguerite LE MARTIN, fille de Jacques, seigneur de Mesplau, etc., et de Jacqueline DE PEISSANT.

Antoine le Martin, seigneur de Mesplau, épousa Catherine dame DE BOUBAIX et de Wasnes, fille de Jean, seigneur des dits lieux, et de Catherine DE COTTREL. — Leur fils Pierre suit.

Pierre le Martin, seigneur de Mesplau, de Boubaix, de Wasnes et de l'Escanot, épousa Marguerite COENE, fille de Jean, drossard de Hooghstraete, et de Madeleine VAN DER AA, fille de Jean, chevalier, bourgmestre de Malines, élu écoutête en 1503, et de Marguerite BOELS, sa seconde femme. — De cette alliance vinrent :

1° Jacques, qui suit.

2° Jean le Martin, seigneur de Boubaix.

Et 3° Françoise le Martin, alliée à Philippe DE LA RIVIÈRE.

Jacques le Martin, seigneur de Mesplau et de Wasnes, s'allia avec Jacqueline DE PEISSANT, fille de Lancelot, seigneur de la Haye et de Perquereau, et de Marguerite DE HERTAING, petite-fille de Jean, seigneur de Peissant, et de Marie DE L'ESTORET. — Du dit mariage sortirent :

1° Jean, qui suit.

2° Ancelot le Martin.

3° Marie.

4° Jacques.

5° Adrien.

Et 6° Marguerite le Martin, épouse de Jean-Baptiste DE VILERS, seigneur de Cambrin, mentionné ci-devant.

Jean le Martin, seigneur de Wasnes, épousa Anne D'ANNEUX, fille de Jérôme, seigneur de Mannières et de Talma, mort en 1636, et de Jolante DE RESTEAU, dite DE RŒUX ou DE ROETS, fille de Gilles, seigneur de Rœux, près de Bouchain, et de Henriette DU CHASTELER.

Nous donnons les armoiries de la famille LE MARTIN à la figure 1417.

MARTINI.

François Martini, natif de Luxembourg, fut anobli par lettres du 6 novembre 1698.

Ernest-Ferdinand Martini, dit Martoz, aussi natif de Luxembourg, fut anobli par lettres du 6 novembre 1698.

La famille MARTINI porte pour armes : *d'argent à cinq quintefeuilles de sable, posées en sautoir. Cimier : un vol aux armes de l'écu* (Fig. 1418).

Il est à noter ici, que Gilles Martini, pensionnaire de la ville de Bruxelles en 1598, portait les *quintefeuilles de sinople*.

(*Nob.*, p. 609 bis; *Nouv. vrai Suppl. au Nob.*, p. 187.)

MASIN.

Eloy Masin, bourgmestre du Franc de Bruges, fut père d'Eloy Masin, bourgmestre d'Ostende, dont le fils George Masin, écuyer, fut créé chevalier par lettres du 15 avril 1643.

Cette famille MASIN portait pour armes : *d'hermines à une tête de bélier de sable, accornée d'or. Cimier : un bélier naissant de l'écu* (Fig. 1419).

(*Nob.* p. 274; *Vrai Suppl.*, p. 138; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 103; *Mélang. de Généal.*, p. 90.)

DE MASNUY.

Jean de Masnuy épousa Isabeau DE GENLY, et en eut :

Tassart ou Eustache de Masnuy, mari de Claire DE POTTES. — De ce mariage vint :

Jean, dit Griffon de Masnuy, seigneur de la Tenre, de Tirissart, etc., échevin de la ville de Mons, en 1445 et 1473, lequel épousa Jeanne BERNARD, fille d'Arnould-Jacques, seigneur d'Esquelmes, de Florent et de Taintignies, et de Jacqueline D'ANTOING, dite DE ROCQUES. — Leurs enfants furent :

1^o Jean de Masnuy, natif de Mons, en Hainaut, seigneur de la Tenre, de Lomporet, etc., conseiller du grand-conseil à Malines par patentes du 18 sept. 1532, mort en novembre 1569, ayant épousé Marguerite HANETON, fille de Philippe, chevalier, seigneur de Linth, premier secrétaire et audiencier de Philippe-le-Bel, roi d'Espagne, et de l'empereur Charles V, son fils, trésorier de l'ordre de la Toison d'or, mort le 18 avril 1528 (vieux style), et de Marguerite NUMAN, morte le 29 avril 1531. Ils gisent à St-Jean, à Malines. — Du dit mariage naquit :

Jacqueline de Masnuy, femme de N... DE FOURNEAU, ex-mâtre DE CORDES, qu'elle rendit père de Philippe DE FOURNEAU, seigneur de Bajenrieu, Rouvigny, Lomporet, vicomte de Rosel, mort le 16 février 1631, ayant épousé Barbe QUARRÉ, morte le 12 octobre 1609, avec laquelle il git à Havré.

2^o Gilles de Masnuy, seigneur du fief de Grex, époux de Jolente DE LA CROIX,

filie de Jacques, seigneur de la Motte et de Caumont, et de Marguerite DE FOURNEAU, et petite fille d'Antoine DE LA CROIX, seigneur de la Motte et chef de la ville de Mons, mort le 2 mai 1582, et d'Hélène L'HERMITE, morte en la dite ville le 8 avril 1563. — De cette alliance vint :

Jeanne de Masnuy, dame du fief de Grez, alliée à Jean VAN DER NOOT, chevalier, seigneur de Carloo et de Duyst, mort le 18 août 1643, et inhumé à Uccle.

3° Eustache, qui suit.

Et 4° Claire de Masnuy, mariée à Ferry DE BUISSON, seigneur de Hecke et de la Puissance.

Eustache de Masnuy, échevin de Mons en 1473, épousa Jacqueline MAHIEU, fille de Jean, dit BOSQUEAU, seigneur du dit lieu, Hardumont et de Kesvy, et de Marie DE SIVRY, dame d'Escadie, et en eut :

1° Jacqueline de Masnuy, alliée à Joachim DE ZOOMBERGHE.

2° Anne de Masnuy, femme de Jacques DE LATTRE, fils de Jacques, seigneur de Willerval et de Rolencourt, anobli en 1589, et d'Adrienne MOREL, dame d'Ayette.

Et 3° N..., qui suit :

N... de Masnuy, aîné, épousa N... ROLY, fille de Jean et de Barbe DE PORQUIN, de laquelle il eut :

1° Charles-Albert, qui suit.

Et 2° peut-être Hélène de Masnuy, alliée à Gérard BERNARD, seign^r d'Esquelmes, mort en 1618.

Charles-Albert de Masnuy, seigneur de Raduelz, épousa Jeanne RASOIR, laquelle le rendit père de :

Charles-Philippe-François de Masnuy, seigneur de Raduelz, bailli du chapitre de St-Waudru, échevin de Mons en 1675 et 1680, créé chevalier en 1678, et mort le 23 juillet 1710. Il avait épousé Jeanne-Madeleine AMAND, morte le 6 fév. 1717, laquelle portait pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux quintefeuilles d'argent* (Fig. 1420). — Ces époux furent inhumés en l'église de Ste-Waudry, à Mons, sous une pierre bleue portant leur épitaphe et ces quatre quartiers :

Masnuy.

Amand.

Rasoir.

Jonchère.

La famille DE MASNUY porte pour armes : *de gueules partie de sable, à deux poissons adossés d'argent. Cimier : un croissant d'argent entre un vol de gueules et de sable* (Fig. 1421).

(*Nob.*, p. 499; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 167; *Fragm. géneal.*, t. II, p. 15.)

MASSIET.

Bauduin Massiet, seigneur de Stapels et Wandone, épousa Louise DE CERF, fille de Louis, seigneur de Gruutersart, et de Barbe DE SCHORE, et en eut :

Denis de Massiet, chevalier, baron de Ravesberghe, seigneur de Stapele, Moule, Ruyschuere, Diependael, Ochtezelle, etc., lequel épousa : 1°, par contrat du 17 novembre 1595, Marie D'ASSIGNIES, fille d'Antoine, seigneur d'Alouaigne, et

de Jeanne DE FEUTRE; et 2^o Catherine DE BRIARDE, fille de Charles, seigneur de Bavinckhove, la Coye, etc., et d'Adrienne DE LA DOUVE. — De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Isabeau de Massiet, dame de Ravesberghe, etc., laquelle fut mariée, par contrat du 7 juin 1613, à Jean DE NEDONCHEL, seigneur de Bouvignies, etc., chevalier.

2^o Marie de Massiet, dame de Ruyschuere, etc., mariée, par contrat du 29 janvier 1622, à Léger DE BETHISY, chevalier, seigneur de Millefaut.

3^o Alexandrine, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

4^o Marie-Thérèse de Massiet, dame de Bavinckhove, Leton etc., épouse de Jean DE LA VIEFVILLE, seigneur de la Chapelle, Favières, mayeur de St-Omer, fils de Michel.

Alexandrine de Massiet, dame de Moulle, etc., épousa : 1^o, par contrat du 9 août 1635, Renom DE BEAUFORT, chevalier, seigneur de Beaulieu, Grincourt, etc., mestre-de-camp d'un régiment de vingt compagnies de gens de pied, et capitaine d'une compagnie de cheveu-légers pour le service de S. M. C., mort à l'âge de 40 ans, des blessures qu'il avait reçues la même année au siège de Dixmude; 2^o Jean DE MANDOO-MACDONEL, comte de Macdonel, seigneur d'Ostrevail, etc., et 3^o Jacques DE GOMICOURT, dit *le Grand*, seigneur de Billemont, etc. — Elle ne laissa point d'enfants de ces deux derniers mariages, et mourut en 1668. — Du 1^{er} lit sortirent :

1^o Renom-François DE BEAUFORT, chevalier, seigneur de Moulle, Beaulieu, Grincourt, baron de Beaufort, etc., mort en 1702, lequel fit le retrait de la terre de Buisschuere, vendue par Louis RENTY, seigneur de Maneghem, son neveu à la mode de Bretagne, et épousa, en 1670, Antoinette DE CROIX-DE WASQUEHAL, fille de Jacques, seigneur de Wasquehal, Escou, etc., et de Marie DE CROIX-DE WAYENBOURG. — Elle mourut le 21 janvier 1687, à Moulle.

2^o Louis-Antoine DE BEAUFORT, capitaine de cavalerie, lequel quitta fort jeune le service et se fit jésuite. — Il mourut au collège de St-Omer, en 1719, âgé de plus de 80 ans.

Et quelques autres enfants, morts en bas-âge.

Un Jacques de Massiet, seigneur de la Bussche et de Suutpeene, fut créé chevalier par lettres de l'archiduc Albert, données à Gand le 1 février 1600.

DE MASSIET porte pour armes : *d'argent à la fasce bretessée et contre-bretessée de gueules, au franc quartier d'or, à deux fasces de gueules. L'écu sommé d'un timbre couronné. Cimier : un griffon naissant d'or, armé et langué de gueules* (Fig. 1422).

(Nob., p. 120; *Vrai Suppl.*, p. 68; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 53; *Fragm. généal.*, t. V, p. 10; *Mélang. de Généal.*, p. 43.)

MATALONI. — Voyez **FUSCO.**

DE MATANCA.

Silvestre de Matanca, seigneur de Tillegem, échevin du Franc de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 10 avril 1623. Il portait pour armes : *de sinople au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, à la bordure d'argent, chargée de huit coquilles de gueules. Cimier : un lion naissant de l'écu* (Fig. 1423). — Selon d'autres, il portait : *d'argent au lion de gueules, à la bordure de sinople, chargée de six coquilles d'argent; cimier : un lion naissant de l'écu.*

(*Nob.*, p. 188; *Vrai Suppl.*, p. 95; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 75; *Mélang. de Généal.*, p. 66.)

MATHELIN.

Les enfants de feu Charles Mathelin, en son vivant échevin et homme de fief de la haute-cour de Durbuy, furent anoblis sur la requête de sa veuve, par lettres du roi Charles II, du 5 juillet 1672.

(*Nob.*, p. 460.)

Jean-Charles Mathelin, seigneur haut-justicier au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 8 janvier 1677.

(*Nob.*, p. 487.)

MATHEYS.

Antoine Matheys, seigneur Van den Broucke, bailli d'Escornaix, et assesseur ordinaire du collège du comté d'Alost, obtint confirmation de noblesse en tant que besoin serait, avec rétroaction au 8 avril 1721, par lettres du 2 novembre 1735. — Il portait pour armes : *d'or au chevron de sable, au chef d'azur* (Fig. 1424).

(*Nob.*, p. 767.)

MAUPETIT.

Walerand Maupetit, conseiller-pensionnaire de la ville de Béthune, fut anobli par lettres données à Madrid le 30 novembre 1594, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *de gueules à la croix d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermines, de sable* (Fig. 1425).

(*Nob.*, p. 96; *Vrai Suppl.*, p. 56; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 44; *Mélang. de Généal.*, p. 51.)

MAURINO, DIT MORIN.

Bernard Maurino, dit de Morin, seigneur de Schoonevelde, Groenstraete et Revantelst, natif de Flandres, fut anobli sans finances par lettres du 20 juin 1626.

Il portait : *parti d'or, à la croix fleurdéliée d'azur, chargée d'un écusson de sable; et de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de deux léopards d'or, couronnés d'azur,*

un en chef et un en pointe. Supports : deux ours au naturel lampassés de gueules et onglés de sable. Cimier : un dextrochère armé, tenant une épée nue flamboyante garnie d'or (Fig. 1426).

(Nob., p. 215.)

MAURISSENS.

Michel Maurissens, roi et héraut-d'armes des archiducs Albert et Isabelle à titre du comté de Flandres, épousa Barbe VAN WILDERY, de laquelle il eut :

Jean Maurissens, auditeur de la chambre des comptes en Brabant, mort en 1636. Il avait épousé Anne VAN GERWEN. — De ce mariage vint, entr'autres :

Jacques-François Maurissens (second fils), roi et héraut-d'armes de Sa Majesté à titre du duché de Gueldres, créé chevalier par lettres du 6 décembre 1679.

La famille MAURISSENS porte pour armes : *d'argent à l'arbre de sinople, le fût garni à dextre d'une branche du même, accosté à sénestre, au bas de l'arbre, d'un corbeau essorant de sable* (Fig. 1427).

(Nob., p. 505; *Vrai Suppl.*, p. 195; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 169.)

MAUVILLE — Voyez BAUDIN.

DE MAVILLE.

N... de Maville, seigneur du dit lieu, fut créé chevalier par lettres de l'an 1615, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(Nob., p. 168.)

MAZEMAN.

Jacques-François-de-Sales-Joseph Mazeman, seigneur de Couthove, licencié ès droits, ci-devant conseiller pensionnaire de la ville de Poperinghe, fut anobli par lettres du 6 février 1772.

Il portait pour armes : *de gueules à trois fasces ondées, tiercées en fasce d'argent, d'azur et d'or* (Fig. 1428).

(*Etat armorial*, p. 26.)

DE MÉAN.

I. Jean de Méan, dit de Herstal, épousa, en premières noces, Jeanne DEL TRAPPE, fille de Jacques et de Marie DEL FALLOISE; en secondes noces, Catherine FRUYTS; et, en troisièmes noces, Catherine DAMERIER. — De ses premiers et troisième mariages sortirent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Bertrand, qui suit.

(Du 3^e Lit.)

Et 2^o Jean de Méan, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Bertrand.

II. Bertrand de Méan épousa Marie LE BERLIER, fille d'Eustache et de Marie DE LANGE. Il en eut :

III. Pierre de Méan, mambour de l'évêque et conseiller des échevins de Liège, qui épousa Isabeau DE LANGE, fille de Laurent, échevin de Liège, et de Marie RACKET. — De cette alliance :

1^o Jean de Méan, commissaire de la ville de Liège, auteur de la *Branche de Méan de Boleer*.

Et 2^o Laurent de Méan, qui suit.

IV. Laurent de Méan, bourgmestre de Liège en 1585, mourut le 15 juin 1587. — Il avait épousé Isabeau DE LACU, fille de Godefroid et de Jeanne BEX, laquelle, après sa mort, se remaria à Henri D'OUPIE, seigneur de Jehanster, ayant eu, de son premier mari, Pierre, qui suit.

V. Pierre de Méan fut échevin de Liège et commissaire-déciseur à Maestricht. Il s'allia avec Anne DE GHERINX, fille de Philippe, médecin et conseiller d'Ernest de Bavière, électeur de Cologne et prince de Liège, et d'Ide VAN DER HAGHEN. — De ce mariage vinrent :

1^o Charles, qui suit.

Et 2^o Laurent de Méan, seigneur de Drolenvaux et Cornesse, chanoine et écolâtre de Liège, archidiacre de Hainaut et prévôt de Tongres, mort le 4 avril 1682, à 76 ans.

VI. Charles de Méan, seigneur d'Atrin, en Condroz, s'acquit beaucoup de réputation par sa science dans le droit et par ses écrits. Il fut commissaire-déciseur de Maestricht, bourgmestre de Liège en 1641 et 1646, et l'un des seigneurs du conseil ordinaire. Il mourut le 6 avril 1674, étant veuf, depuis le 17 décembre 1672, de Jeanne VAN DER HEYDEN A BLISIA, fille de Guillaume, bourgmestre de Liège et l'un des seigneurs du conseil ordinaire, et d'Anne COUNOTTE. — De cette alliance sont sortis :

1^o Pierre, qui suit.

2^o Jean-Ernest baron de Méan et du St-Empire, seigneur de Saive, chanoine de l'église de St-Martin, à Liege, mort le 12 juillet 1719.

3^o Guillaume baron de Méan et du St-Empire, chanoine de Liège et prévôt de l'église de St-Martin, mort en 1695.

4^o Laurent baron de Méan et du St-Empire, chanoine de Liège, prévôt de l'église de Notre-Dame de Maestricht, conseiller d'Etat et ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. A. E. de Cologne au traité de paix conclu à Ryswyck en 1697, mort le 15 mai 1715.

5^o Jean-Ferdinand de Méan, grand-doyen de Liège, prévôt de St-Servais,

à Maestricht, et de St-Paul, à Liège, créé baron du St-Empire, conjointement avec ses frères et leur postérité, par diplôme de l'empereur Léopold du 3 novembre 1694. — Il mourut le 18 juin 1709.

6° N... de Méan, abbesse de St^e-Claire, à Liège.

7° N... de Méan, aussi abbesse de St^e-Claire, à Liège.

8° N... de Méan, religieuse aux Dames de St-Bernard, à Vivegnis.

9° N... de Méan, abbesse aux Dames de St-Bernard, à Vivegnis.

Et 10° N... de Méan, religieuse à Robermont.

VII. Pierre de Méan, baron de Méan et du St-Empire, seigneur d'Atrin, Cornesse et Drolenvaux, haut-avoué de Xhos, commissaire-déciseur à Maestricht, conseiller du conseil ordinaire et député des états du pays de Liège, mourut le 19 octobre 1703. — Il avait épousé Marie-Catherine DE HODEIGE, morte le 1 octobre 1693. — De ce mariage vinrent :

1° Charles, qui suit.

2° Pierre-Guillaume baron de Méan et du St-Empire, échevin de Liège et commissaire-déciseur à Maestricht, puis chanoine de la cathédrale de Liège.

3° Laurent-Dieudonné baron de Méan et du St-Empire, chanoine de Liège et prévôt de St-Servais, à Maestricht, mort le 8 juillet 1719.

Et 4° Isabelle de Méan, mariée à son parent Laurent-Conrad baron DE MÉAN, seigneur de Pailhe.

VIII. Charles baron de Méan et du St-Empire fut échevin de Liège, et mourut avant son père, le 12 octobre 1693. Il avait été marié, en 1691, à Dorothee DE HINNISDAEL, dame de Gutschoven, morte de la petite-vérole, à Liège, le 14 avril 1723, fille de Wathieu-Lambert DE HINNISDAEL, chevalier, seigneur de Monstreuil, et de Jeanne-Marie DE SIMONIS. — De cette alliance est né un fils unique, savoir :

IX. Pierre baron, puis comte de Méan-de Beaurieux et du St-Empire, conseiller aux conseils privé et ordinaire et ministre d'Etat et des conférences du prince-évêque de Liège, commissaire-déciseur à Maestricht, membre de l'état noble de Namur, épousa Hélène-Jeanne DE WAHA, dame de Nivelles-sur-Meuse, morte à Liège le 2 décembre 1776, fille de Jean-Charles baron DE WAHA, seigneur de Loen, Nivelles-sur-Meuse, Lixhe, la Naye, etc., et d'Anne-Ferdinande DE SELYS. De ce mariage sont sortis :

1° Charles-François-Lambert comte de Méan, chanoine de Liège.

2° Pierre-Guillaume comte de Méan, aussi chanoine de Liège et prévôt de St^e-Croix le 15 février 1763, et conseiller de la chambre des comptes du prince-évêque de Liège en 1769.

3° François-Antoine, qui suit.

4° Pierre-Jean-Laurent-Marie comte de Méan, chanoine de Liège, mort en 1753.

5° Jean-Ferdinand comte de Méan, aussi chanoine de Liège, mort en 1768.

6° Dorothee de Méan, mariée à Antoine-Ulric baron DE LAMBERTS DE CORTENBACH, vicomte de Montenaecken.

Et 7° Marie-Hélène de Méan, morte, sans avoir été mariée, en 1756.

X. François Antoine comte de Méan-de Beaurieux et du St-Empire, seigneur de Gutschoven, de Gossoncourt, etc., chambellan de l'électeur de Cologne, commissaire-déciseur à Maestricht, et conseiller-privé du prince-évêque de Liège en 1769, marié à Marie-Elisabeth DE HOENSBROECK-D'OOST, chanoinesse d'Andenne, fille d'Antoine-Ulric HOEN-DE HOENSBROECK et d'Anne-Salome-Pétronille DE NESSELRODE-D'EHRESHOVEN, grande-maitresse des dames de la cour de l'électrice palatine.

SECONDE BRANCHE.

Postérité de Jean de Méan, fils cadet de Laurent et d'Isabeau DE LACU, mentionnés ci-devant, au degré IV.

V^{BIS}. Jean de Méan, seigneur de Nandren et de Halleux, conseiller du conseil ordinaire, et bourgmestre de Liège en 1615, 1620 et 1633, mourut le 24 juillet 1639, et avait épousé Pétronille COUNOTTE, morte le 29 sept. 1621, fille de Conrard COUNOTTE, greffier des échevins de Liège, et de Marie DE FANCHON. — Leurs enfants furent :

1° Laurent, qui suit.

Et 2° Gertrude de Méan, dame de Strée, morte, le 16 mai 1681, à 62 ans. Elle avait épousé Berthold DE LA HAXHE, bourgmestre de Liège en 1650, et conseiller de la cour féodale, mort le 10 mars 1555.

VI. Laurent de Méan, bourgmestre de Liège en 1656, eut pour femme Anne-Catherine DE LA HAYE, fille de Pierre, conseiller du conseil ordinaire, et d'Anne DE LANSENOTTE. — Elle le fit père de :

VII. Jean baron de Méan et du St-Empire, seigneur de Pailhe, allié à Catherine-Sibille DE LA JONCIÈRE. De ce mariage vinrent :

1° Isabelle-Gertrude-Thérèse de Méan, alliée, par contrat du 11 sept. 1681, à Jacques-Remi baron DE GOER-DE HERVE, seigneur de Haltinnes, Mezeroul, les Tombes, Ridderkercke et Forest.

Et 2° Laurent-Conrard, qui suit :

VIII. Laurent-Conrard baron de Méan et du St-Empire, seigneur de Pailhe, épousa Isabelle DE MÉAN, sa parente, ci-devant nommée. — De cette alliance vinrent :

1° Pierre-Jean baron de Méan, seigneur de Pailhe.

Et 2° Jean-Ferdinand, qui suit.

IX. Jean-Ferdinand baron de Méan et du St-Empire, seigneur de la Joncière, allié à Ide-Dieudonnée DE GOER-DE HERVE, fille de Jacques-Remi baron DE

GOER-DE HERVE et d'Isabelle-Gertrude-Thérèse DE MÉAN, mentionnés ci-dessus. De ce mariage est née, entr'autres :

- X.** Anne-Marie-Isabelle-Guillielmine baronne de Méan, dame en partie de la Joncière, laquelle épousa Jacques-Ignace comte DE LIEDEKERCKE, grand-mayeur de Maestricht, dont elle fut la première femme.

TROISIÈME BRANCHE.

Postérité de Jean de Méan, fils de Jean de Méan, dit de Herstal, et de sa troisième femme, Catherine DAMERIER, mentionnés ci-devant au degré I.

- II^{BIS}.** Jean de Méan épousa Marguerite DE JOIRION, fille de George, commissaire de la cité de Liège et greffier des échevins, et de Marie DARY. Il eut de ce mariage :

- III.** George de Méan, seigneur de Méan, Bossu et Tahier, bourgmestre de Liège en 1587 et 1591, conseiller du conseil ordinaire et du conseil privé, gentilhomme reçu à l'état de la noblesse du pays de Liège et comté de Looz. Il épousa Marie DE FRAIPONT, fille de François DE FRAIPONT, échevin de Liège et conseiller de S. A. S., et de Jeanne DE JALHÉA, dite GROULAR (1). Ayant perdu sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut chanoine de la cathédrale de Liège, puis chancelier sous le prince Ernest de Bavière. Il mourut le 13 juin 1602 (2), et eut plusieurs fils et une seule fille, nommée Marguerite, qui suit.

- IV.** Margnerite de Méan fut mariée avec Guillaume baron DE LAMBOY, seigneur de Dessener, Cortessem et Wintershoven. — Elle termina sa branche (3). — De son dit mariage naquirent : le général comte DE LAMBOY, et Isabelle-Marguerite DE LAMBOY, mariée à Lambert DE STEEL, chevalier, seigneur de Bossu, Méan et Tahier, général d'artillerie au service de l'empereur.

La maison DE MÉAN porte pour armes : *d'argent à l'arbre terrassé de sinople, le tronc chargé d'une aigle de sable, couronnée d'or, tenant ses pattes sur un filet du même,*

(1) Les archives de la noble famille des barons DE FRAIPONT disent que Marie DE FRAIPONT était fille de Lambert (et non de François), échevin de Liège et conseiller privé du prince-cardinal Gérard de Groesbeeck, — et sœur de Gérard DE FRAIPONT, sixième aïeul de messire Joseph-Ferdinand-Thomas-Arnould-Antoine-Marie DE FRAIPONT-DE WERMERBOSCH, né en 1801, actuellement propriétaire à St-Trond, époux de dame Eulalie-Isabelle-Augustine DE CREEFT.

(2) George de Méan fut inhumé dans une des chapelles de la cathédrale de St-Lambert, à Liège, avec cette épitaphe : *D. O. M. Georgio de Mean, domino temporali de Bossus, civitatis Leodiensis secundo consuli, serenissimo principi Ernesto à consiliis ordinariis et secretis; uxore defunctâ, ab eodem præbendâ ecclesiæ cathedralis decorato; Legationibus, aliisque muneribus principis et patriæ nomine perfuncto, sagarum veneficio immaturâ morte sublato filii posuere. Obiit anno 1602, mensis junii 13.*

(3) Marguerite de Méan mourut le 15 septembre 1612; son mari lui survécut jusqu'au 28 avril 1656; tous deux furent inhumés dans le chœur de l'église de Wintershoven. (Voyez notre *Collection de Tombes, Épitaphes et Blasons de la Hesbaye*, page 635).

brochant sur le tout en fasce. Cimier : l'aigle naissante de l'écu, couronnée d'une couronne impériale (Voyez LOYENS) (Fig. 1429).

(Nob., p. 590; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 112; *Vrai Suppl.*, p. 197; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 182.)

VAN MECHELEN.

- I.** Florent van Mechelen épousa Catherine VAN REDINGEN, de laquelle il eut :
- II.** Henri van Mechelen, chevalier, qui épousa Catherine D'IMMERSEELE, fille de Godefroid, chevalier. — De ce mariage vint :
- III.** Jean van Mechelen, échevin d'Anvers en 1428, qui épousa Elisabeth COLENSOENE, laquelle, après sa mort, se remaria à Jean D'URSEL, bourgmestre d'Anvers en 1466, ayant eu de son premier mariage, entr'autres enfants :
- IV.** Henri van Mechelen, bourgmestre d'Anvers en 1453, 1459, 1462 et 1464, mort en 1497. — Il avait été marié : 1^o à Elisabeth VAN DEN WYNGAERDE; et 2^o à Christine ARENTS, ARNOUITS ou AERTS, d'Utrecht. — Il eut de ces deux mariages les enfants qui suivent (1) :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Paul van Mechelen, échevin d'Anvers en 1487, et écoutète de Turnhout, épousa : 1^o Walbulge D'IMMERSEELE; et 2^o Marie DE BRUHESE. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Corneille van Mechelen, mari de Walburge DE BEVERE, de laquelle il eut Paul van Mechelen.

(Du 2^d Lit.)

Et B. Elisabeth van Mechelen, femme de Jean SCHOYTE, échevin d'Anvers, puis de Jean DE BERCHEM, chevalier, seigneur de Broeckhem.

2^o Jean van Mechelen, abbé de Grimberghe, mort en 1474.

3^o Elisabeth van Mechelen, morte en 1477. — Elle avait épousé Conrard POT, chevalier, seigneur de Battershem, Pluyseghem, Cumplich et Waerloos, bourgmestre d'Anvers en 1491, dont elle fut la première femme. Il eut pour deuxième femme Sapientia T' SANDERS, et pour troisième Béatrix VAN DEN PERRE. — Il mourut, le 27 mars 1511, sans enfants légitimes, et fut enterré dans l'abbaye de St-Sauveur, à Anvers. — Il était fils aîné de Wauthier POT, seigneur de Battershem et de Pluyseghem, mort le 19 octobre 1464, et de Marie DE GOTTIGNIES, morte le 25 octobre de la même année 1464.

(Du 2^d Lit de Henri van Mechelen.)

4^o Henri van Mechelen, échevin d'Anvers en 1509.

(1) Selon d'autres, ce Henri était fils de Henri et de Marguerite DE GOTTIGNIES, et petit-fils de Henri van Mechelen et de Catherine VAN IMMERSEEL. — Les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. V, p. 84, le disent fils de Henri van Mechelen et de Catherine VAN IMMERSELE, et petit-fils de Floris et de Catherine VAN REDINGEN.

5° Florent, qui suit.

6° Barbe van Mechelen, mariée à Jean VAN DER ELST, fils de Thomas et de Jeanné VAN DER DILFT.

Et 7° Anne van Mechelen, mariée à Gérard VAN DE WERVE, chevalier, seigneur d'Hovorst, de Massenhoven et de Voorschoten, amman de la ville d'Anvers en 1500 et bourgmestre en 1521 et 1529, mort en 1534. — Dont postérité.

V. Florent van Mechelen, écoutète de Turnhout et bourgmestre de Lière, mourut en 1549. — Il avait épousé : 1° Antoinette DE GOTTIGNIES, fille de Gilles DE GOTTIGNIES, IV^e du nom, seigneur de La Haye, de Rogeri et Queni, en Hainaut, et de Borghestein, près de Malines, et de Catherine OEM-VAN WYNGAERDEN, sa seconde femme (Selon les *Fragments généalogiques*, t. V, p. 84, fille de Henri, seigneur de Borghestein); 2° Jeanne DE LIÈRE, morte le 5 octobre 1557. — Il eut de cette dernière femme (Les dits *Fragments généalogiques* disent de sa première), Martin et Nicolas, qui suivent :

1° Martin, rapporté ci-après.

Et 2° Nicolas van Mechelen.

VI. Martin van Mechelen, écoutète de Turnhout, ensuite bourgmestre de Lière, mourut le 12 octobre 1578, après avoir épousé Barbe VAN DER MEEREN, fille de Nicolas VAN DER MEEREN, chevalier, bourgmestre d'Anvers en 1536, 1537, 1549, 1550 et 1553, et de Marie BUTKENS. — De ce mariage naquirent :

1° Nicolas, qui suit.

Et 2° Lancelot, rapporté après la postérité de son frère Nicolas.

VII. Nicolas van Mechelen, fils aîné, échevin de la ville d'Anvers, fut créé chevalier par lettres du 22 avril 1598. — Il épousa, en premières noces, Marguerite DE HALMALE; et, en secondes noces, Barbe VAN BADEN, fille de Gaspard et de Catherine VAN DER AA. — De ce second mariage vinrent :

1° Edouard, qui suit.

Et 2° Florent van Mechelen, dont la postérité sera rapportée.

VIII. Edouard van Mechelen, bourgmestre de Lière, épousa Marie BACQUEREL, et en eut :

IX. Nicolas van Mechelen, allié à Marie-Madeleine DE VRIESE, de laquelle il eut deux fils et une fille, savoir :

1° Edouard, qui suit.

2° Alexandre-Nicolas van Mechelen, mort conseiller de la ville de Louvain, vers Noël 1682.

3° Marie-Florence van Mechelen, mariée à Raymond VAN DE WERVE, seigneur de Vremdick et d'Immerseel, dont elle a eu des enfants.

X. Edouard van Mechelen épousa Marie-Louise DE BUYLE, et mourut en 1715, laissant pour fille unique :

IX. Françoise van Mechelen, seconde femme de Jean-Michel comte DE LOCQUET, vicomte de Hombeeck, seigneur d'Impel et Van den Broeck, écoutète, commandant et surintendant de la ville et province de Malines, mort le 5 avril 1726.

Postérité de Lancelot van Mechelen, second fils de Martin et de Barbe VAN DER MEEREN, mentionnés ci-devant au degré VI, 2°.

VII^{BIS}. Lancelot-Berthout van Mechelen épousa, en premières noces, Wilhelmine VAN HAEFTEN, en secondes noces, Anne VAN MEETKERCKE, et, en troisièmes noces, Marie VAN URSEL, 1601. — Des deux derniers mariages naquirent :

(Du 2^a Lit.)

1° Gabriel, qui suit.

(Du 3^e Lit.)

2° Jacques van Mechelen, né en 1611, qui épousa Catherine PEETERS, dont descendent ceux DE MERCXEM.

VIII. Gabriel van Mechelen, capitaine, épousa : 1° Isabelle van den Berghe, fille de Constantin, et 2° Marie VLOOTS, fille de Pierre. — De ces deux alliances sortirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Jean, qui suit.

2° Constantin van Mechelen.

(Du 2^a Lit.)

3° N... van Mechelen.

4° Marie van Mechelen, alliée à Hugues DE CLERCQ, fils de Guillaume et de Marguerite HAUWE. — Dont :

Jean-Adolphe DE CLERCQ, seigneur de Marle, etc., mort le 8 mai 1710, sans hoirs, et enterré à Stekene.

Et 5° Alexandre van Mechelen.

IX. Jean van Mechelen, échevin d'Anvers en 1663, mourut le 2 mai 1692. Il avait épousé Susanne-Caroline DELLA FAILLE, fille de Daniel et de Jeanne DULDSE. Les époux gisent à St-Michel, à Anvers. — Leurs enfants furent :

1° Jean-Philippe, qui suit.

2° Eléonore van Mechelen.

3° Isabelle van Mechelen.

4° Sibille van Mechelen.

5° Livine-Jossine van Mechelen, alliée à Lambert CANNAERT, écuyer, seigneur de Landyck.

Et 6° Marie-Thérèse van Mechelen, épouse de Mathieu CANNAERT, écuyer, seigneur de Turnhout et de Beers.

X. Jean-Philippe van Mechelen.

Postérité de Florent van Mechelen, second fils de Nicolas et de Barbe VAN BADEN, mentionnés ci-devant au degré VII, 2^o.

VIII. Florent van Mechelen, chevalier, fut écoutète de Lière en 1614, capitaine d'infanterie en la garnison de Maestricht pour le service du roi d'Espagne, lorsque cette ville fut assiégée en 1632, et capitaine pour le service de S. M. des forts de Duffel, Helderhoeve, Waelhem et autres, situés sur la rivière la Nethe, en 1640. — Il fut créé chevalier par une lettre du roi Philippe IV, datée de Madrid le 15 janvier 1633, et mourut en 1663. — Il avait été marié deux fois : 1^o à Anne SCHOOF, et 2^o à Marie-Madeleine VOGELWEYDER, fille de Charles, écoutète de Lière en 1595, et de Marthe VAN DEN HECKE. — De ce second mariage sont issus :

1^o François van Mechelen, religieux dominicain.

2^o Gommar, qui suit.

3^o Isabelle van Mechelen, mariée, par contrat du 27 mars 1640, à don Diégo DE COLAS, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie au service du roi d'Espagne, et de son conseil de guerre, dont elle fut la seconde femme.

4^o Florence van Mechelen, qui épousa Laurent LAMBERTIN, capitaine d'une compagnie de cheveau-cuirassiers.

5^o Jeanne van Mechelen, religieuse au monastère de Vredenbergh, à Lière, morte le 14 juillet 1657.

6^o Marthe-Alexandrine van Mechelen, mariée, en premières noces, à Lancelot-Maximilien VAN DER RYT, dit T' SERAERTS; en secondes noces, à Corneille-François DE SPANGEN, seigneur de Sterrenburgh, mort le 28 novembre 1699, et enterré à Brecht.

IX. Gommar van Mechelen, bourgmestre de Lière, se maria avec Isabelle VINCK, de laquelle il eut :

X. Jacques-Norbert van Mechelen, bourgmestre de Lière en 1699 et 1700, qui épousa Jeanne-Marie VAN HEYDENRYCK, morte le 27 janvier 1715, fille de Pierre-Jacques, conseiller au grand-conseil à Malines, et d'Anne-Pétronille PROOST, sa première femme. — Il laissa, entr'autres enfants :

XI. Edouard-Emmanuel van Mechelen-de Berthout, chanoine gradué noble de la cathédrale d'Anvers en 1748, archiprêtre en 1753, archidiacre en 1774, official et juge synodal, mort à Anvers le 7 octobre 1777.

La famille VAN MECHELEN porte pour armes : *d'or à trois pals de gueules, au franc canton d'argent, chargé de trois fleurs-de-lis au pied coupé de sable* (Fig. 1430).

(*Nob.*, p. 111; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 94; *Fragm. généal.*, t. V, p. 83.)

MECHELMANS.

Jean Mechelmans, secrétaire de la ville de Bruxelles, mourut le 9 septembre 1506 et y fut enterré dans l'église de St-Géry, avec Catherine DE STACKENBOURG, morte le 30 novembre 1500. — Leurs enfants furent :

1° Paul, qui suit.

Et 2° Catherine Mechelmans, 1520, épouse de Jean STEPPE.

Paul Mechelmans, secrétaire de la ville de Bruxelles, épousa Elisabeth HOZE, morte au mois de mars 1506, et fut enterré avec elle en l'église de St-Géry, à Bruxelles. — Leur fils Marc-Antoine suit :

Marc-Antoine Mechelmans fut conseiller-pensionnaire de la ville de Bruxelles, mourut le 26 septembre 1538, et git dans l'église de St-Gudule, en la chapelle du St-Sacrement des Miracles, avec Anne VAN DER STOCK, son épouse, laquelle lui survécut jusqu'au 10 décembre 1542. Cette dame était fille de Bernard VAN DER STOCK, seign^r d'Overloop, et de Marie DE BUYSEGHEM, dite BUYS, de laquelle il eut :

Paul Mechelmans, conseiller et juge des gens de guerre au quartier d'Anvers, villes et forts en dépendant, par patentes du 30 novembre 1590. — Il mourut le 10 juillet 1631, étant veuf, depuis le 20 mai 1603, de Béatrix RAMPART, fille de Nicolas et de Catherine VAN DEN PUTTE. Il gisent dans l'église de Notre-Dame, à Anvers. — Leurs enfants furent :

1° Jeanne-Marguerite Mechelmans, morte le 4 janvier 1632 et inhumée dans l'église des révérends pères Beggards, à Anvers, avec don Melchior DE VILLEGAS, son époux, seigneur de Hovorst et de Bouchoute, mort le 8 avril 1651.

Et 2° Béatrix-Catherine Mechelmans, alliée à Henri FRÉDÉRICX, échevin de la draperie de la ville d'Anvers, fils de Gerbrand, anobli en 1662, et de Catherine DE MOY. — De ce mariage vint :

Marié-Catherine FRÉDÉRICX, épouse de Jean-Baptiste-Corneille LAMBERTI (fils de Jean-Baptiste, seigneur de Grushove, mayeur de la ville de Halen, et de Jeanne d'ITTRE, et petit-fils de Gilles LAMBERTI, mort le 28 février 1585, et de Marie POLLAERTS, morte le 13 avril 1622), qu'elle fit père de :

Marie-Thérèse LAMBERTI, mariée à Jean-François DE HEUVEL, fils de Simon, et de Catherine DU BOIS, anobli en 1681, et de Jean-Baptiste LAMBERTI, mort sans postérité.

(Voyez *Antverpia Christo Cressens*, J. C. Diercxsens, t. IV, p. 363, DE LAMBERTINI.)

(*Fragm. généol.*, t. V, p. 69.)

LE MEDE.

Henri le Mede fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1672.

(*Nob.*, p. 463.)

MEENEN. — Voyez **MENIN.**

DE MEERA.

Luc de Meera, échevin d'Anvers en 1577, épousa Anne VAN DER LINDEN, de laquelle il eut :

Gilles de Meera, échevin d'Anvers en 1599, et premier trésorier en 1602, 1603,

et 1604, armé chevalier par l'archiduc Albert le 12 décembre 1599. — Il épousa Marguerite L'HERMITE, fille de Thomas et de Marguerite DE RANST, et mourut en 1612.

(*Nob.*, p. 119.)

VAN DER MEERE.

- I.** Wauthier van der Meere, d'une noble et ancienne famille de Flandres, mort le 23 juillet 1423, avait épousé Adrienne DE BRACLE, dite VAN DEN BOSSCHE, et en eut :
- II.** George van der Meere, I^{er} du nom, qui mourut le 8 décembre 1482, ayant épousé Barbe DE CLESSENAERE. — De ce mariage vint :
- III.** George van der Meere, II^e du nom, mort le 21 décembre 1507, ayant épousé Marguerite DE WEDERGRAETE, dame de Voorde, laquelle lui survécut jusqu'au 17 août 1531. — De cette alliance vinrent :
- 1^o Josse, qui suit.
Et 2^o Isabelle van der Meere, laquelle fut mariée à Jean DU CHASTELER, dont elle fut la première femme.
- IV.** Josse van der Meere, seigneur de Voorde, de Landschoof et de Huysgavere, épousa : 1^o Jeanne DE JAUCHE, dite DE MASTAING, fille d'Adrien, seigneur de Sassignies, et d'Agnès DE CUINGHIEN, sa première femme; 2^o Anne DU CHASTELER, sœur-germaine de Jean DU CHASTELER; son beau-frère, nommé ci-dessus, morte à Oudenaerde, le 15 novembre 1603, à 76 ans. — Ils étaient enfants, l'un et l'autre, de Jean DU CHASTELER et de Guillotte DE HARCHIES-ASPREMONT (Voyez ci-devant à l'article DU CHASTELER, p. 431). — De ces deux alliances vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Catherine van der Meere, seconde femme du dit Jean DU CHASTELER, dont on vient de parler ci-dessus, lequel mourut sans enfants le 5 août 1599.

2^o Isabeau van der Meere, seconde femme de Charles DE BEER, chevalier, seign^r de Meulebeke, lieutenant-général de l'artillerie l'an 1566, mort en 1578.

(*Du 2^d Lit.*)

Et 3^o Jacques, nommé par d'autres Philippe van der Meere, qui suit :

- V.** Jacques ou Philippe van der Meere, seigneur de Huysgavere, Bruaen et Clessenaere, page de l'archiduc Mathias, puis bourgmestre de la ville d'Audenarde en 1592, 1593, 1597 et 1609, mourut le 21 avril de cette même année 1609, ayant été marié, le 8 juillet 1588, à Anne DU CHASTEL. Cette dame était fille de Philippe DU CHASTEL, chevalier, seign^r de Blangerval, Marconville, Noyelles et Rolleghem, du conseil de guerre de S. M. C., capitaine du château de Lille, gentilhomme de la bouche du roi Philippe II,

gouverneur et grand-bailli d'Audenaerde, et de Marie DE LA SALLE, dame de Termainsnil. — Leurs enfants furent :

1^o Philippe, qui suit.

Et 2^o Anne van der Meere, prieure de l'hôpital royal d'Audenaerde.

VI. Philippe van der Meere, seigneur de Voorde, Huysgavere, Clessenaere et Bruaen, fut bourgmestre d'Audenaerde en 1627, et mourut le 25 octobre 1661. Il avait épousé, par contrat du 16 septembre 1624, Anne DE CROIX, fille de Pierre, seign^r de la Fresnoy, de Malannoy, de Bourech, etc., et de Madeleine DE THIENNES. — Ils laissèrent de leur mariage, entr'autres enfants :

1^o Maximilien-François, qui suit.

2^o Emmanuel, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Maximilien.

Et 3^o Marie-Madeleine van der Meere, mariée, en premières noces, à François-Lamoral DE TENREMONDE, seigneur de Merignies, Lannoy et la Broye; et, en secondes noces, à Jean-George comte DE CALONNE, mestre-de-camp d'infanterie et capitaine d'une compagnie libre, gouverneur du fort de Blockendyck et commandant du fort St^e-Marie. De ce mariage naquirent Charles-Antoine-Joseph et Marie-Madeleine-Marguerite-Josèphe DE CALONNE. Le dit Jean-George comte DE CALONNE était frère aîné et héritier de Charles-Antoine comte DE CALONNE, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, du conseil suprême de guerre de S. M. C., général de l'artillerie et gouverneur de Carthagène, mort en 1672, et, comme lui, fils de Jacques DE CALONNE, chevalier, seign^r de Montifaut, gouverneur de Renty, et de Françoise MORÉA, fille d'Etienne, gouverneur de Blanckenberghe.

VII. Maximilien-François van der Meere, chevalier, seigneur de Voorde, Huysgavere, Clessenaere, etc., mourut le 27 avril 1699. — Il avait été marié deux fois : 1^o avec Marguerite-Thérèse PEETERS, dite STOMMELINS, née à Gand le 3 mars 1629, morte le 12 avril 1672, fille aînée de Jacques PEETERS, dit STOMMELINS, écuyer, seigneur de Westerghem, conseiller et procureur-général au conseil de Flandres, mort le 6 avril 1679, et de Jossine-Lucie STALINS, morte le 25 juin 1678; 2^o avec Gabrielle VAN HULST, — Les enfants du 1^{er} lit furent :

1^o François van der Meere, seigneur de Voorde, qui servit glorieusement dans la guerre contre les Turcs, en qualité de capitaine au service de l'empereur Léopold dans le régiment du comte d'Aspremont. Il mérita par sa valeur d'être honoré du titre de comte par S. M. I., et fut tué à l'assaut de Belgrade, sans laisser de postérité.

2^o Jacques-Maximilien, qui suit.

3^o Charles van der Meere, seigneur de Clessenaere, qui vivait en 1698.

4^o Philippe van der Meere, vivant le 27 juillet 1680.

5^o Lucie-Philippine van der Meere, morte le 21 décembre 1745, et enterrée

dans l'église des Dominicains de Gand. — Son blason et ces seize quartiers y furent placés :

<i>van der Meere.</i>	<i>Peeters, dit Stommelins.</i>
<i>du Chasteler.</i>	<i>Mortagne.</i>
<i>du Chastel.</i>	<i>Mullem.</i>
<i>de la Salle.</i>	<i>du Beyne.</i>
<i>de Croix.</i>	<i>Stalins.</i>
<i>Preys.</i>	<i>Hardwyn.</i>
<i>de Thiennes.</i>	<i>Hauweel.</i>
<i>Ghiselin.</i>	<i>de Rycke.</i>

La dite Lucie-Philippine avait été mariée, avant le 27 juillet 1680, à Pierre Sucx, seigneur de Neufville, conseiller au conseil de Flandres.

6° Anne-Thérèse van der Meere, mariée à Charles-Arnould DE LANFRANCHY, seigneur de Cruybeke et d'Altena.

Et 7° Marie-Françoise van der Meere, morte en janvier 1723, ayant épousé Jean-Adolphe comte VAN DER STEGHEN, seigneur de S^{te}-Waltrude et de Wachene, drossard de Brabant, dont elle fut la seconde femme.

VIII. Jacques-Maximilien van der Meere, seigneur de Voorde après son frère, de Huysgavere, etc., fut marié deux fois : 1°, le 23 1700, à Florence-Caroline DE GRASS, morte le 8 septembre 1718, fille de Ferdinand-Alphonse DE GRASS, baron de Nokeren, et de Florence-Isabeau DE MASIN, dame de Raveschot, sa première femme; 2° à Catherine DE LALAING, morte en mai 1731, fille de Jacques DE LALAING, vicomte d'Audenarde, seigneur de Sandtberghe, et de Marie-Thérèse RYM, sa première femme. — Il n'eut point d'enfants de ce dernier mariage, mais de sa première femme vinrent :

1° Philippe-Norbert, qui suit.

2° Marie-Thérèse van der Meere, mariée à Charles-Ghislain baron DE BEECKMAN, par patentes du 8 mai 1774, seign^r de Corroy-le-Grand, Vieux-Sart, Neusart, Oignies, S^t-Lambert et Libersart. — Dont cinq enfants, savoir : Jean-Henri-Joseph, Ferdinand-Charles, Anne-Charlotte-Philippine, Jeanne-Charlotte-Philippine et Eugénie-Charlotte DE BEECKMAN.

Et 3° Florence-Caroline van der Meere, morte le 6 juin 1776. — Elle avait été mariée : 1°, le 17 juin 1743, à son cousin-germain, Charles-Louis VAN DER STEGHEN, baron de Putte, dont elle fut la seconde femme; 2° à Jean-Hyacinthe DE CANNART-DE HAMALE, mort le 13 novembre 1771, sans enfants. — Elle a eu de son premier mari, pour fille unique, Jeanne-Louise VAN DER STEGHEN, née le 24 septembre 1745, mariée, en premières noces, le 24 septembre 1765, à François-Honoré-Philippe-Ghislain DE RUYSSCHEN, comte d'Elissem-de Neuville, par patentes du 24 mars 1767, mort le 5 août 1770; et, en secondes noces, le 23 mai 1771, à Isidore-Jean-Marie comte DE LADOS-DE BEAULAINCOURT, par patentes du 20 juillet de cette même année 1771, seigneur d'Orp-le-Grand et d'Orp-le-Petit, fils d'Isidore-Marie, seigneur des

dits lieux, conseiller au conseil de Brabant, mort le 25 mars 1769, et d'Angélique HEUBENS.

IX. Philippe-Norbert van der Meeren, seigneur de Voorde, Huysgavere, Cachten, Rhodes, etc., obtint des supports, une couronne rehaussée de hauts fleurons et le titre de comte, applicable sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 14 juin 1741. — La baronnie de Bautershem, au duché de Brabant, fut confirmée dans le titre de baronnie en sa faveur, en tant que besoin serait, par lettres du 22 mai 1745. — Il fut ensuite député de l'état noble de Brabant en 1756, 1757 et 1758, et n'était pas marié en 1779.

SECONDE BRANCHE.

Postérité d'Emmanuel van der Meere, fils cadet de Philippe et d'Anne DE CROIX, mentionnés ci-devant au degré VI, 2°.

VII^{BIS}. Emmanuel van der Meere, bourgmestre d'Audenarde en 1681, 1683, 1684, 1686, 1687, 1689, 1690, 1691, 1692 et 1693, mourut le 20 octobre de cette même année 1693. — Il avait été marié avec Marie-Pétronille BALLET, fille d'Adrien-François BALLET, chevalier, seigneur de Leeuwenburch, mort le 10 septembre 1669, et de Jeanne-Marie VAN SPIERE, morte le 26 avril 1683. — De ce mariage sont issus :

1° Pierre van der Meere, religieux bénédictin à l'abbaye noble d'Eename, près d'Audenarde.

2° Charles-François, qui suit.

3° Robertine-Scholastique van der Meere, mariée, le 16 novembre 1672, à Maximilien-Guillaume DEL VAEL, dont elle eut des enfants. Elle mourut le 31 août 1744, et son mari le 1 août 1750.

VIII. Charles-François van der Meere, seigneur de Cranevelde et Carliers, bourgmestre d'Audenarde, mort le 13 mars 1733, avait épousé Aldegonde-Barbe-Onuphride DE CRANE, fille de Michel, seigneur de Wyngaerde, et d'Anne-Françoise VILAIN, sa quatrième femme. De cette alliance vinrent :

1 Ignace-Joseph van der Meere, mort le ... septembre 1743, sans avoir pris d'alliance.

2° Jean-Baptiste van der Meere, sous-prieur de l'abbaye d'Eenaeme.

3° Jacques-Onuphre van der Meere, seigneur de Cranevelde et de Terlacq, vivant non marié en 1779.

4° Joseph-Charles, qui suit.

5° Jeanne-Robertine van der Meere, religieuse à l'hôpital royal d'Audenarde.

6° Anne-Charlotte-Françoise van der Meere, morte à Audenarde le 18 octobre 1774, à 48 ans, sans alliance.

IX. Joseph-Charles van der Meere, seigneur de Wyngaerde, échevin de la keure de Gand en 1754, 1755, 1756, 1757, 1758 et 1759, puis bourgmestre d'Aude-

narde en 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, etc., épousa, le 6 décembre 1758, Louise-Joséphine-Jeanne VAN SLYPE, sa cousine, dame héritière de Lambres, près de Douay, Placy, Bruwaen, etc., née à Séville, en Espagne, le 20 septembre 1740, fille unique d'Isaac-Albert-Joseph VAN SLYPE, lieutenant de cavalerie au service d'Espagne, et d'Anne-Catherine-Pétronille ALVAREZ Y ESTRADA, et petite-fille de Roger-Godefroid VAN SLYPE, capitaine au régiment de Wynbergen, au service de la république des Provinces-Unies, et d'Eugénie-Marie-Madeleine VAN DER MEERE. Leurs enfants sont :

1^o Charles-Anne-Emmanuel, qui suit.

2^o Marie-Anne-Josèphe van der Meere, née le 8 décembre 1759.

3^o Charlotte-Josèphe-Antoinette van der Meere, née le 6 novembre 1762 (1).

4^o Rosalie-Françoise-Louise van der Meere, née le 14 juillet 1764 (2).

5^o Amélie-Josèphe-Victoire van der Meere, née le 19 juin 1775 (3).

X. Charles-Anne-Emmanuel van der Meere naquit le 31 mai 1766 (4).

(*Nob.*, pp. 258 et 295; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, pp. 207 et 240; *Vrai Suppl.*, p. 135; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 70, 99, 202 et 215 bis; *Etat arm.*, p. 27.)

Autre fragment.

Jean van der Meeren épousa N..., de laquelle il eut :

Jean van der Meeren, qui épousa Catherine NAGELS, dont les armes étaient : *d'azur*,

(1) Charlotte-Josèphe-Antoinette comtesse van der Meere fut mariée à Audenarde, en 1787, à François-Joseph baron DE VILLERS. Leur fille unique, Charlotte-Antoinette-Thérèse-Joséphine DE VILLERS, a été alliée, en 1811, à Jérôme-Antoine-Joseph-Marie baron DE JAMBLINNE-DE NOVILLE, décédé à Ixelles-lez-Bruxelles le 24 octobre 1865, en son vivant mayor (1818), puis bourgmestre (1825) de Jodoigne. — De ce mariage sont nés quatre enfants, dont une fille, mariée à M. L. DU CORRON, général-major pensionné, commandeur de l'ordre de Léopold, et un fils, qui a pour épouse M^{lle} N.... DE JODON DE VILLEROCHÉ.

(2) Rosalie-Françoise-Louise comtesse van der Meere mourut à Gand, en 1825, étant veuve, depuis 1811, de Pierre-Norbert-Liévin chevalier DE BERLAERE. — Dont trois enfants, savoir : 1^o un fils, mort jeune; 2^o Pauline-Charlotte DE BERLAERE, décédée à Gand en 1861, étant veuve, depuis 1857, d'Auguste-Jean-Baptiste-Pierre-Joseph baron DE HERCKENRODE, capitaine de gendarmerie, dont Jacques-Salomon-François-Joseph-Léon baron DE HERCKENRODE; et 3^o Charles-Fidèle chevalier DE BERLAERE, veuf, depuis le 15 octobre 1865, de Marie MOUROIT. — De cette dernière alliance sont nées : 1^o Julia DE BERLAERE, non mariée, et 2^o Ida DE BERLAERE, épouse d'Achille SIMONIS, capitaine en premier du génie en retraite, décoré de la Croix commémorative et chevalier de l'Ordre de Léopold.

(3) Amélie-Josèphe-Victoire comtesse van der Meere mourut sans avoir été mariée, à Audenarde, en 1848.

(4) Charles-Aimé-Emmanuel comte van der Meere et de Cruyshautem épousa à Bruxelles, en 1789, Catherine-Louise-Josèphe DE BEELEN-BERTHOLFF, décédée au dit Bruxelles en 1842. — Il avait été membre de la première chambre des Etats-Généraux, Chambellan de S. M. Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, président de l'Ordre équestre de la Flandre-Orientale, chevalier de l'Ordre du Lion Néerlandais, etc., etc. — Du dit mariage sont nés : 1^o Auguste-Louis-Nicolas comte van der Meere et de Cruyshautem, ancien général de brigade, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc.; — et 2^o Eugénie-Désirée comtesse van der Meere et de Cruyshautem, douairière de Pierre-Charles-Joseph vicomte DESMANET-DE BIESME, successivement membre de l'Ordre équestre de la province de Namur, chambellan de S. M. Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, député au Congrès national de Belgique, membre de la Chambre des Représentants, sénateur, décoré de la Croix de Fer, commandeur de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion-d'Honneur, etc., etc., etc.

au sautoir d'or, accompagné de quatre coquilles d'argent (Fig. 1431), fille de Henri et d'Elisabeth VAN DE WINCKELE, selon titres de 1552. Leurs enfants furent :

1° Barthélemi van der Meeren, selon titres de 1565, 1567, 1590 et 1599, époux d'Adrienne DE PAUW, laquelle portait : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes et cols de paon d'azur* (Fig. 1432). — Cette dame était fille d'Adrien (fils de Henri) et de Jeanne SWEERTS.

2° Pierre van der Meeren, selon titres de 1567.

3° Jean van der Meeren, lequel était hors du pays ès années 1565 et 1567.

4° Isabeau van der Meeren, femme de Baudouin DE GAULE, selon titres de 1567 et 1590.

Et 5° Catherine van der Meeren, laquelle fut mariée : 1° à Christophe DE BUCQ, qui portait pour armes : *d'argent au chevron bastonné de gueules en croix de Bourgogne* (Fig. 1433). — Il mourut le 20 octobre 1591, et fut inhumé aux Dominicains, à Bruxelles, avec épitaphe. De ce mariage naquirent :

A. Messire Baudouin DE BUCQ, J. U. L. en 1596, chanoine de St-Servais, à Maestricht, en 1607 et 1610.

B. Christophe DE BUCQ, mort en 1606.

C. Adrien DE BUCQ.

D. Anne DE BUCQ, épouse de Francisco MARIOT, ou MARIOTTI, commissaire du roi en 1609 et 1610, puis, en secondes noces, de Jean METERMAN ou METERMANS, qui portait pour armes : *parti, au 1 d'or au sauvage de carnation, couvert et couronné de sinople, au 2 de gueules au chef d'azur* (Fig. 1434).

(Fragm. généal., t. I, p. 494, d'après les *Mémoires* de M. de Meulenaere.)

La maison VAN DER MEERE porte pour armes : *d'azur à trois feuilles* (selon les uns de mûrier, selon d'autres de buis) *penchées vers la droite de l'écu et renversées d'or*; — *cimier : deux bôtes renversées, l'une à dextre d'argent, l'autre à sénestre de sable, éperonnées d'or* (Fig. 1435).

VAN DER MEERSCH.

Jacques-Donatien et François van der Meersch, natifs et domiciliés à Dixmude, furent anoblis par lettres du 12 octobre 1704.

Ils portaient pour armes : *coupé, en chef de gueules, cousu en pointe d'azur à une étoile à 5 rais d'argent, le coupé chargé d'une fasce enclavée du chef d'or* (Fig. 1436).

François-Louis-Joseph van der Meersch, seigneur de Roosendaele, fut anobli par lettres du 22 septembre 1751.

Il portait pour armes : *coupé, de gueules à la demi-croix alésée d'argent, et d'azur à une étoile d'or* (1).

(Nob., p. 622; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 255; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 491; *Etat armorial*, p. 27.)

(1) Ce blasonnement est d'après la *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 255. Nous jugeons le précédent plus conforme aux principes héraldiques.

VAN DEN MEERSCHE.

I. Théodore van den Meersche, marchand à Gand, et y demeurant dans la rue longue de la Monnaie, fut anobli le 30 août 1672. Il mourut le 4 mai 1673, ayant épousé Jeanne VAN DEYNSE, laquelle mourut le 1 juin 1681. — Ces époux firent don du portail du chœur de l'église de St-Nicolas, à Gand, du côté méridional, et y firent apposer leurs armes. — Leurs enfants furent :

1° Théodore-Ignace, qui suit.

2° Antoine-Ferdinand van den Meersch, qui épousa : 1° Jacqueline-Cornélie VAN DALE; et 2° Jossine-Aldegonde VAN DE VYVER. — D'un de ces mariages vint :

Jean-Baptiste-Aloyse van den Meersche, seigneur de Koeckelberghe, mort sans enfants de Christine-Angéline CORTVRIENDT, son épouse, décédée le 30 mai 1747, fille de Jacques, avocat, et de Catherine VAN DER ERFVEN.

3° François-Aloyse, rapporté après la postérité de son frère Théodore-Ignace.

Et 4° Marguerite van den Meersche, morte sans alliance le 4 juin 1693, et inhumée à St-Nicolas, à Gand.

II. Théodore-Ignace van den Meersche, seigneur de Terhooghen et, par achat, de Berchem, obtint, le 3 novembre 1689, une couronne au lieu de bourlet, et deux lions d'or pour tenants. Il mourut le 8 mars 1716. — Isabelle VAN HULTHEM, son épouse, fille de Jean-Baptiste et de N... WYMEERSCH, décéda le 3 novembre 1694. Leurs enfants furent :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Jean-Baptiste VAN DEN MEERSCHE, seigneur de Lindelé, mort le 16 septembre 1707 (il brise d'un croissant d'argent sur le chevron), qui épousa Marie-Françoise D'HANE, fille de Jean-Baptiste, chevalier, et d'Anne DE NIEULANT, laquelle mourut le 19 septembre 1694, et gît, avec son mari, à St-Michel, laissant pour enfants :

A. Marie-Anne-Caroline van den Meersche, mariée à Alexandre-Augustin VAN DEN MEERSCHE, seigneur de Bareldonck.

B. Marie-Marguerite van den Meersche, morte en 1739, ayant épousé : Pierre-Ferdinand VAN DEN MEERSCHE, mort en 1731, à Paris, où elle se remaria avec André-Joseph SERON, médecin, mort sans enfants.

C. Un fils jésuite.

D. Une fille ursuline.

Et E. une autre fille carmélite.

III. Pierre van den Meersche, seigneur de Berchem, mort en avril 1730, enterré aux Carmes-Déchaussés avec Jeanne-Caroline DE Vos, son épouse, décédée le 5 mars 1724. — Il en eut :

IV. Marie-Robertine van den Meersche, dame de Berchem, alliée à Albert DE POTTELSBERGHE, seign^r de la Potterie, mort en 1741, et enterré à St-Michel.

Postérité de François-Aloyse van den Meersche, fils de Théodore et de Jeanne VAN DEYNZE, ci-devant.

II^{BIS}. François-Aloyse van den Meersche, seigneur de Berlaere et de Bareldonck, par achat, conseiller et président du conseil en Flandres, créé chevalier le 12 mai 1688, avec concession de deux tigres pour tenants, mourut le 7 février 1739. — Il avait épousé Marie VAN DER HAEGHEN, fille de Josse et de Jossine TOEBAST. De cette alliance vinrent :

1° Jean-Baptiste van den Meersche, seign^r de Berlaere, mort sans alliance.

2° Alexandre-Augustin, qui suit.

Et 3° Pierre-Ferdinand van den Meersche, mort à Paris, en 1731, ayant épousé Marie-Marguerite VAN DEN MEERSCHE, sa cousine, morte en 1739, sans postérité.

III. Alexandre-Augustin van den Meersche, seigneur de Bareldonck, épousa Marie-Anne-Colette VAN DEN MEERSCHE, sa cousine, et en eut :

1° Emmanuel-Augustin, qui suit.

Et 2° Marie-Anne-Françoise van den Meersche, morte le 13 décembre 1757, ayant épousé Charles-François-Joseph comte DE LICHTERVELDE.

IV. Emmanuel-Augustin van den Meersche, seigneur de Berlaere, Moerseke, Voordenhove, etc., épousa Madeleine-Charlotte D'OLMEN, fille d'Eugène baron de Poederlé, conseiller d'Etat et président du grand-conseil.

La famille VAN DEN MEERSCHE porte pour armes : *d'argent au chevron de sinople, accompagné de 3 feuilles de trèfle du même* (Fig. 1437).

(Nob., pp. 461, 550 et 561; *Vrai Suppl.*, p. 186; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 157; *Fragm. général.*, t. IV, p. 173.)

MEESTER-JANS.

Jacques Meester-Jans, greffier et ensuite secrétaire de la ville de Bruxelles, fut anobli au port des armes anciennes de sa famille, par lettres du roi Philippe IV du 20 juillet 1657.

Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux faucilles affrontées d'argent, emmanchées d'or; aux 2 et 3 de gueules, à 3 macles d'argent et 6 étoiles du même, 3, 2 et 1. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, deux faucilles affrontées d'argent, emmanchées d'or* (Fig. 1438).

(Nob., p. 347.)

MEEUS.

Jean-Philippe Meeus, natif de Bruxelles, fut anobli par lettres du roi Charles II du 1 septembre 1688.

Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 épis de bled de sinople, mouvants d'une terrasse du même, accotés de 2 chevreaux au naturel, sautants et affron-*

tés; aux 2 et 3 de sable à une chaudière à brasser d'or, accompagnée de 3 étoiles du même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sinople, et au-dessus, en cimier, un corbeau essorant au naturel, tenant en son bec une branche de laurier de sinople (Fig. 1439).

Walerand Meeus, licencié ès-loix, épousa Marie KERREMANS, de laquelle il eut: Paul Meeus, natif de Bruxelles, anobli par lettres du roi Charles II du 20 mars 1689. Il portait comme ci-dessus.

(*Nob.*, pp. 552 et 555.)

DE MEEZEMAKER.

Joseph-Martin-Antoine de Meezemaker, prêtre, licencié en théologie et professeur primaire de philosophie à Louvain, fut anobli par lettres du 23 juillet 1761.

Il portait pour armes : d'or, au chevron, accompagné de 3 merlettes, le tout de sable, au chef du même (Fig. 1440).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 504; *Etat armorial*, p. 27.)

DE MEGHEM. — Voyez **DE CANO**, ci-devant, p. 386.

DE MELUN.

I. Jean de Melun, seigneur d'Antoing, d'Espinoy, de Sottenghien, Beaumez, Sauty et Wingle, connétable héréditaire de Flandres, vicomte de Gand et châtelain de Bapaume, fut créé chevalier de la Toison d'or, à Bruges, en 1432, et mourut, fort âgé, le 15 février 1484. — Il avait épousé, en premières noces, Jeanne DE LUXEMBOURG, de laquelle il n'eut point d'enfants. — Elle mourut le 9 janvier 1420, et était fille de Jean DE LUXEMBOURG, seigneur de Beaurevoir, et de Marguerite dame d'ENGHIEN, comtesse de Conversano et de Brienne. — Jean de Melun avait été marié, en secondes noces, à Jeanne d'ABBEVILLE, dame de Boubers, Rely, Dompuastr, Caumont et Frencq, morte le 11 janvier 1480, fille aînée d'Aimont d'ABBEVILLE, seigneur de Boubers et de Dompuastr-en-Ponthieu, et de Jeanne dame DE RELY, Caumont, Frencq et Blequin. — Il eut de cette seconde alliance :

1° Jean, qui suit.

2° François de Melun, évêque d'Arras.

3° Philippote de Melun, dame de Sottenghien, mariée à Thibaut DE LUXEMBOURG, seigneur de Fiennes et d'Arquinghem-sur-la-Lys.

Et 4° Hélène de Melun, mariée, le 23 septembre 1454, à Charles d'ARTOIS, comte d'Eu, pair de France, seigneur de St-Valery et de Houdain, en Artois, lieutenant-général pour le roi en Normandie et en Guyenne, gouverneur de Paris en 1465, mort, sans enfants, le 25 juillet 1472, âgé d'environ 78 ans.

II. Jean de Melun, seigneur d'Antoing, d'Espinoy et autres terres, chevalier de l'ordre de S^t-Michel, épousa Marie DE SAARBRÜCK, fille de Robert DE SAARBRÜCK, seigneur de Commercy et de Venisy, et de Jeanne comtesse DE ROUCY et de Brenne. — De ce mariage vinrent :

1^o Jean, qui suit.

2^o Hugues de Melun, vicomte de Gand, seigneur de Caumont, allié à Jeanne DE HORNES, dame de Brimeu, dont il a eu des enfants.

3^o Jacqueline de Melun, chanoinesse de Mons.

4^o Philippote de Melun, mariée, en 1466, à Frédéric DE HORNES, sire de Montigny.

5^o Marguerite de Melun, morte en 1532, ayant été alliée à Jean II, baron DE MÉRODE et du S^t-Empire, sire de Westerloo.

6^o Hélène de Melun, mariée à Richard baron DE MÉRODE, de Houffalise et du S^t-Empire, sire de Moriamez.

Et 7^o Bonne de Melun, mariée à Josse DE HALEWYN, seign^r de Piennes.

III. Jean de Melun, baron d'Antoing, etc., fut marié à Isabeau DE LUXEMBOURG, dame de Richebourg et de S^t-Ghin, fille aînée de Jacques, seigneur de Richebourg et de S^t-Ghin-en-Wespe, chevalier de la Toison d'or, et d'Isabeau dame DE ROUBAIX. — De cette alliance naquit :

IV. François de Melun, baron d'Antoing, de Bohain, de Richebourg et de Boubers, en faveur duquel la châtellenie d'Espinoy fut érigée en comté par lettres de Louis XII, roi de France, du 28 novembre 1514, enregistrées le 9 décembre suivant. — Ce seigneur fut créé chevalier de la Toison d'or en 1516, et mourut en 1537. — Il avait été marié : 1^o à Louise DE FOIX, sœur d'Anne DE FOIX, reine de Hongrie et de Bohême, et fille de Jean, comte de Candale, et d'Isabelle D'ALBRET; et 2^o à Anne D'AUTRICHE, fille naturelle de l'empereur Maximilien I^{er}. — Du 1^{er} lit vint :

V. Hugues de Melun, comte d'Espinoy, vicomte de Gand, baron d'Antoing, de Bohain, Richebourg et Boubers, seigneur de Wingle, connétable héréditaire de Flandres. — Il obtint en sa faveur érection en principauté du comté d'Espinoy par lettres de l'empereur Charles V de l'an 1545. — Il mourut en 1553, ayant épousé Yolande dame DE WERCHIN, Wallincourt, Cisoing, Roubaix et autres terres, sénéchale du Hainaut, de laquelle il eut :

1^o Pierre, qui suit.

2^o Robert de Melun (1), vicomte de Gand, général de cavalerie et gouverneur de l'Artois, obtint en sa faveur érection en marquisat de la seigneurie de Roubaix, en Flandres, par lettres du roi Philippe II, du 1 mars 1579. — Ce seigneur fut nommé chevalier de la Toison d'or, sans avoir été reçu,

(1) D'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Végiano, Robert de Melun était le troisième fils de Hugues, premier prince d'Espinoy, et de Yolande DE WERCHIN.

et fut tué au siège d'Anvers le 4 avril 1585, sans laisser de postérité d'Anne DE ROLLIN, dame d'Aymeries et de Raismes, son épouse.

3^o Marie de Melun, mariée, en 1582, à Lamoral, comte, puis prince de Ligne et du S^t-Empire, comte de Fauquemberghe, baron de Wassenaer et de Bellœul, vicomte de Leyde, seigneur de Valckenburg, Catwyck, etc., chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, du conseil d'Etat et gentilhomme de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois, dont il y eut postérité.

VI. Pierre de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing, de Werchin et autres terres, sénéchal du Hainaut, gouverneur de Tournai, commanda l'armée des Etats en 1581. Il épousa : 1^o Philippotte-Christine DE LALAING, fille de Charles II, comte DE LALAING, baron d'Escornaix et de Montigny, seigneur de Bracle, S^t-Aubin et autres lieux, chevalier de la Toison d'or, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances, chambellan de l'empereur Charles V et du roi Philippe II, conseiller en leurs conseils d'état et privé, chef des finances, grand-bailli, gouverneur et capitaine-général de Hainaut, Cambrai, Cambresis, et de Marie DE MONTMORENCY, sa seconde femme. — Pierre de Melun, prince d'Espinoy, épousa : 2^o Hippolyte DE MONTMORENCY, fille de Jean, seigneur de Bours et de Guéchart, et de Bernarde GAILLARD-LONJUMEAU. — De ce second mariage naquirent :

1^o Guillaume, qui suit.

2^o Anne de Melun, morte le 18 octobre 1666, ayant été mariée, en 1611, à Alexandre duc DE BOURNONVILLE, pair de France, comte de Hennin-Liétard, vicomte de Barlin, baron de Houlefort, seigneur de Capres et autres lieux, chevalier de la Toison d'or, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, mort à Lyon le 22 mars 1656, à 70 ans.

Et 3^o Hippolyte-Anne de Melun, première femme de Philippe prince D'ARENBERG et du S^t-Empire, duc d'Arschot et de Croy, marquis de Montcornet, baron de Sevenbergen et autres terres, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, conseiller d'état d'épée, et grand-fauconnier des Pays-Bas.

VII. Guillaume de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Richebourg, comte de Beausart, vicomte de Gand, chevalier de la Toison d'or, connétable de Flandres, sénéchal de Hainaut, gouverneur et grand-bailli de Hainaut, mourut à S^t-Quintin le 8 septembre 1635. Il épousa, en premières noces, le 17 octobre 1612, Marie-Mencie DE WITTHEM, marquise de Berghes-sur-Zoom, comtesse de Walhain, dame de Braine-l'Alleux et autres terres, veuve de Herman comte DE BERG et du S^t-Empire, chevalier de la Toison

d'or, gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres, et fille de Jean DE WITTHEM, baron de Beersele et de Boutershem, seigneur de Sebourg, Boesinghe, Braine-l'Alleux, etc., grand-veneur de Brabant, et de Marguerite DE MÉRODE, marquise de Berghes-sur-Zoom, comtesse de Walhain. Il épousa en secondes noces, le 3 novembre 1615, Ernestine D'ARENBERG, fille de Charles prince D'ARENBERG et du St-Empire, baron de Sevenbergen et de Naeltwyck, maréchal héréditaire de Hollande, seigneur d'Enghien, etc., chevalier de la Toison d'or, et d'Anne DE CROY, duchesse d'Arschot. — De son second mariage vinrent :

1° Ambroise de Melun, prince d'Espinoy, mort d'une blessure, reçue au siège d'Aire le 5 août 1641, sans alliance.

2° Alexandre-Guillaume, qui suit, et qui fut héritier de son frère aîné.

3° Henri de Melun, marquis de Richebourg, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, mort en Portugal, au service du roi d'Espagne, en janvier 1664, sans avoir été marié.

4° Charles-Alexandre-Albert de Melun, dont il sera parlé.

5° François-Philippe de Melun, dont l'article suivra après la postérité de son frère Charles-Alexandre-Albert.

6° Claire-Marie de Melun, née le 25 août 1616, morte l'an 1652, à Abbeville, sans alliance.

7° Anne-Marie de Melun, chanoinesse de Mons, qui se retira à l'hôpital de Baugé, en Anjou, dont elle fut bienfaitrice, et où elle est morte en odeur de sainteté, le 13 août 1679, à 61 ans.

8° Isabelle-Claire de Melun, chanoinesse de Maubeuge.

9° Marie-Madeleine de Melun, chanoinesse de Mons.

10° Françoise-Alberte de Melun, chanoinesse de Mons.

Et 11° Claire-Catherine de Melun, aussi chanoinesse de Mons.

VIII. Alexandre-Guillaume de Melun, prince d'Espinoy, connétable héréditaire de Flandres, sénéchal de Hainaut, etc., servit dans les armées de France, et fut fait chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661. Il mourut en son château d'Antoing le 16 février 1679. Il avait épousé, en premières noces, le 19 avril 1665, Louise-Anne DE BÉTHUNE, morte d'une fausse couche, à Espinoy, le 14 septembre 1666, à 23 ans, fille de Louis DE BÉTHUNE, créé duc de Charost et pair de France en mars 1672, chevalier des ordres du roi, capitaine d'une des compagnies des gardes du corps de Sa Majesté, maréchal-de-camp, lieutenant-général des ville et citadelle de Calais et du pays Conquis, et de Marie LESCOLOPIER. Il avait épousé, en secondes noces, le 11 avril 1668, Jeanne-Pélagie CHABOT-DE ROHAN, morte à Versailles le 18 août 1698, à 47 ans, fille puînée de Henri CHABOT, seigneur de St-Aulaye, duc de Rohan, pair de France, gouverneur d'Anjou, et de Marguerite duchesse DE ROHAN. — De ces deux mariages sont sortis :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Louise-Marie-Thérèse de Melun, fille unique, morte à Paris le 31 octobre 1683, ayant été mariée, par contrat du 23 octobre 1680, à son cousin-germain, Armand DE BÉTHUNE, duc de Charost, pair de France, baron d'Ancenis, en Bretagne, et gouverneur de la personne du roi Louis XV, chevalier des ordres, lieutenant-général des armées du roi, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, gouverneur des ville et citadelle de Calais, lieutenant-général au gouvernement de Picardie et Boulonnois, chef du conseil royal des finances en 1730, mort à Paris, le 23 octobre 1747, dans sa 85^e année.

(Du 2^d Lit.)

2^o Louis, qui suit.

3^o François-Michel-Auguste de Melun, né en 1674, mort en 1691.

4^o Marie-Marguerite-Françoise de Melun, née en 1671.

Et 5^o Anne de Melun, née en 1672.

IX. Louis de Melun, prince d'Espinoy, colonel du régiment de Picardie, fut fait maréchal des camps et armées du roi en février 1702, et mourut à Strasbourg, le 24 septembre 1704, à 31 ans. Il avait épousé, le 7 octobre 1691, Elisabeth DE LORRAINE, fille de François-Marie DE LORRAINE, prince de Lillebonne, et d'Anne-Elisabeth DE LORRAINE, sa seconde femme. — Il eut de ce mariage :

1^o Louis de Melun, qui suit.

Et 2^o Anne-Julie-Adelaïde de Melun, morte le 18 mai 1724, ayant été mariée, en 1714, avec Louis-François-Jules DE ROHAN, appelé prince de Soubise, mort le 6 mai 1724, laissant des enfants (Voyez l'article DE ROHAN, *famille*).

X. Louis de Melun, prince d'Espinoy, né en octobre 1694, fut créé duc de Joyeuse et pair de France en octobre 1714. Il mourut sans enfants, à Chantilli, le 31 juillet 1724.

SECONDE BRANCHE.

Postérité de Charles-Alexandre-Albert de Melun, dit le Vicomte de Gand, 4^e fils de Guillaume, prince d'Espinoy, et d'Ernestine D'ARENBERG, mentionnés ci-devant au degré VII, 4^o.

VIII^{BIS}. Charles-Alexandre-Albert de Melun, dit *le Vicomte de Gand*, fut marié, le 12 février 1664, à Renée DE RUPIERRE, fille et héritière de Philippe, seigneur de la Cressonnière, et de Françoise DE MAILLOC. — De cette alliance vinrent :

1^o Alexandre comte de Melun, vicomte de Gand, allié, en 1690, à Elisabeth DE ROHAN-GUEMENÉ, morte le 21 septembre 1707, fille de Charles II DE ROHAN, duc de Montbazou, pair de France, prince de Guemené, comte de

Rochefort et de Montauban, et de Jeanne-Armande DE SCHOMBERG. — Il eut de cette alliance une fille unique, savoir :

Louise-Armande de Melun, laquelle fut mariée à son oncle paternel, Gabriel DE MELUN, dit *le Vicomte de Gand*.

2° Ambroise, qui suit.

Et 3° Gabriel de Melun, dit le vicomte de Gand, lieutenant-général des armées du roi, et commandant à Abbeville, lequel avait épousé sa nièce, Louise-Armande DE MELUN, nommée ci-dessus. — De ce mariage vint :

Louise-Elisabeth de Melun, morte le 17 novembre 1755, ayant été mariée : 1° à Jean-Alexandre-Théodose comte DE MELUN, son cousin-germain; et 2° le 5 mai 1742, à Gilbert-Allire DE LANGHEAC, dit le marquis DE LANGHEAC, seigneur de Preschonnet, Bonnebault, Commeaux et Palbost, baron du Crest et de Juillac, sénéchal d'Auvergne.

IX. Ambroise, dit le marquis de Melun, s'allia à Françoise-Charlotte DE MONCHY, fille de François DE MONCHY, baron de Vismes, seigneur de Saily, Pontoile et Flibaucourt, et d'Isabelle DE SAINT-BLIMONT. — De cette alliance vint :

X. Jean-Alexandre-Théodose comte de Melun, mestre-de-camp, lieutenant du régiment royal, cavalerie, mort à Montmartre, près de Paris, le 6 janvier 1738, à 29 ans. Il avait épousé, en 1735, sa cousine-germaine, Louise-Elisabeth DE MELUN, ci-dessus nommée, de laquelle naquit :

XI. Louise-Elisabeth de Melun, grande d'Espagne, née le 1 janvier 1738, nommée l'une des dames de Madame la Dauphine, princesse de Saxe, puis de Mesdames de France. Elle fut mariée, le 9 octobre 1758, à Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph prince DE GHISTELLES, marquis de Saint-Floris, de la Vieille-Chapelle et de Croix, seigneur de Boieffles et autres lieux, chevalier, commandeur, grand'croix de l'ordre de Saint-Michel de Cologne, grand d'Espagne de la première classe. Elle eut un fils, né le 2 janvier 1760.

TROISIÈME BRANCHE.

Postérité de François-Philippe de Melun, cinquième fils de Guillaume de Melun, prince d'Espinoy, et d'Ernestine d'ARENBERG, mentionnés ci-devant au degré VII, 5°.

VIII^{TER}. François-Philippe de Melun fut marquis de Richebourg, comte de Beausart, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, général de bataille des armées du roi catholique, capitaine de ses gardes du corps, dits archers, gouverneur de Gand en 1671, de Valenciennes en 1677, de Gueldres en 1679, premier commissaire au renouvellement du magistrat de Gand le 21 mai 1682, gouverneur et grand-bailli de Hainaut le 6 mai 1688. Il mourut le 7 févr. 1690, ayant épousé, en février 1665, Marie-Thérèse DE GAND, dite VILAIN, laquelle se remaria à Jean-Dominique comte DE MALDEGHEM. — Elle était fille de

Balthazar-Philippe DE GAND, dit VILAIN, créé premier prince de Masmynes, comte d'Isenghien et de Middelbourg, vicomte d'Ypres, baron de Rassenghien et de Frentz, seigneur de Glajon, chevalier de la Toison d'or, et de dona Louise HENRIQUEZ-SARMIENTO. — Elle eut de son premier mariage :

1^o Guillaume ou Henri, qui suit.

2^o Jean-François de Melun, comte de Beusart, colonel d'un régiment de cavalerie pour le service de Philippe V, roi d'Espagne, en 1705 et 1706, et député de l'état noble de la province de Flandres, à la publication de la Pragmatique-Sanction, à Bruxelles, le 15 mai 1725, allié à Marie-Caroline-Philippine VOLCKAERT, fille de Frédéric-François-Hubert VOLCKAERT, seigneur de Weldene, Spiegelhove et Salardinghe, et de Françoise-Ferdinandine DE BONEEM.

3^o Louise-Eugénie de Melun, chanoinesse de Maubeuge, mariée à Maximilien-Emmanuel DE LA WOESTYNE, marquis de Becelaer, dont il y a postérité.

Et 4^o Marie-Josèphe-Elisabeth de Melun, mariée, le 9 avril 1690, à Charles DE MONCHY, seigneur de Senarpont et de Guimerville.

IX. Guillaume de Melun, marquis de Richebourg, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, fut colonel d'un régiment de dragons de son nom et maréchal de camp des armées de Philippe V, roi d'Espagne, en 1704, vice-roi de Galice en 1707, colonel des gardes wallonnes en 1726, lieutenant-général des armées de S. M. C., et vice-roi de Catalogne. — Il épousa Marie-Françoise D'URSEL, fille de François comte D'URSEL, de Milan, de Séneghem et du St-Empire, vicomte de Vyve-St-Eloy, baron de Hoboken, seigneur de Hinghene, grand-veneur et haut-forestier de Flandres, colonel et général de bataille au service de Charles II, roi d'Espagne, et d'Honorine-Marie-Dorothee DE HORNES-DE BAUCIGNIES. — Il a eu pour enfants :

1^o Anne-Françoise de Melun, née en 1690, religieuse à l'abbaye d'Origny au diocèse de Laon, puis abbesse de Notre-Dame de Céranne, en Brie, et ensuite de St-Pierre, à Lyon, depuis le 17 septembre 1738. Elle vivait encore en octobre 1759.

Et 2^o Marie-Lidie-Albertine de Melun, marquise de Richebourg, grande d'Espagne de la première classe, morte à Lille, le 13 décembre 1746, à 51 ans, sans avoir pris d'alliance.

La maison DE MELUN porte pour armes : *d'azur à 7 besants d'or, 3, 3 et 1; au chef du même* (Fig. 309).

(*Nob.*, pp. 46 et 64; *Suppl. au Nob.*, pp. 55 et 259.)

DE MELYN.

Daniel-Gérard de Melyn ou Melin, seigneur de Swyndrecht, domicilié à Anvers, fut anobli en tant que besoin serait et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or

au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 19 novembre 1721, enregistré dans la matricule de l'empire (1).

Le même Daniel-Gérard de Melyn et Jean-Michel de Melyn, ancien échevin d'Anvers, son frère, obtinrent changement de cimier, supports, bannières, confirmation du titre de chevalier, avec rétroaction au 19 novembre 1721, et nouvelle création du dit titre en tant que besoin serait, par lettres du 2 février 1735.

Armes : *de gueules à trois pals de vair, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liséré d'or, assorti de ses lambrequins, de gueules, d'argent et d'azur; au-dessus, en cimier, un vol adossé par ses ailerons d'argent, supporté de deux matrones, habillées à l'antique, tenant chacune une bannière, à dextre aux armes de l'écu, et à sénestre d'or à la fasce d'azur, et un sautoir de gueules brochant sur le tout* (Fig. 1441).

Les armoiries primitives avaient pour cimier une tête d'âne d'or.

(*Nob.*, pp. 688 et 761; *Vrai Suppl.*, p. 224; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 218 et 260.)

MENDINGS.

Nicolas Mendings et ses frères François, Pierre et Engelbert Mendings, furent anoblis par diplôme de l'empereur Léopold, donné à Vienne le 8 octobre 1682.

(*Nob.*, p. 525.)

DE MENIN OU VAN MEENEN.

Jean de Menin ou Meenen épousa, en premières noces, Catherine fille d'Olivier DE DIXMUDE, et, en secondes noces, la fille de N... HALEWIN, seigneur de Boesinge. — De ces deux mariages naquirent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Christienne van Meenen, laquelle épousa, le 21 juillet 1484, Jacques DE SAINT-OMER, et mourut le 17 mai 1523.

2^o Wilhelmine van Meenen, fille aînée, mariée, le 6 novembre 1464, à Roland D'HALEWIN, chevalier, grand-bailli de Bruges, fils de Gauthier, sans enfants, morte en 1469.

(*Du 2^a Lit.*)

Et 3^o Sébastien de Menin, qui suit.

Sébastien de Menin épousa Elisabeth LANSÆM, enterrée à St-Pierre, à Ypres. — Leurs enfants furent :

1^o Catherine de Menin, alliée, en 1486, à Pierre QUÆDJONCK, seigneur de Vierlinckhove, etc.

2^o Jacqueline de Menin, alliée, en 1492, en premières noces, à N... DE LA MOTTE, seigneur de Barafle, et, en secondes noces, à Henri DE VICQ, seign^r de Nosthove.

3^o Pierre de Menin, époux de Laurence DE HALEWIN.

(1) Il était fils de Jean-Michel de Melyn, grand-aumônier de la ville d'Anvers, et mourut le 15 juil. 1744, ayant épousé, en 1721, Anne-Marie-Josèphe DE LANNOY, dame de Zwyndrecht. — Leur fille Marie-Thérèse-Caroline fut femme de Charles-Ferdinand-Joseph COPPENS, seigneur d'Eeckenbrugge.

Et 4^e Christine de Menin, femme de Jacques DE SAINT-OMER, seigneur de Waescappelle.

Cette famille DE MENIN porte pour armes : *d'argent au chevron accompagné de trois quintefeuilles, le tout du même* (Fig. 1442).

On trouve un Jean-Baptiste-Engelbert de Menin, qui fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1662.

(*Nob.*, p. 417; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 241.)

LE MERCHIER.

Jean le Merchier fut anobli par lettres données à Burgos le 9 septembre 1592.

(*Nob.*, p. 91.)

LE MERCHIER, DIT LE GAMBE.

Jehumet le Merchier, fils de Jean, dit le Gambe, fut anobli par lettres de décembre 1471, enregistrées à Lille. Il portait : *d'argent à 3 fasces d'azur* (Fig. 1443).

(*Nob.*, p. 10; *Mélang. de Généal.*, p. 5.)

LE MERCHIER.

Jacques le Merchier fut anobli par lettres d'août 1472, enregistrées à Lille. — Il portait pour armes : *de gueules à trois tours couvertes d'argent* (Fig. 1444).

(*Nob.*, p. 10; *Mélang. de Généal.*, p. 5.)

LE MERCHIER DU PAYAIGE.

Hector le Merchier, seigneur du Payaige, lieutenant du baron de Billy, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, fut anobli, par l'archiduc Albert, par lettres du 11 mars 1600, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 22 juin de la même année. — Il portait pour armes : *d'argent à la bande d'azur chargée de trois coquilles d'or; cimier : un hibou d'or* (Fig. 1445).

(*Nob.*, p. 126; *Vrai Suppl.*, p. 71.)

LE MERCHIER DE BOIRY.

Antoine le Merchier, seigneur de Boiry, mayeur d'Arras, fut anobli par lettres du 21 mars 1600, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 17 septembre 1603. — Il portait pour armes : *de sable à la bande d'or chargée de trois étoiles d'azur* (Fig. 1446).

(*Nob.*, p. 126.)

MERLAIN.

La famille MERLAIN porte : *d'or fretté de sable* (Fig. 1447).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 6.)

MERGHELYNCK.

Corneille-François-Bernard Merghelynck, échevin de la ville d'Ypres, fut anobli par lettres du 27 avril 1759. — Il portait pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles à huit rais d'or, et à la pointe de l'écu une tête de mort d'argent* (Fig. 1448).

(*Suite du Suppl. au Nob*, 1686-1762, p. 299; *Etat armorial*, p. 27).

DE MÉRODE.

- I.** Raymond BÉRENGER, roi d'Arragon, comte de Barcelone et de Provence, épousa Pétronille reine d'Arragon, et eut Pierre BÉRENGER, qui suit :
- II.** Pierre BÉRENGER se mit au nombre des croisés au concile de Vezelay, et accompagna Louis VII, roi de France, dans son voyage en Terre-Sainte en 1147. — A son retour, il se retira en Allemagne, où il épousa Adelaïde DE ROODE, fille-héritière de Hugues, baron et porte-enseigne de Roode, et de Constance DE LA MARCK. — De la dite alliance naquit Werner, qui suit :
- III.** Werner I^{er}, appelé *m'her van Roode*, (messire de Rode), d'où est venu, par corruption, le nom DE MÉRODE. — Il épousa Ricuine DE LIMBOURG, et en eut :
- IV.** Werner II, seigneur de Mérode, au duché de Juliers, lequel on trouve parmi les protecteurs de République de Cologne en 1269. — Celui-ci épousa, en 1233, Gertrude D'ARENSBERG, de la quelle il procréa :
 - 1^o Jean, qui suit.
 - 2^o Gérard de Mérode, seigneur de Richeberg, 1272.
 - Et 3^o Werner de Mérode, rapporté après la postérité de son frère Jean.
- V.** Jean seigneur de la moitié de Mérode, fut surnommé *Scheyffart* ou *Cheiffart*, parce qu'il était boiteux, lequel nom ses descendants ont retenu. Il vivait en 1292, et partagea l'autre moitié de la seigneurie de Mérode à ses deux neveux, Werner et Jean, même le château, mais il resta souverain, et ses dits neveux relevèrent de lui. — On ignore le nom de sa femme par laquelle il procréa Gérard qui suit :
- VI.** Gérard Scheyffart de Mérode, seigneur de Mérode, épousa une dame dont nous ignorons le nom, et de laquelle il eut :
- VII.** Conrard Scheyffart de Mérode, qui se trouva en démêlés avec Richard de Mérode, son cousin. Cela fut cause que le duc de Juliers lui confisqua

la seigneurie de Mérode et la rendit au dit Richard. — Conrard eut pour fils :

VIII. Jean Scheyffart de Mérode, lequel renonça au droit qu'il pouvait prétendre dans la moitié de Mérode, et prit le nom de Hemeirsbach. — Il épousa : 1° Débora DE LIMBOURG, morte sans hoirs; et 2° Catherine DE WELCKENHUYSE ET DE CLERMONT, de laquelle vinrent :

1° Henri Scheyffart de Mérode, chevalier, seigneur de Hemersbach, 1459, époux de Marguerite DE WITHEM, fille de Jean seigneur DE WITHEM et de Marguerite DE PALLANT, laquelle partagea avec ses frères en 1452, et le rendit père de :

A. Adrienne Scheyffart, alliée à Théodore DE BORSCHAT, seign^r de Caumont.

Et B. Jean Scheyffart de Mérode, seigneur de Hemersbach et de Clermont, aîné, marié, en premières noces, avec Anne DE FLODORP, et, en secondes noces, avec Armengarde DE WISCH, laissant du second lit un fils, savoir :

Jean Scheyffart de Mérode, seigneur de Hemersbach et de Leyenbourg, dont nous ignorons l'alliance, et qui eut trois fils, savoir :

a. Henri Scheyffart de Mérode.

b. Jean Scheyffart de Mérode.

Et c. Guillaume Scheyffart de Mérode, aîné, seigneur de Hemersbach, Leyenbourg, qu'Agnès DE WELRAUX, son épouse, fit père de :

x. Jean Scheyffart de Mérode, seigneur de Hemersbach.

Et y. Marie Scheyffart de Mérode, alliée avec Adolphe DE HORST, seigneur de Nomerchem.

2° Werner Scheyffart de Mérode, seigneur de Clermont et de Welckenhuisse, lequel épousa Marie D'ALPONHEIM, et en eut : Guillaume Scheyffart de Mérode, seigneur de Clermont et de Welckenhuisse, qui épousa, en premières noces, Hermance DE WACHTENDONCK, et, en secondes noces, Sibille DE VELDMERDEN, laissant du ... lit un fils, nommé Werner, qui suit :

Werner Scheyffart de Mérode, seigneur de Clermont et de Welckenhuisse, mari de Dorothee DE LINDEN, fille aînée de Gaspard, baron de Homme, et d'Anne DE BRNCHORST. — Dont :

Gaspard Scheyffart de Mérode, seigneur de Clermont et de Welckenhuisse, allié à Marie DE HORION, laquelle le fit père de :

aa. Guillaume Scheyffart de Mérode, seigneur de Clermont, époux d'Anne-Marguerite DE MÉRODE-WESTERLOO.

Et bb. Arnould Scheyffart de Mérode, seigneur de Welckenhuisse, qui épousa Bonne DE BARBANÇON, veuve de Philippe DE MÉRODE, marquis de Westerloo, et en procréa deux filles, savoir :

xx. Catherine-Charlotte Scheyffart de Mérode, dame de Clermont et de Villemont, femme d'Eugène-François-Charles marquis DE TRAZEGNIES, prince de Roignon-le-Francq, baron de Silly, etc.

Et yy. Anne-Françoise Scheyffart de Mérode.

Et 3^o Guillaume, qui suit.

IX. Guillaume Scheyffart de Mérode, seigneur de Lerembourg, Sittard, Bornheim et Haren, épousa Libarge DE VLATTEN, par laquelle il fut père de :

X. Guillaume Scheyffart de Mérode, seigneur de Lerembourg, Sittard, Bornheim et Haren, épousa Marguerite DE HAMAL, de laquelle il eut :

XI. Gérard Scheyffart de Mérode, seigneur de Bornheim et de Haren, époux d'Elisabeth DE GHEMMENICH, fille de Bistel DE GHEMMENICH et de Kerpen. — De ce mariage vint :

XII. Renier Scheyffart de Mérode, seigneur de Bornheim, Haren, Nieuroode, etc., allié à Catherine DE FLODORP, fille de Guillaume, seigneur d'Attenbroeck, et de N... HARFF. — Dont :

1^o Ulric, qui suit.

Et 2^o Jeanne Scheyffart de Mérode, laquelle fut mariée, en 1528, à Richard D'ARSCHOT, dit DE RIVIÈRE, seign^r de Heers, Linter, etc., mort le 1 nov. 1540, et enterré à Heers avec son épouse, laquelle lui survécut jusqu'au 2 déc. 1567.

XIII. Ulric Scheyffart de Mérode, seigneur de Bornheim, Mebrad, Haren, Niveraedt, etc., épousa Ursule DE HOMPESCH, fille de François, seigneur de Tets, Bolhem, et de Catherine QUAEDT, dame de Landschroon et de Tomberge. — De cette alliance naquirent :

1^o Herman, qui suit.

2^o Guillaume Scheyffaert de Mérode, seigneur de Bornheim.

3^o Ulric Scheyffaert de Mérode, seigneur de Fressen (Fresin?).

4^o Adolphe Scheyffaert de Mérode, chanoine à Maestricht.

5^o Renier Scheyffaert de Mérode, chevalier et commandeur de l'Ordre teutonique, à Coblens.

Et 6^o Gertrude Scheyffaert de Mérode, alliée à Godefroid DE HOEN, seigneur de Hoensbroeck, fils de Herman et de Marie DE DAVRE.

XIV. Herman Scheyffart de Mérode, seigneur de Haren, épousa Catherine D'ARGENTEAU, fille et héritière de Jacques sire D'ARGENTEAU et d'Engelberte DE JAUSSE. — Leurs enfants furent :

1^o Ursule Scheyffart de Mérode, dame d'Argenteau, Haren, Broechem, etc., alliée : 1^o à Philippe DE MÉRODE, baron de Houffalise, sire de Treslong, etc., mort en 1597, et 2^o à Jean SCHELLAERT D'OBENDORF, baron de Doreweert, Geursenich, etc., fils d'Adam. — Dont :

Albert-Ursule SCHELLAERT D'OBENDORF, dame de Geursenich, mariée à Philippe D'ANNEUX, marquis de Wargny, baron de Crêvecœur, vicomte de Cambrai, etc., gouverneur d'Avesne.

Et 2^o Willaume Scheyffart de Mérode, mort sans postérité.

Postérité de Werner III de Mérode, fils cadet de Werner II, seigneur de Mérode, et de Gertrude d'ARENSBERG, mentionnés ci-devant, degré IV, 3°.

V^{BIS}. Werner III de Mérode épousa Mechtilde d'OLDENBOURG, et en eut :

VI. Werner IV de Mérode, lequel épousa Isabelle DE MARTIGNY, 1310. — De ce mariage vinrent :

1° Werner V, qui suit.

Et 2° Jean, seigneur de Mérode.

VII. Werner V, baron de Mérode et du St-Empire, épousa Isabelle DE LEEFDAEL, laquelle vivait en 1338 et mourut en 1341. — De cette alliance :

1° Richard, qui suit.

Et 2° Werner VI de Mérode, mort jeune.

VIII. Richard I^{er} du nom, acquit, en 1362, la seigneurie de Mérode du duc de Juliers, qui l'avait confisquée à Conrard Scheyffart, par quel moyen il fut seigneur de Mérode. — Il acheta la terre de Frenz en 1361, et mourut en 1394. — Il avait épousé Marguerite DE WESEMAEL, qui lui apporta en dot la seigneurie de Westerloo, en Brabant. — De ce mariage vinrent :

1° Warnier de Mérode, mort sans hoirs légitimes.

Et 2° Richard II, qui suit.

IX. Richard II, sire et baron de Mérode, Frenz, Oelen (comte d'Oelen?), épousa, le 14 juillet 1410, Béatrix dame DE PETERSHEIM, Leefdael, Oirschot, Hilverenbeke et du tonlieu de Malines, morte en 1455. L'investiture de Westerloo lui fut donnée par le chapitre d'Utrecht. — De la susdite alliance sortirent :

1° Jean, qui suit.

2° Richard, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Jean.

3° Arnould baron de Mérode, chanoine ou tréfoncier de St-Lambert, à Liège, prévôt de Notre-Dame.

4° Willaume, rapporté après la postérité de son frère Richard.

5° Marguerite de Mérode, épouse de Willaume DE HAMAL, seign^r d'Elderen.

Et 6° Alix de Mérode, mariée à Renaud Scheyffart de Mérode, seigneur de Greusenich, 1457.

Ces six frères et sœurs furent élevés à la dignité de barons et baronnes du St-Empire, eux et toute leur postérité de l'un et de l'autre sexe, par diplôme de l'empereur Frédéric IV, de l'an 1473, par lequel ce prince confirme leur ancienne dignité de baron, et déclare qu'ils ont porté ce titre de temps immémorial.

X. Jean baron de Mérode, sire de Petersheim, de Leefdael, d'Oirschot, d'Impden, de Westerloo, etc., fut, comme nous venons de le dire, créé baron du St-Empire par diplôme de l'empereur Frédéric IV, de l'an 1473. — Il avait épousé, le 25 janvier 1451, Aleyde DE HORNES, fille de Jean, seigneur de

Perweys, de Duffel, de Geel, etc., et de Mehaut DE RYFERSCHEYT et de Salme. — Leurs enfants furent :

1° Willaume baron de Mérode, Leefdael, Perweys, Duffel, Geel, etc., allié à Marie D'EGMONT. — Dont :

A. Jean de Mérode, mort jeune.

Et B. Isabelle de Mérode, aussi morte en bas-âge.

2° Jean baron de Mérode, sire de Westerloo, Waelhem, Duffel, Geel, etc., marié, en 1500, avec Marguerite DE MELUN, fille de Jean. — De ce mariage vint :

Jean baron de Mérode, Duffel, Geel, Perweys, Hilverenbecke, etc., mort en 1550, et enterré à Geel, avec Anne DE GHISTELLES, son épouse, fille du seigneur de Dudsele, morte sans postérité en 1533.

3° Richard, qui suit.

4° Béatrix de Mérode, alliée à Guillaume DE SOMBREFFE, sire de Kerpen, Rechem, etc.

Et 5° Marie de Mérode, religieuse au couvent de Béthanie, près Malines.

XI. Richard de Mérode, baron de Petersheim, seign^r de Diepenbeck, Oirschot, etc., épousa, en 1502, Marguerite DE HORNES, fille d'Arnould, sire de Gaesbeck, et de Marguerite DE MONTMORENCY. — Leurs enfants furent :

1° Henri, qui suit.

2° Maximilien, mort en Espagne.

3° Richard de Mérode, seigneur d'Oirschot, Hilverenbecke, Diesem, etc., qui, de Marguerite CROM, eut :

A. Maximilien de Mérode.

B. Jean de Mérode.

C. Henri de Mérode, seigneur d'Oirschot, Hilverenbecke, etc., époux d'Adrienne DE BRÉDERODE, morte sans postérité.

D. Marie de Mérode, dame d'Oirschot, de Hilverenbecke, Diesem, Duffel, Leefdael, Perweys, etc., alliée, en 1594, à Florent DE MÉRODE, sire de Muggenberg, depuis avoué de Duffel, marquis de Deynse, morte sans enfants, ayant légué ses biens à son mari.

E. Marguerite de Mérode.

Et F. Anne de Mérode.

4° Jeanne de Mérode, chanoinesse à Thorn.

5° Anne de Mérode, femme d'Edmond DE PALLANT, sire de Wildenberg.

XII. Henri baron de Mérode, de l'Empire et de Petersheim, Hielaer, Diepenbeck, Iselmonde, Perweys, Duffel, Geel, etc., seigneur de Westerloo, etc., épousa, en 1528, Françoise DE BRÉDERODE, dame de Rudderkercke, etc., morte le 8 mars 1553. Lui ne mourut que le 12 octobre 1564, et fut inhumé auprès de sa femme à Geel. — Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° Jeanne de Mérode, alliée, en 1559, à Erard D'ARSCHOT, dit DE RIVIÈRE, sire de Heers, etc., mort en 1582, inhumé à Heers, avec sa dite épouse, décédée en 1587.

3° Anne de Mérode, abbesse de Hoght.

4° Marguerite de Mérode, alliée à Craft DE MILENDONCK, sire de Meydrich.

5° Aleyde de Mérode, chanoinesse à Thorn.

6° Walbourg de Mérode, femme de René DE RENESSE, sire d'Elderen.

Et 7° Walrave de Mérode, sire de Leefdael, dont nous ignorons l'alliance et la postérité.

XIII. Jean baron de Mérode, de Petersheim en partie, Perweys, Duffel, Leefdael, seigneur de Westerloo, Gheel, Waelhem, Outherlaer, S^t-Michiels-Gestel, Impden, Iselmonde, Ridderckercke, etc., mourut en 1601 (Johan Hubner dit, dans la *Généalogie de Mérode*, p. 1280, que ce Jean est fils de Ricard IV et de Marguerite DE HORNES). — Il épousa : 1° , par contrat de mariage du 26 août 1558, Manice marquise DE BERG-SUR-ZOOM, morte en 1561; et 2° , en 1563, Marguerite DE PALLANT, morte le 16 octobre 1613, fille d'Edmond baron DE PALLANT et de Culembourg. De ces deux alliances naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marguerite de Mérode, marquise de Berghes-sur-le-Zoom, comtesse de Walhain, dame de Braine-la-Leux, morte en 1585, ayant été mariée avec Jean DE WITTHEM, baron de Boutersem, seigneur de Bersel, grand-veneur de Brabant, mort au mois de mai 1588.

(Du 2^d Lit.)

2° Philippe qui suit.

3° Anne de Mérode, mariée : 1° à Thomas MORGAN, et 2° à Justin bâtard DE NASSAU, gouverneur de Breda.

4° Odille de Mérode, alliée à Thomas KNOLLES, anglais.

5° Hélène-Manice de Mérode, alliée à Charles DE RIETWYCK.

6° Françoise.

7° Juliane, femme de Lamoral comte DE HORNES, de Houtkercke et de Herlies, vicomte de Furnes, baron de Stavele, de Hondschote et de l'Ecluse, seigneur de Braine-le-Château.

8° Marguerite, alliée à N... DE MIDDELDONCK.

Et 9° Aleide de Mérode, abbesse de Munster.

XIV. Philippe baron de Mérode et de Petersheim, comte d'Oelen, seigneur de Westerloo, Diepenbeck, Iselmonde, Riderckercken, Santhour par achat, épousa, en 1591, Anne comtesse DE MÉRODE et de Montfort, chanoinesse à Mons, fille de Jean, baron de Moriametz, et de Philippotte vicomtesse de Montfort. — Il mourut le 19 mars 1627, et elle le 7 mars 1625. — Leurs enfants furent :

1° Jean de Mérode, mort à la bataille de Prague en 1621.

2° Philippe baron de Mérode, créé marquis de Westerloo par lettres du roi Philippe IV, en date du 20 mai 1626, lequel avait épousé, en 1621, Bonne DE BARBANÇON, morte sans postérité en 1638.

3° Henri de Mérode, page de l'empereur Ferdinand II.

4° Florent, dont l'article suit.

5° Maximilien-Antoine, rapporté après la postérité de son frère Florent.

6° Marguerite de Mérode, alliée à Guillaume SCHEYFFAERT DE MÉRODE, seigneur de Clermont.

7° Jeanne de Mérode, épouse de Henri DE BOETSELAER, sire de Tassigny et Aldegon.

Et 8° Richard de Mérode, frère mineur.

XV. Florent baron de Mérode et de Petersheim, marquis de Westerloo, en sa qualité d'héritier de son frère Philippe. Il épousa, en 1624, Anne-Marie-Sidonie comtesse DE BRONCHORST, dame de Steyn, fille de Maximilien, seigneur de Steyn, et d'Anne DE KETTLER. — Leurs enfants furent :

1° Ferdinand-Philippe baron de Mérode, marquis de Westerloo, fils aîné, mort le 24 février 1658, ayant épousé Marie-Madeleine DE GAND-VILAIN, comtesse d'Isenghien, morte en 1674, fille de Philippe-Lamoral, comte d'Isenghien, et de Marguerite-Isabelle baronne DE MÉRODE-FRENTZ, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, savoir :

Isabelle-Françoise ou Isabelle-Marguerite-Françoise baronne de Mérode, marquise de Westerloo, etc., alliée : 1° à son oncle Maximilien comte DE MÉRODE, seigneur de Steyn, etc., mort en 1675, et 2°, en 1677, le 21 janvier, à Joachim-Ernest duc DE HOLSTEYN, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, mort à Madrid le 4 juillet 1700. Elle mourut le 6 janvier 1701.

2° Maximilien, qui suit.

Et 3° Eléonore de Mérode, alliée à Philippe DE HORNES, comte de Hautekercke et de Herlies, mort en 1677.

XVI. Maximilien comte de Mérode, de Petersheim et de Steyn, mourut le 3 septembre 1675, ayant épousé, en 1665, sa nièce Isabelle-Françoise-Marguerite DE MÉRODE, marquise de Westerloo, morte en 1701, dont il a été parlé ci-dessus. — De cette alliance vint :

XVII. Jean-Philippe-Eugène comte de Mérode, de Battenbourg, d'Oelen et du Saint-Empire, etc., marquis de Westerloo, comte de Montfort, grand d'Espagne de la première classe, chevalier de la Toison d'or, conseiller intime d'Etat actuel de S. M. I. et C., gentilhomme de sa chambre, capitaine de ses gardes du corps, dits trabants, général-feld-maréchal de ses armées, et colonel du régiment de cavalerie de Westerloo, mort le 12 septembre 1732 sur ses terres en Allemagne. — Il avait été marié deux fois : 1°, le 4 septembre 1701, à Marie-Thérèse DE ARAGON Y PIGNATELLI, duchesse de Monteléone et de Terra Nova, morte le 9 août 1718, et 2°, le 29 juin 1721, à Charlotte-Amélie-Eléonore-Wilhelmine-Alexandrine DE NASSAU-HADAMAR, née le 21 septembre 1703, fille de François-Alexandre prince DE NASSAU-HADAMAR et d'Elisabeth-Catherine-Félicité DE HESSE-RHEINFELS-ROTTENBOURG. — De ces deux alliances naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Isabelle-Marie de Mérode, née le 12 octobre 1703, dame de l'ordre de la Croix étoilée, mariée, le 12 mai 1717, à François-Joseph comte DE CZERNIN-DE CHUDENITZ, seigneur de Petersburg, Geishibt, Neivet, Schonhof, etc., gouverneur des maisons illustres de Schudenitz et de Neuhaus, échanson héréditaire du royaume de Bohême, gentilhomme de la chambre de S. M. I. et C. en Bohême, etc.

(Du 2^d Lit.)

2^o Jean-Guillaume-Auguste comte de Mérode, qui suit.

3^o Philippe-Maximilien-Wernier-Mathieu comte de Mérode, né le 4 juil. 1729, marié, le 31 mars 1759, à Marie-Catherine-Josèphe de Mérode, née le 10 avril 1743, fille aînée de Maximilien-Léopold-Ghislain-Léon-Antoine-Joseph prince DE RUBEMPRÉ et d'Everberghe.

4^o Christine-Jeannette de Mérode, née le 7 mai 1724.

5^o Marie-Elisabeth-Félicité de Mérode, née le 1 juillet 1728.

Et 6^o Frédéricque-Auguste de Mérode, née le 18 juin 1730.

XVIII. Jean-Guillaume-Auguste comte de Mérode, de Battenbourg, d'Oelen et du St-Empire, marquis de Westerloo, libre baron de Petersheim, de Steyn et d'Odenkirchen, etc., vicomte héréditaire du diocèse de Cologne, grand d'Espagne de la première classe et chambellan actuel de LL. MM. II. et RR., naquit le 16 juin 1722, et épousa, le 3 juillet 1742, Eléonore-Louise-Constance DE ROHAN, née le 15 janvier 1728, fille aînée de Charles DE ROHAN-GUEMENÉ, prince de Montauban, comte de Rochefort en Yveline, lieutenant-général des armées de France, et d'Eléonore-Eugénie DE BÉTHYSY-DE MÉZIÈRES, dame du palais de la reine.

SECONDE BRANCHE.

MARQUIS DE DEYNSE.

Postérité de Maximilien-Antoine de Mérode, fils de Philippe 1^{er}, baron de Mérode, comte d'Oelen, etc., et d'Anne de Mérode, mentionnés ci-devant, degré XIV, page 1344.

XV^{BIS}. Maximilien-Antoine de Mérode, comte de Montfort, seigneur de Ham-sur-Heur, baron de Duffel, marquis de Deynse, épousa, en 1629, Anne-Françoise-Hubertine DE CARONDELET, dame de Solre-sur-Sambre, Wauvremont et Crupet, fille de Guillaume et d'Hélène DE LA PIERRE. — Il mourut le 21 novembre 1670, et fut père des trois enfants qui suivent :

1^o Ferdinand, qui suit.

2^o Jean de Mérode, héritier de Jeanne de Mérode, comtesse d'Oostfrise, lequel épousa, le 28 novembre 1660, Philippine DE GAVRE, fille de Rasse, par laquelle il fut père de :

A. Maximilien-François comte de Mérode, baron de Houffalise, mort le

10 juin 1720, ayant épousé, le 20 mars 1688, Catherine-Thérèse comtesse DE MÉRODE, morte le 25 avril 1699. — Leur fille, Thérèse-Jeanne-Philippine comtesse de Mérode, mourut le 11 mai 1725, ayant été mariée, le 12 mars 1715, avec Joachim-Maximilien-Joseph-Hyacinthe comte DE MÉRODE, marquis de Deynse, etc.

Et *B.* Anne-Caroline de Mérode, chanoinesse de Maubeuge, reçue le 30 mars 1669.

Et 3° Marie-Florence de Mérode, reçue chanoinesse de Maubeuge en 1646.

XVI. Ferdinand comte de Mérode, de Montfort et du St-Empire, marquis de Deynse, baron de Duffel, Wavre-S^{te}-Catherine, Waelhem, vicomte de Wavremont, seigneur de Ham-sur-Heure, Rocquignies, Tronchiennes, Peteghem, Crupet, haut-voué de la ville et des dépendances de Fosses, mourut en 1680 (selon d'autres en 1679). — Il avait épousé, le 25 septembre 1661, Marie-Célestine DE LONGUEVAL, morte en 1681, fille de Charles-Albert, comte de Bucquoy, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, et de Guillemette DE CROY. — De cette alliance naquirent :

1° Maximilien-Albert, qui suit.

2° Philippe-François comte de Mérode, ci-devant nommé le comte de Montfort, brigadier et colonel, ensuite prince de Rubempré, dont il a pris le nom et les armes, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, du conseil d'Etat de l'empereur et roi, commis au gouvernement-général de ses Pays-Bas, et grand-écuyer de S. A. S. l'archiduchesse, lequel épousa, en 1704, Louise-Brigitte née princesse DE RUBEMPRÉ et d'Eversberghe, etc., et en eut :

A. Maximilien-Léopold-Ghislain-Léon-Antoine-Joseph de Mérode, prince de Rubempré, etc.

Et *B.* Sabine-Marie-Josèphe-Elisabeth de Mérode, née princesse de Rubempré.

3° Charles-Florent comte de Mérode et du St-Empire, commandeur de Medina de las Torres, de l'ordre de St-Jacques, lieutenant-général de S. M. C., allié, en 1705, à Garcie-Joséphine-Pétronille DE SALCEDO, fille de Jean-François, général de bataille, colonel d'un régiment d'infanterie espagnole, gouverneur de Charleroy, et de Marie-Anne-Philippine comtesse DE CUYCK DE MIEROP. — Dont :

A. Adrien-Alexis-Charles comte de Mérode, né à Burgos le 17 juillet 1706.

B. Marie-Louise de Mérode, née à Madrid le 29 juillet 1709.

Et *C.* Marie-Bruno-Anne de Mérode, née à Madrid le 16 octobre 1716.

Et 4° Isabelle de Mérode, épousa Charles-Emmanuel DE WATTEVILLE, marquis de Conflans, chevalier de l'ordre de la Toison d'or.

XVII. Maximilien-Albert comte de Mérode et du St-Empire, marquis de Deynse, baron de Duffel, Wavre-S^{te}-Catherine, Waelhem, vicomte de Wauvremont, baron de Santhout, seigneur de Ham-sur-Heure, Rocquignies, Tronchiennes, Peteghem, Asten, Crupet, haut-voué de Fosses, lieutenant-général des armées

de S. M., gouverneur de Bruxelles, mourut en 1716. — Il avait épousé : 1^o, le 5 avril 1687, Claire-Eléonore-Charlotte RYNGRAVE, fille de Charles-Florentin, général d'infanterie des Etats-Généraux, et de Marie-Gabrielle comtesse DE LALAING, Hooghstraete, etc.; et 2^o, le 26 mai 1705, Marie-Madeleine D'ONGNIES, fille de Cosme-Claude comte D'ONGNIES et de Coupignies, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, et d'Isabelle-Thérèse DE BOURNONVILLE. — De la première alliance vinrent :

1^o Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe, qui suit.

Et 2^o Marie-Charlotte-Josèphe de Mérode, alliée, le 19 avril 1716, avec Alexandre comte DE VEHLEN.

XVIII. Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe comte de Mérode, Montfort et du St-Empire, marquis de Deynse, baron de Duffel, Wavre-S^{te}-Catherine et de Waelhem, vicomte de Wauvremont, baron de Santhour, seigneur de Ham-sur-Heure, Rocquignies, Tronchiennes, Peteghem, Asten, d'Outrewennes, Crupet, d'Ossogne, haut-voué de Fosses, etc., épousa : 1^o, le 12 mars 1715, Marie-Thérèse-Jeanne-Philippine née comtesse DE MÉRODE et de Groesbeeck, laquelle mourut en 1728; et 2^o, le 21 juillet 1731, Marie-Félicie DE JAUCHE-MASTAING, fille de Philippe-Eugène comte DE JAUCHE-MASTAING, et d'Isabelle-Claire-Thérèse DE CROIX; elle mourut le 14 mai 1753, à 66 ans. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean-Charles comte de Mérode, marquis de Deynse, baron de Duffel, etc., chambellan de S. M. I., colonel d'infanterie et capitaine des archers, etc., né le 3 décembre 1719. Il épousa Flore, fille de Léopold duc D'ARENBERG.

2^o Marie-Philippe de Mérode, née le 27 août 1721, chanoinesse de Maubeuge, mariée à Othon-Henri D'ONGNIES, comte de Mastaing et de Mersicourt, vicomte de Castiaux, etc., chambellan de LL. MM. I. et R., et colonel au service des Etats Généraux des Provinces-Unies. Sans enfants.

3^o Maximilien-Louis-Marie-Victor, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

4^o Marie-Caroline de Mérode, née le 18 juillet 1732, chanoinesse à Maubeuge.

5^o Balthazar-Philippe comte de Mérode, seigneur de Mamez, etc., né le 1 septembre 1735.

Et 6^o Philippe-Félix comte de Mérode, né le 20 novembre 1736.

XIX. Maximilien-Louis-Marie-Victor comte de Mérode, de Montfort, de Groesbeeck et du Saint-Empire, marquis de Deynse, baron de Duffel, Wavre-S^{te}-Catherine et Waelhem, vicomte de Wauvremont, seigneur de Ham-sur-Heure, Rocquignies, Santhour, Asten, Crupet, Peteghem, Ossogne, etc., haut-voué héréditaire de Fosses, chambellan actuel de LL. MM. I. et R., lieutenant-feld-maréchal des armées de l'impératrice-reine et capitaine de ses gardes du corps, dit archers, né le 26 août 1716, épousa, le 12 janvier 1744,

Josèphe-Anne D'ARENBERG, née le 20 septembre 1719, fille de Léopold-Philippe-Charles-Joseph duc D'ARENBERG, d'Arschot et de Croy, chevalier de la Toison d'or, etc., et de Marie-Françoise PIGNATELLI.

Postérité de Richard III, fils de Richard II baron de Mérode et comte d'Oelen, et de Béatrix DE PETERSHEIM, mentionnés ci-devant degré IX,
p. 1342.

X^{BIS}. Richard III baron de Mérode, sire de Frenzt, créé baron du St-Empire avec ses frères et sœurs, en 1473, comme il a été dit ci-devant, épousa :
1° Isabelle DE BASTOGNE, et 2° Marguerite D'ARGENTEAU, dame de Houffalisse, Moriamez, Briseul, etc. — De ce dernier mariage naquirent :
1° Renaud baron de Mérode, qui suit.
2° Richard baron de Mérode, chef d'une branche mentionnée plus loin.
3° Werner de Mérode, seigneur de Calchoven, qui sera mentionné après la postérité de son frère Renaud.
4° Marguerite de Mérode, abbesse à Munsterbilsen.
5° Béatrix de Mérode, abbesse à Thorn.
6° Arnould de Mérode.
7° Adam de Mérode.
Et 8° Isabeau de Mérode.

XI. Renaud de Mérode, seigneur de Frenzt et de Briffeul, épousa Adrienne DU BOSCH, dame de Monpertingen, Chastelnau, etc., et en eut Richard, qui suit.

XII. Richard de Mérode, baron de Frenzt et de Briffeul, seigneur de Monpertingen, Chastelnau, allié à Françoise DE BOUCHOUT, fille de Daniel, seigneur de Boulaere, etc., et de Marie DE LUXEMBOURG. — De cette alliance vinrent :
1° Richard, qui suit.
Et 2° Anne de Mérode, alliée à Jacques DE CLAERHOUT, seigneur de Pitthem, Maldeghem, etc. (1).

XIII. Richard baron de Mérode, de Frenzt, de Rummen et du St-Empire, mourut en 1577, ayant épousé Marguerite dame héritière D'ONGNIES, vicomtesse d'Ypres et de Ledreghem, dame de Middelbourg, en Flandres, de Watene, Nevele, Betencourt, etc., laquelle lui survécut jusqu'au 21 mai 1602. Ces époux furent inhumés à Chastelnau. — Leurs enfants furent :

1° Philippe, qui suit.
2° Richard baron de Mérode et du St-Empire, seign^r d'Ongnies, chevalier de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de la bouche du roi Philippe II, lieutenant de ses gardes du corps, dit archers, gouverneur de Bapaulme et commandant d'une troupe de trois mille hommes de pied, tué au siège de

(1) Ce Jacques DE CLAERHOUT fut aussi gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne en 1558, conseiller du roi et commissaire au renouvellement des magistrats en Flandres en 1565, etc. Il mourut en 1567, et fut inhumé à Pitthem.

Berg-op-Zoom en 1622. — Il avait épousé Hélène DE MONTMORENCY-DE WASTINES, fille de Louis, seigneur de Beuvry, et de Jeanne DE ST-OMER. — De cette alliance vinrent :

A. François de Mérode, comte du St-Empire, seign^r d'Ongnies, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des bandes d'ordonnances. Il obtint en sa faveur érection en comté de la seigneurie d'Ongnies, en Artois, avec union de celles de Wahagnies, Hacquetel, Quintises et Cocquenplus. — Il mourut en 1672.

Et B. Richard de Mérode, mort sans enfants.

3^o Jeanne de Mérode, épouse de Charles DE BRANDENBOURG, vicomte d'Esclays.

4^o Marie de Mérode, laquelle, étant veuve de François DE HALEWIN, chevalier, seigneur de Merckem, se fit religieuse de St^e-Claire, à St-Omer, et mourut en 1654.

5^o Marguerite de Mérode.

6^o Gilbert de Mérode.

Et 7^o Jean de Mérode.

XIV. Philippe baron de Mérode et de l'Empire, seigneur de Frenzt, Lannoy, vicomte d'Ypres et de Ledreghem, maître-d'hôtel de l'archiduc Albert, gouverneur de Tournay, etc., fut créé comte de Middelbourg, en Flandres, par lettres de l'an 1617, et mourut en 1625, selon le tome IV des *Fragments généalogiques*, par Dumont, p. 124, ou en 1638, selon le *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 171, par de Vegiano. — Il avait épousé Jeanne DE MONTMORENCY, dame de Croisilles, Chaumont, Glajon, Waucourt, etc., morte en 1621, de laquelle il eut :

1^o George de Mérode, mort à marier.

2^o Philippe, qui suit.

3^o Marguerite-Isabeau de Mérode, baronne de Frenzt et du St-Empire, vicomtesse d'Ypres et de Ledreghem, comtesse de Middelbourg, baronne de Croisilles, etc., morte en 1679, ayant été mariée à Philippe-Lamoral VILAIN, dit DE GAND, comte d'Isenghien, etc., mort en 1631. Ce fut par ce mariage que le comté de Middelbourg et autres terres passèrent dans la maison de DE GAND.

4^o Marie de Mérode, alliée, en 1616, à Philippe DE JAUSSE, comte de Mastaing, etc., morte en 1621.

5^o Claudine de Mérode, épouse d'Eustache-Pantaléon DE LA FIEVILLE, seigneur de Steenvoorde, décédée le 2 avril 1665.

6^o Louise de Mérode, mariée avec Guillaume VILAIN, dit DE GAND, seigneur de St-Jean-Steene, décédée le 21 janvier 1647.

7^o Léonore-Jeanne de Mérode, femme d'Adrien-François DE PALANT, vicomte d'Alphen, morte sans postérité le 1 mai 1685.

8^o Florence de Mérode, carmélite.

9° Françoise de Mérode, aussi carmélite.

Et 10° Claire-Eugène de Mérode.

XV. Philippe de Mérode, comte de Middelbourg, vicomte d'Ypres, baron de Frenzt, etc., mourut le 20 mars 1629, sans postérité de Jacqueline DE LALAING, son épouse.

Postérité de Wernier de Mérode, 3° fils de Richard et de Marguerite D'ARGENTEAU, sa 2° femme, mentionnés ci-devant au degré X, p. 1348.

XI. Wernier de Mérode, seign^r de Calckhoven, épousa Anne VAN COLEN, et en eut :

1° Richard, qui suit.

2° Vincent de Mérode, chanoine à Aix.

Et 3° Jean de Mérode.

XII. Richard de Mérode, dit de Houffalise, demeura à Aix-la-Chapelle, et épousa, en premières noces, Marie DE HOOCHKIRCHEM, morte le 2 février 1549, et, en secondes noces, Anne D'EDELBAMPT, 1552. — Du premier lit naquirent :

1° Jean, qui suit.

2° Wernier de Mérode, chanoine d'Aix-la-Chapelle.

Et 3° Anne de Mérode, dite de Houffalise, alliée à Adam DE MÉRODE, près de Nuys (1), seigneur de Franckenbergh, gouverneur de Maestricht.

XIII. Jean de Mérode, dit de Houffalise, fut échevin d'Aix-la-Chapelle. Il acheta la seigneurie de Franckenberg, et épousa : 1° Jeanne VAN TRÉPRAEDT (2), fille du seigneur de Doddadael, et 2° Elisabeth MEEUWEN VAN SEVERBERGHE, fille de Godart, et de N.... VAN POLLAERDT. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Richard de Mérode, dit de Houffalise, mort en Hongrie, soldat dans la cavalerie.

2° François, qui suit.

3° Wernier de Mérode.

4° Marie de Mérode, alliée à Boniface VAN COLEN, capitaine au service de S. M. I.

(Du 2^d Lit.)

5° Richard de Mérode.

Et 6° Godart de Mérode, chanoine de Munster.

XIV. François de Mérode, dit de Houffalise, chanoine d'Aix-la-Chapelle, seigneur de Franckenbergh et erffvooght (3) de Bortscheyt, mourut le 25 juillet 1625, ayant épousé, en 1609, Elisabeth BERTOLFF VAN BELVEN, fille de Thierry, capitaine au service de S. M. I. et échevin d'Aix-la-Chapelle, et de Christine HANENLEDEN. — De cette alliance sortirent :

(1) D'après le t. IV des *Fragm. géneal.*

(2) Lisez : VAN STEPRAET.

(3) Voué-héréditaire.

1° Jean-Thierry de Mérode, dit de Houffalise, lequel épousa, en 1632, Antoinette-Pétronille VAN CRONENBERGH, née à Gulpen, fille de Nicolas baron DE CRONENBERGH, etc., et de Gertrude VAN BOIS.

2° Thierry de Mérode.

Et 3° Jeanne de Mérode.

Postérité de Guillaume de Mérode, 4° fils de Richard II, sire et baron de Mérode, Frentz, Oelen, etc., et de Béatrix dame DE PETERSHEIM, mentionnés ci-devant au degré IX, p. 1342.

X^{TER}. Guillaume ou Willaume de Mérode, seigneur de Rummen, Severnicht, etc., épousa Jeanne VAN DER AA DE RANDERODE, dame de Veulen, Foulogne (1), veuve en 1487, fille de Jean VAN DER AA, seigneur du dit lieu, et d'Ode DE MONTFORT. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Arnould de Mérode, prévôt de Maestricht, chanoine à Liège, mort en 1524.

3° Jean de Mérode, lequel releva l'avouerie de Duffel le 13 janvier 1482.

4° Richard, rapporté après la postérité de son frère Guillaume.

5° Wernier de Mérode.

6° Bernard de Mérode, chanoine à Liège, prévôt de S^{te}-Marie, mort en 1548.

Et 7° Béatrix de Mérode, alliée à Guillaume GOERTSEN, seigneur de Sinnich.

XI. Guillaume de Mérode, chevalier, seigneur de Fologne, épousa Catherine BAUW, dame de Goetsenhove, Muggenberg, Hollogne, etc., fille de Jacques, seigneur de Muggenberg, et d'Aleyde DE HARDUEMONT, dame de Hollogne, Opvelpe, Goetsenhove, etc. — De cette alliance naquirent :

1° Guillaume de Mérode, seigneur de Fologne et de Goetsenhove, amman de Bruxelles en 1520, époux de Marguerite de MOSMALE, laquelle le rendit père de :

a. Jean de Mérode, seigneur de Fologne, mort sans postérité.

b. Marguerite de Mérode.

Et c. Anne de Mérode, alliée à Guillaume D'OYENBRUGGE DE DURAS, seigneur de Herck.

2° Henri de Mérode, seign^r de Fologne, allié à Marie DE LOOZ-CORSWAREM, par laquelle il fut père de Jeanne de Mérode, dame héritière de Fologne, alliée à Guillaume DE BERLO, seigneur de Keerberghe, morts tous deux en 1566.

3° Jean, qui suit.

4° Arnould de Mérode, seigneur de Royembourg, bourgmestre et échevin de la ville de Malines, mort le 1 juin 1553 et enterré à S^t-Rombaut, au dit Malines, avec Catherine DE GOTTIGNIES, son épouse, fille de Lancelot,

(1) Lisez : Jeanne VAN DER AA DE RANDERODE, dame de Fologne. — Fologne est la traduction française de Veulen.

chevalier, et de Marguerite VAN DEN BROECK, dite MUSCH, par laquelle il fut père de :

A. Guillaume de Mérode, seigneur de Royenborch et Petershoek, commis des domaines et finances de S. M. en 1580, époux de Gertrude SCHOOFF, fille de Gilles et de Cunere DE MEERDERVOORT. Leur fils Guillaume de Mérode, seigneur de Petershoek, bourgmestre, trésorier et lieutenant des fiefs à Malines, mourut sans postérité en 1628.

B. Marguerite de Mérode, alliée : 1° à Jean DE BUSLEYDEN, seigneur d'Heymbeke, et 2° à Jean DE HALMALE.

C. Henri de Mérode, bourgmestre, échevin et trésorier de Malines de 1569 à 1597, mari d'Anne VAN DE WERVE, laquelle était sa veuve en 1600.

Et D. Isabelle de Mérode, morte en 1571.

5° Richard de Mérode, rapporté après la postérité de son frère Jean.

6° Wernier de Mérode, chanoine à Liège, mort en 1550.

7° Jacques de Mérode, chanoine à Liège, mort en 1532.

Et 8° Catherine de Mérode, religieuse à Béthanie, près de Malines.

XII. Jean de Mérode, seigneur de Muggenberg, avoué de Duffel, épousa Catherine DE COULSTERE, fille de Gerrebrand et de Béatrix DE BOUCHOVEN, et en eut :

1° Guillaume de Mérode, seigneur de Muggenberg, lequel épousa Isabelle SCHETS, fille d'Erasmus, sans postérité. Il laissa par testament de l'an 1596 tout son bien à Florent de Mérode, marquis de Deynse.

Et 2° Isenbrant, qui suit.

XIII. Isenbrant de Mérode épousa Marie DE CULEMBOURG, dame de Soeterwoude, fille de Jean, chevalier, et d'Agathe dame d'ALCKEMADE, Opmeer, etc. Leurs enfants furent :

1° Floris de Mérode, seigneur de Muggenberg, avoué de Duffel, marquis de Deynse, mort en 1652, ayant été marié, en premières noces, l'an 1595, avec Marie DE MÉRODE, dame d'Oirschot, Duffel, Leefdael, etc., morte sans enfants, et, en secondes noces, l'an 1626, avec Cornélie-Barbe DE KETTLER.

2° Isenbrant, qui suit.

3° Gaspard de Mérode, mort sans postérité.

4° Gérard, mort aussi sans postérité.

5° Agnès de Mérode, épouse de Charles DE BERLO, seigneur de Westwesel.

6° Marguerite de Mérode, alliée, en 1595, à Jean DE WAHA, seigneur de Baionville et de Wagnonville.

7° Catherine de Mérode, femme d'Éverard DE WAHA, frère du dit Jean.

Et 8° Béatrix de Mérode, mariée avec Frédéric VAN EYNATTEN, seigneur de Lichtenberg.

XIV. Isenbrant de Mérode, seigneur de Soeterwoude, de Stompwyck et de Wulveren, épousa Gertrude D'AESWYN, fille du seigneur de Bakel, et en procréa :

1° Isenbrant de Mérode, mort sans enfants vers l'an 1634.

2° Guillaume de Mérode, marquis de Deynse, héritier de dame Hester de Mérode, et fidéi-commissaire de Florent de Mérode, son oncle, par testament de l'an 1647. Il releva l'avouerie de Duffel le 26 octobre 1652, par le trépas du dit Florent, et mourut en 1653. Il avait épousé, en 1652, Marie-Albertine DE VILAIN, dite DE GAND.

3° Renier de Mérode, commandeur de St-Jean à Utrecht.

4° Marie de Mérode.

Et 5° Agnès de Mérode.

Postérité de Richard de Mérode, 5° fils de Guillaume, seigneur de Fologne, et de Catherine Bauw, mentionnés ci-devant au degré XI.

XII. Richard de Mérode, seigneur de Goetsenhove, épousa Jeanne DE BERLO, fille de Guillaume baron DE BERLO, et de Catherine DE CORTENBACH, et en eut :

1° Arnould, qui suit.

Et 2° Catherine de Mérode, morte le 16 août 1550, et enterrée à Rumpst avec épitaphe et quatre quartiers.

XIII. Arnould de Mérode, seigneur de Goetsenhove, épousa Jeanne DE SART, fille héritière de Jean, seigneur de Hauteville, Capelle-sur-Meuse et du fort Bayart, et en eut :

XIV. Jean de Mérode, chevalier, seigneur de Jehay, Goetsenhove, etc., grand-mayeur de Liège, lequel épousa, en 1601, Constance DE LINDEN, fille d'Herman, chevalier, baron de Rechem, et de Marie DE HALMALE. — De ce mariage vinrent :

1° Charlotte de Mérode, alliée à Claude DE NAMUR, chevalier, seigneur d'Huy, Hostoy, etc.

2° Jean, qui suit.

3° Ferdinand de Mérode, gouverneur de la ville d'Huy, 1657.

4° Une fille, mariée au baron DE HAMAL.

5° Une fille, chanoinesse d'Andennes.

Et 6° Encore un enfant, dont nous ignorons le nom.

XV. Jean de Mérode, baron de Jehay, épousa : 1° Maximilienne comtesse DE GROESBEECK, fille unique de Gérard; et 2° Catherine DE GORCY, morte sans postérité. — Du premier mariage vint :

XVI. Ferdinand de Mérode, comte de Groesbeeck, baron de Jehay, qui épousa N.... DE MÉRODE-WESTERLOO.

Postérité de Richard de Mérode, 4° fils de Guillaume, seigneur de Rummen. etc., et de Jeanne VAN DER AA-DE RANDE, mentionnés ci-devant au degré X.

XI. Richard de Mérode, chevalier, seigneur de Fologne, etc., fut grand-bailli de Hesbaye, et plusieurs fois bourgmestre de Liège. — Sa femme, Agnès

DE WARFUSÉE, dame de Waroux, était fille unique de Rasse DE WARFUSÉE et d'Isabelle BACK. — Leurs enfants furent :

1° Guillaume, qui suit.

2° Agnès de Mérode, alliée à Henri baron DE HAMAL et de Viversen, etc., morte le 3 mai 1552, et enterrée aux Pauvres Claires à Bruges.

3° Arnould de Mérode, prévôt de Huy.

4° Bernard de Mérode, seigneur de Rummen, Sedernich, etc., époux de Marie, fille de Maximilien TRANSILVAIN, par laquelle il fut père de :

A. Catherine de Mérode.

B. Jeanne de Mérode.

C. Richard de Mérode.

D. Floris de Mérode.

E. Madeleine de Mérode.

F. Anne de Mérode.

G. Philippe de Mérode.

H. Agnès de Mérode, alliée : 1° à Bernard DE LA DOUVE, baron d'Anthville, seigneur de S^t-Ghin, d'un tiers en Rivière, de Stalle, etc.; et 2° à Adrien BETTE, seigneur de Fontaines et de Schellebelle.

Et I. Isabelle de Mérode.

5° Rasse de Mérode, chanoine à Liège.

6° Philippe de Mérode.

7° Charles de Mérode.

8° Jacques de Mérode.

9° Anne de Mérode, épouse d'Erard DE SALMIER, seigneur de Melroy.

Et 10° Catherine de Mérode, alliée à Guillaume DE LA KETHULLE, seigneur de Volckeghem, Assche, Eversteyn, etc.

XII. Guillaume de Mérode, seigneur de Waroux, Voroux, Ossogne, épousa, en premières noces, Jeanne DE BOCHOLT, et, en secondes noces, Jeanne DE THIANT, dame du dit lieu, fille de Jean et d'Anne DE GHISTELLES. — De ces deux alliances naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Jeanne de Mérode, alliée à Philippe DE MARBAIS, seign^r de Loverval.

2° Agnès de Mérode, alliée à N.... DE SLEESWICH.

(Du 2^a Lit.)

3° Jean, qui suit.

Et 4° Anne de Mérode, mariée, en 1580, à Richard DE LA RIVIÈRE, seigneur de Broechem, de Nieuwerwalt, etc.

XIII. Jean baron de Mérode et de Waroux, chevalier, seigneur de Thiant, Voroux, Ossogne, Gargeson, mayeur et bourgmestre de Liège, vivait encore en 1631. Il épousa Marguerite baronne DE HARCHIES, fille unique de Charles et de Marie DE LIEDEKERCKE, et en eut :

1° N.... DE MÉRODE, général de l'armée de l'empereur.

2° Ernest, qui suit.

Et 3° N.... de Mérode, seign^r d'Ossogne, qui de sa femme N.... DE CELLES, dame de Villers-sur-l'Esche, eut un fils, savoir :

N.... comte de Mérode, seigneur d'Ossogne, Villers-sur-l'Esche, lequel se maria avec N.... DALAMONT, fille de Jean, seigneur de Malandrie, et d'Agnès DE MÉRODE.

XIV. Ernest baron de Mérode, comte de Thiant, baron de Harchies, etc., épousa Marie-Marguerite DE HALEWIN, dame de Merckem, fille de François, chevalier, seigneur de Merckem, Roosebeke, etc., et de Jeanne DE MÉRODE, et en eut :

XV. Albert baron de Mérode, comte de Waroux, baron de Harchies, époux de Madeleine DE LANNOY, fille de Claude, comte de la Motterie, et de Claudine baronne D'ELST et de Clervaux. De cette alliance vinrent :

1° Michel-Claude, qui suit.

Et 2° François-Louis de Mérode, comte de Waroux, tué au siège de Maestricht.

XVI. Michel-Claude de Mérode, comte de Thiant et de Waroux, baron de Harchies, épousa N.... DE SCHETBERG.

Postérité de Richard de Mérode, fils de Richard, seigneur de Frenztz, et de Marguerite D'ARGENTEAU, sa deuxième femme, mentionnés ci-devant au degré X.

XI. Richard de Mérode, seigneur de Houffalise, Moriamez, épousa Hélène DE MELUN, 1490, fille de Jean, seigneur d'Antoing, Espinoy, etc., et de Marie DE SARREBRUCHE. — De cette alliance vinrent :

1° Richard de Mérode, seigneur de Houffalise.

2° François, qui suit.

3° Engelbert de Mérode, chanoine à Liège.

4° Marguerite de Mérode, morte sans alliance.

5° Louis de Mérode, mort jeune.

Et 6° Jean de Mérode.

XII. François de Mérode, sire de Moriamez et de Briffeul, puis baron de Houffalise, épousa Jolente DE HENNIN-LIÉTARD, fille de Philippe, seigneur de Bossu, et de Catherine DE LIGNE-BARBENÇON. — De cette alliance naquirent sept enfants, savoir :

1° Philippe de Mérode.

2° François.

3° Jean de Mérode, sire de Moriamez, Briffeul, Ham-sur-Heure, etc., lequel mourut en 1592, ayant été marié avec Philippotte vicomtesse DE MONTFORT,

morte le 9 juin 1593, fille de Josse et de Marguerite DE LALAING, par laquelle il fut père de :

A. Philippe de Mérode, seign^r de Moriamez, tué à Ham-sur-Heure, en 1590.

B. Hélène de Mérode, alliée à Gabriel DE RECOURT, baron de Licques, seigneur de Bovines.

C. Anne de Mérode, vicomtesse de Montfort, dame de Ham-sur-Heure, etc., mariée avec Philippe baron DE MÉRODE, comte d'Oelem, etc.

D. Françoise de Mérode, dame de Moriamez et de Briffeul, femme de Wernier DE PALLANT.

Et E. Jeanne de Mérode, alliée : 1^o à Jean dit Robert D'ARGENTEAU; et 2^o à Alexandre comte D'OOSTFRISE.

4^o Marguerite de Mérode, épouse d'Antoine sire DE BAILLEUL, St-Martin et Lesdain, etc.

5^o Marie de Mérode, alliée à Philippe DE HALEWIN, seigneur de Maldeghem.

6^o Antoinette de Mérode, épouse de Louis DE BLOIS, sire de Treslong, mort sans postérité.

Et 7^o Louis, qui suit.

XIII. Louis de Mérode, baron de Houffalise, Bocarmez, Bury, etc., épousa Louise DE BLOIS, fille héritière de Louis, seigneur de Treslong, et de Charlotte DE HUMIÈRES, et en eut :

1^o Philippe, qui suit.

Et 2^o Antoinette de Mérode, dame du tiers de Houffalise, mariée, en 1591, avec Richard DE LA RIVIÈRE, baron de Heers et du St-Empire, seigneur d'Oostmael, Lintere, etc., mort en 1613. — Elle mourut en 1609, et fut inhumée auprès de son mari à Heers.

XIV. Philippe de Mérode, baron de Houffalise, Treslong, Bocarmez, Bury, Vosmeer, etc., mourut en 1597. — Il avait épousé Ursule SCHEIFFART-DE MÉRODE, dame d'Argenteau, Haeren, etc., fille de Herman, seigneur de Haeren, et de Catherine D'ARGENTEAU. — De cette alliance vinrent :

1^o Herman-Philippe, qui suit.

Et 2^o Louis de Mérode.

XV. Herman-Philippe de Mérode, comte de Bocarmez, seigneur d'Argenteau, etc., obtint en sa faveur érection de sa seigneurie de Treslong en *marquisat*, par lettres de 1626. — Il mourut l'année suivante, ayant épousé, en 1617, Albertine-Alexandrine DE LIGNE-ARENBERG, fille de Charles prince D'ARENBERG, chevalier de la Toison d'or, etc., et d'Anne DE CROY, duchesse d'Arschot, princesse de Chimay. — Leurs enfants furent :

1^o Albert, qui suit.

2^o Philippe-Antoine de Mérode, comte de Bocarmez, colonel de cavalerie hauts-allemands.

Et 3^o Alexandre de Mérode, baron de Haeren, capitaine de cavalerie.

XVI. Albert comte de Mérode, marquis de Treslong, baron d'Argenteau, seigneur de Bury, Haeren, grand-veneur et grand-forestier de Flandres, épousa, en 1636, Marie-Célestine baronne DE RAYE ou RAY, en Franche-Comté, fille de François-Claude et de Béatrix DE GRAMMONT. — Leurs enfants furent :

1° Léopold-Guillaume, dit le comte de Bocarmez, marquis de Treslong, seigneur d'Argenteau et de Haeren, etc., qui se noya dans l'Escaut le 25 mars 1674. Il n'avait pas eu de postérité de son mariage avec Isabelle DE VELASCO. Le marquisat de Treslong et ses autres biens passèrent à son frère Claude-François.

2° Claude-François, qui suit.

Et 3° Marie de Mérode.

XVII. Claude-François comte de Mérode, marquis de Treslong, baron d'Argenteau et de Ray, etc., mourut en 1690. Il avait épousé, le 30 avril 1677, Anne-Dieudonnée DE FABERT, marquise de Vervins et d'Esternay, comtesse de Baucignies, veuve de Louis DE COMMINGES, marquis de Vervins, et fille aînée d'Abraham marquis DE FABERT, maréchal de France, gouverneur de Sedan, et de Claude RICHARD-DE CLEVANT. De ce mariage vinrent :

1° Marie-Célestine-Philippine-Josèphe de Mérode, marquise de Treslong, etc., alliée à Joachim-Adolphe-Ernest-Ferdinand-Charles duc DE HOLSTEIN-PLOEN (ou DE HOLSTEIN-RETHWISCH), grand d'Espagne. Elle légua, par son testament du 16 mai 1725, le marquisat de Treslong à Charles-Florent comte de Mérode, chevalier de l'ordre de St-Jacques, commandeur de Médina de las Torres, et lieutenant-général des armées du roi catholique, troisième fils de Ferdinand, marquis de Deynse, et de Marie-Célestine DE LONGUEVAL-BUQUOY. Le dit Charles-Florent de Mérode avait épousé, en 1705, Garcie-Josèphe-Pétronille DE SALCEDO, de laquelle naquirent : Marie-Louise de Mérode, née à Madrid le 29 juillet 1709, religieuse, et Marie-Bruno-Anne de Mérode, aussi née à Madrid le 16 octobre 1716, à laquelle le marquis de Westerloo disputa la possession du marquisat de Treslong.

2° Marie-Thérèse-Apolline de Mérode, mariée, le 1 février 1717, à Emmanuel-Marie-Louis-Ferdinand DE CORSWAREM (ou-DE LOOZ-CORSWAREM), étant capitaine au service d'Espagne.

3° Monique-Mélanie-Josèphe de Mérode, alliée : 1° le 11 février 1714, à Antoine-Christophe comte DES URSINS, et 2°, le 24 janvier 1741, à Henri-Ange comte D'ASPREMONT, seigneur de Baricourt.

Et 4° Une fille.

La maison DE MÉRODE porte pour armes : *d'or à 4 pals de gueules, à la bordure engrêlée d'azur* (Fig. 551).

(Nob., pp. 10, 162, 171, 205, 218, 289, 468 et 469; *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1555-1614, p. 254; 1614-1630, p. 54; et 1661-1686, p. 151; *Fragm. général.*, t. IV, p. 103.)

DE MERSELLES.

Albert de Merselles, greffier au conseil de Brabant, fut créé chevalier par lettres du 24 novembre 1661. Il obtint, par autres lettres du 2 janvier 1665, deux léopards lionnés d'or pour supports et une couronne au lieu de bourlet. Il portait pour armes : *d'azur à deux fasces d'argent, au chef cousu de sinople, chargé d'une faucille d'argent, emmanchée d'or* (Fig. 1449).

(Nob., p. 404.)

DE MESEMACRE.

I. Gilles de Mesemacre, dit *le Borgne*, seigneur de Nortloose, châtelain de Rupelmonde, épousa, en premières noces, Jeanne d'UTKERCKE, dite DE Vos, fille de Guillaume, et, en secondes noces, Marie BETIPAS, veuve de Nicolas DE ROQUES en 1354, et fut avec Robert, dit de Bethune, comte de Flandres, en Sicile. Il mourut à Courtrai. — De la première alliance vinrent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Valentine de Mesemacre, épouse de Jean VAN SCHOORE, chevalier, souverain bailli de Flandres.

II. Messire Jean de Mesemacre, chevalier, seigneur de Nortloose, épousa Marguerite DE LICHTERVELDE, fille de Thierry, de laquelle il eut, entr'autres :

III. Messire Gilles de Mesemacre, seigneur de Nortloose, qui épousa à Gand : 1°, Agnès VAN DER LINDEN, sœur de Jean, abbé de Baudeloo, et 2°, Elisabeth DE LA CHAPELLE, avec laquelle il testa en 1421. Elle fut mère de :

IV. François de Mesemacre, seigneur de Nortloose et de Moirsel, vice-amiral de Flandres, qui épousa Louise VAN DEN BERGHE, fille de Josse, châtelain de Bevere, mort en 1467, et fut père, entr'autres, de :

V. Daniel de Mesemacre, seigneur de Nortloose, qui, de Brigitte VAN WAES, son épouse, fut père, entr'autres, de :

VI. Messire Gilles de Mesemacre, chevalier, seigneur de Nortloose, qui épousa Jeanne DE RUFFELAERT, et fut père, entr'autres, de :

VII. Robert de Mesemacre, seigneur de Nortloose, époux de Marguerite DE CORNU, morte en 1572, et lui mourut en 1585. Ils eurent les deux enfants qui suivent :

1° Gilles, qui suit.

Et 2° Jean de Mesemacre, mort en bas-âge.

VIII. Gilles de Mesemacre, décédé le 8 novembre 1606 (1608), à 65 ans, avait épousé, en 1571, Gudule DE ROELANTS, fille de Pierre et de Marie THONNIS, laquelle lui survécut jusqu'au 24 novembre 1628. — Leurs enfants furent :

1° Jean-Baptiste de Mesemacre, capucin.

2° Gilles de Mesemacre, qui suit.

3° Jérôme de Mesemacre, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère Gilles.

4° Charles de Mesemacre, mort en Espagne.

Et 5° Sophie de Mesemacre, mariée : 1° à Gisbert VAN VEEN, dit BRABANT; et 2° à Damien MUNIER, vivant en 1609.

IX. Gilles de Mesemacre fut soldat, alfère et adjudant au siège d'Ostende en 1604, ensuite capitaine de 200 hommes de pied, puis commandant de Blanckenberghe et du conseil de guerre de S. M. C. — Il avait épousé Jeanne MERTENS, dont il eut :

1° Jérôme, qui suit.

2° Anne de Mesemacre, mariée à François VAN EERSBEECK.

3° Sophie de Mesemacre, religieuse à l'abbaye de la Bylocke, à Gand.

4° Anne de Mesemacre, religieuse à Oost-Eecloo, à Gand.

Et 5° Suzanne de Mesemacre, religieuse au Riche-Hôpital, à Gand.

X. Jérôme de Mesemacre, capitaine d'infanterie, puis échevin de Gand, épousa Marguerite DE VULDER, fille de Josse, et d'Isabelle VAN DER ZYPE, et en eut :

1° Juste-Jérôme de Mesemacre, baptisé en l'église cathédrale de Gand le 11 novembre 1642, qui a été marié, mais on ignore le nom de la famille de sa femme, et s'il a eu des enfants.

2° Emmanuel-Gilles de Mesemacre, qui suit.

3° Michel-François de Mesemacre, seigneur d'Oudenhoven, échevin des parchons de Gand en 1708, marié à Marie-Justine BILLET, laquelle, après sa mort, se remaria à Philippe-Maximilien DE THIENNES, dit le baron DE CAESTERE, et mourut sans enfants le 13 août 1731. Elle était fille de Pierre-Davil BILLET, conseiller au conseil de Flandres, et de Marie-Isabelle DE JONGHE.

4° Anne-Marguerite de Mesemacre, mariée à don Joseph DE ESPINOSA, major d'un terce espagnol, dont elle a eu des enfants.

Et 5° Isabelle de Mesemacre, mariée : 1° à Philippe DE LANNOY, seigneur d'Oudenhoven, à Boort-Meerbeeck; et 2° à François-Joseph D'ONGNIES, baron de Robecq, mort sans hoirs.

XI. Emmanuel-Gilles de Mesemacre, baptisé en l'église cathédrale de Gand le 25 décembre 1644, fut capitaine d'infanterie, et épousa à Luxembourg, le 7 février 1683, Marie-Odille DE WILTHEIM, fille de Jean et d'Anne-Philippine DE SCHOUVILLE. Il n'a eu de ce mariage qu'une seule fille, savoir :

XII. Isabelle de Mesemacre, mariée à George-Henri DE FRANCKENBERG, capitaine d'infanterie dans Königsegg.

SECONDE BRANCHE.

Postérité de Jérôme de Mesemacre, 3^e fils de Gilles et de Gudule DE ROELANTS, mentionnés ci-devant au degré VIII.

IX^{BIS}. Jérôme de Mesemacre, né à Tournai le 22 juin 1584, fut receveur des exploits de l'amirauté suprême aux Pays-Bas, par nomination de LL. AA. SS. les archiducs Albert et Isabelle. Il mourut le 5 juillet 1642, ayant épousé Marie MAURISSENS, fille de Michel et de Barbe VAN WILDERY. — De cette alliance vinrent :

1^o Henri-Charles de Mesemacre, mort sans avoir été marié.

2^o Jean-Baptiste de Mesemacre, mort gentilhomme de la maison des marquis de Velada, ambassadeur d'Espagne à la cour d'Angleterre.

3^o Paul de Mesemacre, dominicain.

4^o Gilles-Augustin, qui suit.

5^o Anne-Catherine de Mesemacre, mariée à Philippe DE LANNOY, seigneur d'Oudenhoven, à Boort-Meerbeeck, lequel convola, en secondes noces, avec Isabelle DE MESEMACE, mentionnée ci-devant.

Et 6^o Marguerite-Eléonore de Mesemacre, morte le 20 avril 1670, ayant été mariée à Jean-Baptiste VAN UYLENBROECK, seigneur de Smetschen.

X. Gilles-Augustin de Mesemacre naquit à Bruxelles, fut d'abord volontaire dans le régiment de Cappeliers, puis dans la compagnie des cheveu-légers de Velasco. Il fut ensuite gentilhomme de la maison du comte de Fuensaldaigne (de Fuensalida), ambassadeur extraordinaire de S. M. C. à la cour de France, puis chef-écoutête de la ville et quartier d'Hérenthals, en Brabant. Il fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 3 août 1672. Sa femme, Cécile BUELENS DE STEENHOUT, était fille de Henri, seigneur de Steenhout, Nieuwenhoven, Waerebeke et Fellinies, et d'Eléonore MEEUS. Leurs enfants furent :

1^o Philippe-Léonard-François de Mesemacre, qui suit.

2^o Charles-Henri-Hyacinthe de Mesemacre, dont il sera parlé après la postérité de son frère.

3^o Gilles-Augustin, mort célibataire.

4^o Albert, dominicain.

5^o Joseph, mort sans alliance.

6^o Eléonore de Mesemacre, mariée à Philibert-François DE FIERLANT.

Et 7^o Marie-Jacqueline de Mesemacre.

XI. Philippe-Léonard-François de Mesemacre, chef-écoutête de la ville et quartier d'Hérenthals, mourut en 1720, ayant épousé Marie-Madeleine-Thérèse-Josèphe baronne DE T'SERCLAES, dame de Noorderwyck, morte en 1712, fille unique et héritière de Jean-François baron DE T'SERCLAES, seigneur de Noorderwyck, et de Mechtilde-Philippine DU CHASTELER, chanoinesse de Munsterbilzen. De cette alliance naquit :

XII. Charles-Antoine de Mesemacre, seigneur de Noorderwyck, qui épousa, en 1725, Hélène HUSMANS, sa cousine issue de germain, morte le 5 mars 1742, fille de Jean-Louis HUSMANS (ou, selon d'autres, Jacques-François), seigneur de Merbois et de Herlebec, mort le 13 décembre 1718, et de Pétronille-Ernestine-Claudine DE STEENHOUT, morte le 14 juillet 1737. De ce mariage sont issus :

1° Ignace-Joseph-Bernard, qui suit.

Et 2° Charles-Ernest-Henri-Pépin de Mesemacre, dit t'Serclaes, conseiller de la ville de Louvain en 1764, 1765 et 1766, qui épousa, le 29 janvier 1765, la fille cadette de Pierre-Louis-Joseph NACHTEGAEL, conseiller au conseil de Brabant, et de Marie KEMPENERS.

XIII. Ignace-Joseph-Bernard de Mesemacre, dit t'Serclaes, naquit en 1733 et épousa, en décembre 1760, Mechtilde LE DUC, sa cousine-germaine, laquelle mourut le 8 mars 1772. Elle était fille de Théodore LE DUC, chevalier, seigneur de la Trouille, receveur du chapitre de S^{te}-Waudru, à Mons, et de Pétronille-Ignace HUSMANS. On ignore s'il en a postérité.

TROISIÈME BRANCHE.

Postérité de Charles-Henri-Hyacinthe de Mesemacre, second fils de Gilles-Augustin et de Cécile DE STEENHOUT, mentionnés ci-devant au degré X.

XI^{BIS}. Messire Charles-Henri-Hyacinthe de Mesemacre, seigneur d'Oudénhoven, chef-écoutête de la ville et quartier d'Hérenthals, mourut au château d'Oudenhoven le 15 février 1759, à 91 ans. Il avait épousé Elisabeth-Françoise DE ESPINOSA, sa cousine, laquelle lui survécut jusqu'au 19 juillet 1763. Cette dame était fille de don Joseph DE ESPINOSA, major au service d'Espagne, et de Marguerite DE MESEMACE. De cette alliance naquirent :

1° Marie-Françoise-Isabelle de Mesemacre, née à Hérenthals le 20 septembre 1725, mariée, en premières noces, le 11 décembre 1756, à François-Jean DU BOIS-DE FIENNES, mort à Muysen, près de Malines, le 25 mars 1761; et en secondes noces, le 18 février 1762, à son cousin, le chevalier Joseph-Henri (ou Henri-Joseph) DE FRANCKENBERG, né le 16 juillet 1726, capitaine d'infanterie au régiment de Ligne, puis retiré du service, fils de George-Henri DE FRANCKENBERG, capitaine dans Königsegg. De ce dernier est issu un cardinal-archevêque de Malines, primat de la Gaule-Belgique. Du premier lit naquit Antoine-François DU BOIS-DE FIENNES, mort lieutenant d'infanterie au service de S. M. I. R. et A., en Haute-Silésie, à Gotsdorff, en 1779; et du second lit, Marie-Françoise-Josèphe DE FRANCKENBERG, née à Malines le 7 novembre 1765.

2° Messire François-Charles de Mesemacre, seigneur d'Oudenhoven, chef-drossard de la ville et duché d'Arschot, marié, le 27 janvier 1760, à Françoise-

Thérèse FRANTZEN, fille de Théodore et de Jeanne-Thérèse THIENPONT, sa deuxième femme. Dont quatre enfants.

3° Charles-Hyacinthe-Liévin de Mesemacre.

Et 4° Philippe-Joseph-Bernard, qui suit.

XII. Messire Philippe-Joseph-Bernard de Mesemacre, directeur-général-adjoint des états de Brabant, au département de Louvain, épousa, en 1765, Adrienne-Caroline-Guillielmine DE LARDENOIS-DE VILLE, fille aînée de Messire Louis-Antoine vicomte DE LARDENOIS-DE VILLE, seigneur de Croix-à-Lens, etc., bourgmestre de Tirlemont en 1760, et de Marie-Ernestine DE WAHA, fille de Théodore baron DE WAHA, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Lazarre et du Mont-Carmel, et d'Anne-Antoinette née baronne DE BERGHES-DE TRIPS, dame de Bas-Linter, etc., et petite-fille de Jean-Baptiste vicomte DE LARDENOIS-DE VILLE, seigneur de Villers, Croix-à-Lens et Lens-St-Remy, et d'Anne-Marie DE FUMAL, sa première femme. Du susdit mariage naquirent :

1° Louis-Antoine de Mesemacre.

2° François-Charles.

3° Charles-Hyacinthe-Liévin.

4° Joseph-Henri.

5° Théodore-François.

6° Antoine-François.

7° Barbe-Caroline.

8° Albert-Honoré.

9° Gabriel-Joseph-Idesbalde-Ghislain.

Et 10° Madeleine-Louise de Mesemacre, morte en bas-âge.

Les seize quartiers de ces dix enfants sont :

de Mesemacre.

Maurissens.

Buelens de Steenhaut.

Meeus.

d'Espinosa.

Feyoo.

de Mesemacre.

de Vuldere.

de Lardenois-de Ville.

de Hennin.

Fumal.

Gossin.

de Waha.

de Lardenois-de Ville.

de Berghes-de Trips.

van Bongard de Paffendorf.

Sur l'ancien hôtel de la famille de Mesemacre à Luxembourg, connu plus tard sous le nom des *Sept Suabes*, se voyait encore en 1780 les seize quartiers suivants :

Mesemacre.

Roelants.

Martins.

Sielers.

Thonnis.

Cornu.

Cabilleau.

Hembize.

de Wulder.

van Clijthove.

van den Zype.

Heyman.

de Moor.

Quickelberghe.

Hembize.

la Kethulle.

Preuve évidente que cette ancienne famille de Mesemacre n'avait pas été *anoblie* en la personne de Gilles-Augustin le 3 août 1672, comme le rapporte M. de Vegiano en son *Nobiliaire des Pays-Bas*. — Cette famille est originaire de la province et du duché de Luxembourg, où elle a contracté, ainsi que dans d'autres provinces, plusieurs nobles et illustres alliances.

La famille DE MESEMACRE porte pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent, fretté de sable, les claire-voies remplies chacune d'une fleur de néflier de gueules; aux 2 et 3 d'or, à la croix ancrée de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent, de sable, d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un dextrochère armé, tenant une épée d'argent, garnie d'or* (Fig. 1450).

(*Nob.*, pp. 230 et 461; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 45; 1661-1686, p. 143; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 83; *Correct. intéres. au Nob.*, p. 149.)

DE MESNIL.

Jean-François-Joseph de Mesnil, seigneur de Hosselt, lieutenant-colonel au service du roi Philippe V, fut élevé à la dignité de *baron*, lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres de ce prince du 2 décembre 1709, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes.

(*Nob.*, p. 650.)

L'empereur Charles VI accorda, par ses lettres patentes du 3 mai 1721, le titre de *baron* et une couronne de marquis et des supports à Charles-Théodore de Mesnil, capitaine au régiment du prince Léopold de Lorraine, tant pour lui que pour ses descendants mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre et le nom de Mesnil sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de gueules et une étoile à six rais du même entre la première et la deuxième fasce; aux 2 et 3 de gueules à l'aigle d'argent. L'écu timbré d'une couronne de marquis, ayant à chacune de ses extrémités un casque d'argent, grillé et liseré d'or, se regardant l'un l'autre, celui de la dextre surmonté d'une étoile, accotée de deux demi-vols d'argent, chargés chacun de trois fasces, et celui de la sénestre couronné et surmonté d'une aigle naissante d'argent. Les lambrequins sont d'argent et de gueules, et les supports deux lions de gueules, couronnés d'or, armés et lampassés d'azur* (Fig. 1451).

(*Nob.*, p. 686.)

LE MESSENER.

Jean le Messener fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1678.

(*Nob.*, p. 499.)

DE MESTER.

François de Mester épousa Marguerite VAN CAPPEL, de laquelle il eut : 1° Gabriel de Mester, bailli d'Estaires et d'Haveskercke; — 2° Louis de Mester; — 3° Nicolas

de Mester, — et 4° Jean-Juvenal de Mester, lesquels furent anoblis par lettres du roi Philippe IV du 24 mars 1643, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob.*, p. 274.)

DE METTERNICH.

N....., baron de Metternich, à Luxembourg, fut créé chevalier par lettres du roi Charles II de l'an 1669. — Il portait pour armes : *d'argent à trois coquilles de sable* (Fig. 1452).

(*Nob.*, p. 450.)

DE MEULEBECQUE.

Robert de Meulebecque, natif de Bruges, gentilhomme de l'artillerie, fut anobli par lettres du 3 septembre 1659.

Robert de Meulebecque (le même que ci-dessus), bourgmestre du Franc de Bruges, fut créé chevalier et obtint changement d'armes par lettres du 8 juin 1669.

(*Nob.*, pp. 570 et 449.)

DE MEULENARE OU MUELENARE.

I. Michel de Meulenare, à Casant, épousa Jeanne WOUTERS, et en eut :

II. Pierre de Muelenaere, mort en 1561 et inhumé dans l'église de S^t-Gilles, à Bruges, avec Jossine VALE, son épouse, laquelle lui avait survécu jusqu'en 1582. Cette dame était fille de Guillaume, échevin du Franc de Bruges, et d'Elsoete HOSTE. — De la dite alliance vinrent :

1° Michel, qui suit.

2° Marie de Muelenaere, épouse de Jacques DE DAMHOUDERE, trésorier et échevin de Bruges, fils de Jean et d'Agnès CNOOP.

3° Jossine de Muelenare, alliée à Simon DE DAMHOUDERE, frère du dit Jacques.

Et 4° Guillaume de Meulenare, rapporté après la postérité de son frère.

III. Michel de Muelenare, pensionnaire de la ville de Bruges, épousa Marie VAN ECK, fille de Gautier et d'Anne DE DAMHOUDERE, et en procréa :

1° Pierre, qui suit.

2° Anne de Muelenare, alliée, en 1611, à Jean DE LA TORRE, conseiller au conseil en Flandres.

Et 3° Michel de Meulenare, mort sans hoirs.

IV. Pierre de Muelenare fut commis des impôts de Flandres au quartier de Bruges, mourut en 1615 et gît dans l'église de S^t-Donat avec Marie VAN BELLE, laquelle lui survécut jusqu'en 1632. Cette dame était fille de Jean, greffier de Bruges, et de Jeanne GROUZÉE. — Ils eurent pour enfants :

1° Jossine de Meulenare, laquelle fut mariée à Philippe RAPPAERT.

2° Marie de Muelenare, morte en 1673, ayant épousé Jean VAN DER BECKE, décédé en 1651.

3° Anne de Muelenare.

4° Jeanne de Muelenare.

5° Philippe.

Et 6° Pierre de Meulenare, qui suit.

V. Pierre de Meulenare épousa Marguerite VAN VOLDEN, de laquelle il eut :

VI. Nicolas de Meulenare, bourgmestre de Bruges, époux d'Isabelle-Françoise MAERSCHALCK, veuve de Jacques-Ignace de Meulenare. Dont :

VII. Nicolas de Meulenare, échevin du Franc de Bruges, mayeur héréditaire d'Alost, qui se maria avec Marie CARENA, fille d'Ignace, et de Susanne THORSE ou THORS, par laquelle il devint père de :

1° Nicolas de Meulenare, mort le 30 décembre 1744, sans postérité de N... DE CORTE, son épouse.

2° Charles de Meulenare, décédé le 7 mai 1746, ayant épousé N.... DE MONGET.

Et 3° Marie de Meulenare, laquelle eut deux maris, dont nous ignorons le nom.

Postérité de Guillaume de Meulenare, fils cadet de Pierre et de Jossine VALE, mentionnés ci-devant au degré II.

III^{BIS}. Guillaume de Meulenare épousa Madeleine WYTS, dite DE LA CHAPELLE, fille de Léonard et de Catherine SÉDANO. Il mourut en 1589; elle en 1631. — Leur fils Alexandre suit.

IV. Alexandre de Meulenare fut échevin et bourgmestre de Bruges et mourut le 17 novembre 1660, ayant épousé Jacqueline DAGUA, laquelle lui survécut jusqu'au 12 septembre 1673. — Elle git avec lui à Eechoute. — De cette alliance sortirent :

1° François, qui suit.

Et 2° Catherine de Meulenare, épouse de Pierre Sucx, bourgmestre de Bruges.

V. François de Meulenare, conseiller du conseil en Flandres, mourut le 3 octobre 1653, ayant épousé Isabelle DE GAULE, laquelle lui survécut jusqu'au 17 octobre 1668. Elle était fille de Jérôme DE GAULE, chancelier de Gueldres, et d'Anne DE KINSCHOT. — De ce mariage vint :

VI. Baudouin de Meulenare, seigneur de Putterhof, échevin de la keure et des parchons de Gand, obtint des tenants avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe V du 31 mai 1705. — Il épousa

Jacqueline-Françoise DU BOIS, dame de Soubsipain, morte en 1695, par laquelle il fut père de :

VII. Laurent-Baudouin de Meulenare, seigneur de Nerenbossche, haut-échevin du pays de Waes, 1716, époux de Thérèse ZAMAN. Leurs enfants furent :

1° Baudouin-Alexandre de Meulenare, mort sans alliance le 7 janvier 1762, et inhumé dans l'église de St-Jacques à Gand.

2° Catherine-Thérèse de Meulenare, alliée, en 1740, à Jean-Charles-Emanuel DE NEVE, haut-échevin du pays de Waes.

3° Pierre-Liévin-Laurent de Meulenare, mort sans alliance.

4° Jean-Pierre-Maximilien de Meulenare.

5° Bernarde-Hippolyte-Justine de Meulenare.

Et 6° Marie-Ludgarde de Meulenare, religieuse au riche hôpital à Gand.

Armes : *d'argent au fer de moulin de sable* (Fig. 1453).

Baudouin de Meulenare, qui obtint des tenants avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres de 1705, portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à un fer de moulin de sable; aux 2 et 3 d'azur à un lion d'argent, armé et lampassé de gueules, couronné d'or* (qui est DE GAULE). *Cimier : un fer de moulin de l'écu entre un vol d'argent et de sable, et une couronne au lieu de bourlet. Tenants : deux pucelles avec bannières, dont celle de dextre est vêtue d'argent, semé de fleurs de sable; et celle de sénestre d'azur, semé de fleurs d'argent; la chevelure d'or. La bannière à dextre au blason de l'écu, l'autre d'or à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable* (qui est DE KINSCHOT).

(*Nob.*, p. 623; *Vrai Suppl.*, p. 200; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 191; *Fragm. généal.*, t. III, p. 82.)

Antoine de Meulenaere, natif de Bruges, fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1681. Il portait pour armes : *d'argent au fer de moulin de sable, écartelé d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la bordure componée d'argent et de gueules. Cimier : le fer de moulin de l'écu, entre un vol d'argent et de sable.*

(*Nob.*, p. 318; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 172.)

MEULENAERE.

François-Théodore Meulenaere, obtint le titre de chevalier, des supports, une couronne au lieu de bourlet, confirmation de noblesse, avec supplément à tout défaut en tant que de besoin, par lettres du 31 décembre 1757. Il portait pour armes : *d'argent à trois anilles de sable* (Fig. 1454).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 294; *Etat armorial*, p. 27.)

VAN DER MEULEN.

Jean-Joseph van der Meulen, avocat au conseil souverain de Brabant, fut anobli et créé chevalier avec décoration d'armes, par lettres du 25 septembre 1767. Il portait pour armes : *d'azur à trois fers de moulin d'argent* (Fig. 1455).

(*Etat armorial*, p. 27.)

MEURISSE.

Adrien Meurisse, seigneur de la Haverie et de Moncheau, fut anobli par lettres du 13 juin 1661.

(*Nob.*, p. 598.)

DE MEURISSÉ.

François-Alexandre-Joseph de Meurissé, avocat au conseil de Hainaut, fut anobli par lettres de l'impératrice-reine du 26 novembre 1762. Il portait pour armes : *d'argent au chevron, accompagné de trois coquilles, le tout d'azur* (Fig. 1456).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 507; *Etat armorial*, p. 28.)

MEVEN. — VOYEZ FELTZ.

DE MEXIA.

Don Diégo de Mexia, seigneur de Deynse, conseiller et chambellan de Sa Majesté et général de sa cavalerie aux Pays-Bas, obtint en sa faveur du roi Philippe IV, érection en marquisat du dit bourg et seigneurie de Deynse, en Flandres, par lettres de l'an 1625. — Ce marquisat fut plus tard possédé par la maison de Mérode.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 77.)

DE MEY.

Jean-Baptiste de Mey, natif de Gand, fut anobli par lettres du 10 août 1679. Il portait pour armes : *d'azur au cerf courant d'or et une tour d'argent en chef; cimier : le cerf naissant de l'écu* (Fig. 1457).

(*Nob.*, p. 501; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 169.)

MEYNAERT.

Guillaume Meynaert, échevin de la ville de Gand, fut créé chevalier par le roi Philippe IV par lettres du 11 novembre 1647, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'or à un arbre sec d'épines de cinq branches de sable, au bout desquelles sont assis des piverds au naturel. Cimier : un arbre de l'écu* (Fig. 1458).

(*Nob.*, p. 295; *Vrai Suppl.*, p. 144; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 108; *Mélang. de Généal.*, p. 95.)

DU MEZ.

Voyez ci-devant, article **de Croix**, page 552, ligne 13.

MICAULT.

I. Philibert Micault, châtelain de Pomart et maire de Beaune, mort en 1521, ayant été allié à Jeanne CONROY, fut par cette alliance père de Jean, qui suit.

II. Jean Micault, chevalier, seigneur d'Oosterstein, conseiller et receveur-général des finances des Pays-Bas, et trésorier de l'ordre de la Toison d'or, mouru le 7 septembre 1539, et fut enterré dans l'église de S^{te}-Gudule, à Bruxelles en la chapelle du S^t-Sacrement de Miracle. — Il s'était allié avec Livine VAN WELLE, dite CATS, fille de Nicolas VAN WELLE, dit CATS, châtelain de Gouda, et de Gertrude VAN BOTLANT. — De cette alliance vinrent :

1^o Charles Micault, chevalier, seigneur d'Oosterstein, nommé avec son frère Nicolas et ses sœurs Eléonore, Marguerite et Adrienne dans des actes des 10 mai et 23 juillet 1540, et 22 décembre 1548, — et mort sans alliance avant le 10 novembre 1549.

2^o Nicolas, qui suit.

3^o Marguerite Micault, morte le 27 octobre 1596, étant veuve depuis le 10 octobre 1557 de Lambert DE BRIARDE, chevalier, président du grand-conseil à Malines.

4^o Eléonore Micault, morte en 1549, ayant été mariée à Jérôme VAN TUYL, chevalier, seigneur de Serooskercke, Moermont et Wellant, vicomte de Zélande, lieutenant-amiral de la même province, et gouverneur de Berg-op-Zoom, mort en 1571, et enterré dans l'église de S^{te}-Gertrude de Berg-op-Zoom, où se voit sa sépulture.

Et 5^o Adrienne Micault, mariée à Gilles DE NOBILI, chevalier, avec lequel elle vivait en 1548.

III. Nicolas Micault, chevalier, seigneur d'Indevelde et d'Oosterstein, fut docteur en droit canon et en droit civil, conseiller et maître des requêtes ordinaire au conseil privé, et commissaire-général des vivres des armées du roi aux Pays-Bas par patentes du 18 mai 1572. — Il mourut le 16 août 1589, et fut enterré dans l'église de S^{te}-Gudule, à Bruxelles, en la chapelle du S^t-Sacrement de Miracle. — Il avait épousé Marie Boisot, dame de Huysinghen, Buysinghen, Eysinghen, Dorpe et Tourneppe, morte le 22 juin 1579, et enterrée près de son mari. Elle était fille de Pierre Boisot, chevalier, seigneur de Ruart, Huysinghen, Buysinghen, Eysinghen, Dorpe et Tourneppe, trésorier de l'ordre de la Toison d'or et des finances du roi aux Pays-Bas, mort le 28 octobre 1561, et de Louise DE TISNAC, morte le 19 mars 1569. — De ce mariage sont issus :

1^o Charles Micault, mort le 29 janvier 1577.

2^o Louis Micault, chanoine de l'église de S^{te}-Gudule, à Bruxelles, mort le 13 octobre 1600.

3^o Pierre, qui suit.

4^o Maximilien Micault, mort le 25 août 1580.

5° Léonard, dont il sera parlé après la postérité de son frère Pierre.

6° Nicolas Micault, chanoine de Tournai, mort le 16 octobre 1602.

7° Catherine Micault, reçue religieuse à la noble abbaye de Guilleghien le 2 août 1573, et morte le 10 juin 1578.

8° Marie Micault, morte le 18 février 1574.

Et 9° Louise Micault, morte le 8 juillet 1622, à 55 ans, veuve, depuis le 23 octobre 1621, de Louis VERREYCKEN, mort à l'âge de 69 ans. Il était seigneur de Hamme, Sart-Sur, Thyl, Impden, Wolverthem, Rossum, Mue-seghem et Ruart, avait été créé *chevalier* par lettres patentes du 10 juillet 1596, et fut premier secrétaire d'état et audiencier du roi aux Pays-Bas en 1578, puis conseiller d'état et au conseil de guerre, ambassadeur à la paix conclue à Vervins le 2 mai 1598, et à la trêve conclue à Anvers le 9 avril 1609, et trésorier de l'ordre de la Toison d'or le 10 novembre 1611.

IV. Pierre Micault, seigneur d'Indevelde et de Diepenstein, capitaine d'une compagnie libre d'infanterie allemande de 400 hommes, drossard et capitaine des ville, château et pays de Lingen, fut créé chevalier par lettres de l'archiduc Albert, données à Bruxelles le 16 avril 1613. Il testa le 2 décembre 1622. — Sa femme, Edouarde VAN FRITTEMA (ex matre VAN AYTA), le rendit père de :

1° Frédéric Micault, seigneur d'Indevelde et de Diepenstein, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, drossard des ville et pays de Lingen. Il vivait encore en 1626 et mourut sans alliance.

2° Madeleine-Liévine Micault, dame de Diepenstein, après son frère, mariée : 1° à Jean DES CHAMPS, dit DE KESSELER, seigneur de Marquette, Peteghem et Haybes, conseiller et commis des domaines et finances du roi, conseiller au conseil de l'amirauté suprême, surintendant-général des havres et fortifications de Flandres, et 2° à Claude-Gabriel MOUCHET, dit DE BATEFORT, baron de Tramelay et de l'Aubépin, chevalier, commandeur de l'ordre militaire de St-Jacques, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne pour le service du roi d'Espagne et de son conseil de guerre, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, grand-maître des eaux et forêts de la Franche-Comté.

3° Marie Micault, religieuse à la noble abbaye de Forets, près Bruxelles, morte le 17 mai 1640, à 47 ans.

Postérité de Léonard Micault, 5° fils de Nicolas et de Marie Boisor, mentionnés ci-devant au degré III.

IV. Léonard Micault, seigneur de Huysinghen, Buysinghen, Eysinghen et Dorpe, commissaire-général des montres aux Pays-Bas, mourut le 24 octobre 1622, après avoir fait un testament olographe à Bruxelles le 12 janvier 1621. Il avait épousé : 1°, par contrat passé par devant P. Wouters, notaire à Anvers, le 30 janvier 1602, Catherine DE HALMALE, fille de Henri et de Pétronille

DE GOTTIGNIES; 2^o, par contrat passé par devant M. Maurissens, notaire à Bruxelles, le 1 septembre 1608, Marie OUDART, fille d'Alexandre, seigneur de Rymenam, et de Gertrude VAN BRECHT, dame de Dieghem, dont il n'eut point d'enfants. — De sa première femme vint une fille unique, savoir :

V. Anne-Marie Micault, dame de Huysinghen, Buysinghen, Eysinghen et Dorpe, laquelle testa le 22 juillet 1649. Elle avait épousé, en 1623, Nicolas DE VARICK, chevalier, vicomte de Bruxelles, seigneur de Boondaele, Bouwel, Olmen et Duffel, marckgrave d'Anvers, du conseil de guerre du roi d'Espagne, et colonel d'un régiment d'infanterie pour son service. Dont postérité.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chats assis d'argent, les deux du chef affrontés. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un chat assis d'argent, tenant une souris de sable* (Fig. 1459).

(Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, pp. 85 et 207; 1661-1686, p. 196.)

MICHEL.

Jean-Baptiste Michel, roi et héraut d'armes de S. M. C., à titre du duché de Limbourg, et greffier des domaines et finances des Pays-Bas, fut anobli par lettres datées de Madrid du 27 mars 1686. Il portait pour armes : *de sinople à trois fleurs de néflier d'argent; au chef d'or chargé de trois merlettes de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et ses lambrequins d'or et de sinople, et au-dessus, en cimier, une merlette de sable* (Fig. 1460).

(Nob., p. 558.)

MICHIELS.

Jean Michiels, secrétaire, greffier et garde des chartes de la souveraine cour féodale de Brabant par patentes du 22 novembre 1616, et ci-devant greffier de l'audience générale de l'Exercito aux Pays-Bas, fut anobli par lettres du 14 mai 1641, et créé chevalier par d'autres du 13 août 1655. Il mourut le 29 octobre 1660, ayant épousé Adrienne PRÉVOST (1). Son fils Jacques-Joseph Michiels lui succéda dans sa charge.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'or à une herse de sable; aux 2 et 3 de sable à trois tierces d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un vol dont une partie est d'or et l'autre de sable* (Fig. 1461).

(Nob., p. 264.)

MICHIELSSSEN. — VOYEZ ENCKEVOORT.

(1) Jean Michiels fut aussi, après 1616, secrétaire, greffier et garde des chartes ou livres féodaux de Brabant. Il avait épousé, en premières noccs, Claire VAN DEN WOUWERE; sa seconde femme, Adrienne PRÉVOST, était fille de Jérôme, archer de la noble compagnie garde de corps du roi Philippe II.

DE MIDDELBOURG.

Gilles van Capenberge, dit Middelbourg, épousa Jeanne BAUDEWYNS, laquelle fut sa première femme. De cette alliance vint :

Pierre de Middelbourg, secrétaire et greffier, garde des chartes de la cour féodale de Brabant, mort en 1540. Il avait épousé Elisabeth HEMELRYCK, native de Malines, morte en 1527. Leur fils Pierre suit.

Pierre de Middelbourg épousa, en secondes noces, Anne VAN AELST, veuve de Pierre PERREMANS, de laquelle il eut :

George de Middelbourg, époux de Claire DE FLESSENTOP, par laquelle il fut père de :

Laurent de Middelbourg, seigneur de Lyons, créé chevalier par lettres patentes du roi Philippe IV du 1 août 1630. Il épousa, en premières noces, Claudine VAN WALHEM, dame de Lyonis, et, en secondes noces, Liévine GILKENS, fille du chancelier de Gueldres. Du second mariage sortit :

Pierre de Middelbourg, seigneur de Lyonis et de Bouchout, capitaine de cavalerie, lequel épousa Marguerite VAN DER HAEGEN, dite PEETERS; ils eurent :

1° Pierre de Middelbourg, seigneur de Lyonis, commissaire des montres des gens de guerre.

2° Laurent-Albert de Middelbourg, seigneur de Bouchout, colonel d'un régiment allemand sous le duc d'Arschot.

3° Hyacinthe de Middelbourg.

Et 4° Isabelle de Middelbourg.

La famille DE MIDDELBOURG porte pour armes : *cotticé d'argent et de sable de dix pièces, posées en barre. Cimier : un griffon naissant d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1462).

Il est à remarquer ici que cette même famille a quelquefois porté, par erreur, *cotticé en bande au lieu d'en barre*.

(Nob., p. 244; *Vrai Suppl.*, p. 113; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 88; *Mélang. de Général.*, pp. 81 et 152.)

MIGETTE.

Jean-Etienne Migette, natif de Virton, au pays de Luxembourg, obtint confirmation de noblesse, par lettres du 26 février 1728. — Il portait pour armes : *de sable à trois lions d'argent, couronnés d'or* (Fig. 1463).

(Nob., p. 719.)

DE MIGNON.

François de Mignon, écuyer, épousa Jeanne DE METZ, d'une famille noble de Hesbaye, de laquelle il eut :

Jean de Mignon, écuyer, qui fut allié à Agnès DES PREZ, d'une maison aussi illustre par son ancienneté que par ses alliances. De ce mariage vint :

Barthélemi de Mignon, écuyer, capitaine de cavalerie au service de France,

qui mourut à Liège le 8 août 1659. — Il avait épousé Anne DE SPRIMONT, d'une noble et ancienne famille de Limbourg, dont il a laissé :

Toussaint de Mignon, écuyer, né le 19 mars 1623, et allié à Marie DE LA CHAPPELLE, d'une ancienne noblesse originaire de France. Elle mourut le 18 août 1689, et fut mère de :

1° Elisabeth de Mignon, abbesse du monastère des dames de la Conception immaculée au faubourg d'Amercœur-lez-Liège, morte le 1 février 1736, âgée de 72 ans et 3 mois.

Et 2° Toussaint-Théodard, qui suit.

Toussaint-Théodard de Mignon, écuyer, né le 5 mai 1668, et mort le 12 mai 1694, avait épousé, le 29 novembre 1689, Marie LE JEUNE. — De cette alliance naquit :

Toussaint-Laurent de Mignon, premier juge des domaines et des droits d'entrée et de sortie au département de Luxembourg, et receveur des exploits au conseil de la même province. — Il fut anobli par lettres de l'empereur Charles VI du 28 juin 1738. Par autres lettres de l'impératrice-reine du 19 novembre 1759, enregistrées en la chambre héraldique et en la chambre des comptes à Bruxelles, les 26 et 30 janvier 1760, et vérifiées au conseil des finances le 20 mars suivant; il fut reconnu et déclaré noble d'ancienne extraction, après avoir prouvé une filiation suivie depuis François le ou de Mignon, dont il a été parlé ci-devant. Par ces lettres, l'impératrice-reine déclara aussi que les lettres de noblesse qui lui ont été accordées et expédiées le 28 juin 1738, n'ont pu et ne pourront porter préjudice à sa noblesse d'ancienne extraction, tant à lui qu'à ses enfants mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage, et lui donna le pouvoir de sommer d'une couronne d'or au lieu de bourlet, le casque des anciennes armes de sa famille. — Le dit Toussaint-Laurent de Mignon fut aussi seigneur, haut-, moyen- et bas-justicier de Vance et Chantemel. — Il était né le 27 août 1690, et avait épousé, avec dispenses, le 25 septembre 1724, Marie-Marguerite LE JEUNE, sa cousine-germaine, dame de Hua et de la cour foncière de Fanzel, dont il a eu :

1° Laurent de Mignon, écuyer, capitaine d'infanterie au service de l'impératrice-reine dans le régiment d'Arberg, né le 26 mai 1725, blessé à la bataille de Chotzemitz le 18 juin 1757, et mort en Bohême en 1759, sans avoir pris d'alliance.

2° Antoine-Toussaint de Mignon, écuyer, seigneur de Valkenhausen, né le 7 février 1729, non marié en 1759.

3° Toussaint-Joseph-Fidèle de Mignon, écuyer, avocat au grand-conseil à Malines, né le 29 janvier 1730, non marié en 1759.

Et 4° Dieudonné-Ignace-Antoine de Mignon, écuyer, avocat au grand-conseil à Malines, né la nuit du 10 au 11 février 1733, non marié en 1759.

La famille DE MIGNON porte pour armes : *parti, losangé d'argent et d'azur, et d'argent au lion de gueules; au chef d'or brochant sur le parti, chargé de deux roses de gueules, boutonnées d'argent et feuillées de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, une rose de gueules, boutonnée d'argent, feuillée et tigée de sinople* (Fig. 1464).

VAN MILL.

Jean van Mill, lieutenant de la compagnie de cuirassiers du baron de Grobben-donck, fut anobli par lettres des AA. Albert et Isabelle du 26 mars 1605. — Il portait pour armes : *de gueules au dextrochère armé d'argent, portant une épée de même* (Fig 1465).

(Nob., p. 142.)

MILOT.

Jean-Baptiste Milot fut anobli par lettres de l'an 1661.

(Nob., p. 405)

Philibert-François Milot, de Cologne, obtint une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Charles II du 10 décembre 1688.

(Nob., p. 554)

Philibert-François Milot, du pays de Hainaut, obtint confirmation de noblesse et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe V du 10 mars 1709, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes.

(Nob., p. 628.)

Philibert-François-Joseph Milot, seigneur de Redemont, en Hainaut, fut anobli si besoin était et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 27 mars 1720, enregistré dans la matricule de l'empire.

(Nob., p. 679.)

MIERLAER - MULENDONCK.

I. Jean, dit de Mierlaer, libre baron de Mulendonck (francisé Millendoncq), relevant immédiatement de l'empire, vivait en 1480. Il épousa Herburge, fille de Henri DE BRONCHORST, seigneur de Grondfelt et de Rimbürg, et de Catherine DE ALPHEN, et en eut :

1° Thierry, qui suit.

Et 2° Craft de Mulendonck, seigneur de Blanckenstein, sig. 1508 du pays de Juliers.

II. Thierry, libre baron de Mulendonck, épousa Agnès DE OFFENKIRCKEN, et en eut :

1° Thierry, qui suit.

Et 2° Henri, seigneur de Mierlaer, baron de Mulendonck, qui épousa N..... DE MÉRODE.

III. Thierry, dit de Mierlaer, 1530, épousa Agnès dame DE DRACKENFELDS, Ghoor et burghgrave de Cologne, fille de Goddart et d'Isabelle DE MONTFORT. —

De ce mariage vinrent :

1° Thierry, qui suit.

Et 2° Goddart, rapporté après la postérité de son frère.

IV. Thierry III de Mierlaer, baron de Mulendonck et de Drackenfelds, et burghgrave de Cologne, épousa Dorothee libre baronne DE BRONHORST, ex matre LOHÉ, et en eut :

1° Thierry, qui suit.

Et 2° Elisabeth de Mierlaer, épouse de Balthazar DE PALLANT, ex matre FLODORP.

V. Thierry IV de Mierlaer épousa Gertrude DE BRONHORST-LIMBOURG, ex matre HOYE, de laquelle naquirent :

1° Craft de Mierlaer-Mulendonck, seigneur de Meydrick, mort avant son père, sans enfants de Marguerite DE MÉRODE, son épouse.

Et 2° Gertrude, héritière de Mulendonck, Drackenfelds, burghgrave de Cologne, laquelle épousa Jacques DE BRONHORST-BATENBURG, seigneur d'Anholt. — Leurs enfants furent :

A. Jean-Jacques comte DE BRONHORST-BATENBURG, baron de Mulendonck, Drackenfelds, chevalier de la Toison d'or, mort en 1630, ayant épousé Marie-Cléophe comtesse DE HOHENZOLREN, laquelle le fit père d'Isabelle héritière comtesse DE BRONHORST, baronne de Mulendonck, Drackenfelds, etc., épouse de Jacques-Philippe cadet DE CROY-RŒUX, comte, puis créé prince de l'Empire par l'empereur Léopold, dont deux fils, savoir : *a.* Charles-Eugène prince DE CROY, lequel vendit Mulendonck, et mourut en 1702 sans enfants de Julienne, fille de Henri comte DE BERG, son épouse; — et *b.* Philippe-Henri DE CROY, domheer de Cologne et de Brésiau.

Et *B.* Thierry DE BRONHORST et d'Anholt, allié à Marie DE LIÈRE, fille de Thierry, sire d'Immerseele, comte de Bouchove, vicomte d'Alost. — Leur fille, Marie-Anne comtesse DE BRONHORST et d'Anholt, mourut en 1661, ayant été mariée à Léopold-Philippe-Charles wild- et rhingrave prince DE SALM et du S^t-Empire.

Postérité de Goddart de Mulendonck, 2° fils de Thierry II et d'Agnès dame DE DRACKENFELDS, mentionnés ci-devant au degré III.

IV^{BIS}. Goddart de Mulendonck, sire de Goor et de Fronersbourg, épousa Marie, fille de Walrave sire DE BRÉDERODE, et d'Anne, fille de Guillaume comte DE NIEUNART et d'Anne HORNES. — Il porta ses armes écartelées DE DRACKENFELDS. — Du dit mariage naquirent :

1° Herman-Thierry, qui suit.

Et 2° Agnès de Mulendonck, laquelle fut mariée, en premières noces, à Frédéric CLOET, gentilhomme du duc de Clèves, gouverneur de Nuys en 1586,

— et, en secondes noces, à Maximilien DE HORNES, seigneur de Lokeren, gouverneur de Heusden, mort en 1613.

V. Herman-Thierry de Mulendonck-Mierlaer, seigneur de Ghoor, etc., mourut en 1623. Il avait épousé, en 1587, Françoise DE GHOOR, dite DE HORNES, dame de Pesch, Waillart, Oudrimont, morte en 1604, et en eut :

VI. Jean-Craft de Mulendonck, baron de Pesch, sire de Ghoor, etc., épousa Marguerite DE JOYEUSE, comtesse héritière de Grandpré, fille de Claude, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Mousson, et de Philiberte DE SAULX. — De cette alliance naquit :

VII. Herman-Claude de Mulendonck, baron de Pesch, etc., épousa Marie DE FAILLY, dame de Bernisart, fille de Jean, chevalier, et de Marie DE GOGNIES, 1635. Dont :

VIII. Louis-Herman-François, dit le comte de Mulendonck, baron de Pesch, etc., allié à Isabelle-Philippine-Thérèse DE MAILLY, fille de Guillaume, marquis du Quesnoy, et d'Isabelle DE CROY-SOLRE. — De ce mariage vint :

IX. Marie-Marguerite-Louise, dite comtesse de Mulendonck, marquise du Quesnoy, baronne de Pesch, laquelle fut mariée, en 1716, à son cousin Philippe-Emmanuel-Alexandre prince DE CROY-SOLRE, fils de Philippe-Emmanuel, créé prince, en 1677, par Charles II, roi d'Espagne, mort en 1723, ayant laissé un fils, Emmanuel prince DE CROY-SOLRE, comte de Buren, baron de Condé et de Maldeghem, maréchal-de-camp en 1748, colonel de cavalerie royale Roussillon, lequel a épousé Angélique-Adelaïde D'HARCOURT, morte en 1744, fille de François duc D'HARCOURT, dont naquit Anne-Emmanuel-Ferdinand prince DE CROY-SOLRE et Adelaïde-Angélique-Louise DE CROY-SOLRE.

La famille MIERLAER-MULENDONCK porte pour armes : *de sable à deux fasces d'or* (Fig. 1466).

(Fragm. généal., t. II, p. 217.)

MINCE-DU FOND-BARRÉ.

Jacques Mince-du Fond-Barré, capitaine au régiment du marquis de Deynse, obtint confirmation de noblesse par lettres du 10 août 1723. — Il portait pour armes : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, chargé d'un besant d'argent sur l'épaule gauche* (Fig. 1467).

(Nob., p. 699.)

MINEZ.

Antoine Minez, bourgmestre de Namur, fut anobli par lettres du 12 juillet 1605, entérinées à Lille le 12 août 1606. — Il portait pour armes : *de sinople à trois étoiles d'argent* (1468).

(Nob., p. 144.)

DE MINGERSFRUYT.

I. N.... de Mingersfruyt épousa N...., de laquelle il eut :

1° Thierry de Mingersfruyt (1), pannetier de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1431, et écuyer de l'écurie en 1437.

Et 2° Frédéric, qui suit.

II. Frédéric de Mingersfruyt, chevalier, pannetier de mademoiselle de Charolois en 1441, et de Philippe-le-Bon en 1456. Il épousa Jacqueline DE ROTSELAER, dame de Wissekercke à Baesele, veuve de Guy DE BOURGOGNE, seigneur de Cruybeke, et fille d'Antoine DE ROTSELAER, chevalier, seigneur de Roest, Staede, Wissekereke, etc., et de Louise DE MOERKERKE. Le dit Frédéric acheta avec sa femme, de Henri DE COLEM, la moitié de la seigneurie d'Iteghem, le 25 mai 1458. Elle était sa veuve le 19 décembre de la même année, encore en 1460 (Voyez Butkens, *Troph. de Brab.*, t. II, pp. 187 et 190, item pp. 44 et 365). — Du susdit mariage vinrent :

1° Josse, qui suit.

Et 2° Louise de Mingersfruyt, morte sans enfants.

III. Josse de Mingersfruyt ou Mingersfruit, chevalier, seigneur de Cruybeke, Itteghem, Wissekereke, Burbure, etc., fut bailli du pays de Waes, selon lettres patentes du 22 octobre 1486, laquelle charge il a desservi jusques en 1492, et derechef ès années 1497, 1498, 1499 et 1500, lorsqu'il la résigna à Baudouin DE NEVE. Il desservit aussi depuis la charge de haut-échevin du dit pays jusqu'en 1517. — Il épousa Marguerite DE WINEZEELE, fillé de Jean, seigneur de Winezeele, et de Catherine DE BRIARDE, et en procréa :

1° Jean de Mingersfruyt, qui suit.

2° Laurent, mort à marier.

3° Isabeau de Mingersfruyt, épouse de Henri DE STRADIO, seigneur de Maleve et d'Orbais, amman de Bruxelles en 1534, fils de Willaume, chancelier de Brabant, etc.

4° Jeanne de Mingersfruyt, dame de Burbure, Cruybeke, Winezeele, etc., laquelle fut mariée à Ferri DE NOUVELLES, seigneur de Premesque, Wariigny, etc., fils de Jacques et de Jeanne DE ROYSIN.

Et 5° Marguerite de Mingersfruyt, alliée à François DE LIERE, seigneur d'Immerseele, Wommelghem, etc., sans enfants.

IV. Jean de Mingersfruyt, seigneur de Cruybeke, Wissekereke, Wyns, Koekelbeke, etc., 1527, époux de Marguerite VAN DE WERVE, fille de Gérard, seign^r de Hovorst, Wassenhove, Voorschooten, etc., et d'Anne VAN MECHELEN.

Les susdits Jean, Laurent, Isabeau et Jeanne de Mingersfruyt sont mentionnés dans une sentence donnée par les hauts échevins du pays de Waes le 11 janvier 1527.

(1) Ce Thierry de Mingersfruyt était le père et non le frère de Frédéric.

M. le Roy, not. marchion. Antwerp. fol. 143, de domine Contich, dit : Complures reperiuntur curiæ feudales et censuales sub hoc pago, sed an omnes ritè fundatæ sint non inquisivimus, earum nomina subnectam prout nobis illa subministravit hodiernus loci prætor, videlicet : 'T HOFF VAN BERCHEM..... 'T HOFF VAN MINGELFRUYT, etc., pleræque hæ curiæ retinuère nomina familiarum a quibus aliquando possessæ fuerunt uti docere possemus si operæ pretium foret, etc.

(Fragm. géneal., t. V, p. 197.)

MINSSART.

Etienne Minssart, seigneur de Montigny, domicilié à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 8 avril 1615, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *coupé d'argent et de sable, au lion de l'un à l'autre, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1469).

(Nob., p. 166.)

MIRAUMONT, DIT TRIBOLET.

François Miraumont, dit Tribolet, chevalier, seigneur d'Inkental, épousa Barbe VAN DEN ZEYPE, etc., de laquelle il eut :

François Miraumont, dit Tribolet, seigneur d'Inkental et de Middelbosch, qui épousa Thérèse O WAIN, dame héritière de Collo, Straten et Tendale. Leur fils Michel suit.

Michel Miraumont, dit Tribolet, chevalier, seigneur d'Inkental, Tendal, Collo, Middelbosch et Straten, épousa Claire-Caroline DESCHAMPS. De cette alliance naquit :

Baptiste-Joseph de Miraumont, dit Tribolet, le plus ancien capitaine de grenadiers du régiment de Los-Rios depuis 1773. Sa femme, Isabelle-Florence DE LATRE DE FEIGNIES, qu'il avait épousée en 1754, le rendit père de :

Henri-Joseph Miraumont, dit Tribolet, enseigne au dit régiment de Los Rios depuis 1766 (Voyez l'article LE VAILLIANT).

La famille MIRAUMONT, dit TRIBOLET, originaire de Picardie, porte : *d'argent à trois tourteaux de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules. Cimier : un bonnet d'argent, au rebras échiqueté d'argent et de gueules, surmonté d'un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules; supports : deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1470).

(Vrai Suppl., p. 80; Nouv. Vrai Suppl., p. 63.)

LE MIRE.

Henri le Mire (qui était déjà mort en 1670, le 22 novembre) (1), épousa, en premières noces, Anne DE MOOR, de laquelle il eut :

(1) Il était né le 13 mars 1601 et avait été conseiller et receveur-général des droits de Medianata.

1° Jean-Baptiste le Mire, conseiller de la chambre des comptes en Brabant, qui, avec son frère Balthazar qui suit, obtint du roi Charles II, le 22 novembre 1670, des lettres de réhabilitation de noblesse en faveur de leur dit père, et de ses enfants nés en légitime mariage (1).

Et 2° Balthazar le Mire, secrétaire du conseil de Brabant (2).

Humbert le Mire, mort le 5 février 1579, épousa, le 8 mai 1547, Marie CUELENS, laquelle lui survécut jusqu'au 4 février 1611. — De ce mariage naquit :

Barthélemi le Mire, bourgmestre des nations à Bruxelles en 1595, qui épousa, le 13 mai 1582, Gertrude METERMANS (3). — Leurs fils Jean et Jacques suivent.

1° Jean le Mire épousa Marguerite VAN DOORNE, de laquelle il eut :

Barthélemi le Mire, juge de la chef-chambre de tonlieu à Bruxelles, réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, et anobli de nouveau si besoin était, par lettres du roi Charles II du 3 février 1675.

Et 2° Jacques le Mire épousa Marie NÉEBLE, laquelle le rendit père de :

Barthélemi le Mire, commissaire ordinaire des montres aux Pays-Bas, réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, et anobli de nouveau en tant que besoin serait, par lettres du roi Charles II du 20 octobre 1684.

La famille LE MIRE porte pour armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois miroirs antiques de forme ronde du même, bordés d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or* (par concession du dit jour 3 février 1675), *assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un paon rouant au naturel. Tenants : deux sauvages de carnation, couverts et couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun en main une massue au naturel, posée sur l'épaule* (par concession du dit jour 20 octobre 1684 (Fig. 1471).

(Nob., pp. 451, 476 et 529.)

MIROUL.

Arnould Miroul, seigneur de Chanteraine, fut anobli par lettres du 7 nov. 1606, entérinées en finances le 16 mars 1607, et en la chambre des comptes à Lille le 9 août suivant.

Il portait pour armes : *de sinople à trois têtes de cheval d'argent, bridées de gueules* (Fig. 1472).

(Nob., p. 146; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 59.)

DE LA MOCK.

Jean-Baptiste de la Mock, héritier présomptif du bien noble d'Assenoit, au duché

(1) Il épousa Perrenelle BUELENS.

(2) Sa femme fut Jeanne HANNOSSET.

(3) Ce Barthélemi le Mire était frère de Jean le Mire, évêque d'Anvers, mort à Bruxelles en 1621.

de Luxembourg, fut anobli par lettres du 13 juin 1738. Il portait : *de gueules, à la barre onnée d'argent, accompagnée d'un anneau d'or en pointe* (Fig. 1473).

(Nob., p. 784.)

MOENS.

Robert Moens, natif de Saventheim, fut anobli par le roi Philippe II, par lettres du 21 avril 1597.

(Nob., p. 106.)

DE MOENS.

L'empereur Charles VI accorda, par ses lettres patentes du 1 octobre 1724, le titre de baron à Henri Moens et à son frère Gérébrand, fils de feu Bernardin Moens, écuyer, libre seigneur en Klinckerlant, Grysoort, etc., et de Marie-Madeleine ORNIA, libre dame de Vryenisse, Sluypwyck, Ravensberghe, Gravecoop, etc., aussi créée baronne par autres lettres de même date, titre applicable sur quelque terre des Pays-Bas autrichiens.

Le dit empereur Charles VI accorda, par ses lettres patentes du 16 décembre 1724, le titre de comte à Henri baron de Moens et à son frère Gérébrand (susdits), fils de feu Bernardin Moens, et de Marie-Madeleine ORNIA, aussi créée comtesse par autres lettres de même date, titre applicable sur quelque terre des Pays-Bas autrichiens.

Les armes du comte DE MOENS sont : *écartelé, aux 1 et 4 coupé d'or et d'azur; l'or chargé d'une épée d'argent, garnie de sable, la pointe en haut; et l'azur d'un carreau ou oreiller d'argent, bordé et huppé d'or, les houppes en sautoir, qui est MOENS; aux 2 et 3 parti d'or, à l'aigle éployée de sable, mouvante de la partition à droite, et d'argent à l'arbre de sinople, posé sur une terrasse du même, le tronc de l'arbre accolé d'un serpent d'or, qui est ORNIA. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, par concession du dit jour 16 décembre 1724* (Fig. 1474).

(Nob., p. 702bis.)

MOENYN.

Henri-Joseph Moenyn, de Gand, fut anobli par lettres du 16 octobre 1719. Il portait pour armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'or. L'écu sommé d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre d'argent et de gueules, et à sénestre d'or et d'azur; le bourlet d'argent, de gueules, d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un sauvage naissant, tenant de la main droite, sur l'épaule, une massue, et de la gauche un bouclier d'acier, bordé d'or, armé d'une pointe du même, la tête couronnée de feuilles de lierre* (Fig. 1475).

(Nob., p. 676; *Vrai Suppl.*, p. 220; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 214.)

MOERMAN.

Guillaume Moerman, échevin de Courtrai en 1610 (1), épousa une dame dont le nom nous est inconnu et par laquelle il fut père de :

Guillaume Moerman, avocat et greffier de la ville de Courtrai en 1641, épousa Jeanne-Catherine BRAYE, laquelle portait : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même* (Fig. 1476). Cette dame était fille de François BRAYE, échevin et trésorier de la ville de Courtrai, mort le 30 mai 1661, et de Jeanne DE WOONSEL, morte le 3 septembre 1672, fille de Josse WOONSEL ou WONSEL et de Jeanne EGHELS. Jeanne-Catherine BRAYE mourut le 28 avril 1678, ayant procréé Robert-François, qui suit.

Robert-François Moerman, seigneur de Romais, domicilié à Courtrai, fut anobli par lettres du 26 août 1725. Il vint s'établir à Gand pour le commerce, et obtint, par acte du 6 octobre suivant, la permission de trafiquer en gros, sans déroger à sa noblesse. Il épousa Catherine VAN NESTE, qui portait pour armes : *d'azur à trois pals d'argent, au chef du même, à deux molettes de gueules* (Fig. 1477). Elle était fille de, négociante (négociant?) à Courtrai. Elle mourut à Gand le 12 avril 1759 et gît près de son mari, en l'église de St-Michel. De cette alliance vint :

François-Robert Moerman, seigneur d'Oudewalle, du vicomté d'Harlebeke et de la terre de Lederghem, bourgmestre de Courtrai, haut-pointre de la châtellenie, puis conseiller et maître de la chambre des comptes à Bruxelles. — Il fut créé vicomte de Moerman, par diplôme du 31 mars 1762, et obtint deux sauvages pour tenants. — Il mourut le 14 janvier 1765, ayant épousé Catherine ROBETTE, laquelle portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à 3 cornets de sable, liés de gueules, accompagnés d'une fleur-de-lis du même en abîme; aux 2 et 3 d'argent à trois merlettes de sable* (Fig. 1478). Cette dame, qui était fille de Jean, négociant à Courtrai, mourut le 22 août 1761, ayant procréé les cinq enfants qui suivent :

1° Robert-Jean, rapporté ci-après.

2° François-Augustin Moerman, licencié ès lois, prêtre, chanoine de Courtrai.

3° Jean-Joseph Moerman, prévôt de René (Renaix?), et doyen de St-Sauveur à Bruges, chapelain de la cour à Bruxelles.

4° N.... Moerman, alliée à Charles-Constantin VAN DER STRAETEN, seigneur de ten Aerden, etc.

Et 5° Emmanuel-Bernard Moerman, conseiller du conseil en Flandres, mort le 22 janvier 1764, ayant épousé, en 1761, Anne-Marie MAELCAMP, fille d'Etienne, dont une fille, née le 2 septembre 1762.

Robert-Jean Moerman, seigneur de Ledeghem, Ayshove, etc., grand-bailli du

(1) Nous trouvons dans nos archives que Guillaume Moerman, échevin de Courtrai en 1610, mourut le 8 novembre 1618, étant veuf, depuis le 14 novembre 1599, de Marie COLPAERT. Son second fils, Robert Moerman, échevin de Courtrai en 1621, épousa Anne ANDRIES, dont il eut Guillaume Moerman, greffier de Courtrai et époux de Jeanne-Catherine BRAYE, comme il est dit ci-dessus.

pays de Waes, épousa, le 3 septembre 1747, Jeanne-Françoise-Ludgarde MAELCAMP, fille de Jacques et de Sabine-Jeanne DU BOIS.

MOERMAN porte pour armes : *de sable à une hache d'or, le manche terminé en cercle. L'écu timbré d'une couronne à perles, et supporté à dextre par un griffon d'or, armé et lampassé de gueules, et à sénestre par un lion d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1479). — Le cimier des armes de la famille de MOERMAN est *un sauvage naissant, ceinturé et couronné de feuilles de lierre de sinople, empoignant de deux mains une hache d'or, reposante sur l'épaule droite, tranchant en haut.*

(*Nob.*, p. 710; *Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 304; *Vrai Suppl.*, p. 238; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 250; *Fragm. général.*, t. II, p. 95; *État armorial*, p. 28.)

MOHR-DE WALDT.

Les enfants de Lothaire-Ferdinand Mohr-de Waldt, seigneur de Betzdorff, Peterswaldt, etc., conseiller d'épée du conseil de Luxembourg et député de l'état noble de la même province, ont obtenu la permission de pouvoir relever le nom et les armes D'AUTEL et de les porter sur le tout de celles de Mohr-de Waldt, par acte du 2 octobre 1725.

Philippe-Everard Mohr-de Waldt-d'Autel, seigneur de Peterswaldt, Betzdorff, Mersch, Heffingen et la Rochette, prévôt d'Echternach et de Biédbourg, conseiller de courte-robe au conseil de Luxembourg et justicier du siège des nobles de l'ancienne chevalerie de la même province, fut créé chevalier par lettres de l'impératrice-reine du 15 janvier 1757.

Armes : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq à chaque canton du chef, mises deux, un et deux, et quatre à chaque canton du bas de l'écu, posées deux et deux, qui est MOHR-DE WALDT; — sur le tout un écusson d'or, au chef échiqueté de sable et d'or de trois traits, qui est D'AUTEL* (Fig. 94).

(*Nob.*, p. 710; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 291; *Vrai Suppl.*, p. 239; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 231; *Et. arm.*, p. 28.)

DE MOL.

Antoine de Mol, chevalier, seigneur de Bolen, de Dessel et de Rollant, épousa Marie TRIEST, de laquelle il eut :

René de Mol, seigneur de Herent (en Brabant, au quartier de Louvain), de Balen et de Dessel, lequel obtint en sa faveur érection en baronnie de sa dite seigneurie de Herent, par lettres du roi Philippe IV du 17 août 1658.

(*Nob.*, p. 360.)

DE MOLINET.

Balthazar de Molinet fut créé baron de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du roi Charles II du 1 novembre 1686.

(*Nob.*, p. 543)

DE MOLLE.

Jean-Baptiste de Molle épousa Jeanne BADY, de laquelle il eut :

Bertrand de Molle, domicilié à Charleroy, anobli par lettres datées de Madrid du 13 décembre 1705.

Armes : *d'or à la croix cantonnée de quatre losanges, le tout de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion d'or, armé, lampassé, couronné et accolé de gueules* (Fig. 1481).

(*Nob.*, p. 624.)

MOLS.

François-Jean-Joseph et Michel-Ange-Joseph Mols, frères, domiciliés à Anvers, furent anoblis par lettres du 12 mai 1756. Il portait pour armes : *d'or à trois merlettes de sable, au franc canton d'azur, chargé d'un arbre d'or* (Fig. 1480).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 283; *Etat arm.*, p. 28.)

MONCEAU.

Robert-Joseph de Monceau, seigneur du dit lieu, du Chesne, de Masul, d'Ebly, de la Hérie, etc., obtint le titre de comte, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur quelqu'une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, par lettres du 15 février 1736. Il portait pour armes : *d'or à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois merlettes de gueules, et en pointe de trois étoiles à six rais du même. L'écu timbré d'une couronne de comte et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules*, par concession du dit jour 15 février 1736.

(*Nob.*, p. 772.)

DE MONCHEAU.

Pierre de Moncheau, conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, obtint déclaration et confirmation de noblesse par lettres du 20 décembre 1656. Il portait pour armes : *de sinople fretté d'or. Cimier : un griffon naissant d'or, armé et langué de gueules* (Fig. 19) (Voyez ADIN, dit MONCHEAUX, famille, ci-devant p. 10).

Pierre de Moncheau, président de la chambre des comptes à Bruges, issu d'une famille noble originaire d'Artois, obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 19 février 1673.

(*Nob.*, pp. 343 et 464; *Vrai Suppl.*, p. 161.)

DE MONCHY. — VOYEZ DU RIETZ.

MONEL.

Antoine Monel, seigneur de Rouverie et Massart, trésorier de la ville de Tournai, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 28 février 1628. Il portait : *de gueules à la bande d'or, accompagnée de deux aigles d'argent. Cimier : un aigle naissant de l'écu* (Fig. 1482).

(*Nob.*, p. 227; *Vrai Suppl.*, p. 105.)

DU MONIN.

Charles du Monin, seigneur de Golzinne, échevin de Namur, fut anobli par lettres du 18 septembre 1649. Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois équerres d'or* (Fig. 1483).

(*Nob.*, p. 503.)

DU MONIN.

Louis du Monin, seigneur de Vendreul et de S^{te}-Marie, au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 2 janvier 1670, et créé chevalier par d'autres de l'an 1673.

(*Nob.*, p. 451.)

MONIOT.

Vincent Moniot, dit de Flavion, fils de Vincent Moniot, seigneur de Hestroy, échevin de la haute cour de Namur et commissaire ordinaire des vivres et munitions de guerre, fut anobli avec permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres du roi Philippe IV du 24 mars 1654.

Pierre Moniot, seigneur d'Hestroy, conseiller et maître de la chambre des comptes à Bruges, fut anobli par lettres du roi Charles II du 1 juin 1671.

Vincent Moniot, de Namur, fut créé baron avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du roi Charles II du 1 avril 1687.

Philippe-François Moniot, seigneur d'Hestroy et Divoy, obtint des supports, une couronne de comte et le titre de baron, applicable pour lui et ses descendants mâles et femelles sur une terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, par lettres du 18 juin 1722.

Dominique-Augustin de Moniot, écuyer, seigneur de Weillien et de Flun, au comté de Namur, fut élevé à la dignité de baron par lettres du 24 décembre 1738, avec permission pour lui et ses descendants, d'appliquer ce titre sur telle de leurs terres et seigneuries acquises ou à acquérir dans les Pays-Bas.

Armes : d'azur à trois fers de lance d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, couvert d'une couronne de comte et orné de ses lambrequins d'argent et d'azur. Cimier : un fer de lance d'argent. Supports : deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules (Fig. 1484).

(*Nob.*, pp. 528, 454, 548, 691 et 789.)

DU MONT.

Claude du Mont, natif de Pont-Arlier, en Franche-Comté, obtint une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe IV du 11 novembre 1652. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au sautoir d'or, cantonné de trois molettes d'éperons du même, une en chef et deux aux flancs; aux 2 et 3 d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or, à deux jumelles en bande de gueules, brochantes sur le lion. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de sable, armé, lampassé et couronné d'or, tenant entre ses pattes une molette d'éperon du même (Fig. 1485).*

(*Nob.*, p. 522.)

DU MONT DE GAGES.

Philippe du Mont, seigneur de Rampemont et de Bois-Mouton, épousa Anne DE MALAPERT, dite DE WETS, fille de George, seigneur de Wets, et de Gillette DU QUESNOY. De ce mariage vint :

Thierry du Mont, seigneur de Gaiges ou Gages, de Rampemont, de Bois-Mouton, de Marbreau, etc., qui épousa Marie DE LA HOUSSIÈRE, dame de Gages, de laquelle naquit :

Philippe du Mont (et non de Monte), seigneur de Gages, de Bois-Mouton, de Marbreau, de Rampemont et de Fontegnies, armé chevalier par l'archiduc Albert le 28 février 1600. Il mourut le 23 juillet 1651, et fut inhumé dans l'église de Gaige, en Hainaut, avec sa femme Marie DE LATTRE, laquelle lui survécut jusqu'au 30 septembre 1662. Cette dame était fille de Jacques DE LATTRE, seigneur de Wallerval et Rollencourt, échevin d'Anvers, anobli en 1589. — De la dite alliance vint :

Pierre-Charles-Joseph du Mont, seigneur de Gages et de Plairon, conseiller de la cour souveraine de Hainaut, à Mons, mort le 1 septembre 1718. Il avait épousé Marie-Josèphe DU BUISSON, dame de Hecque, de la Puissance, de Selles, d'Ausnoit et de Salles, de laquelle il eut :

1° Charles-Antoine-Joseph du Mont de Rampemont, qui épousa Victoire-Isabelle-Josèphe DE BOUSIES, fille de Léon-Claude DE BOUSIES, vicomte de Rouvroy, etc., et de Marie-Anne LE BRUM. (Voyez ci-devant l'article DE BOUSIES, page 296). Il fut titré comte de Gages, baron de la Puissance, seigneur de Ghilenghien, d'Ausnoit, de Bachant, etc. Leur fils François-Bonaventure-Joseph suit.

Et 2° Jean-Bonaventure du Mont, créé comte de Gages, par lettres du 7 sep-

tembre 1745, lieutenant-général et lieutenant-colonel du régiment des gardes wallonnes, général commandant l'armée du roi d'Espagne en Italie en 1742, 1743, 1744, 1745 et 1746, vice-roi de Navarre.

François-Bonaventure-Joseph du Mont (fils unique de Charles-Antoine-Joseph et de Victoire-Isabelle-Josèphe DE BOUSIES, ci-dessus), seigneur de Gages, Ghilenghien, de la Puissance, la Salle, Bachant, Ausnoit, etc., fut créé marquis, avec faculté et permission d'affecter ce titre sur la terre et seigneurie de Gages, par diplôme de S. M. I. et R. A. du 9 décembre 1758. Il épousa Alexandrine-Françoise-Pétronille DE BOUSIES, dame de l'ordre de la Croix étoilée, sœur de Victoire-Isabelle-Josèphe DE BOUSIES, ci-dessus, femme de son frère.

(*Nob.*, p. 125; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1630-1661, p. 213; *Vrai Suppl.*, p. 70; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 55; *Mélang. de Généal.*, p. 46; *Etat armor.*, p. 29.)

Walerand du Mont épousa Marie DE LA CORNHUUSE, de laquelle il eut :

Claude du Mont, qui eut pour femme Jacqueline DE LA CORNHUUSE, par laquelle il fut père de :

André du Mont, en Allemagne, du conseil de guerre et mestre-de-camp d'infanterie wallonne au service de S. M. C., lieutenant-général et grand-maître de l'artillerie des armées de S. A. E. de Brunswick-Lunebourg et de Hanovre, gouverneur de Hamel, etc. Il obtint du roi Charles II la permission de se qualifier baron et d'appliquer ce titre sur telle terre que bon lui semblerait, par lettres patentes du 27 juin 1690. Sa femme Judith DE BUYLE, fille de Henri et de Jeanne DE WYNGHE, mourut le 26 juin 1679, laissant un fils, nommé Marc-Antoine, qui suit.

Marc-Antoine baron du Mont, sergent-major d'infanterie-wallonne, colonel, brigadier et commandant de la ville de Léau pour le service de S. M. C., mourut en 1718, ayant été allié à Marie-Thérèse VAN DEN EECHOUTE, laquelle lui survécut jusqu'au 23 septembre 1752. Elle était fille de Charles, capitaine au service de S. M. C., et de Marie-Thérèse SANDERS. — De ladite alliance vinrent :

1° Claude-Henri du Mont, mort à marier.

2° Joseph-Jean-Philippe baron du Mont (1), mort en Espagne au service de S. M. C., qui, de son épouse Anne-Catherine VAN DAMME, laissa un seul fils, prêtre.

3° Philippe-Antoine baron du Mont, doyen de Notre-Dame à Courtrai, depuis de St-Donat à Bruges et prévôt de Renaix, député des ecclésiastiques aux états de Flandres, mort le 1 décembre 1737.

Et 4° Isabelle-Thérèse-Ferdinandine du Mont.

La famille DU MONT DE GAGES porte pour armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent. L'écu timbré d'une couronne de marquis et tenu par deux sauvages au naturel, couverts et couronnés de feuilles de lierre de sinople et ayant chacun sa massue sur laquelle il s'appuye* (Fig. 1486).

(*Nob.*, p. 564; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 299; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 177.)

(1) Il naquit en 1693 et se maria à Ste-Anne.

DU MONT.

Jacques du Mont, seigneur du comté de Roussi, au duché de Luxembourg, fut anobli et obtint des supports avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe V du 4 avril 1707.

(*Nob.*, p. 625.)

DU MONT, DIT DE BRIALMONT.

Jacques du Mont, dit de Brialmont, échevin d'Anvers en 1698, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, et anobli de nouveau si besoin était, par lettres données à Madrid le 1 avril 1687.

Armes : *d'argent à cinq fusées de gueules, rangées en fasce* (Fig. 1487).

(*Nob.*, p. 548.)

DE MONTFORT.

Zweer de Montfoort (de Montfort), Jean de Cruningen, vicomte de Zélande, Albert van Scaghen, Guillaume et Jean Ruychrock, dit van der Werve, Florent de Saemslacht, Charles van Uytkercke et Josse de Ghisteltes, tous gens de mérite et de naissance, furent armés chevaliers par Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, à la bataille de Trond (ou de Brusthem), donnée le 27 octobre 1467, et ce en récompense des marques de bravoure qu'ils avaient données en plusieurs occasions signalées et notamment en la dite bataille.

Le dit Zweer DE MONTFORT portait pour armes : *échiqueté d'or et de sable* (Fig. 1488).

(*Nob.*, p. 9; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 7.)

DE MONTFORT.

Jean de Montfort, conseiller et directeur-général des monnaies des Pays-Bas, et *apostador* du palais de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres dépêchées à Aranjuez le 12 mai 1625. Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'or à trois fers de moulin de gueules, qui est MONTFORT; aux 2 et 3 taillé d'argent sur gueules, à une tête de léopard d'or, bouclée du même, brochante sur le taillé; au chef de l'écu tiercé en pal de gueules, d'argent et d'azur* (Fig. 1489).

(*Nob.*, p. 204.)

DE MONTIGNY.

Jean-Charles-Etienne de Montigny, seigneur de la cour et seigneurie de Thommen, lieutenant-général et colonel d'un régiment de cavalerie pour le service de l'électeur de Hanovre, roi de la Grande-Bretagne, fut créé baron, ainsi que ses descendants mâles et femelles, avec confirmation de noblesse pour autant que de besoin et augmentation d'armoiries, par lettres de l'impératrice-reine du 21 février 1753.

Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois épées hautes d'argent, la garde d'or; aux 2 et 3 de gueules au lion d'or* (Fig. 1490).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 261; *Etat arm.*, p. 28.)

DE MONTMORENCY.

Guillaume de Montmorency, seigneur de Neuville-Wistache, Mercatel, etc., épousa Marie DE MONTTOYE, vicomtesse de Roulers, dame de Logny et de Vendegies. — De ce mariage vint :

Guillaume-François de Montmorency, vicomte de Roulers, seigneur de Neuville-Wistache, qui épousa Claire-Eugénie DE HORNES. Leur fils Philippe-François suit.

Philippe-François, dit le prince de Montmorency, vicomte de Roulers, seigneur de Neuville-Wistache, colonel du régiment de Condé en 1691, mort en 1704, à 35 ans. Il avait épousé Charlotte-Louise DE SAVEUSE, de laquelle naquirent :

1° Louis-François, qui suit.

Et 2° Philippe-François de Montmorency, seigneur de Coisi, Cardonnet, Poulainville, etc., lieutenant-général des armées de France et premier brigadier des carabiniers, etc. — Sa tante, Marie-Thérèse DE MONTMORENCY (fille de Guillaume-François, vicomte de Roulers, et de Claire-Eugénie DE HORNES, ci-dessus), veuve de Claude-Edme DE DREUX, comte de Nancre, ayant survécu à ses deux filles, décédées sans enfants, disposa en sa faveur des marquisats de Nancre et de Carenci.

Louis-François de Montmorency, dit le prince de Montmorency, comte de Logny, vicomte de Roulers, seigneur de Neuville-Wistache, en Artois, etc., mourut à Gand le 25 juillet 1736, ayant épousé, le 27 août 1729, Marie-Anne-Thérèse RYM, baronne de Bellem, dame de Schuervelde, d'Eeckenbeke, etc., laquelle lui survécut jusqu'au 17 août 1738. Leurs enfants furent :

1° Louis-Ernest-Gabriel (ou Louis-René-Gabriel), dit le prince de Montmorency, qui suit.

2° Louis-François-Joseph de Montmorency, né posthume le 21 mars 1737, nommé d'abord le comte de Logny, puis le prince de Montmorency, mestre-de-camp réformé au service de France à la suite du régiment de Nassau-Usingen, cavalerie allemande, fait colonel d'un régiment d'infanterie de son nom le 15 février 1761, colonel du régiment de Touraine au mois de juin de la même année, brigadier d'infanterie le 25 juillet 1762, et maréchal des camps et armées du roi le 3 janvier 1770. — Il épousa à Paris, le 14 avril 1764, Louise-Françoise-Pauline DE MONTMORENCY-TINGRY, veuve d'Anne-François DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, duc de Montmorency, et fille de Charles-François-Christian DE MONTMORENCY, prince de Tingry, souverain de Luxe, comte de Beaumont, marquis de Breval, lieutenant-général des armées, et au gouvernement de Flandres et de Hainaut, gouverneur de Valenciennes, et d'Anne-Fabine OLIVIER DE SENOZAN, sa première femme.

3° Marie-Anne-Philippine-Thérèse de Montmorency, dame du palais de la reine de France, mariée, le 23 avril 1747, à Charles-Joseph-Marie duc DE BOUFFLERS, pair de France, noble genois, gouverneur et lieutenant-général pour S. M. des provinces de Flandre et de Hainaut, gouverneur particulier des ville et citadelle de Lille et de Dunkerque, gouverneur, capitaine et grand-bailli héréditaire de Beauvais, lieutenant du Beauvoisis pour le roi, brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Navarre, mort sans enfants mâles le 13 septembre 1751. — Elle en

a eu pour fille unique Amélie DE BOUFFLERS, née le 5 mai 1751, mariée, le 4 février 1766, à Armand-Louis DE GONTAULT-BIRON, né le 15 avril 1747, fils unique de Charles-Antoine-Armand duc DE GONTAULT-BIRON, lieutenant-général des armées du roi, chevalier des ordres, gouverneur de Landau, et d'Antoinette-Eustochie CROZAT.

4° Caroline-Philippine-Louise-Françoise de Montmorency, née le 20 février 1733, mariée, le 28 novembre 1753, à Adrien-Louis DE GUINES-DE BONNIÈRES-DE MELUN, comte de Souastre, marquis de Cottes, dit le comte de Guines, né le 14 avril 1735, d'abord colonel aux grenadiers de France, fait colonel du régiment de Navarre en 1761, brigadier d'infanterie le 25 juillet 1762, maréchal des camps et armées du roi le 3 janvier 1770, lieutenant du roi au gouvernement général d'Artois, et inspecteur-général d'infanterie. — Il était fils unique de Guy-Louis DE GUINES-DE BONNIÈRES-DE SOUASTRE, comte de Souastre, mort à Paris en janvier 1763, et d'Adrienne-Louise-Isabelle DE MELUN-DE COTTES, héritière de cette branche.

5° Philippine-Auguste de Montmorency, née en janvier 1735, mariée, le 21 mars 1759, à Charles-François, dit le comte DE BROGLIE, né le 20 août 1719, d'abord mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, fait brigadier des armées le 20 mars 1747, premier colonel-général des grenadiers de France à la création de ce régiment en 1749, nommé ambassadeur de France auprès du roi et de la république royale de Pologne en 1752, maréchal de camp le 23 juillet 1756, chevalier des ordres du roi le 2 février 1757, lieutenant-général des armées de S. M. le 18 mai 1760, seigneur du ci-devant duché de Ruffec en Angoumois, dont il fit l'acquisition, et gouverneur-général de Saumur et de Saumurois. Il était frère cadet de Victor-François duc DE BROGLIE, prince du St-Empire, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur-général de Metz et pays Messin, Verdun et Verdunois, et comme lui, fils de François-Marie duc DE BROGLIE, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, mort le 22 mai 1745, et de Thérèse-Gillette LOCQUET-DE GRANDVILLE, morte le 4 mai 1763.

Louis-Ernest-Gabriel, dit le prince de Montmorency (fils aîné de Louis-François et de Marie-Anne-Thérèse RYM), comte de Logny, vicomte de Roulers, baron de Bellem, etc., naquit à Gand le 22 décembre 1735. Il fut colonel au service de l'impératrice-reine en 1755, et général-major de ses armées en 1759, mort le 26 mars 1768. Il avait épousé à Amsterdam, en août 1761, Marguerite-Elisabeth-Barbe DE WASSENAER-D'ALKEMADE, fille unique de Gérard-Antoine baron DE WASSENAER, seigneur d'Alkemade, de Kaeg et autres terres, et d'Elisabeth-Marie VAN CROMHOUT-DE NIEUW-KERCKE. Elle se remaria, le 29 octobre 1775, à Jean-François-Philippe comte D'ASSON, ancien lieutenant-colonel au régiment de Los-Rios, chambellan actuel de LL. MM. Impériales, et mourut le 12 décembre 1776, à 37 ans. De son premier mariage vint :

Louise-Auguste-Elisabeth-Marie-Colette de Montmorency, fille unique, née le 31 mai 1762, laquelle fut mariée, le 30 décembre 1778, à Marie-Joseph-Louis prince DE LORRAINE-D'ELBEUF, second fils de Louis-Charles prince de Lorraine et de Lambesc, comte de Brionné, de Harcourt et d'Armagnac, chevalier des ordres

du roi, grand-écuyer de France, mort le 28 juin 1761, et de Louise-Julie DE ROHAN-MONTAUBAN, sa troisième femme.

Jean de Montmorency, baron de Wastines, écuyer, premier échanson de Philippe II, archiduc d'Autriche, depuis roi d'Espagne, mourut en 1538, ayant épousé Anne DE BLOIS-DE TRÉLON. — De ce mariage naquit :

François de Montmorency, baron de Wastines, colonel d'un régiment wallon et commandant dans Lille, Douay et Orchies, mort en 1594. Il avait épousé, en premières noces, Hélène DE GAND-VILAIN, dame d'Estaires, de laquelle il avait eu :

1^o Louis, qui suit.

Et 2^o Nicolas-Maximilien de Montmorency (fils puîné), chevalier, seigneur de Haveskercke, Estaires et Vendegies, gentilhomme de la bouche du roi Philippe II en 1581, armé chevalier par ce prince le 3 novembre 1581, puis, en 1603, conseiller d'état et chef des finances des Pays-Bas. Il fut créé comte d'Estaires, en Flandres, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 8 août 1611. Il mourut le 16 mai 1617, sans postérité de sa femme Anne DE CROY, dame de Pamele.

Louis de Montmorency, seigneur de Beuvry, fut lieutenant-colonel du régiment de son père et servit au siège d'Ostende, où il fut tué de divers coups le 30 mars 1585, âgé de 31 ans. Il épousa, en 1577, Jeanne DE SAINT-OMER, fille de Jean DE SAINT-OMER, chevalier, vicomte d'Aire, seigneur de Moerbeek, etc., et de Jacqueline D'YVES. — De cette alliance vinrent :

1^o François de Montmorency, fils aîné, qui succéda en 1617 à Robert DE SAINT-OMER, comte de Moerbeek et baron de Robecque, neveu de Jeanne DE SAINT-OMER, sa mère. Il était alors chanoine et grand-doyen de Liège, se fit ensuite jésuite en 1619, fonda pour la société un collège à Aire, et abandonna tous ses biens à Jean de Montmorency, son frère cadet, qui suit.

Et 2^o Jean, qui suit.

Jean de Montmorency, comte de Moerbeek et d'Estaires, vicomte d'Aire, baron de Wastines, de Haveskercke et de Robecque, chevalier de la Toison d'or, maître-d'hôtel des archiducs Albert et Isabelle, gouverneur et capitaine des ville et château d'Aire. Il fut ensuite chef et capitaine de 500 Bas-Allemands, puis de 400 Wallons, gouverneur et grand-bailli de Lens. — Le roi Philippe IV, par ses lettres de l'an 1630, érigea en sa faveur la terre de Robecque, en Artois, en principauté, et la terre de Moerbeek en marquisat. Il mourut à Malines le 14 octobre 1631, et s'était allié à Madeleine DE LENS, dame d'Aix, fille de Gilles, chevalier, baron des deux Aubignies, seigneur de Habart, Warlus, Givenchy et Aix, colonel de dix compagnies wallonnes pour le service du roi Philippe II, et de Jossine DE NOYELLES. — Du dit mariage vinrent :

1^o Nicolas de Montmorency, dit le vicomte d'Aire, capitaine de cavalerie, mort à Gand le 4 novembre 1629, à 23 ans.

2^o François-Philippe de Montmorency, marquis de Moerbeek, mort le 3 déc. 1633.

3^o Eugène, qui suit.

4^o Hélène de Montmorency, chanoinesse de Mons, mariée à Engelbert DE LIÈRE,

seigneur d'Immerseele, de Wommelghem, Loon, etc., vicomte d'Alost, comte de Boeckhoven, mort le 26 septembre 1652. Elle mourut le 13 juillet 1648.

5° Marie-Françoise de Montmorency, mariée à Bruxelles, le 15 mars 1633, à Jean comte DE T'SERCLAES et du St-Empire, baron de Marbais, seigneur de Tilly.

6° Marie-Madeleine de Montmorency, chanoinesse de Nivelles, alliée à Florent, selon d'autres à Charles baron DE BRANDENBOURG, vicomte d'Esclaye.

Eugène de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Moerbeek, comte d'Estaires, vicomte d'Aire, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général de la province d'Artois, mourut au mois de janvier 1683. Il avait épousé, en 1649, Marguerite-Alexandrine D'ARENBERG, morte en 1651, fille de Philippe prince D'ARENBERG et du St-Empire, duc d'Arschot et de Croy, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, et d'Isabelle-Claire DE BERLAIMONT, comtesse de Lalaing, sa deuxième femme. — De cette alliance sont issus :

1° Philippe-Marie, qui suit.

2° Isabelle de Montmorency, morte sans enfants en septembre 1671. Elle avait été mariée à Philippe-Charles-Frédéric SPINOLA, comte de Bruay, gouverneur et capitaine-général de la province de Namur en 1695, dont elle fut la première femme. Il se remaria à Albertine WILD- ET RHEINGRAFIN, mourut le 19 octobre 1709, et elle le 29 janvier 1715, après avoir fondé à perpétuité dans l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles trois anniversaires, l'un pour son mari, l'autre pour elle-même, et le troisième pour son fils unique, Côme-Gabriel-Hyacinthe SPINOLA, comte de Bruay, qui mourut le 30 août 1712, des blessures qu'il avait reçues au siège de Douay, sans alliance.

Philippe-Marie de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Moerbeek, fut colonel d'un régiment de cavalerie de son nom pour le service du roi d'Espagne en 1673, et décéda à Briançon le 25 octobre 1691. Il avait été allié à Marie-Philippine DE CROY, fille de Philippe-Emmanuel-Antoine-Ambroise DE CROY, comte de Solre, baron de Molembais et de Beaufort, chevalier de la Toison d'or, et d'Isabelle-Claire DE GAND, dite VILAIN. — De cette alliance :

1° Charles de Montmorency, prince de Robecque, comte de Moerbeek, créé grand d'Espagne de la première classe le 13 avril 1713, et mort maréchal des camps et armées de France le 15 octobre 1716, sans laisser d'enfants d'Isabelle-Alexandrine DE CROY, son épouse.

Et 2° Anne-Auguste de Montmorency, qui suit.

Anne-Auguste de Montmorency, d'abord appelé comte d'Estaires, ensuite prince de Robecque et grand d'Espagne de la première classe, après son frère aîné, admis aux honneurs de la Grandesse au mois de décembre 1722, créé chevalier de la Toison d'or par Philippe V, roi d'Espagne, et mort le 27 octobre 1745 lieutenant-général des armées de France, et majordôme-major de la maison de Louise-Elisabeth d'Orléans, reine-douairière d'Espagne. Il avait été marié, le 23 décembre 1722, à Catherine-Félicité DU BELLAY, dame de Villarnoul, morte à Paris le 3 juillet 1727, à 19 ans, dame d'honneur de la même reine. Elle était fille puînée de Charles comte DU BELLAY, seigneur de la Pallu, de Benest et des

Buards, et de Catherine-Renée DE JAUCOURT, dame de Villarnoul, en Bourgogne.
— De cette alliance sont sortis :

1° Anne-Louis-Alexandre, qui suit.

2° Louis-Anne-Alexandre de Montmorency, appelé le marquis de Moerbeek, né le 25 janvier 1726, colonel du régiment d'infanterie de l'Île-de-France le 1 janvier 1748, puis de celui de Limosin, brigadier d'infanterie le 20 février 1761, et maréchal des camps et armées du roi le 25 juillet 1762.

Et 3° Madeleine-Françoise-Anne-Félicité de Montmorency, née le 21 mai 1727, religieuse de la Visitation à Paris.

Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Moerbeek, comte d'Estaires, vicomte d'Aire, baron de Haveskercke, seigneur de Blessy, Bessel et autres terres, grand d'Espagne de la première classe, né le 11 novembre 1724, fait colonel du régiment d'infanterie de Limosin le 16 avril 1744, brigadier d'infanterie le 1 janvier 1748, maréchal de camp en 1759, lieutenant-général des armées du roi le 25 juillet 1762, gouverneur des ville, forts et château d'Aire. Il épousa, en premières noces, le 26 février 1745, Anne-Maurice DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, sa cousine, née le 8 mars 1729, morte sans enfants le 4 juillet 1760, fille de Charles-François-Frédéric DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, II^e du nom, duc de Peney-Luxembourg, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, capitaine des gardes du corps, et de Marie-Sophie-Emilie-Honorate COLBERT-DE-SEIGNELAY, sa première femme; et en secondes noces Emilie-Alexandrine DE LA ROCHEFOUCAULD, née le 31 déc. 1742, fille de Louis-François-Armand DE LA ROCHEFOUCAULD-DE ROYE, duc d'Estissac, chevalier des ordres du roi, et de Marie DE LA ROCHEFOUCAULD.

Armes de la famille DE MONTMORENCY : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur. Cimier : une tête de chien courant d'or aux oreilles pendantes, languée de gueules, accolée de même, aux clous, bords et anneau d'or. Tenants : deux anges tenant chacun en main une couronne de laurier. Cri de guerre : Dieu aide au premier chrétien!* (Fig. 179).

Les barons DE WASTINES brisèrent les dites armes de trois besants d'argent sur la croix, jusqu'à l'année 1570 qu'ils prirent les armes pleines après la mort de Florent de Montmorency, baron de Montigny, dernier de la branche de Nevele, qui eut le même malheur que son frère le comte de Hornes.

(*Nob.*, pp. 67, 100, 152, 165 et 245; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 40 et 240; 1614-1650, p. 54; 1650-1661, pp. 4, 99 et 180; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 115 et 225.)

Autre fragment.

Jean, II^e du nom, seigneur de Montmorency, grand-chambellan de France, épousa, en 1422, Jeanne DE FOSSEUX, dame du dit lieu, Anteville, Barlay, Wismes, Nevele, Odoncq, etc. Il mourut le 6 juillet 1477, elle le 2 septembre 1431. Ils gisent à St-François à St-Lys. Leur fils Louis suit.

Louis de Montmorency, seigneur de Fosseux, Anteville, Barlay, etc., épousa

Marguerite, héritière de Wastines, Roupy, Nomaing, Péronne et Gistaing, morte en 1490, et enterrée à Fosseux, et en eut :

Roland de Montmorency, seigneur de Fosseux, chevalier de l'ordre du St-Esprit, marié à Louise D'ORGIMONT, dame de Baillet sur Esche et d'Ezeville, fille de Charles, seigneur de Mery, trésorier de France. — De ce mariage vint :

Anne de Montmorency, mariée à Antoine DE CRÉQUY, seigneur de Rainboval, fils de Jean et de Jacqueline D'INGY, et, en secondes noces, à Guillaume DE LA MOTTE, chevalier, seigneur de Beusart, Blequin, Beaurepair, etc.

(*Fragm. généal.*, t. I, p. 41.)

DE MONTPELLIER.

Charles-Alexis de Montpellier, chambellan héréditaire de la province de Namur, et André-Joseph de Montpellier, son frère, licencié ès-droit, à Namur, furent anoblis par lettres du 9 janvier 1743. Ils portaient pour armes : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois têtes de maures de sable, tortillées d'argent* (Fig. 1491).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 252; *Etat armorial*, p. 29.)

DE MOOR.

Jean-Antoine de Moor, lieutenant-écoute de d'Anvers, fut anobli par lettres du roi Charles II, données à St-Laurent-le-Royal le 20 avril 1700. Il portait pour armes : *coupé, au 1 d'or à une tête de maure de sable, tortillée d'argent, recoupé de gueules, au lévrier courant d'argent, accolé et bouclé d'or, au 2 d'azur au chevron d'argent, accompagné d'un cygne du même en pointe. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un buste de maure vêtu de sable et tortillé d'argent, entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de sable* (Fig. 1492).

(*Nob.*, p. 613.)

DE MOOR.

Dominique-Joseph de Moor, garde-du-corps honoraire de S. M., résidant à Bruxelles, fut anobli le 16 juin 1770.

Balthazar de Moor, greffier au tribunal des chefs-tuteurs de Bruxelles, obtint réhabilitation de noblesse le 15 janvier 1771.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à la merlette de sable; au 2 d'argent parti endenté de quatre pointes et une demie de gueules; et au 4 échiqueté de sable et d'argent de six tires* (Fig. 1493).

(*Etat arm.*, p. 29 bis.)

MORAIKEN.

Jean-François-Joseph Moraiken, natif du pays de Limbourg, seigneur de Jemeppe et autres terres situées dans le duché de Luxembourg, ci-devant chanoine, puis

doyen de l'église collégiale de St-Pierre à Liège, obtint le titre de chevalier, des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 1 décembre 1736. Il portait pour armes : *d'argent à la croix de gueules* (Fig. 1494).

(*Nob.*, p. 779.)

MORANT.

François Morant, guidon de la compagnie d'hommes d'armes du comte Frédéric de Berg, fut anobli en considération de ses services, par lettres données à Bruxelles sans finances, le 26 août 1604, entérinées à Lille le 9 novembre 1605. Il portait pour armes : *d'or à trois merlettes de sable* (Fig. 1495).

(*Nob.*, p. 442.)

DE MORCHOVEN, DIT VAN DER STREPEN. — VOYEZ PAPEJANS.

MOREAU.

Nicolas Moreau, natif de Braine-le-Comte, archer de la garde-du-corps de S. M., fut anobli par lettres du 23 janvier 1626, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob.*, p. 203.)

MOREAU.

Guillaume-Nicolas Moreau, seigneur de Bioul, au comté de Namur, et de Dommelbroeck, en Flandres, bailli et mayeur de Charleroy, fut créé chevalier et obtint confirmation de noblesse, supports, bannières et couronne au lieu de bourlet, par lettres du 9 juin 1731. Il portait : *d'or à un fer de lance de sable* (Fig. 1496).

(*Nob.*, p. 732.)

DE MOREAU.

Guillaume-Mathias de Moreau, protonotaire apostolique, chanoine de l'église collégiale des SS. Michel et Gudule à Bruxelles, chancelier de la nonciature du St-Siège à Vienne; et Paul-André de Moreau, échevin de la ville de Herve et greffier des tonlieu et domaines de S. M. au duché de Limbourg, obtinrent confirmation de noblesse et le titre de chevalier, avec rétroaction de la date au 5 mars 1756, et une couronne au lieu de bourlet, par lettres de l'impératrice-reine du 22 janvier 1759.

Ils portaient pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois têtes de maures de sable, tortillées d'argent, accompagnées de . . . étoiles de . . . ; aux 2 et 3 d'azur au lion d'or, couronné de . . .* (Fig. 1497).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 299; *Etat armorial*, p. 29.)

MOREL.

Maximilien-Antoine et Jean-François-Hubert Morel, frères, à Gand, obtinrent rétroaction de noblesse le 7 février 1768. Ils portaient : *d'argent à la fasce vivrée de sable, accompagnée de trois étoiles à six rais d'azur* (Fig. 1498).

(*État armorial*, p. 50.)

MORETUS.

Jean Moretus, mort le 22 septembre 1610, à 67 ans, avait épousé Martine PLANTIN, fille de Christophe PLANTIN (1), célèbre imprimeur, et de Jeanne RIVIÈRE.

De ce mariage vint :

Balthazar Moretus, mort le 8 juillet 1641 (2), ayant épousé Anne Goos, de laquelle il eut :

Balthazar Moretus, né à Anvers, lequel fut anobli par lettres du roi Charles II, en date du 1 septembre 1692, au port d'un écu d'or, à l'aigle éployée de sable, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, chargé d'une ombre de soleil d'or; à la champagne échiquetée d'argent et d'azur de trois tires. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or, de sable, d'argent

(1) Christophe Plantin était de Tours. Il se retira à Anvers où il mourut en 1589, laissant sa vaste bibliothèque et ses biens à Balthazar Moret, son neveu (petit-fils). — Le monument élevé à sa mémoire dans le circuit du grand chœur de l'église de Notre-Dame à Anvers, porte cette inscription :

D. O. M. S.

Christophoro Plantino, Turonensi,
Civi et incolæ Antverpiano,
Architypographo regio,
Pietate, Prudentia, Acrimonia ingenil, magno
Constantia ac labore maximo;
Cujus industria atque opera
Infinita opera, vetera, nova,
Magno et hujus et futuri sæculi bono
In lucem prodierunt
Joan. Riviera, conjux et lib. hæredesque
Illa opt. viro, hi parenti
Mæsti posuerunt.
Tu qui transis et hæc legis bonis manibus
Bene apprecare,
Vixit ann. LXXV. Desit hic vivere
Kal. Quintil
Anno Christi CI^O. IO. XXCIX.
Genius defuncti.
Hæc busta ne quis lacrymando funestet.
Nihil dolor, lamenta, planctus, aut diræ
Juvare sanctos nœniæ queant Manes
Me cælites civem sibi cooptarunt,
Sedes beatorum inter et Choras; id quod
Constantia et Labore consecutus sum.
Joannes Gheesdalus B. M. P.

Doctorum si jacturam *Plantine*, vivorum
Respicimus : fateor vixeris ipse parum.
Si meritum, studium, exantlatosque labores
Pro musis toties, vixeris ipse satis,
Sive tot arumnæ, aut cæcæ ludibria Divæ
Occurunt, nimium vixeris ipse dies.
At si spectamus Famæ monumenta perennis.
Hæc vitam spondent jam tibi perpetuam.
Janus Dousa F. amico Pos.
Christo resurgenti Sacrum
Joanni Moreto Antverpiensi
Magni Plantini genero,
Ejusdem virtutum atque artium
Laboris et constantiæ hæredi :
Queis Juvenis senescentem socerum juvit;
Vita functum superstes expressit.
Publice utillissimus, privatim benignus,
Passim modestus, probus, prudens,
Omnium bonorum elogio bonus.
Vixit, præclarum suis honesti exemplum,
Ann. LXVII. Menses IV.
Obiit insignem in *Deum* pietatem testatus,
X. Kal. Octobris M.DC.X.
Martina Plantina
Optimo merito cum lacrymis optime apprecata
Sibi et Posteris mortalitatis memor.
P. C.

(2) La profonde érudition et les divers poèmes de cet imprimeur lui acquirent une grande célébrité. — On lui doit entre autres ouvrages des *Commentaires géographiques et historiques sur le théâtre du monde d'Ortelius*.

et de gueules, et au-dessus, en cimier, une ombre de soleil d'or entre un vol, dont une partie est de sable et l'autre de gueules (Fig. 1499).

Par acte du 3 décembre 1696, le dit souverain lui accorda la permission d'exercer la typographie sans déroger à sa noblesse (1).

(Nob., p. 572.)

MORRHE.

Egbert Morrhe, II^e du nom, fils d'Egbert, *ex avia* VAN DER EECKT, seigneur de Versen par la mort de Herman Kruise, mourut le jour des 11000 vierges de l'année 1584. Il avait épousé, le 2 octobre 1576, Elisabeth DE BOCKOP, morte le 20 juin 1599, fille de N. BOCKOP DE MUTINGHEN, bourgmestre de Campen, et de Jeanne VAN VOERNE, et en eut :

Egbert Morrhe, III^e du nom, seigneur de Versen, lequel épousa, le 1 janvier 1612, Geese VAN BAERLE, fille de Jean VAN BAERLE, à Zevenaer, et de Henriette VAN BOCKOP, à Mutinghen. Il mourut le 10 septembre 1625, et elle le 18 janvier 1650. De ce mariage sortit :

Egbert Morrhe, IV^e du nom, seigneur de Versen, né le 11 mai 1617, mort le 20 septembre 1676. Il avait épousé, en 1644, Alyt VAN HARSOLTE, morte en couches le 4 janvier 1699, fille de Nicolas et de Catherine VAN TWICKELOO. De cette alliance naquirent :

1^o Catherine-Elisabeth Morrhe, née à Vollenhove, en Over-Yssel, morte en 1701, ayant été mariée en premières noces, le 12 mai 1669, en Flandres, à Jean-François DENNETIÈRES, chevalier, seigneur de Harlebois, etc., mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, grand-bailli de la ville et châtellenie de Courtrai, mort sans postérité; et, en secondes noces, le 9 novembre 1677, Gaspard-Ignace DE BEER, baron de Meulebeke, mort en février 1728. Dont postérité.

2^o Elisabeth Morrhe, épouse de Herman VAN VITERWYCK.

Et 3^o Henriette Morrhe, dite Bockop, alliée à Rudolphe VAN TWICKELOO.

La famille MORRHE porte pour armes : *de gueules à trois . . . d'argent* (Fig. 1500).

(Fragm. généal., t. I, p. 201)

DE MORTAIGNE.

Cette famille porte pour armes : *d'or à la croix de gueules* (Fig. 304). (Voyez l'article PEETERS, dit STOMMELINS.)

(Nouv. vrai Suppl., p. 252.)

MORTGAT.

Hubert Mortgat, drossard de Buggenhout (2), épousa Marie VERBERT, de laquelle il eut :

Pierre Mortgat, qui, de sa femme Catherine GOES, dite GOOSSENS, eut Hubert, qui suit.

(1) Il mourut en 1702.

(2) Il était fils de Pierre Mortgat et de Jeanne VERHOEVEN.

Hubert Mortgart, drossard du marquisat d'Assche, natif de Buggenhout, en Brabant, lequel fut anobli par lettres datées de Madrid du 20 août 1704 (1).

Ignace Mortgat, natif de Bruxelles, fut anobli par lettres du 7 juin 1734.

Armes : *de sable, à trois étoiles à six rais d'or; au chef d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une tête et buste de nègre, vêtu, parti d'argent et de sable, la tête tortillée d'argent et tournée de profil, entre un vol adossé par ses ailerons, dont une partie à dextre est d'argent et l'autre à sénestre de sable* (Fig. 1501).

(*Nob.*, pp. 621 et 750; *Vrai Suppl.*, p. 258; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 250.)

DU MORTIER.

Jean du Mortier, écuyer, obtint confirmation de noblesse et d'armes, avec anoblissement si besoin était, par lettres du 23 novembre 1549, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il portait pour armes : *échiqueté d'or et d'azur* (Fig. 1502).

(*Nob.*, p. 48.)

MOSELLI.

Jérôme Moselli fut anobli par lettres de l'an 1674.

(*Nob.*, p. 475.)

DE LA MOTTE.

Marie-Thérèse-Josèphe DE FORMANOIR, mère et garde noble des enfants délaissés par Nicolas-François de la Motte, écuyer, seigneur de Bourguembray, demeurant à Tournai, obtint décoration d'armes le 29 novembre 1766.

Armes : *d'azur à la bande fuselée d'or* (Fig. 1503).

(*État armor.*, p. 50.)

MOUCHET.

Antoine Mouchet, seigneur du château Roillant, fut créé chevalier par lettres datées d'Aranjuez du 2 mai 1583. Il portait pour armes : *d'azur à trois émouchets d'argent* (Fig. 1504).

(*Nob.*, p. 72.)

MOUCHET DE BATEFORT.

Jean Mouchet, seigneur de Villeseraine et de Beauregard, trésorier-général de Bourgogne et ambassadeur de l'empereur Charles V en Suisse, épousa Louise DE BATEFORT, fille unique de Léonel DE BATEFORT, baron de Dramelai. De ce mariage vint :

Léonel Mouchet, dit de Batefort, baron de Dramelai et d'Arintoz, chevalier d'honneur au parlement de Dôle. Il épousa, après l'an 1600, Barbe, fille unique de

(1) Il épousa : 1^o Marie-Christophe VAN WEMMEL, et 2^o Agnès T'KINT.

Claude baron DE L'AUBÉPIN et de Varey, dernier mâle de sa maison. Cette dame lui apporta en dot la terre et baronnie de l'Aubépin, en Franche-Comté. Leur fils Claude-Gabriel suit.

Claude-Gabriel Mouchet de Batefort, baron de Dramelai et de l'Aubépin, chevalier-commandeur de l'ordre de St-Jacques, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, grand-maitre des eaux et forêts de la Franche-Comté. Sa femme, Anne-Catherine DE HARLAI DE BEAUMONT, le rendit père de :

Charles-Achille Mouchet de Batefort, chevalier de l'ordre d'Alcantara, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie allemande au service d'Espagne et chevalier d'honneur au parlement de Dôle, en faveur duquel le roi Philippe IV érigea la baronnie de l'Aubépin en marquisat, par lettres du 17 mars 1659. Il mourut le 9 avril 1700, et avait eu pour femme Charlotte DE HAUSSEVILLE DE VAUBECOURT, morte le 20 juillet 1703. De cette alliance naquit :

Louis Mouchet de Batefort, marquis de l'Aubépin, baron de Dramelin et d'Arintoz, marié, en 1687, à N.... DE SAINT-MAURIS. — Il eut de ce mariage :

1^o Claude-Joseph Mouchet de Batefort, marquis de l'Aubépin, reçu à la confrérie de St-George en 1712.

Et 2^o N.... Mouchet de Batefort, mariée à Claude-François JOUFFROI, marquis de Jouffroi-d'Abans, d'une illustre maison du comté de Bourgogne.

La maison DE MOUCHET DE BATEFORT porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois émouchets d'or* (Fig. 1505).

(Nob., p. 366.)

DU MOULIN.

Jacques du Moulin, natif d'Artois, fut anobli par lettres de mai 1517, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 24.)

DU MOULIN.

Jean du Moulin fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'an 1664.

(Nob., p. 457.)

DE MOUQUET.

N.... de Mouquet, gentilhomme anglais, fut créé chevalier par lettres patentes signées à Elvas le 20 février 1581.

(Nob., p. 66.)

MOURET.

Denis Mouret fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1672.

(Nob., p. 464.)

MULAERT. — VOYEZ GAVRE.

MULENDONCK. — VOYEZ **MIERLAER.**

MULERT.

Albert Mulert, comte de Hautreppe, lieutenant des archers-gardes du corps du roi aux Pays-Bas, fut élevé à la dignité de comte du St-Empire pour lui et tous ses descendants mâles et femelles à perpétuité, par diplôme de l'empereur Ferdinand II, donné à Vienne, en Autriche, le 1 avril 1636.

Armes : *d'or à trois chevrons de sable* (Fig. 1506).

Marie-Anne VAN DEN TYMPEL-DE BRABANT, dame de Willebringen, veuve et héritière d'Albert comte de Mulert, de Hautreppe et du St-Empire, lieutenant des archers-gardes du corps du roi aux Pays-Bas (ci-dessus), obtint la confirmation du titre de comte pour la terre de Hautreppe, et la permission de se qualifier comtesse de Hautreppe, par lettres du roi Philippe IV données à Madrid le 29 avril 1647. Elle était fille de Louis VAN DEN TYMPEL, chevalier, mayeur de Louvain et commandant des forts situés sur le Démer, puis drossard de Brabant et capitaine d'une compagnie libre d'infanterie allemande de 500 hommes, mort le 12 janvier 1633, à 55 ans, et de Marie DE SCHOONHOVEN, dame de Willebringen, et petite-fille de Charles VAN DEN TYMPEL, chevalier, seigneur de Bygaerde, mayeur de Louvain, mort le 11 novembre 1608, et d'Anne DE NUNEZ-PEREZ DE MENIACCA, sa troisième femme, morte le 22 avril 1638 (Voyez VAN DEN TYMPEL).

(*Nob.*, pp. 253 et 291; *Suite du Suppl.* 1650-1661, p. 100.)

DE MUNDE.

Antoine de Munde, natif d'Anvers, fut anobli par lettres dépêchées à Tolède le 15 juin 1596.

(*Nob.*, p. 103.)

VAN MUNTE.

On trouve un Jean van Munte, pannetier du comte de Flandres, mort en 1367, ayant épousé Béatrix VAN DER CAEMERE, fille de Henri, avec laquelle il gît à Munte. — De ce mariage naquit :

Godevard van Munte, décédé en 1408, époux de Catherine VAN DER GRACHT, morte en 1409.

Il conste par les registres des parchons à Gand du 25 décembre 1412, que Jean van Munte épousa N.... VAN DEN PUTTE, et en eut :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Jeanne van Munte alliée, à Baudouin RYM, fille de Baudouin, chevalier, et de Marie RYNVISCH.

Jean van Munte épousa, en premières noces, Catherine VAN OULLEGHEM, comme

conste par les registres des parchons à Gand du 25 août 1428; en secondes noces, Isabelle WIERICX, sans postérité; et, en troisièmes noces, Sophie VAN CULSBROECK, aussi sans postérité, comme conste par les dits registres du 10 juillet 1432. — Du premier mariage sortirent :

1° Adrien, qui suit.

2° Catherine van Munte, alliée : 1°, à Gilles VAN HEESSEGHEM, dit BRECHT, sans postérité; et 2°, à Louis VAN MASSEME, fils de Jean, chevalier, seigneur de Hollebeke, selon les parchons du 6 mars 1416 et du 4 juin 1453. — Il mourut le 3 janvier 1450; elle le 29 février 1440, et ils gisent en l'église de St-Bavon à Gand, laissant pour enfants :

A. Gérard DE MASSEME, époux d'Isabeau DE BAENST, fille d'Antoine.

Et B. Marguerite DE MASSEME, alliée à Jean VAN DEN EECHOUTE, seigneur d'Angerelles, Autreppe, etc., lequel la fit mère de :

a. Louis VAN DEN EECHOUTE, seigneur d'Angerelles, Autreppe, etc., époux d'Antoinette VAN DE WALLE. Dont : Isabeau VAN DEN EECHOUTE, dame d'Angerelles, Autreppe, Hollebeke, etc., morte en 1544, ayant été mariée à François DE JAUCHE, dit DE MASTAING, seigneur de Masmines, baron de Hayne, etc., mort en 1529.

b. Gérard VAN DEN EECHOUTE, dit d'Angerelles, époux d'Avezoete BOELE, selon les parchons du 17 septembre 1500.

c. Isabelle VAN DEN EECHOUTE, alliée à Jean VAN DER MEERSCH DE NEVELE, selon les registres des parchons de 1480 et 1486. De ce mariage vinrent : 1° Isabelle VAN DER MEERSCH, alliée, en premières noces, à Jean DE VAERNEWYCK, et, en secondes noces, à Adrien DE SCHOONHOVEN; 2° Catherine VAN DER MEERSCH, mariée, en premières noces, à Josse DE CAUWERBURG, seigneur d'Oplinter, et, en secondes noces, à Jean SERSANDERS; 3° Goele ou Gudule VAN DER MEERSCH, femme de Josse BETS; et 4° Jeanne VAN DER MEERSCH, alliée à Jean ALLAERTS, fils de Gautier, selon les registres des parchons à Gand, le 26 février 1488.

3° Jeanne van Munte, femme de Guillaume QUILLET, selon les parchons du 8 août 1434.

Et 4° Isabelle van Munte, alliée à Guillaume VAN DEN BERGHE, selon les parchons de Gand du 8 août 1434. Dont :

Jean VAN DEN BERGHE, époux d'Adrienne SCHOONEJANS, échevin des parchons le 18 juin 1454, par laquelle il fut père de :-

A. Philippe VAN DEN BERGHE.

Et B. Isabelle VAN DEN BERGHE, épouse de Gaspard BOELE, selon les registres des parchons du 29 novembre 1457.

Adrien van Munte, fils aîné de Jean et de Catherine VAN OULLEGHEM (mentionnés ci-devant), épousa, selon les registres des parchons de Gand du 9 juin 1425, Isabelle S'RYCKEN, fille de Pierre, et de Marguerite VAN KERCKHOVE, fille de Zegher ou Sohier, chevalier, par laquelle il fut père de :

1° Marguerite de Munte, alliée, en premières noces, à Mathieu SMIL, fils d'Ogier, et d'Isabelle SERSANDERS, sans postérité, selon les registres aux parchons du

26 septembre 1439; et, en secondes noces, à Jean VAN DER MOERE, selon les dits registres du 18 juin 1454.

Et 2° Isabelle de Munte, mariée, en premières noces, à Roeland VAN DEN EECHOUTE, fils de Gilles, 1434; et, en secondes noces, à Marc VAN STEELANT, sans postérité, selon les registres aux parchons du 23 juillet 1455.

La famille VAN MUNTE porte pour armes : *d'argent à deux lions de sable, posés un en chef au 2° canton, et un en pointe; au franc canton de sable à une étoile à 6 rais d'argent* (Fig. 1507).

(Fragm. généal., t. III, p. 246)

DE MUNTERE.

Jean de Muntere, mayeur de Landen et de Neer-Linter, mort le 4 juin 1653, fut anobli par le roi Philippe IV, le 12 février 1650, mais les lettres n'ont été expédiées à Madrid que le 23 février 1655. — Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'azur; aux 2 et 3 d'azur à un écusson d'or, chargé d'une bande de gueules, surchargée de trois maillets d'argent, à la bordure du même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de gueules, armé et lampassé d'azur* (Fig. 1508).

(Nob., p. 334.)

MURRAY.

Joseph de Murray, chevalier banneret de Melgun, en Ecosse, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan actuel de LL. MM. II., colonel commandant le régiment d'infanterie de Los Rios, issu d'une ancienne et illustre maison d'Ecosse, fut créé baron par lettres de l'impératrice-reine du 16 septembre 1760, et créé comte par autres lettres du 25 novembre 1761. — Il fut ensuite feld-maréchal-lieutenant des armées de l'impératrice-reine, inspecteur-général d'infanterie, et colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne de S. M. I. et Apostolique.

(Voyez ci-devant l'article DE LICHTERVELDE, et pour les armoiries la figure 1291.)

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 302; Vrai Suppl., p. 121; Nouveau vrai Suppl., pp. 94 et 95; État armorial, p. 50.)

MUSAERT.

George Musaert, bailli d'Axel, épousa : 1° Jeanne STRUYVINCK, fille de Gérard et de Claire MEYNTKENS, fille de Jean et d'Anne VAN TESSELE; et 2° Jossine DE CONINCK. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Adrien, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

2^o Marguerite Musaert, épouse de Baudouin BOELE, qu'elle rendit père de :
Marguerite BOELE, alliée à Frédéric VAN DER HAGHEN.

3^o Jossine Musaert, épouse de François DE CONINCK, avocat du conseil en Flandres, fils de Jacques et de Jeanne DE MOOR. De ce mariage naquit :

Gaspard-Ignace DE CONINCK, allié à Claire MUSAERT, fille de George, dont :

A. Albert DE CONINCK.

Et B. Catherine DE CONINCK, mariée à Frédéric-Ignace NIEULANT, qu'elle rendit père de :

a. Marie-Thérèse NIEULANT, femme de Philippe-François DE LA WOESTYNE, seigneur de Potterie.

Et b. Isabelle NIEULANT, épouse de Philippe-François SERSANDERS.

4^o Claire Musaert, femme de Laurent DE VLEESCHOUWER; sans postérité.

Et 5^o George Musaert, lequel épousa Marie DE CONINCK, par laquelle il fut père de :

A. Claire Musaert, mariée : 1^o à Gaspard-Ignace DE CONINCK, mentionné ci-devant, et 2^o à Charles VAN DER BEKE, dont Marie-Claire et Charles-Philippe VAN DER BEKE.

Et B. Thérèse Musaert, femme de David BRANT; sans postérité.

Adrien Musaert (fils aîné de George et de sa première femme Jeanne STRUYVINCK), épousa Jeanne VAN HAVRE, fille de Gilles et de Liévine GILLEMANS, et en eut :

Jean-Baptiste Musaert, époux de Pétronille-Françoise HEERMAN, fille de François et de Lucie BALMAKERS. De ce mariage vint :

Anne-Françoise Musaert, morte le 4 mai 1731.

Un Charles-François Musaert, écuyer, seigneur d'Oultre, fut créé chevalier par lettres du 17 décembre 1640.

MUSAERT porte pour armes : *d'azur au sautoir de cinq coquilles d'or* (Fig. 1509).

(*Nob.*, p. 259; *Vrai Suppl.*, p. 133; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 100; *Fragm. généal.*, t. III, p. 250; *Mélang. de Généal.*, p. 86.)

MUSAERT OU MUUSAERT.

Une famille de ce nom, à Lille, porte pour armes : *d'azur à trois coquilles d'or* (Fig. 1510).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 250; *Vrai Suppl.*, p. 133; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 100; *Mélang. de Généal.*, p. 86.)

MUYTINCKX.

Nicolas Muytinckx, échevin d'Anvers en 1690, 1692 et 1693, fut anobli par lettres du 28 avril 1694. Il portait pour armes : *d'or à l'ours naissant sur pied de sable, accolé de gueules, bordé et bouclé d'or* (Fig. 1511).

(*Nob.*, p. 586.)

MYNGHEER.

Jean Myngheer, keurheer d'Yper-Ambacht, épousa Anne HUUGES, et en eut :
André Myngheer, qui de sa femme N... eut Jean qui suit.

Jean Myngheer, échevin d'Ostende et commissaire à l'armée devant la même ville. Il épousa à Dixmude Isabeau HURKENS, fille de Henri, écuyer, et de Madeleine COENE VAN EYNDHOVEN, en Brabant. De cette alliance vint :

Marguerite Myngheer, laquelle fut mariée à Adrien DE VILLEGAS, qu'elle rendit père de :

Adrien DE VILLEGAS, qui épousa Pétronille-Françoise VAN DE VELDE, fille de messire Jean et de Pétronille LANTSCHOT. — De ce mariage naquit :

Frédéric-Antoine DE VILLEGAS, mort à Bruges le 26 décembre 1757, sans enfants de Françoise-Antoinette MAROUX, son épouse.

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 46.)

NACHTEGAEL.

Pierre-Louis-Joseph Nachtegael, avocat au conseil de Brabant, conseiller du même conseil, fut anobli par lettres du 16 décembre 1723. Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 de sable à la fasce d'argent, accompagnée de 3 merlettes du même; aux 2 et 3 de sinople à deux faucilles d'argent, emmanchées d'or, affrontées et posées en chevron, accompagnées de quatre étoiles à 6 rais aussi d'or, 2 en chef, 1 en cœur et 1 en pointe* (Fig. 1512).

(*Nob.*, p. 699).

NACKENS.

Paul Nackens, à Anvers, fut anobli et créé chevalier héréditaire, et obtint décoration d'armes par lettres du 2 juillet 1768. Il portait : *d'argent à 3 trèfles de sinople; au chef cousu du même, chargé d'un lion léopardé de gueules* (Fig. 1513).

(*État armorial*, p. 30.)

DE NAMUR.

Jean, III^e du nom, comte de Namur, fils de Guillaume comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, et de Catherine DE SAVOYE, mourut (selon des Mémoires qui se trouvaient en 1757 chez M. le comte de Limminghe, à Louvain) sans enfants légitimes en 1429; mais il eut deux bâtards, sans qu'on sache le nom de leur mère, lesquels il apanagea des seigneuries de Duy et Triviers. Quelques auteurs lui donnent encore un troisième bâtard, nommé Désiré de Namur.

(Voyez Vredius, *Probat. geneal. Fland.*, tab. XII, p. 64, et J. B. Grammaye, *Hist. Namur*, pp. 32 et 60.)

Jean-Baptiste de Marne, de la compagnie de Jésus, est d'un autre sentiment dans son *Histoire du Comté de Namur*, imprimé à Bruxelles, chez J. Van den Berghen, en 1754, où se trouve page 453 ce qui suit :

Jean, III^e du nom (comte de Namur et seigneur de Bethune), le dernier de cette illustre et puissante maison, laissa de Cécile DE SAVOYE, sa parente, un fils naturel, nommé Philippe, seigneur de Duy, qui donna commencement à une maison qui s'est maintenue avec éclat dans le comté de Namur, et qui y subsiste encore aujourd'hui, partagée en deux branches du nom de Namur, ayant pour chefs le vicomte d'Elzée et le baron de Joncqueret.

J'ai lu, dit l'auteur, dans un manuscrit de bonne main, que l'opiniâtreté de l'évêque de Liège fut la seule cause qui enleva à Philippe tout ce qu'il aurait pu recueillir d'honneurs et d'avantages par une naissance légitime. — Le comte Jean était bien décidé à rendre à sa parente, en l'épousant, l'honneur qu'il lui avait ôté; mais jamais l'évêque ne voulut accorder la dispense que demandait la proximité du sang qui était entre le comte et cette dame. — Elle mourut en couches, avant qu'on eut pu obtenir cette dispense du pape.

Les deux fils naturels mentionnés dans les susdits mémoires de M. le comte de Limminghe, étaient Philippe qui suit, et Jean qu'on rapportera après la postérité de Philippe.

Philippe bâtard de Namur, chevalier, seigneur de Duy ou d'Huys, conseiller et maître-d'hôtel du comte de Namur, son père (il porta *d'azur semé de trèfles d'or, au canton de Namur*), épousa Marie DE DONGELBERGHE, dite DE LONGCHAMPS, fille de Jean, chevalier, seigneur de Longchamps, et de Jolente DE JUPPLEU, dame de Nouvelle, et en eut :

Philippe de Namur, seigneur d'Huys (on trouve qu'il *chargea le lion de ses armes d'une bande vivrée de gueules*), qui épousa Barbe, aliis Marie DE WITTHEM, fille de Jean, baron de Boutersem, et de Catherine D'OIRDINGHE, dame de Huldemberghe. — Leurs enfants furent :

1^o Henri, qui suit.

2^o Jeanne de Namur.

3^o Béatrix de Namur.

4^o Anne de Namur, mariée à Henri T'SERCLAES, markgrave d'Anvers.

5^o Une fille, abbesse de Munsterbilsen.

Et 6^o Marguerite de Namur, prévôte du chapitre.

Henri de Namur, seigneur de Duys, épousa N.... DE HOLLIGNE (de Hollogne), dame de Flostoy, et en eut :

1^o Philippe, qui suit.

2^o Adrien de Namur, mariée à Jeanne DE CUSTINES.

3^o Henri de Namur.

4^o Jean de Namur, seigneur de Flostoy, époux de Marie SCHROOTS, fille d'Arnould et d'Anne VAN BRECHT. Dont :

A. Anne de Namur, chanoinesse d'Andennes.

Et B. Jean de Namur, seigneur de Flostoy, qui par son épouse Jeanne DE ROYERS fut père de :

a. Robert de Namur, seigneur de Bonneville, marié à Jacqueline DE MONTJOIE et mort sans hoirs.

Et *b.* Agnès de Namur, alliée à Philippé-Jean DE MAILLIEN.

Philippe de Namur, seigneur de Duy et de Flostoy, épousa Catherine DE ROUGRAVE D'ALTENBOURG, fille d'Engelbert, seigneur de Hermale, et d'Isabeau DE MO-MALE, et en eut :

1° Philippe, qui suit.

2° Jean de Namur.

Et 3° Jeanne de Namur.

Philippe de Namur, seigneur de Huy ou Duy, épousa Jeanne DE CREHEM, fille de Gérard, seigneur de Hoiet, et de Jeanne DE LA LOYE, dame de Waley, et en eut :

1° Claude, qui suit.

Et 2° Catherine de Namur, épouse de René DE NASSAU.

Claude de Namur, seigneur de Duy, Flostoy, épousa Jeanne DE BERLO, dame de Bersée, fille de Gilles, seigneur de Brus, Bersée, et de Catherine DE HUN, dame de Jouriet. — De cette alliance naquirent :

1° Philippe, qui suit.

2° Jean de Namur, seigneur de Bersée, lequel épousa Philippine DE LANDAS, fille de Robert, seigneur de Landas, et de Catherine DES PRETZ, dite QUIÉVRAIN, dont postérité.

3° Marguerite de Namur, chanoinesse de Nivelles, laquelle fut mariée à Thomas....

4° Catherine de Namur, dame de Monfrin, épouse de Nicolas DE WAHA, seigneur de Boyonville.

5° Gilles de Namur, jésuite.

6° Anne de Namur, chanoinesse à Andennes.

7° Antoinette-Aldegonde de Namur, chanoinesse à Maubeuge.

Et 8° Claude de Namur, chevalier de Malte en 1610.

Philippe de Namur, seigneur de Duy, Flostoy, épousa Marie-Jeanne D'ARGENTEAU, fille de Claude, seigneur d'Ochain, et de Geneviève, aliis Anne, DE GROESBEECK, et en eut :

Claude-Philippé de Namur, chevalier, seigneur de Duy, Flostoy, allié : 1° à Anne-Charlotte DE MÉRODE, fille de Jean, chevalier, seigneur de Jehay, Goetsenhove, etc.; et 2° à Florence VAN DEN BERGHE-D'UYTERLIMMINGHE. — Du 1^{er} lit naquirent :

1° Françoise-Ferdinande de Namur, 1681, chanoinesse à Maubeuge.

2° Robertine-Begghe de Namur, chanoinesse d'Andennes, épouse d'Antoine-Jacques QUARRÉ, seigneur de la Haye, Schaetbrouck.

Et 3° Philippine-Louise de Namur, alliée à Jean D'AWANS-DE LONCHIN, seign^r de Flémale.

Postérité de Jean, bâtard de Jean, III^e du nom, comte de Namur, mentionné ci-dessus.

Jean, bâtard de Namur, chevalier, seigneur de Triviers, épousa, en 1449, Marguerite DE BARBENÇON, et en eut :

1° Antoine, qui suit.

2° Marguerite de Namur, chanoinesse à Denain.

3° Françoise de Namur, chanoinesse à Denain.

Et 4° Marie de Namur, épouse de Jean DE MARBAIS.

Antoine de Namur, seigneur de Trivières, épousa Jeanne D'ITTRE, dame d'Eppeghem, fille d'Engelbert et de Marguerite VAN OPHEM. De cette alliance sortirent :

1° Philippe, qui suit.

Et 2° Catherine de Namur, chanoinesse à Denain, morte le 20 avril 1616.

Philippe de Namur, seigneur de Trivières, épousa Jacqueline DE LIEDEKERCKE, dame de Waeyembroeck, fille de Jean, seigneur du dit lieu, et de Jeanne DE LA DOUVE. Leurs enfants furent :

1° Philippe, qui suit.

2° Marie de Namur, alliée à Charles DE LA HAMAIDE, chevalier, seigneur de Cheren.

3° Isabeau de Namur, épouse de Louis DE LA PORTE, dit D'ESPIERRES, seigneur de Vertaing et de Moerslede, qui mourut en 1578.

Et 4° Anne de Namur, abbesse de Nivelles le 2 janvier 1601.

Philippe de Namur, seigneur de Trivières, épousa, en 1602, en premières noces, Jeanne, fille bâtarde de Philippe DE CROY, duc d'Arschot, et d'Antoinette VAN DER GRACHT, morte sans enfants; et, en secondes noces, Marguerite, fille héritière du seigneur DE FACUWEZ.

La famille DE NAMUR porte pour armes : *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1514).

(Fragm. général., t. 1, p. 195.)

DE NASSAU.

René de Nassau-Châlons, prince d'Orange, donna, en 1540, la seigneurie de Conroy-le-Château, en Brabant, avec celle de Frasnes, à son frère naturel Alexis de Nassau, ex-matru Barbe DE ROOSENBAACH, chevalier, élevé page d'honneur de l'empereur Charles V, allié, en 1541, à Wilhelmine DE BRONCKHORST, fille d'André, chevalier, seigneur de Schoote. — De cette alliance vint :

René de Nassau, seigneur de Conroy, Frasne et Chenemont, qui épousa, en 1575, Catherine DE NAMUR, de laquelle il eut, entr'autres :

Alexis de Nassau, II^e du nom, seigneur de Conroy, Frasnes et Chenemont, allié à Adrienne DE SAVARY, baronne de Warcoing. De ce mariage vint :

Maximilien de Nassau, baron de Warcoing, seigneur de Conroy, Frasnes, etc., dont la femme, Marie-Catherine-Florence DE HARCHIES-DE VILLE, dite d'ESTREPY, le rendit père de :

1° Joseph-Ignace, qui suit.

2° Charles-Joseph de Nassau-de Conroy, capitaine aux gardes wallonnes en Espagne.

3° Marie-Adrienne de Nassau, chanoinesse d'Andennes.

4° Marie-Brigitte de Nassau-de Conroy, aussi chanoinesse d'Andennes.

5° Marie-Isabelle de Nassau-Warcoing, chanoinesse de Mons.

6° Marie-Thérèse de Nassau-de Marchenelles, chanoinesse d'Andennes.

Et 7° Constance-Josèphe de Nassau-Sweveghem, chanoinesse de Mons.

Joseph-Ignace-Florent-Louis de Nassau, baron de Warcoing, obtint en sa faveur érection de la seigneurie de Conroy en comté, par lettres du roi Charles II du 3 février 1693. Il épousa Marie-Anne-Adrienne DE GHISTELLES-S^t-FLORIS, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 14 septembre 1729. De cette alliance vint :

Guillaume-Adrien-Joseph de Nassau, comte de Conroy et de Sweveghem, baron de Warcoing et de Petit-Rœux, membre de l'état noble de Brabant, chambellan actuel de LL. MM. I. et R. et receveur-général des états de Brabant au quartier de Louvain. Il épousa Pétronille-Françoise VAN DER LINDEN-D'HOOGHVORST. Leurs enfants furent :

1^o Guillaume-François-Joseph de Nassau, né le 30 mars 1737, au service de l'impératrice-reine.

2^o Alexandre-Constantin-Joseph de Nassau, né le 5 mai 1638, coadjuteur d'un tréfonciat de Liège et de l'archidiaconat de Famenne dans la même église.

3^o Arnould-Alexandre-Ghislain-Joseph de Nassau, né le 5 juin 1739.

4^o Charles-Florent de Nassau, né le 7 octobre 1748.

5^o Marie-Anne-Léontine-Appoline de Nassau, née le 9 février 1742, chanoinesse de Moustier.

6^o Marie-Isabelle de Nassau-de Conroy, née le 15 novembre 1744, chanoinesse de Moustier.

7^o Marie-Thérèse-Charlotte de Nassau de Frasne, née le 16 décembre 1745, chanoinesse d'Andenne.

8^o Constance-Josèphe de Nassau, née le 25 juin 1747.

Et 9^o Marie de Nassau, née en 1755.

Guillaume I, prince d'Orange, comte de Nassau, Catzenellebogen, Vianden et Dietz, stadhouder, capitaine et amiral-général des Provinces-Unies, épousa : 1^o, par contrat du 2 mars 1551, Anne D'EGMONT, comtesse de Buren et de Leerdam, dame d'Ysselstein, S^t-Maertensdyck, Jaersvelt, Lannoy et autres terres, née en 1533, morte le 24 mars 1558, à 25 ans (Voyez ci-devant à l'article D'EGMONT, page 715). Il épousa : 2^o Anne DE SAXE, 3^o Charlotte DE BOURBON-MONTPENSIER, et 4^o Louise DE COLIGNY. — Le marquisat de la Vere ayant été vendu par décret en 1567, fut acquis par Philippe II, roi d'Espagne, et passa ensuite, en 1581, par acquisition à Guillaume I de Nassau, dont la postérité masculine posséda ce marquisat jusqu'en 1702. Le prince Guillaume I de Nassau fut assassiné à Delft le 10 juillet 1584. — Il avait eu de son premier mariage les deux enfants qui suivent :

1^o Philippe-Guillaume, qui suit.

Et 2^o Marie de Nassau, morte en 1616, ayant été mariée, le 17 février 1595, à Philippe comte DE HOHENLOHE, seigneur de Langenberg, baron de Liesvelt, et l'un des plus braves généraux de son temps, mort à Ysselstein le 5 mars 1606, sans enfants.

Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, comte de Nassau, Catzenellebogen, Vianden, Dietz, Buren et Leerdam, baron de Grimberghe, Breda, Diest et autres

terres, chevalier de la Toison d'or, naquit le 19 décembre 1554. Il était entre les mains des Espagnols lorsque son père mourut, et n'en revint que longtemps après. Il avait épousé, le 24 novembre 1606, Eléonore DE BOURBON, fille de Henri DE BOURBON, 1^{er} du nom, prince de Condé, et de sa seconde femme Charlotte-Catherine DE LA TRÉMOUILLE. Cette princesse mourut au château de Muret le 20 janvier 1619. Le prince d'Orange était déjà mort sans postérité le 21 février 1618, et avait nommé son frère Maurice son héritier universel.

Maurice, prince d'Orange, comte de Nassau, Catzenellebogen, Vianden, Diest, Meurs, etc., marquis de Vere et Flessingue, seigneur banneret de Polanen, Lecke, Grave, Doesburg, etc., gouverneur, stadhouder et capitaine-général de Gueldres, Hollande, Zélande, West-Frise, Zutphen, Utrecht, Over-Yssel, etc., amiral de la mer, chevalier de l'ordre de la Jarretièrre, mourut le 13 avril 1625. Il avait eu de Guillemine VAN MECHELEN, dame d'honneur de la princesse d'Orange, fille de Corneille VAN MECHELEN et de Barbe DE NASSAU, les deux fils qui suivent :

1^o Louis, rapporté ci-après.

Et 2^o Guillaume de Nassau, bâtard, seigneur de Leck, vice-amiral de Hollande, mort au siège de Groll en 1627.

Louis bâtard de Nassau, seigneur de Beverwaert, Odyck, etc., gouverneur de Bois-le-Duc, mourut le 30 février 1665, ayant épousé Elisabeth comtesse DE HORN ou VAN HORN, de laquelle il eut :

Guillaume de Nassau, seigneur d'Odyck, de Cortgene, etc., premier noble de Zélande et député ordinaire à l'assemblée de leurs hautes puissances les États-Généraux à la Haye, mort âgé de 72 ans, le 22 septembre 1702. Il avait épousé Isabelle VAN DER NISSE, fille de Corneille, décédée le 12 décembre 1698, dont vint :

Corneille de Nassau, seigneur de Cortgene.

Guillaume III de Nassau, prince d'Orange et roi de la Grande-Bretagne, dernier membre de la postérité masculine de Guillaume I de Nassau, prince d'Orange, n'eut point d'enfants de son mariage avec Marie STUART. Il fit son testament le 18 octobre 1695, et institua pour son héritier universel son cousin Jean-Guillaume-Friso prince DE NASSAU-DIETZ, stadhouder héréditaire de Frise, fils de Henri-Casimir prince DE NASSAU-DIETZ, stadhouder héréditaire de Frise, et de Henriette-Amélie D'ANHALT-DESSAU, et petit-fils de Guillaume-Frédéric prince DE NASSAU-DIETZ, stadhouder héréditaire de Frise, et d'Albertine-Agnès DE NASSAU-ORANGE.

Le dit Jean-Guillaume-Friso prince de Nassau-Dietz et d'Orange, se noya, le 14 juillet 1711, au passage de Moerdyck, lorsqu'il vint à la Haye ajuster avec Frédéric I, roi de Prusse, les différends qu'ils avaient pour la succession du roi Guillaume. Il avait épousé, le 26 avril 1709, Marie-Louise DE HESSEL-CASSEL, fille de Charles, landgrave de Hessel-Cassel, et de Marie-Amélie DE COURLANDE. — De cette alliance naquirent :

1^o Guillaume-Charles-Henri-Friso, qui suit.

Et 2^o Anne-Charlotte-Louise-Amélie de Nassau, née le 13 octobre 1710, mariée, le 3 juillet 1727, à Frédéric prince héréditaire DE BADE-DOURLACH, mort le 26 mars 1732, à 29 ans.

Guillaume-Charles-Henri-Friso prince d'Orange et de Nassau, comte de Catzenellebogen, Vianden, Dietz, Spiegelberg, Buren et Leerdam, marquis de la Vere, etc., stadhouder héréditaire de Frise, stadhouder de Gueldres et de Groningue, né posthume le 1 septembre 1711, créé chevalier de l'ordre de la Jarretière le 25 juillet 1733. Il fut élu stadhouder des Provinces-Unies à la Vere le 25 avril 1747, installé le 13 mai suivant à l'assemblée des États-Généraux à la Haye, et cette dignité fut rendue héréditaire, en 1747 et 1748, à tous ses descendants mâles et femelles, à charge pour celles-ci de ne pouvoir être mariées que du consentement de Leurs Hautes puissances. Ce prince fut aussi déclaré directeur et gouverneur-général des deux compagnies des Indes, et mourut le 22 octobre 1751. — Il avait été marié, le 25 mars 1734, avec Anne princesse royale de la GRANDE-BRETAGNE, née à Hanovre, le 2 novembre 1709, fille aînée de Georges II, roi de la GRANDE-BRETAGNE, électeur de Hanovre, et de Wilhelmine-Dorothée-Caroline DE BRANDEBOURG-ANSPACH. — Elle fut déclarée gouvernante pour le temps de la minorité du prince son fils le 29 octobre 1751, et mourut le 12 janvier 1759. — Dudit mariage vinrent :

1^o Guillaume, qui suit.

Et 2^o Wilhelmine-Caroline de Nassau, née le 28 février 1743, mariée, le 5 mars 1760, à Charles-Chrétien prince DE NASSAU-WEILBURG, né le 11 janvier 1735, général de l'infanterie des Provinces-Unies, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, gouverneur de Berg-op-Zoom, général-major des troupes du cercle du Haut-Rhin, et colonel d'un régiment d'infanterie; fils de Charles-Auguste prince DE NASSAU-WEILBURG et d'Auguste-Frédéric-Wilhelmine DE NASSAU-IDSTEIN. — Leurs enfants furent :

A. George-Guillaume-Belgique, né le 18 décembre 1760, mort le 27 mai 1762.

B. Guillaume-Louis-Charles, né le 12 décembre 1761.

C. Frédéric-Guillaume, né le 25 octobre 1768.

D. Auguste-Marie, née le 6 Février 1764.

E. Wilhelmine-Louise, née le 28 septembre 1765.

Et F. Caroline-Louise-Frédérique, née le 14 février 1770.

Guillaume, prince d'Orange et de Nassau, comte de Catzenellebogen, Vianden, Dietz, Spiegelberg, Buren et Leerdam, marquis de la Vere et Flessingue, baron de Breda, Beilstein, de la ville de Grave et du pays de Cuyck, d'Ysselstein, de Cranendonck, d'Eindhoven et de Liesvelt, seigneur de Bredervoort, Geertruydenberg, Willemstad, Klundert, Saint-Maertensdyck, Sevenbergen, Steenbergen, Haut et Bas Swaluwe, Naeltwyk, Herstal, Arlay, Noseroy, S^t-Vith, Butgenbach, Daesburg et Warneton, libre seigneur de l'île d'Ameland, vicomte héréditaire d'Anvers et de Besançon, maréchal héréditaire de Hollande, stadhouder héréditaire, capitaine et amiral-général des Provinces-Unies, né le 8 mars 1748, baptisé le 11 avril suivant. Il fut déclaré premier noble de la province de Zélande le

8 novembre 1751, fut confirmé dans l'hérédité de la dignité de stadhouder des Provinces-Unies le 20 du même mois, nommé chevalier de l'ordre de la Jarretière le 30 mars 1752, et reçu à la Haye en mars 1754. Il épousa, le 4 octobre 1767, Frédéricque-Sophie-Wilhelmine princesse royale DE PRUSSE, née le 7 août 1751, fille unique d'Auguste-Guillaume prince royal DE PRUSSE et de Louise-Amélie, fille de Ferdinand-Albert duc DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL. — De ce mariage vinrent :

1^o Guillaume-Frédéric, né le 24 août 1772.

Et 2^o Frédéricque-Louise-Guillelmine, née le 28 novembre 1770.

Les armes DE NASSAU-CONROY sont : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, semé de billettes d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules, qui est DE NASSAU; aux 2 et 3 de gueules à la fasce d'argent, qui est VIANDEN* (Fig. 1515).

Les armes DE NASSAU, princes d'Orange, sont : *écartelé, au 1 d'azur, semé de billettes d'or, au lion du même, lampassé de gueules, brochant sur le tout, qui est DE NASSAU; au 2 d'or, au léopard lionné de gueules, armé et couronné d'azur, qui est DE CATZENELLEBOGEN; au 3 de gueules à la fasce d'argent, qui est DE VIANDEN; au 4 de gueules, à deux lions-léopardés d'or, armés et lampassés d'azur, l'un sur l'autre, qui est DE DIETZ; — sur le tout écartelé; aux 1 et 4 de gueules à la bande d'or, qui est DE CHALONS; aux 2 et 3 d'or, au cor-de-chasse d'azur, virolé et lié de gueules, qui est D'ORANGE; et sur le tout du tout un écusson chargé de cinq points d'or, équipoles à quatre d'azur, qui est DE GENÈVE. L'écu entouré de l'ordre de la Jarretière, et timbré d'une couronne rehaussée de fleurons et de huit demi-diadèmes aboutissants à un globe croisetté d'or* (Fig. 1516).

(*Nob.*, p. 575; *Suppl. au Nob.*, pp. 78 et 272; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 181; *Fragm. géneal.*, t. III, p. 120.)

VAN DER NATH.

Thierry van der Nath, seigneur de Ballaer, Sainte-Marie-Wavre, Putte, Schrieck et Grootloo, fut créé comte du S^t-Empire, conjointement avec ses frères Gérard van der Nath, seigneur de Seneffe, et Léonard van der Nath, seigneur de Pethem, par diplôme de l'empereur Ferdinand III, donné à Vienne le 20 novembre 1655. — Ces trois frères ont eu postérité.

Thierry comte van der Nath, l'aîné, fut colonel de deux régiments de cavalerie et d'infanterie pour le service de l'empereur, et mourut le 11 novembre 1693. Il avait épousé Marie-Constance INVREÁ, dame de Relegghem et Wolput, morte le 21 mars 1680, fille de Nivio-Maria INVREÁ, seigneur de Relegghem, et d'Anne-Marie HELMAN. — De ce mariage vint :

Gérard-Constantin comte van der Nath, seigneur de Seneffe, chambellan de l'empereur, mort en 1738, à 80 ans, ayant été allié à Marie-Thérèse née comtesse DE BERTHOLD, dame de l'ordre de la croix étoilée, de laquelle il eut :

Gotthard-Joseph-Casimir comte van der Nath, baron de Cortessem, Dessener et Wintershoven, seigneur de Seneffe, Relegghem et Wolput, conseiller du conseil impérial aulique, chambellan de l'empereur Charles VI, puis de la reine de Hongrie, né à Vienne, en Autriche, le 4 mars 1696, mort à Malines le 17 janvier 1742,

et y enterré dans l'église de Notre-Dame. — Il avait été marié à Marie-Thérèse née comtesse DE CZICZY, dame de l'ordre de la croix étoilée, dont il a eu :

- 1° Henri comte van der Nath.
- 2° François comte van der Nath.
- 3° Gérard comte van der Nath.
- 4° Frédéric-Henri-Othon-Eugène-Charles-Guislain-Boniface-Ignace comte van der Nath, né posthume à Malines le 14 septembre 1742.
- 5° Joséphine van der Nath, morte jeune.
- 6° et 7° Deux filles.

Gérard comte van der Nath, frère puîné de Thierry, passa des Pays-Bas en Saxe, où il fut feld-maréchal, conseiller intime de guerre, chambellan et grand-fauconnier de l'électeur Jean-George III. Il eut, de son mariage avec Catherine VON AHLEFELD, divers enfants, entr'autres les trois qui suivent :

- 1° Jean-George, rapporté ci-après.
 - 2° Gérard, dont l'article suivra après la postérité de son frère Jean-George.
 - Et 3° Madeleine-Sibille van der Nath, mariée à Detvelus comte DE REVENTLOW.
- Jean-George comte van der Nath, grand-maître de la cour du duc de Holstein-Gottorp, épousa Dorothee VON BLUMEN, qui fut mère de :

- 1° Gérard, qui suit.
- 2° Jean-George comte van der Nath, né en 1700.
- Et 3° Auguste comte van der Nath, né en 1703.

Gérard comte van der Nath, né en 1696, land-rath du duc de Holstein-Gottorp, épousa Dorothee VON BUCHWALD, veuve du colonel DE GROOTHUYSEN, de laquelle sont sortis :

- 1° Jean-George comte van der Nath, né le 11 octobre 1717, vivant en 1740.
- 2° Charles-Frédéric comte van der Nath, né le 22 décembre 1720, mort en 1721.
- 3° Jeanne-Chrétienne van der Nath, née le 8 septembre 1711.
- 4° Dorothee-Elisabeth van der Nath, née le 18 juillet 1713.
- 5° Louise-Charlotte van der Nath, née le 8 juillet 1723.
- Et 6° Marie-Elisabeth-Sophie van der Nath, née le 26 novembre 1724.

Gérard van der Nath (second fils de Gérard et de Catherine VON AHLEFELD), fut lieutenant-général et conseiller intime du duc de Holstein-Gottorp, et épousa : 1° Chrétienne-Dorothee VAN RANTZOW, veuve de Daniel-Thierry VON BUCHWALD et fille de Jérôme VAN RANTZOW; 2°, en 1722, Louise-Charlotte, fille d'Antoine comte D'ALTENBURG et veuve de Christophe BIELKE, née le 3 février 1664 et morte le 12 mai 1730. — Du 1^{er} lit naquit :

Gérard comte van der Nath, né en 1701, ambassadeur du duc de Holstein, en Espagne, en 1727, marié, le 22 janvier 1728, avec Sophie-Louise-Charlotte comtesse DE BASSEWITZ, née le 8 mars 1709. On ignore s'il en a eu postérité.

Léonard comte van der Nath (frère cadet de Thierry et de Gérard, mentionnés

au commencement de cet article), épousa Liduine SASBOUT, fille unique de Jacques et de Jacqueline PROOST. — Leurs enfants furent :

1° Jacques-Louis, qui suit.

Et 2° Jean comte van der Nath, qui épousa Marie VAN DER NATH, sa parente, dont il eut :

A. Charles comte van der Nath, major au service de l'empereur, tué dans un combat contre les Turcs en 1697.

Et B. Marie van der Nath.

Jacques-Louis comte van der Nath, seigneur de Schagen et d'Engen, chambellan de l'électeur de Bavière, épousa Marie-Hubertine VAN DE VELDE. — Leurs enfants furent :

1° Léonard comte van der Nath, seigneur de Schagen, dont nous ne connaissons pas la postérité.

2° Liduine-Marie-Agnès van den Nath, abbesse de Roosendaël, près de Malines, dès l'an 1725, morte en 1742.

3° Catherine van der Nath, dont nous ignorons l'alliance.

Et 4° Isabelle van der Nath, abbesse de Nazareth, près de Lierre, morte, le 20 novembre 1767, à 78 ans.

La famille VAN DER NATH porte pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperons du même; aux 2 et 3 émanché d'or et de gueules de dix pièces; sur le tout de l'Empire qui est d'or à l'aigle éployée de sable; l'écu sommé d'une couronne à cinq fleurons d'or, enrichie de pierreries et entresemée de perles. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1517).

(*Nob.*, p. 340; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1650-1661, p. 184; *Vrai Suppl.*, p. 160; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 124; *Mélang. de Généal.*, p. 104.)

N A T T I E R.

Jean Nattier fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1664.

(*Nob.*, p. 437.)

D E N A V E S.

Mathias de Naves, seigneur de Constantin, lez-Tournai, épousa Isabeau LE LOUCHIER, de laquelle il eut :

1° Jean-Michel de Naves, anobli avec son frère François par lettres du roi Philippe IV du 15 janvier 1647, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

Et 2° François de Naves.

Armes : *d'azur à une fasce ondée d'argent* (Fig. 1518).

(*Nob.*, p. 289; *Vrai Suppl.*, p. 143; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 107; *Mélanges de Généal.*, p. 94.)

N A V I G H E E R.

François-Joseph Navigheer, natif d'Ypres, fut anobli par diplôme de l'empereur

Charles VI du 30 décembre 1723, enregistré dans la matricule de l'empire. — Par autres lettres du 3 mars 1736, il obtint confirmation de noblesse avec rétroaction à la dite date du 30 décembre 1723. — Il portait pour armes : *losangé d'or et de sable; au chef d'azur chargé d'un léopard d'or* (Fig. 1519). Selon d'autres, le chef est d'azur.

(*Nob.*, pp. 700 et 773; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 222).

N A Y E.

Huttin Naye, premier échevin de la ville de Béthune, fut anobli par lettres de l'empereur Charles V du mois d'octobre 1531, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 33.)

DE NEBRA.

Joachim-Frédéric de Nebra épousa Isabelle BOULLAY, et en eut :

Henri-Frédéric de Nebra, qui épousa Marguerite D'ARTORF, fille de Berton, laquelle portait pour armes : *d'or à un sanglier sur une terrasse de sinople* (Fig. 1520). De ce mariage vinrent :

1° Hercule de Nebra, chevalier, seign^r de Plachy, qui épousa, le 3 nov. 1615, Marie-Françoise DE MAULDE, fille de George, chevalier, seigneur de Maulroy, et de Jossine DE COURTEVILLE, dame de Buissière.

Et 2° Henri, qui suit.

Henri de Nebra, seigneur de Plancy ou Plachy, épousa Philippotte DE CROIX, dite DE BOURGOIGNON, dont les armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la croix ancrée de sable; aux 2 et 3 d'or à trois fasces de sable* (Fig. 1521). — Cette dame était fille de Gilles DE CROIX, dit DE BOURGOIGNON, et d'Antoinette FISQUE, qui portait : *de sable à la gerbe d'or, au chef d'argent* (Fig. 1522). Leurs enfants furent :

1° Alexandre de Nebra, seigneur de Plachy, époux d'Anne D'ASSIGNIES, dame de Lambre, lez-Douai.

2° Jossine de Nebra, alliée à Jean DE HAVRECH, seigneur de Prelle.

3° Gérard de Nebra, licencié ès-lois, chanoine de S^t-Bavon, à Gand, mort le 20 décembre 1625, et enterré dans ladite église, avec quatre quartiers.

Et 4° Françoise de Nebra, épouse de Jean-Baptiste DE RODOAN, seigneur de Biese, Bottele, etc. — Leur fils Gérard DE RODOAN, page, ensuite gentilhomme de la bouche de l'empereur Ferdinand II.

DE NEBRA porte : *d'azur à l'échelle de cinq échelons d'or.*

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 82)

NEEFF. — Voyez **DE NEUF.**

DE NELLE.

Julien de Nelle, dit Behors, vivant en 1476, paraissant descendre d'un Lionel de Nelle, bâtard d'un prévôt de l'abbaye d'Anchin. Il épousa, en premières noces,

Marguerite LE MERCHIER, et, en secondes noces, le 3 mai 1495, Marie d'ANTREHIN.

— Du 1^{er} lit naquirent :

1^o Philippe, qui suit.

Et 2^o Julien de Nelle.

Philippe de Nelle, mayeur de Saint-Venant, épousa Marguerite d'OSTREL, dont il eut :

1^o George, qui suit.

2^o Casine de Nelle.

Et 3^o Antoinette de Nelle.

George de Nelle épousa Marie DE LE BECQ, et en eut :

Jean de Nelle, allié, en premières noces, à Jeanne MANCRY, et, en secondes noces, à Anne DE FRETIN. Du premier lit vint :

George de Nelle, lequel obtint sentence de noblesse, et épousa Marguerite PALINS.

On trouve une Anne DE MOUCHERON, veuve de Jean de Nelle, écuyer, seigneur de la Coulture, qui demeurait à St-Venant en 1662; — un Jean de Nelle, demeurant à St-Venant en 1592, selon titre du bailliage d'Aire; — et un Jean de Nelle, bailli de St-Venant en 1589, bailli et greffier en 1592, selon le même titre.

Armes : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois oiseaux du même, les deux du chef affrontés* (Fig. 1523).

(*Fragm. général.*, t. II, p. 61, d'après une sentence de l'élection d'Artois.)

NENY.

Philippe-Gosuin Neny, conseiller au conseil privé, fut créé comte le 26 octobre 1769. Il portait pour armes : *de gueules au chevron d'or, chargé de deux quintefeuilles de, tigées de, et accompagné de trois mains dextres, apaumées au naturel; au chef cousu d'azur, chargé des deux lettres M T d'or* (Fig. 1524).

(*État armor.*, p. 50.)

DE NESLE. — Voyez **DE SOISSONS.**

NETTINE.

Barbe-Louise-Josèphe STOPY, veuve de Matthias Nettine, en son vivant trésorier de la cour de Bruxelles et receveur des subsides, fut anoblie avec rétroaction de noblesse en la personne de son mari, avec tenants et une couronne sur le heaume.

André Nettine fut élevé à la dignité de vicomte pour lui, ses hoirs et successeurs, par lettres du 28 septembre 1762.

La famille NETTINE porte pour armes : *coupé, d'azur et d'argent, à une sirène d'or, brochant sur le tout, tenant une balance d'argent en la main dextre* (Fig. 1525).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, pp. 295 et 306; *État arm.*, p. 51.)

DE NEUF, NEUFF OU NEEFF.

I. Simon de Neuff épousa, de laquelle il eut :

II. Simon de Neuff ou Neeff, mort le 1 mars 1621, âgé de 83 ans, ayant épousé Claire DEL VAEL, fille de Jacques, laquelle mourut en 1618, et git avec son époux dans l'église de Notre-Dame, à Anvers, vis-à-vis la chaire de vérité, avec l'épitaphe suivante :

*Hier leet begraven den eersamen
SIMON DE NEUF, een man oudt 83 iaeren,
sterf 1 meert A^o 1621, en joncvr. CLARA
DEL VAEL, f^u dheer Jacobs, van Oudenaerde,
in Vlaenderen, sijn huysvrou, sterf 1618 (1).*

Leurs enfants furent :

1^o Simon, qui suit.

Et 2^o Marie de Neuff, alliée à Balthazar MORETUS, fils de Balthazar et d'Anne Goos.

III. Simon de Neuf, licencié ès-lois, conseiller et auditeur du château d'Anvers, épousa Jacqueline-Martine D'EVERSDYCK, dame de Hooghelande, fille de Marcel, seigneur de Hooghelande, échevin de la ville d'Anvers, et de Marie-Marguerite CROMSTYN. — Il fut anobli le 20 mars 1693, avec concession des armes de sa femme, étant la dernière de sa famille. Ces armes sont : *d'or à trois hures de sanglier au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un sanglier naissant au naturel* (Fig. 1526). — Dudit mariage vinrent :

1^o Simon-Balthazar, qui suit.

2^o Thérèse de Neuff, alliée à Corneille VAN DEN BRANDEN, seigneur de Recht, chevalier.

3^o N..... de Neuff, lequel mourut sans alliance le 21 août 1714.

Et 4^o N..... de Neuff, morte le 12 octobre 1698, épouse de Balthazar VAN DER HEYDEN, échevin d'Anvers, fils de Balthazar et d'Isabelle VAN EVERSDYCK.

IV. Simon-Balthazar de Neuff, seigneur de Hooghelande, fut plusieurs fois échevin de la ville d'Anvers. Il épousa Caroline LE CAT, fille de Jean, laquelle mourut le 12 mars 1720. — Il se fit prêtre la même année, et devint chanoine et doyen de la cathédrale de ladite ville. — Il procréa de ce mariage :

1^o Simon-Charles, qui suit.

2^o Ange-Segere-Ignace de Neuff, seigneur de Borcht, lequel épousa Hélène-Thérèse VAN COLÉN, morte le 9 août 1765, fille de Louis, seigneur de

(1) Ici est enterré le vénérable Simon de Neuf, homme âgé de 83 ans, mort le 1 mars 1621, et demoiselle Claire DEL VAEL, fille du sieur Jacques, d'Audenarde, en Flandre, son épouse, morte en 1618.

Broechem, et d'Hélène-Claire LUNDEN, par laquelle il fut père de :

A. Marie-Thérèse-Joséphine de Neuff, née le 20 octobre 1745.

B. Thérèse de Neuff.

C. Susanne de Neuff.

Et D. Charles-Pierre de Neuff, né le 10 janvier 1757.

Et 3^o Balthazar de Neuff, lequel fut plusieurs fois échevin et trésorier de la ville d'Anvers, et épousa Hélène-Marie-Françoise VAN DEN CRUYCE.

De cette alliance vinrent :

a. Balthazar-Simon-Joseph de Neuff.

b. Marie-Joséphine de Neuff.

c. Hélène-Françoise-Joséphine de Neuff.

d. Gilles-Philippe-Joseph de Neuff.

Et e. Arnaud-Jean-Joseph de Neuff.

V. Simon-Charles de Neuff, seigneur de Hooghelande, épousa Marie-Susanne VAN COLEN, morte en 1761, fille de Jean et d'Anne-Marie DE HEUVEL, et en eut :

VI. Simon-Joseph-Charles de Neuff, seigneur de Hooghelande, fils unique, lequel épousa, en 1755, Philippine-Joséphine DU BOIS, dame héritière d'Aisch, etc., fille de Louis-Joseph, chevalier, morte le 24 janvier 1762 et enterrée dans l'église des dominicains à Anvers, laissant pour enfants :

1^o Anne de Neuff, née en décembre 1756.

2^o Simon-Alphonse-Joseph de Neuff, mort peu de temps après sa naissance, le 7 mai 1761.

3^o Marie de Neuff, née en 1759.

(*Nob.*, p. 576; *Fragm. généal.*, t. V, p. 159.)

DE NEUFFORGE.

Jean-Charles-Antoine de Neufforge, demeurant à Bruxelles, fut créé chevalier, une couronne au lieu de bourlet, et confirmation de noblesse en tant que besoin serait, par lettres du 1 mars 1741. Il portait pour armes : *d'argent à trois losanges d'azur* (Fig. 1527).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 206; *Etat armorial*, p. 31.)

DE NEVE.

Pierre-Sixte de Neve, seigneur de Roden, Dullaert, etc., haut-échevin du Pays de Waes, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'année 1661. Il mourut le 18 mai 1687, ayant épousé Agnès-Marguerite D'OOSTERLINCK, laquelle lui survécut jusqu'au 20 avril 1700. De ce mariage vint :

Chrétien-Jean-Philippe de Neve, seigneur de Roden, Dullaert, Bistelles et Peperstraeten (fils aîné), lequel fut maintenu dans sa noblesse, anobli de nouveau,

si besoin était, et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 1^{er} octobre 1715, enregistré dans la matricule de l'empire. Par lettres du 3 octobre 1736, il obtint le titre de baron, des supports avec bannières et une couronne rehaussée de perles. Il avait épousé, le 17 février 1707, Angéline-Thérèse D'HANINS, et en eut :

Jean-François-Philippe baron de Neve, seigneur de Roden, Dullaert, etc., haut-échevin du Pays de Waes, allié, en 1734, à Marie-Marguerite D'OOSTERLINCK, sa cousine-germaine, fille de Jean-Charles D'OOSTERLINCK, seigneur de Boesdal, décédé le 14 octobre 1727, et de Barbe-Rose DE NEVE, morte le 30 octobre 1728. Leur fille, Angéline-Philippine de Neve, se maria, le 10 juillet 1759, avec Charles-Joseph SERSANDERS, marquis de Luna, seigneur de Woestyne, de la Grute, etc., homme du fief du Vieux-Bourg de Gand, dont elle fut la 2^e femme.

(*Nob.*, pp. 405, 646 et 777; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 216.)

Il est à noter ici que Chrétien-Jean-Philippe de Neve (mentionné ci-devant), que l'on veut faire passer pour anobli de nouveau si besoin était, est issu de Guillaume de Neve, mort en 1348, qui, de sa femme Marie DE GAND, fille de Wautier, seigneur de Voorde, et d'Aleide DE VOORHOUTE, laissa :

Gilles de Neve, qui demeurait au château de Grauwensteen, au Pays de Waes, mort en 1386, marié à Catherine VAN DE WALLE, mère de :

Gilles de Neve, haut-échevin du Pays de Waes, mort en 1406, lequel épousa Catherine VAN POTTELSBERGHE, avec laquelle il fut enterré à St-Jean, à Gand, aujourd'hui la cathédrale de St-Bavon. De ce mariage vinrent :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Baudouin de Neve, mentionné après la postérité de son frère Jean.

Jean de Neve, nommé entre les nobles du Pays de Waes, convoqués à l'arrière-ban de Flandres pour aller en France, en 1421, venger le meurtre commis en la personne de Jean, duc de Bourgogne, comte de Flandres (A. Sanderus, *Flandria illust.*, p. 80, t. I), mourut en 1481, et fut inhumé en l'église de Dackenam, sous une pierre bleue avec ses armes timbrées. Il avait épousé Jeanne-Nicaise DE ou VAN ONDERBERGHE, fille de Josse et de Marie DE VOS-DE POLLAERT. De cette alliance naquit :

Catherine de Neve, mariée à Jean DE STEELANT, mort haut-échevin du Pays de Waes, le 7 mars 1487 (Voyez l'article DE STEELANT).

Baudouin de Neve (second fils de Gilles et de Catherine VAN POTTELSBERGHE, ci-dessus) fut choisi, en 1467, haut-échevin du Pays de Waes. Il épousa Catherine VAN ELSBROUCK, fille de Jean et de Barbe SCHOONJANS, et mourut en 1488. Il est nommé, avec son frère Jean, entre les nobles vassaux du dit Pays de Waes, à l'institution de la Toison d'or en 1429, et eut de son dit mariage : Jean de Neve, haut-échevin du pays de Waes en 1492, mort le 11 février 1508, qui épousa Marguerite VAN GISEGHEM, fille de Daniel et de Catherine DULLAERT, de laquelle sortit :

Baudouin de Neve, qui fut fait, en 1500, grand-bailli du dit Pays de Waes, et mourut le 8 février 1536, ayant épousé, le 9 janvier 1499, Racine ou Erasme VAN HEETVELDE, dame de Voorde, morte en 1506, fille de Gilles et de Christine QUIÉVRAIN, dite DES PRETZ, dame de Voorde (A. Sanderus, *Flandria illust.*, t. III, p. 199). — De cette alliance vint :

Jean de Neve, seigneur de Voorde, choisi, en 1551, haut-échevin du Pays de Waes, puis bourgmestre de la ville de Termonde, mort le 30 décembre 1568, ayant été marié, en premières noces, en 1520, à Marguerite VAN LAETHEM, fille de Jean, conseiller du conseil souverain de Brabant, et de Marguerite VUTERSWAENE, morte en 1540; et, en secondes noces, à Catherine VAN DER ZYPE, fille de Guillaume, seigneur de Wasières, et d'Anne DE HANE, morte en 1544, sans enfants. — Du premier mariage naquit, entr'autres, Josse, qui suit :

Josse de Neve, lieutenant-grand-bailli du Pays de Waes, fut commis pour exercer, *par interim*, la charge de grand-bailli du dit Pays en la place de Guillaume de Waelwyck, lequel était accusé d'avoir commis certaines mésusances en 1561. Il mourut le 18 septembre 1584, laissant de son épouse, Marie SANDERS, fille de Gaspar, haut-échevin du dit Pays, et d'Aldegonde DE WYSE, entr'autres :

Pierre de Neve, mort le 29 mars 1620, qui épousa, le 22 avril 1597, Barbe DE STROOPERE, fille d'Olivier et de Jossine VAN HECKE, morte le 1 nov. 1630. De ce mariage vint :

Corneille-Justin de Neve, capitaine d'infanterie au service de S. M. I. et sergent-major du Pays de Waes, nommé écuyer dans certaine ordonnance du conseil privé de S. M. C. en date du 23 février 1647, inséré dans le troisième livre des *Placards de Flandre*, p. 1456, mort le 17 mars 1658, ayant épousé, en 1631, Caroline DE COURTEN, fille de Nicolas, seigneur de Dullaert, morte le 31 mars 1663, mère de Pierre-Sixte, qui suit :

Pierre-Sixte de Neve, seigneur de Roden, Dullaert et Peperstraete, haut-échevin du Pays de Waes, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661, comme il a été dit ci-dessus. Il mourut le 18 mai 1687, ayant épousé Agnès-Marguerite D'OOSTERLINCK, fille de Jean, haut-échevin du Pays de Waes, et de Marie SURMONT, morte le 20 avril 1700, de laquelle sortit le susdit Chrétien-Jean-Philippe de Neve, seigneur de Rhoden, etc., créé chevalier du St-Empire en 1715.

De ce qui précède résulte que l'agent ou héraut-d'armes qui s'est chargé de cette demande a excédé son mandat, en demandant contre l'intention ou les ordres du requérant, quelque autre chose, et dont on n'avait nullement besoin, et, pour redresser une erreur aussi préjudiciable, il obtint depuis, en 1736, le titre de baron, ayant prouvé qu'il était fils de chevalier, et issu d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons du Pays de Waes, qui porte : *de gueules à une truite d'argent posée en bande, le timbre couronné d'or, les lambrequins d'argent et de gueules; cimier : un pélican dans son aire (ou avec sa piété), le tout d'or; et pour cri : VOORDE! VOORDE!* (Fig. 1528).

Les barons DE NEVE portent l'écu de leurs armes sommé d'une couronne à perles, surmontée d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules; pour cimier : un pélican avec sa piété d'or; l'écu supporté à droite, d'un Indien de carnation, couronné et ceintré de plumes de diverses couleurs, les bras et les jambes ornés du même, tenant de la main dextre un arc, et de la sénestre une bannière aux armes de l'écu, ayant le carquois sur le dos, rempli de flèches, et à gauche d'un Turc, vêtu d'une tunique courte d'azur, bordée d'hermines, liée autour du corps d'une écharpe blanche, la tête couverte d'un turban du même, tenant de la main dextre une bannière de l'écu, et de la sénestre une épée nue, garnie d'or, la pointe haute (1).

(Vrai Suppl., p. 278; Nouv. vrai Suppl., pp. 203, 254 et 266.)

DE NEVELE.

Antoine de Nevele épousa Marguerite DE MUNTERE, de laquelle il eut :

Louis de Nevele, qui eut pour femme Jeanne DE BALLAST. — De ce mariage vint :

Louis de Nevele, l'un des juges de la chef-chambre de tonlieu, à Bruxelles, lequel fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du 8 janvier 1688.

Armes : d'argent à la croix engrêlée de gueules, chargée d'une quintefeuille du premier (Fig. 1529).

(Nob., p. 550; Nouv. vrai Suppl., p. 177.)

NEYTS.

Thomas Neyts, mort le 20 janvier 1700, avait épousé Anne SPANOGHE, dame de Cleyhem, morte le 30 novembre 1678. De cette alliance vinrent :

1° Thomas Maximilien Neyts, seigneur de Cleyhem et de Kerstede, échevin du Franc de Bruges, lequel fut anobli par lettres du 28 avril 1722, et mourut sans enfants de Marguerite LYNCH, son épouse (Voyez l'article CLAESMAN). Il adopta les frères François-Dominique et Jacques-Toussaint-Dominique CARY, lesquels furent anoblis et obtinrent la confirmation de cette adoption, et la permission pour eux et leur postérité de porter le nom et les armes de NEYTS, par lettres du 30 septembre 1733.

Et 2° Anne-Félix Neyts, qui épousa Jacques-Bernard TRAPPEQUIERS, anobli par lettres de l'empereur Charles VI du 4 avril 1721.

Armes : de gueules à une tête et col de cheval d'argent, animée et bridée d'or, mouvante du bas de l'écu; au chef d'argent chargé de deux trèfles de sinople (Fig. 1530).

(Nob., pp. 691 et 743; Suppl. au Nob., p. 134.)

DE NICOLARTS.

Jean de Nicolarts, bourgmestre de Tongres, épousa Catherine DE HEERS, de laquelle il eut :

Henri de Nicolarts, aussi bourgmestre de Tongres, qui eut pour femme Catherine DE BROUCKMANS. De ce mariage vint :

(1) Les barons de Neve actuels habitent la Flandre-Orientale.

Guillaume de Nicolarts, bourgmestre de Tongres, qui épousa Elisabeth DE CHANTELEU, ou DE CANTELEU (1), laquelle le rendit père de :

Pierre de Nicolarts, seigneur de Hattin, alcade de la cour de Bruxelles et conseiller assesseur de la compagnie des gardes du corps, dit archers, qui obtint la permission d'enrichir l'écu de ses armes d'un casque grillé et liseré d'or, surmonté d'une couronne à hauts-fleurons du même, et de deux lions aussi d'or, tenant chacun une bannière aux armes de Nicolarts, ou à celles d'une famille à laquelle ses ancêtres, en ligne directe, se sont alliés, par lettres dépêchées à Madrid le 1 avril 1690. Il avait épousé, en premières noces, Isabelle-Christine VAN ERP, et, en secondes noces, Marie-Madeleine VAN DEN ZYPE. De cette dernière alliance vint :

Robert-Henri baron de Nicolarts, qui portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 de sinople à trois têtes de léopards d'argent, lampassées de gueules, qui est DE BOCHOLT; aux 2 et 3 contr'écartelé; aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de gueules; aux 2 et 3 d'argent à six losanges de gueules, 3 et 3, qui est DE MANSFELT; sur le tout burelé de sable et d'or de douze pièces, au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules, qui est DE NICOLARTS. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté de deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes du surtout (Fig. 1531).*

(Nob., pp. 562 et 648; *Vrai Suppl.*, p. 214; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 207.)

NICOLAS.

Augustin Nicolas fut créé chevalier par lettres de l'an 1663.

(Nob., p. 429.)

DE NIEKERCKE.

Jean-Frédéric de Niekercke, natif de Bruxelles, fut créé chevalier et obtint une couronne au lieu de bourlet, et deux lions d'or pour supports, par lettres datées de Madrid du 20 mai 1684. — Il portait pour armes : *d'argent à deux tours de gueules, couvertes d'azur et portillées de sable (Fig. 1532) (2).*

(Nob., p. 527.)

NIELES.

Jean-Baptiste Niele, échevin de la ville d'Anvers, fut anobli avec confirmation de noblesse pour autant qu'il en échoit, et concession d'une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 11 juillet 1752. — Il portait pour armes : *d'azur au chef d'argent chargé de vingt-trois hermines de sable, 8, 7 et 8 (Fig. 1533).*

(Suite du *Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 261; *Etat armorial*, p. 51.)

(1) Fille d'Adrien DE CHANTELEU et d'Isabelle MOESEN, fille de Jean MOESEN et d'Ide PORTUGAELS.

(2) Ce Jean-Frédéric de Niekercke était fils de Frédéric et petit-fils de Jean de Niekercke, conseiller en Frise et auditeur-général des armées des Pays-Bas, envoyé, avec les comtes d'Egmont et de Berlaymont, en 1594 et 1603, vers les rois de Danemarck et de Suède et autres souverains, auprès desquels il rendit de grands services à sa patrie.

VAN NIEROP.

Albert-Gerbrand van Nierop fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1661.

(*Nob.*, p. 405.)

VAN NIEULANT.

I. Josse Nieulant, seigneur de Gaverincxhove, né le 3 août 1463 et mort le 22 mai 1504, avait épousé, le 9 juillet 1492, Isabeau VAN GHYSEGHEM ou GISEGEM, veuve de Guillaume DE BOODT, morte le 28 mai 1556, et fille de Laurent VAN GHYSEGHEM, seigneur de Schellebelle, et d'Isabelle DE KETELBOETERE. — De cette alliance vinrent :

1° Olivier, qui suit.

2° Guillaume Nieulant, religieux à l'abbaye de Baudeloo, à Gand, ordre de Citeaux, né le 6 décembre 1499, mort le 18 janvier 1543.

Et 3° Marguerite Nieulant, née le 22 novembre 1494, mariée, en premières noces, le 7 juillet 1513, à Guillaume DE BOODT, et, en secondes noces, à Martin SNOECKAERT, secrétaire de l'empereur Charles V, dont elle fut la deuxième femme, étant veuf de Liévine BENNINCX.

II. Olivier Nieulant, seigneur de Gaverincxhove, naquit le 9 septembre 1496. Il épousa : en premières noces, le 22 avril 1518, Catherine VAN HECKE, fille de Wulfrand et d'Anne UUTENHOVE; en secondes noces, le 13 décembre 1529, Jossine VAN EESSENE, dame de Ruddervoorde, fille de Josse et de Catherine VAN ECKERE; et en troisièmes noces, le 4 octobre 1543, Aldegonde, ou Aleyde MAES, veuve de François VAN LEUGHENHAGHE, et fille d'Arnould MAES et de Claire VAN DER LINDEN. — Il eut de ce troisième mariage :

1° Olivier, qui suit.

2° Jean Nieulant, seign^r de Betoigne et de Barlincourt, né le 25 mars 1549. Il épousa, en premières noces, Claudine, ou Catherine WYTS, fille de Philippe et d'Anne DE BOODT; et, en secondes noces, Marie DU MONT DE BURET, dame de Buret. De ces deux alliances vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

A. Jean Nieulant, archer de la garde du corps de Sa Majesté.

B. Jacques Nieulant, religieux de St-Nicolas, à Furnes.

(*Du 2^d Lit.*)

C. Jean Nieulant, marié à Anne ROUSSAERT.

D. Philippe Nieulant, capitaine, mort sans alliance.

E. Jacques Nieulant, aussi capitaine, mort le 28 mai 1648, sans alliance.

F. Marie Nieulant, femme de Hugues DE WAVRE, dit de Brabant, puis du capitaine Jacques DE GAVERELLES.

Et G. Catherine Nieulant, mariée, en premières noces, à don Diégo DE SAVALLA, et, en secondes noces, à don Diégo DE ZUNIGA.

3° Antoine Nieulant, haut-échevin du pays de Tenremonde, né le 14 mai 1550, marié à Jacqueline BERWOUTS, de laquelle il a eu plusieurs enfants, entr'autres :

A. Antoine Nieulant, seigneur de Rattelaere, qui de sa femme Marie VAN DER FOREESTE eut :

a. Marie-Catherine Nieulant, femme de Roland VAN DER ZYPE, fils de Jacques et d'Isabelle DE HEMBIESE, — puis de Jean BORLUUT, chevalier, seigneur d'Asschenburg.

b. Ferdinand Nieulant, seigneur de Rattelaere.

c. Pierre-Lambert Nieulant.

Et d. Marc Nieulant, religieux à l'abbaye de St-Pierre, à Gand.

4° Anselme Nieulant, conseiller et procureur-général du conseil en Flandres, né le 25 août 1553, qui mourut le 27 août 1602. — Il avait épousé, en premières noces, Eléonore VAN DEN EEDE, et, en secondes noces, Marie WYTS, fille de Philippe et d'Anne DE BOODT, mentionnés ci-dessus. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Ghislain Nieulant, seigneur de Leerberghe, Most et Desseldonck, créé chevalier le 18 mars 1634, et mort le 9 avril 1641, sans enfants d'Adrienne TRIEST, sa femme. Il fut enterré dans l'église des Carmes, à Gand, où l'on plaça son cabinet d'armes, avec ces quatre quartiers :

Nieulant.

van den Heede.

Maes.

van der Beken.

(Du 2^d Lit.)

B. Jeanne Nieulant, morte fille.

C. Anselme Nieulant, religieux à l'abbaye de Baudeloo, à Gand.

D. Françoise Nieulant, morte fille.

E. Guillaume Nieulant, religieux à l'abbaye de Baudeloo, à Gand.

F. Olivier Nieulant, jésuite.

G. François Nieulant, religieux capucin.

H. Ernest Nieulant, chanoine et archidiacre de Tournai.

I. Pierre Nieulant, marié à Françoise SPRONCKHOLF, fille de Pierre et de Marie WYNCKELMAN, puis à Marie ANCHEMANT, fille de Henri, seigneur de Ponssele, et de Marguerite BUDSIN.

5° Josse Nieulant, religieux à l'abbaye de Baudeloo, à Gand, né le 22 janvier 1556, mort le 17 mars 1601.

6° Catherine Nieulant, née le 15 novembre 1544, morte le 16 juin 1611. Elle fut mariée, le 21 décembre 1571, à Jacques CANIN, mort le 11 avril 1614.

Et 7° Philippine Nieulant, religieuse brigittine à Termonde, née en 1548, morte le 6 mai 1584.

III. Olivier Nieulant (fils d'Olivier et d'Aldegonde Maes, sa troisième femme, mentionnés ci-devant), naquit le 20 septembre 1546. Il fut conseiller-

pensionnaire et greffier du Pays de Waes. Il épousa, en premières noces, Adrienne WYTS, morte le 7 juin 1592, fille de Jean et de Marie DE BOODT; en secondes noces, le 4 juillet 1594, Catherine DE SORRE, fille de Pierre, seigneur de Quesnoy, et de Louise ZEGHERS, dont il n'eut point d'enfants. De son premier mariage sortirent :

1° Olivier, qui suit.

Et 2° Frédéric Nieulant, qui forma la branche des seigneurs de Walle, mentionnés ci-après.

IV. Olivier Nieulant, seigneur de Bruane, né le 23 janvier 1578, fut conseiller pensionnaire du Pays de Waes en 1618, puis conseiller au conseil de Flandres. Il mourut le 9 janvier 1659, et avait épousé, le 7 août 1612, Isabelle VAN LEUGHENHAGHE, morte le 20 avril 1664. Elle était fille de François VAN LEUGHENHAGHE, seigneur d'Ingelant, et d'Antoinette DU RIVAGE. De cette alliance sont issus :

1° François-Olivier, qui suit.

2° Pierre Nieulant, seigneur de Bruane, commis de l'impôt de Flandres au quartier du Franc de Bruges en 1676, marié à Anne-Marie ROELOF, fille de Jean et de Marguerite BASTON, dont on ne connaît aucune descendance.

3° Michel Nieulant, né le 19 octobre 1617, jésuite, mort le 10 août 1646.

4° Frédéric-Ignace Nieulant, né le 6 juillet 1623, marié, le 25 avril 1656, avec Catherine DE CONINCK, fille de François et Jossine MUSAERT. Il mourut le 23 janvier 1668, et eut de son mariage :

a. Marie-Thérèse Nieulant, née le 11 mai 1657, mariée à Philippe-François-Xavier DE LA WOESTYNE, seigneur de la Potterie, et morte le 12 mars 1721.

Et b. Marie-Isabelle Nieulant, née le 26 août 1659, mariée (1) à Philippe-François SERSANDERS, marquis de Luna, seigneur de la Gruute, à Gand, de la Woestyne, de Cleenbrugghe et de Cauterleye, grand-bailli de la ville et de la châtellenie du Vieux-Bourg, à Gand, son cousin issu de germain, dont elle fut la première femme (2).

5° Catherine Nieulant, née le 1 oct. 1621, morte le 25 août 1644, sans alliance.

Et 6° Marie-Anne Nieulant, née le 19 novembre 1625, mariée, le 1 avril 1653, à Jean-Baptiste D'HANE, seigneur de Paridaen, Nieulande, Lusbeke et Vrybusch, conseiller au conseil de Flandres, créé chevalier le 3 septembre 1659, mort le 2 janvier 1689, dont elle a eu des enfants.

V. François-Olivier Nieulant, né le 11 décembre 1613, conseiller-pensionnaire du Pays de Waes en 1642, et ensuite de la ville de Bruges en 1646, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du roi Philippe IV du 2 mai 1662. Il avait épousé, le 13 septembre 1639, Anne-Marie SPRONCKHOLF, fille de Pierre et de Marie WYNCKELMAN, d'où sont sortis :

1° François Nieulant, né le 12 septembre 1641, mort religieux dominicain à Bruges.

(1) En 1682.

(2) Sa deuxième femme fut Marie-Isabelle Sucx.

2° Pierre-Marianus Nieulant, né à Bruges le 10 janvier 1647.

3° Olivier-Léopold-Noël, qui suit.

4° Marie-Gabrielle-Nieulant, née le 10 février 1654, morte le 18 mars 1668.

Et 5° Marie-Isabelle Nieulant, née le 17 juillet 1662.

VI. Olivier-Léopold-Noël Nieulant, seigneur de Voordenhove, naquit le 24 décembre 1648. Il fut conseiller et maître de la chambre des comptes à Bruges, par patentes du 13 juin 1674, puis bourgmestre du Franc de Bruges en 1688, et mourut le 23 décembre 1719, à 71 ans. Il était alors premier conseiller et maître de la chambre des comptes de Bruxelles. Il avait épousé, le 26 novembre 1672, Jeanne-Claire VAN CALOEN, née le 4 février 1643, morte à Bruxelles le 11 novembre 1712, fille de Chrétien VAN CALOEN, chevalier, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges, mort le 10 octobre 1668, et de Jeanne ROMMEL, morte le 6 novembre 1699. De cette alliance sortirent :

1° François-Léopold, qui suit.

Et 2° Pierre-Jean, vicomte de Nieulant, capitaine, dont l'article suivra après la postérité de son frère François-Léopold.

VII. François-Léopold Nieulant, vicomte de Furnes, seigneur de Bruane, etc., écoutête de la ville de Bruges, naquit en cette ville le 19 novembre 1673, et mourut le 16 décembre 1718. Il avait été marié, en premières noces, en 1702, à Isabelle-Josèphe DE MEULENAERE, dame de Zedelghem, Pat-Straete et Croonvoorde, morte le 14 décembre 1707; et, en secondes noces, le 17 février 1709, à Marie-Brigitte-Anselmine MADOETS. Cette dame se remaria au baron D'UYVARY, capitaine, le 15 septembre 1724, dans le régiment de Bonneval. Elle mourut le 5 juillet 1735. Elle était fille unique de Jean-Chrétien MADOETS, seigneur de Bernonsart, gouverneur de la ville de Damme, mort le 19 octobre 1724, et de Brigitte STAPPENS. Des dits deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marie-Josèphe Nieulant, dame de Zedelghem, Pat-Straete, etc., née le 9 avril 1703, mariée le 2 février 1723, et veuve, le 10 juillet 1757, de Corneille-Guislain VAN CALOEN, cinquième fils de François et de Barbe-Françoise-Antoinette DE LE FLYE.

2° Jeanne-Conrarde Nieulant, dame de Croonvoorde, née le 7 avril 1704, alliée, en 1725, à Anselme-Désiré PEELLAERT, seigneur de Steenmaere et de Cleyhem, bourgmestre du Franc de Bruges en 1743, 1747 et 1748, et commis des nouvelles impositions du pays de Flandres au quartier du dit Franc dès l'an 1753. Il était fils de Jean-Charles-Corneille PEELLAERT, seigneur de Steenmaere et de Westhove, bourgmestre du Franc de Bruges en 1696, 1697, 1698, etc., créé chevalier du St-Empire par diplôme du 10 mai 1716, et de Marie-Jeanne D'OVERLOOPE.

3° Thérèse-Françoise-Pétronille Nieulant, née le 26 mai 1706, morte le 8 avril 1754, ayant été mariée, le 12 août 1727, à Adrien-Xavier DE GHEL-

LINCK, seigneur d'Elseghem, de Langheraeghe, de Halle, de Calmont, etc., fils aîné de Jean-Baptiste, seigneur d'Elseghem, de Rymsacker, de Halle, de Langheraeghe, et d'Isabelle WALLAERT.

(Du 2^d Lit.)

4^o Jacques-François, qui suit.

5^o Jeanne-Brigitte-Françoise Nieulant, née le 4 janvier 1710, qui fut mariée, le 11 mars 1738, à Valentin STAPPENS, seigneur de Harnes, Reux, etc., bourgmestre du Franc de Bruges en 1748, et écoutête de la ville de Bruges en 1755, fils aîné de Jean-François STAPPENS, seigneur de Harnes, Reux, et d'Anne-Rosalie STOUTHALS. Il épousa, en secondes noces, Marie-Thérèse DAMARIN DE HOFLANDE, veuve de Donat VAN DEN BOGAERDE, et dame de Merlebeke, Lemberghe et Ruddershove.

6^o Henriette-Léopoldine Nieulant, née le 25 septembre 1711, mariée à Jean-Pierre DEL CAMPO, vicomte de la Camara, premier échevin de la ville de Bruges en 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, et bourgmestre de la commune en 1765 et 1766.

Et 7^o Brigitte-Josèphe Nieulant, née le 11 août 1713.

VIII. Jacques-François Nieulant, vicomte de Furnes, conseiller de la ville de Bruges en 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761 et 1762, et commis des fortifications de la même ville dès l'an 1756. Il naquit le 23 janvier 1716, et épousa Charlotte DE SPADA, fille d'honneur de S. A. R. Madame la duchesse de Lorraine. Elle était sœur de Gabrielle DE SPADA, abbesse d'Espinal, et fille de Silvestre marquis DE SPADA, chevalier d'honneur de la dite duchesse, grand-bailli de la Lorraine allemande, mort en 1752, et de Gabrielle-Claudine-Marguerite DE SAINT-MARTIN-D'AGENCOURT. — De cette alliance vint :

IX. Jacques Nieulant, capitaine au service de l'impératrice-reine, vivant en 1770.

Postérité de Pierre-Jean vicomte de Nieulant, second fils d'Olivier-Léopold-Noël Nieulant et de Jeanne-Claire VAN CALOEN, mentionnés ci-devant au degré VI.

VII. Pierre-Jean vicomte de Nieulant, capitaine au régiment des gardes de S. A. E. de Bavière pour le service d'Espagne, baptisé dans l'église cathédrale de Bruges le 3 octobre 1675, mort à Gand le 1 janvier 1743, et enterré aux Carmes de cette ville, avait épousé, en premières noces, le 25 fév. 1706, Catherine VAN BEUGHEM, morte le 11 novembre 1718, et, en secondes noces, le 11 septembre 1721, Françoise-Pétronille vicomtesse DE NIEULANT-DE POTTELSBERGHE, dame de Ruddervoorde, sa cousine au quatrième degré, née le 20 mars 1694, morte le 31 août 1759, et enterrée dans l'église des Carmes déchaussés de Gand, où se voit son blason, orné de seize quartiers. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jeanne-Josèphe Nieulant, née le 13 novembre 1706, morte sans alliance.

(Du 2^d Lit.)

2^o Hubert-François-Pierre, qui suit.

VIII. Hubert-François-Pierre vicomte de Nieulant de Pottelsberghe, seigneur de Ruddervoorde, Goudekeucken, Noortvelde, Gavarellas, etc., chambellan actuel de I.L. MM. II., grand-bailli de la ville de Gand et commissaire de S. M. au renouvellement du magistrat de Gand, les 28 juin 1756, 3 avril 1759 et 15 septembre 1761, mort à Bruxelles le 14 avril 1767, et enterré dans l'église des Carmes de Gand, où l'on voit son blason avec ces seize quartiers :

<i>Nieulant.</i>	<i>Nieulant.</i>
<i>Leughenhaghe.</i>	<i>Castillo.</i>
<i>Spronckhof.</i>	<i>Wouters.</i>
<i>Wynckelman.</i>	<i>La Coste.</i>
<i>Caloen.</i>	<i>Wouters.</i>
<i>Woetswinckel.</i>	<i>Bernard.</i>
<i>Rommel.</i>	<i>Hérissem.</i>
<i>de Schildere.</i>	<i>la Kethulle.</i>

Il avait épousé, le 21 septembre 1747, Françoise-Josèphe ALEGAMBE, née le 30 janvier 1730, morte de la petite-vérole le 6 décembre 1778, fille cadette de Charles ALEGAMBE, baron d'Auweghem, seigneur de Basinghien, Chisoing, Mortagne, Variseele, Hulsbeke, Rivisch, du Hamel, Beaumont, Engelmarez, la Bourbière et Longueville, et de Christine-Ernestine WOUTERS, dame de Volckeghem. Leurs enfants furent :

1^o Charles-Désiré-Aloyse-Colette-Ghislain vicomte de Nieulant de Pottelsberghe, seigneur de Ruddervoorde, etc., né le 21 juillet 1755.

2^o François-Xavier-Marie-Ghislain-Hubert Nieulant, né le 14 avril 1757, page de l'impératrice-reine en 1763.

3^o Maurice-Jean-Joseph-Colette-Hubert-Ghislain Nieulant, né le 11 mars 1760.

4^o Désiré-Hubert-Jean-Népomucène-Colette-Ghislain Nieulant, né le 27 février 1763.

5^o François-Joseph-Colette-Ghislain Nieulant, né le 22 mars 1764, et tenu sur les fonds de baptême au nom de S. M. l'impératrice-reine.

6^o Françoise-Charlotte-Colette-Hubertine Nieulant, née le 10 mai 1749, morte le 29 mars 1772. Elle avait épousé, le 27 avril 1769, Charles-Robert-Jean MAELCAMP, seigneur de Schoonberghe, créé comte de Maelcamp par lettres de l'impératrice-reine du 14 mars 1776.

7^o Jeanne-Charlotte-Josèphe-Colette Nieulant, née le 20 octobre 1751.

8^o Charlotte - Josèphe - Colette - Hubertine - Ghislaine Nieulant, née le 19 avril 1765.

SEIGNEURS DE WALLE.

Postérité de Frédéric Nieulant, second fils d'Olivier et d'Adrienne WYRS, sa première femme, mentionnés ci-devant, degré III.

IV^{BIS}. Frédéric Nieulant naquit le 4 décembre 1581. Il fut seigneur de Walle et de Venacker, haut-échevin du Pays de Waes en 1638, et créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 7 octobre 1647. Il mourut le 2 juin 1653, et fut enterré dans l'église des Récollets, à Anvers, où l'on plaça son cabinet d'armes avec ses quatre quartiers. Il avait épousé, en juin 1610, Marie FERNANDEZ-CASTILLO, morte le 12 décembre 1673, fille d'Antoine FERNANDEZ-CASTILLO, chevalier, conseiller et contrôleur-général des fortifications et commissaire des montres aux Pays-Bas, et de Barbe POTTIERS. De cette alliance sont issus :

1° François, qui suit.

2° Frédéric Nieulant, seigneur de Hooghercamer, haut échevin du Pays de Waës en 1672, marié, en premières noces, à Catherine SPRONCKHOLF, fille de Pierre et de Marie WYNCKELMANS, mentionnés ci-devant, morte sans enfants en janvier 1674; et, en secondes noces, à Marie-Anne DE CRANE, fille de Jean et d'Anne DE LIS, laquelle, après sa mort, se remaria avec George-Adolphe LANDMAN, seigneur de Notax, ayant eu de son premier mariage :

Marie-Anne Nieulant, dame de Hooghercamer et de ten Doorent, qui épousa, en mars 1694, Pierre-Antoine DU BOIS, dit VAN DEN BOSSCHE, dont elle fut la première femme.

3° Catherine Nieulant, morte le 8 décembre 1691, à 80 ans, ayant été mariée, le 20 juillet 1633, à Philippe VOLCKAERT, chevalier, seigneur de Weldene, mort le 13 octobre 1668.

4° Barbe Nieulant, mariée à Guillaume-François TAYAERT, seigneur van der Elst et de Walle, fils de Baudouin et d'Anne VAN RYCKEGHEM.

5° Marie Nieulant, religieuse aux pénitentes, à Gand.

6° Jeanne Nieulant, aussi religieuse aux pénitentes, à Gand.

7° Louise-Thérèse Nieulant, morte le 12 novembre 1676, ayant été mariée, le 1 mars 1671, à Philippe-François-Xavier DE LA WOESTYNE, seigneur de la Potterie, duquel elle n'a point eu d'enfants. Il se remaria à Marie-Thérèse NIEULANT, fille de Frédéric-Ignace et de Catherine DE CONINCK, mentionnés ci-dessus. Il était fils de François DE LA WOESTYNE, chevalier, seigneur de Bécelaere, la Potterie, Caridon et Flechinel, et de Marguerite DE THIENNES, sa deuxième femme.

8° Philippote Nieulant, religieuse à l'abbaye de Nieuwenbossche à Gand.

Et 9° Isabelle-Wilhelmine Nieulant, mariée, le 2 février 1654, à Gisbert-Hubert SERSANDERS, seigneur de la Woestyne et de la Gruute, de Gand, mort le 19 septembre 1691.

V. François Nieulant, seigneur de Walle, Venacker et Pottelsberghe, fut échevin

de Gand en 1683 et 1686. Il épousa, en premières noces, le 1 mars 1652, Anne-Eléonore WOUTERS, morte en 1667, fille de Charles WOUTERS, seigneur de Ruddervoorde et de Gaverelles, et d'Eléonore DE LA COSTE. Il en a eu :

1° Jean-François Nieulant, né le 24 mai 1655, mort le 31 mars 1682, sans alliance.

2° Frédéric-Philippe Nieulant, seigneur de Ruddervoorde, de Walle et de Venacker, né le 26 février 1663, aussi mort sans avoir été marié.

3° Hubert-François, qui suit.

4° Eléonore-Françoise Nieulant, dame de Walle et de Venacker, après son frère, née le 2 juin 1653, morte le 28 février 1742. Elle avait épousé, le 2 juin 1683, Corneille-Arnould SANDELYN, seigneur de Ten Heule, mort le 5 octobre 1720.

5° Catherine-Jeanne Nieulant, née le 20 juillet 1657, qui épousa, le 28 juillet 1690, Alphonse-Ferdinand DE FACUWEZ, sergent-major au service de S. M. C., et mourut en mars 1738.

Et 6° Thérèse-Françoise Nieulant, née le 31 décembre 1660, morte en 1747. Elle avait été mariée, le 31 octobre 1693, à Charles VAN DER CAMERE, seigneur de Sart, Mullem et Tweewalle, mort en 1736.

VI. Hubert-François Nieulant, seigneur de Pottelsberghe, ter Meerschen et Bassevelde, capitaine de dragons en 1693, puis premier échevin de la keure de Gand en 1717, 1718, 1719 et 1720, obtint de l'empereur Charles VI l'érection de Pottelsberghe en vicomté, par lettres du 27 mai 1718. Il mourut le 24 avril 1724, et fut enterré dans l'église des Augustins, à Gand, où se voit son blason avec ces seize quartiers :

<i>Nieulant.</i>	<i>Wouters.</i>
<i>Maes.</i>	<i>Colins.</i>
<i>Wyts.</i>	<i>Dierick.</i>
<i>de Boodt.</i>	<i>Nieuwenhuysse.</i>
<i>Castillo.</i>	<i>La Coste.</i>
<i>Nunnez.</i>	<i>Lootins.</i>
<i>Pottiers.</i>	<i>Valencia.</i>
<i>Vasseur.</i>	<i>Bailleul.</i>

Il avait épousé, le 27 juin 1693, Marie-Catherine WOUTERS, veuve de François DE SECLYN, seigneur de Heyne et de Caprycke, et fille de Philippe WOUTERS, seigneur de Vinderhoute, Meerendré et Belsele, et d'Ernestine DE HÉRISSEM, dame de Volckeghem. Elle mourut en février 1722, et fut mère de Françoise-Pétronille vicomtesse de Nieulant de Pottelsberghe, dame de Ruddervoorde, née le 20 mars 1694, mariée, le 11 septembre 1721, avec Pierre-Jean vicomte DE NIEULANT, son cousin au quatrième degré, mentionné ci-dessus.

La famille DE NIEULANT porte pour armes : *d'azur au heaume de profil d'or, doublé de gueules, grillé, liseré et assorti de son bourlet aussi d'or. L'écu timbré d'une couronne à perles, et supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules. Cimier :*

un buste de maure naissant de sable, regardant de front, ayant les bras pendants, la tête liée d'un bandeau d'argent (Fig. 1534).

(Nob., pp. 252, 293, 411 et 662; Suite du Suppl. au Nob., 1650-1661, p. 18; Vrai Suppl., pp. 120 et 218; Nouv. vrai Suppl., pp. 74, 94, 168, 212, 215; Fragm. général., t. I, p. 48; Mélang. de Général., p. 84.)

DE NIEUWMUNSTER.

Silvestre de Nieuwmunster, bourgmestre du Franc de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 12 octobre 1633, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'argent à la croix ancrée de gueulès, et vidée du premier. Cimier : une aigle naissante de sable, languée de gueules* (Fig. 1535).

(Nob., p. 250; Vrai Suppl., p. 119; Nouv. vrai Suppl., p. 93; Mélang. de Général., p. 85.)

VAN NIEUWENHOVE.

Jean van Nieuwenhove, bourgmestre de la commune de la ville de Bruges, Antoine de la Vichte, maréchal de Flandres, Louis de Baenst et autres nobles, furent armés chevaliers par l'empereur Maximilien, après la bataille de Guinegate, donnée le 7 août 1479, en récompense des actions éclatantes de valeur qu'ils avaient faites à cette glorieuse journée. Il portait : *d'azur à trois pals retraits, mouvants du chef. d'or, et en pointe une coquille d'argent. Cimier : un tigre naissant d'argent, accolé de gueules, bordé et annelé d'or* (Fig. 1536).

(Nob., p. 12; Vrai Suppl., p. 10; Nouv. vrai Suppl., p. 9.)

VAN NIEUWENHOVE.

François van Nieuwenhove, seigneur du dit lieu et de Barghes, fut déclaré noble et issu de noble race et lignée, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 17 juillet 1601, entérinées à Lille le 8 août suivant. Il portait pour armes : *d'azur à une coquille d'argent, surmontée de trois besants d'or* (Fig. 1537).

(Nob., p. 153.)

DE NISRAMONT. — VOYEZ ROBERTI.

NODIN.

Nicolas Nodin fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1679.

(Nob., p. 504.)

DE NOEFBOURG OU DE NOEUFBOURG.

Jean-François-Joseph de Nœufbourg, seigneur de Mainvaut, ancien échevin de la ville de Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 17 février 1753. Il portait pour armes : *de gueules à trois ancres de navire d'argent* (Fig. 1538).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 261; État armorial, p. 11.)

VAN NOORTWYCK.

Jean van Noortwyck fut armé chevalier à Dort par Maximilien, roi des Romains, en 1486.

(*Suppl. au Nob.*, p. 49.)

VAN DER NOOT.

I. Arnould Uten-Steenweghe, dit van der Noot, le premier de sa maison qui soit connu, fut père de Guillaume, qui suit.

II. Guillaume Uten-Steenweghe, dit van der Noot, était mort avant 1296. Il avait épousé une demoiselle, nommée ELISABETH, dont le surnom est ignoré, et laquelle ne vivait plus en 1309. Elle l'avait rendu père des sept enfants qui suivent, savoir :

1° Engelbert, rapporté ci-après.

2° Henri van der Noot, qui mourut avant le 20 décembre 1363, et portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois fleurs-de-lis d'argent; aux 2 et 3 d'argent à cinq coquilles de gueules, posées en croix.* Il avait épousé Jeanne SMEERSMANS, laquelle ne vivait plus le 6 avril 1361, et eut d'elle deux filles, savoir :

A. Marguerite van der Noot, mariée, avant le 4 mai 1355, avec Gilles BOOTE.

Et B. Elisabeth van der Noot, femme de Thierry VAN DEN HEETVELDE, amman de Bruxelles.

(Il est à remarquer que le dit Henri van der Noot avait aussi un fils naturel, nommé Jérôme van der Noot, qui vivait en 1390.)

3° Jean van der Noot, qui épousa une demoiselle dont le nom n'est pas connu, et fut père de :

Jean Uten-Steenweghe, dit van der Noot, qui n'eut de Marguerite s'LEEWS, dite VERSOPHIEN, son épouse, que deux filles :

a. Elisabeth Uten-Steenweghe, dite van der Noot, mariée à Guillaume ROGMAN, seigneur de Bygaerden.

Et b. Catherine Uten-Steenweghe, dite van der Noot, dont l'alliance est ignorée.

4° Barbe van der Noot, femme d'Antoine T'SERCLAES, fils de Nicolas et de Jeanne ROGMAN.

5° Marguerite van der Noot, mariée à Gérard DE COECKELBERGHE, dit LE VIEUX, avec lequel elle vivait le 9 avril 1312.

6° Ode van der Noot, qui est citée dans un acte de l'an 1305 avec Engelbert Uten-Steenweghe, dit van der Noot, son frère aîné.

Et 7° Marie van der Noot, qui paraît être morte sans avoir été mariée.

III. Engelbert Uten-Steenweghe, dit van der Noot, vivait en 1305 et 1311 sous Jean II, duc de Brabant, et est nommé entre les nobles vassaux de Brabant sous le règne du duc Jean III. On ignore l'année de sa mort, mais on sait

qu'il vivait encore en 1339, car il est cité dans un acte passé la même année. Il laissa de Marie VELT, fille de Henri VELT, chevalier, son épouse :

1° Jean Uten-Steenweghe, dit van der Noot, nommé entre les nobles vassaux de Brabant sous le règne du duc Jean III. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut chanoine de l'église collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles en 1369. Il mourut en cette ville le jour de la fête de la chaire de Saint-Pierre en 1373, et fut inhumé en la dite collégiale de Sainte-Gudule.

2° Henri van der Noot, qui fut échevin de Bruxelles en 1343, et mourut sans alliance vers l'an 1387. Son sceau est : *écartelé, aux 1 et 4 une coquille, aux 2 et 3 un lion, l'écu semé de billettes.*

3° Guillaume van der Noot, qui épousa Elisabeth DE RANST, avec laquelle il ne vivait plus le 22 avril 1369. Ils eurent, entr'autres enfants :

A. Marguerite van der Noot, femme de Henri VAN HERTEWYCK, ainsi qu'il paraît par un acte de 1414.

Et B. Marie van der Noot, mariée à Jean seigneur DE CARLOO, chevalier, duquel elle était veuve en 1414.

4° Renier van der Noot, qui vivait encore en 1387, et qui mourut sans postérité à Bruxelles, où il fut enterré en l'église de Sainte-Gudule, sous le confessionnal devant la Sainte-Croix.

5° Jérôme van der Noot, échevin de Bruxelles en 1351, 1385 et 1390, qui paraît dans un acte de l'an 1347 avec Guillaume et Wauthier van der Noot, ses frères. Il mourut le 28 juillet 1404, et fut inhumé dans le cloître des Récollets à Bruxelles. Il portait pour armes, ainsi que son oncle : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois fleurs-de-lis d'argent; aux 2 et 3 d'argent à cinq coquilles de gueules, posées en croix.* Il s'était marié, avant le 13 février 1354, avec Marie VAN Uthem, laquelle mourut le 28 août 1400, et laissa postérité.

6° Wauthier, qui suit.

Et 7° Elisabeth Uten-Steenweghe, dite van der Noot, mentionnée avec son frère aîné Jean Uten-Steenweghe, dit van der Noot, dans un acte du 29 janvier 1369.

(Les susdits sept enfants avaient un frère naturel, nommé Engelbert van der Noot, qui paraît en cette qualité dans un acte du 4 juillet 1354. — On ignore le nom de sa mère.)

IV. Wauthier van der Noot, I^{er} du nom, fut échevin de Bruxelles en 1349. Il est nommé entre les nobles vassaux de Brabant, ainsi que ses frères Henri, Guillaume, Renier et Jérôme, sous le règne du duc Jean III. Il fut massacré devant l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, le jour de Sainte-Gertrude, 17 mars 1373, *vieux style*. Il avait épousé, avant le 18 août 1349, Lélia DE LINCKENBEKE, fille de Jean, seigneur de Linckenbeke, près de Bruxelles, et de Marie GODEVAERTS, et laissa pour fils unique Wauthier, qui suit.

V. Wauthier van der Noot, II^e du nom, fut le premier qui commença à porter pour armes : *d'or à cinq coquilles de sable, posées en croix.* Il mourut en 1385,

ayant épousé Aleyde THONYS, fille de Wauthier THONYS, chevalier, et d'Aleyde DE CONINCK. Elle fonda avec son fils Wauthier, à l'hôpital de Sainte-Gertrude, près de Sainte-Gudule, deux chapellenies en 1377, et vivait encore en 1400, comme il paraît par un acte original du 23 avril de la même année. — De ce mariage vinrent :

1° Wauthier III, qui suit.

2° Marie van der Noot, morte à Bruxelles le 15 août 1415. Elle avait été mariée, le 22 juin 1385, à Gosuin VAN DEN RIEUWE, chevalier, mort à Senlis, en France, le 14 novembre 1410, et enterré dans l'église des Récollets de la même ville.

3° Elisabeth van der Noot, morte en couches le 19 avril 1395, ayant été mariée à Jean DE GROOTE, en latin *Magnus*, mort le 18 mai 1400.

4° Lélia van der Noot, mariée, le 12 septembre 1395, à Jean DE Coudenberghe, dit Rollebruck, dont elle fut la première femme.

5° Marguerite van der Noot, abbesse de Cortemberg en 1400, morte le 25 novembre 1425.

Et 6° Aleyde van der Noot, religieuse à l'abbaye noble de Forest, près de Bruxelles, morte le 11 octobre 1432.

VI. Wauthier van der Noot, III^e du nom, seigneur de Risoir, conseiller au conseil de Brabant en 1405, mourut le 5 décembre 1432, à 77 ans. Il avait épousé : 1° le 6 juillet 1394, Marguerite DE HERTOGHE, morte le 4 mai 1400, fille de Jean DE HERTOGHE, chevalier, et d'Elisabeth VAN DER HELLEN; — 2° le 22 juin 1404, Jutte COLAYS, veuve de Jean VAN LOMBEKE, morte à Vilvorde le 16 décembre 1448, et fille de Henri COLAYS, chevalier, et de Marie VAN OSS. — Sa première femme, Marguerite DE HERTOGHE, portait pour armes : *d'or à trois tours de gueules, au franc canton d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'argent* (Fig. 1539); — et sa seconde femme, Jutte COLAYS, portait : *de gueules au lion d'or, armé et lampassé d'azur* (Fig. 1540). Des deux susdites alliances naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Wauthier IV, qui suit.

2° Jean van der Noot, bourgmestre de Bruxelles, mort le 7 août 1479, après avoir épousé Barbe VAN KETS, dont il eut postérité.

3° Marguerite van der Noot, mariée, en premières noces, en 1415, à Jean VAN DIEGHEM, et, en secondes noces, à Daniel DE SCHOONHOVEN, chevalier, drossard de Diest, fils de Jean D'ARSHOT, seigneur de Schoonhoven, de Pamele et de Ledeberghe, et d'Elisabeth DE DIEST.

4° Catherine van der Noot, laquelle fut mariée à Jean VAN DER LIST, chevalier.

(Du 2^d Lit.)

5° Henri van der Noot, qui épousa Marguerite RADEWAERTS, de laquelle il eut :

Arnould van der Noot, qui eut pour femme Elisabeth CLOET, et mourut sans enfants en 1490.

6° Guillaume van der Noot, religieux à la noble abbaye de S^{te}-Gertrude, à Louvain, mort en mai 1477.

7° Geldolphe van der Noot, chevalier, né le 17 novembre 1414, conseiller au conseil de Brabant en septembre 1449, créé chancelier de Brabant par lettres datées de Gand du 26 janvier 1476, mort le 14 septembre 1492, à 78 ans. — Il avait épousé, le 4 septembre 1449, Pétronille GOMMER, de laquelle il eut :

Pierre van der Noot, gruyer de Brabant en 1487, qui s'allia à Angéline VAN DER HEYDEN, de laquelle vint :

Adolphe van der Noot, chevalier, seigneur de Waudignies, docteur ès-lois, né le 3 janvier 1486, créé chancelier de Brabant par lettres du 17 janvier 1531, nommé lieutenant de la souveraine cour féodale du même duché en 1540, mort le 31 mars 1543, et enterré dans l'église de S^{te}-Gudule à Bruxelles, en la chapelle du S^t-Sacrement des miracles. Il avait épousé Philippote VAN WATERMALE, qui lui survécut. Elle testa le 5 septembre 1552, et mourut le 16 mai 1557, laissant, entr'autres enfants :

Anne van der Noot, qui mourut à Liège en 1590, où elle fut enterrée au couvent des Dominicains. Elle avait été mariée, le 23 avril 1536, à Louis VAN SCHORE, chevalier, conseiller au grand conseil à Malines par lettres du 17 novembre 1522, puis chef et président des conseils d'état et privé de l'empereur Charles V aux Pays-Bas par autres lettres du 10 octobre 1540, mort à Anvers le 25 février 1548, et enterré dans l'église des Augustins de Louvain.

8° Imbert van der Noot, né le 14 juillet 1427, religieux à la noble abbaye de S^{te}-Gertrude à Louvain.

9° Gertrude van der Noot, religieuse à l'abbaye de Cortemberg, en Brabant, ordre de S^t-Benoît, morte en 1445.

10° Jutte van der Noot, aussi religieuse à Cortemberg, morte le 26 décembre 1481.

Et 11° Marie van der Noot, mariée à Geldolf T'SERAERTS, alias HAENKENSHOOF, échevin de Bruxelles en 1441, dont elle a eu des enfants. Ils vivaient ensemble le 17 juin 1450, et elle en était veuve le 6 décembre 1480.

VII. Wauthier van der Noot, IV^e du nom (fils aîné de Wauthier III et de sa première femme Marguerite DE HERTOGHE), chevalier, seigneur de Risoir, naquit le 25 septembre 1398. Il fut bourgmestre de Bruxelles en 1435, 1441 et 1448, et mourut le 10 décembre 1452, à 54 ans. Il avait épousé Elisabeth EGGLOY, veuve de Jean s'LEEUWS, et fille de Wauthier EGGLOY, chevalier, et de Marguerite DE HERTOGHE. — Il portait pour armes, comme son aïeul et son père, savoir : *d'or à cinq coquilles de sable posées en croix*. Sa femme, Elisabeth EGGLOY, portait : *d'azur à trois fleurs-de-lis d'argent, au*

franc canton d'or, chargé de trois tours de gueules (Fig. 1541). — Leurs enfants furent :

1° Wauthier V, qui suit.

2° Antoine van der Noot, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3° Elisabeth van der Noot, qui fut mariée à Louis VAN DER MOERE, avec lequel elle vivait en 1460.

Et 4° Claire van der Noot, femme de Jean VAN EMMICHOVEN en 1460. Elle fonda, après la mort de son mari, une chapelle en l'honneur de la S^{te}-Croix dans l'église du Béguinage de Tirlemont, et mourut en 1500.

VIII. Wauthier van der Noot, V^e du nom, seigneur de Risoir, West-Wesel et West-Doorne, créé chevalier en 1454, fut conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Hardi, ducs de Bourgogne, et ambassadeur du même duc Charles vers le roi de Hongrie. — Ce seigneur fut aussi conseiller et chambellan de l'archiduc Maximilien en 1482. Il testa le 13 septembre 1497, mourut le 7 novembre 1499, et fut enterré dans l'église des Carmes de Bruxelles. Il avait épousé Dymphne DE GRIMBERGHE, dite D'ASSCHE, morte le 10 novembre 1469, et enterrée aux Carmes de Bruxelles, près de son mari. Elle était fille de Jean DE GRIMBERGHE, III^e du nom, sire d'Assche, guidon héréditaire de Brabant, et de sa première femme Cornélie DE BAUTERSEM, dame de Brecht, Mercxem, Scoote, Rumme, Hamme, Quaet-Mechelen, West-Wesele, Beverloo, etc. — De ce mariage sont sortis :

1° Wauthier van der Noot, VI^e du nom, seigneur de West-Wesel et de West-Doorne, qui, de sa femme Louise DE HERBAIS, héritière de Morchoven, n'eut qu'une seule fille, savoir :

Maximilienne van der Noot, mariée à Philippe VAN DER MEEREN, chevalier, seigneur de Saventhem et de Sterrebeke, et morte le 8 mars 1559, avant Pâques.

2° Charles, qui suit.

3° Jérôme van der Noot, chevalier, chancelier de Brabant, mort le 10 (17) février 1540, veuf, depuis le 2 janvier 1521, de Marie DE NASSAU, qu'il avait épousée à Bréda le 27 mai 1498. Il avait été armé chevalier par le prince d'Espagne, archiduc d'Autriche, depuis empereur Charles V, le 23 janvier 1514. La dite Marie DE NASSAU était fille de Jean DE NASSAU et d'Adrienne VAN HAESTREGT. — Du dit mariage vint :

Guillaume van der Noot, vice-chancelier et lieutenant de la cour féodale de Brabant, lequel fut créé chevalier par lettres du 4 février 1589.

4° Adrien van der Noot, qui a formé *la Branche des barons de Kieseghem*, dont nous parlerons dans la suite.

5° Roland van der Noot, religieux au monastère du Trône de S^{te}-Marie, près d'Hérenthals.

6° Jean van der Noot, religieux au monastère de Groenendael.

7° Jeanne van der Noot, mariée : en premières noces, à Jean DE GRIM-

BERGHE, seigneur d'Aa, dont elle n'eut point d'enfants; et, en secondes noces, à Henri DE MOL, chevalier, dont elle eut postérité.

8° Marguerite van der Noot, religieuse clarisse à Bruxelles.

IX. Charles van der Noot, chevalier, seigneur de Risoir, épousa, par contrat du 21 fév. 1493, Cécile DE LIGNE, fille de Jean DE LIGNE, chevalier, seigneur de Ham, et de Catherine VAN YEDEGHEM-DE WIESE. — Il en eut :

1° Charles van der Noot, mort en Espagne au service de l'empereur, sans alliance.

2° Wauthier VII, qui suit.

3° Catherine van der Noot, morte le 22 février 1525, ayant été mariée à Jean VAN BRECHT, chevalier, seigneur de Dieghem, dont elle fut la première femme. Il épousa, en secondes noces, Anne MONINCX, et mourut le 22 février 1546. Il était fils aîné de Jacques VAN BRECHT, seigneur de Dieghem, échevin de Bruxelles en 1493 et 1499, et de Béatrix ABSOLONS.

4° Jeanne van der Noot, religieuse à l'abbaye noble de Forest, près de Bruxelles.

5° Cécile van der Noot, religieuse à l'abbaye de la Cambre, en Brabant, ordre de Cîteaux.

6° Madeleine van der Noot, religieuse à Lierre.

7° Anne van der Noot, aussi religieuse à Lierre.

Et 8° Marie van der Noot, femme de Philippe VAN OPHEM, chevalier.

X. Wauthier van der Noot, VII^e du nom, chevalier, seigneur de Risoir, colonel d'un régiment d'infanterie pour le service de l'empereur Charles V, épousa, par contrat du 7 novembre 1527, Catherine HINCKAERT, héritière de Carloo, morte le 17 août 1570, et enterrée dans l'abbaye de Grimberghe. Elle était fille de Jean HINCKAERT, chevalier, seigneur d'Ohain, de Corbais et de Wattignies, gentilhomme de la bouche de l'archiduc Philippe-le-Bel, et de Barbe D'ENGHIEN. — De cette alliance sont sortis :

1° Charles, qui suit.

2° Gaspard van der Noot, qui forma la *Branche des barons de Carloo*, qui sera rapportée.

3° Philippe van der Noot, religieux à la noble abbaye de S^{te}-Gertrude à Louvain, curé de Betecom en 1567, puis prévôt d'Arschot, mort en 1585.

4° Catherine van der Noot, femme de Jacques CROM, chevalier.

5° Louise van der Noot, morte le 1 octobre 1578. Elle avait épousé Philippe-René seigneur d'OYENBRUGGE, lequel se remaria à Jeanne D'ENGHIEN, veuve de Gaspard van der Noot, seigneur de Carloo, frère de sa première femme, et mourut le 12 mai 1617.

6° Cécile van der Noot, religieuse à l'abbaye de la Cambre.

7° Marguerite van der Noot, religieuse à la noble abbaye de Forest, près de Bruxelles, ordre de Saint-Benoît.

Et 8° Marie van der Noot, religieuse à l'abbaye de Cortemberg, en Brabant, même ordre.

XI. Charles van der Noot, chevalier, seigneur de Risoir, de la Haye et de Massain, gentilhomme de la maison de l'empereur Charles V en 1546, et aussi du roi Philippe II en 1558, était en 1559 lieutenant de la compagnie des cheveu-légers du comte d'Egmont au service du même roi Philippe II. Il fut depuis colonel de deux régiments d'infanterie pour le service de Guillaume I, prince d'Orange, et eut l'estime et la confiance de ce prince. — Il avait épousé, avant le mois de février 1562, Marguerite DE RANDENRODE, dite VAN DER AA, morte le 11 octobre 1605, fille de Charles DE RANDENRODE, dit VAN DER AA, chevalier, et de Catherine DE BOURGNEVAL, dame d'Orp-Woluwe. — De cette alliance sortirent :

1^o Lamoral, qui suit.

Et 2^o Charles van der Noot, seigneur de Hoogwoude et Aertswoude en West-Frise, capitaine des gardes du prince d'Orange, puis colonel d'un régiment d'infanterie, gouverneur d'Ostende en 1601, ensuite châtelain et gouverneur de l'Ecluse, et lieutenant du prince Henri-Frédéric de Nassau, au gouvernement de la Flandre hollandaise, mort le 30 août 1614, et enterré dans l'église paroissiale de St-Jean de l'Ecluse, avec cette épitaphe :

MEMENTO MORI.

*Æternæ memoriæ CAROLI VAN DER NOOT,
herois verè maximi, qui annos sex
et triginta animo insuperabilis,
Corpore ille sus, omnibus periculis
pro Patria expositus, ubicumque libertas
sanguine, et ferro vindicari potuit in
Germania Belgica ejus vindicis,
Ostendæ omnium, quas historia loquitur,
urbium celeberrimæ menses quindecim
felicissimi defensoris, Slusæ inter
primos expugnatoris, cujus annos
plurimos ipse munimentum fuit
in hac terra, quam virtute sibi
emit, hosti eripuit, uxor mæsta.*

Hier light begraven

*Jonckheer CHARLES VAN DER NOOT,
ende sterf den 30 Augustus 1614,
Heer van Hoogwoude ende Aertswoude, etc.,
in syn leven colonel van een Regiment
voetknechten, Casteleyn en Gouvernr.
der stadt van Sluys, Lieutenant van
den hoogh geboren Prince Hendrick-
Frederick van Nassau over alle
d'andere Steden, Sterckten, Garnisoenen*

*van Vlaenderen, onder de gehoorsaemheyd
van de hoogh Mogende Heeren Staten-
Generael der Vereenichde Nederlanden;
Soone van den Heer
Charles van der Noot,
Ridder, ende Heer van Risoir (1).*

Quartiers :

<i>van der Noot.</i>	<i>Hinckaert.</i>	<i>van der Aa.</i>	<i>Bourgneval.</i>
<i>Grimberghe.</i>	<i>van der Borcht.</i>	<i>Meys.</i>	<i>Limmingen.</i>
<i>Ligne.</i>	<i>Enghien.</i>	<i>Coene.</i>	<i>Ittre.</i>
<i>Yedeghem.</i>	<i>Heetvelde.</i>	<i>van der Aa.</i>	<i>Pipenpoy.</i>

Le dit Charles van der Noot avait épousé Anne DE MANMAKER, fille d'Adrien, seigneur de Hofweghe, trésorier-général de Zélande, et de Catherine DE MARSELAER, dont il eut :

A. Charles van der Noot, seigneur de Hoogwoude et d'Aertswoude, marié à Elisabeth VAN DORTH, de laquelle il n'eut point d'enfants. Cette dame était fille de Jean VAN DORTH, gouverneur du Brésil, et d'Adrienne DE PALLANT, dame de Horst et Pesch.

B. Louise van der Noot, dame de Hoogwoude et d'Aertswoude, après la mort de son frère, mariée à Philippe DE ZOETE-DE LAKE, dit DE HOUTAIN, gouverneur de l'Ecluse, après la mort de son beau-père, colonel des régiments de Zélande, grand-bailli du Franc de l'Ecluse, et lieutenant-général au gouvernement de la Flandre hollandaise, mort le 15 novembre 1626.

C. Anne van der Noot, qui épousa, en premières noces, Guillaume DE NASSAU, seigneur de la Leck, vice-amiral de Hollande et de la West-Frise, tué au siège de Grol l'an 1627; et, en secondes noces, en 1631, Philippe-Jacques baron VAN DEN BOETZELAER, seigneur d'Asperen, dont elle fut la première femme.

Et D. Sabine van der Noot, morte le 9 février 1608, sans avoir pris d'alliance.

XII. Lamoral van der Noot (fils aîné de Charles et de Marguerite DE RANDE-RODE), seigneur de Risoir, fut capitaine de cavalerie au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, et épousa, en 1596, Anne DE HERTAING, sœur de Daniel, gouverneur d'Ostende, et fille de Guillaume DE HERTAING, seigneur de Marquette, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, gouverneur de Berg-op-Zoom, et d'Anne DE LIEVIN. — Il eut de ce mariage :

1° Maurice van der Noot, seigneur de Risoir, mort sans avoir été marié.

2° Lamoral II, qui suit.

Et 3° Geneviève van der Noot, mariée, en premières noces, à Jacques VAN

(1) Traduction de l'inscription flamande ci-dessus. — Ici est enterré Messire Charles van der Noot, et mourut le 30 août 1614, seigneur de Hoogwoude, d'Aertswoude, etc., en son vivant colonel d'un régiment d'infanterie, châtelain et gouverneur de la ville de l'Ecluse, lieutenant du haut né prince Henri-Frédéric de Nassau, sur toutes les autres villes, forteresses, garnisons de la Flandre, sous l'obéissance des Hautes Puissances les Etats-Généraux des Provinces-Unies, fils du seigneur Charles van der Noot, chevalier, et seigneur de Risoir.

RANDWYCK, seigneur de Rossum, et, en secondes noces, à Philippe-Jacques baron VAN DEN BOETZELAER, seigneur d'Asperen, nommé ci-dessus, dont elle fut la seconde femme.

XIII. Lamoral van der Noot, II^e du nom, fut seigneur de Risoir après la mort de son frère aîné, et épousa Lucrèce DE OU VAN STAKENBROECK, fille de Thomas, général de la cavalerie des Etats-Généraux des Provinces-Unies et gouverneur de Grave. — Elle convola, en secondes noces, avec Canut KURK, baron de Lempela, sénateur du royaume de Suède, ayant eu de son premier mariage :

1^o Lamoral van der Noot, III^e du nom, seigneur de Risoir, capitaine d'infanterie au service des Etats-Généraux, qui n'eut de Cécile TAMINGA, son épouse, que deux filles, savoir :

A. Lucrèce-Louise van der Noot, dame de Risoir, qui fut mariée à Walrad baron DE STEENHUYNS, seigneur de Hoemen, Malden et Op-Loo, amptman de la ville de Grave et du pays de Cuyck, mort le 17 mai 1722.

Et B. Catherine van der Noot, mariée à Edmond RENGERS, seigneur de Farmsum, Tuninga et Post.

2^o Thomas, qui suit.

3^o Rodolphe van der Noot, capitaine d'infanterie au service de Suède, qui se noya dans la mer.

4^o Maurice van der Noot, mort sans alliance.

5^o Anne-Walburge van der Noot, mariée à Henri DE MOUSCHERON, chevalier, seigneur de Lofsta, conseiller du roi de Suède.

6^o Louise van der Noot, morte sans alliance.

Et 7^o Lucrèce van der Noot, aussi morte sans alliance.

XIV. Thomas van der Noot, fut créé baron van der Noot et de Stiernbergh, par Charles XI, roi de Suède. Il commanda un régiment d'infanterie pour le même prince, se signala en 1676 au siège de Demmin, dont il était gouverneur, et mourut le 16 août 1677 des blessures qu'il reçut au siège de Stettin. Il avait pris pour femme Marie HEGERSTIERN, d'une ancienne maison de Suède, dont il eut :

1^o Lamoral, qui suit.

Et 2^o Madeleine van der Noot, mariée à Jean baron DE BONDE, issu d'une maison qui a fourni plusieurs rois à la Suède.

XV. Lamoral baron van der Noot et de Stiernbergh, colonel d'infanterie au service de la République des Provinces-Unies, se distingua à l'attaque du fort de la Knoque en 1695, où il commandait les grenadiers hollandais, et continua de donner des preuves de sa valeur en d'autres entreprises. Il passa ensuite au service de Charles XII, roi de Suède, où il eut un régiment d'infanterie, à la tête duquel il fut tué, à la bataille d'Helsingbourg, en Scanie, le 10 mars 1710. — Il avait épousé Marie-Cornélie VAN DEN BOET-

ZELAER, dame de Hoogwoude, Aertswoude et Raephorst, morte en 1714, fille de Philippe-Jacques baron VAN DEN BOETZELAER, seigneur d'Asperen, de Hoogwoude et d'Aertswoude, président du corps des nobles de la province de Hollande et de West-Frise, morte le 24 mars 1688, et de Cornélie VAN DER MYL, dame de Raephorst, morte le 24 juin 1703. Il n'a laissé de ce mariage qu'une fille unique, savoir :

XVI. Catherine van der Noot, laquelle ne vivait plus en 1726. Elle avait été mariée à Guillaume-Maurice VAN CATS, seigneur de Coulster, ambassadeur de la République des Provinces-Unies à la cour de Philippe V, roi d'Espagne, dont elle n'eut point d'enfants.

SECONDE BRANCHE.

Postérité d'Antoine van der Noot (second fils de Wauthier van der Noot, IV^e du nom, seigneur de Risoir, et d'Elisabeth Eggloy, mentionnés ci-devant au degré VII).

VIII^{BIS}. Antoine van der Noot, écuyer-tranchant de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, par lettres du 16 juillet 1452, puis écuyer d'écurie du même duc Philippe, par autres lettres du 4 octobre 1460, épousa Isabeau VAN DER MEEREN, dame de Ganshorn et de Neer-Yssche, qui était veuve de lui en 1485. Cette dame était fille de Jean VAN DER MEEREN, chevalier, seigneur de Saventheim, de Sterrebeke, etc., et de Mathilde SWAEFF, sa seconde femme. — Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à cinq coquilles de sable posées en croix, qui est VAN DER NOOT; aux 2 et 3 d'EGGLOY, armes de sa mère.* — Sa femme, Isabeau VAN DER MEEREN, portait : *d'azur au chef d'argent, chargé de trois pals de gueules* (Fig. 1435). Leurs enfants furent :

1^o Jean, qui suit.

2^o Antoine van der Noot, rapporté après la postérité de son frère Jean.

3^o Isabelle van der Noot, mariée à Jacques SCHOOFF, seigneur de Loxem, mort le 10 octobre 1513.

Et 4^o Anne van der Noot, religieuse à Arschot.

IX. Jean van der Noot, chevalier, bourgmestre de Bruxelles, épousa Françoise SCHOOFF, sœur de Jacques, seigneur de Loxem, rapporté ci-dessus, et fille de Jacques SCHOOFF et d'Elisabeth DE DIELBEKE. De cette alliance vinrent :

1^o Jean van der Noot, religieux à Roo-Clooster ou Rouge-Cloître, près de Bruxelles.

2^o Antoine, qui suit.

3^o Josse van der Noot, docteur ès-lois et conseiller au conseil de Brabant, marié à Barbe MADOETS, et mort âgé de 29 à 30 ans.

4^o Philippe van der Noot, mort sans laisser d'enfants de Marie DE DOUVRIÏN, son épouse. Elle se remaria à Nicolas OUDART, seigneur de Ranst et

de Milleghem, conseiller au conseil de Brabant, et mourut en décembre 1578. Elle était fille d'André DE DOUVVIN, seigneur de Droogenbosch et de Bodeghem, sommelier de corps de Ferdinand, roi de Hongrie, depuis empereur Ferdinand I, et de Marie DE COUDENBERGHE.

5° Henri van der Noot, religieux à la noble abbaye de S^{te}-Gertrude à Louvain.

6° Marie van der Noot, mariée, en 1497, à Philippe DE THY, seigneur de Fontenick.

X. Antoine van der Noot, chevalier, s'allia à Marguerite HINCKAERT, fille de Jean, chevalier, seigneur d'Ohain, de Corbais et de Wattignies, gentilhomme de la bouche de l'archiduc Philippe-le-Bel, et de Barbe D'ENGHIEN. Il ne vint de ce mariage que deux filles, savoir :

1° Jeanne van der Noot, mariée à Denis D'EVE, seigneur de Warsin, fils de Godefroid et d'Hélène DE SALMIER.

Et 2° Marie van der Noot, alliée à Jean DE BOURGOIS.

TROISIÈME BRANCHE.

Postérité d'Antoine van der Noot, second fils d'Antoine et d'Isabeau VAN DER MEEREN, mentionnés ci-devant au degré VIII bis.

IX^{BIS}. Antoine van der Noot fut bourgmestre de Bruxelles en 1507 et 1512 et mourut en 1523. Il avait épousé Barbe VAN DEN BROECKE, fille de Jean et de Catherine VAN DEN EECKHOVE, dont il eut :

1° Antoine, qui suit.

2° Barbe van der Noot, religieuse à l'abbaye de la Grande-Bygaerde, en Brabant, ordre de S^t-Benoît, morte le 24 décembre 1564.

3° Madeleine van der Noot, religieuse au monastère du Mont-S^t-Nicolas à Arschot.

Et 4° Jeanne van der Noot, religieuse à l'abbaye de la Cambre, en Brabant, ordre de Cîteaux.

X. Antoine van der Noot, conseiller au conseil de Brabant, épousa : en premières noces, Marie DU QUESNOY, fille de Simon et de Marie VAN DER TOMMEN, et, en secondes noces, Catherine VAN HAMME. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Philippe van der Noot, prêtre, chanoine de l'église de S^t-Barthélemi à Béthune.

2° Jean, qui suit.

3° Antoine van der Noot, dont la postérité sera rapportée.

4° Jacques van der Noot, gouverneur et drossard de Diest, gentilhomme de la maison du duc d'Anjou, par patentes du 16 décembre 1576, mort à Cologne en 1586, sans laisser d'enfants de Catherine DE LA TORRE, son épouse.

5° François van der Noot, mort jeune.

(Du 2^d Lit.)

6^o Anne van der Noot, morte le 15 février 1638, ayant été mariée à César VERANNEMAN, seigneur de la Tour, greffier et premier conseiller-pensionnaire du Franc de Bruges, mort le 19 août 1631.

XI. Jean van der Noot, chevalier, gruyer, watergrave et pluymgrave de Brabant, par lettres patentes du 25 août 1565, se maria avec Christine DE LA TOUR ET TASSIS, fille unique du premier lit de Léonard DE LA TOUR-TASSIS, chevalier, baron du St-Empire, général des postes des Pays-Bas, de Bourgogne et de l'Empire, et de Marguerite DAMANT, sa première femme. Ils vivaient ensemble le 14 août 1570, et il eut pour enfants :

1^o Antoine van der Noot, d'abord élevé page de la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, puis capitaine et ensuite major du régiment de la Bourlotte, infanterie wallonne, au service d'Espagne, mort à Arlon en 1598, sans avoir pris d'alliance, et enterré aux Cordeliers à Luxembourg.

2^o Jean-Baptiste, qui suit.

3^o Christine van der Noot, mariée à don Simon ANTUNEZ, chevalier de l'ordre militaire du Christ, commandeur de Santa-Maria-de Arias, du conseil de guerre de S. M., et mestre-de-camp d'un terce d'infanterie espagnole, mort à Malines le 30 décembre 1623, âgé de plus de 80 ans.

4^o Marguerite van der Noot, qui épousa, en premières noces, le capitaine don André DE ROTTELO, dont elle était veuve le 12 mai 1604, et, en secondes noces, le capitaine don André DE AZEVEDO, neveu du gouverneur de Gand, et qui, en 1616, était mestre-de-camp d'un régiment de 20 compagnies de gens de pied, et capitaine d'une compagnie de cuirassiers espagnols.

5^o Barbe van der Noot, morte sans alliance.

6^o Hélène van der Noot, religieuse à la noble abbaye de Forest, près de Bruxelles.

7^o Jeanne van der Noot, aussi religieuse à Forest, puis Carmélite déchaussée.

8^o Anne van der Noot, morte à Malines le 14 janvier 1613, et enterrée en l'église paroissiale de St-Pierre de cette ville.

9^o Marie van der Noot, aussi morte à Malines le 13 février 1623, et enterrée en la même église.

XII. Jean-Baptiste van der Noot, volontaire dans le régiment de don Simon Antunez, son beau-frère, puis capitaine d'infanterie, mort au siège de Verceil, en Italie, l'an 1617, avait épousé Marie DE L'ESPINOY, vicomtesse de Térouanne, fille de Philippe DE L'ESPINOY, vicomte de Térouanne, seigneur de la Chapelle-St-Ulric, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne au service de S. M. C., mort à Ypres le 3 mars 1635, et de Cornélie DE NORMAN, morte le 16 mars 1627. De cette alliance vint une fille unique, savoir :

XIII. Cornélie-Marguerite van der Noot, vicomtesse de Térouanne, mariée à Emmanuel DE CORTEWYLE, seigneur de Laecke, gentilhomme de la chambre du

duc de Neubourg, dont elle fut la seconde femme, étant veuf d'Isabelle DE GRUUTERE. Elle mourut le 17 février 1638, et fut inhumée dans l'église collégiale de Notre-Dame de Cassel.

QUATRIÈME BRANCHE.

Postérité d'Antoine van der Noot, troisième fils d'Antoine et de Marie du QUESNOY, sa première femme, mentionnés ci-devant à la troisième branche, degré X.

XI. Antoine van der Noot, gruyer, watergrave et pluymgrave du Brabant, par lettres patentes du 23 décembre 1567, mourut le 7 août 1604. Il avait épousé : 1° Marguerite VAN DROOGHENDYCK, fille de Damase et de Gertrude PYNSEN-VAN DER AA; 2° Philippote VAN DER NOOT, fille d'Engelbert VAN DER NOOT, chevalier, et de Marguerite VAN DEN DAELE, sa deuxième femme, de laquelle il n'eut point d'enfants. — De son premier mariage vinrent :

1° Antoine van der Noot, né en 1573.

2° Damase van der Noot, né en 1575.

3° Guillaume van der Noot, né en 1577.

4° Marie van der Noot, née en 1580, mariée à Erard DE PIPENPOY, chevalier, seigneur de Merchtem, et morte sans enfants en 1605.

5° Marguerite van der Noot, morte en couches en 1608. Elle avait été mariée à Leide, en 1607, à Thierry VAN SCAGHEN, dit DE BAVIÈRE, seigneur de Goudriaen, de S^t-Hubert, de Waddingsveen, de Zyl, de Zuyderwyck et de Spieringshoeck, remarié depuis à Marie DE THIENNES, et mort le 6 août 1658, ayant eu de son premier mariage un fils unique nommé Guillaume-Antoine VAN SCAGHEN, mort, âgé de 24 ans, en 1632, sans avoir été marié.

CINQUIÈME BRANCHE. — BARONS DE CARLOO.

Postérité de Gaspard van der Noot, second fils de Wauthier, VII^e du nom, et de Catherine HUYCKAERT, mentionnés ci-devant au degré X.

XI^{BIS}. Gaspard van der Noot, chevalier, seigneur de Carloo, capitaine d'une compagnie de 200 hommes de pied, servit sous le comte d'Egmont. Il écartela ses armes avec celles de sa mère, et fut tué en 1573 en conduisant du secours à la ville de Haarlem. Il avait été allié, par contrat du 11 novembre 1561, à Jeanne D'ENGHIEN, fille de Virgile, seigneur de Sandtberghe et de Beauvoler, et d'Agnès DE BERCHEM, sa première femme. — Jeanne D'ENGHIEN, étant veuve de Gaspard van der Noot, se maria, en secondes noces, avec Philippe-René seigneur D'OYENBRUGGE, dont elle fut la seconde femme, étant veuf de Louise VAN DER NOOT, sœur de son premier mari. Elle testa le 10 novembre 1614, et mourut peu de temps après. — Elle avait eu de son premier lit un fils unique, nommé Jean, qui suit.

XII. Jean van der Noot, chevalier, seigneur de Carloo et de Duyst, portait comme son père, écartelé de van der Noot et de Hinckaert. Il fit son testament le 16 novembre 1611, mourut le 18 août 1643 et fut enterré dans l'église paroissiale d'Uccle-lez Bruxelles, avec l'épitaque et les quartiers suivants :

D. O. M.

Monumentum

Nobilis ac Generosi Domini

Dni. JOANNIS VAN DER NOOT,

Equitis,

Toparchæ de Carloo,

Qui obiit anno M. D. C. XLIII.

Mensis Augusti, die 18.

Requiescat in pace.

Quartiers : *van der Noot.* *Enghien.*
 Hinckaert. *Berchem.*

Le dit Jean van der Noot avait épousé, par contrat du 7 août 1597, Jeanne DE MASNUY, dame de Grez, morte le 1 février 1624, fille de Gilles DE MASNUY, seigneur du fief de Grez, et de Yolende DE LA CROIX-D'ASPREMONT. — De ce mariage sont issus :

1° Gilles, qui suit,

2° Guillaume van der Noot, enseigne de la compagnie de M. d'Yves, capitaine d'une compagnie de 300 hommes de pied Bas-Allemands, mort et enterré dans l'abbaye de Rhynsburg avant le 3 octobre 1629, sans avoir été marié.

3° Philippe van der Noot, seigneur de Cortenbach, capitaine d'une compagnie libre de 300 hommes Bas-Allemands, au service d'Espagne, aussi mort sans avoir pris d'alliance.

4° Marie van der Noot, morte le 20 mars 1640, ayant été mariée à Jean DU BUISSON, son cousin, seigneur de Hecque, de la Puissance, d'Ausnoit, de Selles, de Salles et du Trieu, dont elle fut la première femme. Il se remaria à Anne DE WIGNACOURT, dame de Fontaine et de Tatinghem, et eut de Marie van der Noot, sa première femme, quatre fils, savoir :

A. Jean-Godefroid-Ferdinand DU BUISSON.

B. Philippe-Ernest DU BUISSON.

C. Antoine-Charles DU BUISSON.

D. Philippe-Guillaume DU BUISSON.

Et 5° Jeanne van der Noot, morte sans avoir été mariée.

XIII. Gilles van der Noot, chevalier, seigneur de Carloo et de Duyst, portait les armes pleines de van der Noot, et fit son testament le 30 septembre 1667; Il mourut le 28 mai 1668, ayant épousé, par contrat du 10 novembre 1636, Anne DE LEEFDAEL, dame du Zuerbempde, Meensele, Cappelle et Glabbeeck, morte le 26 janvier 1687. Elle était fille d'Erard DE LEEFDAEL et de Françoise

VAN EYNATTEN, et elle portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent au chevron de sable, accompagné de trois maillets de gueules, qui est DE LEEFDAEL ; aux 2 et 3 d'argent à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes du même mises en orle, qui est VAN EYNATTEN ; sur le tout d'or à trois fleurs de néfliers de gueules, qui est ROSOY, au franc canton de gueules à l'aigle d'argent, qui est WALCOURT* (Fig. 1542). — De la dite alliance naquirent :

1° Philippe-Erard van der Noot, né le 6 février 1638, licencié en théologie et ès-lois, d'abord chanoine d'Anderlecht, puis chanoine-gradué-noble, archiprêtre et prévôt de l'église métropolitaine de Malines, ensuite vicaire-général du même diocèse, puis vicaire apostolique pour les armées aux Pays-Bas le 22 octobre 1690, et enfin évêque de Gand, sacré le 27 décembre 1694. Il mourut le 3 février 1730, âgé de 92 ans, ayant testé le 10 janvier précédent.

2° Rogier-Wauthier, qui suit.

3° Henri-Joseph van der Noot, seigneur de Cortenbach, capitaine d'infanterie allemande dans le régiment de Stahremberg, puis capitaine de cavalerie dans le régiment de Massiet en 1675, tué sans avoir pris alliance dans une rencontre près de Valenciennes.

4° Maximilien-Claude van der Noot, seigneur de Cortenbach, après son frère, enseigne dans le régiment de Stahremberg, puis capitaine d'infanterie wallonne dans le régiment de Westerloo, ensuite capitaine de cavalerie, enfin gouverneur et châtelain de Vilvorde en 1704, mort le 14 août 1710.

5° Jeanne-Philippine van der Noot, mariée à Rasse VAN GRAVE, seigneur de Layens et de Croix.

6° Anne-Françoise van der Noot, morte le 11 juin 1694. Elle avait épousé : 1° Urbain VAN LEEFDAEL, seigneur de Thielen et dans Gierle, mort le 26 février 1669 ; et 2° Roger DE BAEXEN, neveu et héritier de son premier mari, mort le 21 mars 1692.

7° Catherine-Philippine van der Noot, morte jeune.

Et 8° Barbe-Marguerite van der Noot, religieuse et boursière de la noble abbaye de Forest, morte le 26 mai 1695, à 48 ans.

XIV. Roger-Wauthier van der Noot, naquit le 27 février 1644. Il fut créé baron de Carloo le 12 septembre 1678, et admis à l'état noble du duché de Brabant le 4 novembre suivant. Il mourut le 29 décembre 1710, après avoir été député de l'état noble de Brabant et bourgmestre de Bruxelles. Il avait épousé, par contrat du 20 janvier 1681, Anne-Louise VAN DER GRACHT, dame de Cortenbach, morte le 18 février 1745, fille cadette de Jean-Frédéric VAN DER GRACHT, baron de Vremde, seigneur d'Eeckhoven, de Schardau, de Cortenbach et de Belcele, grand-bailli du pays de Waes, et de Marguerite-Françoise DE VARICK, dame d'Olmén, de Dysthove et de Stuymenberch. — De ce mariage sont sortis :

1° Philippe-François, qui suit.

2° Jean-Joseph van der Noot, seigneur de Cappelle, né le 12 février 1683, reçu chevalier de l'ordre teutonique au bailliage des Vieux-Joncs, sur ses

preuves de seize quartiers de noblesse le 23 avril 1697. Voici la teneur de son acte de réception :

« Nous les grand-commandeur, commandeurs et capitulaires au bailliage des
» Joncs de l'ordre teutonique, déclarons et certifions par cette, que le seigneur
» JEAN-JOSEPH VAN DER NOOT, baron de Capelle, est accepté par nous à notre
» dit bailliage et ordre, de consentement unanime, dans notre assemblée capi-
» tulaire le 23 d'avril 1697, et que là-dessus ses seize quartiers, après avoir
» esté meurement examinés, et par de suffisantes preuves vérifiés, ont esté,
» selon les statuts du dit ordre et bailliage, attestés et sermentés à la grande
» commanderie de Vieux-Joncs le 28 septembre 1699, d'estre tous d'extrac-
» tion noble militaire et chevalereuse; reçus et admis aux églises métropo-
» litaine et cathédrale de Cologne et de Liége, et aux collèges illustres de
» Nivelles, de Maubeuge, d'Andenne, de Denaing, de Ste-Waudru à Mons,
» de Susteren et de Munsterbilsen : en outre à l'ordre teutonique, comme
» aussi aux estats nobles des provinces de Brabant, de Gueldre, de Flandre,
» de Hainau, des pays d'Outremeuse et autres, sans aucun meslange de
» bourgeoisie, ny de bastardise; à sçavoir, les huit quartiers paternels,
» estants *Gaspar van der Noot, Jeanne d'Enghien, Gille de Masnuy, Jolente*
» *de la Croix, Rogier de Leefdael, Jeanne de Schoonhoven, Arnold d'Eynatten*
» *et Philippote de Schore*, par le seigneur Maximilien-Henri de Renesse, comte
» de Mansny, baron d'Elderen, Cortessem, Assendelft, seigneur de Herne,
» Schalhoven, Wintershoven, Vireux, Molhain, Leuwarden, Moll, Balen,
» Desselt, etc., haut-drossard du comté de Looz, etc. Et par le seigneur
» Gérard-Ernest baron de Hoen-de Carthils, seigneur de Schaluyn, Vieux-
» Fauquemont, Schinne-sur la Gheule, etc. Et les huit quartiers maternels,
» estants *Anthoine van der Gracht, Gertrude de Berlo, Philippe de Gruutheere,*
» *Jeanne Rym, Henry de Varick, Anne Damant, Léonard Micault et Catharina*
» *de Halmale*, par le seigneur Anthoine baron de Lynden, seigneur de Croo-
» nenbourg, Loenem, Teccop, Grunsfort, Cortenberg, etc. Et par le seigneur
» François-Hyacinthe de Renesse, baron d'Oostmall, gouverneur et haut-
» drossard de la ville, du château et de l'ammannie de Stockem. En tesmoin
» de quoy, nous avons fait sceller la présente de nostre scel capitulaire,
» et la signer par nostre secrétaire. Donné en la commanderie des Joncs à
» Maestricht, le 2 de décembre l'an mil six cents nonante neuff. Signé, par
» ordonnance de Messeigneurs susdits, JEAN-JACQUES CLANER, et scellé du
» scel capitulaire en cire vermeille. »

Le susdit Jean-Joseph van der Noot fit profession dans le dit ordre teutonique, en l'église de la grande-commanderie des Vieux-Joncs, le 2 mai 1707, et fut depuis successivement commandeur à Ramersdorff en 1716, commandeur de St-Gilles à Aix-la-Chapelle en 1721, puis grand-capitulaire et commandeur à Bernissem, et ensuite à Gemert. — Il servit plusieurs années en qualité de capitaine de cavalerie dans le régiment de Westerloo, et mourut ancien colonel de cavalerie le 30 novembre 1763, à 80 ans.

3° Charles-Bonaventure van der Noot, qui forma la *Branche des Comtes van der Noot*, mentionnée ci-après.

4° Maximilien-Antoine van der Noot, né le 27 décembre 1685, licencié en théologie et ès-lois, d'abord chanoine de la cathédrale et président du séminaire de Gand, puis vicaire-général et juge synodal du même diocèse, ensuite doyen de chrétieneté du district de Deinse, et enfin évêque de Gand, sacré à Malines le 20 janvier 1743, et mort le 27 septembre 1770, à 85 ans.

5° Guillaume-Louis van der Noot, né le 9 février 1689, bailli de la seigneurie de St-Bavon à Gand, mort le 11 décembre 1729, sans avoir pris d'alliance.

6° Roger-Lamoral van der Noot, né le 3 mai 1690, cornette dans le régiment de Westerloo, mort le 10 novembre 1718, sans avoir été marié.

7° Maximilien-Emmanuel-Charles van der Noot, seigneur de Houtain, *septième fils*, né le 11 février 1692, à 3 heures du matin, baptisé dans l'église paroissiale de la Chapelle de Bruxelles, et tenu sur les fonts baptismaux par LL. AA. EE. Monseigneur l'Electeur et Madame l'Electrice de Bavière, échevin de Bruxelles en 1722 et 1723, mort le 10 mars 1734, sans alliance.

8° Wauthier-Gilbert van der Noot, né le 11 août 1693, mort en bas-âge le 28 décembre 1694.

9° François-Wauthier van der Noot, né le 26 octobre 1696, cornette dans le régiment de Westerloo, mort le 22 juillet 1721, sans avoir été marié.

10° Adrien-François van der Noot, né le 1 mars 1699, chanoine de la cathédrale de Gand, mort le 11 juin 1725, à 27 ans.

Et 11° Anne-Philippine-Thérèse van der Noot, née le 16 janvier 1702, mariée, le 24 février 1725, à Lancelot-Ignace-Joseph baron DE GOTTIGNIES, du St-Empire et de Goycke, seigneur de Mortier, de la Haye, de Borghestein, de Gestel, de Steenkercke, du Bucq, etc., chambellan actuel de LL. MM. II. (de la création de 1754), gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut, et conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens depuis 1760. Elle a été reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1762, et est morte sans enfants le 15 mai 1770.

XV. Philippe-François van der Noot, baron de Carloo, seigneur de Duyst, baptisé dans l'église de S^{te}-Gudule à Bruxelles le 7 février 1682, fut capitaine d'une compagnie libre de 200 hommes wallons pour le service du roi d'Espagne, membre des états nobles du duché de Brabant, du pays de Liège et comté de Looz, et de la noble salle de Curange. L'acte de son admission aux états du pays de Liège et du comté de Looz, porte : « En l'assemblée de Messieurs seigneurs de l'état de la noblesse du pays de Liège et comté de Looz, » tenue le 30 juillet 1724.

» Messeigneurs, ayant vu et examiné les quartiers produits par Monsieur

„ PHILIPPE-FRANÇOIS VAN DER NOOT, comte de Duras, baron de Carloo, avec
„ les pièces justificatoires y jointes, déclarent d'avoir trouvé sa qualification
„ suffisante, et partant de l'avoir reçu et admis à leur état, à titre de la
„ seigneurie et fief de Duras, avec les formalités requises, ayant le dit
„ seigneur comte, après que ses quartiers ont été jurés par les seigneurs
„ comte de Hèere, comte d'Oultremont, baron d'Abée, et baron de Soumalle,
„ prêté le serment requis et accoutumé ès mains de Monsieur le baron de
„ Roost, lieutenant des fiefs et chef de cet état. Par ordonnance de Mes-
„ dits Seigneurs.

„ Signé : God. Colson pro Groutars. „

Le dit Philippe-François van der Noot porta la qualité de comte de Duras, à cause d'Anne-Antoinette-Josèphe-Ermeline-Thérèse D'OYENBRUGGE, sa femme, qu'il épousa par contrat du 14 mars 1705, célébré à Bruxelles le 16 des même mois et an. Cette dame était née, suivant son extrait baptismal, le 12 septembre 1691, et mourut le 17 mars 1717. Elle était fille unique et héritière d'Ernest-Balthazar D'OYENBRUGGE, comte de Duras, seigneur de Gorssum, Wilre, Schelfheide, Graesen et Runckel, maréchal héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, souverain drossard du pays de Montenacken, grand-fauconnier du pays de Liège et du comté de Looz, et d'Anne-Amour-Josèphe D'OYENBRUGGE, sa première femme, baronne de Meldert, dame de Billichout. Philippe-François van der Noot mourut à Bruxelles le 10 décembre 1759, après avoir été député de l'état noble de Brabant en 1746, 1747, 1748 et 1749. — Les enfants sortis de son mariage sont :

1^o Philippe-Joseph-Louis, qui suit.

2^o Jean-Joseph-Philippe van der Noot, baron de Meldert, seigneur de Graesen, né le 19 septembre 1712, admis à l'état noble du pays de Liège et comté de Looz en qualité de baron de Meldert le 19 janvier 1739, et à la noble salle de Curange en qualité de seigneur de Graesen le 21 nov. 1741, mort à Bruxelles le 3 avril 1767, sans avoir pris d'alliance.

Et 3^o Anne-Philippine-Antoinette van der Noot, née le 6 septembre 1715, mariée, en 1737, à Gaspard-Henri-René D'YVE, comte de Ruysbroeck, vicomte de Bavay, baron d'Ostiche, seigneur de Warelles, grand et petit Roussi et Rottebroeck, membre des états nobles des provinces de Brabant et de Hainaut, chambellan actuel de LL. MM. Impériales, duquel elle devint veuve le 6 mars 1749.

XVI. Philippe-Joseph-Louis van der Noot, comte de Duras, baron de Thyne, etc., maréchal héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, né le 13 déc. 1710, mort à Louvain le 21 septembre 1748, et enterré à Bootendael, près de Bruxelles. Il avait été marié, par contrat du 31 décembre 1739, à Honorine-Françoise-Antoinette baronne VAN HAMME, dame de Wiltsele et Put, née à Gand le 21 mai 1707, fille aînée de Guillaume-Théodore baron VAN HAMME, seigneur de Stalle, Neer-Stalle et Over-Hem, et d'Anne-Thérèse PEETERS, dite STOMMELINS. — De cette alliance vinrent :

1^o Jean-Joseph-Philippe, qui suit.

2^o Anne-Thérèse-Josèphe van der Noot, née le 18 décembre 1740, mariée, le 8 septembre 1772, à Ernest-Julien baron DE MAGUSCH, capitaine au régiment de Plötz, infanterie, au service du roi de Prusse, fils puîné de Charles-Julien DE MAGUSCH, baron de Mertzdorff, chef et président de l'administration de S. A. le duc de Courlande, dans sa baronnie de Wartenberg, en Silésie, et de Susanne-Eléonore DE POGRELL-DE KUCHEBORRWITZ, — et petit-fils d'Antoine DE MAGUSCH, baron de Mertzdorff, en Silésie, chambellan du duc de Courlande, et de Chrétienne baronne DE SIEGEROHT.

Et 3^o Anne-Louise-Maximilienne-Josèphe van der Noot, née le 10 janvier 1744, mariée : en premières nocés, par contrat du 12 octobre 1764, à Charles-Guillaume comte D'ALEGAMBE, baron d'Auweghem, seigneur de Basinghien, Chisoing, Mortagne, Varizeele, Hulsbeke, Rivisch, du Hamel, Kerckhove, Volckeghem, ter Walle, Longueville, Beaumont, Engelmarez, la Bourbière, Buxem, Couchevaque, Ten-Torre-t'Hermelghem, Ten-Torre-t'Heurne, Bouverie et Bruaen, mort le 1 mars 1771, à 61 ans, dont elle a été la troisième femme; — en secondes nocés, le 10 octobre 1772, à Joseph-Alexandre DE LASPIUR, marquis de Villa-Alta, fils de Joseph-Antoine-Charles DE LASPIUR, marquis de Villa-Alta, capitaine au régiment de los Rios, et d'Elisabeth-Charlotte DE BURLÉUS, — et *vraisemblablement* petit-fils du général-major Don Joseph DE LASPIUR, auquel le roi Charles III, depuis empereur Charles VI, fit don, en octobre 1708, d'un titre de Castille, sous l'appellation de marquis de Villa-Alta, avec toutes les terres, juridictions et prérogatives qui en dépendent. Il était alors prisonnier en France.

XVII. Jean-Joseph-Philippe van der Noot, chef de sa maison en 1779, comte van der Noot et de Duras, baron de Carloo, de Meldert, de Thyne, seigneur de Graesen, Wilre, Gorssum, Runckele, Schelfheide, St-Hubermont, Duyst et Billichout; haut-voué de Conneu, maréchal héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, chambellan actuel de LL. MM. Impériales, né le 17 janvier 1746, admis à l'état noble du duché de Brabant, en qualité de baron de Carloo, le 6 novembre 1766, et créé comte van der Noot par lettres de l'impératrice-reine du 22 février 1769. Il n'était pas marié en 1779.

SIXIÈME BRANCHE. — COMTES VAN DER NOOT.

Postérité de Charles-Bonaventure van der Noot, troisième fils de Rogier-Wauthier, baron de Carloo, et d'Anne-Louise van der Gracht, mentionnés ci-devant à la cinquième branche, degré XIV.

XV^{BIS}. Charles-Bonaventure van der Noot, baron de Marès, seigneur de Schoonhoven, Beaumont et Petrain, né le 14 juillet 1684, fut d'abord échevin de Bruxelles en 1707, 1708, 1709, 1710 et 1712, puis conseiller au conseil de

Brabant par lettres patentes du 9 mars 1713. Il obtint le titre de *Comte van der Noot* par lettres de l'empereur Charles VI du 16 mai 1716, et fut admis à l'état noble du duché de Brabant en 1724. Il fut pourvu de la charge de grand-bailli de Nivelles et du roman pays de Brabant le 25 décembre 1739, fait chambellan de S. M. I. et C. le 26 avril 1740, et conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Pas autrichiens en 1744. — Ce seigneur mourut le 21 janvier 1761, ayant épousé, le 29 mars 1728, Catherine-Philippine DE WAES, chanoinesse de Mons, morte le 19 mai 1765, fille de François-Jacques baron DE WAES, seigneur de Kessenich, Hunsel, etc., colonel d'un régiment d'infanterie, brigadier des armées de LL. HH. PP. les États-Généraux des Provinces-Unies, commandant de Stevenswaert et de Gibraltar, — et de Marie-Jeanne DE VARICK; — le dit François-Jacques baron DE WAES était fils de Jacques baron DE WAES, seigneur de Kessenich, Hunsel, Ommerstein et Rothem, capitaine d'une compagnie libre au service du roi d'Espagne, et d'Elisabeth DE GOLDSTEIN, dame de Cloppenborgh et Spaensweert, fille de Guillaume DE GOLDSTEIN, seigneur de Cloppenborgh et Spaensweert, et de Marie-Catherine DE WAES, — et petit-fils de Guillaume DE WAES et de Françoise DE FALOISE. — De Charles-Bonaventure comte van der Noot et de Catherine-Philippine DE WAES naquirent :

1° Jean-Antoine, qui suit.

Et 2° Marie-Félicité-Philippine van der Noot, née le 3 mars 1731, reçue chanoinesse à Nivelles le 27 avril 1745, puis abbesse séculière du même chapitre le 19 août 1776, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée après le 14 septembre de la même année 1776, par une promotion extraordinaire annoncée par une lettre de l'impératrice-reine.

XVI. Jean-Antoine-Marie-Joseph comte van der Noot, baron de Marès, seign^r de Schoonhoven, Beaumont, Petrain et Haren, membre de l'état noble de Brabant, nommé chambellan actuel de LL. MM. II. le 4 octobre 1760, marié, le 17 mai 1763, à Marie-Josèphe TAYE, chanoinesse de Nivelles, dame de l'ordre de la Croix étoilée, fille cadette de François-Philippe TAYE, marquis de Wemmel, membre de l'état noble de Brabant, chevalier, commandeur de l'ordre militaire de St-Jacques, gentilhomme de la chambre du roi Philippe V, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom à son service, en 1705, et brigadier des armées d'Espagne, et de Catherine-Louise DE COTEREAU, marquise d'Assche. Leurs enfants furent :

1° Maximilien-Louis, qui suit.

2° Joseph-Amour-Philippe van der Noot, né à Bruxelles le 3 avril 1761, et baptisé en l'église de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles.

3° François-Marie-Joseph van der Noot, né à Bruxelles le 30 avril 1770, et baptisé en la même église.

4° Jean-Philippe-Joseph-Marie-Ghislain van der Noot, né à Bruxelles le 8 septembre 1771, et baptisé en la même église.

5° Philippe-Henri-François-Xavier-Ghislain van der Noot, né à Bruxelles le 3 décembre 1772, et baptisé en la même église.

6° Paul-Ghislain-Roger-Engène-Joseph van der Noot, né à Bruxelles le 20 janvier 1774, et baptisé en la même église le 22.

Et 7° Marie-Louise-Josèphe van der Noot, née à Bruxelles le 8 août 1765, et baptisée en la même église.

XVII. Maximilien-Louis van der Noot, né à Bruxelles le 29 mai 1764, fut baptisé en l'église paroissiale de Notre-Dame de la Chapelle de cette ville, le même jour.

SEPTIÈME BRANCHE. — BARONS DE KIESEGHEM.

Postérité d'Adrien van der Noot, quatrième fils de Wauthier van der Noot, v° du nom, et de Dymphne DE GRIMBERGHE, dite D'ASSCHE, mentionnés ci-devant au degré VIII.

IX^{BIS}. Adrien van der Noot, chevalier, épousa Catherine RAMPAERTS, dame de Kiesegehém, fille d'Iwain RAMPAERTS, seigneur de Kiesegehém, et de Marie VAN DER LINDEN. — Il brisait son écusson d'une bordure engrêlée de sable, et mourut à Diest en 1523. — De la dite alliance vinrent :

1° Adrien, qui suit.

2° Marguerite van der Noot, religieuse au monastère de Notre-Dame de la rose de Jéricho à Bruxelles.

3° Catherine van der Noot, femme de Conrard VAN DUFFEL, fils de Jacques VAN DUFFEL, chevalier, mayeur de Louvain en 1519, et d'Adrienne DE SCHOONVORST.

4° Barbe van der Noot, religieuse à l'abbaye de Vaux-le-Duc ou S'Hertogendaël, en Brabant, ordre de Cîteaux.

Et 5° Jeanne van der Noot, mariée : en premières noces, à Charles DE FRATISSARD, et, en secondes noces, à Jacques LE PRÉVOST DE BASSERODE, seigneur de Bassigny et de Drumez.

X. Adrien van der Noot, II^e du nom, seigneur de Kiesegehém, épousa Catherine VAN DER EYCKEN, fille de Jean, seigneur de Rivière, Ganshorn et St-Pierre-Yette, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, et de Barbe OFHUYS. — De ce mariage naquirent :

1° Jacques, qui suit.

Et 2° Corneille van der Noot, chevalier, qui épousa Antoinette DE MOL, fille de Martin et d'Anne VAN OLMEN, dont il eut :

A. Jacques van der Noot, mort sans lignée.

Et B. Anne van der Noot, mariée à Ferdinand VAN DER LINDEN, chevalier, seigneur de Marneffe, grand forestier de Brabant, dont elle fut la première femme.

XI. Jacques van der Noot, seigneur de Kiesegehém et de Kerckem, bourgmestre

de Bruxelles en 1607, 1612, 1613, 1616, 1621, 1622 et 1631, fut créé chevalier par lettres de l'archiduc Albert, données à Bruxelles le 12 avril 1610. Il mourut le 11 juin 1637, et avait épousé Catherine TAYE, morte le 4 octobre 1640, fille de Jacques TAYE, seigneur de Goycke, bourgmestre de Bruxelles en 1575, 1579, 1585, et de Julienne Boisot. — De ce mariage sont issus :

1° Léonard, qui suit.

2° Marie-Anne van der Noot, mariée à Ferri-Servais DE LALAING, vicomte d'Oudenaerde, seigneur de Sandtberghe, dont elle a eu des enfants.

3° Catherine van der Noot, religieuse à la noble abbaye de Guillenghien, en Hainaut, ordre de St-Benoît.

XII. Léonard van der Noot, seigneur de Kieseghem et de Kerckhem, bourgmestre de Bruxelles en 1654, 1659, 1660, 1667 et 1668, fut créé chevalier et obtint érection de la seigneurie de Kieseghem en baronnie, par lettres du roi Philippe IV du 1 octobre 1659. Ces lettres ne furent point levées, et le roi Charles II en donna d'autres le 4 août 1675, portant érection de la même terre en baronnie en faveur du même Léonard, et de ses enfants mâles et femelles. Il épousa Isabelle-Claire VAN GRAVE, fille de Rasse, seigneur de Lovenjoul et Wetterbeeck, et de Marie DU MORTIER, sa seconde femme, dame de Layens, de la Phalesque, d'Haselle et de Croix. Elle mourut le 28 juillet 1666, et le baron de Kieseghem, son époux, prit une seconde alliance avec Anne-Marie O MALLUN, de laquelle il ne paraît pas qu'il ait eu d'enfants. — Il demeura veuf d'elle le 26 septembre 1679, et mourut en 1685. — Il avait eu du premier lit :

1° Rasse-Léonard, qui suit.

2° Jean-Baptiste-Louis van der Noot, seigneur de Kerckhem, capitaine d'une compagnie d'infanterie bourguignonne au terce du baron de Soye, et commandant de Leeuw (ou Zout-Leeuw, en français Léau).

3° Ferdinand van der Noot, auteur de la *huitième Branche*, rapportée ci-après.

4° Marie-Marguerite van der Noot, morte sans avoir été mariée.

5° Marie-Philippine-Isabelle van der Noot, reçue chanoinesse de Denain en 1666.

Et 6° Barbe-Catherine van der Noot, morte en bas-âge en 1666.

XIII. Rasse-Léonard van der Noot, baron de Kieseghem, seigneur de Lubbeeck, servit en qualité de capitaine d'infanterie, pendant les campagnes de 1673 et 1674, sous Guillaume III, prince d'Orange. — Il fut admis à l'état noble du duché de Brabant le 11 février 1687, et mourut en 1711. — Il avait épousé : 1°, en 1675, Marie-Thérèse DE LA KETHULLE, héritière de Noord-Assche et de Volckeghem, morte le 3 avril 1676, et enterrée dans l'église des Carmes de Gand, fille d'Artus DE LA KETHULLE, chevalier, seigneur de Noord-Assche, et de Jossine DE POTTELSBERGHE; — 2°, par contrat du 21 novembre 1681, Marie-Godelive D'AFFAYTADI, fille aînée de Jean-

François D’AFFAYTADI, comte de Ghistelles, seigneur de Hilst, Lavenacker et Braderick, et de LaureThérèse D’AFFAYTADI. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Léonard-Mathias, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

2^o Jean-Charles van der Noot, seigneur de Lubbeeck, mort sans alliance.

3^o Michel-François van der Noot, seigneur de Kerckhem, capitaine dans le régiment della Faille, infanterie, mort sans avoir été marié.

Et 4^o Catherine-Godelive van der Noot, religieuse à l’abbaye de Beaupré, en Flandre, ordre de Cîteaux.

XIV. Léonard-Mathias van der Noot, baron de Kieseghem, seigneur de Noord-Assche, Volckeghem, Winghe et Eversteyn, naquit le 25 février 1676, et fut capitaine aux gardes wallonnes en Espagne, puis colonel d’un régiment d’infanterie de son nom pour le service du roi Philippe V. Il fut aussi dans la suite député de l’état noble de Brabant, chambellan actuel et conseiller d’état d’épée de l’empereur Charles VI et de l’impératrice-reine, général-major des troupes impériales, gouverneur et grand-bailli des ville et citadelle de Gand. Il mourut le 11 avril 1753, à 77 ans, sans enfants, et fut enterré aux Carmes à Bruxelles. — Il avait épousé : 1^o Hélène-Catherine DE JONGHE, dame de la ville et métier de Bouchaute, d’Ottignies, de Schaubroeck, etc., morte le 12 décembre 1745, fille de Juste-Antoine DE JONGHE, seigneur de Velsick, du métier de Bouchaute, de Schaubroeck, etc., conseiller au conseil de Flandres, puis conseiller d’état, mort le 3 mars 1714, et d’Anne-Marie DE CONINCK; — 2^o, le 5 janvier 1747, Marie-Madeleine DE SPANGHEN, laquelle, étant veuve de lui, se remaria, le 8 avril 1754, à Emmanuel-Philippe comte DE GAGE, chambellan actuel de LL. MM. Impériales. Elle avait été reçue dame de l’ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1747, et mourut le 4 septembre 1766. Elle était fille de Philippe-Louis-Joseph baron DE SPANGHEN et de Hérent, seigneur de Valckenisse, Daelhem, Staden, Schevenoort, Byseghem et Wetterbeeck, membre de l’état noble de Brabant, et d’Anne baronne DE SPANGHEN.

HUITIÈME BRANCHE.

Postérité de Ferdinand van der Noot, troisième fils de Léonard, baron de Kieseghem, et d’Isabelle-Claire VAN GRAVE, mentionnés ci-devant à la septième branche, degré XII.

XIII^{BIS}. Ferdinand van der Noot épousa Marie-Appolline VAN STRYEN, veuve de lui le 20 avril 1671. De ce mariage vint :

XIV. Charles-Ferdinand van der Noot, major dans le régiment du Rheingraf, infanterie, puis colonel au service d’Espagne, décédé en 1724, ayant épousé,

en 1713, Françoise-Lambertine HUENS, fille de François et de Marie VAN DEN ZYPE. — Il eut pour fille unique de ce mariage :

XV. Marie-Françoise-Charlotte-Josèphe van der Noot, née à Gironne le 9 août 1714, mariée, par contrat du 10 mai 1734, à Claude-François LE ROY, marquis de Valanglart, seigneur de Moyenneville, de Bienfait, d'Acheu, d'Allery et du Quesnoy, fils de Claude, seigneur de Valanglart, de Moyenneville, de Bienfait, d'Acheu, du Quesnoy et d'Allery, et de Marie-Anne DE TRUDAINE, dame de Roberval. — De cette alliance vinrent :

1° François-Léonard LE ROY, marquis de Valanglart, comte du Quesnoy, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, mestre-de-camp de cavalerie et sous-lieutenant des gendarmes anglais. Il épousa, en 1770, N.... DE LONGIÈRE, fille du comte DE LONGIÈRE, sous-gouverneur des Enfants de France, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant-général pour Sa Majesté de la province de Bourbonnais. Dont un fils et une fille.

2° François-Mathias LE ROY-DE VALANGLART, institué héritier de Léonard-Mathias van der Noot, baron de Kieseghem, ci-dessus nommé, sous la condition de porter le nom et les armes de *van der Noot*, mort sans avoir été marié.

3° Marie-Anne-Françoise-Léonardine LE ROY-DE VALANGLART, baronne de Kieseghem, vivante sans alliance en 1775.

4° Hélène-Firmine LE ROY-DE VALANGLART, religieuse aux Dames de Belle-Chasse, rue St-Dominique, faubourg St-Germain, à Paris.

5° Françoise-Elisabeth LE ROY-DE VALANGLART, morte à Belle-Chasse, âgée de 21 ans.

6° Marie-Françoise LE ROY-DE VALANGLART, dame d'Allery et de St-Mard, morte à Malines le 19 janvier 1770, sans avoir pris d'alliance.

La maison VAN DER NOOT porte pour armes : *d'or à cinq coquilles de sable posées en croix* (Fig. 1543).

(*Nob.*, pp. 7, 81, 571, 478 et 493; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 199, 200 et 201; 1630-1661, p. 161; 1661-1686, p. 174; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 47, 93 et 244; *Mélang. de Généal.*, p. 110; *État armor.*, p. 31.)

LE OU DE NORMAN.

I. François le ou de Norman, dont le père vint de Bourgogne, épousa une dame dont nous ignorons le nom et de laquelle il eut un fils, nommé Guillaume, qui suit.

II. Guillaume le ou de Norman épousa N.... DE BERTOLF. De cette alliance vint :

III. Jean de Norman, que Marguerite DE COURAULX ou COURAULX, sœur de Philippe, deuxième abbé de St-Pierre-lez Gand, son épouse, rendit père de quatre enfants, savoir :

1° Guillaume, qui suit.

2° Antoine de Norman, prêtre et chanoine de Ste-Pharaïlde à Gand.

3° François de Norman, marié, à Bruges, à Barbe DE BONEEM, de laquelle il eut une fille, alliée à Adrien EREMBAULT.

Et 4° Machtelin de Norman, mort sans alliance au service de Philippe, roi d'Espagne.

IV. Guillaume de Norman, seigneur d'Helle et d'Oxelaere (1), conseiller de l'empereur Maximilien I et son receveur-général d'Artois et de Flandres, capitaine de la Tour de Bourgogne, à l'Ecluse, et vice-amiral de la mer de Flandres. Il épousa : 1° Aldegonde DE WISSOCQ, fille de Nicolas, chevalier, et d'Isabeau DE HEULE, et 2° Jossine DE GROOTE, fille de Corneille et de Jossine VUTENHOVE. — De ces deux alliances naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Françoise de Norman, épouse de Maladius DE POUQUES, seigneur de Virgières, fils de Jean, seigneur de Pouques.

2° Catherine de Norman, alliée à Philippe DE CROCK, seigneur de Malembourg.

(Du 2^d Lit.)

3° Philippe, qui suit.

4° Guillaume de Norman, secrétaire du grand-conseil à Malines, époux de Marie LAUWERIN, fille de Jacques, chevalier.

Et 5° Marguerite de Norman, alliée à Jean VAN YDEGHEM, fils de Ghislain.

V. Philippe de Norman, seigneur d'Oxelaere et de Ste-Aldegonde, mourut en 1569, selon les *Fragments généalogiques* par Dumont, tome II, p. 114 (le 10 nov. 1570, selon la *Suite du Suppl. au Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Végiano, 1614-1630, p. 258). Il avait épousé, en premières noces, Marguerite VAN OU VAN DER COYEN, fille de Jean et de Catherine DE VRIENT, et, en secondes noces, Jeanne DE STEELANT. — Du premier lit sortirent :

1° François, qui suit.

2° Guillaume de Norman, seigneur de Walle, chanoine-gradué noble de St-Bavon à Gand et député du clergé de Gand (2).

3° Cornélie de Norman, alliée à Philippe DE L'ESPINOY, seigneur de la Chapelle, vicomte de Théroouanne, fils de Charles et de Marguerite LONGIN.

4° Anne de Norman, religieuse à la Biloque, à Gand.

Et 5° Jeanne de Norman, religieuse à Saint-George, à Gand.

(1) Et de Sainte-Aldegonde par acquisition.

(2) Il avait servi d'abord, avec beaucoup de probité, dans la magistrature de la ville de Gand. Son épitaphe, qui fut placée au pied d'un pilier, au-dessous de la tour de cathédrale de St-Bavon, à Gand, est ainsi conçue : « D. O. M. Guillelmo de Norman qui post administratum cum laude rempub. » fascas senatorios pertæsus, dum privatus cogitat vivere in sacerdotio, hujus eccl^æ inter nobiles gradatos adscribitur et virtutem diu celare non valens a clero ad comitia flandriæ, et labores publicos revocatus, solertia, atque integritate singulari famam meruit et amorem. *Quartiers* : De Norman. — de Groote. — van der Coeyn. — de Vriendt. » (HELLIN, *Histoire des évêques et du chapitre exempt de St-Bavon, à Gand*, p. 511).

VI. François de Norman, seigneur d'Oxelaere et de Ste-Aldegonde, mourut le 22 décembre 1605. Il avait épousé Jeanne DE SALAERT, morte le 31 oct. 1639, fille de Jean DE DONCKERE, dit SALAERT, chevalier, et de Catherine BORLUUT. — De ce mariage naquirent :

1° Philippe de Norman, jésuite.

2° Jacques, qui suit.

3° Marguerite de Norman, alliée, en 1604, à Charles RYM, seigneur de Honderghem.

4° Catherine de Norman, fille dévote.

Et 5° Cornélie de Norman, morte le 28 juin 1655, et enterrée dans l'église paroissiale de Hever-lez Schiplaeken, près de Malines. Elle avait été mariée : 1° à Charles VAN DER ZYPE, et 2°, par contrat du 29 mai 1623, à Jean-Balthazar DE VISSCHER, seigneur de Schiplaeken, commissaire ordinaire des montres des gens de guerre aux Pays-Bas, mort à Bruxelles le 28 déc. 1640, à 60 ans.

VII. Jacques de Norman, seigneur d'Oxelaere, Ste-Aldegonde, Kerrebroeck et van der Walle, échevin de la ville de Gand, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 12 octobre 1630, enregistrées à Lille. Il avait épousé, le 13 juillet 1614, Jossine DE SECLYN, fille de Philippe, seigneur de Herpelghem, et d'Isabelle BETTE-DE TICHELHOVE. — De ce mariage vinrent :

1° Guy de Norman, mort en Italie.

2° Ignace de Norman, mort sans alliance.

3° Philippe-François de Norman, jésuite.

4° Charlotte-Isabeau de Norman, alliée à Charles-Albert TRIEST, seigneur de Raveschoot, mort sans postérité.

5° Marguerite de Norman, épouse de Ghislain BALDE.

6° Adrienne de Norman, religieuse aux Dominicaines à Gand.

Et 7° Gilles, qui suit.

VIII. Gilles de Norman, seigneur d'Oxelaere, de Ste-Aldegonde, de Walle, d'Hespelgeng, etc., épousa : 1° Anne DE GRUTERE, fille de Jean, chevalier, seigneur d'Anvaing, et de Claire DE KERCKHOVE-DE VAULX; et 2° Catherine VAN HUERNE. — Du premier mariage sortit :

1° Emmanuel, qui suit.

Et 2° Anne de Norman, morte le 10 janvier 1729, ayant été mariée à Pierre-Jacques DANSAERT, seigneur de Danckaerts, fils de Gilles et d'Alexandrine DE BRIARDE. Leur fille Charlotte-Philippine DANSAERT fut mariée à Gilles-Guillaume CHARLES, seigneur de Puyenbeke et de Nieuwenhove, haut-échevin du pays de Waes, mort le 25 octobre 1723, et elle le 20 février 1741.

IX. Emmanuel de Norman, seigneur d'Oxelaere, de Ste-Aldegonde, etc., épousa Marie-Françoise TASSALON ou TASSELON, fille de Jérôme, seigneur d'Over-

maes et avocat, et de Lucie BRUGMANS (1). Elle se remaria, en secondes noces, à N..... BEAUMONT, gentilhomme français, dont deux fils; — et, en troisièmes noces, à N.... MONTPAU, aussi Français, sans enfants. — Du susdit mariage naquirent :

1° Ignace de Norman, mort jeune.

2° Emmanuel de Norman, mort jeune.

3° François de Norman, mort jeune.

4° Marie de Norman, morte jeune.

5° Autre Emmanuel, qui suit.

Et 6° Charlotte-Liévine de Norman, morte sans alliance en 1685.

X. Emmanuel de Norman, II^e du nom, seigneur d'Oxelaere, S^{te}-Aldegonde et van der Walle, mourut à Gand le 6 mai 1745, ayant épousé Marie-Josèphe DE WILDE-D'EERDEGHEM, fille d'Emmanuel DE WILDE-D'EERDEGHEM (selon les *Fragm. géneal.*, par Dumont, t. II, p. 116, — et de Guillaume DE WILDE, seigneur d'Eerdeghem, selon la *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, par de Vegiano, 1614-1630, p. 259), et de Marie-Justine ou Marie WERREBROECK. — De la dite alliance vinrent :

1° Charles-Emmanuel, qui suit.

2° Marie-Carolinè-Bénédictine de Norman, mariée, le 15 août 1746, à Charles-Joseph SERSANDERS, marquis de Luna, seigneur de la Gruute de Gand, et morte le 9 mai 1758, sans enfants.

3° Marie-Thérèse de Norman, femme de Charles-Louis LE CLERCQ, capitaine de dragons au régiment de Saint-Ignon, et morte à Gand le 19 oct. 1775.

4° Marie-Anne de Norman, alliée, le 30 décembre 1760, à Jean-Philippe D'OOSTERLINCK, seigneur de Boesdael et de Stichele (Voyez l'article D'OOSTERLINCK).

Et 5° Anne-Marie-Françoise de Norman, non mariée en 1770.

XI. Charles-Emmanuel de Norman, baron de Norman et d'Oudenhove-S^{te}-Marie, seigneur de Michelbeke, Oxelaere, S^{te}-Aldegonde, van der Walle, Lilaers et autres lieux, fut créé baron par lettres patentes de l'impératrice-reine, datées du 22 juin 1754, et nommé chambellan actuel de LL. MM. Impériales le 30 avril 1772. Il avait épousé, le 1 janvier 1754, Polixène-Rose-Josèphe DE CROIX, fillé de Sébastien DE CROIX, comte de Clerfayt et de Calonne, seigneur de Bruille, de Bogatte, etc., gouverneur de Binche, et de Marie-Anne-Josèphe LE DUC, dame d'Onnezières ou d'Onnezies. — Elle mourut de la petite vérole le 27 octobre 1765, ayant eu les six enfants qui suivent :

1° Joseph-Justin-Florent de Norman, né le 17 octobre 1755 (2).

2° Auguste de Norman; né le 4 mai 1765.

3° Marie-Josèphe-Louise de Norman (3).

(1) Ou plutôt Bruggeman.

(2) Né à Gand, ainsi que ses frères et sœurs.

(3) Née à Gand le 19 septembre 1752.

4^e Marie-Anne-Josèphe de Norman, née le 9 octobre 1757.

5^e Charlotte-Xavière-Josèphe de Norman, née le 3 décembre 1760.

Et 6^e Marie-Anne-Thérèse de Norman, née le 13 octobre 1762.

DE NORMAN porte pour armes : *coupé d'azur et de sable, le tout semé de billettes d'or, à un lion du même, brochant sur les billettes. Cimier : un lion naissant de l'écu, entre un vol d'azur et de sable (1544).*

(*Nob.*, p. 245; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650, p. 257; *Vrai Suppl.*, p. 116; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 91 et 216; *Fragm. généal.*, t. II, p. 113; *Mélang. de Généal.*, p. 81; *Etat armorial*, p. 31.)

DE NORTHOUT OU NOIRTHOUT.

Jean de Northout, chevalier, seigneur de Bayeghem, du Quesnoy et de Northout, capitaine de la ville de Dunkerque, conseiller et maître-d'hôtel de la reine-douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, obtint en sa faveur, par lettres de l'empereur Charles V, données à Maestricht le 1 mars 1545, érection en baronnie de la seigneurie de Bayeghem, en Artois. Il épousa Claudine DE BOURNEL, de laquelle il eut :

Antoine de Northout, chevalier, II^e baron de Bayeghem, grand-bailli de Tenremonde en 1554, allié à Catherine DE BAENST, dame de Melisant, de laquelle est née une fille unique, savoir :

Anne de Northout, mariée à Eustache DE CROY, sire de Clarcques et de Crecques.

Armes : *d'argent à la croix ancrée de gueules (Fig. 1545).*

(*Nob.*, p. 43; *Vrai Suppl.*, p. 52; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 26; *Mélanges de Généal.*, p. 20.)

NOUST.

Charles-Alexandre Noust, de Namur, fut anobli par lettres du 28 mars 1725. Il portait pour armes : *d'argent à trois mouches à miel de sinople (Fig. 1546).*

(*Nob.*, p. 704.)

DE NOVARRE.

Thomas Notario-de Novarre épousa Martine MALCOOT, de laquelle il eut :

Rodolphe de Novarre, quartier-maître-général des armées du roi aux Pays-Bas, et capitaine et châtelain du château de Courtrai, qui obtint le titre de chevalier, deux lions léopardés d'or pour supports, et une couronne au lieu de bourlet, par lettres données à Madrid le 31 août 1651.

Armes : *de gueules à la bande d'argent, chargée d'un lion de sable, couronné d'or; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante de sable (Fig. 1547).*

(*Nob.*, p. 316.)

DE NOYELLES.

- I.** Hugues, seigneur de Noyelles, épousa Louise DE BEAUPRÉ, et en eut :
- II.** Jean, seigneur de Noyelles, vicomte de Langlé, marié avec Marguerite DE LA VIEVILLE. Dont :
- III.** Jean, seigneur de Noyelles, Calonne, Ricouart, qui épousa Jeanne DU BOIS, dite DE FIENNES, dame de Burbure, et en eut :
- IV.** Philippe, seigneur de Noyelles, Calonne, etc., vicomte de Langlé, qui épousa, le 30 décembre 1452, Antoinette DE MAILLY, dame de Ploich, de la Cliquetterie et de Rossignol, fut père de :
- 1° Ghislain, qui suit.
- 2° Fiacre de Noyelles, épouse de Liévin LENS, dit DE REBECQ, seigneur de Jumelle.
- 3° Jean de Noyelles, seigneur de Marle, époux de Marie DE QUIERET. D'ici descendent les *seigneurs de Rossignol*.

Et 4° Philippe de Noyelles, seigneur de Marets, marié à Isabeau DE LUXEMBOURG, dame de Croix et de Flers, fille d'Etienne, seigneur de Rabecq, et d'Isabeau DU MEZ, dite DE CROIX, dame de Croix et de Flers. — Le dit Etienne DE LUXEMBOURG était bâtard de Jean, bâtard DE LUXEMBOURG, seigneur de Hautbourdin, chevalier de la Toison d'or. — De Philippe de Noyelles et d'Isabeau DE LUXEMBOURG naquit :

Adrien de Noyelles, seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et Boncourt, qui épousa Françoise DE LILLE. De ce mariage vint :

Adrien de Noyelles, chevalier, seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et Boncourt, gouverneur, capitaine et souverain-bailli du château de la Motte-au Bois, en 1609, qui épousa Anne DE GAND, dite VILAIN. Leur fils aîné fut :

Jacques de Noyelles, chevalier, seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et Boncourt, créé comte de Croix, par lettres des archiducs Albert et Isabelle de l'an 1617. Il fut aussi gouverneur et souverain-bailli de la Motte-au Bois, commissaire ordinaire au renouvellement des magistrats de Flandres, et chef des finances des Pays-Bas. Il obtint en sa faveur, par lettres du roi Philippe IV, de l'an 1627, l'érection de Lisbourg, bourg et châtellenie, située en Artois, dans le bailliage de St-Paul, en marquisat, et mourut sans laisser d'enfants d'Anne DE CLAERHOUT, baronne de Maldeghem, son épouse. — Sa sœur aînée, FRANÇOISE DE NOYELLES, dame d'honneur de l'infante Isabelle, devint par sa mort héritière du marquisat de Lisbourg et du comté de Croix, et fut mariée à FLORENT DE NOYELLES, chevalier, comte de Marle, baron de Rossignol, seigneur de Wilderen, etc., gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine d'une compagnie de lances, gouverneur d'Arras et ensuite grand-bailli de Hainaut, son cousin au quatrième degré. Leur fils aîné, EUGÈNE DE NOYELLES, marquis de Lisbourg, comte de Croix, seigneur de Bayencourt, Coigneux, Fléchin, Boncourt, Nielle-lez Boulonnois, la Clique-

terie, etc., vendit le comté de Croix en 1677. Il fut père, entr'autres enfants, de MARIE-THÉRÈSE-ELÉONORE DE NOYELLES, qui épousa son oncle BALTHAZAR DE NOYELLES, comte de Marle, dont la fille unique et héritière, CATHERINE DE NOYELLES, s'allia à Philippe DE LONGUEVAL, seigneur de Rouge-Fontaine, baron de Florimont. Leurs enfants ont pris le nom de NOYELLES, et cette dame mourut le 2 juillet 1753.

V. Ghislain, 1^{er} du nom, seigneur de Noyelles et de Calonne, épousa Isabeau DE LICHTERVELDE, dame de Staden, en Flandre. De cette alliance vint :

VI. Ghislain, seigneur de Noyelles, Staden et Calonne, qui épousa Madeleine DE CULEMBOURG. Leur fils François suit.

VII. François de Noyelles, seigneur de Noyelles, Staden et Calonne, gouverneur, capitaine et grand-bailli de Hesdin, épousa Marie DE LANNOY-MOLEMBAIS, deuxième fille de Philippe DE LANNOY, seigneur de Molembais (en flamand Molembeeck), et de Françoise DE BARBENÇON. — De cette alliance vinrent :

1^o Paul, qui suit.

Et 2^o Pontus de Noyelles, seigneur de Bours, mort au siège devant Tournay, le 6 décembre 1581, à l'hôpital Delval. Il avait épousé Anne DE RUBEMPRÉ, fille de Charles, seigneur de Bièvre, baron de Reve, vicomte de Montenacken, et de Françoise D'ORLEY, dame de Seneffe, Scaillemont, Tiberchamps. — De ce mariage naquirent :

A. Alexandrine de Noyelles, dame de Bours, alliée à Maximilien DE S^{te}-ALDEGONDE, seigneur de Noircarmes.

Et B. Roberte de Noyelles, mariée, en 1608, à François-Bernardin DE CASSINA, fils d'un marchand et fouquier d'Anvers. Etant bâtard, il fut légitimé *per subsequens matrimonium*; mais le père était bâtard. Il acheta du prince d'Orange la baronnie de Boulers, et donna à son fils, le lendemain de ses noces, pour ses menus plaisirs, la somme de 25,000 florins.

VIII. Paul, seigneur de Noyelles, Staden, Torsy, Calonne, etc., fut gouverneur et capitaine de la ville et du château de Bapaume en 1609. Il épousa :

1^o Anne DE CRUYNINGHEN, laquelle mourut en avril 1594; et 2^o Françoise DE NOYELLES, fille d'Adrien, seigneur de Croix, et de Françoise DE LILLE. Du premier lit vinrent :

1^o Hugues, qui suit.

2^o Floris de Noyelles, marié : 1^o à N.... DE BERGHES-S^t-WINNOC, deuxième fille d'Antoine, seigneur de Boiefelt.

Et 3^o Anne de Noyelles, chanoinesse de Mons, mariée, en 1604, au seigneur DE RICOURT.

IX. Hugues de Noyelles, baron de Torsy, gouverneur du duché de Limbourg, conseiller d'état d'épée et chef des finances des Pays-Bas, fut créé comte de Noyelles, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 8 février 1614, étant alors maître-d'hôtel de ces AA. SS. Il était aussi seigneur de Calonne,

de Ricovart, etc. Il épousa : 1^o, en 1600, Marie DE BERGH-S^t-WINNOC, dame héritière de le Belvere (de le Befvre), fille de Jean, seigneur de Befvre, en Artois, et d'Adrienne DE JAUCHE DE MASTAING. Elle mourut en couches le 2 octobre 1619. Hugues de Noyelles se remaria, en secondes noces, avec Marguerite DE BOURGOGNE, comtesse de Falais, dame de S^{te}-Anneland, fille aînée de Herman DE BOURGOGNE, créé premier comte de Falais, seigneur de Sommelsdyck et de S^{te}-Anneland, en Zélande, gouverneur et capitaine-général de la province de Limbourg, et de Yolande DE LONGUEVAL-BUCQUOY. Des dits deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Marguerite de Noyelles, alliée à Lancelot SCHETS, comte de Grobben-donck, baron de Wesemaele, seigneur de Tilburg, Heyst, etc., maréchal héréditaire de Brabant, gouverneur et capitaine-général de la province de Limbourg, mort en 1664, dont elle eut deux fils : Antoine-Ignace et Charles-Hubert-Augustin SCHETZ.

2^o Louise de Noyelles, dame de Bailleul-Val, la Cauchie, l'Espesse, le Befvre et le Val, mariée à Eugène DE NOYELLES, marquis de Lisbourg, seigneur de Bayencourt, Coigneux, Flechin, Boncourt, Nielle-lez-Boulonnois, la Cliqueterie, etc., dont elle fut la première femme.

(Du 2^a Lit.)

3^o Eugène, comte de Noyelles, qui suit.

4^o Joseph-Bonaventure de Noyelles, baron de Torsy, gouverneur de Malines après la mort de son frère, du conseil de guerre de S. M. C. et sergent-général de bataille de ses armées, mort le 11 mai 1696, ayant eu de son mariage avec Eléonore-Hippolyte OBERT, morte le 14 juillet 1714, fille d'Alexandre et de Marie DE MORTAGNE, dite DE LANDAS, deux garçons, savoir :

A. George-Alexandre-Joseph de Noyelles, chanoine de la cathédrale de Gand, né le 15 avril 1661.

Et B. Hugues-Eugène de Noyelles, baron de Torsy, marié, en 1693, à Marie-Charlotte de WIGNACOURT, chanoinesse de Nivelles. Elle était fille de Philippe-Albert, seigneur de Wignacourt et d'Ourton, baron de Pernes, en Artois, et d'Isabeau DE BERGH-S^t-WINNOC.

5^o Charles de Noyelles.

6^o Felix de Noyelles.

7^o Yolande de Noyelles.

8^o Isabelle de Noyelles.

9^o Madeleine de Noyelles.

10^o Agnès de Noyelles.

11^o Anne de Noyelles.

12^o Marie de Noyelles.

Et 13^o Claire de Noyelles.

X. Eugène comte de Noyelles et de Falais, gouverneur de Malines, mort le 17 juin 1694, ayant été marié à Théodore-Alexandrine DE KETTLER, morte le 29 septembre 1688. Ces époux ont eu de la postérité.

Ce fut en faveur d'Adrien de Noyelles, seigneur de Marle et de Rossignol, conseiller d'Epée du conseil d'Etat des Pays-Bas, que la seigneurie de Marle, en Artois, fut érigée en comté, par lettres des archiducs Albert et Isabelle de l'an 1621.

La famille DE NOYELLES porte pour armes : *écartelé d'or et de gueules* (Fig. 323).

(*Nob.*, pp. 165, 169, 180 et 226; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 41, 219 et 237; 1614-1630, p. 13; *Fragm. général.*, t. I, p. 30.)

VAN NUFFEL.

Arnould-Guduwald-Bertulphe van Nuffel, l'un des juges de la chef-chambre de tonlieu à Bruxelles, fut anobli par lettres du 18 août 1756.

Jean-François van Nuffel, seigneur d'Heynsbroeck, et Alexandre-Philippe-Josse van Nuffel, seigneur de Duynen, frères, natifs de Malines, résidants à Bruxelles, furent anoblis le 14 juillet 1771.

Armes : *d'azur à un guidon rompu par le milieu et posé en chevron, accompagné de trois étoiles à six rais, le tout d'or* (Fig. 1548).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 285; *Etat armorial*, p. 31bis.)

NYS.

Les trois filles de feu Godefroid Nys ont obtenu du roi Philippe IV, par acte dépêché à Madrid le 22 novembre 1649, la permission d'exposer au-dessus de la porte de la maison mortuaire de leur dit père les armes timbrées, telles qu'elles sont sculptées en marbre aux pieds de la S^{te}-Vierge, en l'église de S^{te}-Gudule; à Bruxelles, leur accordant, pour plus ample grâce, le pouvoir de faire tailler les mêmes armes timbrées sur sa sépulture, comme aussi d'y laisser celles par lui mises en sa vie sur deux devants-d'autels en la dite église.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople* (Fig. 1549).

(*Nob.*, p. 303; *Vrai Suppl.*, p. 149; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 116; *Mélang. de Général.*, p. 98.)

NYS.

Jean-Baptiste Nys, domicilié à Anvers, fut anobli par lettres données à Madrid le 2 septembre 1671.

Armes : *d'argent à trois alcyons au naturel, tenant chacun au bec un rameau d'housson à trois feuilles de sinople. Lambrequins et torque : d'argent et d'azur. Cimier : un oiseau essorant de l'écu* (Fig. 1550).

(*Nob.*, p. 457; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 155.)

OBERT OU OBBERT.

Jean Obert, seigneur d'Espréaux, épousa Marie HUBERT, fille de Mathieu, seigneur de Cauroy, et de Catherine DE CAULERS, et en eut :

Guillaume Obert, seigneur d'Espréaux, allié, le 17 septembre 1524, à Charlotte DE LA VACQUERIE. De cette alliance vint :

Walerand Obert, conseiller du conseil d'Artois, seigneur de Godimpré, Grevillers, lequel épousa, en premières noces, Marie LE PRÉVOST, d'une famille d'Arras, et, en secondes noces, Marie ou Gertrude DE BERNEMICOURT. — Il mourut en 1613, ayant eu de ses deux femmes, les enfants qui suivent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Louis, rapporté ci-après.

2^o Jean Obert, seigneur de Villers, allié, en 1632, à Marguerite DE LANDAS, fille de Philippe, dame de Montefaux, Puyvelde, etc.

(Du 2^d Lit.)

3^o Jacques-Ghislain Obert, seigneur des Masures, époux de Léonore DE BELVALET, fille de Floris, conseiller-pensionnaire d'Arras, et de Jeanne ou Antoinette HAPIOT.

4^o Catherine Obert, alliée à Pierre DE BELVALET, seigneur de Bernicourt, frère de Léonore ci-dessus.

Et 5^o Isabeau Obert, femme de Jean DU MONT-SAINT-ELOY, seigneur de Wendin, Loes, etc., fils de Jean, seigneur de Wendin, et de Marie LE VASSEUR.

Louis Obert, seigneur de Masinghem, épousa Marie LE FRANÇOIS, et en eut :

Alexandre Obert, seigneur de Burbure, Masinghem, époux de Marie DE LANDAS, fille de Louis, chevalier, seigneur de Wannehain, et de Marie DE CAMBRY. Dont :

Marie-Alexandrine Obert, dame de Massingham, Fontaines, etc., morte le 9 février 1688, ayant épousé Philippe-François DENNETIÈRES, marquis de Mottes, baron de la Berlière, etc., fils de Jacques DENNETIÈRES, chevalier, baron de la Berlière, seigneur de Harlebois, président de la chambre des comptes à Lille, du conseil d'état et trésorier-général des domaines et finances en la ville de Bruxelles, et de Marie BAUDEQUIN.

Un Walerand Obbert fut anobli par le roi Philippe II par lettres datées de Madrid du 31 octobre 1583, enregistrées à Lille.

Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chandeliers du même* (selon Laurent Le Blond, *de trois chandeliers d'argent*) (Fig. 1551).

(*Nob.*, p. 73; *Fragm. géneal.*, t. III, p. 87.)

D'OBIN.

Jean-Lambert d'Obin, conseiller aux conseils d'état et privé à Bruxelles et conseiller du régent du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, fut créé baron et obtint une couronne à perles et des supports par lettres patentes du 15 octobre 1749 de l'impératrice-reine. Les mêmes lettres patentes élevèrent son fils Antoine-Joseph

d'Obin à la dignité de chevalier, avec faculté d'appliquer le titre de baron et le nom d'Obin sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens.

Armes : *d'argent à trois aiglons de sable, aux vols abaissés, celui de la pointe ayant la tête contournée; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or* (Fig. 1552).

(*Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 246; Etat arm., p. 32.*)

VAN OCHERHOUT.

Les enfants de Jacques van Ocherhout, de Bruges, furent anoblis sur la requête de Jeanne-Antoinette TERWE, sa veuve, par lettres du 3 juin 1733.

Armes : *d'argent à l'écureuil rampant de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un écureuil issant de gueules* (Fig. 1553).

(*Nob., p. 742.*)

O DONNOGHUE.

Jean O Donnoghue de Glanleske, d'une ancienne et illustre famille d'Irlande, alliée aux meilleures de ce pays, épousa Marguerite O HOULAGHAN, laquelle le rendit père de :

Corneille O Donnoghue, qui, de sa femme Marie SYNIG, eut Jean, qui suit.

Jean O Donnoghue, gentilhomme irlandais, fait conseiller au grand-conseil à Malines en 1724, après avoir obtenu des lettres de naturalité de l'empereur Charles VI le 27 juillet 1716. Il mourut le 26 janvier 1742, ayant épousé, en 1714, Marie-Jeanne-Constance DE HORNES (voyez ce nom), dame de Geldorp, de Niel et des deux Brackhuysen, née et baptisée à Niel le 13 août 1691. Elle lui survécut jusqu'au 28 mai 1746. — De cette alliance vinrent :

1° Jean-Robert-Joseph, qui suit.

2° Jacques-Alexandre-Charles O Donnoghue, seigneur de Niel, conseiller au conseil de Flandre, baptisé à Malines en décembre 1718. Il n'était pas marié en 1779.

3° Cornélie-Marie-Jeanne O Donnoghue, morte à Malines le 1 juillet 1774, ayant été mariée, en mars 1733, à Joseph-Théodore DE RICHTERICH (voyez ce nom), conseiller au grand-conseil à Malines par patentes du 20 novembre 1730, mort le 21 janvier 1762, dont neuf enfants.

Et 4° Marie-Françoise-Ursule O Donnoghue, mariée, par contrat du 13 mars 1750, à Jean-Baptiste PAPEJANS-DE MORCHOVEN, dit VAN DER STREPEN, ci-devant échevin, puis premier secrétaire des parchons de Gand depuis 1767 (Voyez leurs enfants à l'article PAPEJANS).

Jean-Robert-Joseph O Donnoghue, seigneur de Geldorp et des deux Brackhuysen, conseiller-pensionnaire de la ville de Bruges, baptisé à Niel le 17 septembre 1717, marié, en 1747, à Marie-Jacqueline PORTER. Dont :

1° Jean-Nicolas O Donnoghue, né le 31 janvier 1748, mort le 21 mars 1764.

2° Marie-Catherine O Donnoghue, née le 27 août 1749, morte le 15 juillet 1751.

Et 3° Marie-Elisabeth-Jacqueline O Donnoghue, née le 11 avril 1752.

Les armes de O DONNOGHUE sont : *de sinople à l'épée d'argent, garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut, entourée d'une bisse de sinople, la tête contournée, et accotée de deux loups rampants affrontés d'or, à la bordure d'argent. Casque de chevalier. Bourlet d'or et de sinople. Lambrequins d'argent et de gueules. Cimier : un pélican de sable se becquetant de gueules. Devise : NIHIL VIRTUS GENEROSA TIMET* (Fig. 1554).

(Suite du Suppl. au Nob., 1630-1661, p. 147.)

ODEMAER.

Barbe-Norbertine Odemaer obtint rétroaction de noblesse en la personne de feu son mari, Louis-Ignace LE FEVERE, en son vivant conseiller-receveur-général héréditaire de la châtellenie d'Audenaerde, par lettres du 12 février 1752 (1).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 255.)

OFAREL.

Thadée Ofarel fut créé comte d'Ofarel, lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres du 15 novembre 1691, et obtint, par d'autres lettres du 1 sept. 1692, que, faute de succession en ligne directe, son plus proche parent pourra succéder au dit titre de comte d'Ofarel.

(Nob., p. 572.)

D'OIZELET.

Antoine d'Oizelet, baron de Villeneuve, gouverneur de Dôle, épousa Péronne PERRENOT, sœur de François PERRENOT, comte de Cantecroy, mort sans enfants en 1607, laissant pour héritier son neveu François-Thomas d'Oizelet, qui suit, fils des dits Antoine d'Oizelet et Péronne PERRENOT.

François-Thomas d'Oizelet épousa Charlotte marquise D'AUTRICHE, fille naturelle de l'empereur Rodolphe II, morte à Malines le 12 janvier 1662. Il fut créé prince de l'empire et chevalier de la Toison d'or, et mourut en 1629. — Du dit mariage vint :

Eugène-Léopold d'Oizelet, prince du St-Empire, comte de Cantecroy, etc., mort en 1636, laissant sa femme, Béatrice DE CUSANCE, enceinte d'un fils, qui mourut l'année suivante, le dernier de cette race.

Un Antoine d'Oizelet, baron de Villeneuve, gouverneur de Dôle (probablement le même que celui cité au commencement de cet article), fut créé chevalier par lettres du 2 mai 1583.

Un Louis d'Oizelet, seigneur de Villerchemin, fut créé chevalier par lettres données à St-Laurent-le-Royal le 31 août 1595.

Armes : *de gueules à la bande engrêlée d'or* (Fig. 1555).

(Nob., pp. 63, 72 et 98; *Vrai Suppl. au Nob.*, p. 56; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 41; *Mélang. de Généal.*, p. 34.)

(1) Voyez l'article généalogique que nous avons consacré à cette famille, au premier tome, p. 63, de notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas*.

OLIMAR.

Edouard Olimar épousa Catherine D'ELZIUS, sœur aînée de Léonard comte D'ELZIUS, conseiller de courte robe du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid et chancelier de la Toison d'or. Le dit Léonard D'ELZIUS avait été créé comte d'Elzius, par lettres du 6 juillet 1711, avec clause qu'au défaut de sa postérité ce titre passerait à sa sœur Thérèse D'ELZIUS, épouse de François CORNET, seign^r de Peischant, et à leurs descendants, et à défaut de ceux-ci au fils unique des dits Edouard Olimar et Catherine D'ELZIUS, alors décédés, et à leur postérité mâle et femelle.

(*Nob.*, p. 655.)

D'OLMEN, OU LE CLERCQ, DIT D'OLMEN.

Charles le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, premier échevin de Mons, épousa Isabelle BOOTE, dame de Chaufontaine. De ce mariage vint :

Philippe-Charles le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois et Chaufontaine, trésorier des chartes du pays et comté de Hainaut. Il fut maintenu dans sa noblesse et déclaré noble d'ancienne extraction, par lettres du roi Philippe IV du 20 avril 1648.

Eugène-Joseph le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, Ottignies et Walle, devint seigneur de la baronnie de Poederlé, par son alliance avec Marie-Hélène DE STEENHUYS, fille unique de Jean-Erard, baron de Poederlé, — et petite-fille de Philippe-Guillaume DE STEENHUYS, premier baron de Poederlé, et de Walburge SNOY. — Il obtint confirmation du titre de baron de la baronnie de Poederlé par acte du 14 juillet 1717. — Son fils cadet fut :

Michel-Joseph d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, qui épousa, en 1752, Marie-Mechtilde VAN DEN CRUYCE, fille d'Albert VAN DEN CRUYCE, châtelain du château royal de Tervueren en 1725, et d'Anne-Thérèse DE CONINCK. — De ce mariage vint une fille unique, savoir :

Marie-Thérèse-Ferdinandine-Ghislaine-Colette d'Olmen, mariée, par contrat du 22 juin 1773, à Charles-Marie DE LA FONS, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, exempt des gardes-du-corps de S. M. Très-Chrétienne, fils de Charles DE LA FONS, marquis de la Plesnoye, et d'Anne-Elisabeth D'ESPINOY.

Philippe-Eugène-Joseph d'Olmen, baron de Poederlé, seigneur d'Ottignies, de Saintes et dans Gierle, épousa, le 12 septembre 1741, Marie-Liévine-Monique DE CORTE, vicomtesse de Saint-Albert, dame d'Ogierlande, fille d'Augustin-François DE CORTE, seigneur d'Ogierlande, mort à Bruxelles en 1738, et de Claudine-Charlotte DE HUMYN, vicomtesse de Saint-Albert. — La dite Marie-Liévine-Monique DE CORTE mourut à Bruxelles le 31 octobre 1774, laissant des enfants de l'un et de l'autre sexe.

Jean-Florent d'Olmen, seigneur de la Court-au-Bois, épousa Marie-Hippolyte DE VICQ. Ils eurent pour fils puîné :

Ferdinand-Joseph d'Olmen, seigneur de St-Remy-Gest, de Herbais, de Pietermael et de l'Escail, créé comte de St-Remy-Gest par lettres patentes, données à Vienne le 22 mars 1745. Il avait épousé, par contrat du 6 novembre 1725, Marie-Françoise DE PAPE, fille de Pierre-Martin, conseiller au conseil de Brabant, et de Jeanne-Marie MAES. — De cette alliance vint un fils unique, savoir :

Joseph-Mathieu-Hyacinthe d'Olmen, comte de St-Remy-Gest, seigneur de Herbais, de Pietermael, de l'Escail et dans Ophem, né le 20 février 1728, mort le 23 juillet 1774, et enterré aux Dominicains à Bruxelles. Il avait épousé, par contrat du 27 juillet 1753, sa cousine Marie-Hippolyte-Catherine-Ghislaine DE VICQ, née le 25 novembre 1733, fille aînée de François-Philippe-Joseph DE VICQ, baron de Cumptich, seign^r de Visse-naecken, Meulevelt, etc., et de Marie-Josèphe BLONDEL, baronne de Meere et d'Overham, dame d'Erembodeghem, de Ter-Alphen, de Weys et de Ruart. — De ce mariage sont sortis :

1^o Ferdinand-Joseph-Ghislain d'Olmen, comte de St-Remy-Gest, seigneur de Herbais, Pietermael, l'Escail et dans Ophem, né le 20 juillet 1754.

2^o Philippe-François-Ghislain d'Olmen, né le 8 octobre 1764.

3^o Anne-Charlotte-Ghislaine d'Olmen, née le 26 mai 1761.

4^o Marie-Livine-Ghislaine d'Olmen, née le 30 mai 1762.

5^o Henriette-Josèphe-Ghislaine d'Olmen, née le 2 juillet 1763.

Et 6^o Marie-Thérèse-Ghislaine d'Olmen, née le 8 mai 1766.

Armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé de cinq fleurs-de-lis d'or, et accompagné de 3 coqs de sable, membrés, barbés et crévés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un coq de sable, membré, barbé et crévé de gueules, accoté de deux demi-vols d'azur, semés de fleurs-de-lis d'or* (Fig. 562).

(Nob., pp. 293 et 326; Suite du Suppl. au Nob., 1614-1630, p. 117; 1630-1661, p. 91; 1661-1686, p. 37; État armorial, p. 32.)

DE ONATE. — VOYEZ ARAZOLA.

VAN ONCLE.

Ambroise van Oncle, conseiller et receveur-général des domaines et finances des Pays-Bas, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 2 août 1620, et créé chevalier par d'autres du roi Philippe IV du 15 juillet 1628 (1).

Ambroise van Oncle, ci-devant trésorier de la maison de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, puis gentilhomme de la maison du cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 16 octobre 1643.

Armes : *de gueules à 3 chevrons d'or, accompagnés de trois annelets du même; cimier : une tête et col de chameau d'or, entre un vol de gueules* (Fig. 1556).

(Nob., pp. 179 et 277; Nouv. vrai Suppl., p. 70; Mélang. de Généal., p. 63.)

(1) Il était fils de Herman van Oncle, longue verge de la ville d'Anvers, mort en 1612, et frère de Bonaventure et de Herman van Oncle, secrétaires des prince d'Espinoy, marquis de Berges, et du comte de Bucquoy.

D'ONGNIES, D'OIGNIES OU D'ONGNYES.

Cette ancienne et illustre maison, connue dès le XIII^e siècle, tire son nom de la terre d'Ongnies, en Artois, dont l'héritière Marguerite d'Ongnies, de la branche aînée de sa maison, fut mariée, en premières noces, à Richard V baron DE MÉRODE et du S^t-Empire, seigneur de Frentz, auquel elle porta le vicomté d'Ypres, les terres d'Ongnies, de Middelbourg, de Wattene, de Bethencourt, etc.; cette dame épousa, en secondes noces, par contrat du 21 novembre 1585, Baudouin DE MONT-MORENCY, seigneur d'Hubermont, et mourut le 21 mai 1602.

I. N.... d'Ongnies épousa N...., de laquelle il eut les deux fils qui suivent.

1^o Colard, dont il va être parlé.

Et 2^o Robert, sire d'Ongnies, en Artois.

II. Colard d'Ongnies épousa Marie DE MOLEMBAIS, dont il eut :

III. Baudouin d'Ongnies, chevalier, seigneur d'Estrées, conseiller, chambellan et maître-d'hôtel de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1437, et son gouverneur de Lille, mort le 12 juin 1459. Il avait épousé : 1^o Perrette DE GUILLEBAUT, dame de Bruay, en Artois, morte le 10 mars 1429; 2^o Isabeau DE HALEWVN, dame de Beaurepaire, en Hainaut, morte en 1475 (1). — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Antoine, qui suit.

(Du 2^a Lit.)

2^o Charles d'Ongnies, auteur de la branche des comtes d'Estrées, rapportée ci-après.

IV. Antoine d'Ongnies, seigneur de Bruay, gouverneur de Lille, mort le 19 mars 1478, avait été marié à Jeanne DE BRIMEU, dame de Chaulnes, en Picardie, fille de Jean DE BRIMEU, bailli d'Amiens, et de Marie DE BOISSY, dame de Chaulnes. — De cette alliance vint :

V. Gilles d'Ongnies, seigneur de Bruay et de Chaulnes, allié à Antoinette DE BEAUFORT, fille de Philippe, I^{er} du nom, chevalier, seigneur de Beaufort et de Ransard, gouverneur d'Arras, et de Jeanne LE JOSNE, de laquelle il eut :

1^o Philippe, qui suit.

Et 2^o Wallerand d'Ongnies, seigneur de Willeman, en Artois, gouverneur du comté d'Eu, marié, en 1480, à Marguerite DE SOISSONS, dame de Longroy, dont il n'eut point d'enfants. Elle était fille de Jean DE SOISSONS, I^{er} du nom, seigneur de Moreuil et de Poix, chevalier, conseiller et chambellan de Louis XI et Charles VIII, rois de France, bailli de Troyes, puis de Vermandois, et de sa première femme Jeanne DE CRAON, dame de Preure, Longroy, Dommart et Bernardville, en Ponthieu.

VI. Philippe d'Ongnies, seigneur de Bruay et de Chaulnes, épousa Suzanne LUIL-

(1) Nous trouvons que ce Baudouin d'Ongnies était fils de Charles, dit l'Étourdi, seigneur d'Ongnies.

LIER, fille de Philippe LUILLIER, seigneur de Manicamp et de Cailly, capitaine de la Bastille de Paris, et de Gabrielle DE VILLIERS-L'ISLE-ADAM, sa deuxième femme. De cette alliance vint :

VII. Louis d'Ongnies, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, conseiller en ses conseils d'état et privé, surintendant de ses finances, gouverneur de Corbie, signala son zèle pour le service du roi Charles IX, qui érigea en sa faveur la seigneurie de Chaulnes en comté, par lettres de décembre 1563. Il avait épousé Antoinette DE RASSE, dame de la Hargerie, etc., veuve de Jean, III^e du nom, seigneur de Soyecourt; fille héritière de François DE RASSE, seigneur de la Hargerie, Tilloloy, Balincourt, Demiun et autres terres, et d'Anne DE FOUQUEROLLE, dame de la Motte-Mazenghien et de Cluse. — Leurs enfants furent :

1^o François d'Ongnies, comte de Chaulnes, tué à la bataille de St-Denis le 10 novembre 1567, sans avoir été marié. Il avait été choisi par le cardinal de Créquy, entre les plus illustres de la province, pour Marie DE BLANCHFORT, dite DE CRÉQUY, sa nièce, depuis mariée à Gilles VI baron DE MAILLY; mais comme son courage l'engagea trop avant dans la mêlée, il y fut tué auparavant que de l'épouser, et laissa sa succession à son frère cadet.

2^o Charles, qui suit, héritier de son frère.

3^o Antoinette d'Ongnies, mariée à Jacques DE COUCY, seigneur de Vervins et du Biez, fils de Jacques DE COUCY, seigneur de Vervins, de Chemery, de Fontaines, etc., capitaine de 100 cheveu-légers et de 1000 hommes de pied légionnaires de Picardie, grand-pannetier du roi, lieutenant de ses ordonnances, sous la charge du maréchal du Biez, gouverneur de Landrécies, lieutenant du gouvernement de Boulonnois, et d'Isabelle DU BIEZ.

4^o Louise d'Ongnies, alliée à Louis DE MAILLY, seigneur de Rumesnil, gouverneur de Maubert-Fontaine.

5^o Barbe d'Ongnies, femme de Jean, seigneur de Haplaincourt, en Picardie.

6^o Françoise d'Ongnies, deuxième femme de Charles DE COSSÉ, II^e du nom, duc de Brissac, pair, maréchal et grand-pannetier de France, chevalier des ordres du roi et gouverneur de Paris, mort en 1621.

VIII. Charles d'Ongnies, comte de Chaulnes, seigneur de la Hargerie, conseiller d'état et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, fut créé chevalier du St-Esprit le 31 décembre 1585, et s'allia à Anne JOUVENEL-DES URSINS, veuve de Guillaume DE LANNOY, seigneur de la Boissières, et fille de François JOUVENEL-DES URSINS, baron de Trainel, en Champagne, seigneur de la Chapelle-Gautier et de Doué, chevalier de l'ordre du roi, et d'Anne L'ORFÈVRE-D'ERMENONVILLE. — Ses enfants, nés de ce mariage, furent :

1^o Louis d'Ongnies, qui suit.

2^o Madeleine d'Ongnies, mariée, en juillet 1585, à Charles seigneur DE HUMIÈRES, marquis d'Encre, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiègne durant la ligue, puis lieutenant-général pour le roi en Picardie,

tué d'un coup de mousquet à la prise de Ham sur les Espagnols, le 10 juin 1595, sans laisser de postérité. Il était frère d'Anne DE HUMIÈRES, nommée ci-dessous.

3° Louise d'Ongnies, comtesse de Chaulnes, mariée à Philibert-Emmanuel D'AILLY, seigneur de Pequigny et Raineval, vidame d'Amiens. — De ce mariage naquit :

Charlotte-Eugénie D'AILLY, héritière de Péquigny, de Renneval et du vicomte d'Amiens, comtesse de Chaulnes, menine de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, laquelle épousa, le 13 janvier 1620, Honoré D'ALBERT, seigneur de Cadenet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, puis duc de Chaulnes, pair et maréchal de France, à la charge de porter les noms, armes et cri de l'ancienne maison d'Ailly.

IX. Louis d'Ongnies, comte de Chaulnes, chevalier des ordres du roi de la promotion du 5 janvier 1597, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, lieutenant-général au gouvernement de Picardie, mort sans laisser d'enfants d'Anne DE HUMIÈRES, son épouse. Elle était fille aînée de Jacques seigneur DE HUMIÈRES, Monchy, etc., chevalier des ordres du roi, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, lieutenant-général en Picardie, et de Renée D'AVERTON, dame de Belin et Milly.

COMTES D'ESTRÉES.

Postérité de Charles d'Ongnies, fils de Baudouin, et de sa deuxième femme Isabeau DE HALEWYN, mentionnés ci-devant au degré III.

IV. Charles d'Ongnies, seigneur de Gruzon, d'Estrées, de Beaurepaire, etc., épousa Jacqueline DE RUBEMPRÉ, dame d'Estrées, laquelle portait pour armes : *d'argent à trois jumelles de gueules, en cœur un écusson écartelé, aux 1 et 4 losangé d'or et de gueules; aux 2 et 3 d'argent à la croix engrêlée d'azur* (Fig. 1557). Elle était fille de Jean DE RUBEMPRÉ, seigneur de Bièvres et d'Arquennes, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et grand-bailli de Hainaut, et de Colle DE BOUSIES, dite DE VERTAING, dame d'Aubigny, d'Estrées, de Malmaison, du Beauverger et de Bussi, sa première femme. De ce mariage vinrent :

1° Jacques, qui suit.

2° Baudouin d'Ongnies, protonotaire en 1533, et chanoine de Tournai.

3° François, rapporté après la postérité de son frère Jacques, tige de la *Branche des comtes de Willerval*.

4° Marguerite d'Ongnies, alliée à Jacques DE CRUYNINGHEN, dont les armes étaient : *d'or à trois pals de sable* (Fig. 674).

Et 5° Madeleine d'Ongnies, épouse d'Adrien DE HOUDYCK, seigneur d'Onnoct, qui portait : *d'or à la croix de gueules* (Fig. 1558),

V. Jacques d'Ongnies, chevalier, seigneur d'Estrées, Gruyon, gouverneur, bailli et capitaine d'Aire en 1517, mort en 1526, épousa Anne DE PRANT-DE BLAESVELT, fille de Josse, seigneur de Blaesvelt, dont les armes étaient : *d'or à*

trois chicots brûlants en forme de flambeaux de sable, issants en pal, bandé et barré d'une montagne à trois copeaux de sinople (Fig. 1559) (1). De cette alliance vinrent :

1° Claude, qui suit.

2° Michelle d'Ongnies, alliée à Louis DE LANNOY, seigneur de la Motterie, qui portait pour armes : *d'argent à trois lions de sinople, armés et couronnés d'or, lampassés de gueules; en abîme un écusson d'or, à deux lions adossés de gueules, les queues passées en sautoir* (Fig. 1560 et 184).

3° Gabrielle d'Ongnies, alliée à Jacques DE LANGLÉ-WAVRINCHER, seigneur de Pecques, Pumbecque et Outre-Wasmer. Il portait pour armes : *d'argent au sautoir de gueules, brisé en chef d'un écusson d'azur, chargé d'un écusson d'argent* (Fig. 1270) (2).

Et 4° Anne d'Ongnies, épouse de Christophe DE HOVES, dont les armes étaient : *d'azur à trois coquilles, d'or* (Fig. 1561).

VI. Claude d'Ongnies, chevalier, seigneur d'Estrées, Gruyon, Anstain, etc., épousa Jacqueline MALLET, dame de Berlettes et de Coupigny, laquelle portait : *d'azur à l'écusson d'or, brisé au 1^{er} canton d'une molette d'argent* (Fig. 1562 et 171). Leurs enfants furent :

1° Baudouin d'Ongnies, mort jeune.

2° Jacques d'Ongnies, seigneur d'Estrées, époux d'Anne DE WITTHEM, dame de Lannoy, laquelle portait : *écartelé, aux 1 et 4 de sable au lion d'or; aux 2 et 3 d'argent à la croix engrêlée d'azur* (Fig. 1563). Leurs enfants furent :

A. Cécile-Anne d'Ongnies, alliée à Claude DE BEAUFORT, seigneur de Coing, gouverneur de Renty, colonel d'infanterie wallonne, mort devant Werselle.

Et B. Charles-Philippe, seigneur d'Estrées et de Berlettes, baron de Rollencourt, gouverneur d'Aire en 1632. Il avait été créé comte d'Estrées, en Artois, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1623. Sa femme, Léonore-Hippolyte D'ONGNIES, dame héritière de Philomes, portait *d'Ongnies plein, brisé sur la fasce d'un écusson d'argent à trois jumelles de gueules*. De ce mariage vinrent :

a. Claude-François d'Ongnies, comte d'Estrées, tué à la bataille de Lens, sans alliance.

b. Charles-Philippe-Joseph d'Ongnies, comte d'Estrées, baron de Rollencourt, époux de Marie-Marguerite SCHETZ, dite D'URSEL, fille du baron de Hoboke, dont les armes étaient : *de gueules au chef d'argent, chargé de trois merlettes du premier* (Fig. 1564). — De cette alliance sortirent : 1° Alonse d'Ongnies, baron de Rollencourt, lequel se fit capucin en 1668, sous le nom de père Ange, et devint ensuite évêque de Ruremonde; et 2° Charles-François d'Ongnies, comte d'Estrées, mort sans alliance en 1678.

c. Jean-Gérard-Dominique d'Ongnies, mort sans avoir été marié.

Et d. Isabelle-Claire d'Ongnies, alliée à Nicolas-François DE MARNICQ,

(1) La mère d'Anne DE PRANT était ANNE DE LA BRANDE.

(2) Leur fils Jacques DE LANGLÉ, chevalier, baron de Heyne et de Pecques, etc., fut souverain-bailli de Flandres et grand-bailli de Gand en 1590. Il épousa Jacqueline DE RECOURT.

vicomte d'Ogimont, baron de Pottes, qui portait : *d'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux étoiles d'or* (Fig. 1565).

3° François-Baudouin, qui suit.

4° Anne d'Ongnies, alliée à Charles-François DE ST-OMER, dit MORBECQUE, seigneur de Dranoutre, dont les armes étaient : *d'azur à la fasce d'or* (Fig. 43).

5° Marguerite d'Ongnies, épouse d'Everard DE BARBENÇON, vicomte d'Avre, seigneur de Montjardin. Il portait pour armes : *d'argent à trois lions de gueules, couronnés, armés et lampassés d'or, aliis lampassés d'azur* (Fig. 161).

6° Ursule d'Ongnies, chanoinesse à Nivelles.

7° Marie d'Ongnies, aussi chanoinesse à Nivelles.

8° Eustache d'Ongnies (portait Halewyn sur la fasce), seigneur de Gruyon, gouverneur d'Ostende, puis de Hesdin, époux d'Hélène DE BAUDAIN, dite de MAUVILLE, héritière de Wagnonville, laquelle portait pour armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois quintefeuilles d'or, au chef du même, chargé de trois merlettes de sable* (Fig. 191). Leurs enfants furent :

A. N.... d'Ongnies, fils, mort sans alliance.

B. Madeleine d'Ongnies, alliée à Marc DE FIENNES, vicomte de Fruges, baron et seigneur d'Eule et de Lumbre. Il portait : *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 185).

Et C. Marie d'Ongnies, qui portait comme ses frère et sœur. Elle fut mariée à François DE SALUCE, dit DE BERNEMICOURT, vicomte de la Thieuloye, seigneur de Frevin, Maisnil, dont les armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au chef d'argent; aux 2 et 3 de sable, semé de fleurs-de-lis d'or* (Fig. 251). — Elle mourut en 1646.

9° Bonne d'Ongnies, chanoinesse à Maubeuge.

Et 10° Jacqueline d'Ongnies, femme de Henri DE BARBENÇON, seigneur de Villaimont, frère du susdit vicomte d'Avre.

COMTES DE COUPIGNY.

VII^{BIS}. François-Baudouin d'Ongnies, second fils de Claude et de Jacqueline MALLET, fut seigneur de Coupigny et mourut en 1590, ayant épousé : 1° Maximilienne VAN DER MEERE, laquelle portait pour armes : *d'azur au chef d'argent, chargé de 3 pals de gueules* (Fig. 1566); et 2° Marie DE BAUDAIN, dame de Courières et d'Ourges, par le don que lui en fit son premier époux, — laquelle portait comme ci-dessus. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Claude, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

Et 2° François d'Ongnies, estoc de la *Branche des barons de Courières*, qui suivra.

VIII. Claude d'Ongnies, chevalier, seigneur de Coupigny, Morchoven, Wize,

Beaucamp, Rouvroy, baron de Ledeborghe, conseiller d'état d'épée et chef des finances des Pays-Bas à Bruxelles, fut créé comte de Coupigny, en Brabant, par lettres du roi Philippe IV du 6 mai 1624. Il mourut le 10 janvier 1640, ayant épousé : 1° Anne DE RUBEMPRÉ (*d'argent à 3 jumelles de gueules*; Fig. 1557 et 1567), veuve de Charles D'ONGNIES, seigneur de Rosimbos, — et fille d'Antoine DE RUBEMPRÉ, chevalier, seigneur de Vertaing, de Vertigneul, d'Aubigny et d'Everberghe, grand-veneur de Brabant et maître-d'hôtel de l'hôtel royal des Pays-Bas, — et de Marie D'AVERHOULT, dite DE HELFAUT; — 2° Anne DE CROY, dame de Pamele, veuve de Robert DE SAINT-OMER, comte de Moerbeek, vicomte d'Aire, baron de Robecque, seigneur de Dranoutre, Runeschuere, la Boure, Souverain-Moulin, St-Quentin, Blessy et autres lieux, — et fille de Philippe DE CROY, créé premier baron de Solre, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et grand-bailli de Tournai et du Tournesis (*écartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 fasces de gueules; aux 2 et 3 d'argent à 3 doloires de gueules, les deux du chef adossées; sur le tout un écusson écartelé, aux 1 et 4 losangé d'or et de gueules, — aux 2 et 3 d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules*; Fig. 673 et 1568), — et d'Anne DE CROY, sa deuxième femme. — De cette seconde alliance vinrent :

1° Balthazar-Guillaume, qui suit.

2° Charles-Philippe d'Ongnies, seigneur de Sweveghem, dans la châtellenie de Courtrai, lequel obtint en sa faveur, par lettres du roi Charles II, du 16 décembre 1665, l'érection de la seigneurie de Sweveghem en comté. Il épousa Marie-Anne DE COUDENHOVE, dite DU QUESNOY, veuve d'Adrien DE ROISIN, seigneur de Bethencourt, de laquelle il n'eut point d'enfants. Elle était fille d'Adrien-Ferdinand DE COUDENHOVE, dit DU QUESNOY, seigneur de Lusbeke et de la Loire, et de Marie DE QUAROUBE, sa première femme.

3° Claire-Albertine-Françoise-de Paule d'Ongnies, chanoinesse de Nivelles, alliée à Jacques-Philippe comte DE GOMIÉCOURT, seigneur de Lagnicourt, Ligneureulles, Mazières, Hennin-sur-Coageul, qui portait : *d'or à la bande de sable* (Fig. 1002). Il était capitaine d'une compagnie franche de cheval-légers, député à la cour pour le corps de la noblesse des états d'Artois en 1678, dont elle fut la première femme.

4° Dorothee d'Ongnies.

5° Marie-Thérèse d'Ongnies, chanoinesse de Maubeuge, morte à Malines le 7 décembre 1712, ayant épousé, le 28 juin 1654, Jean-François COLOMA, créé premier baron de Bornhem, vicomte de Dourlens, seigneur de Brestel, Terna, Alennes, Hendecordel, Beaupré et Hamme, mort le 24 juin 1700. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux colombes d'argent, becquées et membrées de gueules, à la bordure d'or, chargée de 8 taux d'azur; aux 2 et 3 d'azur au sautoir de 8 losanges d'or* (Fig. 616 et 1569).

Et 6° Claude-François d'Ongnies, baron de Leetberghe.

IX. Balthazar-Guillaume d'Ongnies, comte de Coupigny, seigneur de Pamele, Leetberghe, Wize, Beaucamp, Rouveroy, etc., épousa Agnès-Bernardine DE MONTMORENCY, baronne de Blaesvelt, dont les armes étaient : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur* (Fig. 179). Elle était fille de George, nommé par d'autres Jean DE MONTMORENCY, seigneur de Cressy, et de Laure D'AFFAYTADI-DE GHISTELLES. — Leurs enfants furent :

1^o Cosme-Claude, qui suit.

2^o Philippe-François d'Ongnies, qui portait écartelé et sur le tout les armes de Montmorency. Il était comte de Mourcouen, capitaine de cavalerie au service de l'empereur, et mourut de ses blessures dans la ville de Strasbourg le 25 octobre 1671.

Et 3^o Ferdinand-Balthazar d'Ongnies, qui portait : *écartelé, aux 1 et 4 de Montmorency, aux 2 et 3 contr'écartelé de Croy et de Renty, avec un surtout écartelé de Craon et de Flandres, et sur le tout du tout d'Ongnies.*

X. Cosme-Claude d'Ongnies portait ses armes pleines. Il fut comte de Coupigny et de Marcouen, baron de Blaesvelt et de Liebergues, seigneur de Pamele, Wilre, Beaucamp, Cretenbourg et Scothoven, chevalier de la Toison d'or, mestre-de-camp-général des armées de S. M. C. le roi Charles II, et mourut à Malines, âgé de 63 ans, le ... janvier 1709. Il avait épousé, en 1678, Isabelle-Thérèse DE BOURNONVILLE, chanoinesse de Maubeuge (de Mons?), laquelle portait pour armes : *de sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, à la queue passée en sautoir* (Fig. 307 et 409). Cette dame était fille d'Alexandre-Hippolyte-Balthazar duc et prince DE BOURNONVILLE, comte de Hennin-Liétard, baron de Caumont, seigneur de Themsche (Tamise), Bondu, Wasquehal, Ranchicourt, Divion et Mesnil, chevalier de la Toison d'or, maréchal-de-camp-général des armées et vice-roi de Navarre, et de Jeanne-Ernestine-Françoise D'ARENBERG. — Du dit mariage vinrent :

1^o Ferdinand-Joseph-Charles, qui suit.

2^o Marie-Madeleine d'Ongnies, mariée, le 26 mai 1705, à Maximilien-Albert comte DE MÉRODE, de Montfort et du S^t-Empire, marquis de Deynse, lieutenant-général des armées de S. M. et gouverneur de Bruxelles, dont elle fut la deuxième femme.

3^o Antoine-Henri, ou Henri-Antoine, d'Ongnies, auteur de la *Branche des comtes de Mastaing*, qui sera rapportée.

XI. Ferdinand-Joseph-Charles d'Ongnies, comte de Coupigny, baron de Blaesvelt, colonel d'un régiment d'infanterie en 1704, et lieutenant-général des armées de S. M. C. en 1706, mourut en 1723. Il avait épousé Charlotte DE BERGHES, morte en janvier 1724; elle était deuxième fille de Philippe-François prince DE BERGHES, comte de Grimberghe, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Bruxelles, et de Marie-Jacqueline DE LALAING, comtesse de Rennebourg. — De ce mariage vint :

XII. Maximilienne-Thérèse d'Ongnies, fille unique, comtesse de Coupigny, baronne

de Blaesvelt, morte à Bruxelles, sans enfants, le 7 juillet 1774. Elle avait épousé Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre duc DE CROY, comte de Rœux, prince du St-Empire, baron de Beaurain, d'Arquennes et autres terres, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, pair et pannetier héréditaire de Hainaut, mort le 19 avril 1767.

BARONS DE COURIÈRES.

Postérité de François d'Ongnies, fils de François-Baudouin d'Ongnies, et de sa seconde femme Marie DE BAUDAIN, mentionnés ci-devant à la Branche des Comtes de Coupigny. degré VII.

VIII^{BIS}. François d'Ongnies, seigneur de Courières et d'Ourges, en Artois, dont il fut créé baron par lettres du roi Philippe IV; il fut du conseil de guerre, gouverneur et capitaine de Philippeville. Il épousa : 1^o Anne D'ONGNIES, dite DE ROSIMBOS, héritière de Rosimbos et de Fromelles, dont les armes étaient : *d'Ongnies écartelé d'or à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur*; elle était fille aînée de Charles d'Ongnies, seigneur de Rosimbos, et d'Anne de Rubempré; 2^o Odille DE NOYELLES, laquelle portait : *écartelé, aux 1 et 4 contr'écartelé d'or et de gueules; aux 2 et 3 d'or à trois maillets de sinople; sur le tout un écusson d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 323 et 1570). Elle était fille cadette d'Adrien DE NOYELLES, chevalier, seigneur de Croix, Lisbourg, Flers et Boncourt, gouverneur, capitaine et souverain-bailli du château de la Motte-au-Bois, et d'Anne DE GAND, dite VILAIN. François d'Ongnies épousa, en troisièmes noces, Hélène DE LA PIERRE, laquelle portait : *d'argent à trois aigles éplogées de sable, languées et membrées de gueules* (Fig. 182). Elle était fille de François DE LA PIERRE, seigneur (baron?) de Bousies, gouverneur et capitaine de Landrecies, et de Marie DE WILPERCK, sa seconde femme; et veuve de Guillaume DE CARONDELET, seigneur de Solre-sur-Sambre. — Des susdites alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o François d'Ongnies, seigneur de Fromelles, mort sans alliance, avant son père, en 1627.

2^o Anne d'Ongnies, dame de Rosimbos et de Fromelles, alliée, en 1633, à Albert-Adrien DE S^{te}-ALDEGONDE, comte de Genest, seigneur (selon d'autres baron) de Maingoval, seigneur de Bours, de Bourgelles, Avelin, Pressy et Brebières, chevalier, commandeur de l'ordre de St-Lazare de Jérusalem, capitaine de cuirassiers et gouverneur de Binche. Il portait pour armes : *d'hermines à la croix de gueules, chargée de 5 roses d'or* (Fig. 332).

3^o Rose-Eléonore d'Ongnies, chanoinesse de Denain, morte à Valenciennes le 11 juillet 1656. Elle avait été mariée à Ignace-Philippe seigneur DE LA TRAMERIE, baron de Roisin, seigneur d'Angre et autres terres, dont elle

fut la deuxième femme, étant veuf d'Anne DE DION, chanoinesse de Maubeuge. Il était fils aîné de François DE LA TRAMERIE, chevalier par patentes du 17 avril 1598, baron de Roisin, seigneur de la Tramerie, de Forest, d'Oby, de Héraucourt, d'Angre, de Hertaing, de Givenchy, de Drumez et du Quint de la Fosse, gouverneur, grand-bailli et capitaine de la ville et château d'Aire, par lettres du 8 février 1597, mort le 10 janvier 1612, — et de Marie DE BERNEMICOURT, dame de Flers et de Gaverluson, mariée par contrat du 1 septembre 1580.

(Du 2^d Lit.)

4^o Hélène, ou Françoise, d'Ongnies, mariée à François-Bernard DE BRIAS, seigneur de Royon, des Preaux, de Bourg et de Linselle, dont les armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 d'or à la fasce de sable, surmontée de trois merlettes (cormorans) du même; aux 2 et 3 d'argent à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées; sur le tout un écusson d'argent, fretté de sable* (Fig. 334 et 347).

(Du 3^e Lit.)

Et 5^o François-Louis-Balthazar d'Ongnies, qui suit.

IX. François-Louis-Balthazar d'Ongnies, baron de Courières et d'Ourges, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, brigadier de la cavalerie wallonne en 1674, gouverneur et grand-bailli d'Oudenaerde en 1679. Il vivait encore en 1686 et fut marié quatre fois : 1^o, en 1648, avec Anne-Marie DE BERGH-St-WINNOC, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Nonain, de Roupy et de Marets, et d'Anne D'AUBERMONT; 2^o avec Marie-Angélique DE BRIAS, fille de François-Bernard DE BRIAS, seigneur de Royon, ci-dessus nommé, et de Marie DE BRIAS-DE WILLECOURT; sa première femme; 3^o, en 1668, avec Florence-Constance VAN DEN EECKHOUTE, fille de Henri, seigneur d'Aigremont, et d'Isabelle-Constance VAN VARNEWYCK; et 4^o avec Marie-Jeanne DELLA FAILLE, veuve de Josse DE KERCKHOVE, seigneur d'Etichove et de la Deuze, morte le 14 septembre 1733, et fille de Jean-Baptiste DELLA FAILLE, chevalier, seigneur d'Huyse et d'Audegoede, grand-bailli de la ville de Gand et de la châtellenie du Vieux-Bourg, et de Barbe TRIEST, dame d'Overacker. — Des deux premiers mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o François-Joseph, qui suit.

2^o Marie-Philippine d'Ongnies, mariée à Philippe-Albert TAYE, créé premier marquis de Wemmel et de Stoisy, comte de Marquette et du St-Empire, baron de Neufvrie, capitaine de cavalerie-cuirassiers espagnols, député de l'état noble de Brabant.

3^o Anne-Hélène-Albertine d'Ongnies, alliée, le 30 octobre 1680, à Jean-Philippe-Emmanuel VAN DER LINDEN, baron d'Hooghvorst.

(Du 2^d Lit.)

4^o François-Joseph d'Ongnies, baron de Robecq, qui s'allia à Isabelle DE MESEMACRE, veuve de Philippe DE LANNOY, seigneur d'Oudenhove, dont il n'eut point d'enfants. Elle était fille de Jérôme DE MESEMACRE, capitaine d'infanterie, ensuite échevin de Gand, et de Marguerite DE VULDER.

Et 5^o Louis-Théodore d'Ongnies, doyen de la cathédrale de Bruges et prévôt de l'église de St-Pierre à Louvain, mort à Gand, le 6 juin 1736, à 72 ans.

X. François-Joseph d'Ongnies, fils aîné de François-Louis-Balthazar d'Ongnies et de sa première femme Anne-Marie DE BERGH-St-WINNOC, mentionnés ci-devant, fut baron de Courières et d'Ourges, colonel d'un régiment de cavalerie, du conseil de guerre de S. M. C., général de bataille de ses armées, et gouverneur de Courtrai, mourut en son château de Courières la nuit du 25 au 26 avril 1701. Il avait épousé : 1^o, par contrat du 9 octobre 1677, Marie-Charlotte DE BLASERE, dame d'Yedewalle, fille unique de Jean-François DE BLASERE, seigneur d'Yedewalle, et de Marguerite-Antoinette D'HANE, dame de Caneghem; 2^o, par contrat du 7 juillet 1681, Anne ALEGAMBE, de laquelle il n'eut point d'enfants. Elle était fille de Charles ALEGAMBE, chevalier, seigneur de Basinghien, Chisoing, Variseele, Rivisch, etc., gouverneur de la ville de Bari et commissaire-général des provinces de Bari et d'Otrante, au royaume de Naples, puis bailli de la seigneurie de St-Bavon, premier échevin de la keure de Gand, premier échevin des parchons et voorman de la châtellenie du Vieux-Bourg, mort le 25 décembre 1667, et d'Amelbergue BLYLEVEN, sa seconde femme, morte le 26 avril 1640; 3^o Anne-Hermance-Emerentiane VAN DER LINDEN, fille de Philippe, chevalier, baron d'Hooghvorst, seigneur de Marneffe, grand-forestier de Brabant, et de Marie-Françoise VAN DER EYCKEN. — Des premier et troisième lits sont nés :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o François-Florent-Joseph d'Ongnies, baron de Courières et d'Ourges, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, au service d'Espagne, en 1706, mort sans postérité.

2^o Antoinette-Alexandrine d'Ongnies, dame de Caneghem, morte le 14 juin 1739, ayant été mariée, par contrat du 21 novembre 1713, à Marc-Antoine-Albert DE PREUD'HOMME D'HAILLY, vicomte de Nieuport et d'Oomberghe, baron de Poucques, seigneur de Neufville et autres terres.

(Du 3^o Lit.)

3^o Louis-Théodore-François-Joseph-Marie qui suit.

Et 4^o Ignace-François-Joseph d'Ongnies, qui vivait le 17 mai 1719.

XI. Louis-Théodore-François-Joseph-Marie d'Ongnies, fils de François-Joseph d'Ongnies et de sa troisième femme Anne-Hermance-Emerentiane VAN DER LINDEN, fut baron de Courières et d'Ourges, chambellan actuel de

LL. MM. II., nommé, en 1755, conseiller-intime d'état actuel de l'impératrice-reine et général-major de ses armées. Il épousa Michelle-Eugénie D'ARGENTEAU, chanoinesse de Mons, reçue dame de l'ordre de la Croix étoilée le 3 mai 1734, fille de Charles-Marie comte D'ARGENTEAU, seigneur d'Ochain, et d'Eugénie-Herménégilde DE SALMIER, baronne de Hosden. — Dont une fille.

COMTES DE MASTAING.

Postérité d'Antoine-Henri d'Ongnies, second fils de Cosme-Claude et d'Isabelle-Thérèse DE BOURNOVILLE, mentionnés ci-devant à la branche des comtes de Coupigny, degré X.

XI^{BIS}. Antoine-Henri d'Ongnies, chambellan de S. M. I. et C., gentilhomme de la Clef d'or, capitaine de la noble garde du corps, dits archers, lieutenant de la souveraine cour féodale de Brabant, conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, grand-bailli de Nivelles et du roman pays de Brabant; il devint comte de Mastaing et de Mersicourt, par son mariage avec Marie-Pauline-Josèphe DE JAUCHE, comtesse de Mastaing et de Mersicourt, fille unique de Charles-Joseph DE JAUCHE, comte de Mastaing, baron de Hérimez, seigneur de Brugelette, général-major et gouverneur de Courtrai, et de sa seconde femme, Eléonore DE GAND. Il mourut le 11 avril 1740. Son épouse fut dame de l'ordre de la Croix étoilée, et avait été mariée, en premières noces, à Chrétien comte DE MELUN, brigadier des armées du roi catholique, dont elle n'eut point d'enfants. — De leur mariage sont sortis :

1° Othon-Henri, qui suit.

Et 2° Marie-Madeleine-Josèphe-Henriette d'Ongnies-de Mastaing, reçue chanoinesse de Mons en 1754, puis mariée, en 1756, à Louis-Octave comte d'ARGENTEAU, chambellan actuel de LL. MM. II., feld-maréchal-lieutenant des armées de l'impératrice-reine et gouverneur de Bruxelles. Il était fils de Charles-Marie comte D'ARGENTEAU, seigneur d'Ochain, et d'Eugénie-Herménégilde DE SALMIER, baronne de Hosden.

XII. Othon-Henri prince d'Ongnies-de Grimberghe, par patentes du 6 janvier 1777 comte de Mastaing, de Mersicourt et de Coupigny, vicomte de Castiaux, baron de Hérimez, d'Arquennes, etc., ci-devant colonel au service des Etats-Généraux des Provinces-Unies, puis conseiller-intime actuel d'état et chambellan actuel de LL. MM. II., général-major des armées de l'impératrice-reine, conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, grand-veneur de la province et duché de Brabant, grand-écuyer, faisant les fonctions de grand-maître de la cour de Bruxelles. Il fut admis à l'état noble du duché de Brabant, en qualité de baron d'Arquennes, le 26 octobre 1772, puis, en qualité de prince de Grimberghe, le 11 mars 1777. Il épousa Marie-Philippine-Hyacinthe DE MÉRODE, chanoinesse de Maubeuge,

née le 27 août 1721, morte à Bruxelles de la petite-vérole le 1 décembre 1769. Elle était fille de Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe comte de Mérode, de Montfort et du Saint-Empire, marquis de Deynse, et de sa première femme Thérèse-Jeanne-Philippine DE MÉRODE-DE HOUFFALISE. — De cette alliance vint :

XIII. Marie-Josèphe-Félicité-Ghislaine comtesse d'Ongnies-de Grimberghe, fille unique, mariée, le 1 juin 1778, à Guillaume-Charles-Ghislain comte DE MÉRODE et du St-Empire, marquis de Westerloo, grand d'Espagne de la première classe, fils unique de Philippe-Maximilien-Werner-Mathieu comte DE MÉRODE et du St-Empire, marquis de Westerloo, grand d'Espagne de la première classe, chambellan et conseiller d'état intime actuel de LL. MM. Impériales, mort le 25 janvier 1773, et de Marie-Catherine-Josèphe DE MÉRODE, princesse de Rubempré et d'Everberghe.

COMTES DE WILLERVAL.

Postérité de François d'Ongnies, troisième fils de Charles et de Jacqueline DE RUBEMPRÉ, mentionnés ci-devant au degré IV.

V^{BIS}. François d'Ongnies (portant écartelé de Halewyn, et sur le tout l'écusson aux armes de Rubempré), seigneur de Beaurepaire, bailli d'Aire, âgé de 58 ans en 1552, épousa : 1^o Jeanne DE HOUCHIN, fille de Guillaume et de Catherine DE ST-PIERRE-MAISNIL; 2^o Anne-Bonne DE LANNOY, dame de Willerval, d'Allennes et de Beaumont, dont les armes étaient : *d'argent à trois lions de sinople, armés, lampassés et couronnés de gueules, à la bordure engrêlée de gueules* (Fig. 1571), fille de Gilbert, seigneur de Willerval, et de Jeanne DE NEUFVILLE, dame d'Allennes et de Beaumont. — De ce second mariage vinrent :

1^o Adrien, qui suit.

2^o Anne d'Ongnies (portant comme son père, de même que Barbe, Catherine et Jeanne qui suivent), alliée à Jean seigneur DE HAYNIN, de Wambrechies et de Lesquin, fils de Philippe seigneur DE HAYNIN, chevalier, et de Claire DU MEZ, dite DE CROIX, dame de Wambrechies et de Lesquin.

3^o Barbe d'Ongnies, première femme de Nicolas DU CHASTEL, chevalier, seigneur de la Howardrie, d'Aix, de l'Assesoy et de Cavrines, créé premier vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin le 3 octobre 1605.

4^o Baudouin d'Ongnies, seigneur de Pérenchies et de la Deuze, mort sans laisser d'enfants de Maximilienne VAN DER MEEREN, son épouse, laquelle se remaria à François D'ONGNIES, seigneur de Coupigny.

5^o François d'Ongnies, rapporté après la postérité de son frère. Il forma la *Branche des comtes de Beaurepaire*.

6^o Catherine d'Ongnies, chanoinesse.

Et 7^o Jeanne d'Ongnies, aussi chanoinesse.

VI. Adrien d'Ongnies (portant sans écartelure, mais brisant sur la fasce aux armes de Rubempré), seigneur de Fillomez, Willerval, Perenchies, Berquette, Beaurain, gouverneur de Tournai en 1519, épousa Jeanne héritière DE ROSIMBOS, dame de Fromelles, la Hutte, Ressay, Houdaing, en Hainaut, dont les armes étaient : *bandé d'argent et de gueules de six pièces* (Fig. 1572). Elle était fille de Jacques seigneur DE ROSIMBOS, Fromelles et Fillomez, et de Charlotte DE QUIÉVRAIN, dame de Ressay, la Hutte et Houdain. — Leurs enfants furent :

1° Robert, qui suit.

2° Charles d'Ongnies, lequel prit le nom et les armes DE ROSIMBOS, selon le traité de mariage, ayant épousé Anné DE RUBEMPRÉ (laquelle portait plein), par laquelle il fut père de :

A. Anne DE ROSIMBOS, alliée à François D'ONGNIES (porte d'Ongnies écartelé de Montmorency), seigneur de Courières, dont elle fut la première femme.

Et B. Charlotte ou Philippote DE ROSIMBOS, alliée à Charles DE LIEDEKERCKE, vicomte de Bailleul. Dont : Philippe-Antoine DE LIEDEKERCKE, vicomte de Bailleul, seigneur d'Acre.

3° Philippe d'Ongnies (brisait des armes de Rubempré sur la fasce). Il était seigneur de Pérenchies.

4° Baudouin d'Ongnies (portait écartelé de Halewyn, et sur le tout de Montmorency), seigneur de Pérenchies et la Deuze, lequel épousa Maximilienne VAN DER MEERE, dont les armes étaient : *d'azur au chef d'argent, à trois pals de gueules* (Fig. 1565) (1).

5° Antoine d'Ongnies (portait écartelé de Rosimbos), seigneur de Pérenchies et la Deuze, après la mort de son frère, épousa Anne DE JAUSSE OU DE JAUCHE, dite DE MASTAING, dame de Sassignies, fille de Jean, seigneur de Sassignies, et de Marie DE CAGNONVILLE, qui portait : *de gueules à la fasce d'or, surmontée d'une fasce vivrée du même* (Fig. 144). Leurs enfants furent :

A. Jean-François d'Ongnies (portant les armes pleines, de même que ses sœurs), comte de Willerval et Achapte, seigneur de Sassignies, Pérenchies, mort au siège d'Arras en 1640, ayant épousé Agnès LE DAVRE OU DE DAVE (*de gueules à la bande d'argent*; Fig. 1573).

B. Philippote d'Ongnies, chanoinesse à Mons, héritière de son frère.

C. Marguerite d'Ongnies, chanoinesse de Maubeuge.

Et D. Anne-Antoinette d'Ongnies, chanoinesse à Mons, où elle mourut en 1649.

6° Charlotte d'Ongnies (brisé de l'écusson de Rubempré sur la fasce), dame de le Becque, Gorghem, alliée à Henri DE HAMAL, baron de Vierves, seigneur d'Oignies, Eve et Mattaignes, qui portait : *de gueules à la fasce de cinq fusées d'argent* (Fig. 1070).

(1) Ce Baudouin se trouve ici par erreur, d'après les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. VI, p. 78. Il n'était pas fils d'Adrien d'Ongnies et de Jeanne DE ROSIMBOS, mais fils de François d'Ongnies et d'Anne-Bonne DE LANNOY, sa deuxième femme, comme nous l'avons dit plus haut d'après la *Suite au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1614-1630, p. 73, par de Vegiano.

Et 7^o Jeanne d'Ongnies (porte comme Charlotte), mariée avec François DE LENS, seigneur de Wionville, sans hoirs, dont les armes étaient : *écartelé d'or et de sable* (Fig. 320 et 1574).

VII. Robert d'Ongnies (brisé de Rubempré sur la fasce), seigneur de Philomez, Santes, Allennes, épousa Eléonore DE BAILLEUL, dame d'un tiers de Hunfalize, laquelle portait : *d'argent à la bande de gueules* (Fig. 111), fille d'Antoine, seigneur de Bailleul, baron de Lesdain et de St-Martin, et de Marguerite DE MÉRODE. Il mourut avant son père, laissant pour enfants :

1^o Jean d'Ongnies, qui suit.

2^o Eléonore-Hippolyte d'Ongnies (brisé comme son frère, et sa sœur de même), héritière de son frère, alliée à Charles-Philippe D'ONGNIES, comte d'Estrées, qui portait ses armes pleines.

Et 3^o Sabine d'Ongnies, dame d'un tiers de Hunfalize, femme de Gérard DE LA RIVIÈRE, baron de Horts, dont les armes étaient : *d'argent, à trois fleurs-de-lis au pied coupé de sable* (Fig. 1575).

VIII. Jean d'Ongnies (brisé comme son père), seigneur de Willerval et d'Allennes, fut créé comte de Willerval, au bailliage de Lens, en Artois, par lettres de l'an 1612. Il épousa dona Maria SAPATA, italienne, dont les armes étaient : *d'argent à trois bottes losangées d'or et de sable* (Fig. 1576). Sans hoirs.

COMTES DE BEAUREPAIRE.

Postérité de François d'Ongnies, fils puiné de François et d'Anne-Bonne DE LANNOY, mentionnés ci-devant à la branche des comtes de Willerval, degré V bis.

VI^{BIS}. François d'Ongnies (écartelé de Rubempré, ainsi que tous ses descendants), (seigneur de Beaurepaire et de Beaumont, et député de la province d'Artois à l'assemblée des provinces wallonnes à Mons en 1579. Il mourut en 1590, ayant épousé Anne DE RENTY, dame d'Aix, en Boulonnois, qui portait : *d'argent à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées* (Fig. 1320). Elle était fille de François et d'Antoinette DE BERGH-S^t-WINNOC. — Leurs enfants furent :

1^o Maximilien, qui suit.

2^o Françoise d'Ongnies, alliée : 1^o à Lamoral DE CLAERHOUT, baron de Maldeghem, dont les armes étaient : *de sable, au chef d'argent à deux molettes de gueules* (Fig. 554); et 2^o à Adrien DE NOYELLES, lequel portait : *écartelé, aux 1 et 4 contr'écartelé d'or et de gueules, aux 2 et 3 d'or à trois maillets de sinople; sur le tout d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules* (Fig. 323 et 1569).

Et 3^o Susanne d'Ongnies, chartreuse à Gonnay-lez Béthune.

VII. Maximilien d'Ongnies, comte de Beaurepaire, baron d'Awelghem, seigneur de Beaumont, Aix, Espierres, Sombreffe et Caucourt, épousa Marie DE LIGNE,

dont les armes étaient : *d'or à la bande de gueules* (Fig. 128). Il fut créé comte de Beaurepaire, en Hainaut, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1622. De son mariage vinrent :

1° Lamoral d'Ongnies, baron d'Espierres, mort sans alliance.

2° François-Louis d'Ongnies, comte de Beaurepaire, baron de Sombreffe, mort sans postérité.

3° Louise d'Ongnies, chanoinesse à Mons.

4° Jeanne d'Ongnies, aussi chanoinesse à Mons.

5° Louise-Michelle d'Ongnies, chanoinesse de Mons, qui devint héritière de Beaurepaire, d'Aix et de Sombreffe, qu'elle porta à son mari Philippe DE LANNOY, comte de la Motterie, seigneur de Couteville, etc., colonel, dont elle fut la seconde femme. Il portait comme ci-devant (Voyez l'article DE LANNOY, page 1186).

Et 6° Maximilien d'Ongnies, baron d'Aix, mort sans enfants.

On trouve un Gilles d'Ognies, ou d'Ongnies, domicilié à Oisi, en Artois, qui fut anobli par lettres du ... février 1463, enregistrées à Lille, par lesquelles il lui est permis et à sa postérité de prendre l'état et la dignité de chevalier quand il leur plaira, et de tel chevalier que bon leur semblera. — Il épousa N.... DE SAINT-HILAIRE, fille de Gilles, échanson de Philippe, duc de Bourgogne.

La noble maison D'ONGNIES porte : *de sinople à la fasce d'hermines* (Fig. 32, 158 et 1321).

(*Nob.*, pp. 7, 155, 171, 184, 195 bis, 259, 291 et 440; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 27 et 205; 1614-1650, pp. 54 et 83; 1650-1661, p. 100; *Vrai Suppl.*, pp. 7 et 143; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 5; *Fragm. généal.*, t. VI, p. 70; *Mélang. de Généal.*, p. 113.)

DE ONTANEDA.

Don Jean de Ontaneda épousa Marie MARTINEZ DE SUMERO, qui portait : *de gueules à la croix vidée et florencée d'argent* (Fig. 1577), et en eut :

François de Ontaneda, né à Castroyennes, mort en 1591, et inhumé aux Récollets à Lille, lequel avait épousé Françoise DE ARANDA, morte en 1643, et enterrée à Heusden-lez-Gand, où l'on plaça sur un tableau funèbre les quartiers suivants :

de Ontaneda.

Concales.

Martinez-Sumero.

Sanz.

de Aranda.

Madrid.

Sandelin.

de Jonghe.

Hertoghe.

van den Bossche.

Exaerde.

van der Moere.

Roelants.

van Poorten.

Pels.

Bochoven.

Du susdit mariage vinrent :

1° François de Ontaneda, colonel, dont on ignore l'alliance.

2° Marie de Ontaneda, religieuse.

3° Antoine de Ontaneda, sergent-major de la ville de Damme et chef de 6 compagnies de cavalerie, mort sans alliance.

4° Françoise de Ontaneda, mariée : 1° à Philippe DE LALAING, seigneur de Bou-lancy, sans postérité; et 2° à François TRIEST, chevalier, seigneur de Raveschot. Et 5° Jean, qui suit.

Jean de Ontaneda, né à Lille, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 2 octobre 1626, étant aîné au service de ce prince. Il mourut capitaine de 300 têtes au fort de Verrebroeck en 1652, et fut enterré à Heusden, où il fut placé un tableau funèbre, portant les mêmes quartiers que ci-dessus. Il avait épousé Marie DE HERTOGHE, fille de Charles, seigneur de Belleghem et de Paddeschoot, haut-échevin du pays de Waes, et de Gertrude ROELANTS. — Elle mourut en 1680, ayant eu deux filles, savoir :

1° Louise-Albertine de Ontaneda, épouse d'Ursus DE BISSE, colonel, mort en 1680. Et 2° N... de Ontaneda, mariée à N... BULTIEL, d'Ypres.

Armes : de sinople à 3 fasces d'argent, à la bordure du même, chargée d'un cordon, dit de S^t-François, noué de gueules. Cimier : un buste de chevalier, armé de toutes pièces (Fig. 1578).

(Nob., p. 215; *Vrai Suppl.*, p. 99; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 71; *Fragm. général.*, t. III, p. 104; *Mélang. de Général.*, p. 69.)

VAN OOSTENDORP.

Bernard van Oostendorp épousa Jeanne VILAIN, de laquelle il eut :

François van Oostendorp, né à Alost, qui obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe IV du 8 décembre 1658.

Armes : écartelé, au 1 d'argent à un loup passant au naturel et contourné sur une terrasse cousue de sinople; au 2 d'azur à une béquille d'or plantée sur une terrasse cousue de sinople et accolée d'un serpent d'argent, la tête contournée et passée au-dessus de la béquille; au 3 de sable à une béquille d'or, plantée sur une terrasse cousue de sinople, et accolée d'un serpent d'argent, la tête tournée vers la dextre et passée au-dessus de la béquille; et au 4 comme au premier, mais le loup passant vers la dextre. — L'écu timbré d'un heaume d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent, doublés de gueules, et au-dessus, en cimier, un loup naissant de l'écu, et supporté de deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules. Pour devise : FUIÉ LE POISSON OOSTENDORP (Fig. 1579). — Aliis : d'argent à un renard de gueules sur une terrasse de sinople, écartelé d'azur, à une potence d'or, accolée d'un serpent d'argent, sur une terrasse de sinople; cimier : un renard naissant de gueules (Fig. 1580).

(Nob., p. 363; *Vrai Suppl.*, p. 163; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 128.)

VAN OPHEM.

Jacques van Ophem, seigneur d'Over et Neer-Heembeke, d'Aa et de la Franchise de Luttre, conseiller et receveur-général des états de Brabant au quartier de

Bruxelles, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 12 août 1625. Il mourut conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, et laissa de sa femme Elisabeth VITS, pour fille unique et héritière Isabelle VAN OPHEM, alliée à Paul-Melchior DE VILLEGAS, 1^{er} baron d'Hovorst (Voyez l'article DE VILLEGAS).
Armes : *d'argent à une bande fuselée de gueules de cinq pièces* (Fig. 1581).

(Nob., p. 205.)

VAN OPHOVEN.

Barthélemi van Ophoven, échevin de la ville de Bruges, fut anobli par lettres du 15 octobre 1729. Il portait : *d'azur au chevron cousu de sable, soutenu d'un autre chevron d'argent, surmonté d'une étoile à six rais d'or et accompagné en pointe d'un arbre du même* (Fig. 1582).

(Nob., p. 728.)

VAN OPMEER.

Pierre van Opmeer épousa Marie VAN ACKERSLOOT, de laquelle il eut :

Pierre van Opmeer, célèbre écrivain du XVI^e siècle, trésorier de la ville de Delft, mort le 10 nov. 1595, ayant épousé Sophie SASBOUT, morte le 19 mars 1562.
— De ce mariage vint :

Pierre van Opmeer, né en Hollande, avocat fiscal et conseiller de l'amirauté de S. M. C. et des archiducs Albert et Isabelle, mort le 11 septembre 1625 (1), et enterré à St-Georges à Anvers avec épitaphe (Voyez le *Théâtre sacré de Brabant*, t. II, p. 84, et item, p. 126, où il est parlé de l'inscription d'une fenêtre qu'il donna dans l'église des Récollets en 1593). Il épousa Marie VAN DEN BROECKE, dame de Helmont et de Groeninghe, morte le 18 février 1594, fille de Jean et de Béatrix DE SMIDT. Elle portait pour armes : *d'or à une fleur-de-lis de gueules, accompagnée de dix billettes du même, et surmontée d'un lambel édenté à trois pendants de sable* (Fig. 1583).

— Leur fils Lucas suit.

Lucas van Opmeer, seigneur de Cumptich, par achat absolu de l'an 1644 pour 8200 florins, de Helmont, de Wytsvliet, de Reeth et de Waerloos, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 1 août 1630. Il fut aussi échevin d'Anvers en 1636, 1639, 1641, 1643, 1644, 1649, 1650 et 1656, et mourut le 26 juin 1659. Il avait épousé Marie S'MEESTERS, morte le 4 mai 1644, fille de Jean S'MEESTERS, échevin d'Anvers, et de Marie VAN VISSENAKEN. Elle portait pour armes : *de gueules à la fasce d'azur, chargée de trois annelets d'or, et en pointe une étoile du même* (Fig. 1584). — Leurs enfants furent :

1^o Marie-Thérèse van Opmeer, alliée à Erard VAN CANNAERT, seigneur de Massenhove, ex-mâtre T'SERCLAES, fille de Florent T'SERCLAES et de Barbe VAN SWIETEN. — La dite dame avait été baptisée à Anvers le 15 octobre 1630, et mourut à Lierre le 18 février 1674; son mari lui survécut jusqu'au 6 août 1689. De cette alliance vinrent :

(1) Selon la *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, par de Vegiano, 1614-1630, p. 247. — Mais le *Nob. des Pays-Bas*, par le même, p. 102, dit qu'il mourut en 1655, âgé de 77 ans.

A. Joseph-Alphonse-Philippe VAN CANNAERT, seigneur de Massenhove, mort le 13 juin 1762, ayant épousé Anne-Marie DE BEECKMAN, fille de Philippe-Antoine, chevalier, seigneur de Schore, conseiller du grand-conseil, et de Louise-Thérèse-Ludgarde BRAZÉ. Leur fille Thérèse VAN CANNAERT, dame de Massenhove, fut mariée, le 11 octobre 1760, à N. DE ST-VAAST, fils de Pierre-Claude-Marie DE ST-VAAST, chevalier, seigneur de Denterghem, chancelier de Gueldre, etc., et de Cécile DE GRAUW.

Et B. N. DE CANNAERT, seigneur de Wittegracht, mort en 1762, dont un fils, marié, en 1760, à N. VAN ROYEN, fille de François-Ignace et de Jeanne-Catherine D'HANINS.

2° Isabelle-Louise van Opmeer (ou Isabelle-Lucie), laquelle testa le 16 juin 1692. Elle avait été mariée, par contrat du 12 février 1656, à Jacques-Ferdinand DE VILLEGAS, seigneur de Serville et de Veltwyck, chevalier en 1672, échevin d'Anvers en 1662, 1666, 1669, 1670, 1671, 1672, 1675, 1686, mort le 5 avril 1687, fils de Mechior, seigneur de Hovorst et de Bouchout, et de Jeanne-Marguerite MECHELMANS.

(NOTA. D'après la *Suite du Supplément au Nob. des Pays-Bas*, 1614-1630, p. 248, ces dits époux moururent l'un et l'autre en 1693; la femme le 4 octobre, et le mari le 26 décembre.

Et 3° Anne-Marguerite van Opmeer, alliée à Jean-Baptiste DE ROBIANO, conseiller-receveur-général de S. M. C. au quartier de Cassel et Bois-de-Nieppe, en West-Flandres, fils de Vincent, secrétaire du conseil privé, par patentes du premier janvier 1624, mort en 164..., et de Catherine VAN HOVE (fille de Christophe VAN HOVE et de Françoise DE GROOT), — petit-fils de Balthazar DE ROBIANO, trésorier-général des domaines et finances, et de Marie DE SMITS. — Du dit mariage vint, entr'autres enfants :

Ferdinand DE ROBIANO, lieutenant-colonel au service de l'électeur-palatin.

Épitaphe du susdit BALTHAZAR DE ROBIANO, aux Augustins à Haezebrouck.

„ Nobilis, ac R^{di} Domini D. Balthazaris de Robiano, nobilissimi capituli D. Wal-
„ detrudis. Montibus Hannoniæ canonici, quod patruo suo affectus ergò posuerunt
„ nobilis ac generosus D^{nus} Joannes Baptista de Robiano consul, et receptor gene-
„ ralis territorii Casletensis, ac Silvæ Niepensis, et nob. Domicella Anna Margarita
„ de Opmeer, posterisque suis Mariæ Theresiæ de Robiano filiæ quæ obiit 1672
„ nono ætatis suæ mense. Requiescant in pace. „

Armes de la famille VAN OPMEER : d'azur à une sirène d'argent tenant de la main droite un miroir du même, bordé d'or, et de la gauche un globe d'azur, cintré et croisé d'or. Cimier : une sirène de l'écu. Devise : OP MER-MIN (Fig. 1585).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 247; *Fragm. géneal.*, t. II, p. 102.)

D'ORLEY. — VOYEZ LUDOVISI, DIT LIEBER-DE CLARENZ.

ORNIA. — VOYEZ MOENS

D'ORTHO.

Pierre d'Ortho, seigneur de Wigny et de Longvillers, mayeur de Bastogne, obtint réhabilitation de noblesse par lettres du 2 août 1649.

A cette famille appartenait : Jean-Mathias-Jacqmain d'Ortho, avocat au grand-conseil à Malines, anobli par lettres du 5 août 1744.

Armes : *coupé, au 1 d'azur à 3 étoiles à six rais d'or, parti de sable à une merlette d'argent; au 2 d'or au lion léopardé de gueules* (Fig. 1586).

Selon d'autres, la famille d'Ortho porte : *d'or au lion de gueules, au chef d'azur, parti cousu de sable, l'azur chargé de trois étoiles à 6 rais d'argent, 2 et 1, le sable chargé d'une merlette du même.*

(*Nob.*, p. 501; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 238; *Vrai Suppl.*, p. 149; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 112.)

VAN OS, OU VAN OSS.

I. Herman van Os, chevalier, épousa Ide, bâtarde du duc Jean de Brabant. Il mourut en 1341 et fut inhumé à Vueren. De ce mariage naquirent :

1° Jean, qui suit.

2° Guillaume, rapporté après la postérité de son frère Jean.

Et 3° Govert van Oss, dont la postérité nous est inconnue.

II. Jean van Os épousa une dame dont nous ignorons le nom, et en eut :

III. Gérard van Os, qui de N..., son épouse, procréa les trois enfants qui suivent, savoir :

1° Jacques van Oss.

2° Gérard, qui suit.

Et 3° Lucas van Oss, mort sans alliance.

IV. Gérard van Oss épousa Helwich HEREMANS, et en eut :

V. Herman van Oss, que Jacqueline VAN HEMERT, son épouse, rendit père de :

1° Jeanne van Oss, alliée à Nicolas VAN DER SLUYSE van Heusden.

2° Albert van Oss, prévôt à Louvain.

Et 3° Hubert, qui suit.

VI. Hubert van Oss épousa N..., de laquelle il eut :

VII. Corneille van Oss, qui, par sa femme Isabelle COOLBORNER, aliis DE ROVER, fut père de :

VIII. Renier van Oss, époux d'Helwich VAN DE PYL. — Leurs enfants furent :

1° Pierre van Oss, prêtre.

2° Corneille, qui suit.
Et 3° Nicolas van Oss.

- IX.** Corneille van Oss, allié à Hélène VAN ACHELEN, en eut :
- 1° Renier van Oss.
 - 2° Jean van Oss.
 - Et 3° Hélène van Oss, dame à Binderen.

Postérité de Guillaume van Oss, fils puiné de Herman et d'Ide, bâtarde de Brabant, mentionnés ci-devant au degré I.

- II^{BIS}.** Guillaume van Oss épousa Mechtilde VAN DER LECK, et en eut :
- 1° Jean, qui suit.
 - Et 2° Marceille van Oss, époux d'Elisabeth, fille de Westel VAN BRUHEZE.
- Dont :
- A. Goyert van Oss, dont nous ignorons l'alliance, mort sans enfants.
 - B. Théodorine van Oss, femme d'Aert-Stamelaer VAN UDEN.
 - C. Albert van Oss.
 - Et D. Jérôme van Oss.
- III.** Jean van Oss épousa Lucrèce VAN MAELSTEDE, et en eut :
- 1° Guillaume, qui suit.
 - Et 2° Hadewiche van Oss, épouse de Philippe HINCKAERT, chevalier.
- IV.** Guillaume van Oss épousa Agnès VAN UDEN, par laquelle il fut père de :
- 1° Marie van Oss.
 - 2° Guillaume, qui suit.
 - Et 3° Jeanne van Oss.
- V.** Guillaume van Oss, chevalier, épousa Catherine VAN DER KELEN, fille de Henri.
- De ce mariage :
- 1° Antoine, qui suit.
 - 2° Guillaume van Oss, chanoine à Anderlecht.
 - 3° Agnès van Oss, épouse de Jean-Hercule VAN ENGHIEU.
 - Et 4° Catherine van Oss, alliée à Jacques DE COCK.
- VI.** Antoine van Oss, seigneur de Ransbeke et d'Over et Neer-Heembeke, amman de Bruxelles en 1574 et 1585, épousa Jacqueline DE BERGHES, dame de Waterdyck. Il fut aussi bourgmestre de Bruxelles en 1566, 1567 et 1568, et fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du 9 décembre 1588. M. de Vegiano, en son *Nob. des Pays-Bas*, page 79, lui donne pour armes : *d'argent à trois têtes et cols de bœufs de gueules*. — De la dite alliance sortirent :
- 1° Charles-Philippe, qui suit.
 - 2° Maximilien van Oss, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant.

Et 3^o Anne van Oss, alliée à Grégoire HOPPERUS, conseiller du conseil privé à Bruxelles.

VI. Charles-Philippe van Oss, seigneur de Waterdyck, mourut le 8 octobre 1649, étant veuf, depuis le 10 février 1617, de Catherine DE LA MANTANÇA, entermée aux Annontiates à Bruges. Elle était fille de Ferdinand et de Marie PARDO. De ce mariage vinrent :

1^o Mathieu van Oss, seigneur de Waterdyck, de Philippine, etc., capitaine au service de S. M. C., mort sans alliance le 14 janvier 1660.

2^o Jean-Antoine van Oss.

Et 3^o Maximilien van Oss, seigneur de Waterdyck, capitaine au service de sa dite Majesté, mort le 22 août 1671, et inhumé à Bruges, près de ses ancêtres.

Armes : *d'argent à trois rencontres de bœufs de gueules, accornées d'or* (Fig. 1587), qui sont des armoiries parlantes, le mot flamand *Os* signifiant bœuf.

(*Nob.*, p. 79; *Fragm. généal.*, t. II, p. 214.)

D'OSSEGUERA. — VOYEZ DIAZ.

D'OSTICHE. — VOYEZ D'YVES.

D'OSTREL-DE LIÈRES.

Gilles d'Ostrel, seigneur de Lières, baron de Val et de Berneville, gouverneur de Lens, issu d'une des plus nobles et anciennes maisons d'Artois, fut créé vicomte de Lières (seigneurie en Artois) par lettres du roi Philippe IV du 13 août 1627.

Maximilien d'Ostrel-de Lières, mestre-de-camp d'une terce d'infanterie de dix compagnies wallonnes, bailli et capitaine de la ville de St-Omer, et conseiller du conseil de guerre de S. M. C., épousa, le 6 juillet 1666, Marie-Anne-Thérèse DE THIENNES, fille de George DE THIENNES, marquis de Berthe. Il fut créé comte de St-Venant (ville en Artois), par lettres du roi Philippe IV du 17 décembre 1655. — De son dit mariage vint :

Jacques-Théodore d'Ostrel-de Lières, comte de St-Venant, baptisé le 16 oct. 1672.

(*Nob.*, pp. 224 et 541.)

OTGENS.

Jean-François-Joseph Otgens, seigneur de Middelharnisse, en Hollande, natif de Hoeven, en Brabant, et domicilié à Anvers, fut anobli, conjointement avec son frère Michel-Joseph-Bernard Otgens, par lettres du 18 septembre 1734.

Armes : *d'argent à l'arbre de sinople, posé sur une terrasse du même. Cimier : un arbre de l'écu* (Fig. 1588).

(*Nob.*, p. 751; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 249.)

OU DER OGGE.

Vincent et Corneille Ouderogge, frères, natifs de Rotterdam et domiciliés à La Haye, furent anoblis par diplôme de l'empereur Charles VI du 9 novembre 1725, enregistré dans la matricule de l'Empire. — Par autres lettres du 7 avril 1736, ils obtinrent confirmation de noblesse avec rétroaction au dit 9 novembre 1725.

Armes : *d'argent au lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, une aigrette de trois plumes d'autruche, dont celle du milieu est de sable, et les deux autres d'argent* (Fig. 1589).

(Nob., pp. 710 et 774.)

D'OULTREMAN.

I. Jean d'Oultreman, écuyer, épousa Barbe DE LE WALLE, et en eut :

II. Henri d'Oultreman, mari de Nicaise MUISSART, de laquelle il eut :

1° Grégoire, qui suit.

Et 2° Jacques d'Oultreman, chevalier, conseiller de S. M. C. à Namur, lequel épousa : en premières noces, Antoinette LE VARIÈRE; et, en secondes noces, Jossine UTER-LIMMINGHE, fille de Jean, baron de Wanghe, et de Jeanne DE PLAINE. Il laissa deux fils, savoir :

A. Henri d'Oultreman; qui épousa Marie DE LA FONTAINE, dit WICART, de laquelle il eut : a. Marguerite d'Oultreman, mariée à Philippe LE BOUCQ, fils d'Olivier; et b. Henri d'Oultreman, seigneur de Rombies, prévôt de Valenciennes, allié à Jeanne DE LA CROIX, morte en 1631.

Et B. François d'Oultreman, seigneur de Quevelon, qui s'allia avec Charlotte ENGREHAM, dame de Hameau. Dont deux filles, savoir : 1° Jacqueline d'Oultreman, dame de Hameau, mariée à Henri CORBAULT; et 2° Marie d'Oultreman, dame de Quevelon, épouse de Philippe-François, seigneur de Semerie et de Francoisart.

III. Grégoire d'Oultreman épousa Catherine LE VARIÈRE, fille de Jacques LE VARIÈRE, écuyer, et de Catherine DE GORGHES. — De cette alliance naquit :

IV. Jean d'Oultreman, qui épousa Jeanne RESTEAU, fille de Vincent, seigneur de la Pachaye, et de Jeanne DES MOULINS. — Leurs enfants furent :

1° Jean d'Oultreman, seigneur de Humbroeck, mort en 1598, secrétaire du grand-conseil à Malines, époux d'Antoinette RESTEAU, morte deux heures après son mari, fille d'Adrien, écuyer, et de Claire DE HERTAING. — Leur fille Marguerite d'Oultreman, dame de Humbrouck, morte en 1614, avait été mariée à Robert DE BARBAISE, seigneur de Bourlon, d'Inville, etc., mort en 1614, fils d'Arnould, chevalier, et de Madeleine BLOCQUELLE.

2° Catherine d'Oultreman, mariée à Pierre NERRIN, mort en 1598.

Et 3° Grégoire, qui suit.

V. Grégoire d'Oultreman, décédé en 1595, avait épousé Marguerite DE CORDES, dame de Chastelet, morte en 1614. De ce mariage :

VI. Jean d'Oultreman, chevalier de Jérusalem, seigneur de la Marlière et du Chastelet, prévôt de Valenciennes, qui épousa, en noces, Eléonore DE LA QUELLERIE, dame du Petit-Serenvillers, fille de Guillaume; et, en noces, Marguerite CORBAUT, dame du Hameau, fille de Henri et de Jacqueline D'OULTREMAN. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Marguerite d'Oultreman, dame du Petit-Serenvillers, épouse de Philippe MALLAPERT, seigneur de Berquellets, fils d'Adrien, seigneur du dit lieu, prévôt de Valenciennes, et de Catherine DESPIENNES.

(Du ... Lit.)

Et 2^o Jean-François, qui suit.

VII. Jean-François d'Oultreman, écuyer, seigneur de Chastelet (ou Châtelet), Hamel, de la Merlière (ou Merlin), fut créé chevalier par lettres du 30 mai 1642.

Armes : *d'azur au chevron d'argent* (Fig. 1590).

(*Nob.*, p. 269; *Vrai Suppl.*, p. 156; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 102; *Fragm. généal.*, t. I, p. 270; *Mélang. de Généal.*, p. 89.)

D'OULTREMONT.

Selon le *Recueil héraldique des Bourgmestres de la cité de Liège*, p. 207 et suiv., Jean-Hustin d'Oultremont, écuyer, grand-bailli de Moha, épousa Marie DENVILLE, de laquelle il eut :

Jean-Hustin d'Oultremont, écuyer, grand-bailli de Moha, maître de la cité de Liège en 1491 (1), lequel épousa, vers l'an 1470, Agnès DE MOEGES, et en eut :

1^o Alix d'Oultremont, mariée : 1^o à Arnould DE BLEHEN; et 2^o à Gérard DE VIRON, écuyer, seign^r de Bossu et de Tahier, échevin et bourgmestre de Liège, mort l'an 1523.

Et 2^o N.... d'Oultremont, épouse d'Ameil LE CLOCKIER (2).

On trouve un Jean-Hustin d'Oultremont, qui épousa Agnès DE MOGES, dame de Mons, le 2 mai 1503, et en eut :

Hustin d'Oultremont, qui, de Longine DE LONGCHAMPS, son épouse, laissa :

N.... d'Oultremont, qui eut pour épouse une dame dont nous ignorons le nom, et par laquelle il fut père de :

Jean-Hustin d'Oultremont, seigneur de Lamine, époux d'Anne DE VIRON. — De cette alliance vinrent :

(1) Ce Jean-Justin d'Oultremont et son collègue Erard de Wihogne eurent l'honneur de présenter les clés de la ville de Liège à l'empereur Charles-Quint, lorsque ce monarque y arriva en 1544.

(2) Leur fille, Anne LE CLOCKIER, fut mariée à Jean DE JONCIS, bailli du pont d'Amersœur, puis échevin et bourgmestre de Liège en 1543, veuf, en premières noccs, d'Anne DE ROOSE, alias LE ROSSEAU.

1° Jean-Hustin, qui suit.

2° Michel (peut-être Michel d'Oultremont, seigneur de Bossu et de Tahier, qui épousa Isabeau DE WARNANT).

3° Gérard d'Oultremont.

4° Charles d'Oultremont, seigneur de Foucherville, qui épousa, en 1581, Anne DE WARISOUL, fille de Jean, chevalier, et d'Antoinette DE BERLO, dame de Landen.

Leurs enfants furent :

A. Marie d'Oultremont, alliée à Pierré-Paul baron DE MOITRÉ, 15 juin 1629.

B. Catherine d'Oultremont, prévôte d'Andennes.

C. Antoinette d'Oultremont, chanoinesse d'Andennes.

D. Marguerite d'Oultremont.

E. Charles d'Oultremont.

F. Gilles d'Oultremont.

Et G. Peut-être Josset d'Oultremont, seigneur de Gulpen de Neutchasteau, qui mourut le 1 mai 1657.

Jean-Hustin d'Oultremont, seigneur de Lamines, épousa Anne DE BAILLET, laquelle le fit père d'Emile qui suit.

Emile baron d'Oultremont, seigneur de Lamines, épousa Aldegonde DE BRIALMONT, fille de Jean, haut-voué de Xhoce, seigneur de Fraiture, etc., et de Louise VAN DER MEREN. De cette alliance naquit :

Jean-Baptiste baron d'Oultremont, de Han, seigneur de Lamines, Chevetogne, qui épousa Marie-Jacqueline DE BERLAYMONT, fille de Jean-Hubert baron DE BERLAYMONT, etc., et d'Anne-Eugénie DE BRANDENBOURG. Leurs enfants furent :

1° Agnès-Henriette d'Oultremont, chanoinesse d'Andennes.

2° Aldegonde-Marguerite d'Oultremont, mariée à Charles-Winand DE BERLAYMONT.

3° Anne-Florence d'Oultremont, chanoinesse de Maubeuge, alliée à Dieudonné-Nicolas baron DE WARNAND, fils de Jean et de Dieudonnée DE WAHA, dont une fille.

4° Jean-Baptiste, qui suit.

Et 5° Jean-François-Paul-Emile d'Oultremont, comte de Warfusée, baron de Hansur-Lesse, seigneur de Chevetogne, gentilhomme et député de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz, qui épousa Marie-Isabelle DE SCHAGER-BAVIÈRE, comtesse de Warfusée.

Jean-Baptiste comte d'Oultremont, seigneur de Lamines, Warnant, etc., grand-bailli de Moha, fut bourgmestre de Liège en 1711.

Armes : *coupé de gueules et de sable, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout* (Fig. 923).

(Fragm. généal., t. I, p. 115.)

D'OUTHEUSDENS.

Henri-Jacques d'Outheusdens, seigneur de Sevenhuysen, natif de Rotterdam, fut créé chevalier, et obtint des supports avec bannières, confirmation de noblesse et

anoblissement en tant que besoin serait, par lettres de l'impératrice-reine du 11 juin 1755.

Armes : *de sinople au lion d'argent* (Fig. 1591).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 267; *Etat arm.*, p. 52.)

VAN OUTRYVE.

Jean-Jacques van Outryve, seigneur de Merckem, fut anobli avec rétroaction d'armes et le titre de chevalier, par lettres du 11 septembre 1771.

Armes : *d'or à 3 fleurs de néfliers de gueules* (Fig. 1592).

(*Etat armorial*, p. 52.)

OVERDATS.

Louis Overdats, médecin de l'artillerie des Pays-Bas, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 20 juillet 1677. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à trois papillons de gueules; aux 2 et 3 de gueules à une hache d'armes d'argent, emmanchée d'or, posée en bande. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de ses lambrequins et de son bourlet d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, un chien braque de gueules, accolé d'or* (Fig. 1593).

(*Nob.*, p. 487.)

D'OVERLOOP.

I. Jean, *aliis* Sébastien d'Overloop, épousa Marguerite DE STOPPELAERE, fille de Jean et d'Isabelle DE BOSSCHERE. Il mourut le 5 octobre 1554, et elle le 16 novembre 1539. Leur fils Paul suit.

II. Paul d'Overloop épousa Amelberge DE POTTELSBERGHE, fille de Jean et d'Amelberge BOELE, et en eut :

1° Sébastien, qui suit.

Et 2° N.... d'Overloop, époux de N.... DE BYE. Dont :

Pierre d'Overloop, seigneur de Hamme, secrétaire du conseil privé en 1552, et audencier de l'empereur Charles V en 1555, 1570, qui épousa Marie VERREYCKEN, 1559. (On trouve ailleurs que le dit Pierre van Overloop épousa Antoinette DE GRIMBERGHE, dit VAN DER EYCKEN, fille de Corneille, seigneur de Rivière-Jette, Ganshoren, etc., et d'Isabelle ESTOR, dame de Bygaerde, St-Georges, etc., fille de Bernard, seigneur de Bygaerde, et de Marguerite DE BAENST, sans hoirs.)

Sur une fenêtre de l'église de Hamme furent placés les 8 quartiers suivants :

<i>d'Overloop.</i>	<i>Verreycken.</i>
<i>Pottelsberghe.</i>	<i>Lare.</i>
<i>de Bye.</i>	<i>Chassey.</i>
<i>Harchies.</i>	<i>Imbrechx.</i>

III. Sébastien d'Overloop, bailli de Winendaele, épousa Isabeau VAN DEN BERGHE,

filles de Corneille, bourgmestre de Courtrai, et de Louise CLERCX. — Leurs enfants furent :

1° François, qui suit.

2° Florence d'Overloop, mariée, en 1570, à Jean de Neve, seigneur de Voorde, bourgmestre du Franc-de-Bruges, avec qui elle fut enterrée à Sluys (l'Ecluse).

3° Catherine d'Overloop, épouse de George DAMAS.

Et 4° Agnès d'Overloop, morte le 8 juin 1582, enterrée à St-Pierre à Gand, avec Jean D'HANE, son époux, secrétaire aux parchons de la ville de Gand, fils de Sébastien et d'Isabelle VAN HALSBERGHE.

IV. François d'Overloop, seign^r de Westacker, épousa Anne DE FRAYE, et en eut :

V. Jean d'Overloop, seigneur de Westacker, conseiller et receveur-général de l'extraordinaire de Flandre, bourgmestre et échevin du Franc-de-Bruges, mort le 21 novembre 1622, époux de Cornélie DES TROMPES, morte le 1 février 1627, et enterrée avec son mari aux Dominicains à Bruges. De cette alliance vint :

VI. Jean d'Overloop, seigneur de Westacker, échevin du Franc-de-Bruges, épousa Marie-Jeanne DE LA MOTTE, fille d'Antoine, seigneur de Hekel, capitaine d'infanterie, et d'Anne PARMENTIER. Leurs enfants furent :

1° Jean-Antoine, qui suit.

Et 2° Marie-Jeanne d'Overloop, alliée à Jean-Charles DE PEELLAERT, seigneur de Steenmaere, Westhove, échevin du Franc-de-Bruges, qu'elle rendit père de :

A. Marie-Régine, *alii* Jeanne-Régine DE PEELLAERT, morte le 24 mars 1761, ayant été mariée, le 5 février 1721, à Philippe-Joseph DE BEER, seigneur de Zeveren, etc., ci-dessus mentionné.

B. Jean-Louis DE PEELLAERT, seigneur de Westhove, etc., mari de Thérèse DE BIE, qui le rendit père d'une fille, mariée à Charles TRIEST.

Et C. Anselme-Denis DE PEELLAERT, seigneur de Steenmaere, Croonvoorde, Cleyhem, chevalier du St-Empire, échevin du Franc, qui, de Jeanne-Conrarde NIEULANT, fille de François-Léopold, qu'il avait épousée en 1725, a laissé : 1° Maximilien-Marie-Joseph DE PEELLAERT, chevalier, seigneur de Cleyhem; et 2° une fille, mariée à Bruno-Nicolas DE HEERE, bourgmestre du Franc-de-Bruges.

VII. Jean-Antoine d'Overloop, échevin du Franc-de-Bruges, puis commis des impositions de la province de Flandre au quartier de Gand, mort en septembre 1720, ayant épousé Marie-Jacqueline DE BONEEM, fille de Jean-Philippe, chevalier, seigneur de Beverencourt, et de Jeanne-Marie ANCHEMAN, dame de Werve. De ce mariage naquit :

VIII. Marie-Anne d'Overloop, morte le 17 juillet 1716, épouse de Philippe-

Joseph DE BEER, seigneur de Zeveren, Beveren, capitaine d'infanterie, mort le 4 novembre 1746 (1).

Armes : de gueules à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé d'une tour de gueules (Fig. 1594).

(Fragm. géneal., t. I, p. 172.)

D'OVERSCHIE.

Isebrant d'Overschie, originaire de Hollande, épousa Sophie STORME-DE WENA, et en eut :

Godefroid d'Overschie, mari de Françoise VAN DER BURCH, par laquelle il fut père de :

Isebrant d'Overschie, chevalier du St-Sépulcre, qui épousa Gertrude ADRICHEM, ou ADRICHUM. Leur fils Isebrant suit.

Isebrant d'Overschie, seigneur de Sutburg; époux de Sophie VAN DER HOEST-VAN KRIEKENBECK, dico HEERMAN VAN KRIEKENBECK (Voir S. van Leeuwen, *Bat.* III. p. 1139). — De ce mariage :

Lambert d'Overschie, qui eut pour femme Marguerite DUYST-VAN VOORHOUTE, fille de Henri, seign^r de Sevenhuysen et de Wildevenen, et d'Agathe BREMAN. Dont :

Michel-Godefroid d'Overschie, créé libre baron du St-Empire par diplôme de l'empereur Léopold du 10 janvier 1676, qui épousa Marie DE LANDAS, dame de Bierges et de Wiesbeck, fille de Jacques, seigneur de Bierges, et de Marie ROOSE, fille d'Ambroise ROOSE, seigneur de Calstre, conseiller du grand-conseil à Malines, et d'Anne DE RAM. — De cette alliance vint :

Charles Joseph d'Overschie, domicilié à Bruxelles, qui obtint confirmation d'armes, couronne de comte, supports, bannières et le titre de baron applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, tant pour lui que pour ses descendants mâles et femelles, par lettres de l'empereur Charles VI du 6 octobre 1719. — Il épousa, en premières noces, Eléonore-Charlotte DENNETIÈRES, fille de Jacques-François-Hippolyte, marquis de Mottes; et, en secondes noces, Marie-Barbe-Lucie-Amélie BAUWENS-VAN DER BOYEN, baronne de Neer-Yssche, fille de Jean-Albert, baron du dit lieu, seigneur de Macken, avoué héréditaire de Ruremonde, et de Marie-Amélie baronne DE GUELDRÉ. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jean-Albert-Renier des barons d'Overschies, baron de Neer-Yssche, vicomte de Ruremonde, seigneur de Leeuwen.

2^o Adrien-François d'Overschies, baron d'Overschies et du St-Empire, qui épousa Eléonore DE BURSCHEID, chanoinesse de Rheinsdorff, près de Cologne.

3^o Maximilien-Emmanuel d'Overschie, qualifié, en 1755, baron d'Overschie, vicomte de Ruremonde.

(1) Leur fille, Marie-Camille DE BEER, morte le 29 décembre 1743, avait épousé, le 15 sept. 1734, Charles-Joseph comte DE LALAING et de Tildoncq, etc., chambellan de LL. MM. II. et RR., mort à Paris, le 10 août 1770.

4° Marie-Catherine-Françoise-Charlotte d'Overschie, morte en février 1753, sans enfants de Philippe-Alexandre-Joseph DE BEER, seigneur de Zeveren, fils de Robert-François DE BEER, baron de Meulebeke, et de Camille-Michelle-Françoise DENNETIÈRES.

(Du 2^d Lit.)

5° René d'Overschie, baron de Neer-Yssche, avoué héréditaire de Ruremonde.

6° François d'Overschie.

7° Maximilien-Emmanuel, qualifié, en 1755, baron d'Overschie et vicomte de Ruremonde.

8° Marie-Catherine-Françoise-Charlotte d'Overschie, morte en 1753, sans enfants de son mariage avec Philippe-Alexandre-Joseph baron DE BEER et de Meulebeke.

Armes : *d'or à une gerbe de joncs de marais de sinople, liée d'argent. L'écu timbré d'une couronne de comte et d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, orné de ses lambrequins d'or et de sinople. Cimier : deux cornes de cerf d'or. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de l'empire, et à sénestre à celles d'Overschie (Fig. 1595).*

(Nob., p. 675; Nouv. vrai Suppl., p. 212; Fragm. généal., t. II, p. 28.)

VAN OVERSTRAETEN.

Nicolas van Overstraeten, seigneur de Welden, fut anobli par lettres du 27 mai 1750, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne au lieu de bourlet. Il portait : *de sable au lion d'argent (Fig. 1596).*

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 248.)

VAN OVERWALLE.

Daniel van Overwalle épousa E... SOETEBROECK (1), de laquelle il eut :

George van Overwalle, décédé le 21 janvier 1606, ayant épousé Anne DE MEULENAERE, de laquelle il eut :

Gérard van Overwalle, secrétaire de la ville de Gand, mari de N... SANDERS (2), dont les armes étaient : *d'argent à trois aigles de sable (Fig. 1597).* Leurs enfants furent :

1° Barbe-Isabelle van Overwalle, alliée à Cornéille-François DE NEVE.

2° Jossine-Thérèse van Overwalle, mariée avec Antoine BASILIUS, avocat du conseil en Flandres, fils de Pierre, docteur en médecine, et de Marie BRAEM. Dont :
A. Isabelle-Pétronille BASILIUS, alliée à Charles-Antoine DE BRUNE, écuyer; et
B. Marc-Antoine BASILIUS, licencié ès-lois, avocat.

3° Claire van Overwalle, épouse de Jacques DE WAVRANS, pensionnaire d'Ypres, qu'elle rendit père de (3) :

(1) Elle se nommait Elisabeth et était fille d'Antoine SOETEBROECK.

(2) Elle se nommait Anne.

(3) Nos archives donnent la filiation ci-dessus de cette manière : Daniel van Overwalle épousa Elisabeth SOETEBROECK. Dont : Georges van Overwalle, qui épousa Anne DE MEULENAERE, fille de Laurent. Dont : George van Overwalle, qui épousa Anne SANDERS, fille de Laurent. Dont : Gérard van Overwalle, premier secrétaire de la ville de Gand, marié à Jeanne VAN DER HEYDEN.

A. Jacques DE WAVRANS, avocat, allié à N... ZAMERS. De ce mariage vinrent :

a. Jacques DE WAVRANS, à Ypres, mari de N... DE BAVE, sans hoirs.

Et b. Marie-Jeanne DE WAVRANS, allié à Albert-Ferdinand DE LONGIN, écuyer, sans enfants.

B. Geneviève-Thérèse DE WAVRANS, épouse de François DE CORNEILLE, écuyer.

— Dont :

Geneviève-Marguerite DE CORNEILLE, allié à Joseph-François se qualifiant comte DE LA TOUR-DU PIN, fils de René-Scipion et de Jeanne-Isabelle DE LA CROIX, qu'elle rendit père de :

A. René-François-André comte DE LA TOUR-DU PIN.

B. Jacques-François-René DE LA TOUR-DU PIN, prêtre.

Et C. Marie-Marguerite-Philis-Geneviève DE LA TOUR-DU PIN, mariée, en 1739, à François VAN DER GRACHT, seigneur de Fertin, grand-bailli de Tournai.

Et 4° Anne-Marie van Overwalle, femme de Jean VAN LEEMPUT, écuyer. — Dont : Marie VAN LEEMPUT, allié à N... MAERSCHALCK, écuyer, qu'elle fit père de : N... comte DE MAERSCHALCK, colonel au service du roi d'Espagne, demeurant à Barcelone en 1750, avec N... DE VELAERDE, son épouse, dont il procréa :

A. Catherine DE MAERSCHALCK, à Termonde.

B. Catherine-Marie DE MAERSCHALCK, dont nous ignorons l'alliance.

C. Joseph-Thomas DE MAERSCHALCK.

Et D. Isabelle DE MAERSCHALCK.

Armes : *d'or au lion de gueules, armé dans sa dextre d'un sabre d'argent* (Fig. 1598).

(*Fragm. généol.*, t. IV, p. 160)

D'OYENBRUGGE.

ANCIENNE ET ILLUSTRE MAISON DES PAYS-BAS.

I. Gérard d'Audenarde, chevalier, eut deux fils, dont le cadet fut :

II. Arnould d'Audenarde, seigneur d'Oyenbrugge, qui épousa Mechtilde VAN LIER, par laquelle il fut père de Henri I, qui suit :

III. Henri I, seigneur d'Oyenbrugge, au pays de Grimberghe, chevalier, fut à la bataille de Grimberghe avec son père. Il épousa Alix VAN DER AA, fille du châtelain de Bruxelles (*fortè* Léon D'AA, châtelain de Bruxelles en 1261 et 1269, et de son épouse Alix; *Troph. de Brab.*, t. II, p. 110). — Dont :

IV. Arnould seigneur d'Oyenbrugge et de Coelhem, épousa Ode (ou Alix) DE DIEST, et en eut :

V. Henri II (*aliis* Jean), seigneur d'Oyenbrugge et de Coelhem, qui, de Catherine DE BOUCHOUT, fille de Daniel, seigneur de Bouchout, et de Catherine dame DE WANGHE (d'autres la nomment Sophie VAN ESSCHENE, dite VAN BOUCHOUTE), eut les trois enfants suivants :

1° Baudouin, qui suit.

2° Guillaume d'Oyenbrugge, auteur de la branche des seigneurs d'Oyenbrugge, dont nous parlerons.

Et 3° Prudence d'Oyenbrugge, dite de Coelhem, mariée à Gilles DE MARCELAER, chevalier.

VI. Baudouin d'Oyenbrugge, chevalier, seigneur de Coelhem, épousa Béatrix DE ROTSELAER, fille d'Arnould, seigneur de Rotselaer, sénéchal-héréditaire de Brabant, et de Béatrix DE FORVIE.

Les *Fragm. généalog.*, t. IV, p. 177, disent que ce Baudouin d'Oyenbrugge est vraisemblablement le même qui vivait en 1343 avec sa femme Marguerite, *aliis* Catherine VAN SWYVEGHEM, laquelle aurait été ainsi sa première femme, et Béatrix DE ROTSELAER, sa seconde. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Guillaume, fils aîné de Baudouin d'Oyenbrugge et de sa première femme Marguerite ou Catherine VAN SWYVEGHEM, que les *Fragments généalogiques* confondent par erreur avec son oncle Guillaume, ci-dessus.

2° Olivier d'Oyenbrugge, lequel vivait en 1350 avec sa première femme, Catherine DE FOREEST, veuve, en premières noces, de Lidekin VAN BAERDEGHEM, chevalier. Il épousa, en secondes noces, Aleide VAN HOUTHEN.

(Du 2^a Lit.)

3° Henri III, qui suit.

4° Catherine d'Oyenbrugge, dite de Coelhem, femme de Gosuin COOMAN, dont elle était veuve en 1378.

5° Béatrix d'Oyenbrugge, dite de Coelhem, mariée à Gilles D'URSEL, mort en 1371, frère d'Isabelle, mariée à Gisbert DE LUU.

Et 6° Olivier d'Oyenbrugge, dit de Coelhem, épousa Marguerite SCHOBUER, fille de Guillaume, seigneur de Van der Brugge, de laquelle il eut :

A. Jean d'Oyenbrugge, dit de Coelhem.

B. Olivier d'Oyenbrugge, dit de Coelhem.

C. Elisabeth d'Oyenbrugge, dite de Coelhem.

Et D. Marguerite d'Oyenbrugge, dite de Coelhem.

VII. Henri III d'Oyenbrugge, seigneur de Coelhem, Heghem et Orsmael, mourut en 1392, ayant épousé Marguerite VAN DER ELST, fille de Gérard, chevalier, et d'Elisabeth VAN DEN WYNGAERDE. Cette dame se remaria avec Godefroid VAN DER DILFT, fils de Godefroid, seigneur de Hoogerheyden, et de Jeanne bâtarde DE BRABANT. — De la susdite alliance vinrent :

1° Henri IV, qui suit.

2° Marguerite d'Oyenbrugge, dite de Coelhem, femme d'André VAN HALEN OU VAN HAELEN (dont Jean), lequel André épousa, en secondes noces, Amelberge VAN MARSELAER, dont postérité.

Et 3° Clémence d'Oyenbrugge, dite de Coelhem, mariée à Guillaume VAN DER HEYDEN.

NOTA. Le dit Henri laissa aussi trois enfants bâtards, savoir :

a. Jean d'Oyenbrugge.

b. Clémence d'Oyenbrugge, alliée à Guillaume VAN DER HEYDEN.

Et c. Josse d'Oyenbrugge, mort en 1450.

VIII. Henri IV d'Oyenbrugge, chevalier, seigneur de Coelhem, Yteghem, Brusse, Orsmael, bourgmestre et échevin de Malines, mourut le 6 décembre 1432. — Il avait épousé, en premières noces, Jeanne DE MELDERT, morte le 8 septembre 1422 et enterrée aux Grands-Carmes à Malines, fille héritière de Guillaume seign^r DE MELDERT et de Letia SWAEFF ou SWAVE, et petite-fille de Jean VAN MELDERT et de Marguerite VAN DER BORCHT; et, en secondes noces, Béatrix VAN DER AA, veuve de Guillaume seigneur DE DURAS, et fille de Gosuin VAN DER AA, chevalier, et d'Elisabeth VAN HOFSTADE; elle était sa veuve en 1433. — Il n'eut point d'enfants de son dernier mariage, mais de sa première femme naquirent :

1^o Henri V, qui suit.

Et 2^o Catherine d'Oyenbrugge, dite de Coelhem, mariée à Jean BAUW, chevalier, seigneur de Muggenvelt, avoué de Duffel, fils aîné de Wauthier BAUW, chevalier, seigneur de Muggenvelt, et de Marguerite DE WESELE, dite DE SOMBEKE (selon d'autres, d'Anne, dame d'Eeckhoven).

IX. Henri V d'Oyenbrugge, seigneur de Coelhem, Brusse-Yteghem, Orsmael, Budingen, Meldert, etc.; grand-maréchal-héréditaire du pays de Liège (du chef de sa femme) et gentilhomme de la chambre de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fit, ainsi que son beau-frère Jean BAUW ou BAU, un accord avec Béatrix VAN DER AA, leur belle-mère, le 7 mai 1433. — Il mourut à Rodes le 31 août 1440, ayant épousé, le 2 janvier 1426, Catherine dame DE DURAS, fille héritière de Guillaume seigneur DE DURAS, et de Béatrix VAN DER AA, morte en 1465, ayant épousé, en secondes noces, Hector VILAIN, seigneur de Steenvoorde, déjà mort en 1451, duquel elle eut Catherine VILAIN, femme de Jean D'ARGENTEAU, seigneur d'Esseneux. — Des dits Henri V et Catherine DE DURAS naquirent :

1^o Josse, qui suit.

2^o Henri d'Oyenbrugge, dit de Coelhem, 1451, 1453, 1456, bourgmestre de Malines, mort en 1485, époux de Catherine KERSAVONT, veuve en 1486, laquelle le fit père de :

A. Jean d'Oyenbrugge, dit de Coelhem, 1486, 1492.

B. Catherine d'Oyenbrugge, 1492.

Et C. Elisabeth d'Oyenbrugge, 1492.

Et 3^o Jean d'Oyenbrugge, 1453, 1456, mort le 22 septembre 1513, et enterré dans l'église de S^{te}-Catherine à Malines.

X. Josse d'Oyenbrugge, seigneur de Duras, Coelhem, Puers, Budingen et Orsmael, maréchal-héréditaire du Pays de Liège et comté de Looz, 1451, 1453, 1456, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, épousa Catherine DE POICTIERS,

filles de Jacques et d'Helwige PRIEMKENS-DE FREZIN. Elle porte : *burelé d'argent et d'azur, à la bande de gueules* (Fig. 1599), et la famille PRIEMKENS-DE FREZIN porte : *de gueules à deux fasces d'hermines* (Fig. 1600). — Du dit mariage sortirent :

1° Guillaume, qui suit.

Et 2° Jacques d'Oyenbrugge, époux de N.... dame héritière DE BETHOVEN, ex-maternelle MOUMALE. De cette alliance vint :

Jacques d'Oyenbrugge, seigneur de Bethoven, allié à Marguerite DE HORION, fille de Guillaume, seigneur d'Ordingen, et d'Agnès s'GROOTS, laquelle le fit père de :

Jacques d'Oyenbrugge, seigneur de Bethoven, Oreille, etc., qui épousa Marie DE GOOR, dame de Dorstein et Hardenstein, morte en 1598, veuve d'Adrien DE TRESLONG, seigneur de Dorstein, et fille de Herman DE GOOR, seigneur de Bos, Oudrimont, Villiar, etc., et de Jeanne D'ARSHOT, dite DE RIVIÈRE.

XI. Guillaume d'Oyenbrugge-de Duras, chevalier, seigneur de Duras, Coelhem, Puers, Budingen et Orsmael, maréchal-héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, souverain-drossard du pays de Montenacken, qui mourut le 23 mars 1545, comme il conste par son épitaphe qui fut placée dans la chapelle du château de Duras. — Il avait épousé Marie DE MONTENACKEN, dame de Meldert, Graesen, Wilre, Vrolingen et Bombroeck (1). Cette dame était fille aînée d'Antoine DE MONTENACKEN, chevalier, seigneur de Graesen et Wilre, avoué-héréditaire de Raetshoven, gruyer de Brabant, et de Cornélie DE REYMER-SWALE. — De cette alliance vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Charles d'Oyenbrugge-de Duras, chanoine de Liège et abbé commanditaire de Dinant, qui vivait en 1581.

3° Guillaume d'Oyenbrugge-de Duras, tige de la *Branche des barons de Meldert*, rapportée ci-après.

4° Jacques d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Betho, marié à Marguerite DE HORION, dont il eut :

Jacques d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Gray et de Betho, qui épousa Marie DE GHOER, morte sans enfants.

XII. Jean d'Oyenbrugge, chevalier, seigneur et comte de Duras, seigneur de Coelhem, Puers, Budingen, Orsmael, Graesen, Wilre, maréchal-héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, obtint, en considération de ses services, la confirmation du titre de comte de Duras, pour lui et ses successeurs, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes des bannières et une couronne à fleu-

(1) Les quartiers de Marie DE MONTENACKEN sont :

Montenacken.

Romerswael.

Reves.

Egmont.

rons, par diplôme de l'empereur Charles V, donné à Gand le 15 mai 1540. — Il fut souverain-drossard du pays de Montenacken, mourut à son château de Duras, le 25 décembre 1568, et y fut enterré dans la chapelle, sous un tombeau relevé en marbre, avec cette inscription flamande :

Hier liggen begraeven

Hr. JAN VAN OYENBRUGGE,

Ridder, Hr. ende Grave van Duras, tot Budinghen,

Gorssem, Nauwerckercke, Grasen, Wilre, Thyne,

Sint-Hubermont, &c. Hoogh-Voocht tot

Conneu, Drossart des Ampts van Montnaecken,

die sterft op die Heylige Kersnacht ontrent

twee uren in 't jaer 1568. Ende vrouwe

KATHARINA VAN GUYDEHOVEN,

syne huysvrouwe, die sterft in 't jaer 1584,

den 21 Meerte.

Bidt voor hun zielen (1).

Sa figure et celle de sa femme furent taillées en relief sur ce tombeau, avec leurs armes et ces huit quartiers :

<i>Oyenbrugge.</i>	<i>Guydehoven.</i>
<i>Poictiers.</i>	<i>Kerckem.</i>
<i>Montenacken.</i>	<i>Brandenbourg.</i>
<i>Reymerswale.</i>	<i>Eve.</i>

Comme l'indique l'építaphe ci-dessus, Jean d'Oyenbrugge avait épousé Catherine DE GUYDEHOVEN (DE GUYGOVEN). Elle était dame de Gorssem (Gorssum), Nauwerckercke (Nieuwerckercke), Thyne et Saint-Hubermont, haute-vouée de Conneu, et mourut le 21 mars 1584. Elle était fille d'Adam DE GUYDEHOVEN, chevalier, seigneur de Gorssem, Nauwerckercke, Thyne en Condroz et Saint-Hubermont, haut-voué de Conneu; et de Catherine DE BRANDENBOURG. Elle portait : *d'argent à la fasce d'azur* (Fig. 1601). — Du dit mariage sortirent :

1^o Guillaume d'Oyenbrugge-de Duras, mort sans enfants d'Adrienne DE HAMAL, son épouse. Elle était fille de Jean DE HAMAL, seigneur de Vierge, et de Jacqueline D'EVE.

2^o Jean d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Budinghen, Graesen, Herck et Orsmael, qui épousa Jeanne DE MÉRODE, vicomtesse de Looz, dame de Moumale, Herck-S^t-Lambert et autres terres, — fille de Henri DE MÉRODE, vicomte de Looz, seigneur de Fologne, etc., et de Marguerite DE CORSWAREM,

(1) Traduction de l'építaphe ci-dessus : Ici sont enterrés messire Jean d'Oyenbrugge, chevalier, seigneur et comte de Duras, à Budinghen, Gorssem, Nauwerckercke, Grasen, Wilre, Thyne, Sint-Hubermont, etc., haut-voué à Conneu, drossard de la cour de Montenacken, lequel trépassa en la nuit de Noël, vers les deux heures, en l'an 1568. Et Dame Catherine VAN GUYDEHOVEN (GUYGOVEN), son épouse, laquelle mourut en l'année 1584, le 21 mars. Priez pour leurs âmes.

dame de Moumale et de Herck-S^t-Lambert, aliis fille de Guillaume DE MÉRODE, seigneur de Fologne (ou Veulen) et de Goitsenhoven, amman de Bruxelles en 1520, et de Marguerite DE MOUMALE. — Il n'en eut que trois filles, savoir :

A. Catherine d'Oyenbrugge-de Duras, vicomtesse de Looz, dame de Budingen et de Burgilez (Bergilez), morte à Budingen le 6 juin 1605, ayant été mariée, en premières noces, à Pierre DE BOURGOGNE, seigneur de Brigdam (Bredam), de Saint-Adolfsland et de Soutelande, mort à S^t-Trond le 6 mars 1589, à 29 ans (1); et, en secondes noces, à Jean DE BOURGOGNE, seigneur de Fromont, Sevenhuysen et de Segwaert, cousin-germain du dit Pierre, fils de Charles et de Jeanne DE CULEMBOURG.

B. Marguerite d'Oyenbrugge-de Duras (aliis Marie), dame de Moumale et de Riederckercke, alliée à Laurent ou Florent D'ARGENTEAU, seigneur de Strépinny, tué devant l'Ecluse en 1587. Il était fils de Guillaume D'ARGENTEAU et de Jeanne D'ELTER, dite D'AUTEL. Leurs quartiers sont :

<i>Oyenbruggen.</i>	<i>Mérode.</i>
<i>Montenacken.</i>	<i>Bau.</i>
<i>Guygoven.</i>	<i>Corswarem.</i>
<i>Brandenbourg.</i>	<i>Argenteau-Boulant.</i>

La dite Marguerite d'Oyenbrugge se remaria, en secondes noces, avec Adrien DE MAILLY.

Et C. Jeanne d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Nivelles en 1614, dame de Groesen, mariée à Henri DE BERLO, puis, en secondes noces, à Jérôme DE BERCH, dit TRIPS.

3^o Jérôme, qui suit.

4^o Charles d'Oyenbrugge-de Duras, chanoine de Liège.

Et 5^o Marie d'Oyenbrugge-de Duras, mariée à Denis DE BERLO, seigneur de Brusse, Faux et Wangnée, souverain-mayeur de Liège.

XIII. Jérôme d'Oyenbrugge, comte de Duras, baron de Thyne, seigneur de Gorssem, Nauwerckercke, Wilre, Runckel et Saint-Hubermont, haut-voué de Conneu, maréchal-héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, souverain drossard du pays de Montenacken, mourut en 1639 (et non pas en 1591). Il avait épousé, le 25 février 1582, Yolende DE BOURGOGNE, fille d'Antoine, seigneur de Bredam, et de Michelle DE GAVRE. — De ce mariage il eut :

1^o Ernest, qui suit.

2^o Un fils, qui épousa N... DE CORSWAREM, par laquelle il fut père de : Isabelle d'Oyenbrugge, abbesse de Nivelles en 1654. Ses quartiers sont :

<i>Oyenbrugge.</i>	<i>Corswarem.</i>
<i>Guigoven.</i>	<i>Brandenbourg.</i>
<i>Bourgogne.</i>	<i>Gavre-Fresin.</i>
<i>Gavre.</i>	<i>Rubempré.</i>

(1) Pierre DE BOURGOGNE fut inhumé dans l'église de Notre-Dame à S^t-Trond. Voyez notre *Collection de Tombes, Epitaphes et Blasons des églises de la Hesbaye*, page 25.

3^o Catherine, chanoinesse de Nivelles, vivante en 1639.

Et 4^o Jeanne d'Oyenbrugge (vraisemblablement leur sœur), laquelle épousa Henri DE BERLO, colonel d'un régiment impérial, mort le 10 mai 1610. Elle mourut le 11 août 1636, et git avec son mari aux Pauvres Claires à Liège. (Voyez Loyens, page 356.)

XIV. Ernest d'Oyenbrugge, comte de Duras, baron de Thyne, seigneur de Gorssum, Wilre, Graesen, Schelfheide, Runckelen et Saint-Hubermont, avait pour quartiers :

<i>Oyenbrugge.</i>	<i>Corswarem.</i>
<i>Guigoven.</i>	<i>Brandenbourg.</i>
<i>Bourgogne.</i>	<i>Gavre-Fresin.</i>
<i>Gavre.</i>	<i>Rubempré.</i>

Il fut haut-voué de Conneu, maréchal-héréditaire du pays de Liège et comté Looz, souverain-drossard du pays de Montenacken, grand-fauconnier du pays de Liège et comté de Looz, testa le 17 juin 1664, et mourut le 21 novembre 1666, à 77 ans. Il avait épousé, par contrat passé à Douai, le 9 juin 1617, Jeanne-Anne DE LA TRAMERIE, dame de la Tramerie et du Quint-de la Fosse, en Artois, morte le 19 mars 1674, à 77 ans. Cette dame était fille de François DE LA TRAMERIE, chevalier, baron de Roisin, seigneur de la Tramerie, Forest, Oby, Heraucourt, Angre, Hertaing, Givenchy, Drumez et du Quint-de la Fosse, gouverneur, grand-bailli et capitaine des ville et château d'Aire; et de Marie DE BERNEMICOURT, dame de Flers et de Gaverluson. — Leurs enfants furent :

1^o Jean-Charles, qui suit.

2^o Charles-Henri d'Oyenbrugge-de Duras, baron de Thyne, seigneur de Saint-Hubermont, haut-voué de Conneu, qui testa le 18 avril 1679, et mourut, sans avoir été marié, le 26 mars 1698.

3^o Antoine-Jérôme d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur du Quint-de la Fosse, dit le baron de la Fosse, reçu chanoine de Liège le 18 avril 1657, archidiacre de Hainaut, prévôt de Huy, chancelier de Maximilien-Henri de Bavière, prince-électeur de Cologne, évêque et prince de Liège, et président de sa chambre des comptes en 1679. Il devint baron de Thyne après son frère, et fut admis à l'état noble du pays de Liège et comté de Looz le 8 janvier 1702.

4^o Marie-Françoise d'Oyenbrugge-de Duras, religieuse au monastère dit de Berlaimont, à Bruxelles (1).

5^o Yolende-Augustine d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Nivelles, qui testa le 20 juin 1636.

Et 6^o Anne-Monique d'Oyenbrugge-de Duras, dame de la Tramerie, aussi

(1) Elle fut la première supérieure de ce célèbre couvent, qui existe encore et qui fut fondé par Marguerite comtesse de Lalaing, épouse du comte Florent de Berlaimont. Nous lui avons consacré une notice, sous le titre de : *Vie de la Comtesse Marie d'Oyenbrugge, dite de Duras, 1^{re} supérieure du couvent de Berlaimont, à Bruxelles, etc., etc.* Bruxelles, imprimerie de Van der Borght, 1844.

chanoinesse à Nivelles, qui testa le 9 juin 1687. — Leurs quartiers furent :

<i>Oyenbrugge.</i>	<i>Tramerie.</i>
<i>Guigoven.</i>	<i>de la Fosse.</i>
<i>Bourgogne.</i>	<i>Bernemicourt.</i>
<i>Gavre.</i>	<i>Cottrel.</i>

XV. Jean-Charles d'Oyenbrugge, comte de Duras, seigneur de Gorssem, Schelfheyde, Graesen, Wilre et Runckel, maréchal-héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, souverain-drossard du pays de Montenacken, grand-fauconnier du pays de Liège et comté de Looz, fut admis à la noble salle de Curange le 5 septembre 1651. Il avait épousé, le 21 août 1664, Anne-Catherine DE SCHAREMBERG, fille d'Ernest baron DE SCHAREMBERG et du St-Empire, seigneur de Houpertinghen (Houpertenge, près de Looz, au Limbourg), Herten et Puers, grand-bailli de Hesbaye, gentilhomme de la chambre du prince de Liège, conseiller en son conseil privé, et son résident ordinaire à la cour de Bruxelles; et de Marguerite DE LYNDEN. Par leur testament, qui est du 3 avril 1679, on voit qu'ils eurent de leur mariage :

1° Ernest-Balthazar, qui suit.

Et 2° Antoine-François d'Oyenbrugge-de Duras, baron de Thyne, seigneur de Saint-Hubermont, haut-voué de Conneu, né le 1 décembre 1668. Il fut fait capitaine de dragons au régiment d'Eynatten pour le service du prince de Liège, le 21 mars 1691, et mourut sans alliance le 18 mars 1711.

XVI. Ernest-Balthazar d'Oyenbrugge, comte de Duras, seigneur de Gorssem, Schelfheyde, Graesen, Wilre et Runckelen, maréchal-héréditaire du pays de Liège et comté de Looz, fut pourvu de la survivance de souverain-drossard du pays de Montenacken et de grand-fauconnier du pays de Liège et comté de Looz, par lettres du 5 novembre 1677. Il fut admis à l'état noble du pays de Liège et comté de Looz le 2 novembre 1684, et à la noble salle de Curange le 9 octobre 1691. Il mourut le 21 août 1700, et eut deux femmes : 1°, par contrat du 17 août 1688, Anne-Amour-Josèphe D'OYENBRUGGE (1), baronne de Meldert, dame de Billechout, morte le 10 mai 1692, fille aînée et principale héritière d'Engelbert-Godefroid D'OYENBRUGGE, baron de Meldert, seigneur de Billechout, Zuerenbergh et Oude-Molen, et de Marie-Ernestine DE BERLO; — 2° Julienne-Catherine DE FREYTAG, morte sans enfants le 4 décembre 1698. — Il n'eut de sa première femme qu'une fille unique, savoir :

XVII. Anne-Antoinette-Josèphe-Ermeline-Thérèse d'Oyenbrugge, comtesse de

(1) D'après de Vegiano, *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1630-1661, p. 159. Mais les *Fragm. géneal.*, par Dumont, t. IV, p. 192, disent qu'Ernest-Balthazar d'Oyenbrugge épousa Madeleine-Françoise D'OYENBRUGGE, chanoinesse de Moustier, baronne de Meldert, fille héritière d'Engelbert et de Marie-Ernestine DE BERLO.

Duras, baronne de Meldert et de Thyne, dame de Gorssem, Schelfheyde, Graesen, Wilre, Runckelen, Saint-Hubermont et Billechout, née et baptisée le 12 septembre 1691, morte le 17 mars 1717, et enterrée à Bootendael, près de Bruxelles. Elle avait été mariée, par contrat du 14 mars 1705, et acte de célébration à Bruxelles du 16 des mêmes mois et an, Philippe-François VAN DER NOOT, baron de Carloo, seigneur de Duyst, dont elle a eu des enfants, et lequel mourut en 1760. Ses quartiers sont :

d'Oyenbrugge-Duras.

Bourgogne.

de la Tramerie.

Bernemicourt.

Scharemborg.

Lynden.

Lynden.

Druyne, dit Rosey.

d'Oyenbrugge-Milsen.

Ligne-Hames.

d'Oyenbrugge-Meldert.

Berlo.

Berlo.

Blitterswyck.

Hanxeller.

Speys.

SEIGNEURS D'OYENBRUGGE.

Postérité de Guillaume d'Oyenbrugge, fils cadet de Henri II, seigneur d'Oyenbrugge et de Coelhem, et de Catherine DE BOUCHOUR, mentionnés ci-devant au degré IV.

V^{BIS}. Guillaume d'Oyenbrugge eut en partage le château, seigneurie et biens d'Oyenbrugge. Il prit pour femme Catherine DE MILSE, sœur de Jean DE MILSE, chevalier, déjà mort en 1346, et fille héritière de Guillaume seigneur DE MILSE. — De ce mariage vinrent :

1^o Jean, qui suit.

Et 2^o Catherine d'Oyenbrugge, alliée à Guillaume DE BOSSUYT, fils de Guillaume.

VI. Jean, seigneur d'Oyenbrugge, épousa Marguerite VAN EPPEGHEM, fille d'Otton, chevalier, et de Catherine VAN CATS ou KETS, et en eut :

1^o Jean d'Oyenbrugge, seigneur de Milsen et d'Impel (seigneurie à Epegghem, qui relevait du seigneur de Grimberghe), mort sans alliance le 29 juin 1412.

Et 2^o Otton, qui suit.

VII. Otton d'Oyenbrugge vivait en 1411 et mourut en 1415. Il eut de Marguerite VAN DEN DRIESSCHE (laquelle se maria avec Conrard DE COSTERE, dont Elisabeth DE COSTERE, femme de Jean VAN DER RYT) les enfants suivants, savoir (1) :

1^o Josse van Oyenbrugge, seigneur, par donation de son oncle, de Milsen et Impel, vivant encore en 1435 et 1438, déjà mort en 1450. Il épousa Catherine

(1) D'après les *Fragments généalogiques* ; mais la *Suite du Suppl. au Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, cite Marguerite VAN DEN DRIESSCHE comme femme d'Otton d'Oyenbrugge.

KIEXHAM, déjà morte en 1446, veuve de Pierre VAN DER WAGHE, et fille d'Arnould et d'Isabelle, aliis Marie VAN DER BRUGGHE, sans hoirs.

2° Jean, qui suit.

3° Otton d'Oyenbrugge, vivant en 1411.

4° Barbe d'Oyenbrugge, vivante en 1411, morte le 17 septembre 1437, sans laisser de postérité.

Et 5° Catherine d'Oyenbrugge, vivant en 1411.

VIII. Jean d'Oyenbrugge, seigneur d'Oyenbrugge, de Milsen et d'Impel, après son frère Josse, vivait en 1467, et mourut le 29 août 1482 (d'après la *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, 1630-1661, page 167; mais les *Fragm. géneal.*, t. IV, p. 179, disent qu'il était déjà mort en 1471). Il fut enterré dans l'église de Notre-Dame à Malines, devant l'autel de St-Corneille. Il avait épousé, en 1419, Catherine DE BERBELGHEM, alias DE MOLENDONCK, morte le 23 octobre 1457, fille de Jacques et d'Agnès DE CRUYNINGHEN (selon les *Fragm. géneal.*, t. II, p. 179, fille de Jacques DE BERBELGHEM ou BERBLEGHEM, dit MOLENDONCK, et de Gertrude DE CONINCK). Il avait épousé, en secondes noces, Catherine VAN ENDONCK. — Du premier lit vinrent :

1° Jean d'Oyenbrugge, seigneur de Milsen, 1462, mort le 29 août 1482, ayant épousé Catherine VAN DEN BOSSCHE, remariée ensuite avec Jean VAN DER EYCKEN, 1486, avec laquelle il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame à Malines, et qui le rendit père de :

A. Digna ou Dimpna d'Oyenbrugge, épouse DE VRANCK-VAN OOSTVORST, veuve en 1505, remariée avec Marcelis VAN OVERHOFF, receveur de M^r de Berghes. Il était mort en 1534, elle en 1540, sans postérité.

B. Josse d'Oyenbrugge, 1487.

C. Guillaume d'Oyenbrugge, 1487.

D. Jean d'Oyenbrugge, 1487, mari d'Isabelle VYTERHELLICHT, dite KLEYNARTS, 1508, veuve en 1514. Dont Jean d'Oyenbrugge.

Et E. Antoine d'Oyenbrugge, aîné, échevin de Malines en 1524, 1528 et 1532, bourgmestre en 1526, 1530 et 1534, chevalier en 1534, mort en 1535, aliis 1537, ayant épousé N... VAN DER LECK, de laquelle il eut :

a. Jeanne d'Oyenbrugge, 1535, mariée, en premières noces, à Simon VAN DE WERVE, fils de Raso et de Françoise COLINS; et en secondes noces, en 1545, à François VAN DEN HEETVELDE, mort en 1550, veuf, en secondes noces, de Jeanne BOSQUEL. Elle testa en 1574, ayant eu de son premier mariage Anne VAN DE WERVE, alliée à Henri DE MÉRODE, 1571.

Et b. Jean d'Oyenbrugge, 1535, 1540, échevin de Malines en 1551, mort sans alliance en 1554. Il vendit la seigneurie de Milsen à Philippe-René d'Oyenbrugge, d'autres disent à Engelbert, son père.

NOTA. Le susdit Antoine d'Oyenbrugge, outre ses deux enfants de son épouse N... VAN DER LECK, laissa encore une fille bâtarde, nommée Ontcommere d'Oyenbrugge, laquelle épousa Christophe MARKELOOFF, 1537.

2° Otton d'Oyenbrugge, auteur de la *Branche des Seigneurs de Cobbeghem*, rapportée ci-après.

3° Josse, qui suit.

4° Henri d'Oyenbrugge, lequel était absent en 1467.

5° Gertrude d'Oyenbrugge, 1462.

6° Barbe d'Oyenbrugge, 1462, morte à marier en 1503. Son exécuteur testamentaire fut Gilles van den Bossche, curé de Notre-Dame à Malines.

Et 7° Catherine d'Oyenbrugge, 1462, épouse de Thomas WYTVLIET, 1491.

IX. Josse d'Oyenbrugge, chevalier, seigneur d'Oyenbrugge, d'Impel et de Molen-donck, mourut le 13 septembre 1506 et fut enterré dans l'église de Notre-Dame à Malines, auprès de ses père et mère. Il avait été drossard de Grimberghe en 1504, et avait épousé, en 1490, Marie d'URSEL, ou VAN URSULE, fille de Philippe d'URSEL, chevalier, seigneur d'Asschereyhaen, dans Londerzeele, au pays de Grimberghe; et de Marie VAN DER HEYDEN, morte le 17 février 1529 (aliis 1527). — De cette alliance vinrent :

1° Engelbert, qui suit.

2° Marie d'Oyenbrugge, épouse de François VAN DIEST, dit VYVERSHEM, seigneur de Hollaecken, chevalier, 1532, fils d'Arnould, chevalier, seigneur d'Oppuers, etc., et de Catherine VAN VOOSDONCK. Il était mort en 1539, et elle vivait encore en 1564.

3° François d'Oyenbrugge, qui forma la *Branche des Seigneurs d'Impel*.

4° Anne d'Oyenbrugge, mariée à Jean PIPENPOY, chevalier, seigneur de Merchtem, bourgmestre de Bruxelles, fils de Jean PIPENPOY et de Dimphne DE MOL, — remarié depuis à Marguerite QUARRÉ, et mort en 1557.

Et 5° Antoine d'Oyenbrugge, abbé de Grimberghe, mort le 13 février 1594.

X. Engelbert, seigneur d'Oyenbrugge, drossard de Grimberghe, mourut le 25 mars 1576 (1567), âgé de 75 ans, et fut enterré dans l'abbaye de Grimberghe. Il s'était marié à Bruxelles, le 12 février 1526, avec Catherine T'SERAERTS, morte le 28 août 1583, à 74 ans, et inhumée au dit Grimberghe, auprès de son mari. Cette dame était fille d'Antoine T'SERAERTS, dit HAENKENSHOOF, conseiller au conseil de Brabant, mort le 18 mars 1532, et de Marguerite POT, morte le 27 août 1540. — De ce mariage sont issus :

1° Philippe-René, qui suit.

2° Antoine d'Oyenbrugge, abbé de Grimberghe.

3° Conrard d'Oyenbrugge, chanoine et chantre à Tournai, nommé en 1580 évêque de Tournai, par les États des Provinces-Unies, sans que le pape ait voulu le confirmer, mort à La Haye en 1612.

4° François d'Oyenbrugge, seigneur de Milse, capitaine au service des États de Hollande, tué à la prise d'Anvers en 1576 (selon la *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1630-1661, p. 169, mais le t. IV, p. 183, des *Fragm. géneal.* dit tout simplement qu'il mourut en 1578). Il ne laissa pas de postérité de sa femme Anne VAN DER NOOT, fille d'Engelbert, chevalier, maître-

d'hôtel du prince d'Orange, mort le 19 décembre 1578, et de Marguerite DE LOCQUENGHEN, aliis Marguerite VAN DEN DAELE, sa deuxième femme, morte le 8 juillet 1552.

5° Anne d'Oyenbrugge, religieuse au monastère de Notre-Dame de la Rose de Jéricho à Bruxelles.

6° Marie d'Oyenbrugge, mariée à Antoine QUARRÉ, seigneur de Salmslach (Saemslach?).

7° Marguerite d'Oyenbrugge, religieuse à l'abbaye de la Grande-Bygaerde, en Brabant, ordre de S^t-Benoît.

8° Barbe d'Oyenbrugge, abbesse de Rhynsburg, en Hollande, morte en 1611.

En 9° Peut-être Jean d'Oyenbrugge, qui épousa Marguerite DE GULPEN. (Voyez Carpentier, t. II, p. 425.)

XI. Philippe-René, seigneur d'Oyenbrugge et de Milsen, drossard de Grimberghe, naquit à Bruxelles le 12 septembre 1531. Il eut pour parrains Philippe DE CROY, duc d'Arschot, et René DE NASSAU, prince d'Orange, et pour marraine Marguerite DE CROY, épouse de Charles comte DE LALAING. Il mourut le 12 mai 1617 (1), et avait été marié deux fois : 1° à Louise VAN DER NOOT, morte le 1 octobre 1578, fille de Wauthier VAN DER NOOT, seigneur de Risoir, colonel d'un régiment d'infanterie pour le service de de l'empereur Charles V, et de Catherine HINCKAERT, héritière de Carloo, laquelle mourut le 10 oct. 1575, et gît auprès de son mari; et 2° à Jeanne D'ENGHIEN, veuve de Gaspard VAN DER NOOT, chevalier, seigneur de Carloo, frère de sa première femme, et fille de Virgile D'ENGHIEN, seigneur de Sandtberghe et Beauvoler, et d'Agnès DE BERCHEM, sa première femme. — Du premier mariage naquirent :

1° Nicolas d'Oyenbrugge, capucin.

2° Engelbert d'Oyenbrugge, chevalier, échevin d'Anvers en 1619, 1620, 1621, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1629 et 1632, bourgmestre, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de la Bourlotte, tué le 24 juin 1597, sans avoir été marié.

3° Charles d'Oyenbrugge, chanoine de Tournai, qui vivait en 1614.

4° Gérard, qui suit.

5° Pierre d'Oyenbrugge, capitaine au régiment de la Bourlotte, marié à Catherine DE WINT, fille de Josse et de Marie DE LANGHEMEERSCH, de laquelle il eut :

A. Pierre d'Oyenbrugge, aussi capitaine au régiment de la Bourlotte, mort à Hulst en 1606.

B. Maximilienne d'Oyenbrugge, abbesse de Beaupré, en Flandres.

Et C. Philippotte d'Oyenbrugge.

6° Catherine d'Oyenbrugge, mariée à Jean D'YVE, seigneur de Warelles,

(1) D'après la *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, 1650-1662, p. 169, mais les *Fragm. géneal.*, t. IV, p. 184, disent que Philippe-René d'Oyenbrugge mourut en 159... et gît à Grimberghe.

Ramez, Grand et Petit-Roussi, gouverneur d'Enghien et capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne, dont elle fut la seconde femme.

7° Anne d'Oyenbrugge, mariée, en premières noces, à Claude DE LA BOURLOTTE, chevalier, seigneur de Topagna, Berlestein, Boncourt, la Vallée, Loupogne et Baisy, colonel d'un régiment d'infanterie et commandant des troupes wallonnes au service d'Espagne, tué d'un coup de mousquet le 24 juillet 1600. — Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Loupogne, dans un tombeau portant cette épitaphe :

Ici gist
Noble et illustre Seigneur
Messire
CLAUDE DE LA BOURLOTTE,
Seigneur de Berlestein, de Boncourt, la Vallée,
Loupoigne, Baisy,
lequel a esté tué lez Ostende pour le
service de Sa Majesté,
le 24 juillet 1600.
Prié Dieu pour son âme.

La dite Anne d'Oyenbrugge fut mariée, en secondes noces, le 27 nov. 1601, à Winand DE BERLAIMONT, seigneur de Bormenville, fils de Philippe et de Béatrix DE BRECHT.

8° Philippotte d'Oyenbrugge, épouse d'Adolphe DE BUSLEYDEN, vicomte de Grimberghe, seigneur de Borcht et de Tertommen, mort le 3 mars 1614 et enterré dans l'église de S^{te}-Catherine à Bruxelles, avec son épouse, décédée le 19 octobre 1656 (1).

Et 9° Peut-être Philippe-René d'Oyenbrugge, religieux à S^{te}-Gertrude, à Louvain.

XII. Gérard seigneur d'Oyenbrugge fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 21 novembre 1626. — Il fut seigneur de Milsen, échevin, bourgmestre de Bruxelles en 1635, et mourut en 1637. Il avait épousé Philippotte DE LIGNE, dame de Strihou et Oude-Molen, fille cadette de Jean DE LIGNE, seigneur de Ham, Strihou et Oude-Molen, et de Philippotte VAN DER NOOT. — De cette alliance vinrent :

1° Philippe-René d'Oyenbrugge, religieux à la noble abbaye de S^{te}-Gertrude, à Louvain, et prévôt d'Arschot, mort le 6 août 1647.

2° Godefroid, qui suit.

3° Erard d'Oyenbrugge, seigneur de Billichout et Zuerenbergh, mort le 11 octobre 1667, sans avoir été marié.

(1) Les *Fragments généalogiques*, t. IV, p. 185, disent que la dite Philippotte d'Oyenbrugge était issue du premier mariage de Philippe-René seigneur d'Oyenbrugge; mais la *Suite du Supplément au Nobiliaire*, 1650-1661, la fait naître de son second mariage.

4° Engelbert d'Oyenbrugge, chanoine de Tournai.

Et 5° Isabelle d'Oyenbrugge, reçue chanoinesse à Maubeuge en 1622, puis mariée à son cousin-germain, Jean-Antoine DE MOL, seigneur d'Escaubecque, de Ligny et d'Oetinghen, mort le 1 septembre 1647, sans enfants. — Il était fils d'Antoine DE MOL, seign^r d'Escaubecque et de Ligny, et de Jeanne DE LIGNE, dame de Ham et de Mortagne.

XIII. Godefroid d'Oyenbrugge, seigneur de ce lieu et d'Oude-Molen, capitaine d'une compagnie d'infanterie pour le service du roi d'Espagne, mourut le 10 février 1647. Il avait épousé, par contrat du 26 juin 1637, Anne-Marie D'OYENBRUGGE-DE DURAS, baronne de Meldert, chanoinesse de Moustier, morte le 16 janvier 1676, fille aînée et principale héritière de Jacques D'OYENBRUGGE-DE DURAS, baron de Meldert, seigneur de Bombroeck et Vrolingen, et d'Anne DE BERLO. — Leurs enfants furent :

1° René d'Oyenbrugge, dit le baron de Meldert, mort le 29 sept. 1661, sans avoir pris d'alliance.

2° Engelbert-Godefroid, qui suit.

3° Charles-René, seigneur d'Oyenbrugge et de Linthout, marié à Antoinette D'OYENBRUGGE-DE DURAS, chanoinesse de Munsterbilsen, et mort sans postérité le 21 décembre 1678.

4° Philippotte-Anne d'Oyenbrugge, reçue chanoinesse de Nivelles le 23 mai 1647, puis mariée, par contrat du 9 avril 1661, à Christophe baron DE SCHENCK- DE NIDEKEN, seigneur de Hellenrath, Swalmen, Asselt et Betinchijsen, membre des états de la Gueldre espagnole.

5° Angeline-Hélène d'Oyenbrugge, chanoinesse de Moustier, morte le 18 novembre 1679, ayant été mariée à François DE KINSCHOT, chevalier de St-Jacques, créé premier comte de St-Pierre-Yette, baron de Rivière, etc., dont elle fut la seconde femme.

Et 6° Ermeline d'Oyenbrugge, chanoinesse de Moustier, morte le 6 mai 1680, ayant été mariée : 1°, par contrat du 19 juillet 1675, à Jean-Baptiste DANEELS, baron de Corbeeck-over-Loo, mort le 16 septembre 1678; et 2°, le 7 avril 1680, à Jean-Baptiste MARTEL.

XIV. Engelbert-Godefroid d'Oyenbrugge, baron de Meldert, seign^r de Billichout, Zuerenbergh et Oude-Molen, fut capitaine d'infanterie dans le régiment du baron de Scharemborg en 1659, et mourut le 2 octobre 1681. Il avait épousé, par contrat du 30 octobre 1669, Marie-Ernestine DE BERLO, laquelle lui survécut jusqu'au 2 novembre 1686; elle était fille de Guillaume DE BERLO, seigneur des Abbeis, gentilhomme de la chambre du prince de Liège, et de Marie DE HANXELLER. Il n'eut de ce mariage que trois filles, savoir :

1° Anne-Amour-Josèphe d'Oyenbrugge, baronne de Meldert, dame de Billichout, morte le 10 mai 1692. Elle avait épousé, par contrat du 17 août 1688, Ernest-Balthazar D'OYENBRUGGE, comte de Duras.

2° Marie d'Oyenbrugge, dame d'Oude-Molen, morte en 1684.

Et 3^o Madeleine-Françoise d'Oyenbrugge, dame de Zuerenbergh, chanoinesse de Moustier en 1687, puis mariée, par contrat du 25 août 1698, à Charles-Donat comte DE HAUDION et de Wacken, de l'état noble de Brabant, mort le 31 janvier 1724.

NOTA. — Les trois filles qui précèdent sont ainsi nommées filles d'Engelbert-Godefroid d'Oyenbrugge et de Marie-Ernestine DE BERLO, par de Vegiano, dans sa *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, 1630-1661, p. 173; mais M. Dumont, dans ses *Fragments généalogiques*, t. IV, p. 186, ne donne aux dits époux qu'une fille, savoir :

Madeleine-Françoise (*aliis* Anne-Amour-Josèphe) d'Oyenbrugge, baronne de Meldert, etc., chanoinesse de Moustier en 1687, laquelle fut mariée, en premières noces, à Ernest-Balthazar D'OYENBRUGGE, comte de Duras, baron de Thyne, etc., et, en secondes noces, à Charles DE HAUDION, comte de Wyneghem, etc., fils de Nicolas, seign^r de Wyneghem, et d'Anne COTTREL.

SEIGNEURS DE COBBEGHEM.

Postérité d'Otton d'Oyenbrugge, fils cadet de Jean seign^r d'Oyenbrugge et d'Impel et de Catherine DE BERBELGHEM, alias DE MOLENDONCK, mentionnés ci-devant au degré VIII.

IX^{BIS}. Otton d'Oyenbrugge, seigneur de Cobbeghem, 1462, échevin de Malines en 1488 et 1494, bourgmestre en 1491, mourut en 1502. Il avait épousé Elisabeth VAN VOOSDONCK, fille de Jacques et de Catherine VAN HEFFEN, remariée en 1502 avec Robert DU PONT, avocat au grand-conseil, mort en 1504. Cette dame portait pour quartiers :

<i>Voosdonck.</i>	<i>Heffene.</i>
<i>Nieuwenstein.</i>	<i>Hoots.</i>

Elle eut de son premier mari :

1^o Barbe van Oyenbrugge, 1502, 1504.

Et 2^o Josse, qui suit.

X. Josse d'Oyenbrugge, chevalier, seigneur de Cobbeghem et Ophem, 1502, 1513, 1518, mourut le 20 février 1571 (1576), et fut enterré dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Malines. Il avait épousé Anne DE COUTEREAU, fille de Léonard et de Marie SCHER (Taets) D'AMERONGEN (mais selon d'autres, de Léonard DE COUTEREAU, seigneur d'Eertbruggen, Schellebelle, West-Meerbeeck et Velpen, et d'Anne VAN AMERONGEN), avec laquelle il testa en 1557, et gît à Notre-Dame à Malines. — De ce mariage vinrent :

1^o Erard d'Oyenbrugge, seigneur de Cobbehem, Hamme, etc., 1574, 1579, 1584, 1585, 1589, époux de Marguerite TAYE, sa cousine, fille d'Adrien et d'Anne D'OYENBRUGGE, sans hoirs.

2^o Isabelle d'Oyenbrugge, 1574, alliée, en premières noces, à Adrien (Jean)

DE LIGNE, dit de Ham, capitaine, grand-bailli de la principauté de Gavre et de la terre de Sottenghien, dont elle n'eut point d'enfants. Elle fut mariée, en secondes noces, à Nicolas BAERT, seigneur de Berentode, sans postérité. — Elle testa le 10 décembre 1577.

3° Henri d'Oyenbrugge, capitaine d'infanterie en Frise, 1574 et 1579.

4° Marie d'Oyenbrugge, 1574, mariée, en premières noces, à Claude VAN DEN BERGHE, seigneur de Divion, 1589 (aliis George DE BERGH, seigneur de Dion), et, en secondes noces, à Guillaume QUARRÉ, 1594, seigneur d'Heetvelde.

5° Jeanne d'Oyenbrugge, religieuse à la noble abbaye de Forest, près de Bruxelles.

6° Barbe d'Oyenbrugge, aussi religieuse à Forest.

7° Anne d'Oyenbrugge, 1574, alliée à Pierre PIPENPOY, seigneur de Merchtem, dont elle fut la troisième femme, et la veuve en 1585 et 1588. Il était fils de Jean PIPENPOY, chevalier, seigneur de Merchtem, et d'Anne d'OYENBRUGGE, sa première femme.

Et 8° Erard d'Oyenbrugge.

BARONS DE MELDERT.

Postérité de Guillaume d'Oyenbrugge-de Duras, fils de Guillaume, seigneur de Duras, et de Marie DE MONTENACKEN, mentionnés ci-devant au degré XI.

XII^{BIS}. Guillaume d'Oyenbrugge, seigneur de Meldert, Bombroeck et Vrolingen, gouverneur de la ville et château de Huy, et souverain-mayeur de Liège, mourut en 1560, vers la fête de S^t-Jean. Il avait épousé Antoinette VAN DER GRACHT, fille de Martin, seigneur de Hoogh-Moesscher et Moesscher-Ambacht, et de Jeanne VAN DER WOESTYNE, dame de Laerne et de Capel. De cette alliance vint :

XIII. Guillaume d'Oyenbrugge, fils unique, baron de Meldert, chevalier, qui acheta, en 1589, la baronnie de Roost, en Brabant (1). Il était aussi seigneur de Bombroeck, de Vrolingen, de Hayons, de Boucherel, du Ban-Guillaume et de Gembres, seigneur, bas et moyen justicier du tiers de la ville d'Ypres, gouverneur et capitaine pour le prince de Liège de ses château, pays et duché de Bouillon, conseiller en son conseil privé, et gentilhomme de sa chambre. Il est qualifié baron de Meldert dès l'an 1588. Il avait épousé, avant le 30 novembre 1579, Anne DE CORSWAREM, chanoinesse de

(1) Cette baronnie de Roost passa par droit de retrait de la maison d'Oyenbrugge-de Duras en celle de de Herckenrode, laquelle lui était parente du chef d'Antoine de Montenacken, chevalier, voué-héréditaire de Racourt, chambellan de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, etc., et de Cornélic de Rommerswael, son épouse, leur estoc commun. (Voyez l'article de Herckenrode.)

Maubeuge, fille de Jacques, chevalier, seigneur de Landelis, Mercenéau et Bois-Pollart, gouverneur et châtelain de Thuin, et de Catherine DE CORSWAREM, comtesse de Niel, dame de Corswarem, Château-Etienne et autres lieux. — Il épousa ensuite Wilhelmine DU PIN et mourut le 25 avril 1625.

— Du premier lit vinrent entr'autres :

1^o Jacques d'Oyenbrugge-de Duras, qui suit.

2^o Guillaume d'Oyenbrugge-de Duras, chanoine de Liège.

3^o Ermeline d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Moustier, mariée à Charles DE BOURGOGNE, baron de Sevenhuyse, fils de Jean et de Catherine D'OYENBRUGGE. Elle mourut le 4 avril 1621.

4^o François d'Oyenbrugge, allié à N...., veuve du seigneur D'ASSOGNE, sans hoirs.

5^o Isabelle d'Oyenbrugge-de Duras, princesse du St-Empire et abbesse des chanoines de S^{te}-Gertrude à Nivelles en 1661. Elle vivait encore en 1666.

6^o Jean d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Gembres, marié, par contrat du 26 mai 1607, à Anne (aliis Jeanne-Louise) VAN DER KATHULLE, OU DE LA KETHULLE, fille de Jean, seigneur de Haverie, et d'Anne DE LOUVEUSE, de laquelle il eut sept enfants, savoir :

A. Jean d'Oyenbrugge-de Duras, capitaine de cavalerie au service d'Espagne.

B. Gérard d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Gembres, né à Beurch, allié à Jeanne DAMMAN-D'OOMBERGHE.

C. Jacques d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Ketelka et Roberechts-Ambacht, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, allié à Isabelle HERTS, dame de Stampershoeck.

D. Anne-Marie d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse d'Andennes, mariée à Jean-Lamoral DE COURTEJOIE, voué de Grace, seigneur de Dave, député ordinaire de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz.

E. Jeanne d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Moustier.

F. Catherine d'Oyenbrugge-de Duras, morte jeune.

Et G. Isabelle d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse d'Andennes.

7^o Lambert d'Oyenbrugge-de Duras, brigadier des armées de France, seigneur des Hayons, qui épousa N... (Valentine) DE HAVRECH, de laquelle il eut deux filles, religieuses à Bouillon.

8^o Antoinette d'Oyenbrugge-de Duras, alliée à Eustache seign^r DE HOSDEN, Bonlez-Rouxmiroir et del Vaux, fils de Jacques et d'Adrienne DE BRABANT-GLIMES, dont elle a eu des enfants.

9^o Gérard, qui a formé la *Branche des barons de Roost*, rapportée plus loin.

10^o Marie d'Oyenbrugge-de Duras, alliée à N... baron SCHENCK-DE NIDEREN ou NIDECK, ex-mâtre VAN DER LIPPEN-DE HOEN. Il était seigneur de Hellenraedt et de Bleyenbeeck.

11^o Catherine d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Maubeuge en 1621.

Et 12^o Anne d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Nivelles, mariée à

don Augustin SAMANÉGAS ou SAMANIÉGO, gentilhomme de la bouche des archiducs Albert et Isabelle et capitaine de cuirassiers au service d'Espagne.

— Dont :

Elisabeth, Marie et Ermeline DE SAMANIÉGO.

XIV. Jacques d'Oyenbrugge-de Duras, baron de Meldert, seign^r de Bombroeck et Vrolingen, vivait en 1645. Il épousa Anne DE BERLO, fille de Guillaume DE BERLO, chevalier, comte de Hozémont, seigneur de Berlo, et de Jeanne DE LOCQUENGHEN, dont les quartiers étaient :

<i>Berlo.</i>	<i>Locquenghien.</i>
<i>van der Meeren.</i>	<i>van der Gracht.</i>

De ce mariage naquirent :

1^o Guillaume d'Oyenbrugge-de Duras, capitaine d'une compagnie de hauts-allemands, tué à la prise du fort de Schenck en 1635, sans avoir été marié.

2^o Anne-Marie ou Marie-Anne d'Oyenbrugge-de Duras, baronne de Meldert, chanoinesse de Moustier, morte le 16 janvier 1676, ayant été mariée, par contrat du 26 juin 1637, à Godefroid seigneur d'OYENBRUGGE et d'Ouden-Molen, capitaine d'une compagnie d'infanterie pour le service du roi d'Espagne, mort le 10 février 1647, fils de Gérard et de Philippotte DE LIGNE-HAMES.

3^o Ermeline d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse d'Andenne, mariée à François DE ST-MAURIS, baron de Châtenoi et de la Ville-Neuve en Franche-Comté, sergent-major de bataille au service du roi d'Espagne, mort en 1681.

Et 4^o Marie-Agnès d'Oyenbrugge-de Duras, dame de Vrolingen et de Bombroeck, chanoinesse d'Andennes, mariée avec Jean-Baptiste DE RYCKEL, fils de Paul, seigneur d'Oirbeeck, et d'Antoinette VAN HOUTHEM. Elle mourut en 1664.

BARONS DE ROOST.

Postérité de Gérard d'Oyenbrugge-de Duras, fils de Guillaume, baron de Meldert et d'Anne de Corswarem, mentionnés ci-devant au degré XIV.

XV^{BIS}. Gérard d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Roost, Hontoir, Preiche, Bertrange et Fontoy, premier député de l'état noble du comté de Namur, épousa Marie DE MÉRODE, laquelle fut sa première femme. Elle était fille de Henri DE MÉRODE, vicomte de Looz, seign^r de Fologne, etc., et de Marguerite DE CORSWAREM, dame de Moumale et de Herck-S^t-Lambert (selon la *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, 1630-1661, p. 164; mais fille d'Everard DE MÉRODE et de Machtilde DE ROUGRAVE, selon les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. IV, p. 195). — De ladite alliance vinrent :

1^o Gérard d'Oyenbrugge, seigneur de Roost, 1661, allié à Catherine DE MONTEJOIE, morte en mai 1637, veuve du seigneur DE GENEPEPE.

2^o Guillaume, qui suit.

3° Marguerite d'Oyenbrugge.

4° Anne d'Oyenbrugge.

Et 5° Marie d'Oyenbrugge.

XVI. Guillaume d'Oyenbrugge-de Duras, baron de Fontoy, seigneur de Roost, Preiche et Bertrange, vivait en 1651. Il épousa Antoinette QUARRÉ, fille d'Adrien, seigneur de la Haye, et d'Antoinette DE CREHEN, et en procréa :

1° Gérard, qui suit.

2° Antoinette d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Munsterbilsen, mariée : 1° à Charles-René, seigneur d'Oyenbrugge et de Linthout, mort sans enfants le 21 décembre 1678; et 2° à Gérard d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Ketelka et de Roberechts-Ambacht, fils de Jacques et d'Isabelle HERTS, dame de Stampershoeck.

3° Anne-Marie d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Munsterbilsen.

4° Marie d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Nivelles, et ensuite récollette à Namur.

5° Jacqueline, chanoinesse de Nivelles.

Et 6° Marguerite d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse d'Andennes.

XVII. Gérard d'Oyenbrugge-de Duras, seigneur de Roost, Fontoy, Seille, Crehen, Hontoir et Bertrange, né le 1 mai 1639, obtint en sa faveur l'érection en baronnie de sa terre et seigneurie de Roost, par lettres du roi Philippe IV du 30 août 1651. Il mourut le 28 février 1704, après avoir été grand drossard de Munsterbilsen, bourgmestre de Liège en 1685, souverain-officier en 1688, lieutenant des fiefs et chef de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz, commissaire-déciseur à Maestricht en 1690, envoyé extraordinaire du prince de Liège en Hollande en 1693, gentilhomme de sa chambre et grand-maréchal de sa cour en 1696. Il avait épousé, le 2 février 1668, Marie-Florence D'ELDEREN, dame du dit lieu, chanoinesse à Munsterbilsen, morte le 24 mars 1718. Elle était fille de Guillaume-Edmond baron D'ELDEREN, seigneur de Rechoven et Loye, grand-drossard de Munsterbilsen et de Marie-Florence VAN EYNATTEN. Les dits époux gisent à Elderen (Voyez Loyens, pp. 480 et 481). — Leurs enfants furent :

1° Guillaume-Dominique, qui suit.

2° Jean-Louis-Hyacinthe d'Oyenbrugge-de Duras, grand-doyen de l'église de St-Lambert de Liège, prévôt de Tongres, abbé de Dinant, et conseiller du prince-évêque de Liège en son conseil privé, mort d'une attaque d'apoplexie le 19 avril 1753, à 80 ans.

3° Marie-Isabelle-Méchtilde d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse et chantre d'Andennes, élue doyenne du même chapitre le 8 mai 1719.

4° Marie-Thérèse-Onuphre d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse d'Andennes, élue chantre le 8 mai 1719.

5° Marie-Marguerite-Josèphe d'Oyenbrugge-de Duras, chanoinesse de Nivelles.

6° Une fille, morte jeune.

Et 7° Une autre fille, aussi morte jeune.

XVIII. Guillaume-Dominique d'Oyenbrugge-de Duras, baron de Roost et d'Elderen, seigneur de Fontoy, Seille, Crehen et Hontoir, gentilhomme de la chambre du prince de Liège, lieutenant des fiefs et chef de l'état noble du pays de Liège et comté de Looz en 1724. Il épousa Anne-Marie DE GRONDE-DE BRANDENBOURG, de laquelle il n'eut point d'enfants.

SEIGNEURS D'IMPEL.

Postérité de François d'Oyenbrugge, seigneur d'Impel, second fils de Josse et de Marie d'URSEL, mentionnés ci-devant au degré IX, à la branche des seigneurs d'Oyenbrugge.

X. François d'Oyenbrugge, seigneur d'Impel, mourut le 1 novembre 1540. Il avait épousé Marguerite QUARRÉ, fille de Maximilien, greffier des finances, puis maître des comptes à Bruxelles, et de Marie T'SERAERTS, sa première femme. La dite Marguerite se remaria, en secondes noces, avec Jacques MUYSAERT, conseiller du grand-conseil à Malines, par patentes du 14 octobre 1541, puis président du conseil de Namur, dont enfants; puis elle prit une troisième alliance avec Jean PIPENPOY, chevalier, seigneur de Merchtem, bourgmestre de Bruxelles, mort en 1557, et enfin une quatrième alliance avec Charles CIGOGNA, gentilhomme italien. — De Marguerite QUARRÉ et de son premier mari, François d'Oyenbrugge, naquirent :

1° Louis d'Oyenbrugge, qui suit.

2° Engelbert d'Oyenbrugge, seigneur de Berkelghem, docteur ès-lois, 1563, conseiller et commis des domaines et finances du roi aux Pays-Bas en 1574, qui, à cause des troubles, se retira en Hollande, où il mourut à Delft en 1611, âgé de 77 ans, ayant été marié, en premières noces, avec Anne VAN DEN DORPE, fille de George (Jérôme), 1563, 1565, 1576, et de Marie DE ALMARAS, et, en secondes noces, avec Marie VAN CATZ, fille d'Antoine, conseiller en la cour de Hollande, et de Marie VAN COULSTER. Dont postérité du premier mariage.

3° Maximilien d'Oyenbrugge, religieux à l'abbaye de Grimberghe.

4° Marie d'Oyenbrugge, religieuse au monastère de Notre-Dame de la Rose de Jéricho à Bruxelles.

5° Jeanne d'Oyenbrugge, 1563.

Et 6° Anne d'Oyenbrugge, 1563, alliée avec Adrien TAYE, seign^r de Wemmel.

XI. Louis d'Oyenbrugge, seigneur d'Impel, portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'Oyenbrugge; aux 2 et 3 d'Ursel.* Il fut marié à Marguerite KERREMAN, ou KERREMANS, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Waesbeke, bourgmestre de Malines en 1542 et 1547, mort le 25 juillet 1550, et de Barbe D'AZENIERS, 1582. De ce mariage sont sortis :

1° Engelbert, qui suit.

2° Marguerite d'Oyenbrugge, religieuse à la noble abbaye de Forest, près de Bruxelles.

Et 3° Marie d'Oyenbrugge.

XII. Engelbert d'Oyenbrugge, seign^r d'Impel, dit de Coelhem, chevalier, épousa, le 14 octobre 1598, Marie DE ZUUTPEENE (selon d'autres Anne), dame de Hooyville et d'Helfelt, fille de Charles, seigneur des dits lieux et de Claire CARCANO. — Leurs enfants furent :

1° Charles d'Oyenbrugge, capitaine d'infanterie, mort sans alliance.

2° Jérôme d'Oyenbrugge, aussi mort célibataire.

3° Maximilien d'Oyenbrugge, seigneur d'Impel, capitaine d'infanterie, mort sans avoir été marié.

Et 4° Anne d'Oyenbrugge, qui fut femme du capitaine DE STEMBOR.

Voici quelques extraits relatifs à la famille d'Oyenbrugge :

Ex registro Lovaniensis.

7 augusti 1411, Osto dictus Oyenbrugge de Grimberghen recognovit Judoco, Ostoni, Joanni, Catherinæ et Barbaræ ejus prolibus nāalibus quas habet a Marg^{ta} van den Driessche.

7 feb. lib. 1430, Henricus de Oedenbrugge, d̄tus de Coelhem, d̄nus de Yeteghem et de Buedinghen.

16 may lib. 1430, Henricus de Eveloghe de Budinghen, f^s q̄d Henrici ad bona Henrici de Oedenbrugge, d̄ti de Coelhem, filii d̄ni Henrici d̄ti de Coelhem militis, et d̄llæ Cath. de Duras ejus uxoris fa. q̄d Willelmi d̄ni de Duras in parocha d'Orsmale.

10 may lib. 1427, Joes de Oyenbrugge, f^s q̄d Ostonis de Oyenbrugge de Mechlinia 1 martii ibidem.

21 julii lib. 1429, Henricus de Oedenbrugge, d̄tus de Coelhem, f^s d̄ni Henrici de Oedenbrugge, d̄ti de Coelhem militis, et d̄lla Catha. de Duras ejus uxor fa. q̄d Willmi de Duras.

La maison D'OYENBRUGGE-DE DURAS porte pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 fascé d'or et de sinople de 6 pièces, qui est OYENBRUGGE; aux 2 et 3 de sable, semé de fleurs-de-lis d'or, qui est DE DURAS* (Fig. 1602).

(Nob., pp. 314 et 408; Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 220; 1630-1661, p. 151; Fragm. géneal., t. IV, p. 176.)

D'OYSELET.

Antoine d'Oyselet, chevalier, baron de Villeneuve, gouverneur de Dole, épousa Péronne PERRENOT, fille de Thomas PERRENOT, ambassadeur du roi Philippe II en France, en Allemagne et en Angleterre, créé comte de Cantecroy en 1570, etc., et de Hélène DE BRÉDERODE. — Leur fils, François-Thomas d'Oyselet, hérita des biens de son oncle François PERRENOT, comte de Cantecroy, ambassadeur de l'em-

pereur Rodolphe II à Venise (frère de Thomas PERRENOT ci-dessus), à charge de prendre le nom et les armes DE PERRENOT. (Voyez l'article que nous donnons concernant la maison DE PERRENOT.)

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1555-1614, p. 14 bis.)

PACHECO. — VOYEZ DES MARÈS.

VAN PAEFFENRODE (1).

Thierry van Paeffenrode, seigneur de Neder-Brussel, échevin de Bruxelles en 1673, obtint une couronne au lieu de bourlet et des supports avec bannières, par lettres du roi Charles II du 11 juin 1691 (2). Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas, qui est VAN PAEFFENRODE; aux 2 et 3 échiqueté d'argent et de sable, qui est DE MONTFORT ancien. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, accotées de deux demi-vols de gueules. Supports : deux léopards au naturel, accolés de gueules, tenant chacun une bannière aux émaux de l'écu* (Fig. 1603).

(Nob., p. 570; Nouv. vrai Suppl., p. 180.)

Godefroid-Ignace-François-Laurent van Paeffenrode, licencié es-lois à Anvers, obtint réhabilitation de noblesse et décoration d'armoiries, par lettres du 14 février 1767 (3).

(État armorial, p. 52.)

DE PALAZZI.

Benoît de Palazzi, secrétaire du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, obtint le titre de baron, une couronne de vicomte et des supports, par lettres du 15 janv. 1744. — Il portait pour armes : *d'azur à un petit palais d'argent* (Fig. 1604).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 235; État armorial, p. 53.)

DE PALLANT.

Jean baron de Pallant, seign^r de Witthem, épousa Anne DE CULEMBOURG, seconde fille de Gaspard, sire de Culembourg et de Hooghstraeten, et de Jeanne DE BOURGOGNE (mariés le 17 février 1471). — De ce mariage vint :

Evrard baron de Pallant, seigneur de Witthem et de Culembourg, qu'il hérita

(1) Cette famille est originaire du duché de Bergland, en Allemagne.

(2) Le dit Thierry van Paeffenrode épousa Anne-Marie LE FEBURE, dont il eut, entr'autres : Florent-Christien, échevin de Bruxelles en 1697; Guillaume-François, bourgmestre, échevin, trésorier, surintendant du rivage, intendant de la nouvelle chambre de commerce, etc., de la ville de Bruxelles; Théodore, échevin de Bruxelles en 1699; et Jean van Paeffenrode, capitaine de la ville de Bruxelles, tué.

(3) Il portait comme ci-dessus, mais les pointes des épées dirigées vers le haut de l'écu.

de son grand-père maternel Gaspard de Culembourg susdit, mort sans enfants mâles en 1504. — Il épousa Anne DE LALAING, morte en 1602, âgée de 95 ans, fille de Charles I, comte de Lalaing, chevalier de la Toison d'or, et de Jacqueline DE LUXEMBOURG. — Leur fils Florent suit :

Florent baron de Pallant, seigneur de Culembourg et de Witthem, fut créé comte de Culembourg, par lettres de l'empereur Charles V de l'an 1555. Il fut un des principaux chefs des confédérés des Pays-Bas, embrassa la nouvelle religion et mourut en son château de Culembourg le 9 septembre 1598. Il avait épousé, en secondes noces, Philippotte-Sidonie DE MANDERSCHEID, par laquelle il fut père de :

Florent II baron de Pallant et comte de Culembourg, époux de Catherine DE BERG, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il institua par testament pour son héritier Philippe-Thierry comte DE WALDECK, petit-fils de sa sœur Elisabeth de Pallant. Ce Philippe-Thierry fut père de Henri-Wolrath comte DE WALDECK, dont la mort, arrivée sans enfants, en 1664, fit passer le comté de Culembourg à son oncle George-Frédéric comte DE WALDECK, général-feld-maréchal de l'empire et de la république des Provinces-Unies, créé prince du St-Empire en 1682. (Voyez les articles DE CULEMBOURG et DE WALDECK.)

La maison DE PALLANT porte pour armes : *fascé de sable et d'or de six pièces* (Fig. 1605).

(Nob., p. 51; Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 4.)

DE PALLY.

Jean de Pally, domicilié à Tournai, obtint réhabilitation de noblesse par lettres du 16 septembre 1642. Il portait pour armes : *tranché de gueules et d'argent; cimier : une tête de licorne d'argent, accornée d'or, la crinière du même* (Fig. 1606).

(Nob., p. 271; Nouv. vrai Suppl., p. 99.)

Marc-Antoine de Pally, seigneur de Grand-Chastelet, Steenbrugghe, Grand-Rieux et Violaine, cornette de la compagnie d'hommes d'armes du comte Albert de Berg, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs par lettres du 23 décembre 1642, et créé chevalier par d'autres du 7 juin 1649.

(Nob., p. 273.)

Jean-Baptiste de Pally, homme d'armes de la compagnie de Claude de Lannoy, comte de la Motterie, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, par lettres du 23 décembre 1642.

(Nob., p. 273.)

Flaminio de Pally, issu de la noble maison de Pally en la ville d'Asti, en Piémont, fut père de Laurent de Pally, réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, par lettres du roi Philippe IV du 16 février 1643.

(Nob., p. 274; Vrai Suppl., p. 157; Nouv. vrai Suppl., p. 100.)

Philippe-François-Marc-Eugène-Louis de Pally, seigneur de Fontoy, obtint confirmation et déclaration d'ancienne noblesse, conjointement fut fait et créé baron, avec décoration de supports et faculté d'appliquer ce titre sur quelque terre et seigneurie, acquise ou à acquérir, sous la domination des Pays-Bas autrichiens, par diplôme du 7 mai 1760. Il portait comme ci-devant, savoir : *tranché de gueules et d'argent*, mais, étant créé baron, ses armes furent : *écartelé, aux 1 et dernier quartier contre-écartelé d'argent à trois roses de gueules et d'azur à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules; aux 2 et 3 d'argent à la quivre d'azur, couronnée d'or et tortillée de trois tours en pal, à l'enfant issant de gueules, qui est DE MILAN-VISCONTI; sur le tout tranché de gueules et d'argent, qui est DE PALLY. L'écu timbré d'une couronne de baron et supporté par deux lions d'or, la tête contournée, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1607).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 301; Vrai Suppl., p. 157; Nouv. vrai Suppl., p. 103.)

DE PAMELE. — VOYEZ DE JOIGNY.

PANGAERT.

Les enfants de Pierre-Joseph Pangaert, conseiller et receveur-général des Mediates et provéedor des troupes à Bruxelles, et de Marie-Anne VLEYS, furent anoblis avec rétroaction de noblesse en la personne de feu leur dit père, par lettres du 27 janvier 1729. Il portait : *de sable à deux macles surmontées d'argent, parti de sinople à trois fleurs de-lis d'argent, 2 et 1, une rose du même posée en abîme sur le parti; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre d'argent et de sable, à sénestre, d'argent et de sinople, et au-dessus, en cimier, un vol coupé, à droite d'argent et de sable, à sénestre, de sinople et d'argent* (Fig 1608). Depuis, ses fils n'ont porté que deux fleurs-de-lis surmontées.

(Nob., p. 725; Nouv. vrai Suppl., p. 238.)

Jean-Baptiste et François-Joseph-Ignace Pangaert, frères, furent créés chevaliers et obtinrent une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 26 octobre 1729. — Ils portaient comme ci-dessus.

(Nob., p. 728; Vrai Suppl., p. 249; Nouv. vrai Suppl., p. 241.)

PANYER.

Nieted Panyer, receveur-général des confiscations au comté de Bourgogne, fut anobli par lettres données à Madrid le 17 avril 1598.

(Nob., p. 110.)

DE PAPE.

Jean-Baptiste de Pape, receveur des confiscations au district de Bruxelles, fut anobli par lettres du roi Philippe IV du 26 avril 1641, et ce prince lui donna

pour armoiries : *un écu d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'argent, au bâton de gueules*. Ce bâton de gueules fut depuis changé par le même prince en *une cotice onnée de gueules*, par acte dépêché à Madrid le 11 février 1647 (Fig. 1609).

(Nob., p. 264.)

DE PAPE (1).

Léon-Jean de Pape, seigneur en Asque, puis de Glabbeeck, d'abord conseiller-pensionnaire de la ville de Bruxelles, puis conseiller et avocat-fiscal du conseil de Brabant, ensuite conseiller-régent du conseil-suprême des Pays-Bas à Madrid, et enfin conseiller d'état et chef et président du conseil privé à Bruxelles, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV de l'an 1665. — Il obtint par autres lettres du roi Charles II, données à Madrid le 12 janvier 1671, la permission de porter sur ses armes *une couronne d'or au lieu de bourlet*, et de les faire supporter par *deux lions léopardés d'or, tenant chacun une bannière, l'une à droite aux armes de DE PAPE, et l'autre à gauche à celles de VAN HOVE*.

Les armes de DE PAPE-DE GLABBEECK sont : *de gueules au sautoir engrêlé d'or* (Fig. 1610).

Celles de VAN HOVE sont : *d'or à 3 pals d'azur; au chef de gueules, chargé d'une aigle d'argent*. Cimier : *un chien braque issant de gueules* (Fig. 1611).

(Nob., p. 459; *Vrai Suppl.*, p. 181; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 150.)

DE PAPE.

Antoine de Pape, seigneur de Lokeren, Sursel, etc., épousa Guillemette GEYS, fille de Gaspard. De ce mariage vint :

Henri de Pape, seigneur de Lokeren, Sursel, lequel épousa Marie VAN DER NOOT, fille de Conrard et de N... LATEUR, et en eut :

Henri de Pape, seigneur de Lokeren, Sursel, époux de Liévine WOUTERS, dame de Hallebast, fille de Liévin, seigneur du dit lieu, bailli de la salle et châtellenie d'Ypres, et de Barbe DE LA VILLEUSE (fille de Quirin DE LA VILLEUSE et de Guillemette GHEYS, veuve d'Antoine DE PAPE, ci-dessus), — et petite-fille de Jean WOUTERS, chevalier, seigneur de Vinderhoute, Merendré, Hallebast, etc., et de Jacqueline COLINS, dame de Ruddervoorde. — De Henri de Pape et de Liévine WOUTERS vinrent :

1° Guillaume de Pape, seigneur de Termandele, etc., qui de son épouse Marguerite BETTE eut une fille unique, Liévine-Françoise de Pape, morte le 26 août 1733, ayant été mariée à Gilles CHARLES, seigneur de Puyembeke et de Nieuwenhove, mort haut-échevin du Pays de Waes, le 1 décembre 1716.

2° François, qui suit.

Et 3° Jacqueline de Pape, alliée à Remi ARLEBOUT. Dont : François et Marguerite ARLEBOUT.

(1) Je trouve ce nom écrit de *Paepe* dans plusieurs ouvrages.

François de Pape, seigneur de Hallebast, épousa N...., par laquelle il fut père de : Guillaume-Dominique de Pape, seigneur de Hallebast, qui laissa postérité.

La famille DE PAPE-DE LOKEREN porte pour armes : *de sable à la tour ouverte d'or* (Fig. 1612).

(*Fragm. général.*, t. I, p. 23.)

PAPEJANS, OU PAPEJANS DE MORCHOVEN, DIT VAN DER STREPEN.

Emmanuel (1) Papejans, de Flandres, fut créé chevalier et obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, avec la permission de porter le nom de PAPEJANS DE MORCHOVEN, dit VAN DER STREPEN, par lettres de l'empereur Charles VI du 25 juin 1717 (2).

(*Nob.*, p. 657.)

Jean-Baptiste Papejans, d'abord auditeur, puis conseiller et maître de la chambre des comptes et ensuite conseiller et commis des domaines et finances à Bruxelles, obtint le titre de chevalier et la permission de porter le nom de Papejans-de Morchoven, dit van der Strepen, par lettres de l'empereur Charles VI du 25 juin 1717 (3).

(*Nob.*, p. 657.)

Jacques Papejans (4), gardien du port de Messine, en Sicile, fut créé chevalier et obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, avec la permission de porter le nom de Morchoven, dit van der Strepen, conjointement avec celui de Papejans, par lettres de l'empereur Charles VI du 25 juin 1717 (5).

(*Nob.*, p. 657.)

Philippe-Dominique Papejans, seigneur de Hoetsele et de Puyhen, conseiller du conseil de Flandres, fut déclaré noble et créé chevalier, avoir pouvoir de porter le nom de Papejans-de Morchoven, dit van der Strepen, et d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, et un sauvage et une sauvage pour tenants, ayant chacun en main une bannière, à droite aux armes DE PAPEJANS, et à gauche

(1) Lisez : Emmanuel-Joseph.

(2) Il mourut à Gand en 1745, était veuf, depuis le 2 mars 1742, de Marie-Thérèse GOETHALS, née à Gand en 1692, décédée à St-Nicolas.

(3) Jean-Baptiste Papejans-de Morchoven, dit van der Strepen, mourut à Bruxelles en 1754, ayant épousé, en 1701, à Bruxelles, Thérèse-Suzanne VAN DER ZÉE, morte en 1762. — Leur arrière-petit-fils Louis Papejans-de Morchoven, colonel de cavalerie en retraite, a épousé, en 1833, Adèle DAMIENS.

(4) Lisez : Jacques-François Papejans. — Il fut aussi seigneur de Calsbourg et épousa Anne-Marie FLOQUET, veuve, en premières noccs, de Corneille MERTENS.

(5) Les susdits Emmanuel-Joseph, Jean-Baptiste et Jacques-François Papejans-de Morchoven, dit van der Strepen, étaient trois frères et fils de Jean-Baptiste Papejans, greffier de Wetteren, puis auditeur de la chambre des comptes à Bruxelles en 1677, et d'Anne-Adrienne TANGHE, — et petit-fils de Philippe Papejans, né à Gand en 1614 et y décédé en 1674, et de Marie BLANQUAERT, décédée au dit Gand en 1661.

à celles de VAN DER STREPEN, par lettres de l'empereur Charles VI du 8 août 1718 (1).

(Nob., p. 662.)

Josse-Joseph-Emmanuel Papejans-de Morchoven, dit van der Strepén, mourut sans enfants, le 3 juin 1762, de Marie-Françoise-Josèphe DE RICHTERICH, qu'il avait épousée le 28 avril précédent. (Voyez l'article DE RICHTERICH). — Il était frère cadet de Jean-Baptiste, qui suit.

Jean-Baptiste Papejans-de Morchoven, dit van der Strepén (2), échevin, puis premier secrétaire des parchons de Gand depuis 1767, épousa, par contrat du 13 mars 1750, Marie-Françoise-Ursule O DONNOGHUE, de laquelle il eut les quatre enfants qui suivent, savoir :

1° Jean-Baptiste Papejans-de Morchoven, dit van der Strepén, baptisé à Sainte-Catherine, à Malines, le 6 janvier 1756.

2° Jeanne-Marie-Emmanuelle-Guillielmine Papejans-de Morchoven, dite van der Strepén, baptisée à St-Jean, à Malines, le 5 janvier 1751 (3).

3° Marie-Jeanne-Josèphe-Guillielmine Papejans-de Morchoven, dite van der Strepén, baptisée, en la dite église, le 12 janvier 1753 (4).

Et 4° Catherine-Josèphe-Marie-Thérèse Papejans-de Morchoven, dite van der Strepén, née à Gand le 21 avril 1760, et baptisée en l'église cathédrale de St-Bavon de la dite ville (5).

(Suite du Suppl. au Nob., 1650-1661, p. 149.)

Les armes de PAPEJANS-DE MORCHOVEN, dit VAN DER STREPEN, sont : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules au lion d'or, couronné d'argent; aux 2 et 3 d'or à 6 fleurs-de-lis de gueules, 3, 2 et 1; sur le tout de gueules à la fasce d'or, chargée d'une autre fasce vivrée d'azur (ou triangle vivrée en trois chevrons d'azur). L'homme et la femme sauvages qui supportent l'écu, le corps vêtu d'une peau de tigre jusqu'à demi-jambe, et les bras couverts jusqu'aux coudes; les têtes ceintes de feuilles de lierre. L'écu sommé d'un casque d'argent, grillé, liséré et couronné d'or, aux lambrequins aux émaux de l'écu, et au-dessus, en cimier, une tête et col de dragon de gueules, languée d'or, la crinière du même (Fig. 1613).*

(Nob., p. 662; *Vrai Suppl.*, p. 218; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 210.)

(1) Philippe-Dominique Papejans, mourut à Gand en 1727, ayant épousé, en 1701, Anne-Marie VALCKE, dame d'Hoetsele, morte en 1754, fille de Pierre VALCKE, avocat, seigneur d'Hoetsele, et de Catherine MAHIEU. — Il était fils de Philippe-Antoine Papejans, échevin de Gand en 1674 et 1679, et de Jossine VAN DER BRUGGEN, fille de François et de Florence DE CLERCQ, — et petit-fils de Philippe Papejans et de Marie BLANCQUAERT, mentionnés à la note précédente.

(2) Ce Jean-Baptiste Papejans-de Morchoven et Josse-Joseph-Emmanuel Papejans-de Morchoven étaient fils d'Emmanuel-Joseph, créé chevalier en 1717 (mentionné au commencement de cet article), et de Marie-Thérèse GOETHALS.

(3) Elle fut mariée, à Gand, en 1782, à Bruno-Maximilien-Charles DE HEERE, écoutète de Bruges, né en 1751, mort en 1815.

(4) Elle fut femme d'Alphonse-Pierre-Antoine baron DE BAUT-DE RASMON, né à Gand en 1756, y décédé en 1833.

(5) Elle mourut à Niel en 1808, ayant été mariée, en 1779, avec Jean-Marie-Joseph-Wiricx DE KESSEL, né à Malines en 1759, décédé à Niel en 1843.

PAPONET.

Milan Paponet, capitaine réformé des cuirassiers, natif du comté de Bourgogne, fut anobli par lettres du 3 mars 1662 et créé chevalier par d'autres du 15 juin 1664. Il portait pour armes : *d'or à la croix de S^t-André de gueules, et une épée d'argent en pal brochant sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, cinq plumes d'autruche, alternativement d'or et de gueules* (Fig. 1614).

(Nob., p. 410.)

PARDO.

Jacques Pardo, seigneur de Frémicourt, Bilandrie, Bencourt et Flines, bourgmestre de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 22 août 1623, enregistrées à Lille. Son frère Jean Pardo, seigneur de Gavere, ancien bourgmestre de la même ville de Bruges, fut aussi créé chevalier par lettres du 30 juin 1625, enregistrées à Lille.

Armes : *d'or à trois arbres de sinople, à la bordure componée de douze pièces, entée, ondoyée d'argent et d'azur, d'or et d'argent à l'aigle de sable, languée de gueules; cimier : une aigle naissante de sable, languée de gueules* (Fig. 1615) (1).

(Nob., pp. 190 et 204; *Vrai Suppl.*, pp. 96 et 98; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 75 et 77; *Mélanges de Généal.*, p. 66.)

DE PARDIEU. — Voyez **LE VASSEUR.**

VAN PAREYS. — VOYEZ **VAN PARYS.**

LE PARMENTIER.

Pierre le Parmentier fut anobli par lettres données à Bruges en février 1475, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'azur à 3 épis de blé, chacun chargé de deux autres épis passés en sautoir, le tout d'or, et posés 2 et 1. Cimier : une tête et col d'aigle d'azur, entre un vol d'or* (Fig. 1616).

(Nob., p. 11; *Vrai Suppl.*, p. 9; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 5.)

PARMENTIER.

François Parmentier fut anobli par lettres de l'empereur Charles V du 6 août 1556, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé d'un second chevron d'or et accompagné de trois trèfles, deux en chef et une en pointe, de sinople* (Fig. 1617).

(Nob., p. 57; *Vrai Suppl.*, p. 36; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 29).

(1) Hellin, en son *Histoire des Evêques et du Chapitre de la Cathédrale de S^t-Bavon, à Gand*, p. 81, blasonne ainsi les armoiries de la famille Pardo : *d'or à trois arbres arrachés de sinople, à la bordure componée de 16 pièces, 8 d'or, 4 vairées de 2 traits, et 4 d'argent, à l'aigle de sable, languée de gueules.*

PARMENTIER.

Jean Parmentier, seigneur de Terstraete, bourgmestre de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 16 mars 1634, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 251; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 95.)

PARMENTIER.

Luc Parmentier, L. E. D., et conseiller-pensionnaire de la ville de Dendermonde, épousa Marie-Anne-Thérèse PARMENTIER, sa cousine germaine. De ce mariage vint :

Jean-Baptiste Parmentier, L. E. D., et ancien échevin de la ville de Dendermonde, qui épousa, le 17 août 1765, Marie-Brigitte-Antoinette DE GOETHEM, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Brigitte-Jacobe VAN HOECKE.

(*Vrai Suppl.*, p. 212; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 202.)

DE PARTZ.

- I.** Jean de Partz, écuyer, épousa Jeanne DE LA DIENNÉE, et en eut :
- II.** Jean-Pierre de Partz, allié à Marie-Claire DE CAVEREL, fille de Jean et de Jeanne DE NEUVILLE. De ce mariage :
- III.** Pierre de Partz, seigneur de Plovis, lequel épousa Antoinette D'AMIENS-BACHIMONT, fille d'une CANTELEU, comme il paraît par un titre de 1579. Leurs enfants furent :
 - 1° Pierre de Partz, vivant en 1579.
 - Et 2° Antoine, qui suit.
- IV.** Antoine de Partz, seigneur de Buissertain, marié, par contrat de l'an 1582, à Marie DE FÈUTRE, fille d'Antoine, seigneur du faubourg S^{te}-Catherine, à Arras, et de Marie-Jeanne DE HABARCQ. — De ce mariage sont issus :
 - 1° Jean, qui suit.
 - 2° Adrien de Partz, vivant en 1606.
 - Et 3° Martin de Partz, chanoine d'Arras en 1634.
- V.** Jean de Partz, seigneur de Buissertain, Herlin-le-Secq, etc., capitaine d'Avesne-le-Comte, mourut en 1637. Il avait épousé, en 1620, Marie DE LA BASSÉE, fille de Jean, seigneur de le Bats, mayeur de Cherisy, et d'Eléonore DE VERLOING, — et petite-fille de Thomas, mayeur-héréditaire de Cherisy, et de Barbe MOREL-TANGRY. — La dite Marie DE LA BASSÉE hérita les terres d'Esquires et de Pressy, par la mort de Thomas et de François, ses frères, seigneurs des dits lieux, sans postérité. — Leurs enfants furent :
 - 1° Joseph (1) de Partz, mayeur-héréditaire de Cherisy, allié à Marie DE

(1) Lisez : Jean-Joseph.

HABOURDIN (1), fille du seigneur de Steenkercke. — Leur postérité s'est éteinte, en 1744, en la personne de N... de Partz, son arrière-petite-fille, qui vendit la terre de Cherisy à Adrien-Antoine DE BLOCQUEL, baron de Visme.

2° Jean-François, qui suit.

3° Marc-Antoine de Partz, rapporté après la postérité de son frère.

4° Bertin-François de Partz, dont on ignore la destinée.

Et 5° Anne-Thérèse de Partz, morte sans alliance.

VI. Jean-François de Partz, chevalier, seign^r d'Esquires, de Pressy, d'Herlin, etc., épousa, en 166..., Catherine-Josèphe-Isabelle PAYEN, et en eut :

1° François-Joseph de Partz, qui suit.

2° Marc-Antoine, mort jeune.

3° Christophe-Antoine, mort jeune.

4° Jean-Alexandre, mort jeune.

Et 5° Marie-Josèphe-Thérèse de Partz, mort jeune.

VII. François-Joseph de Partz, chevalier, marquis (2), seigneur d'Esquires, de Pressy, Herlin, Crepy, Berquineuse, etc., naquit le 15 mai 1669. — Il fut capitaine au régiment de Famechon, infanterie, député à la cour de France pour le corps de la noblesse d'Artois, en 1711, ensuite député général et ordinaire du même corps. Il mourut à Arras le 9 juillet 1756. — Il avait épousé, par contrat de l'an 1702, Jeanne-Isabelle DE BEAUFFORT, veuve sans enfants de Guy DE MONCHEAUX, chevalier, seigneur du dit lieu et de Hannescamp, major du dit régiment de Famechon, et fille d'Antoine-Joseph DE BEAUFFORT, seigneur de Lassus, etc., et d'Antoinette-Adrienne DU MONT-ST-ÉLOY. — Leurs enfants furent :

1° François-Ambroise-Emmanuel, qui suit.

2° N... de Partz-de Pressy, né en 1706, mort à l'âge de 4 ans.

3° Philippe-George, né en 1710, mort à l'âge de 10 à 11 ans.

4° Charles-François de Partz, dit le chevalier de Pressy, capitaine au régiment de la vieille marine, né en 1711, mort à Pissec, en Bohême, en 174... sans alliance.

5° François-Joseph-Gaston de Partz-de Pressy, évêque de Boulogne et abbé commandataire de Ham, en Picardie. Il naquit en 1712.

6° Marie-Catherine-Josèphe de Partz-de Pressy, née en 1705, et morte en 1741, ayant été mariée, en 1731 (3), à Jean-François DE HENNIN-LIÉTARD D'ALSACE, chevalier, seigneur de Dion-le-Val, en Brabant, dit le marquis d'Alsace, chambellan de S. M. I. et R.

7° Marie-Marguerite-Françoise-Dorothee de Partz-de Pressy, née en 1707, morte sans alliance en 1758.

(1) Lisez : DE HAUBOURDIN.

(2) Ce fut par lettres patentes, données à Versailles, en octobre 1712, qu'il obtint l'érection de la terre d'Esquires en marquisat.

(3) Au château d'Esquires.

8° Barbe-Henriette-Madeleine de Partz-de Pressy, aussi morte en célibat.

9° Albertine-Josèphe de Partz-de Pressy, née en 1714, alliée, le 25 janv. 1762, à N... DE VAUCÓULEURS, chevalier, comte de Lanjam, et seigneur de la Tour de Lin, en Bretagne, maréchal des camps et armées du roi.

Et 10° Antoinette de Partz-de Pressy, née en 1716.

VIII. François-Ambroise-Emmanuel de Partz, chevalier, marquis d'Esquires, seigneur de Pressy, Herlin, Berquineuse, Crepy, Teneur en partie, etc., naquit en 1704. Il épousa, le 22 juillet 1743, N... (1) DE FONTAINE, d'une très ancienne maison de Picardie, fille aînée et principale héritière du comte DE FONTAINE, seigneur de Cormont, etc., mestre-de-camp de cavalerie, et de N... DE FLAHAUT-DE LA BILLARDERIE, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1°, 2° 3° et 4° quatre filles dont nous ignorons les noms.

5° N... (2) de Partz, dit le marquis de Pressy, au service du roi de France.

Et 6° Emmanuel-Marie-René de Partz, né en 1744, mort pensionnaire aux jésuites à Arras en 1755.

SECONDE BRANCHE.

Postérité de Marc-Antoine de Partz, troisième fils de Jean et de Marie DE LA BASSÉE, mentionnés ci-devant au degré V.

VI^{BIS}. Marc-Antoine de Partz, seigneur de Buissertain, la Barre, etc., mourut le 4 décembre 1672. Il avait épousé Catherine-Nathalie d'HEMISE, fille de Josse, vicomte de Courtrai (3), et d'Anne DAMMAN. De cette alliance vinrent :

1° François-Liévin, qui forma la *branche des vicomtes de Courtrai*, ci-après.

2° Adrien, rapporté après la postérité de son frère François-Liévin.

3° Jean-François de Partz, receveur de

4° Marc-Antoine, mort sans alliance le 18 novembre 1729.

5° Gilles de Partz, seigneur de Buissertain (4), époux de Thérèse DAMMAN, sa cousine, fille de Corneille, bourgmestre de Grammont, et de Marie-Florence DE MONTGRIFFON, par laquelle il fut père de :

(1) Elle se nommait Marie-Marguerite DE FONTAINE.

(2) Il se nommait François-Marie de Partz, chevalier, marquis d'Esquires, etc., membre du corps de la noblesse d'Artois. — Il épousa Marie-Adélaïde L'HOSTE, dame de Willeman. Leur petit-fils, Adolphe de Partz, marquis de Pressy, a épousé, en 1851, Gérardine-Pauline DE HENNIN-D'ALSACE, née en 1854; dont postérité.

(3) Il est à remarquer ici que le dit Josse d'HEMISE possédait dans la ville de Courtrai la seigneurie-vicomtière de la Gruyte ou Grispere, laquelle seigneurie passa dans la famille de Partz, par le mariage de Catherine-Nathalie d'HEMISE avec Marc-Antoine de Partz ci-dessus. C'est à ce mariage qu'une branche de la famille de Partz doit le titre de vicomte de Courtrai.

(4) Ce Gilles de Partz, ou plutôt Gilles-Corneille de Partz, forma la branche des seigneurs de Buissertain, plus tard de Viane. Par sa femme Thérèse, ou plutôt Barbe-Thérèse DAMMAN, il fut aïeul de Léopold-Joseph-François de Partz, marquis de Partz-Devenish, qui mourut, sans avoir été marié, en 1768, dans le comté de Roscommon, en Irlande, et fut inhumé à Burlington, dans la tombe des O'Connor-Roe.

Jean-Paul de Partz, vicomte de Beaulieu, seigneur de Buissertain, Pumbeker, Langacker (ou plutôt Langenacker), Wolfshaegen et Vlesembeke, mort en 1760, allié à Marguerite marquise DE DEVENISH D'ATHLONE et de la franchise de Viane, fille de Jean-Jacques, lieutenant-maréchal-de-camp, gouverneur de Courtrai, créé marquis en 1735. Elle vivait veuve en 1760, laissant pour enfants : une fille dont le nom nous est inconnu (1), une autre fille nommée Caroline de Partz (2), et un fils Léopold de Partz (3), marquis, né en 1747.

6° Anne-Marie de Partz (4).

Et 7° Catherine de Partz.

BRANCHE DES VICOMTES DE COURTRAI.

Postérité de François-Liévin de Partz, fils de Marc-Antoine et de Catherine-Nathalie d'HEMBISE, mentionnés ci-devant, degré VI.

VII^{BIS}. François-Liévin de Partz, seigneur de la Gruyte ou Gryspergeldt de la ville et châtellenie de Courtrai (qui est une vicomté dans Courtrai), et d'Ogierlande, épousa Philippe-Maximilienne D'ODRIMONT, fille de Maximilien, capitaine de cavalerie au service de S. M. C., et de Marie DE RANTERE. De cette alliance vinrent :

1° Charles-François, qui suit.

Et 2° Alexandre de Partz, mort sans alliance le 20 septembre 1740.

VIII. Charles-François (Charles-François-Joseph) de Partz, vicomte de Courtrai, fut conseiller du grand-conseil à Malines. Il mourut le 8 janvier 1756, ayant épousé : 1° Caroline (lisez : Caroline-Françoise-Thérèse) SPRUYT, morte en 1740, fille de Jean-Baptiste, seigneur de Puttenbergh, de Wavre et de Langerode, et de Jeanne HUSMANS; et 2°, le 26 décembre 1740, Marie-Françoise DOUGLAS, dite SCHOTT, morte sans enfants le 21 janvier 1754. — Du premier lit naquit entr'autres enfants :

IX. Emmanuel-Charles-Gilles de Partz, seigneur de Grysperre, Puttenberghe, etc., lequel épousa, en octobre 1758, Marie-Antoinette DE PARTZ, sa cousine, fille de Jacques-Octave DE PARTZ, bourgmestre de Grammont. De cette alliance vint, entr'autres enfants, Marie qui suit.

X. Marie de Partz (5).

(1) Elle se nommait Reine-Elisabeth de Partz et était dame de Viane, de Beaulieu, etc. Elle mourut au château de Viane, en 1814, et y avait été mariée, en 1770, à Jean-Baptiste-Joseph baron DE BLONDEL, né à Douai en 1757, mort à Bruxelles en 1803.

(2) Cette Caroline de Partz, ou plutôt Marie-Charlotte-Josèphe de Partz, naquit à Grammont en 1752, et mourut à Bruxelles en 1797. Elle avait été mariée, en premières noces, à Jean-Baptiste-Maximilien-Ferdinand DE DONGELBERGHE, et en secondes noces, à Bruxelles, en 1786, à Philippe-Louis-Joseph HELMAN, baron de Willebroeck et de Ruysbroeck, né à Bruxelles en 1749, y décédé en 1807.

(3) Léopold, ou plutôt Léopold-Joseph-François de Partz, dont nous venons de parler ci-dessus.

(4) Cette Anne-Marie de Partz naquit à Grammont, et fut mariée à N.... VAN DE KERCKHOVE.

(5) Cette Marie de Partz avait pour frère Hyacinthe-Emmanuel-Marie de Partz, vicomte de Courtrai, seigneur d'Ogierlande, etc., né à Grammont en 1763, mort à Bruxelles en 1833, y ayant épousé, en 1785,

Postérité d'Adrien (lisez Adrien-Wratislas) de Partz, un des fils de Marc-Antoine et de Catherine-Nathalie d'HEMBISE, mentionnés ci-devant au degré VI^{bis}.

VII^{BIS}. Adrien (lisez Adrien-Wratislas) de Partz fut échevin de Grammont, et épousa, à Ruremonde, N.... BORDELS, ex-matre N.... VLEMINCKX. — Leurs enfants furent :

1° Jacques-Octave, qui suit.

2° Catherine de Partz, alliée à Ruremonde avec N.... DE HAN (lisez Jean-François DE HAEN), sans enfants, en 1764.

Et 3° N.... de Partz (lisez Gilles de Partz), bourgmestre de Grammont, mort sans alliance le 11 février 1760.

VIII. Jacques-Octave de Partz, bourgmestre de Grammont, épousa Catherine WALCKIERS, ex-mâtre VAN DEN BRANDE, et en procréa :

1° Josse (lisez Josse-Gérard-Octave) de Partz, bourgmestre de Grammont, mort sans alliance.

2° Hyacinthe-Jacques-Jean de Partz, chanoine de St-Rombaut, à Malines.

3° Marie-Antoinette de Partz, alliée à son cousin Emmanuel-Charles-Gilles DE PARTZ, susdit.

4° Anne-Marie de Partz.

5° Jeanne-Marie de Partz.

Et 6° encore un fils.

Armes de la famille DE PARTZ-DE DEVENISH : *écartelé, aux 1 et 4 de sinople au sautoir denté d'argent, accompagné de quatre croix recroisettées au pied fiché du même, qui sont celles DE DEVENISH; aux 2 et 3 d'azur semé de billettes d'or, au chevron du même, brochant sur le tout, qui sont celles DE FOURNEAU; sur le tout d'argent au lion passant de sinople, armé et lampassé de gueules, qui sont celles DE PARTZ (Fig. 1619).*

(Suite du Suppl. au Nob., 1650-1661, p. 283; *Fragm. géneal.*, t. V, p. 151; *Etat arm.*, p. 55.

Jeanne-Guillelmine-Elisabeth DE ROEST-D'ALCKEMADE, née au dit Bruxelles en 1765, décédée en 1825, fille de Frédéric vicomte DE ROEST-D'ALCKEMADE et d'Elisabeth-Marie-Barbe DE HEMPTINES, dame de Jandrain et de Jandrenouille, morte à Bruxelles en 1804. Cette Elisabeth-Marie-Barbe DE HEMPTINES était une des deux filles de Guillaume-François-Joseph baron DE HEMPTINES (par création du 6 juillet 1737) et de sa seconde femme Barbe-Elisabeth VREVEN.

(Cette famille DE HEMPTINES, une des plus illustres et des plus anciennes de la Hesbaye et du comté de Namur, possède encore des représentants à Jauche, près de Jandrain, à Bruxelles et à Gand, comme nous le démontrerons dans notre *Complément au Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne*).

D'Hyacinthe-Emmanuel-Marie de Partz, vicomte de Courtrai, et de Jeanne-Guillelmine-Elisabeth DE ROEST-D'ALCKEMADE, vint, entr'autres enfants, Théodore de Partz, vicomte de Courtrai, qui habite le château de Jandrain, et est veuf d'Augustine-Norbertine-Marie DE FERRARE, née à Wierde, de laquelle il eut six enfants.

PARYS.

François Parys, conseiller de S. M. en Brabant, obtint confirmation de noblesse, par patentes données à Tolède le dernier février 1539.

(*Vrai Suppl.*, p. 51; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 25.)

VAN PARYS (1).

Jacques van Parys, seigneur de Merxem et Dambrugghe, conseiller et receveur-général des états de Brabant au quartier d'Anvers, et ensuite président de la chambre des comptes à Bruxelles, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 15 septembre 1629.

Philippe van Parys, seigneur de Merxem et Dambrugghe, conseiller et receveur-général des États de Brabant au quartier d'Anvers, obtint le titre de chevalier, deux griffons d'or pour supports, et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du roi Philippe IV du 18 juillet 1661.

Armes : *d'or à trois écureuils assis de gueules, mangeant chacun une noix au naturel.*
Cimier : *un écureuil de l'écu* (Fig. 1618).

(*Nob.*, pp. 257 et 400; *Vrai Suppl.*, p. 174; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 159.)

VAN PARYS.

Catherine van Parys obtint confirmation d'armes par lettres du roi Charles II de l'an 1676.

(*Nob.*, p. 487.)

DE PASCAL.

Jean-François de Pascal, échevin de la keure de Gand et ci-devant capitaine de dragons, fut anobli par lettres du 16 novembre 1735. Il portait : *de gueules à l'agneau pascal d'argent tenant une croix d'or, avec sa bannière d'argent, chargée d'une croix de gueules, au chef d'or chargé de trois bandes d'azur* (Fig. 1620).

(*Nob.*, p. 768; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 263.)

DE PASCALE.

François de Pascale, conseiller de guerre de S. M. C., général de son infanterie et commandant de la ville de Bruxelles, obtint, en considération de ses services, le titre de marquis de Pascale, applicable sur telle terre qu'il choisirait, par lettres du roi Charles III, depuis empereur Charles VI, du 6 janvier 1709. Ce fut lui qui fit lever le siège de Bruxelles en 1708 et qui obligea l'électeur de Bavière à se retirer. Il fut depuis gouverneur de cette ville et mourut subitement à Anvers le

(1) Cette famille s'est aussi nommée *de Paris* et *de Parys*.

31 mars 1711, revenant d'un voyage qu'il avait fait à Londres, uniquement pour les intérêts du duc de Malborough et du lieutenant-général Cadoghan.

Ses armes sont : *écartelé, aux 1 et 4 de sinople à l'agneau pascal d'argent, tenant une croix d'or avec sa bannière d'argent, chargée d'une croix de gueules; aux 2 et 3 d'azur, à deux tours couvertes d'or rangées sur une même ligne; l'écu entourré d'une bordure d'argent, sur laquelle est écrit en chef et autour, en lettres de sable : SUB CUJUS PEDE, FONDS VIVUS EMANAT. Supports : deux lions adossés et couchés derrière l'écu, qui a pour timbre une couronne de marquis (Fig. 1621).*

(Nob., p. 627.)

PASQUET.

Un membre de cette famille fut anobli le 12 mai 1770. Il portait pour armes : *de gueules à un pal d'argent chargé d'une quintefeuille du champ, et accompagné de quatre autres quintefeilles d'argent (Fig. 1622).*

(Etat armorial, p. 53.)

DE PATIN OU PATTYN.

I. Pierre de Patin ou Pattyn épousa Catherine DE SMET, par laquelle il fut père de :
1° Charles-Philippe, qui suit.

Et 2° Charles-Joseph Pattyn ou de Patin, conseiller et maître des eaux et forêts au quartier d'Ypres et receveur-général de la salle et châtellenie d'Ypres, fut anobli avec confirmation de noblesse et concession d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par lettres du 15 octobre 1755. Il portait : *de gueules à trois losanges d'argent, chargées chacune d'une fleur-de-lis de sable, au chef d'or, chargé d'une aigle naissante de sable; sur la séparation du chef et du champ de l'écu, un écusson d'azur, chargé d'une grue d'argent, accompagnée de trois trèfles du même, 2 et 1 (Fig. 1623).*

II. Charles-Philippe de Patin ou Pattyn, seigneur de Langhemarck, van der Beke, Burgcoutere, etc., conseiller-régent du conseil suprême des Pays-Bas, à Vienne, et, en 1742, président du conseil en Flandres, fut créé vicomte et obtint, en outre, le titre de chevalier pour ses enfants, par lettres du 5 décembre 1735. Il obtint depuis, de S. M. l'impératrice et reine, acte de confirmation d'ancienne noblesse, avec rectification d'armoiries, par d'autres lettres patentes du 15 octobre 1755. En vertu de cette concession ses armes furent : *de gueules à trois losanges d'argent, posées 2 et 1, chacune chargée d'une fleur-de-lis de sable, au chef d'argent, à l'aigle éployée, issante de sable, becquée de gueules, et en cœur, par forme de surtout, un écusson d'azur à une grue d'argent, sur pied, accompagnée de trois coquilles du même, deux en chef et une en pointe; l'écu timbré d'une couronne de comte et supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules. Le heaume de cette famille est d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, aux lambrequins d'azur et d'argent, et au-dessus, en cimier, une grue issante et éployée au naturel (Fig. 1624).*

(Nouv. vrai Suppl., p. 263.)

D'après la *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, 1686-1762, p. 277, Charles-Philippe vicomte de Patin portait, en vertu de la concession du 5 décembre 1735, comme son frère, Charles-Joseph. — Il avait porté en premier lieu : *coupé, au 1 d'argent à une aigle naissante de sable; au 2 de gueules à 3 losanges d'argent, chargées chacune d'une fleur-de-lis de sable* (Fig. 1625). — Le dit Charles-Philippe vicomte de Patin épousa Thérèse DU BOIS, et en procréa les neuf enfants qui suivent :

1° Thérèse de Patin, alliée, en 1763, à Jean MA-GEINIS, capitaine.

2° Jeanne, mariée, en 1738, avec Charles marquis DE BELCREDY. Dont :

A. Thérèse DE BELCREDY.

B. Charles DE BELCREDY.

C. Remond DE BELCREDY.

D. Léopold DE BELCREDY.

E. Paul DE BELCREDY.

F. Louis DE BELCREDY.

G. Damoiselle N.... DE BELCREDY.

Et H. Damoiselle N. DE BELCREDY.

3° Sabine de Patin, mariée avec Ariel MA-GEINIS, Irlandais, dont une fille unique.

4° Marie de Patin, qui épousa Nicolas comte DE NOBILI, conseiller du conseil d'état. Dont :

a. Charles DE NOBILI.

b. Nicolas DE NOBILI.

c. Marie DE NOBILI.

d. Jean-Baptiste DE NOBILI.

e. Thérèse DE NOBILI.

f. Hippolyte DE NOBILI.

g. Charlotte DE NOBILI.

h. Josèphe DE NOBILI.

Et i. César DE NOBILI.

5° François-Guillaume, qui suit.

6° Joséphine de Patin, alliée à N.... comte DE SOMMARIVA DE RODI.

7° Jean-Baptiste de Patin, chevalier, conseiller de la chambre des comptes à Bruxelles.

8° Léopold de Patin, chevalier, capitaine au régiment de Wolfenbuttel, allié, le 3 mai 1762, à Jeanne-Marie-Philippine D'HEEMS, fille de Jean-Baptiste-François baron D'HEEMS, seigneur de Luchteren, Buysen, sous-bailli de Gand, et de Marie-Elisabeth-Adrienne DE STAPPENS, sa première femme. De ce mariage vint :

Charles-Philippe de Patin, né le 6 mars 1764.

Et 9° Caroline de Patin, alliée, en 1763, à Alexius DE LEGISFELD.

III. François-Guillaume vicomte de Patin, chevalier, trésorier de la Toison d'or, époux de N... DE GROU. De cette alliance naquirent :

1° Jean-Baptiste de Patin.

2° François.

3° Joseph.

Et 4° Charlotte de Patin.

Dans l'église des Chartreux de Royghem-lez-Gand, sur une pierre sépulcrale à gauche du chœur, se trouve gravé un homme en longue robe avec sa femme, les armes de Patin d'un côté, et celles de Halewin de l'autre, savoir : *d'argent à 3 lions de sable, couronnés, — une coquille d'or en abîme, et un filet de gueules en barre, brochant sur le tout*, et l'inscription suivante :

*Hier legt begraven
meestere GILLE PATIN raed ons
gheduchts heere s'hertoghe van
Bourgogne die starf in 't jaer
1479 den 16 dagh van september.*

*Hier leght begraven
Joncvrauwe JOOSINE VAN HALEWIN
s' voors. m^r GILLE PATIN
wyf was die starf in 't jaer
1489 den 8 november.
Bidt voor de Ziele (1).*

On trouve encore dans un vieux manuscrit ce qui suit :

Mre. Gillis Patin was sone van Wouter en joncvr. Marie vanr. Gracht, overleden zonder kinderen aechttertelaeten, hy dede de chartreusen schoon edificien maeken en bezette aldaer ses ponden grooten s'jaers. Hy was poorter van Ghent (2).

(Nob., p. 769; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 277 bis; Vrai Suppl., p. 275; Nouv. vrai Suppl., p. 263; Fragm. géneal., t. V, p. 151; Etat armorial, p. 33.)

PATOUL.

Charles-François Patoul, seigneur du Petit-Cambray, conseiller-pensionnaire de la ville de Mons, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles VI du 18 juillet 1718, enregistré dans la matricule de l'empire.

Charles-André Patoul, seigneur du Petit-Cambray, obtint confirmation de noblesse

(1) Ici est enterré maître Gilles Patin, conseiller de S. A. le duc de Bourgogne, lequel mourut en l'année 1479, le 16^e jour de septembre. Ici est enterrée Jossine d'HALEWIN, épouse du dit m^{re} Gilles Patin, laquelle trépassa le 8 novembre 1489. Priez pour leurs âmes.

(2) Maître Gilles Patin était fils de Wauthier et de damoiselle Marie VAN DER GRACHT, et mourut sans laisser d'enfants. Il fit construire de beaux édifices pour les Chartreux, et les dota d'une rente de 6 livres de gros par an. Il était bourgeois de Gand.

avec rétroaction au 18 juillet 1718, par lettres du 9 novembre 1735. Il portait pour armes : *de sable à la fasce vivrée d'argent* (Fig. 1626).

(Nob., pp. 662 et 767.)

PATTEY.

La famille Pattey, qui forme un des quartiers de celle de DE LEUSE, porte pour armes : *d'azur, à une tour d'argent surmontée d'une tête et col de licorne du même, la corne et la crinière d'or, accompagné en chef de deux étoiles à 6 rais, aussi d'argent* (Fig. 1288). (Voyez l'article DE LEUSE.)

(Nouv. vrai Suppl., p. 220.)

PAUL.

Jean Paul fut anobli par lettres du roi Charles II, de l'an 1679.

(Nob., p. 504.)

PAUWENS, PUIS DE POWIS.

Jacques-Benoît Pauwens, seigneur de Houten, secrétaire du conseil de Brabant, fut anobli par lettres de l'empereur Charles VI du 24 août 1732, et ce prince lui donna pour armes : *un écu de sable, au paon rouant d'or, posé sur une terrasse de sinople* (Fig. 1627).

Le 2 novembre 1733, ce même prince, par de nouvelles lettres patentes, lui accorda le titre de chevalier, des supports avec bannières, une couronne au lieu de bourlet, et la permission de changer son nom en celui de Powis et ses armes en *un écu d'or, au lion de gueules* (Fig. 1628).

(Nob., p. 740.)

PAVAN DE CICCATI.

François Pavan de Ciccati fut anobli par lettres de l'an 1673, et créé baron par d'autres de l'an 1676.

(Nob., p. 466.)

PAYEN.

Pierre Payen, seigneur de Bellacourt et d'Haulteclocque, avocat fiscal du conseil d'Artois, et Paris Payen, seign^r d'Escomres, juge de fait de la noblesse de la dite province, son fils, furent maintenus dans leur noblesse et anoblis de nouveau si besoin était, par lettres du roi Philippe II du 19 mai 1582, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

Pontus Payen, seigneur des Essars, domicilié à Arras, en Artois, fut maintenu dans sa noblesse et anobli de nouveau, si besoin était, par lettres du 19 mai 1582, entérinées en la chambre des comptes à Lille, le 12 décembre 1607.

Armes : *d'or à l'aigle de sinople, membrée et becquée de gueules; au franc canton de gueules, chargé de trois bandes de vair* (Fig. 1629).

(Nob., p. 68 bis.)

PECAULD.

Philippe Pecauld fut anobli par lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, p. 377.)

PECQUIUS OU PECKIUS.

Pierre Pecquius, natif de Ziericzee, docteur ès-lois à Louvain en 1568, et en 1582 conseiller du grand-conseil à Malines, mourut en 1589, et fut inhumé dans l'église de St-Michel à Louvain, avec Catherine GILLIS, son épouse (Voy. Aub. Miræus, f° 87, et Smallegange, *Chronique de Zélande*, f° 324, en flamand). De cette alliance naquirent :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Alyta Pecquius, épouse d'Antoine DE HEETVELDE, seigneur de Tildonck, bourgmestre de Louvain.

Pierre Pecquius, chevalier, seigneur de Bouchaut, Borsbeke, Hove, etc., conseiller du grand-conseil à Malines, du conseil privé et d'état, et de là chancelier de Brabant, mourut en 1625 (Voyez son épitaphe dans le *Tombeau des hommes illustres*, p. 61). Il épousa Barbe-Marie BOONEN, morte en 1629, avec laquelle il gît aux Annonciates à Bruxelles. Leurs enfants furent :

1° Marie Pecquius, dame de Borsbeke, épouse d'Adrien DANDELLOT, seign^r de Reusne.

Et 2° Jeanne Pecquius, laquelle fut mariée à Philippe DE HEYLWEGHEN (1).

Armes : de sable à 3 fasces d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or (Fig. 1630).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 81.)

PEETERS.

I. Guillaume Peeters épousa Marguerite VRANCX, fille de Gilles et d'Isabeau VAN DUFFLE, et en eut :

1° 1529, Gilles Peeters, chanoine de Cambrai et archidiacre du Hainaut.

2° Guillaume, qui suit.

3° Isabelle Peeters, mariée à Jean VAN MORTELLE, lequel était mort en 1529.

4° Marguerite Peeters, alliée à Josse VAN STEELANT, capitaine de Biervliet.

5° Catherine Peeters, femme de Rutgeert VAN DOORNE.

6° Anne Peeters, mariée à Guillaume VAN POTTELSBERGHE, bailli de Bevere.

7° Claire Peeters, épouse de Guillaume VAN DER MEERE.

8° Rombaut, ou Romond Peeters, lequel épousa Isabelle STOCKET, morte en 1534, et en eut six enfants, entr'autres :

A. François Peeters, prêtre.

B. Christien Peeters.

C. Adrien Peeters, mort en 1558.

Et D. Rombaut Peeters.

(1) Selon Hellin, cette dame se nommait Anne-Eugénie Peckius, et son mari, Philippe de Heylweghen, fut chevalier et seigneur d'Haghebuck.

9° Jean Peeters, mort en 1545, ayant épousé Catherine DE POUCKES (DE POUQUES), décédée en 1539, par laquelle il fut père de cinq enfants, entr'autres de :

Jean Peeters, dit de Rammécourt, commis de l'artillerie de S. M. C., lequel mourut en 1570, et gît dans l'église de S^{te}-Claire à Malines. Il avait épousé Anne VILAIN, par laquelle on croit qu'il fut père de :

a. Isabelle Peeters, mariée à Pierre MACHESOING.

Et b. Arnould Peeters.

Et 10° François Peeters, qui épousa Anne DE CLERCK, fille de Daniel, et en eut :

A. Une fille, religieuse, à Bleyenbergh.

Et B. Susanne Peeters, épouse de Louis SIMONS.

II. Guillaume Peeters, seigneur de Boutersem, stadhouder de la cour féodale de la ville et province de Malines, épousa Jacqueline PELS, dame de Vossmaer, fille de Jean et d'Adrienne DE WEERT, dite BLEESWYCK. De ce mariage vinrent :

1° François Peeters, archidiacre de Cambrai et prévôt d'Hauzenes.

2° Jérôme Peeters, chanoine de Maestricht.

3° Jean, qui suit.

4° George Peeters, qui épousa Agnès DE CORDES, sœur d'Isabelle. Dont deux fils, morts jeunes.

5° Madeleine Peeters, alliée à Mathieu VAN DER POORTEN, laquelle mourut le 13 janvier 1589, et gît aux Pauvres Claires à Malines.

6° Claire Peeters, religieuse à S^{te}-Claire.

7° Marguerite Peeters, épouse de Guillaume DE PRIES.

8° Isabelle Peeters, mariée, en premières noces, à Gilles DE HEYNIN, seigneur de Legier, et, en secondes noces, à Jacques BOGAERT, président du conseil de Flandres.

Et 9° Anne Peeters, dame de Boutersem, alliée à Pierre DE RUYSSCHEN, receveur de Valckenborch.

III. Jean Peeters, stadhouder de la cour féodale de Malines, seigneur de Vossmaer, épousa Isabelle DE CORDES, fille de Jacques, seigneur de Marlière, et d'Isabelle BERNUY. Leurs enfants furent :

1° Jean Peeters, seigneur de Vossmaer.

2° Anne, mariée, en premières noces, à Charles DE RENIALME, fils de Corneille, et, en secondes noces, à Jean VAN BRECHT, chevalier.

Et 3° Claire Peeters, épouse de Renier KERMANS, 1584.

Le dit Jean Peeters, stadhouder de la cour féodale de Malines, laissa encore un fils bâtard, nommé Jean Peeters.

On trouve un Corneille Peeters, qui épousa Marguerite DE MELIS (Voyez ci-devant p. 404, V, 1°, B.), par laquelle il fut père de :

Jean Peeters, chevalier, président du grand-conseil à Malines en 1505, lequel

épousa Marguerite VAN CATZ (ou VAN CATS), fille de Jean, chevalier, seigneur de Ter Goude (Gauda), et de Marguerite VAN ROMMERSWALE (RYMERSWALE). De cette alliance vinrent :

1° Charles Peeters-van Catz, époux de Catherine VAN POTTELSBERGHE.

2° Jean Peeters-van Catz.

3° Jérôme Peeters-van Catz.

4° François Peeters-van Catz.

5° Claire Peeters, dite Catz, alliée à Jean ROBYNS, 1547.

6° Madeleine Peeters, dite Catz, épouse de Jérôme LETTIN, 1547.

Et 7° Marguerite Peeters, dite Catz.

On trouve aussi un Guillaume Peeters, dit Wageman, dont les enfants étaient : Jean, Pierre, Jeanne et Barbe Peeters.

La famille PEETERS porte pour armes : *d'or à trois pattes ou griffes d'aigle de sable* (Fig. 1631).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 51.)

PEETERS.

Michel Peeters, conseiller et juge de la judicature des tonlieu, vénerie et gruerie de la ville d'Anvers, sa patrie, fut anobli par lettres du 22 novembre 1682, et créé chevalier par d'autres du 18 juin 1683. Il mourut le 14 mars 1729, ayant épousé Marie-Josèphe VAN ELEN (ou VAN EELEN), laquelle mourut le 30 janvier 1700. Elle était fille de Jean VAN ELEN, seigneur de Merchtem et de Westhoven, mort en 1695, et d'Anne VAN ELEN, morte en 1700.

Jean-Baptiste Peeters, frère de Michel ci-dessus, fut anobli par lettres dépêchées à Madrid le 22 novembre 1682.

Armes : *d'argent à 3 fasces de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 écureuils assis d'or, mangeant chacun une pomme d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un écureuil assis d'or, mangeant une pomme d'argent* (Fig. 1632).

(*Nob.*, p. 524 bis; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 169.)

PEETERS, DIT STOMMELINS,

NOBLE ET ANCIENNE FAMILLE DE FLANDRE.

Jacques Peeters, dit Stommelins, seigneur de Westerghem, conseiller et procureur-général au conseil de Flandres, mourut le 6 avril 1679. Il épousa, le 17 mai 1628, à Jossine-Lucie STALINS, laquelle lui survécut jusqu'au 25 juin 1678. Elle était fille de Jean STALINS, seigneur de Lembeke et Ter-Burcht, mort le 12 octobre 1643, et

d'Isabelle DE HARDUYN, sa première femme, morte à Gand le 10 février 1626. — De ce mariage sont nés :

1° Charles-François, qui suit.

2° Jean-Jacques Peeters, dit Stommelins, bailli du pays de Rodes, et député ordinaire du pays d'Alost, né à Gand le 25 décembre 1640. Il obtint des supports avec bannières et une couronne au lieu de bourlet, par lettres de l'empereur Charles VI du 27 août 1727, lesquelles furent dépêchées après sa mort. Il avait été enterré à Alost, dans l'église collégiale de St-Martin, le 4 novembre 1725. Il s'était allié, le 13 août 1673, avec Honorine-Françoise-Anne HEYLINCK, née et baptisée le 22 mars 1651, enterrée à Alost le 15 novembre 1724, fille de Thomas HEYLINCK, secrétaire de la ville de Gand, mort à Termonde le 16 janvier 1678, et de Jeanne-Claire VAN DEN ZYPE, dame de Spichelen, de Cauwendael et d'Oude-Molen, mariée le 15 février 1638, morte le 2 février 1698. De cette alliance naquirent douze enfants qui suivent après la postérité de Charles-François Peeters.

3° Laurent-Ignace Peeters, dit Stommelins, né à Gand le 7 septembre 1646, mort sans avoir pris d'alliance.

4° Marguerite-Thérèse Peeters, dite Stommelins, née à Gand le 3 mars 1629, mariée, avant le 12 mars 1669, à Maximilien-François VAN DER MEERE, chevalier, seigneur de Voorde, Huysgaveré, Clessenaere, etc., dont elle fut la première femme. Elle mourut le 12 avril 1672, et lui le 27 avril 1699, après avoir épousé, en secondes noces, Gabrielle VAN HULST.

5° Elisabeth Peeters, dite Stommelins, née à Gand le 28 décembre 1632, morte le 28 octobre 1637, âgée de 4 ans et 10 mois.

6° Marguerite-Françoise Peeters, dite Stommelins, dame de Ter-Burcht, née à Gand le 4 octobre 1635, morte le 10 mai 1686, sans avoir été mariée.

Et 7° Marie-Cornélie Peeters, dite Stommelins, née à Gand le 15 août 1638, morte le 18 juin 1698, ayant été mariée, par contrat du 12 mars 1669, à Nicolas VAN DE VOIRDE, conseiller-pensionnaire de la ville de Gand, mort le 18 mai 1695, sans enfants.

François; ou plutôt Charles-François Peeters, dit Stommelins (fils de Jacques et de Jossine-Louise STALINS), fut seigneur de Westerghem, conseiller au conseil provincial de Flandres. Il fut créé chevalier le 21 août 1679, et obtint deux griffons d'or pour supports, et une couronne au lieu de bourlet. Il était né à Gand le 9 février 1631, et mourut avant le 28 février 1697. Sa femme, Anne-Marie VAN STERTEGHEM, le rendit père de :

1° Jacques-Ignace Peeters, dit Stommelins, seigneur de Westerghem, Nieuwerkercke et Walhove, homme-de-fief de la châtellenie du Vieux-Bourg à Gand, en 1747, 1748 et 1749.

Et 2° Anne-Jacqueline Peeters, dite Stommelins, mariée à Louis-Ignace DE CONINCK, seigneur d'Overbroeck, bailli du pays de Sotteghem, et député ordinaire du pays d'Alost, fils de Jacques-Félix DE CONINCK, seigneur d'Overbroeck, conseiller au conseil de Flandres, mort le 26 janvier 1684, et d'Anne VAN HOOBROECK.

Postérité de Jean-Jacques Peeters, dit Stommelins, mentionné ci-devant.

Jean-Jacques Peeters, dit Stommelins, né à Gand le 25 décembre 1640, épousa Honorine-Françoise-Anne HEYLINCK, née en 1651, décédée à Alost en 1724. De ce mariage vinrent :

1° Jacques-Albert Peeters, dit Stommelins, né à Gand le 24 février 1675, mort avant 1714.

2° Louis-Thomas, né à Gand le 7 novembre 1676, aussi mort avant 1714.

3° Nicolas-François, né à Gand le 27 janvier 1681, aussi mort avant 1714.

4° Maximilien-Charles, né à Gand le 16 août 1682, qui vivait en 1721.

5° Charles-Alexandre, né à Gand le 28 juin 1686. Il vivait en 1731.

6° Arnould-Joseph, né à Gand le 4 avril 1688. Il vivait en 1731, et mourut sans enfants de sa femme Thècle-Victoire DE CLERCQUE-DE WISSOCQ.

7° Joseph-Louis, né à Gand le 12 novembre 1689, bailli de la seigneurie de St-Bavon à Gand, par commission du 17 janvier 1730, mort sans postérité le 21 novembre 1756, enterré dans l'église de St-Michel à Gand, où l'on plaça son blason avec ces 16 quartiers :

Peeters, dit Stommelins.

Heylinck.

Mortagne.

Castro.

Mullem.

van Male.

du Beyne.

Colbrant.

Stalins.

van den Zype.

Harduyn.

van Havre.

Hauweel.

Steelant.

de Rycke.

du Carne.

Il avait épousé : 1° Catherine VAN SEVEREN, et 2° Jeanne-Marie VILAIN, fille de Jean-George, seigneur de Dumpel, et de Marie DE SUCX.

8° Jeanne-Anne-Thérèse Peeters, dit Stommelins, née à Bruxelles le 27 mai 1678, morte jeune.

9° Marguerite-Caroline, née à Gand le 27 septembre 1679, aussi morte jeune.

10° Marie-Pétronille, née jumelle le 27 septembre 1679, mariée à Rombaut VAN DIEPENBEECK. Leur fille unique, Marie-Thérèse VAN DIEPENBEECK, fut religieuse à l'abbaye de la Byloke à Gand, ordre de Citeaux.

11° Anne-Thérèse, née à Gand le 24 mars 1684, morte à Blyenbergh, près de Louvain, le 18 mars 1759. Elle avait été mariée : 1°, le 23 juin 1705, à Guillaume-Théodore baron VAN HAMME, seigneur de Stalle, Neer-Stalle et Over-Hem, mort le 3 novembre 1728, dont des enfants; 2° à Charles-Rodolphe-Michel VAN ERP, seigneur de Mingelfruyt, veuf, depuis le 10 juin 1727, avec un fils, de Marie-Isabelle GANSACKER, et mort sans enfants de son second mariage le 10 décemb. 1738. Il était fils d'Ignace-Gaspard VAN ERP, seigneur de Tessche, et de Marie-Louise DE CLERCQ, morte le 7 juin 1718.

Et 12° Marguerite-Thérèse-Peeters, dit Stommelins, née à Gand le 10 oct. 1691, mariée deux fois et morte sans enfants après l'an 1767.

Joseph-Louis (selon d'autres Louis-Joseph) Peeters, dit Stommelins, dont il a été parlé ci-devant, mort le 27 novembre 1756, fut le *dernier du nom et des armes de Peeters, dit Stommelins*.

Les armes de cette famille sont : *écartelé, aux 1 et 4 d'or (1) à trois molettes d'éperons de sable, qui est STOMMELINS; aux 2 et 3 d'or à la croix de gueules, qui est DE MORTAIGNE; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une molette d'éperon de sable, entre un vol, dont une partie est d'or et l'autre de sable. Supports : deux griffons d'or, tenant chacun une bannière, à droite aux armes de Stommelins, et à gauche à celles de Mortaigne (Fig. 1633).*

(*Nob.*, pp. 501 et 717; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 219; *Vrai Suppl.*, p. 241; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 232.)

PELETIER.

Philibert Peletier fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1662.

(*Nob.*, p. 417.)

PELICHY.

Théodore Pelichy, seigneur de Turckxwaert, lieutenant-colonel au service des États-Généraux des Provinces-Unies, obtint des supports, et le titre de baron applicable sur telle terre qu'il choisirait sous le nom de *Pelichy*, par lettres de l'empereur Charles VI du 26 octobre 1726. — Il portait : *de sinople à la fasce d'argent, accompagnée de 3 roses d'or, tigées et feuillées du même, les tiges courbées; l'écu sommé d'un bonnet ou couronne de baron (Fig. 1634).*

(*Nob.*, p. 714; *Vrai Suppl.*, p. 240; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 231.)

PELLISSONNIER.

Charles Pellissonnier obtint réhabilitation de noblesse et anoblissement de nouveau si besoin était, par lettres de l'an 1667.

(*Nob.*, p. 445.)

PELS.

Jean Pels, du pays de Clèves, vint aux Pays-Bas, avec la cavalerie de l'empereur Frédéric, pour délivrer le roi Maximilien de la prison à Bruges. Il épousa Berthe VAN ASSENDELFT et en eut un fils unique, savoir :

Jean Pels, conseiller de l'empereur Maximilien, en 1495 receveur de Beoosterschelt, en Zélande, et échevin du Franc de Bruges. Il mourut à Zierickzée au mois d'août 1508, et y gît dans la grande église, en la chapelle de St-George. Il avait épousé Adrienne

(1) C'est par erreur que le *Vrai Suppl. au Nob.* et le *Nouv. vrai Suppl. au Nob. des P.-B.* disent d'argent.

DE WEERT-DE BLEESWYCK, dame de Vosmaer, Bloys et Natars, née à Delft, en Hollande, veuve de Jean DE WISSEKEKCKE. — De cette alliance vinrent :

1° Jacqueline Pels, dame de Vosmaer, etc., laquelle épousa Guillaume PEETERS, lieutenant de la cour féodale de Malines, fils de Guillaume et de Marguerite VRANCX.

Et 2° Cornélie Pels, morte le 20 septembre 1557, ayant été mariée avec Joachim ROELANTS, décédé le 14 août 1558, fils unique de Corneille et de Cécile VAN DUFFLE.

La maison DE WEERT-DE BLEESWYCK, citée ci-dessus, a été reçue au chapitre de Nivelles en 1588.

(*Fragm. général.*, t. VI, p. 21.)

DE PELTIER.

Jacques de Peltier, seigneur de Hedelst, domicilié dans la châtellenie de Cassel, fut anobli par lettres du 25 juin 1619.

(*Nob.*, p. 176.)

DE PENIN.

Walerand de Penin, demeurant à Burbières-lez-Lillers, fut anobli par lettres du ... avril 1470, enregistrées à Lille. — Armes : *d'azur à trois bandes d'argent* (Fig. 1635).

(*Nob.*, p. 9.)

PENNEMAN.

Pierre-François Penneman, seigneur d'Arschoot, domicilié à Gand, fut anobli par lettres du roi Charles II du 1 septembre 1690.

(*Nob.*, p. 565.)

DE PERALTA.

Voyez à l'article DE CASSINA, ci-devant, p. 399.

PEREZ.

I. Marc Perez épousa Agnès DE BAYSTA, par laquelle il fut père de Louis, qui suit :

II. Louis Perez, habitant la ville d'Anvers, mourut en 1553, ayant épousé Louise SÉGURA, laquelle lui survécut jusqu'en 1569. Elle était fille d'Antoine, et fut enterrée avec son mari aux Récollets à Anvers. — De ce mariage vinrent :

1° Louis, qui suit.

2° Marc, rapporté après la postérité de son frère.

Et 3° Eléonore Perez, épouse de Jérôme CASSINA, habitant la ville d'Anvers.

III. Louis Perez testa le 2 juillet 1598. Il avait épousé : 1° Marie VAN BERCHEM, fille de Henri, chevalier, seigneur de Berchem par achat, et de Marguerite

VAN DE WERVE; et 2^o N.... Il mourut le 13 décembre 1602, âgé de 70 ans. (Voyez ci-devant à la page 138, article DE BERCHEM, degré IV.) — De ces deux mariages naquirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Adrienne Perez, morte le 22 septembre 1619, à 51 ans, ayant été mariée, le 5 septembre 1589, à Nicolas Rockox, armé chevalier de la main de l'archiduc Albert, par l'estoc et épée d'honneur, à l'occasion de la joyeuse entrée de ce prince en la ville d'Anvers le 12 décembre 1599, premier bourgmestre de la dite ville en 1603, 1605, 1608, 1609, 1611, 1615, 1617, 1621 et 1625, mort le 12 décembre 1640, âgé de 80 ans, sans enfants. (Voyez ci-après l'article Rockox.) — Ces époux fondèrent vingt-quatre bénéfices pour ceux de leur famille des deux sexes, avec la préférence pour les plus proches.

(Du 2^d Lit.)

Et 2^o Catherine Perez, laquelle fut mariée à Martin PEREZ-DE BARON, espagnol, mort à Anvers le 5 déc. 1602, âgé de 69 ans. Leurs enfants furent :

A. Louis PEREZ-DE BARON, seigneur de Loenhout, lequel testa l'an 1634, ayant épousé Louise DE CASSINA. — Leur fille Catherine-Eléonore PEREZ-DE BARON, dame de Loenhout, testa le 19 août 1664, et institua pour héritière universelle Louise-Adrienne PEREZ, sa cousine-germaine.

B. Isabelle PEREZ-DE BARON, mariée à Balthazar ANDRÉA.

Et C. Marie PEREZ-DE BARON, épouse de Marc-Antoine PEREZ, chevalier, son oncle à la mode de Bretagne, dont il sera parlé plus loin.

III^{BIS}. Marc Perez, fils cadet de Louis et de Louise SÉGURA, mentionnés ci-devant, épousa Ursule LOPEZ DE VILLANOVA, fille de Martin LOPEZ et d'Ursele DE VILLANOVA. — De cette alliance vinrent :

1^o Marc-Antoine, qui suit.

Et 2^o Louise Perez, laquelle épousa Charles DE BILLEHEY ou BILLEHÉ, seigneur et baron de Verset ou Vierset, haut-voué de Huy, conseiller du prince de Liège, Ernest de Bavière, en 1591 et 1599, fils de Barthélemi, bailli de Gaesbeeck, mort en 1556, et de Marie DE CAUWENBERGHE. — Leurs enfants furent :

A. Ferdinand DE BILLEHÉ, baron de Vierset, seigneur de Hardesteyn, haut-voué de Huy, gentilhomme de la chambre du prince de Liège, tué misérablement par son beau-frère, Erard DE BRION, marié à Marguerite DE GLYMES.

B. François DE BILLEHÉ, baron de Vierset, seigneur de Hardesteyn et de Calckhove, époux de Maximilienne DE BAVIÈRE, fille naturelle légitimée du prince Ernest, électeur.

C. Maximilien DE BILLEHÉ, lieutenant-feld-maréchal de l'empereur Ferdinand III, tué à la bataille de Nortlingen le 6 septembre 1634.

D. Ernest DE BILLEHÉ, chanoine de St-Lambert à Liège, archidiacre de la Campine et prévôt de Tongres.

E. Marguerite DE BILLEHÉ, alliée à Erard DE BRION-FURNEMONT.

F. Marie DE BILLEHÉ, épouse de Gabriel DE GLYMES, baron de Florines.

G. Renée DE BILLEHÉ, pauvre claire à Liège.

Et *H.* Anne DE BILLEHÉ, mariée à Ochoa GOMEZ DE LA TORRE, chevalier de l'ordre de St-Jacques, général de cavalerie, mort en 1628.

IV. Marc-Antoine Perez, échevin d'Anvers en 1599, 1600 et 1601, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe III du 13 janvier 1609. Il épousa Marie PEREZ-DE BARON, sa nièce à la mode de Bretagne, avec laquelle il testa à Anvers, par devant le notaire Doppegieter, le 5 avril 1655. — Leurs enfants furent :

1° Martin Perez, chanoine à Liège.

2° Ernest-Ferdinand Perez.

3° Marie Perez.

4° Catherine Perez.

5° Louise-Adrienne Perez, instituée héritière universelle de Catherine-Eléonore PEREZ-DE BARON, dame de Loenhout, sa cousine-germaine, par son testament du 19 août 1664. Elle testa aussi le 7 juin 1674, et institua son héritier universel don Philibert DE SOTOMAYOR-MANUEL-BENAVIDÈS Y GUEVARRA, marquis de Melin, seigneur de Villabuena, son parent.

La famille PEREZ porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à l'aigle de sable, à la bande d'azur, brochante sur le tout; aux 2 et 3 fascé d'or et d'azur de six pièces* (Fig. 241).

(Suite du Suppl. au Nob., 1535-1614, pp. 90, 120 et 171; Fragm. géncal., t. I, p. 183.)

VAN DEN PERRE.

Gaspard van den Perre, secrétaire du conseil de Brabant, fut anobli par l'empereur Charles V par lettres données à Bruxelles le 3 juillet 1556.

Armes : *d'azur au lion d'or, armé, lampassé et accolé de gueules; au chef d'or, chargé d'une aigle naissante de sable, languée de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins et de son bourlet d'or et d'azur. Pour cimier : un lion naissant de l'écu, entre un vol à l'antique, adossé par ses ailerons, d'azur, chaque partie chargée d'un chevron d'or, accompagné de trois lames d'or, 2 en chef et 1 en pointe* (Fig. 1636).

(Nob., p. 56; Vrai Suppl., p. 36.)

PERREMANS.

Cette famille est issue d'une des sept maisons patriciennes de Bruxelles.

Un Pierre Perremans épousa Anne VAN AELST, laquelle fut mariée, en secondes noces, à Pierre DE MIDDELBOURG, dont elle fut la seconde femme. (Voyez ci-devant l'article DE MIDDELBOURG.)

Un Jean-Antoine Perremans, seigneur au Lock, épousa Madeleine BLOCQUEAU, par laquelle il fut père de Jeanne Perremans, mariée, le 6 janvier 1738, à Lambert

RENETTE, IV^e du nom, baron de Renette, seigneur de Logenhagen, Cattenbroeck, Frendys, etc. (Voyez l'article DE RENETTE.)

(Nouv. vrai Suppl., pp. 89 et 247.)

PERRENOT.

- I.** Jean Perrenot, juge-châtelain d'Ornans, petite ville située sur la rivière de Louve, à quatre lieues de Besançon, testa le 5 septembre 1482. — Il avait épousé Guillelmine GROSPAIN, par laquelle il fut père de :
- 1^o Guillaume Perrenot, citoyen de Besançon, marié à Guillemette PARAUDIER.
Et 2^o Jean, qui suit.
- II.** Jean Perrenot, capitaine de 100 hommes, épousa, par contrat passé en la ville d'Ornans, le 6 juin 1472, Jeanne BIDAL, fille de Jacques, écuyer, seigneur de Meiche, et d'Anne LE BLANC. Elle se remaria à Guillaume BRENOT, seigneur de Provenchère, et eut de son premier mariage Pierre qui suit.
- III.** Pierre Perrenot, juge-châtelain d'Ornans, quitta les fonctions de cette charge pour exercer celles de lieutenant des sauneries de Salins, qui étaient alors subordonnées à un officier supérieur, qu'on nommait le *Par-dessus des Sauneries*. Il fut anobli par l'empereur Charles V, le ... mai 1524, et dans la suite ce monarque lui accorda le titre de chevalier, titre dont on a décoré son tombeau. Il acquit, en 1528, la terre de Cromary, ou Cromery, près de Besançon, et mourut le 22 mars 1537. Il avait épousé Etiennette PHILIBERT, laquelle lui survécut jusqu'au 19 mars 1540. Cette dame était fille de Pierre PHILIBERT, écuyer, et de Jeanne DE CHAMPAGNEY, dame du dit lieu. — Leurs enfants furent :
- 1^o Nicolas, qui suit.
2^o Adrien Perrenot, prêtre, mort le 4 décembre 1519, à l'âge de 30 ans, et inhumé dans l'église paroissiale de St-Maurice de Besançon, dans une chapelle à côté du chœur.
Et 3^o Claude Perrenot, ecclésiastique, mort le 20 décembre 1525, à l'âge de 22 ans, et enterré dans l'église paroissiale de St-Jean à Malines.
- IV.** Nicolas Perrenot, né en 1486, à Ornans, seigneur de Granvelle, de Chatonay, d'Aspremont, de Cromary, de Champagny et de Cantecroy, chevalier de l'Eperon d'or, commandeur de Salaméa en l'ordre d'Alcantara, premier conseiller d'état et garde des sceaux de l'empereur Charles V, et l'un des plus grands ministres de son temps. Il se gradua en l'université de Dôle, et devint secrétaire de Marguerite d'Autriche, comtesse de Bourgogné, gouvernante des Pays-Bas, qui l'employa dans des affaires très importantes, dans lesquelles il fit paraître sa capacité et son intégrité. Cette princesse lui donna, par lettres du 12 décembre 1518, une charge de conseiller au parlement de Dôle, où la vénalité des charges n'était pas connue alors, et où elle n'a été introduite que longtemps après. Il devint maître des requêtes

de l'hôtel de la même princesse le 18 septembre 1519, et fut employé en cette qualité au traité de neutralité entre le duché et le comté de Bourgogne l'an 1522. Ce fut alors qu'il acquit la terre de Granvelle, dont il prit le nom, et à laquelle était attaché le grand-maréchalat de l'empire. En 1523, il obtint de l'empereur Charles V l'expectative de conseiller en son conseil privé, avec l'agrément de prendre possession de cette place, sans provisions nouvelles, à la première vacance, qui arriva le 31 août 1524, par la mort d'Antoine Sucquet, originaire de Salins. Dès ce moment, Granvelle ne quitta plus la cour de l'empereur; partout il suivit ce prince, en Espagne, en Afrique, en Italie, dans toutes les guerres qui étaient alors vives et fréquentes, à toutes les diètes de l'empire, où l'on délibérait des plus grands intérêts de la religion et de l'état; chaque année même fut marquée par quelque nouveau bienfait de l'empereur. Ce monarque lui donna le titre de son premier conseiller et maître des requêtes, et le fit son garde des sceaux en 1530. — Granvelle obtint ensuite de S. M. I. les greffes du bailliage de Vesoul, et l'emploi de *Par-dessus des Sauneries* de Salins, dont Pierre Perrenot, son père, n'avait été que lieutenant. L'empereur lui conféra la commanderie de Salaméa, de l'ordre d'Alcantara, et le titre de chevalier de l'Eperon d'or, dont l'ordre avait été fondé par Charles d'Anjou, roi des Deux-Sicules. — Charles V le conférait en qualité de successeur des anciens rois de Sicile. Il permit encore à Perrenot d'acheter la charge de maréchal de l'empire dans la ville de Besançon, et cette charge fut déclarée héréditaire pour toute sa postérité. — Granvelle obtint, en différents temps, des pensions jusqu'à concurrence de 3000 ducats d'or; enfin, il fut fait premier conseiller d'état de l'empereur, et cette dignité lui donna la direction principale de toutes les affaires. L'an 1537, il assista à l'assemblée, tenue à Leucate, pour traiter de la paix entre Charles V et François I^{er}; fut ambassadeur de l'empereur à la trêve faite à Nice le 18 juin 1538, et eut la même qualité à la paix conclue à Crespi, en Laonnais, le 18 septembre 1544. — L'empereur le confirma en la dignité de grand-maréchal de l'empire, attachée à la seigneurie de Granvelle, le 30 juin 1548, et lui accorda en même temps la permission de changer le chef de ses armoiries *en un chef d'or à l'aigle naissant de l'empire*. Il mourut à la diète d'Augsbourg, le 27 août 1550, âgé de 64 ans. — Il avait épousé Nicole BONVALOT, qui lui survécut; elle était fille de Jacques BONVALOT, ou BONVALET, chevalier de l'Eperon d'or, et de Marguerite MERCERET (1). — De cette alliance naquirent :

1^o Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, un des plus habiles politiques du XVI^e siècle, né à Ornans ou plutôt à Besançon, où il fut élevé par son père avec un très grand soin. Il étudia dans les plus célèbres académies de l'Europe, apprit les langues, et cultiva les belles-lettres et l'éloquence.

(1) Selon Hellin, en son *Histoire des Evêques, etc., de Gand*, p. 249, Nicolas Perrenot de Granvelle épousa Nicole DE BÉNEVOLTE.

Il fut d'abord chanoine à Gand, puis chanoine et archidiacre de Besançon, et ensuite évêque d'Arras. — Selon le *Vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 25, et le *Nouveau vrai Supplément au Nobiliaire*, p. 21, il fut reçu sur la preuve (faite par témoins) de quatre quartiers à St-Lambert à Liège, l'an 1540, et présenté au même chapitre entre les cinq, pour être choisi coadjuteur à George, fils naturel de l'empereur Maximilien I^{er}, évêque et prince de Liège. — Il parla, en qualité d'évêque d'Arras, avec beaucoup de force au concile de Trente, le 8 janvier 1543, et servit depuis l'empereur Charles V en son conseil privé et en diverses ambassades. Ce monarque avait pour lui une estime et une confiance particulières. Il le recommanda, en abdiquant ses états, à Philippe II, son fils, et ce dernier prince ne concluait presque rien, ni pour les affaires privées, ni pour les affaires publiques, que par son conseil et par son ministère. — Granvelle fut nommé premier archevêque de Malines le 28 mai 1560, puis fait cardinal par Pie IV le 26 fév. 1561. — Philippe II, qui l'avait nommé conseiller de son conseil d'état aux Pays-Bas en 1559, le rappela d'auprès de la gouvernante de ces provinces en 1564 et l'envoya en Franche-Comté, puis à Rome, où il conclut une alliance contre les Turcs le 25 mai 1571. De là, il fut envoyé au royaume de Naples, qu'il gouverna avec le titre et les pouvoirs de vice-roi; et l'an 1575, le roi le rappela auprès de sa personne et le fit chef du conseil des affaires d'Italie. Il eut toujours un grand crédit sur l'esprit de son maître, qui lui laissa le soin de toutes les affaires de la couronne d'Espagne, dans le temps qu'il allait prendre possession de celle de Portugal. Ce ministre, ayant été nommé à l'archevêché de Besançon en 1584, mourut à Madrid, comblé de gloire, aimé et regretté de son roi, le 21 septembre 1586, âgé de 70 ans, le jour même de St-Mathieu, qui, vingt-huit ans auparavant, avait été celui de la mort de Charles V. Son corps fut porté à Besançon, et enterré dans l'église des Carmélites (1).

2° Thomas Perrenot, qui suit.

3° Charles Perrenot, docteur en droit canon et en droit civil, admis au chapitre de St-Lambert à Liège la même année que son frère Antoine, doyen de la cathédrale de Bruges, abbé commandataire de Favenay ou Faverney, en Franche-Comté, conseiller du conseil privé du roi aux Pays-Bas en 1559, mort à l'âge de 44 ans en 1567 (selon d'autres à l'âge de 48 ans).

4° Jérôme Perrenot, commandant du régiment du prince d'Orange en 1554.

5° Frédéric Perrenot, chevalier, baron de Renaix, seigneur de Champagney, de Beaujeu, de St-Loup, etc., gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la ville d'Anvers en 1571 et 1577, conseiller d'état et chef des finances aux Pays-Bas en 1587 et 1591, chevalier d'honneur au parlement de Dôle en 1592. Il épousa Constance DE BERCHEM, veuve de Gosuin DE VARICK,

(1) Le *Vrai Supplément au Nobiliaire*, p. 26, et le *Nouveau Vrai Supplément au Nobiliaire*, p. 21, disent qu'il laissa *ample postérité*. — Nous ignorons si ceci est exact.

chevalier, marckgrave d'Anvers, et fille de Henri DE BERCHEM, chevalier, seigneur de Berchem, et de Marguerite VAN DE WERVE. — Ces époux n'eurent qu'une fille, savoir :

Hélène Perrenot-de Granvelle, baronne de Renaix, dame de Champagny, de Beaujeu, etc., mariée, en 1599, à Emmanuel-Philibert DE LA BAULME, comte de St-Amour, marquis de St-Genis, baron de Montmirail, d'Anthon et de la Bazoche, mort le 28 juin 1622. Il était fils aîné de Louis DE LA BAULME, comte de St-Amour, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, et de sa seconde femme Catherine DE GRUUTHUYSE, dite DE BRUGES, baronne de Montmirail, d'Anthon et de la Bazoche.

6° Marguerite Perrenot, mariée à Jean d'ACHEY, seigneur de Toraise.

7° Etiennette Perrenot, alliée à Guyon MOUCHET, seigneur de Château-Roillant, lieutenant des sauneries de Salins.

8° Henriette Perrenot, morte avant ses père et mère. Elle avait épousé Claude LE BLANC, seigneur d'Olans, gruyer du comté de Bourgogne, capitaine des gardes de S. A. R. de Lorraine.

9° Marguerite Perrenot, mariée à Antoine DE L'AUBEPIN, baron de l'Aigle, seigneur de l'Isle, puis à Ferdinand DE LANNOY, qualifié duc de Bayonne, duquel elle n'eut point d'enfants.

10° Anne Perrenot, femme de Marc DE BEAUJEU, seigneur de Montot.

Et 11° Laurence Perrenot, mariée : 1° à Claude DE CHALANS, seigneur de Verjon, et 2° à Pierre DE MONTLUET, baron de Châteaufort.

V. Thomas Perrenot, seigneur de Cantecroy, de Chantoney, de Meiche, etc., chevalier, obtint en sa faveur l'érection de sa seigneurie de Cantecroy en comté, par lettres données à Madrid le ... juillet 1570. — Il fut ambassadeur du roi Philippe II en France, en Allemagne et en Angleterre; commandeur de Salaméa, en l'ordre d'Alcantara, et conseiller d'état du roi Philippe II. Il mourut en 1571, ou selon d'autres en 1575, ayant épousé, le ... mai 1549, Hélène DE BRÉDERODE, fille d'honneur de la reine-douairière de Hongrie, et fille de Renaud seigneur DE BRÉDERODE, Vyanen (Viane) et Ter-Ameide, chevalier de la Toison d'or, et de Philippotte DE LA MARCK. Cette dame mourut en 1572 et fut inhumée au chœur des Grands-Carmes à Anvers. — De la susdite alliance vinrent :

1° Octave Perrenot, tué en 1574 dans un combat naval donné près de Berg-op-Zoom. Sans postérité.

2° Nicolas Perrenot, mort à Naples, sans avoir été marié. Il était comte de Cantecroy.

3° François, qui suit.

4° Jean-Thomas Perrenot, seigneur de Granvelle, de Meiche, etc., qui périt à l'âge de 22 ans, dans le naufrage de la flotte envoyée par Philippe II contre l'Angleterre en 1588.

Et 5° Péronne Perrenot-de Granvelle, mariée à Antoine D'OYSELET, chevalier, baron de Villeneuve, gouverneur de Dôle.

VI. François Perrenot, comte de Cantecroy, seigneur de Chantoney, Havrincourt, etc., ambassadeur de l'empereur Rodolphe II à Vénise, épousa Barbe DE SAN-VITALE, fille de Gilbert comte DE SAN-VITALE et de Barbe DE SAN-SEVERINO. Il mourut à Prague, sans postérité légitime, en 1607, après avoir légué ses biens à son neveu François-Thomas D'OYSELET, fils de sa sœur Péronne, à charge de prendre son nom et ses armes.

Le dit François-Thomas, qui prit dès-lors le nom et les armes de PERRENOT-GRANVELLE, vendit, le 5 mai 1616, le comté de Cantecroy avec réserve du titre. Il fut chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, et leur ambassadeur auprès du roi de Bohême. Il fut aussi chambellan et du conseil secret de l'empereur Ferdinand II, et ce monarque l'éleva à la dignité de prince du St-Empire, par diplôme donné à Vienne le 3 décembre 1620. Il mourut à Besançon le 5 janvier 1629, ayant épousé Caroline D'AUTRICHE, fille naturelle de l'empereur Rodolphe II et d'Euphémie DE ROSENTHAL. — La dite Caroline D'AUTRICHE fut légitimée par l'empereur, son père, et en même temps créée marquise du St-Empire, par lettres données au château royal de Prague le 1 mars 1607. Elle mourut à Malines le 12 janvier 1662, et fut mère d'Eugène-Léopold qui suit.

Eugène-Léopold Perrenot-Granvelle, alias d'Oyselet, comte de Cantecroy, prince du St-Empire, baron de Villeneuve, seigneur de Chantoney, connu sous le nom de prince de Cantecroy. Il était sous la tutelle de sa mère le 28 mai 1630, et s'allia, en 1635, avec Béatrice DE CUSANCE, fille de Claude-François, baron de Belvoir, et d'Ernestine DE WITHEM, vicomtesse de Sebourg, dame de Boesinghe. Il mourut sans postérité, au commencement du mois de février 1637, et sa femme le 7 juin 1663. — Il était le dernier mâle de toute sa famille. (Le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 63, dit qu'il mourut non en 1637, mais en 1636, laissant sa femme Béatrice DE CUSANCE enceinte d'un fils, qui mourut l'année suivante, le dernier de cette race.)

Les armes de PERRENOT-GRANVELLE sont : *d'argent, à 3 bandes de sable, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée, naissante de sable* (Fig. 1637).

(*Nob.*, p. 62; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 7; *Vrai Suppl.*, pp. 25 et 38; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 20 et 30; *Fragm. général.*, t. II, p. 57; *Mélang. de Généal.*, pp. 23 et 118.)

PERSET.

Léonard Perset, sergent-major de la ville d'Audenarde, fut père d'Ignace Perset, qui fut anobli par lettres du 9 juillet 1673.

(*Nob.*, p. 464.)

PERSOENS.

Henri Persoens, officier-domestique de l'empereur Charles V, fut anobli, conjointement avec son frère Jean Persoens, et créé comte du Sacré Palais-Latran, avec

pouvoir de faire des notaires publics, de constituer des juges, de légitimer des bâtards et de délivrer des esclaves, par diplôme de ce prince, donné à Rome le 20 avril 1536.

Armes : *de pourpre, au chevron d'or, accompagné de 3 tours d'argent, donjonnées de 3 tourelles du même, celle du milieu couronnée d'or; au chef d'or, chargé d'une aigle naissante et éployée de sable* (Fig. 1638).

(Nob., p. 40.)

PESIN.

Alexandre Pesin, natif de Valenciennes, fut anobli par lettres de l'an 1674, et créé chevalier par d'autres de l'an 1676.

(Nob., p. 473.)

DE PESTRE.

Jean-Baptiste de Pestre, natif d'Ath, fut anobli par lettres du 15 juillet 1744.

Julien-Guislain de Pestre, seigneur de Seneffe et de Turnhout, et ses fils Joseph-François-Xavier, Jean-Baptiste-Julien et Hyacinthe-Julien-Joseph de Pestre obtinrent le titre de comte et décoration d'armes, par lettres patentes du 28 mars 1768.

Le dit Julien-Guislain de Pestre avait acheté Turnhout du duc TELLEZ-DE SILVA-TAROUCA (Voyez l'article concernant cette famille).

Armes : *de gueules, à une clé d'or posée en pal, le panneton en haut, accostée de deux étoiles à six rais d'argent; l'écu sommé d'une couronne à 5 fleurons d'or, entressemés de perles, et supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de DE PESTRE, et à sénestre aux armes de TURNHOUT, qui sont d'argent au pal d'azur* (Fig. 1639).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 237; Nouv. vrai Suppl., pp. 258 et 259; État armorial, p. 33 bis.)

LE PETIT.

Jean le Petit, natif d'Artois, fut anobli par diplôme de l'empereur Charles V de l'an 1550. Son frère puîné, Jacques le Petit, bailli de la ville et terre de Saulty, en Artois, le fut également, en considération de ses services, par lettres du 13 octobre 1589, enregistrées à Lille.

Armes : *d'azur au chevron renversé d'or, coupé d'argent, au chevron de gueules. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet d'or, d'azur, d'argent et de gueules, assorti de ses lambrequins, à dextre d'or et d'azur, et à sénestre d'argent et de gueules; cimier : deux mains de carnation, les manches de gueules* (Fig. 1640).

(Nob., pp. 49 et 82; Vrai Suppl., pp. 46 et 57; Nouv. vrai Suppl., p. 37; Mélang., p. 30.)

PETIT.

Philippe et George Petit, natifs d'Artois, furent maintenus dans leur noblesse par lettres du 20 mars 1596.

(*Nob.*, p. 101.)

PETITPAS.

Charles Petitpas, seigneur de Gamans, mayeur de Lille, fut anobli par lettres du 21 mars 1600, entérinées le 10 mai suivant.

Auguste Petitpas, seigneur de Warcoing, fut anobli par lettres du 10 mars 1616, entérinées en la chambre des comptes à Lille, le 31 mai suivant.

Jean Petitpas, seigneur de Walle et de Belleghem, fut créé chevalier par lettres du 10 janvier 1650.

Armes : *de sable, à 3 fasces d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un lion naissant de sable* (Fig. 1641).

(*Nob.*, pp. 126, 169 et 504; *Vrai Suppl.*, p. 150; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 116)

PETREY.

Charles Petrey, auditeur de la chambre des comptes à Dôle, fut anobli par lettres du 12 janvier 1598.

Charles-Emmanuel Petrey, seigneur d'Eclans, en Franche-Comté, obtint en sa faveur érection de la dite seigneurie d'Eclans en baronnie, par lettres du roi Charles III du 5 janvier 1674, avec pouvoir d'y unir et incorporer d'autres terres ou fiefs en augmentation.

Armes : *d'argent à une rose de gueules, boutonnée d'or, feuillée et tigée du même* (Fig. 1642).

(*Nob.*, pp. 107 et 467; *Vrai Suppl.*, p. 59; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 47; *Mélang. de Généal.*, p. 59.)

PEYTIER.

André Peytier, natif de Montelimar, en Dauphiné, habitant de la ville d'Anvers, et auditeur de la compagnie impériale des Indes, fut anobli par lettres du 8 mars 1738, et obtint des supports avec bannières, une couronne au lieu de bourlet, et le titre de chevalier, par d'autres lettres du 9 avril suivant.

Armes : *d'azur, au chevron accompagné en pointe d'un trèfle, le tout d'or; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, les têtes contournées, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu. Cier. . . .* (Fig. 1643).

(*Nob.*, p. 783; *Vrai Suppl.*, p. 280; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 266.)

PIAN.

Bernard-Augustin Pian, docteur en médecine, natif de Delft, en Hollande, et domicilié à Malines, fut anobli, avec sa postérité mâle et femelle, par lettres de

l'impératrice-reine, données à Vienne le 9 août 1749. Il était fils de Renaud Pian et d'Isabelle TER SMITTEN.

Armes : *d'or à la fasce de gueules, chargée d'un chevron d'or, surchargé de 5 fleurs-de-lis d'azur; la fasce accompagnée de 3 tortues au naturel, deux en chef et une en pointe. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins d'or, d'azur et de gueules, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante de sable. Devise : CHI VA PIANO VA SANO (Fig. 1644).*

(*Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 243; Etat arm., p. 54.*)

PICAVET.

Alard Picavet, demeurant à Aire, en Artois, fut anobli par lettres du ... nov. 1523, enregistrées à Lille. — Il portait : *d'azur, à deux haches adossées d'argent, emmanchées d'or (Fig. 677).*

(*Nob., p. 29; Vrai Suppl., p. 25; Nouv. vrai Suppl., p. 20; Mélung. de Généal., p. 14.*)

PIERLOOT.

Théodore Pierloot, natif de Dixmude, échevin du Franc de Bruges, fut anobli par lettres du 18 avril 1701. Il portait pour armes : *de sinople, à la fasce d'argent, accompagnée de trois coquilles du même, 2 et 1. Cimier : un cygne essorant au naturel (Fig. 1645).*

(*Nob., p. 615; Vrai Suppl., p. 199; Nouv. vrai Suppl., p. 189.*)

PIERLOOT.

Une autre famille de ce nom porte : *d'or à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois coquilles de sable, rangées sur une même ligne, et en pointe d'une fleur-de-lis du même. Cimier : trois plumes d'autruche de gueules d'or et de sable (Fig. 1646).*

(*Vrai Suppl., p. 199; Nouv. vrai Suppl., p. 189.*)

DE PIERMANS.

Pierre Piermans, secrétaire du conseil de Brabant, épousa Jeanne STAELPAERT-VAN DER WIELE, fille de Nicolas STAELPAERT-VAN DER WIELE (1), receveur de l'université de Leyde, et de N... VAN LEUVEN. — De ce mariage naquit :

Pierre Piermans, seign^r de la Flescherie, créé chevalier par lettres du 14 déc. 1657. Il obtint des supports avec bannières par lettres datées de Madrid le 22 déc. 1670. Il épousa Marie RYCKWAERT, par laquelle il fut père de :

Corneille-Albert Piermans, seigneur de la Flescherie, qui épousa Régine-Béatrix DE FIERLANT. — De cette alliance vint :

(1) OU STALPERT-VAN DER WIELE.

Pierre-Albert Piermans, seigneur de la Flescherie, d'Opperseele, de Dieghem et de Haccart, élevé à la dignité de baron de son nom, pour lui, ses hoirs et successeurs mâles et femelles, avec faculté d'affecter ce titre sur quelque terre ou seigneurie sous la domination des Pays-Bas autrichiens, par diplôme du 28 septembre 1757. Il épousa, en 1733, Catherine-Alexandrine-Thérèse ARAZOLA-DE ONATE, fille de Jean-Philippe, seigneur de Gomont, et de Françoise-Virginie RYCKWAERT. De ce mariage il a eu un fils unique qui ne lui survécut que peu de temps, et par lequel s'éteignit sa branche, et une fille, qui suit, savoir :

Françoise-Charlotte-Virginie baronne de Piermans, mariée à Maximilien-Emmanuel-Ferdinand-Antoine DE LANFRANCHY, seig^r de Cruybeke et d'Altena, fils de Maximilien-Joseph, seigneur de Cruybeke et d'Altena, et de Ferdinandine-Françoise-Catherine DE FACUWEZ, dont des enfants de l'un et de l'autre sexe.

Armes : écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la hure de sanglier de sable; aux 2 et 3 d'or à trois tours d'azur. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, une hure de sanglier de sable entre un vol d'argent. Supports : deux ours au naturel, tenant chacun une bannière, l'une à dextre aux émaux du premier, et l'autre à sénestre aux émaux du second quartier de l'écu (Fig. 1647).

(Nob., pp. 350 et 452; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 292; Nouv. vrai Suppl., p. 226; Mélang. de Généal., p. 107; Etat armé, p. 54.)

DE PIERMONT.

Pierre-Ghislain de Piermont, seigneur de Conderastel, fut créé chevalier par lettres du 3 mars 1649. Il portait pour armes : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands de sinople, écartelé DE CUPERE, qui est de sinople au sautoir d'hermines (Fig. 1648). — Ces armoiries diffèrent de celles que nous avons données ci-devant à la fig. 735).

(Nob., p. 298; Vrai Suppl., p. 146; Nouv. vrai Suppl., p. 110; Mélang. de Généal., p. 97.)

DE LA PIERRE.

A Landrecie est un cabinet d'armes de Jean de la Pierre, chevalier, seigneur de Bousies, avec quatre quartiers : 1^o DE LA PIERRE, qui est d'argent à une fasce vivrée de sable, accompagnée de trois aigles de même (Fig. 1649); 2^o N..., qui est d'argent à trois merlettes de sable; 3^o BOUSIES; et 4^o N..., qui est d'argent au lion de gueules, armé et lampassé d'or.

Jean de la Pierre, seign^r de Ligny, épousa Jeanne dame héritière DE BOUSIES, 1468, et en eut :

Nicolas de la Pierre, seign^r de Bousies, qui, d'Adrienne DANVILLE ou DOUVILLE, son épouse, eut Jean, qui suit :

Jean de la Pierre, seigneur de Bousies, épousa : 1^o Françoise DE PROISSY, fille

de Léon seign^r DE PROISSY et de Jeanne DE LANNOY, dame de Loche; et 2^o Jeanne DE THIAN, dame d'Aubry, ex-mâtre de l'Esclatière. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Robert, qui suit.

2^o Jacqueline de la Pierre, épouse d'Adrien DE HAVRECH, seigneur de Presle, Malmaison, grand-bailli entre Sambre et Meuse, fils de Jean, *aliis* d'Adrien, seigneur des dits lieux, et de N... VILLE.

(Du 2^d Lit.)

3^o Nicolas de la Pierre (porte pour brisure une fasce vivrée), qui fut armé chevalier à Valenciennes par l'archiduc Albert le 22 février 1600. — Il épousa : 1^o Charlotte DE HAYNIN; et 2^o Marie DE BETHENCOURT, morte sans postérité. De sa première femme vint :

Charlotte de la Pierre, dame d'Aubry, alliée à Robert DE WASIÈRES, seigneur de Gosaucourt.

Robert de la Pierre, seigneur de Bousies, 1557, épousa Antoinette DE WERQUIGNEUL, fille de Frédéric, seigneur de la Motte, Capion, et de Catherine DE THIAN. — Leurs enfants furent :

1^o François, qui suit.

2^o Hélène de la Pierre, mariée : 1^o à Philibert DE LA BROYE, seign^r d'Estaimbourg, 1590; et 2^o à François d'ONGNIES, seigneur de Courières.

Et 3^o Françoise de la Pierre, épouse de N... DE HENNIN, seign^r d'Anfroipré.

François de la Pierre, baron de Bousies (1), épousa, en premières noces, N..., et, en secondes noces, Marie DE WILPERCH, fille de Henri, seign^r de Blommendael, et de Jeanne DE HENNIN ou HAYNIN. Du second mariage vinrent :

1^o Philippe-Guillaume, qui suit.

2^o François de la Pierre, seigneur de Lanolle, époux d'Anne DE CARONDELET, dame de Marcq et de Croyx, fille de Robert, seigneur des dits lieux, et de Jeanne D'Aoust.

Et 3^o Hélène de la Pierre, alliée à Guillaume, *aliis* Hector, DE CARONDELET, seigneur de Solre-sur-Sambre, etc.

Philippe-Guillaume de la Pierre, seigneur du Fay, mort en 1629, avait épousé Philippote DE GOUX, dame du pays de Wedergrate, Meerbeeck, Neygem, etc., morte en 1633. — Leurs enfant furent :

1^o François-Philippe, qui suit.

Et 2^o Jacques-Ferdinand de la Pierre-de Bousies, seigneur du Fay, qui obtint en sa faveur l'érection de la seigneurie du Fay en baronnie, par lettres du roi Philippe IV de l'an 1662. Il fut colonel d'un régiment wallon au service d'Espagne. Sa femme, Marie-Thérèse DES CHAMPS, dite DE KESSELER, dame de Lippeloo, Maldere et Liesele, était fille de Jean DES CHAMPS, dit DE KESSELER, seigneur de Marquette, et de Madeleine-Liévine MICAULT. — De cette alliance vinrent deux filles, savoir :

1^o Madeleine-Liévine de la Pierre-du Fay, morte à Vienne le 29 mars 1694,

(1) Il était gouverneur, capitaine et prévôt de la ville et forteresse de Landrechies, le 4 juillet 1599.

sans hoirs de ses deux maris Landelin DE LONGUEVAL, colonel, et Gothard-Henri comte DE SALBURG et Falckenstein.

Et 2^o Claudine-Françoise de la Pierre-du Fay, dame de Lippeloo, etc., épouse de Philippe-François-Albert DE CROY, marquis de Warnecq, fils puiné d'Eustache DE CROY, comte de Rœux et du St-Empire, chevalier de la Toison d'or, et de Prolixène-Théodore-Gertrude DE KETTELER-D'ANHOLT, dame de Laghen et Assen. De ce mariage vint : Marie-Thérèse DE CROY, mariée à Henri-Gabriel-Joseph Wild et Rhingrave comte DE SALM-KIRBOURG, baron d'Heyne et de Leuze, auteur de la branche de *Salm-Kirbourg* (Voyez la famille DE SALM).

François-Philippe de la Pierre, baron de Bousies, seigneur du pays de Wedergraet, etc., épousa Hélène-Alberte LE PICARD, fille de Pierre, seigneur de Sévigny, et d'Alexandrine DE LA BROYE, et en eut :

1^o Henri-Philippe, qui suit.

2^o Marie-Madeleine de la Pierre, alliée à Charles-Philippe DE LONGUEVAL, comte de Bucquoy, créé prince en 1688.

Et 3^o Claude de la Pierre, épouse d'Adrien comte DE BERLO, seigneur d'Abbayes.

Henri-Philippe de la Pierre, marquis de Bousies, seigneur du pays de Wedergrate, Neygem, Meerbeke, qu'il vendit en 1699, épousa Dorothee DE GORCY, fille de Gilles baron DE GORCY, et d'Anne-Honorine DE ROLY, et en eut :

1^o Henri-Théodore, qui suit.

Et 2^o Françoise de la Pierre, alliée à Maximilien-François baron DE ROUVEROIT et de Pamele, beer de Flandres, etc.

Henri-Théodore de la Pierre, marquis de Bousies, pair de Cambresis, mourut le 18 juillet 1756, à l'âge de 71 ans. Il avait épousé Marie-Augustine DE GRASS, dame de Hemelveerdeghem, morte le 9 mai 1752. De cette union vint :

Jeanne-Françoise-Henriette-Colette de la Pierre, morte avant son père le 2 mars 1756, ayant été mariée, en 1729, à François-Marie LE DANOIS, marquis de Cernay, commandeur de l'ordre de St-Louis, lieutenant-général des armées de France en 1749.

On trouve dans un autre fragment généalogique que François de la Pierre, baron de Bousies, épousa, en secondes noces, Marie WILPERCH, et en eut :

Messire N.... de la Pierre, mari de dame N...., fille de Gilbert DE LA BROYE, seigneur d'Estiembourg et de Gondécourt, et de dame Hélène DE LA PIERRE, fille de Robert et d'Antoinette DE WERQUIGNEUL. Dont :

Catherine-Charlotte de la Pierre, chanoinesse à Denain, reçue le 26 nov. 1646, morte le 23 février 1711. Ses huit quartiers sont :

de la Pierre.

de la Broye.

Werquigneul.

Baynast.

Wilperch.

de la Pierre.

Haynin.

Werquigneul.

Dans un autre fragment généalogique, on trouve : « François de la Pierre, baron

» de Bousies, épousa : 1^o, 2^o Marie DE WILPERCH. Du second lit sortit François-Robert de la Pierre, que Françoise DE TENREMONDE, son épouse, fit père de Guillaume ou François de la Pierre, seigneur de la Nolle, époux d'Anne DE CARONDELET, fille de et de DE LA BROYE (alliance qui paraît fausse), dont Ernestine-Françoise-Quintine de la Pierre, chanoinesse à Denain, laquelle épousa Eugène comte DE SAINTE-ALDEGONDE-NOIRCARMES, seigneur de Rieulay, dont les 8 quartiers sont :

<i>de la Pierre.</i>	<i>Carondelet.</i>
<i>Wilperch.</i>	<i>d'Aoust.</i>
<i>Tenremonde.</i>	<i>la Broye.</i>
<i>la Hamaide.</i>	<i>de la Pierre.</i>

Selon d'autres, François-Robert de la Pierre, seigneur de Marck, en Ostrevant, épousa Françoise DE TENREMONDE, et en eut Ernestine-Françoise-Quintine de la Pierre, chanoinesse à Denain, épouse d'Eugène comte DE SAINTE-ALDEGONDE.

On trouve un François-Ferdinand de la Pierre, seigneur de Bousies, mort sans enfants, ayant épousé Marie GREBERT, dame de Ramez et de Blecourt, 1590, morte huit jours après ses noces.

Selon d'autres, N.... de la Pierre, seigneur de Marcq, épousa N.... DE NEDONCHEL, fille d'André-Jean-Baptiste, chevalier, seigneur de Bouvignies, et de Marie-Aubertine D'ASSIGNIES, et en eut :

N.... marquis de la Pierre, seigneur de Marcq, allié à Marie-Anne-Josèphe CUVELIER, dont trois enfants, savoir :

1^o N.... de la Pierre, chanoine à Nancy.

2^o N.... de la Pierre, chanoinesse à Denain.

Et 3^o N.... de la Pierre, aussi chanoinesse à Denain, vivant encore en 1753.

La famille DE LA PIERRE porte : *d'argent à trois aigles éployées de sable* (Fig. 182).

(*Nob.*, pp. 425 et 447; *Fragm. généal.*, t. II, p. 241.)

PIERS (1).

Jean Piers épousa N.... DE LATRE, laquelle portait pour armes : *d'or à deux écussons d'azur, au franc quartier de gueules, à un heaume d'argent* (Fig. 1650). — De ce mariage vint :

Charles Piers, seigneur de Nieuwenhuyse, receveur de Courtrai en 1641, dont voici les quatre quartiers :

<i>Piers.</i>	<i>de Latre.</i>
<i>Bersacque.</i>	<i>Wally.</i>

(1) PIERS porte : *d'or à trois hamaides de sable* (Fig. 1655).

BERSACQUE porte : *d'azur à trois molettes d'argent* (Fig. 1651).

WALLY porte : *fascé d'or et d'azur de 4 pièces, au chef un lambel de sable à cinq pendants* (Fig. 1652). — Le dit Charles Piers épousa Antoinette DU HOT, fille d'Antoine, seigneur de Flecquièrre, et de Marguerite VAN DER BEKE, fille de Josse et d'Anne DE HAYNIN. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Thérèse Piers (1), morte le 25 juillet 1737 et enterrée à Wilsbeke, étant veuve, depuis le 13 novembre 1719, de François VAN CROMBRUGGHE, seigneur de la Douve, Broucke, etc. Il git auprès de son épouse.

Jean Piers, seigneur de Welle et de Nieuwenhuyse, épousa Marguerite-Françoise LANCKHALS, fille de François-Philippe, baron d'Exaerde, etc., et en eut :

Jean-Charles Piers, seigneur de Welle, haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, allié, le 15 juin 1732, à Marie-Théodore TRIEST, morte le 3 juin 1760 (2) et enterrée aux Récollets à Gand, fille unique de Jean-François TRIEST, cornette de Hauts-Allemands, puis sergent-major de la ville de Gand, mort en 1716, et d'Elisabeth, ou Isabelle, VAN DUEREN (Voyez l'article TRIEST). — De ce mariage naquirent trois enfants, savoir :

1° Charles-François-Joseph, qui suit.

2° Augustin-Joseph Piers.

Et 3° François-Jacques-Joseph Piers.

Charles-François-Joseph Piers, seigneur de Welle, épousa, par contrat du 6 novembre 1765 (3), Marie DE KERCKHOVE-D'EXAERDE (Marie-Charlotte-Adrienne-Ghislainne DE KERCKHOVE; voyez ci-devant l'article DE KERCKHOVE, et aussi la *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1630-1661, p. 76).

On trouve un Adrien Piers, qui épousa Bartholomine STEURBOUT, et en eut :
Antoine Piers, époux d'Isabelle VAN DER DONCK, par laquelle il fut père de :
Pierré Piers, que Madeleine VAN DE WIELE, son épouse, fille de Guillaume et de N.... MERTHAGHE, rendit père de :
Arnoldine Piers, alliée à Philippe DE LA BYE.

Dans l'église des pères Augustins à Gand se trouvait une pierre grise, portant l'épithaphe et les huit quartiers qui suivent :

Hier licht begraven joffe CATH^e DE MIL, huysvrouwe van JOES PIERS, dochter van PIETER DE MIL, in syn leven greffier van de leden slandts van den Vrye, overleden den 24 ju..... wiens ziele Godt wilt genaedigd zyn.

(1) Elle se nommait Julienne-Thérèse Piers.

(2) D'après la *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, 1614-1630, par de Vegiano, p. 162; mais les *Fragm. généal.*, par Dumont, t. V, p. 142, disent qu'elle mourut le 3 juillet 1760.

(3) D'après les *Fragm. généal.*, t. V, p. 142; mais le 29 décembre 1763 d'après la *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, 1630-1661, p. 76.)

<i>Piers.</i>	<i>de Mil.</i>
<i>Jossens.</i>	<i>de Munica.</i>
<i>de Ruddere.</i>
<i>Hooghlandt.</i>

Cimier : *un vol d'or et de sable, le dernier chargé de trois hamaines d'or.*

(*Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1614-1630, p. 162; Fragm. généal., t. V, p. 141.*)

PIERSON.

Jean-Adrien Pierson, conseiller du conseil de Namur, fut anobli par lettres datées de Madrid du 26 février 1699. Il portait pour armes : *d'argent à 3 léopards lionnés de sable, armés et lampassés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, un griffon naissant d'or* (Fig. 1654).

(*Nob., p. 609.*)

PIERSSENE.

Abraham Pierssene, seigneur de Zuytdorp, conseiller et receveur-général des domaines, ouvrages et fortifications de la Flandre-Orientale, fut créé chevalier par le roi Philippe IV, par lettres du 31 juillet 1630, enregistrées à Lille. — Il portait pour armes : *coupé, de gueules au chevron d'or, et d'argent à trois branches de laurier de sinople, une en pal au milieu, et les deux autres en bande et en barre* (Fig. 1655).

(*Nob., p. 245.*)

VAN DER PIET.

Jean van der Piet fut créé chevalier par lettres de l'an 1664. Il portait pour armes : *d'argent à la croix de sable, cantonnée de 4 clefs de gueules. Cimier : une aigle naissante de sable* (Fig. 1656).

(*Nob., p. 437; Nouv. vrai Suppl., p. 150.*)

PIGNATELLI.

I. Charles Pignatelli, duc de Bisaccia, épousa Claire DEL GIUDICE, par laquelle il fut père de Nicolas, qui suit. — Il était frère du pape Innocent XII (1).

II. Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, général de l'artillerie de S. M. C. aux Pays-Bas en 1704 et colonel d'un régiment de fusiliers pour son service, avait épousé, en 1695, Marie-Claire-Angélique D'EGMONT, fille de Philippe-Louis comte D'EGMONT et de Berlaimont, prince de Gavre, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, vice-roi de Sardaigne, et de Marie-Ferdinande DE CROY, marquise de Renty. (Voyez ci-devant à l'article D'EGMONT, p. 714. — Du dit mariage sont sortis :

(1) Le pape Innocent XII se nommait Antoine Pignatelli.

1° Procopé-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin, qui suit.

Et 2° Marie-Françoise Pignatelli, dame de l'ordre de la Croix étoilée, née le 4 juin 1696, morte le 3 mai 1766, ayant été mariée, le 29 mars 1711, à Léopold-Philippe-Charles-Joseph duc d'ARENBERG, d'Arschot et de Croy, prince du S^t-Empire et de Rebecque, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, conseiller intime d'état actuel de S. M. I., feld-maréchal de ses armées, commandant en chef de ses troupes aux Pays-Bas, gouverneur, capitaine-général, grand-bailli et officier-souverain du pays et comté de Hainaut, mort au château d'Héverlé, près de Louvain, le 4 mars 1754.

III. Procopé-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin Pignatelli, duc de Bisaccia, fut institué héritier, par testament de son oncle maternel, et substitué aux nom et armes d'Egmont, admis aux honneurs de la grandesse en 1717. Il était né à Bruxelles le 24 novembre 1703 et mourut à Naples le 1 mai 1743. Il avait épousé Henriette-Julie DE DURFORT-DE DURAS, née le 30 octobre 1696, fille cadette de Jacques-Henri, duc de Duras, mort à Mons de la petite-vérole, le ... sept. 1697, à 27 ans, et de Louise-Madeleine DE LA MARCK-ESCHALART. Leur enfants furent :

1° Guy-Félix Pignatelli, né le 5 novembre 1720, d'abord nommé prince de Gavre, devenu grand d'Espagne, comte titulaire d'Egmont et possesseur de tous les biens et titres de sa maison en 1743, mestre-de-camp d'un régiment de dragons au service de France le ... février 1744, brigadier des armées du roi le 10 mars 1747, mort sans enfants le 3 juillet 1753. Il avait épousé, le 5 février 1744, Amable-Angélique DE VILLARS, née le 18 mars 1723, fille unique de Honoré-Armand duc DE VILLARS-VILLARS et d'Amable-Gabrielle DE NOAILLES. — La dite comtesse d'Egmont prit l'habit de religion aux Filles-du-Calvaire, près le palais du Luxembourg, à Paris, le 18 juin 1754, où elle fit profession le 20 juin 1755.

2° Thomas-Victor Pignatelli, nommé duc de Bisaccia, substitué aux biens de la maison de Pignatelli, marié à Naples, en 1743, à Marie-Eléonore CARRACIOLI, princesse della Villa, sa cousine, et mort peu de jours après son mariage de la petite-vérole.

3° Casimir, qui suit.

Et 4° Henriette-Nicole-Marie Pignatelli-d'Egmont, sœur unique du comte d'Egmont, née le 19 avril 1719, mariée, le 27 avril 1738, à Marie-Charles-Louis d'ALBERT, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées, colonel-général des dragons, gouverneur de Paris, né le 24 avril 1717, mort à Paris le 8 octobre 1771, dont elle fut la seconde femme. — Cette dame fut nommée dame d'honneur de la reine, en survivance de la duchesse de Luynes, sa belle-mère, le 12 février 1751, et elle donna sa démission le 15 avril 1761.

IV. Casimir Pignatelli, né le 6 décembre 1727, d'abord appelé chevalier de Bisaccia et marquis de Pignatelli, fut fait mestre-de-camp du régiment d'Egmont,

cavalerie, le 4 février 1744, brigadier le 1 janvier 1748 et devint comte titulaire d'Egmont et grand d'Espagne, après la mort de ses frères aînés, et fut nommé lieutenant-général des armées de France le 21 décembre 1762. — Il épousa : 1^o, le 14 décembre 1750, Blanche-Alphonsine-Octavie-Marie-Louise-Françoise DE ST-SÉVERIN-D'ARRAGON, née le ... juillet 1736, morte le 20 janvier 1753, fille unique d'Alphonse-Marie-Louis DE ST-SÉVERIN-D'ARRAGON, comte d'Olza, appelé comte de St-Séverin-d'Arragon, chevalier des ordres du roi, ministre plénipotentiaire de France aux conférences de paix, tenues à Aix-la-Chapelle le ... décembre 1747, membre du conseil d'état et de celui des dépêches, et de Marie-Louise-Françoise FILLION; et 2^o, le 10 février 1756, Jeanne-Sophie-Elisabeth-Louise-Armande-Septimanie DU PLESSIS-RICHELIEU, née le ... février 1740, fille de Louis-François-Armand, duc de Richelieu et de Fronsac, pair et maréchal de France, noble Génois, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de S. M., gouverneur de Guienne, et de Marie-Elisabeth-Sophie DE LORRAINE-GUISE, sa seconde femme. — De la première alliance vinrent :

1^o Alphonsine-Louise-Julie-Félicité d'Egmont-Pignatelli, née le 5 oct. 1751.

2^o Une fille, née en 1752, morte le ... juin 1753.

Et 3^o une autre fille, sœur jumelle de la précédente, décédée le ... janv. 1754.

(Suite du Suppl. au Nob., p. 72.)

PINCHART.

N.... Pinchart épousa N...., dont :

1^o Philippe, qui suit.

2^o François Pinchart, grand-mayeur du Mont-St-Wilbert, qui épousa Jeanne BLAVIÈRE. De ce mariage vint :

Pierre Pinchart, anobli par lettres patentes dépêchées à Madrid le 22 juillet 1652, en même temps que ses cousins germains François et Philippe Pinchart.

Philippe Pinchart épousa Marguerite GHENNE, par laquelle il fut père de :

1^o François Pinchart, anobli au port des armes anciennes de sa famille par lettres dépêchées à Madrid le 22 juillet 1652.

Et 2^o Philippe Pinchart, anobli par lettres patentes de même date.

Armes : écartelé; aux 1 et 4 d'or à 3 maillets de sable, penchés vers la dextre de l'écu; aux 2 et 3 d'azur à 2 pattes d'aigle d'or, posées en sautoir. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante de sable, becquée d'or et languée de gueules (Fig. 1657).

(Nob., pp. 521, 522 bis et 462).

PINCHART (ET DE BETHUN).

Catherine Pinchart, veuve de Jean DE BETHUN, mort lieutenant-colonel de cavalerie au service du roi catholique, fut anoblie, avec ses enfants et leur postérité, par lettres du roi Charles II du 18 octobre 1672.

Les armes sont : *de gueules à un homme armé de toutes pièces, appuyant la main sénestre sur la hanche, et tenant de la dextre une épée nue et levée, garnie d'or* (Fig. 1658).

(Nob., p. 462.)

DE PIPENPOY.

Erard de Pipenpoy, seigneur de Merchtem, issu d'une famille connue noble dès 1288, fut créé chevalier par lettres de l'an 1616. Il portait pour armes : *d'azur à 3 fleurs-de-lis au pied coupé d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et d'azur, et au-dessus, en cimier, un chapeau pointu entre un vol à l'antique, le tout d'argent. Tenants : deux anges revêtus de longues robes d'azur* (Fig. 1659).

(Nob., p. 169.)

LE PIPRE.

Philippe le Pipre, natif de Lille et domicilié à Anvers, fut anobli par lettres datées de Madrid du 9 avril 1677. Il portait pour armes : *de gueules à la croix de vair* (Fig. 1660).

(Nob., p. 487.)

DU PIRE.

Jean du Pire épousa Marie SARAZIN, dont :

Charles du Pire, seigneur du Buisson et de la Hayette, en Artois, anobli par lettres du 16 mai 1595, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 29 mai 1597.

Armes : *d'azur à une fleur-de-lis d'or, surmontée de deux étoiles du même ; au chef aussi d'or, chargé d'une étoile d'azur* (Fig. 1661).

(Nob., p. 97.)

PIRET.

Jean Piret, seigneur d'Oude, au duché de Luxembourg, fut anobli par lettres du 13 août 1648, enrégistrées à Lille.

(Nob., p. 297.)

PISA.

Un membre de cette famille obtint le titre de baron avec décoration d'armes, par lettres du 9 février 1772. — Il portait pour armes : *écartelé ; au 1^{er} d'azur à un lion de grimpant sur un monticule de sinople ; au 2^e d'or à une main sénestre apaumée de ; au 3^e de ; au 4^e d'azur à la fasce cousue de gueules, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, posées 1 et 2, et en pointe d'un lévrier courant de*

(Etat armorial, p. 34.)

DE PLAINES OU DE PLEINE.

Hubert de Pleine ou Plaines, chevalier, épousa Jeanne DAUMONT, par laquelle il fut père de :

Louis de Pleine ou Plaines, chevalier, seigneur de Mantry et de la Tour du Fien, qui épousa Jeanne DE QUERQUY ou CREQUY. Dont :

Hubert de Plaines, chevalier, seigneur de Mantry, et par dessus la grande souveraine en Salins, lequel gît aux Carmes en Pouligny. Il avait épousé Isabelle DE BOUSSIAULX ou BOUFFIAULX, et en eut cinq enfants, savoir :

1° Jean de Pleine, chevalier, seigneur de Mantry et de la Tour du Fien, chevalier d'honneur de Madame la duchesse de Bourgogne, sœur du roi Louis XI, lequel épousa Ferrys DE CLUGNY, nièce du cardinal de ce nom. — De ce mariage vinrent :

A. Françoise de Pleine, dame de Mantry, alliée à Jean seigneur DE VERGE.

Et B. Claude de Pleine, dame de la Tour du Fien, mariée avec Hunyn baron DU PIN.

2° Hubert de Pleine, mort en jouant à la paume.

3° Thomas, qui suit.

4° Marguerite de Pleine, alliée à Jean DE MARIARDES, chevalier, grand-maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne.

Et 5° Louis de Pleine, seigneur de Fousserant, époux de N.... DE VERRIC, laquelle le rendit père de :

a. Gérard de Pleine, seigneur de Fousserant, allié à Philippotte DE MAULDE. Dont, entr'autres, Maximilien et George de Pleine.

b. Étienne de Pleine.

Et c. Claudine de Pleine, alliée à Jean DE VEAULX, seigneur de Schaussiours.

Thomas de Pleine, chevalier, seigneur de Maigny, grand-chancelier de l'archiduc Philippe-le-Bel, auparavant président de Flandres, puis chef du grand-conseil, mourut en 1514 et fut inhumé aux Carmes à Malines. Il avait épousé Jeanne DE GROS, dame de Maigny, de Tard, Marlants, Gouhenants, la Roche, etc., et en eut sept enfants, savoir :

1° Gérard, qui suit.

2° Marguerite de Pleine, femme de Richard D'ANGLURE, seigneur de Tours, premier baron de Champagne, mort sans hoirs.

3° Une autre Marguerite de Pleine, alliée à Guy de Salins, seigneur de Launocle.

4° Isabeau de Pleine, alliée : 1° à Charles DE WTKERCKE DE HALEWIN, chevalier, seigneur de Maldeghem, mort sans postérité; et 2° Jacques DE THIENNES, dit LOMBISE, chevalier, seigneur de Castre, Rumbeke, etc., mort en 1534; elle fut enterrée aux Carmes à Malines.

5° Philippotte de Pleine, mariée, en premières noces, à Pierre DE BOURBON, duc de Carency, seigneur de l'Escluse et d'Aubigny, mort sans postérité; et, en secondes noces, à Jean DE LANNOY, seigneur de Mingoal.

6° Hubert, rapporté après la postérité de son frère.

Et 7° Thomasine de Pleine, alliée à Charles DE CLERMONT, seigneur de Poupet et d'Yvremaine, fils du comte de Clermont, chevalier au parlement de Dôle.

Gérard de Pleine, chevalier, seigneur de la Roche, baron de Maigny et de Courcelle, seigneur de Govenans, mourut en ambassade à Rome, et y fut inhumé à Notre-Dame del Popolo. Il avait épousé Anne DE RAY, fille de Marc baron DE RAY, laquelle gît à Salins. Ils eurent six enfants, qui suivent :

1° Anne de Pleine, épouse de Jean DE GRAMMONT, seigneur de Chastillon.

2° Thomas de Pleine, seigneur de Gouwemans, Raest, Maingny, etc.

3° Jeanne de Pleine, alliée à Jean D'UYTENLIMMINGE, seigneur de Wange, Cumptich, Willeburg, etc.

4° Marguerite de Pleine, morte en 1555, ayant été mariée avec Jean VAN DER DELFT.

5° Claude de Pleine, chevalier, baron de Courcelles, seigneur de la Roche, époux de, laquelle se remaria à Claude D'OISELAY, seigneur de Graschant et Déricourt. Il eut de ce mariage :

A. Guillaume de Plaines.

B. Anne de Plaines.

C. Jean de Plaines.

D. Adrien de Plaines.

E. Louise de Plaines.

F. Hugues de Plaines.

Et G. Thomas de Plaines.

Et 6° Philibert de Plaines, mort en 1556 et enterré à Oiselay.

Postérité de Hubert de Pleine, fils cadet de Thomas et de Jeanne DE Gros, mentionnés ci-devant.

Hubert de Pleine, chevalier, seigneur de Ballard, Gistel, Quarebbe, etc., écuyer tranchant du roi Philippe. Il avait épousé Jeanne DE LIÈRE, dame de Nodderwyck, avec laquelle il gît aux Carmes à Malines. De cette alliance vinrent six enfants, savoir :

1° Jean de Pleine, qui suit.

2° Catherine de Plaine, alliée à Jean VVYTENINGHE (?).

3° Anne de Pleine, femme de Josse DE HERBERRE.

4° Josse de Pleine, lequel procréa de Marie DE CAMPENHOUT deux fils bâtards, qui furent légitimés, savoir :

a. Louis de Pleine.

Et b. Josse de Pleine, demeurant à Erps, duquel on ignore l'alliance.

5° Thomas de Pleine, mort en 1571, époux de Marie DE BARRES, décédée en 1577.

Et 6° Madeleine de Pleine, religieuse à Muysen en 1546.

Nota. On trouve que la susdite Catherine de Pleine était mariée, en 1560, avec François VAN CRANEVELT, conseiller du grand-conseil à Malines, duquel elle était veuve en 1584.

Jean de Plaines, seigneur de Nodderwyck, époux d'Anne KEREMAN, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Waesbeke, et de Barbe D'AZINARI, par laquelle il fut père de :

1° Anne ou Jeanne de Pleine, dame de Nodderwyck, alliée, en premières noces, à Gilles DE BUSLEYDEN, seigneur de Heymbeke, mort le 17 janvier 1596; et, en secondes noces, à George VVTERWYCK.

Et 2° Anne de Pleine.

Un Jean de Plaines, conseiller-maître-général des monnaies, fut anobli par lettres données à Dijon au mois de juin 1429.

Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, surmontée de trois grelots du même, rangés sur une même ligne* (Fig. 1662).

(*Vrai Suppl.*, p. 4; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 4; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 99; *Mélanges de Généal.*, p. 111.)

DES PLANQUES.

Roger des Planques, lieutenant du seigneur de Noyelles, gouverneur de Bapaumes, et de sa compagnie d'infanterie y tenant garnison ordinaire, fut anobli par lettres du 6 septembre 1606, entérinées en finances le 8 du même mois, et en la chambre des comptes à Lille le 21 mars 1607. Il portait pour armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée d'un croissant d'argent; à la bordure dentelée de gueules* (Fig. 1663).

(*Nob.*, p. 143.)

DEL PLANO.

Arnould del Plano, écuyer, originaire du roi d'Arragon (1), obtint confirmation de ses armes, par diplôme de l'empereur Charles-Quint, donné à Bologne le 26 janvier 1533. Il épousa Olivière DE AYALA (2), de laquelle il eut :

Grégoire del Plano, seigneur de Welle, surintendant et dyckgrave-général des provinces de Brabant et de Flandres, mort en 1604, ayant épousé Isabelle DE MENCIERS (3). Dont :

Grégoire del Plano, seigneur de Welle, premier bourgmestre d'Anvers en 1644, 1645 et 1648, créé chevalier par lettres du 12 janvier 1645.

Armes : *tranché d'or et d'azur, au laurier de sinople, brochant sur le tout* (Fig. 1664) (4).

(*Nob.*, pp. 55 et 285.)

(1) Il fit partie de la suite de l'empereur Charles V, et assista au couronnement de ce prince à Bologne.

(2) Ce mariage fut célébré en 1539. Olivière DE AYALA était fille de Grégoire, écuyer, originaire de la Castille, et petite-fille de Jean-Rodriguez DE AYALA et de Sanchez DE PESQUERA.

(3) Elle était fille de Léonard DE MENCIERS, écuyer, et de Marie DE COCQUIEL, fille de Nicolas DE COCQUIEL, dit LE MERCHIER, et d'Elisabeth DE RANST. La dite Isabelle DE MENCIERS mourut le 15 avril 1621.

(4) Nous trouvons que, par diplôme du 12 janvier 1533, ces armes avaient été augmentées d'un chef d'or, chargé d'une aigle de sable, becquée et membrée de gueules et couronnée d'or.

PLETINCX.

Pierre Pletincx fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1678. Il portait pour armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 quintefeuilles du même, deux en chef et une en pointe* (Fig. 1665).

(Nob., p. 498; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 167.)

DE PLOTHO.

Otto baron de Plotho, chevalier saxon, acheta la terre et seigneurie d'Ingelmunster (Voyez l'Espinoy, fol. 116).

Delphin baron de Plotho, du St-Empire et d'Ingelmunster, etc. (1), colonel d'un régiment d'infanterie allemande, épousa, par traité de mariage du 13 août 1662 (2), Marie-Florence, fille de René DE THIENNES, comte de Rumbekke, et de Jeanne-Marie-Françoise DE CROY. Elle mourut dans un âge fort avancé en 1725. Leurs enfants furent :

1° Otto, qui suit.

2° Robert baron de Plotho, récollet.

3° Gebhard-François baron de Plotho et d'Ingelmunster, Vyfve, etc., lequel épousa Gasparine VAN CAUTEREN (3). Il en eut deux filles et trois fils, parmi lesquels :

A. N.... de Plotho (4), femme d'Albert-Charles-Ghislain comte DE LA TOUR-ST-QUENTIN.

B. N.... de Plotho (5), femme de Pierre DE CASSINA, comte de Woenshem, baron de Roulers.

C. N.... de Plotho (6), qui épousa Lidie-Benigne D'ASSIGNIES-D'OISY.

4° Suzanne-Thérèse Plotho, femme de N.... DE CHANTRAN, colonel de dragons en France, sans postérité.

5° Bernard-Ernest baron de Plotho, chevalier, dont on ignore l'alliance.

6° Dorothée de Plotho, dévote.

Et 7° Un fils, jésuite.

Otto baron de Plotho, d'Ingelmunster et de Vyfve, seigneur du dit Ingelmunster, Roosbeek, Wilsbeke, Vyfve-St-Eloi, Vyfve-St-Bavon, Waereghem, Thielegghem, Ryckwaerschuer, Wulfwinckel, Bourbourg, Berghelines, etc., mort le 26 juillet 1702,

(1) Ce Delphin ou Dauphin de Plotho était fils de Wolfgang de Plotho, créé baron du St-Empire par diplôme de l'empereur Ferdinand III, du 15 septembre 1645.

(2) Selon d'autres, ce mariage se fit par contrat passé le 12 septembre 1662 à Roulers.

(3) Gebhard-François baron de Plotho naquit le 30 octobre 1674. Il fut capitaine aux gardes-wallonnes. Son mariage se fit par contrat du 7 novembre 1712. Sa femme se nommait, non Gasparine, mais Marie-Isabelle-Gasparine DE ou VAN CAUTEREN; elle était dame des baronnies de Meerbeke et de Wedergraet.

(4) Elle se nommait Anne-Marie.

(5) Elle se nommait Marie-Louise. Son mariage se fit en 1786.

(6) Il se nommait Théodore-Joseph baron de Plotho et du St-Empire, d'Ingelmunster, etc. Son mariage se fit en 1754. Ses fils Charles-Joseph-Louis-Marie-Ghislain baron de Plotho et d'Ingelmunster et Ferdinand-Maximilien-Auguste-Ghislain baron de Plotho disposèrent, par testament, de leur immense fortune, en faveur de Charles-Albéric-Clément DESCANTONS-DE MONTBLANC, lequel a obtenu, par diplôme du 6 décembre 1859, l'autorisation de relever les armes de Plotho et le titre de baron d'Ingelmunster.

ayant épousé, par contrat du 6 janvier 1700, Catherine-Ferdinande VOLCKAERT, laquelle mourut le 20 août de la même année. Cette dame était fille de Frédéric-François VOLCKAERT, écuyer, seigneur de Weldene, Spiegelhove, Salardinghe, et de Françoise-Ferdinande VAN BONEEM. — De cette alliance vint :

Philippe-René-Othon baron de Plotho et d'Ingelmunster, etc., mort en enfance l'an 1709.

La famille DE PLOTHO porte pour armes : écartelé, aux 1 et 4 d'argent à une fleur-de-lis de gueules; aux 2 et 3 de gueules au maure de carnation, couronné d'or, vêtu de sinople; sur le tout d'azur à la tête de cerf au naturel, mouchetée d'argent (Fig. 1666).

(Fragm. généal., t. 1, p. 11.)

PLUVIER.

Jacques Pluvier, natif de Valenciennes, fut anobli par lettres de l'an 1669.

(Nob., p. 430.)

DE POICTIERS.

Guillaume de Poitiers, gentilhomme bourguignon, et Charles de Poitiers, seigneur de Vadans, furent créés chevaliers par lettres du roi Philippe II, dépêchées à Madrid le 20 mars 1584.

Armes : d'azur à 6 besants d'argent, 3, 2 et 1, au chef d'or (Fig. 1667).

(Nob., p. 73.)

DE POLANEN.

I. Jean DE WASSENAER, sire de Polanen, épousa Catherine DE BRÉDERODE, dame de la Leck, par laquelle il fut père de :

II. Jean de Polanen, sire de la Leck et de Breda, allié, en troisièmes noces, à Marguerite DE LA LIPPE. De ce mariage vint :

III. Othon de Polanen, seigneur de Heel, mort en 1428. Il était devenu seigneur de s'Heerenberg, ou Berg, petite ville et seigneurie dans le comté de Zutphen, par son mariage avec Sophie, fille et héritière de Frédéric seigneur DE S'HEERENBERG, morte en 1412. — Leur fils Guillaume suit.

IV. Guillaume de Polanen, seigneur de Berg, de Heel et de la Leck, prit le nom et les armes de Berg, qu'il écartela avec celles de Polanen. Il mourut en 1465. Sa femme, Mathilde DE BENTHEIM, mourut en 1445. De ce mariage vint :

V. Oswald de Polanen, seigneur de Berg ou s'Heerenberg, de Heel, de la Leck, de Byland, de Hoomoet, lequel fut créé comte de Berg et du S^t-Empire, par diplôme de l'empereur Frédéric IV, dit le Pacifique, de l'an 1486, selon d'autres de 1473; — il porta les armes de Berg, sans écartelure, et mourut en 1506. De son mariage avec Elisabeth DE MEURS il eut entr'autres enfants :

VI. Guillaume II comte de Berg et du St-Empire, seigneur de Heel, Byland, Hoomoet et Hulst, qui épousa Anne d'EGMONT, dame de Boxmeer, Harpe, Stevenswaert et Spalbeeck. Cette dame était fille et héritière de Guillaume d'EGMONT, chevalier, seigneur de Harpe, et de Marguerite DE CULEMBOURG-RYSWYCK, dame de Boxmeer. Etant devenue veuve, elle convola avec Philippe comte DE WERDENBERG, en Suisse, dont elle n'eut point d'enfants. De son premier mariage elle eut pour fils :

VII. Oswald II comte de Berg et du St-Empire, seigneur de Boxmeer, Heel, Byland, Hoomoet, etc., mort le 9 mai 1546, à 38 ans. Il avait pris pour femme Elisabeth DE DORTH, dont il eut :

VIII. Guillaume III comte de Berg et du St-Empire, seigneur de Boxmeer et autres terres, qui se rendit célèbre dans les guerres des Pays-Bas. Il fut un des chefs des confédérés, et mourut en 1586. Il avait épousé Marie DE NASSAU, sœur de Guillaume I, prince d'Orange, et fille aînée de Guillaume, dit le Vieil, comte DE NASSAU-DILLENBOURG, de Bilstein et de Dietz, et de Julienne DE STOLBERG, sa seconde femme. De ce mariage sortirent :

1^o Herman comte de Berg et du St-Empire, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres, né le 2 août 1558, mort le 12 août 1611. Il n'eut de son mariage avec Marie-Mencie DE WITTHEM, marquise de Berg-op-Zoom et comtesse de Walhain, qu'une seule fille, savoir :

Marie-Elisabeth de Berg, marquise de Berg-op-Zoom, comtesse de Walhain, mariée, en 1625, à Albert comte DE BERG, son cousin-germain, rapporté ci-après, et morte sans enfants en 1633.

2^o Frédéric comte de Berg, qui suit.

3^o Adolphe de Berg, seigneur de Hoomoet et de Heel, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, mort sans alliance en 1609.

3^o Henri de Berg, seigneur de Stevenswaert et Heel, qui défendit Oldenseel contre l'armée des Provinces-Unies en 1606. Après le décès du comte Frédéric, son frère, il fut établi gouverneur et capitaine-général du duché de Gueldres. Ensuite, il fut nommé conseiller d'état, puis mestre-de-camp-général des armées du roi aux Pays-Bas. Il se trouva au siège de Breda en 1625, et l'année d'après, il commanda l'armée du roi dans le pays de Clèves. Depuis, il prit le parti des Provinces-Unies, contribua aux prises de Venlo, de Ruremonde et de Maestricht, et mourut le 12 juin 1638. Il avait été allié : 1^o, en 1611, à Marguerite DE WITTHEM, dame de Bautreshem, sœur de Marie-Mencie DE WITTHEM, ci-dessus nommée, et comme elle fille de Jean DE WITTHEM, baron de Beerssele et de Bautreshem, seigneur de Sebourg, Boesinghe, Braine-l'Alleu et autres terres, grand-veneur de Brabant, et de Marguerite DE MÉRODE, marquise de Berg-op-Zoom, comtesse de Walhain ; 2^o à Hiéronime-Catherine DE SPAUER. De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Guillaume-Oswald de Berg, mort jeune.

B. Marie-Elisabeth de Berg, qui hérita de sa cousine-germaine Marie-Elisabeth de Berg, marquise de Berg-op-Zoom, ci-dessus mentionnée. Elle fut mariée, en 1641, à Eitel-Frédéric prince DE HOHENZOLLERN, chambellan héréditaire de l'empire, auquel elle porta le marquisat de Berg-op-Zoom et le comté de Walhain.

(Du 2^a Lit.)

C. Une fille mariée dans la famille DE CROY.

D. Une fille mariée dans la famille DE RENESSE.

E. Une fille mariée dans la famille DE RECHBERG.

Et F. Une fille mariée dans la famille DE TRUCHSES.

(Henri de Berg eut aussi un fils naturel, nommé Herman, qui devint seigneur de Stevenswaert par la donation que lui en fit son père.)

5^o Catherine de Berg, mariée à Florent II baron DE PALLANT, comte de Culémbourg, dont elle n'eut point d'enfants. Il était fils de Florent baron DE PALLANT, créé premier comte de Culembourg, et de Philippotte-Sidonie DE MANDERSCHEID, sa seconde femme.

Et 6^o Elisabeth de Berg, abbesse d'Essen et de Vreckenhorst, en Westphalie, morte en 1614.

IX. Frédéric comte de Berg et du St-Empire, baron de Boxmeer et de Byland, seigneur de Dixmuyden, Harpe, etc., chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général du comté d'Artois et ensuite du duché de Gueldres, après la mort de son frère aîné, naquit le 18 août 1559, et décéda le 3 septembre 1618. Il avait épousé Françoise DE RAVENEL, dame d'honneur de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, et fille unique de François DE RAVENEL, seigneur de Rentigny, et de Marie DE RENTY, dame d'Embry et de Bruay. De ce mariage sont sortis :

1^o Albert comte de Berg, qui suit.

Et 2^o Eléonore-Catherine-Febronie de Berg, mariée, par contrat du 1 février 1634, à Frédéric-Maurice DE LA TOUR, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan et de Raucourt, qui céda à Louis XIV, roi de France, par contrat du 20 mars 1651, les souverainetés de Sedan et de Raucourt, et reçut en échange les duchés-pairies d'Albret et de Château-Thierry, les comtés d'Auvergne, d'Evreux et de Beaufort, la baronnie de la Tour, la châtellenie de Gambais, etc. Il obtint aussi pour lui et pour sa postérité rang à la cour de prince étranger, et mourut à Pontoise le 9 août 1652. Dont postérité.

X. Albert comte de Berg et du St-Empire, baron de Boxmeer, Byland et Wisch, fut mis au nombre des comtes de Wetteravie en 1653, après avoir fait voir que le comté de Berg était séparé des provinces de Gueldres et de Zutphen depuis plus de 400 ans. Il mourut en 1675. Il avait épousé, en premières noces, en 1625, Marie-Elisabeth DE BERG, marquise de Berg-op-Zoom, sa cousine-germaine, fille unique de Herman comte DE BERG et de Marie-Mencie

DE WITTHEM, mentionnés ci-dessus. Il n'eut point d'enfants de ce second mariage, et épousa, en secondes noces, Madeleine DE CUSANCE, fille de Claude-François DE CUSANCE, baron de Belvoir, et d'Ernestine DE WITTHEM, vicomtesse de Sebourg, dame de Boesinghe, sœur de Marie-Mencie et de Marguerite DE WITTHEM, mentionnées ci-devant. De ce second mariage naquit Oswald III, qui suit.

XI. Oswald III comte de Berg, etc., épousa Marie-Léopoldine-Catherine DE RITTBERG en 1687, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il mourut le *dernier hoir mâle de son nom*, après avoir donné par testament à François-Guillaume-Nicolas prince DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, son petit-neveu, le comté de Berg et toutes ses autres terres et seigneuries, à *condition de porter le nom et les armes de Berg*. — Le comte de Berg-Hohenzollern était né le 28 février 1707; il était second fils de Charles-Mainrad-Antoine, dit Mainrad II, prince du St-Empire-Romain et DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, mort le 20 octobre 1716, et de Jeanne-Catherine-Victoire DE MONTFORT, et petit-fils de Maximilien prince du S. E. R. et DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, mort le 13 août 1689, et de Marie-Claire DE BERG, sœur du donateur, morte le 16 juillet 1715. Il a eu de son mariage avec Marie-Catherine DE TRUCHSES-WALDBOURG-ZEIL, morte le 24 mars 1739 :

1° Jean-Baptiste-Joseph-Oswald-François comte héréditaire de Berg, né le 24 juin 1728, marié, le 22 juillet 1747, à Marie, fille de Benno-Charles comte DE LODRON, morte le 11 juillet 1758.

2° Marie-Jeanne-Sophie de Berg, née le 14 avril 1727, mariée, le 22 fév. 1749, à son cousin-germain Charles-Frédéric prince du S. E. R. et DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, général-feld-maréchal-lieutenant du cercle de Souabe, né le 9 janvier 1724. Dont postérité.

Et 3° Marie-Thérèse-Henriette de Berg, née le 6 mars 1730, chanoinesse de Remiremont.

La famille DE POLANEN portait pour armes : *d'argent à 3 croissants de sable* (Fig. 1668).

Ceux de la famille DE POLANEN, seigneurs de Berg ou s'Heerenberg, abandonnèrent les armes ci-dessus, et prirent celles de la maison DE BERG, qui sont : *d'argent au lion de gueules, la queue passée en sautoir, couronné, lampassé et armé d'or, à la bordure de sable, chargée de onze besants d'or* (Fig. 239).

(*Nob.*, p. 13; *Suppl. au Nob.*, p. 35; *Vrai Suppl.*, p. 13; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 11; *Mélang. de Généal.*, p. 8.)

POLCHET.

Jean-Baptiste Polchet, seigneur de Montaigle-la-Ville, ci-devant conseiller du grand-conseil à Malines, par patentes du 31 octobre 1629, et ensuite président du conseil de Namur par patentes du 13 mai 1634, obtint déclaration de noblesse pour ses enfants et leur postérité, par acte dépêché à Bruxelles sous le cachet secret de Sa Majesté, le 14 novembre 1643.

Pierre Polchet fut créé chevalier par lettres de l'an 1664.

Pierre-Norbert Polchet obtint des supports par lettres du roi catholique de l'an 1664.

(*Nob.*, pp. 277 et 437 bis.)

POLLART.

Jacques-Albert Pollart, ancien receveur de la province de Hainaut, fut anobli par lettres datées de Madrid du 7 septembre 1696.

François-Joseph Pollart, domicilié à Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 14 novembre 1719.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 lionceaux du même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'or* (Fig. 1669).

(*Nob.*, pp. 600 et 677.)

POLLET.

Jean Pollet, seigneur de Navigers, fut anobli par lettres du 2 septembre 1600, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 20 octobre suivant. Il portait pour armes : *de sable à 2 étoiles d'or, rangées en fasce* (Fig. 1670).

(*Nob.*, p. 131.)

DU PONT.

Jean du Pont, seigneur de Gaire, domicilié à Lille, fut anobli par lettres du 29 avril 1628. Il portait pour armes : *d'argent à trois têtes de bœufs de gueules* (Fig. 1671).

(*Nob.*, p. 228; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 81.)

DE PONTAILLIER.

Thomas de Pontaillier, seigneur de Vaulgrenans, gentilhomme bourguignon, fut créé chevalier par lettres dépêchées à Aranjuez le 3 mai 1586. Il portait pour armes : *de gueules au lion d'or, couronné du même, armé et lampassé d'azur* (Fig. 1672).

(*Nob.*, p. 76.)

PONTHIEURE DE BERLAERE.

Nicolas-Alexandre Ponthieure de Berlaere, colonel au service de S. M. C., obtint le titre de chevalier et la permission de faire supporter l'écu de ses armes par deux lions d'argent, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de Bretagne, et à sénestre à celles de Ponthieure de Berlaere, par lettres du roi Charles II du 12 février 1686.

Armes : fascé d'argent et de gueules de six pièces, les fascés d'argent chargés de douze mouchetures d'hermines de sable, la première de 5, la deuxième de 4, et la troisième de 3 (Fig. 1673).

(Nob., p. 555.)

DE PONTY.

Philippe de Ponty, seigneur de Hingeon, bailli de Fleurus et député de S. M. C. vers les États de Liège, pour la conservation de la neutralité, fut créé chevalier en considération de ses services et de ceux de ses ancêtres, par lettres du 24 mars 1627. — Son fils Jean-Philippe de Ponty, seigneur de Pontillas, bailli et mayeur de Fleurus, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 23 mars 1650.

(Nob., pp. 222 et 507.)

Jean-Philippe de Ponty, seigneur de Hingeon, Pontillas, Somme, etc., membre de l'état noble du comté de Namur, fut créé baron de son nom, pour lui et ses descendants mâles et femelles, applicable sur telle terre ou seigneurie qu'ils auraient dans les Pays-Bas sous la domination de S. M. I. et C., par lettres de l'empereur Charles VI du 24 novembre 1717. Il épousa Marie-Françoise DE SALMIER, fille d'Eustache-Charles DE SALMIER, libre baron de Hosden, seigneur de Melroy, et d'Anne-Adrienne DE HAVRECH. — De ce mariage sont nés :

1° Charles-Joseph comte de Ponty, baron de Hingeon, seigneur de Pontillas, créé comte par lettres de l'impératrice-reine du 12 décembre 1753, et marié à Marie-Alexandrine-Justine DE LIEDEKERCKE, fille cadette de Ferdinand-François-Joseph comte DE LIEDEKERCKE, baron de Surllet, et de Marie-Bernardine baronne DE HORION.

2° Hélène-Angélique de Ponty, mariée, le 11 février 1734, à Jean-Baptiste D'HINSLIN, seigneur de St-Germain, Monceau, Meslet et Flawinne, mayeur de la ville de Fleurus, grand-bailli de Vieuville, et premier échevin noble de la ville de Namur, fils de Jean-François D'HINSLIN, seigneur de Maibe, grand-mayeur de Namur, mort le 14 août 1731, et de Marie-Anne DE LLANO DE VELASCO, dame de Berlaere, morte le 28 septembre 1731.

(Nob., p. 660; Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 140; Etat arm., p. 34.)

Henri-Joseph de Ponty, seigneur de Suarlée, et Eustache de Ponty, son frère, obtinrent des supports et le titre de baron, applicable pour eux et leurs descendants mâles et femelles, sur quelque terre dans les Pays-Bas autrichiens, par lettres du 21 octobre 1750.

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 249; Vrai Suppl., p. 151; Etat armorial, p. 34.)

Armes : d'azur à trois étoiles à six rais d'or, l'une au côté sénestre du chef et les deux autres en pointe; au franc quartier d'or, chargé d'un lion de sable, couronné d'or (Fig. 1674).

VAN DER POORTEN, DIT DOTENIS.

Henri van der Poorten, dit Dotenis, épousa Christine LIPPENS, fille de Godevaert, écoutezte à Kessel, qui acheta, en 1415, le château avec le fort d'Audevoorde, en Gestele. — De cette alliance vinrent les quatre enfants, savoir :

1° Godevaert, qui suit.

2° Elisabeth van der Poorten, dite Dotenis, religieuse au couvent de la Consolation à Vilvorde.

3° Christine, alliée : 1° à Michel VAN SOMBEKE, mort à la bataille de Nancy en 1477; 2° à Antoine VAN DER WYCKT, drossard à Rumst; 3° à Gilles DE LANGHE, alias PAPEGAYS; et 4° à Henri VLEMINCKX, alias VAN OOSTENRYCK. Elle mourut à Malines, sans hoirs, et y gît dans l'église de St-Jean.

Et 4° Rombaut van der Poorten, dit Dotenis, qui par sa femme, dont nous ignorons le nom, fut père de :

Jean van der Poorten, mort sans enfants de son épouse Catherine COLIBRANT, fille de George et d'Anne VAN DER STRAETEN.

Godevaert van der Poorten, dit Dotenis, seigneur d'Oudevoorde, épousa, en 1489, Agnès VRANCX, fille de Jean, avec laquelle il gît à Gestel, près d'Oesterwyck. Leurs enfants furent :

1° Josse van der Poorten, mort sans hoirs.

2° Jean, aussi mort sans postérité.

3° Mathieu, qui suit.

4° Elisabeth van der Poorten, religieuse aux Dames blanches à Tirlemont.

Et 5° Henri van der Poorten.

Mathieu van der Poorten, seigneur d'Oudevoorde, acheta, le 10 avril 1564, la seigneurie de Hulshout. Il épousa : 1° Gertrude VAN ARCKEL, alias VAN BOCHOVEN, dame en Olmen, enterrée à Gestel; 2° Heylwiche PINAPPEL, de Bois-le-Duc; 3° Robertine DE BEVERE; et 4° Madeleine PEETERS, morte le 13 janvier 1589. Il mourut en 1571, et gît à Gestel. — Du premier lit sortit :

Agnès van der Poorten, dame en Olmen, d'Oudevoorde et de Hulshout, fille unique, mariée avec Martin ROELANTS, conseiller du roi et bourgmestre de Malines, fils de Joachim et de Cornélie PELS. Il mourut le 12 novembre 1598, aliis 1589; elle le 13 septembre 1606, et ils gisent aux Pauvres Claires dans la dite ville de Malines, sous une pierre bleue, avec l'inscription et les 16 quartiers qui suivent (Voyez le *Théâtre sacré de Brabant*, tome I, page 79) :

Cy gist noble homme messire Martin Roelants, conseiller du roi nostre sire, et commune-maistre de cette ville, seigneur en Olmen, trespassa 1589, le 12 de novembre, et dame Agnès van der Poorten, sa compagne, trespassa l'an 1606, le 13 de septembre.

Roelants.	Pels.	van der Poorten.	Boeckhoven.
Boote.	Assendelft.	Lippens.	Montfort.
Duffle.	de Waerde.	Vrancx.	Rovere.
Pelle.	Bleeswyck.	Heyden.	de Vriese.

(Fragm. généal., t. VI, p. 19.)

DE LA PORTE.

Gilles et Paul de la Porte furent créés chevaliers par le roi Philippe IV, par lettres de l'an 1659.

(*Nob.*, p. 376.)

DE LA PORTE.

Une famille de ce nom porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à la croix de gueules ; aux 2 et 3 de sable à la porte d'argent* (Fig. 1675).

(*Vrai Suppl.*, p. 170 ; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 153.)

PORTER.

Nicolas Porter, domicilié à Bruges, obtint la permission de trafiquer en gros sans déroger à la noblesse, par acte du 14 octobre 1730. Il portait : *de sable à 3 sonnettes d'argent, au franc quartier d'hermines ; cimier : un cerf issant au naturel* (Fig. 1676).

(*Nob.*, p. 751 ; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 242.)

DE PORTUGAL-CORTIZOS.

Don Louis-Guillaume prince de Portugal, marquis de Tramoso, épousa Anne-Marie CAPECE GALEOTI, fille de Jean-Baptiste, prince de Monte-Léone. Leur fils aîné, Don Emmanuel-Eugène de Portugal, marquis de Troncoso et de Tramoso, mourut à Rome, le 17 septembre 1687, sans alliance.

Don Emmanuel-Joseph de Portugal-Cortizos (proche parent de Don Emmanuel-Eugène ci-dessus), chevalier de l'ordre de Calatrava, marquis de Villa-Flores, du conseil, et contador-mayor des domaines du roi, grand-protonotaire, conseiller du conseil de la croisade et contador-mayor des ordres militaires d'Espagne, épousa, en premières noces, Dona Mencia HIERRO DE CASTRO ; et, en secondes noces, Hélène-Isabelle DE BROUCHOVEN. Il testa le 15 janvier 1691, et mourut à Venise le 10 février suivant (Voyez ci-devant, page 842, ligne 1^{re}). De ces deux mariages vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1° Don Sébastien-Emmanuel de Portugal-Cortizos, vicomte de Val de Fuentes, mort avant son père.

2° Dona Louise-Thérèse de Portugal-Cortizos, mariée à Francisco GALLUCIO, duc de Tora.

(*Du 2^d Lit.*)

3° Dona Jeanne-Denise de Portugal-Cortizos, fille unique, marquise de Villa-Flores, vicomtesse de Val-de-Fuentes, baronne d'Etterbeke, en Brabant, morte à Venise le 18 janvier 1763. Elle avait été mariée avec Barthélemi SANTA-SOFFIA, noble Vénitien. De ce mariage :

Joseph-Antoine SANTA-SOFFIA, noble Vénitien, marquis de Villa-Flores, baron d'Etterbeeck, dont il fit hommage à S. M. le 9 mai 1767. Il demeura à Venise et n'était pas encore marié en 1768.

(Suite du Suppl. au Nob., 1661-1686, p. 73.)

POSCHET.

Pierre-François et Pierre-Joseph Poschet, frères, seigneurs de Voyaux, furent confirmés en leur noblesse, pour en jouir avec leur postérité, par lettres du 10 décembre 1749. Ils portaient pour armes : *d'argent au chevron, accompagné de trois étoiles à six rais, le tout de gueules* (Fig. 1677).

(Suite du Suppl., 1686-1762, p. 247.)

DE POSSON.

Jacques-Philippe de Posson, avocat au conseil de Namur, fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses aïeux avaient portés de tous temps, par diplôme de l'empereur Charles VI du 29 juillet 1715, enregistré dans la matricule de l'empire.

(Nob., p. 645.)

Jacques-Philippe de Posson, demeurant à Namur, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 29 juillet 1715, par lettres du 15 décembre 1736 (1). Ses armes sont : *de gueules à trois burettes d'argent* (Fig. 1678).

(Nob., p. 779.)

Nicolas-Guillaume Posson, conseiller au conseil provincial de Namur, fut anobli par lettres du 16 mars 1754, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne au lieu de bourlet.

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 264.)

POT.

Jacques Pot et Ghislain Halewyn furent armés chevaliers avec plusieurs autres, dont l'histoire tait le nom, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à la bataille de Mons-en-Vimeu, en 1421.

Le dit Jacques Pot portait pour armes : *d'or à la fasce d'azur. Cimier : une tête d'aigle d'azur, becquée d'or, bourlet et lambrequins d'or et d'azur* (Fig. 1679).

(Nob., p. 3; *Vrai Suppl.*, p. 3; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 3; *Mélang. de Généal.*, p. 1.)

(1) A cette famille appartient D. Justine-Ferdinande-Ghislaine de Posson-de Wanfercée, née à Andennes, mariée, depuis le 26 avril 1827, à Gérard-François-Xavier baron d'UDEKEM-D'ACQZ-DE CHASTRE-TEN DAEL, etc., demeurant à Louvain. Elle est fille de Henri-Joseph-Ghislain de Posson-de Wanfercée et d'Albertine-Dorothee-Joséphine d'ONYN-DE WEZ.

P O T.

Jacques Pot, fils de Jean Pot, seigneur de Hoogherheyden et Couwensteyn, mort en 1468, et Jean van Schaghen furent armés chevaliers par Charles de Bourgogne, comte de Charolois, à la fameuse bataille de Montlhery, donnée le 16 juillet 1465. Il mourut en 1494, et avait épousé Jeanne VAN DER DILFT, décédée en 1485, sans enfants.

Le dit Jacques Pot portait pour armes : *d'or à un pot à deux oreilles et trois pieds de sable. Cimier : un pot de l'écu* (Fig. 1680).

(*Nob.*, p. 8; *Suppl. au Nob.*, p. 27; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 71; *Vrai Suppl.*, p. 7; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 6; *Mélang. de Généal.*, p. 8.)

Un Wauthier Pot, seign^r de Bautershem et Pluyseghem, mort le 19 octobre 1464, épousa Marie DE GOTTIGNIES, morte le 25 octobre de la même année. — De ce mariage vint :

Conrad Pot, chevalier, seigneur de Bautershem, Pluyseghem, Cumptich et Waerloos, bourgmestre d'Anvers en 1491, qui épousa, en premières noces, Elisabeth VAN MECHELEN, morte en 1477 (Voyez ci-devant l'article VAN MECHELEN); en secondes noces Sapientia T'SANDERS, et, en troisièmes noces, Béatrice VAN DE PERRE. — Il mourut le 27 mars 1511, sans enfants légitimes, et fut enterré dans l'abbaye de St-Sauveur, à Anvers.

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 94.)

DE POTES.

Collart de Potes, receveur des domaines de l'empereur dans la ville et province de Malines, épousa Claire VRANCX, et en eut :

1^o Henri de Potes ou Potis, lequel épousa Cécile VAN MECHELEN, fille de Paul.

2^o François, qui suit.

Et 3^o Marguerite de Potes, alliée à Jean NUMAN, 1517, qu'elle fit père de :

A. Adrien NUMAN, président de la chambre des comptes à La Haye, époux de Marguerite SWERTGOOR. Dont :

a. Corneille-Jean NUMAN, allié à Jeanne VAN VELTWYCK. Ils eurent deux filles : Cornélie-Digne et Catherine NUMAN.

Et b. Anne NUMAN, mariée avec Guillaume VAN CRIEP, conseiller au grand-conseil de Malines.

B. Gérard NUMAN, chanoine à Lille.

C. Ursule NUMAN, épouse de Guillaume-Pierre WOUTERS. Dont : Sébastien, Gérard, Joachim et Marguerite WOUTERS.

Et D. Cornélie NUMAN, religieuse.

François de Potes, second fils de Collart et de Claire VRANCX, épousa, en premières noces, Jossine GHYSEBRECHTS, et, en secondes noces, Marguerite MOYS. D'un de ces deux mariages sortirent :

- 1° Louis, qui suit.
- 2° Nicolas de Potes.
- 3° Gilles.
- 4° Anne.
- 5° Barbe.
- 6° Cécile.

Et 7° Catherine de Potes.

Louis de Potes épousa Jeanne GILLES et en eut Jossine de Potes, 1600.

Armes : *d'or à trois roses de gueules* (Fig. 1681).

(*Fragm. général.*, t. IV, p. 36.)

DE POTTELSBERGHE.

I. Jérôme de Pottelsberghe, mort à Embden, en Oost-Frise, avait épousé, en premières noces, Catherine HALLEBOSSCHE (ou HALEBOSCH), de laquelle il eut Josué qui suit.

II. Josué de Pottelsberghe, mourut le 29 septembre 1610, ayant épousé : 1° Marie RUFFELAERE, fille de Jacques, seigneur de Casele, et d'Anne DE GRYSPERRE ; 2° Marie DE ZUTTERE, fille de Laurent, seigneur de Wallackere. — De son premier mariage vint :

III. Antoine de Pottelsberghe, seigneur de Bolancy et de Herleghem, colonel d'infanterie au service de l'empereur, puis du roi d'Espagne, mort le 1 janvier 1680, ayant été marié, le 22 mars 1648, à Marie VERANNEMAN, laquelle lui survécut jusqu'au 15 octobre 1681. Elle était fille d'Adolphe VERANNEMAN, chevalier, seigneur d'Appels, bourgmestre du Franc de Bruges, et de Marie TRIEST, sa deuxième femme (1). De cette union sont issus :

1° Antoine de Pottelsberghe, qui suit.

2° Albert-François, dont il sera parlé après la postérité de son frère Antoine.

3° Philippe-Josse, chanoine-gradué-noble et archidiacre de la cathédrale de St-Bavon à Gand, mort le 24 mai 1694.

4° Arthus-Joseph-Hyacinthe de Pottelsberghe, dont les descendants seront rapportés après la postérité de son frère Albert-François.

Et 5° Ignace-Xavier de Pottelsberghe, mort sans avoir été marié.

IV. Antoine de Pottelsberghe, seigneur de Bolancy, né le 22 octobre 1652, fut créé baron de Pottelsberghe, et obtint des supports avec bannières, l'une aux armes de Pottelsberghe, et l'autre à celles de Camargo, par lettres du roi Charles II du 16 janvier 1686. Il mourut le 19 juin 1734, après avoir été premier échevin de la keure de Gand en 1694, 1695, 1706, 1708, 1721, 1722, 1723 et 1724. Il avait épousé Marie-Madeleine DE CAMARGO, baronne du St-Empire, dame de Helsfelt, ou Halfelt, et de Wienenborch, veuve de

(1) Sœur d'Antoine Triest, VII^e évêque de Gand, mort le 28 mai 1657.

Florent VAN DEN EECKHOUTE, seigneur de Pumbeke, et fille de Théodore DE CAMARGO, baron du St-Empire, seigneur de Helsfelt et de Wienenborch, et de Marie-Suzanne DE TROIBREIZE, sa deuxième femme. De ce mariage naquirent :

1° Antoine-Bernard-Albert de Pottelsberghe, chanoine de la cathédrale de Gand, qui fit son testament le 1 mars 1701, et mourut le 9 du même mois.

Et 2° Bernard-François, qui suit.

V. Bernard-François baron de Pottelsberghe-de Bolancy, colonel au service de France, épousa Marie-Thérèse XIMENEZ Y LUNA-MANRIQUES-DE LARA, de laquelle sont sortis :

1° Albert-François de Pottelsberghe, mort sans alliance.

2° Bernard, lieutenant-colonel au service d'Espagne.

3° Bernard-Antoine baron de Pottelsberghe, vivant en 1744.

4° Antoine, officier au service de l'impératrice-reine.

Et 5° Marie-Thérèse de Pottelsberghe.

SECONDE BRANCHE.

IV^{BIS}. Albert-François de Pottelsberghe, second fils d'Antoine et de Marie VERAN-NEMAN, naquit le 26 juin 1654, et fut seigneur d'Overdam, échevin de la keure de Gand en 1689, sergent-major de la même ville en 1702, député à l'assemblée des États de Flandres pour la châtellenie du Vieux-Bourg en 1725. Il avait épousé, le 30 janvier 1685, Marie-Madeleine SCHOORMAN, dame d'Appelsvoorde et de Rymeersch, fille d'Augustin-François SCHOORMAN, seigneur de Coppensdamme, haut-échevin du pays de Waes, et d'Eléonore-Angélique SCHOORMAN, dame d'Appelsvoorde et de Rymeersch. De cette alliance vinrent :

1° François-Albert de Pottelsberghe, qui suit.

2° Antoine, sergent-major de la ville de Gand, mort le 25 septembre 1757, sans alliance.

Et 3° Pierre de Pottelsberghe, seigneur d'Overdam, adjudant de la ville de Gand, aussi mort sans avoir été marié.

V. François-Albert de Pottelsberghe, seigneur d'Appelsvoorde, de Rymeersch et d'Overdam, naquit le 2 avril 1686, et mourut le 15 décembre 1751. Il avait épousé, le 12 août 1731, Isabelle-Josèphe JACOBS, dame de Moerseke et Castelle, morte le 8 décembre 1776, fille de Guillaume-François, seigneur de Corbeek-over-Dyle et de Steenberghe, capitaine d'infanterie wallonne, mort le 15 février 1731, et de Ferdinandine DE CLERCQ, dite DE BOUVEKERCKE, dame de Moerseke et de Castelle, morte le 13 décembre 1724. De ce mariage :

1° Chrétien-Marie-Thérèse de Pottelsberghe, seign^r d'Overdam, qui suit.

2° Pierre-François-Joseph de Pottelsberghe, né le 9 décembre 1737, capitaine d'infanterie au service de l'impératrice-reine dans le régiment de Charles-Lorraine, puis major au même régiment.

3° Antoine-Joseph-François de Pottelsberghe, né le 31 mars 1747.

4° Catherine-Albertine-Josèphe-Madeleine de Pottelsberghe, née le 18 mars 1734, mariée, en 1757, à Charles-Joseph DE L'ESPÉE, sergent-major de la ville de Gand, dont elle n'eut point d'enfants. Il était fils de Pierre DE L'ESPÉE, seigneur de Stuyvenberghe, major dans le régiment de Ligne-infanterie, et de Prudence-Colette DE VARNEWYCK.

5° Marie-Antoinette-Jeanne de Pottelsberghe, née le 12 janvier 1736, mariée, le 9 juin 1764, à Joseph DE CAMERLANDER, capitaine de grenadiers au régiment de Charles-Lorraine, puis adjoint-major de la place à Bruxelles, et morte en 1770, laissant trois fils : Pierre-François-Joseph, Charles-Alexandre-Bonaventure, et Nicolas-Albert DE CAMERLANDER.

6° Marie-Robertine-Albertine-Colette de Pottelsberghe, née le 1 mars 1740.

7° Joséphine-Françoise-Marie-Thérèse de Pottelsberghe, née le 29 août 1741.

Et 8° Marie-Thérèse-Ignace de Pottelsberghe, née le 17 juillet 1743.

VI. Chrétien-Marie-Thérèse de Pottelsberghe, seigneur d'Overdam, d'Appelsvoorde, etc., naquit le 22 juillet 1732. Il fut capitaine de dragons au service de l'impératrice-reine dans le régiment de Darmstadt, ensuite major dans celui de Deux-Ponts, aussi dragons. Il épousa, le 5 mai 1778, Marie-Alexandrine-Françoise-Josèphe de Pottelsberghe, sa cousine, dame de Berchem, fille cadette d'Albert-Joseph, seigneur de la Potterie, et de Marie-Robertine VAN DER MEERSCHE, dame de Berchem.

TROISIÈME BRANCHE.

IV^{TER}. Arthus-Joseph-Hyacinthe de Pottelsberghe (4^e fils d'Antoine et de Marie VERANNEMAN) fut seigneur de Herleghem et échevin des parchons de Gand en 1708. Il mourut le 14 août 1735 et avait épousé Anne-Aurèlie LANCHALS, dame de la Potterie, morte en 1722, fille de François-Philippe, baron d'Exaerde, seigneur d'Olsene, de Denterghem, d'Oesselghem, de Swavenaerde et autres terres, et de Victoire-Désirée ALLEMANNI. De ce mariage vinrent les quatre enfants qui suivent :

1° Albert-Joseph, qui suit.

2° Ignace-Joseph-Liboire de Pottelsberghe, seigneur de Herleghem et de Swavenaerde, échevin des parchons de Gand en 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759 et 1760, mort le 25 février 1775, sans alliance, et enterré à S^t-Michel à Gand, dans la chapelle de S^{te}-Anne, où l'on voit son blason orné de ses 16 quartiers.

3° Marie-Antoinette.

Et 4° Marie-Françoise de Pottelsberghe, vivante sans alliance en 1768.

V. Albert-Joseph de Pottelsberghe, seigneur de la Potterie, né le 9 août 1697, mort le 25 mai 1741, avait épousé Marie-Robertine VAN DER MEERSCHE,

dame de Berchem, morte le 25 janvier 1767, fille de Pierre-Maximilien, et de Jeanne-Charlotte DE Vos. Leurs enfants furent :

1° Jean-Baptiste-Désiré-Jacques, qui suit.

2° Marie-Françoise-Colette de Pottelsberghe, mariée à Gand, le 18 avril 1759, à Alphonse-Louis-Martin BORLUUT, né le 10 novembre 1719, ci-devant haut-pointre de la châtellenie de Courtrai, puis conseiller au conseil de Flandres depuis le 19 août 1749.

Et 3° Marie-Alexandrine-Françoise-Josèphe de Pottelsberghe, dame de Berchem, mariée, le 5 mai 1778, à son cousin Chrétien-Marie-Thérèse de Pottelsberghe, etc., major au service de l'impératrice-reine dans le régiment de Deux-Ponts, dragons.

VI. Jean-Baptiste-Désiré-Jacques de Pottelsberghe, seigneur de la Potterie, épousa, le 21 novembre 1769, Marie-Josèphe-Cornélie BALDE, née le 21 juillet 1752, fille unique de Ghislain-George, seigneur de Catteneye, Wyngaerde, etc., et de Thérèse-Louise DE CROMBRUGGHE. — De cette alliance vinrent :

1° Marie-Frédéric-Joseph, qui suit.

Et 2° Marie-Thérèse-Colette de Pottelsberghe, née à Gand, le 3 oct. 1770, et y baptisée en l'église paroissiale de St-Michel.

VII. Marie-Frédéric-Joseph de Pottelsberghe, né à Gand, le 26 avril 1772, et y baptisé en l'église paroissiale de St-Michel.

Armes : *de sable au cor de chasse d'argent, lié de gueules et virolé d'or, l'embouchure à sénestre; au chef d'or. Cimier : une aigle naissante de sable* (Fig. 1682).

D'après le *Nouv. vrai Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, l'aigle du cimier a le vol d'or.

(*Nob.*, p. 535; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 262; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 176.)

DE POTTER.

I. Hermes de Potter épousa Catherine DE WORM et en eut les sept enfants qui suivent :

1° Jean, rapporté plus loin.

2° Pierre de Potter, mort sans postérité.

3° Liévin, rapporté après la descendance de son frère Jean.

4° Guillaume de Potter, chanoine gradué, pénitencier et ensuite archiprêtre de la cathédrale de St-Bavon à Gand, mort le 25 février 1738, et enterré dans la chapelle des trois rois en la dite cathédrale, avec épitaphe et armoiries.

5° Anne de Potter, alliée : 1° à N.... REYLOF, mort sans postérité; et 2° à Engelbert ODEVARE, dont elle eut :

A. Marie ODEVARE, alliée à Jacques SICLERS, avocat.

Et B. Engelbert ODEVARE, marié, en premières noces, avec Agnès SOE-NENS, et, en secondes noces, avec N.... INGELBRECHT, laissant de ses deux femmes :

(Du 1^{er} Lit.)

a. Marie-Anne ODEVARE, épouse de Philippe DE POTTER, son cousin sous-germain.

(Du 2^d Lit.)

b. c. d. e. Quatre fils.

f. g. et h. Trois filles.

6^o Marie de Potter, alliée à Jacques DE WAELE, dont tous les enfants furent dans l'état ecclésiastique.

Et 7^o Madeleine de Potter, religieuse à St-George, à Gand.

II. Jean de Potter fut échevin à la keure de Gand et mourut le 23 janvier 1722, à 60 ans. Il avait épousé Marie VAN HECKE, laquelle lui survécut jusqu'au 23 décembre 1733, et gît auprès de lui en l'église de St-Jacques à Gand. — De cette alliance vinrent cinq enfants, savoir :

1^o François-Paschier de Potter, que Marie-Françoise GOETHALS, son épouse, rendit père de :

A. Thérèse-Jossine de Potter, alliée, le 30 mai 1737, à Josse MOREL, fils de Jean ou Gilles, et d'Anne-Thérèse NOLET, fille de Pierre NOLET et d'Anne VAN DEN BERGHE.

Et B. Catherine-Thérèse de Potter, alliée, le 29 septembre 1743, à Louis DE WULF, fils de Laurent et de Liévine COCQUYT.

2^o Jean-Bernard, qui suit.

3^o Philippe de Potter, époux d'Anne TACK, native d'Alost, morte à Bruxelles le 31 juillet 1758, sans postérité.

4^o Marie de Potter, fille dévôte.

Et 5^o Catherine de Potter, morte sans alliance.

III. Jean-Bernard de Potter épousa Anne-Philippe RAELLEN, et en eut :

1^o Philippe, qui suit.

2^o Marie de Potter, morte sans enfants de Philippe JACOBS, son époux, avec lequel elle gît dans l'église de St-Michel à Gand.

3^o Pierre de Potter.

4^o Guillaume de Potter, licencié ès-lois, chanoine de St-Bavon à Gand.

Et 5^o Bernard de Potter, bailli de Sotteghem.

IV. Philippe de Potter épousa Marie-Anne ODEVARE, fille d'Engelbert, conseiller-pensionnaire et greffier du Franc de Bruges, et d'Agnès SOENENS. De ce mariage :

1^o Marie de Potter, morte sans enfants.

2^o Charles de Potter, né le 23 décembre 1760.

Et autres enfants.

Postérité de Liévin de Potter, 3^e fils de Hermès et de Catherine Worm, mentionnés ci-devant au degré I.

II. Liévin de Potter fut échevin de la keure de Gand et épousa Catherine GRENIER, fille de Philippe et de Sara DE VILDER. Dont :

1^o Joseph-Jean, qui suit.

2^o Françoise-Barbe de Potter, fille dévote, morte le 10 avril 1758.

Et 3^o Guillaume de Potter, mort célibataire le 7 décembre 1755.

III. Joseph-Jean de Potter, assesseur au mont-de-piété à Gand, fut anobli. Il épousa, à Courtrai, Elisabeth-Thérèse SURMONT, fille de Pierre et d'Elisabeth NOLLET, et en procréa :

1^o Joseph-Liévin de Potter.

2^o Barbe-Jeanne de Potter, alliée : 1^o, le 24 décembre 1754, à Edmond-Louis MOREL, fils d'Alphonse et d'Isabelle FIONS, lequel mourut le 19 novembre 1757; et 2^o, le 6 octobre 1760, à François-Jean-Joseph VAN DEN CRUYCE, fils d'Albert, châtelain de Tervueren.

3^o Anne-Thérèse de Potter.

4^o Jean-François de Potter, lequel épousa, le 3 juin 1764, Colette BAUT, fille de François-Jean-Baptiste et d'Anne-Marie-Ferdinande STALINS.

Et 5^o Guillaume-Bernard de Potter.

Les armes de la famille DE POTTER sont : *d'azur au croissant d'argent, au chef du même, chargé de trois roses de gueules.*

(Fragm. généal., t. V, p. 194.)

POULAIN, DIT L'ABBÉ.

Gautier Poulain, dit l'Abbé, conseiller et receveur-général de Flandres et d'Artois, fut déclaré noble d'ancienne extraction, par lettres du 2 octobre 1439, après avoir démontré l'ancienneté de sa noblesse et les illustres alliances de sa maison, rapportées dans plusieurs dépositions par écrit de la principale noblesse du pays. Il portait : *d'argent à un cheval de sable, sellé et bridé* (Fig. 1683).

(Nob., p. 5.)

DE POVAIN.

Walerand de Povain, demeurant à Brobières, lez-Lille, fut anobli au mois d'avril 1477.

(Vrai Suppl., p. 10; Nouv. vrai Suppl., p. 8; Mélang. de Généal., p. 10.)

DE POWIS. — VOYEZ PAUWENS.

LE POYVRE.

I. Pierre le Poyvre, seigneur du Val, vivant en 1264, portait le titre de chevalier, qualité qui, dans ces temps-là, était marque de la plus haute noblesse. —

Il vendit, en 1270, sa terre de du Val, et mourut à Valenciennes l'an 1273. Sa femme, Jeanne DE QUIÉVRAIN, le rendit père de Pierre II, qui suit.

II. Pierre, II^e du nom, chevalier, prévôt de Valenciennes, mourut en 1317, et fut inhumé dans l'église de St-Géry de la même ville, auprès de son père. Il avait été marié : 1^o avec Catherine DE CROIX, fille de Jean, seigneur de Croix, chevalier, et 2^o avec Marguerite POLLET. De ce second mariage vint :

III. Pierre le Poyvre, III^e de ce nom, lequel épousa Isabeau DE LA SAULX, qui le rendit père de :

IV. Jacques le Poyvre, allié à Marie DE LA CLEF, qui portait pour armes : *de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir, les pannetons en bas* (Fig. 1684). De ce mariage sortirent :

1^o Jeanne le Poyvre, alliée à Jean DE GORSAIN.

Et 2^o Pierre, IV^e du nom, qui suit.

V. Pierre le Poyvre, IV^e du nom, chevalier, mourut le 30 avril 1457, après avoir épousé, en premières noces, Laurence DE GARDIN, fille de Jacques, seigneur du Vivier, et de Marie DE QUAROUBLE; et, en secondes noces, Catherine BOUGIER, laquelle vivait encore le 13 avril 1483. — De ces deux alliances vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jacques le Poivre, prévôt de Valenciennes, allié à Jeanne DE JOY, de laquelle il a eu des enfants.

2^o Pierre le Poyvre, V^e du nom, qui suit.

3^o Jeanne le Poyvre, femme de Thierry DE MORCHIPONT, seign^r de Choisy.

(Du 2^d Lit.)

4^o Jeanne le Poyvre, qui fut mariée à Aimery GREBERT, puis à Guy DE MONS, prévôt de Valenciennes.

5^o Catherine le Poyvre, femme de Jacques GREBERT, échevin de Valenciennes.

6^o Jean le Poyvre, mort le 20 déc. 1511, ayant épousé Jacqueline GREBERT, fille de Jean et de Jacqueline VERDIEL.

7^o Thierry le Poyvre, prévôt de Valenciennes, marié, en premières noces, avec Pasquette DE QUAROUBLE, fille de George, chevalier; et, en secondes noces, avec Jeanne DE QUAROUBLE, fille de Guillaume, seigneur d'Escarmaing. Il a eu des enfants de ces deux mariages.

Et 8^o Marguerite le Poyvre, mariée : 1^o à Othon DE HALEWYN; 2^o à Guillaume D'AUBERCICOURT; et 3^o à Jean DE HESECQUE.

VI. Pierre le Poyvre, V^e de ce nom, mourut le 1 avril 1468 et fut enterré dans l'église de St-Jean de Valenciennes, en la chapelle de St-Antoine. — Il avait épousé Marguerite GREBERT, fille d'Aimery seign^r DE GREBERT et de Beaussart, prévôt de Valenciennes, et de Marie DU GARDIN. — Cette dame convola, avant le 7 avril 1483, avec Thierry DE PRETS, et mourut le 31 décembre 1499. — Elle avait eu de son premier mariage :

1^o Pierre le Poyvre, VI^e du nom, mort le 1 décembre 1525, ayant épousé, en premières noces, Ghislaine DE GENLY, morte le 14 septembre 1515, et, en secondes noces, Marguerite DE SOLESMES, dite D'AUBENCHEUL, morte le 19 août 1522. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

A. Jacques le Poyvre, qui fut marié et laissa des enfants.

(Du 2^a Lit.)

B., C. Deux fils.

D. et E. Deux filles.

Et 2^o Jean le Poyvre, II^e du nom, qui suit.

VII. Jean le Poyvre, II^e du nom, mourut le 23 octobre 1506, et eut trois femmes : 1^o Françoise DES PRETS, fille de Jean, seigneur de Chiplly; 2^o Georgine DE WADRIPOINT, dite DES CORDES, dame de Hellibus, en Hainaut, morte le 17 mai 1499, fille de George et de Marguerite DE CRANE; 3^o Marguerite D'ASSIGNIES. Il n'eut des enfants que de ses première et seconde femme, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Jeanne le Poyvre, femme d'Adolphe DE HEURNE.

(Du 2^a Lit.)

Et 2^o Jean le Poyvre, III^e du nom, qui suit.

VIII. Jean le Poyvre, III^e de ce nom, seigneur de Hellebus et van der Hagen, en Castere, bourgmestre d'Audenarde, mourut le 17 mai 1547. Il avait épousé Agnès DE HEURNE, morte le 21 août 1538, fille d'Olivier DE HEURNE, seigneur de Diestvelt, et d'Adrienne DE VARNEWYCK. — Leur tombeau, en l'église de S^{te}-Walburge, à Audenarde, porte cette épitaphe : « Cy gist Noble Homme » Jean le Poyvre, escuyer, seigneur d'Hellibus, la Haye, en Castre, etc., natif » de Valenciennes, en son temps bourgmestre de la ville d'Audenarde, mourut » le 7 de may 1547. Et Damoiselle Agnès de Heurne, fille d'Olivier, escuyer, » seigneur de Diestvelt, etc., sa femme, laquelle mourut l'an 1538, le 21 août. » — Ils laissèrent de leur mariage :

1^o Jean le Poyvre, IV^e du nom, qui suit.

2^o Nicolas le Poyvre, seigneur de Rhodes, qui fonda les vêpres dans l'église de S^t-Pierre, à Tournai, où il a son épitaphe ornée de huit quartiers. — Il mourut le 4 février 1610, à 83 ans.

Et 3^o Louis le Poyvre, I^{er} du nom, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné.

IX. Jean le Poyvre, IV^e de ce nom, seigneur de Hellibus et van der Hagen, mort le 23 janvier 1599, avait épousé Eléonore BETTE, décédée le 21 août 1561. — Elle était fille d'Adrien BETTE, chevalier, seigneur d'Angrelles, Autreppe, Hollebeke, Schellebelle, Welle, Eesseghem, Wanneseele et Muysbroeck, grand-

bailli de Termonde par patentes du 12 mai 1518, capitaine de Rupelmonde, gentilhomme de la maison de l'empereur Charles-Quint, et de Jacqueline DE VERDIÈRE. — Il ne laissa de ce mariage qu'une fille unique, savoir :

- X.** Florence le Poyvre, mariée, en 1582, à Gérard DE BLASERE, seigneur de Vossenpoorte, créé chevalier par lettres du roi Philippe II, du 11 oct. 1592. — Elle est dite veuve de lui dans un partage du 15 septembre 1593, et mère de Guillaume, de Jean, de Lambert, de Gérard et d'Anne DE BLASERE.

SECONDE BRANCHE.

- IX^{BIS}.** Louis le Poyvre, 1^{er} de ce nom (fils cadet de Jean III et d'Agnès DE HEURNE), fut seigneur d'Houssoye et bourgmestre d'Audenarde. Il mourut le 16 février 1592 et avait été marié avec Isabelle DE LALAING, morte en 1608. — Cette dame était fille de Philippe DE LALAING, seigneur de la Mouillerie et de Maffle, maître-d'hôtel de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, régente des Pays-Bas, et ambassadeur de l'empereur Charles-Quint vers le roi de France, et de Florence DE RECHEM, vicomtesse d'Audenarde, dame de Kerckhove, Bolancy, Calesberghe, etc. — Leurs enfants furent :

1^o Jacques le Poyvre, tué au service de Sa Majesté Catholique, près de Vilvorde, en 1584, sans avoir pris d'alliance.

2^o Josse, qui suit.

3^o Philippe le Poyvre, seigneur de la Haye, capitaine au service d'Espagne, tué au siège d'Ostende le 23 janvier 1603 et enterré aux Récollets, à Bruges.

4^o Melchior le Poyvre, auteur de la *troisième Branche*, rapportée ci-après.

5^o Jean le Poyvre, V^e du nom, tige de la *cinquième Branche*, aussi mentionnée ci-après.

6^o Marie le Poyvre, femme de Charles DE GRUUTERE, seigneur de Bieselinghe et Capelle.

7^o Marie-Florence le Poyvre, morte le 9 septembre 1646, ayant été mariée à Maximilien DE TASSIS, seigneur de Vratys, directeur de la poste d'Anvers, mort à Audenarde le 24 décembre 1660. Il était fils de Charles DE TASSIS, chevalier, aussi directeur de la poste d'Anvers, mort le 22 avril 1610, et de Catherine DE SICCLERS.

- X.** Josse le Poyvre, seigneur d'Houssoye, vivant en 1593, épousa Jeanne BETTE, fille de Jean BETTE, seigneur de Tichelhove, et de Jossine DE GRAEVE, sa seconde femme. — Il en eut :

1^o Louis le Poyvre, seigneur d'Houssoye, mort en 1632, sans avoir pris d'alliance.

2^o Maximilien le Poyvre, seigneur de Tichelhove et Rodes, puis d'Houssoye, mort sans laisser d'enfants de Barbe DE SANTANDER, son épouse.

3^o Isabelle le Poyvre, morte le 24 août 1653, ayant été mariée à Ferdinand

ANCHEMANT, seigneur de Broodsende, lez-Bruges, dont elle fut la seconde femme.

4° Jeanne le Poyvre, troisième femme de Robert DE MALDEGHEM, chevalier, seigneur de Grimarès, mort le 24 décembre 1654, après avoir été successivement page de la chambre, puis maître-d'hôtel du duc de Bavière, capitaine entretenu au service de Sa Majesté Catholique, sergent-major du terce d'infanterie wallonne du comte de Fontaine en 1635, du conseil de guerre, lieutenant-colonel d'un régiment de vingt compagnies de gens de pied, sous le comte de Meghem, et commandant de la garnison de Bruges.

5° Philippine le Poyvre, mariée à Alphonse PORRO, capitaine d'infanterie, dont elle a eu des enfants.

6° Marie le Poyvre, religieuse à l'hôpital d'Audenarde, morte en 1698.

TROISIÈME BRANCHE.

X^{BIS}. Melchior le Poyvre (quatrième fils de Louis I^{er} et d'Isabelle DE LALAING), fut bourgmestre d'Audenarde et mourut le 4 septembre 1626. Il avait épousé, en premières noces, Philippote CABELIAU, dame de Mullem et d'Audegoede, fille de François CABELIAU, seigneur des mêmes lieux, et d'Agnès DE SAINT-GENOIS, dame de Melle; et, en secondes noces, Anne DE WARIGNY, dame de Bouchaute et Vrechem, morte le 6 mars 1640, fille d'Antoine DE WARIGNY et d'Anne VAN ROYEN, dame de Bouchaute. — De ces deux mariages sortirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Jean le Poyvre, VI^e de ce nom, vicomte d'Audenarde, créé chevalier le 24 mars 1627 et mort le 8 janvier 1662. Il avait épousé, en premières noces, Madeleine DE BARBAISE, morte le 2 août 1638, fille de Robert DE BARBAISE, seigneur de Bourlon, et de Marguerite D'OUTREMAN; et, en secondes noces, Anne DE STEELANT, veuve de Pierre VAN DEN CASTEELE, dit DU CHASTEL, chevalier, seigneur de Trioels, avoué d'Ypres, et fille aînée de Paul DE STEELANT, haut-échevin du pays de Waes, et de Jacqueline DE CORTEWYLE. — Il eut du premier mariage :

A. Marie-Madeleine le Poyvre, alliée à Maurice VAN DEN BERGHE, dit DE PRAET, seigneur d'Ogierlande.

Et B. Anne-Jossine-Claire le Poyvre, vicomtesse d'Audenarde, dame de Mullem, Lemputte, Bourlon et Elimont, morte le 18 décembre 1722. Elle avait épousé Gérard DE VILLERS, seigneur de Villers-Perwin, de Sart-lez-Walhain, en Op-Velpe, Neer-Velpe, Maillart, Hontsem et Willebringen, fils de Michel-Paul DE VILLERS, chevalier, seigneur de Villers-Perwin, et de Catherine VAN VELPE, dite EVERAERTS, dame de Sart-lez-Walhain, en Op-Velpe, Neer-Velpe, Maillart, Hontsem et Willebringen. Leur fille Anne-Hélène DE VILLERS, dame de Bourlon et d'Elimont, fut mariée avec Jacques DE

TOUCHEBŒUF-DE CLERMONT-DE VERTILLACQ, gentilhomme ordinaire de Mgr. le comte de Toulouse.

(Du 2^d Lit.)

2^o Charles le Poyvre, qui suit.

3^o Melchior le Poyvre, chef de la *quatrième branche*, rapportée ci-après.

4^o Jeanne-Isabelle le Poyvre, abbesse de Nieuwenbossche à Gand, morte en 1686.

5^o Anne le Poyvre, religieuse à l'abbaye de Nieuwenbossche, ordre de Cîteaux.

6^o Marie-Lucrèce le Poyvre, abbesse de Peteghem, près d'Audenarde.

Et 7^o Florence le Poyvre, mariée à Charles-Philippe DE RODOAN, chevalier, seigneur de Bieze, Berleghem, etc., duquel elle était veuve en 1665.

XI. Charles le Poyvre, seigneur de Bouchaute et Ter-Beke, partagea avec son frère Melchior et sa sœur Florence le 15 mars 1648, et testa le 3 nov. 1670. Il avait épousé, par contrat du 4 mars 1637, Adrienne-Françoise DE CORENHUUSE, morte le 13 mai 1669, fille de Charles DE CORENHUUSE, seigneur d'Oplinter, et de Sabine DE GHISTELLES-DE RYMEERSCH. Il en eut, entr'autres enfants :

1^o Marie-Caroline le Poyvre, religieuse à l'abbaye de Nieuwenbossche, qui testa en faveur de son père, par acte passé devant Juste Van der Mandere, notaire à Gand, le 11 septembre 1660, et fit ses vœux peu de temps après.

Et 2^o Florence le Poyvre, dame de Bouchoute, qui fut mariée, le 10 août 1698, à Antoine DE LA FARGE, capitaine de cavalerie au service d'Espagne dans le régiment d'Egmont, lequel vivait encore le 9 janvier 1734. De cette alliance vint un fils unique, savoir :

François-Louis DE LA FARGE, seigneur de Bouchoute, lieutenant-souverain-bailli des villes d'Alost et de Grammont, et bailli de la cour féodale de S. M. au perron d'Alost, naquit le 2 décembre 1699, et mourut le 15 avril 1731. Il avait épousé, par contrat du 28 septembre 1721, Liévine-Hugone DE CRANE, laquelle convola avec Corneille-François DE PACHTERE, né à Termonde le 14 juillet 1701, entré au service dans le corps de l'artillerie des Pays-Bas en 1741, capitaine au dit corps le 1 décembre 1763, mort le 5 juin 1776, à 75 ans, sans postérité. Liévine-Hugone DE CRANE était fille de Louis DE CRANE, seigneur de Scheppers, et de Marie-Madeleine-Thérèse WACKINS. Elle mourut le 7 septembre 1734. Les enfants qu'elle eut de son premier mari furent :

1^o François-Charles-Joseph DE LA FARGE, seigneur de Bouchoute, qui n'était point marié en 1779.

2^o Jeanne-Antoinette-Catherine DE LA FARGE, mariée, à Malines le 2 février 1761, à Ferdinand-Joseph DE VILLEGAS, seigneur de Serville, dont elle était veuve en 1762. Il était fils de Melchior DE VILLEGAS, seigneur de Serville, et de Marie-Pétronille-Josèphe KEELE.

Et 3^o Isabelle-Rose-Françoise DE LA FARGE, béguine au grand Béguinage à Malines, où elle fit profession en 1747.

QUATRIÈME BRANCHE.

XI^{BIS}. Melchior le Poyvre (fils cadet de Melchior et de sa deuxième femme Anne DE WARIGNY, mentionnés ci-devant à la troisième branche), eut en partage la seigneurie de Vrechem, et fut capitaine d'une compagnie de cuirassiers pour le service du roi d'Espagne en 1647 et 1652, puis bourgmestre d'Audenarde en 1682. Il épousa Angéline-Catherine-Huberte DE GRASS, fille de Roland DE GRASS, chevalier, seigneur de Buggenhout et de Westende, et de Françoise DE LA VICHTE, dame de Nokeren. De cette alliance naquirent :

1^o Philippe-Albert le Poyvre, qui suit.

2^o Louis-Melchior le Poyvre, capitaine dans le régiment de Steenhuisen, tué à la défaite de Bossuyt en 1692, sans laisser d'enfants d'Isabelle VAN DER HEYDEN, sa femme.

3^o Marie-Charlotte le Poyvre, mariée à Jacques baron DES MARÈS, seigneur de Welle, grand-bailli du pays de Waes, duquel elle n'a point eu d'enfants.

4^o Françoise-Albertine le Poyvre, femme de don GARCIA DE BECQUERANO, sergent-major du régiment de Rocafull, puis de don Alvaro DE CORREA, gouverneur du fort de Monterey, près de Bruxelles.

5^o Anne-Ferdinandine le Poyvre, morte le 18 novembre 1742, ayant été mariée : 1^o à George DE JAUCHE, dit le baron DE JAUCHE, tué au siège de Mons en 1691; et 2^o par contrat du 7 juin 1706, à Nicolas-Gilles CHARLEZ, bourgmestre de la ville d'Ath, puis depositaire-général du Hainaut, mort le 3 juillet 1736.

XII. Philippe-Albert le Poyvre, seigneur de Vrechem, major du régiment d'arquebusiers à cheval du prince de Steenhuisen, blessé à la défaite de Bossuyt en 1692, et mort de ses blessures le 1 octobre 1693. Il avait épousé Maximilienne-Philippine-Godelieve DE GHISTELLES, dame de Thy, veuve de Grégoire-Ignace BEYENS, seigneur de Grambais, et fille de Maximilien-Philippe DE GHISTELLES, seigneur de Thy, et de Barbe-Catherine LE PRINCE. — Maximilienne-Philippine-Godelieve DE GHISTELLES se remaria, en troisièmes noces, par contrat du 15 novembre 1695, à Albert-Eugène-Henri baron DE RUYSSCHENBERGH, seigneur de Zelicum, et fut inhumée à Oppeule, près de Bruxelles, le 21 décembre 1721. Elle n'a eu de son second mari qu'une fille unique, savoir :

XIII. Isabelle-Josèphe le Poyvre, dame de Vrechem, née posthume au château de Thy le 11 décembre 1693 et morte à Lille le 22 novembre 1761, après avoir été mariée trois fois : 1^o, par contrat du 25 août 1716, à Jean HUYS, seigneur de Thy, par achat sur décret; 2^o à Emmanuel-Philibert DE LA HAYE, seigneur des Sauwins et de Breugelandt; et 3^o, par contrat du 19 novembre 1725, à Charles-Albert CHARLEZ, seigneur de l'Aulnoit, gouverneur d'Orchies, mort à Lille le 12 janvier 1759, fils de Nicolas-Gilles CHARLEZ, bourgmestre d'Ath, et de Marie DE BACCRE, sa première femme.

CINQUIÈME BRANCHE.

X^{TER}. Jean le Poyvre, V^e de ce nom (cinquième fils de Louis I^{er} et d'Isabelle DE LALAING), fut seigneur d'Emaus et capitaine d'infanterie dans le régiment du comte de Hoogstraeten. Il mourut devant Wesel le 3 novembre 1614 et fut enterré à Rhinberg. Sa femme fut Marie ANCHEMANT, fille de René, seigneur de Marcke, et de Madeleine DE BOODT. Son contrat de mariage est du 28 janvier 1610. Elle lui survécut jusqu'au 1 mars 1643, et laissa de leur mariage :

1^o Louis le Poyvre, II^e de ce nom, qui suit.

Et 2^o Jean le Poyvre, jésuite, mort à Audenarde le 6 octobre 1646.

XI. Louis le Poyvre, II^e de ce nom, seigneur d'Emaus, mort à Liège le 2 août 1645, avait épousé, par contrat du 1 mars 1642, Philippote DE KERCKHOVE, fille de Josse, seigneur de Vaultx, et de Jeanne DE HEURNE. Elle se remaria, en secondes noces, par contrat du 22 juillet 1650, à Claude-Philippe DE BRUNE, seigneur de la cour de Gendtbrugghe et de Volandere, et mourut à Bruges le 12 août 1668, ayant eu de son premier mariage :

1^o Louis le Poyvre, III^e de ce nom, qui suit.

Et 2^o Guillaume, tige de la *Sixième Branche*, rapportée ci-après.

XII. Louis le Poyvre, III^e de ce nom, seigneur de Mullem, Leemputte et Emaus, fut volontaire dans un terce espagnol, puis cornette de la compagnie de M. de Jauche de Moerkercke. Il quitta le service en 1670 et fut bourgmestre du Franc de Bruges en 1699. Il mourut le 18 avril 1700 et s'était marié, le 12 juillet 1671, à Marie-Anne VAN DEN BOGAERDE, née à Bruges, le 6 nov. 1647, morte le 12 juillet 1683, fille aînée de Guidon VAN DEN BOGAERDE, échevin de la ville de Bruges, et de Jacqueline DE CRITS. Ses enfants furent les quatre qui suivent :

1^o Louis le Poyvre, IV^e de ce nom, qui suit.

2^o Marie-Anne le Poyvre, morte le 9 mai 1769, âgée de 96 ans, ayant épousé, le 24 mai 1704, Jean DE CARNIN, comte de Staden, baron de Slyps, seigneur de Roosebeke, morte le 13 septembre 1744.

3^o Barbe le Poyvre, née à Bruges le 1 décembre 1676, décédée à Malines le 21 octobre 1724, ayant été mariée, le 29 décembre 1705, à Jean-Alphonse, créé comte DE COLOMA le 3 août 1728, mort à Bruxelles le 7 janvier 1739, étant chef et président du conseil privé des Pays-Bas et conseiller d'état.

Et 4^o Anne-Christine le Poyvre, dame d'Emaus, morte à Bruges de la petite-vérole le 4 novembre 1730, sans avoir pris d'alliance.

XIII. Louis le Poyvre, IV^e de ce nom, seigneur de Mullem et de Leemputte, mort à Bruges le 13 mars 1710, avait épousé, le 7 février 1708, Eléonore-Ermeline-Jacqueline VAN DEN BERGHE, dite DE PRAET, dame de Ghidts, St-Jooris, Ogierlande, Cringhen, Amersvelde, etc., fille de Charles-François VAN DEN BERGHE, dit DE PRAET, seign^r de Ghidts, St-Jooris, van den Berghe,

Amersvelde, Cringhen, Northout et Haegenbroeck, et d'Eléonore-Ferdinande VILTERS. — Eléonore-Ermeline-Jacqueline VAN DEN BERGHE convola, au mois de juillet 1719, avec son cousin germain, Jean-Bernard TRIEST, seigneur de Terrewalle, bourgmestre de la ville de Bruges, dont elle fut la seconde femme, étant veuf de Marie VAN HOECKE. Elle mourut à Bruges le 23 janvier 1748, laissant, de son premier mariage, Charles-Louis-Léonard le Poyvre, qui suit.

XIV. Charles-Louis-Léonard le Poyvre, seign^r de Mullem et Leemputte, naquit postume le 23 juillet 1710. Il épousa, en premières noces, le 25 juillet 1747, Marie Alexandrine MEGRODE DE LIEDERMANS, morte à Bruges de la petite-vérole le 4 janvier 1759. Elle était fille unique de François-Joseph MEGRODE DE LIEDERMANS, seigneur de Bekepoorte, de la Tour et de Luxembourg, avoué d'Ypres en 1728, 1729, 1730 et 1731, mort le 7 mars 1755, et de Marie-Isabelle DE CROMBRUGGHE-DE BOELAERE; et, en secondes noces, le 6 septembre 1774, Anne-Thérèse DE GRASS, née le 30 avril 1747, fille de Jean-François-Idesbalde, seign^r de Bouchaute, major de la ville de Bruges, et de Marie-Jeanne-Barbe VAN CALOEN, dame de Strazeele. — De son premier mariage sont sortis :

1^o Louis-Alexandre le Poyvre, mort à Bruges le 17 novembre 1773.

Et 2^o Marie-Jeanne le Poyvre, née le 2 sept. 1754, morte le 22 fév. 1773, sans alliance.

SIXIÈME BRANCHE.

XII^{BIS}. Guillaume le Poyvre (fils puîné de Louis, II^e de ce nom, et de Philippote DE KERCKHOVE), mourut le 17 mars 1685. Il avait épousé, par contrat du 31 octobre 1675, Jeanne-Thérèse VAN DEN BOGAERDE, décédée à Bruges le 27 mai 1727, fille puînée de Guidon et de Jacqueline DE CRITS, mentionnés ci-devant. — Leurs enfants furent :

1^o Guillaume, qui suit.

2^o Thérèse le Poyvre, née le 2 octobre 1678, morte au couvent de Berlaimont, à Bruxelles, le 27 août 1695.

Et 3^o Jeanne le Poyvre, née le 25 janvier 1685, morte à Steenvoorde le 14 sept. 1728. Elle avait été mariée, en premières noces, le 2 oct. 1706, à George-Ghislain DE GRUTERE, seigneur de Varenbeke; et, en secondes noces, le 1 octobre 1709, à François-Joseph-Germain, créé marquis DE LA VIEFVILLE en février 1711, seign^r de Steenvoorde, d'Oudenhove et d'Octeseele, mort le 14 août 1738.

XIII. Guillaume le Poyvre, né le 16 novembre 1676, était capitaine d'infanterie dans le régiment du baron de Courières en 1704 et mourut le 28 janv. 1736. Il avait épousé, par contrat du 20 février 1705, Isabelle-Thérèse WOUTERS, dame de Vinderhoute, Merendré et Belseele, morte au château de Vinderhoute le 25 octobre 1756, fille aînée et principale héritière de Philippe-François WOUTERS, seigneur de Vinderhoute, Merendré, Belseele, Eecke et

Volckeghem, et de Marie-Isabelle VAN CALOEN. — De ce mariage vinrent :

1° Guillaume-Philippe-Robert le Poyvre, né à Bruges le 17 octobre 1706, mort de la petite-vérole le 11 septembre 1714.

2° Jean-Baptiste-Philippe le Poyvre, né à Bruges le 9 juin et mort le 10 août 1713.

3° Louis-Alphonse-François le Poyvre, né à Bruges le 17 septembre 1715, mort le 12 février 1716.

4° Isabelle-Jeanne-Charlotte le Poyvre, née à Bruges le 27 mai et morte le 8 septembre 1710.

5° Isabelle-Christine-Josèphe le Poyvre, née à Bruges le 27 décembre 1711, morte le 14 juin 1718.

6° Marie-Anne-Thérèse le Poyvre, née à Bruges le 17 juillet 1719, morte le 4 septembre 1749, à 30 ans, sans enfants. Elle avait épousé, par contrat du 19 janvier 1739, son cousin-germain, Charles-Guillaume, créé comte d'ALEGAMBE le 19 décembre 1764, baron d'Auweghem, seign^r de Basinghien, Chisoing, Mortagne, Variseele, Hulsbeke, Rivisch, du Hamel, Kerckhove, Volckeghem, ter Walle, Longueville, Beaumont, Engelmarez, la Bourbière, Buxem, Cauchevaque, ten Torre-t'Hermelghem, ten Torre-t'Heurne, Bouverie et Bruaen, dont elle fut la première femme.

Et 7° Caroline-Jeanne le Poyvre, née à Bruges le 21 avril 1722, mariée, le 4 février 1744, à son cousin issu de germain Jean-François-Joseph-Florent DE CARNIN, comte de Staden, baron de Slyps, seigneur de Rocsebeke, issu d'une ancienne maison (Voyez ci-devant à l'article DE CARNIN, p. 393, degré XV).

La famille LE POYVRE porte pour armes : *de gueules au sautoir d'or, chargé de cinq merlettes d'azur (et non de sable); celles d'en haut adossées et celles d'en bas affrontées. Cimier : un cygne naissant essorant d'argent, becqué d'or. Supports : deux lévriers d'argent, accolés d'azur, les colliers liés de gueules (Fig. 1685).*

(*Nob.*, pp. 125 et 222; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1650. p. 117; *Vrai Suppl.*, p. 70; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 55; *Correct. intéres. au Nob.*, p. 190; *Mélang. de Généal.*, p. 116.)

VAN PRAET.

Jean-Baptiste van Praet, mort le 20 avril 1714, fut enterré dans l'église cathédrale d'Anvers, sous une pierre bleue sans armes, avec Angélique LOODE, son épouse, morte le 2 octobre 1706. Elle était fille d'un batelier hollandais. Leurs enfants furent :

1° Jacques-André, qui suit.

2° Jean-Baptiste van Praet, prêtre, licencié en théologie, chanoine gradué de St-Bavon, mort le 23 juin 1755, âgé de 80 ans, et enterré à St-Bavon, sous un marbre blanc.

3° Jeanne-Marie van Praet, déjà morte le 15 juillet 1722, épouse de N.... VAN ZELLER, originaire de Gueldre.

Et 4° Angéline-Catherine van Praet, morte le 29 mai 1721, ayant épousé Jean-Guillaume MERTENS, aumônier de la ville d'Anvers, mort en 1754.

Jacques-André van Praet (originaire de Termonde), ancien aumônier de la ville d'Anvers, fut anobli par lettres patentes du 19 (ou 29) mai 1734, et mourut à Anvers le 14 mars 1744. Il avait épousé, en premières noces, Susanne-Catherine BOUWENS, morte sans enfants le 24 août 1709; et, en secondes noces, Anne-Catherine DE VIVARIO, née à Anvers le 23 octobre 1684, et morte le 8 octobre 1738, fille de Pierre et d'Anne-Marie ENGELGRAVE. Il gît avec ses deux femmes dans l'église cathédrale d'Anvers. Du second lit naquirent :

1° Jean-Baptiste van Praet, qui suit.

2° Jacques van Praet, d'abord officier au régiment de Los-Rios, lequel épousa à son plaisir, vers le 11 janvier 1755, à Louvain, Jeanne-Martine LOWET, fille de l'auberge à l'enseigne de l'*Aigle noir*, avec laquelle il demeura à Mol, dans la Campine. Dont des enfants.

3° Antoine-François-Joseph van Praet, licencié ès-lois, allié à N.... DE PRET, fille d'Arnould et de Marguerite VAN HORNE, laquelle mourut en couches, de et avec son premier enfant, le 12 février 1751.

4° Henri-Joseph-Guillaume van Praet, encore à marier en 1765.

5° Angéline van Praet, alliée, le 7 août 1744, à Jean-Philippe-Charles DE WAEPENAERT, seigneur d'Erpe, conseiller et procureur-général du grand-conseil à Malines.

Et 6° Thérèse van Praet, mariée, le 25 juin 1747, avec Charles-Joseph DE MAN, fils de Pierre, échevin d'Anvers, et d'Anne-Catherine BROECKMANS.

Jean-Baptiste van Praet épousa Elisabeth GEELHAND, fille de Henri, seigneur de Merxem, par laquelle il fut père de :

1° Marie van Praet.

2° Anne van Praet.

3° Une autre fille.

Et 4° Joseph van Praet.

Armes : *d'argent à trois trèfles de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, garni de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sinople, et au-dessus, en cimier, un trèfle de l'écu* (Fig. 1686).

(*Nob.*, p. 745; *Vrai Suppl.*, p. 238; *Fragm. général.*, t. V, p. 204; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 249.)

VAN PRAET.

Jean van Praet, Jean seigneur d'Egmont, Henri van Borssele, seigneur de la Vere, gouverneur de Ziericzee, Jean de Halewyn et autres gentilshommes furent armés chevaliers par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, à la bataille de Ziericzee, l'an 1425.

(*Suppl. au Nob.*, p. 4.)

VAN DER PRAET.

Adrien van der Praet épousa N..., dont il eut :

Victor van der Praet, qui eut trois femmes. — Nous ignorons les noms des deux premières; la troisième se nommait Jeanne VAN NOORENBERCH. — De deux de ces mariages vinrent :

(*Du ... Lit.*)

1° Etienne, qui suit.

(*Du 3° Lit.*)

2° Jean van der Praet, seigneur d'Onlede, bourgmestre en 1508, époux d'Anne VAN MOMENGY.

Et 3° Marguerite van der Praet.

Etienne van der Praet, échevin de Bruges en 1506, 1507, 1509 et 1514, fut deuxième conseiller en 1518, 1525 et 1527, bourgmestre de la commune en 1521 et 1522. Il était aussi un marchand qui envoyait des vaisseaux en tous quartiers. Il conste de son état qu'il était fort riche, comme ayant des trompettes, des pots de nuit, etc., d'argent. Il mourut en 1529 et gît en l'église de St-Jacques, où il a fondé pour six ans une messe journalière. Il donna 25 livres de gros pour l'orgue, etc., outre un anniversaire. Dans sa sépulture gisent tous les DE SWARTE. Il avait épousé, en premières noces, N...; en secondes noces, Claire SPRONCHOLF, morte en 1525, fille de Marc; et, en troisièmes noces, Françoise AMISAERDE, dont il n'eut pas de postérité. — Du second mariage naquirent :

1° Antoine van der Praet, qui épousa Claire N..., dont il eut Etienne van der Praet.

2° Josse van der Praet, conseiller à Bruges en 1530, 1538, lequel épousa Jossine URBAENS, qui le rendit père de :

A. Corneille van der Praet, conseiller en 1575, époux de Catherine KERSTELOOT, fille de Jean et de Marguerite VERGELLO. — Dont :

a. Josse van der Praet.

b. Pierre van der Praet.

c. Marguerite van der Praet.

d. Marie van der Praet.

Et e. Catherine van der Praet.

B. Perincken van der Praet.

C. Marie van der Praet.

Et D. Barthélemi van der Praet.

3° Françoise van der Praet, épouse de Colard BRICKENAI, mort sans hoirs et inhumé à St-Jacques.

4° Marie van der Praet, alliée : 1° à Antoine CLAISSONE, et 2° à Victor TEERLINCK, sans hoirs. — Du premier mariage vinrent :

A. Claire CLAISSONE, laquelle fut mariée, en première noces, avec Pierre HERCKE, et, en secondes noces, avec N..., d'où viennent les ISEMBAERTS.

Et B. Marie CLAISSONE.

5° Madeleine van der Praet, mariée à Philippe WYDTS. Leur fille, Claire WYDTS, fut alliée à Robert DE SWARTE.

Et 6° Isabelle van der Praet, épouse de Guillaume DE L'ESCLUSE. Dont : François et Arnould DE L'ESCLUSE.

La famille VAN DER PRAET porte pour armes : *parti, d'or et d'azur; au chevron d'argent chargé en chef d'une patte d'aigle de sable, et sur les flancs de deux roses de gueules, brochant sur le tout* (Fig. 1687).

(Fragm. généal., t. II, p. 7.)

DE PRANT OU DE BRANDT.

L'article que nous avons consacré à cette famille, ci-devant à la page 304, est incomplet, ayant, par erreur, négligé d'y insérer la notice qui se trouve dans la *Suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Végiano, 1630-1661, p. 98. Nous nous empressons de suppléer à cette lacune à l'aide de ce qui suit :

Josse de Prant épousa Rostre VAN NIEUWENHUY, laquelle le rendit père de :

Josse de Prant, chevalier, né en Hongrie, premier écuyer et chambellan de l'empereur Maximilien I^{er}, qui l'arma chevalier de sa propre main à la bataille de Guinegate, gagnée contre les Français le 7 août 1479. — Il épousa Anne VAN DEN BRANDE, fille de Jean, seigneur van der Vierschaere, et d'Anne DE BRUNE. Leurs enfants furent :

1° Adolphe, qui suit.

2° Marguerite de Prant, mariée à Benoit DE CHAMPRON, seigneur de Wischesaux.

3° Gomerine de Prant, mariée : 1° à Roland DE GLIMES, et 2° à François D'OOSTHOVEN.

4° Anne de Prant, qui épousa Jacques D'ONGNIES, chevalier, seigneur d'Estrées, gouverneur, bailli et capitaine d'Aire, mort en 1526.

Et 5° Charlotte de Prant, dame d'honneur de Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas.

Adolphe de Prant, seigneur de Blaesvelt, chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, échanson de l'empereur Charles-Quint, gouverneur et capitaine des ville et château d'Aire, épousa Marguerite DE S^{te}-ALDEGONDE, fille de Nicolas seigneur de S^{te}-ALDEGONDE, Noircarmes, Wisgue, Genets, Quienville et Tilcques, et d'Honorine DE MONTMORENCY. — De cette alliance vint :

Hugues de Prant, seigneur de Blaesvelt, allié à Claire D'AFFAYTADI, morte le 1 novembre 1627, fille de Jean-Charles D'AFFAYTADI, baron de Ghisteltes, seigneur de Hilst, et de Lucrèce D'AFFAYTADI. — Leur fils Côme suit.

Côme de Prant, créé baron de Blaesvelt par lettres patentes du roi Philippe IV du 1 avril 1647. Il fut bourgmestre de la ville de Malines en 1610, 1611, 1614, 1615, 1623, 1626, 1633, 1634 et 1636. — Il mourut à Malines le 16 mai 1650, sans postérité; sa veuve, Marguerite VAN HORNES, décéda le 22 septembre 1668. Il avait donné la baronnie de Blaesvelt en dot, le 12 mai 1650, à Agnès-Bernardine DE MONTMORENCY-CRESSY, sa nièce à la mode de Bretagne, qui épousait Balthazar-Guillaume D'ONGNIES, comte de Coupigny.

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1630-1661, p. 99.)

PRATS.

Etienne Prats, greffier de S. M. I. et R., fut créé chevalier par lettres données à Bruxelles le 20 novembre 1553.

Messire Philippe Prats, chevalier, seigneur de St-Albert, secrétaire de l'empereur Charles-Quint, etc., fut père, entr'autres, de :

1^o Martin Prats, évêque d'Ypres.

Et 2^o Anne Prats, aïeule maternelle de Claude-François DE HUMYN, écuyer, seigneur de St-Albert, conseiller et trésorier de l'ordre de la Toison d'or, créé vicomte de St-Albert par lettres de l'empereur Charles VI du 25 octobre 1712.

Armes de la famille PRATS : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois roses de gueules, feuillées de sinople, aux 2 et 3 de gueules à la tour d'argent, donjonnée de trois pièces. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une tour de l'écu* (Fig. 1688).

(Nob., p. 50; *Vrai Suppl.*, p. 55; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 28 et 199.)

DU PRÉ.

Guillaume et Jacques du Pré, frères, furent anobli par lettres du mois d'octobre 1457, enregistrées à Lille. Ils portaient pour armes : *d'argent, au chef d'azur, chargé de trois losanges d'or; cimier : une losange de l'écu, entre un vol à l'antique d'azur* (Fig. 1689).

(Nob., p. 7; *Vrai Suppl.*, p. 6; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 6; *Mélang. de généal.*, p. 3.)

DU PRÉ.

Gaspard-Joseph du Pré, demeurant à Tournai, fut anobli par lettres du 19 fév. 1726. Il portait pour armes : *d'or à trois pals d'azur, chargés chacun, au milieu, d'une étoile à six rais d'or* (Fig. 1660).

(Nob., p. 711.)

DE PRÉCIPIANO.

François de Précipiano, de Gavialez-Genes, commis de l'empereur Charles-Quint à fortifier Dôle, épousa Marguerite DE SPINOLA. De ce mariage vint :

Ambroise de Précipiano, seign^r de Soye, créé chevalier par lettres du 30 avril 1598.

Il épousa Guillelmine DE MANDRES, dont il eut :

Achille de Précipiano, colonel et sergent-major, tué à la bataille de Tritbery en 1642, lequel eut pour femme Jeanne MONT-RICHARD, et en procréa :

1^o Prosper-Ambroise de Précipiano, baron de Soye, créé comte de Soye par lettres du roi Charles II de l'an 1676.

Et 2^o Humbert-Guillaume de Précipiano, comte de Soye par la mort de son frère, et archevêque de Malines.

La famille DE PRÉCIPIANO porte pour armes : *de gueules à une épée d'argent, garnie d'or, posée en fasce* (Fig. 1691).

(Nob., pp. 415 et 486; *Vrai Suppl.*, p. 63; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 50; *Mélang. de Généal.*, p. 126.)

DE LE PRÉE.

Julien de le Prée, seigneur de Wandecque, fut anobli par lettres du 27 nov. 1606, entérinées à Lille le 14 février 1608. Il portait pour armes : *d'azur fretté d'or, au chef du même, chargé d'un lion léopardé, passant et mi-parti de sable et d'azur, armé et lampassé de gueules; cimier : un lion léopardé, naissant de l'écu* (Fig. 1692).

(*Nob.*, p. 146; *Vrai Suppl.*, p. 75; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 59; *Mélang. de Généal.*, p. 52.)

DU PREL.

Anathole du Prel fut créé chevalier par lettres de l'an 1659. Il portait pour armes : *de gueules, au chef cousu de sinople, chargé d'un pal d'argent* (Fig. 1693).

(*Nob.*, p. 375; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 133.)

PRESIN.

Jacques-Joseph Presin, ancien conseiller et trésorier héréditaire de la ville de Tournai, fut anobli par lettres du 23 janvier 1754. Il portait pour armes : *parti, au 1^{er} coupé de sable, à une herse triangulaire d'or et d'azur, à trois merlettes d'argent; au 2^e de gueules, à un lion d'argent* (Fig. 1694).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 263; *Etat armorial*, p. 35.)

DE PRESSY.

Charles de Pressy, écuyer, seigneur de Flancques, fut créé chevalier par lettres de l'an 1630, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'azur à deux bâtons, écôtés et alesés d'or, passés en sautoir, accompagnés de quatre trèfles du même* (Fig. 1695).

(*Nob.*, p. 245; *Vrai Suppl.*, p. 117; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 91; *Mélang. de Généal.*, p. 81.)

DE PRET.

Philippe-Louis de Pret, alors greffier et depuis bourgmestre de la ville d'Anvers, fut maintenu dans sa noblesse et créé chevalier du S^t-Empire, lui et tous ses descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI du 11 avril 1712, enregistré dans la matricule de l'empire. Il était seigneur de Vorsselaer, Lichtart et Rielen. Par un autre diplôme du 23 mars 1735, il obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 11 avril 1712.

Arnould-François et Jacques-Joseph de Pret, frères, domiciliés à Anvers, furent anoblis avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne au lieu de bourlet, par lettres de l'impératrice-reine du 10 novembre 1745.

Armes : *d'argent à une fleur-de-lis de gueules, au pal de sable, chargé de trois chevrons d'or, brochant sur le tout, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de ses lambrequins, à dextre, d'argent et de gueules; à sénestre, de sable et d'or; bourlet d'argent et de gueules, d'or et de sable; et au-dessus, en cimier, une fleur-de-lis de gueules, entre un vol, dont une partie à dextre est d'or, et l'autre à sénestre de sable* (Fig. 1696).

(*Nob.*, pp. 654 et 762; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 240; *Vrai Suppl.*, p. 274; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 261; *Etat arm.*, p. 35.)

DES PRETZ. — VOYEZ KIÉVRAIN.

DES PRETZ.

Fourcy des Pretz, seigneur de Grancourt et de Buissy, échevin d'Arras, gouverneur et bailli du comté de Bucquoy, fut anobli avec son neveu Claude des Pretz, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 26 janvier 1601, entérinées en la chambre des comptes à Lille le 1 juin 1602.

Armes : *de sable à trois fasces d'argent; sur le tout un écusson de sable, chargé de trois lions d'argent, couronnés et lampassés d'or* (Fig. 1697).

(Nob., p. 152.)

DE PREUDHOMME, DIT DE HAILLY.

I. Jacques de Preudhomme, homme d'armes de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, à la bataille de Nancy, rewart et mayeur de Lille, épousa, en 1484, Catherine DE HAUSSY, et en eut Pierre, qui suit.

II. Pierre de Preudhomme, seigneur de Halewyn, à Annappe, mayeur de Lille, fut anobli et obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avaient portées de tous temps, par lettres du mois de février 1530, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il mourut en 1558, ayant épousé Catherine DU PRÉ, ou DU PRET, dame de Coisne ou Couanne, la Oultre et la Guennerie, morte le 6 février 1553. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Henri de Preudhomme, rapporté après la postérité de son frère Jean.

III. Jean de Preudhomme, seigneur de la Oultre, Neufville, Poucques, mourut le 18 septembre 1597, et fut inhumé aux Jacobins à Lille. Il avait épousé Antoinette DE GRENET, dame de Lobes, vicomtesse de Nieuport, laquelle mourut le 8 mars 1619, et git à Ypres, à St-Jacques, dans le tombeau de DE LICHTERVELDE, près de sa fille. Du dit mariage naquirent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Catherine de Preudhomme, mariée à Ferdinand DE LICHTERVELDE, seigneur de Beurewart et Vellenare, fils de Jean, souverain-bailli de Flandre, et de Marguerite DE Gros.

IV. Jean-Baptiste de Preudhomme, dit de Hailly, seigneur de Poucques, se qualifiant baron du dit lieu, seigneur de Hailly, de la Carnoy, de Halewyn, de Langlé, de Neufville et de la Oultre, vicomte de Nieuport, etc., fut créé chevalier de la main de l'archiduc Albert, par lettres patentes données à Arras le 15 février 1600. Il mourut en 1642, ayant épousé Catherine DE CROIX, dame de la Havrerie, laquelle lui survécut jusqu'en 1656. Elle était fille de François DE CROIX, seigneur de la Réanderie, et de Cécile WYTS. Ils gisent à Poucques. Leurs enfants furent :

1° Marc-Antoine, qui suit.

2° Pierre de Preudhomme, chevalier de Malte.

3° N.... de Preudhomme, seigneur de Halewyn et de Werquigneul, qui épousa, en Artois, Antoinette-Isabelle DE CROIX, fille de Thomas, seigneur de Malanoy, et de Marie DE WARLUZEL. De cette alliance vinrent :

A. N.... de Preudhomme, seigneur de Werquigneul, colonel au service de France, marié à N.... SAINT-SOURLIER, dame d'Erquery, sans postérité.

B. N.... de Preudhomme, moine de St-Bertin, à St-Omer.

C. N.... de Preudhomme, seigneur de Halewyn, époux de N.... BALBANI, sa cousine-germaine, sans postérité.

Et D. N.... de Preudhomme, seigneur d'Ouchy, capitaine d'infanterie, mort au service de France; sans hoirs.

4° Anne de Preudhomme, mariée à Michel DE HANGOUART, chevalier, baron d'Avelin.

Et 5° Une fille, mariée à N.... BALBANI, gouverneur d'Armentières. Dont deux filles.

V. Marc-Antoine de Preudhomme, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, seigneur de Neufville, etc., naquit le 17 novembre 1617, et mourut à Gand en 1690 (1699?). Il avait épousé, en premières noces, Marie-Françoise DE BASTA, morte en 1662 (d'après le *Nob. des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 123, mais en 1665 d'après les *Fragm. généal.*, par Dumont, t. I, p. 56), fille de George, comte de Mouscron, et, en secondes noces, le 14 février 1667, Anne-Maximilienne DAMMAN, morte en 1717, fille de Gaspard DAMMAN, vicomte d'Oomberghe, etc. — Il mourut le 5 novembre 1699, et gît avec ses deux femmes à Poucques. De ses deux mariages sont issus :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Marie-Anne-Antoinette-Françoise de Preudhomme, mariée à don Antonio DE ROBLES, comte d'Annapes, baron de Billy, etc., mort le 2 nov. 1692, et enterré à Annapes. Elle mourut au dit Annapes en mai 1740. Voyez leur postérité à l'article DE ROBLES.

(Du 2^d Lit.)

2° Charles-François de Preudhomme, baron de Poucques, vicomte d'Oomberghe, etc., qui obtint de Louis XIV, roi de France, le titre de comte, qui s'éteignit par sa mort arrivée sans alliance le 31 août 1721. — Il avait hérité de son oncle Charles-Jean DAMMAN. — Son héritier fut son frère puîné Marc-Antoine-Albert de Preudhomme.

3° Marc-Antoine de Preudhomme, qui suit.

4° Albert-Florent de Preudhomme, encore dans le célibat en 1724.

Et 5° Marie-Anne-Nicole de Preudhomme, mariée, en 1705, à François DE LICHTERVELDE, seigneur de Vrylande.

VI. Marc-Antoine-Albert de Preudhomme, baron de Poucques, vicomte de Nieu-

port et d'Oomberghe, bourgmestre du Franc de Bruges, mourut le 11 septembre 1722, ayant été allié, en 1713, à Antoinette-Alexandrine D'ONGNIES, dame de Caneghem, morte le 14 juin 1739, fille de François-Joseph, baron de Courières, et de Marie-Charlotte DE BLASERE, dame d'Ydewalle, sa première femme. — De ce mariage sont nés quatre enfants, savoir :

1° Charles-Florent-Idesbalde, qui suit.

2° Marie-Anne-Françoise de Preudhomme, mariée, en 1737, à Antoine-François-Joseph HANGOUART, comte d'Avelin, baron d'Oppuers. Dont postérité.

3° Marie-Augustine Colette de Preudhomme, femme d'Albert-Constant-Joseph DE PREUDHOMME-DE HAILLY, marquis de Werquigneul, fils d'Antoine-Joseph et de Constance DE DION. Dont postérité.

Et 4° Anne-Josèphe-Nicole de Preudhomme, femme de Louis-François-Jérôme DE DION, baron de Riquebourg, seigneur de Wandôme, fils de Louis et de Françoise DE BRIAS.

VII. Charles-Florent-Idesbalde de Preudhomme, baron de Poucques, vicomte d'Oomberghe et de Nieuport, chambellan actuel de LL. MM. II. et RR., épousa, en mai 1741, Marie-Anne-Charlotte ALLEGAMBE, fille de Charles, baron d'Auweghem, et de Christine-Ernestine WOUTERS. — De ce mariage naquirent :

1° Louis-Colette-Charles-Antoine de Preudhomme, cornette de cuirassiers au service de l'impératrice-reine, dans le régiment du prince Guillaume de Birkenfeld.

2° Charles-Augustin-Antoine-Jacques de Preudhomme, page de S. A. R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas autrichiens.

3° Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine de Preudhomme, chevalier de Malte.

4° Joseph-Charles-Antoine.

5° Constantin-François-Antoine-Joseph.

6° Hubert-Marie-Florent-Antoine.

7° Charles-Alexandre-Marie-Antoine-Florent de Preudhomme, septième fils, né en 1751.

8° Charles-François-Antoine.

Et 9° Marie-Tranquille-Thérèse-Adélaïde-Antoinette de Preudhomme.

**Postérité de Henri de Preudhomme, second fils de Pierre et de Catherine
DU PRÉ, mentionnés ci-devant au degré II.**

III^{BIS}. Henri de Preudhomme, seign^r de Ghennery, Coisne, etc., épousa Marguerite DE CROIX, fille de Pierre, seigneur de Fresnoy, mort en 1567, et de Marguerite DE RUWEL, dame de la Court. — Dont :

IV. François de Preudhomme, chevalier, seigneur de Coisne, mari de Madeleine DE CROIX, dame de la Réanderie, veuve de son cousin-germain, fille de

François, seigneur de la Réanderie, et de Cécile WYTS. — Leurs enfants furent :

1° Pierre de Preudhomme, chevalier, seigneur de la Réanderie, mariée avec Anne DE HANGOUART, fille de Barthélemi, seigneur de Piétré, et de Marie DE PRESSY. — Dont :

Marie-Madeleine de Preudhomme, fille unique, épouse d'Antoine-François DE CARDEVACQUE, seigneur d'Averincourt et des Hautbois.

2° Henri-François, qui suit.

Et 3° Anne de Preudhomme, alliée à Jacques DE BELVALET, seigneur de Humercuil, fils de Jacques et d'Anne DE BAYART, dit GANTAU. Dont postérité.

V. Henri-François de Preudhomme, seign^r de Coisne, épousa Marie GRENET, fille de François, seigneur de Thevel, Fermont, et d'Anne DE FLANDRE, dame d'Herzeau. — De cette alliance vinrent :

1° Charles-Henri, qui suit.

2° Marc-Antoine de Preudhomme, seigneur du Fermont, époux de N... DES PRETS, dame de Roclencourt; sans postérité.

Et 3° François-Joseph de Preudhomme, mort sans alliance.

VI. Charles-Henri de Preudhomme, seigneur de Theul, Coisne, épousa Françoise DE MONCHEAUX, dame de Fonvilé, Annekan, Wauvan, fille héritière de Charles, seigneur des dits lieux, et de Marguerite BEAUFORT. — Dont :

1° Henri-François, qui suit.

Et 2° N... de Preudhomme, seigneur de Wavan, Coisne, Fonvilé ou Fonvillé, etc., marié à N... DE RUMME, en Artois.

VII. Henri-François de Preudhomme, seigneur de Coisne, Fonvilé, Annecan, mourut sans postérité de son mariage avec Marie-Victoire-Romaine DE GERBODE, fille de Jean, seigneur d'Eppin, et de Léonore COURONEL, dame de Merne, Hersiau.

La famille DE PREUDHOMME porte : *de sinople à l'aigle d'or, membrée de gueules. Supports : deux lions d'or* (Fig. 1698).

(*Nob.*, pp. 32, 122 et 283; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, pp. 123 et 155; 1630-1661, p. 85; *Fragm. général.*, t. I, p. 54.)

LE PREUX.

Claude-Joseph-François le Preux, issu d'une famille originaire de Hainaut, connue noble dès 1181, fut créé chevalier par lettres de l'an 1662. Il portait pour armes : *d'or à trois roses de gueules, feuillées et tigées de sinople* (Fig. 1699).

(*Nob.*, p. 416.)

LE PRÉVOST.

Pierre le Prévost, fils de Louis, demeurant à Béthune, fut anobli par lettres du 3 novembre 1523, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 29.)

Pierre le Prévost, natif du Quesnoy-le-Comte, en Hainaut, secrétaire d'Antoine DE CROY, seigneur de Sempy, obtint confirmation, changement et augmentation d'armes par lettres du 14 février 1525, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 29.)

Armes : *d'argent à la fasce vivrée de sable, au chef d'argent, à l'aigle naissante de gueules, couronnée et becquée d'or, et languée de gueules* (Fig. 1700).

(*Nouv. vrai Suppl.*, p. 20; *Mélang.*, p. 13.)

LE PRINCE.

Guillaume le Prince, seigneur d'Eschange, épousa Catherine POTTIER, dame de Dour, de laquelle il eut :

Jacques le Prince, seigneur de Dour, la Tour et d'Eschange, capitaine d'une compagnie d'infanterie et maître-d'hôtel du duc de Lorraine, qui épousa Yolende DU PRET, en 1587. — De ce mariage vint :

Guillaume-Charles le Prince, seigneur de Dour, Banler, Eschange, Gentisart, etc., époux d'Anne-Valentine BACHELER, laquelle fut sa seconde femme (1) et le rendit père de :

Josse-Alexandre le prince, seigneur de Courselettes, Bourgies, Laponte, etc., créé chevalier par lettres du roi Charles II du 16 décembre 1665.

La famille LE PRINCE porte pour armes : *de gueules à la fasce d'or, chargée de trois croissants de gueules, accompagnée en chef de deux maillets d'or, et en pointe d'une étoile du même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un lion naissant d'or, couronné de gueules. Supports : deux griffons d'or* (Fig. 1701).

(*Nob.* p. 440.)

PRINET.

Mathieu Prinet, receveur des domaines au quartier de Mont-Médy, fut anobli par lettres du 11 décembre 1651.

(*Nob.*, p. 517.)

PRINET.

Jean-Baptiste Prinet, natif du pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 5 octobre 1691.

(*Nob.*, p. 571.)

PROLI OU PROLY.

Pierre Proli, natif de Milan et mort à Bruxelles en 1732, avait été anobli par lettres du 17 novembre 1727, avec permission de trafiquer en gros, sans déroger à la noblesse, par acte du 1 février 1730. — Ses enfants obtinrent de même permission de trafiquer en gros par acte du 8 juillet 1733.

(1) Sa première femme avait été Catherine LE WAILLE.

Balthazar de Proly, fut créé comte, et son frère Charles fut créé baron le 13 octobre 1768. — Ils obtinrent décoration d'armes par autres lettres en date du 30 juillet 1769.

Armes : *coupé, au 1 d'argent à une aigle de sable, couronnée d'or, soutenue d'une divise de gueules; au 2 d'argent, à trois bandes de gueules* (Fig. 1702).

(*Nob.*, pp. 718 et 743; *État armorial*, p. 35.)

DE PRONVILLE.

Philippe-Dominique de Pronville, seigneur de Haucourt, capitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne, issu d'ancienne noblesse militaire du comté d'Artois, fut créé chevalier, en considération de ses services, par lettres du roi Philippe IV, données à Madrid le 31 juillet 1654.

Dominique de Pronville, chevalier, capitaine d'une compagnie libre d'infanterie wallonne au service d'Espagne, tué à l'assaut du Catelet, en Picardie, le 14 déc. 1638, avait épousé Anne DE SCHOORE (Voyez ci-après l'article DE SCHOORE), par laquelle il fut père de : 1° Jean-Louis; 2° Arnould; 3° Philippe-Dominique; 4° Isabeau; et 5° Anne-Françoise de Pronville.

Armes : *de sinople, à la croix engrêlée d'argent. Cimier : une sirène* (Fig. 1703).

(*Nob.*, p. 531; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 11; *Vrai Suppl.*, p. 159; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 123; *Mélang. de généal.*, p. 103.)

PROOST.

Jean Proost, seigneur de Wechelerzande, Rille, Gierle, Beerses, Vosselaer et Vlimmeren, fut anobli par lettres du 1 septembre 1642. — Il était frère de Pierre Proost, qui épousa Henriette VAN STEENHUYNS, dont vint Jean-Baptiste Proost, conseiller au conseil de Brabant, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 18 août 1659.

Un Pierre Proost fut anobli par lettres du roi Philippe IV en date du 21 mars 1652.

Armes : *d'azur à la fasce bretessée et contre-bretessée d'or, accompagnée de trois étoiles à huit rais du même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un cerf naissant au naturel. Supports : deux vautours essorants également au naturel* (Fig. 1704).

(*Nob.*, pp. 271, 319 et 376; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1630-1661, p. 246.)

PROPPER.

Henri Propper fut anobli et créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 7 juillet 1715, enregistré dans la matricule de l'empire.

(*Nob.*, p. 645.)

PROVENS.

Pierre Provens, receveur des droits d'entrées et de sorties au chef-comptoir de Ruremonde, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs et anobli en tant que besoin serait, par lettres du roi Charles II du 27 août 1697. Il portait pour armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur, à une fleur-de-lis d'or, accompagnée de six étoiles à six rais du même, trois en chef, deux en flancs et une en pointe; aux 2 et 3 de gueules, à cinq losanges d'argent, posées en croix. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une tête et col de cerf d'or* (Fig. 1705).

(Nob., p. 602.)

DE PROVINS.

Pierre de Provins, chef et gouverneur de l'Académie de Bruxelles, épousa Marie-Isabelle STEVENS, par laquelle il fut père de :

George-Théodore de Provins, seigneur d'Epshoven, Steen, Tersoirt, Larré, etc., créé baron de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 4 mai 1726.

Armes : *d'azur, à une fleur-de-lis d'or, accompagnée de six étoiles à six rais du même, 3, 2 et 1. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux lions d'or, par concession du dit jour 4 mai 1726* (Fig. 1706).

(Nob., p. 712.)

DE PRUYSSENAERE.

Henri-Joseph de Pruyssenaere, seigneur de la Woestyne, échevin du Franc de Bruges, fut anobli par lettres du 17 octobre 1744.

Armes : *d'argent, au cerf passant de gueules* (Fig. 1707).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 238; *État armorial*, p. 35.)

DU PUIS.

Henri du Puis fut anobli par lettres du roi catholique de l'an 1678.

(Nob., p. 498.)

Une famille de ce nom porte : *de sable à un bras armé, tenant une épée d'argent, garnie d'or; au chef parti, au 1^{er} d'argent à cinq croix pattées de gueules, et au 2^d d'or, à l'aigle de sable; cimier : un bras de l'écu* (Fig. 1708).

(Nouv. vrai Suppl., p. 167.)

PULLAERT. — Voyez **PEELLAERT.**

VAN PULLE.

Richard van Pulle, bourgmestre de Louvain en 1589, 1591, 1596, 1601, 1603,

1604 et 1608, fut armé chevalier par l'archiduc Albert le 25 novembre 1599. Il épousa Marguerite VAN DEN BERGHE, veuve de Nicolas VAN GRAVE, seigneur de Roost, et fille de Daniel VAN DEN BERGHE et de Marie DE LA TOUR-TASSIS. — De ce mariage :

Jean van Pulle, échevin de Louvain en 1640 et 1643, mort le 27 novembre 1650, ayant été marié à Marie VAN DER VORST, fille de Jean et de Catherine VRANCX, dame de Winghe, de laquelle il a laissé :

Jean-Baptiste van Pulle, seigneur de Schoonbergh, marié avec Ide-Isabelle VAN ERP, fille de Jean et de Marie DE VLADERACKEN. — De cette alliance naquit :

Agnès-Christine van Pulle, épouse de Philippe-François DE MASSIET, seigneur de Beusart, lieutenant-colonel de cavalerie. Leur fille, Jeanne-Thérèse-Josèphe DE MASSIET, fut la deuxième femme de Charles VAN DEN BERGHE, comte de Limminghe, mort le 30 novembre 1756, âgé de 96 ans, 7 mois et 18 jours.

Armes de VAN PULLE : *d'or à 3 tours de sable; à la bordure de gueules, chargée de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe* (Fig. 1709).

(Nob., p. 115)

VAN DEN PUTTE.

Jean-Baptiste et Henri-Joseph van den Putte, frères, domiciliés à Bruxelles, furent maintenus dans leur noblesse, anoblis si besoin était, et créés chevaliers du St-Empire, eux et tous leurs descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI du 2 janvier 1716, enregistré dans la matricule de l'empire.

(Nob., p. 648.)

Jean-Baptiste van den Putte, demeurant à Bruxelles, fut créé vicomte de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une terre et seigneurie à son choix, par lettres du 22 octobre 1735. — Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à trois bandes d'azur; aux 2 et 3 d'or, à trois maillets penchés de gueules. L'écu timbré d'une couronne de comte, et tenu à droite par la déesse Pallas, et à gauche par le dieu Hercule*, par concession du dit jour, 22 octobre 1735 (Fig. 1710).

(Nob., p. 766.)

VAN PUTTHEM.

Jean-François van Putthem, seigneur de Lierde-St-Martin et Rye, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 12 janvier 1657. Il portait pour armes : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent. Cimier : tête et col d'aigle d'or* (Fig. 1711).

(Nob., p. 546; *Vrai Suppl.*, p. 161; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 124; *Mélang. de Généal.*, p. 105.)

P Y L.

Jean-Baptiste Pyl, bailli de Boulers, fut anobli par lettres du 15 septembre 1695. Il portait pour armes : *d'azur, au chevron, accompagné de deux lions en chef et d'une flèche en pal en pointe, le tout d'argent* (Fig. 1712).

(Nob., 597; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 186.)

QUAEDJONCK.

Jacques Quaedjonck, chevalier de Jérusalem, épousa Marie PAELDINCK, et en eut : Pierre Quaedjonck, seigneur de Wierlinchove, lequel épousa, en 1486, Catherine DE MENIN, fille aînée de Sébastien et d'Elisabeth LANSÆM. — Ils gisent à Ypres, en la chapelle de Notre-Dame, et procrèèrent :

Jacques Quaedjonck, seigneur de Wierlinchove, marié : 1^o, l'an 1513, à Jacqueline DE STEENE, fille de Philippe, seigneur de Suuthove, et de Jeanne d'OLIVES; et 2^o, l'an 1541, à Jeanne DE Vos, fille de George. De ces deux mariages sortirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Olivier, qui suit.

2^o Jacques Quaedjonck, seigneur de Suuthove, lequel vendit son bien et mourut sans alliance.

3^o Marguerite Quaedjonck, alliée à Charles DE BOONEN, seigneur de Hapontlieu.

4^o Madeleine Quaedjonck, femme de Roland DE VICQ, seigneur de Watermeulen et bailli de Waurin.

5^o Jérôme de Quaedjonck, mort sans alliance en 1570.

(Du 2^d Lit.)

Et 6^o Isabeau Quaedjonck, alliée à Jacques DE CORTEWILLE, seigneur de Heude, Incourt.

Olivier Quaedjonck, seigneur de Wierlinchove, épousa Claire, fille unique de Léon-Penel DE LALAING, seigneur de la Barre, Alengries, etc., et de Marie DE ZINNEGHEM, laquelle convola avec Guillaume DE KERCKHOVE, seigneur de Mediep. — De cette alliance vint :

Bernard Quaedjonck, chevalier, seign^r de Wierlinchove, Vrywalle, lequel épousa, l'an 1599, Catherine DE BYNDERE, fille d'Adrien, seigneur de Bogartsvelde, Zoeteny, etc., et en eut :

François Quaedjonck, seigneur de Wierlinchove, époux de Marguerite DE ZUUTPEENE, fille de Liévin, seigneur de Wisque, et de Marguerite VAN DER GRACHT, par laquelle il fut père de :

1^o N...., qui suit.

Et 2^o Marie-Charlotte Quaedjonck, épouse de Philippe-Louis DE BEAUFFORT, seigneur de Mondrican, laquelle mourut à S^t-Omer le 29 décembre 1706, *dernière de sa famille*.

N.... Quaedjonck, seigneur de Wierlinchove, allié avec Anne-Marie DELLA FAILLE. Sans postérité.

Armes : *d'argent au cor de chasse de sable, lié et virolé d'or, l'embouchure à sénestre* (Fig. 1713).

(Fragm. géncal., t. IV, p. 238.)

QUARRÉ.

Charles Quarré, seigneur de Cavroy, échevin d'Arras, fut anobli par lettres du 12 août 1627, enregistrées en la chambre des comptes à Lille. Il portait pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois besants du même, chargés*

chacun d'un filet de sable, mis en demi-cercle; le dit chevron chargé en chef d'une étoile de sable, et au bas de chaque côté d'une merlette du même, se regardant l'une l'autre, ou affrontées. Cimier : une merlette de l'écu (Fig. 1714).

(Nob., p. 224; *Vrai Suppl.*, p. 101; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 79; *Mélang. de Généal.*, p. 71).

DE QUARRÉ.

- I.** Jacques de Quarré, seigneur de la Motte, capitaine d'une compagnie de lances de la garde de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, et ensuite gentilhomme de la maison de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, héritière des Pays-Bas, épousa Isabeau D'OPBRACLE, et en eut :
- II.** Philippe de Quarré, seign^r de la Motte, époux de Philippotte DE SARTEL, dame de Busancourt et de la Haye, en Hainaut, dont les armes étaient : *d'or à la bande de sable, chargée d'une coquille du premier* (Fig. 1715). Elle était fille de Gérard DE SARTEL, seigneur du dit lieu, et d'Hippolyte DE LIGNE, dame de la Haye. De ce mariage vinrent :
- 1^o Louis, qui suit.
 - 2^o Jean de Quarré, seigneur de Busancourt, 1485, marié, le 7 février 1483, à Elisabeth DE BOUCHEM, veuve de Jean MONINCX, sans postérité.
 - 3^o Pauline de Quarré, alliée à Hugues DU MONT, trésorier de l'épargne de S. M. I., en 1485, laquelle paraît sa veuve en 1515 et 1519.
- Et 4^o Simon de Quarré, religieux à Affligem.
- III.** Louis de Quarré, chevalier, seigneur de la Haye, en Hainaut, conseiller-receveur-général des finances de S. M. à Malines en 1482 (1480), trésorier de l'ordre de la Toison d'or en 1487 (1486), chevalier en 1506 et 1511, mourut le 25 novembre 1519. Il avait épousé Barbe CROESINCK, laquelle lui survécut jusqu'au 13 mai 1531. Elle était fille de Jacques CROESINCK, mort conseiller et maître de la chambre des comptes en Hollande, puis à Malines en 1493, âgé de 69 ans, et de Marie VAN DER DOES. De la dite alliance naquirent :
- 1^o Jean de Quarré, qui suit.
 - 2^o Maximilien, rapporté après la postérité de son frère Jean.
- Et 3^o Jeanne de Quarré, alliée : en premières noces, à Henri VAN DE WERVE, chevalier, mort en 1515; et, en secondes noces, à Louis T'SERAERTS, dit HAENKENSHOFT, fils de Jean et de Jeanne D'ENGHIEN.
- IV.** Jean de Quarré, seigneur de la Haye, 1524, épousa Catherine RUYCHROCH, dite VAN DE WERVE, fille de David, bailli de Ter-Goes, et de Catherine OOM-VAN WYNGAERDE. Leur fils Jacques suit.
- V.** Jacques de Quarré, seigneur de la Haye et gentilhomme de la maison de S. M., mourut le 1 août 1568, et fut inhumé dans l'église de St^e-Catherine à Malines, avec Anne DE BLEHEN, son épouse, encore veuve en 1587, fille

d'Adrien, chevalier, seigneur de Schaetbrouck (Schaebrouck?), mayeur de Louvain, et de Barbe DE MOL, 1558. — Leurs enfants furent :

1° Adrien, qui suit.

2° Jean de Quarré, jésuite.

3° Jacques de Quarré, avocat du grand-conseil, noyé le 2 août 1582.

4° Charles de Quarré.

5° Louis de Quarré.

6° Catherine de Quarré, mariée : 1° à Jean VAN BRECHT, seigneur de Dussen ; et 2° à Daniel SUYS, seigneur de Laerne et de Schelle.

7° Barbe de Quarré.

Et 8° Anne de Quarré.

VI. Adrien de Quarré, seigneur de la Haye, épousa Antoinette DE CREHEN, 1594, fille de Guillaume, laquelle le fit père des deux enfants qui suivent.

1° Jacques, dont on va parler.

Et 2° Antoinette de Quarré, alliée à Guillaume D'OYENBRUGGE, qualifié baron de Fontoy et de Roost.

VII. Jacques de Quarré, seigneur de la Haye, Stambroeck, haut-voué de Harze et de Crehen, épousa Anne-Marie O MALLUN, fille de Dermicio O MALLUN, lord baron de Gléan, O Mallun et de Guerchy, pair d'Irlande, etc., et de Marie DE HANNEDOUCHE (Voyez ci-devant, page 963, 10^e ligne, article HANNEDOUCHE). — De ce mariage est issu :

VIII. Antoine-Jacques de Quarré, seigneur de la Haye, Stambroeck, haut-voué de Harze et de Crehen, qui épousa Robertine-Beggue DE NAMUR, chanoinesse d'Andennes, fille de Claude-Philippe DE NAMUR, seigneur d'Huy, vicomte d'Elzée, et de Jeanne-Charlotte DE MÉRODE-DE JEHAY, sa première femme. Leur fils Henri-Ernest-Ferdinand-Procope suit.

IX. Henri-Ernest-Ferdinand-Procope de Quarré, qualifié baron de Quarré, seigneur de Schaetsbroeck, de Bois-d'Erpent, la Haye, Stambroeck, etc., haut-voué de Harze et de Crehen, membre de l'état noble de Namur, épousa Anne-Françoise POTTER-VAN DER LOO, morte le 19 août 1753, fille de Jean, seigneur de Hesdin, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, et de Marie-Thérèse ANTHONI, ou ANTHOINE. — De cette alliance vinrent :

1° Jean-Pierre-François-Joseph, qui suit.

2° Angéline-Philippine-Josèphe de Quarré, mariée à son cousin issu de germain Charles-Claude DE NAMUR, vicomte d'Elzée, seigneur d'Huy, grand-mayeur de Namur, et membre de l'état noble de la même province, mort le 31 juillet 1769, fils de Claude-Robert DE NAMUR, vicomte d'Elzée, seigneur d'Huy, et d'Anne-Angéline DE HARSCAMP.

Et 3° Isabelle-Thérèse-Marie-Josèphe de Quarré, mariée à Nicolas-Ernest baron DE METTECOVEN, seigneur de Mianoye, de Jassoyne et de Venatte, dont elle resta veuve le 1 juin 1764.

Remarque. Les trois enfants qui précèdent se trouvent ainsi désignés dans la *Suite du Suppl. au Nob. des Pays-Bas*, par de Vegiano, 1630-1661, page 224 et 225. Mais dans les *Fragm. géneal.*, par Dumont, t. II, p. 43, on donne encore pour fils de Henri-E.-F.-P. de Quarré et d'Anne-F. POTTER-VAN DER Loo, Charles-Joseph de Quarré, seigneur de Schaetsbroeck et de la Haye, 1760.

X. Jean-Pierre-François-Joseph comte de Quarré, baron de Molembais-S^t-Pierre, seigneur d'Arche et Rendarche, d'Aynines, de Schaetbroeck, de Bois-d'Erpent et de la Haye, député de l'état noble de Namur, gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut, et membre de l'état noble de Brabant, ci-devant lieutenant-colonel d'infanterie au service du roi d'Espagne, et lieutenant dans ses gardes wallonnes. Il fut créé comte par lettres de l'impératrice-reine du 23 juillet 1766. Il avait épousé, le 20 juin 1761, Dorothée-Charlotte-Antoinette DE RYCKEL, née le 13 juin 1738, morte en septembre 1766, fille d'Antoine-Eugène-Balthazar-Joseph comte DE RYCKEL, seigneur d'Oirbeke, de Vrolingen, de Moland et de Navaigne, mort en 1778, et d'Isabelle-Charlotte d'Aix.

**Postérité de Maximilien de Quarré, fils puiné de Louis et de Barbe
CROESINCK, mentionnés ci-devant au degré III.**

IV^{BIS}. Maximilien de Quarré fut greffier des finances, puis commis-maître de la chambre des comptes à Bruxelles pour les affaires de Luxembourg. Il épousa : en premières noces, Anne VAN DEN HEETVELDE, fille de Jean et de Barbe VAN DER NOOT; et, en secondes noces, Marie T'SERAERTS, dite HAENKENSHOOF, fille d'Antoine et de Marguerite POT. De ces deux mariages sortirent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Antoine de Quarré, seigneur de Salmslach, bourgmestre de Bruxelles en 1576, que Marie D'OYENBRUGGE, son épouse, fille d'Engelbert, drossard de Grimberghe, et de Catherine T'SERAERTS, dite HAENKENSHOOF, rendit père des trois filles qui suivent, savoir :

A. Catherine de Quarré.

B. Lise de Quarré.

Et C. Barbe de Quarré, aînée, dame de Salmslach, de Notens et d'Analich, femme de Philippe DE FOURNEAU, seigneur de Bajenrieu, Rouvigny, Lompret, vicomte de Rosel, etc., mort le 16 février 1631; elle trépassa le 12 octobre 1609 et git avec son mari à Harvée.

2^o Barbe de Quarré, alliée à Antoine VAN DER HERT, échevin de Bruxelles, mort le 25 mars 1603, fils d'Antoine, aussi échevin de Bruxelles, et de Dorothée VAN DER TOMMEN.

3^o Anne de Quarré, épouse de Guillaume LE VASSEUR, seigneur de Morien-sart, Valhuon, de la Brayelle, etc.

4° Guillaume de Quarré, seigneur de Heetvelde, lequel, par Elisabeth KEREMANS, son épouse, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Waesbeke, et de Barbe D'AZINARI, fut père de Marie de Quarré, encore mineure en 1569.

(Du 2^a Lit.)

5° Marguerite de Quarré, mariée, en premières noces, à François D'OYENBRUGGE, mort en 1541; en secondes noces, à Jean MUSAERT, président du conseil de Namur; en troisièmes noces, à Jean PIPENPOY, chevalier; et, en quatrièmes noces, à Jean-André SIGOIGNE, chevalier, 1565.

6° Charles, qui suit.

7° Louis de Quarré, mort sans postérité.

Et 8° Antoine de Quarré, aussi mort sans postérité.

V. Charles de Quarré, chevalier, conseiller du conseil de Brabant, épousa : 1° Anne TAYE, morte le 10 avril 1557, âgée de 37 ans et 6 mois; et 2° Marie VAN DER EE, fille de Lambert, seigneur de Stevens-Woluwe (St-Etienne-Woluwe), sa veuve en 1575. — Du 1^{er} lit vint :

VI. Jean de Quarré, seigneur de Hooberghe, 1581, lequel épousa Jeanne VAN DER HERT, fille d'Antoine et de Barbe DE QUARRÉ. Leur fils N.... suit.

VII. N.... de Quarré fut marié à Catherine DE FOURNEAU, fille de Philippe, vicomte de Rosel, etc., et de Barbe DE QUARRÉ. De ce mariage vinrent :
1° Jeanne de Quarré, morte le 19 avril 1665, ayant épousé Jérôme comte DE LODRON, gentilhomme de la chambre de S. M. I.

2° Antoinette de Quarré, 31^e abbesse de Beaupré, morte le 23 oct. 1667.

Et 3° Catherine de Quarré, 27^e abbesse de Forest, morte le 1 sept. 1668.

Remarque. On trouve un Guillaume de Quarré, dont on ne connaît pas le père, allié à Marie D'OYENBRUGGE, fille de Josse, seigneur de Cobbehem, et d'Anne COUTEREAU, en 1594.

La famille DE QUARRÉ porte : *d'azur à la fasce vivrée d'or* (Fig. 1716).

Plusieurs membres de la famille DE QUARRÉ ont écartelé leurs armes avec celles de la famille DE LA HAYE, qui sont : *d'or à la bande de gueules, chargée en chef d'une merlette de sable.*

(Suite du Suppl. au Nob. des P.-B., 1630-1661, p. 223; 1686-1762, p. 231; *Vrai Suppl.*, p. 101; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 79; *Fragm. géneal.*, t. II, p. 40; *Mélang. de Géneal.*, p. 71; *Etat arm.*, p. 55.)

QUEKELBORNE. — VOYEZ **DAGUA**, p. 619.

DU QUESNOY.

Simon du Quesnoy épousa Marie VAN DER TOMMEN, fille de Jean et d'Elisabeth VAN OFFHUIS. Elle mourut en 1558 et procréa de son dit mari :

1° Jean, qui suit.

2° Isabelle du Quesnoy, mariée, en premières noces, à Alexandre SCHWYDEN, secrétaire de l'empereur Charles V, et, en secondes noces, à Quintin VAN DER NOOT, grand-forestier de Brabant.

Et 3° Jacques du Quesnoy, époux de Marie SPRUYT, fille de Jean et de N.... GRAMAYE, par laquelle il fut père de :

A. Anne du Quesnoy, mariée à Gérard VOEL.

B. Marie du Quesnoy, épouse de Jacques DE GALET.

Et C. Jacques du Quesnoy, mari d'Anne PERSOONS, fille de Robert et d'Isabeau SCHELLENS. Dont :

Jeanne du Quesnoy, alliée à Robert DE FUMAL, seigneur de Hurtebiese, lequel épousa, en secondes noces, Anne DU QUESNOY.

Jean du Quesnoy, docteur ès-droits, conseiller du conseil de Brabant, mourut le 10 avril 1573, et git dans l'église de Ste-Gudule, à Bruxelles. Il avait épousé Anne VAN HEYLEWEGEN, fille de Louis, chevalier, seigneur de Sart, président du conseil en Flandres, et d'Isabelle VAN OSSEM. De ce mariage vinrent :

1° Jean, qui suit.

2° Viglius du Quesnoy.

3° Marie du Quesnoy, alliée à Jérôme DE LANGHE, seigneur de Beaulieu et Wolfshagen.

Et 4° Jacqueline du Quesnoy, abbesse de

Jean du Quesnoy, 1589, seigneur de Steene, échevin de Bruxelles, mourut le 5 juin 1603. Il avait épousé Jacqueline DE LANGHE, par laquelle il fut père des trois fils qui suivent, savoir :

1° Jérôme, dont nous allons parler.

2° Henri du Quesnoy, trésorier de Bruxelles en 1624.

Et 3° Jean du Quesnoy, chevalier, échevin de Bruxelles en 1638.

Jérôme du Quesnoy, échevin, trésorier et bourgmestre de Bruxelles en 1628 et 1629, puis surintendant du rivage en 1637 et 1639, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 4 juin 1628. Il épousa Bonne BERTY, fille de Théodore, secrétaire du conseil privé, et d'Agnès DE BOISSCHOT. De cette alliance vint :

Marie-Ferdinandine du Quesnoy, mariée à Jacques DES MARES, seigneur de Walle, grand-bailli du Pays de Waes en 1665, créé baron en 1663, dont elle fut la première femme (Voyez l'article DES MARES). Elle mourut le 1 déc. 1673, sans enfants, et git à Belcele. Lui convola avec Marie-Charlotte LE POYVRE, mourut sans enfants en 1678 et git à Belcele auprès de sa première femme.

Cette branche de la famille DU QUESNOY porte pour armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une feuille de chêne du même; cimier : deux pennes de sable, chacune chargée d'un chevron d'or* (Fig. 1718).

On trouve que Messire Baudouin du Quesnoy, docteur en médecine, épousa Marie DU PONT, laquelle était morte en 1532, et en eut :

1° Jossine du Quesnoy.

2° Catherine du Quesnoy, alliée à Charles AUXCHANGES, greffier de la ville de Lille.

3° Marguerite du Quesnoy, épouse de Pierre MIROULE.

Et 4° Eustache du Quesnoy, tous héritiers de Messire Robert DU PONT, dont le partage se fit à Malines en 1732.

(*Nob.*, p. 228; *Vrai Suppl.*, p. 104; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 81 et 144; *Fragm. généal.*, t. V, p. 33; *Mélanges de Généal.*, p. 74.)

DU QUESNOY.

Jacques DE COUDENHOVE, chevalier dès l'an 1580, seigneur de Tongerlé, Beau-regard, gentilhomme de la maison du roi, son grand-fauconnier, etc., mourut à Tournai en 1594, ayant épousé Jeanne DU QUESNOY, dame de Locron, fille d'Antoine, seigneur de la Loire, et de Liévine BETTE. De ce mariage vint, entr'autres (1) :

Adrien-François (ou Adrien-Ferdinand) DE COUDENHOVE, dit DU QUESNOY, seigneur de la Loire, Rusbeke, etc., qui, pour succéder à son oncle maternel Jean du Quesnoy, chevalier, seigneur de Loire, devait quitter le nom et les armes de Coudenhove, pour reprendre ceux de du Quesnoy. Il avait épousé Jacqueline DE RESTEAU, dite DE RÈULT, laquelle fut sa secondè femme. Dont :

Charles-Liévin DE COUDENHOVE, dit DU QUESNOY, seigneur de la Loire, etc., qui obtint érection en baronnie de sa terre de la Loire, par lettres du roi Charles II de l'an 1668, et fut ensuite créé marquis de Chasteau. Il épousé : 1° Eléonore-Marie OEM-VAN WYNGAERDE, morte sans enfants; et 2° Antoinette-Thérèse DE BELLEFOURIÈRE, fille de Maximilien comte DE BELLEFOURIÈRE, et d'Henriette-Justine-Hélène DE HAYNIN-CARNIN, dont il eut une fille unique, savoir :

Charlotte-Robertine-Josèphe-Alexandrine du Quesnoy, marquise du Chasteau, baronne de la Loire, mariée à Claude-Antoine L'ABBÉ ou LABBÉ, baron de Beau-fremont, comte de Morvilliers, en Lorraine, etc. (2), dont plusieurs enfants.

Les armes de la maison DU QUESNOY sont : *échiqueté d'or et de gueules; aliis : de sable au chevron d'or, accompagné en pointe d'une feuille de céleri (aliis de chêne) du même* (Fig. 1719).

(*Nob.*, p. 448; *Vrai Suppl.*, p. 184; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 153.)

LE QUIEU.

Selon les mémoires de M. Gazet, avocat à Arras, qu'il dit être faits sur bonnes preuves, Jean le Quieu est dit fils d'Antoine par un relief qu'il fit le 23 juin 1397, et laissa de son épouse N.... Antoine, qui suit.

Antoine le Quieu épousa Marie DE CAUTICOURT, dite CAULINCOURT. Ils testèrent le 20 janvier 1469, et laissèrent un fils, nommé David, qui suit.

(1) Voyez ci-devant, article DE COUDENHOVE, pp. 536 et 537.

(2) Item, page 539, 3^e ligne.

David le Quiieu fut un des cent gentilshommes de Louis XI, roi de France, et épousa Alips DESSOUS-ST-LÉGER. De ce mariage vint :

Mathieu le Quiieu, seigneur de Guernoval (hameau dépendant de la paroisse d'Estru ou Estré, en Artois), lequel, selon son contrat de mariage du 14 mars 1478, épousa Marguerite D'EPS, dame de Sellers, dont les armes étaient : *d'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules* (Fig. 1720). Elle était fille de Jean, dit DE SELLERS, seigneur de Hérisaut, et de Jossine ou Anne DE BAILLEUL-DOUXLIEU. Ils testèrent en 1518, et laissèrent pour fils Jean, qui suit.

Jean le Quiieu, seigneur de Guernoval, mourut le 27 avril 1586, et git à Estru, en Artois, ayant épousé, selon son traité du 21 décembre 1520, Marie DU PRÉ, fille d'Antoine, seigneur de Courouble, et lieutenant du bailliage de Hesdin, et garde du scel par titre du 29 janvier 1509, et de Catherine DU MOULIN, morte en 1519. Leurs enfants furent :

1° Pierre le Quiieu, mort à marier.

2° Jean, aussi mort à marier.

3° Antoine, qui suit.

4° Jeanne le Quiieu, dame de Guernoval, mariée, en premières noces, à Tous-saint LE VASSEUR, seigneur de Pomperie par achat en l'an 1533, receveur des tailles et aides ordinaires de la ville de Hesdin, fils de David, comme appert par lettres de constitution de rente faites à son profit à Arras, le 9 janvier 1544, vivant encore le 12 septembre 1548, et demeurant alors à Troisvau; — et, en secondes noces, à Adam BARBET, seigneur de Wantimes. — Elle laissa de son premier mari un fils unique, Philippe LE VASSEUR, seigneur de Guernoval, etc., gouverneur de Gravelines, lequel mourut en 1633, ayant épousé Liévine DE NIEU-WENHUYSE, dame de Hansbeke et d'Axpoele, morte en 1624, et par son contrat de mariage, passé à Gand, par devant le conseil, le 6 août 1586, appert qu'il prit le nom de sa mère le Quiieu, dont il prit aussi les armes écartelées d'EPS. — Il changea depuis son nom en celui DE GUERNOVAL, et hérita du chef de Marie DU PRÉ, sa grand'mère maternelle, tous les biens de messire Valentin PARDIEU, chevalier, seigneur de la Motte, d'Ekelsbeke, etc.

5° Antoinette le Quiieu, alliée à N.... D'ESCLAIREAU.

Et 6° Catherine le Quiieu, mariée à N.... QUENEPACHE ou QUENEVAISSE, dont elle eut deux fils, tués à la guerre.

Antoine le Quiieu, troisième fils de Jean et de Marie DU PRÉ, seigneur de Guernoval, épousa Jacqueline DE BACQUEHEM, et, selon d'autres, N.... BEURAIN, dont un enfant, mort en bas-âge. — C'est de cet Antoine le Quiieu que le marquis de Heuchin fait descendre un certain Mathieu, père prétendu de Philippe DE GUERNOVAL, gouverneur de Gravelines.

La famille LE QUIEU porte pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de trois gerbes du même, qui est LE QUIEU; aux 2 et 3 d'EPS comme ci-dessus* (Fig. 338 et 1720).

(Vrai Suppl., p. 59; Nouv. vrai Suppl., p. 46; Fragm. généal., t. 1, p. 14; Mélang. de Généal., p. 57).

QUINART.

Jacques Quinart, avocat au conseil de Namur, fut anobli par lettres du 30 août 1738. Il portait pour armes : *parti, de gueules à quatre bandes d'argent; et d'argent à la bande de gueules, chargée de trois chevrons renversés d'or* (Fig. 1721).

(*Nob.*, p. 787.)

S^t-QUINTIN. — Voyez **DE LA TOUR-SAINT-QUINTIN.**

RAELLEN.

Jean-Baptiste Raellen, seigneur de Ten Bulcken, bailli de la principauté de Gavre et assesseur ordinaire du collège du comté d'Alost, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 8 mai 1721, par lettres du 16 novembre 1735. Il portait pour armes : *coupé d'or et de sable, à trois hures de sangliers de l'un en l'autre, défendues d'argent; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, une hure de sanglier de sable, défendue d'argent, entre un vol adossé par ses ailerons, dont une partie à dextre est d'or, et l'autre à sénestre de sable* (Fig. 1722).

(*Nob.*, p. 768; *Vrai Suppl.*, p. 275; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 262.)

RAES.

Charles-Emmanuel Raes, ancien capitaine d'infanterie au service de l'empereur Léopold, obtint des supports avec bannières et le titre de *baron de Wassembergh*, par lettres du roi Charles III du 5 août 1711.

Armes : *de gueules au lion d'argent, couronné d'or* (Fig. 1723).

(*Nob.*, p. 634.)

RAES.

Balthazar Raes, originaire du pays de Liège, lieutenant-colonel d'infanterie au service de S. M. I. et C. l'empereur Charles VI, et major de la ville et port d'Ostende, d'extraction noble et ancienne, sa famille ayant contracté plusieurs belles et nobles alliances, fut fait et créé *baron de Carana*, avec supports, par diplôme du 23 avril 1722, enregistré dans la matricule de l'empire. Il portait pour armes : *d'or au gonfanon de gueules, bordé de sable; l'écu timbré d'une couronne à perles et supporté à dextre d'un ours de sable, armé et lampassé de gueules, et à sénestre d'un lion de gueules, armé et lampassé d'or* (Fig. 1724).

(*Vrai Suppl.*, p. 225; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 219.)

DE RAET.

Messire de Raet, chevalier, seigneur d'Ordingen et autres lieux à Zoït-Bommel,

était conseiller de Raymond I, comte de Gueldre, en 1274. Il épousa Aleide DE MEKEREN, dite BATEMBORG, d'où provint :

Jean de Raet, seigneur de Laer, bourgmestre de Bommel en 1307, époux de Catherine D'APPELDORME. De ce mariage vint :

Henri de Raet, seigneur de Laer, bourgmestre de Laer en 1350, qui s'allia avec Isabelle DE VARIK, dont naquit :

Gérard de Raet, bourgmestre de Bommel en 1369, 1381 et 1384, qui épousa Marie DE HERWYNEN. Jean, leur fils, suit.

Jean de Raet, chevalier, seigneur de Laer, fut député du quartier de Nimègue vers l'assemblée des états nobles du Gelderland en 1399. Il fut élevé à la dignité de baron du S. E. R., conjointement avec son fils Henri, par diplôme de l'empereur Sigismond du 10 juin 1416. Il avait épousé Jeanne DE BEVER, par laquelle il fut père de :

Henri de Raet, baron de Raet et du S. E. R., bourgmestre de Bommel en 1450 et 1458, qui épousa Isabelle VERMAES, d'où provint :

Jean baron de Raet, bourgmestre de Bommel en 1481, 1484 et 1490, qui épousa Agnès DE HEUSDEN. De cette alliance vint :

Rodolphe baron de Raet, bourgmestre de Bommel en 1500, 1516, 1526 et 1539, époux d'Isabelle DE COCK-DE DELWYNEN. Leur fils Arnould suit.

Arnould baron de Raet, bourgmestre de Bommel, épousa Nenna NAYE, dont il eut :

Arnould baron de Raet, époux de Marguerite DE WINTER, de laquelle alliance provint :

Théodore de Raet, chevalier, seigneur de Voort, né en 1618, L. E. L., président de la cour féodale de Brabant en la ville et mairie de Bois-le-Duc, créé baron du S. E. R., héréditaire pour lui et ses descendants à l'infini, tant mâles que femelles, par diplôme de l'empereur Léopold du 2 octobre 1696. Il épousa Marie-Elisabeth DE VLOOTS, dame de Voort, fille de Jean, morte en 1661. Lui vécut encore jusqu'au 2 octobre 1702, et fut inhumé en la cathédrale de Waelwyck, où l'on plaça ses armes avec ces seize quartiers :

<i>de Raet.</i>	<i>Loeff.</i>
<i>de Winter.</i>	<i>Moringh.</i>
<i>Naye.</i>	<i>Moliaert.</i>
<i>Gent.</i>	<i>Asperen.</i>
<i>Cock-van Delwynen.</i>	<i>Polanen, dit Wassenaer.</i>
<i>Heusden.</i>	<i>Beest.</i>
<i>Dieden.</i>	<i>Groesbeeck.</i>
<i>Uyterweert.</i>	<i>Herwynen.</i>

Du susdit mariage naquit :

Messire Jean-Baptiste de Raet-van der Voort, libre baron du S. E. R., lieutenant aux gardes, puis capitaine-commandant au régiment du rhingraef, mort le 4 décembre 1726, qui avait épousé Justine-Marie DE JONG-VAN DEN NIEUWENHUYSE. Ils gisent à Drongen, dans la baronnie de Breda, ayant eu les deux fils qui suivent :

1° Jean-Philippe, dont il va être parlé.

Et 2^o Messire Arnould-Juste de Raet-van der Voort, L. E. L., chanoine de la première fondation de S^t-Pierre à Louvain, mort à l'âge de 73 ans, le 17 mai 1775.

Messire Jean-Philippe de Raet-van der Voort naquit au dit Drongen le 24 janvier 1698; il fut libre baron du S^t-Empire romain, licencié ès-lois en l'université de Louvain, et conseiller perpétuel de la cour conservatoriale des privilèges de la dite université. Il épousa, en premières noces, Marie-Gertrude GÉRARDI DE CLERCX-HOVEN; en secondes noces, Jeanne-Thérèse DE DONIA-DE REDINGE, morte sans postérité; et, en troisièmes noces, Louise-Isabelle VAN DER MEEREN. — De ses première et troisième femmes naquirent quatre enfants, savoir :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Henri baron de Raet, né en 1724.

2^o Albertine-Justine-Anne-Marie baronne de Raet, née en 1726, qui s'allia, en 1747, avec messire Jean-Jacques BERTHOU, chevalier, seigneur de Guerverjou, Tronts-Rorff, etc., conseiller de Renne et des états de Bretagne. Dont huit enfants.

(Du 3^o Lit.)

3^o Messire Arnould-Jean-Baptiste-Ange de Raet-van der Voort, libre baron du S. E. R., né le 23 juin 1746, L. E. L., marié, le 7 janvier 1769, avec Marie-Françoise-Josèphe VAN BOUCHOUT, anversoise, fille de Jean-Emmanuel et d'Anne-Pauline VAN CANTFORT.

Et 4^o Marie-Anne-Josèphe-Isabelle baronne de Raet-van der Voort, née le 20 août 1752.

A une branche de cette ancienne famille, établie à Over-Yssel, appartenait, vers 1780, Jean-Gaspard-Joseph baron DE RAET, seigneur de Bogelscamp, Schwakenborg, etc., chambellan de l'électeur de Cologne, lieutenant-colonel des troupes de Munster, marié avec Julienne DE BENTINCK, de laquelle provint, entr'autres :

Clément-Auguste baron de Raet, premièrement enseigne au dit service, ensuite officier au service de Hollande, au régiment d'Orange-Nassau.

A une autre branche appartenait, vers 1780, Wilhelmus de Raet, conseiller de Boxmeer et dépendances, au service de S. E. le comte de Berg, Hohenzollern-Sigmaringen, qui épousa Cornélie-Marguerite SAM, de laquelle il eut quatre fils et une fille. Les deux plus jeunes fils furent :

1^o Oswalde-Antoine de Raet, qui épousa Jeanne-Barbe DE HAERT, dont le père fut colonel de dragons au service de Hollande.

Et 2^o Léopold-François de Raet, L. E. L., drossard de Boxmeer et dépendances, qui épousa Dorotheé-Louise MABLER, fille de Jean-François MABLER, premier conseiller-privé de S. A. le prince de Salm, et drossard d'Anholt. De cette alliance sont issus trois filles et quatre garçons. Ceux-ci sont :

1^o Jean-Baptiste de Raet, fils aîné, licencié ès-lois.

2^o Joseph-François de Raet, qui fut officier au régiment de Smissaert, et mourut à Breda.

3° Wilhelm-Oswald de Raet, qui étudiait à Rome vers 1780.

Et 4° Roger-Philippe de Raet, qui étudiait les droits à l'université de Louvain vers 1780.

Un Dominique de Raet, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, fut déclaré noble par lettres du roi Charles II du 24 janvier 1667 (1).

La famille DE RAET porte pour armes : *de gueules à trois patins d'or; cimier : un patin de l'écu entre un vol d'or et de gueules* (Fig. 1725).

(*Nob.*, p. 443; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 132; *Corrections intéress. au Nob.*, p. 143.)

DE RAET.

Jean, aliis Jacques de Raet, fils de Henri, fut échevin de Gand, 1445. Il épousa Marguerite BOETEMAN, fille de Jean, et de Catherine DE BLASERE. De cette alliance naquirent :

1° Josse, qui suit.

Et 2° Catherine de Raet, mariée à François VAN DEN HEEDE, vicomte de Vive, fils de Jacques, et de Ludgarde DE GRUUTHUSE.

Josse de Raet épousa Isabelle BAVE, 1555, et en procréa :

Louise de Raet, laquelle se maria avec Jean seigneur de Vlierden, secrétaire du conseil privé.

(*Fragm. généal.*, t. V, p. 207.)

RAGGI.

Jacomo Raggi, à Luxembourg, obtint érection de marquisat par lettres du roi Charles II de l'an 1669.

(*Nob.*, p. 451.)

DE RAHIER.

Jean de Rahier épousa Marie DE MY, et en eut :

Gilson de Rahier, allié à Marguerite SOUHAY, par laquelle il fut père de Gilson, qui suit.

Gilson de Rahier épousa Anne DE PRESSEUX. De ce mariage vint :

Jacques baron de Rahier, époux de Béatrix DE LA NEUFORGE, laquelle le fit père de :

Gilles baron de Rahier, marié avec Marguerite DE SERAING DE FRAIPONT, fille de Daniel DE SERAING DE FRAIPONT et de Catherine TRINA, dit SANTER. Dont :

Godefroid baron de Rahier, qui épousa Anne-Marie D'ARGENTEAU, fille de Guillaume-Ulric et de Catherine DE WAHA. De cette alliance vint :

Ferdinand-Henri-Joseph baron de Rahier, allié à Marie-Anne DE BERLAIMONT.

(1) Ces lettres patentes portent, entr'autres, que le dit Dominique a représenté qu'il était issu en ligne directe et légitime de la famille de ce nom, originaire de la ville de Bommel, au pays et duché de Gueldres.

La famille DE RAHIER porte pour armes : *de gueules à trois forces, ou ciseaux de tondeur, d'argent* (Fig. 1726).

(Fragm. général., t. III, p. 65.)

DE RAMONT.

Pierre de Ramont épousa N...., par laquelle il fut père de Josse, qui suit.

Josse de Ramont, échevin de Beversche, à Lokeren, mourut le 16 avril 1647, ayant épousé Esther NYS, avec laquelle il gît à Lokeren. De ce mariage vint :

Jean de Ramont, secrétaire du grand-bailli du pays de Waes, nommé stadthouder en 1647, greffier en 1654 et haut-échevin du pays de Waes en 1679. Il mourut le 23 avril 1688, et gît à St-Nicolas avec Eugénie-Françoise MELIS, fille de Pierre, son épouse, morte le 6 septembre 1681. Leurs enfants furent :

1° Jean-Frédéric-Charles, qui suit.

2° François-Théodore de Ramont, greffier de Kemseke et de St-Paul, où il gît avec son épouse Thérèse-Jossine COLMAN, laquelle le fit père de :

A. N...., femme de N.... PONSÉE.

B. Jean-François-Joseph de Ramont, greffier de Kemseke et de St-Paul, mort à marier.

C. Jean-Charles-Joseph de Ramont, mort lieutenant en Espagne, sans alliance.

D. Augustin-Adrien de Ramont, mort aussi sans alliance.

Et E. Marie-Anne-Christine de Ramont, également morte sans alliance.

Et 3° N.... de Ramont, épouse de N.... CARION, capitaine de dragons.

Jean-Frédéric-Charles de Ramont, seigneur de Clippelrove, licencié ès-lois, greffier du pays de Waes, fut anobli avec pouvoir d'ajouter au nom de Ramont la particule *de*, par diplôme de l'empereur Charles VI du 12 décembre 1712, enregistré dans la matricule de l'empire. Il mourut le 23 avril 1725, et gît aux Récollets à St-Nicolas. Il avait épousé : 1° N.... COLMAN, sœur de la susdite Thérèse-Joséphine COLMAN, et veuve de N.... GOETHALS, greffier de Tamise, morte en 1710; et 2° Barbe LIEBRECHTS, veuve de Pierre VAN GOETHEM (1), morte sans enfants le 21 avril 1722. Du premier lit vinrent :

1° Jean-Frédéric-Charles, qui suit.

Et 2° Isabelle de Ramont, laquelle épousa, en 1711, Joseph VAN GOETHEM, greffier de Lokeren et de Dackenam, fils de Pierre, greffier de Sinay et de Belcele, etc., et de Barbe LIEBRECHT (2).

Jean-Frédéric-Charles de Ramont, licencié ès-lois en 1702, haut-échevin du pays de Waes, mourut le 26 septembre 1720, et gît dans l'église des Récollets à St-Nicolas. Il avait obtenu, ainsi que les autres enfants de Jean-Frédéric-Charles de Ramont, seigneur de Clippelrove, confirmation de noblesse avec rétroaction au 12 déc. 1712, par lettres du 11 août 1736. Sa femme fut Marie-Jeanne-Caroline VERSMISSSEN, fille de Josse et de Marie VAN GOETHEM. Elle mourut en 1752 et gît en l'église de St-Nicolas. De cette alliance sont nés :

(1) Voir ci-devant f° 853, degré IX.

(2) Item, degré X.

1° Jean-Frédéric-Charles, qui suit.

2° Joseph-François-Emmanuel de Ramont, greffier de Vracene et de St-Gillis, mort en 1762, ayant épousé N.... VAN GOETHEM.

3° N.... de Ramont, morte religieuse à Gand.

4° N.... de Ramont, morte sans alliance.

Et 5° N.... de Ramont, aussi morte à marier.

Jean-Frédéric-Charles de Ramont, haut-échevin du pays de Waes, épousa N... VAN GOETHEM, fille de Jean-François, mort conseiller du conseil en Flandre le 8 mai 1759, et de N.... ELBO.

La famille DE RAMONT porte pour armes : *de gueules à la fasce échiquetée d'or et de sable de deux traits, accompagnée de 6 besants d'argent, 3 en chef rangées en fasce, et 3 en pointe, 2 et 1; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins de gueules et d'argent, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante de sable* (Fig. 1727).

(*Nob.*, pp. 638 et 777; *Vrai Suppl.*, p. 278; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 265; *Fragm. généal.*, t. IV, p. 142.)

DE RANCHICOURT.

Ce fut par le mariage d'une Anne de Ranchicourt avec Guy DE BOURNONVILLE, chevalier, baron de Houlefort, etc., mort en 1544, que la petite ville et seigneurie de Hennin-Liétard, en Artois, passa dans l'illustre maison de DE BOURNONVILLE. (Voyez ce nom).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 25.)

DE RANDENRODE, DIT VAN DER AA. — Voyez l'article **SNOY**.

DE RANSON.

François de Ranson, premier bourgmestre de la ville de Tirlemont, fut anobli, conjointement avec son frère Joseph-Clément de Ranson, receveur des états de Brabant, au quartier de Tirlemont, par lettres du 18 octobre 1762. Il portait pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable, et accompagné de trois étoiles à six rais d'or* (Fig. 1728).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 307; *Etat armorial*, p. 55.)

RANSONET.

Un membre de cette famille fut anobli, avec décoration d'armoiries, le 26 février 1772. Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de sable, armés et lampassés de , au chef d'argent chargé d'une étoile à six rais de gueules* (Fig. 1729).

(*Etat arm.*, p. 55.)

DE RANTRE.

Pierre de Rantre, seigneur de Relegem et Vlierden, secrétaire de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, fut anobli par ce prince le 10 janvier 1429. Il portait pour armes : *d'azur au chevron d'or* (Fig. 1730).

(*Nob.*, p. 4.)

RAPE.

Vigoureux Rape, seigneur de Stemborch, du conseil de guerre et capitaine entretenu aux Pays-Bas, puis échevin et bourgmestre de la ville de Bergues-St-Winoc, fut créé chevalier par lettres du 12 novembre 1633, enregistrées à Lille. Il portait pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable* (Fig. 1731).

(*Nob.*, p. 250.)

RAPPAERT.

François Rappaert épousa N...., par laquelle il fut père de Guillaume qui suit.

Guillaume Rappaert épousa Marie DE RYNE, fille de Pierre, et en eut :

François Rappaert, allié, en premières noces, à Marie DE BUSSCHERE, fille de Marc; et, en secondes noces, à Marie REYNGEERS, fille de Henri. D'un de ces deux mariages sortit :

Pierre Rappaert, époux de Marie JONCKHEERE, ex-matré Sévérine DE GRYSPERRE.
Dont :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° Philippe Rappaert (brise d'une bordure dentelée d'or), que Judoce DE MEULENAERE, fille de Pierre et de Marie VAN BELLE, rendit père de :

A. Jean-Baptiste Rappaert, chanoine à Bruges.

B. Thérèse Rappaert.

C. Maximilien Rappaert.

Et D. Pierre Rappaert, avocat au grand-conseil.

Pierre Rappaert épousa Marguerite BADTS, fille de Paul, et en eut :

1° François Rappaert, qui épousa Cornélie DE GRYPKERCKE, fille de Floris, seigneur de Grypskercke et de Poperdamme.

2° Philippe, qui suit.

3° Charles Rappaert, seigneur de Blommendaele, échevin du Franc de Bruges, qui fut créé chevalier et obtint des supports par lettres du 13 août 1673. Il mourut en 1687, ayant épousé Catherine BUUET, fille de Vincent, décédée en 1684. Dont :

Marie Rappaert, femme de Jean-Baptiste DE VILLEGAS.

Philippe Rappaert, pensionnaire et greffier du Franc de Bruges, fut anobli par lettres du roi Charles II en date du 15 juin 1669. Il épousa N.... BAERT, fille de Nicolas et de N.... SCHILDER, fille de Robert. De ce mariage vint :

Louis-Robert Rappaert, seigneur du Vieux-Château, de St-Venant, mari de Madeleine-Caroline DE LE FLYE, par laquelle il fut père de :

Madeleine Rappaert, morte le 4 mars 1728, ayant été mariée à Aybert VAN

HUERNE, seigneur de Schiervelde, etc., mort le 26 novembre 1760. Voici ses huit quartiers :

<i>Rappaert.</i>	<i>de le Flye.</i>
<i>de Badts.</i>	<i>van Peene.</i>
<i>Baert.</i>	<i>van der Hagen.</i>
<i>de Schildere.</i>	<i>van Peene.</i>

La famille RAPPAERT porte pour armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de deux étoiles d'or, accompagnée en chef de trois crampons de sable et en pointe d'un lion du même, tenant une banderolle de dragon de Cimier : un coq d'argent* (Fig. 1732).

(*Nob.*, pp. 450 et 465; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 155; *Frâgm. gânéal.*, t. II, p. 52.)

RASOIR.

Nicolas Rasoir, prévôt de Valenciennes, fut armé chevalier par l'archiduc Albert le 22 février 1600. Il portait pour armes : *d'azur à trois flèches d'or, posées en bandes; cimier : une sirène de carnation, tenant d'une main le miroir et se peignant de l'autre* (Fig. 1733).

(*Nob.*, p. 124; *Vrai Suppl.*, p. 69; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 55; *Mélang. de Gânéal.*, p. 46.)

RASQUIN.

Un membre de cette famille fut anobli le 15 juin 1770. Il portait : *parti, au premier d'azur à l'arbre terrassé d'or; au second fascé d'or et de sable de six pièces; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or, brochant sur le parti* (Fig. 1734).

(*Etat arm.*, p. 55.)

DE RASSE.

Denis-Joseph de Rasse, greffier et conseiller de la chambre échevinale de Tournai, fut anobli, conjointement avec son frère Maximilien de Rasse, par lettres du 3 mai 1738. Leurs armes étaient : *d'or à la bande d'azur, accotée en chef de trois roses de gueules et en pointe de trois étoiles à six rais du même* (Fig. 1735).

(*Nob.*, p. 783.)

LE RATTE.

Jean le Ratte, demeurant à Werchin, en Artois, fut anobli par lettres du mois de mars 1475, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 11.)

RAULLIN.

Pierre-Philippe Raullin, seigneur de la Motte-lez-Quiery, natif d'Arras, fut anobli avec son frère George Raullin, seigneur de Belleval et de Beaumont, par lettres du 31 décembre 1593, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

Armes : *d'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or, soutenues et feuillées de sinople* (Fig. 1736).

(*Nob.*, p. 93; *Vrai Suppl.*, p. 56; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 43; *Mélang. de Généal.*, p. 33.)

RAUWELE.

Jean Rauwele, haut-échevin du pays de Waes en 1522 jusqu'en 1539, fils de Thierry, épousa Anne DULLAERT, et en eut :

Thierry Rauwele, lequel demeura à Ruppelmonde, et épousa, le 3 septembre 1525, Jeanne VAN VARENBERGHE. De cette alliance naquirent :

1° Marie Rauwele, laquelle se maria avec Adrien HAUWE, haut-échevin du pays de Waes, 1574.

2° Isabelle Rauwele, épouse de Thomas VAN ROYEN.

Et 3° Marguerite Rauwele, alliée à Corneille DE NEVE, seigneur de Voorde, haut-échevin du pays de Waes, qui mourut en 1611.

Armes : *d'argent à trois chiens (barbets?), marchant de sable* (Fig. 1737).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 95.)

DE RAY.

Cleriadus baron de Ray, en Franche-Comté, fut créé chevalier par lettres patentes datées de St-Laurent-le-Royal, du 22 mai 1592. Il portait pour armes : *de gueules, au rai d'escarboucle pommeté et fleureté d'or* (Fig. 1738).

(*Nob.*, p. 90.)

DE RECOURT-DE LENS ET DE LICQUES.

La maison de Recourt-de Lens, qui a l'honneur d'appartenir, par les femmes, à la maison royale de Bourbon, est une des plus anciennes et des plus illustres de la province d'Artois, où étaient situées la châtellenie de Lens et la terre de Recourt, possédées de toute ancienneté par cette maison. Elle fut honorée de la dignité d'amiral de France, dès l'an 1418, en la personne de Charles de Recourt, dit de Lens, seigneur de Châtignièrès.

Un Jean de Recourt, seigneur de Steenfort, puis châtelain de Lens, seigneur de Recourt, Choques, Camblin, et baron de Licques, abandonna les armes de Recourt (qui sont : *bandé de vair et de gueules de six pièces, au chef d'or*; Fig. 1739) et prit celles de Lens (qui sont : *écartelé d'or et de sable*; Fig. 1574), écartelées de Licques (qui sont : *bandé d'argent et d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules*; Fig. 1740), ce que tous ses descendants ont continué de porter jusqu'à nos jours.

La branche des seigneurs de Recourt prit les armes de Recourt pour surtout. Le premier baron de Wissenkercke prit celles de Witthem, mais ses descendants ont divisé l'écu de leurs armoiries en huit quartiers, qui sont : *aux 1 et 7 DE LENS; aux 2 et 8 DE LICQUES; aux 3 et 5 DE BRABANT; et aux 4 et 6 d'argent à la croix engrêlée d'azur, qui est DE WITTHEM.* — Les comtes de Ruppelmonde ont mis sur le tout DE BOULOGNE, qui est *d'or à trois tourteaux de gueules* (Fig. 1741).

Le dit Jean de Recourt, châtelain de Lens, seigneur de Steenfort, etc., fut bisaïeul de Philippe, qui suit.

III. Philippe de Recourt, baron de Licques, seigneur de Boninghe, grand-louvetier d'Artois, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne pour le service du roi d'Espagne, gouverneur de Haarlem en 1573, puis de Cambrai et du Cambresis en 1576, et ensuite de Tournai et du Tournésis en 1781, mourut à Bruxelles le vendredi-saint 1588. Il avait fait son testament le 1 mars 1587, et avait été marié, le 3 juin 1554, avec Jeanne DE WITTHEM, dame de Ruysbroeck, laquelle portait pour armes : *d'argent à la croix engrêlée d'azur* (Fig. 1563). Elle était fille de George DE WITTHEM, seigneur d'Yssche, d'Arquennes et de Ruysbroeck, et de Jeanne DE JAUCHE-DE MASTAING. De cette alliance sortirent, entr'autres :

1° Gabriel de Recourt, fils aîné, qui continua la *branche de Licques*.

Et 2° Philippe de Recourt, qui forma la *branche de Wissenkercke*, mentionnée après celle de Licques.

BRANCHE DE LICQUES.

IV. Gabriel de Recourt, baron de Licques, seigneur de Boninghe, gouverneur de Charlemont et colonel d'un régiment de dix compagnies de gens de pied, mourut à la fleur de son âge en 1589. Il avait épousé, par contrat du 8 juillet 1581, Hélène DE MÉRODE, morte aussi en 1589, fille de Jean, baron de Mérode, de Houffalise et du S^t-Empire, seigneur de Moriamez, de Brifeuil et autres terres, et de Philippote dame DE MONTFORT. De cette alliance vint :

V. Philippe de Recourt, baron de Licques et de Boninghe, seigneur d'Audenthun, d'Escotte et de Rudelinghen, du conseil de guerre de S. M. C., gouverneur et surintendant de la ville et châtellenie de Bourbourg, capitaine d'une compagnie libre d'infanterie, gentilhomme de la bouche de l'archiduc Albert, grand-bailli des bois de Hainaut et de la forêt de Mormal, mort le 18 mai 1657, et enterré aux Minimes à Anderlecht, près de Bruxelles. Il avait épousé : en premières noces, en 1614, Suzanne DE LANGLÉE, sa cousine-germaine; et, en secondes noces, le 13 juin 1630, Louise DE CRUYNINGHEN, fille et héritière de Maximilien seigneur DE CRUYNINGHEN, vicomte de Zélande, et d'Eve D'INHUYSSEN ET KUIPHUYSSEN, en Oost-Frise. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Une fille.

2° Une fille.

(Du 2^d Lit.)

3° Philippe-Charles-Bartholomé, qui suit.

VI. Philippe-Charles-Bartholomé de Recourt, dit de Licques, marquis et baron de Licques, vicomte de Zélande, baron de Boninghe et de Cruyninghen, grand-

bailli des bois de Hainaut, capitaine d'une compagnie franche de cheuval-légiers, ensuite d'une compagnie de cent cheuval-cuirassiers et gentilhomme de la chambre du prince-électeur de Cologne. Il épousa, le 23 janvier 1659, Marguerite-Charlotte-Gertrude DE BERLO, chanoinesse de Moustier, fille de Paul, cheualier, seigneur de Brusse, et de Marie DE LA FONTAINE, dite DE STAVELOT, dame de Francdouaire, sa première femme. De ce mariage vint :

VII. Ferdinand-Roch-Jean de Recourt-de Lens-de Licques, fils unique, qui fut marquis de Licques, vicomte de Zélande, baron de Boninghe et de Cruynninghen, reçu page du roi de France dans sa grande écurie le 5 août 1684, et servit ensuite dans les dragons en qualité de capitaine. Il mourut en 1705, et avait épousé, par contrat du 23 janvier 1700, Anne-Michelle-Alexandrine LE SART, par laquelle il fut père de :

VIII. Ferdinand-Gillon de Recourt-de Lens-de Licques, fils unique, des comtes de Boulogne, marquis de Licques, vicomte de Zélande, baron de Cruynninghen, de Boninghe, d'Escotte et de Rudelinghen, seigneur d'Audenthun, reçu page du roi dans sa grande écurie le 21 septembre 1722. Il épousa, par contrat du 22 novembre 1730, Elisabeth DE L'ESPINAY-DE MARTEVILLE, fille de Jacques, dit le marquis de Marteville, maréchal-des-camps et armées de France, et de Catherine D'ABANCOURT, nommée par d'autres Françoise. — De cette alliance il n'a eu que trois filles, savoir :

1^o Catherine-Elisabeth-Henriette de Recourt-de Lens-de Boulogne-de Licques, mariée, le 1 octobre 1748, à Louis-Eugène-Marie comte DE BEAUFFORT, de Moule, etc., député à la cour pour le corps de la noblesse des états d'Artois en 1756 et 1761.

2^o Louise-Alexandrine-Aimée de Recourt-de Lens-de Boulogne-de Licques, mariée, par contrat du 18 août 1768, à Charles-François-Joseph comte DE GHISTELLES, seigneur de Cerny, né le 2 avril 1709, ci-devant capitaine dans le régiment de la vieille marine, infanterie. Il était fils de Charles-François DE GHISTELLES, seigneur de Cerny et d'Acquembronne, et d'Isabelle-Claire-Eugénie-Antoinette DE HOUCHIN-DE LONGASTRE.

Et 3^o Marie-Gabrielle-Victoire-Nymphe de Recourt-de Lens-de Boulogne-de Licques, dite mademoiselle de Licques.

BRANCHE DES BARONS DE WISSENKERCKE.

IV^{BIS}. Philippe de Recourt, dit de Licques, fils cadet de Philippe et de Jeanne DE WITTHEM, cheualier, seigneur d'Audenthun et de la Vere, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, capitaine du château de Ruppelmonde et grand-bailli du pays de Waes, fut créé baron de Wissenkercke, en Flandre, par lettres du roi Philippe IV du 31 juillet 1630. Il mourut le 17 oct. 1635, ayant épousé, le 11 juin 1590, Marguerite DE STEENLANDS OU STEELANT,

dame de Wissenkercke, fille du seigneur DE STEELANT, chevalier, seigneur de Wissenkercke, grand-bailli du pays de Waes, surintendant des gens de guerre du dit pays, chef et capitaine de deux compagnies de 300 hommes, l'une d'infanterie et l'autre de cavalerie, et colonel d'un régiment d'infanterie wallonne, mort le 6 septembre 1607, et de Marie DE LONGIN. De ce mariage sont sortis :

1° Servais, qui suit.

2° Philippe de Recourt, dit de Licques, seigneur de la Vere après la mort de son frère, capitaine du château de Ruppelmonde, et gentilhomme de la bouche du cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, mort sans avoir été marié.

3° Nicolas de Recourt, dit de Licques, seigneur de la Vere après la mort de son frère, capitaine du château de Ruppelmonde et d'une compagnie de cheveu-carabiniers, marié à Jacqueline-Suzanne DE RECOURT, dite DE LICQUES, fille de Philippe, baron de Licques et de Boninghe, et de Suzanne DE LANGLÉE, sa première femme, dont il eut deux filles, savoir :

A. Marie-Philippote.

Et B. Claire-Thérèse de Licques.

4° Marguerite de Recourt, dite de Licques, religieuse au monastère de Deynse, à Gand.

Et 5° Isabeau de Recourt, dite de Licques, religieuse au même monastère.

V. Servais de Recourt-de Lens et de Licques, baron de Wissenkercke, seigneur d'Audenthun et de Beaufort, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers et grand-bailli du pays de Waes en 1631, par la démission de son père, mourut le 1 février 1639. Il avait épousé, le 20 septembre 1624, Marguerite DE ROBLES, fille de Jean DE ROBLES-D'ANAPPES, comte d'Anappes, baron de Billy, seigneur de Grivesnes, de la Vieffville, de Longolines et d'Escout-Saint-Main, colonel d'un régiment d'infanterie allemande, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, et de Marie DE LIEDEKERCKE, dame de Wevelghem. — La dite Marguerite DE ROBLES convola avec Donato ALLEMANNI, colonel d'un régiment d'infanterie et du conseil de guerre de S. M. C. — De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Philippe de Recourt, qui suit.

2° Eugène de Recourt, dit de Licques, haut-échevin du pays de Waes, mort le 13 novembre 1666.

3° Aurélie de Recourt, dite de Licques, mariée, en premières noces, à Guillaume DE LA KETHULLE, seigneur de Haverie; et, en secondes noces, par contrat du 13 avril 1681, à Alexandre COLINS, seign^r et vicomte d'Aherée, colonel d'un régiment d'infanterie allemande pour le service d'Espagne.

4° N.... de Recourt, religieuse en l'abbaye de Hoichten, près de Maestricht.

Et 5° N.... de Recourt, religieuse en la même abbaye.

(Du 2^a Lit.)

1^o Victoire-Désirée ALLEMANNI, femme de François-Philippe LANCHALS, baron d'Exaerde.

- VI.** Philippe de Recourt-de Lens et de Licques, baron de Wissenkercke, acheta le 9 avril 1658, de Philippe IV, roi d'Espagne, le bourg, château et seigneurie de Ruppelmonde. Il épousa, en 1655, Marie-Madeleine DE SMIDT, dite DE BEERLANDT (ou BAERLANDT), dame de Beerlandt et de Dierixlandt, laquelle mourut le 4 mai 1685. Leur fils Philippe suit.
- VII.** Philippe de Recourt, dit de Licques, baron de Wissenkercke, fut créé comte de Ruppelmonde par lettres du roi Charles II du 6 février 1671. Il mourut le 28 août 1682, et avait épousé, le 21 avril 1677, Marie-Anne-Eusèbe DE TRUCHSES, née comtesse DE WALDBOURG-WOLFSEGG, laquelle lui survécut jusqu'au 3 novembre 1707. Cette dame était fille de Maximilien-Willebald, comte du S. E. R. et DE TRUCHSES-WALDBOURG-WALDSÉE, gouverneur du haut-palatinat, et d'Isabelle-Claire D'ARENBERG. — Leur fils unique Maximilien-Philippe-Joseph-Eugène suit.
- VIII.** Maximilien-Philippe-Joseph-Eugène de Recourt-de Boulogne-de Lens et de Licques, comte de Ruppelmonde, baron de Wissenkercke, seigneur de Beerlandt et de Dierixlandt, fut tué à la bataille de Villa-Viciosa le 10 déc. 1710, étant brigadier des armées du roi d'Espagne, et colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Il avait été marié, par contrat du 27 mai 1705, à Marie-Marguerite-Isabelle (ou Elisabeth) D'ALEGRE, laquelle mourut comtesse-douairière de Ruppelmonde, à Bercy, en France, en 1752, dans la 64^e année de son âge. Elle était fille d'Yves marquis D'ALEGRE, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, et de Jeanne-Françoise DE GÉRAUD. — Il eut de ce mariage pour fils unique Yves-Marie-Joseph qui suit.
- IX.** Yves-Marie-Joseph de Recourt-de Lens-de Boulogne-de Licques, comte de Ruppelmonde, baron de Wissenkercke, etc., maréchal des camps et armées de France, fut tué à la fleur de son âge à l'action passée près de Paffenhoven, en Bavière, le 15 avril 1745. Il était le *dernier hoir mâle de sa branche*. Il avait épousé, par contrat passé en 1731, Marie-Christine-Chrétienne DE GRAMMONT, dame du palais de la reine, fille de Louis duc DE GRAMMONT, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, colonel du régiment des gardes, et de Geneviève DE GONTAULT-DE BIRON. La dite Marie-Christine-Chrétienne DE GRAMMONT se démit de sa place de dame du palais de la reine, en faveur de la comtesse de Grammont, sa belle-sœur, en octobre 1751, et prit le voile chez les religieuses Carmélites du faubourg St-Germain à Paris, le 9 du même mois, où elle fit profession le 20 octobre 1752. Elle avait eu un fils, nommé Louis, qui naquit le 24 avril 1740, et mourut peu de temps avant son père.

Les armes de la maison DE RECOURT sont : *écartelé, aux 1 et 4 contr'écartelé d'or*

et de sable, qui est DE LENS; aux 2 et 3 de gueules à trois bandes de vair, au chef d'or, qui est DE RECOURT (Fig. 1742).

(*Nob.*, pp. 241 et 453; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 239; *Vrai Suppl.*, p. 112; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 88 et 147; *Mélang. de Généal.*, p. 79.)

DE RECHEM.

Olivier de Rechem épousa N.... DE HALEWYN, par laquelle il fut père de :

Guillaume de Rechem, seigneur de Kerckhove, qui s'allia avec Alix VAN HERMELGHEM, ex-matré DE LIEDEKERCKE. Dont :

Wauthier de Rechem, seigneur de Kerckhove, mari de Catherine DE GRAMEZ, fille de Robert, chevalier, et de Marguerite VAN DEN HECKE, fille de Louis VAN DEN HECKE et de Marguerite DE HERLEGHEM, fille de Jean DE HERLEGHEM et de Catherine VRANCX. Du susdit mariage naquit :

Wauthier de Rechem, seigneur de Kerckhove, lequel épousa Marguerite VAN MARCKE DE LUMENE, fille de Jean et d'Isabeau SKEMPEN, ex-matré STEELANT. Dont :

Josse de Rechem, seigneur de Kerckhove, allié à Barbe STOMMELYNS, laquelle le rendit père de :

Florence de Rechem, dame de Kerckhove et de Mullem, etc., épouse de Philippe bâtard DE LALAING, chevalier.

Armes : *d'argent au chevron de sable (Fig. 1743).*

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 85.)

VAN DER REEST.

Corneille van der Reest épousa Marguerite BAILLET, fille de Marc et de Marguerite VAN WINTERBEKE. Dont :

Marc van der Reest, qui épousa Emerentiane PASTERNAKEN, fille d'Augustin et de Julienne SWEERTS. De ce mariage vint :

Corneille van der Reest, qui, par sa femme Jeanne VAN DEN DRIESSCHE, fut père de :

François van der Reest et Sweerts, sergent-major d'un régiment d'infanterie allemande au service de l'empereur, créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 27 mars 1651.

Armes : *d'argent à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules, armé et lampassé d'or, naissant de la fasce, et en pointe d'une étoile à six rais d'or (Fig. 1744).*

(*Nob.*, p. 512.)

REGAUS.

Jean-Baptiste Regaus, domicilié à Bruxelles, fut anobli par lettres du 4 mars 1741. Il portait pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en bas; aux 2 et 3 d'or, fretté de sable (Fig. 1745).*

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 207; *Etat armorial*, p. 56.)

DE REGNAUCOURT. — VOYEZ DE BAENST.

REGNAULT.

Mathieu Regnault, natif de l'Ile-de-France, conseiller au grand-conseil de Bourgogne, maître des offices de la saunerie de Salins et receveur-général de toutes les finances de Monseigneur le duc, fut anobli, en considération de ses services, par lettres données sans finances au mois de décembre 1436, enregistrées en la chambre des comptes à Lille.

(*Nob*, p. 5; *Suppl. au Nob.*, p. 6.)

REGNAULT.

Une famille de ce nom à Tournai et à Lille porte pour armes : *de gueules à une bande de trois fusées d'argent* (Fig. 1746).

(*Vrai Suppl.*, p. 6; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 5; *Mélang. de Général*, p. 5.)

RENARD.

Claude Renard fut anobli par lettres données à Madrid le 31 octobre 1583, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 73.)

DE RENETTE.

Cette famille est originaire du pays de Liège et fut connue par Lambert, I^{er} du nom, qui suit :

I. Lambert de Renette, I^{er} du nom, vivait sous le règne de Gérard de Groesbeeck, évêque de Liège en 1576. Il épousa Hélène VASTVEKET, par laquelle il fut père de :

II. Lambert de Renette, II^e du nom, chef-mayeur (selon d'autres haut-justicier) de Nivelles-sur-Meuse, Loene, Caster, Liche et dépendances, né le 29 mars 1597, marié avec Marie CLOCKERS. De ce mariage vint :

III. Gérard de Renette, I^{er} du nom, aussi chef-mayeur ou haut-justicier de Nivelles-sur-Meuse, Loene, etc., né le 11 septembre 1639. Il épousa Hélène-Béatrice GODDIN, par laquelle il fut père des trois enfants qui suivent :

1^o Jeanne-Elisabeth de Renette, née le 13 juin 1683, morte sans avoir été mariée au château de Mont-Plaisir, pour lors en propriété à sa famille.

2^o Walrave de Renette, né le 24 juillet 1666, marié à Gertrude MATHEYS, fille de Jean, lequel Jean était frère de Jacques MATHEYS, trésorier de la ville de Maestricht et ancien échevin. Les enfants de ce mariage furent :

A. Gérard de Renette, II^e du nom, mort sans laisser de postérité.

Et B. Marie-Gertrude de Renette, morte sans alliance.

Et 3^o Lambert de Renette, III^e du nom, qui suit.

IV. Lambert de Renette, III^e du nom, écuyer, naquit le 6 février 1678, et vint

s'établir à Bruxelles. Il obtint des lettres de noblesse de l'empereur Charles VI le 29 juillet 1733, et mourut le 15 décembre 1734. Il avait épousé Anne-Catherine FOURNEAU, laquelle mourut le 17 janvier de la même année 1734, et fut inhumée avec lui au chœur de l'église paroissiale de St-Nicolas à Bruxelles. Leur pierre sépulcrale fut taillée aux armes de la famille. Du dit mariage vinrent :

1° René-Servais de Renette, créé baron lui et ses descendants nés et à naître de mariage légitime, selon l'ordre de primogéniture, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque terre, acquise ou à acquérir, sous la domination des Pays-Bas autrichiens, avec permission de sommer l'écu de ses armoiries d'un bonnet de baron, de décorer le heaume d'une couronne au lieu de bourlet, et de les faire supporter par deux lions d'or, les têtes contournées, armées et lampassées de gueules (par lettres patentes du 22 août 1743). — Il épousa : en premières noces, Barbe DE BROE, dont il n'eut point d'enfants ; et, en secondes noces, le 5 octobre 1768, Marie-Madeleine-Geneviève DE RENETTE, sa nièce. On ignore s'il a eu postérité de ce second mariage.

2° Gérard III, qui suit.

3° Lambert IV du nom, baron de Renette-de Loghenhaghe, seigneur de Loghenhaghe, Cattenbroeck, Farendys et autres lieux, né le 3 janvier 1714, créé baron par lettres de l'impératrice-reine du 30 septembre 1763. Il mourut à Bruxelles le 20 décembre 1776, et avait épousé, le 6 janvier 1738, Jeanne-Catherine PERREMANS, fille de Jean-Antoine et de Marie-Madeleine DE BLOCQUEAU. Leurs enfants furent :

A. Jean-Robert-Gaspard baron de Renette-de Loghenhaghe, capitaine d'infanterie au service de l'impératrice-reine, dans le régiment de Ligne.

B. Charles-Louis de Renette, aussi lieutenant d'infanterie au même service, dans le régiment de Teutschmeister, infanterie.

C. Lambert-Joseph de Renette, aussi lieutenant d'infanterie au même service, dans le régiment de Ligne.

D. Marie-Madeleine-Geneviève de Renette, mariée, le 5 octobre 1768, à René-Servais baron DE RENETTE, son oncle paternel, mentionné ci-dessus.

Et E. Jeanne-Catherine de Renette, non mariée en 1779.

4° Jean-Robert de Renette, mort le 20 janvier 1765, ayant été marié sans enfants à Marie-Thérèse DE SOLDI, fille de Jacques DE SOLDI, capitaine de dragons dans le régiment de Ligne, et de Thérèse ARAZOLA DE ONATE.

Et 5° Anne-Catherine de Renette, mariée à Justin VAN DER VEKENE, seigneur de St-Jooris-Winghene, conseiller au conseil souverain de Gueldres.

V. Gérard de Renette, III^e du nom, mourut à Namur et laissa de son épouse Dieudonnée MISSON-DE WAHIAU, dame de Villers-Perwin, les deux fils qui suivent :

1° Jean-Ferdinand de Renette, écuyer, seigneur du Jardin.

2° René-Servais de Renette, écuyer, seigneur banneret de Villers-Perwin, marié à Anne-Josèphe QUINART, fille de Jacques, écuyer, seigneur de Wanfercée. Nous ignorons s'il y a eu des enfants de ce mariage.

Les armes DE RENETTE sont : *d'azur au sautoir aisé d'or, accompagné d'une merlette du même en chef, et de trois pommes reinettes aussi d'or, tigées d'argent, deux aux flancs, une en pointe. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une merlette de l'écu entre un vol adossé par ses ailerons d'azur. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1747).

(*Nob.*, p. 743; *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, 1686-1762, p. 217; *Vrai Suppl.*, p. 252; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 244; *Etat arm.*, p. 56 ter.)

DE RENIALMÉ, DIT DE CORDES.

Voyez ci-devant à l'article **DE CORDES**, p. 512.

DE RENNENBOURG.

Herman comte de Rennenbourg épousa Marie comtesse DE STRYEN, laquelle portait : *de sable à la bande de quatre losanges d'argent* (Fig. 1748) (1). De ce mariage vint :

Frédéric comte de Rennenbourg, mari de Jeanne DE SLEYDEN, dont les armes étaient : *d'azur, au lion d'argent* (Fig. 1749). Elle était fille de Jean baron DE SLEYDEN et de Jeanne DE HORNE. Dont :

Herman comte de Rennenbourg, époux d'Amelberge comtesse D'ERPACK, qui portait : *coupé de gueules et d'argent, à trois étoiles de l'un en l'autre* (Fig. 1750). De ce mariage :

Guillaume comte de Rennenbourg, qui épousa Cornélie DE CULEMBOURG, dame héritière de Hoogstraete, fille de Gaspard seigneur DE CULEMBOURG et de Jeanne DE BOURGOGNE. Leur fille Anne suit.

Anne comtesse héritière de Rennenbourg, Hoogstraete, etc., fut mariée à Philippe DE LALAING, chevalier de l'ordre de la Toison d'or.

Armes : *d'argent à deux chevrons d'azur* (Fig. 1751).

(*Fragm. généal.*, t. III, p. 25.)

RENUIT.

Michel-Joseph Renuit fut anobli par lettres du 13 mars 1751. Il portait pour armes : *d'or, au chevron, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'un lion, le tout de gueules* (Fig. 1752).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 253; *Etat armorial*, p. 56.)

(1) Ces armoiries diffèrent entièrement de celles que nous avons données à la figure 1504.

DE RESPANI.

Nicolas de Respani, chevalier de l'ordre du St-Sépulcre, seigneur de Schooten et Horst, épousa à Anvers Cornélie DRAECK, par laquelle il fut père de :

1° Nicolas de Respani, qui suit.

Et 2° Jean-Baptiste de Respani, anobli, avec son frère Nicolas, par le roi Philippe IV, par deux lettres patentes, données à Madrid le 13 juin 1661. Ce prince leur donna pour armes celles que nous blasonnons à la fin de cet article.

Nicolas de Respani, seigneur de Schooten, capitaine de cuirassiers, fut anobli avec son frère Jean-Baptiste, comme il a été dit ci-dessus. Il épousa Anne-Jossine DE STEMBOR, dont il eut Corneille-Hyacinthe, qui suit.

Corneille-Hyacinthe de Respani s'allia à Isabelle-Sara-Josèphe DE BOUWENS. — De cette alliance vint :

François-Frédéric-Charles-Hyacinthe-Joseph de Respani, seigneur de Vremdyck, Bruggen, Riviere et Staye, auquel l'impératrice-reine, par ses lettres du 30 mars 1757, enregistrées à la chambre héraldique à Bruxelles, le 21 avril suivant, accorda deux lions d'or pour supports et le titre de comte, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, de la domination de S. M. I. et R., et successible à l'aîné de ses enfants mâles ou femelles. Il mourut à Malines le 13 juillet 1759, et avait épousé Isabelle-Alexandrine-Josèphe VAN PARYS, de laquelle il a eu :

1° Alexandre-Joseph, qui suit.

Et 2° Catherine-Hyacinthe de Respani, qui épousa, le 2 juillet 1763, à Malines, en la paroisse de St-Rombaut, Jean-Baptiste VAN DER FOSSE, avocat au grand-conseil, fils de Guillaume-François VAN DER FOSSE, pensionnaire et greffier de la chambre à Furnes.

Alexandre-Joseph comte de Respani, seigneur de Vremdyck, Bruggen, Rivière et Staye, fils unique.

Armes : *de gueules au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable; au chef d'argent, chargé de deux roses de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, huit plumes d'autruche, alternativement d'argent et de sable, chargées d'une rose de gueules (Fig. 1753).*

(Nob., p. 598; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 138; *État armorial*, p. 36.)

RESTEAU.

Henri Resteau épousa Marguerite DE LA CROIX, et en eut :

1° Guillaume, qui suit.

2° Simon Resteau, rapporté après la postérité de son frère.

Et 3° Gilles Resteau, seigneur de Fluve, de Flegnies et de Dellegnies, époux de Catherine LE BEGHIN, laquelle le fit père de :

A. Nicolas Resteau, seigneur de Fluve et de Roven, époux d'Adrienne DE RUELIN, dame de Begines, fille d'Étienne, seigneur de Brye, Eth, etc., et de

Marguerite DE MAZELANDE. Dont : Gilles Resteau, seigneur de Roven, Begines et Fluve, allié à Henriette DE CHASTELER, fille de Jean, chevalier, seigneur de Moulbais, et de Gillaine DE HARCHIES, par laquelle il fut père de Charles RESTEAU, chevalier, seigneur de Roven, Begines, Fluve, etc., époux de Robertine DE LANNOY, fille de Charles, seigneur de Haultpont, et de Marguerite DU BOIS.

Et B. Jean de Resteau, seigneur de Dellegnies, qui épousa Jeanne CROHIN, dame de Courjoie, fille de Jean, seigneur du dit lieu et de Salmonsart, et de Jeanne DAMBRI, et en eut :

Gilles Resteau, seigneur de Dellegnies, mari d'Antoinette DE WARGNIES, fille de Sandrat et de Jeanne DE FONTAINE, laquelle le fit père de :

a. Jeanne Resteau, dame de Croix, alliée à Jean RASOIR, fils de Nicolas et de Jeanne GARET.

Et b. Louise Resteau, mariée à Jean DE HEROUGIÈRE.

Guillaume Resteau épousa Marie MALLAPERT, fille de Jean et de Jeanne DESCLORIS, et en eut :

Jean Resteau, natif de Joignies, mort à Anvers en 1545, lequel épousa Jeanne DE HENNIN, morte à Cambrai en 1538. Elle était fille de Wauthier et de Barbe MAHIEU. Dont :

1° Adrien, qui suit.

2° Laurence Resteau, alliée à Jacques GODIN, seigneur de Jolimet, fils de Jacques, chevalier, et de Jeanne PICOT.

Et 3° François Resteau, né à Mons en 1501, mort à Valenciennes en 1577, mari de Catherine DES PRETZ, morte en 1559, fille d'Antoine, seigneur de Chiply, et de Jacqueline LE BERQUE. Dont :

Waudru Resteau, femme de Jean DE BRUSTEL, fils de Jean et de Paule DE CAMBIER.

Adrien Resteau naquit à Cambrai en 1525 et mourut en 1566, ayant épousé Claire DE HERTAING, fille de Charles et de Marguerite D'ESCLAIBES. Dont :

1° Henri, qui suit.

Et 2° Antoinette Resteau, épouse de Jean D'OULTREMAN, seigneur de Humbrouck.

Henri Resteau épousa Françoise DEFFORGES, fille de Jean et de Marie VINCHAUT. De cette alliance vint :

Jeanne Resteau, deuxième femme de Pierre DES MASIÈRES, seigneur de la Motte, prévôt de Valenciennes, fils de Jean, seigneur d'Esgrebert, et de Marie DE MESUREUR.

Simon Resteau, fils puîné de Henri et de Marguerite DE LA CROIX, épousa Jeanne BINETTE, fille de Christophe et de SAINTE-PIÉTIN, et en eut :

Vincent Resteau, seigneur de la Pachaye, époux de Jeanne DE MOULINS, fille d'Arnould et de Jacqueline LE ROY. Dont :

Vincent Resteau, seigneur de la Pachaye, mari d'Agnès GODIN, fille de Jean, seigneur de Commun-Fief, et d'Isabelle PICOT, par laquelle il fut père de :

Catherine Resteau, morte en 1598, ayant épousé Louis VIVIEN, fils de Nicolas et de Barbe MALLAPERT.

Armes : *de sable à un râteau d'or, accompagné aux flancs vers la pointe de deux croisettes pattées d'argent* (Fig. 1754).

(*Fragm. généal.*, t. II, p. 168.)

Charles Resteau, seigneur de Roult, de Beugnies et de Flegnies, fut armé chevalier à Mons, par l'archiduc Albert, le 28 février 1600. Il portait comme ci-dessus, moins les croisettes.

(*Nob.*, p. 126.)

DE REUCHEN.

Jean-Antoine de Reuchen obtint augmentation d'armes par lettres de l'an 1664.

(*Nob.*, p. 436.)

REUL.

Hubert Reul fut anobli par lettres de l'an 1660.

(*Nob.*, p. 394.)

REULANT.

Jean-Guillaume Reulant, natif de Luxembourg, fut anobli par lettres du 3 juin 1652. Il portait : *d'or à une bande vivrée et raccourcie d'azur* (Fig. 1755).

(*Nob.*, p. 521; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 121.)

REVEL.

Jean Revel, natif d'Ypres, obtint réhabilitation de noblesse, par lettres du 26 mars 1628. Il portait : *d'azur à 10 losanges d'argent, 3, 3, 3 et 1. Cimier : une tête et col de bouc d...* (Fig. 1756).

(*Nob.*, p. 227; *Vrai Suppl.*, p. 103; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 81.)

DE REY, ALIAS DE CONINCK.

Jérôme de Rey, alias de Coninck, commissaire des munitions de guerre au siège de St-Quentin, épousa Isabelle DE HERTOGHE, par laquelle il fut père de :

Gilles de Rey, alias de Coninck, fourrier de la cour et de la chambre des archiducs Albert et Isabelle, qui fut anobli par LL. AA. SS. le 29 décembre 1617 (1).

Armes : *d'argent à deux fasces engrêlées de gueules; au chef de sinople, chargé d'un*

(1) Ce Gilles de Rey, alias de Coninck, était natif de Bruxelles. Il avait un frère, nommé Jean, qui fut alfer dans les troupes wallonnes et perdit la vie au siège de St-Quentin.

lévrier courant d'argent, accolé d'azur, cloué et bouclé d'argent; le collier bordé d'une frange d'argent et de gueules (Fig. 1757).

(Nob., p. 170.)

REYCHEMBERGER.

Nicolas-George Reychemberger, conseiller du conseil aulique de l'empereur, fut anobli, conjointement avec ses frères Nicolas et Jean, par lettres du 8 octobre 1646, enregistrées à Lille.

(Nob., p. 288.)

REYLOFF.

Olivier Reyloff, de Gand, obtint des supports avec bannières et le titre de baron de Reyloff, applicable sur une terre et seigneurie que lui et ses successeurs pourraient acquérir dans la suite, par lettres de l'empereur Charles VI du 25 oct. 1712. — Il portait pour armes : *d'or, à une hure de sanglier de sable, défendue d'argent et languée de gueules* (Fig. 1758).

(Nob., p. 638.)

REYNBOUTS.

N.... (1) Reynbouts épousa N.... (2), par laquelle il fut père de :

1° Sébastien Reynbouts, domestique de l'empereur Charles V, qui fut anobli par ce prince, conjointement avec Martin et Danckaert, ses frères, par diplôme donné à Augsbourg le 12 août 1551.

2° Martin Reynbouts.

Et 3° Danckaert, qui suit.

Danckaert Reynbouts, anobli par l'empereur Charles-Quint le 12 août 1551, épousa Barbe HOENDERMANS, dite LANCELOOT. De ce mariage vint :

Jean Reynbouts, qui, de sa femme Barbe VAN CAVERSON, eut les deux fils qui suivent :

1° Jean Reynbouts, d'abord capitaine, puis major de cavalerie, et ensuite proviador-général des vivres des armées du roi, en Flandre, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses ancêtres, et anobli de nouveau si besoin était, par lettres du 16 juin 1666 (3).

Et 2° Jérôme, qui suit.

Jérôme Reynbouts, d'abord commissaire ordinaire des montres, puis conseiller, contador et premier commissaire de guerre aux Pays-Bas, fut réhabilité et rétabli dans l'état de noblesse de ses aïeux, et anobli de nouveau si besoin était, par lettres du roi Philippe IV du 4 mai 1654. Il fut créé chevalier par autres lettres

(1) Il se nommait Jean Reynbout et était fils de Danckaert Reynbout, admis bourgeois de Bruxelles en 1465, et de Catherine S'VRIESE OU DE VRIESE.

(2) Elle se nommait Jeanne DE POIRTER.

(3) Il épousa : 1° Marie DE BOISSCHOT, et 2° Catherine MERTENS.

du 1 mars 1658. Il eut de sa femme, Gertrude VAN DOORNE (1), un fils, qui suit.

Pierre-Ignace Reynbouts obtint le titre de vicomte, applicable sur une terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas catholiques, par lettres du 20 juin 1694.

Armes : *coupé; au 1 d'or à l'aigle naissante de sable, languée de gueules, coupé d'azur, à une étoile de cinq rais d'or, entre-séparés de cinq rayons plus petits du même; au 2 vairé d'or et d'azur de trois traits* (Fig. 1759).

(Nob., pp. 49, 329, 350, 442 et 587.)

VAN REYNEGOM.

I. Thierry van Reynegom, seigneur de Huybrechtsrecht et Snedeldyck, conseiller et receveur-général de la ville et du district de Gouda, et du terroir de Blois, mourut en 1584 (2). Il avait épousé Sabine DE LANGHE, ou DE LANGE, de laquelle il eut :

II. Corneille van Reynegom, mort le 3 juillet 1616, qui épousa Jossine VAN HOOFF ou VAN HOFF, fille de Guillaume, seigneur de Patinenberg, et d'Adewige VAN ELDEREN-DE GODENOELS. De ce mariage naquirent :

1° Thierry, qui suit.

Et 2° Guillaume van Reynegom, capitaine de cavalerie au service de l'empereur Rudolphe.

III. Thierry van Reynegom, seigneur d'Escheloo, épousa Claire-Régine-Marie MECHELMANS, fille de Paul, conseiller et juge militaire au quartier d'Anvers (3), et de Béatrice RAMPAERT, et en eut :

1° Corneille, qui suit.

2° N.... van Reynegom, épouse de Simon DE FIERLANTS, chevalier, seigneur de Bodeghem, conseiller d'état et chancelier de Brabant, mort en 1686.

Et 3° Philippe van Reynegom, seigneur d'Escheloo, trésorier, échevin et bourgmestre de Malines, mort en 1704, allié à Marie DE RUYSSCHEN, fille de Guillaume, conseiller du grand-conseil, et de Claudine SUCQUET.

IV. Corneille van Reynegom, seigneur de Coensbourg et Buzey, greffier des domaines et finances des Pays-Bas, fut créé chevalier par lettres du 11 septembre 1668, et obtint des supports avec bannières, et une couronne au lieu de bourlet, par d'autres du 6 mars 1671. Il mourut le 18 février 1702

(1) Gertrude VAN DOORNE portait pour armes : d'or à une chevrette de sable, sautante dans l'angle sénestre contre une aubépine au naturel, l'un et l'autre terrassés de sinople.

Cette dame eut de son dit mariage cinq enfants, savoir : 1° Pierre-Ignace, mentionné ci-dessus ; 2° Jean-Hyacinthe Reynbouts, qui fut conseiller et contador comme son père et mourut le 18 novembre 1684 ; 3° Jérôme-Albert, J. U. L., prévôt de Soignies et protonotaire apostolique ; 4° Claire-Marie Reynbouts, qui fut femme de Maximilien van den Berghe, souverain bailli de Flandre, mort en 1703 ; et 5° Pétronille-Constance Reynbouts, mariée à don Louis DE CARAVAJAL, issu des marquis de Godar, en Andalousie, lieutenant-gouverneur de Limbourg.

(2) Il mourut en prison à Gouda, lors des troubles des Pays-Bas.

(3) Sous les archiducs Albert et Isabelle.

et avait épousé Isabelle MAILLAERT, fille de Guillaume, chevalier, et de Catherine DE LETTRE, laquelle lui survécut jusqu'au 23 février 1707, laissant pour enfants :

1° Adrien-Philippe, qui suit.

2° N...., femme de N.... SPRUYT, sans enfants.

3° Simon-Jean-Baptiste, rapporté après la postérité de son frère Adrien-Philippe.

Et 4° N.... van Reynegom, qui épousa N.... DE WITTE, fille d'Adrien, seigneur de Leverghem, et de Marie-Catherine BOSSCHAERT.

V. Adrien-Philippe van Reynegom, seigneur de Coensbourg, Buzey et Herenthout, épousa Liévine-Norbertine-Joséphine VAN VOORSPOEL, fille de Maximilien, conseiller du conseil privé, et d'Isabelle-Marie DU BOIS. — Leurs enfants furent :

1° Isabelle-Maximilienne-Philippe-Josèphe van Reynegom, morte le 29 mars 1755, qui épousa Renier-Joseph baron DE ZINZERLING, fils de François-Adolphe. Dont :

A. Marie-Thérèse DE ZINZERLING, mariée, en 1763, à Philippe-Baudouin DE LENS, seigneur d'Oyeghem, etc.

B. Charlotte DE ZINZERLING.

C. Engelbert DE ZINZERLING.

D. Norbert DE ZINZERLING.

E. Françoise DE ZINZERLING.

F. Joseph DE ZINZERLING.

Et G. Catherine DE ZINZERLING.

2° Théodore-George-Joseph-Jacques van Reynegom, seigneur de Buzey, Herenthout, Herlaer.

3° Norbert-Maximilien-Philippe-Joseph VAN REYNEGOM, seigneur de Coensbourg, marié, en 1762, à Jeanne PANGAERT. Dont :

A. Théodore-Jean-Joseph van Reynegom.

Et B. Marie-Thérèse-Josèphe van Reynegom.

X Et 4° Marie-Thérèse van Reynegom, épouse de Gerrebrand GANSACKER, seigneur d'Ieteghem.

V^{BIS}. Simon-Jean-Baptiste de Reynegom (fils puîné de Corneille, et de Marie MAILLAERT), colonel et aide-major de la compagnie des gardes du corps flamand en Espagne, puis amman de Bruxelles, fut honoré, par lettres du roi Philippe V du 1 juillet 1711, du titre de baron de Reynegom, applicable, pour lui et ses successeurs, sur quelque seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas catholiques, avec clause que s'il venait à mourir sans hoirs, ledit titre de baron passerait à son frère aîné et à ses descendants mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage. Il mourut en 1737, ayant épousé N.... PIPENPOY, laquelle le fit père de :

1° André, qui suit.

2° Albert-Ghislain de Reynegom, mort sans alliance en 1761.

3° Ferdinand-Ghislain de Reynegom, allié, le 2 juillet 1765, à Thérèse-Jeanne-Josèphe-Ghislaine DE VILLEGAS.

Et 4° Marie-Thérèse de Reynegom.

Le dit baron de Reynegom portait ses armes : brisées d'une bordure engrêlée d'or.

VI. André baron de Reynegom, major de la ville de Bruxelles, marié, le 19 mars 1743, à Marie-Caroline-Isabelle-Gasparine-Josèphe CHARLIERS, dame d'Impel, fille de François-Antoine ou Antoine-François, seigneur de Borgh-gravenbroeck et d'Odomont, conseiller et avocat-fiscal du conseil de Brabant, et de Thérèse-Barbe GILLIS HUJOEL, dame de Buisseret et d'Impel, morte le 2 juin 1742. Dont :

1° Guillaume-Ghislain de Reynegom.

2° Charlotte de Reynegom.

Et 3° Thérèse de Reynegom.

Armes : d'azur à 3 rocs d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'azur et d'or, et au-dessus, en cimier, un griffon naissant d'or. Supports : deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière : la première d'azur à 3 rocs d'or; la deuxième écartelée, aux 1 et 4 de gueules, au lévrier courant d'argent, accolé de sable; aux 2 et 3 d'or, à 3 fers de moulin d'azur (Fig. 1760).

Au chœur de l'église de Calloo, sur une pierre bleue, avec les mêmes armes que ci-dessus timbrées, cimier un griffon naissant :

Sepulture joncker Johans van Reynegom, in syn leven bailliu, dyckgraef en penninckmeester van St-Annapolder ende Kettenisse, sterft den 2 juny in het jaer 1640.

(Nob., pp. 447 et 652; Nouv. vrai Suppl., p. 196; Fragm. géneal., t. II, p. 121.)

REYS.

Guillaume Reys, conseiller-pensionnaire de la ville de Bois-le-Duc, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle, données à Nieuport le 29 janvier 1602.

— Il portait pour armes : d'or au chevron de sable, accompagné de trois glands de sinople, les tiges en bas, 2 en chef et 1 en pointe (Fig. 1761).

(Nob., p. 134.)

REYVAERT.

Pierre-Jean Reyvaert fut anobli par lettres du 22 mai 1743. Il portait : d'azur, au chevron accompagné en chef de deux coquilles et en pointe d'une merlette, le tout d'or (Fig. 1762).

(Suite du Suppl. au Nob., 1686-1762, p. 233; Etat armorial, p. 36.)

DE RIBECKE OU VAN RIEBECKE.

Gaspard de Ribecke épousa Anne DE GENDT, fille de Corneille et de Catherine VAN DER MOTTE, par laquelle il fut père de :

Adrien van Ribecke, lequel épousa Jossine DE STOPELAER, fille de Daniel, et mourut en 1571. Leurs enfants furent :

1° Gaspard, qui suit.

Et 2° Jean van Ribecke, qui épousa la veuve du capitaine KISTMAKER. De cette alliance vinrent deux fils : Jacques et Philippe.

Gaspard van Riebecke épousa Nicole VAN HASSELT, et en eut :

1° Adrien van Riebecke.

2° Charles van Riebecke.

3° Jacques van Riebecke.

4° Philippine van Riebecke, alliée avec Augustin DE RYCKE, docteur en droit.

5° Liévin van Riebecke.

Et 6° Isabelle de Riebecke, épouse de Marius VAN DEN BERGHE, seign^r de Ghissen.

(*Fragm. généal.*, t. VI, p. 17.)

DE RICAMEZ.

Antoine, aliis François de Ricamez, seigneur de Rocquier, épousa Isabeau ou Adrienne HABART, et en eut :

François de Ricamez, vicomte d'Arleux, seigneur de Mourval, époux d'Anne INDERMAN. De ce mariage vinrent :

1° Valentin, qui suit.

Et 2° Avoye de Ricamez, alliée à Gilles DE WAZIÈRES, seigneur de Rebrevittes, etc.

Valentin de Ricamez, vicomte d'Arleux, épousa Marguerite DE BETTENCOURT, et en eut :

Anne de Ricamez, vicomtesse d'Arleux-le-Francq, laquelle fut mariée à Jean DE BERGHES-S^t-WINOC, chevalier, seigneur de Mourier, Formantel, etc.

Armes : *de gueules à trois coquilles d'or* (Fig. 1763).

(*Fragm. généal.*, t. IV, p. 74.)

RICART.

Pierre Ricart, docteur en médecine et médecin des archiducs Albert et Isabelle, épousa Jeanne SCHARON, de laquelle il eut :

François Ricart, conseiller du conseil de Brabant et juge de la cour féodale du même duché, qui épousa Elisabeth VAN EESBEKE, dite VAN DER HAEGHEN. De ce mariage vint :

Ignace Ricart, secrétaire du conseil privé des Pays-Bas, puis conseiller du conseil de Brabant, créé chevalier par lettres du 4 mars 1659.

Armes : *d'or à une autruche de sable, tenant en son bec un fer de cheval au naturel* (Fig. 1764).

(*Nob.*, p. 365.)

RICHARDOT.

François Richardot épousa Jeanne RAVERTEL ou RAVENEL, fille de N..., trésorier de Charles duc de Bourgogne, et en eut :

1° Jean Richardot de Morcy, époux de Jacqueline BAULARS.

2° Nicolas Richardot de Morcy, mari de Péronne DE VIENNE, laquelle le rendit père de :

A. Philibert Richardot, allié à Etienne CHAPINS DE FAUCERNAY, de laquelle il eut Guillemette Richardot, femme de Thomas DE MONTCHEVREUX.

Et B. Jeanne Richardot, mariée à Jacques DROS.

3° Berthold Richardot, qui suit.

Et 4° Jeanne Richardot, épouse de N... PERENOT-DE BESANCOURT-DE MORCY.

Berthold Richardot fut procureur et receveur, et épousa Marguerite-Bartolde DE RAY, laquelle portait pour armes : *d'argent à l'arbre de sinople* (Fig. 1765). Elle était fille de Richard et de Jeanne DE ROBLOT, et fut père par sa dite femme de :

1° Pierre Richardot, official de Besançon.

2° Jean Richardot, avocat.

3° Guillaume Richardot, procureur de Morcy.

4° Georgine Richardot, épouse de Philippe BRILLIARD. Dont François BRILLIARD, procureur-fiscal à Gray.

5° Marguerite, qui suit.

6° Prudence Richardot, épouse de Guillaume PETOS, avocat.

7° Une autre Marguerite Richardot, allié à Antoine BESANCOURT. Dont François BESANCOURT, greffier de Vesoul.

Et 8° François Richardot, évêque d'Arras, mort le 26 juillet 1574.

Marguerite Richardot fut mariée à Guillaume GRUSSET DE CHAMPLITE, en Bourgogne, dont les armes étaient : *d'or à une écrevisse en bande de gueules* (Fig. 1766). et en eut :

1° Jean, qui suit.

2° François Grusset, dit Richardot, conseiller au parlement de Dôle.

Et 3° Susanne Grusset, dit Richardot, allié à Pierre BAUDOIN.

Jean Grusset, dit Richardot, président du conseil d'Artois, fut honoré de la dignité de chevalier par lettres du roi Philippe II du 19 mai 1582. Il s'orna du nom illustre de son oncle maternel, l'évêque d'Arras, et lui donna un nouveau lustre. Il fut d'abord conseiller au grand-conseil à Malines par lettres patentes du 19 mars 1568, puis président du conseil d'Artois, du temps que le duc de Parme gouvernait les Pays-Bas, et il était dans la plus intime confiance de ce prince qui se servait de sa plume et de son adresse pour les affaires les plus épineuses. Ensuite il fut fait conseiller d'état en 1583, et chef et président du conseil privé aux Pays-Bas le 15 mai 1597, et n'eut pas moins de part à la confiance de l'archiduc Albert, qui se servait de ses avis en toutes ses affaires et de sa personne dans les plus importantes. Richardot fut le chef de l'ambassade que cet archiduc envoya au nom du roi d'Espagne à Vervins, où fut conclue la paix entre la France et l'Espagne le

2 mai 1598. Quelques années après, il fut envoyé en Angleterre pour y préparer le traité d'alliance avec le roi Jacques I^{er}, que la cour d'Espagne avait projeté et pour lequel le connétable de Castille avait été nommé ambassadeur. Ce traité ne fut en effet que d'amitié et de commerce; mais toute la négociation en fut conduite par Richardot, de sorte qu'il n'y manquait que la signature quand le connétable arriva à Londres. Une des occasions où l'habileté de Richardot parut le plus, fut la négociation qui se commença à La Haye en 1607 pour la trêve de douze ans, car, quoiqu'il ne fut pas le chef de l'ambassade pendant que le marquis de Spinola y était, il ne laissa pas d'avoir toute la confiance et le secret de l'archiduc, et de conférer en particulier par sa permission avec le président Jeannin : ce qui fut le fort de l'affaire. Il testa à Bruxelles en 1607, et mourut à Arras le 3 sept. 1609 (1), dans sa 69^e année d'âge, en retournant de Paris à Bruxelles, après avoir été député pour peu de jours au roi Henri IV. Jean Grusset, dit Richardot, avait épousé Anne DE COURCOL-DE BAILLENCOURT, morte en 1595, de laquelle il avait eu dix enfants, savoir :

1^o Françoise Richardot, épouse de Conrard SCHETZ, baron de Hoboke, seigneur de Hingene, etc., conseiller et commis des domaines et finances, et surintendant des aides et montres en Flandre.

2^o Marie Richardot, religieuse à Estrun, lez Arras.

3^o Marguerite Richardot, mariée à Étienne DE JAUCHE, seigneur de Dompré.

4^o Jeanne Richardot, laquelle épousa, le 25 novembre 1602, Antoine DE LA BAUME, chevalier, baron de Poupet, Chaux, etc. Elle acquit la principauté de Steenhuyse, par accord avec Catherine DE LA BAULME, marquise de Lulin, etc.

5^o Jean Richardot, évêque d'Arras, mort archevêque de Cambrai en 1615.

6^o François Richardot, seigneur d'Ottignies, capitaine tué dans une rencontre aux dunes de Nieuport en 1610.

7^o Pierre Richardot, abbé d'Echternach.

8^o Charles Richardot, mort à l'âge de 15 ans, de la maladie contagieuse.

9^o Guillaume, qui suit.

Et 10^o Antoine Richardot, capitaine de cavalerie, seigneur de Lembeke, où il mourut sans postérité.

Guillaume Richardot, prévôt et chancelier de Douai, puis seigneur de Lembeke et d'Ottignies, comte de Gamarage par érection du 3 novembre 1623, épousa Anne DE RYE, fille de Philibert, comte de Vara, baron de Balançon, et de Claude comtesse DE TOURNON. De ce mariage naquirent :

1^o Albert Richardot, comte de Gamarage, soi-disant baron de Lembeke et prince de Steenhuyse, en vertu du testament de Jeanne Richardot, sa tante paternelle, mort en duel.

2^o Jeanne-Françoise Richardot, mariée à François-Gabriel DE RODOAN, baron de Fontaine, seigneur de Berleghem et de Lillare.

(1) D'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Vegiano, p. 70; mais d'après les *Fragments généalogiques*, par Dumont, t. II, p. 87, il mourut le 3 octobre 1606.

3° Ambroise Richardot, prévôt de S^{te}-Anne, comte de Gamarage, etc.

4° Claude Richardot, comte de Gamarage, époux de Thérèse DE MÉRODE, fille de Florent, marquis de Westerloo.

Et 5° Alexandre, qui suit.

Alexandre Richardot, comte de Gamarage, épousa, en 1650, Claire-Eugénie-Albertine SCHETZ, fille de Cōnrard, comte d'Ursel, etc., et d'Anne-Marie DE ROBLES D'ANNAPES, et en eut :

Claude Richardot, comte de Gamarage, seigneur de Gruuthuse, Herzelles, Ottignies, Veremal, etc., se qualifiant baron de Lembeke et prince de Steenhuyse, sergent-général de bataille, mestre-de-camp d'une terce d'arquebusiers à cheval, gouverneur des Pays-Bas espagnols et gentilhomme de la chambre du duc de Bavière, mort *dernier hoir mâle de sa famille*, à la fleur de son âge, le 13 avril 1701, sans laisser postérité de Marie-Françoise DE BOURNONVILLE, son épouse.

Armes de la famille RICHARDOT : *d'azur à deux palmes d'or passées en sautoir, accompagnées de quatre étoiles du même, une en chef, deux en flancs et une en pointe* (Fig. 1767).

Armes de la famille DE GRUSSET : *d'or à une écrevisse de gueules, posée en bande* (Fig. 1766).

(*Nob.*, pp. 69 et 193; *Vrai Suppl.*, p. 40; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 32; *Fragm. géneal.*, t. II, p. 86; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 27.)

RICHART.

Jean Richart, natif de Dôle en Franche-Comté, fut anobli par lettres de l'an 1659. Il portait pour armes : *de gueules à trois quintefeuilles d'argent*.

(*Nob.*, p. 376; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 133.)

RICHART.

Jean-Baptiste Richart fut anobli par lettres du roi Philippe IV de l'an 1660.

(*Nob.*, p. 396.)

RICHART.

Henri Richart fut anobli par lettres de l'an 1665.

(*Nob.*, p. 442.)

LE RICHE.

Daniel le Riche, natif de Bruxelles, fut anobli par lettres du roi Charles II, données à Madrid, sans finances, le 6 avril 1683.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de douze mouchetures d'hermines de sable, posées 6, 4 et 2, et en pointe d'un sanglier, aussi de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent et de sable, et au-dessus, en cimier, une hure de sanglier de sable* (Fig. 1768).

(*Nob.*, p. 525.)

DE RICHEBOURG.

Jean-Philippe de Richebourg, domicilié à Gand, fut anobli par lettres du 14 décembre 1727. Il portait pour armes : *d'azur au cerf passant d'or, sénestré en chef d'une quintefeuille d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un cerf naissant de l'écu* (Fig. 1769).

(*Nob.*, p. 718; *Vrai Suppl.*, p. 242; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 253.)

DE RICHTERICH.

Jean-Théodore de Richterich, échevin et bourgmestre-régent d'Aix-la-Chapelle, épousa Jeanne-Marie DE FRAYE. Dont :

Joseph-Théodore de Richterich, conseiller au grand-conseil à Malines par patentes du 20 novembre 1730, mort le 21 janvier 1762. Il avait épousé, en mars 1733, Cornélie-Marie-Jeanne O DONNOGHUE, laquelle mourut à Malines le 1 juillet 1774. Elle était fille de Jean O DONNOGHUE, gentilhomme irlandais, conseiller au grand-conseil à Malines, mort en 1742, et de Marie-Jeanne-Constance DE HORNES, dame de Geldorp, de Niel, etc., née en 1691, morte à Malines en 1746 (Voir l'article O DONNOGHUE). De la dite alliance vinrent :

1° François-Robert-Joseph, qui suit.

2° Jean-Augustin-Joseph de Richterich, maître de police de la ville de Malines en 1764, 1765, 1766, 1767, et échevin de la même ville en 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774. Il n'était pas marié en 1779.

3° Jacques-Alexandre-Gosuin de Richterich, receveur-principal de la ville de Malines depuis le 6 juillet 1774, non marié en 1779.

4° Jean-Théodore-Philippe-Ernest-Guillaume de Richterich, non marié en 1779.

5° Marie-Françoise-Josèphe de Richterich, mariée, le 28 avril 1762, à Josse-Joseph-Emmanuel PAPEJANS-DE MORCHOVEN, dit VAN DER STREPEN, mort sans enfants le 3 juin suivant.

6° Marie-Françoise-Henriette de Richterich, mariée : en premières noces, le 11 mai 1763, à Thomas-Barthélemi BRUITSMA, mort le 20 juin 1767, sans postérité; et, en secondes noces, le 26 juin 1768, à Joseph-François-Hippolyte-Ghislain DE BROUCHOVEN-BERGEYCK, fils de Nicolas-Joseph comte DE BERGEYCK et de Marie-Charlotte-Albertine-Louise DE VISSCHER-DE CELLES.

7° Jacqueline-Josèphe-Thérèse de Richterich, non mariée en 1779.

8° Cornélie-Charlotte-Isabelle de Richterich, mariée, le 7 janvier 1767, à François-Joseph DELLA FAILLE.

Et 9° Marie-Josèphe-Guillielmine de Richterich, non mariée en 1779.

François-Robert-Joseph de Richterich, marié, en 1767, à Hélène-Régine DELLA FAILLE, sœur de François-Joseph, rapporté ci-dessus, et fille d'Alexandre-Constantin DELLA FAILLE, seigneur de Waerloos, et d'Anne-Marie-Constance COURTOIS.

La famille DE RICHTERICH porte pour armes : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux roses du même* (Fig. 1770).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1630-1661, p. 148.)

LE RICQUE.

Jean le Ricque, natif d'Arras, fut anobli par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 3 novembre 1601, enregistrées en la chambre des comptes à Lille le 18 mai 1602. Il portait pour armes : *d'argent au chevron de gueules, chargé de trois roses d'argent* (Fig. 1771).

(Nob., p. 134.)

DU RIETZ.

Jérôme du Rietz, d'une noble et ancienne famille d'Artois, seigneur de Huchier, acquit la terre et seigneurie de Willerval, au bailliage de Lens, en Artois, laquelle terre avait été érigée en comté par lettres de l'an 1612, en faveur de Jean d'Ongnies (Voyez ce nom). Il obtint en sa faveur la confirmation du dit titre de comté à cette terre, par lettres du roi très chrétien du mois d'août 1697, enregistrées au greffe du conseil d'Artois et au bureau des finances de Flandres les 25 oct. 1697 et 14 septembre 1709. Il épousa Marie-Michelle d'Aoust, dame de Barastre, par laquelle il fut père de :

Charles-Alexandre du Rietz, comte de Willerval, seigneur de Barastre et Frevillers, qui épousa sa nièce Marie-Thérèse-Gertrude DE FRANCE, fille de Guillaume-Alexandre, marquis de Noyelle-Wion, et de Marie-Marguerite DU RIETZ. De ce mariage est sortie :

Marie-Alexandrine-Liévine du Rietz, comtesse de Willerval, dame de Barastre et de Frevillers, mariée à André-Honoré DE MONCHY, appelé marquis de Monchy, capitaine de cavalerie au régiment royal, fils puiné d'André, baron de Visme, seigneur de Sailli, sénéchal et gouverneur de Ponthieu, et de Jeanne L'ESTAILLEUR, duquel elle n'a point eu d'enfants.

Après le décès de la dite dame Marie-Alexandrine-Liévine du Rietz, en 1758, le comté de Willerval et la terre de Barastre passèrent à son cousin-germain Charles-Oudart-Joseph DE COURONEL, seigneur de Velu. Il était fils de Louis-Joseph DE COURONEL, chevalier, seigneur de Velu, député auprès du roi pour le corps de la noblesse des états d'Artois en 1714, et de Françoise-Gertrude DU RIETZ, sœur de Charles-Alexandre, et fille de Jérôme, créé comte de Willerval. Il épousa, en 1749, Marie-Louise d'AMERVAL, dame d'Asservilliers et de Bethencourt, fille de Louis-Alexandre-Joseph, seigneur des dits lieux, chevalier de St-Louis, capitaine de dragons, connu sous le nom de *marquis d'Amerval*, et de Louise-Charlotte DE WINGFIELD-DE MONTAGUE, d'une noble famille d'Angleterre.

(Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 203.)

RIFFLART.

Nicolas Riffart, argentier du roi Charles de Castille, et receveur-général du pays et comté de Namur, puis en 1520 conseiller et maître de la chambre des comptes à Lille, fut anobli par l'empereur Maximilien I, par lettres dépêchées à Augsbourg

le 15 juillet 1518, confirmées et ratifiées par lettres du roi Charles de Castille, données à Saragosse le 23 décembre de la même année.

Nicolas de Riffart, premier écuyer de la reine de Hongrie, épousa Jeanne BERNARD, par laquelle il fut père de :

Guillaume de Riffart, seigneur de Tongres-St-Martin, qui s'allia, en 1562, avec Jeanne DE BAILLENCOURT, fille de Jean et d'Anne D'ITTRE (Cette Anne D'ITTRE porta en mariage au dit Jean DE BAILLENCOURT, Ittre, seigneurie considérable dans le bailliage de Nivelles). — De Guillaume de Riffart et de Jeanne DE BAILLENCOURT naquit Philippe qui suit.

Philippe de Riffart, seigneur d'Ittre et de Tongres-St-Martin, épousa Jeanne VAN DEN ECKHOUTE, fille de Gilles, seigneur de Pumbeke, et de Barbe DE THIEU-LAINE. De cette alliance vint :

Florent de Riffart, seigneur d'Ittre et de Tongres-St-Martin, créé baron d'Ittre par lettres du roi Philippe IV du 8 janvier 1652. Il épousa Ursule DE HAMAL, chanoinesse de Nivelles, de laquelle il eut :

1° François de Riffart, capitaine d'infanterie, tué au siège du Sas-de-Gand en 1645.
Et 2° Philippe-Ignace, qui suit.

Philippe-Ignace de Riffart, baron d'Ittre, etc., élevé page de l'empereur, puis capitaine de cavalerie au régiment de Wastine. Il épousa Cornélie OSWALD, de laquelle il eut Léopold-Ignace, qui suit.

Léopold-Ignace de Riffart, intendant du duché de Brabant et de la province de Malines, fut créé marquis d'Ittre par lettres du roi Philippe V, données à Madrid, sans finances, le 25 juillet 1703. Il fut marié avec Dorothee-Charlotte DE VOOGHT, dite DE GRYSE, fille de Pierre, seigneur de Marche et de Chiply, adopté en 1639 aux nom et armes de DE GRYSE; et de Jacqueline VAN DER GRACHT. De cette alliance naquirent :

1° Florent, qui suit.

2° Alexandre-Léopold-Joseph de Riffart, prévôt de Thourout depuis le 24 mai 1705.

Et 3° Eugène-Lambert de Riffart, doyen de la collégiale de Lière, mort le 10 mai 1740.

Florent de Riffart, marquis d'Ittre, premier ministre de l'électeur-palatin, et ci-devant son gouverneur, épousa, le 28 mai 1729, N.... DE FOURNEAU-DE CRUYC-KENBOURG.

La famille DE RIFFLART porte pour armes : *coupé d'argent et de sinople; l'argent chargé de 3 aigles de sable, rangées sur une même ligne; et le sinople d'une rose d'argent* (Fig. 1772).

Florent DE RIFFLART, premier baron d'Ittre, remplaça la rose susdite par un lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, en mémoire des armoiries de la seigneurie d'Ittre, qui sont : *de sinople au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.*

(Nob., pp. 27 et 317; Vrai Suppl., p. 155; Nouv. vrai Suppl., p. 120; Mélang. de Généal., p. 100.)

DEL RIO.

François del Rio, gentilhomme espagnol, épousa Catherine DEL CASTILLO, par contrat du 25 octobre 1511. De cette alliance vint :

Jean del Rio, conseiller au conseil privé du roi aux Pays-Bas, qui, de sa femme Mechtilde DE AYALA, eut les trois fils qui suivent :

1° Antoine, rapporté ci-après.

2° Jean del Rio, seigneur de Tilroobroeck, doyen de la cathédrale d'Anvers, mort le 5 janvier 1624.

Et 3° François del Rio, doyen de la cathédrale de Gand, mort le 25 août 1617.

Antoine del Rio y Ayala, seigneur de Denterghem, échevin du Franc-de-Bruges, fut créé chevalier par lettres du 30 novembre 1622. Il devint seigneur de Tilroobroeck par la mort du doyen d'Anvers, son frère. Il avait épousé, par contrat du 23 novembre 1608, Adrienne DE WYCKHUUSE, fille d'Antoine et de Claire DE BRUNE, de laquelle il eut :

1° Antoine-Gabriel, qui suit.

2° Mechtilde del Rio, mariée, en 1635, à Guillaume ANCHEMANT, seigneur de Marcke.

3° Marie-Anne del Rio, morte le 24 février 1688. Elle avait été mariée à Gisbert DE CROMBRUGGE, seigneur de la Douve, de Ten Broucke et de Boelaere, mort le 4 janvier 1675.

4° Adrienne-Robertine del Rio, mariée à Philippe-Charles DE THIENNES, créé premier baron de Claerhout.

Antoine-Gabriel del Rio, seigneur d'Eeghem, épousa, le 4 avril 1655, Françoise BORLUUT, fille d'Adrien, seigneur d'Eenoorde, et de Jeanne DE SECLYN. Il eut de cette alliance :

1° Pierre-François, qui suit.

2° Jeanne del Rio, mariée à Louis-Albert DE HAVESKERKE, vicomte de Watervliet, baron de Lichtervelde, seigneur de Swevezeele, bourgmestre du Franc de Bruges en 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1722, 1723, 1724 et 1725.

3° Barbe del Rio, alliée à Joseph DE LENS, seigneur d'Oyeghem, de Ponches et de Nieulande, maréchal héréditaire de la West-Flandre.

4° Adrienne del Rio, dame de Denterghem, morte sans alliance.

Pierre-François del Rio, seigneur d'Eeghem, de Denterghem et de Nieuwkercke, fut bourgmestre du Franc de Bruges en 1706. Il épousa Marie-Anne DE CROMBRUGGE, sa cousine-germaine, fille de Gisbert, seigneur de la Douve, Ten Broucke et Boelaere, et de Marie-Anne del Rio, mentionnés ci-dessus. De cette alliance vinrent :

1° Antoine, qui suit.

2° Pierre-François del Rio, dont il sera parlé ci-après.

3° Jeanne-Thérèse del Rio, morte le 1 février 1768, ayant été mariée à Jean-Philippe BORLUUT, seigneur de Noortdonck, dont elle fut la seconde femme.

Et 4^o Barbe-Thérèse del Rio, morte le 8 août 1777.

Antoine del Rio, seigneur d'Eeghem, épousa Marie-Louise DE GAYAFFA, fille de Louis-François et de Thérèse-Charlotte DE TOLLENAERE. Ils ont eu pour enfants :
1^o François-Emmanuel, qui suit.

Et 2^o Augustin-Anselme-Gabriel del Rio, qui vivait en 1779, sans alliance.

François-Emmanuel del Rio, mort à Bruges le 22 novembre 1771. Il avait épousé, en avril 1761, Marie DE L'EPÉE, fille de Jean-Baptiste, chevalier, et de Marie FOUR-BISSEUR. De ce mariage vint :

Thérèse-Françoise-Josèphe del Rio.

Pierre-François del Rio (second fils de Pierre-François et de Marie-Anne DE CROMBRUGGE), fut seigneur de Denterghem, de Nieuwkercke et d'Eecke, et homme de fief de la châtellenie du Vieux-Bourg de Gand, en 1759 et 1760. Il épousa, le 17 juillet 1725, Marie-Isabelle-Françoise DE LA WOESTYNE, née le 19 janvier 1692, morte le 8 octobre 1755, fille de Philippe-François-Xavier, seigneur de la Potterie, et de Marie-Thérèse NIEULANT, sa deuxième femme. Il en eut :

1^o Marie-Isabelle-Maximilienne del Rio, née le 21 avril 1726, mariée, le 1 mai 1759, à Joseph-Maximilien DE BLOIS, vicomte d'Arondeau, seigneur de Roncourt.

2^o Jeanne-Marie-Albertine del Rio, née le 19 mai 1729, mariée, le 17 septembre 1764, à Baudouin-Charles-Philippe DE CONINCK, seigneur de Nieuwerckercke, d'Overbroeck et de Wouterinck, veuf sans enfants de Marie-Anne VAN DER MOESEN. Elle mourut aussi sans postérité le 30 septembre 1767, et son mari se remaria, en troisièmes noces, le 16 janvier 1770, avec Marie VAN ZUYLEN-DE NYEVELT, fille de Jacques-Rodolphe et de Marie WOELAERT, sa seconde femme. Il mourut le 1 août de la même année 1770, laissant un fils posthume, nommé Patrice-Charles-Guillaume DE CONINCK, né à Bruges le 19 novembre 1770.

La famille DEL RIO porte pour armes : *de gueules à une tour donjonnée de trois pièces d'or, la herse levée de sable, posée sur une onde d'argent, ombrée d'azur. Cimier : un lion naissant d'or, armé et lampassé de gueules* (Fig. 1773).

(*Nob.*, p. 183; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1614-1630, p. 46; *Vrai Suppl.*, p. 94; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 74; *Mélang. de Généal.*, p. 63.)

RIVART.

Alexis-Joseph Rivart fut anobli par lettres du 31 mai 1749. Il portait pour armes : *coupé, d'or à trois quintefeilles de gueules, et d'azur à la croisette alesée d'or* (Fig. 1774).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 244; *Etat armorial*, p. 36.)

DE LA RIVIÈRE.

Jean de la Rivière, seigneur de Warmes, fut anobli par lettres de l'empereur Charles V du mois d'avril 1521. Ces lettres furent confirmées et ratifiées par le

roi Philippe II, le 5 mars 1588, en faveur de Philippe de la Rivière, seigneur de Warmes, son petit-fils. Ce dernier épousa Isabeau d'ABLAIN, héritière de Romblain et de Hingette, dont les armes étaient comme DE LANNOY : *à la bordure engrêlée de gueules* (Fig. 1775). Cette dame était fille de Robert d'ABLAIN et de N... FORMESTREAUX. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

Et 2° Marie de la Rivière, épouse de Claude DE BAUDEQUIN, seign^r de La Haye. Jean de la Rivière, seigneur de Warmes et de Romblain, épousa Jeanne DE BEAUFREMEZ, fille de François et de Madeleine DE BERENS. Dont :

Jean de la Rivière, seigneur de Romblain ou Romblais, allié à Marie-Madeleine DE MELUN, fille d'Adrien, seigneur de Cottene et de Marie DE FLÉCHIN.

Armes : *d'or à six roses de gueules, feuillées de sinople, posées 3, 2 et 1* (Fig. 1776).

(*Nob.*, p. 29; *Fragm. général.*, t. I, p. 168.)

Jean-Junet de la Rivière fut anobli par lettres dépêchés à Madrid le 27 avril 1598.

(*Nob.*, p. 115.)

Philippe-François de la Rivière fut créé chevalier par lettres de l'an 1665.

(*Nob.* p. 442.)

DE RIVIÈRE D'ARSCHOT.

- I.** Daniel d'Arschot, dit de Rivière, sire de Neerlinter, épousa Marie dame DE GRES ou DE GREZ, par laquelle il fut père de Rasse, qui suit.
- II.** Rasse d'Arschot ou de Rivière d'Arschot, sire de Grez, Berghs, Holsbeke et Neerlinter, marié, en 1370, à Cécile dame DE HEERS, de laquelle il eut, entr'autres :
- III.** Charles de Rivière d'Arschot, sire de Heers, Horpmael, Jesseren, etc., mort à Liège en 1460. Il avait épousé Marie DE HACCOURT, dame de Hermale et en Wavre, qui fut mère de Rasse, qui suit.
- IV.** Rasse de Rivière d'Arschot, sire de Heers, Horpmael, etc., bourgmestre de Liège en 1463, et mort le 8 décembre 1477. Il laissa de sa première femme Catherine DE HAMAL, morte en 1447, Diudonné de Rivière d'Arschot, sire de Heers, etc., mort en 1502; de sa seconde femme Thierette DE HAMAL il eut :
- V.** Richard de Rivière d'Arschot, baron de Heers, allié à Jeanne SCHEYFFAERT-DE MÉRODE, morte le 2 décembre 1567. De cette alliance vint :
- VI.** Erard de Rivière d'Arschot, baron de Heers, qui épousa Jeanne DE MÉRODE-DE PETERSHEM, et en eut :
- VII.** Richard de Rivière d'Arschot, baron de Heers, allié, en 1591, à Antoinette DE MÉRODE, dame de Houfalize en partie, mère de Henri, qui suit.
- VIII.** Henri de Rivière d'Arschot, baron de Heers et de Hauteville, seigneur

de Horpmael, Jesseren, Neerlinter, Bonage, etc., fut créé comte du St-Empire, pour lui, ses hoirs et successeurs, par diplôme de l'empereur Ferdinand II, donné à Ratisbonne le 22 mars 1623. Il fut bourgmestre de Liège en 1630, et avait épousé, en 1615, Catherine DE LA DOUVE, dite NEUF- EGLISE, de laquelle il a laissé :

IX. Henri-Roger comte de Rivière d'Arschot et du St-Empire, baron de Heers, qui épousa, en 1640, Dorothee-Henriette DE COUTEREAU, décédée à Bruxelles le 11 septembre 1666. De ce mariage sont nés :

1° Erasme comte de Rivière d'Arschot, de Heers et du St-Empire, etc., bourgmestre de Liège en 1686, mort sans alliance le 23 février 1689.

2° Guillaume comte de Rivière d'Arschot, de Heers et du St-Empire.

3° N.... de Rivière d'Arschot, tué en Hongrie au service de l'empereur.

4° Agnès-Scholastique de Rivière d'Arschot, abbesse de Forêts.

5° Isabelle-Ernestine de Rivière d'Arschot, dame de la clef d'or de l'archiduchesse-électrice palatine, puis de la reine-douairière d'Espagne, et ensuite de la douairière-électrice palatine, fille du grand duc de Toscane.

Et 6° Jeanne-Dorothee de Rivière d'Arschot, chanoinesse de Mons, dame de l'ordre de la croix étoilée, mariée à François comte DE ZALUSKY, palatin de Czernichow, puis de Ploskow, chevalier de l'ordre de l'aigle blanc en Pologne. Dont :

François-Jean DE ZALUSKY, comte de Rivière d'Arschot, etc.

Armes : *d'argent à trois fleurs-de-lis au pied, coupé de sable* (Fig. 1575).

(Nob., p. 186.)

ROBAULX. — VOYEZ ROUBAULX.

ROBERT.

Jean Robert, lieutenant de la compagnie des francs-hommes du pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du roi Charles II du 2 juillet 1674.

(Nob., p. 470.)

ROBERTI.

Michel Roberti, seigneur d'Ocoche, natif d'Anvers, fut anobli par lettres du 9 janvier 1652. Il portait : *d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux étoiles à six rais d'or, et en pointe d'une tête de lion arrachée d'argent, armée et lampassée de gueules; cimier : un griffon d'or, armé et langué de gueules* (Fig. 1777).

(Nob., p. 518; *Vrai Suppl.*, p. 155; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 120; *Mélang. de Généal.*, p. 100.)

ROBERTI, DIT NISRAMONT.

Claude de Nisramont, seigneur de Mabouge, avocat au conseil de Luxembourg,

fut anobli par lettres du 27 janvier 1729. Il portait pour armes : *de gueules au léopard lionné d'or* (Fig. 1778).

NISRAMONT n'est pas le vrai nom de famille du dit Claude; son grand-père se nommait ROBERT; son père se fit appeler ROBERTI, et lui obtint ses lettres de noblesse sous le nom de NISRAMONT, qui est celui d'une petite cense dont il était possesseur. Il mourut à la Roche, lieu de sa naissance.

(*Nob.*, p. 725; *Vrai Suppl.*, p. 245; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 238.)

DE ROBIANO.

Jean-Antoine de Robiano épousa Agnès ALLEMANNI DE THADEI, par laquelle il fut père de :

Lancelot de Robiano, allié avec Françoise DE RENIALME, et mort le 3 mai 1565, à 65 ans. Dont :

Balthazar de Robiano, trésorier-général des domaines et finances des archiducs Albert et Isabelle, et leur ministre plénipotentiaire au congrès d'Anvers, l'an 1610. Il épousa Marie DE SMIDT, de laquelle il eut Vincent qui suit.

Vincent de Robiano, secrétaire du conseil privé du roi aux Pays-Bas, par patentes du 1 janvier 1624, épousa Catherine VAN HOVE. De ce mariage :

Balthazar de Robiano, secrétaire du conseil privé du roi aux Pays-Bas, par patentes du 26 septembre 1654. Sa femme, Thérèse VAN VOLDEN, le rendit père de Balthazar-François, qui suit.

Balthazar-François de Robiano, secrétaire de S. M. et greffier du grand-conseil à Malines, épousa Claire-Françoise AERTS, laquelle fut sa troisième femme, et le rendit père de Louis-Joseph-François, qui suit.

Louis-Joseph-François de Robiano, conseiller-régent du conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, et conseiller d'état, fut créé vicomte par lettres de l'impératrice-reine en date du 31 janvier 1753; et, par autres lettres du 4 octobre 1754, cette souveraine le décora de celui de comte, titres applicables sur quelques terres des Pays-Bas de la domination de S. M. Imp. et Royale, et successibles à ses enfants mâles et femelles. — Ce comte fut fait, en 1756, chancelier de Brabant, et mourut le 25 février 1763. Il avait épousé : en premières noces, Marie-Isabelle-Claire-Josèphe DE VILLEGAS, dame de Beyssem, de Bueken et d'Assent, morte le 16 septembre 1735, fille de Jacques-Ignace DE VILLEGAS, seigneur de Veltwyck, et d'Isabelle-Claire KEYNOOGHE, dame de Borsbeke; en secondes noces, Jeanne-Albertine-Eugénie DE GHEUS, morte le 11 mars 1744, fille de Jean-Baptiste DE GHEUS, seigneur de Steencouter et de Schachtelwege, échevin de la ville d'Ypres, et de Joséphine-Françoise DE WAVRANS; et, en troisièmes noces, Marie-Thérèse baronne DE SAFFRAN et du St-Empire. De ces trois alliances vinrent :

(*Du 1^{er} Lit.*)

1^o Jean-Joseph, qui suit.

2^o Marie-Anne-Louise-Augustine de Robiano, née le 19 septembre 1731, mariée,

le 21 août 1758, à Jean-Charles DE HELLIN, vicomte d'Angest, seign^r d'Ohain, etc., mort à Bruxelles le 10 mai 1761, sans enfants. Elle convola, le 22 janvier 1771, avec François-Joseph-Bernard baron DE HEEMS, capitaine au régiment de Charles-Lorraine, dont elle a eu deux filles jumelles, savoir :

A. Charlotte-Alexandrine DE HEEMS, née le 13 janvier 1772, et tenue sur les fonts baptismaux, ainsi que sa sœur, par LL. AA. RR. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et la duchesse Anne-Charlotte de Lorraine, sa sœur.

Et B. Alexandrine-Charlotte DE HEEMS, sœur jumelle de Charlotte-Alexandrine ci-dessus.

(Du 2^d Lit.)

3^o Marie-Anne-Josèphe de Robiano, née le 12 février 1740, morte le 24 février 1773, sans alliance.

4^o Eugène-Jean-Baptiste de Robiano, né le 8 juin 1741, conseiller au conseil de Brabant depuis le 6 mai 1775.

5^o Constance-Jeanne de Robiano, née le 3 octobre 1742.

(Du 3^o Lit.)

6^o Gérard-Norbert-Augustin-Maxime de Robiano, né le 20 octobre 1760.

Et 7^o Julie-Marie-Anne-Thérèse-Julienne de Robiano, née le 18 février 1763.

Jean-Joseph comte de Robiano, seigneur de Beyssem, Bueken, Assent, Bonteghem et Bertinchamps, conseiller-receveur-général des états de Brabant au quartier d'Anvers, épousa à Bruxelles, le 2 septembre 1772, Jeanne-Marie-Norbertine-Josèphe DE LIMPENS, fille aînée de Jean-Jérôme-Ange, conseiller-pensionnaire des états de Limbourg et de Luxembourg, et d'Isabelle-Norbertine-Alexie VAN DER LAEN. De ce mariage vinrent :

1^o Isabelle-Marie-Eugénie-Josèphe de Robiano, née le 25 juillet 1773.

Et 2^o Marie-Anne de Robiano, née le 29 septembre 1775.

Armes : *d'argent, au chef émanché d'azur, les trois pointes émanchées d'argent, aboutées de trois fleurs-de-lis d'or* (Fig. 1779).

(Suite du Suppl. au Nob., 1614-1630, pp. 5 et 248; 1686-1762, p. 258; *État armorial*, pp. 56 et 46.)

DE ROBLES.

Ferdinand, roi de Léon, conquit le royaume de Séville, et épousa Thérèse, fille du comte Ferdinand DE LUNA. Il mourut en 1191, laissant, entr'autres enfants, dona Stéphania DE LÉON, qui suit.

I. Dona Stéphania DE LÉON, princesse très généreuse, nièce de don SANCHEZ, dit *le Désiré*, roi de Castille, fut si éprise des hauts faits d'armes du comte RAMIRO FLORES DE ROBLES Y GUZMAN, qu'elle le fit demander en mariage. Ce seigneur, qui descendait en ligne droite des rois de Godt de Léon, gagna plusieurs batailles contre les Maures et les Sarrasins, et tua de sa propre main le *Léon* (Lion?) à la faveur du chêne. Le susdit mariage fut célébré avec la permission du roi don Ferdinand, avec la condition que le dit comte RAMIRO FLORES porterait en ses armes le lion vaincu, comme souvenir

perpétuel de sa valeur, et le nom de ROBUR, qui veut dire *robuste*, que ses descendants ont changé en ROBLES, de quoi font foi les histoires d'Espagne, retenant la fourrure des hermines comme marque de sa descendance du côté maternel des ducs de Bretagne. — Le dit comte RAMIRO FLORES DE ROBLES Y GUZMAN était fils de don Pedro N..., seigneur de la maison DE TORES DE GUZMAN, au royaume de Léon. — Il eut de l'infante, son épouse, deux fils, savoir :

1° Don Froyla-Flores de Robles ou Robur, qui suit.

Et 2° N..., qui retint le nom de Guzman.

II. Don Froyla-Flores de Robles ou Robur, fils aîné, retint le nom de Robles. Il fut seigneur du château de Robles, qu'il fit bâtir et ériger en comté par le roi Sanchez. Il épousa Aldona, fille de don Diégo Hurtado DE MENDOZA, amiral de Castille, et d'une dame de la maison DE ANGULO. Elle était dame de Palatio, etc. De cette alliance vint :

III. Don Ramiro-Flores de Robles y Guzman, comte du château de Robles, seigneur de Palatio Albrados la Vascueva, qualifié par les histoires d'Espagne de grand-seigneur. Il épousa Isabelle DE Castro, fille de don Ferdinand-Ruys DE CASTRO, seigneur de Montfort, comte de Lemos, et en eut :

1° Don Rodrigo-Flores de Robles.

Et 2° Guzman, comte du château de Robur ou Robles, qui suit.

IV. Guzman, comte du château de Robur ou Robles, seign^r de Palatio Albiados, Adelantador, major du royaume de Murcia, épousa Marie DE QUINONES, descendue de la maison des comtes DE LUNA. Dont deux fils; l'un fut :

V. Don Alonso-Flores, comte du château de Robles, seigneur d'Albiados, commandador de l'ordre de St-Jacques, avalderamos en Valence, fut envoyé ambassadeur par Jean, roi de Castille, vers le roi Pierre en Portugal, où il établit sa demeure. Il y épousa Éléonore DE PORTUGAL, dame de Vilena, fille de don Juan, duc de Valence del Campo. — De ce mariage naquit :

VI. Don Rodrigo de Robles, de la maison de Robles, seigneur de Palatio y Vilena, mayor domo, mayor de Ferdinand, roi de Portugal. Il épousa dona Béatrix DE VELASCO, dame d'Avalier, par laquelle il fut père de don Lopes, qui suit,

VII. Don Lopes, chef et seigneur du château de Robles et de Palatio Avalies Albiados, se retira en la maison de ses ancêtres au royaume de Léon. fut gouverneur de la personne de l'infant Alphonso, et épousa dona Maria DE LORENÇANA, fille de Raymond, de laquelle il eut les deux fils qui suivent.

1° Don Ruys-Dias, rapporté ci-après.

Et 2° Don N....

VIII. Don Ruys-Dias, chef et seigneur du château de Robles et de Vilena Palatio Avilies, général de l'armée du roi Ferdinand contre les Maures, épousa dona Maria DE QUIEROS, dont il eut onze fils, qui ont été tous mestres-de-camp et capitaines de chevaux. Un de ces fils, don Ferdinand, suit.

- IX.** Don Ferdinand de Robles fut chevalier de l'ordre de St-Jacques, comte et seigneur des susdits lieux, tua un chevalier de la maison de Cerda, fils du duc de Medinacelli, en duel en la ville de Léon, et se retira pour cette cause en Portugal, et tout son bien fut confisqué avec le major Aigo, au profit de son frère don Martin, par ordre du roi Ferdinand. Il épousa dona Isabella DE QUEVARRA, dont il eut don Pedro-Lopes de Robles, qui suit.
- X.** Don Pedro-Lopes de Robles, seigneur de Vilena et autres lieux, eut plusieurs duels pour son roi, et fut marié avec dona Béatrix DE PEREIRA, fille de don Pedro-Dias-Suares DE PEREIRA et de dona Maria DE PORTECARERO. Ils furent inhumés dans une belle chapelle qu'ils ont fondée à l'honneur de l'apôtre St-Pierre, dans l'église d'Alcobace. De cette alliance vint :
- XI.** Don Juan-Lopes de Robles, chevalier de St-Jacques, seigneur de Vilena et de la maison de Robles et Palatio, épousa dona Maria DE LEYTE, fille de don Hernando et de dona Ygnes DE PINOS-ABRISTE. Elle se retira après la mort de son mari, lequel a été repostero-major de la réal maison de Castille, au royal cloître de St-Domingo à Madrid, où elle mourut du temps de Philippe II. Ils ont eu trois fils, desquels Jaspas suit.
- XII.** Jaspas de Robles fut chevalier de St-Jacques, commandeur de Sorasco, ou del Horcajo ou Soracxo, seigneur de Vilena, baron de Billy, colonel d'un régiment de Hauts et Bas-Allemands, gouverneur de Philippeville, du conseil de guerre du roi et puis gouverneur et capitaine-général des provinces de Frise et Overysse. Il sauva la vie à l'empereur Charles-Quint en la bataille qu'il eut contre Jean-Frédéric, électeur de Saxe, proche de la rivière d'Elbe, l'an 1546, étant son page d'armes et portant son guidon impérial. Jaspas de Robles avait épousé dame Jeanne DE SAINT-QUINTIN, baronne de Billy, dame d'Escout-Saint-Main, en Artois, la Folie, Latval, Angoulême et Malpart, riche héritière, et *dernière du nom et armes de cette illustre maison*. Il fut tué le 4 avril 1585, en combattant fort valeureusement devant l'estocade d'Anvers, donnant des preuves signalées de son zèle et de sa fidélité, comme on peut le voir par son éloge et son épitaphe écrite par le seigneur Chifflet, *in acclamatione ex temporalis illustris. Episcopi Yprensis*. De son dit mariage naquirent plusieurs enfants, entr'autres :
- 1° Don Juan, qui suit.
- Et 2° Marguerite de Robles, morte sans postérité de son époux Claude DE WITTHEM, seigneur de Ruysbroeck, gouverneur de Limbourg.
- XIII.** Don Juan de Robles, baron de Billy, seigneur de Santes, Wevelghem, etc., chevalier, colonel d'un régiment d'infanterie allemande, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, et précédemment grand-bailli, capitaine et châtelain des ville, château et châtellenie de Courtrai. Il fut créé comte d'Annapes, dans la châtellenie de Lille, par lettres des archiducs Albert et Isabelle de l'an 1603, ou selon d'autres de 1605. Après avoir ajouté à la gloire de ses ancêtres

sa valeur et sa fidélité, et à sa postérité l'exemple, il mourut en 1621. Il avait épousé dame Marie DE LIEDEKERCKE, fille puînée d'Antoine, baron de Heule, seigneur de Morsele, de Wevelghem, de Morslede, d'Eedeghem, van der Gracht, Heestert, Everbeke, Zulte et Landreghem, et de Louise DE LA BARRE, dame de Mouscron, vicomtesse de Bailleul. De cette alliance vinrent :

1° Don Alexandre, qui suit.

2° Jeanne de Robles, chanoinesse à Maubeuge, morte le 6 juillet 1627.

3° Anne-Marie de Robles, chanoinesse à Nivelles, mariée, le 24 avril 1624, à Conrad D'URSEL, baron de Hoboken, seigneur de Hingene, créé comte du St-Empire le 22 janvier 1638, et mort le 15 mai 1659.

4° Louise de Robles, épouse de Charles DE BOURGOGNE, baron de Sevenhuyse, dont elle fut la deuxième femme.

5° François-Jean de Robles, seigneur de l'Escout-St-Main, né à Lille l'an 1595, prévôt de St-Pierre à Louvain et chancelier de l'université de cette ville, sacré évêque d'Ypres le 11 octobre 1654, mort le 18 mai 1659, à 63 ans.

6° Marguerite de Robles, mariée, en premières noces, le 20 sept. 1624, à Servais DE RECOURT, dit DE LICQUES, baron de Wissenkercke, seigneur d'Audenthun et de Beaufort, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers et grand-bailli du pays de Waes en 1631, mort le 1 février 1639; et, en secondes noces, à Donato ALLEMANNI, colonel d'un régiment d'infanterie au service du roi d'Espagne, et de son conseil de guerre, dont elle fut la première femme. Il prit après elle une seconde alliance, le 22 nov. 1653, avec Jeanne-Philippote VAN DER GRACHT, veuve de Maximilien-Antoine LANCHALS, baron d'Exaerde, et mourut le 27 février 1676.

7° Gaspard de Robles, chanoine de l'illustre chapitre de St-Lambert, à Liège, où il fut admis en 1608.

Et 8° Antoine de Robles-d'Annapes, page de l'archiduc Albert, à la pompe funèbre duquel il assista en cette qualité le 12 mars 1622.

XIV. Don Alexandre de Robles, comte d'Annapes, baron de Billy, seigneur de Wevelghem, de Santes, etc., gouverneur et grand-bailli de Hesdin, fut un des deux seigneurs qui menèrent le cheval d'honneur à la pompe funèbre de l'archiduc Albert, le 12 mars 1622. Il épousa dona Francisca DE MANCIDOR, fille de don Juan, conseiller du conseil de guerre de S. M. C., et son secrétaire, et d'Eugénie DE VOGELER. — Francisca DE MANCIDOR convola avec messire Claude DE CROY, baron de Clarques, maître-d'hôtel de S. A. don Juan d'Autriche; elle eut de son premier mariage :

1° Michel de Robles, comte d'Annapes, baron de Billy, mestre-de-camp d'un terce de cavalerie au service du roi d'Espagne, et général de bataille de ses armées, mort à Gand le 31 mai 1675, sans enfants de son épouse Catherine-Marie-Michelle DE S^{te}-ALDEGONDE, qu'il avait épousée à Ypres en 1657. Cette dame était fille du comte François-Lamoral DE S^{te}-ALDEGONDE,

baron de Noircarmes, vicomte de Wisque et de Zut-Ausque, seigneur de Bugnicourt, Hordain, Gosselies, Tubise, Stalle et autres terres, et d'Agnès DE DAVRE, comtesse de Vilerval, dame de Miremont, Onoz, Masy, Bois-Seigneur-Isaac et autres lieux.

2° Antoine, qui suit.

3° Marguerite de Robles, laquelle fut mariée, le 23 octobre 1663, à Charles DE LA HAYE, comte de Heseque en 1666, seigneur d'Hesquedecque, de Rodinghem, etc., député de l'état noble vers le roi de France en 1660 et 1661.

Et 4° Claire-Eugénie de Robles, mariée à Jean-Marc-Antoine DU CHASTEL, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, seigneur de la Howardrie et de Carvines, etc.

XV. Antoine de Robles, comte d'Anappes, baron de Billy, après le décès de son frère, mourut le 2 novembre 1692, ayant épousé, en mai 1679, Marie-Anne-Antoinette-Françoise DE PREUD'HOMME D'HAILLY, morte à Annapes, en mai 1740, fille de Marc-Antoine, vicomte de Nieupart, baron de Poucques, seigneur de Neufville, et de Marie-Françoise BASTA, sa première femme. De cette alliance vinrent :

1° Joseph de Robles, comte d'Annapes, baron de Billy, etc., mort sans alliance.

2° Marie-Antoinette de Robles, comtesse d'Annapes, baronne de Billy, morte en 1731 sans enfants de ses deux maris : 1° Michel-Maximilien DE GAND, marquis de Hem; et 2° Robert-Lamoral comte DE LANNOY, baron de Wasnes. — Ce dernier devint comte d'Annapes par la donation que lui en fit sa femme, et eut pour héritier son frère consanguin Pierre-Maximilien comte DE LANNOY, seigneur d'Estrée, brigadier des armées du roi d'Espagne, et capitaine aux gardes wallonnes, mort à Annapes le 10 septembre 1749 (Voyez DE LANNOY).

La famille DE ROBLES porte pour armes : *d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, rampant contre un arbre de sinople, posé sur une terrasse du même, à la bordure d'argent, chargée de huit mouchetures d'hermines de sable* (Fig. 1780).

(Suite du Suppl. au Nob., 1555-1614, p. 152; Vrai Suppl., p. 73; Nouv. vrai Suppl., p. 57; Fragm. géneal., t. I, p. 89; Mélanges de Géneal., p. 49.)

ROBYNS.

Martin Robyns, entrepreneur général des fourrages et proviador des vivres des armées de S. M. aux Pays-Bas, fut anobli par lettres du 4 février 1729. Il portait pour armes : *de sable à deux bagues d'or, avec leurs châtons garnis d'un rubis, l'une en chef sur le second quartier, et l'autre sur la pointe de l'écu; au franc canton de sinople, chargé d'un poisson d'argent, posé en bande. L'écu surmonté d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, assorti de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un poisson, la tête en bas, renversé en barre, entre un vol*

adossé par ses ailerons, dont une partie à dextre est coupée d'argent et de sinople, et l'autre à sénestre d'or, coupée de sable (Fig. 1781).

(*Nob.*, p. 725; *Vrai Suppl.*, p. 245; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 258)

Anne-Marie DE HEZE, veuve de Pierre Robyns, avec ses enfants Jean-Baptiste-Antoine, Martin-François, Charles-Jean, Louis-Joseph, et Jeanne-Marie Robyns, épouse de Charles-Louis-Joseph COLLIN, secrétaire du conseil de Brabant, furent anoblis avec rétroaction le 28 avril 1764.

Armes : comme ci-dessus.

(*Etat arm.*, p. 56.)

DE LA ROCHE.

Pierre-Joseph de la Roche, conseiller-pensionnaire de la ville de Mons, en Hainaut, fut anobli par lettres du 19 février 1755. Il portait pour armes : *d'or au sautoir d'argent, bordé de gueules* (Fig. 1782).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 266; *Etat armorial*, p. 56.)

DE ROCKOX.

Nicolas de Rockox, premier bourgmestre d'Anvers en 1603, 1605, 1608, 1609, 1611, 1615, 1617, 1621 et 1625, fut armé chevalier par l'archiduc Albert le 12 décembre 1599. Il était fils d'Adrien de Rockox, mort l'an 1570, et d'Isabelle VAN OLMEN; et petit-fils d'Adrien de Rockox, mort en 1540, et de Catherine VAN OVERHOF, dite DE LIEDEKERCKE. Il mourut le 12 décembre 1640, à 80 ans, sans enfants, et avait été marié, le 5 septembre 1589, à Adrienne PEREZ, morte le 22 septembre 1619, à 51 ans. Elle était fille de Louis PEREZ et de Marie DE BERCHEM, sa première femme.

Armes : *d'or à la fasce de gueules, accompagnée de 3 feuilles de nénuphar de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, deux demi-vols d'or, chargés chacun d'une fasce de gueules, accompagnée de trois feuilles de nénuphar de sinople* (Fig. 1783).

(*Nob.*, p. 118; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 120; *Vrai Suppl.*, p. 66; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 52; *Mélang. de Généal.*, p. 45.)

VAN RODE.

Ignace-Séraphin van Rode, seigneur de Beau-Terre et de Warelles, obtint confirmation de noblesse, par lettres du 11 septembre 1758. Il portait pour armes : *d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 3 quartefeilles du même, percées du champ* (Fig. 1380).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 296; *Etat armorial*, p. 57.)

DE RODOAN.

Cette famille, originaire de Bourgogne, s'est établie en Lorraine avant l'année 1500.

I. Jean de Rodoan, écuyer, seigneur de Doncourt, épousa Alix DE GUYOT, de laquelle il eut Louis, qui suit.

II. Louis de Rodoan, chevalier, seigneur de Doncourt, acheta la seigneurie de Berleghem, en Flandre. Il était maître-d'hôtel d'Anne de Lorraine, princesse d'Orange, et ne vivait plus le 27 octobre 1594. Il avait épousé, en 1500, Isabeau BETTE, dame d'honneur de cette même princesse. Elle était fille de Simon BETTE, seigneur de Bottele, mort le 2 novembre 1554, et d'Éléonore DE WADRIPONT, dame de Hautlieu, morte le 2 sept. 1547. Leurs enfants furent :

1^o Charles-Philippe de Rodoan, d'abord chanoine de la cathédrale de Verdun, puis chanoine gradué noble de la cathédrale de Gand en 1574, nommé prévôt des églises de Mons en 1581, élu chantre de la cathédrale de Gand en 1585, et doyen de la même église en 1590, nommé abbé commandataire d'Eename, près d'Audenarde, en 1594, évêque de Middelbourg en 1600, et ensuite de Bruges, mort le 7 juillet 1616.

2^o Philippe, qui suit.

Et 3^o Jean-Baptiste de Rodoan, seigneur de Bieze, en Bassigny, de Wolfshage, en Brabant, et de Bottele, en Flandre, marié, par contrat du 27 octobre 1594, avec Françoise DE NEBRA, fille d'Henri DE NEBRA, chevalier, seigneur de Gebra et Plassi, et de Philippote DE CROIX, dite BOURGUIGNON. Il fut créé chevalier le 2 avril 1612, Il était premier échevin de la keure de Gand en 1608 et 1611. Il le fut en 1614 et 1627, et premier échevin des parchons en 1628. — Sa postérité n'existe plus.

III. Philippe de Rodoan, seigneur de Berleghem, Knappenaerde, Biese, Bottel, etc., bourgmestre de Bruxelles en 1588 et 1589, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe II du 14 septembre 1590. Il avait épousé, en premières noces, Antoinette DE BERNEMICOURT; et, en secondes noces, en 1580, Maximilienne DE BOURGOGNE, héritière d'Amerval, Berchem-S^t-Laurent, etc., fille de Philippe DE BOURGOGNE, seigneur d'Amerval et de Berchem-S^t-Laurent, et de Marguerite D'ENGHIEN DE KESTERGATE. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1^o Philippe de Rodoan, seigneur de Berleghem; échevin de la keure de Gand en 1592.

(Du 2^d Lit.)

2^o Charles-Chrétien, qui suit.

3^o Jacqueline de Rodoan, mariée, en premières noces, à Baudouin BORLUUT, seigneur de Schoonberghe; en secondes noces, par contrat du 8 août 1619, à Jean DE COUDENHOVE, seigneur de Tongerlé (1); et, en troisièmes noces, le

(1) Fils de Jacques DE COUDENHOVE et de Jeanne DE QUESNOY, dont descendent les barons de Fraiture et deux chanoinesses reçues à Nivelles le 16 novembre 1715.

24 juillet 1630, à Engelbert TAYE, chevalier, créé premier baron de Wemmel (1).

4° Catherine de Rodoan, mariée, le 20 décembre 1612, à Jean DE CROESER, seigneur d'Audunctun et d'Ennebroeck, capitaine au service du roi Philippe IV, créé chevalier par lettres de ce prince du 28 mai 1626.

5° Isabeau de Rodoan, alliée à Silvestre DE MATANCA (2), seigneur de Tillegem, créé chevalier le 10 avril 1623. Il était fils de Jean DE MATANCA, seigneur de Tillegem, et de Barbe PARDO.

IV. Charles-Chrétien de Rodoan, seigneur de Berleghem, Amerval, Berchem-S^t-Laurent, Doncourt et Knappenaerde, épousa, en 1617, Alardine DE HERZELLES, baronne de Fontaine-l'Evêque, dame de Lilers, etc., morte en 1637, fille de Philippe DE HERZELLES, baron de Fontaine-l'Evêque, seigneur de Lillaere, et de Françoise DE JAUCHE, dite MASTAING, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1° François-Gabriel de Rodoan, baron de Fontaine-l'Evêque, mort sans enfants l'an 1639, ayant été marié à Jeanne-Françoise RICHARDOT, fille de Guillaume RICHARDOT, créé premier comte de Gammarage, et d'Anne DE RYE.

2° Philippe-Albert, qui suit.

3° Charlotte-Maximilienne de Rodoan, femme de Michel DE ROISIN, seign^r de Cordes.

4° Jeanne-Hélène de Rodoan, mariée à François GONZALES, baron d'Alvelda, dont elle a eu des enfants.

Et 5° Isabelle-Alardine de Rodoan, alliée à Simon-Paul D'ARLIN, seigneur de Grambais et de Bornival, qu'elle vendit, après le décès de son mari, à Garcia DE YLLAN, lequel fit hommage de la terre de Bornival, le 17 juillet 1652.

V. Philippe-Albert de Rodoan, baron de Fontaine-l'Evêque, seigneur de Berleghem, d'Amerval, etc., haut-avoué de Souvenez ou Souverez, épousa, en 1640, Anne DE FRANEAU, dame de Lillers, morte en 1655, fille de Philippe DE FRANEAU, seigneur de Hyon, Brillon, Blarines, Arbre et Attre, et de Catherine-Barbe D'YVES DE TAVIER. De ce mariage vint :

VI. Michel-Luc-Camille de Rodoan, baron de Fontaine-l'Evêque, seigneur de Lillers, Amerval, Anderlues, haut-avoué de Souverez, qui épousa : en premières noces, en 1682, Alexandrine DENNETIÈRES, fille de Philippe-François DENNETIÈRES, chevalier, marquis de Mottes, baron de la Berlière, conseiller d'état et trésorier-général des domaines et finances des Pays-Bas, et de Marie OBERT, dame de Massingham et de Fontaines; en secondes noces, en 1692, Marie-Madeleine DE LA RIVIÈRE-ROMBLAY, dame de la Carnoy, de Warmes, etc., fille de Jacques, seigneur de Romblay, de Warmes, de Carnoy, de la Rivière, et de Marie-Charlotte DE LA BRIOIS. Il n'eut des enfants que de sa seconde femme, savoir :

(1) Bourgmestre de Bruxelles.

(2) Selon d'autres, elle épousa Ferdinand DE MATANCA, chevalier, dont la postérité est éteinte.

1° Michel-Luc de Rodoan (selon d'autres Michel-Camille-Joseph), baron de Fontaine-l'Évêque, seigneur d'Anderlues, vivant sans alliance en 1756, ayant abandonné tous ses biens à son frère.

2° Antoine-Adrien-Joseph de Rodoan, qui suit.

VII. Antoine-Adrien-Joseph de Rodoan, titré baron de Rodoan et vicomte de la Carnoy, baron de Fontaine-l'Évêque, banneret de Hainaut, haut-avoué de Souverez, seigneur de Mainrieu, Aspremont, etc., né en 1696, mort en 1756, et inhumé à Fontaine. Il avait épousé Marie-Catherine-Louise DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, dame de Boussoit-sur-Haine, d'Engelghem, d'Estrepy, de Bracquegnies, etc., décédée en 1751. Elle était fille de Robert-François DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, seigneur d'Engelghem, de Boussoit-sur-Haine, gentilhomme de la chambre de la noblesse des états de Hainaut, et d'Anne-Marie DE LA HAMAYDE, dame de Henripont, fille d'Adrien-Henri-François DE LA HAMAYDE, colonel au régiment du prince DE NASSAU-SICHEM, seigneur de Cheren, Trivières, etc., et petite-fille d'un autre Robert-François DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, seigneur de Boussoit, et de Jeanne DE BUIRETTE, celui-ci fils de Robert DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE, seigneur d'Engelghem, député de la part de la noblesse de Hainaut pour assister aux funérailles de l'archiduc Albert. Du susdit mariage vinrent huit enfants, savoir : quatre fils et quatre filles, qui suivent :

1° Adrien-François-Isidore, rapporté ci-après.

2° Philippe-François-Joseph (selon d'autres Philippe-Ferdinand) de Rodoan, créé comte de Rodoan-de Boussoit-sur-Haine le 24 septembre 1755, seigneur d'Estrepy, de Bracquegnies et de Mainrieu, gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut, et chambellan actuel de LL. MM. Impériales. Il épousa, le 27 janvier 1763, Marie-Françoise-Gabrielle DE ROCHAU, nommée dame de l'ordre de la croix étoilée le 3 mai 1770, fille puînée de Ferdinand-Edmond baron DE ROCHAU, seigneur d'Oberhausen, maréchal héréditaire de l'ordre teutonique du bailliage des vieux-joncs, chambellan, conseiller intime et ministre d'état actuel de l'électeur de Cologne, châtelain, haut-drossard et amptman des château, ville et pays de Rolduc, mort le 21 novembre 1753, et de Marie-Barbe VAN GRAVE, chanoinesse de Nivelles. — De cette alliance naquirent :

A. Charles-Antoine-Gabriel-Dieudonné de Rodoan.

B. Marie-Charlotte-Josèphe-Barbe de Rodoan, chanoinesse de Nivelles.

Et C. Anne-Charlotte de Rodoan.

3° Léopold-Michel-Hubert-Joseph, dit le baron de Rodoan, sous-lieutenant aux gardes wallonnes en Espagne, tué le 8 juillet 1775, à l'entreprise d'Alger.

4° Antoine-Gabriel-Dieudonné-Joseph de Rodoan, capitaine au régiment d'infanterie de Los Rios, plus tard Clerfayt.

5° Adrienne-Catherine-Josèphe de Rodoan, mariée, le 13 janvier 1756, à son parent Ferdinand-Eugène comte DU CHASTEL DE LA HOWARDRIE.

6° Claire-Louise-Josèphe de Rodoan, mariée à Charles-Ghislain DES WAZIÈRES-DE WAVRIN, seigneur de Rebreviettes, fils de Jean-Louis, seigneur de Rebreviettes, et de Marie-Antoinette DE BERGH-S^t-WINOC, chanoinesse de Denain, fille de Pierre, vicomte d'Arleux, et de Marie-Madeleine DE WIGNACOURT, aussi chanoinesse de Denain.

7° Marie-Françoise-Josèphe de Rodoan, alliée à Charles-Philippe-Louis vicomte DE DAM, capitaine d'infanterie au service de la République des Provinces-Unies, fils de Philippe-Albert vicomte DE DAM, seigneur d'Aulmerie et de Sebourg, colonel-commandant le régiment de Ligne dragons, pour le service de l'impératrice-reine, et d'Ève-Marie-Firmine DE LAMBERTY.

Et 8° Antoinette-Amélie-Josèphe de Rodoan, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 14 septembre 1776, mariée, en novembre 1752, à François-Albert-Camille vicomte DE DAM, frère du précédent, alors major du régiment d'infanterie de Deynse, puis chambellan-actuel de LL. MM. Impériales et lieutenant-colonel du régiment de Kaunitz, ci-devant Deynse.

VIII. Adrien-François-Isidore-Joseph, créé comte de Rodoan-de Forchies-la Marche le 24 septembre 1755, vicomte de la Carnoy, baron de Fontaine-l'Evêque, seigneur d'Aspremont, Engelghem, Warmes, Heyshove, etc., gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut, chambellan-actuel de LL. MM. Impériales, mort en mai 1761. Il avait épousé, le 24 septembre 1755, Marie-Charlotte-Gabrielle DE ROUVEROIT, dite DE PAMELE, chanoinesse d'Andenne, fille cadette de Henri-Joachim baron DE ROUVEROIT, Pamele et Lavaulx, sire d'Audenarde, premier beer de Flandre, seign^r d'Anvaing, de la Vaux-S^{te}-Anne, Ave, Fense, Moin-Eglise, Hornain, etc., chambellan de S. M. I. l'empereur Charles VI, puis de l'impératrice-reine, et de Charlotte-Gabrielle DE WATTEVILLE-DE CONFLANS, chanoinesse de Mons. Leurs enfants furent :

1° Charles-Amour-Joseph-Jean-Népomucène-François-Régis, qui suit.

2° Josèphe-Philippine-Charlotte-Jeanne-Népomucène de Rodoan, née le 14 septembre 1756, reçue en 1772 dame-chanoinesse de Mons.

3° Marie-Anne-Françoise-Josèphe-Flore-Adélaïde de Rodoan, née le 24 juillet 1758, reçue chanoinesse à Maubeuge le 15 octobre 1771.

Et 4° Josèphe-Philippine-Rose-Ghislaine de Rodoan, née le 30 octobre 1760, aussi reçue chanoinesse à Maubeuge le 15 octobre 1771.

IX. Charles-Amour-Joseph-Jean-Népomucène-François-Régis comte de Rodoan-de Forchies-la Marche, vicomte de la Carnoy, baron de Fontaine-l'Evêque, etc., naquit à Namur le 31 juillet 1759.

La famille DE RODOAN porte pour armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, chappé d'or, l'or chargé de deux molettes d'éperons de sable (selon d'autres de deux quinte-feuilles de sable), qui est DE RODOAN; aux 2 et 3 d'or à 3 tourteaux de gueules, qui est DE DONCOURT (Fig. 1784).*

A Fontaine-l'Évêque se trouve l'inscription et les huit quartiers suivants :

Jehan de Rodouan fut annobli par lettres du 18 mars 1465, données au chatel d'Anguieres par René roi de Jerusalem et de Sicile, duc d'Anjou, pair de France, duc de Bar, comte de Provence, de Forcalquier et de Piedmont.

Rodoan.

Franeau.

Bourgoigne.

van der Burcht.

Herzelles.

d'Ives.

Jauche dit Mastaing.

Lonchin dit Senselles.

(*Nob.*, p. 84; *Suite du Suppl. au Nob. des P.-B.*, 1555-1614, p. 167; 1686-1762, p. 267; *Vrai Suppl.*, p. 53; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 42 et 150; *Mélang. de Général.*, p. 52; *Etat arm.*, p. 37.)

RODRIGUEZ DE EVORA Y VEGA.

I. Rodriguez de Vegua épousa Julienne DE MENESES, dont il eut :

II. Emmanuel Rodriguez, né à Evora, en Portugal, qui fonda, l'an 1586, une chapelle dans l'église des Récollets d'Anvers, avec sa femme Catherine LOPEZ. Elle était fille d'Emmanuel LOPEZ et de Béatrix DE VILLALOBOS. Leurs enfants furent :

1^o Lopez, qui suit.

2^o Nicolas Rodriguez, lequel vivait le 20 mars 1607.

Et 3^o Simon Rodriguez de Evora, chevalier, baron de Rodes, qu'il acheta en 1606 de Henri IV, roi de France. Il mourut le 23 mars 1618, après avoir été marié deux fois, savoir : en premières noces, à Anne LOPEZ, qui fonda avec lui, le 16 mai 1600, l'hôpital de St^e-Anne d'Anvers, et dont il n'eut point d'enfants; et, en secondes noces, à Anne XIMENEZ, fille de Rodericus-Nonius XIMENEZ et de Garcia RODRIGUEZ. — De cette dame, qui mourut le 28 août 1635, il laissa :

A. Garcia Rodriguez de Evora, qui porta la baronnie de Rodes et la seigneurie de Melle à François Rodriguez de Evora, son mari, comme on le verra ensuite.

B. Marie Rodriguez de Evora, mariée à Charles RYM, chevalier, baron de Bellem, seigneur de Schuervelde, d'Eeckenbeke, de Rammelaere et de Humbeke, dont elle eut des enfants.

Et C. Anne Rodriguez de Evora, alliée à Emmanuel DE BOURGOGNE DE WACKEN, capitaine d'une compagnie de cavalerie, dont elle eut Antoine-François DE BOURGOGNE, jésuite, mort à Gand le 14 août 1676.

III. Lopez Rodriguez de Evora y Vega épousa Louise CORONEL, fille de Melchior CORONEL et de Marie CORONEL. Il eut d'elle :

IV. François Rodriguez de Evora, seigneur de Ter Saelen, chevalier de l'ordre militaire du Christ, gentilhomme de la maison du roi, s'allia, en 1630, à Garcia RODRIGUEZ DE EVORA, sa cousine germaine, baronne de Rodes, dame

de Melle et de Destelberghe, morte le 16 octobre 1660, fille aînée de Simon et d'Anne XIMENEZ, mentionnés ci-dessus. — De ce mariage sortit :

V. Lopez-Marie Rodriguez de Evora y Vega, en faveur duquel Rodes, seigneurie en Flandres, fut érigée en marquisat, par lettres du roi Charles II du 14 juillet 1682. Par autres lettres, en date du 27 du même mois, Berleghem, seigneurie en Flandres, fut érigée en baronnie. Il fut chevalier de l'ordre militaire de St-Jacques, gentilhomme de la maison du roi, et souverain pannetier de Flandres. Il avait épousé, le 27 mars 1658, Anne-Isabelle DE CORTEWYLE, dame de Laecke, d'Aincourt et de Terheyden, fille d'Emmanuel DE CORTEWYLE, seigneur de Laecke, gentilhomme de la chambre du duc de Neubourg, et d'Isabelle DE GRUUTERE. Il en eut :

1° Jean-Joseph, qui suit.

2° Lopez-Marie Rodriguez de Evora y Vega, dit le baron de Berleghem, mort sans alliance.

3° Emmanuel Rodriguez de Evora y Vega, dont la postérité sera rapportée.

4° Marie-Louise Rodriguez de Evora y Vega.

5° Madeleine-Jacqueline Rodriguez de Evora y Vega, dame de Scheldevindeke, morte le 26 octobre 1741. Elle avait épousé Gilles DONS, seigneur de Lovendeghem et Ten Broecke, créé baron le 4 mai 1716, et mort le 24 mai 1742.

6° Isabelle-Adrienne Rodriguez de Evora y Vega, femme de Philippe-Joseph VAN BORSSELEN-VAN DER HOOGHE, seigneur de Nieuwvliet, bourgmestre du Franc-de-Bruges en 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724 et 1725.

7° Anne-Antoinette Rodriguez de Evora y Vega, mariée à Jean-Baptiste-François HACCART, seigneur de Meaulne, bourgmestre d'Audenarde en 1725.

VI. Jean-Joseph Rodriguez de Evora y Vega, marquis de Rodes, baron de Berleghem, seigneur de Knappenaerde, Ter Weede, Broeckstraete, Ter Saelen et Laecke, souverain pannetier de Flandres, gentilhomme de la maison du roi d'Espagne, assista à l'inauguration du 19 mars 1702 dans l'état noble de Flandres, et fut premier échevin des parchois de Gand en 1711 et 1712. Il mourut en 1716, et avait épousé Marie-Emerentiane BLONDEL. Elle était fille de Jacques-Horace BLONDEL, conseiller et commis des domaines des finances du roi aux Pays-Bas, et d'Isabelle-Françoise LE CLERCQ, dite D'OLMEN. — Leurs enfants furent :

1° Emmanuel-Joseph, qui suit.

2° Jacques-Joseph-Horace Rodriguez de Evora y Vega, seigneur de Vosbroeck et échevin de la keure de Gand en 1752 et 1753. Il épousa Anne-Lucie ODEMAER, dont il n'eut point d'enfants.

3° Philippe-Charles Rodriguez de Evora y Vega, dont il sera parlé ci-après.

Et 4° Antoine-Joseph Rodriguez de Evora y Vega, né le 3 mars 1705, qui n'était point marié en 1761.

VII. Emmanuel-Joseph Rodriguez de Evora y Vega, marquis de Rodes, baron de Berleghem, grand-pannetier héréditaire de Flandres, assista aux inaugurations des 18 octobre 1717 et 27 avril 1744, et mourut à Gand le 22 décembre 1756. Il s'était allié, le 27 décembre 1726, avec Marie-Josèphe-Thérèse DE JOIGNY DE PAMELE, fille de Martin-François DE JOIGNY DE PAMELE, seign^r de Linde, de Chefnecourt et Gruutersale, mort le 26 mai 1732, et d'Anne-Marie-Gabrielle DE GRUUTERE, dame de Bieselinghe, morte le 29 avril 1729. De cette alliance sont nés :

1^o Emmanuel-Joseph, qui suit.

2^o Adolphe-Joseph de Rodriguez de Evora y Vega, enseigne aux gardes wallonnes en Espagne, mort en 1759, sans avoir été marié.

3^o Marie-Madeleine-Josèphe-Colette Rodriguez de Evora y Vega, sœur aînée, morte le 28 avril 1764, sans enfants. Elle avait épousé, par contrat passé devant Antoine Van der Cruycken, notaire à Gand, le 14 janvier 1756, Charles-Guillaume, créé comte D'ALEGAMBE le 19 décembre 1764, baron d'Auweghem, seigneur de Basinghien, Chisoing, Mortagne et autres terres, dont elle fut la deuxième femme.

Et 4^o Marie-Thérèse Rodriguez de Evora y Vega, morte le 22 août 1763, sans alliance.

VIII. Emmanuel-Joseph-Antoine (1) Rodriguez de Evora y Vega, marquis de Rodes, baron de Berleghem, grand-pannetier héréditaire de Flandres, nommé chambellan actuel de LL. MM. Impér. le 4 octobre 1760, mort le 10 janvier 1766 (2). Il avait épousé, le 13 avril 1758, Isabelle-Catherine-Rose MAELCAMP, fille aînée de Charles-Philippe-Antoine MAELCAMP, seigneur de Schoonberghe, mort le 10 janvier 1766, à 56 ans, et d'Isabelle-Françoise DE WYCKHUUSE, dame de Raveschoot, d'Eenoide et de Fontigny. De ce mariage naquirent :

1^o Charles-Joseph, qui suit.

2^o Emmanuel-Charles-François Rodriguez de Evora y Vega, né à Gand le 13 janvier 1763, et baptisé en l'église paroissiale de Notre-Dame de la dite ville.

3^o Marie-Madeleine-Isabelle Rodriguez de Evora y Vega, née à Gand le 1 novembre 1760, et baptisé en la même église.

IX. Charles-Joseph Rodriguez de Evora y Vega, marquis de Rodes, baron de Berleghem, grand-pannetier héréditaire de Flandres, naquit à Gand le 30 octobre 1759, et baptisé en l'église paroissiale de Notre-Dame de la dite ville.

SECONDE BRANCHE.

VII. Philippe-Charles Rodriguez de Evora y Vega, troisième fils de Jean-Joseph, marquis de Rodes, et de Marie-Emerentiane BLONDEL (3), fut bailli de la chambre légale de Flandres, et épousa Françoise-Gertrude BLONDEL, de laquelle il eut :

(1) Selon d'autres Antoine-Joseph-Emmanuel.

(2) Il mourut à Gand.

(3) Il naquit le 2 novembre 1704.

1° Gérard-François, qui suit.

Et 2° Isabelle-Josèphe-Charlotte Rodriguez de Evora y Vega, née le 5 mai 1734.

VIII. Gérard-François Rodriguez de Evora y Vega, né le 18 novembre 1731, échevin de la keure de Gand en 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766 et 1767.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Emmanuel Rodriguez de Evora y Vega, fils cadet de Lopez-Marie, marquis de Rodes, et d'Anne-Isabelle DE CORTEWYLE, fut seigneur de Moortzeele, et mourut le 18 août 1735 (1). Il avait épousé Robertine-Angélique SNEPS, veuve de Charles-François VAN HOOBROUCK, seigneur de Truf, et fille unique de Corneille SNEPS, échevin de la keure de Gand en 1689, et de Pétronille-Angélique GOYVAERTS. Elle mourut le 15 avril 1747, laissant pour enfants :

1° Jean-Joseph-Emmanuel, qui suit.

Et 2° Marie-Robertine Rodriguez de Evora y Vega, née le 23 mai 1717, morte le 11 juin 1750. Elle avait épousé Jean-Antoine MARIN DE LA MOTTE, seigneur de Frésignies, échevin de la keure de Gand en 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765 et 1766. Il n'a eu de ce mariage qu'une fille, savoir : Marie-Thérèse-Josèphe MARIN DE LA MOTTE, née le 13 février 1744, morte le 30 juillet 1777. Elle avait épousé, le 11 juin 1765, Anselme-François DE GHELLINCK, seigneur de Halle, qui mourut le 22 mai 1778. Il était fils aîné d'Adrien-Xavier, seigneur d'Elseghem, de Langheraeghe, de Halle, de Calmont, etc., et de Thérèse-Françoise-Pétronille NIEULANT.

VII. Jean-Joseph-Emmanuel Rodriguez de Evora y Vega, seigneur de Moortzeele, de Ter Hulst et de Windeke, échevin des parchons de Gand en 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, et homme de fief de la châtellenie du Vieux-Bourg de Gand dès l'an 1757 (2). Il épousa, le 11 juin 1747 (3), Marie-Ferdinandine-Josèphe VILAIN XIII, fille de François-Ignace VILAIN, seign^r de Welle et d'Ereghem, et d'Isabelle-Josèphe VAN DER MEERE-DE VOORDE, sa seconde femme. Ils n'ont eu qu'une fille, savoir :

VIII. Marie-Anne-Philippine-Ghislaine Rodriguez de Evora y Vega, née le 11 octobre 1750.

Les armes de RODRIGUEZ DE EVORA Y VEGA sont : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules à l'aigle éployée d'or, membrée d'azur; aux 2 et 3 d'argent à trois fleurs-de-lis d'azur; sur le tout écartelé, aux 1 et 4 d'azur au lion d'or, à la bande de gueules, brochante sur le tout, chargée en chef d'une comète d'or et en pointe d'une montagne alosée de trois copeaux du même, qui est une concession; aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles à*

(1) Il était né le 18 avril 1674.

(2) Il naquit à Gand le 5 août 1713.

(3) Ce mariage fut célébré à Gand en l'église de St-Bavon.

six rais d'or; et sur le tout du tout d'or au lion de sable, armé et l'ampassé de gueules (Fig. 1785).

(*Nob.*, pp. 522 et 523; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1661-1686, p. 254; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 70.)

ROELANTS, DIT DE ZELANDRE.

Voyez **RULAND**, dit **ZEELANDRE**.

ROELANTS.

Jacques Roelants, conseiller du grand-conseil à Malines par patentes du 23 janvier 1625, épousa Marie SCHOT, morte en 1638. Dont :

Jacques Roelants, directeur de la poste d'Anvers, qui, de sa femme Marie-Anne VAN DER GOES, eut Jacques, qui suit.

Jacques Roelants, directeur de la poste d'Anvers, puis conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, obtint le titre de chevalier, un griffon et un lion d'or pour supports, et une couronne du même au lieu de bourlet, par lettres datées de Madrid du 10 mai 1675.

Armes : *de sable au sautoir denché d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, un griffon d'or (Fig. 1786)*

(*Nob.*, p. 477.)

Claude Roelants, natif de Bruxelles et domicilié à Anvers, fut maintenu dans sa noblesse, anobli si besoin était, créé chevalier du St-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 19 mai 1716, enregistré dans la matricule de l'empire. Par autre diplôme, en date du 6 novembre 1734, il obtint la confirmation du titre de chevalier, avec rétroaction au 19 mai 1716. Il portait comme ci-dessus, mais *le sautoir accompagné en chef d'un croissant figuré d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de sable, et au-dessus, en cimier, le sautoir avec le croissant figuré de l'écu; aliis, cimier : une aigle naissante d'or; supports : deux griffons d'or, armés et langués de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu.*

(*Nob.*, pp. 651 et 752; *Vrai Suppl.*, p. 260; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 250.)

ROELANTS, DIT HAMERS OU DE HAMERE.

I. Jean Roelants se trouve dès l'année 1350 dans plusieurs lettres échevinales de la ville de Malines, nommé Jean de Hamere ou Hamers. Il épousa Marie VAN GESTËL, dont les parents étaient nés nobles et servirent dans le magistrat de Malines. De cette alliance vinrent :

1^o Aert Roelants, alias de Hamere, lequel épousa Elisabeth DE HESSEN ou DE HEFFEN, et en eut :

Simon Roelants, qui gît dans l'église de S^{te}-Catherine à Malines, sous une pierre bleue, avec cette inscription :

“ *Hier licht begraven Symon Roelants, die men hiet de Hamer, die sterft int* ”
” *jaer Ons Heeren M.CCCC. ende LXI, op den X dagh in Sporkille. R. I. P. (1).* ”

Il avait épousé N...., par laquelle il fut père de :

Elisabeth Roelants, alias Hamers, mariée avec Pierre VAN DEN LOOP, avec lequel elle gît près du martyrologe, reposant en la dite église, contenant leurs fondations, qu'ils augmentèrent à cause qu'ils n'eurent point d'enfants. Ils firent aussi don de plusieurs ornements à la dite église, plus amplement repris dans leur testament conjonctif passé l'an 1470.

Et 2^o Jean, qui suit.

II. Jean Roelants se trouve également nommé dans plusieurs lettres échevinales Jean de Hamer ou Hamers, et il devint en 1369 bourgeois de Malines. Il épousa Alyte VAN DER HAGEN, fille de Jean, dont la postérité s'est distinguée dans la ville de Gand. Leur fils Jean suit.

III. Jean Roelants naquit en 1399. Il se trouve aussi nommé dans des lettres échevinales datées des années 1411, 1416, 1440, etc., Jean de Hamere ou Hamers. Il épousa, en premières noces, Catherine VAN NIVELE, fille de Rombaut, et de Jeanne VAN DEN BOSSCHE, laquelle était veuve de Jean VAN SONNE, à Bruxelles. Le dit mariage se fit le 28 avril 1426. Elle mourut le 13 août 1437, sans enfants. Il épousa, en secondes noces, Lucie Boots, native du pays de Grimberghe, dont les parents furent enterrés à Vilvorde, dans l'église paroissiale, dans la chapelle de S^t-Antoine par eux fondée. Il mourut échevin de Malines le 17 octobre 1456, et gît dans l'église de S^{te}-Catherine. La dite Lucie BOOTS convola avec Jean VAN DER HEYDEN, dont elle eut un fils, qui fit la tige des VAN DER HEYDEN, d'Anvers. Du dit Jean et de Lucie BOOTS, sa deuxième femme, naquirent :

1^o Lucie Roelants, morte jeune.

2^o Marguerite Roelants, aussi morte jeune.

3^o Jean, qui suit.

4^o Michel Roelants, alias Hamers, chevalier, lequel fut homme d'armes, et en 1465 fut avec cinq chevaux au service du duc de Bourgogne à la bataille de Montlhéri contre le roi de France. Il mourut en 1526, ayant procréé de sa concubine un fils naturel, nommé Charles Roelants, lequel fut tué sur un vaisseau de guerre, s'étant joint aux Malinois pour le service du roi Christierne de Danemarck, chassé de son royaume. Sa mère épousa Aert VAN CLEVE, dont elle eut Martin VAN CLEVE, secrétaire du marquis de Berghen.

5^o Anselme, rapporté après la postérité de son frère Jean.

Et 6^o Corneille, rapporté après la postérité de son frère Anselme.

(1) Ici est enterré Simon Roelants, que l'on nommait de Hamer, mort en l'an de Notre Seigneur 1461, le 10^e jour du mois de février. R. I. P.

IV. Jean Roelants naquit le 30 mars 1443. Il fut licencié ès lois, et épousa Catherine VAN PUTTE, de laquelle il eut :

1° Jean Roelants, écuyer, licencié ès lois, que Barthélemie CORTLEVEN, son épouse, rendit père de :

A. Jean Roelants, chanoine.

B. Henri Roelants, prieur à Sept-Fontaines.

C. Corneille Roelants, marié à Arnhem avec N....

D. Clément Roelants, religieux à Bethléem.

E. Antoine Roelants, religieux à Boneffe.

F. Laurent Roelants, carme.

G. Christien Roelants, qui demeura auprès du comte de Meghem.

H. Catherine Roelants, alliée à Denis VAN DE WEZEHAGE.

I. Anne Roelants, épouse de N...., archer de la duchesse de Parme.

K. Elisabeth Roelants.

Et L. Marie Roelants, demoiselle à Rameyen.

2° Pierre Roelants, écuyer, qui servit longtemps sous messire Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraeten, et mourut à Bruxelles, sans laisser d'enfants de Catherine s'KEMPENERS, son épouse.

3° Anselme Roelants, religieux à Sept-Fontaines.

4° Louis Roelants, religieux à Ten Throne.

5° Lucas Roelants, religieux à St-Georges, à Vénise, en Italie.

6° Michel Roelants, religieux à Bethléem.

7° Catherine Roelants, alliée à Gommar VAN GORLACKEN. Dont Jean VAN GORLACKEN, Elisabeth VAN GORLACKEN, religieuse à Arschoot, et Catherine VAN GORLACKEN, religieuse à Bleydenberg.

8° Gertrude Roelants, épouse de Nicolas VAN MOCKENBORGH, à Herenthals. Dont Catherine VAN MOCKENBORGH, mariée avec Antoine SMEYERS, receveur des quartiers de Tirlemont.

9° Anne Roelants, religieuse au couvent de Jéricho, à Bruxelles.

Et 10° Clémence Roelants, alliée avec Arthus DE PROOST, écuyer. Dont : Arthus, Martin, Mathieu et Clément DE PROOST.

Postérité d'Anselme Roelants, troisième fils de Jean et de Lucie Boors, mentionnés ci-devant au degré III.

IV^{BIS}. Anselme Roelants naquit le 2 août 14... Il épousa Jeanne MOLS, fille de Jean et de Jeanne STAPPAERTS, et mourut le 14 mars 1509. Leurs enfants furent :

1° Jean, qui suit.

2° Anne Roelants, religieuse à Jéricho.

3° Marie Roelants, alliée à Jean VAN BERINGEN, seigneur en Berlant, communimaitre et échevin de Malines, marié, en premières nocces, à Claudine VAN CAUWENBERGHE, laquelle le fit père de Philippe, de Jean, d'Anselme, de Joachim, d'Antoine et d'Anne VAN BERINGEN.

4° Madeleine Roelants, alliée à Pierre CALUWAERTS, par laquelle il fut père de :

A. Catherine CALUWAERTS, femme de Jacques IMBRECHTS, échevin de Malines, qu'elle fit père de :

a. Rombaut IMBRECHTS, qui épousa N.... SUCQUET.

b. Elisabeth IMBRECHTS, alliée avec Augustin WYNS. Dont Jacques et Catherine WYNS.

Et c. Jeanne IMBRECHTS, alliée à Sébastien REMBAUT, sans hoirs.

Et B. Anne CALUWAERTS, épouse, en premières noces, d'Antoine KERREMAN, échevin de Malines, dont : Jean, Jean-Baptiste, Henri, Reynier, Lilie, et Anne KERREMAN. Elle épousa, en secondes noces, Alexandre BOULIN, secrétaire et greffier du roi en son grand conseil de Malines. Dont Lambert et Nicolas BOULIN.

Et 5° Catherine Roelants, laquelle fut femme de Thierry VAN LISFELT, et en eut Jean VAN LISFELT, échevin de Malines.

V. Jean Roelants épousa Lucie DE BRUYN, par laquelle il fut père de :

1° Michel Roelants, mort sans hoirs.

2° Anselme Roelants, aussi mort sans hoirs.

Et 3° Lucie Roelants, laquelle eut trois maris, dont nous ignorons les noms.

Postérité de Corneille Roelants, fils cadet de Jean et de Lucie Boors, mentionnés ci-devant au degré III.

IV^{TER}. Corneille Roelants naquit le jour de St-Corneille de l'an 1450, et fut conseiller de la princesse Marguerite Eduwaerts, mère du duc Charles de Bourgogne, comme appert par sa commission. Il épousa, le 10 février 1494, Cécile VAN DUFFLE, fille aînée de Jean, échevin de Malines, et de Barbe VAN PELLE. Il mourut le 1 septembre 1525; elle le 16 février 1519. Leurs enfants furent :

1° Joachim, qui suit.

Et 2° Anne Roelants, alliée à Philippe SCHOofs, chevalier, qu'elle rendit père de :

A. Philippe SCHOofs, échevin de Malines, époux de Marie DERNEDE. Dont : Guillaume et Philippote SCHOofs.

B. Guillaume SCHOofs, allié à Catherine PORQUIN. Dont : Philippe, Guillaume, Dorothee et Elisabeth SCHOofs.

Et C. Marie SCHOofs, alliée à Robert VAN GENDT, seigneur de Capelle, Waespyck sur la grande route, etc. Dont : Anne VAN GENDT.

V. Joachim Roelants, naquit le 2 juillet 1496, et épousa, le 8 janvier 1520, Cornélie PELS, fille de Jean et d'Adrienne DE WAERT, dite BLAESVELT, native de Delft, en Hollande. Il mourut le 14 août 1558, et son épouse le 20 septembre 1557. Leurs enfants furent :

1° Martin, qui suit.

2° Jean Roelants, lequel, après avoir fait plusieurs voyages en Italie au service du prince de Melphe, sortit malade des galères de Messine et se retira au royaume de Naples, dans le couvent la Farsa, où s'étant rétabli il vint à Malines et y mourut sans hoirs en 1550.

Et 3° Cécile Roelants, épouse d'André ROSEL, seigneur de Vlemborch, fils de Jacques, seigneur de Horruwettes, etc. Dont :

A. Joachim ROSEL, mort jeune.

B. Cornélie ROSEL, alliée à Guillaume VAN YSELSTEIN, alias VAN DER STREPEN.

Et C. Isabeau ROSEL, épouse de Nicolas DE HANSSIN, du Hainaut. Dont André DE HANSSIN.

VI. Martin Roelants naquit le 10 novembre 1521. Il épousa, le 13 janvier 1550, Agnès VAN DER POORTEN, dame en Olmen, fille unique de Mathieu et de Gertrude VAN ARCKEL, dite BOCHOVEN. Ils gisent tous deux au Pauvres Claires à Malines, sous une pierre sépulcrale bleue, avec cette épitaphe :
« *Cy gist noble home messire Martin Roelants, conseiller du roi notre sire et*
» *communimre de cette ville, seig^r en Olmen, trepassa le 12 de novem. l'an 1598,*
» *et dame Agnès van der Poorten, sa compaigné, l'an 1606, le 13 septem. R. I. P. »*
Du susdit mariage sont issus :

1° Odilie Roelants, dame en Olmen, mariée à Jean VAN DER BORCHT, seigneur de Moesche et Castelle, bourgmestre de la ville de Dendermonde, enterrés tous deux à Moesche. Dont trois fils et quatre filles.

Et 2° Gertrude Roelants, laquelle épousa Charles DE HERTOGHE, seigneur de Belleghem, de Paddeschoot, premier échevin du pays de Waes, avec lequel elle gît à Waesmunster sous une pierre bleue. Dont dix enfants.

La famille ROELANTS, alias HAMERS ou DE HAMER, porte pour armoiries : *de gueules à trois merlettes d'or; au chef d'argent chargé de trois fleurs-de-lis de gueules, rangées sur une même ligne* (Fig. 1787).

(*Fragm. géncal.*, t. IV, p. 217.)

ROELOFS.

Jean Roelofs, natif de Bruges, fut anobli par lettres du 1 février 1672.

(*Nob.*, p. 459.)

Une famille de ce nom porte : *d'argent au sautoir échiqueté d'argent et de gueules de deux traits* (Fig. 1788).

(*Vrai Suppl.*, p. 185; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 156)

ROEST D'ALCKEMADE.

Frédéric Roest d'Alckemade fut créé vicomte pour lui, ses hoirs et successeurs, par lettres du 25 juillet 1739, avec faculté de faire supporter ses armes, décorées

d'une couronne à perles par deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules. Il obtint depuis la permission de porter sur ses armes une couronne de comte par autres lettres du 31 mai 1741.

Armes : *de sinople au lion d'argent, villené et lampassé de gueules, accompagné en pointe de trois canettes d'argent* (Fig. 1789).

(*Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 194; *État armorial*, p. 57.)

DE ROEUX. — VOYEZ DE TRAZEGNIES.

ROGIERVILLE, DIT WICQ.

Guillaume Rogierville, dit Wicq, fut anobli par l'archiduc Maximilien et Marguerite de Bourgogne, par lettres de mai 1479, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 12.)

DE ROHAN.

Louis-François-Jules de Rohan, appelé prince de Soubise, mourut le 6 mai 1724, ayant épousé, en 1714, Anne-Julie-Adelaïde DE MELUN, morte le 18 mai 1724, fille de Louis DE MELUN, prince d'Espinoy, colonel du régiment de Picardie, maréchal des camps et armées du roi en février 1702, et d'Elisabeth LORRAINE. Leurs enfants furent :

1° Charles de Rohan, qui suit.

2° Armand de Rohan-Soubise, né le 1 décembre 1717, créé cardinal le 10 avril 1747, devenu évêque de Strasbourg et grand-aumônier de France le 19 juillet 1749, mort à la fin de juin 1756.

Et 3° Marie-Louise de Rohan-Soubise, née le 7 janvier 1720, mariée à Gaston Jean-Baptiste-Charles DE LORRAINE, comte de Marsan, dont elle était veuve le 1 mai 1743.

Charles de Rohan, prince de Soubise et d'Espinoy, duc de Rohan-Rohan, pair de France, comte de la Voute et de Tournon, vicomte de Joyeuse, etc., naquit le 16 juillet 1715. Il fut pourvu de la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi le 11 novembre 1734, fait brigadier de cavalerie le 1 janvier 1740, maréchal de camp le 14 mai 1743, lieutenant-général le 25 janvier 1748, devenu duc-pair de Rohan-Rohan et gouverneur de Champagne, le 26 janvier 1749, par la mort d'Hercule-Mériadec, son aïeul paternel; nommé au gouvernement de Flandres, en échange de celui de Champagne, le 26 septembre 1751, et créé maréchal de France en 1758. — Il épousa, en premières noces, le 29 déc. 1734, Anne-Marie-Louise DE LA TOUR D'AUVERGNE, morte le 19 septembre 1739, fille d'Emmanuel-Théodose DE LA TOUR D'AUVERGNE, duc de Bouillon, d'Albret et de Château-Thierry, pair et grand-chambellan de France, gouverneur de la Haute- et Basse-Auvergne, et de sa troisième femme Anne-Marie-Christine DE SIMIANE DE MONCHA DE GORDES; en secondes noces, le 5 novembre 1741, Anne-Thérèse DE SAVOYE-CARIGNAN, morte le 5 avril 1745, fille de Victor-Amedée DE SAVOYE,

prince de Carignan, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, colonel-général des gardes de Savoye, lieutenant-général des armées de France et de Savoye, et de Victoire-Françoise légitimée DE SAVOYE; et, en troisièmes noces, le 24 déc. 1745, Anne-Victoire-Marie-Christine DE HESSE-RHEINFELS-ROTENBOURG, née le 25 fév. 1728, nièce de Prolixène-Christine DE HESSE-RHEINFELS-ROTENBOURG, reine de Sardaigne, et fille de Joseph landgraf DE HESSE-RHEINFELS-ROTENBOURG et de Christine-Anne-Louise-Oswaldine WILD ET RHEINGRAFIN, dame de l'ordre de la Croix étoilée.— Leurs enfants furent :

1^o Charlotte-Godefride-Elisabeth de Rohan-Soubise, née du premier lit le 7 octobre 1737, morte la nuit du 4 au 5 mars 1760, ayant été mariée, le 3 mai 1753, à Louis-Joseph DE BOURBON, prince de Condé, prince du Sang, duc de Bourbonnais, pair et grand-maître de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, colonel et mestre-de-camp de deux régiments de son nom, gouverneur de Bourgogne, né à Paris le 9 août 1736. De ce mariage vinrent :

A. Louis-Henri-Joseph duc DE BOURBON, né le 13 avril 1756, marié, le 24 avril 1770, à Louise-Marie-Thérèse-Mathilde D'ORLÉANS, nommée *Mademoiselle*, née le 9 juillet 1750, fille de Louis-Philippe duc D'ORLÉANS, prince du Sang, premier pair de France, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, colonel et mestre-de-camp de trois régiments de son nom, gouverneur du Dauphiné; et de Louise-Henriette DE BOURBON-CONTI, princesse du Sang. Le contrat avait été signé le 23 avril au soir, dans le cabinet du roi, par Sa Majesté et la famille royale. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'archevêque de Rheims, grand-aumônier de France, dans la chapelle du château de Versailles.

Et B. Louise-Adélaïde DE BOURBON-CONDÉ, née le 5 octobre 1757.

Et 2^o Victoire-Armande-Josèphe de Rohan-Soubise, née du second lit le 28 décembre 1743, mariée, le 15 janvier 1761, à Henri-Louis-Marie DE ROHAN-GUEMENÉ, dit le prince de Guemené, né le 31 août 1745, fils de Jules-Hercules-Mériadec DE ROHAN-GUEMENÉ, prince de Rohan, duc de Montbazon, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie-Louise-Henriette-Jeanne DE LA TOUR D'Auvergne.

(*Nob.*, p. 798; *Suppl. au Nob.*, p. 247.)

ROHART.

Pierre Rohart, dit Beaufls, fut anobli par lettres de janvier 1474, enregistrées à Lille.

(*Nob.*, p. 11.)

DE ROISIN (1).

Alexandre-François de Roisin épousa Alix-Isabelle DE HENNIN-LIÉTARD, par laquelle il fut père de Jean-François de Roisin, député de la noblesse aux états du comté de Hainaut, en faveur de qui les terres de Forest, Parc, Bouchapon

(1) Cette famille tire son nom de la terre de Roisin, au comté de Hainaut. Elle est très ancienne, car l'on trouve déjà en 1007 un Alard de Roisin, qui, en sa qualité de seigneur de Blaregnies et de pair du Cambresis, renonça solennellement au droit qu'il pouvait avoir sur le comté de Cambresis.

et Warlaunois, situées en Hainaut, furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Roisin, par lettres du roi Charles II du 5 mai 1686. Il épousa Marie-Thérèse-Hyacinthe LE DANOIS, fille de Charles, baron de Cernay et de Novion, grand-maréchal et premier vicomte héréditaire de Hainaut, et de Marie DE NOYELLES, de laquelle il a laissé :

1° Philippe-François-Joseph marquis de Roisin, capitaine aux gardes wallonnes en Espagne.

2° Marie-Thérèse-Josèphe de Roisin.

Et 3° Marie-Françoise-Josèphe de Roisin.

Armes : *bandé d'argent et de gueules de six pièces* (Fig. 153).

(*Nob.*, p. 539.)

ROL.

Henri Rol, maréchal d'Alphauwe, lieutenant-amiral de l'Escaut et surintendant de l'armée navale des AA. Albert et Isabelle, fut anobli par lettres données à Bruxelles le 5 avril 1607. Il portait pour armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 annelets d'argent* (Fig. 1790).

(*Nob.*, p. 146.)

DE ROLLIN.

Louis de Rollin, seigneur de Lens; Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres; Hugues de Melun, seigneur de Caumont; Charles baron de Lalaing, et autres seigneurs, furent faits chevaliers par Maximilien, roi des Romains, après son couronnement fait à Aix-la-Chapelle le 9 avril 1486.

(*Suppl. au Nob.*, p. 55.)

ROMBAUT OU ROMBOUT.

George Rombaut mourut le 22 mai 1596, ayant épousé Marie VAN HASEVELDE, fille de messire Jean, laquelle mourut le 26 février 1602, et gît avec son mari en la chapelle de la S^{te}-Vierge, à Pamele, lez-Audenarde, sous une pierre bleue. Leurs enfants furent :

1° Pierre, qui suit.

Et 2° George Rombaut, époux de N...., de laquelle il eut :

Georgine Rombaut, mariée, en premières noces, à N.... WISPAN; et, en secondes noces, à George VAN STACEGHEM.

Pierre Rombaut épousa Anne DE MOOR, fille de Gaspard, et en eut :

1° Pierre Rombaut, mort le 3 août 1687, inhumé à S^t-Bavon, à Gand.

2° Jeanne Rombaut, fille dévôte, enterré aux Carmes, à Gand.

3° Catherine Rombaut, mariée, en premières noces, à Michel VAN COPPENOLLE, fils de George et de Walburge DE RUDDERE; et, en secondes noces, à Daniel VAN COPPENOLLE, fils de Daniel et de Catherine VAN COPPENOLLE. Elle mourut le 12 avril 1696, et gît à S^t-Sauveur, à Gand.

Et 4° George Rombaut, qui suit.

George Rombaut épousa Georgine VAN DER GOES, et mourut à Anvers en 1699, laissant de ce mariage :

1° George Rombaut, avocat à Gand, lequel épousa, en 1672, Marie-Barbe MAHIEU, fille de Jean et de Jossine STALINS.

Et 2° Jeanne-Marie Rombaut, alliée à Jean-Baptiste MAHIEU, frère de la susdite Marie-Barbe, avocat du conseil en Flandres, mort le 3 mars 1719 et enterré à St-Bavon, à Gand.

Jean-François et Léon-Bernard Rombout, frères, domiciliés à Gand, furent maintenus dans leur noblesse, anoblis de nouveau en tant que besoin serait, créés chevaliers du St-Empire, eux et tous leurs descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI du 29 décembre 1718, enregistré dans la matricule de l'empire.

Jean-François Rombout, seigneur de Terhaeghen, dit de Volkarsbeken, obtint confirmation du titre de chevalier avec rétroaction au 29 décembre 1718, par lettres du 1 août 1736.

Armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux flèches émoussées du même, et en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent* (Fig. 1791).

(Nob., pp. 668 et 776; *Fragm. généal.*, t. I, p. 192.)

ROMEYNS.

Corneille Romeyns épousa N.... VALE, et en eut Eloi, qui suit.

Eloi Romeyns épousa Jossine DE MARIVORDE, par laquelle il fut père de :

1° Charles, qui suit.

Et 2° Jacqueline Romeyns, morte en 1559, ayant épousé Sébastien VAN BONEEM, seigneur d'Avelghem.

Charles Romeyns, échevin du Franc de Bruges, épousa Anne DE BOODT, et en eut :

1° Anne Romeyns, femme de Samuel CASEMBROOT, morte le 3 février 1628, et enterré à l'Ecluse.

2° Charles Romeyns, dont l'épouse N.... VAN DER SPEETEN le rendit père de :

N.... Romeyns, mariée à N.... DU BOIS, ensuite divorcée, sans enfants.

3° Louis Romeyns, seigneur de Terschueren et Cockelmonde, mort à Bruxelles le 18 mars 1647, sans alliance.

4° Frédéric Romeyns, allié, en premières noces, à N.... VAN LAERNE; et, en secondes noces, à Machtilde VAN DER WEERDEN. — D'un de ces deux mariages vinrent :

A. Une fille religieuse.

Et B. Une autre fille, mariée à N.... DE S. ANDAR.

Et 5° Thomas, qui suit.

Thomas Romeyns épousa, en premières noces, Cornélie CASEMBROOT, fille de Lenart et de N.... VAN POPPE; et, en secondes noces, Marie VAN MALDEGHEM. De ces deux alliances sortirent :

1° Louis Romeyns, capitaine d'infanterie, puis réformé, mort sans alliance.

2° Marie-Adrienne Romeyns, épouse de don Diégo D'URQUINA, gouverneur de Damme, dont postérité.

3° Marie-Thérèse Romeyns, religieuse.

4° Thomas Romeyns, cornette, puis échevin du Franc, seigneur de Terschuere, lequel épousa Madeleine DE MUELEBEKE, fille de Robert, bourgmestre du Franc. Dont une fille unique.

Et 5° Charles-Jacques Romeyns, mort sans alliance.

Armes : de sable, au chevron d'or, accompagné de trois molettes du même (Fig. 1792).

(Fragm. généal., t. I, p. 272.)

ROMMEL. — VOYEZ SPANOGHE.

DE ROMERSWAEL OU REYMERSWALE.

Jacques de Romerswael ou Reymerswale, seigneur de Battenbroeck, devint, le 2 septembre 1560, seigneur de Vremde, en Brabant, par le décès d'Elisabeth BAUW, sa tante à la mode de Bretagne. Il fit hommage de cette terre au roi le 16 octobre de la même année 1560, et fut allié à Françoise DE LIÈRE, fille de Nicolas, seigneur de Berchem, marckgrave d'Anvers, et de Gertrude NORIS. — Leur fils puîné Jacques de Romerswael eut la seigneurie de Vremde, dont il rendit hommage le 1 mars 1595. Il mourut sans alliance le 21 janvier 1604, et institua pour héritier son petit-neveu Maximilien VAN DER GRACHT, qui fit hommage de la terre de Vremde au roi le 24 mars de la même année 1604.

(Suite du Suppl. au Nob., 1650-1661, p. 247.)

DE ROMRÉE.

I. Guillaume de Romrée, écuyer, épousa Jeanne CHEVALIER, par laquelle il fut père de :

II. Jean de Romrée, écuyer, qui de sa femme Catherine DE LA MARCK (fille de Mauger, seigneur de Verennes et de Strenchamps, et de Marie DE HOSDEN, dame de la Chapelle en partie, fille de Guillaume DE HOSDEN, seigneur de la Chapelle, et de Jeanne-Catherine DE HAYNIN-WAMBRECHIES) eut Jean II qui suit.

III. Jean de Romrée, II^e de ce nom, seigneur de Fraipont et du tiers de la Chapelle en Condros, gentilhomme de la maison de l'empereur Maximilien II, épousa, le 11 septembre 1576, Emerentiane VUESELS, ou VEUSELS, dame de Paddenborch dans Grimberghe, fille de Philippe VEUSELS, seigneur de Paddenborch, conseiller et maître de la chambre des comptes en Brabant, et d'Emerentiane STERCK (1). De cette alliance vinrent :

(1) Je trouve que Jean II avait un frère nommé Gérard de Romrée, qui épousa Catherine d'Aux-BREBIS DE ST-MARC, fille d'Alart et de Béatrix DE SPONTIN, vivants en 1470.

1° Jean, qui suit.

2° Catherine de Romrée, religieuse à l'abbaye de Forest, près de Bruxelles, ordre de S^t-Benoît.

Et 3° Catherine de Romrée, morte le 1 septembre 1664. Elle avait été mariée à François D'AUXBREBIS, dit DE S^t-MARC, baron de Neufville.

IV. Jean de Romrée, III^e du nom, seigneur de Fraipont, de Vichenet et du tiers de la Chapelle en Condroz, fut reçu gentilhomme de la maison des archiducs Albert et Isabelle le 16 octobre 1618, et créé chevalier par lettres du roi Philippe IV du 30 novembre 1622. Il mourut à Anvers le 24 août 1636, ayant été marié deux fois : sa première femme fut Jeanne DE BERCHEM, sœur d'Arnould, seigneur du dit lieu, chevalier de l'ordre teutonique et commandeur de Beckevoort en 1607, et fille d'Antoine DE BERCHEM, chevalier, seigneur de Berchem, et de Marie DE BOCHOLT, dame de Tongelaer. Sa seconde femme fut Catherine SCHOLIER, sœur de Pierre SCHOLIER, créé chevalier le 6 avril 1629, nommé aussi SCHULLERS. De ces deux mariages vinrent :

(Du 1^{er} Lit.)

1° Guillaume-Arnould de Romrée, lieutenant de la garde royale des arbalétriers à Bruxelles, seigneur de Fraipont, de Vischenet et de Botté.

2° Antoine, qui suit.

(Du 2^d Lit.)

Et 3° Jean-Charles de Romrée, rapporté après la postérité de son frère Antoine.

V. Antoine de Romrée, seigneur de Vischenet et de Botté, sergent-major du régiment du comte de Bucquoy et gouverneur de Marimont, fut tué à la bataille de Lens donnée contre les Français le 20 août 1648. Il avait épousé Marie-Jacqueline-Claire DE LA BROYE, chanoinesse de Denain, dame de Familereux et de Bourbais, fille de Louis DE LA BROYE, chevalier, seigneur de Vieux-Sailly, mort le 23 août 1625, et de Claire DE HAVRECH. La dite Marie-Jacqueline-Claire DE LA BROYE, étant veuve d'Antoine de Romrée, convola avec Jean DE MAULDE, seigneur de Familereux et de Bourbecq, lieutenant-colonel de cavalerie au service d'Espagne, duquel elle a eu des enfants. Elle avait eu du premier lit :

1° Emmanuel-François, qui suit.

Et 2° Jeanne-Antoinette de Romrée, alliée à Jean-Philippe DE CALUWAERT, baron de Fraipont, dont elle fut la troisième femme, étant veuf, en premières noces, d'Anne-Isabelle baronne DE FRAIPONT et du Grand-Rechain, et, en secondes noces, d'Agnès-Elisabeth DE WOESTENRAED.

VI. Emmanuel-François de Romrée, seigneur de Vischenet et de Botté, épousa Florence-Dorothee DE LIERNEUX, dite DE PRESLE, peut-être fille de Herman

DE LIERNEUX, seigneur de Presle, et d'Elisabeth WARTEAU (1), et en eut :
1° Jean-Antoine-Conrard, qui suit.

Et 2° Emmanuel-Herman de Romrée, capitaine au régiment du baron de Laerne, infanterie, tué au camp de St-Amand, l'an 1706.

VII. Jean-Antoine-Conrard de Romrée, seigneur de Vischenet et de Botté, de l'état noble du pays et comté de Namur, mourut à Vischenet le 8 déc. 1734. Il avait épousé, en 1710, Anne-Cécile-Jacobine D'HILLEBRANDES, laquelle lui survécut jusqu'au 25 décembre 1738. Leurs enfants furent :

1° Jacques-Emmanuel-Albert, qui suit.

2° Philippe-Joseph de Romrée, lieutenant au régiment d'Arberg, mort sans alliance.

3° Thérèse-Térence de Romrée, mariée à Charles-Raymond DE BAILLET, seigneur de Merlemont, créé vicomte de Baillet par lettres du 7 déc. 1754, puis baron et seigneur de Gefves en 1761. De cette alliance vint :

Charles-François-Amour DE BAILLET, vicomte de Merlemont, baron de Gefves, qui épousa, en octobre 1762, à Alost, Isabelle VILAIN, fille de Charles-Ignace et d'Isabelle DU BOIS.

4° Marie-Anne-Josèphe de Romrée, religieuse à Herckenrode.

5° Philippine-Josèphe-Catherine de Romrée, religieuse à Val-Notre-Dame.

6° Angéline-Joséphine de Romrée (ou Angélique-Agnès-Josèphe de Romrée), née le 9 mai 1721, mariée, par contrat du 22 mars 1751, à Charles-Albert-Edouard-François D'AUXY, seigneur du comté de Wattou, de Neufville, Lannoy, etc., né le 6 février 1726, frère unique de madame de Vischenet.

Et 7° Anne-Cécile-Jacobine de Romrée, religieuse aux Récollectines à Namur.

VIII. Jacques-Emmanuel-Albert de Romrée, seigneur de Vischenet, fut officier aux gardes wallonnes en Espagne. Il quitta le service et épousa ensuite Louise-Thérèse-Josèphe D'AUXY-DE NEUFVILLE, fille de Charles, chambellan de l'empereur Charles VII.

SECONDE BRANCHE.

Postérité de Jean-Charles de Romrée, fils de Jean III et de sa seconde femme Catherine SCHOLIER, mentionnés ci-devant au degré IV.

V^{BIS}. Jean-Charles de Romrée, seigneur de Mazée et de Paddenbourg, fut bourgmestre de Malines en 1676, 1677, 1678, 1679 et 1681, et mourut le 5 décembre 1683. Il avait épousé Lucrèce VAN HOOFF, dame de Caneghem, fille de Jean, seigneur de Sainte-Gertrude-Machelen, et de Jeanne KERREMAN ou KEEREMANS. Leurs enfants furent :

(1) Lisez : Florence-Dorothée-Claudine DE LIERNEUX DE PRESLE, peut-être fille de Herman, seigneur de Presle, et d'Elisabeth FINIA.

1° Pierre-François-Vital, qui suit.

Et 2° Marie-Anne de Romrée, mariée à Philippe D'OOSTERLINCK, seigneur de Boesdael, mort le 14 septembre 1693.

VI. Pierre-François-Vital de Romrée, écuyer, seigneur de Bonheyden, Mazée, Paddenborch, Caneghem, etc., bourgmestre de Malines, obtint, par lettres de l'empereur Charles VI du 12 juin 1728, le titre de comte, applicable pour lui et ses descendants mâles et femelles, sur quelque terre dans les Pays-Bas. Il mourut le 26 juin 1730, ayant épousé, le 5 février 1684, Marie-Anne-Thérèse BAUWENS-VAN DER BOYEN, sa cousine sous-germaine, fille de Jean-Engelbert, bourgmestre de Malines, mort le 6 nov. 1694, et de Marguerite-Cornélie DE CONINCK. Elle était veuve de Jean-Philippe SCHOYTE, seigneur de Calesberghe. De cette alliance vinrent :

1° Jean-Engelbert de Romrée, qui suit.

2° Marie-Claire-Philippine de Romrée, née le 23 juin 1688, reçue dame de l'ordre de la croix étoilée le 14 septembre 1733, et morte à Bruxelles le 11 janvier 1766. Elle avait épousé : en premières noces, le 31 août 1706, à Jean-Pierre DE COLOMA, baron de Moriensart et de Seroux, né à Anvers le 15 mai 1670, mort à Malines le 5 mai 1714; et, en secondes noces, le 21 février 1729, à Jean-Alphonse comte DE COLOMA, frère de son premier mari, mort chef et président du conseil privé le 7 janvier 1739. (Voir l'article DE COLOMA.)

VII. Jean-Engelbert de Romrée, comte de Jodoigne, seigneur de Mazée, Bonheyden, Paddenbourg, Caneghem, Zellaer, mourut le 2 janvier 1738. Il avait épousé, le 2 avril 1720, Jeanne-Isabelle DE VECQUEMANS, fille de Jean-Joseph, baron de la Verre, bourgmestre d'Anvers, et de Régine-Marie VAN HORENBEKE. Elle mourut le 21 juillet 1756. Leurs enfants furent :

1° Henri-François de Romrée, comte de Jodoigne, mort le 17 mars 1752, sans avoir pris d'alliance.

2° Philippe-Ferdinand de Romrée, comte de Jodoigne, non marié en 1779.

3° Philippe-Engelbert-Joseph, dit le comte de Romrée, seigneur de Bonheyden, sans alliance en 1779.

Et 4° Isabelle-Thérèse-Josèphe de Romrée, mariée à Jean-Philippe-René-Joseph D'YVE, qualifié vicomte de Bavay, son cousin-germain, le 16 juin 1748. Il fut seigneur de Bois-de Lessines, gentilhomme de la chambre de la noblesse des états du pays et comté de Hainaut, et mourut le 18 janvier 1777. Il était fils cadet de Philippe-Antoine-René D'YVE, baron d'Ostiche, et d'Anne-Thérèse VECQUEMANS.

Armes de la famille DE ROMRÉE : *d'azur, au chameau d'or, couronné et bridé de gueules, accompagné de trois étriers à l'antique d'argent, liés d'or, deux en chef et un en pointe. Cimier : un chameau naissant d'or, semblable à celui des armes, entre un vol banneret, dont une partie est d'azur à trois besants d'or, rangés en bande, et l'autre d'or à trois tourteaux d'azur, rangés en barre (Fig. 1793).*

REMARQUE. Dumont, en ses *Fragments généalogiques*, t. II, p. 21, dit qu'il trouve dans un manuscrit ce qui suit : « Romrée porte d'azur, à un éléphant d'argent, » accompagné de trois étrières du même; cimier : un éléphant naissant d'argent, entre » un vol d'azur. Il y en a qui demeurent entre Sambre et Meuse, autres à Malines » de ce nom, j'en ay cognu un lieutenant des hallebardiers à Bruxelles, qui obtint » cette charge par sa femme en l'épousant. »

Le *Vrai Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas* blasonne ainsi les armes de la famille DE ROMRÉE : d'azur à un chameau d'or, bouclé d'un anneau de même, auquel est attaché une bride de gueules, et couronné du même; accompagné de trois étrières de forme triangulaire, percés au chef fleuroné d'argent, les courroies d'or, 2 en chef et une en pointe; l'heaume couronné de gueules. Cimier : tête et col de chameau d'or, entre un vol d'azur et d'or, chacun chargé, la partie dextre de trois besants d'or, et l'autre à sénestre de trois tourteaux d'azur.

D'après le dit *Vrai Suppl. au Nobiliaire*, les comtes de Jodoigne, de la maison de Romrée, somment l'écu de leurs armes d'une couronne de marquis, et le font supporter par deux chameaux de l'écu, tenant chacun une bannière aux armes de Romrée.

(*Nob.*, pp. 185 et 720; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1555-1614, p. 91; 1686-1762, p. 161; *Vrai Suppl.*, pp. 94 et 244; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 74 et 256; *Fragm. général.*, t. III, p. 21.)

DE RONS.

Etienne de Rons, domicilié à Bruxelles, fut anobli par lettres du 24 mai 1721.

Armes : d'or, à la fasce ondée de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de sable, et en pointe d'un loup passant au naturel (Fig. 1794).

(*Nob.*, p. 687.)

DE ROODE.

Jacques de Roode, domicilié à Amsterdam, sa patrie, fut anobli par lettres de l'impératrice-reine du 19 juillet 1762. Il obtint en même temps augmentation d'armoiries.

Armes : parti d'or à un de sable, et d'or à un arbre Fig. 1795).

(*Suite du Suppl.*, 1686-1762, p. 506; *Etat arm.*, p. 57.)

ROOSE.

I. Jean Roose épousa Béatrix DE RYNGOUT, de laquelle il eut Jean, qui suit.

II. Jean Roose, qui mourut le 11 déc. 1610, âgé de 70 ans, ayant épousé Marie DE KINSCHOT, fille d'Ambroise, receveur de Marie, reine-douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, et d'Anne GEVAERTS. De ce mariage vinrent :

1° Jean Roose, qui suit.

2° Pierre Roose, seigneur de Froidmont, Han-sur-Sambre et Jemeppe, pair

de Namur, chef et président du conseil privé par patentes du 9 avril 1632, et conseiller d'état, mort le 27 février 1673, à 87 ans.

3° Ambroise, qui a formé la *Branche des barons de St-Pieters-Leeuw*, rapportée après la postérité de son frère Jean.

4° Marie Roose, mariée à Jacques VAN EYCKE, seigneur de Ter Biest, trésorier de la ville d'Anvers en 1643 et 1644, dont elle fut la première femme. Il se remaria, en secondes noces, avec Jeanne CANIS, et mourut le 24 juillet 1652, à 66 ans.

III. Jean Roose, seigneur de Martinsart, bourgmestre d'Anvers en 1634, 1635, 1637, 1639 et 1640, mourut le 24 juillet 1641, et fut enterré à Anvers dans l'église de St-Jacques. Il avait épousé Anne FRÉDERICKX, dame de Seclin, morte le 10 juillet 1670, fille de Gerbrand et de Catherine DE MOY. De ce mariage sont issus :

1° Jacques Roose, seigneur de Seclin, protonotaire apostolique, prévôt de l'église cathédrale de St-Bavon à Gand, premier député de la part du clergé de Gand aux états de Flandres et vicaire-général de l'évêché de Gand, mort le 10 février 1672, après avoir fait son testament le 23 janvier précédent.

2° Jean Roose, religieux à Roo-Clooster ou Val-Rouge, près de Bruxelles.

3° Henri Roose, chanoine de la cathédrale de St-Omer.

4° Albert, qui suit.

5° Pierre-Ferdinand Roose, septième fils, d'après le *Nobiliaire des Pays-Bas*, par de Végiano, p. 144. Il acquit la baronnie de Bouchout, et obtint du roi Charles II la confirmation du titre de baron de Bouchout par acte du 9 mai 1683. Il fut seigneur de Froidmont, de Han-sur-Sambre, de Jemeppe, de Loupoigne et de Baisy, pair de Namur, conseiller au conseil de Brabant, et mourut le 10 décembre 1700, sans postérité.

6° Ambroise Roose, religieux à l'abbaye de Cambron, en Hainaut, ordre de Cîteaux.

IV. Albert Roose, seigneur de Seclin et de Martinsart, major de la ville d'Anvers, obtint le titre de chevalier, une couronne au lieu de bourlet et la permission de faire supporter l'écu de ses armes par deux cygnes au naturel, colletés d'une couronne d'or, tenant chacun une bannière, à dextre aux armes de ROOSE et à sénestre à celles de VAN LIERE, par lettres du roi Charles II du 26 janvier 1682. Il mourut le 20 avril 1707, et avait épousé Christine-Barbe VAN LIERE, dite DE LA TORRE, qui mourut le 26 août 1694. Elle était fille de Paul VAN LIERE, chevalier, premier échevin d'Anvers en 1631 et 1633, et de Christine DE LA TORRE. Les enfants sortis de ce mariage sont :

1° Jean-Alexandre, qui suit.

2° Anne-Marie Roose, mariée à Jean-Charles VAN HOVE, bourgmestre d'Anvers en 1695, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704 et 1705 (1), dont elle eut plusieurs enfants, entr'autres :

(1) Il était fils de Jean-Augustin VAN HOVE, chevalier, et d'Anne-Marie HELLEMANS, et petit-fils de Jean VAN HOVE, seigneur de Borcht, Swyndrecht, Berendrecht, et de Digne DE DECKERE.

Digne VAN HOVE, dame de l'ordre de la Croix étoilée, qui épousa : 1^o Ernest comte DE WINTERFELT, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'empereur, capitaine de ses gardes du corps, dit archers, et gouverneur de Termonde; et 2^o, en mars 1726, Maximilien-Joseph comte DE LALAING, vicomte d'Audenarde, seigneur de Sandtberghe, Rammelaere et Humbeke, conseiller d'état intime actuel de LL. MM. Impériales et Royales, conseiller d'état d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, général d'artillerie des armées de l'impératrice-reine, gouverneur et grand-bailli des ville et district de Bruges et du pays du Franc, mort le 19 avril 1756, à 79 ans.

3^o Catherine-Thérèse Roose, morte le 5 avril 1759, à 92 ans. Elle avait épousé François-Ignace DE LA BISTRATE, mort en octobre 1726, fils puiné de Charles et de Cornélie DONCKER, dont elle eut des enfants.

V. Jean-Alexandre Roose, major de la ville d'Anvers, épousa Isabelle-Victoire DE RENIALME, dite DE CORDES, fille de Balthazar et de Marie-Béatrix DELLA FAILLE. De cette alliance vinrent :

1^o Melchior-François-Joseph Roose, qui suit.

2^o Pierre-Charles-Joseph Roose, baron de Bouchout, seigneur de Baisy, Loupogne, etc., major de la ville d'Anvers, qui obtint le 7 juillet 1770 des lettres patentes, portant érection de la terre de Baisy en comté. Il mourut à Anvers le 10 mars 1776, et avait épousé Hélène EMPTINCK, duquel mariage elle a eu, entr'autres :

A. Jean-Alexandre Roose, comte de Baisy, baron de Bouchout, marié, en avril 1763, à Marie-Anne-Josèphe VAN DE WERVE, née le 7 mai 1742, fille aînée de Charles-Philippe-Henri-Jean-Baptiste VAN DE WERVE, comte de Vorsselaer, seigneur de Gyssenoudekercke, membre de l'état noble de Brabant, et de Marie-Anne DE PRET, dame de Vorsselaer, Lichtaert et Rielen.

Et B. Isabelle Roose, mariée le 1 mai 1753, et veuve, sans enfants, le 23 avril 1766, de Joseph VECQUEMANS, baron de la Verre et de Ranst, fils de Jean-Charles, baron de la Verre, et de Marie CHEEUS.

3^o Marie-Hélène Roose, mariée à Gisbert-François VAN SUSTEREN, seigneur de S'Gravenwesel, dont elle a eu des enfants. Il était fils de Melchior VAN SUSTEREN, seigneur de S'Gravenwesel, et de Marie-Constance BARBOU.

VI. Melchior-François-Joseph Roose, héritier de la baronnie de Bouchout, mourut, en 1745, après avoir épousé, en premières noces, Anne-Thérèse DE VINCK, et, en secondes noces, Marie-Françoise VAN DER LINDEN, fille de Jean-François-Joseph-Ignace VAN DER LINDEN, baron d'Hooghvorst, seign^r de Marneffe et dans Meys, et de Constance-Théodore-Françoise LE VASSEUR, dite DE GUERNONVAL. — De ce mariage :

VII. Arnould-Melchior Roose, baron de Bouchout, tué au combat de Humelen, donné contre les Prussiens le 15 août 1760, sans avoir été marié.

BARONS DE S^t-PEETERS-LEEuw.

Postérité d'Ambroise, fils de Jean Roose et de Marie DE KINSCHOT, mentionnés ci-devant au degré II.

III^{BIS}. Ambroise Roose, seigneur de Calsteren et conseiller au grand-conseil à Malines par patentes du mois d'août 1637, épousa Anne DE RAM, morte le 29 novembre 1653, fille de Jean DE RAM et de Marie VAN HONSSEM. — Leurs enfants furent :

1^o Jean-Charles, qui suit.

2^o Marie Roose, mariée à Jacques DE LANDAS, vicomte de Heule, seigneur de Bierges.

Et 3^o Isabelle Roose, mariée à Pierre-Cyprien DE VARICK, chevalier par patentes du 29 mai 1652, seigneur de Carnin et de Dieval, grand-bailli des ville et châtellenies de Lille et chevalier d'honneur au conseil souverain de Tournai, dont elle fut la seconde femme.

IV. Jean-Charles Roose, seign^r de Leeuw-S^t-Pierre, Miremont, Spy, Calsteren, etc., conseiller du grand-conseil à Malines, obtint en sa faveur érection de la seigneurie de Leeuw-S^t-Pierre (en flamand S^t-Peeters-Leeuw) en baronnie par lettres du roi Charles II du 20 décembre 1690. Il mourut le 5 janvier 1694, à 65 ans. — Il avait épousé Marie-Thérèse-Florence DE VARICK, dame de Berchem-S^t-Laurent et de Nieuwerdonck, laquelle lui survécut jusqu'au 31 mai 1705. Elle était fille de Pierre-Cyprien DE VARICK, chevalier, seigneur de Carnin et de Dieval, grand-bailli des ville et châtellenie de Lille et chevalier d'honneur au conseil souverain de Tournai, et de Marie-Anne-Clémence LAURYN, sa première femme. — De ce mariage sont issus :

1^o Jean-Charles Roose, baron de Leeuw-S^t-Pierre, capitaine de cavalerie au service de S. M. C., mort sans alliance le 11 novembre 1704, inhumé à Leeuw-S^t-Pierre.

2^o Ambroise-Cyprien Roose, baron de Leeuw-S^t-Pierre, après son frère, seign^r de Miremont, etc., aussi mort sans avoir pris d'alliance le 12 oct. 1720 et inhumé à Leeuw-S^t-Pierre.

3^o Alexandre-Louis Roose, prévôt de la métropolitaine de Malines, mort le 8 décembre 1748.

Et 4^o Philippe-François-Pierre, qui suit.

V. Philippe-François-Pierre Roose, baron de Leeuw-S^t-Pierre après ses frères, seigneur de Froidmont, Han-sur-Sambre, Miremont, Onoz, Calsteren, Loupogne, etc., haut-voué de Jemeppe, pair de Namur, membre de l'état noble de la même province et écoutête de Malines, mourut le 2 septembre 1751, après avoir donné la démission de sa charge d'écoutête de Malines en 1742. Il avait épousé, à Tournay, le 28 octobre 1722, Marie-Caroline-Françoise VAN DER GRACHT, morte à Malines le 27 octobre 1775, fille d'Antoine-Ignace VAN DER GRACHT, seigneur de Fertin, grand-bailli de Tournai et du Tournesis, et de Marie-Elisabeth BERNARD-DU BOIS, sa première femme. — De cette alliance est sortie une fille unique, savoir :

VI. Eugénie-Françoise-Ignace Roose, baronne de Saint-Pierre-Leeuw, morte à Bruxelles le 14 juin 1762. Elle avait épousé, le 11 juillet 1745, Charles-Vital-Alexandre DE COLOMA, chambellan honoraire de l'impératrice-reine, mort à Bruxelles le 21 novembre 1758, dont elle a eu des enfants.

La famille VAN LIERE, alliée à celle de ROOSE (Voyez ci-devant au degré IV), porte pour armes : *d'argent à trois chevrons de gueules* (Fig. 1796).

La famille ROOSE porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roses du même. L'écu timbré d'un bonnet ou couronne de baron, et supporté, à dextre, d'un griffon d'or, armé et lampassé de gueules, tenant une bannière aux armes de l'écu, et à sénestre d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant une bannière d'argent, à la croix de gueules* (Fig. 1797).

(*Nob.*, pp. 144, 518 et 563; *Vrai Suppl.*, p. 196; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 180; *Suite du Suppl. au Nob.*, 1686-1762, p. 73; *État armorial*, p. 37.)

VAN ROSENDAEL.

Théodore van Rosendael, seigneur de Schellebelle et de Wansel (Wantel?), natif d'Anvers, fut anobli par lettres datées de Madrid du 20 octobre 1684 (1).

Armes : *d'argent à une roue de sable. Cimier : une roue de l'écu entre un vol d'argent et de sable* (Fig. 1798).

(*Nob.*, p. 530; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 175.)

DE ROOVER. — VOYEZ DE BROUCHOVEN.

ROSE, DIT DE ROSA.

Louis Rose, dit de Rosa, seigneur de Vaux et d'Ister, conseiller du conseil d'Artois, fut anobli par lettres du 13 janvier 1605, entérinées en la chambre des comptes à Lille, le 30 août suivant.

Armes : *fascé de gueules et d'argent de 6 pièces, chargé de six roses, savoir : 3, 2 et 1, de l'un à l'autre, au chef d'or, à un vol de sable, lié du même; cimier : un vol de sable, à une rose de gueules au-dessus* (Fig. 1799).

(*Nob.*, p. 142; *Vrai Suppl.*, p. 73; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 58; *Mélang. de Généal.*, p. 51.)

LE ROSSEAU.

Jean le Rosseau, natif du pays et duché de Luxembourg, fut anobli par lettres du 18 juin 1683.

(*Nob.*, p. 525.)

DE ROSSI.

Antoine-Françoise de Rossi, conseiller de la chambre des finances de Hongrie,

(1) Ce Théodore van Rosendael avait été grand-aumônier de la ville d'Anvers.

et conseiller-secrétaire-aulique et maître des comptes de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas autrichiens, fut créé baron, conjointement avec son frère Sébastien-Joseph de Rossi, capitaine d'infanterie dans le régiment de Wüfleticx, plus tard Platz, par lettres de l'empereur Charles VI du 22 janvier 1735.

Armes : *d'azur à un bras armé, mouvant du côté sénestre de l'écu et sortant d'une nuée d'argent, tenant une épée du même, garnie d'or, posée en barre, accompagnée en chef à dextre d'une étoile à 6 rais du même, et à sénestre d'un croissant tourné d'argent; à la champagne d'or, chargée d'une aigle éployée de sable, couronnée d'or. L'écu timbré d'un bonnet de baron, supporté de deux lions d'or, armés et lampassés de gueules* (Fig. 1800).

(Nob., p. 760; *Vrai Suppl.*, p. 273; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 260.)

ROTSART.

Jean-Ferdinand Rotsart, greffier du Franc de Bruges, fut anobli par lettres du 15 août 1721.

Armes : *de sinople au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs-de-lis d'or et en pointe d'un rocher d'argent* (Fig. 1801).

(Nob., p. 687.)

DE ROUBAULX.

Jean de Roubaulx, seigneur de Daussey, gouverneur de Beaumont pour le prince de Chimay, fut anobli par lettres du 24 août 1631, enregistrées à Lille.

Albert de Roubaulx fut créé chevalier par lettres de l'an 1678.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois chausse-trappes du même, deux en chef et une en pointe, surmonté d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'azur et d'or, et au-dessus, en cimier, une chausse-trappe de l'écu entre un vol, dont une partie à dextre est d'azur, et l'autre à sénestre d'or* (Fig. 1802).

(Nob., pp. 246 et 498; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 91 et 167.)

DE ROUELLE. — VOYEZ MANCHETTE-DE-ROUELLE.

ROUILLON, DIT CASTAGNE.

François Rouillon, dit Castagne, seigneur d'Arbre, bourgmestre de Namur, fut anobli, avec continuation d'armes, par lettres du roi Philippe V du 30 octobre 1708, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes.

Marie-Thérèse Rouillon-de Castagne obtint rétroaction de noblesse en la personne de feu son époux Antoine BELHOMME, en son vivant seigneur de Bois, Ophain et Seigneur-Isaac, prévôt de Louge, et conseiller-receveur-général des aides et subsides du comté de Hainaut, par lettres du 22 février 1730. Les armes sont : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux lions du même* (Fig. 1803).

(Nob., pp. 626 et 729.)

LE ROULX.

Claude le Roulx, natif de Béthune et demeurant dans la châtellenie de Lille, fut anobli par lettres de juin 1531, enregistrées à Lille.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à une fasce de gueules, accompagnée de six coquelets de sable, 3 en chef et 3 en pointe, membrés et crévés de gueules; aux 2 et 3 d'or à la fasce de gueules, à la bordure engrêlée du même; et sur le tout, d'argent à trois fleurs-de-lis de gueules, brisé en chef d'un lambel à trois pendants d'azur* (Fig. 1804).

(*Nob.*, p. 53; *Vrai Suppl.*, p. 50; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 24; *Mélang. de Généal.*, p. 17.)

ROUSSEAU.

François Rousseau fut anobli conjointement avec ses frères Etienne et Jacques Rousseau, par lettres du 19 juillet 1728. — François et Etienne ont obtenu le même jour la permission de trafiquer en gros, sans déroger à la noblesse.

Armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois oiseaux de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'argent* (Fig. 1805).

(*Nob.*, p. 722.)

ROUSSEL OU ROSSEL.

Jacques Roussel, seigneur de Horuettes, Laval, etc., conseiller du grand-conseil à Malines, et, en 1583, du conseil d'état des Provinces-Unies à La Haye, épousa Marguerite LUYTENS DE BOULOIS, et en eut :

1° François, qui suit.

Et 2° André Roussel, rapporté après la postérité de son frère François.

François Roussel, seigneur de Horuettes, Laval, épousa Constance DE BLOCQ VAN STEELAND, et en eut :

Marguerite-Marie Roussel, dame de Horuettes, etc., morte le 18 juillet 1660, ayant épousé, en 1649, François DE HALEWYN, seigneur de Watervliet, Werven, etc. Dont :

1° François DE HALEWYN, seigneur de Watervliet, Horuettes.

2° Constance-Pétronille DE HALEWYN.

Et 3° Isabelle-Marie DE HALEWYN.

André Roussel, frère de François ci-dessus, seigneur de Vlemborch, épousa Cécile ROELANTS, fille de Joachim et de Cornélie PELS, et en eut :

1° Marc Rossel, allié avec Anne MORCELS, sa servante, dont un fils, nommé André Rossel, qui mourut sans alliance, laissant une fille bâtarde.

2° Joachim Rossel, mort jeune.

3° Cornélie Roussel, épouse de Guillaume D'ISSELSTEYN, dit VAN DER STREPEN.

4° Isabeau Roussel, alliée à Nicolas DE HAUSSIN.

5° Cécile Roussel, femme de Jean VAN BELLE.

Et 6° Pétronelle Rossel, mariée à Jean VAN DER STREPEN.

Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à; aux 2 et 3 contr'écartelé;*

aux 1 et 4 de sable à la bande d'argent; aux 2 et 3 d'or à sept losanges d'azur, posées 3, 3 et 1 et se touchant par les angles (Fig. 1806).

(Fragm. général., t. II, p. 80.)

ROUSSEL.

Henri Roussel, domicilié à Bruges, fut anobli avec pouvoir d'ajouter à son nom ROUSSEL la particule DE, par diplôme de l'empereur Charles VI du 15 janvier 1714, enregistré dans la matricule de l'empire.

(Nob. p. 640.)

ROUTART.

Pierre-François Routart, lieutenant-colonel au service des États-Généraux des Provinces-Unies, fut créé baron et obtint une couronne de comte et des supports avec bannières, par lettres du roi Charles III du 28 février 1711.

Armes : d'azur au lion d'or, la queue fourchée et passée en sautoir, accompagné à dextre, au haut de l'écu, d'une étoile à six rais du même (Fig. 1807).

(Nob., p. 631.)

DE ROUVEROIT.

Jacques-Renaud baron de Rouveroit, seigneur de Lavaulx, épousa Marie-Valérie DE LOCQUENGHEN, fille de Guillaume DE LOCQUENGHEN, baron de Pamele, et de Madeleine DE TENREMONDE, dame de Diestvelt (Voyez l'article DE LOCQUENGHEN). De ce mariage sortit :

Melchior-François de Rouveroit et de Lavaulx, puis de Pamele, par retrait lignager en 1667, qui fut allié à Marie-Adrienne DE TENREMONDE, dame d'Anvin. Dont :

Maximilien-François baron de Rouveroit, de Pamele, etc., beer de Flandres, sire d'Audenarde, qui, de Françoise DE LA PIERRE-DE BOUSIES, eut Henri-Joachim, qui suit :

Henri-Joachim baron de Rouveroit, etc., chambellan de l'empereur Charles VI, épousa Charlotte-Gabrielle DE WATTEVILLE, chanoinesse de Mons, fille de Charles-Emmanuel marquis DE CONFLANS, chevalier de la Toison d'or, de laquelle sont nées :

1^o Marie-Amour-Désirée baronne de Rouveroit, Pamele et Lavaulx, chanoinesse d'Andenne, mariée, en 1753, à François-Joseph-Rasse prince DE GAVRE, chambellan actuel de LL. MM. II. et Royales.

2^o Marie-Françoise de Rouveroit, dame d'Anvin, chanoinesse à Andenne.

3^o Marie-Charlotte-Gabrielle de Rouveroit, aussi chanoinesse à Andenne, alliée, en 1755, à Andrien-François-Isidore-Joseph DE RODOAN, baron de Fontaine-l'Evêque, banneret de Hainaut. (Voyez ci-devant à l'article DE RODOAN, degré VIII.)

Armes : fascé d'argent et d'azur de six pièces, au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or, la queue fourchue et passée en sautoir, brochant sur le tout. Cimier : un lion du même, tenant une bannière de l'écu (Fig. 1808).

(Nob., p. 567; *Vrai Suppl.*, p. 166; *Nouv. vrai Suppl.*, pp. 42 et 150; *Mélang. de Général.*, pp. 107 et 108.)

LE ROUX.

René le Roux, seigneur foncier de Tercammen, originaire de Picardie et domicilié à Bruxelles, ci-devant admodiateur-général des domaines et finances des Pays-Bas, fut anobli par lettres datées de Madrid du 8 octobre 1682 et obtint le titre de chevalier, des supports, et une couronne au lieu de bourlet, par d'autres lettres du 1 octobre 1684.

Armes : de gueules, au chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un annelet, le tout d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or et de gueules, et au-dessus, en cimier, un arbre de sinople. Supports : deux lions léopardés d'or (Fig. 1809).

(Nob., p. 523.)

ROVELLI.

Charles Rovelli fut anobli par diplôme de l'empereur Mathias, donné à Ratisbonne le 12 août 1615.

Armes : d'or à une demi-aigle de sable, languée de gueules, mouvante du flanc sénestre, parti de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois roues d'or, mises en pal, la première en chef, la seconde sur la bande et la troisième en pointe (Fig. 1810.) (Voyez LE ROUX).

(Nob., p. 167; Vrai Suppl., p. 84; Nouv. vrai Suppl., p. 66; Mélang. de Généal., p. 59)

LE ROY-DE HERBAIS.

Jacques le Roy, seigneur de Herbais, président de la chambre des comptes en Brabant, fut créé chevalier par lettres du 27 août 1639. — Il obtint deux aigles d'argent becquées et membrées de gueules pour supports, et une couronne au lieu de bourlet, par autres lettres du 6 octobre suivant. Ses armes étaient : d'argent, à la bande de gueules (Fig. 1811).

Par autres lettres du roi Philippe IV, dépêchées à Madrid le 12 avril 1653, il obtint la permission de porter les armes de Dreux, qui sont : échiqueté d'or et d'azur, avec les siennes, et de faire tenir, par les deux aigles qui servent de supports à son écu, deux bannières : l'une à dextre aux armes de le Roy et l'autre à sénestre à celles de Dreux. Ce même prince lui permit, par acte du 14 mai 1654, de reprendre ses armes seules et de les placer dans les deux bannières (Fig. 1812). — Il épousa Jeanne MAES, par laquelle il fut père de :

Ignace le Roy, seigneur de Herbais et de Tourneppe, conseiller, puis président de la chambre des comptes de Brabant, créé chevalier par lettres du 25 janvier 1655 (1).

Philippe le Roy, seign^r de Broechem, Oelegem et en Ravels (2), d'abord commissaire

(1) Le dit Ignace le Roy mourut en 1667, ayant épousé Susanne-Catherine Nys, décédée en 1662, dont il eut un fils unique, Ignace-Landelin le Roy, qui épousa N... D'ORIGONE.

(2) Le dit Philippe le Roy était aussi fils de Jacques le Roy, susmentionné, mais d'une autre femme, Elisabeth Hoff, fille de Jacques et petite-fille de Marc Hoff, consul de la ville de Fribourg, en Brisgau.

des munitions de guerre, puis commissaire général des vivres, ensuite surintendant des contributions, et enfin conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, et député vers les États-Généraux des Provinces-Unies, au sujet de la paix conclue à Munster en 1648, obtint du roi Philippe IV, par lettres datées de Madrid du 15 juin 1649, déclaration de noblesse et permission de porter pour armes : *un écu écartelé; aux 1 et 4 d'argent à la bande de gueules, qui est LE ROY; aux 2 et 3 de gueules à une étoile d'or et un croissant tourné à dextre du même, au chef d'argent, chargé de deux croix pattées de gueules, qui est HOFF. Cet écu timbré d'un casque d'argent à sept grilles, liseré et couronné d'or, orné de ses lambrequins d'argent et de gueules, et au-dessus, en cimier, une croix patriarchale pattée, son travers d'en bas recroisetté, le tout de gueules, posée entre un vol à l'antique d'argent, chaque aile chargée d'une bande de gueules. Le dit écu tenu par deux Suisses, habillés à l'antique d'argent, tailladé en pals sur gueules, tenant chacun une banderolle sans houppes, fûtée d'or, l'une à dextre aux armes de LE ROY, et l'autre à sénestre à celles DE HOFF (Fig. 1813).*

Par autres lettres du 15 août 1649, le dit Philippe le Roy fut créé chevalier, et par acte dépêché à Madrid le 11 décembre 1651, il obtint déclaration que les banderolles de ses tenants suisses seraient qualifiées bannières, avec permission de les porter en forme carrée, ainsi que les portent les chevaliers-bannerets, qui ont droit et permission de lever bannière.

Le même Philippe le Roy, chevalier-banneret, seigneur de Broechem, Oelegem et en Ravels, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, fut élevé à la dignité de libre baron du St-Empire, lui et toute sa postérité de l'un et de l'autre sexe, par diplôme de l'empereur Léopold du 30 mai 1671. Il épousa Marie DE RAEDT, et en eut :

1° Jacques le Roy, libre baron du St-Empire, seigneur de Broechem, conseiller et commis des domaines et finances des Pays-Bas, lequel s'est acquis beaucoup de réputation par les ouvrages qu'il a écrits.

2° Philippe le Roy, religieux à l'abbaye d'Affligem.

3° Antoine le Roy, qui fut capitaine au service de l'empereur, mort à Vienne le 27 avril 1684.

Et 4° Joseph le Roy, qui suit.

Joseph le Roy, libre baron du St-Empire, gentilhomme de la bouche de l'empereur Léopold, et surintendant des ouvrages de la cour de Bruxelles, épousa, en 1684, N.... LE ROUX, fille de René, chevalier, seigneur de Tercammen, et de Catherine-Cécile VAN BEMMEL. Il eut de ce mariage :

Joseph-Benoît-Casimir, libre baron du St-Empire, seigneur de Libertange, marié : en premières noces, à Jeanne-Isabelle-Claire DE COLOMA, veuve de Jérôme-Théodore baron DE COPIS et du St-Empire, seigneur de Bindervelt, morte à Bruxelles le 4 mai 1742, sans lignée, après avoir fait donation de tous ses biens à son mari; en secondes noces, le 2 juillet 1742, à Marie-Elisabeth ARAZOLA DE ONATE, veuve de N.... DE SUCCA, seigneur de Bouvry, de laquelle il n'eut point d'enfants.

(*Nob.*, pp. 255, 300, 301, 327, 335 et 453; *Vrai Suppl.*, p. 158; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 122; *Mélang. de Généal.*, p. 102.)

LE ROY.

Mathieu le Roy épousa Marguerite BEYS, par laquelle il fut père de :

René le Roy, homme d'armes au service du roi Philippe II, époux d'Adrienne VAN DEN BERGHE. De ce mariage :

Guillaume le Roy, seigneur de Bossut, Guertechin, Perrot et La Chaussée, anobli par lettres datées de Madrid du 28 mai 1641.

Armes : *d'azur à cinq coquilles d'or, posées en croix. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'azur et d'or, et au-dessus, en cimier, un griffon naissant essorant d'azur, becqué d'or, langué et armé de gueules.* (Fig. 1814).

(Nob., p. 265.)

Jean-François le Roy fut anobli par lettres de l'an 1668, et créé chevalier par d'autres de l'an 1669.

(Nob., p. 448.)

Simon le Roy fut anobli par lettres du roi Charles II de l'an 1678.

(Nob., p. 498.)

Jean-Marc-Antoine le Roy, écuyer, natif de Mons en Hainaut, fut créé chevalier par lettres du roi Philippe V du 28 février 1709, non enregistrées par le conseiller et premier roi d'armes.

(Nob., p. 628.)

Baudouin le Roy, natif de Mons en Hainaut, fut anobli par lettres du 17 août 1737. Ses armes sont : *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à un merle essorant de sable, becqué d'or et perché sur une branche de laurier de sinople; aux 2 et 3 d'azur au lion d'or; au chef d'or chargé de trois têtes de maures de sable, tortillées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'argent, de sable, d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, une aigle naissante de sable* (Fig. 1815).

(Nob., p. 781.)

Jacques-Ignace le Roy, écuyer, secrétaire du conseil privé des Pays-Bas, obtint deux griffons d'or, armés et langués de gueules pour supports et une couronne au lieu de bourlet par lettres du 12 novembre 1738. Son fils, Jean-Jacques le Roy, fut créé chevalier et obtint deux griffons d'or, armés et langués de gueules pour supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 12 novembre 1738.

Armes : *d'azur à deux membres d'aigle d'or, onglées de gueules et posées en sautoir. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liseré d'or, orné de son bourlet et de ses lambrequins d'or et d'azur, et au-dessus, en cimier, un bras armé, tenant une épée d'argent, garnie d'or* (Fig. 1816).

(Nob., pp. 788 et 789.)



31197 12262 8818

DATE DUE

MAR 08 1989

MAR 23 1989

JAN 28 1993

JAN 27 1990

MAR 24 1985

APR 25 1986

OCT 23 1996

OCT 30 1996

MAR 24 1997

MAR 24 1997

MAY 31 1997

DEMCO 38-297

